



HAL
open science

Analyse structuro-cognitive d'une lutte pour la reconnaissance : l'émergence d'une quatrième vague féministe en France

David Bertrand

► **To cite this version:**

David Bertrand. Analyse structuro-cognitive d'une lutte pour la reconnaissance : l'émergence d'une quatrième vague féministe en France. Science politique. Université de Bordeaux, 2020. Français. NNT : 2020BORD0232 . tel-03145247

HAL Id: tel-03145247

<https://theses.hal.science/tel-03145247>

Submitted on 18 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE PRÉSENTÉE POUR OBTENIR LE GRADE DE

**DOCTEUR
DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX**

ÉCOLE DOCTORALE DE DROIT (ED 41)
SPÉCIALITÉ SCIENCE POLITIQUE

Par **David Bertrand**

**Analyse structuro-cognitive d'une lutte pour la
reconnaissance : L'émergence d'une quatrième vague
féministe en France**

Sous la direction de **Patrick TROUDE-CHASTENET**

Soutenue le 1^{er} décembre 2020

Membres du jury:

Mme BLANDIN Claire,
Professeur à l'Université Paris XIII, rapporteur

M. FABIANI Jean-Louis,
Professeur à la Central European University, examinateur

Mme LE BRAS-CHOPARD Armelle,
Professeur émérite à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, rapporteur

M. TROUDE-CHASTENET Patrick,
Professeur à l'Université de Bordeaux, directeur de thèse

À tous ceux que j'aime (surtout Lorena, et même Godfrey Ho),

Et à l'abordage !

Remerciements

On dit souvent que la solitude intellectuelle et morale est une des difficultés majeures de la thèse, et qu'elle contribue à son caractère formateur. Je l'ai évidemment ressentie ; aussi, celles et ceux qui ont participé à l'adoucir méritent une considération spéciale : c'est ici que je vous remercie. C'est d'ailleurs grâce à vous que je suis, en fin de compte, loin d'être convaincu que la thèse soit un exercice intrinsèquement solitaire : bien que l'on sera toujours seul face à son manuscrit et dans ses réflexions, je n'oublie pas à quel point chaque discussion, chaque interaction, même la plus anodine, a pu m'enrichir intellectuellement et me fortifier moralement. De ce point de vue, la finitude des remerciements garantit qu'ils contiennent toujours une part d'injustice : si je n'ai pas pu vous nommer ici, soyez pourtant certains que je ne vous ai pas oublié, vous avez ma gratitude.

M. Patrick Troude-Chastenet, merci d'avoir eu confiance en cette thèse dès son commencement, alors même qu'elle suscitait pour beaucoup l'incrédulité. Vous m'avez permis de mener cette recherche avec liberté ; je suis convaincu que c'est la condition sans laquelle rien d'intéressant ne peut être produit. Vous avez aussi été présent lorsque mon inexpérience pouvait me jouer des tours ; votre assistance et vos conseils, surtout pendant la rédaction, ont été précieux.

Pendant toutes ces années (évitons de les dénombrer !), je me suis rendu quotidiennement (ou presque) dans l'enceinte de l'IRM. Je voudrais remercier tous ceux qui y travaillent et ont contribué à ma formation depuis ma troisième année de licence. Je pense notamment à Carole Bergerot, en première ligne pour nous accompagner et braver, avec courage, les affres des innombrables démarches administratives qui jalonnent la vie universitaire. Je remercie également Philippe Claret, directeur de centre toujours à l'écoute sur qui chacun peut compter malgré les difficultés institutionnelles. Je n'oublie évidemment pas mes compagnons de route du centre, doctorants ou non : M. Clément Rodier, M. Thibaut Dauphin, M. Thierry Dominici, M. Raphaël Morisset, M. Pierre Bourgois, et tant d'autres. Votre présence, vos conseils et nos longues discussions ont guidé mon travail et égayé ce parcours.

Et ce parcours aurait été bien terne sans le meilleur des équipages. Merci à mes amis. Vous avez été nombreux à m'encourager : je ne vous nommerai pas parce que je sais que, si vous tombez sur ces pages, vous vous reconnaîtrez. Chacun d'entre vous a été présent à un moment ou un autre et m'a soutenu à sa manière. La vie est beaucoup (vraiment beaucoup) plus

drôle et agréable avec vous, et, outre le soutien moral, nos discussions ont toujours contribué à mes réflexions.

J'ai également pu compter sur l'appui de ma famille, et tout spécialement ma mère, mon père, ma sœur, ainsi que mes grands-parents. Merci d'avoir toujours été là, vous n'avez jamais hésité à m'aider et j'en suis reconnaissant. Votre éducation m'a sans doute donné la curiosité sans laquelle je n'aurais même pas eu l'idée de commencer cette thèse. Je n'oublie pas non plus ceux qui sont plus loin, en France comme en Espagne.

Enfin, Lorena, un énorme merci, même si je ne rends ici qu'une petite part de ce que tu me donnes. Ton amour et ta joie sont un moteur.

Analyse structuro-cognitive d'une lutte pour la reconnaissance :

l'émergence d'une quatrième vague féministe en France

Résumé : Cette thèse a pour objectif de démontrer l'existence d'une quatrième vague féministe ayant émergé en France au début des années 2010. Le concept de vague est défini comme un cycle de mobilisation féministe qui peut être constaté par la conjonction de trois critères interdépendants et empiriquement testables. Le premier critère requiert d'observer une hausse du traitement médiatique de la cause des femmes sur une période donnée. D'un point de vue qualitatif, ce traitement, bien qu'hétérogène, doit être globalement favorable à l'égalité entre les femmes et les hommes. Le deuxième critère implique de constater une transformation des idées et / ou pratiques des mouvements féministes. Ces transformations sont le signe d'une adaptation réussie des mouvements aux évolutions sociales et techniques, elles prouvent qu'ils ont été capables de rendre leur discours audible dans un espace-temps donné – ce dont atteste l'existence du premier critère. Enfin, le troisième critère est celui du renouvellement générationnel : il a pour intérêt essentiel d'historiciser l'analyse en confrontant l'émergence d'un cycle de mobilisation à l'évolution des grammaires mobilisatrices et des conditions produisant des incitations à la mobilisation.

Mots-clés : féminismes – quatrième vague – mouvements sociaux – lutte pour la reconnaissance – analyse des cadres – réseaux socionumériques – normes sociales – identités sociales

Abstract : This thesis aims to demonstrate the emergence of a fourth wave of feminism in France, beginning in the early 2010s. A wave is here defined as a cycle of feminist protest that can be attested by the convergence of three interdependent and empirically testable criteria. The first criterion requires a noticeable growth in media interest for the women's cause over a given period. From a qualitative research point of view, this media interest should be met with an adoption of frames favorable to gender equality. The second criterion implies to observe a change in the ideas and / or practices of feminist movements. These changes are the sign of a successful adaptation of the movements to social and technical evolutions, proving that they have managed to create a discourse which is audible in a given environment – of what the existence of the first criterion attests. Finally, the third criterion is about generational renewal : its main interest is to historicize the analysis by confronting the emergence of a protest cycle to the evolution of the mobilizing discourse and of the conditions leading individuals to protest.

Mots-clés : feminism – fourth wave – social movements – struggle for recognition – frame analysis – social media – social norms – social identities

Unité de recherche

Institut de Recherche Montesquieu (IRM-CMRP) – EA 7434 IRM 16 avenue Léon Duguit, CS 50057, 33608
Pessac

Sommaire

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE. Un espace public acquis à la cause des femmes.

Chapitre I. Un regain d'intérêt marqué pour la cause des femmes.

Section I – Une prise en compte croissante de la cause des femmes dans les institutions publiques

Section II – La hausse de l'intérêt pour la cause des femmes dans la presse nationale

Chapitre II. La mise en place d'une structure des opportunités discursives favorable à la cause des femmes.

Section I – L'appropriation de la rhétorique féministe par la presse nationale française

Section II – Le « tournant du genre » : une politisation sans précédent des rapports de genre alimentée par un terreau culturel favorable à des normes égalitaires

DEUXIÈME PARTIE. Quand une génération rencontre un contexte, mener une lutte pour la reconnaissance à l'ère de la médiatisation profonde.

Chapitre III. Réseaux sociaux et identités sociales : un comburant sur un combustible.

Section I – L'identité sociale : un moteur de la mobilisation collective au cœur de la stratégie féministe

Section II – L'adaptation des idées féministes aux transformations du marché cognitif par les réseaux socionumériques

Chapitre IV. Conquérir l'espace public : une stratégie adaptée à la médiatisation profonde

Section I – Des idées féministes aux normes sociales : agir sur les représentations dans l'espace public

Section II - Des effets de cohorte révélateurs de dynamiques historiques encourageant les mobilisations féministes

Analyse structuro-cognitive d'une lutte pour la reconnaissance : l'émergence d'une quatrième vague féministe en France

« Et si nous Aussi on donnait les noms des prédateurs sexuels qui nous ont 1 manqué de respect verbalement 2/ tenté des tripotages.

Qui ? ».

(Sandra Muller, sur Twitter, le 13 octobre 2017).

« #balancetonporc !! toi aussi raconte en donnant le nom et les détails un harcèlement sexuel que tu as connu dans ton boulot. Je vous attends ».

(Sandra Muller, sur Twitter, le 13 octobre 2017).

« If you've been sexually harassed or assaulted, write 'me too' as a reply to this tweet. « Suggested by a friend : "If all the women who have been sexually harassed or assaulted wrote 'Me too.' As a status, we might give people a sense of the magnitude of the problem." ».

(Alyssa Milano, sur Twitter, le 15 octobre 2017).

Introduction

En octobre 2017, l'affaire Harvey Weinstein a été suivie d'un mouvement plus large de dénonciation des violences sexuelles à l'encontre des femmes, notamment à travers #balancetonporc et #metoo. Ces *hashtags* incitaient les femmes à dénoncer publiquement les harcèlements ou agressions sexuelles dont elles avaient été victimes, ainsi que leurs auteurs dans le cas de #balancetonporc. En France comme aux États-Unis, de nombreux observateurs ont salué une libération de « la parole des femmes »¹. Ces mobilisations auraient de plus été suivies d'une augmentation des plaintes pour violences sexuelles². Mais au-delà de ces possibles effets cathartiques et émancipateurs, l'objectif était aussi de rendre visibles des violences souvent tues. Le pari semble réussi. Il est vrai que #balancetonporc et #metoo ont généré des réactions et des oppositions plus ou moins virulentes ; mais si la fameuse tribune publiée dans *Le Monde* et signée entre autres par Catherine Deneuve³ a marqué les esprits, c'est surtout par l'important rejet qu'elle a suscité dans l'espace public, de la part de personnalités politiques, académiques ou encore médiatiques⁴.

Pourtant, les mouvements féministes ont depuis longtemps dénoncé les violences sexuelles à l'encontre des femmes, sans être toujours entendus. Aussi, l'ampleur que les médias et le personnel politique prêtent aux supposées conséquences de la médiatisation de l'affaire Weinstein et des mobilisations qui ont suivi sur les rapports de genre semble inédite pour ce genre d'affaires. En effet, de semblables scandales ont déjà eu lieu. En France, l'un des plus marquants a impliqué le directeur général du FMI et potentiel candidat aux élections présidentielles de 2012, Dominique Strauss-Kahn. Le traitement médiatique de cette affaire Strauss-Kahn – qui s'est soldée par un acquittement de ce dernier – a cependant été très fortement critiqué. Diverses organisations féministes avaient alors dénoncé la complaisance dont bénéficiait l'accusé⁵ : les principales critiques fustigeaient la stratégie de discrédit dirigée à l'encontre de la victime⁶. L'affaire semblait en outre avoir une tonalité particulière du fait de la symbolique incarnée par les protagonistes : une femme de ménage travaillant aux États-Unis

¹ « 2017, l'année qui a libéré la parole des femmes », sur *Courrier international* [en ligne], publié le 29 décembre 2017, [consulté le 2 mai 2018].

² « Les plaintes pour harcèlement et agression sexuelle ont augmenté de 20% à 30% à Paris à l'automne », sur *Libération.fr* [en ligne], [consulté le 2 mai 2018].

³ COLLECTIF, « « Nous défendons une liberté d'importuner, indispensable à la liberté sexuelle » » [en ligne], *Le Monde.fr*, 9 janvier 2018, [consulté le 2 mai 2018].

⁴ « Liberté d'importuner », sur *France 24* [en ligne], publié le 12 janvier 2018, p. 24, [consulté le 2 mai 2018].

⁵ CUISINIER Emilie, « Osez le féminisme », sur *France Soir.fr* [en ligne], [consulté le 2 mai 2018].

⁶ Il ne s'agira pas ici de déterminer le bien-fondé ou non des stratégies et témoignages des parties impliquées, ni de porter un jugement sur le résultat de ces affaires.

et ayant immigré depuis la Guinée, face à un français, potentiel candidat à l'élection présidentielle, directeur d'une organisation internationale de premier plan ; tous deux jugés aux États-Unis. Malgré l'ampleur du scandale et les protestations des militantes féministes face à son traitement médiatique – et peut-être en raison de l'acquiescement de Dominique Strauss-Kahn –, ce cas n'a pas été reçu dans l'espace public comme un symbole de l'oppression des femmes qui aurait appelé à se questionner sur les rapports de genre. Plus tard, en mai 2016, l'accusation d'agression sexuelle à l'encontre du député écologiste Denis Baupin par Sandrine Rousseau – suivie d'autres femmes ayant travaillé en collaboration avec lui – secoue l'actualité politique. À la suite des revendications des victimes, le délai de prescription pour le harcèlement et les agressions sexuelles sera allongé à 6 ans, et une remise en cause semble s'opérer au sein de l'Assemblée Nationale⁷.

Loin de conduire une analyse comparée de l'impact et du traitement médiatique de ces affaires, il semble néanmoins, à la lumière de ces exemples superficiels, que l'espace public et le personnel politique se soient progressivement montrés plus réceptifs aux prises de paroles féministes. Au-delà de cette amélioration de l'accueil, au sein de l'espace public, des questions liées aux rapports de genre, la visibilité des revendications féministes, parfois même au niveau de l'action publique, semble avoir augmenté. Après les grandes polémiques autour du port du voile et de la parité, le retour de thématiques liées aux femmes dans l'espace public apparaît nettement, que ce soit à travers la pénalisation des clients de la prostitution ou encore les multiples accusations d'introduction de la « théorie du genre » à l'école, une première fois à travers les programmes de SVT⁸, et une seconde à l'encontre du projet « ABCD de l'égalité » porté par le ministère de l'Éducation Nationale en 2013 et 2014.

Au-delà de la France, la présence et la visibilité des groupes féministes dans l'espace public semblent également croître aux États-Unis. La marche des femmes du 21 janvier 2017, consécutive à l'investiture de Donald Trump, a montré qu'il existait un mouvement féministe organisé et dynamique prêt à s'opposer au Président des États-Unis. La marche a fait des émules dans le monde entier et s'est répétée un an plus tard⁹, suivie de marches en soutien au mouvement #metoo. La liste des événements concernant les violences faites aux femmes ou les rapports de genre et ayant mobilisé des citoyen.ne.s de manière transnationale serait trop longue

⁷ SIRIEIX Julia, « Scandales sexuels », sur *France Culture* [en ligne], publié le 27 octobre 2017, [consulté le 3 mai 2018].

⁸ « Enseignement de la théorie du genre - Sénat », [consulté le 9 mai 2018].

⁹ « « Marche des femmes » à Paris, Londres et Berlin contre la politique de Trump » [en ligne], *Le Monde.fr*, 21 janvier 2018, [consulté le 3 mai 2018].

à dresser ici, mais renforce cette impression d'une ampleur croissante des mouvements féministes.

Mais plus encore que les mobilisations ou l'appropriation progressive des problématiques de genre par l'espace public, c'est l'omniprésence d'un discours d'*empowerment* à destination des femmes qui est la plus susceptible d'être remarquée par une large proportion de la population. Malgré un certain manque de recul face à ce phénomène, on observe en effet une diffusion intense d'une forme de « féminisme pop » s'exprimant dans l'ensemble des industries médiatiques et du divertissement ou encore de la mode¹⁰, et porté depuis plusieurs années par des célébrités comme Beyoncé, Emma Watson – qui a notamment été ambassadeur de bonne volonté pour le compte de l'ONUFemmes – ou encore Maisie Williams, et de manière encore bien plus prononcée et visible depuis #metoo. La nouvelle popularité de cette étiquette aurait par ailleurs aussi été intégrée dans le champ économique, où la célébration des femmes et de leur diversité est devenue une stratégie marketing à part entière pour certaines marques¹¹. Certaines postures militantes tiennent néanmoins à dissocier les « vraies » mobilisations féministes de ce féminisme pop, qui serait l'illustration parfaite des logiques d'appropriation et de marchandisation caractéristiques d'un capitalisme qui aurait sa part de responsabilité dans la sujétion des femmes¹². Pourtant, la concomitance de cette diffusion du féminisme pop avec un apparent regain des mobilisations féministes peut laisser penser qu'il s'agit d'un seul et même phénomène. Cette dichotomie entre féminisme pop et « véritable » féminisme semble alors quelque peu artificielle, d'autant plus que dans un monde capitaliste, mondialisé et hyper-connecté, il est de toute façon relativement improbable qu'un authentique regain du féminisme ne finisse pas, à un moment ou un autre, par être récupéré par la sphère marchande. D'autres voient d'ailleurs ce féminisme pop comme l'occasion d'inciter un public élargi à s'intéresser aux idées féministes. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit pas ici de déterminer quelle est la légitimité sociale et militante des discours portés par le féminisme pop ; en revanche, le constat premier de sa diffusion reste valable et peut questionner.

Un « regain » du féminisme ?

Par pointillisme, cet échantillon de l'actualité de ces dernières années semble dessiner un contexte favorable au traitement des problématiques liées à l'égalité des sexes dans l'espace

¹⁰ BLANDIN Claire, LÉVÊQUE Sandrine, MASSEI Simon *et al.*, « Présentation », *Temps Médias*, 2017.

¹¹ « Tee-shirts à 550 euros, publicités orientées... Le marketing féministe, une stratégie culottée ? », sur *Franceinfo* [en ligne], publié le 6 mars 2018, [consulté le 4 mai 2018].

¹² ZEISLER Andi, *We were feminists once*, Public Affairs, 2016.

public. Peut-on alors parler d'un regain du féminisme ? Des phénomènes distincts peuvent être à l'œuvre : cette impression de regain féministe pourrait n'être justement que le produit d'une visibilité accrue de ces thématiques, sans pour autant qu'une proportion plus grande de la population n'adhère aux idéaux féministes ; cet accroissement de la visibilité de ces thématiques pourrait aussi être concomitant – ou non – d'une intensification des mobilisations féministes ou d'une augmentation du nombre de militantes adhérant à des organisations féministes. Il faut également garder à l'esprit que l'observateur peut être victime de biais multiples : un biais de représentativité peut l'amener à considérer que ce qu'il observe peut être généralisé, et lui donner un sentiment amplifié par les biais de confirmation et de sélection de l'information. Aussi cette « sociologie spontanée » doit-elle être soumise à un examen sérieux. C'est cette conscience de la faiblesse de nos observations immédiates et non questionnées qui nous amène à rechercher des moyens scientifiques permettant d'explorer cette représentation. Nous allons pour cela commencer par examiner les outils proposés par la littérature scientifique pour étudier le féminisme et ses évolutions. Cette démarche suppose d'identifier quelles définitions de cet objet sont les plus susceptibles de servir d'appui à notre analyse, avant de s'intéresser aux paradigmes et méthodes de travail qui lui sont applicables.

État de l'art

Le féminisme est un objet particulier dont l'étude a pour particularité d'avoir évolué conjointement avec le développement d'un mouvement social et l'institutionnalisation de champs disciplinaires lui étant plus ou moins consacrés. Les travaux portant sur cet objet se caractérisent donc par des débats épistémologiques et méthodologiques liés à l'existence – ou non – de spécificités qui justifieraient – ou non – de l'étudier différemment d'autres objets par ailleurs comparables. L'une de ces particularités est l'association traditionnelle du féminisme – qu'il soit défini en tant qu'idéologie ou mouvement social – à l'identité sociale de femme, ce qui a requis de s'intéresser aux rapports de genre et à l'éventuelle distinction entre mouvements de femmes et mouvements féministes. En outre, la centralité de l'État, que ce soit en tant que relais, produit, ingénieur ou instigateur du social, a nécessairement incité les scientifiques à s'intéresser à ses rapports avec le féminisme.

Etudier le féminisme : de quoi parle-t-on ?

Pour commencer, il est important de garder à l'esprit que la signification du terme « féminisme » est déjà matière à débat : c'est un « contested concept »¹³. Le qualificatif « féministe » illustre bien cette situation : il peut désigner une philosophie, une littérature, une idéologie, un mouvement, un individu, une pratique, mais aussi, comme nous l'avons vu, servir d'argument marketing. Pour Christine Delphy, ce qui caractérise le féminisme est la prise de conscience du fait que « la situation des femmes est un sujet de révolte »¹⁴ et qu'elle doit donc être changée : c'est là le dénominateur commun à toutes les branches de ce mouvement. Être féministe, c'est considérer « que les femmes subissent une oppression spécifique en raison de leur sexe, et c'est proposer des voies individuelles et/ou collectives pour abolir les inégalités »¹⁵. De plus, si l'on se réfère plus spécifiquement aux idées et aux mouvements féministes, force est de constater leur pluralité, qui impose de parler de « féminismes »¹⁶.

Aussi la construction de typologies s'est-elle révélée indispensable, afin de rendre compte de fragmentations qui s'opèrent « non seulement sur le plan théorique, en fonction des diverses conceptions de l'oppression et de la manière d'y mettre fin, mais aussi sur le plan empirique, en fonction de la dispersion temporelle et géographique des groupes qui s'en réclament »¹⁷.

La première typologie, dont Allison Jaggar a formulé la version la plus populaire en 1972, distingue donc des familles idéologiques dont les principales s'articulent autour des féminismes libéral, radical, et marxiste, rejoints par le séparatisme lesbien et le féminisme socialiste¹⁸. Si cette typologie est datée et doit être lue dans le contexte des États-Unis du début des années 1970, les principaux découpages de mouvances qu'elle opère restent valides à condition de tenir compte de ces spécificités historiques et géographiques. Ainsi, faire du féminisme marxiste une des mouvances principales du mouvement peut aujourd'hui sembler désuet ; il faut aussi prendre en compte pour le cas de la France des traditions comme le

¹³ MAZUR Amy G., *Theorizing feminist policy*, Oxford Univ. Press, 2002, p. 2.

¹⁴ DELPHY Christine, « Pour un féminisme matérialiste », in *L'ennemi principal : Tome 1 : économie politique du patriarcat*, Syllepses, 2013.

¹⁵ CHARPENEL Marion et PAVARD Bibia, *Féminisme* [en ligne], Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2013, p. 3, [consulté le 17 mai 2018].

¹⁶ CÎRSTOCEA Ioana et GIRAUD Isabelle, « Pluralisme dans les mouvements féministes contemporains », *Homme Société*, 4, 2015.

¹⁷ BOUCHARD Guy, « Typologie des tendances théoriques du féminisme contemporain », *Philosophiques*, 18, 1991, p. 120-121.

¹⁸ *Ibid.*, p. 122-123.

féminisme matérialiste mais aussi le féminisme républicain. Une typologie des mouvances féministes françaises actuelles sera donc nécessairement différente de celle qu'Alison Jaggar a théorisée en 1972. C'est pourquoi Guy Bouchard a cherché à l'actualiser en distinguant une vingtaine de courants identifiés en fonction de leurs positions face aux critères suivants : révolutionnaire ou réformiste, type d'oppression dénoncée (raciale, sexuelle, de classe ou n'importe quelle combinaison des trois), et le type de société idéale visé (androgyne, gynocratique, gynocratique réelle, gynocratique symbolique, chacune étant déclinée dans des versions anarchistes ou non anarchistes). L'inconvénient d'une telle formulation de cette typologie est évidemment de proposer des définitions *a priori* et surplombantes, sacrifiant à la lisibilité philosophique et théorique l'inventivité et les multiples syncrétismes et appropriations ordinaires dont une idéologie peut faire l'objet. Aussi, nous préférons considérer que ces familles se décomposent et se recomposent en fonction des divers clivages théoriques et politiques qui peuvent traverser le féminisme mais aussi la société dans laquelle évoluent les militantes¹⁹, sans oublier les apports extranationaux qui peuvent être plus ou moins fidèlement transposés²⁰.

La typologie empirique souffre moins de ce manque de contextualité. Elle s'apparente aux catégories du sens commun qui découpe le féminisme en vagues successives correspondant à des campagnes ou acquis particuliers : en France, la première vague serait ainsi celle du droit de vote des femmes et du féminisme libéral, la deuxième celle de l'avortement libre et du féminisme radical, et la troisième celle de la parité, de l'intersectionnalité et des affrontements autour du port du voile et de la prostitution.

Pendant l'essor de la troisième vague, cette typologie a dû essuyer des critiques sévères, au point de disparaître presque intégralement en tant qu'outil analytique dans les écrits scientifiques. Le reproche principal qui était formulé à son encontre considérait qu'une « typologie pensée en termes de vagues réduit, dévalorise et évacue la complexité ainsi que la diversité des idées qui parcourent l'histoire et l'actualité du mouvement féministe »²¹. C'est en effet le cas lorsque le sens commun associe chaque Vague à un courant et à un acquis unique. Le fait que cette apparence d'homogénéité soit moins évidente pour la Troisième vague

¹⁹ DOT-POUILLARD Nicolas, « Les recompositions politiques du mouvement féministe français au regard du hijab. Le voile comme signe et révélateur des impensés d'un espace public déchiré entre identité républicaine et héritage colonial » [en ligne], *SociologieS*, 2007, [consulté le 11 mai 2018].

²⁰ MÖSER Cornelia, *Féminismes en traductions*, Éditions des archives contemporaines, 2013.

²¹ BLAIS MéliSSa, FORTIN-PELLERIN Laurence, LAMPRON Ève-Marie *et al.*, « Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague », *Rech. F233ministes*, 20, 2007, p. 2.

féministe – débutée en 1995 en France²² – démontre d’ailleurs bien à quel point cette vision est construite *a posteriori* et ne constitue pas une réalité. Les tenantes de la Troisième vague auraient par exemple eu tendance à décrire la Deuxième vague comme un ensemble monolithique dominé par un féminisme radical de femmes blanches de classe moyenne²³, ce qui fait dire à certaines que cette typologie empirique est avant tout un moyen de faire l’histoire « au service du temps présent »²⁴. S’il est évident qu’une telle description de la deuxième vague est une simplification peu conforme à la réalité, il est important de souligner que la critique du concept de vague est ici intrinsèquement liée à des affrontements politiques. Ainsi, aux États-Unis, la Troisième vague est parfois vue comme une conséquence de ce qui a été appelé les *sex wars*²⁵, c’est-à-dire un affrontement politique entre féministes *pro-sexe* et *anti-sexe*. Les critiques du concept de vague en déduisent alors que proclamer la Troisième vague féministe serait une manière, pour certaines militantes, d’entériner le schisme entre féministes *pro-sexe* et *anti-sexe* en associant les premières à la jeunesse et au renouveau afin de discréditer le féminisme radical. D’autres pourraient cependant retourner le reproche et relever qu’il est justement formulé par des féministes qui se disent radicales et se rattachent à la seconde vague, dénomination dont elles ne questionnent pas la légitimité car elle se démarquerait facilement de la première vague. Nier la légitimité d’une troisième vague serait alors un autre moyen de faire l’histoire « au service du temps présent », ce qui montre le caractère agonistique de toute tentative de construire une histoire, une définition ou une classification à propos d’un mouvement pluriel. En fin de compte, il apparaît que des désaccords politiques à l’encontre de mouvances particulières du féminisme américain des années 1990 et 2000 se soient traduits par le rejet d’une typologie qui aurait pu faciliter l’étude du féminisme de manière empirique et contextualisée. Rejeter l’outil d’analyse est une manière de refuser de rendre visible un schisme pourtant réel et confirmé par la teneur même de ces critiques. Il s’agit donc d’une démarche qui aboutit à dénier toute utilité heuristique à un concept sous prétexte que l’une de ses utilisations particulières fait l’objet d’un conflit politique. Cette insertion de considérations politiques dans l’évaluation de l’utilité heuristique d’un concept est, selon nous, la conséquence des positions épistémologiques des autrices de ces critiques. Aussi, il nous semble nécessaire de brièvement mentionner la question des rapports à la science au sein des travaux sur (et autour) des

²² BLANDIN Claire, « Présentation », *Réseaux*, 2017.

²³ LAMOUREUX Diane, « Y a-t-il une troisième vague féministe ? », *Cah. Genre*, HS n° 1, 2011.

²⁴ BLAIS Mélissa, FORTIN-PELLERIN Laurence, LAMPRON Ève-Marie *et al.*, *op. cit.*

²⁵ SNYDER R. Claire, « What Is Third-Wave Feminism? », *Signs*, 34, 2008.

féminismes avant de pouvoir aborder concrètement les outils utilisés aujourd’hui dans cette littérature.

Entre militantisme et production scientifique : les ambiguïtés des travaux sur le féminisme

En France, les féminismes sont à la fois l’objet et à l’origine d’une littérature foisonnante, souvent au carrefour entre productions militantes et scientifiques. Comprendre la diversité de cette littérature et les débats qui la traversent implique donc de faire un détour par l’histoire des rapports entre les mouvements féministes et l’institution universitaire. En effet, l’essor de la deuxième vague féministe était lié à l’ensemble des mouvements de contestation de l’époque et a coïncidé avec l’entrée à l’université de la génération issue du *baby-boom* de l’après-guerre. Ce fait social a provoqué des débats qui ont pu transformer des disciplines mais aussi en créer de nouvelles, en attirant notamment l’attention sur l’omission chronique dont certains sujets faisaient l’objet. Les questions liées à ce qu’on désigne aujourd’hui sous le nom de rapports de genre, mais aussi l’histoire des femmes, ont bénéficié d’un nouvel intérêt intellectuel qui a pu se traduire institutionnellement – bien des années plus tard – par la création de postes de chercheuses spécialisées²⁶. Christine Bard rappelle également que l’émergence de la troisième vague féministe à partir de 1995 s’est accompagnée d’un regain de la visibilité de ces thématiques au sein des sciences humaines, que l’on désignera de plus en plus souvent sous le nom d’études de genre ou d’études sur le genre – faisant écho à la popularité grandissante de ce concept importé des États-Unis dans les milieux académiques²⁷. Aujourd’hui, si les études de genre se sont institutionnalisées, et sont parfois même invoquées dans le débat public – et cette nouvelle légitimité n’est selon nous pas sans lien avec notre thèse –, les circonstances particulières de l’émergence de ce champ disciplinaire continuent d’influencer le rapport de certains de ses chercheurs au savoir et donc le contenu de la littérature.

En effet, si à l’origine des études féministes les chercheuses et militantes ont pu dénoncer comment l’androcentrisme biaisait certaines productions scientifiques particulières en altérant la méthodologie et le point de départ des chercheurs, certaines productions intellectuelles des militantes de la deuxième vague féministe ont généralisé la critique en l’étendant à l’ensemble de la science et de sa supposée neutralité, qui n’auraient été que le reflet

²⁶ BARD Christine, « Jalons pour une histoire des études féministes en France (1970-2002) », *Nouv. Quest. Féministes*, 22, 2003.

²⁷ *Ibid.*

de l'androcentrisme caractéristique de la société patriarcale²⁸. On retrouve ainsi chez Christine Delphy un rejet des exigences académiques d'objectivité, de neutralité axiologique et de « dépassionalisation des problèmes »²⁹, perçues comme un « piège du Diable, c'est-à-dire de l'idéologie dominante qui a créé un mythe de la Science »³⁰. Cela révèle à quel point la position des universitaires féministes a longtemps été délicate, tiraillée entre « la participation aux sciences et la critique radicale de l'entreprise scientifique »³¹. En outre, pour Christine Delphy, « la lutte féministe consiste autant à découvrir les oppressions inconnues, à voir l'oppression là où on ne la voyait pas, qu'à lutter contre les oppressions connues »³². Le chercheur travaillant sur le féminisme doit donc garder à l'esprit que la distinction n'a pas toujours été évidente entre travaux féministes, travaux sur les femmes, travaux sur les rapports de genre et travaux sur le féminisme. Ce qui distingue approches féministes et non féministes autour de ces objets est un rapport épistémologique aux valeurs. Si aujourd'hui la tendance dominante consiste à désenclaver ces études en intégrant des méthodes scientifiques *mainstream* tout en cherchant à répondre à des problèmes soulevés par les mouvements féministes³³ – on parle d'empirisme féministe –, certains pans de la recherche y sont encore quelque peu réticents. Pour ces autrices, « il y a des coûts à ignorer les questions épistémologiques et normatives qui émergent de la recherche féministe »³⁴. Il ne s'agira pas ici de proposer une solution à ces clivages épistémologiques qui peuvent opposer empirisme féministe, post-modernisme féministe et épistémologies du *standpoint* ; cependant, il nous a semblé pertinent de les mentionner en raison de l'influence qu'ils peuvent avoir sur les méthodes et résultats des travaux portant sur les objets liés au féminisme.

Mouvements de femmes ou mouvements féministes ?

Une autre difficulté de l'étude des féminismes réside dans la construction de définitions distinctes et opératoires des mouvements féministes, des mouvements de femmes³⁵, mais aussi du féminisme de manière plus large. Pour Amy Mazur, les mouvements de femmes sont des

²⁸ PUIG DE LA BELLACASA María, *Politiques féministes et construction des savoirs*, L'Harmattan, 2012.

²⁹ Christine Delphy, « Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles », *Nouvelles Questions Féministes*, n° 2 (octobre 1981), p.73.

³⁰ *Idem*.

³¹ PUIG DE LA BELLACASA María, *op. cit.*, p. 21.

³² DELPHY Christine, *L'ennemi principal : Tome 1 : économie politique du patriarcat* [en ligne], Syllepse, 2013, p. 52, [consulté le 7 novembre 2017].

³³ SAWER Marian, « Feminist Political Science and Feminist Politics », *Aust. Fem. Stud.*, 29, 2014 [notre traduction].

³⁴ BASU Amrita, « Commentary on “Comparative strength of women's movements over time », *Polit. Groups Identities*, 4, 2016.

³⁵ MAZUR Amy G., MCBRIDE Dorothy E. et HOARD Season, « Comparative strength of women's movements over time », *Polit. Groups Identities*, 4, 2016.

groupes de femmes qui « agissent collectivement pour présenter des revendications publiques fondées sur leurs identités de genre en tant que femmes »³⁶. Néanmoins, cette définition occulte les tensions très fortes qui peuvent exister entre mouvements de femmes féministes et mouvements de femmes non féministes. Quand bien même certains mouvements de femmes non féministes puissent servir de passerelles vers des mouvements féministes³⁷, l'existence de mouvements de femmes explicitement antiféministes impose d'établir cette distinction.

Les mouvements féministes se distingueraient donc simplement des mouvements de femmes non féministes – et *a fortiori* des antiféministes – par leur adhésion à la vision du monde féministe que nous avons définie plus haut, et par sa promotion dans une multiplicité de sphères sociales. En outre, il est important de préciser que les mouvements féministes se sont historiquement distingués par leurs innovations organisationnelles, ce qui a imposé de repenser certains des concepts traditionnels de la sociologie des mouvements sociaux³⁸. Nous pouvons ainsi relever la notion de « communauté de mouvement social », qui désigne « des réseaux informels d'individus politisés aux frontières fluides, avec des structures décisionnelles flexibles et une division du travail souple »³⁹. Cela permet de souligner que « la communauté de mouvement social féministe ne se réduit pas à un ensemble d'organisations orientées vers des changements légaux »⁴⁰, ce qui explique pourquoi il a pu être difficile de l'étudier par le prisme du paradigme de la mobilisation des ressources, véhicule d'un « biais organisationnel ». Il faudra garder à l'esprit que, lorsque nous évoquerons les mouvements féministes, nous ferons en fait référence à cette communauté de mouvement social.

Dans cette même optique, qui vise à souligner les spécificités organisationnelles du féminisme, l'« espace de la cause des femmes » désigne « *la configuration des sites de mobilisation pour la cause des femmes dans une pluralité de sphères sociales* »⁴¹, ce qui met en lumière l'hétérogénéité de la catégorie sociale des femmes et la diversité des mobilisations et visions du monde qui peuvent exister en son nom. La notion « emprunte au concept de champ l'idée d'un univers de pratiques et de croyances orientées autour d'un enjeu commun, la cause

³⁶ *Ibid.*, p. 653 [notre traduction].

³⁷ CHARPENEL Marion et PAVARD Bibia, *Féminisme* [en ligne], Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2013, [consulté le 17 mai 2018].

³⁸ BERENI Laure et REVILLARD Anne, « Un mouvement social paradigmatique ? », *Sociétés Contemp.*, 2012.

³⁹ Steven Buechler, *Women's movements in the United States: woman suffrage, equal rights, and beyond*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1990, Cité par: *Ibid.*, p. 27.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ BERENI Laure, « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes », in *Les féministes de la 2ème Vague*, [s. n.], 2012, p. 28.

des femmes »⁴². L'espace de la cause des femmes englobe et déborde les mouvements de femmes, car il permet notamment de mettre en exergue le processus d'institutionnalisation de la cause des femmes et des organisations et actrices qui la promeuvent. La multiplicité des sphères sociales au sein desquelles la cause des femmes peut être mobilisée est également soulignée. Aussi, ce concept a notamment été utilisé pour comprendre les mobilisations pour la parité, relativement transversales et bénéficiant d'appuis au sein des institutions sans pour autant devenir des mouvements de masse.

Mouvements féministes et politiques publiques

Malgré la diversité des sites de mobilisation et des sphères sociales dans lesquelles peuvent se manifester les mobilisations féministes, la littérature n'a pas pour autant négligé la question des relations du mouvement avec l'État, qui peut être traitée de diverses manières. En effet, le mouvement féministe se caractérise notamment par une institutionnalisation qui se retrouve dans la plupart des pays occidentaux, mais également dans certaines régions d'Asie⁴³ et d'Amérique du Sud. Cette institutionnalisation ne se fait pour autant pas nécessairement au détriment du mouvement, contrairement à une intuition répandue⁴⁴. Anne Revillard s'intéresse par exemple au féminisme d'État, en lien avec les travaux anglo-saxons évoquant les *velvet triangles* ou les *femocrats*⁴⁵. Ces études questionnent la nature de la frontière entre État et société civile, en insistant par exemple sur le recrutement militant au sein des administrations dédiées aux droits des femmes. D'autres mettent également en exergue la complexité de la structure des opportunités politiques qui détermine le succès ou l'insuccès, en termes de politiques publiques, des revendications féministes. Cette dernière question est au cœur du champ des *Feminist Comparative Policy* promu par le Research Network on Gender and the State (RNGS).

Les travaux d'Amy Mazur proposent une définition permettant de qualifier une politique publique de féministe, et qui requiert la présence de trois des cinq buts explicites suivants : (1) l'amélioration des droits, du statut ou de la condition des femmes pour les aligner sur ceux des hommes, (2) la réduction ou l'élimination de hiérarchies fondées sur le genre ou du patriarcat, (3) une approche cherchant à remettre en cause les distinctions et hiérarchies entre espace public et sphère privée, (4) un ciblage spécifiquement genré, (5) ou des idées qui peuvent être

⁴² *Ibid.*, p. 31.

⁴³ SUH Doowon, « INSTITUTIONALIZING SOCIAL MOVEMENTS », *Sociol. Q.*, 52, 2011.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ REVILLARD Anne, *La cause des femmes dans l'État*, Sociologie, Ecole Normale Supérieure de Cachan, 2007.

rapidement associées à des revendications féministes au sein du contexte national⁴⁶. Les critères de démarcation entre politiques publiques féministes et non féministes sont donc relatifs aux objectifs poursuivis, censés être compatibles avec des postulats minimaux partagés par la plupart des mouvements féministes occidentaux à propos de la condition des femmes et des manières de l'améliorer. Amy Mazur considère donc les idées et revendications suivantes comme étant au cœur des féminismes occidentaux : (1) « une compréhension des femmes en tant que groupe socialement, économiquement et culturellement divers »⁴⁷ ; (2) « l'avancement des droits, du statut ou de la condition des femmes en tant que groupe dans les sphères publique et privée »⁴⁸ ; (3) « la réduction ou l'élimination des hiérarchies fondées sur le genre ou du patriarcat, dans la mesure où ils sous-tendent des inégalités fondamentales entre les femmes et les hommes dans les sphères privées et publiques »⁴⁹. Dans ces travaux, les mouvements féministes sont les organisations de mouvement social qui souscrivent à cette compréhension de la cause des femmes, sans nier leurs divergences au-delà de ces propositions.

Toujours dans le souci de comprendre l'influence des mouvements de femmes sur les politiques publiques, les travaux du RNGS ont récemment proposé d'analyser l'évolution de leurs mobilisations à travers le concept de force⁵⁰. La force des mouvements de femmes permettrait d'évaluer leur capacité à accumuler des ressources sociales et politiques en vue d'atteindre leurs objectifs. Il serait possible de la mesurer à travers les indicateurs suivants : « la description du mouvement comme étant fort dans des corpus narratifs ; le nombre et les adhérents aux organisations de femmes et le degré de soutiens à ces groupes ; des manifestations massives et une présence médiatique »⁵¹. L'une des objections à ces travaux vise l'opérationnalisation de ces indicateurs : les auteurs découpent des périodes de manière opaque et élaborent des scores d'institutionnalisation et de mobilisation, eux-mêmes construits sur la base de données fragiles, lacunaires et difficiles à obtenir⁵². En outre, leur analyse se focalise presque exclusivement sur les rapports de ces mouvements avec l'État et ne distingue pas mouvements de femmes et mouvements féministes⁵³.

⁴⁶ MAZUR Amy G., *Theorizing feminist policy*, Oxford Univ. Press, 2002, p. 30.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 2 [notre traduction].

⁴⁸ *Ibid* [notre traduction].

⁴⁹ *Ibid* [notre traduction].

⁵⁰ MAZUR Amy G., MCBRIDE Dorothy E. et HOARD Season, « Comparative strength of women's movements over time », *Polit. Groups Identities*, 4, 2016.

⁵¹ *Ibid.*, p. 656.

⁵² TOWNSEND-BELL Erica, « Women in their complexity », *Polit. Groups Identities*, 4, 2016.

⁵³ COSTAIN Anne, « Comments in response to "Comparative strength of women's movements over time" », *Polit. Groups Identities*, 4, 2016 BASU Amrita, « Commentary on "Comparative strength of women's movements over time" », *Polit. Groups Identities*, 4, 2016.

En revanche, l'intérêt du concept de *force* d'un mouvement social tel que défini par Amy Mazur est d'attirer l'attention sur l'existence d'indicateurs empiriquement mesurables. Cela participe de la tendance actuelle qui consiste à désenclaver les études sur les mouvements de femmes du reste de la sociologie des mouvements sociaux, sans pour autant nier l'existence des particularités du féminisme. Aussi, bien que nous n'utiliserons pas ce concept adapté spécifiquement à la mesure de l'influence des mouvements de femmes sur les politiques publiques, il prouve qu'il est possible d'étudier empiriquement les mouvements de femmes et l'évolution de leurs rapports avec différents champs de la société – en l'occurrence l'État ou les médias.

Au-delà des questions du féminisme d'État et des politiques publiques féministes, les relations entre le mouvement féministe et l'appareil étatique peuvent également être étudiées à travers le paradigme de la structure des opportunités politiques. Ces travaux s'intéressent tout autant à l'institutionnalisation qu'à la mobilisation, négligée par les travaux précédemment exposés. Il s'agit alors de comprendre comment un certain nombre de variables contextuelles, notamment liées aux institutions étatiques, influencent la capacité des mouvements sociaux à se mobiliser mais aussi à s'institutionnaliser. En effet, pour Anne Costain, le paradigme de la mobilisation des ressources ne peut pas expliquer l'émergence de la deuxième vague féministe aux États-Unis, notamment parce que les ressources des mouvements féministes étaient faibles et n'avaient pas particulièrement augmenté à ce moment-là. Aussi, « le succès du mouvement semble plutôt dépendre de la hausse de conscience de ses sympathisants et de la structure des opportunités politiques à laquelle il a été confronté dans les années 1960 et 1970, que dans l'accessibilité de nouvelles ressources ou de compétences pour exploiter la situation politique »⁵⁴. Elle observe que le nombre de propositions de lois au sujet de la condition des femmes augmente dès le début des années 1960, c'est-à-dire avant que les mobilisations ne prennent une ampleur massive. Un ensemble d'organes publics tels que la *Presidential commission on the status of Women* ont permis, en amont, de faciliter les mobilisations féministes en organisant des rencontres avec des femmes et en publiant des conclusions au sujet des obstacles qui empêchaient, selon elles, leur bonne intégration sociale. La *Equal Employment opportunity commission* a de son côté soutenu, entre autres, la création de la *National Organization of Women*. Outre l'activité de ces instances administratives, l'instabilité des alliances politiques durant les années 1970 aurait également été favorable au mouvement, en incitant les partis à entrer en compétition pour gagner le vote des femmes – et aboutissant au

⁵⁴ COSTAIN Anne N., *Inviting women's rebellion*, Johns Hopkins University Press, 1992, p. 25 [notre traduction].

retournement du *gender voting gap* en faveur des démocrates à partir de 1980. Anne Costain prend également en compte l'importance de la couverture médiatique des mobilisations féministes. Ainsi, « le pic du mouvement des femmes coïncide avec le pic d'intérêt médiatique pour l'amendement ERA et un effort concentré sur l'égalité en droit comme solution aux problèmes des femmes »⁵⁵. Cette rhétorique de l'égalité était mieux reçue par l'opinion publique, les médias et le personnel politique que celle, plus différentielle, insistant sur les besoins spéciaux des femmes et réclamant des interventions spécifiques de l'État. « Cette nouvelle prédominance du cadre de l'égalité sur celui des besoins spéciaux était moins un choix du mouvement des femmes que des branches législatives et exécutives de l'État »⁵⁶. Enfin, Anne Costain souligne l'importance de l'opinion publique, qui « était légèrement plus importante que le Congrès et le mouvement des femmes ; ces derniers étant en concurrence pour convertir l'opinion publique à leur vision de la cause des femmes »⁵⁷. Elle considère donc que les mobilisations féministes et leurs résultats sont le produit d'un jeu entre trois parties constituées par l'État, les mouvements de femmes et l'opinion publique, cette dernière étant prépondérante. D'autres auteurs utilisant ce paradigme parviennent à une conclusion proche en soulignant le primat de la structure des opportunités politiques sur les mobilisations féministes pour ce qui est de l'action publique, en soutenant cependant, contrairement à Anne Costain, que les ressources ont également une influence⁵⁸.

Etudier l'évolution des mobilisations féministes à travers le concept de vague

Etudier l'évolution des mobilisations féministes implique ainsi de s'intéresser à un nombre important de variables et ne peut se borner à déterminer dans quelle mesure les mouvements féministes sont susceptibles ou non de faire transformer leurs revendications en politiques publiques par l'État. Il ne faut pas oublier qu'une part – de plus en plus – conséquente des mobilisations féministes ne vise pas l'État mais l'opinion publique⁵⁹. S'il est vrai que l'opinion publique peut elle-même être considérée comme un moyen de faire pression sur les autorités, les mouvements féministes cherchent aussi – entre autres – à transformer les attitudes,

⁵⁵ *Ibid.*, p. 99 [notre traduction].

⁵⁶ *Ibid* [notre traduction].

⁵⁷ *Ibid.*, p. 133.

⁵⁸ SOULE Sarah, MCADAM Doug, MCCARTHY John *et al.*, « Protest events : cause or consequence of state action ? The U.S. Women's Movement and federal congressional activities, 1956-1979. », *Mobilization Int. J.*, 4, 1999.

⁵⁹ COSTAIN Anne, « Comments in response to “Comparative strength of women's movements over time », *Polit. Groups Identities*, 4, 2016.

la culture et les pratiques qu'ils jugent coupables d'entretenir le sexisme ou d'être des manifestations du patriarcat.

D'un point de vue quantitatif, l'évolution des mouvements féministes peut se manifester à travers la variation du nombre d'évènements organisés par des féministes, ainsi que par celle du nombre de militantes (ou adhérentes) et d'associations. Au niveau de l'État, il peut être intéressant d'examiner à la manière d'Anne Costain l'évolution de la production parlementaire, réglementaire ou plus largement juridique concernant les femmes. Les discours du personnel politique ainsi que la couverture et les cadres médiatiques sont aussi à prendre en compte. La plus ou moins forte adhésion de la population aux revendications féministes ne doit pas non plus être négligée au sens où elle participe d'un contexte pouvant faciliter le recrutement militant ainsi que la réception des discours du mouvement ; ces attitudes peuvent également indiquer, si elles ont changé, que les mobilisations ont pu convaincre l'opinion. Les évolutions des mouvements féministes peuvent également être qualitatives, et se manifester par une transformation des idées ou des pratiques militantes. Enfin, la sociologie des militantes peut varier au fil du temps en fonction de la popularité du mouvement et de ses modes de recrutement. Il apparaît donc qu'étudier l'évolution des mobilisations féministes fait avant tout référence à un ensemble de facteurs contextuels qui ne peuvent être mobilisés efficacement sans utiliser les concepts adaptés.

Premières pistes pour une utilisation heuristique du concept de vague

Il ressort de notre bref examen des travaux sur les mouvements féministes qu'aucun concept utilisé aujourd'hui ne permet d'explorer l'évolution temporelle d'un tel éventail de variables tout en qualifiant le phénomène dont nous faisons l'hypothèse de l'existence, à savoir une forme de « regain » du féminisme. En effet, le concept de « force » porté par Amy Mazur semble être ce qui se rapprocherait le plus d'un outil permettant de tester empiriquement l'hypothèse selon laquelle il existerait un « regain » féministe. Nous avons cependant déjà relevé les obstacles à son utilisation pour notre étude. La structure des opportunités est en revanche un outil dont il sera difficile de se passer étant donné l'importance du contexte politique. Cela implique néanmoins de définir clairement quelles variables seront intégrées dans cette structure des opportunités politiques. En effet, si son caractère protéiforme est possiblement l'une des raisons de son succès – en augmentant l'adaptabilité du concept à des contextes divers –, il constitue aussi une faiblesse théorique, à cause du foisonnement des

variables propres à chaque étude qu'il génère⁶⁰. Aussi, s'il peut servir à une étude élaborée de l'évolution des mobilisations et de l'influence des mouvements féministes, il faut garder à l'esprit qu'il ne reste qu'un outil permettant éventuellement d'explorer certains des déterminants du phénomène étudié, sans pour autant le recouvrir intégralement ni le qualifier.

C'est pourquoi nous proposons de réhabiliter le concept de vague. La caractéristique principale de la typologie empirique qui distingue des vagues de féminisme est précisément d'effectuer un découpage temporel et d'évoquer métaphoriquement des « creux » et des « pics » intuitivement liés à des facteurs générationnels. De plus, l'utilisation de la structure des opportunités politiques par Anne Costain a explicitement étudié les mobilisations de la Deuxième vague aux États-Unis, consacrant de fait l'utilité du concept, ne serait-ce qu'en tant que borne temporelle permettant de délimiter des pics d'activité.

L'essentiel des travaux francophones sur le concept de vague est pourtant relativement critique à son égard et provient essentiellement du Québec ; les études françaises sur le sujet sont plutôt rares – mais de qualité. Nous avons évoqué plus tôt quelques-unes de ces critiques, qui reprochaient majoritairement son caractère homogénéisant et simplificateur à la métaphore. En outre, l'usage particulier du terme dans le cadre de l'émergence de la troisième vague féministe aurait conduit à produire des représentations caricaturales de la deuxième vague et du féminisme radical⁶¹ dans le sillage des *sex wars*. Le premier ouvrage francophone consacré à la troisième vague féministe contenait déjà en substance certaines de ces critiques à l'encontre du concept⁶². Il était reproché à cette typologie de se contenter de poser des bornes chronologiques arbitraires aux qualités heuristiques limitées⁶³, et de présupposer une conjonction entre courants féministes et dates de naissance des militantes⁶⁴. La troisième vague semble donc cristalliser les critiques faites au concept de vague, notamment de la part d'autrices féministes radicales⁶⁵ ou ayant participé aux mobilisations de la deuxième vague. Aussi, si les affrontements politiques entre mouvances féministes semblent déterminer les prises de position à l'égard de

⁶⁰ MATHIEU Lilian, « Contexte politique et opportunités », in *Penser les mouvements sociaux*, [s. n.], 2010.

⁶¹ BLAIS Mélissa, FORTIN-PELLERIN Laurence, LAMPRON Ève-Marie *et al.*, « Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague », *Rech. Féministes*, 20, 2007.

⁶² MENSAH Maria N., *Dialogues sur la troisième vague féministe*, Montréal, Editions du Remue-ménage, 2005.

⁶³ DUMONT Micheline, « Réfléchir sur le féminisme du troisième millénaire », in *Dialogues sur la troisième vague féministe*, [s. n.], 2005.

⁶⁴ TOUPIN Louise, « Voir les nouvelles figures du féminisme et entendre leurs voix », in *Dialogues sur la troisième vague féministe*, [s. n.], 2005.

⁶⁵ BLAIS Mélissa, FORTIN-PELLERIN Laurence, LAMPRON Ève-Marie *et al.*, « Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague », *Rech. Féministes*, 20, 2007.

ce concept, force est de reconnaître qu'elles soulignent l'essentiel des problématiques soulevées par l'utilisation courante et non réflexive du terme.

En France, le terme de vague est généralement utilisé pour désigner les périodes consacrées de l'histoire féministe, à savoir la première, la deuxième, et la troisième vague. Il n'est pas perçu comme un outil heuristique mais plutôt comme une borne chronologique. En l'absence d'une définition claire, ce terme entraîne cependant une confusion. Ainsi, il peut parfois être difficile dans certains textes de déterminer si une vague fait référence à une génération de militantes, une idéologie ou un courant particulier du féminisme, une époque, un ensemble de collectifs et d'institutions, les mobilisations d'une période donnée, etc. Une définition claire du concept permettrait alors d'identifier ce qu'il désigne, et de construire un objet heuristique pour notre étude. Dans ce but, et sans perdre de vue notre objectif de départ, nous allons nous concentrer sur les travaux concernant la troisième vague ; c'est en effet celle que la plupart des observateurs considèrent comme la vague actuellement en cours du féminisme, mais aussi, comme nous l'avons vu, celle qui a révélé les ambiguïtés du concept.

Interroger le concept de vague : qu'est-ce que la Troisième vague féministe ?

Aux États-Unis, Rebecca Walker est généralement créditée d'avoir proclamé la Troisième vague féministe dans un texte de 1992⁶⁶. Les études sur la Troisième vague y soulignent aussi l'inadéquation d'une définition du terme qui se contenterait d'opposer des générations et de réduire les évolutions du féminisme à des conflits entre mères et filles⁶⁷. En outre, les jeunes femmes ont été à l'époque régulièrement accusées par des militantes plus âgées de dépolitiser le féminisme⁶⁸. C'est d'ailleurs à ce moment que le paradoxe de l'identité féministe a fait son apparition⁶⁹. Certains médias mais aussi chercheurs parlent alors de postféminisme pour désigner l'attitude consistant à profiter des acquis du féminisme sans pour autant s'engager pour le féminisme. Cependant, la critique semble plutôt dirigée contre « celles qui ont atteint leur majorité dans les années 1980 », quand « les femmes devenues adultes dans les années 1990 [c'est-à-dire la génération correspondant à l'émergence de la troisième vague

⁶⁶ SNYDER R. Claire, « What Is Third-Wave Feminism? », *Signs*, 34, 2008.

⁶⁷ GILLIS Stacy, HOWIE Gillian et MUNFORD Rebecca, *Third wave feminism : A critical exploration*, Palgrave Macmillan, 2007.

⁶⁸ ARONSON Pamela, « Féministes ou postféministes ? Les jeunes femmes, le féminisme, et les rapports de genre », *Politix*, 1, 2015.

⁶⁹ Le paradoxe de l'identité féministe désigne la coexistence d'attitudes favorables à l'égalité des sexes et aux revendications féministes chez des individus (notamment des jeunes femmes) qui ne se considèrent pas féministes. Dans certains cas, ces sujets se considèrent « féministe, mais... », ou « pas féministe, mais... ».

féministe] apportent plus massivement leur soutien à des causes féministes »⁷⁰. Cette accusation serait aussi due à une incompréhension de la multiplicité des rapports individuels au féminisme et des réappropriations ordinaires de la maxime « the personal is political »⁷¹. Le manque de dialogue entre générations est ainsi pointé du doigt par les chercheuses⁷², et les *sex wars* semblent être la clé de ce clivage qui pourrait n'être qu'accessoirement générationnel et prioritairement idéologique⁷³ : quand les féministes de la troisième vague cherchent individuellement à se comporter en tant que féministes dans leur vie privée, les militantes de la deuxième vague considèrent que seule l'action collective permet de corriger les injustices privées⁷⁴. Cette interaction entre critères générationnels et idéologiques est d'ailleurs généralement privilégiée par les travaux états-uniens pour définir la troisième vague féministe. Ainsi, « les perspectives féministes de la troisième vague sont déterminées par les conditions matérielles créées par la mondialisation économique et la technoculture, et par des mouvements de pensée comme le postmodernisme et le postcolonialisme »⁷⁵. L'accent est mis sur la socialisation distincte des générations et les divergences en termes de visions du monde que cela peut amener au sein du mouvement féministe. Les déterminants économiques, démographiques et techniques deviennent alors des variables explicatives susceptibles d'être mobilisées pour comprendre l'adhésion plus forte à certains types d'idéologies au sein d'une génération relativement aux précédentes.

Dans le cas de la France, il existe un consensus pour dater le commencement de la troisième vague féministe en 1995, en se fondant sur la quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes à Pékin et les mobilisations sociales de la même année, fortement investies par les féministes⁷⁶. Le terme apparaît cependant dans les années 2000. L'un des obstacles fréquemment invoqués pour expliquer cette proclamation tardive et *a posteriori* de la troisième vague féministe française est le poids des féministes historiques de la seconde Vague encore actives dans le contexte d'un féminisme français relativement institutionnalisé⁷⁷. Cela renvoie au facteur générationnel traditionnellement associé à la métaphore des vagues. Pour certains,

⁷⁰ ARONSON Pamela, *op. cit.*, p. 139.

⁷¹ SCHUSTER Julia, « Why the personal remained political », *Soc. Mov. Stud.*, 2017.

⁷² *Ibid.*

⁷³ SNYDER R. Claire, « What Is Third-Wave Feminism? », *Signs*, 34, 2008.

⁷⁴ SCHUSTER Julia, *op. cit.*

⁷⁵ HEYWOOD Leslie et DRAKE Jennifer, « "It's all about the benjamins" economic determinants of Third Wave Feminism in the United States », in *Third Wave Feminism - A Critical Exploration*, Palgrave Macmillan, 2007, p. 114.

⁷⁶ BLANDIN Claire, « Présentation », *Réseaux*, 2017.

⁷⁷ BERGÈS Karine, « Introduction : Remous autour des vagues féministes », in *Féminismes du XXIe siècle: une troisième vague ?*, [s. n.], 2017.

« des générations socialisées à la lutte féministe dans des contextes et par des outils différents bouleversent le rapport de sororité au fondement de ce mouvement social historique »⁷⁸. La question générationnelle est donc principalement perçue sous l'angle de la transmission et de la réappropriation de l'héritage féministe. L'histoire du mouvement, sa continuité et les rapports de filiation symbolique entre militantes paraissent primer sur d'autres considérations sociologiques que le facteur générationnel a pu soulever aux États-Unis. En outre, la croissance du mouvement semble être un élément constitutif de la définition d'une vague dans la littérature française sur la question, ce qui l'apparente à un cycle de mobilisation ; c'est d'ailleurs la définition adoptée par Christine Bard⁷⁹, qui demeure l'une des seules autrices à proposer une définition explicite du concept. Selon elle, « une vague peut être définie par trois éléments : ses orientations, son répertoire d'action et son contexte, au sens d'espace-temps »⁸⁰. Une vague serait donc un cycle de mobilisation féministe qu'il serait possible d'identifier par des orientations, un répertoire d'action et un contexte spatio-temporel qui lui sont propres.

Vers une définition opératoire du concept de vague

Néanmoins, si ces éléments permettent d'identifier formellement une vague et de la distinguer d'une autre, ils ne sont pas des critères empiriques permettant de déterminer si, à un instant T, le mouvement féministe est dans un « creux » de vague ou en plein développement d'une nouvelle vague. La notion de « creux » d'une vague est bien entendu toute relative : tous les auteurs s'accordent sur le fait que les militantes et associations continuent pour la plupart d'être actives⁸¹. C'est néanmoins cette idée de fluctuations de l'intensité et de l'impact des mobilisations qui définit une vague, ceci étant lié au fait qu'il s'agisse en dernière analyse d'un cycle de mobilisation. En effet, l'un des éléments caractéristiques d'un cycle de mobilisation est l'accroissement des mobilisations de la part des mouvements sociaux⁸². Autrement dit, une vague féministe est avant tout une période d'intensification des mobilisations féministes. Pour autant, et c'est là l'essentiel, cette intensification des mobilisations féministes doit rencontrer un contexte favorable pour avoir des effets et pouvoir être qualifiée de vague. En effet, un accroissement des mobilisations pourrait ne recevoir aucune réponse de la part des autorités

⁷⁸ BESSIN Marc et DORLIN Elsa, « Les renouvellements générationnels du féminisme », *Homme Société*, 2005, p. 12.

⁷⁹ BARD Christine, « Faire des vagues : périodiser l'histoire des féminismes », in *Féminismes du XXIe siècle: une troisième vague ?*, [s. n.], 2017.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 33.

⁸¹ BARD Christine, *op. cit.*

⁸² KOOPMANS Ruud, « Protest in Time and Space », in *The Blackwell Companion to Social Movements*, Blackwell Publishing Ltd, 2007, [consulté le 15 mai 2018].

publiques autre que la répression ou l'indifférence, ne bénéficier d'aucune visibilité médiatique, et n'attirer aucune sympathie dans l'opinion publique. Or, si toutes les vagues féministes ont eu à affronter des adversaires acharnés, aucune n'a rencontré l'indifférence ; de surcroît, toutes ont fini par représenter dans l'inconscient collectif des acquis symboliques – généralement en France le droit de vote, la légalisation de l'IVG, et la parité politique. Aussi, et compte tenu de l'importance de l'opinion publique et de la couverture médiatique des mobilisations féministes pour leur succès, nous considérons que le premier critère permettant de déceler l'émergence d'une vague féministe devrait être une hausse de l'intérêt public pour les dites mobilisations, ainsi que pour les thèmes et revendications portés par le mouvement, sur une période donnée. Cette hausse de l'intérêt pour le féminisme dans l'espace public préfigure un traitement médiatique et politique plus favorable des questions portées par le mouvement. Nous verrons en effet plus tard que ce critère permet notamment d'explorer certaines transformations de la structure des opportunités politiques – mais aussi discursives⁸³ – et des cadres médiatiques.

Parmi les critères que relève Christine Bard pour identifier une vague féministe se trouvent également « ses orientations et son répertoire d'action »⁸⁴. Ceux-ci sont relatifs au mouvement en lui-même et se justifient par le fait que chaque vague féministe évolue dans un contexte politique, social mais aussi technique distinct. Ils traduisent l'adaptation du mouvement à ce contexte. Par exemple, si l'apparition de nouvelles technologies de l'information et de la communication telles que les réseaux sociaux permet d'exploiter de nouveaux répertoires d'action, elle ouvre également un nouveau milieu d'interaction sociale dont les effets ne sont neutres ni sur les modes d'action ni sur la rhétorique des mouvements qui y évoluent. Aussi, nous rassemblerons ces deux critères pour en faire des indicateurs des transformations du mouvement en réponse à un nouveau contexte. L'union de ces deux indicateurs en vue de comprendre l'adaptation des mouvements féministes nous semble d'autant plus justifiée qu'ils s'influencent mutuellement. Le deuxième critère que nous retiendrons dans notre définition du concept de vague est donc l'adaptation réussie du mouvement à un nouveau contexte, qui se manifeste à travers la transformation des pratiques et / ou des idées et de la rhétorique des militantes. La réussite de cette adaptation découle de notre premier critère : la hausse de l'intérêt pour le mouvement est peu susceptible d'opérer si

⁸³ MCCAMMON Holly, « Discursive Opportunity Structure », in *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, Blackwell Publishing Ltd, 2013, [consulté le 18 juillet 2018].

⁸⁴ BARD Christine, *op. cit.*, p. 33.

celui-ci défend des propositions culturellement non audibles, en outre, elle peut être favorisée par l'utilisation de moyens novateurs.

Enfin, Christine Bard souligne l'importance du « contexte, au sens d'espace-temps »⁸⁵, pour comprendre les différences entre vagues féministes. Cela implique selon elle de prendre en compte « une culture nationale, un environnement, des institutions, un type d'éducation, des cultures politiques dans un cadre national, certaines ayant par surcroît une dimension internationale »⁸⁶. A première vue, cette définition de Christine Bard semble évacuer un élément essentiel à la notion de vague : celui du renouvellement générationnel. Elle déclare pourtant que la troisième vague « correspond à une nouvelle génération militante »⁸⁷, ce qui laisse suggérer que ce facteur reste important sans pour autant définir le terme. Nous pouvons y voir une manière de se soustraire aux critiques qui voient dans la proclamation d'une nouvelle vague l'exclusion de militantes historiques encore actives. Néanmoins, faire référence à un contexte composé de variables telles que « l'environnement » ne rend pas plus intelligible l'étude des vagues féministes. En outre, certains travaux mentionnés plus haut soutiennent qu'il est possible de comprendre l'émergence de – en l'occurrence – la troisième vague féministe « à travers un examen de la manière dont les vies des femmes et des hommes nés après le baby-boom ont été affectées par la mondialisation économique et la technoculture »⁸⁸. Parler de « contexte » est donc trop imprécis, puisqu'il s'agit ici de viser plus particulièrement, en plus des traditionnels effets d'âge selon lesquels les jeunes ont une plus forte tendance à la mobilisation, un effet de période ou de génération. Les effets de période sont « des changements structurels profonds dans l'organisation sociale, les comportements ou les mentalités pouvant avoir une incidence sur toutes les catégories d'âge mais de façon plus visible sur les citoyens dont l'expérience sociale et politique est la plus récente »⁸⁹, quand les effets de génération sont dus à « des événements particuliers vécus plus spécifiquement ou plus intensément par une classe d'âge donnant à ses membres des représentations communes et des attitudes convergentes »⁹⁰. Ces effets sont toujours entremêlés et doivent prendre en compte la situation de génération d'une cohorte particulière, à savoir sa position dans l'espace social relativement

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ *Ibid.*, p. 31.

⁸⁸ HEYWOOD Leslie et DRAKE Jennifer, « “It’s all about the benjamins” economic determinants of Third Wave Feminism in the United States », in *Third Wave Feminism - A Critical Exploration*, Palgrave Macmillan, 2007, p. 115.

⁸⁹ JUHEM Philippe, « Effets de génération », in *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2009, p. 189, [consulté le 5 juin 2018].

⁹⁰ *Ibid.*

aux autres classes d'âge. Aussi, l'émergence d'une nouvelle vague féministe devrait se manifester par l'engagement de nombreuses jeunes féministes traduisant ces effets. Il ne s'agit pas de nier leur existence dans les périodes de « creux » dont nous avons vu qu'elles sont avant tout définies de manière relative aux périodes de mobilisation plus intenses, ni de minimiser le rôle de militantes vétérans. Néanmoins, si l'on émet l'hypothèse de l'émergence d'une nouvelle vague féministe à un instant T, alors la présence de nombreuses jeunes militantes au sein du mouvement permet d'explorer les effets de période ou de génération susceptibles d'expliquer le phénomène, c'est-à-dire de guider l'étude du contexte.

Par conséquent, le terme de vague féministe sera défini dans la présente étude comme un cycle de mobilisation féministe caractérisé par la conjonction des trois critères suivants :

- Une hausse de l'intérêt pour le mouvement, les thèmes et revendications qu'il porte dans l'espace public, dont nous conjecturons qu'elle préfigure une modification du traitement médiatique mais aussi politique de ces questions dans un sens favorable à certaines revendications ;
- Une transformation des pratiques et / ou des idées et de la rhétorique militantes traduisant l'adaptation du mouvement au nouveau contexte politique, technique et social ;
- L'engagement et la nouvelle influence de jeunes militantes, indice permettant d'explorer les effets de génération et de période susceptibles d'expliquer l'intensification des mobilisations et la transformation des idées et / ou pratiques militantes.

Un cycle de mobilisation féministe dépourvu de ces caractéristiques ne pourrait être qualifié de vague, et serait d'ailleurs un cycle de mobilisation vidé de substance, presque abstrait ou invisible. En outre, il est important d'insister sur le caractère interdépendant de ces trois critères. En effet, une vague féministe est le résultat de la rencontre entre une génération ayant vécu une socialisation spécifique et un contexte social, technique, économique et politique facilitant tant sa mobilisation que la réception de celle-ci. Si les trois critères définissent une vague féministe, ils permettent également d'expliquer certaines des causes de son émergence – et nous pensons qu'il s'agit là de causes nécessaires bien que probablement non suffisantes. En outre, ces causes sont inséparables d'un contexte qui les a réunies et ne sont donc ici distinguées que pour faciliter la lecture et la compréhension du phénomène. Elles sont interdépendantes au sens où elles s'influencent mutuellement, et où l'absence de l'une d'entre

elles compromettent possiblement l'existence des autres, elles font toutes référence à un contexte. Ainsi, si la hausse de l'intérêt pour les mobilisations et revendications féministes a elle-même ses propres causes dont certaines peuvent être explorées *via* les deux autres critères, elle est également un aspect de l'espace public susceptible d'expliquer des changements d'opinion, l'adaptation de la rhétorique de certains groupes féministes aux logiques médiatiques et institutionnelles, ou encore l'augmentation de motivations pour la mobilisation. De la même façon, la transformation des pratiques et revendications féministes est tributaire de l'existence des deux autres critères, et notamment de l'avènement d'une génération militante rompue à l'usage des réseaux sociaux. Enfin, si les effets de génération et de période incitant préférentiellement une génération à la mobilisation – et donc à apporter des innovations au mouvement – peuvent sembler être des causes premières du phénomène, l'importance d'un espace public réceptif au mouvement ne peut être niée pour comprendre sa visibilité – et donc son succès politique et culturel.

Problématique : l'hypothèse d'une quatrième vague féministe

A l'aune de ce concept, l'actualité d'une troisième vague féministe débutée en 1995 pose question. En effet, le sens commun, mais aussi la plupart des travaux scientifiques sur le sujet, continuent de considérer que le cycle de mobilisation actuel en France correspond à la troisième vague féministe. Certaines autrices constatent par exemple « un renouveau des mobilisations féministes avec la création de plusieurs groupes à partir du milieu des années 1990 en réponse à un contexte politique et social particulier, les grandes grèves de 1995 et le mouvement pour la parité qui aboutit à un changement constitutionnel en 1999 et à une loi en 2000 »⁹¹. Dans le même temps, il est fréquent de lire que le « nouveau féminisme » des années 2010 correspond à une troisième vague féministe^{92,93}. Aussi, l'association d'une vague féministe à un cycle de mobilisation n'est pas systématique, et cette pluralité de définitions non explicites fait obstacle à la compréhension des renouvellements du féminisme. En effet, en se cantonnant à la définition du concept énoncée ci-dessus, il semble pour le moins improbable que l'hypothétique regain du féminisme auquel on assiste depuis les années 2010 corresponde à la même vague que le cycle de mobilisation entamé en 1995⁹⁴. *A minima*, et sans même évoquer le facteur chronologique, s'interroger sur les effets que la démocratisation des réseaux

⁹¹ JOUËT Josiane, NIEMEYER Katharina et PAVARD Bibia, « Faire des vagues », *Réseaux*, 2017, p. 23.

⁹² JOUËT Josiane, NIEMEYER Katharina et PAVARD Bibia, *op. cit.*

⁹³ BERGÈS Karine, « Introduction : Remous autour des vagues féministes », in *Féminismes du XXIe siècle: une troisième vague ?*, [s. n.], 2017.

⁹⁴ La remarque reste valable en adoptant la définition de Christine Bard.

sociaux a pu avoir sur le militantisme féministe devrait inciter à la prudence quant à une telle catégorisation.

À ce titre, il est intéressant de relever que les discours faisant mention de l'existence d'une quatrième vague féministe se multiplient, notamment aux États-Unis et au Royaume-Uni. Les transformations du militantisme par la démocratisation des réseaux sociaux sont le facteur le plus souvent relevé par cette littérature pour justifier l'existence d'une quatrième vague féministe. Un autre point commun associé aux mouvements féministes émergeant depuis la fin des années 2000 et le début des années 2010 est leur lutte contre le sexisme dans ses manifestations les plus ordinaires⁹⁵. Les réseaux sociaux seraient l'outil privilégié pour mener un tel combat, notamment *via* les pratiques de *naming and shaming*⁹⁶. Les études universitaires sur la question sont cependant assez rares, principalement anglo-saxonnes, et relativement hétérogènes. Ainsi, des ouvrages universitaires ont pu traiter de la quatrième vague du point de vue du traitement médiatique des questions liées au féminisme⁹⁷, ou en faire une « temporalité affective », c'est-à-dire une historicisation des sursauts émotionnels qui seraient à l'origine des mobilisations féministes^{98,99}. En France, les travaux universitaires sur le sujet sont rares^{100,101}.

Quoi qu'il en soit, et compte tenu des remarques précédentes, le concept de vague nous permet de reformuler notre interrogation de départ sous la forme d'une hypothèse scientifique. L'apparent regain féministe de ces dernières années pourrait en effet être assimilé à l'émergence d'une nouvelle vague féministe. Nous formulons donc l'hypothèse selon laquelle nous assistons, depuis le début des années 2010, à l'émergence d'une quatrième vague féministe en France. Se poser la question de l'existence d'une quatrième vague féministe en France implique de scruter les symptômes de ce phénomène, mais aussi certaines de ses causes hypothétiques. En effet, il s'agit notamment de comprendre ce qui distingue la période étudiée de celles qui précèdent, et en quoi ces différences permettent d'expliquer l'apparition de cette quatrième vague féministe. En outre, retracer les mécanismes derrière chacun des critères de définition d'une vague féministe augmente la scientificité de notre étude, au sens où elle la fait passer de

⁹⁵ COCHRANE Kira, *All the Rebel Women*, Guardian Books, 2013.

⁹⁶ MUNRO Ealasaid, « Feminism », *Polit. Insight*, 4, 2013.

⁹⁷ RIVERS Nicola, *Postfeminism(s) and the Arrival of the Fourth Wave*, Palgrave Macmillan, 2017.

⁹⁸ CHAMBERLAIN Prudence, « Affective temporality », *Gend. Educ.*, 28, 2016.

⁹⁹ Nous exprimons nos plus vives réserves vis-à-vis de cette dernière approche phénoménologique dont nous considérons qu'elle ne répond pas à des exigences scientifiques et qu'elle rappelle les arguments anti-féministes du début du XX^e siècle réduisant les mouvements de femmes à des formes de dérèglements émotionnels.

¹⁰⁰ FRAU-MEIGS Divina, « Les armes numériques de la nouvelle vague féministe », sur *The Conversation* [en ligne], [consulté le 6 juin 2018].

¹⁰¹ BERTRAND David, « L'essor du féminisme en ligne », *Réseaux*, n° 208-209, 2018, pp. 232-257.

la recherche active d'observations – nécessairement soumise au biais de confirmation – à une tentative d'explication de ces mêmes observations, ce qui suppose de les articuler non seulement entre elles, mais aussi avec les énoncés scientifiques les concernant. Cette démarche vise à rapprocher notre travail de l'idéal de cumulativité qui habite les sciences¹⁰².

Cadre théorique : appliquer le modèle structuro-cognitif à une lutte pour la reconnaissance

En vue de tester notre hypothèse, il est nécessaire de mobiliser un cadre théorique susceptible d'aider à la compréhension des interactions entre les différentes variables concernées. Dans cette optique, nous avons notamment souligné l'utilité du paradigme de la structure des opportunités politiques. Il apparaît néanmoins que, de manière générale, les études portant sur les mouvements féministes tendent à se focaliser sur des problématiques très précises, souvent liées à l'interaction entre le mouvement social et les institutions politiques^{103,104} ; d'autres exposent les argumentaires féministes¹⁰⁵ ou explorent les pratiques militantes¹⁰⁶. Si toutes ces études participent à une meilleure compréhension des mouvements féministes, l'enclavement méthodologique et épistémologique de l'étude des mouvements féministes, bien qu'ayant progressivement diminué, semble avoir fait obstacle à un plus large développement de travaux plus généraux cherchant à expliquer les déterminants de telles mobilisations aux niveaux macro et micro. Cet enclavement est notamment défendu, comme nous avons pu l'expliquer, par des positions épistémologiques considérant l'engagement féministe comme nécessaire, juste et allant de soi, et proposant comme objectif aux chercheurs la production d'outils théoriques servant les besoins des militantes¹⁰⁷. Or, « plus les acteurs sont donc proches du chercheur (quant à leurs convictions, leurs valeurs, leurs normes et leurs centres d'intérêt) et plus il devrait avoir tendance à s'éloigner du paradigme interprétatif qui met l'accent sur la construction sociale, et à se rapprocher d'une démarche théorique « plus naïve », qui suppose que le catalogue officiellement établi des problèmes sociaux restitue de

¹⁰² Nous parlons bien d'un idéal dans la mesure où, si elle s'avérait possible en sciences sociales – ce qui n'est pas certain –, la cumulativité resterait malgré tout partielle et soumise à conditions. Cela n'empêche cependant pas de chercher à s'en approcher. Voir notamment : LIVET Pierre, « Peut-on parvenir à une forme de cumulativité en sciences sociales », *Rev. Eur. Sci. Soc. Eur. J. Soc. Sci.*, 2005.

¹⁰³ REVILLARD Anne, *La cause des femmes dans l'État* [en ligne], Sociologie, Ecole Normale Supérieure de Cachan, 2007, [consulté le 31 octobre 2017].

¹⁰⁴ MAZUR Amy G., *Theorizing feminist policy*, Oxford Univ. Press, 2002.

¹⁰⁵ BRUNEEL Emmanuelle et SILVA Tauana Olivia Gomes, « Paroles de femmes noires », *Réseaux*, n° 201, 2017.

¹⁰⁶ JOUËT Josiane, NIEMEYER Katharina et PAVARD Bibia, « Faire des vagues », *Réseaux*, 2017.

¹⁰⁷ SAWER Marian, « Feminist Political Science and Feminist Politics », *Aust. Fem. Stud.*, 29, 2014.

façon réaliste les situations objectives et qu'il n'est donc pas problématique »¹⁰⁸. Ainsi, dans le cas des mobilisations féministes, de tels cadres théoriques considèreront les discours féministes militants et leurs catégories comme des descriptions objectives de la réalité, et la mobilisation ne sera alors considérée que comme la conséquence logique et légitime de ces griefs adéquatement dénoncés. L'interroger peut alors être, à tort, perçu comme une tentative de discrédit à l'encontre du mouvement.

Du respect de la neutralité axiologique

Ces observations soulèvent la sempiternelle question de la neutralité axiologique, à savoir la discussion autour de la possibilité – et de la désirabilité – ou non de produire des sciences sociales libres de jugements sur ce qui est souhaitable ou non, bon ou mauvais. L'un des enjeux de la discussion est notamment la scientificité des énoncés produits, ici au sens de leur capacité à offrir des *explications* à des phénomènes¹⁰⁹. Aujourd'hui, si certains courants épistémologiques revendiquent des jugements de valeur comme postulats au service d'une science socialement utile et consciente de son imbrication – et de celle des chercheurs – au sein d'une société souvent implicitement considérée comme injuste, les énoncés normatifs et prescriptifs restent majoritairement rejetés de la démarche scientifique en sciences sociales, et ce depuis les classiques¹¹⁰. La défense d'une telle démarcation entre faits et valeurs peut notamment s'appuyer sur ce qui a été nommé *a posteriori* la « loi de Hume », à savoir l'observation selon laquelle on ne peut faire dériver une proposition prescriptive d'une simple proposition descriptive. Cependant, sans entrer dans le débat philosophique portant sur la nature, l'opportunité et la portée de la distinction entre faits et valeurs – que nous tiendrons donc pour acquise en tant que distinction analytique tout en restant conscient des difficultés qu'elle peut soulever –, certaines précisions s'imposent sur la compréhension que nous aurons de la neutralité axiologique. Contrairement à ce qui est parfois lu, celle-ci n'est pas la négation de la possibilité de biais ou d'un manque d'objectivité de la part des chercheurs sur certains sujets particuliers : « l'absence de valeurs n'est pas l'équivalent de l'objectivité »¹¹¹, c'est-à-dire qu'il ne faut pas confondre jugements de valeur et rapport aux valeurs¹¹², ce dernier ne pouvant être supprimé. La neutralité axiologique n'est donc pas nécessairement exclusive de la

¹⁰⁸ SCHEERER Sébastien, « L'entrepreneur moral atypique », *Déviance Société*, 9, 1985, p. 273.

¹⁰⁹ POPPER Karl Raimund, *La connaissance objective*, Flammarion, 2009.

¹¹⁰ WEBER Max, *Le savant et le politique* [en ligne], J.-M. Tremblay, 2001, [consulté le 2 juillet 2018].

¹¹¹ BLACK Donald, « On the almost inconceivable misunderstandings concerning the subject of value-free social science », *Br. J. Sociol.*, 64, 2013, p. 768.

¹¹² CORCUFF Philippe, « Le savant et le politique » [en ligne], *SociologieS*, 2011, [consulté le 20 juillet 2018].

prise en compte des points de vue ou du *standpoint*¹¹³. L'objectivité est en effet un idéal qui peut sembler difficile à atteindre, et le degré d'objectivité d'une production pourrait être une fonction curvilinéaire de la distance sociale entre le chercheur et son sujet¹¹⁴. Pour autant, une étude biaisée car fondée sur des *a priori* – un certain rapport aux valeurs – et utilisant une méthode peu rigoureuse peut malgré tout être dénuée de tout jugement de valeur, et, de fait, « peu importe pourquoi qui que ce soit énonce une proposition à propos de quoi que ce soit, elle est axiologiquement neutre si elle ne contient pas de jugements de valeur »¹¹⁵. Le rôle de la méthode scientifique et de la critique pluraliste par les pairs est justement de mettre en place un environnement susceptible de limiter les biais subjectifs, mais l'existence de ces derniers ne peut servir d'excuse pour rejeter la neutralité axiologique. Autrement dit, l'insertion de jugements de valeurs dans une production ne doit pas se faire sous couvert d'autorité scientifique mais être distinguée des jugements de fait qui constituent la seule matière scientifique de l'énoncé¹¹⁶. Par ailleurs, et si cela est nécessaire, une telle position peut être justifiée d'un point de vue éthique, au sens où nous considérons qu'il est préférable de supposer que le lecteur d'une étude scientifique est capable d'apprécier ses éventuelles implications morales ou politiques et de les éclairer à la lumière de sa propre vision du monde. Par conséquent, et sans prétendre résoudre une querelle épistémologique encore vivace, le potentiel explicatif de notre étude serait considérablement amoindri si elle était produite dans une optique instrumentale visant à soutenir – ou éventuellement dénigrer – un mouvement social en particulier. Cela fait écho à la situation à laquelle s'est retrouvée confrontée Laure Bereni lorsqu'elle a entrepris d'étudier les mobilisations pour la parité. Elle a ainsi noté que « les paradigmes qui dominaient alors la sociologie française du genre constituaient un écran à l'objectivation sociologique de ces mobilisations, tant ils engageaient, en tant que produits intellectuels dérivés du féminisme radical des années 1970, une définition normative du féminisme »¹¹⁷. C'est pourquoi nous prenons le parti d'exploiter principalement des modèles issus de traditions épistémologiques non critiques, et d'essayer de participer modestement au désenclavement de l'étude des mouvements féministes, alors même que les problématiques

¹¹³ *Ibid.*

¹¹⁴ BLACK Donald, *op. cit.*

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 769.

¹¹⁶ BEITONE Alain et MARTIN-BAILLON Alaïs, « La neutralité axiologique dans les sciences sociales, une exigence incontournable et incomprise », *Rev. MAUSS Perm.*, 2016.

¹¹⁷ BERENI Laure, *20 - Peut-on faire une sociologie féministe du féminisme ?* [en ligne], Je travaille, donc je suis, La Découverte, 2018, [consulté le 8 juillet 2020].

actuelles « invitent aussi à un désenclavement disciplinaire de [l'ensemble de] l'analyse des mouvements sociaux »¹¹⁸.

De la pertinence d'une ontologie matérialiste en sciences sociales : l'individu comme unité première de création de sens

En effet, un nombre croissant de publications reconnaît notamment la nécessité de combiner des méthodes macro- et micro-sociologiques et d'utiliser des modèles hybrides pour obtenir une compréhension satisfaisante des phénomènes de mobilisation¹¹⁹. Ainsi, la composante discursive de l'activité des mouvements sociaux est de nouveau investie par la littérature, à travers des publications exploitant le paradigme de l'analyse des cadres ou cherchant à l'intégrer à d'autres modèles¹²⁰. C'est le cas de la *discursive opportunity structure*, qui vise à comprendre les déterminants du succès des opérations de cadrage réalisées par les mouvements sociaux¹²¹. Quoiqu'il en soit, si ces approches peuvent être formulées de diverses manières, l'observation de la nécessité de conjuguer les aspects structurels (ou objectifs) et individuels (ou subjectifs) de la vie sociale fait écho à l'intuition que Peter Berger et Thomas Luckmann ont théorisée dans *La construction sociale de la réalité*¹²². L'un des enseignements centraux de cet ouvrage majeur des sciences sociales est de rappeler que la société, bien qu'elle « possède une facticité objective », « est construite grâce à une activité qui exprime un sens subjectif »¹²³. Cela implique que les phénomènes sociaux doivent être expliqués par l'interaction entre la « réalité objective » du « monde social »¹²⁴ et l'interprétation et la reconstruction continues dont elle fait l'objet. Or, l'atome au niveau duquel s'effectue l'interprétation de la réalité sociale est toujours en dernière analyse l'individu ou plus précisément son cerveau. Avant même de se prononcer sur son éventuelle rationalité, l'individu est l'unité minimale de création de sens, d'action, d'intentionnalité. Bien entendu, il faut garder à l'esprit que la perception du monde social par les acteurs – et donc leur manière d'y réagir – est affectée par une quantité considérable de facteurs, allant des émotions – qui sont elles-mêmes des réponses à des stimuli externes – aux croyances diverses, en passant par l'identité. Les avancées des sciences cognitives imposent également d'ajouter à la boîte désormais *grise*

¹¹⁸ NEVEU Erik, « Conclusion », *Repères*, 6e éd., 2015, p. 114.

¹¹⁹ OPP Karl-Dieter, « Rational Choice Theory and Social Movements », in *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, Blackwell Publishing Ltd, 2013.

¹²⁰ KOOPMANS Ruud et STATHAM Paul, « Political Claims Analysis », *Mobilization Int. Q.*, 4, 1999.

¹²¹ MCCAMMON Holly, « Discursive Opportunity Structure », in *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, Blackwell Publishing Ltd, 2013, [consulté le 18 juillet 2018].

¹²² BERGER Peter L. et LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, 2014.

¹²³ *Ibid.*, p. 64.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 121.

du cerveau certains des « invariants de la pensée humaine »¹²⁵ qu'elles ont permis d'identifier, et qui se conjuguent aux socialisations primaire et secondaire pour constituer le filtre à travers lequel la réalité est interprétée. Nous soutenons donc un programme matérialiste / naturaliste, dans la mesure où le cerveau reste en dernière analyse le siège des représentations mentales qui informent et motivent l'action humaine, ce qui implique que celle-ci pourrait – *théoriquement* – être comprise comme le résultat d'un ensemble de mécanismes neuronaux. En effet, « une explication causale est mécaniste quand elle analyse un rapport causal complexe comme une articulation de rapports causaux plus élémentaires, et elle est naturaliste dans la mesure où il y a de bonnes raisons de penser que ces rapports pourraient eux-mêmes être analysés de façon mécaniste jusqu'à atteindre un niveau de description où leur caractère naturel ne serait plus du tout problématique »¹²⁶. Cela n'implique pas pour autant que l'analyse sociologique doive être une analyse des réactions neuronales des individus : outre le fait qu'elle n'en ait aucunement les moyens, c'est bien l'individu qui apparaît être l'unité à partir de laquelle ces processus neuronaux se convertissent en significations et en actions. Une telle démarche a également pour avantage d'éviter d'attribuer une intentionnalité ou un pouvoir causal propre – au sens d'indépendant des unités qui le constituent (c'est-à-dire les individus) – « à des entités telles que les institutions ou les idéologies dont le mode d'existence matériel reste mystérieux »¹²⁷ : de telles entités peuvent avoir un pouvoir causal, mais uniquement dans la mesure où elles affectent les *inputs* des systèmes de traitement de l'information que sont les cerveaux individuels – et en n'oubliant pas que ces entités sont elles-mêmes le produit de l'interaction de ces multiples individus.

Un modèle structuro-cognitif révisé

Ce constat suggère d'avoir recours à des méthodologies proches de l'individualisme méthodologique pour décrire les faits sociaux. Plusieurs nuances et précisions s'imposent cependant. De nombreuses critiques des approches individualistes tendent à se concentrer sur des versions extrêmement restreintes de la théorie du choix rationnel, et lui reprochent à juste titre de réduire la rationalité humaine à son seul caractère instrumental^{128,129}. Cependant, ces critiques sont caduques au sens où il est aujourd'hui admis que la pertinence heuristique de la théorie du choix rationnel, et des méthodologies individualistes les plus restreintes, est limitée

¹²⁵ BRONNER Gérard, « Le succès d'une croyance », *Année Sociol.*, 60, 2010, p. 158.

¹²⁶ SPERBER Dan, *La contagion des idées*, Ed. Odile Jacob, 1996, p. 137.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 138.

¹²⁸ BOUDON Raymond, *La rationalité*, Presses Univ. de France, 2012.

¹²⁹ OPP Karl-Dieter, « Rational Choice Theory and Social Movements », in *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, Blackwell Publishing Ltd, 2013.

à des cas précis¹³⁰. En outre, personne n'a jamais prétendu que ces approches proposaient une modélisation réaliste du comportement quotidien des êtres humains dans l'ensemble des sphères sociales, contrairement à ce qui peut être lu parfois. Désormais, le paradigme de la rationalité limitée, l'économie expérimentale, la théorie des jeux et les sciences cognitives ont enrichi la compréhension des déterminants du comportement humain. L'un des apports les plus intéressants de ces travaux est notamment l'intégration des facteurs symboliques ou immatériels – les normes mais aussi l'identité, autrement dit la dimension véritablement *sociale* de l'existence – dans les approches individualistes¹³¹. Il faut également mentionner la prise en compte de ce que Raymond Boudon a appelé les effets de position et de disposition¹³². Nous souscrivons à l'idée selon laquelle ces versions « larges » des méthodologies individualistes peuvent se montrer particulièrement utiles dans la compréhension des phénomènes émergents qui sont l'essentiel des objets traités par les sciences sociales.

Étant donné que l'hypothèse interrogée dans cette étude concerne l'existence d'un cycle de mobilisation féministe, et compte tenu des observations qui précèdent, l'explication d'un tel phénomène devrait résider dans la manière dont un ensemble de variables ont pu inciter des individus à se mobiliser pour la cause des femmes à un instant T. Le nombre de variables susceptibles de participer à l'explication d'un tel phénomène est incommensurable ; cependant, la définition du concept de vague que nous avons exposée plus haut permet de restreindre ce nombre en s'intéressant à des critères précis qui définissent ce cycle de mobilisation et précisent sa nature et sa portée particulières tout en apportant des pistes d'explication à sa survenue. En outre, nous avons brièvement mentionné que la sociologie des mouvements sociaux commence aujourd'hui à produire des modèles pour comprendre les interactions entre les déterminants micro- et macro- des mobilisations, dont l'articulation tendait à être implicite. « Cette stratégie peut être nommée le *modèle structuro-cognitif* [...]. L'idée fondamentale est de dépasser la séparation entre, d'un côté, les approches macro (les paradigmes de la mobilisation des ressources et de la structure des opportunités politiques) et, de l'autre, les approches micro (le cadrage et les identités) »¹³³. Un cadre théorique individualiste facilite une telle démarche par la possibilité qu'il apporte de décortiquer la manière dont les niveaux micro- et macro- s'influencent mutuellement, par agrégation des actions individuelles elles-mêmes influencées

¹³⁰ BOUDON Raymond, *op. cit.*

¹³¹ Voir notamment un excellent exemple dans : Elinor Ostrom, « Collective Action and the Evolution of Social Norms », *Journal of Economic Perspectives*, août 2000, vol. 14, n° 3, p. 137-158.

¹³² BOUDON Raymond, *L'idéologie, ou L'origine des idées reçues*, Fayard, 2011.

¹³³ OPP Karl-Dieter, « Rational Choice Theory and Social Movements », in *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, Blackwell Publishing Ltd, 2013, p. 6.

par des paramètres structurels. Les déterminants principaux retenus dans un tel modèle pour expliquer une mobilisation collective sont : au niveau macro, la structure des opportunités politiques et la théorie de la mobilisation des ressources ; au niveau micro, les théories du cadrage et la mobilisation des identités sociales¹³⁴. L'étude de la composante cognitive des mobilisations sociales à travers la question des cadres et des identités est d'autant plus essentielle que, dans le cas des mouvements féministes, elle est relativement peu étudiée, malgré quelques exceptions¹³⁵, pour les raisons explicitées plus tôt.

Nous devons cependant apporter quelques légères nuances à ce modèle, afin de l'adapter à notre sujet. Tout d'abord, étant donné que de nombreux auteurs s'accordent sur les insuffisances du paradigme de la mobilisation des ressources lorsqu'il s'agit d'étudier la communauté de mouvement social que constitue le féminisme, nous ne l'exploiterons pas. Nous mettrons particulièrement l'accent sur l'analyse des cadres (et l'insertion de ces cadres dans une structure des opportunités discursives) et la constitution des identités sociales, en étant particulièrement attentifs à deux points. Le premier est l'importance des rapports de reconnaissance intersubjectifs dans la constitution des identités et de nos catégories morales¹³⁶. Il s'agit de prendre au sérieux la philosophie d'Axel Honneth, qui contient selon nous certaines des clés d'explication des mobilisations sociales. D'un point de vue empirique, il est intéressant de noter que la théorie des identités sociales plaide en faveur de l'idée, soutenue par Axel Honneth, selon laquelle « le motif de tout conflit est une attente de reconnaissance »¹³⁷. Plus concrètement, il soutient notamment que « l'émergence de mouvements sociaux dépend de l'existence d'une sémantique collective qui permet d'interpréter les déceptions personnelles comme quelque chose qui n'affecte pas seulement le moi individuel, mais aussi de nombreux autres sujets »¹³⁸. Aussi porterons-nous une attention soutenue aux cadres mobilisant les identités sociales et cherchant à créer une telle sémantique collective. Le deuxième point sur lequel nous souhaiterions insister est l'insertion des individus dans des dispositifs sociotechniques susceptibles d'altérer la formation de leurs identités et la construction sociale

¹³⁴ OPP Karl-Dieter, *op. cit.*

¹³⁵ Voir notamment : Holly J. McCammon et al., « Movement Framing and Discursive Opportunity Structures: The Political Successes of the U.S. Women's Jury Movements », *American Sociological Review*, 1 octobre 2007, vol. 72, n° 5, p. 725-749. ; ainsi que TAYLOR Verta et WHITTIER Nancy, « Analytical approaches to social movement culture : the culture of the women's movement », in *Social movements and culture*, [s. n.], 1995.

¹³⁶ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Folio, 2000.

¹³⁷ BESSIN Marc, FERRARESE Estelle, MURARD Numa *et al.*, « Le motif de tout conflit est une attente de reconnaissance », *Mouvements*, no 49, 2007.

¹³⁸ HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 273.

de la réalité, en vertu de l'hypothèse de la médiatisation profonde. D'après cette hypothèse, la naissance d'Internet, la généralisation de son usage, de celui des réseaux sociaux numériques, des ordinateurs et des *smartphones* ont fait basculer la construction sociale de la réalité vers un régime de médiatisation profonde. Ce régime se caractérise par l'insertion de tous les acteurs sociaux « dans des relations d'interdépendance qui dépendent, en partie, des médias ; à travers ces relations, le rôle des médias dans la construction sociale de la réalité n'est pas seulement partiel, ni même envahissant, mais profond : c'est-à-dire, crucial pour les éléments et processus à partir desquels le monde social et sa réalité quotidienne sont formés et reproduits »¹³⁹. Cette médiatisation profonde est d'autant plus importante qu'elle affecte les rapports de reconnaissance intersubjectifs qui constituent la matière du social¹⁴⁰. Les auteurs à l'origine du concept considèrent que ce phénomène appelle une mise à jour du paradigme de la construction sociale de la réalité formulé cité plus tôt¹⁴¹. Un tel modèle structuro-cognitif révisé nous permet donc de guider l'opérationnalisation de chacun des critères de définition d'une vague féministe, en constituant un cadre théorique ciblant prioritairement les facteurs susceptibles d'affecter la compréhension du Réel par les acteurs et donc, par là, de fournir les motivations et conditionner la forme et le contenu de leurs mobilisations.

Opérationnalisation : comment observer les critères d'une vague féministe ? Avec quelles données ?

Le premier critère de définition d'une vague féministe exige de prouver l'existence d'une hausse de l'intérêt public pour les thématiques et revendications portées par les mouvements féministes depuis le début des années 2010. Il sera également nécessaire de tester l'hypothèse implicite selon laquelle cette hausse de l'intérêt pour les thématiques féministes dans l'espace public tend à se manifester par un traitement médiatique et politique favorable à la cause des femmes. Il s'agit par là d'écarter l'hypothèse contradictoire selon laquelle le phénomène serait simplement dû à un rejet massif et bruyant du mouvement qui aboutirait à son échec. Par hausse de l'intérêt public pour ces thèmes, il faut comprendre une augmentation de leur visibilité médiatique et politique. L'espace public sera traité comme un marché cognitif, qui est « une image qui permet de représenter l'espace fictif dans lequel se diffusent les produits qui informent notre vision du monde : hypothèses, croyances, informations, etc. Elle sera

¹³⁹ COULDRY Nick et HEPP Andreas, *The Mediated Construction of Reality*, Polity Press, 2016, p. 213 [notre traduction].

¹⁴⁰ Les auteurs font explicitement référence à Axel Honneth. Voir : Nick Couldry et Andreas Hepp, *The Mediated Construction of Reality*, Cambridge, UK ; Malden, MA, Polity Press, 2016, p.3.

¹⁴¹ BERGER Peter L. et LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, 2014.

préférée à celle de *marché de l'information*, parce qu'une information peut tout aussi bien être l'adresse d'un restaurant ou le numéro de téléphone d'un individu, alors qu'un produit cognitif implique [...] une organisation d'informations en un discours explicite ou implicite sur le vrai et/ou sur le bien. »¹⁴². L'importance des représentations mentales dans la construction des phénomènes sociaux et des problèmes publics, soulignée dans notre cadre théorique, justifie l'accent mis sur les conditions de production et de reproduction des idées sur ce marché cognitif.

Ainsi, tester la hausse de l'intérêt public pour les thèmes et revendications portés par les mouvements féministes implique dans un premier temps de s'intéresser aux variations quantitatives des occurrences de termes liés aux revendications féministes dans les discours les plus visibles dans l'espace public, c'est-à-dire notamment ceux des acteurs médiatiques et politiques de premier plan. Mais ces données, bien qu'elles puissent être suffisantes pour démontrer la hausse de la visibilité des thèmes liés au féminisme dans l'espace public, ne préjugent pas nécessairement de la teneur de cet intérêt. Aussi, il ne faut pas négliger une analyse plus qualitative, situant notamment les discours dans leur contexte politique. Traiter des éléments de cette nature implique d'avoir recours à l'analyse des cadres, c'est-à-dire à l'étude des schémas d'interprétation de la réalité qui permettent aux individus de distinguer les événements et leur importance relative, de les articuler et de leur donner un sens pour servir de guide à l'action¹⁴³. Ces cadres sont le résultat de processus de négociation et de co-constitution de la réalité par les acteurs. De manière plus spécifique, les mouvements sociaux produisent des cadres de l'action collective, qui sont des « ensembles de croyances et de significations, orientés vers l'action, qui inspirent et légitiment les activités et les campagnes des organisations de mouvement social »¹⁴⁴. L'une des caractéristiques principales des cadres de l'action collective est leur capacité à entrer ou non en résonance, c'est-à-dire à susciter l'adhésion de populations ciblées¹⁴⁵. Or, « la source de la résonance des cadres réside dans la conjonction entre le contenu du cadrage et les idées présentes dans le fonds culturel »¹⁴⁶. Il s'agira donc d'étudier l'évolution de la structure des opportunités discursives, c'est-à-dire les déterminants culturels ou institutionnels du succès – que nous comprendrons ici en termes de résonance – de

¹⁴² BRONNER Gérard, *La démocratie des crédules*, PUF, 2013, p. 23.

¹⁴³ GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*, Les Editions de Minuit, 1991.

¹⁴⁴ BENFORD Robert D., SNOW David A. et PLOUCHARD Nathalie Miriam, « Processus de cadrage et mouvements sociaux », *Politix*, 2012.

¹⁴⁵ BENFORD Robert et SNOW David, « Framing processes and social movements: an overview and assessment », *Annu. Rev. Sociol.*, 2000.

¹⁴⁶ Holly McCammon, « Resonance, Frame » dans David A. Snow et al. (eds.), *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, Oxford, UK, Blackwell Publishing Ltd, 2013, p1 [notre traduction].

cadres spécifiques de l'action collective¹⁴⁷. L'analyse du cadrage médiatique des problématiques liées au genre et au féminisme constituera une étape essentielle de notre étude.

Le corpus étudié sera constitué de 17 064 articles de presse nationale française courant du 1^{er} janvier 1995 au 31 décembre 2019¹⁴⁸, et prélevés sur Europresse et Factiva, puis traités à l'aide de divers paquets disponibles sur R, comme *quanteda*¹⁴⁹ et *stm*¹⁵⁰. Il s'agira dans un premier temps d'observer les évolutions des cadres médiatiques dans les articles abordant la cause des femmes au sens large sur la période donnée ; dans un second temps, nous étudierons le traitement médiatique de thèmes spécifiques liés à des revendications féministes récentes, notamment portées sur les réseaux sociaux. Les thèmes seront sélectionnés en se fondant à la fois sur leur fréquences d'apparition dans les articles de presse et sur leur pertinence et leur centralité au sein des mobilisations féministes récentes, particulièrement sur les réseaux sociaux.

Cette analyse permettra de tester l'hypothèse selon laquelle l'espace public est réceptif aux revendications féministes et qu'il les traite donc de manière favorable, en déterminant dans quelle mesure les médias s'approprient – ou réfutent – les cadres militants, et participe donc de la compréhension des évolutions de la structure des opportunités discursives. Le cadrage médiatique sera considéré comme un indicateur de la recevabilité des cadres féministes dans la structure des opportunités discursives, et les attitudes politiques de la population seront comprises comme l'un des éléments conditionnant cette structure. Autrement dit, la conjonction entre attitudes politiques, cadres médiatiques et cadres féministes sera comprise comme un indicateur de la résonance des cadres féministes, qui pourra alors être considérée comme l'un des éléments explicatifs du cycle de mobilisation étudié. Les attitudes seront mesurées à travers des données issues de l'*European Values Survey*, du CREDOC, et des Eurobaromètres dédiés aux rapports de genre. En fin de compte, il est possible de tester ce premier critère au travers de l'hypothèse selon laquelle une structure des opportunités discursives favorable au féminisme s'est mise en place à partir du début des années 2010.

¹⁴⁷ Holly J. McCammon et al., « Movement Framing and Discursive Opportunity Structures: The Political Successes of the U.S. Women's Jury Movements », *American Sociological Review*, 1 octobre 2007, vol. 72, n° 5, p. 725-749.

¹⁴⁸ Les publications étudiées seront précisées plus tard.

¹⁴⁹ BENOIT Kenneth, WATANABE Kohei, WANG Haiyan *et al.*, « Quanteda », *J. Open Source Softw.*, 3, 2018.

¹⁵⁰ ROBERTS Margaret E, STEWART Brandon M et TINGLEY Dustin, « Stm: R Package for Structural Topic Models », *J. Stat. Softw.*

Dans le but d'analyser l'évolution de l'intérêt politique pour la cause des femmes, nous avons également relevé les questions au gouvernement posées à l'Assemblée Nationale et courant du 1^{er} janvier 1995 au 31 décembre 2018 (inclus), afin de couvrir la même période que l'analyse des cadres médiatiques. Cela permettra également de tester le sens de la relation entre les traitements politique et médiatique de la cause des femmes. Parallèlement, certains textes de lois adoptés sur des questions de genre seront rapidement analysés pour comprendre les orientations des politiques publiques en la matière.

Le second critère de définition d'une vague féministe concerne la rhétorique, les pratiques et / ou idées ainsi que les revendications des mouvements féministes. Nous soutenons que certains de ces éléments ont récemment évolué en réponse à un contexte transformé. L'hypothèse repose sur l'idée que les pratiques militantes s'adaptent aux contraintes, ainsi qu'aux nouvelles possibilités, sociales mais parfois aussi techniques, que certains milieux d'interaction leur imposent. Au premier rang des innovations susceptibles d'apporter de nouvelles potentialités et contraintes aux pratiques figurent les réseaux sociaux, dont la prise en compte est essentielle à l'ère de la médiatisation profonde¹⁵¹. En effet, nous soutenons qu'en tant que milieu d'interaction sociale soumis à un régime de visibilité spécifique, les réseaux sociaux affectent la communication entre les acteurs, et par là leur compréhension d'eux-mêmes et de leurs interlocuteurs, et donc leurs manières d'agir¹⁵². La circulation des idées est par exemple affectée par les transformations du marché cognitif induites par la démocratisation de l'usage des réseaux sociaux¹⁵³. L'une des hypothèses principales que nous cherchons à tester à travers l'étude de l'adaptation des mouvements féministes aux réseaux sociaux est celle selon laquelle la démocratisation et l'usage militant des plateformes de réseaux sociaux ont contribué à l'émergence du cycle de mobilisation étudié. Nous conjecturons que la manière dont les émotions et les identités sociales sont générées et exploitées sur ces interfaces marquées par une polarisation affective croissante^{154,155} a contribué à créer des incitations supplémentaires à la mobilisation féministe. Le rôle des identités sociales dans la diffusion de certains cadres sur les réseaux sociaux et la génération d'incitations à la mobilisation sera mis en avant. Nous ne nous intéresserons en revanche pas aux formulations académiques ou philosophiques de la

¹⁵¹ COULDRY Nick et HEPP Andreas, *The Mediated Construction of Reality*, Polity Press, 2016.

¹⁵² BUCHER Taina, « Want to be on the top ? Algorithmic power and the threat of invisibility on Facebook », *New Media Soc.*, 14, 2012.

¹⁵³ BRONNER Gérard, *La démocratie des crédules*, PUF, 2013.

¹⁵⁴ CONOVER, RATKIEWICZ, FRANCISCO *et al.*, « Political polarization on Twitter », *Proc. Fifth Int. AAAI Conf. Weblogs Soc. Media*, 2011.

¹⁵⁵ GARIMELLA Kiran et WEBER Ingmar, A long-term analysis of polarization on Twitter, [s. n.], 2017.

pensée féministe : ce sont les appropriations ordinaires¹⁵⁶ qui donnent du sens au quotidien des acteurs et les incitent, ou non, à la mobilisation.

Pour tester ces hypothèses, nous dresserons un panorama des diverses pratiques et des orientations idéologiques principales des militantes féministes utilisant les réseaux sociaux, à l'aide notamment d'un questionnaire. Ce dernier a été transmis en ligne *via* des pages féministes sur *Facebook* et *Tumblr* (voir annexe 1). La population ciblée était celle des militantes féministes actives sur les réseaux sociaux. Les pages *Facebook* suivantes ont été ciblées en raison d'un nombre relativement élevé d'abonnés : « Les effront-é-e-s », « Osez Le Féminisme ! », « Georgette Sand », « Femmes et féministes insoumises », et « Causette ». Le magazine *Madmoizelle* a également été approché, mais sans succès. Enfin, le *tumblr* « Paye Ta Schneck » a été contacté sans recevoir de réponse. Les administratrices des *tumblr* « Sexisme ordinaire » et « Je suis une publication sexiste » ont quant à elles répondu. Le questionnaire a été diffusé de mai à fin octobre 2017, et a reçu 341 réponses remplies entre le 16 mai et le 26 septembre de la même année. Il s'agit de comprendre ce qui rassemble mais aussi distingue les militantes féministes utilisant les réseaux sociaux en termes de sociologie, d'attitudes liées aux questions de genre, mais aussi de pratiques militantes. Cela permettra également de distinguer les appropriations ordinaires des compréhensions plus militantes des questions de genre. Au-delà de cette compréhension accrue des dispositions générales et de la composition des populations étudiées, le questionnaire est conçu pour tester plusieurs sous-hypothèses essentielles à la démonstration générale, en premier lieu l'influence de l'âge et du niveau d'identification féministe sur certaines attitudes.

Ce questionnaire est articulé autour de cinq parties. La première partie concerne les données socio-démographiques essentielles à notre étude, à savoir : le sexe, l'âge (en suivant les catégories de l'INSEE), la catégorie socio-professionnelle (là aussi conformément à la nomenclature INSEE) et le niveau d'études. La deuxième partie s'intéresse au rapport des enquêtés au féminisme. Il s'agit de leur demander dans quelle mesure ils se considèrent féministes sur une échelle Likert en cinq points (de « Pas du tout » à « Tout à fait »). Les questions suivantes portent notamment sur l'âge où les répondants ont commencé à s'intéresser au féminisme ainsi que le média qui les y a menés, avant de les interroger sur l'utilisation des réseaux sociaux à des fins militantes. Une réponse positive permet d'ouvrir une troisième partie portant sur les types de pratiques militantes en ligne, quand une réponse négative amène

¹⁵⁶ JACQUEMART Alban et ALBENGA Viviane, « Pour une approche microsociologique des idées politiques, For a micro-sociological approach of political ideas », *Politix*, 2015.

directement à la quatrième partie portant sur les attitudes. Cette quatrième partie a été construite en s'inspirant très largement de la *Feminist Perspectives Scale*¹⁵⁷, tout en supprimant certains items trop spécifiquement liés au contexte d'élaboration de la dite échelle – notamment la sous-échelle de conservatisme qui de plus n'est pas pertinente dans le cadre de notre étude. Certains items ont aussi été adaptés au contexte français, et d'autres ont été rajoutés en se fondant sur des questions débattues dans l'espace public français¹⁵⁸. La cinquième partie contient les *items* de l'échelle de narcissisme collectif¹⁵⁹, moyen détourné de tester l'importance de la saillance des identités sociales dans l'adoption de certains cadres féministes. Les apports du questionnaire doivent bien entendu être appréhendés à la lumière des limitations inhérentes aux méthodologies de recueil de données en ligne et dont nous sommes parfaitement conscient¹⁶⁰. Outre le biais d'auto-sélection incontournable dans ce type d'enquête en ligne, les modes de diffusion des questionnaires utilisés ici ont leurs propres inconvénients, sans oublier les problématiques liées à la nature des populations étudiées. En effet, l'ignorance de la composition de la population des « militantes féministes utilisant les réseaux sociaux » sabote toute velléité de généralisation ou de prétention à la représentativité, défaut ici impossible à corriger. Le questionnaire sera néanmoins limité au test de certaines hypothèses, comme nous le verrons dans les développements. Les données seront utilisées de manière ciblée pour répondre à des questions précises, afin de ne pas faire pâtir la démonstration des biais sus-mentionnés.

Du point de vue des pratiques, nous testerons, là aussi à l'aide du questionnaire, l'hypothèse selon laquelle les militantes féministes ont recours à des stratégies de *public shaming*¹⁶¹ à des fins de contrôle social, ce qui leur permet d'exercer une influence sur les normes sociales et leur évolution¹⁶². En outre, bien que ce contrôle social s'exerce en ligne, nous suggérons qu'il a des effets sur de nombreuses sphères de la société, dont les représentations sont de plus en plus intégrées et dépendantes des plateformes de réseaux sociaux, conformément à l'hypothèse de la médiatisation profonde. Nous soutenons également que la normalisation du militantisme en ligne a imposé l'intégration de problématiques propres

¹⁵⁷ HENLEY Nancy M., MENG Karen, O'BRIEN Delores *et al.*, « Developing a Scale to Measure the Diversity of Feminist Attitudes », *Psychol. Women Q.*, 22, 1998.

¹⁵⁸ Les items issus de la *Feminist Perspectives Scale* et ceux qui ont été ajoutés par nos soins sont distingués en annexe 1.

¹⁵⁹ GOLEC DE ZAVALA Agnieszka, CICHOCKA Aleksandra, EIDELSON Roy *et al.*, « Collective narcissism and its social consequences », *J. Pers. Soc. Psychol.*, 97, 2009.

¹⁶⁰ FRIPPIAT Didier et MARQUIS Nicolas, « Les enquêtes par Internet en sciences sociales », *Population*, 65, 2010.

¹⁶¹ MUNRO Ealasaid, « Feminism », *Polit. Insight*, 4, 2013.

¹⁶² ROST Katja, STAHEL Lea et FREY Bruno S., « Digital Social Norm Enforcement », *PLOS ONE*, 11, 2016.

aux réseaux sociaux dans les argumentaires féministes. En outre, des études de cas viseront à retracer l'itinéraire de certains argumentaires féministes nés sur les réseaux sociaux et repris dans les médias en vue de comprendre la manière dont ce milieu influence le contenu des discours¹⁶³, et la manière dont ceux-ci, issus d'un marché cognitif particulier et hautement compétitif, peuvent s'adapter à d'autres champs discursifs. En cela, l'étude des pratiques et rhétoriques féministes en ligne complète celle des cadres médiatiques, et reposera sur le questionnaire, mais aussi l'exemplification et la référence à des débats ayant eu un écho dans l'espace public.

Enfin, l'étude du troisième critère implique de supposer que les classes d'âge les plus jeunes ont une forte influence dans le cycle de mobilisation traité, ce qui correspondrait à l'hypothèse du renouvellement générationnel observé dans l'émergence de nouvelles vagues féministes. Une telle observation serait cohérente avec des observations répétées de la mobilisation préférentielle des jeunes au sein des mouvements sociaux¹⁶⁴. Cependant, pour faire interagir ce constat avec les autres éléments constitutifs d'une vague féministe, il est nécessaire de tester une hypothèse sous-jacente, fondée sur les travaux de Ronald Inglehart, selon laquelle cette population s'illustre par des attitudes distinctes de celles de la population générale, tout particulièrement au sujet des rapports de genre¹⁶⁵. Ce décalage se retrouverait y compris au sein de la population féministe sur certaines questions particulières abordées dans le questionnaire. Les jeunes féministes militeraient également plus souvent sur les réseaux sociaux, assortissant leurs perspectives de nouvelles pratiques. Aussi, l'exploration de ce dernier critère se fera à travers l'observation des éventuelles différences générationnelles concernant principalement les pratiques militantes et les attitudes politiques. L'identification de telles différences idéologiques entre cohortes servira de porte d'entrée pour insérer le cycle de mobilisation étudié dans une perspective historique et comprendre quelles dynamiques l'ont rendu possible. En effet, les incitations à la mobilisation ne peuvent en dernière analyse provenir que d'une évolution des critères moraux à l'aune desquels sont évaluées les institutions sociales.

¹⁶³ BERGER Jonah et MILKMAN Katherine L., « What Makes Online Content Viral? », *J. Mark. Res.*, 49, 2012.

¹⁶⁴ JUHEM Philippe, « Effets de génération », in *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2009, [consulté le 5 juin 2018].

¹⁶⁵ INGLEHART Ronald F., PONARIN Eduard et INGLEHART Ronald C., « Cultural Change, Slow and Fast » [en ligne], *Soc. Forces*, 2017, [consulté le 10 avril 2018].

Raconter l'émergence de la quatrième vague féministe

Pour restituer notre démarche de la manière la plus claire possible, nous avons choisi de diviser nos développements en deux grandes parties dont chacune contient deux chapitres. Chacune de ces parties mobilise un ensemble de données distinct et se concentre sur des niveaux d'analyse et des hypothèses propres.

Ainsi, la première partie concerne l'espace médiatique et les institutions politiques, qui constituent une part importante de l'espace public. Le cadre théorique et méthodologique adopté dans notre étude et la définition du concept de vague formulée précédemment impliquent en effet de s'intéresser à cet espace public, ne serait-ce qu'en vertu de l'hypothèse de la médiatisation profonde. Nous utiliserons une définition moins spécifique que celle de Jürgen Habermas, pour désigner simplement les arènes institutionnalisées d'interaction discursive¹⁶⁶ dans lesquelles se discutent les affaires publiques – c'est-à-dire visibles. De manière plus concrète, l'espace médiatique et l'espace public décisionnel que constitue l'Assemblée Nationale seront au centre de nos préoccupations dans cette première partie, comme le suggère l'opérationnalisation de notre premier critère. Le premier chapitre se concentrera sur l'examen de l'hypothèse de la hausse de l'intérêt pour la cause des femmes dans les institutions politiques et la sphère médiatique depuis le début des années 2010. Le deuxième chapitre s'intéressera quant à lui à la teneur de ce traitement médiatique, pour examiner l'hypothèse de l'apparition d'une structure des opportunités discursives favorable à la cause des femmes. L'idée qui sous-tend cette partie est que la hausse de l'intérêt pour la cause des femmes observée dans les développements le précédant s'explique par une structure des opportunités discursives favorable à la cause des femmes, dont nous chercherons à analyser les conditions qui ont permis son échafaudage et la manière dont elle s'est mise en place. Une fois la première partie terminée, nous pourrons donc considérer que l'existence du premier critère requis pour affirmer qu'il existe un cycle de mobilisation féministe est acquise, et fonder nos développements suivants sur ce constat essentiel.

La deuxième partie de notre démonstration s'intéressera aux deux critères suivants et s'articulera également autour de deux chapitres, et s'appuiera notablement sur les réponses à notre questionnaire. Quand la première partie se focalisait essentiellement sur des variables

¹⁶⁶ C'est une restitution partielle de la définition de Nancy Fraser dans : FRASER Nancy, « Rethinking the public sphere : a contribution to the critique of actually existing democracy », *Soc. Text*, 1990.

macro, la deuxième a pour ambition de donner corps de manière visible, et sur la base des acquis précédents, à la démarche structuro-cognitive. Il s'agit en effet d'étudier l'interaction entre les niveaux micro et macro, en particulier à travers les réseaux socionumériques. Le premier chapitre, c'est-à-dire le chapitre III, s'intéressera essentiellement, à un niveau micro, à la transformation des cadres féministes sous l'influence des architectures des réseaux socionumériques où ils circulent de manière croissante, et auxquelles ils doivent donc s'adapter. L'hypothèse soutenue est que l'adaptation réussie des cadres féministes à ces environnements a facilité leur diffusion. Le dernier chapitre aura quant à lui pour objet les interactions entre le deuxième et le troisième critère. Dans un premier temps, nous traiterons de nouveaux modes de militantisme articulés autour du contrôle social des discours, et de leur influence sur l'espace public élargi. Ensuite, nous examinerons le troisième critère à l'aide des observations précédentes, en interrogeant, à travers l'hypothèse de l'existence d'effets de génération, les conditions historiques susceptibles d'expliquer l'évolution et les recompositions des féminismes à travers la transformation des critères moraux à l'aune desquels les pratiques et institutions sociales sont examinées.

PREMIÈRE PARTIE

Un espace public acquis à la cause des femmes

Introduction de la première partie.

L'observation qui avait inspiré ce travail et qui est désormais au cœur de notre propos était l'impression d'une médiatisation croissante de la cause des femmes. Aussi, il est inévitable de commencer cette thèse par l'examen de cette prénotion. Il s'agira ici de tester le premier critère constitutif de l'existence d'une Quatrième vague féministe, à savoir le constat d'une hausse de l'intérêt pour la cause des femmes dans l'espace public, associé à un traitement favorable des mobilisations pour cette cause. L'expression « cause des femmes » est empruntée au concept « espace de la cause des femmes » forgé par Laure Bereni¹⁶⁷. Elle désignera ici les faits et problèmes sociaux qui concernent spécifiquement les femmes en tant que catégorie, ou ce que les acteurs considèrent comme tel dans leurs discours.

Nous avons choisi d'étudier l'intérêt pour la cause des femmes dans l'espace public à travers, essentiellement, trois variables : les institutions politiques – autant les discussions qui y ont lieu que les politiques publiques –, les médias et leur traitement – ou absence de traitement – de la cause des femmes, ainsi que les attitudes de la population à l'égard des rapports et rôles de genre. En effet, nous considérons, autant pour des motifs purement pragmatiques et méthodologiques que pour des raisons plus théoriques, qu'observer la saillance d'une problématique dans l'espace public doit passer par ces éléments.

Concernant les motifs méthodologiques, ils sont simples : il existe des méthodes d'analyse quantitative de contenus et de textes permettant de tester des hypothèses sur des corpus textuels de manière fiable. En effet, les méthodes quantitatives de fouille de texte ouvrent au chercheur la possibilité d'explorer des corpus d'une taille considérable – qui n'auraient absolument pas pu être étudiés sinon par des équipes entières de lecteurs avec ce que cela implique comme coûts mais aussi comme risques d'incohérences – et de systématiser les questions posées sur des critères précis et reproductibles, contribuant selon nous à augmenter la scientificité des sciences sociales. Pour ce qui est des attitudes des populations relatives aux rapports et rôles de genre, des études et des mesures sont également disponibles – plus ou moins fiables certes mais nous y reviendrons. Enfin, les débats ayant lieu dans les institutions notamment parlementaires, ainsi que les lois qui en découlent, sont des éléments publics et accessibles. En outre, si les méthodes quantitatives possèdent certains avantages et inconvénients, elles sont surtout parfaitement adaptées à la question que nous posons, qui

¹⁶⁷ BERENI Laure, « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes », in *Les féministes de la 2ème Vague*, [s. n.], 2012.

suggère essentiellement une évaluation de quantités : observe-t-on un traitement médiatique et politique de la cause des femmes plus important à partir d'une date donnée ? D'autres interrogations – relatives au « traitement favorable » de la cause des femmes – suppose un traitement plus « qualitatif », mais restent malgré tout traduisibles dans un langage quantitatif qui permettra d'encadrer le travail qualitatif : observe-t-on une augmentation des énoncés reprenant des argumentaires féministes ou en ligne avec des objectifs féministes au sujet de la cause des femmes ? Le travail qualitatif consistera justement à analyser la teneur de ces dits énoncés. Les motifs méthodologiques sont donc relativement simples, mais ne se résument pas à la disponibilité ni à la faisabilité ; ils obéissent à des impératifs de pertinence, de précision, de magnitude et de reproductibilité. Ces considérations méthodologiques sont également dépendantes de choix théoriques.

Sur ce point, ce qui pourrait soulever des questions est le choix, pour étudier l'espace public, de se cantonner aux institutions politiques, aux médias et aux attitudes de la population. Il découle en fait logiquement de la définition de l'espace public telle que nous l'utilisons ici dans son versant analytique et sans nécessairement y accoler les objectifs normatifs qu'il soutient : le terme désigne un espace abstrait caractérisé par la *publicité* des idées qui y sont échangées. Les espaces publics *décisionnaires* comme le Parlement, ainsi que la sphère médiatique – mais aussi les plateformes de réseaux sociaux – peuvent donc d'office être inclus dans cet espace. Nous n'ignorons pas les critiques de Nancy Fraser à l'égard du concept, toutefois, en dépit de la validité au moins partielle que l'on peut reconnaître à ces critiques, elles n'empêchent pas de conceptualiser, pour des raisons pratiques, un espace abstrait où s'échangent visiblement et publiquement des idées – l'existence de contre-publics à l'audience plus limitée n'annule pas l'existence d'un espace public plus « général ». En revanche, nous considérons qu'effectivement, analyser cet espace abstrait en le résumant à la sphère médiatique et à l'espace public décisionnaire qu'est le parlement isole la description du phénomène étudié de certaines de ses conditions de possibilité. Le concept de structure des opportunités discursives révèle ici une de ses fonctions, en nous incitant à analyser, certes, le contenu des politiques publiques relatives à la cause des femmes, ainsi que celui des débats parlementaires et des discours médiatiques, mais également les attitudes des populations susceptibles de porter le supposé regain du féminisme. En effet, la structure des opportunités discursives désigne les « ideas in the broader political culture believed to be “sensible,” “realistic,” and “legitimate” and whose presence would thus facilitate reception of specific forms of collective action framing – forms, that is, that would align well with these pre-existing

ideational elements »¹⁶⁸ ; l'objectif étant de « explain why some collective action frames are more successful than others »¹⁶⁹.

Il s'agira donc d'explorer l'hypothèse du regain d'intérêt pour la cause des femmes dans l'espace public en analysant, dans un premier temps, l'évolution quantitative des débats parlementaires ainsi que des publications de presse mentionnant la cause des femmes. Il nous faudra ensuite analyser leur contenu, pour comprendre quelles conceptions se sont imposées, puis comparer ces conceptions – visibles à travers discussions et lois, mais aussi les articles de presse et leurs prises de position – à celles des différents mouvements ou courants de pensée féministes : ces étapes permettront de déterminer si le traitement accru de la cause des femmes traduit effectivement un espace public favorable à ces idées. L'étude des attitudes des populations nous permettra de tester l'hypothèse selon laquelle ce traitement favorable, et la forme spécifique qu'il prend – au fond les idées acceptables dans l'espace médiatique et politique concernant la cause des femmes – sont corrélées dans un sens ou l'autre à une évolution sous-jacente des attitudes des populations sur ces questions. En fin de compte, l'étude du premier critère constitutif d'une vague féministe s'articulera autour de deux éléments principaux : le constat d'un regain d'intérêt marqué pour la cause des femmes dans l'espace public, et la mise au jour d'une structure des opportunités discursives favorable à un traitement féministe de la cause des femmes.

¹⁶⁸ MCCAMMON Holly, « Discursive Opportunity Structure », in *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, Blackwell Publishing Ltd, 2013, p. 1, [consulté le 18 juillet 2018].

¹⁶⁹ *Ibid.*

Chapitre I – Un regain d’intérêt marqué pour la cause des femmes

Ce premier chapitre est consacré au test de l’hypothèse suivant laquelle on peut observer une hausse quantitative de l’intérêt pour la cause des femmes dans l’espace public. Cependant, les aspects quantitatifs et qualitatifs – à savoir que la hausse de l’intérêt s’accompagne d’un traitement favorable de la cause des femmes – de cette hypothèse ne sont pas complètement déconnectés. Aussi nous intéresserons nous également au produit de ce nouvel intérêt. Il nous semble en effet que l’espace public se soit reconfiguré d’une manière favorable à la promotion de cette cause. Nous divisons ici notre travail en deux étapes. La première sera consacrée aux institutions politiques : nous traiterons des discussions parlementaires concernant la cause des femmes, ainsi que des politiques publiques menées sur ce sujet, afin de mettre en exergue la prise en compte croissante du point de vue féministe dans l’appareil d’État. La seconde section traitera de l’évolution de l’intérêt pour la cause des femmes dans la société civile, ce qui recouvre les médias et les attitudes de la population. Là encore, nous nous intéresserons à l’évolution quantitative de cet intérêt, mais mettrons également en exergue des prises de position dans ce traitement.

Section I – Une prise en compte croissante de la cause des femmes dans les institutions politiques

Les analyses se fondant sur le paradigme du processus politique nous enjoignent de prêter attention aux opportunités qu’offre le contexte politique pour un ensemble de mobilisations donné. Cette structure des opportunités politiques se définirait en fonction des six éléments suivants : (1) la multiplicité des centres autonomes de pouvoir ; (2) le degré d’ouverture face aux outsiders ou aux challengers ; (3) l’instabilité des alliances politiques ; (4) l’existence d’alliés pour les contestataires ; (5) la mesure dans laquelle le régime réprime ou facilite la mobilisation collective ; et (6) tout changement brusque dans l’une de ces cinq conditions¹⁷⁰.

Néanmoins, et comme cela a été développé dans l’introduction, certains de ces facteurs doivent être adaptés à notre objet d’étude : en effet, si les mobilisations et vagues féministes semblent difficilement pouvoir être expliquées par le paradigme de la mobilisation des ressources¹⁷¹, il faut également rappeler que nous nous posons la question de l’émergence d’une quatrième vague féministe en France, ce qui implique une transformation des idées et pratiques

¹⁷⁰ TARROW Sidney et TILLY Charles, *Politique(s) du conflit*, Les Presses de Sciences Po, 2015.

¹⁷¹ BERENI Laure et REVILLARD Anne, « Un mouvement social paradigmatique ? », *Sociétés Contemp.*, 2012.

(ou répertoires d'action) des militantes. Il est à ce titre essentiel de découpler les mobilisations collectives d'une représentation traditionnelle qui attribue à la manifestation une primauté symbolique – ce qui ne suggère pas non plus une disparition de ce répertoire d'action.

En outre, il s'agit ici principalement de déterminer si l'on observe un regain de l'intérêt pour la cause des femmes dans les institutions politiques françaises, afin de commencer à explorer notre première hypothèse, qui découle du critère du regain d'intérêt pour les questions de genre dans l'espace public essentiel à l'observation d'une nouvelle vague féministe. Nous incluons en effet les institutions politiques dans l'espace public : les discussions qui s'y déroulent concernent par essence des affaires publiques (au sens de la chose publique), elles sont également publicisées. Nancy Fraser avait par ailleurs déjà souligné que les parlements constituent des publics *forts*, au sens où leurs discussions peuvent se concrétiser sous la forme de décisions¹⁷². Aussi, les discussions parlementaires et autres prises de parole publiques du personnel politique seront des données de choix. Nous y analyserons le traitement de la cause des femmes et son évolution. Les luttes de définition dont font l'objet ces problématiques seront également abordées.

A) L'évolution du traitement de la cause des femmes dans les institutions politiques françaises (1995 – 2018)

L'hypothèse ici testée soutient, conformément à la problématique qui guide notre travail, que le personnel politique est de plus en plus intéressé par la cause des femmes, et que la manière dont il l'aborde est, depuis 2010, de plus en plus favorable à des préoccupations d'égalité que l'on peut retrouver dans le féminisme¹⁷³. L'hypothèse sera réfutée à moins de constater une augmentation quantitative des mentions de la cause des femmes dans les discours du personnel politique, ainsi qu'une plus grande attention au sein de ces discours envers les objectifs des mouvements féministes. Il n'est cependant pas exclu que l'activité parlementaire ne reflète pas les évolutions des attitudes et des centres d'intérêt de la société civile. La réfutation de notre hypothèse pourrait s'expliquer, par exemple, par une faible porosité entre les institutions étatiques et la société civile. Or, l'ouverture des institutions est justement un des éléments essentiels de la structure des opportunités politiques. Enfin, si l'hypothèse s'avérait exacte – révélant une plus grande porosité entre institutions et société civile –, la question de

¹⁷² FRASER Nancy, « Rethinking the public sphere: a contribution to the critique of actually existing democracy », *Soc. Text*, 1990.

¹⁷³ Ici au sens large, tel que défini dans l'introduction d'après MAZUR Amy G., *Theorizing feminist policy*, Oxford Univ. Press, 2002.

savoir si les parlementaires s'appuient sur des changements d'attitudes et des débats déjà présents au sein de la société civile, ou s'ils s'intéressent à ces thématiques de leur propre initiative en vue d'insuffler une dynamique favorable aux droits des femmes¹⁷⁴, sera abordée plus tard.

Les données choisies pour tester notre hypothèse sont, dans un premier temps, les questions au gouvernement de l'Assemblée Nationale et du Sénat¹⁷⁵, et ce depuis 1995, date du début de la troisième vague féministe. En effet, les séances de questions au gouvernement font partie des événements les plus médiatisés et commentés de l'activité parlementaire. En outre, par le temps limité des séances et la confrontation qu'elles impliquent entre le gouvernement, des majorités parfois plurielles et l'opposition, elles sont susceptibles de révéler des points de tension. Ainsi, l'opposition « cherche à mettre en difficulté le gouvernement et à dénoncer son incapacité à faire face aux « vrais problèmes du pays » »¹⁷⁶. Aussi, une augmentation de la mention des questions de genre pendant ces séances est un indice particulièrement approprié pour mesurer l'intérêt du personnel politique pour le sujet, ou la place occupée par celui-ci au sein du débat public. Ce choix redouble également la pertinence d'y adjoindre une analyse qualitative : en effet, celle-ci permettra de révéler les enjeux derrière une hausse de l'intérêt pour les questions de genre, et ainsi de tester la deuxième partie de l'hypothèse soumise, qui concerne plus spécifiquement la valence des discours et leur positionnement idéologique et politique. Une telle analyse implique également l'intégration de ces discours dans la structure des opportunités politiques pour une contextualisation plus complète.

Les textes des questions au gouvernement de l'Assemblée Nationale sont archivés sur le site de l'institution. Il est possible de les retrouver grâce au moteur de recherche spécifique mis à disposition à l'adresse suivante : <http://questions.assemblee-nationale.fr>. Nous avons procédé à une recherche par mots-clés, afin de dénombrer les questions en rapport avec les thèmes étudiés. Les mots-clés choisis sont « féminisme », « sexisme » et « égalité des sexes », et le moteur inclut les variations telles que « féminismes », « féministe », « féministes » (*idem* pour « sexisme »). Il est important de préciser que certaines questions sont parfois posées à l'identique de nombreuses fois, aussi ce type de doublons sera éliminé des résultats en vue d'éviter de gonfler artificiellement les résultats pour une seule question polémique que quelques

¹⁷⁴ Comme cela a pu parfois être le cas aux États-Unis pendant la 2^{ème} vague féministe, voir COSTAIN Anne N., *Inviting women's rebellion*, Johns Hopkins University Press, 1992.

¹⁷⁵ Disponibles sur les sites respectifs de ces institutions.

¹⁷⁶ MAUS Didier, « Le Parlement et les cohabitations », *Pouvoirs*, 1999, p. 79.

députés très motivés s'acharnent à poser à répétition : à titre d'exemple, en 2013, une question sur le port du voile dans les sports féminins a été posée à l'identique 46 fois. Ce nombre élevé d'occurrences peut certes traduire la vigueur du débat, mais il donne un caractère démesuré aux mentions des termes choisis dans l'année concernée, donnant l'impression que, lors des autres années, ces questions n'auraient comparativement été que très peu abordées, ou de manière moins passionnée. Nous nous sommes également efforcés, autant qu'il était possible, de retirer les questions mal référencées par le site de l'Assemblée Nationale et qui faussent les résultats¹⁷⁷.

Concernant les mots-clés sélectionnés, ils peuvent de prime abord sembler (trop ?) généralistes et englobants. Cependant, choisir des mots ou expressions plus spécifiques aux rhétoriques militantes féministes, ou parfois plus pointus ou méconnus, nous semblait contreproductif pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les questions au gouvernement sont un événement médiatisé, télévisé, et un point de formulation des tensions entre majorité, gouvernement et opposition. Aussi, les problématiques trop spécifiques sont peu susceptibles d'y avoir leur place à moins de correspondre à une loi particulière discutée dans la période concernée, comme cela aurait pu être le cas avec l'expression « harcèlement de rue ». Cependant, les débats sur ces problématiques faisant l'objet d'une discussion conjoncturelle ne pourraient en aucun cas refléter une évolution générale, et ne nous renseigneraient que sur les éventuelles discussions – ou leur absence – que la problématique a suscité à un instant T. En outre, les élus engagés à cette occasion leur image publique et politique, et se doivent donc d'adopter un langage et des thématiques susceptibles d'être compris par les électeurs et de les concerner, fut-ce par le biais des médias. Aussi les termes généralistes « féminisme » et « sexisme », présents et utilisés dans le langage courant, nous ont semblé être les plus appropriés. En effet, la mention du « féminisme », dans sa compréhension ordinaire, fait directement référence soit à un mouvement social, soit à une idéologie. Sa présence dans une question au gouvernement est susceptible de révéler la place de ce mouvement ou de ces idées dans le débat public dans l'esprit de l'acteur qui formule la question, y compris dans le but de dénoncer, par exemple, leur supposée influence sur des politiques publiques¹⁷⁸. Nous conjecturons en effet que les mentions du terme « féminisme » seront plus souvent accompagnées de critiques envers le mouvement, notamment de la part d'élus de droite, car c'est une référence à un mouvement potentiellement clivant. Le terme « sexisme » semble quant

¹⁷⁷ Ainsi, la question n°3797 est référencée sous « égalité des sexes » alors que le texte porte sur les quotas de kinésithérapeutes dans les zones rurales et qu'il n'est jamais fait allusion à un quelconque sujet susceptible d'être rapproché de la thématique de l'égalité des sexes...

¹⁷⁸ Nous aborderons ce point particulier plus avant.

à lui être le plus approprié pour observer l'évolution du traitement de problématiques spécifiques au groupe des femmes. Nous supposons qu'il est de plus en plus présent dans les questions au gouvernement depuis 2010, ce qui serait possiblement un révélateur de la légitimité croissante des questions de genre en tant qu'objet de politiques publiques. Il ne faut cependant pas négliger la possibilité que le changement ne révèle tant un accroissement de la légitimité de la cause des femmes mais simplement son traitement croissant sous l'angle du sexisme plutôt que sous celui de l'égalité des sexes ou des droits des femmes. L'utilisation de cette dernière expression consacrée aurait d'ailleurs été pertinente à mesurer, cependant, pour certaines périodes, les résultats sont faussés. En effet, à cette époque les droits des femmes sont confiés à une secrétaire d'État, Mme Pascale Boistard, placé sous la tutelle du Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes : par conséquent, toutes les questions posées sur la famille ou l'enfance se retrouvent dans les mêmes résultats qu'une recherche visant spécifiquement les droits des femmes. Ainsi, on peut recenser 4075 questions contenant l'expression « Droits des femmes » pour la seule année 2015, contre 354 pour l'ensemble de la XIIIème législature. C'est pourquoi nous n'étudierons pas l'utilisation de cette expression dans les questions au gouvernement.

Nous avons également procédé, conjointement, à une recherche de documents, là encore sur le site de l'Assemblée Nationale, qui met à disposition un moteur de recherche à l'adresse suivante : <http://www2.assemblee-nationale.fr/recherche/simple>. Il s'agit dans un premier temps d'un simple recensement quantitatif de ces documents, toutes catégories confondues – mais en excluant les questions au gouvernement – et avec les mêmes mots-clés, afin de s'assurer que les évolutions observées dans les questions au gouvernement ne soient pas intégralement déconnectées du reste de l'activité parlementaire. Il a cependant été possible d'ajouter l'expression « droits des femmes » dans les mots-clés, étant donné que l'exclusion des questions au gouvernement permettait d'éviter la perturbation des résultats par la mise sous tutelle ou non d'un Secrétariat d'État aux droits des femmes. Une concordance entre une hausse de la mention des termes choisis pendant les séances de questions au gouvernement et les autres types de production parlementaire renforcerait notre hypothèse, en montrant que l'intérêt pour ces thématiques se traduit dans d'autres types d'activités.

1/L'évolution de l'utilisation des termes « sexisme », « féminisme », et « égalité des sexes » lors des séances de questions au gouvernement à l'Assemblée Nationale confrontée à la structure des opportunités politiques (1995 - 2018)

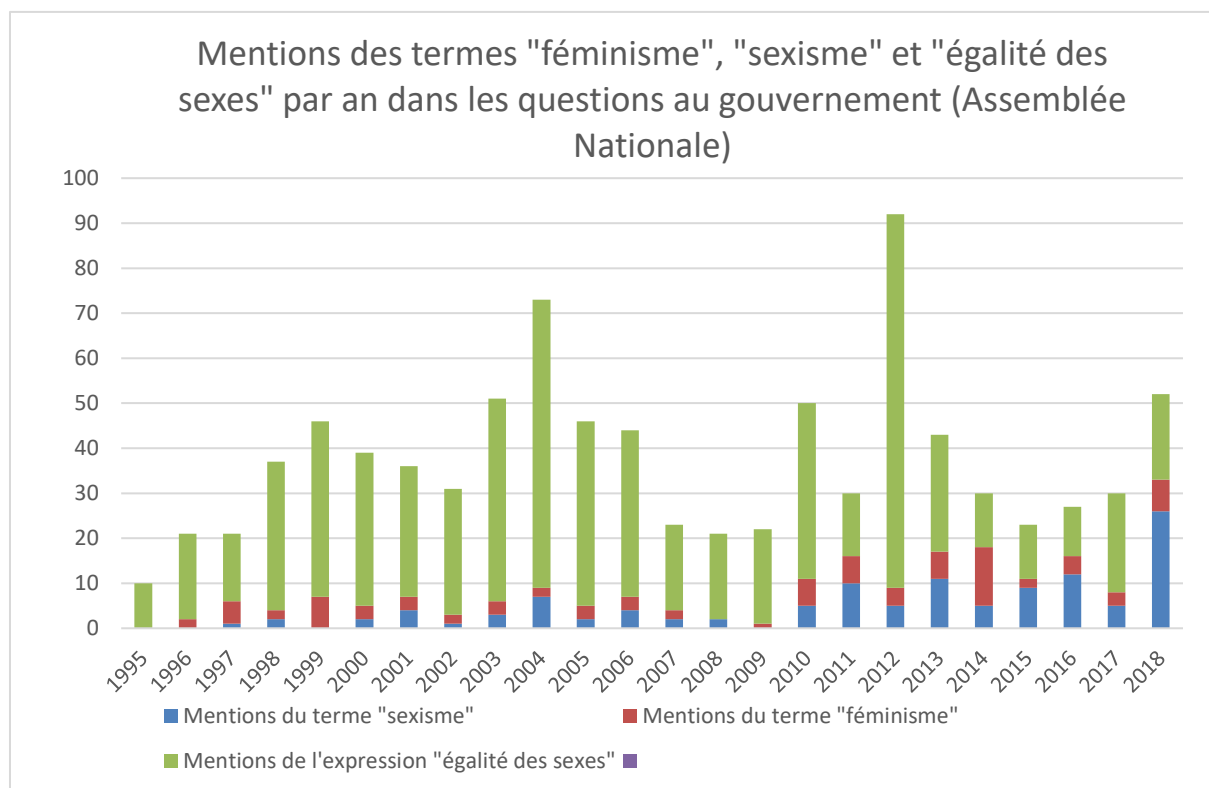


Figure 1. Évolution du nombre de mentions des termes « féminisme », « sexisme » et « égalité des sexes » dans les séances de questions au gouvernement à l'Assemblée Nationale, par année.

La figure 1 ci-dessus montre l'évolution du nombre de questions au gouvernement posées à l'Assemblée Nationale et contenant les expressions « sexisme », « féminisme » et « égalité des sexes », sur des courbes séparées. On observe dès le premier abord que l'expression « égalité des sexes » est bien plus utilisée, car plus générale et d'apparence plus officielle que les deux autres. On constate cependant une plus forte augmentation de l'utilisation de ces deux derniers termes à partir de 2010, quand les mentions de l' « égalité des sexes » semblent diminuer, hormis le pic de 2012. Le « sexisme » et le « féminisme » semblent à première vue occuper une proportion croissante des discussions.

D'un point de vue strictement quantitatif et chronologique, l'évolution de l'utilisation de ces termes au cours des séances de questions au gouvernement à l'Assemblée Nationale de 1995 à 2018 (inclus) semble confirmer notre première hypothèse, à savoir que l'on observe un

regain de l'intérêt pour ces thématiques chez le personnel politique, après une chute de celui-ci après 2006 (figure 1). L'année 2010 semble marquer un tournant pour lequel l'un des objectifs de ce travail sera de trouver des pistes d'explication. Si, pour le moment, les données sont insuffisantes et nécessitent d'être croisées avec d'autres éléments qui seront abordés plus avant, notamment le traitement médiatique de ces questions, il est intéressant d'observer que les contours de la Troisième vague semblent s'esquisser : pour l'instant, les données semblent suggérer que celle-ci aurait effectivement duré de 1995 à 2007. Cette première analyse est cependant loin d'être suffisante pour confirmer cela : des analyses qualitatives doivent compléter ce premier regard, et les indicateurs étudiés ici sont probablement loin d'être suffisants ni d'être les plus pertinents, étant donné la nécessaire incomplétude du reflet qu'ils peuvent donner de la société française.

Les données permettent néanmoins dès à présent d'infirmer partiellement des sous-hypothèses concurrentes. Il aurait pu sembler plausible d'observer une hausse des discussions autour des questions traitées ici pendant la XIV^{ème} législature, caractérisée par une majorité d'élus du Parti Socialiste, l'un des seuls partis à s'être ouvert aux Nouveaux Mouvements Sociaux dans les années 1970¹⁷⁹. L'augmentation aurait alors pu être attribuée aux politiques spécifiques et aux critiques d'un gouvernement et d'un Président de la République issus d'un parti qui affiche son intérêt pour l'égalité des sexes. Pour autant, Jan Willem Duyvendak souligne également que, lorsqu'il a été au pouvoir dans les années 1980, le Parti Socialiste s'était fermé aux Nouveaux Mouvements Sociaux¹⁸⁰. Cependant, cette apparente incongruité était le fruit d'une configuration politique particulière liée en partie aux luttes internes entre les gauches des divers partis mais également au sein du Parti Socialiste ; aussi des transformations de la structure des opportunités politique auraient pu expliquer un soutien de celui-ci envers des mouvements comme le féminisme lors de la XIV^{ème} législature. Or, si l'on ne peut manifestement pas résumer l'augmentation du nombre de débats autour de la cause des femmes à l'Assemblée Nationale aux résultats des élections présidentielle et législative de 2012, force est de constater qu'ils n'ont pas non plus constitué un obstacle sur ce point, loin de là. La composition du gouvernement et de la législature entre 2012 et 2017 n'est donc certainement pas le moteur de cette hausse, mais aurait donc eu un effet au pire neutre sur ce phénomène ;

¹⁷⁹ DUYVENDAK Jan Willem, *Le poids du politique*, L'Harmattan, 1994.

¹⁸⁰ *Ibid.*

rien n'exclut en fait qu'elle l'ait renforcé. Cette question sera tranchée plus tard, étant donné que cette seule analyse quantitative n'est pas suffisante pour le faire.

Si l'évolution quantitative de l'utilisation des termes « sexisme », « féminisme » et « égalité des sexes » exposée en figure 1 permet de donner quelques premières indications sur les fluctuations de l'intérêt pour la cause des femmes dans l'espace public (et plus spécifiquement chez le personnel politique), une telle présentation reste insuffisante. Le contenu de ces questions est l'élément essentiel pour saisir la manière dont les parlementaires traitent la cause des femmes. Il est également important, du point de vue de la structure des opportunités politiques, de noter la provenance de ces questions, soit l'affiliation politique de leurs auteurs, ce que nous faisons dans les figures 2, 3 et 4. Pour des raisons de lisibilité, nous avons rassemblé les groupes parlementaires en fonction de leur position dans l'échiquier politique et de l'affiliation partisane majoritaire de leurs membres. En effet, en conservant les noms originaux des groupes parlementaires, le nombre d'acteurs aurait rendu leur identification plus complexe et le graphique illisible. Ainsi, nous distinguons les non-inscrits (1), les groupes socialistes au sein desquels sont inclus leurs alliés dans le cas de coalitions (2), les groupes écologistes lorsqu'ils en ont un propre (3), les groupes regroupant majoritairement des communistes (4), les groupes centristes au sein desquels nous incluons l'UDF, le Modem, les radicaux s'ils sont alliés à ces partis et non au Parti Socialiste (5), la droite composée principalement du RPR (puis UMP et LR) et de quelques divers droites dont Démocratie Libérale (6), le groupe La République En Marche (7), et le groupe La France Insoumise (8). Faute de classification plus pertinente, le groupe « Libertés et Territoires » apparaît pour lui-même sur la figure 3, malgré le faible nombre de ses mentions.

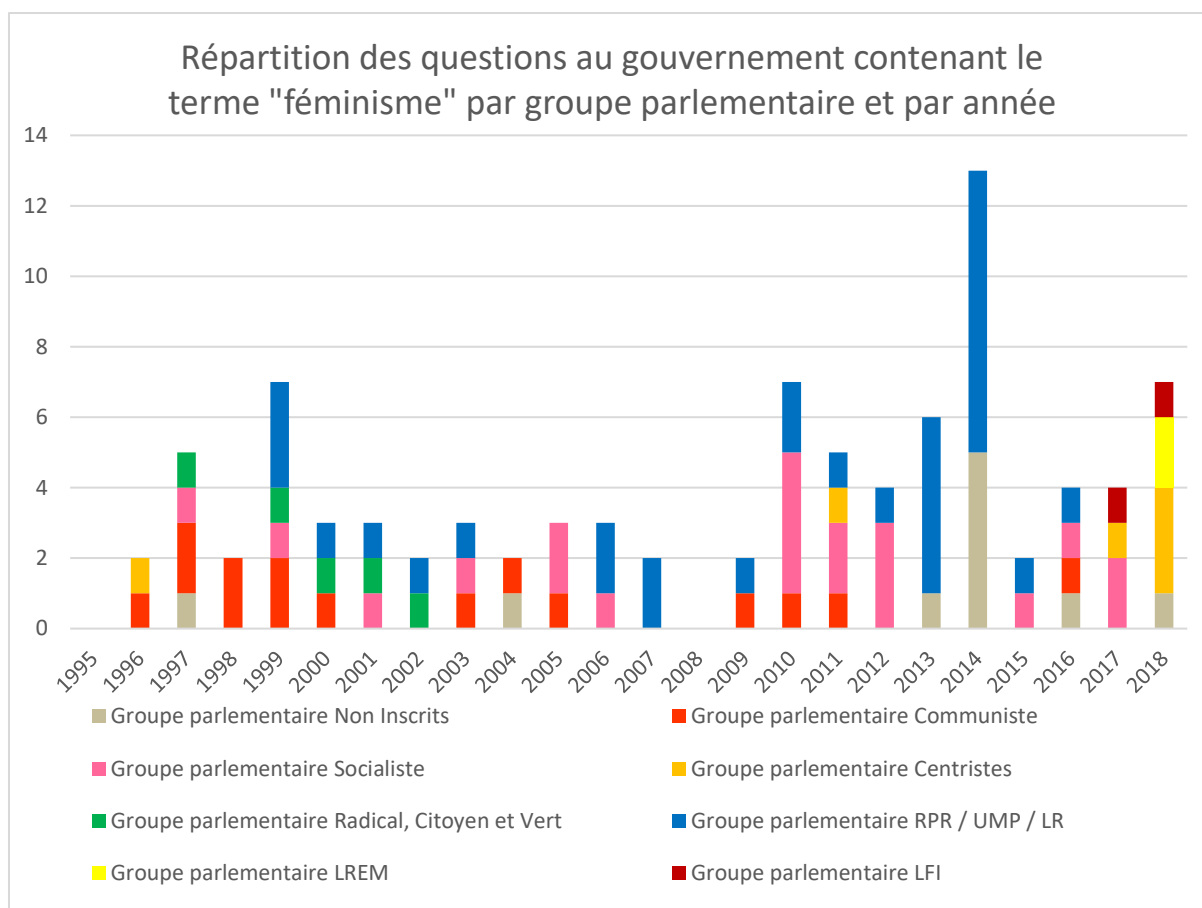


Figure 2. Répartition des questions au gouvernement contenant le terme « féminisme » par groupe parlementaire et par année.

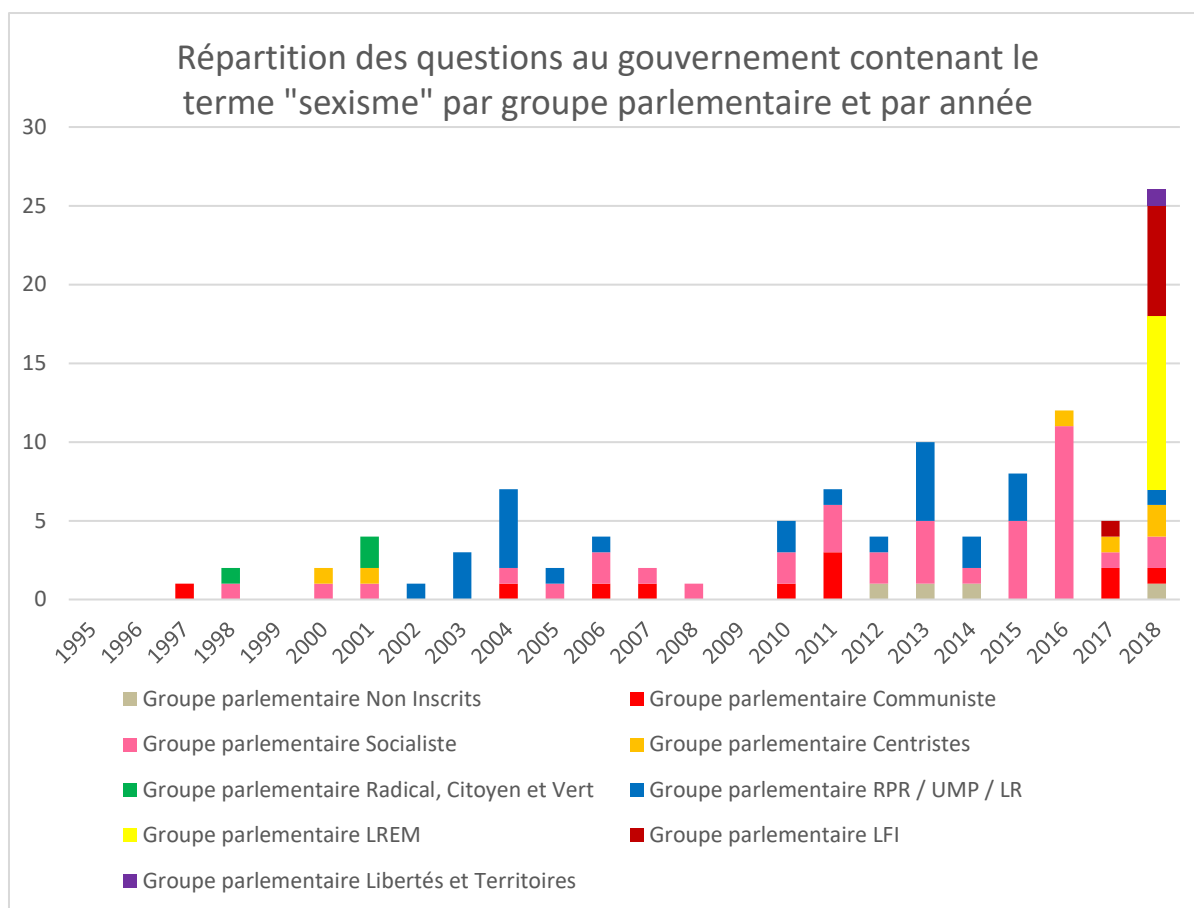


Figure 3. Répartition des questions au gouvernement contenant le terme « sexisme » par groupe parlementaire et par année.

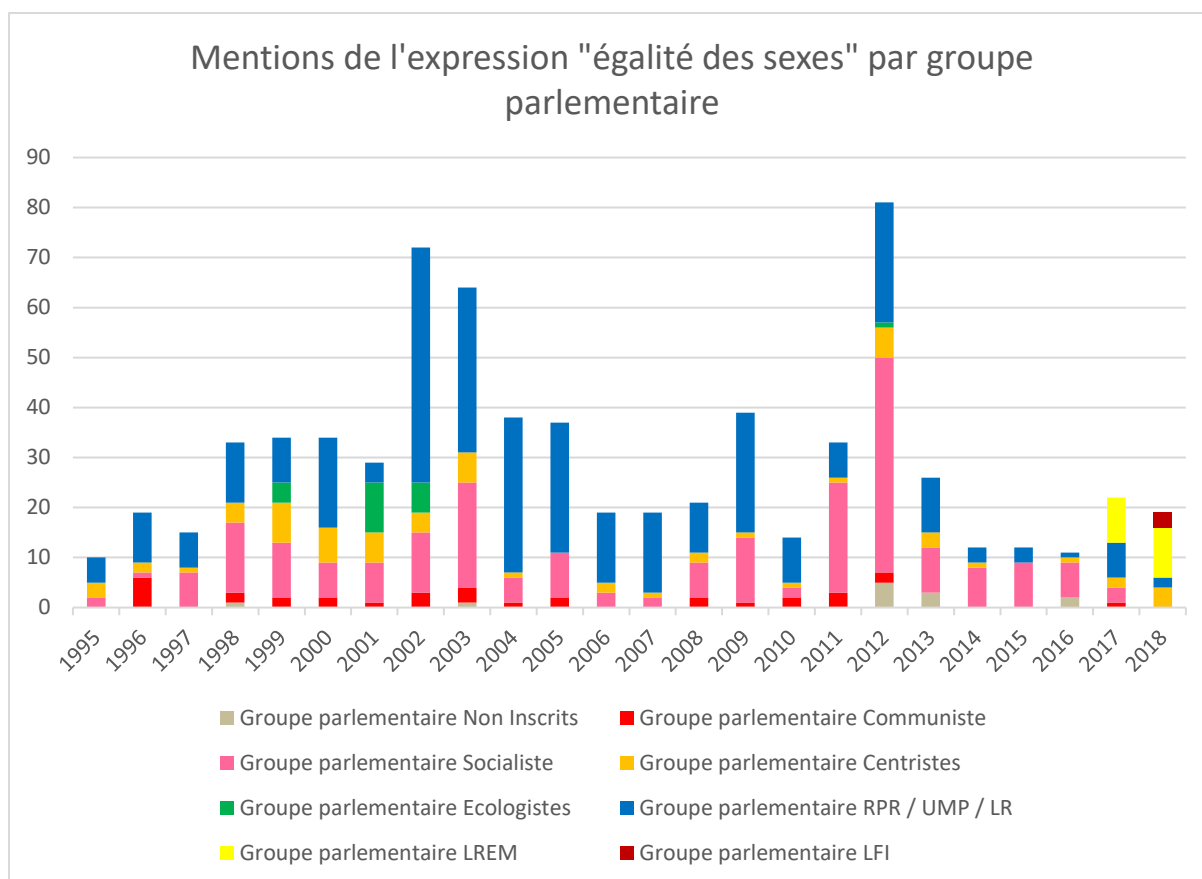


Figure 4. Répartition des questions au gouvernement contenant l’expression « égalité des sexes » par groupe parlementaire et par année.

Les figures 2, 3 et 4 doivent être analysées en prenant en compte à chaque fois la législature dans laquelle on se trouve, afin de ne pas occulter les effets produits par la position des divers groupes parlementaires vis-à-vis du gouvernement et susceptibles d’affecter leur posture : à savoir le fait de se trouver dans l’opposition ou dans une majorité, de coalition ou non. En étudiant la figure 2, on peut d’ores et déjà distinguer plusieurs périodes en fonction de la répartition de l’usage du terme « féminisme » entre groupes parlementaires. Sur l’ensemble du graphique, le mot est majoritairement utilisé par des parlementaires de groupes classés à gauche, excepté certaines périodes précises comme en 2013 et 2014, où l’on peut supposer que des controverses à ce sujet ont fortement mobilisé la droite. Pour ce qui est de la figure 3, on constate encore que, majoritairement et surtout depuis 2010, le terme « sexisme » semble plutôt utilisé par la majorité au pouvoir. La figure 4 semble présenter la même tendance. Ces premiers coups d’œil superficiels ne peuvent cependant se substituer à une analyse plus approfondie de ces discours et de leurs transformations en fonction des périodes.

Xème législature (1995-1997)

Entre 1995 et 1997, si le terme « sexisme » n'est utilisé que marginalement (une seule fois par une députée communiste), c'est moins le cas pour le terme « féminisme ». Ainsi, le 14 mars 1996, la députée communiste Janine Jambu mentionne des manifestations féministes à l'encontre d'un amendement à la loi de 1975 proposé par Mme Boutin et M. Beaumont¹⁸¹ : le registre est celui de la lutte sociale. La députée Ségolène Royal interpelle quant à elle le gouvernement en 1997 au sujet des baisses de subventions aux associations féministes¹⁸². Deux autres questions ont été émises lors de cette législature à ce sujet, par le député non inscrit Bruno Retailleau et le député UDF Laurent Dominati. Il s'agit dans le premier cas de dénoncer un « eugénisme » subséquent à la conjonction de l'utilisation du dépistage de la trisomie 21 et de l'avortement ; dans le deuxième de demander au gouvernement quelles associations soutenant la défense des sans-papiers sont financées par fonds publics. On observe déjà que le terme « féminisme » est un terme chargé polémiquement : il engendre des prises de position fortes et diamétralement opposées d'un côté et de l'autre de l'échiquier politique. Son utilisation peut être une manière stratégique de se positionner dans le champ politique, et constitue un marqueur identitaire fort.

L'expression « égalité des sexes » est, comme on le voit sur la figure 4, équitablement utilisée par la droite et la gauche, et les mentions semblent dépourvues de caractère polémique. Ainsi le 22 juillet 1996, le député du groupe Rassemblement pour la République (RPR) Denis Merville invoque les principes de la conférence mondiale de Pékin tenue en 1995 pour demander au gouvernement ce qu'il compte entreprendre pour « assurer une meilleure représentation des femmes dans le cadre des consultations électorales »¹⁸³. D'autres élus du même groupe s'inquiètent des inégalités entre femmes et hommes dans l'avancement de carrière au sein du Ministère de la Défense¹⁸⁴, ou encore de l'impossibilité pour les femmes mariées de transmettre leur nom à leurs enfants¹⁸⁵. Ces préoccupations correspondent assez fidèlement à ce qu'on pourrait appeler des politiques publiques féministes. Une autre question soulevée tant par des députés de droite que par des communistes et des membres du groupe socialiste concerne l'exclusion des femmes dans les délégations de certains pays dans le cadre

¹⁸¹ « Question n°1465 - Assemblée Nationale », [consulté le 25 juillet 2019].

¹⁸² « Question n°48664 - Assemblée Nationale », [consulté le 25 juillet 2019].

¹⁸³ « Question n°41333 - Assemblée Nationale », [consulté le 6 août 2019].

¹⁸⁴ « Question n°39810 - Assemblée Nationale », [consulté le 6 août 2019].

¹⁸⁵ « Question n°36998 - Assemblée Nationale », [consulté le 6 août 2019].

des Jeux Olympiques d'Atlanta¹⁸⁶. Enfin, le respect de l'égalité des sexes dans les critères d'attribution et de calcul des retraites et pensions de réversion est également abordé, là encore par des députés de toutes obédiences politiques – il est d'ailleurs intéressant de remarquer que dans les cas soulevés l'inégalité dénoncée est au détriment des hommes¹⁸⁷. L'utilisation de l'expression « égalité des sexes » traduit donc pendant cette période une préoccupation transpartisane, et l'objectif qu'elle traduit n'est pas discuté. La vision partagée par les élus est celle, dans un premier temps, de l'abolition des discriminations légales mais aussi factuelles pesant sur l'un ou l'autre sexe ; commencent également les premiers débats autour de la parité, qui suppose l'introduction d'un dispositif juridique sanctionnant le manque de représentation féminine parmi les candidats à des élections.

XIème législature (1997 - 2002)

Au cours de la XIème législature, le terme « sexisme » est très majoritairement utilisé par la gauche, majoritaire dans l'Assemblée. Toutes les interventions sur ce sujet au cours de cette législature, quel que soit l'affiliation partisane, se prononcent à l'encontre du sexisme en demandant au gouvernement quelles seront ses actions, par exemple, contre les stéréotypes sexistes inculqués par l'école¹⁸⁸, contre une radio qui diffuserait des propos sexistes¹⁸⁹, pour former les enseignants sur ce sujet¹⁹⁰, etc. Concernant le terme « féminisme », les députés du groupe Rassemblement pour la République n'effectuent qu'une seule intervention sur le sujet dans la période étudiée : ainsi la députée Martine Aurillac s'inquiète-t-elle des violences conjugales et des moyens qui sont alloués à la lutte contre ce fléau¹⁹¹. La question est peu clivante, et ne cherche pas la polémique. Durant cette législature, la seule question pouvant être cataloguée comme la manifestation d'une opposition à des objectifs féministes est celle du député Démocratie Libérale Gilbert Gantier, qui s'interroge sur la cohérence et la lisibilité des choix effectués par le gouvernement au travers de décrets concernant la féminisation des noms de fonction, ce pourquoi il préconise de solliciter l'Académie Française¹⁹². Les interventions de la gauche parlementaire restent quant à elles pour une large part dans la lignée de la législature précédente : la députée communiste Muguette Jacquaint, qui se distingue par son nombre

¹⁸⁶ Ici la question de Louis Pierna, député communiste : « Question n°38736 - Assemblée Nationale », [consulté le 6 août 2019].

¹⁸⁷ Ici la question du député socialiste Henri d'Attilio : « Question n°25380 - Assemblée Nationale », [consulté le 6 août 2019].

¹⁸⁸ « Question n°60426 - Assemblée Nationale », [consulté le 25 juillet 2019].

¹⁸⁹ « Question n°62344 - Assemblée Nationale », [consulté le 25 juillet 2019].

¹⁹⁰ « Question n°10220 - Assemblée Nationale », [consulté le 25 juillet 2019].

¹⁹¹ « Question n°67614 - Assemblée Nationale », [consulté le 25 juillet 2019].

¹⁹² « Question n°46037 - Assemblée Nationale », [consulté le 25 juillet 2019].

d'interventions sur ces sujets, s'inquiète par exemple de la situation d'associations féministes¹⁹³ ou encore de l'accès à l'IVG¹⁹⁴. Les députés verts et socialistes restent dans ce registre également. La question de la parité est brièvement abordée par le député Vert Yves Cochet, mais étant donné qu'il s'agit de la seule question sur ce sujet qui ait été associée au féminisme pendant la législature, les discussions autour de la parité n'ont manifestement pas mobilisé l'imaginaire de la lutte féministe.

Une part conséquente des questions contenant l'expression « égalité des sexes » concerne les retraites : 102 sur les 177 interventions répertoriées pendant la XI^{ème} législature. En effet, il existe depuis le 10 mai 2000 un Conseil d'orientation des retraites, chargé de formuler des propositions de réformes après concertation avec syndicats, parlementaires et autres représentants de l'État. Les députés, quel que soit leur affiliation politique, invoquent le principe d'égalité des sexes pour abolir les inégalités qui affectent principalement les hommes dans les calculs de pensions de retraite et de réversion¹⁹⁵. En dehors des retraites, certains sujets déjà abordés au cours de la précédente législature continuent d'animer les discussions, sans différences notables en fonction des affiliations partisanes. Ainsi en est-il de la question de la (non) transmission du nom de la mère mariée à ses enfants¹⁹⁶, ou des inégalités dans la titularisation d'agents de la fonction publique¹⁹⁷. Les mentions de l'expression « égalité des sexes » se retrouvent également dans certains débats relatifs à la réforme constitutionnelle consacrant la parité. La teneur de ces débats et les positions des camps en présence ont été très largement traités dans des publications spécialisées, aussi ne s'agit-il pas ici de répéter ni de remettre en cause les travaux sur ce point¹⁹⁸. A titre indicatif, on peut simplement souligner que l'on constate effectivement, à l'examen de notre échantillon de questions au gouvernement, ce qui a déjà été montré ailleurs. A savoir qu'il existe effectivement des réticences à droite, exprimées au début de la législature, le 10 décembre 1998, par le député du groupe Démocratie Libérale et indépendants José Rossi, qui se réfère aux objections du doyen Vedel et craint que le gouvernement ne se serve de cette réforme pour justifier une transformation ultérieure du

¹⁹³ « Question n°3229 - Assemblée Nationale », [consulté le 25 juillet 2019].

¹⁹⁴ « Question n°1655 - Assemblée Nationale », [consulté le 25 juillet 2019].

¹⁹⁵ Ici une question du député Vert André Aschieri : « Question n°65406 - Assemblée Nationale », [consulté le 7 août 2019].

¹⁹⁶ Ici la question du député PS Gabriel Montcharmont : « Question n°38013 - Assemblée Nationale », [consulté le 7 août 2019].

¹⁹⁷ Ici la question du député RPR Patrick Delnatte : « Question n°35029 - Assemblée Nationale », [consulté le 7 août 2019].

¹⁹⁸ Consulter Réjane Sénac-Slawinski, « Des débats de principe aux lois dites sur la parité », *Que sais-je?*, 2008, n° 3795, p. 59-71 ; ou encore Yves Sintomer, « Le paysage idéologique de la parité », *Travail, genre et sociétés*, 2007, N° 18, n° 2, p. 147-152.

mode de scrutin, étant donné que le scrutin majoritaire ne serait pas le plus adapté à la mise en œuvre de la parité¹⁹⁹. Néanmoins, si cette intervention résume bien certaines des oppositions à la réforme, elle est la seule dans ce registre au sein de notre échantillon. Le groupe RPR pose des questions à ce sujet, mais elles sont plutôt favorables au principe de la réforme. Ainsi, le député RPR Michel Giraud avance une suggestion qui, si elle s'appuie sur des arguments différentialistes et une conception conservatrice des rôles de genre, est incontestablement acquise au principe de la parité politique : il propose la création d'une allocation compensatrice spécifique pour les femmes élues, étant donné leurs obligations extra-politiques spécifiques – familiales notamment – et dont les hommes ne seraient pas chargés²⁰⁰. La députée Marie-Jo Zimmermann critique quant à elle l'insuffisance du projet du gouvernement au sens où la parité rendue obligatoire sur les listes aurait pour effet de reléguer toutes les femmes en fin de liste ; aussi suggère-t-elle de consacrer un principe d'alternance hommes-femmes dans les scrutins de liste pour l'éviter²⁰¹.

Il apparaît donc que l'égalité des sexes est un sujet particulièrement abordé par les députés de la XI^{ème} législature. Pour autant, l'essentiel des mentions de cette expression est en rapport avec des suggestions, des précisions ou des corrections à apporter aux régimes de retraites dont des réformes à venir sont en cours de discussion à ce moment. Cela montre qu'il existe encore à cette époque des discriminations légales dans ces régimes, dont les députés soulignent la vétusté, ce qui démontre également que les discriminations juridiques sont considérées comme illégitimes par tous les partis politiques. La question de la parité est plus complexe. Sans revenir sur les résistances qu'elle a engendrées, force est de reconnaître que, là encore, une grande partie des élus s'y montre tout à fait favorables sur le principe.

XII^{ème} législature (2002 - 2007)

La XII^{ème} législature voit le rapport s'inverser entre gauche et droite concernant les utilisations du terme « sexisme » : les députés de droite sont la majorité des auteurs de questions sur le sujet, ceci pouvant être expliqué par le fait qu'ils constituent la majorité. Ce constat renforce l'idée selon laquelle l'utilisation de ce mot est une façon d'objectiver le traitement de la cause des femmes : en utilisant ce vocable, on signale l'existence d'un problème légitime. Or, cette majorité se montre justement pro-active concernant les politiques à mener pour remédier aux phénomènes associés au sexisme. Si, comme on peut s'y attendre, elle critique

¹⁹⁹ « Question n°988 - Assemblée Nationale », [consulté le 7 août 2019].

²⁰⁰ « Question n°44575 - Assemblée Nationale », [consulté le 7 août 2019].

²⁰¹ « Question n°37907 - Assemblée Nationale », [consulté le 7 août 2019].

peu le gouvernement, elle n'hésite cependant pas à suggérer des actions plus ambitieuses. Ainsi, le député Eric Raoult s'inquiète de l'apparente progression des violences sexuelles à l'école et des moyens mis en œuvre pour y remédier. On voit cependant à cette occasion apparaître une instrumentalisation du sexisme pour cibler des groupes et des lieux particuliers : l'élu souligne que le phénomène a lieu « plus particulièrement en Seine-Saint-Denis »²⁰². Le député Christian Estrosi demande s'il est possible de consacrer, à l'occasion de la « Journée internationale de la femme »²⁰³ (sic), un temps spécifique sur l'histoire des femmes dans les lieux d'enseignement. Le député Marc Francina s'interroge quant à lui sur l'opportunité de voter une loi antisexiste, qui lui semble particulièrement nécessaire, si possible accompagnée d'un travail de prévention²⁰⁴. Le député Francis Falala suggère quant à lui que les moyens juridiques dont disposent les femmes « victimes de sexisme au quotidien »²⁰⁵ seraient insuffisants et demande si le gouvernement envisage la création d'un nouveau type de délit. Or, ces deux dernières questions ont été particulièrement traitées dans les médias entre 2010 et 2017, comme nous l'aborderons plus loin. Cela n'empêche pas certains députés de la majorité de se montrer sceptiques quant à l'opportunité pour le gouvernement de se mobiliser contre le sexisme et aux moyens employés : le député Hervé Mariton s'étonne ainsi de la « pratique curieuse »²⁰⁶ qui consiste à féminiser les noms de fonction. Les élus inscrits dans les groupes de gauche insistent quant à eux sur l'insuffisance des mesures prises par le gouvernement, ou se placent nettement dans l'opposition. Ainsi, le député Mesquida Kléber s'insurge-t-il contre la distribution dans les écoles d'un questionnaire sur les attitudes des élèves de CM2 relativement aux problématiques du racisme, du sexisme ou de la violence, dans lequel la présence de plusieurs questions soulèverait des obstacles éthiques, notamment en s'ingérant dans la sphère familiale²⁰⁷. Le député communiste Alain Bocquet dénonce quant à lui l'insuffisance de l'application des mesures prises par le gouvernement contre l'homophobie (en même temps que contre le sexisme)²⁰⁸. La lutte contre le sexisme apparaît donc comme un objectif transpartisan lors de cette législature.

²⁰² « Question n°99678 - Assemblée Nationale », [consulté le 29 juillet 2019].

²⁰³ « Question n°18857 - Assemblée Nationale », [consulté le 29 juillet 2019].

²⁰⁴ « Question n°50081 - Assemblée Nationale », [consulté le 29 juillet 2019].

²⁰⁵ « Question n°27012 - Assemblée Nationale », [consulté le 29 juillet 2019].

²⁰⁶ « Question n°3211 - Assemblée Nationale », <http://questions.assemblee-nationale.fr/q12/12-3211QE.htm>, [consulté le 29 juillet 2019].

²⁰⁷ « Question n°66932 - Assemblée Nationale », <http://questions.assemblee-nationale.fr/q12/12-66932QE.htm>, [consulté le 29 juillet 2019].

²⁰⁸ « Question n°104521 - Assemblée Nationale », <http://questions.assemblee-nationale.fr/q11/12-104521QE.htm>, [consulté le 24 juillet 2019].

Concernant les mentions du terme « féminisme », la répartition entre gauche et droite est à peu près équitable. Leur nombre reste cependant très faible : 12 sur l'ensemble de la législature. Le terme porte là encore une dimension symbolique. La députée UMP Marie-Jo Zimmermann le mentionne par exemple pour proposer, entre autres noms, la panthéonisation d'Olympe de Gouges, « l'une des premières féministes »²⁰⁹. La députée socialiste Chantal Robin-Rodrigo se fait quant à elle le relais de « l'avocate féministe Gisèle Halimi » dans sa dénonciation du non-respect de la loi sur la parité politique par les partis qui ont assez d'argent pour payer les amendes encourues. Dans les deux cas, le qualificatif de « féministe » est perçu comme honorable et augmentant la légitimité de celles dont on l'affuble. Le féminisme en soi, en tant que mouvement ou idéologie, n'est pas objet de discussions. Il s'agit là encore d'un marqueur identitaire.

XIIIème législature (2007 - 2012)

Durant la XIIIème législature, si l'emploi du terme « sexisme » reste stable, ce n'est pas le cas pour celui du terme « féminisme » : on constate 17 mentions du mot contre 12 pendant la XIIème législature, et qu'il est plus souvent mobilisé à gauche qu'à droite de l'échiquier politique. En allant au-delà de cet aspect quantitatif, on constate que les députés de la majorité UMP utilisent ce dernier vocable de plusieurs manières : dans un registre polémique pour par exemple dénoncer l'introduction de la « théorie du genre » dans les manuels de SVT²¹⁰ ; pour souligner l'urgence de lutter contre les violences faites aux femmes, tout particulièrement les violences conjugales²¹¹ ; ou encore pour dénoncer la condition des femmes en Iran²¹². Dans l'opposition du groupe *Socialiste, radical, citoyen et divers gauche*, on retrouve le même type d'utilisations que dans les législatures précédentes : le terme peut être une ressource de légitimité, soit démocratique soit technique, pour appuyer le sérieux d'une question en soulignant le fait qu'elle a été soulevée par des associations féministes²¹³ ou en s'appuyant sur la connaissance du terrain par ces dernières²¹⁴ ; il peut également faire référence à la situation

²⁰⁹ « Question n°1825 – Assemblée Nationale », <http://questions.assemblee-nationale.fr/q12/12-1825QE.htm>, [consulté le 24 juillet 2019].

²¹⁰ « Question n°115234 – Assemblée Nationale », <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-115234QE.htm>, [consulté le 29 juillet 2019].

²¹¹ « Question n°3683 – Assemblée Nationale », <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-3683QE.htm>, [consulté le 29 juillet 2019].

²¹² « Question n°5631 – Assemblée Nationale », <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-5631QE.htm>, [consulté le 29 juillet 2019].

²¹³ « Question n°91002 – Assemblée Nationale », <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-91002QE.htm>, [consulté le 29 juillet 2019].

²¹⁴ « Question n°91000 – Assemblée Nationale », <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-91000QE.htm>, [consulté le 29 juillet 2019].

des associations féministes²¹⁵. Les élus communistes convoquent quant à eux par ce mot l’imaginaire de la lutte féministe²¹⁶.

Lorsque la majorité invoque le sexisme, il s’agit souvent de justifier des demandes de censure ou de souligner l’influence néfaste de certains discours sur la société. Ainsi, la députée Marie-Jo Zimmermann invoque-t-elle l’arrêt « SOS sexisme » rendu par la 1^{ère} chambre civile de la Cour de cassation le 27 juin 2006 afin d’appuyer l’idée qu’il est nécessaire de modifier la législation pour faciliter l’apport de preuves « dans la poursuite pour propos injurieux ou diffamatoires diffusés sur Internet »²¹⁷. Le sexisme est également invoqué, parmi d’autres vices, par le député Jacques Remillier afin de remettre en cause la décision du Ministère de l’Intérieur autorisant la tenue du festival Hellfest²¹⁸. Au sein du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche (codé socialiste), on retrouve essentiellement les mêmes préoccupations que pendant les législatures précédentes : les stéréotypes et discriminations à l’école²¹⁹ ou la formation des forces de l’ordre aux problématiques spécifiques tenant au racisme, sexisme, homophobie, etc²²⁰. S’y ajoute la revendication spécifique de l’abrogation de l’usage de la civilité « Mademoiselle » dans les documents administratifs²²¹. Les députés communistes mentionnent quant à eux le sexisme lorsqu’il s’agit de traiter les violences (notamment conjugales) faites aux femmes²²², ou encore les moyens des délégations aux droits des femmes dans les départements²²³. Le terme « sexisme » est donc effectivement le relais de préoccupations relatives aux problématiques spécifiques vécues par la population féminine. On remarque cependant que les députés de droite se focalisent plus spécifiquement, pendant cette législature, sur des questions symboliques et discursives.

XIV^{ème} législature (2012 - 2017)

²¹⁵ « Question n°129192 – Assemblée Nationale », <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-129192QE.htm>, [consulté le 29 juillet 2019].

²¹⁶ « Question n°114922 – Assemblée Nationale », <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-114922QE.htm>, [consulté le 29 juillet 2019].

²¹⁷ « Question n°27850 », <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-27850QE.htm>, [consulté le 29 juillet 2019].

²¹⁸ « Question n°81413 - Assemblée Nationale », <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-81413QG.htm>, [consulté le 29 juillet 2019].

²¹⁹ « Question n°88767 – Assemblée Nationale », <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-88767QE.htm>, [consulté le 29 juillet 2019].

²²⁰ « Question n°94632 – Assemblée Nationale », <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-94632QE.htm>, [consulté le 29 juillet 2019].

²²¹ « Question n°120793 – Assemblée Nationale », <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-120793QG.htm>, [consulté le 29 juillet 2019].

²²² « Question n°95099 – Assemblée Nationale », <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-95099QE.htm>, [consulté le 29 juillet 2019].

²²³ « Question n°1343 – Assemblée Nationale », <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-1343QE.htm>, [consulté le 29 juillet 2019].

Comme mentionné précédemment, la XIV^{ème} législature poursuit une évolution entamée depuis 2010 et qui voit une progression de l'utilisation des termes étudiés. Si le terme « féminisme » apparaît en moyenne plus attaché aux groupes parlementaires de gauche, le graphique montre une exception très nette. Ainsi, les députés de droite ainsi que les non-inscrits (généralement proches de la droite également) le mentionnent beaucoup à certaines périodes précises, les années 2013 et 2014 sortant clairement du lot. On y voit émerger la figure du député non-inscrit Jacques Bompard, dont les questions portent principalement sur des controverses entre les politiques d'égalité du gouvernement, les mouvements féministes, et les mouvements et parlementaires de droite. Ainsi, il est fait référence à l'action d'une militante FEMEN dans l'Eglise de la Madeleine à Paris le 20 décembre 2013, et demande au gouvernement « d'exprimer la plus grande fermeté envers ces Femen qui troublent depuis trop longtemps l'ordre public, de dissoudre l'antenne de ce groupe en France et de reconduire à la frontière ces extrémistes qui ne sont pas de notre nationalité »²²⁴. Il dénonce également la « théorie du genre », « largement promue par le gouvernement »²²⁵. Ce dernier point a fait l'objet de multiples controverses entre 2011 et 2015, qui ressurgissent encore parfois, et que nous aborderons plus loin. Le député non-inscrit Jacques Bompard ne se démarque cependant pas idéologiquement des députés du groupe Les Républicains pour les années 2013 et 2014. Ainsi, le 6 mai 2014, la députée Les Républicains Valérie Boyer demande au gouvernement des renseignements sur les financements des FEMEN, et le somme de se justifier par rapport au choix de faire « incarner les valeurs de la République française [par une des dirigeantes de l'organisation] en prêtant ses traits à l'allégorie de la Marianne »²²⁶. La même députée dénonce la politique d'accueil de réfugiés de la France le 14 janvier 2016, qui serait, comme il conviendrait d'en conclure selon elle à l'issue de l'affaire de Cologne²²⁷, contraire à la protection des droits des femmes pourtant prônée par le gouvernement²²⁸. Le député Jean-Pierre Decool, du même groupe parlementaire, insiste quant à lui le 4 février 2014 sur le supposé prêt de locaux à l'association FEMEN par des collectivités locales²²⁹. Comme on le voit, l'augmentation de l'utilisation du mot « féminisme » dans les questions au gouvernement en 2013 et 2014 est clairement liée à des controverses fortement clivantes. Le terme « féminisme »

²²⁴ « Question n°47041 - Assemblée nationale », [consulté le 24 juillet 2019].

²²⁵ « Question n°65241 - Assemblée nationale », [consulté le 24 juillet 2019].

²²⁶ « Question n°55086 - Assemblée nationale », [consulté le 24 juillet 2019].

²²⁷ A l'occasion du jour 2016, de très nombreuses femmes ont été violées et agressées et violées, supposément par des réfugiés ou immigrés. Nous reviendrons plus tard sur cette affaire.

²²⁸ *Question n°3507 - Assemblée nationale*, <http://questions.assemblee-nationale.fr/q12/12-104521QG.htm>, (consulté le 24 juillet 2019).

²²⁹ « Question n°48812 - Assemblée nationale », [consulté le 24 juillet 2019].

semble plutôt renvoyer à une rhétorique polémique, conformément à la sous-hypothèse précédemment énoncée. Il s'agit principalement de dénoncer une supposée compromission du gouvernement avec des mouvements perpétrant des troubles à l'ordre public, et sa proximité avec des idéologies issues des « thèses des féministes les plus radicales », susceptibles de bouleverser « l'équilibre et les repères »²³⁰ des professionnels censés appliquer les recommandations des autorités publiques²³¹.

Sur les autres années de la XIV^{ème} législature, la droite parlementaire reste dans ce registre polémique. Du côté de la majorité, l'utilisation de ce terme est plus variable. On peut voir des mentions sous forme de rappel historique, voire d'hommage, insérés dans des questions portant sur les droits des femmes de manière plus large. C'est le cas de l'intervention de la députée PS Maud Olivier le 16 janvier 2017, à l'occasion de l'anniversaire de la Loi Veil. Elle rappelle combien « il aura fallu la mobilisation de tous et, en particulier, des mouvements féministes », pour surmonter les obstacles au libre accès à l'IVG²³². Le 12 février 2015, la même députée salue « une mobilisation féministe de toute l'Europe » ayant permis de sauvegarder le droit à l'IVG en Espagne, avant de suggérer de militer dans l'Union Européenne pour un statut unique de l'Européenne sur la base d'une « clause de l'européenne la plus favorisée »²³³. Une autre occasion de mentionner le féminisme pour les députés de la majorité est d'évoquer le rôle des associations féministes luttant contre les violences faites aux femmes lorsque ce dernier sujet est abordé. Cette évocation peut être une ressource de légitimité : le député assoit sa crédibilité sur des informations octroyées par des associations de terrain, mais se fait aussi le relais démocratique d'un besoin exprimé par des acteurs de la société civile. Cette configuration peut par exemple être observée dans la question posée par Alain Calmette le 23 octobre 2012, dans laquelle il demande au gouvernement quelles seront ses politiques en matière de violence contre les femmes, notamment concernant la formation des forces de l'ordre sur ces problématiques spécifiques²³⁴.

Les mentions du « sexisme » sont essentiellement du fait de la gauche et plus particulièrement du Parti Socialiste jusqu'à la fin de la législature qui court de 2012 à 2017,

²³⁰ « Question n°65241 - Assemblée nationale », [consulté le 24 juillet 2019].

²³¹ Dans le cas très précis cité ici, les éducateurs spécialisés.

²³² « Question n°4552 - Assemblée nationale », [consulté le 24 juillet 2019].

²³³ « Question n°2587 - Assemblée nationale », [consulté le 24 juillet 2019].

²³⁴ « Question n°7771 - Assemblée nationale », [consulté le 24 juillet 2019].

sans pour autant que la droite ne s'en désintéresse totalement. Il est aussi important de relever que le nombre de mentions pour ce terme est plus élevé que pour le terme « féminisme ».

La mobilisation du « sexisme » par les députés Les Républicains est essentiellement polémique, et extrêmement virulente à l'encontre de la politique pro-active du gouvernement sur ce sujet. Pour autant, la lutte contre le sexisme est globalement soutenue par la droite qui la conjugue notamment avec les craintes liées à l'Islam et aux pratiques qui lui sont associées. Ainsi des députés LR vont souligner le sexisme inhérent à la pratique du port du voile en vue de dénoncer son autorisation pour les sorties scolaires²³⁵, ou exhorter le gouvernement à l'interdire lors de la pratiques de sports féminins²³⁶. Cela ne fait cependant pas disparaître l'opposition à certains moyens mis en œuvre par le gouvernement pour lutter contre les stéréotypes sexistes : aussi certains vont-ils dénoncer la promotion de la « théorie du genre » comme outil de lutte contre les stéréotypes sexistes dans les institutions et programmes scolaires²³⁷. Le député non inscrit Jacques Bompard se situe également sur cette dernière ligne politique, comme lorsqu'il évoque le « féminisme ». L'opposition au port du voile pendant la pratique des sports féminins n'est cependant pas une attitude spécifique à la droite : de nombreux socialistes et communistes demandent aussi au gouvernement de se prononcer sur ce sujet^{238,239}. Cette question a d'ailleurs été posée à l'identique 45 fois, aussi n'est-elle comptée qu'une fois afin d'éviter de trop fausser les chiffres. La XIV^{ème} législature voit également la majorité socialiste réfléchir sur des moyens de lutter contre les représentations, stéréotypes et préjugés sexistes dans les œuvres vidéoludiques, en suggérant par exemple de signaler la présence de ce type de contenus dans un jeu vidéo et de conditionner tout financement public à leur absence²⁴⁰. On retrouve là d'anciennes préoccupations aussi portées par la droite, notamment lors de la XIII^{ème} législature, à savoir la question de la lutte contre les discours sexistes, et notamment leur présence dans des œuvres artistiques, supposée avoir des effets néfastes sur la société. Il faut néanmoins préciser que les cibles de cette lutte et le cadrage des

²³⁵ *Question n°2277 - Assemblée nationale*, <http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-2277QE.htm>, (consulté le 31 juillet 2019).

²³⁶ *Question n°16261 - Assemblée nationale*, <http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-16261QG.htm>, (consulté le 31 juillet 2019).

²³⁷ *Question n°1839 - Assemblée nationale*, <http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-1839QE.htm>, (consulté le 31 juillet 2019).

²³⁸ *Question n°17672 - Assemblée nationale*, <http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-17672QG.htm>, (consulté le 31 juillet 2019).

²³⁹ « Question n°16264 - Assemblée nationale », [consulté le 2 août 2019].

²⁴⁰ *Question n°90685 - Assemblée nationale*, <http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-90685QE.htm>, (consulté le 2 août 2019).

effets néfastes qui sont prêtés à ces discours varie en fonction des familles politiques²⁴¹. On retrouve également les problématiques liées aux discours sexistes en ligne, faisant suite à la délictualisation du cyber-harcèlement par le gouvernement²⁴². Cela ne fait pas disparaître pour autant les discussions plus classiques au sujet des violences diverses faites aux femmes mais aussi aux jeunes filles²⁴³.

La XIV^{ème} législature voit donc les termes « sexisme » mais surtout « féminisme » prendre une charge polémique très forte. Si ce dernier mot était déjà souvent utilisé dans ce registre, le nombre de ses mentions a considérablement augmenté et témoigne de la polarisation croissante des forces politiques autour des questions de genre, dont le traitement par les gouvernements successifs de la présidence de François Hollande entre en contradiction avec une vision du monde portée par une partie de la droite, relativement à l'ordre naturel, mais concernant parfois simplement aussi les limites du rôle octroyé à l'école. En outre, il reste possible de conjecturer que la gauche se soit montrée plus entreprenante sur ces points que les gouvernements précédents, question qui sera explorée plus avant. Nous avons vu cependant que les controverses autour de la « théorie du genre » commencent en 2011, sous la XIII^{ème} législature. Il ne faut donc pas réduire ces conflits à une simple opposition entre la droite et la gauche parlementaire. L'hypothèse la plus probable pour l'instant est que leur intensification soit le fruit du croisement, de la conjonction de cette division idéologique avec l'alternance politique, plaçant les opposants à la « théorie du genre » dans le camp de l'opposition politique. L'identité politique, mais surtout la position dans les institutions, se confond alors avec les attitudes autour de ce conflit qui devient alors un marqueur identitaire. S'opère donc un phénomène de tri social – c'est-à-dire une conjonction croissante entre des identités et des attitudes –, phénomène qui figure parmi les concurrents les plus sérieux dans l'explication de l'augmentation de la polarisation affective que l'on observe dans de nombreux pays, comme aux États-Unis^{244,245}. Cependant, l'adhésion d'une partie de la droite parlementaire à une idéologie identitaire reste un facteur explicatif à ne pas négliger, comme peut en témoigner le fait que sur la législature, le sexisme est surtout mentionné par cette famille politique lorsqu'il s'agit d'évoquer le port du voile. Des féministes, notamment matérialistes, ont relevé cette

²⁴¹ Les questions relatives aux mesures prises contre les discours sexistes et à leur cadrage par les autorités publiques seront abordées en détail plus loin.

²⁴² « Question n°102165 - Assemblée nationale », [consulté le 2 août 2019].

²⁴³ « Question n°99240 - Assemblée nationale », [consulté le 2 août 2019].

²⁴⁴ MASON Lilliana, « A Cross-Cutting Calm », *Public Opin. Q.*, 80, 2016.

²⁴⁵ L'importance de ces phénomènes identitaires et des relations inter-groupes dans l'adoption et la diffusion des attitudes relatives au genre et donc au féminisme sera traitée dans la deuxième partie de la thèse.

instrumentalisation des acquis en matière de droits des femmes pour en faire un facteur de clivage identitaire vis-à-vis des étrangers²⁴⁶. Pour autant, il est aussi possible que les parlementaires de droite se rattachent à un féminisme républicain hostile au voile, et en conflit sur ce point avec, justement, le féminisme matérialiste.

XVème législature (2017 – 2018)

Afin de s'assurer d'avoir l'ensemble des données pour chaque année, la XVème législature ne sera traitée que pour les années 2017 et 2018. Concernant les mentions de « féminisme », elles proviennent principalement des partis centristes proches de la majorité (5 des 10 mentions). Ces utilisations portent sur des sujets très variés : sur la position du Ministre de l'Education Nationale au sujet d'une tribune d'enseignants refusant d'enseigner la règle de grammaire formulée comme « le masculin l'emporte sur le féminin »²⁴⁷, amenant un débat sur l'écriture inclusive ; l'invocation des chiffres du Collectif féministe contre le viol (CFCV) pour demander au gouvernement ce qu'il compte entreprendre pour remédier au faible taux de plaintes et de condamnations en matière de viol et agressions sexuelles²⁴⁸ ; ou encore pour requérir des détails sur la stratégie de « diplomatie féministe »²⁴⁹ revendiquée par l'État. Cette diplomatie féministe est d'ailleurs également l'objet d'une intervention provenant du groupe de la majorité, où ce terme est mentionné – dans la réponse du gouvernement – à propos de la protection des femmes à l'international²⁵⁰. Il est également évoqué dans une réponse du gouvernement au sujet de son engagement plus général en faveur de l'égalité entre les femmes et hommes²⁵¹. Les questions de l'opposition sont, comme on peut s'y attendre, plus critiques. A gauche, on dénonce l'attribution de l'égalité entre les femmes et les hommes à un secrétariat d'État²⁵² plutôt qu'à un ministère de plein droit, mais aussi la baisse subséquente des moyens alloués à cette structure²⁵³. A droite, c'est la députée non inscrite Emmanuelle Ménard qui dénonce l'influence du féminisme radical et de certaines thèses non consensuelles issues des études de genre sur les programmes scolaires, en se fondant sur un rapport de l'association Vigigender. Au cœur du débat, comme depuis les débuts des controverses portant sur la

²⁴⁶ ROUX Patricia, GIANETTONI Lavinia et PERRIN Céline, « L'instrumentalisation du genre », *Nouv. Quest. Fem.*, Vol. 26, 2007.

²⁴⁷ « Question n°292 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].

²⁴⁸ « Question n°13474 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].

²⁴⁹ « Question n°12247 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].

²⁵⁰ « Question n°13351 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].

²⁵¹ « Question n°1028 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].

²⁵² « Question n°12212 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].

²⁵³ « Question n°323 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].

« théorie du genre », se trouve la question de l'existence, ou non, de différences sexuelles « naturelles ».

L'invocation du sexisme est quant à elle, dans la première année et demie de la XVème législature, très largement du fait de la majorité et de l'opposition du groupe La France Insoumise. Les interventions du groupe La France Insoumise ne diffèrent pas de celles qui mentionnent le féminisme et sont fidèles aux lignes du parti : il s'agit de dénoncer la baisse des financements aux associations s'occupant des violences faites aux femmes²⁵⁴, l'insuffisance des dispositifs de congés paternité pour véritablement lutter contre les inégalités salariales²⁵⁵, ou encore de demander une augmentation des pouvoirs de sanction du CSA et l'extension de son domaine d'action aux contenus numériques²⁵⁶. Au sein de la majorité du groupe LREM, les préoccupations sont similaires, bien que la question de la lutte contre les propos sexistes ou misogynes tienne une place plus centrale que les autres – probablement parce qu'elle correspond aux projets du gouvernement. Ainsi, des députés interrogent le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre pour diminuer la représentation de violences faites aux femmes dans les contenus télévisuels²⁵⁷, réduire le harcèlement des femmes en ligne²⁵⁸ ainsi que les stéréotypes sexistes dans les publicités²⁵⁹, ou encore l'exhortent à faire « cesser la diffusion de ces émissions de « télé-réalité » à des heures très fréquentées par les enfants et les adolescents »²⁶⁰. Les interventions des autres groupes parlementaires ne se démarquent pas quant aux thèmes abordés ou à l'orientation favorable à la défense des droits des femmes et à la lutte contre les propos sexistes, à l'exception de celle du député non inscrit Louis Aliot, qui s'indigne d'un traitement asymétrique de ces propos sexistes, qui sont selon lui beaucoup mieux acceptés lorsqu'ils visent des personnalités féminines notoirement classées à droite²⁶¹.

La lutte contre les propos sexistes occupe donc le centre des discussions pendant le début de cette XVème législature. Le Président de la République avait par ailleurs fait de l'égalité entre les femmes et les hommes la « cause du quinquennat ». Cette problématique semble être progressivement devenue un objectif transpartisan. Les élus les plus susceptibles de s'opposer idéologiquement à ces objectifs ne les discutent plus et préfèrent les mobiliser stratégiquement

²⁵⁴ « Question n°5639 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].

²⁵⁵ « Question n°11555 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].

²⁵⁶ « Question n°12127 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].

²⁵⁷ « Question n°6345 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].

²⁵⁸ « Question n°5370 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].

²⁵⁹ « Question n°6560 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].

²⁶⁰ « Question n°6743 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].

²⁶¹ « Question n°13288 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].

comme le fait Louis Aliot. La seule objection de fond formulée se porte sur une controverse qui a, à ce moment, fortement perdu de son acuité²⁶². En effet, quand bien même les divergences idéologiques que la controverse autour de la « théorie du genre » a mis au jour n'ont pas forcément disparu, force est de constater qu'elle ne mobilise plus les parlementaires depuis 2016, ou alors à la marge. Aussi, cela conforte l'hypothèse que nous soutenons selon laquelle le caractère très polémique des utilisations des termes « féminisme » et « sexisme » pendant la XIV^{ème} législature était la marque du fait que cette division idéologique profonde avait pris un caractère identitaire devenu mobilisable stratégiquement en partie à cause de la configuration particulière des rapports de force institutionnels de cette période. Le réaligement du paysage politique constaté à l'occasion des élections présidentielle et législative de 2017 semble pour l'instant avoir cassé cette bipolarisation cristallisée par ces conflits autour de conceptions divergentes des origines des différences sexuelles humaines. D'autres questions cristallisent probablement aujourd'hui ces tensions. Il ne faut pas non plus négliger le rôle de certaines personnalités dans la politisation de ces questions. En effet, des députés comme Jacques Bompard ont pu faire de ces questions culturelles leur cheval de bataille, d'autant plus qu'un ministère majeur et dont les réformes sont politiquement sensibles et clivantes – l'Education Nationale –, dirigé par l'ancienne Ministre des droits des femmes Najat Vallaud-Belkacem, a fait à l'époque de la lutte contre les stéréotypes de genre l'une de ses politiques phares.

On constate par ailleurs que sur l'ensemble des législatures étudiées, certains élus font des discussions autour des questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes leur spécialité : c'est le cas de la députée communiste Muguette Jacquaint, de la députée socialiste Maud Olivier, du député Vert André Aschieri²⁶³, de la députée UMP puis LR Marie-Jo Zimmermann ; des points de vue plus critiques sur les objectifs et la manière choisis par les gouvernements de traiter la cause des femmes sont là aussi souvent le fait des mêmes personnalités comme le député Non Inscrit Jacques Bompard ou la députée LR Valérie Boyer. La répartition de ces rôles a aussi à voir avec le fonctionnement du travail parlementaire, et notamment le travail de la Délégation aux Droits des Femmes²⁶⁴ et de ses membres. La Délégation aux Droits des Femmes est en effet une institution militante, c'est-à-dire « bureaucratic sources of feminist protest that are as much a part of the women's movement as

²⁶² Cette controverse sera analysée en détails plus loin.

²⁶³ 17 questions de sa part sur « égalité des sexes » pendant la XI^{ème} législature.

²⁶⁴ Créée par la loi n°99-585 du 12 juillet 1999.

they belong to the state apparatus »²⁶⁵. Ces institutions attirent des militantes mais pouvoient également une certaine socialisation féministe à leurs membres – c'est-à-dire à un féminisme compatible avec l'action étatique. Elles servent donc de relais entre les mouvements de femmes et les institutions étatiques, et permettent de légitimer leurs revendications dans l'enceinte parlementaire ; dans le même temps, elles sont un lieu de formulation des doctrines qui formeront le corps du féminisme d'État.

B) La systématisation progressive d'un traitement féministe de la cause des femmes

L'activité de l'Assemblée Nationale ne peut pas être réduite aux questions au gouvernement, malgré leur médiatisation plus importante. L'hypothèse que nous soutenons ici est que les autres formes d'activité parlementaire devraient peu ou prou suivre l'évolution du nombre de questions au gouvernement mentionnant les termes sus-cités. Il s'agit donc de tester dans quelle mesure les questions au gouvernement sont un bon indicateur des autres formes d'activité parlementaire, en examinant l'évolution de la production d'autres types de documents parlementaires. Autrement dit, en complétant les analyses précédentes, nous cherchons à déterminer si l'intérêt manifesté par les députés pour la cause des femmes lors des séances de questions au gouvernement se traduit par des actions plus concrètes. Bien entendu, il faut prendre en compte, dans une telle étude, la structure des opportunités politiques, et notamment le rapport de forces entre familles politiques. Il va de soi que la capacité de légiférer pour des partis dans l'opposition est bien moindre que celle de la majorité ; sans oublier le fait que la majorité parlementaire même ne conserve parfois qu'une marge de manœuvre limitée vis-à-vis du gouvernement et de ses projets dans les institutions de la Vème lorsqu'elles sont soumises au fait majoritaire. Nous conjecturons donc que l'évolution du nombre d'amendements et propositions de loi sera fortement déterminée par ces facteurs, en tout cas bien plus que les comptes-rendus de séances, rapports parlementaires et questions au gouvernement. Aussi, nous pensons que cette sous-section accrédiitera l'hypothèse de la surdétermination de l'activité parlementaire relative à la cause des femmes par certains éléments de la structure des opportunités politiques. Les XIVème et XVème législatures devraient, selon nous, constituer des environnements favorables au traitement de la cause des femmes d'un point de vue institutionnel. Nous examinerons donc également, en plus de la production de documents parlementaires, d'autres facteurs susceptibles de dévoiler des éléments de la structure des

²⁶⁵ Laure Bereni et Anne Revillard, « Movement Institutions: The Bureaucratic Sources of Feminist Protest », *Politics & Gender*, septembre 2018, vol. 14, n° 3, p. 427.

opportunités politiques pertinents relativement au traitement de la cause des femmes dans l'État, notamment l'activité d'autres institutions au sein de l'État, et les possibles liens entre les partis au pouvoir et les mouvements féministes.

1/ L'évolution de la production de documents parlementaires concernant la cause des femmes

Pour ce qui est des documents parlementaires, nous nous servons à nouveau du moteur de recherche du site Internet de l'Assemblée Nationale. Celui-ci permet d'avoir accès à de nombreux types de documents publics : comptes-rendus de séances et de réunions de délégations, rapports, textes adoptés, propositions de lois, amendements, ou encore propositions de résolutions. Il est alors possible de compléter les analyses commencées à l'aide des questions au gouvernement et d'infirmier ou confirmer les premières hypothèses qui en ont été tirées. Tous les types de documents sus-cités ont été inclus, ce qui exclut donc les questions au gouvernement. En revanche, il apparaît qu'il n'existe aucune donnée précédant l'année 2002, ce qui nous amène à penser que les documents précédant cette époque ne sont pas numérisés ni même répertoriés dans les bases de données du site web de l'Assemblée Nationale - à l'exception des questions au gouvernement. Nous recensons cette fois la présence des expressions « féminisme », « sexisme », « égalité des sexes » ainsi que « droits des femmes ». Nous rappelons que cette dernière expression faussait les résultats de notre recherche concernant les questions au gouvernement par la prise en compte de résultats incluant notamment les problématiques sanitaires pour les périodes où le Secrétariat d'État aux Droits des Femmes était sous la tutelle du Ministère de la Santé. Pour autant, ce problème n'a pas lieu ici. Les documents parlementaires susceptibles d'être sélectionnés « par erreur » avec cette expression sont les compte-rendus de réunion de la Délégation parlementaire aux Droits des Femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, dont la production concerne par définition les droits des femmes.

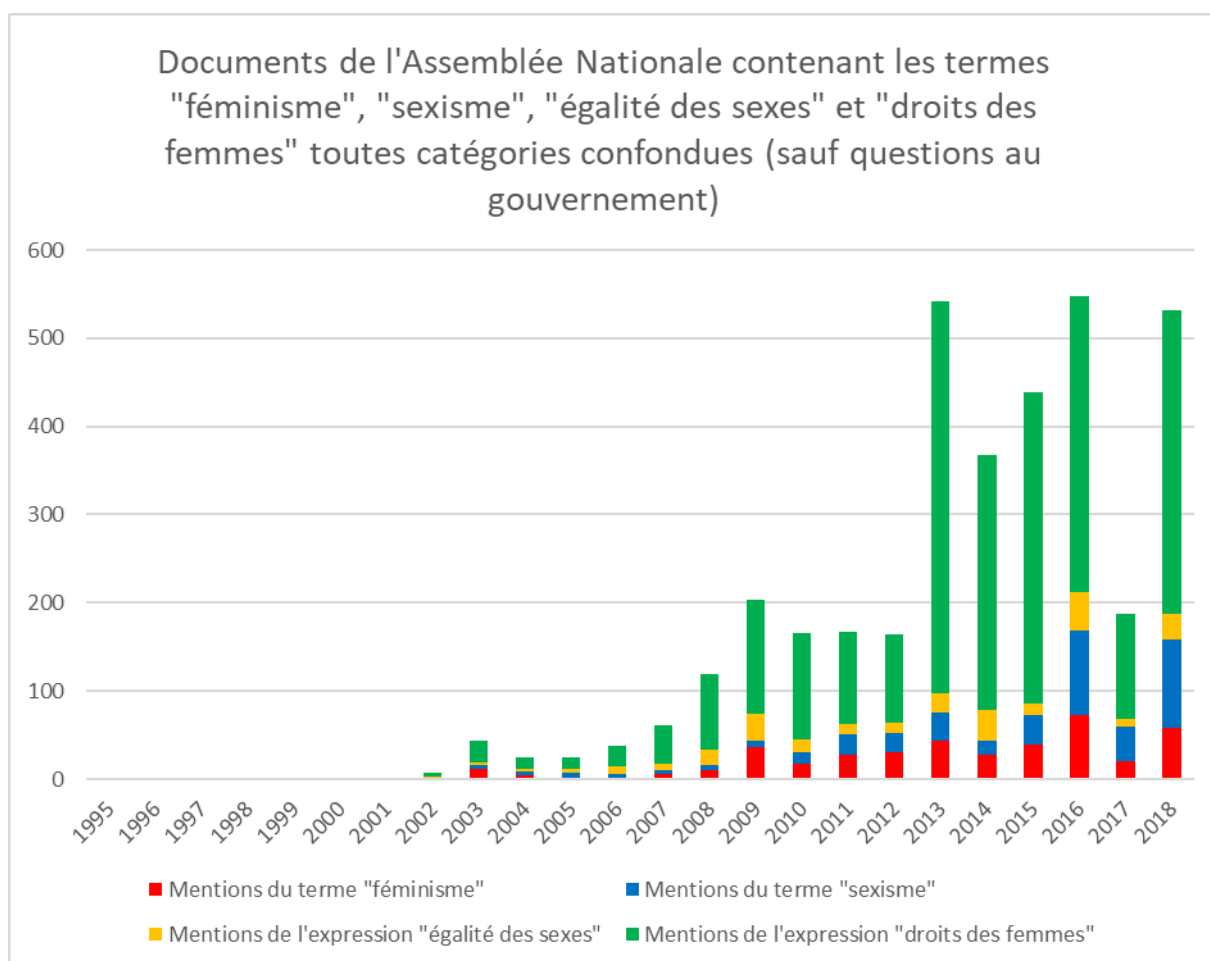


Figure 5. Répartition des documents parlementaires contenant les expressions « féminisme », « sexisme », « égalité des sexes » et « droits des femmes » par année, à l'exclusion des questions au gouvernement.

La figure 5 ci-dessus montre la répartition des documents parlementaires contenant les expressions pré-citées par année. On peut, plus que pour les questions au gouvernement, clairement distinguer les législatures en fonction du nombre de documents publiés sur les sujets étudiés. Ainsi, la XIIIème législature marque une première étape, les années 2008 et 2009 se caractérisant par une forte hausse de la production parlementaire. Cependant, c'est surtout la XIVème législature qui se distingue par une augmentation très significative de la production de ces documents dès 2013. La hausse est d'ailleurs plus nette que pour les questions au gouvernement. La XVème législature semble prendre le même chemin, bien qu'on ne puisse l'affirmer avec certitude avant son achèvement : l'année 2018 pourrait n'être que l'exception.

On constate également que l'expression « droits des femmes » est bien plus utilisée que les autres. Etant donné qu'il s'agit également de l'intitulé du Ministère ou du Secrétariat d'État dédiés lorsqu'ils existent, on peut en déduire que le cadrage des questions de genre sous l'angle

des droits reste largement dominant et officiellement endossé, ce qui confirme l'idée que celui-ci reste un *master frame*²⁶⁶, comme cela avait été montré pour les États-Unis concernant la réception du féminisme et des mouvements pour les droits civils²⁶⁷. Le nombre plus élevé d'occurrences pour ce terme donne aussi une plus grande fiabilité à leurs fluctuations. Si cette observation peut faire regretter l'impossibilité d'étudier l'évolution de ce terme parmi les questions au gouvernement, toujours est-il que la comparaison entre les figures 1 et 5 nous donnent quelques renseignements précieux relativement à la question qui nous intéresse : à savoir, peut-on affirmer qu'il existe un regain de l'intérêt pour la cause des femmes au sein du personnel et des institutions politiques depuis l'année 2010 ? En effet, on constate que, pour les questions au gouvernement, l'année 2010 marque une rupture qui permettrait de soutenir une telle hypothèse, alors que les données sont moins claires pour la production de documents parlementaires. Ainsi, l'année 2009 marque un pic avec une augmentation très claire de la production, et il serait aisé de diviser le graphique entre ce qui précède cette année et ce qui la suit. Pour autant, bien que les nombres soient bien plus faibles, les années précédentes se caractérisent également par des taux de croissance de la production parlementaire très élevés sur ces sujets : ainsi l'année 2008 marque-t-elle une augmentation de 95% de celle-ci par rapport à 2007, qui enregistre elle-même une hausse de 60% par rapport à l'année 2006. Il peut également sembler intuitif, à la vue de ces seules données, de considérer que 2013 constitue l'année charnière, étant donné qu'on y constate une croissance de 330% de la production parlementaire sur ces sujets.

Néanmoins, considérant que la question qui nous occupe vise à démontrer l'existence d'une hausse de l'intérêt des parlementaires sur les questions de genre depuis 2010, ces données nous permettent d'affirmer que cet intérêt est en effet en hausse entre 2007 et 2013, et qu'il reste à des niveaux considérablement plus élevés que pendant la période qui précédait 2013 jusqu'en 2018 inclus. L'idée qu'il existerait une année précise qui marquerait une rupture est moins importante que le constat d'une hausse de cet intérêt. En outre, il est important de souligner la différence de nature qui existe entre les données qui composent la figure 1 et la figure 5. Nous les avons distinguées parce que nous supposons les questions au gouvernement plus proches du calendrier médiatique que le reste des activités parlementaires, plus susceptible de refléter le rapport de force politique, ou plus concrètement la politique promue par un gouvernement donné sous une législature donnée. Il ne s'agit pas d'affirmer que ces dernières

²⁶⁶ BENFORD Robert et SNOW David, « Framing processes and social movements: an overview and assessment », *Annu. Rev. Sociol.*, 2000.

²⁶⁷ COSTAIN Anne N., *Inviting women's rebellion*, Johns Hopkins University Press, 1992.

activités sont en elles-mêmes déconnectées de la vie médiatique, elles sont cependant moins à même d’être directement médiatisées, à moins qu’une loi particulière suscite un débat sociétal, ce qui se reflèterait de toute façon dans les questions au gouvernement. Aussi, il est normal de constater une différence dans les évolutions de ces deux activités. La figure 5 nous permet d’effectivement constater que la production de documents parlementaires autres que les questions au gouvernement évolue de manière plus fidèle à la succession des législatures et à l’alternance politique. Pour autant, la question des liens entre traitement médiatique et traitement politique des sujets qui nous intéressent reste à développer et pourrait éclairer ces phénomènes. C’est pourquoi nous réitérons les précautions mentionnées dans la sous-section précédente : il est nécessaire d’adjoindre l’analyse du traitement médiatique de la cause des femmes à celle de l’intérêt qu’elle suscite au sein des institutions politiques, ce qui sera fait dans les sections suivantes.

Pour l’instant, et à titre indicatif, il est possible de cumuler l’ensemble de nos données afin de donner un aperçu global de l’évolution du traitement de la cause des femmes en fonction des mots-clés que nous avons sélectionnés. Tout en restant attentifs au fait que les données agrégées mesurent des objets obéissant à des logiques légèrement distinctes.

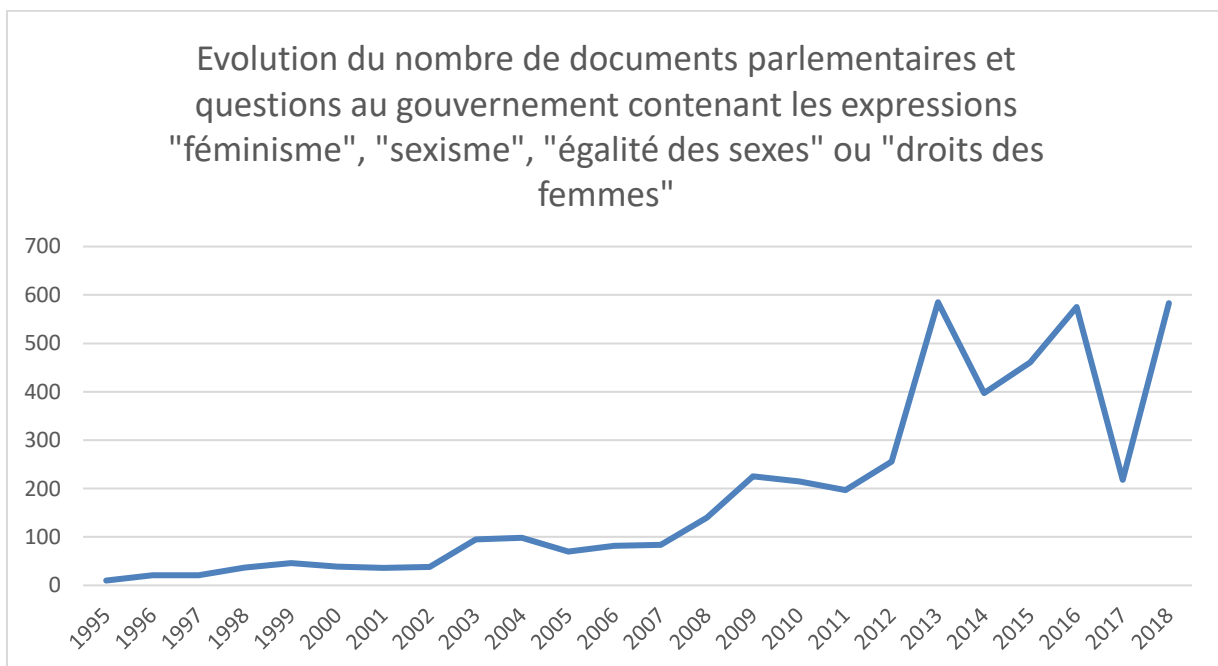


Figure 6. Evolution du nombre de documents parlementaires et questions au gouvernement contenant les expressions « féminisme », « sexisme », « égalité des sexes » ou « droits des femmes ».

La figure 6 obtenue accrédite là encore la thèse selon laquelle on constate une hausse de l'intérêt des parlementaires pour la cause des femmes depuis quelques années, particulièrement marquée en 2013 et lors des années suivantes.

Dans l'optique d'éclairer autant que possible les causes des fluctuations de la production des documents relevés, nous allons étudier la répartition annuelle par type de documents. En effet, si chaque type de document est émis en vue de servir un but différent, il est très probable que l'on constate des différences dans l'évolution de leurs productions. Ceci devrait permettre d'identifier plus clairement les facteurs qui affectent préférentiellement la production de tel ou tel type de document qu'en analysant des données composites.

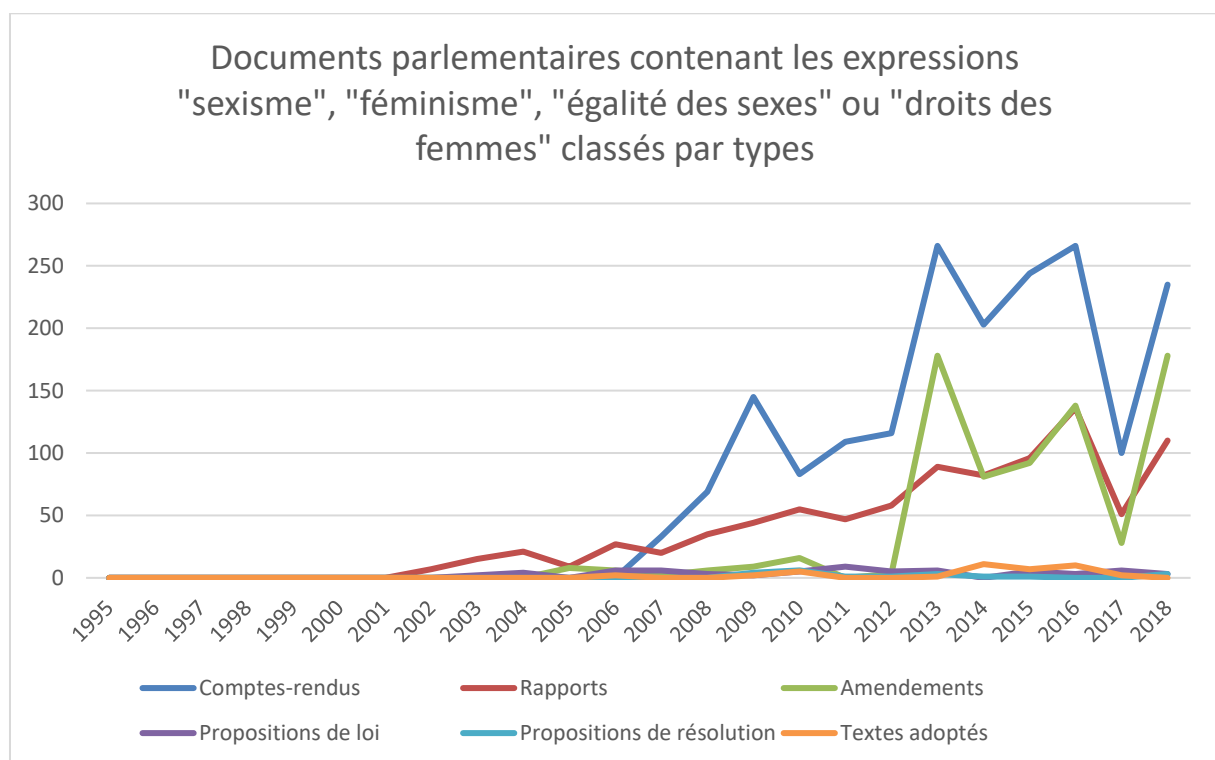


Figure 7. Evolution du nombre de documents parlementaires contenant le terme « sexisme », classés par année par type.

On peut constater sur la figure 7 un certain nombre de points communs particulièrement intéressants pour déterminer la logique qui préside à la publication de chaque type de document parlementaire concernant la cause des femmes. Tout d'abord, les compte-rendus sont les documents les plus nombreux, ce qui, en soi, n'est pas une surprise. Néanmoins, la manière dont ils sont distribués en fonction des années diffère de celle des autres types de documents, à l'exception des rapports qui s'en rapprochent légèrement plus. La production des compte-rendus augmente plus rapidement que celle des autres types de documents, et atteint des niveaux

plus élevés. Cela peut s'expliquer par le fait que les compte-rendus font état d'une préoccupation pour les expressions citées au cours des débats à l'Assemblée ou au sein des commissions. Il est logique que ces préoccupations et débats précèdent une action législative plus concrète. Dans tous les cas, il reste possible de distinguer les XIIIème et XIVème législatures, les précédentes étant difficiles à analyser de manière significative en raison du faible nombre de données.

En effet, la XIVème législature se caractérise par un nombre très élevé de compte-rendus, dont l'évolution se superpose presque exactement à celle du nombre d'amendements et suit la tendance générale prise par l'augmentation du nombre de rapports parlementaires. Aussi, sous la XIVème législature, il peut être permis d'affirmer que la production accrue de compte-rendus concernant la cause des femmes est liée à des discussions autour de lois votées à ce sujet. Les rapports parlementaires suivent également cette tendance. La XIIIème législature voit également une augmentation de la production des compte-rendus et rapports parlementaires par rapport aux périodes précédentes, sans pour autant que cela se traduise par une hausse concomitante des propositions d'amendements ou de lois.

Les figures 5, 6 et 7 accréditent donc l'hypothèse selon laquelle les activités législatives et les réformes en faveur de la cause des femmes ont considérablement augmenté lors de la XIVème législature. La XVème législature semble, pour l'instant, prendre le même chemin. En revanche cela ne réfute pas pour autant l'hypothèse soutenue préalablement selon laquelle la croissance de l'intérêt du personnel politique pour cette question était antérieure à cette législature. Aussi, bien qu'il ne puisse s'agir pour l'instant que d'une conjecture qui méritera d'être soigneusement examinée dans les chapitres suivants, il est possible de supposer que l'intérêt de la société civile pour la cause des femmes ait également augmenté avant la XIVème législature, et que les résultats des élections présidentielle et législative de 2012, ainsi que les mesures prises par les élus ensuite soient en partie une conséquence de ce phénomène²⁶⁸. Autrement dit, nous supposons que, du fait de l'intérêt pour ces questions dans l'espace public au sens large, certains partis tels que le Parti Socialiste ont choisi d'inclure ou de mettre en avant plus visiblement ces problématiques dans leur programme en vue d'obtenir des voix. L'hypothèse fait écho aux travaux d'Anne Costain, pour qui, si l'on étudie la Deuxième vague féministe aux États-Unis, « it is apparent that public opinion was slightly more important than either Congress or the women's movement, because statistically it mediates their influence on

²⁶⁸ Ceci dépend également de la mesure dans laquelle les intérêts et revendications de la société civile sont pris en compte dans le système électoral.

the women's laws that are passed. This effectively means that the movement and Congress competed to lead public opinion on women's issues »²⁶⁹. Bien entendu, le contexte de l'étude menée par Anne Costain est différent du notre. Cependant, et particulièrement dans le cadre du modèle structuro-cognitif exposé en introduction, une telle hypothèse ne peut être négligée. L'autrice suggère ainsi que « there is a delicate balancing act between Congress and social movement, with public opinion the lure that attracts both sides »²⁷⁰, ce qui suppose qu'aucun de ces acteurs ne peut se passer de l'opinion publique. En revanche, si il semble aisé de comprendre pourquoi le mouvement féministe chercherait à revendiquer des changements relatifs à la condition des femmes, la prise d'initiatives par le personnel politique sur ces questions est plus difficile à concevoir dans la mesure où elle implique une certaine prise de risque. Les travaux d'Anne Costain proposent deux explications à ce type d'initiative : l'existence de quelques parlementaires très engagés qui proposaient des lois ou discutaient régulièrement de ces sujets – phénomène que l'on retrouve dans notre étude des questions au gouvernement –, et enfin l'ambition d'un nombre croissant de politiciens qui cherchaient à encourager leur carrière en se faisant le porte-parole de certaines catégories de la population et en proposant des projets innovants sur des sujets longtemps ignorés.

Aussi, l'un des objectifs de notre travail sera de déterminer dans quelle mesure l'augmentation constatée de la production de documents parlementaires concernant la cause des femmes sous la XIV^{ème} législature est le reflet d'une initiative des élus. Par « initiative des élus », il faut comprendre une primauté temporelle, à savoir l'hypothèse selon laquelle le personnel politique aurait anticipé – et donc contribué à – l'émergence de la Quatrième vague féministe, en prenant des mesures pro-actives concernant la condition des femmes, et ce face à un environnement médiatique et une population supposément hostiles ou « en retard ». Nous considérons intuitivement cette hypothèse comme peu probable, il serait néanmoins hasardeux de ne pas la tester. Nous proposons pour cela d'analyser, dans premier temps, et d'un point de vue plus qualitatif cette fois, l'activité gouvernementale et parlementaire concernant la cause des femmes durant cette période. Cette étape seule ne suffit cependant pas à tester notre hypothèse, aussi cette question sera-t-elle tranchée – parmi d'autres – lorsque nous aborderons le traitement médiatique de la cause des femmes et l'évolution des représentations liées au genre dans la population générale. Bien que cela puisse être critiqué, nous n'analyserons pas ici les politiques mises en place sous la XIII^{ème} législature : nous avons déjà constaté le fait que, d'un

²⁶⁹ A.N. Costain, *Inviting women's rebellion*, op. cit., p.133.

²⁷⁰ *Ibid.*

point de vue quantitatif, les questions relatives au genre sont peu abordées pendant cette période, si ce n'est à des fins polémiques ; de plus, institutionnellement parlant, peu d'avancées particulières sont à noter sur ces questions, et il est important de relever qu'il n'existe pas de ministère ou de secrétariat d'État dédié à la cause des femmes. L'étude des politiques liées à cette cause sous la XIV^{ème} et la XV^{ème} législatures permettra en outre de tester l'hypothèse selon laquelle l'augmentation quantitative des mentions de la cause des femmes dans les discussions et documents parlementaires correspond effectivement à une inclination favorable des pouvoirs publics face à ces revendications.

2/ L'engagemente féministe de la XIV^{ème} législature

Au cours de la XIV^{ème} législature, un certain nombre d'initiatives gouvernementales ont vu le jour à propos de la cause des femmes. Sans entrer dans les détails des multiples controverses relatives à la cause des femmes qui ont secoué les gouvernements successifs et l'espace public et qui seront abordées plus tard, nous pouvons pour l'instant examiner les mesures effectivement mises en place. Nous évaluerons le caractère féministe ou non de ces législations, en nous inspirant des critères donnés par Amy Mazur dans son ouvrage *Theorizing feminist policy*²⁷¹. Nous soutenons en effet l'hypothèse selon laquelle les mesures adoptées sous la XIV^{ème} et la XV^{ème} législature et concernant la cause des femmes peuvent être qualifiées de féministes. L'étude du traitement de la cause des femmes par l'État couvre également la question du féminisme d'État, c'est-à-dire « l'action des instances gouvernementales formellement chargées de promouvoir les droits et les statuts des femmes »²⁷², qui implique de s'intéresser aux interactions entre les diverses institutions à l'intérieur de l'État, leurs liens avec la société civile mais aussi l'influence de certaines organisations internationales. Se pencher sur la problématique des politiques publiques féministes mises en place par l'État est une manière de tester l'hypothèse d'un champ politique favorable à la cause des femmes depuis la XIV^{ème} législature. En effet, si l'analyse quantitative nous permet de constater que l'intérêt pour la question a effectivement crû, elle n'indique rien sur le caractère féministe ou non de cette activité parlementaire. Concernant les lois étudiées, nous écartons pour l'instant la loi dite du « mariage pour tous » qui, si elle a été l'occasion de débats très médiatisés concernant des conceptions opposées de la famille et donc, *in fine*, des rapports de genre, ne visait pour autant pas spécifiquement la cause des femmes. D'un point de vue législatif, d'autres lois marquent

²⁷¹ MAZUR Amy G., *Theorizing feminist policy*, Oxford Univ. Press, 2002.

²⁷² REVILLARD Anne, *La cause des femmes dans l'État* [en ligne], Sociologie, Ecole Normale Supérieure de Cachan, 2007, p. 22, [consulté le 31 octobre 2017].

un choix politique clair de la part de la majorité concernant des questions au centre du débat public et relatives aux femmes.

L'une des premières lois entrée en vigueur pendant le quinquennat de François Hollande à ce propos est la loi n°2012-954 du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel. Il s'agissait là de combler un vide juridique consécutif à une décision du Conseil constitutionnel qui avait invalidé la loi sanctionnant ce délit pour le motif que les « éléments constitutifs de l'infraction [étaient] insuffisamment définis » au regard du « principe de légalité des délits et des peines »²⁷³. C'est donc la nécessité juridique qui a présidé au vote d'une telle loi. Pour autant, cela a été l'occasion d'ajouter dans le texte des circonstances aggravantes assorties de sanctions alourdies, ainsi qu'un délit de discrimination à l'encontre des victimes de harcèlement sexuel, un délit de transphobie et un alourdissement des sanctions à l'encontre du harcèlement moral²⁷⁴.

Plus emblématique du traitement de la cause des femmes sous la XIV^{ème} législature est la loi n° 2014-873 du 4 août 2014, dite « pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ». Celle-ci comporte des titres relatifs à la « vie professionnelle », à la « lutte contre la précarité », à « la protection des victimes de violences et à la lutte contre les atteintes à la dignité et à l'image à raison du sexe dans le domaine de la communication », à « l'égalité entre les femmes et les hommes dans leurs relations avec l'administration », ainsi que des dispositions visant à « mettre en œuvre l'objectif constitutionnel de parité ». Son article 1 liste les 10 principaux secteurs d'action publique concernant l'égalité entre les femmes et les hommes :

- « 1° Des actions de prévention et de protection permettant de lutter contre les violences faites aux femmes et les atteintes à leur dignité ;*
- 2° Des actions visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel ;*
- 3° Des actions destinées à prévenir et à lutter contre les stéréotypes sexistes ;*
- 4° Des actions visant à assurer aux femmes la maîtrise de leur sexualité, notamment par l'accès à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse ;*
- 5° Des actions de lutte contre la précarité des femmes ;*
- 6° Des actions visant à garantir l'égalité professionnelle et salariale et la mixité dans les métiers ;*
- 7° Des actions tendant à favoriser une meilleure articulation des temps de vie et un*

²⁷³« Décision n° 2012-240 QPC du 4 mai 2012 », sur *Conseil constitutionnel* [en ligne], [consulté le 25 septembre 2019].

²⁷⁴ « Projet de loi, harcèlement sexuel, droits des femmes. Loi du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel - Panorama des lois - Actualités - Vie-publique.fr », publié le 7 août 2012, [consulté le 25 septembre 2019].

partage équilibré des responsabilités parentales ;
8° Des actions visant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ;
9° Des actions visant à garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes et leur égal accès à la création et à la production culturelle et artistique, ainsi qu'à la diffusion des œuvres ;
10° Des actions visant à porter à la connaissance du public les recherches françaises et internationales sur la construction sociale des rôles sexués. »

On retrouve dans cette énumération l'ensemble des sous-secteurs d'intervention listés par Amy Mazur comme faisant partie des politiques publiques féministes²⁷⁵. On peut y ajouter l'image des femmes dans les médias, problématique qui n'appartient directement à aucune des catégories élaborées par Amy Mazur, étant donné que la construction de celle-ci précède la généralisation des politiques publiques concernant cette thématique. Dans le texte, cette loi correspond également aux critères énoncés par la chercheuse pour qualifier une politique publique de féministe. En effet, il est nécessaire, pour qu'une politique soit qualifiée de féministe, qu'elle arbore trois des cinq idées ou caractéristiques suivantes :

« (1) l'amélioration des droits, du statut ou de la condition des femmes pour les aligner sur ceux des hommes;

(2) la réduction ou l'élimination de hiérarchies fondées sur le genre ou du patriarcat ;

(3) une approche cherchant à remettre en cause les distinctions et hiérarchies entre espace public et sphère privée ;

(4) un ciblage spécifiquement genré ;

(5) ou des idées qui peuvent être rapidement associées à des revendications féministes au sein du contexte national »²⁷⁶.

En l'occurrence, l'énumération sus-citée s'accorde parfaitement avec les objectifs (1), (2), (3) et (4). Si la plupart des thèmes abordés dans cette loi ont déjà fait l'objet de politiques visant

²⁷⁵ A.G. Mazur, *Theorizing feminist policy*, op. cit, p.32.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 31 [notre traduction].

à atteindre des objectifs d'égalité entre les sexes, cette loi se distingue par l'ambition de traiter la question de manière transversale, presque exhaustive. En revanche, la thématique de l'image des femmes dans la communication publique est plutôt novatrice. Lors de l'analyse des questions au gouvernement, nous avons en effet remarqué que l'image publique des femmes en tant que groupe n'était traitée que sous l'angle des discours sexistes, plutôt combattus par la droite parlementaire, en général pour des motifs conservateurs, relatifs à la décence, la pudeur, mais aussi en vertu de l'influence néfaste de tels discours sur la société. Or, dans la loi « pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes », l'article 56 modifie l'article 3-1 et ajoute un article 20-1 A au sein de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986. Il s'agit tout d'abord de renforcer les prérogatives du CSA, qui « assure le respect des droits des femmes dans le domaine de la communication audiovisuelle » en veillant à « une juste représentation des femmes et des hommes dans les programmes des services de communication audiovisuelle et, d'autre part, à l'image des femmes qui apparaît dans ces programmes, notamment en luttant contre les stéréotypes, les préjugés sexistes, les images dégradantes, les violences faites aux femmes et les violences commises au sein des couples », en portant notamment une attention particulière aux programmes « destinés à l'enfance et à la jeunesse ». L'article 56 formule aussi des obligations à l'égard des services de télévision à caractère national, qui doivent contribuer « à la lutte contre les préjugés sexistes et les violences faites aux femmes en diffusant des programmes relatifs à ces sujets », mais aussi fournir au CSA « des indicateurs qualitatifs et quantitatifs sur la représentation des femmes et des hommes dans leurs programmes »²⁷⁷ afin de permettre à l'organisme de remplir sa mission.

« L'image des femmes » dans l'espace public devient donc un objet de politiques publiques à part entière, que les autorités essaient de mesurer et sur lequel il devient possible d'agir, notamment *via* des sanctions à l'encontre des médias ne respectant pas certains objectifs de représentation ou diffusant des contenus jugés inadaptés. Nous conjecturons que cette innovation en termes de politiques publiques est loin d'être anodine et correspond à un tournant, concernant le traitement politique de la cause des femmes, vers des politiques axées sur la représentation et les aspects symboliques de la question. Il est possible à ce titre de parler de politiques de reconnaissance, c'est-à-dire visant à promouvoir des représentations positives de groupes sociaux, en sanctionnant si nécessaire les discours véhiculant des représentations négatives. Ces politiques reposent sur des conceptions attribuant une puissance causale

²⁷⁷ « LOI n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes - Article 56 », 2014-873, 2014, [consulté le 7 octobre 2019].

significative aux discours dans l'espace social, allant dans certains cas jusqu'à faire de ceux-ci la cause première des inégalités. Nous détaillerons un peu plus loin comment ce tournant se manifeste de manière évidente au cours de la XV^{ème} législature, ainsi que ses critiques, notamment au sujet de la baisse du budget du Secrétariat d'État aux droits des femmes, que nous avons brièvement mentionnées lors de l'analyse des questions au gouvernement.

Revenons cependant pour l'instant à la XIV^{ème} législature. La loi dite « pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes » n'est en effet pas la seule politique féministe de la XIV^{ème} législature, et il faut la comprendre comme le cœur d'une ambition plus large. Ainsi, quelques articles de la loi n° 2017 – 86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté – notamment dans le chapitre IV du Titre III – abordent les questions des discriminations envers les femmes et du sexisme. L'article 181 renforce par exemple les prérogatives du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, autre instance centrale dans l'architecture des politiques féministes de la XIV^{ème} législature et dont le rôle sera détaillé plus loin.

Il est également important d'aborder la loi n° 2016 – 444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées. Celle-ci a en effet soulevé de nombreuses discussions, s'inscrit clairement dans la volonté du gouvernement de l'époque de légiférer sur des questions concernant plus spécifiquement les femmes, et révèle certaines orientations idéologiques de la majorité de l'époque sur ces matières.

Le texte de loi comprend cinq chapitres, respectivement intitulés « Renforcement des moyens de lutte contre le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle », « Protection des victimes de la prostitution et création d'un parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle », « Prévention et accompagnement vers les soins des personnes prostituées pour une prise en charge globale », « Prévention des pratiques et du recours à la prostitution » et « Interdiction de l'achat d'un acte sexuel » - ainsi qu'un sixième chapitre « Dispositions finales ». En effet, celle-ci met en place diverses protections et dispositifs d'accompagnement pour les personnes « victimes de la prostitution » en vue de les faire intégrer d'autres parcours professionnels et de les insérer dans la société, il est aussi prévu dans l'article 8 la possibilité d'octroyer une autorisation provisoire de séjour à la personne si celle-ci n'a pas de papiers. C'est néanmoins le chapitre V qui a cristallisé l'essentiel des discussions et des oppositions à cette loi. Celui-ci introduit le délit d'achat d'acte sexuel, qui vise donc les clients de prostituées, en ces termes :

« Art. 611-1. -Le fait de solliciter, d'accepter ou d'obtenir des relations de nature sexuelle d'une personne qui se livre à la prostitution, y compris de façon occasionnelle, en échange d'une rémunération, d'une promesse de rémunération, de la fourniture d'un avantage en nature ou de la promesse d'un tel avantage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe.
« Les personnes physiques coupables de la contravention prévue au présent article encourent également une ou plusieurs des peines complémentaires mentionnées à l'article 131-16 et au second alinéa de l'article 131-17. » »²⁷⁸.

Celui-ci remplace l'ancien délit de racolage, qui visait quant à lui les personnes prostituées, et qu'une partie de l'opposition parlementaire souhaitait conserver. La loi est pensée dans une perspective abolitionniste, conformément à la position affirmée par la Ministre des Droits des Femmes Najat Vallaud-Belkacem en 2013²⁷⁹, selon laquelle « c'est parce que les prostituées sont des victimes que l'action publique doit se donner comme objectif l'abolition de la prostitution »²⁸⁰. Cette approche de la prostitution avait été progressivement adoptée par de nombreuses associations féministes lors des décennies précédentes, et celles-ci ont donc soutenu la proposition de loi. Pour autant, la question de la prostitution continue de diviser les mouvements féministes. L'abolitionnisme est plutôt endossé par « les organisations féministes [...] les plus institutionnalisées et les plus proches des pouvoirs publics »²⁸¹. C'est le cas des associations « Osez le féminisme », SOS Sexisme ou encore Les chiennes de garde, mais surtout du Mouvement du Nid, organisation abolitionniste au premier plan des mobilisations en faveur de cette loi, mais aussi au cœur des discussions avec les autorités. Aussi, la « pénalisation des clients doit [...] être envisagée comme une coproduction du champ politique et des mouvements abolitionniste et féministe, facilitée par l'institutionnalisation désormais bien avancée de ce dernier »²⁸².

Catégoriser cette loi en tant que politique publique féministe en fonction des critères d'Amy Mazur est cependant plus ardu. En effet, l'orientation idéologique abolitionniste suivie peut être associée à des mouvements féministes reconnaissables (critère 5), la loi cherche

²⁷⁸ « LOI n° 2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées », 2016-444, 2016, [consulté le 14 octobre 2019].

²⁷⁹ « Abolition de la prostitution », sur *Secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations* [en ligne], [consulté le 14 octobre 2019].

²⁸⁰ JACQUEMART Alban et JAKŠIĆ Milena, « Droits des femmes ou femmes sans droits ? » [en ligne], *Genre Sex. Société*, 2018, [consulté le 18 octobre 2019].

²⁸¹ MATHIEU Lilian, « L'enrôlement du féminisme dans la lutte contre la prostitution », *Cites*, N° 73, 2018, p. 12.

²⁸² *Ibid.*

également à améliorer la condition des femmes puisqu'il est implicitement admis que les prostituées sont majoritairement de sexe féminin (critère 1), mais il est difficile de pouvoir valider un troisième critère. Il n'est guère possible d'admettre qu'elle se focalise autant sur les hommes que sur les femmes (critère 4), malgré la répartition genrée des rôles dans le milieu de la prostitution (prostituées, clients, proxénètes). Ce fait est circonstanciel, et il ne s'agit pas d'aborder le caractère genré de cette répartition ou de le résoudre. La question des sphères privée ou publique ne se pose pas ici (critère 3). Enfin, la conformité au second critère est là encore difficile à mesurer ; elle peut cependant être acceptée étant donné que cette loi est fortement inspirée des positions néo-abolitionnistes d'un certain nombre d'associations féministes à l'activité fortement médiatisée et proches du parti au pouvoir, il ne devrait pas faire de doute que l'objectif que ces militantes poursuivent est effectivement l'atténuation des hiérarchies genrées et l'élimination à long terme du patriarcat. Ce n'est cependant là encore pas explicité dans la loi. Cela peut être expliqué par le fait que, lors de la XIV^{ème} législature, et comme nous l'avons brièvement évoqué dans la sous-section précédente, le gouvernement cherchait à objectiver la question des inégalités entre hommes et femmes pour en faire un objet légitime des politiques publiques, avec notamment la promotion des termes « sexisme » et « droits des femmes ». Aussi, étant donné les nombreux débats autour de cette loi, en retirer les éléments de langage les plus susceptibles d'être assimilés à une forme de militantisme a pu être une stratégie pour faciliter son acceptation par l'opposition. Quoiqu'il en soit, au vu des liens entre les revendications d'associations féministes et le contenu de la loi, ainsi que des prises de position de la Ministre des Droits des Femmes Najat Vallaud-Belkacem et des autres institutions et acteurs du féminisme d'État, cette loi peut être qualifiée de formellement féministe. Les critères d'Amy Mazur sont probablement trop précis et doivent être interprétés largement ici.

Les premières oppositions à la loi provenaient autant de l'opposition parlementaire (à droite mais aussi à gauche) que de certaines composantes de la société civile, notamment le syndicat du travail sexuel (Strass) et certaines associations féministes. Il y avait dès l'origine des objections de nature morale concernant le droit de disposer de son corps – que les néo-abolitionnistes esquivent en ne sanctionnant pas les prostituées mais leurs clients et proxénètes –, le fait de considérer automatiquement toute prostituée comme une victime de trafic ou encore les raisons poussant à attacher un statut spécifique aux relations sexuelles par rapport à tout autre type de prestation : ces critiques sont des arguments fréquemment opposés à

l'abolitionnisme²⁸³. Les travailleuses et travailleurs du sexe n'ont d'ailleurs pas été consultés²⁸⁴. En effet, les cibles de cette loi correspondent au cadre abolitionniste à travers lequel la prostitution est pensée, un accent particulier est donc mis sur la situation des prostituées immigrées sans papiers, présumées représenter l'essentiel des « victimes de la prostitution ». C'est ce qui a donné le jour à la possibilité d'octroi d'une autorisation de séjour temporaire que nous avons mentionnée plus tôt. Alban Jacquemart et Milena Jakšić relèvent deux critiques sur ce point : la critique issue des parlementaires de droite, pour qui cette possibilité provoquerait un appel d'air en termes d'immigration – certaines immigrées auraient intérêt à passer par la prostitution pour bénéficier de l'autorisation de séjour – ; tandis que certains parlementaires de gauche veulent s'assurer que la sortie de la prostitution soit bien effective – ce qui est traduit dans la loi par la nécessité de l'insertion dans un parcours de sortie de la prostitution²⁸⁵. C'est cependant la pénalisation des clients qui a cristallisé le plus clairement le clivage entre droite et gauche : les parlementaires de droite s'y opposent pour la plupart quand ceux de gauche y adhèrent en majorité.

Le débat autour de cette loi ne s'est pas terminé avec son entrée en vigueur : la question de ses conséquences se pose encore, et les positions dans ce débat chevauchent la fracture entre l'abolitionnisme endossé par les pouvoirs publics et les associations qui lui sont proches, et le réglementarisme du Strass et d'autres associations féministes dites pro-sexe. Ainsi, à l'occasion d'un colloque organisé le 24 mai 2018, le Mouvement du Nid se félicite la réussite de la loi, notamment en contraste avec l'échec des réglementations réglementaristes des Pays-Bas ou de l'Allemagne : il y aurait plus de 400 000 prostituées sur le territoire allemand, et la majorité des prostituées aux Pays-Bas exerceraient cette activité sous la contrainte²⁸⁶. L'association peut donc mesurer le succès de la loi par l'estimation du nombre de prostituées dans chaque pays : l'évaluation des résultats s'opère donc à l'aune de l'objectif abolitionniste d'éradication de la prostitution. Moins de prostituées signifierait en effet moins de personnes soumises à un trafic ou à des formes d'esclavage. L'association peut également se targuer de l'adhésion du Parlement européen à ce modèle abolitionniste²⁸⁷.

²⁸³ Voir par exemple (entre autres) OGIEN Ruwen, *La panique morale*, Grasset & Fasquelle, 2004.

²⁸⁴ JACQUEMART Alban et JAKŠIĆ Milena, « Droits des femmes ou femmes sans droits ? » [en ligne], *Genre Sex. Société*, 2018, [consulté le 18 octobre 2019].

²⁸⁵ *Ibid.*

²⁸⁶ « Loi prostitution : La France a adopté le seul modèle efficace en Europe - Mouvement du Nid », [consulté le 21 octobre 2019].

²⁸⁷ « Punish the client, not the prostitute | News | European Parliament », publié le 26 février 2014, [consulté le 21 octobre 2019].

Pourtant, en 2018, de nombreux médias ont relayé les inquiétudes de Médecins du Monde et du Strass²⁸⁸, fondées notamment sur un rapport d'enquête écrit par Hélène Le Bail, Calogero Giametta et Noémie Rassouw²⁸⁹. À partir d'entretiens semi-directifs avec des prostituées, le rapport souligne entre autres que « la majorité des travailleur.se.s du sexe interrogé.e.s considèrent que la pénalisation des clients s'avère plus préjudiciable pour elles et eux que l'ancienne mesure de pénalisation du racolage public », principalement en raison du fait que le client « impose plus souvent ses conditions [...] parce qu'il est celui qui prend des risques »²⁹⁰. Il nuance cependant cette causalité dans la mesure où la loi n'est pas appliquée équitablement sur tout le territoire, certaines communes ayant recours à « des arrêtés municipaux et des opérations de contrôles d'identité »²⁹¹ ayant pour conséquence de criminaliser les prostituées. Même quand ce n'est pas le cas, les personnes enquêtées relatent aussi être parfois intimidées par les forces de l'ordre pour les pousser à « dénoncer un client ». Enfin, « le volet social censé protéger les personnes et leur proposer des conditions optimales pour cesser l'activité n'est pas opérationnel, ne peut concerner qu'un nombre infime de personnes et risque de renforcer la stigmatisation de celles et ceux qui ne pourrons (sic) pas ou ne souhaiterons (sic) pas changer d'activité »²⁹². Plusieurs associations ont d'ailleurs posé une question prioritaire de constitutionnalité à propos de cette loi, en vertu des principes constitutionnels de la liberté d'entreprendre et de la liberté contractuelle. Le Conseil Constitutionnel a néanmoins validé la loi dans sa décision n°2018-761 QPC du 1^{er} février 2019.

« Osez le féminisme ! » et le Mouvement du Nid ont protesté contre cette QPC, mais également contre le rapport sus-mentionné dans une tribune au Huffington Post²⁹³. Les associations considèrent notamment que ce rapport ne peut établir de lien de causalité entre la loi et les violences subies par les travailleuses du sexe étant donné qu'il se fonde sur des entretiens et non sur une quantification – inexistante – des actes subis par ces personnes²⁹⁴. Elles s'insurgent également contre la volonté du Strass de promouvoir le modèle allemand, en invoquant le nombre élevé de prostituées assassinées outre-Rhin relativement à l'absence de

²⁸⁸ « Bilan sévère des effets de la loi de 2016 sur la prostitution » [en ligne], *Le Monde.fr*, 12 avril 2018, [consulté le 23 octobre 2019].

²⁸⁹ LE BAIL Hélène, GIAMETTA Calogero et RASSOUW Noémie, « Que pensent les travailleur.se.s du sexe de la loi prostitution », Médecins du Monde, 2018, [consulté le 23 octobre 2019].

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 6.

²⁹¹ *Ibid.*

²⁹² *Ibid.*, p. 7.

²⁹³ « Arrêtons la désinformation, la loi prostitution ne met pas les personnes prostituées en danger de mort », sur *Le Huffington Post* [en ligne], publié le 21 septembre 2018, [consulté le 21 octobre 2019].

²⁹⁴ La tribune qualifie également le rapport de partial, en mettant entre autres en avant le fait que Hélène Le Bail aurait travaillé pour des missions et associations de soutien aux prostituées, alors que l'expérience de terrain est brandie comme une ressource de légitimité lorsqu'il s'agit d'évoquer l'expertise du Mouvement du Nid.

tels crimes en Suède. La tribune conclut qu'il est impossible 2 ans après le vote de la loi de faire un quelconque bilan de ses effets, et ce d'autant plus que le texte est inégalement appliqué et parfois complété de mesures locales. Néanmoins, des études comparées sur la question de l'influence des différents types de politiques à l'égard de la prostitution sur la santé des travailleurs et travailleuses du sexe semblent confirmer les résultats du rapport, en montrant (entre autres) que les législations néo-abolitionnistes²⁹⁵ ne diminuent pas les violences, et amoindrissent le pouvoir de négociation des prostituées^{296,297,298,299}.

Il apparaît que l'adoption par l'État du modèle de la pénalisation du client et les réactions que celle-ci a suscité au sein des mouvements féministes révèlent le pluralisme de ces derniers et les fractures qui peuvent traverser les conceptions féministes de la cause des femmes. Ce constat rend d'autant plus difficile l'évaluation du caractère « féministe » ou non des politiques publiques. Concernant la loi n° 2016 – 444, le fait que la littérature scientifique semble indiquer que ses conséquences seront plutôt défavorables aux personnes prostituées ne suffit pas à déclarer cette loi non féministe. En effet, ce modèle est promu, en France mais aussi ailleurs, par des mouvements féministes notoires ainsi que par le féminisme d'État. En outre, la question centrale dans une telle conception est probablement moins celle des conséquences de la loi sur le vécu actuel des prostituées que la disparition progressive de cette activité considérée par essence comme une violence. Aussi, des féministes abolitionnistes considéreront avoir rempli un objectif féministe si, après un certain nombre d'années, il apparaît que le nombre de personnes prostituées – et donc de personnes intrinsèquement victimes de violences – a diminué, et c'est donc sur ce terrain que les conséquences de la loi seront considérées comme pertinentes.

Une autre initiative gouvernementale qui a profondément marqué le quinquennat de François Hollande est la mise en place – plus ou moins avortée³⁰⁰ – de ce qui avait été nommé à l'origine les « ABCD de l'égalité ». Bien qu'il ne s'agisse pas d'une loi mais d'un ensemble de modules pédagogiques à destination des enseignants des écoles primaires, cette politique a en effet soulevé des oppositions très marquées que nous aborderons plus tard. Promus par la

²⁹⁵ Criminalisation des clients ou de l'acte d'achat, ainsi que du proxénétisme.

²⁹⁶ PLATT Lucy, GRENFELL Pippa, MEIKSIN Rebecca *et al.*, « Associations between sex work laws and sex workers' health » [en ligne], *PLoS Med.*, 15, 2018, [consulté le 23 octobre 2019].

²⁹⁷ VANWESENBEECK Ine, « Sex Work Criminalization Is Barking Up the Wrong Tree », *Arch. Sex. Behav.*, 46, 2017.

²⁹⁸ ALBRIGHT Erin et D'ADAMO Kate, « Decreasing Human Trafficking through Sex Work Decriminalization », *AMA J. Ethics*, 19, 2017.

²⁹⁹ VANWESENBEECK Ine, « The Making of "The Trafficking Problem" », *Arch. Sex. Behav.*, 48, 2019.

³⁰⁰ Plus de détails à venir sur ce sujet.

ministre des Droits des Femmes Najat Vallaud-Belkacem pour la rentrée 2013 sous forme de dispositif expérimental, les « ABCD de l'égalité » visaient à lutter contre le sexisme et les stéréotypes de genre « dès le plus jeune âge, en agissant sur les représentations des élèves et les pratiques des acteurs de l'éducation ». Pour cela, un site internet met à disposition des équipes pédagogiques « un ensemble de séquences pédagogiques ainsi qu'une vaste sélection de documents téléchargeables »³⁰¹. Les ABCD de l'égalité sont mentionnés dans la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et hommes dans le système éducatif 2013 – 2018, fondement juridique de l'initiative (et des suivantes), sans pour autant que les modalités d'application soient précisées. Ce dispositif apparaît donc comme une partie – la plus visible médiatiquement – d'un ensemble de mesures plus large visant à promouvoir l'égalité des sexes dans l'éducation à tous les niveaux. La convention prévoit notamment des « formations à l'égalité et à la déconstruction des stéréotypes sexistes dans le cahier des charges de la formation [initiale et continue] des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation »³⁰², afin de permettre aux personnels de se familiariser avec les nouvelles thématiques introduites, au primaire donc, mais aussi dans les autres niveaux. Parmi les objectifs de cette convention figurent notamment la promotion de la mixité dans les parcours de formation et les secteurs professionnels, ainsi que la remise en cause des stéréotypes sexistes et l'amélioration de l'accès à la contraception *via* les séances d'éducation à la sexualité mais aussi, à l'université, la médecine préventive³⁰³.

L'ensemble des mesures exposées dans cette convention interministérielles peut être qualifié de féministe au sens d'Amy Mazur : quatre critères (sur trois nécessaires) sont remplis. En effet, il s'agit bien d'améliorer la situation des femmes en vue de l'aligner sur celle des hommes, ne serait-ce que par la lutte contre la répartition genrée des étudiants par discipline et secteur d'étude. La lutte contre les stéréotypes dès le plus jeune âge vise quant à elle à la réduction ou l'élimination des hiérarchies de genre. Enfin, ces politiques visent autant les filles que les garçons, et mettent en question la séparation entre public et privé en incluant les familles dans le dispositif à travers les associations de parents d'élèves.

³⁰¹ « ABCD de l'égalité : des ressources pour l'égalité entre les filles et les garçons », Ministère de l'Education Nationale, Ministère des Droits des Femmes, 2013.

³⁰² PEILLON Vincent, VALLAUD-BELKACEM Najat, SAPIN Michel *et al.*, « Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et hommes dans le système éducatif 2013 - 2018 », 2014, [consulté le 13 novembre 2019].

³⁰³ *Ibid.*

Enfin, il est important de mentionner ici le rôle d'une autre institution militante, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh), créé par décret du Président de la République le 3 janvier 2013. Cet organe consultatif peut s'auto-saisir depuis la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017, qui dispose dans l'article 181 qui lui est consacré qu'il « formule des recommandations et des avis et propose des réformes au Premier ministre », « contribue à l'évaluation des politiques publiques conduites en matière de droits des femmes et d'égalité entre les femmes et les hommes », évalue les lois de finances et de financement de la sécurité sociale relativement à ces problématiques, « recueille, fait produire et diffuse les données, analyses, études et recherches » sur ces thèmes, « remet, tous les ans [...] un rapport sur l'état du sexisme en France ». La création de cette institution, ainsi que la possibilité qui lui est donnée de s'auto-saisir et l'étendue de ses missions sont déjà, par elles-mêmes, des indices du nouvel intérêt porté à la cause des femmes par la majorité de la XIV^{ème} législature.

La XIV^{ème} législature a donc été l'occasion d'adopter des mesures féministes couvrant certaines manifestations essentielles des inégalités entre femmes et hommes. C'est tout du moins le cas lorsque l'on étudie le contenu des législations et les principes qui les légitiment. La question de savoir si les conséquences doivent être prises en compte pour juger du caractère féministe ou non d'une législation reste cependant en suspens. En effet, sur quels indices doit-on alors juger les conséquences de ces lois, alors même que différents courants de pensée féministe s'opposent à propos des critères pertinents pour évaluer ce qui constitue ou non une amélioration de la condition des femmes ? D'autant plus que certaines branches du féminisme – notamment du féminisme radical – ne sont pas nécessairement conséquentialistes, ce qui rend le principe même de l'évaluation des conséquences caduc. Conditionner l'attribution du qualificatif féministe à une politique publique en fonction des conséquences de celle-ci sur la situation des femmes implique donc de trancher en faveur d'un courant particulier. Cela n'empêche cependant pas de constater, parallèlement au caractère féministe ou non d'une mesure et lorsque c'est possible, que ses conséquences ont été négatives ou positives sur le public ciblé : l'exemple de la loi sur l'abolition du système prostitutionnel l'illustre bien.

3/ Les politiques féministes de la XV^{ème} législature :

La XV^{ème} législature semble dans un premier temps poursuivre cette tendance : l'égalité entre femmes et hommes est proclamée « grande cause nationale » du quinquennat par Emmanuel Macron. Des objectifs ont été formulés pour chaque ministère, et le suivi de leur réalisation est opéré par le secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, qui communique sommairement les progrès effectués sur un site web créé spécifiquement à

cette fin³⁰⁴. Le fait d'avoir déclaré l'égalité entre femmes et hommes « grande cause du quinquennat » semble avoir permis, au moins en apparence, de mettre en place une politique publique inter-ministérielle. L'initiative porte donc une compréhension globale du phénomène des inégalités de genre, et du fait que ses causes comme ses conséquences s'étendent à l'ensemble de la société et impliquent une approche transversale³⁰⁵. Cette approche est par ailleurs un engagement structurel et de long terme : parmi les nombreuses mesures prises dans le cadre de la grande cause du quinquennat, figure le principe d'un « budget intégrant l'égalité », parfois nommé *gender budgeting*³⁰⁶, pratique « encouragée par les Nations Unies durant les années 1990, puis par les institutions européennes dans les années 2000 »³⁰⁷. Le gouvernement suit également en cela les recommandations du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh) dans son avis n°2018-04-18-PAR-033 du 18 avril 2018 relatif à la révision constitutionnelle³⁰⁸, qui promeut la reconnaissance du principe de budgétisation sensible au genre. Il s'agit d'évaluer le caractère genré de l'utilisation et du prélèvement des fonds publics, ainsi que des modifications (à la hausse ou à la baisse) des budgets de l'ensemble des services de l'État. Bien que le HCEfh recommandait l'introduction de ce principe dans la Constitution, ce que le gouvernement n'a pas prévu dans son projet de révision constitutionnelle, reste que la budgétisation sensible au genre est en expérimentation sous forme de « budget intégrant l'égalité » dans le projet de loi de finances pour 2020, expérimentation cependant limitée à quelques programmes budgétaires en attendant une généralisation dans les années à venir. Un document annexe au projet de loi de finances 2020 présentant la politique transversale consacrée à l'égalité entre les femmes et les hommes organise celle-ci en six axes : « construire la culture de l'égalité des sexes, dès le plus jeune âge », « agir contre la pauvreté et l'exclusion sociale », « lever les obstacles à l'égalité professionnelle effective », « réduire les inégalités entre les femmes et les hommes en matière de santé », « combattre les violences faites aux femmes, protéger les victimes et prévenir la

³⁰⁴ « Grande cause du quinquennat », <http://www.grande-cause-quinquennat.gouv.fr/> [consulté le 18 novembre 2019]. Site notablement supprimé par la suite pour être fusionné avec celui du ministère dédié.

³⁰⁵ A ne pas confondre avec le *gender mainstreaming* qui implique d'évaluer les effets genrés des politiques publiques, quel que soit leur domaine d'application et leur objectif initial. Ici, nous traitons plutôt du fait que les politiques publiques concernant la cause des femmes adoptent une approche transversale.

³⁰⁶ Les documents de politique transversales sont émis depuis le projet de finances pour 2010 voté en 2009, seulement il s'agissait principalement d'actions concourant à l'égalité entre femmes et hommes mais sans coordination ou planification interministérielle préalable, ce que le plan de la « grande cause du quinquennat », mais aussi l'adoption progressive du budget intégrant l'égalité, prétendent avoir changé.

³⁰⁷ EDEL Frédéric, « La difficulté des annexes aux lois de finances à pleinement rendre compte de la politique d'égalité entre les femmes et les hommes », *Rev. Française Adm. Publique*, N° 160, 2016.

³⁰⁸ BOUSQUET Danielle, SÉNAC Réjane, GAYRAUD Alice *et al.*, « Pour une constitution garante de l'égalité femmes-hommes : avis relatif à la révision constitutionnelle », 2018.

récidive », et « affirmer une diplomatie féministe au niveau international »³⁰⁹. Le document rend également compte « de manière déclarative, de l'effort contributif [...] des administrations de l'État en faveur de la politique d'égalité »³¹⁰, la somme estimée pour l'exercice 2020 étant de 1,116 milliards d'euros en autorisations d'engagement (AE) (557 millions en crédits de paiement (CP)), contre 544 millions AE (457 millions CP) en 2019 et 560 millions AE (462 millions CP) en 2018 (mesure exacte). Il semble donc que le gouvernement prévoie une augmentation considérables des dépenses affectées à l'égalité entre femmes et hommes à partir de 2020, ainsi qu'une évaluation de l'impact de l'ensemble des politiques publiques à l'aune de cet objectif. La démarche d'ensemble du gouvernement semble donc féministe. Pour autant, il est difficile d'évaluer dans quelle mesure l'adoption des principes du budget intégrant l'égalité vont conduire à une véritable restructuration de la manière dont sont évaluées et pensées les politiques publiques ou s'il s'agit simplement d'un élément de langage plaqué *a posteriori* sur un ensemble disparate de politiques, d'autant plus que des critiques ont été émises quant à la fiabilité des documents de politique transversale³¹¹.

De nombreuses voix s'étaient d'ailleurs offusquées en 2017 en raison de l'annulation par décret d'une part des crédits alloués au budget du Secrétariat d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes. Cette contestation avait d'ailleurs trouvé un écho au Parlement, comme nous avons pu le constater lors de l'étude des questions au gouvernement. Le fait que les droits des femmes ne bénéficient plus d'un ministère de plein droit depuis l'élection d'Emmanuel Macron avait également été source de reproches, et perçu comme une relégation symbolique de cette question alors même qu'elle venait d'être déclarée grande cause du quinquennat. Malgré cela, dès 2018, le budget du secrétariat d'État est (très légèrement) augmenté, pour atteindre les 30 millions d'euros. Pour autant, la question du budget alloué à cette institution est quantitativement anecdotique relativement aux sommes consacrées aux problématiques concernant l'égalité entre les femmes et les hommes par l'État. En outre, le constat qui sous-tend le principe du budget intégrant l'égalité est que les inégalités entre les sexes se manifestent et prennent leur source dans l'ensemble des rapports sociaux, aussi compartimenter administrativement les politiques visant à les atténuer au sein d'un ministère dédié serait contre-productif, et assimiler une baisse du budget de cette institution à une baisse de l'ensemble des

³⁰⁹ PHILIPPE Edouard, « Document de politique transversale : projet de loi de finances pour 2020. Politique de l'égalité entre les femmes et les hommes ».

³¹⁰ *Ibid.*, p. 13.

³¹¹ EDEL Frédéric, « La difficulté des annexes aux lois de finances à pleinement rendre compte de la politique d'égalité entre les femmes et les hommes », *Rev. Française Adm. Publique*, N° 160, 2016.

moyens mobilisés pour lutter contre les inégalités entre femmes et hommes occulte le fonctionnement de ces politiques. C'est pourquoi le secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations est principalement chargé de coordonner et évaluer les efforts faits par les autres ministères sur ces thèmes, comme précisé plus haut. Bien entendu, le débat se poursuit quant à savoir si l'adoption de cette approche n'est pas simplement un moyen de gonfler artificiellement les budgets consacrés à cette cause.

Concernant, plus précisément, les réformes mises en place durant la XV^{ème} législature au sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes, plusieurs d'entre elles ont attiré l'attention. Parmi celles-ci figure la loi n° 2018-703 du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Elle vise à renforcer la protection des mineurs contre les violences sexuelles, introduit des dispositions relatives aux harcèlements sexuel et moral, et crée la contravention d'outrage sexiste. Le texte et les projets initiaux ont été critiqués à l'époque par l'opposition pour plusieurs raisons, les principales critiques portant sur les dispositions relatives à la protection des mineurs et sur la notion d'outrage sexiste. Tout d'abord, les protections pour les mineurs introduites ont été jugées insuffisantes par une partie de l'opinion et des militantes féministes³¹². Il s'agissait à l'origine d'attribuer systématiquement la qualification juridique de viol pour désigner une relation sexuelle entre un mineur de moins de 15 ans et un adulte en introduisant une présomption irréfragable de non-consentement. En raison du risque d'inconstitutionnalité d'une telle mesure, la contrainte morale ou la surprise nécessaire pour qualifier le viol sont caractérisées, pour le cas des mineurs de moins de 15 ans, par « l'abus de la vulnérabilité de la victime ne disposant pas du discernement nécessaire pour ces actes »³¹³. Cette mesure a été jugée insuffisante par Laurence Rossignol et des associations pour qui « ces notions de « *vulnérabilité* » et de « *discernement* » [...] laissent trop d'espace à la libre appréciation des juges »³¹⁴. L'outrage sexiste, défini comme le fait « d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste qui soit porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère dégradant ou humiliant, soit crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante. »³¹⁵, a quant à lui été critiqué pour son manque

³¹² « Le projet de loi sur les violences sexistes et sexuelles définitivement adopté par le Parlement », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 2 août 2018, [consulté le 20 novembre 2019].

³¹³ « Texte adopté n° 169 - Projet de loi, adopté, dans les conditions prévues à l'article 45, alinéa 3, de la Constitution, par l'Assemblée nationale, renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes », publié le 1 août 2018, [consulté le 20 novembre 2019].

³¹⁴ « Le projet de loi sur les violences sexistes et sexuelles définitivement adopté par le Parlement », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 2 août 2018, [consulté le 20 novembre 2019].

³¹⁵ « Texte adopté n° 169 - Projet de loi, adopté, dans les conditions prévues à l'article 45, alinéa 3, de la Constitution, par l'Assemblée nationale, renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes », publié le 1 août 2018, [consulté le 20 novembre 2019].

d'applicabilité étant donné qu'il s'agit d'une contravention qui requiert donc une constatation directe³¹⁶ ; mais aussi pour le flou de ce que constituerait une « situation intimidante, hostile ou offensante »³¹⁷. Cette loi peut être qualifiée de féministe selon les critères d'Amy Mazur. En effet, elle correspond à des idées facilement identifiables à des positions de militantes et associations féministes visibles : l'outrage sexiste est une manière de sanctionner le « harcèlement de rue », ce qui était demandé depuis plusieurs années³¹⁸, et la loi augmente aussi le délai de prescription pour les plaintes concernant des viols de mineurs, là encore une revendication formulée depuis quelques temps par de nombreuses associations. Il s'agit également de remettre en cause les hiérarchies de genre par la prohibition de comportements ciblant plus spécifiquement les femmes, ce qui vise à aligner leur situation dans l'espace public sur celle des hommes. L'outrage sexiste remplit à lui seul trois critères nécessaires pour qualifier une politique publique de féministe selon Amy Mazur.

Le « Grenelle des violences conjugales » est une autre initiative remarquée du quinquennat en faveur de l'égalité des sexes. Il s'agissait d'une concertation nationale concernant les violences contre les femmes et courant du 3 septembre au 25 novembre 2019, mobilisant la plupart des acteurs impliqués dans le traitement de ce phénomène (associations, forces de l'ordre, justice, ministères, etc). À cette occasion s'est généralisé l'emploi du terme « féminicide » dans l'espace public, y compris de la part d'élus et de représentants du gouvernement. Au terme de la période, le gouvernement a annoncé une série de mesures listées sur le document de clotûre du Grenelle contre les violences conjugales paru le 25 novembre 2019³¹⁹. Des mesures d'urgence avaient été prises à l'ouverture du Grenelle à propos l'accueil des victimes dans les commissariats, la généralisation des bracelets anti-rapprochement à porter par les auteurs de violences, ou encore la mise en place de « chambres d'urgence » afin d'accélérer le traitement des procédures judiciaires. À son issue, 30 mesures supplémentaires sont annoncées. L'attention est portée sur la prévention à l'aide de formations, modules pédagogiques mais aussi procédures de signalement de violences intrafamiliales dans les établissements scolaires ; la facilitation de la constatation des violences par l'assouplissement du secret médical et la création de guides à destination des professionnels de santé sur les signes

³¹⁶ « Pourquoi la loi sur les violences sexuelles et sexistes ne satisfait pas tout le monde », sur *Franceinfo* [en ligne], publié le 2 août 2018, [consulté le 20 novembre 2019].

³¹⁷ « Non, un regard appuyé ne vous vaudra pas 90 euros d'amende », *Le Monde.fr*, 1 août 2018.

³¹⁸ Plus de détails sur ces questions lorsque nous aborderons les controverses concernant les rapports de genre et les mouvements féministes.

³¹⁹ « Clôture du Grenelle contre les violences conjugales. Dossier de presse », Gouvernement de la République Française, 2019. Source à consulter pour s'informer de l'ensemble des mesures non détaillées ici.

de violences conjugales ; la réception des plaintes en créant 80 postes supplémentaires d'intervenants sociaux dans les commissariats et gendarmeries et une meilleure adaptation des formations des forces de l'ordre ; la prise en charge médico-sociale par le financement de nouvelles structures chargées de suivre les victimes ; ou encore des protections judiciaires spécifiques par l'interdiction de la médiation pénale ou familiale en cas de violence conjugale. Le suicide forcé est reconnu sous forme de circonstance aggravante pour l'auteur de harcèlement ou de violences si elles ont conduit au suicide. L'auteur des violence sera également suivi en fonction de sa dangerosité et du risque de récurrence, ainsi qu'évincé du logement et déchu de son autorité parentale. Des mesures sont également prises pour le milieu professionnel, ainsi qu'à destination des victimes en situation de handicap. Le gouvernement a annoncé à cette occasion un budget prévisionnel de 360 millions d'Euros pour l'année 2020 pour lutter contre les violences faites aux femmes³²⁰. Or, c'est sur ce point qu'ont été formulées les critiques les plus acerbes.

Nous avons conjecturé en début de section qu'il devrait être possible d'observer une hausse de l'intérêt pour la cause des femmes au sein du personnel politique et des institutions étatiques depuis environ 2010, et que cet intérêt s'accompagnait d'un traitement plus favorable à une interprétation féministe de la cause des femmes. Il apparaît que d'un point de vue quantitatif, ce phénomène est effectivement observable. La date de 2010 est marquée par une hausse des questions au gouvernement mentionnant des termes assimilés à la cause des femmes. En revanche, d'un point de vue plus qualitatif, l'engagement de l'État pour la cause des femmes semble plus clair depuis la XIV^{ème} législature. L'État poursuit pendant la XV^{ème} législature des réformes d'ampleur au sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes, bien qu'il reste critiqué en raison de crédits alloués jugés insuffisants – en nette augmentation cependant à partir de 2020 si l'on en croit les estimations du document de politique transversale consacré à l'égalité entre femmes et hommes ainsi que les engagements pris à la suite du Grenelle des violences conjugales (il faut donc faire l'emploi du conditionnel)³²¹. En outre, ce qui est particulièrement remarquable pour notre hypothèse est que, indépendamment des fonds *effectivement* alloués à la cause des femmes, se revendiquer de celle-ci est perçu par les gouvernants, de manière cynique ou non, comme une source de légitimité politique. La hausse de l'intérêt pour la cause des femmes n'est donc pas, dans un premier temps, assortie de politiques féministes. Le fait que la production de documents parlementaires concernant la

³²⁰ *Ibid.*

³²¹ Plus encore à la suite de l'épidémie de Covid-19.

cause des femmes fluctue fortement en fonction des législatures plaide pour une forte influence de la structure des opportunités politiques et, plus précisément, des rapports de force entre familles politiques au sein des institutions. Il est cependant important de souligner que les institutions politiques ne fonctionnent pas en vase clos, et d'élargir donc le champ de notre analyse à la sphère médiatique, en vue de déterminer s'il y existe une tendance parallèle.

Section II – La hausse de l'intérêt pour la cause des femmes dans la presse nationale

Le constat d'une hausse de l'intérêt pour la cause des femmes dans l'espace public, premier critère requis pour observer le phénomène d'une nouvelle vague féministe, peut difficilement se passer, dans le cadre de notre étude, d'une analyse du traitement médiatique de la cause des femmes. En effet, les médias représentent une part essentielle de l'espace public, aussi bien en termes de visibilité que de légitimité discursive. L'analyse est menée à l'aide de divers packages codés sous R, au sujet desquels nous donnerons de plus amples détails au fur et à mesure de leur utilisation. La base de données est composée de 17 064 articles compilés à l'aide d'Europresse, entre le 1^{er} janvier 1995 et le 31 décembre 2019. Nous avons sélectionné les articles de presse nationale quotidienne. En effet, étant donné qu'il était nécessaire d'effectuer un choix, celui-ci nous a semblé le plus logique, en tant que « foyer initial de la pratique journalistique et l'héritier de ses mythologies professionnelles »³²², qui « conserve un magistère moral et une légitimité que lui donnent à la fois l'héritage de l'histoire et la nature même des formats de la presse écrite dont le volume permet de pousser l'analyse, où les registres normatifs de l'éditorial ou de la tribune permettent une intervention dans le débat public »³²³. Nous sommes conscient que la presse écrite nationale quotidienne ne constitue pas l'intégralité de la production journalistique, en revanche il est probable qu'elle constitue une part suffisamment représentative du débat public pour notre question.

Pour autant, ces premières questions ne feront que déflorer l'étude de notre corpus. En effet, notre deuxième sous-section consistera, par le biais du *topic modelling*, à affiner nos hypothèses et déterminer le périmètre de la cause des femmes. Nous étudierons ainsi ce qu'est concrètement la cause des femmes pour la presse nationale française, en déterminant la répartition des thématiques visibles dans notre corpus.

A) La cause des femmes : un sujet bénéficiant d'un intérêt croissant dans la presse

La première hypothèse à tester est donc celle de l'existence d'un intérêt croissant, au sein de la presse nationale française, pour la cause des femmes. Il s'agira également de tester la pertinence des bornes chronologiques précédemment affectées au phénomène de la quatrième vague féministe. Nous effectuerons donc dans un premier temps une analyse quantitative généraliste et large, procédant donc de la même manière que pour l'analyse des questions au

³²² NEVEU Érik, « II. L'espace des journalismes aujourd'hui », *Reperes*, 3e éd., La Découverte, 2009, p. 32.

³²³ *Ibid.*

gouvernement. Il s'agit pour l'instant de simplement déterminer si la place occupée par les thématiques relatives à la cause des femmes au sein du débat public s'est accrue depuis 2010 – ce qui implique également de s'intéresser aux périodes précédentes. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de faire débiter l'analyse à la date du 1^{er} janvier 1995 : l'année 1995 correspond, comme nous l'avons déjà dit en introduction, au début de la Troisième vague féministe. Nous utiliserons ici les mêmes mots-clés que pour l'analyse des questions au gouvernement, à savoir : « sexisme », « féminisme », « droits des femmes », « égalité des sexes ». Le corpus comprend des documents provenant des publications suivantes : *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, *Aujourd'hui en France*, *Les Echos*, *La Croix*, *La Tribune*, *L'Humanité*.

En outre, le test de ces hypothèses impliquera de s'intéresser plus en détails à notre corpus et à la répartition des articles en fonction des journaux : en effet, il est nécessaire d'écarter l'hypothèse selon laquelle cet intérêt pour la cause des femmes ne serait porté, par exemple, que par un ou deux journaux ayant adopté une attitude militante sur ce point spécifique. Il s'agira ensuite de se familiariser avec la morphologie du corpus afin d'élaborer certaines hypothèses de travail concernant notamment l'influence de la publication d'origine sur le contenu d'un document.

Nous devons cependant d'ores et déjà présenter nos excuses aux lecteurs pour un problème majeur ayant eu lieu lors de la récolte des données : les articles courant du 18 mai 2011 au 3 mars 2012 avaient disparu lors de l'importation originelle. Peu de temps après, Europresse a changé l'encodage des données et métadonnées, rendant la récupération des dites années extrêmement chronophage et fastidieuse (car requérant l'acquisition de nouvelles compétences), ce pourquoi les articles correspondant à cette période ont été extraits sur Factiva. Nous en avons également profité pour ajouter l'année 2019. Nous poursuivons donc cette analyse en gardant à l'esprit que les articles couvrant ces périodes sont issus d'une autre base de données qui n'a pas nécessairement un catalogue aussi étendu (mais conservant ici les mêmes publications), tronquant d'autant la fiabilité de nos résultats sur ces années précises. Aussi, les premiers graphiques que nous utiliserons sont directement issus de recherches sur Europresse, et il sera malheureusement nécessaire de garder à l'esprit que les graphiques suivants utilisent une base de données différente pour les périodes sus-citées.

1/ Un intérêt très marqué pour la cause des femmes au sein de la presse nationale française de 2010 à 2019

ÉVOLUTION

Pic médiatique : 56 documents le 08 mars 2018

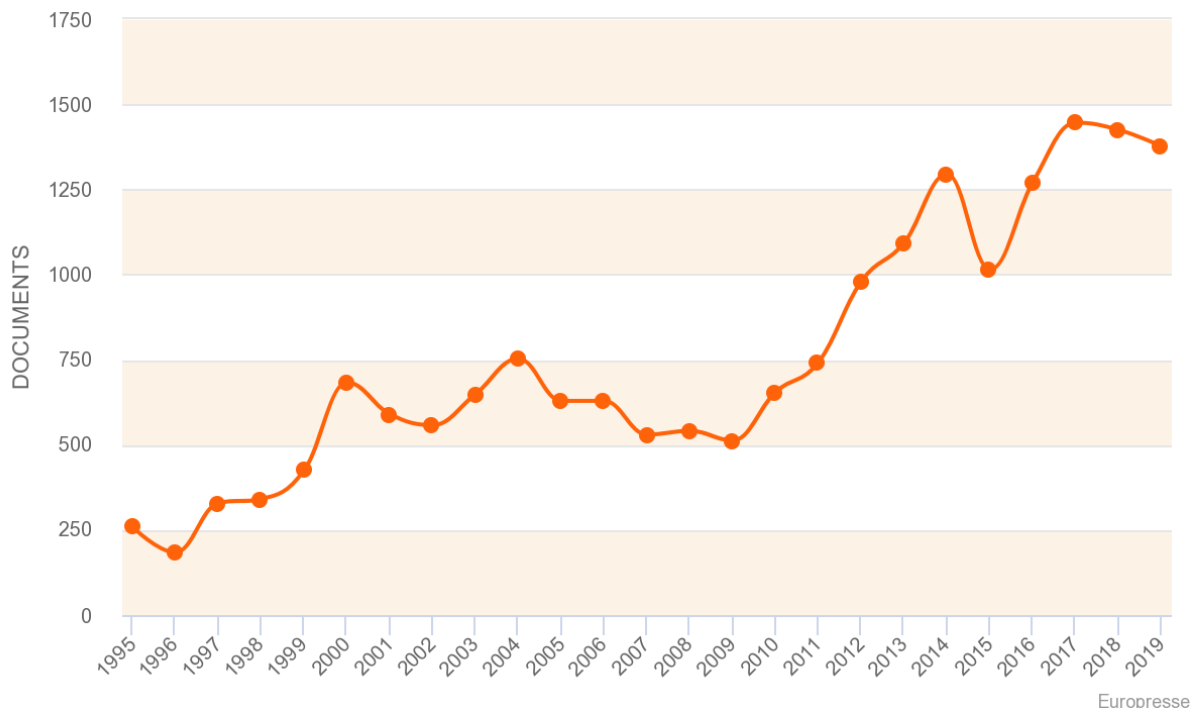


Figure 8. Évolution du nombre d'articles de presse nationale française et quotidienne contenant l'une des expressions : « féminisme », « sexisme », « droits des femmes » et « égalité des sexes » du 1^{er} janvier 1995 au 31 décembre 2019, par an (source Europresse).

La figure 8 montre à l'état brut la répartition des articles qui constituent le corpus par année. On peut d'ores et déjà y constater une augmentation du nombre d'articles de presse nationale française traitant la cause des femmes de manière très nette à partir de 2010, hausse qui se poursuit jusqu'en 2017 inclus, les années 2018 et 2019 marquant un très léger déclin par rapport à 2017, tout en restant au-dessus du reste de l'échantillon. L'hypothèse selon laquelle il existe une hausse du traitement médiatique de la cause des femmes depuis 2010 semble pour l'instant se vérifier, bien qu'elle nécessite d'être explorée plus avant. L'affaire Strauss-Kahn est probablement un élément marquant ayant contribué à cette hausse en 2010. L'augmentation est ensuite particulièrement marquée en 2012 : il faut principalement mettre cela sur le compte de l'institution d'un Ministère des Droits des Femmes de plein exercice, ce qui a fait croître l'utilisation de l'expression « droits des femmes », comme le montre la figure 9.

ÉVOLUTION

Pic médiatique : 33 documents le 09 mars 2018

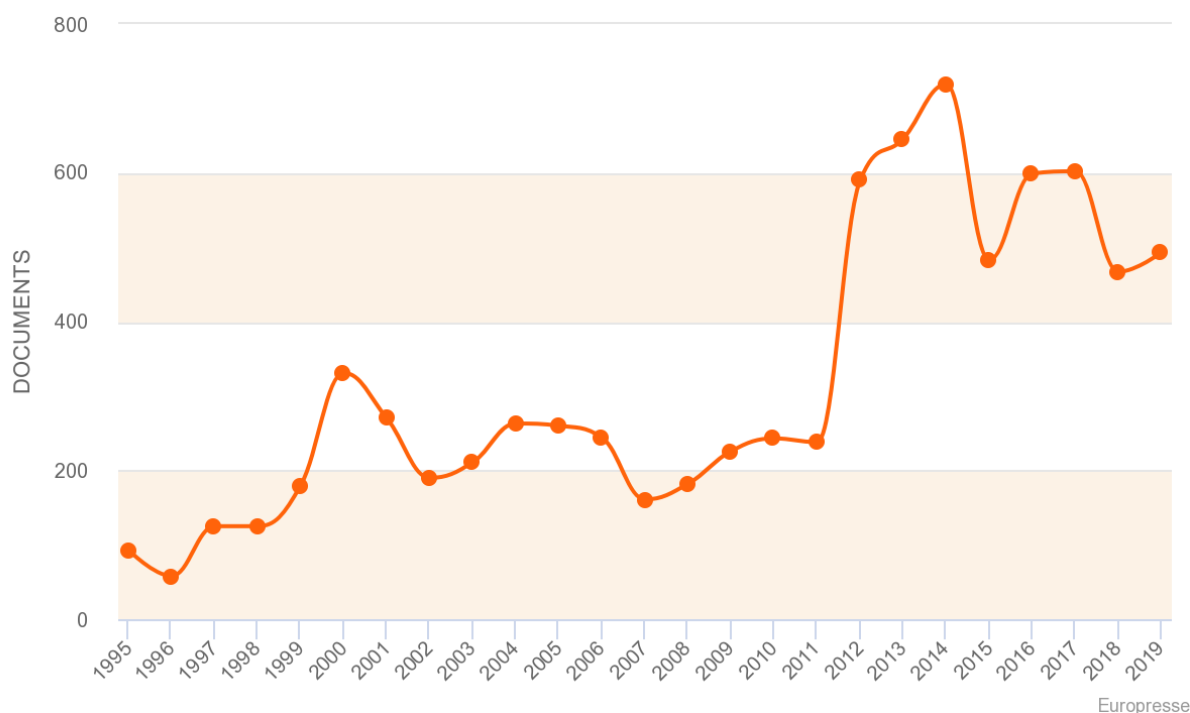


Figure 9. Évolution du nombre d'articles de presse nationale française et quotidienne contenant l'expression « droits des femmes » du 1^{er} janvier 1995 au 31 décembre 2019, par an (source Europresse).

Il est également intéressant de constater que l'évolution quantitative de l'usage des expressions choisies dans la presse rencontre une hausse progressive à partir de 1997, avec ensuite un lent déclin de 2004 à 2009, sans pour autant jamais tomber plus bas que le niveau de 1999. Cette période peut potentiellement correspondre à la Troisième vague féministe, bien que les données soient insuffisantes pour placer des bornes chronologiques définitives à ce phénomène. Cela pose la question des critères à identifier pour déterminer la fin d'une vague féministe : on peut supposer qu'un tel phénomène se manifeste par une chute de l'intérêt politique et médiatique pour la cause des femmes, ce qui ferait de la fin d'une vague un processus, qui débiterait en l'occurrence en 2004 pour s'achever avec la reprise d'une nouvelle vague. Les données semblent également pour l'instant confirmer l'idée que les vagues féministes se superposent mais ne s'annulent pas : le déclin de l'intérêt médiatique pour la cause des femmes ici observé depuis 2004 n'est que relatif, il ne tombera plus, comme nous l'avons déjà souligné, en dessous des niveaux de 1999.

Si l'on revient à la question de la quatrième vague féministe, il apparaît malgré tout qu'il existe des fluctuations de l'intérêt au sein de la période étudiée, et notamment une diminution du nombre de documents en 2015, retombant à un niveau proche de 2012. Si nous ne pouvons nous permettre d'explorer les conditions de possibilité de ce phénomène pour l'instant, une hypothèse peut cependant être formulée : il est possible que la vague d'attentats terroristes que la France a subie en 2015 ait accaparé l'attention des médias, les divertissant quelque peu de la cause des femmes. Pour autant, la baisse reste faible et est rapidement suivie d'une nouvelle augmentation.

En outre, la confrontation de l'évolution du traitement médiatique de la cause des femmes à celle des mentions des termes recherchés dans les questions au gouvernement analysée dans la section précédente nous révèle des tendances proches. Les hausses et baisses globales semblent simultanées ; elles sont cependant plus marquées dans les médias que dans les institutions politiques pendant la période qui nous intéresse, c'est-à-dire de 2010 à 2019. Ici comme pour les données issues des questions au gouvernement, s'il est difficile de déterminer une année qui ferait office de point de départ indiscutable de la hausse de l'intérêt pour la cause des femmes, il apparaît de manière assez évidente que la moyenne de publications annuelles pour la période courant de 2010 à 2019 est plus élevée que pour les périodes précédentes.

L'analyse de l'évolution quantitative annualisée de notre corpus est cependant insuffisante pour véritablement explorer notre hypothèse. L'évolution mensuelle de celui-ci, présentée dans la figure 10, nous permettra d'être plus précis³²⁴.

³²⁴ Nous utilisons désormais les données que nous avons importées, aussi nous tiendrons compte des remarques préalables à propos de l'année 2019 et de la période courant du 18 mai 2011 au 3 mars 2012. Il est d'ailleurs visible que les données provenant de Factiva sont moins nombreuses que celles données par Europresse. Nous ne pouvons cependant pas extrapoler la répartition mensuelle à partir des données d'Europresse précédemment exposées, aussi nous devons nous contenter de ce corpus quelque peu lacunaire.

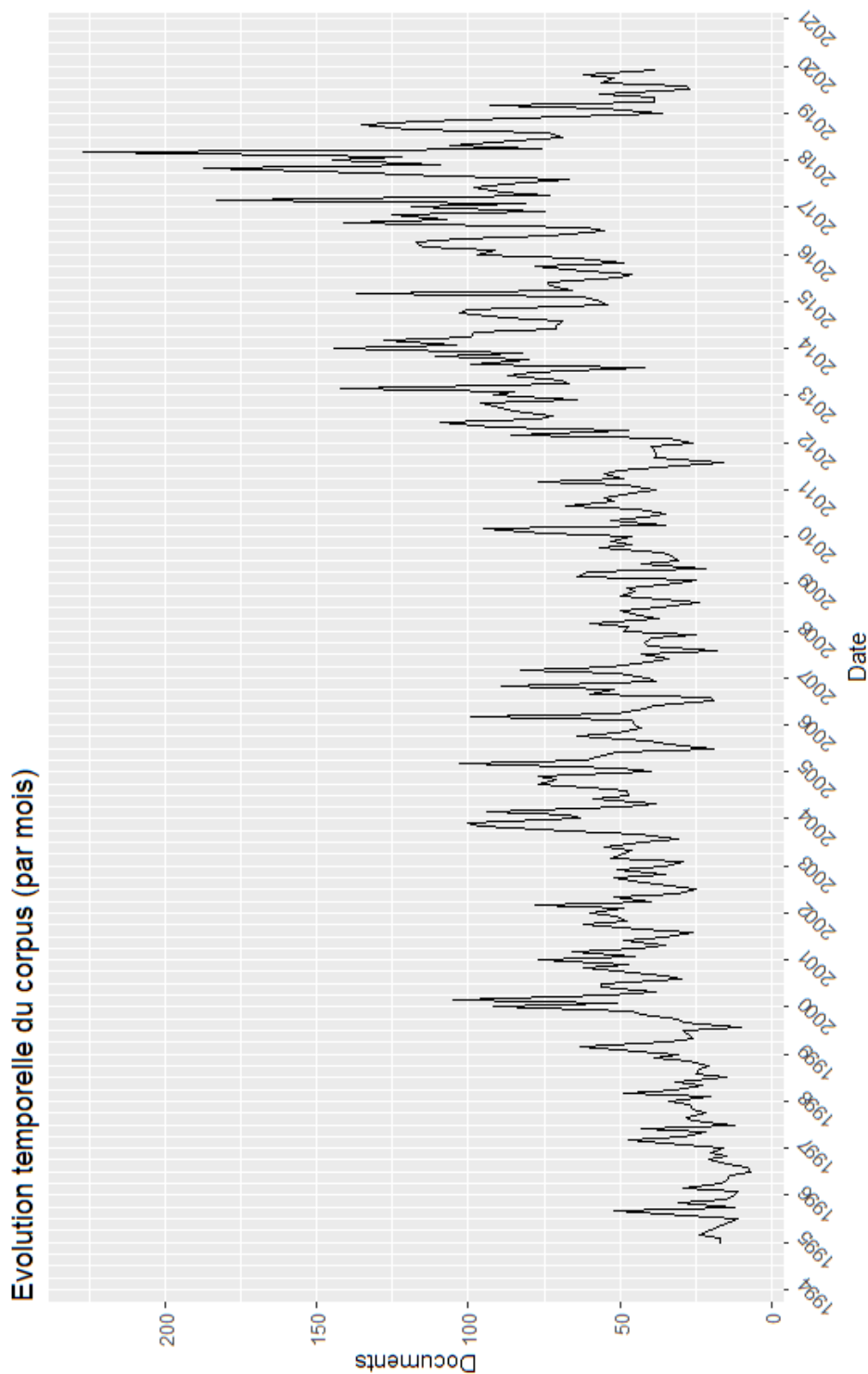


Figure 10. Évolution du nombre d’articles de presse nationale française et quotidienne contenant l’une des expressions : « féminisme », « sexisme », « droits des femmes » et « égalité des sexes » du 1^{er} janvier 1995 au 31 décembre 2019, par mois.

On y constate de prime abord les effets du mouvement social de 1995 et des débats concernant la loi du 6 juin 2000 visant à favoriser l’égal accès des femmes et des hommes aux

mandats électoraux fonctions électives. La mensualisation des données permet également d’observer qu’il y a de très fortes fluctuations de l’intérêt médiatique pour la cause des femmes au fil des mois, la production d’articles sur la question étant rarement constante et restant évidemment tributaire des actualités quotidiennes³²⁵. Pour autant, la tendance générale permet malgré tout d’observer un regain d’intérêt pour la cause des femmes en 2010, non suivi sur ces données en 2011 mais très remarquable à partir de 2012. On rencontre également régulièrement des pics d’intérêt correspondant au mois de mars à partir de 1996, ce qui est cohérent avec la date du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes. En moyenne, les mois d’été se caractérisent par une production plus faible, de même que le mois de décembre. Cela semble correspondre aux vacances d’une partie importante de la population et aux fêtes de fin d’année, bien que l’on ne puisse définitivement en inférer la cause réelle. Enfin, les figures 10 et 11 confirment bien la poursuite de l’intérêt médiatique pour la cause des femmes lors de la XVème législature.

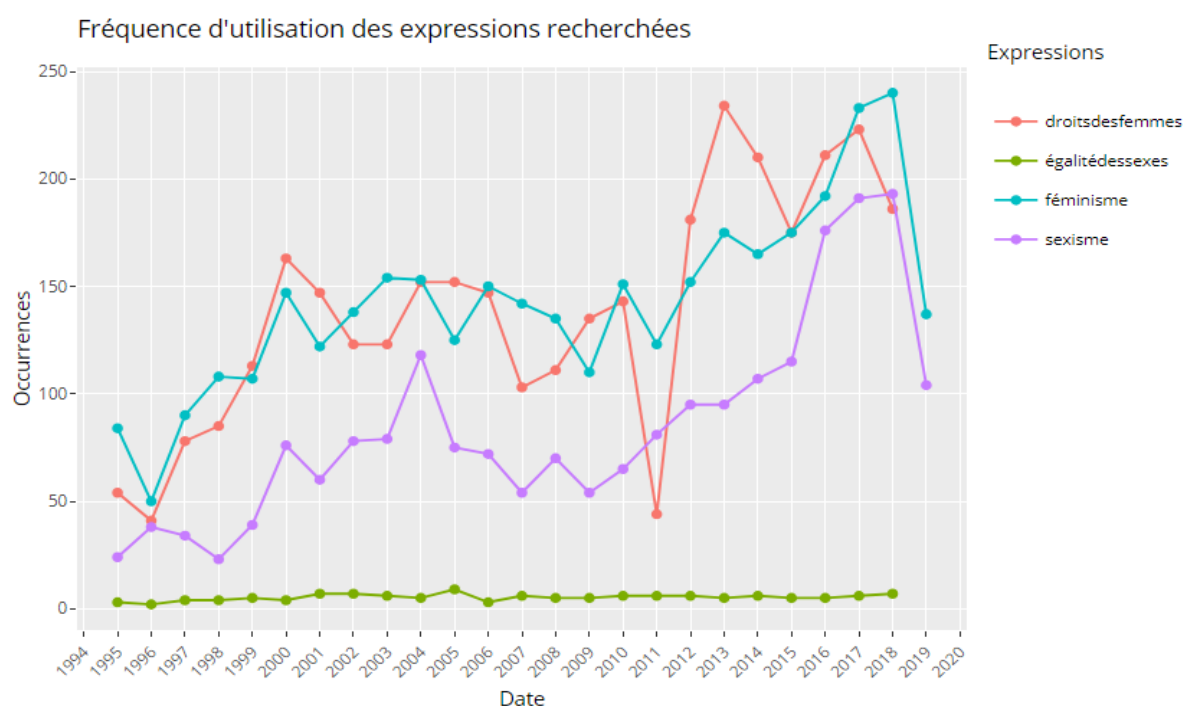


Figure 11. Fréquence relative d’utilisation des termes « féminisme », « sexisme », « droits des femmes » et « égalité des sexes » dans la presse du 1^{er} janvier 1995 au 31 décembre 2019, par an.

³²⁵ Cela pose en revanche la question de la construction des agendas médiatiques.

La figure 12 nous permet de comparer l'utilisation des différents mots-clés choisis dans l'ensemble du corpus. La première information que l'on peut en retirer est la très faible utilisation de l'expression « égalité des sexes » dans la presse, phénomène intéressant à mettre en perspective avec la très forte utilisation de cette expression lors des questions au gouvernement. Il semble donc que l'expression « égalité des sexes » corresponde à une dénomination officielle et étatique des questions de genre, que ne semble pas avoir adopté la presse³²⁶. Il faut également rappeler que l'expression « égalité entre les femmes et les hommes » semble avoir pris le relais de « l'égalité des sexes » en tant que dénomination officielle de la problématique, ne serait-ce qu'en constatant le nom du Secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes depuis 2017 ou encore du Haut Commissariat à l'égalité entre les femmes et les hommes. En raison de la nature de nos données explicitée plus haut, nous ne pouvons pas interpréter de manière fiable la chute importante de l'utilisation de l'expression « droits des femmes » en 2011. En revanche, nous remarquons que sur la période 2010 – 2018, le terme « sexisme » est celui dont l'utilisation a subi l'augmentation la plus marquée, se rapprochant des niveaux plus élevés des expressions « droits des femmes » et « féminisme ». La hausse est particulièrement marquée en 2016, aussi nous faudra-t-il être particulièrement vigilants dans les sections qui suivront sur les controverses ayant eu lieu en 2016. L'hypothèse que nous pouvons formuler pour l'instant est que la presse nationale a adopté la catégorie « sexisme » comme représentant objectivement les problématiques spécifiques rencontrées par les femmes. Nous supposons pour l'instant que l'augmentation de l'utilisation du terme « féminisme » renvoie à la part croissante prise par les mouvances et pensées se réclamant du féminisme dans le débat public, y compris sous la forme de mobilisations, et quel que soit le répertoire d'action utilisé. L'expression « droits des femmes » est possiblement utilisée comme une formule générique désignant les questions touchant à la condition féminine, mais recouvre également les mentions des ministères ou secrétariats d'État portant ce titre. Si à ce stade, peu d'informations ont pu être retirées sur ce point, le découpage du corpus en fonction des sources pourrait nous en apprendre plus.

2/ Un intérêt différencié en fonction des publications

³²⁶ Nous développerons plus tard et plus en détail la question des cadrages médiatiques.

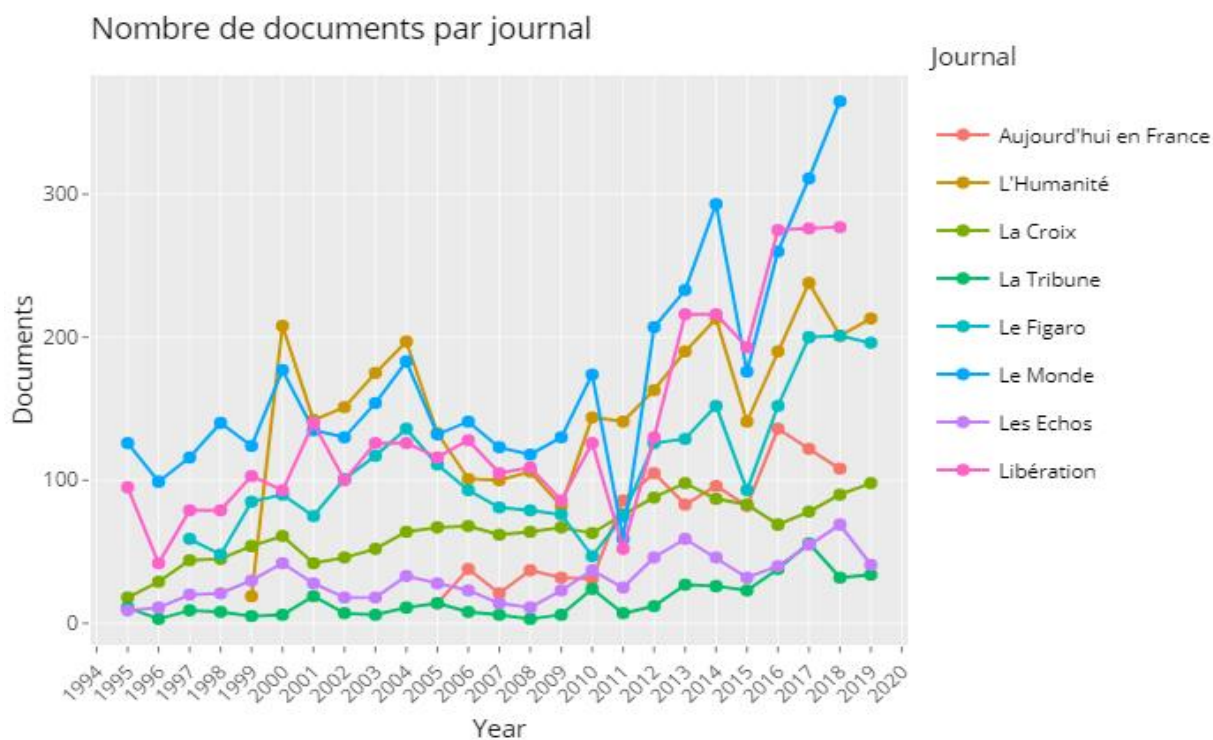


Figure 12. Répartition des articles de presse contenant les termes « féminisme », « sexisme », « droits des femmes » et « égalité des sexes » du 1^{er} janvier 1995 au 31 décembre 2019, par an et par journal.

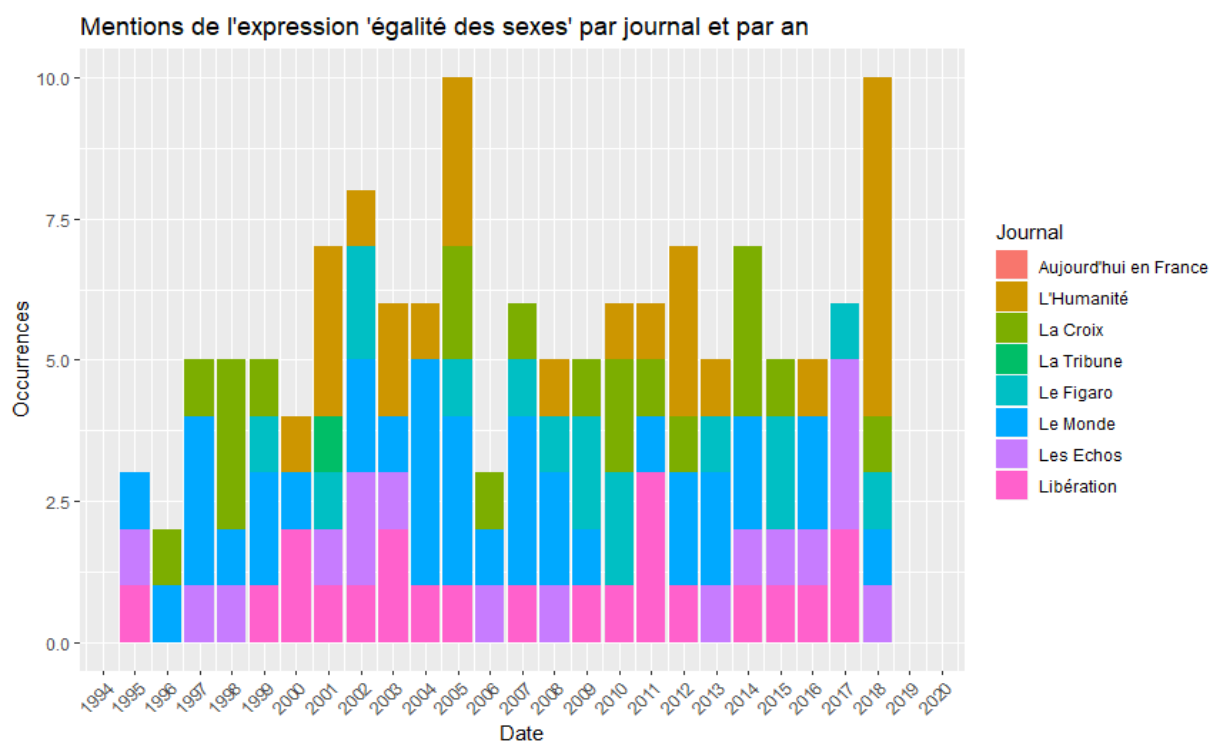


Figure 13. Répartition des articles contenant l'expression « égalité des sexes » dans la presse du 1^{er} janvier 1995 au 31 décembre 2019, par journal et par an.

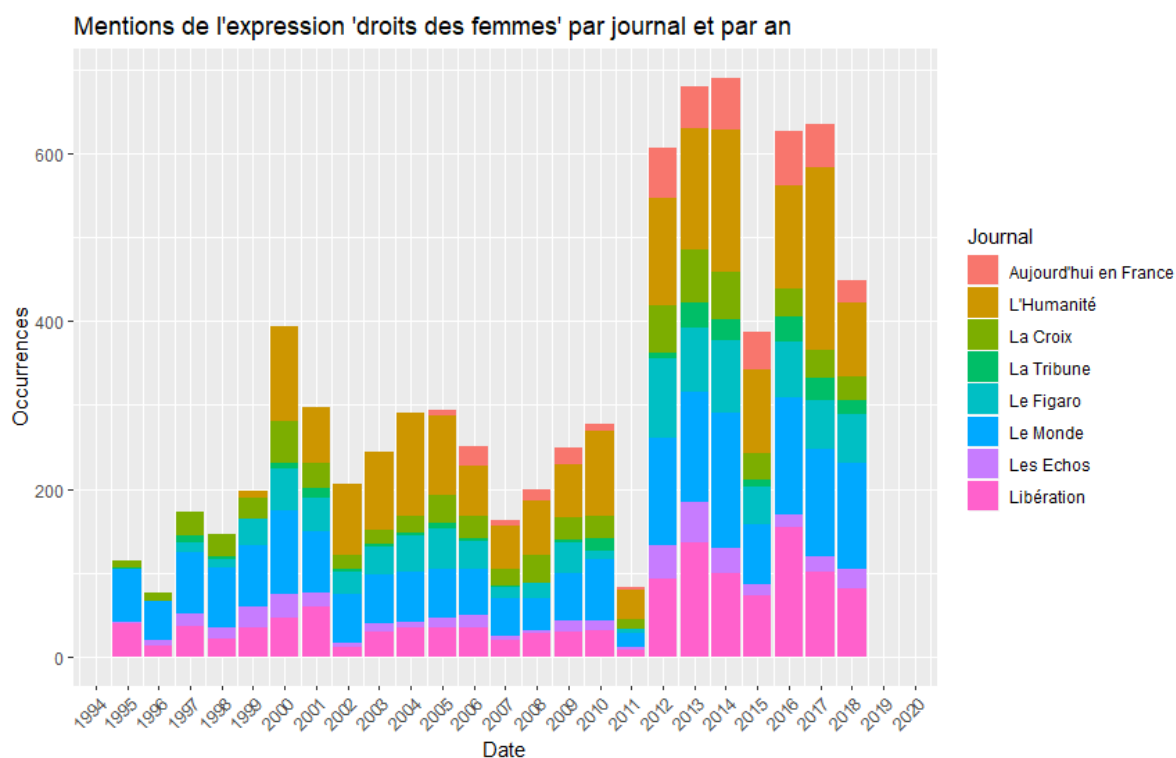


Figure 14. Répartition des articles contenant l'expression « droits des femmes » dans la presse du 1^{er} janvier 1995 au 31 décembre 2019, par journal et par an.

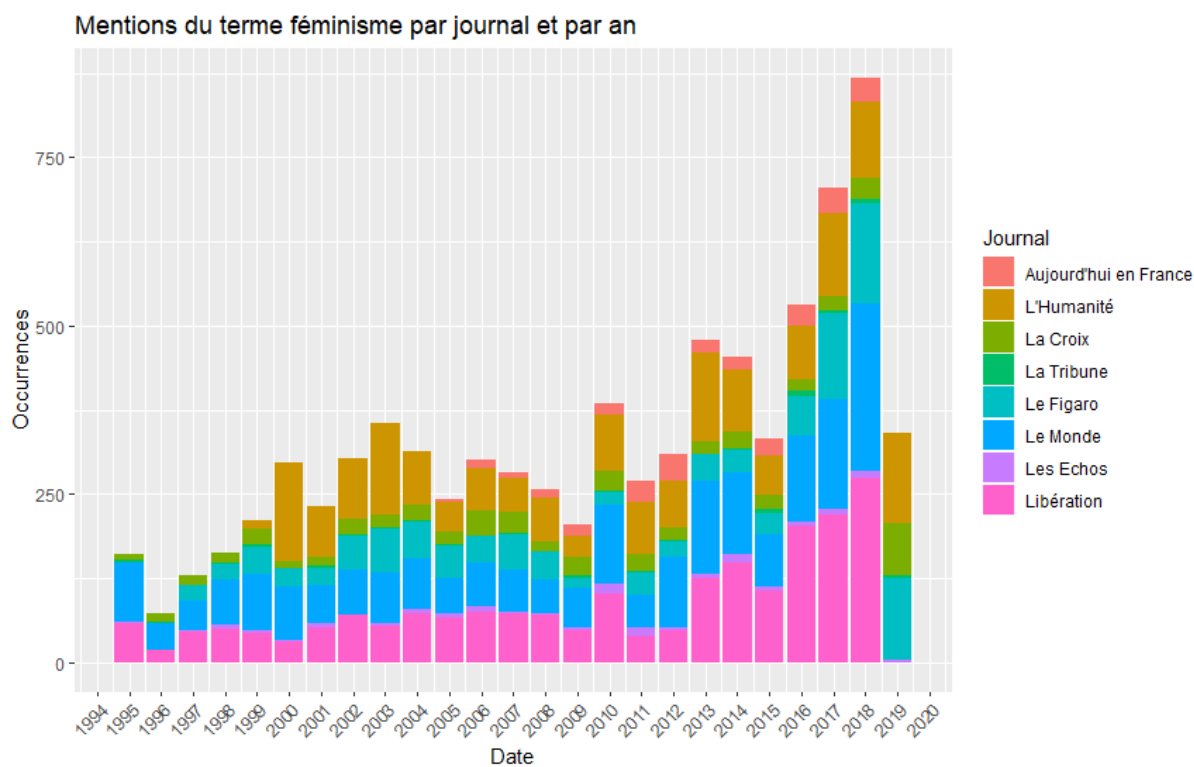


Figure 15. Répartition des articles contenant l'expression « féminisme » dans la presse du 1^{er} janvier 1995 au 31 décembre 2019, par journal et par an.

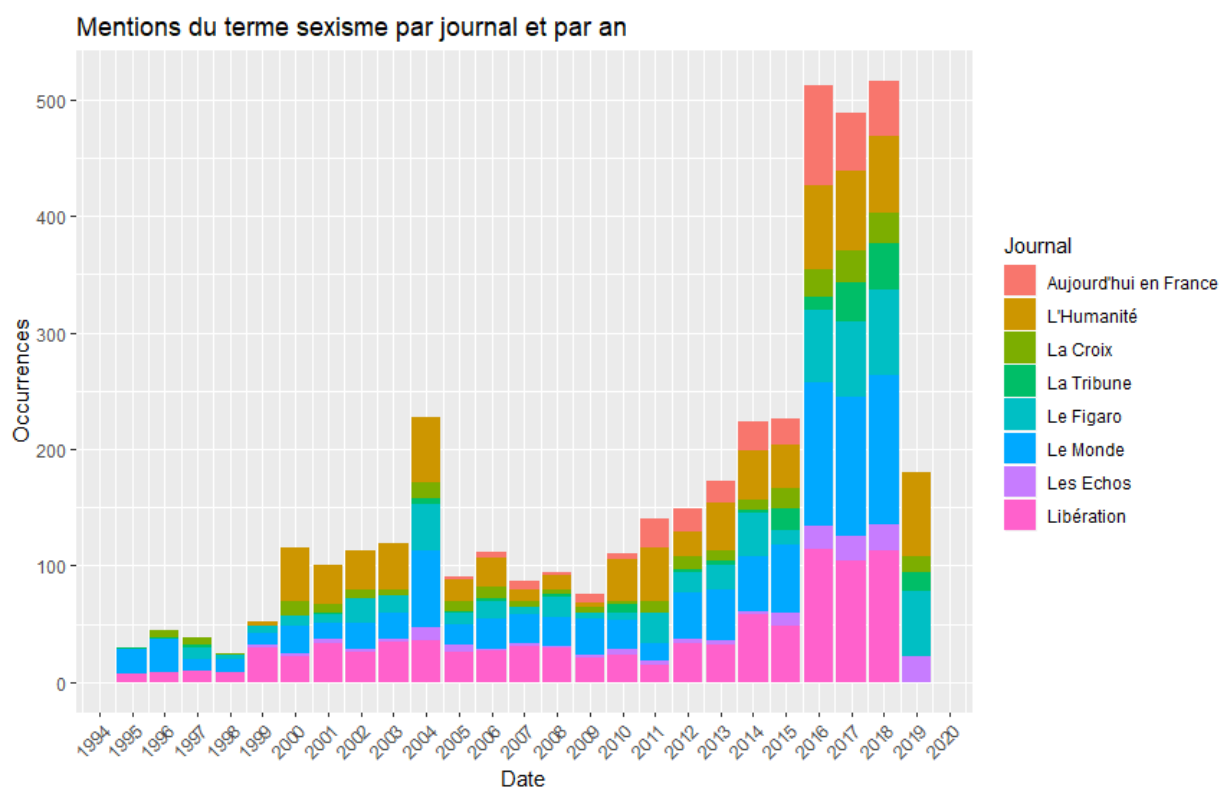


Figure 16. Répartition des articles contenant l’expression « sexisme » dans la presse du 1^{er} janvier 1995 au 31 décembre 2019, par journal et par an.

La figure 12 montre que les quotidiens nationaux plutôt orientés vers l’actualité économique – *Les Echos* et *La Tribune* – ont moins mentionné la cause des femmes que les autres, mais ont malgré tout eux aussi connu une hausse des publications sur ces questions lors des périodes correspondant au cœur de la Troisième vague et au début de l’hypothétique quatrième vague. En revanche, il apparaît que plus un journal traite de la question, et plus le nombre d’articles qu’il publie sera sujet à des fluctuations importantes. Nous pouvons également supposer que l’analyse du traitement médiatique d’une question telle que la cause des femmes peut révéler les positionnements politiques des journaux français, à travers par exemple et dans un premier temps un usage distinct des différents mots-clés, à l’image de ce qui a pu être constaté à propos des questions au gouvernement. Ainsi, au regard de la quantité brute de documents publiés sur le sujet, *Le Monde*, *Libération* et *L’Humanité* se classent en tête, néanmoins talonnés de près par *Le Figaro*. *La Croix* écrit relativement peu sur le sujet, mais l’augmentation du nombre d’articles écrits est constante. *Aujourd’hui en France* s’y intéresse assez peu jusqu’en 2011, où la hausse est assez substantielle, passant de 31 documents en 2010 à 86 en 2011. Il apparaît donc de prime abord que les journaux dits « de gauche »

publient un plus grand nombre d'articles concernant la cause des femmes, bien que certains journaux dits « de droite » comme *Le Figaro* s'intéressent aussi à la question³²⁷.

L'examen des figures 13, 14, 15, et 16 nous renseigne sur l'usage des différents mots-clés par chaque journal. On y aperçoit qu'il ne semble y avoir que peu de différences entre les utilisations des différents mots-clés, à l'exception de « égalité des sexes », dont l'échantillon est trop faible pour être significatif ici. On remarque que le terme « féminisme » est très peu (voire pas du tout) utilisé par les quotidiens axés sur l'économie, alors que « sexisme » l'est légèrement plus, probablement pour aborder certaines questions liées à la place des femmes dans l'économie, le marché de l'emploi et les entreprises. Quant à *Le Figaro*, bien que les occurrences de tous les termes ont crû, on observe que l'utilisation du terme « sexisme » est celle qui a le plus augmenté dans la période entre 2010 et 2018 par rapport à la période précédente, où il était très peu usité. Il apparaît donc que l'usage de mots spécifiques pour évoquer la cause des femmes est moins différencié au sein de la presse nationale qu'au sein des institutions parlementaires. En effet, bien qu'elles soient toutes relatives à la cause des femmes, sujet politiquement clivant lors de certaines périodes comme nous l'avons vu plus tôt, chacune de ces expressions est susceptible de véhiculer des *a priori* sur la manière dont la dite cause est cadrée.

Nous pouvons d'ailleurs comparer la tonalité affective attachée majoritairement aux publications contenant chacun de ces mots grâce à la *sentiment analysis*, afin d'obtenir le « ton médiatique ». L'analyse du ton médiatique repose sur le présupposé selon lequel la tonalité médiatique peut révéler les biais et positions journalistiques, mais aussi et surtout qu'elle exerce une influence sur les positions et attitudes des lecteurs. Dans notre cas, il s'agira simplement d'une procédure exploratoire, qui nous permettra de formuler des hypothèses qui seront testées et affinées dans les pages et sections suivantes. Nous effectuons notre analyse à l'aide du paquet *Quanteda*³²⁸. Celui-ci permet d'intégrer des « dictionnaires » et d'analyser le corpus à l'aune de ceux-ci. Un dictionnaire est un codage qui attribue à des termes une valence – positive,

³²⁷ Nous sommes conscient que ce classement des journaux sur un axe « gauche / droite » est bien insuffisant en termes de nuances, mais également pour expliquer les prises de position et les processus de mise à l'agenda à l'œuvre dans chaque rédaction. Il faut néanmoins garder à l'esprit l'existence de tels positionnements, qui peuvent se révéler au sujet de certaines questions très clivantes (comme celle qui nous occupe peut parfois l'être), notamment dans des éditoriaux, ou par le choix des tribunes publiées et des experts invités. Voir notamment KACIAF Nicolas, *Le journalisme politique d'une République à l'autre. Les conditions de transformation des pages « Politique » de la presse écrite française (1945-1981)* [en ligne], Les formes de l'activité politique, Presses Universitaires de France, 2006, [consulté le 25 mars 2020]. Il évoque par exemple la recherche du soutien de rédactions présumées appartenir à « leur camp » par le personnel politique.

³²⁸ BENOIT Kenneth, WATANABE Kohei, WANG Haiyan *et al.*, « Quanteda », *J. Open Source Softw.*, 3, 2018.

négative, voire des émotions comme anxiété ou colère. Ensuite, en fonction des dictionnaires et des logiciels, le score de sentiment sera calculé de différentes manières. Nous avons utilisé le *Lexicoder Sentiment Dictionary* dans sa version française écrite par Duval et Pétry³²⁹. Leur dictionnaire a été conçu spécifiquement pour l'analyse du ton médiatique d'articles de presse francophone, et semble donc le plus adapté à notre cas, et ce d'autant plus que les dictionnaires francophones en la matière sont très peu nombreux. Parmi les plus notables, on peut relever la version française du *Linguistic Inquiry and Word Count*, et le dictionnaire *FEEL (French extended emotion lexicon)*. La version française du *LSD* montre des résultats plus solides que le *LIWC*³³⁰. Le *FEEL*, s'il est quant à lui plus performant dans sa capacité à coder des émotions spécifiques – au-delà donc de la simple polarité – est plus adapté à des courts textes comme les *tweets*³³¹. Le problème principal des dictionnaires en langue française actuellement disponibles reste cependant la question de la prise en compte des négations, qui n'est pas réglée³³². Il faut donc rester conscient des limites de cette méthode qui a cependant donné des résultats prometteurs. C'est aussi pour cela que nous l'utilisons simplement pour émettre des hypothèses. Nous sommes restés fidèles, pour analyser le ton médiatique de notre corpus, à la méthode proposée par Duval et Pétry, qui dans leur étude, « pour obtenir une mesure du ton par parti, [ont] mesuré la proportion de mots négatifs et positifs dans les phrases mentionnant les partis politiques ou leurs chefs. Plus concrètement, le nombre de mots négatifs a été soustrait du nombre de mots positifs. Cette différence a été par la suite divisée par le nombre de mots présents dans la phrase. Les scores de chaque phrase de chaque article sont par la suite agrégés par journée »³³³. Au niveau des résultats, plus le score s'éloigne de 0, moins le ton est neutre. Un score positif indique un emploi de termes à valence positive supérieur au nombre de termes à valence négative, Dans notre cas, nous avons mené cette analyse pour chacun de nos mots-clés, et agrégé les résultats par année, afin de donner une vision d'ensemble très large³³⁴. Les figures 17, 18, 19, et 20 présentent les résultats globaux par mot-clé, quand, dans la figure 22, nous avons distingué l'analyse de sentiment par journal et par mot.

³²⁹ DUVAL Dominic et PÉTRY François, « L'analyse automatisée du ton médiatique », *Can. J. Polit. Sci. Can. Sci. Polit.*, 49, 2016.

³³⁰ *Ibid.*

³³¹ ABDAOUI Amine, AZÉ Jérôme, BRINGAY Sandra *et al.*, « FEEL », *Lang. Resour. Eval.*, 51, 2017.

³³² DUVAL Dominic et PÉTRY François, *op. cit.*

³³³ *Ibid.*, p. 210.

³³⁴ L'analyse mensuelle a également été faite, mais en raison de la perte très forte de lisibilité couplée au peu d'informations supplémentaires pertinentes apportées, nous ne la reproduisons pas ici.

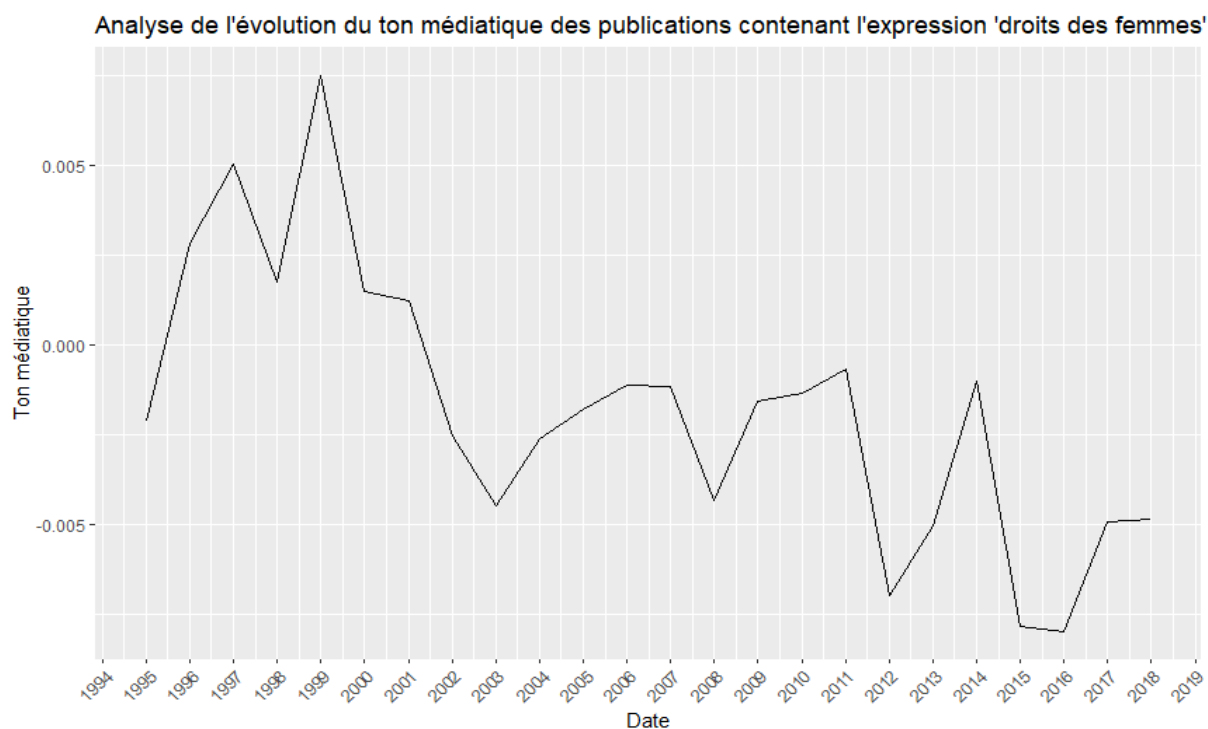


Figure 17. Évolution annuelle du ton médiatique des publications contenant l'expression « droits des femmes ».

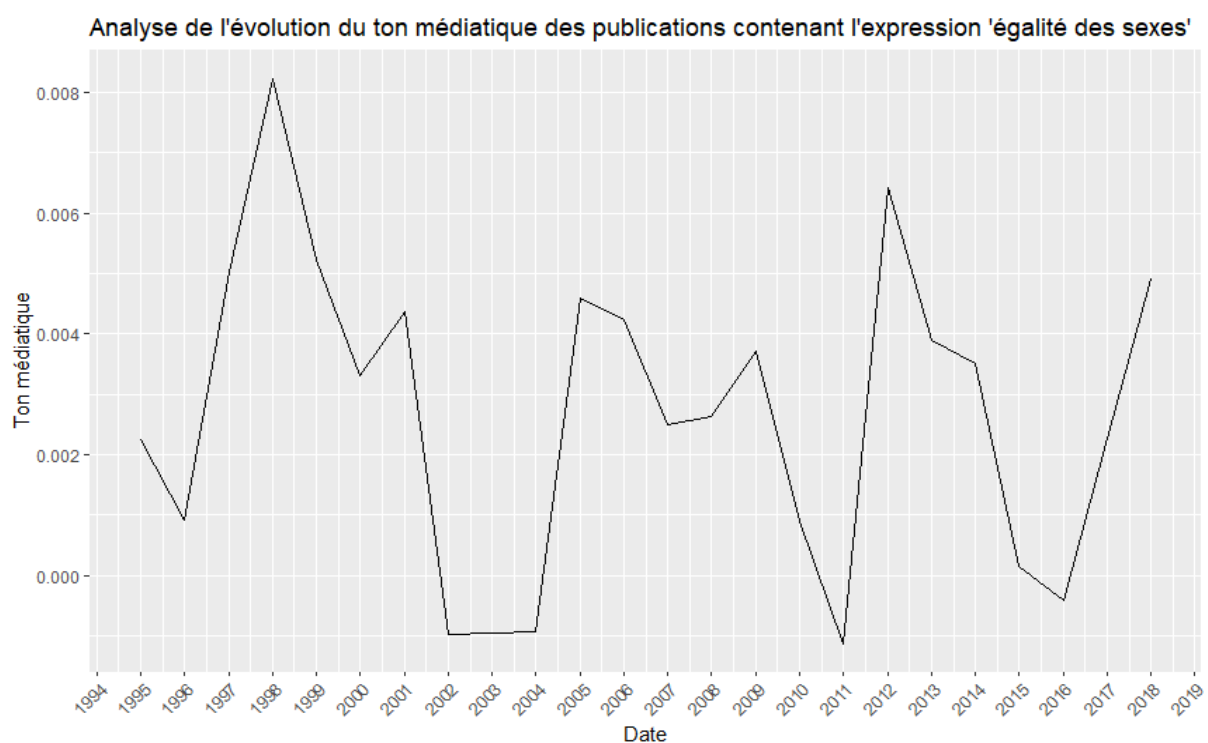


Figure 18. Évolution annuelle du ton médiatique des publications contenant l'expression « égalité des sexes ».

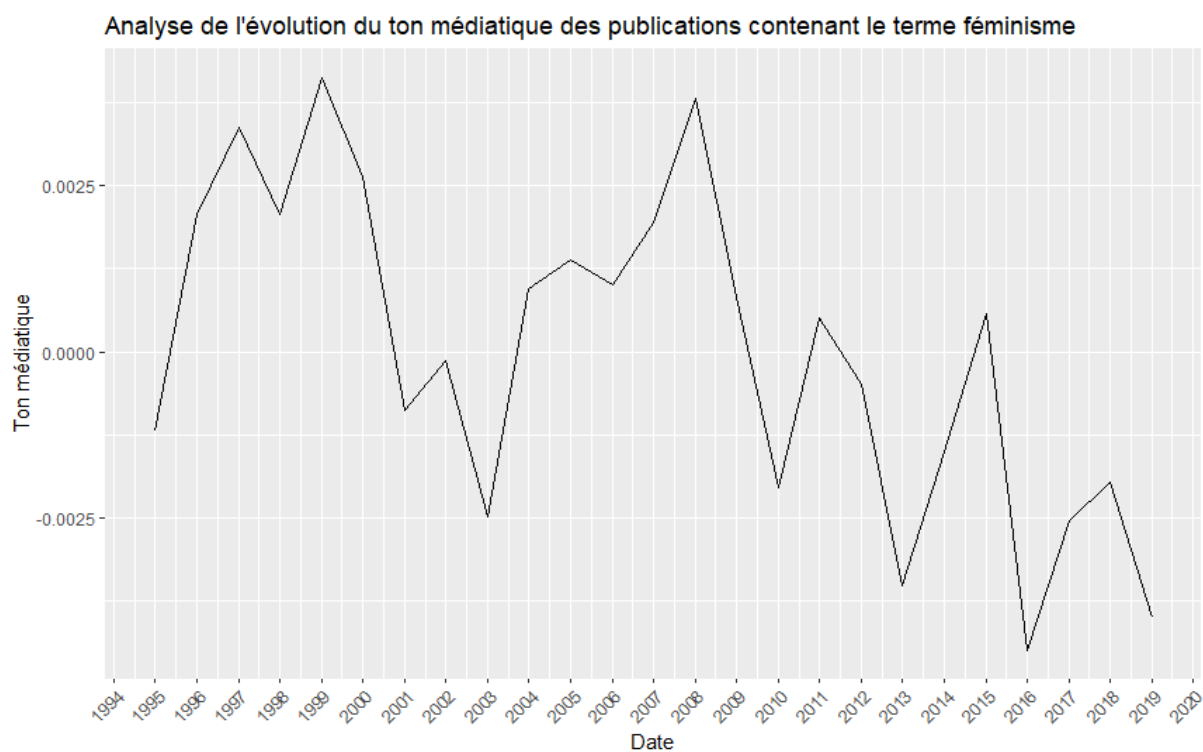


Figure 19. Évolution annuelle du ton médiatique des publications contenant l'expression « féminisme ».

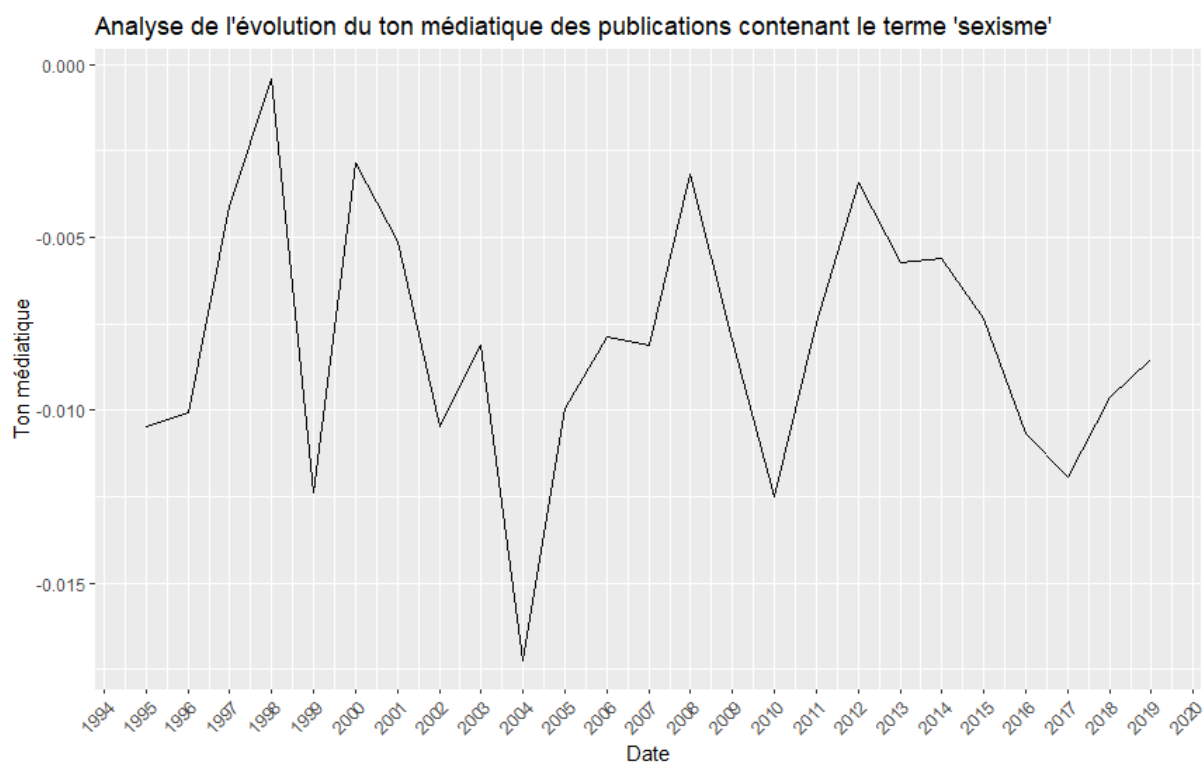


Figure 20. Évolution annuelle du ton médiatique des publications contenant l'expression « sexisme ».

En comparant les figures 17 à 20, plusieurs hypothèses peuvent être formulées. On constate dans un premier temps que le ton médiatique moyen annuel varie en fonction des termes utilisés. Deux d'entre eux se détachent particulièrement par la clarté des résultats. Ainsi, le ton médiatique des publications contenant l'expression « égalité des sexes » tombe très rarement en dessous de zéro, et très faiblement quand cela se produit – de 2002 à 2004 et en 2010 et 2011. C'est d'autant plus surprenant que « nous savons que le contenu des nouvelles politiques tend généralement à être plus négatif que positif »³³⁵. Néanmoins, même si le ton médiatique est positif, il est important de noter qu'il reste proche de zéro, ce qui signifie que, malgré tout, le traitement reste relativement neutre. Cela renforce notre hypothèse, que nous continuons donc de soutenir, selon laquelle cette expression exprime une forme de consensus quant à un objectif. Nous suggérons que le fait que le ton reste globalement positif, tout en restant proche de la neutralité, indique qu'il s'agit bien d'un objectif – plutôt qu'un constat, et qu'il est très peu contesté dans le champ médiatique.

L'évolution annuelle du ton médiatique des publications contenant le terme « sexisme », exposée sur la figure 20, se caractérise quant à elle par des scores toujours négatifs. C'est également le terme pour lequel le ton médiatique est le moins neutre. Cela renforce pour le moment deux hypothèses : tout d'abord celle selon laquelle le sexisme est utilisé pour désigner les difficultés rencontrées par les femmes dans l'espace social, perçues comme un problème, mais également celle selon laquelle l'égalité des sexes – entendue donc comme la disparition ou l'atténuation du sexisme – est un objectif globalement partagé dans la presse – considéré comme non atteint donc.

Les deux expressions suivantes, « droits des femmes » et « féminisme », dont l'évolution de la tonalité médiatique est retracée respectivement dans les figures 17 et 19, se caractérisent quant à elles par un ton médiatique plutôt neutre, mais se distinguent par une périodisation plus nette de celui-ci. Ainsi, les publications contenant l'expression « droits des femmes » ont en moyenne une tonalité positive entre 1996 et 2001, avant de basculer vers une tonalité négative. La tonalité baisse encore notablement à partir de 2012. Il faut rappeler qu'il a existé une Secrétaire d'État chargée des droits des femmes et de la formation professionnelle, Nicole Péry, du 17 novembre 1998 au 6 mai 2002. Il y a également eu un Ministère des Droits des Femmes sous l'autorité de Najat Vallaud-Belkacem du 16 mai 2012 au 26 août 2014, date à laquelle il est remplacé par un Secrétariat d'État, avant que, de nouveau, ne soit mis en place

³³⁵ DUVAL Dominic et PÉTRY François, *op. cit.*, p. 198.

un ministère de plein exercice du 11 février 2016 au 17 mai 2017. A partir de cette période, les droits des femmes sont confiés à un secrétariat d'État qui ne comportera plus l'expression dans son intitulé, remplacée par « égalité entre les femmes et les hommes ». Aussi, il est important de noter que l'existence de ministères ou secrétariats d'État comportant l'expression « droits des femmes » dans leur intitulé affecte possiblement le ton médiatique des publications comprenant le dit intitulé. En effet, les problématiques attachées à la cause des femmes et exprimées dans le vocable « droits des femmes » se voient liées à une institution. Nous ne savons cependant pas dans quel sens peut jouer ce détail. Pour l'instant nous ne pouvons que supposer qu'il existe un lien. Une analyse plus approfondie du corpus nous en apprendra davantage.

Concernant les publications contenant le terme « féminisme », si elles sont relativement neutres, on peut distinguer deux périodes. Avant 2010, la tonalité est en moyenne légèrement positive (sauf en 2001, 2002 et 2003), tandis qu'à partir de 2010, la tonalité est légèrement négative, ou neutre en 2011 et 2015.

L'évolution du ton médiatique des publications contenant le terme « féminisme » ou l'expression « droits des femmes » arbore une particularité : elle semble corrélée à l'augmentation du nombre de mots écrits sur le sujet (ce n'est pas le cas des autres termes). Ainsi, les tests de corrélation de Pearson entre le ton médiatique (par journal et par an) et le nombre total de mots publiés (par journal et par an) dans des articles sur le terme étudié indiquent un coefficient de -0.3395278 ($P < 0.001$) pour l'expression « droits des femmes » et de -0.3688585 ($P < 0.001$) pour « féminisme ». Autrement dit, plus on publie sur ces termes, et plus le ton médiatique est négatif. Cette corrélation peut signifier que, lorsque le nombre de publications contenant les expressions « féminisme » ou « droits des femmes » augmentent, une part plus importante de ces nouvelles publications contient des mots à valence négative que ce que suggérerait le simple hasard. Cette observation nous permet de former plusieurs hypothèses concurrentes, que nous essaierons de trancher plus avant. Intuitivement, de la manière la plus simple, il est possible que cette augmentation quelque peu disproportionnée de la négativité soit due à une augmentation plus forte des critiques envers le « féminisme », les « droits des femmes » (en tant qu'objectif), voire les ministères et secrétariats d'État chargés des « droits des femmes ». Reste encore à déterminer la teneur de ces supposées critiques : peut-être l'institution chargée des droits des femmes n'en fait-elle pas assez pour les protéger et les promouvoir ? L'hypothèse contraire n'est donc pas à exclure : en l'absence d'une plus grande précision donnée par l'indice de ton médiatique, il est toujours possible de conjecturer que la

plus grande augmentation des mots à valence négative soit dûe à la crainte d'une menace envers les droits des femmes, au fait de déplorer les difficultés rencontrées par les mouvements féministes, etc. Cela correspondrait à notre hypothèse originelle : on constate déjà que l'intérêt pour la cause des femmes (telle qu'exprimée par les mots-clés que nous avons choisis) a augmenté, reste à déterminer si cette hausse traduit effectivement un espace public « favorable » à cette cause. Enfin, il ne faut pas oublier la tendance à la négativité de l'actualité politique, déjà mentionnée plus haut. Il apparaît donc que cette corrélation appelle essentiellement à une exploration plus détaillée de notre corpus.

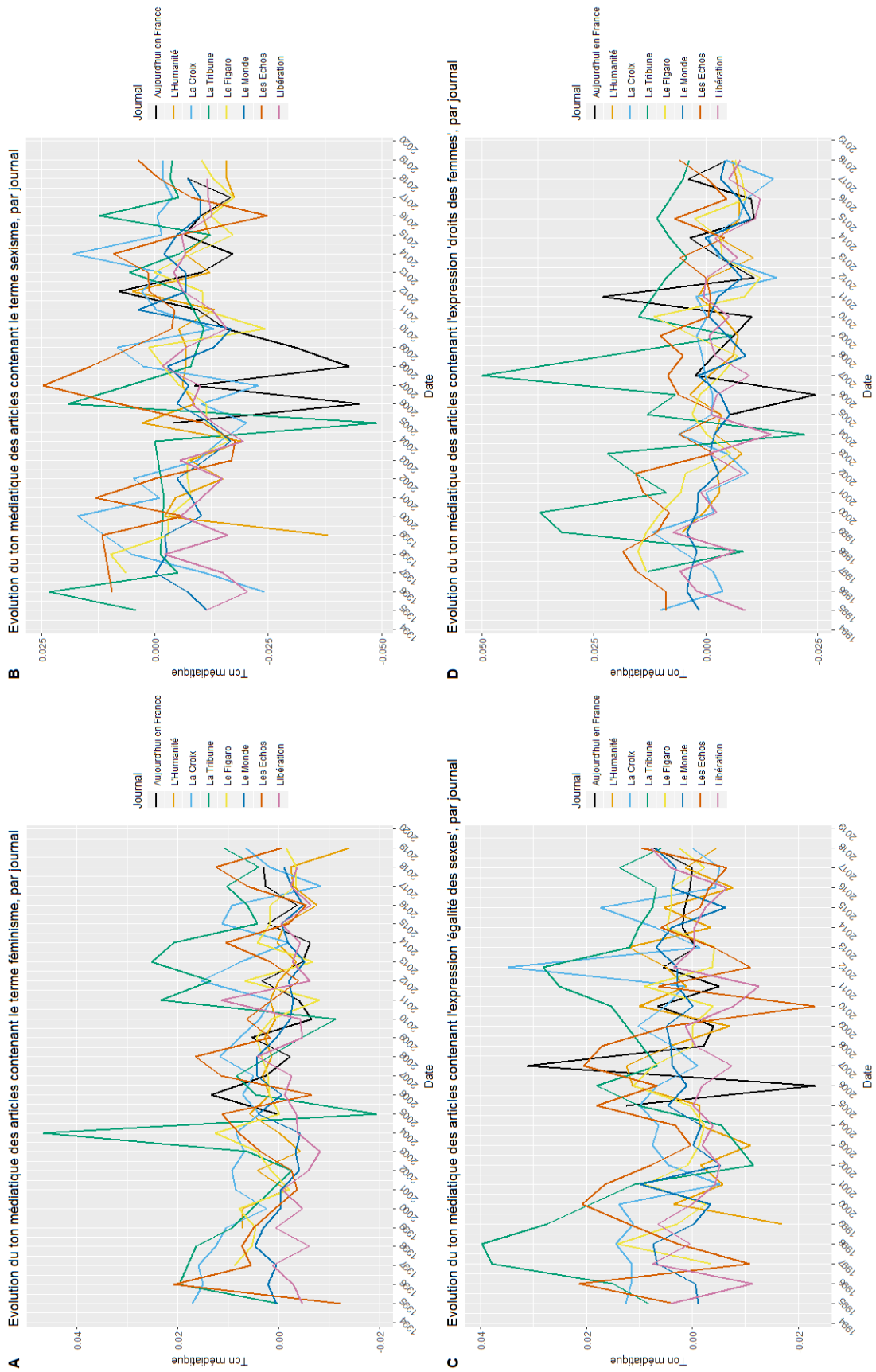


Figure 21. Évolution annuelle du ton médiatique des publications contenant les expressions recherchées par journal.

La figure 21 dissèque l'évolution annuelle du ton médiatique par journal, chaque graphique correspondant à l'un des mots-clés. La première chose à noter est qu'en moyenne, on ne distingue pas vraiment de trajectoires très différenciées en fonction des journaux. Les journaux qui ont le moins publié sont ceux qui, comme on peut s'y attendre, enregistrent les plus fortes fluctuations de tonalité médiatique : c'est la cas de *La Tribune*, *Les Echos*, et dans une moindre mesure *La Croix* et *Aujourd'hui en France* (par périodes). Les tendances enregistrées par les journaux ayant plus publié sur ces questions sont donc à la fois plus fiables, mais aussi plus intéressantes : s'ils ont publié plus d'articles, leur ton médiatique est plus susceptible d'avoir eu une influence sur la perception de ces thématiques dans l'espace public.

La figure 21 nous apprend également que le positionnement politique présumé – et par extension, selon les périodes, les positions quant aux débats relatifs aux questions de genre – des rédactions ne semble pas avoir une influence décisive sur le ton médiatique.

Il apparaît donc que, si le ton médiatique peut nous fournir quelques indications et nous suggérer quelques hypothèses de recherche, d'autres analyses s'imposent. L'une d'entre elles est l'étude de la similarité entre des textes. En effet, la similitude de ton médiatique entre les journaux n'implique pas nécessairement que ceux-ci traitent la cause des femmes de la même manière. Nous conjecturons qu'il existe des différences de point de vue et de cadrage entre les journaux utilisés. Pour tester cette hypothèse, le paquet *Quanteda* que nous utilisons propose des outils de mesure de la similarité inter-textuelle. Il s'agit d'une méthode permettant de mesurer les similarités (stylistiques, lexicales) entre des groupes de textes en les représentant (abstraitement) dans un espace géométrique. Nous avons utilisé la méthode du *cosinus*, qui a été rapportée comme étant l'une des méthodes les plus fiables³³⁶, notamment l'une des moins affectées par les différences de longueurs de textes. Il s'agit de « calculer le cosinus de l'angle entre les représentations vectorielles des documents à comparer »³³⁷. Il faut comprendre que la plupart des analyses menées avec le paquet *Quanteda* s'effectuent sur des *document-feature matrices* (dfm), qui enregistrent les documents, les variables, le contenu des document ainsi que les fréquences des mots au sein de chaque document. Aussi le calcul de la similarité inter-textuelle se fonde sur l'ensemble de ces données : ici donc, on a comparé la fréquence d'utilisation de chaque mot par journal. Il est attendu que le vocabulaire utilisé par les différents soient proches : le corpus originel a été sélectionné en fonction de termes spécifiques censés

³³⁶ Elsa Negre, « Comparaison de textes: quelques approches... », 2013.

³³⁷ *Ibid.*, p. 7.

appeler des textes traitant de sujets liés à la cause des femmes. Appliquée à notre corpus et en l’appliquant à chaque journal, l’opération produit le résultat suivant :

	Aujourd’hui en France	L’Humanité	La Croix	La Tribune	Le Figaro	Le Monde	Les Echos	Libération
Aujourd’hui en France	0							
L’Humanité	0.919	0						
La Croix	0.981	0.974	0					
La Tribune	0.856	0.984	0.930	0				
Le Figaro	0.995	0.934	0.989	0.869	0			
Le Monde	0.929	0.998	0.981	0.979	0.944	0		
Les Echos	0.987	0.959	0.996	0.908	0.994	0.967	0	
Libération	0.976	0.980	0.998	0.940	0.984	0.986	0.993	0

Figure 22. Tableau de similarité textuelle par journal.

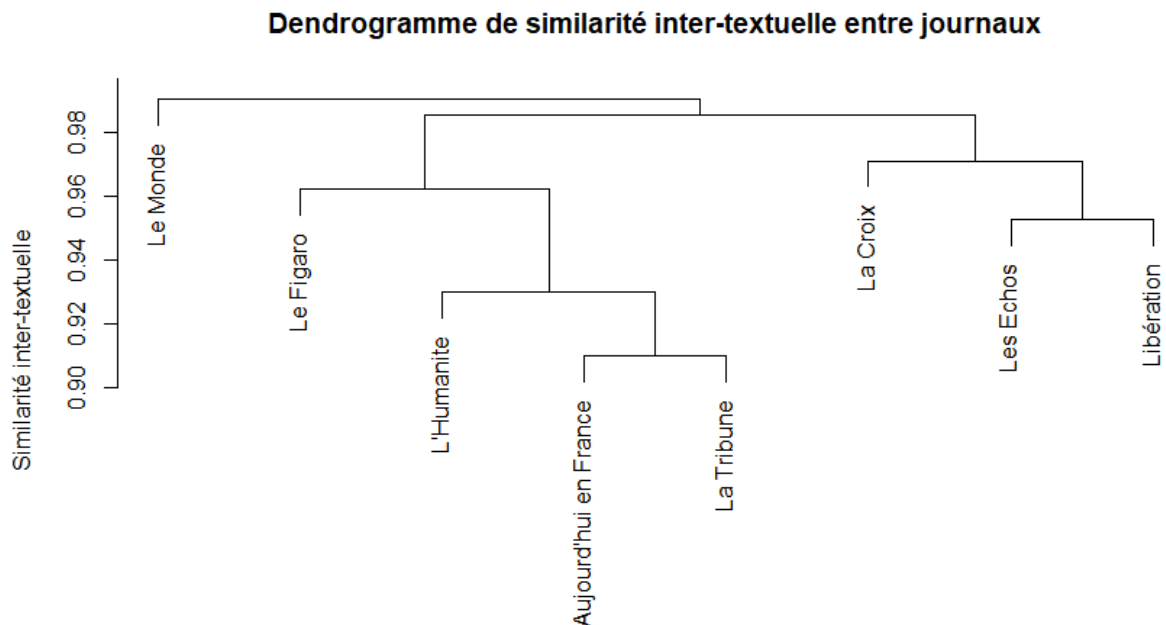


Figure 23. Dendrogramme de similarité textuelle entre journaux.

La figure 22 et la représentation graphique de la classification ascendante hiérarchique³³⁸ qui en découle (figure 23) nous permettent de comparer la similarité lexicale entre les différents journaux de notre corpus. On y constate évidemment que certains journaux ont des contenus plus similaires que d'autres. La figure 22 nous permet de constater que *La Tribune* et *Aujourd'hui en France*, ainsi que *La Tribune* et *Le Figaro*, sont les journaux les moins similaires les uns par rapport aux autres. La figure 23 nous montre que *La Tribune* et *Aujourd'hui en France* sont d'ailleurs les journaux présentant le moins de similarité avec les autres, quand *Le Monde* se distingue comme celui qui en arbore le plus. Il est important de garder à l'esprit que les classes rendues visibles par le dendrogramme de la figure 23 ne regroupent pas des journaux dont le lexique se ressemble le plus, mais ceux que l'on peut rapprocher en vertu de leur score de similarité inter-textuelle. Aussi, des journaux comme *Aujourd'hui en France* et *La Tribune* peuvent se retrouver dans la même classe malgré une distance assez forte l'un envers l'autre.

Ces informations nous permettent de formuler d'autres hypothèses pour la suite. Ainsi, si l'on combine le fait que *Le Monde* est le journal ayant le plus de publications au sein de notre corpus, et le fait qu'il ait le plus fort indice de similarité inter-textuelle, nous permet de conjecturer que ses publications couvrent un éventail large de sujets, quand d'autres journaux tendront à se spécialiser sur des thèmes précis : certains se concentreront uniquement sur le versant économique des discussions liées à la cause des femmes portées dans l'espace public, d'autres se focaliseront sur les polémiques, alors que certains écriront plus volontiers sur les faits divers. Ces facteurs sont susceptibles d'entraîner l'utilisation de champs lexicaux légèrement différents, ce qui est susceptible de se refléter dans nos données. Aussi peut-on ici conjecturer que *Aujourd'hui en France* et *La Tribune*, ainsi que dans une moindre mesure *L'Humanité*, s'illustrent par des choix de thématiques et / ou l'utilisation d'un registre plus singuliers.

Il est possible de tester immédiatement l'hypothèse selon laquelle la distance inter-textuelle entre les publications de chaque journal est partiellement le reflet de la différence de richesse lexicale entre les journaux. L'hypothèse est nécessairement vraie dans une certaine mesure : étant donné que la richesse lexicale est originellement le rapport entre le nombre de vocables distincts et le nombre total de mots exprimés dans un texte, une forte différence de richesse lexicale entre des groupes de textes se reflétera quelque peu dans le calcul de la

³³⁸ Ici calculée par la méthode de Ward.

similarité inter-textuelle. En revanche, si la différence de richesse lexicale entre les journaux est relativement faible, alors un fort indice de distance inter-textuelle entre deux journaux augmentera d'autant la part de celle-ci susceptible d'être expliquée par des différences de thèmes, de champs lexicaux et de cadrage. La difficulté principale du test de cette hypothèse réside dans le choix de l'indice de diversité lexicale utilisé, l'objectif étant d'éviter que la longueur des textes (ou leur nombre dans notre cas) altère trop fortement le résultat. Aussi, nous avons choisi l'indice *Maas* qui semble relativement adapté à notre cas et peu sensible à la longueur des corpus³³⁹.

Journal	Aujourd'hui en France	L'Humanité	La Croix	La Tribune	Le Figaro	Le Monde	Les Echos	Libération
Indice <i>Maas</i> de richesse lexicale	0.171	0.181	0.177	0.173	0.175	0.179	0.171	0.176

Figure 24. Richesse lexicale des différents journaux étudiés.

Les résultats présentés sur le tableau ci-dessus (figure 24) infirment l'hypothèse selon laquelle les classes présentées en figure 23 dépendraient de la richesse lexicale. Aussi, cela nous permettra d'explorer plus sereinement l'hypothèse selon laquelle la provenance des publications affecte les thèmes qui y sont abordés.

B) Le périmètre de la cause des femmes dans l'espace public : les réponses du topic modelling

Il s'agira désormais d'examiner concrètement le contenu de notre corpus, afin de comprendre comment la cause des femmes est traitée par la presse nationale française de 1995 à 2019. Cela correspond, d'un point de vue théorique, à une démarche d'analyse des cadres, ici compris à la suite de Goffman comme des schémas d'interprétation de la réalité qui permettent aux individus de distinguer les événements et leur importance relative, de les articuler et de leur donner un sens pour servir de guide à l'action³⁴⁰. S'intéresser aux sujets à travers lesquels la cause des femmes est traitée est la première étape de cette démarche : c'est l'objet de cette sous-

³³⁹ TORRUELLA Joan et CAPSADA Ramon, « Lexical Statistics and Tipological Structures », *Procedia - Soc. Behav. Sci.*, 95, 2013.

³⁴⁰ GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*, Les Editions de Minuit, 1991.

section. Il faudra ensuite, lors du prochain chapitre s'intéresser à ce qui est dit concrètement lorsque ces sujets sont abordés. Cela nous permettra de déterminer si les cadres établis par les mouvements féministes sont effectivement entrés en résonance avec la presse nationale française, et d'explorer ensuite quelles sont les conditions sociales et culturelles plus large – la structure des opportunités discursives³⁴¹ – ayant permis cette résonance.

1/ Les grands thèmes de la cause des femmes dans les médias

Pour l'instant, on se demande donc concrètement de quoi parle notre corpus, une question à laquelle il est possible de répondre grâce au *topic modelling*. Il s'agit d'une méthode visant à inférer, à partir d'un corpus de textes, les « sujets » qui y sont traités, en utilisant des modèles bayésiens tels que l'allocation latente de Dirichlet³⁴². La procédure consiste à repérer les mots qui reviennent le plus fréquemment dans un même texte, afin de créer des classes. Une fois ces classes – les sujets – créées, elles sont réexaminées de nombreuses fois jusqu'à atteindre une homogénéité intra-classe et une hétérogénéité inter-classe maximales, autrement dit, lorsqu'un mot est assigné à un « sujet », il faut être certain que sa présence ne soit pas aussi probable dans un autre sujet. Le chercheur indique en amont le nombre de sujets qu'il cherche à atteindre. Il va de soi qu'un nombre de sujets trop restreint tendra à avoir un pouvoir discriminant moindre, quand un nombre de sujets trop élevé risque de créer des classes trop artificielles et dépourvues de sens. Déterminer le nombre de sujets est donc un processus d'essais et d'erreurs.

Pour notre cas, nous avons utilisé le paquet *STM*³⁴³ disponible sur *R*, en raison de sa plus grande fiabilité comparativement aux autres paquets utilisant des modèles proches³⁴⁴. Dans un premier temps, lors de la construction de notre base de données, nous avons éliminé ce que les paquets désignent sous le nom de *stopwords*, c'est-à-dire les déterminants, conjonctions de coordination, et autres adverbes dont la prise en compte risquerait de fausser le calcul. Nous avons également supprimé les termes présents dans moins de 100 documents. Ensuite, il faut déterminer quels mots serviront à caractériser les sujets. La problématique est la suivante : ils doivent être suffisamment spécifiques pour pouvoir distinguer des thématiques, sans pour

³⁴¹ MCCAMMON Holly, « Discursive Opportunity Structure », in *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, Blackwell Publishing Ltd, 2013, [consulté le 18 juillet 2018].

³⁴² BLEI David M, NG Andrew et JORDAN Michael, « Latent Dirichlet Allocation », *J. Mach. Learn. Res.*, 2003.

³⁴³ ROBERTS Margaret E, STEWART Brandon M et TINGLEY Dustin, « *Stm*: R Package for Structural Topic Models », *J. Stat. Softw.*

³⁴⁴ ROBERTS Margaret E., STEWART Brandon M. et AIROLDI Edoardo M., « A Model of Text for Experimentation in the Social Sciences », *J. Am. Stat. Assoc.*, 111, Taylor & Francis, 2016.

autant empêcher de réunir des portions du corpus. Un paramétrage souvent utilisé, que nous avons également choisi d'adopter, consiste à utiliser, pour la création des sujets, les termes les 5% les plus fréquents parmi ceux qui apparaissent dans moins de 10% des documents.

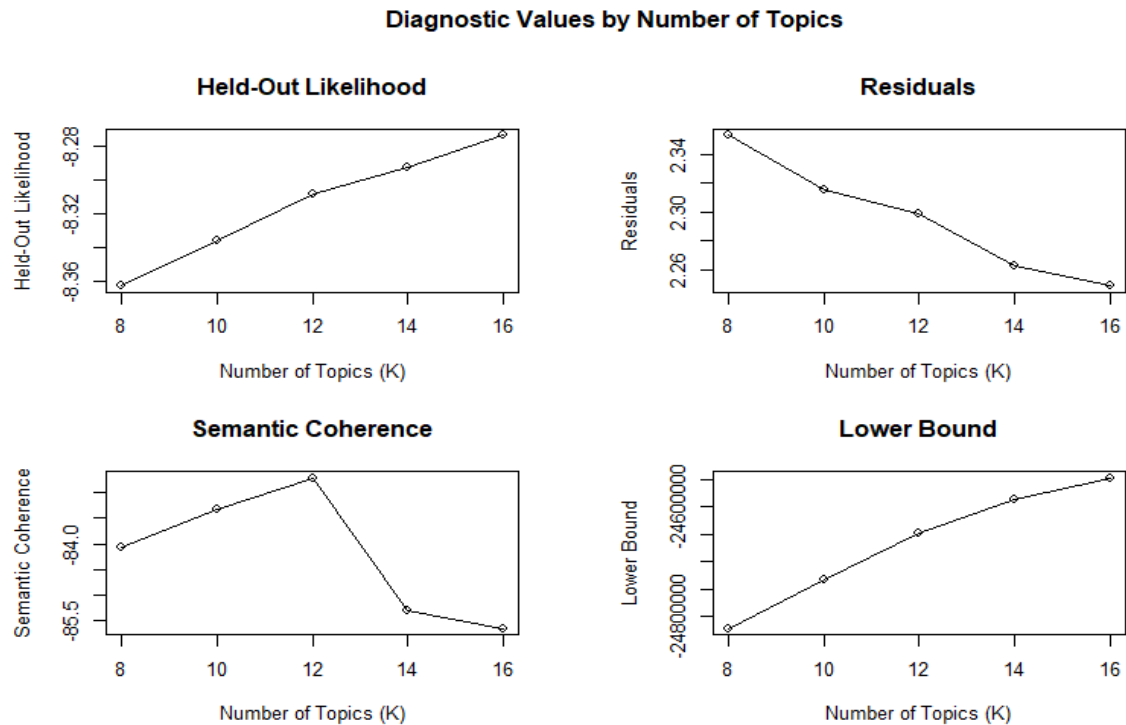


Figure 25. Valeurs des diagnostics en fonction du nombre de sujets.

Nous avons ensuite simulé des opérations de *topic modelling* en divisant le corpus en 8, 10, 12, 14 et 16 sujets. Les résultats sont présentés dans la figure 25. Il apparaît que la division optimale dans notre cas (corpus de 15963 documents) soit de 12 sujets. En effet, la cohérence sémantique, un score qui calcule la probabilité que les mots les plus fréquents du même sujet soient co-occurents dans un même document, est la plus élevée lorsqu'on découpe le corpus en 12 sujets. Parallèlement, les rares avantages que l'on obtiendrait en découpant en 14 ou 16 sujets – à savoir une *held-out likelihood* plus élevée³⁴⁵, une très faible diminution de la dispersion des *résidus*³⁴⁶ – ne s'obtiendraient qu'en abaissant cette cohérence qui est, en définitive, la mesure la plus fiable pour approcher la création de sujets jugés cohérents par des

³⁴⁵ Il s'agit de la capacité à reconnaître un sujet au sein d'un document en enlevant une portion des mots de ce document.

³⁴⁶ Un score qui indique la probabilité qu'un nombre plus élevé de sujets laisse moins de documents inexplicés. 1 est considéré comme le score théorique « idéal », cependant très rarement atteignable.

humains³⁴⁷, dont les facteurs internes de jugement de cohérence ne peuvent après tout que très difficilement être réduits au calcul d'un indicateur statistique.

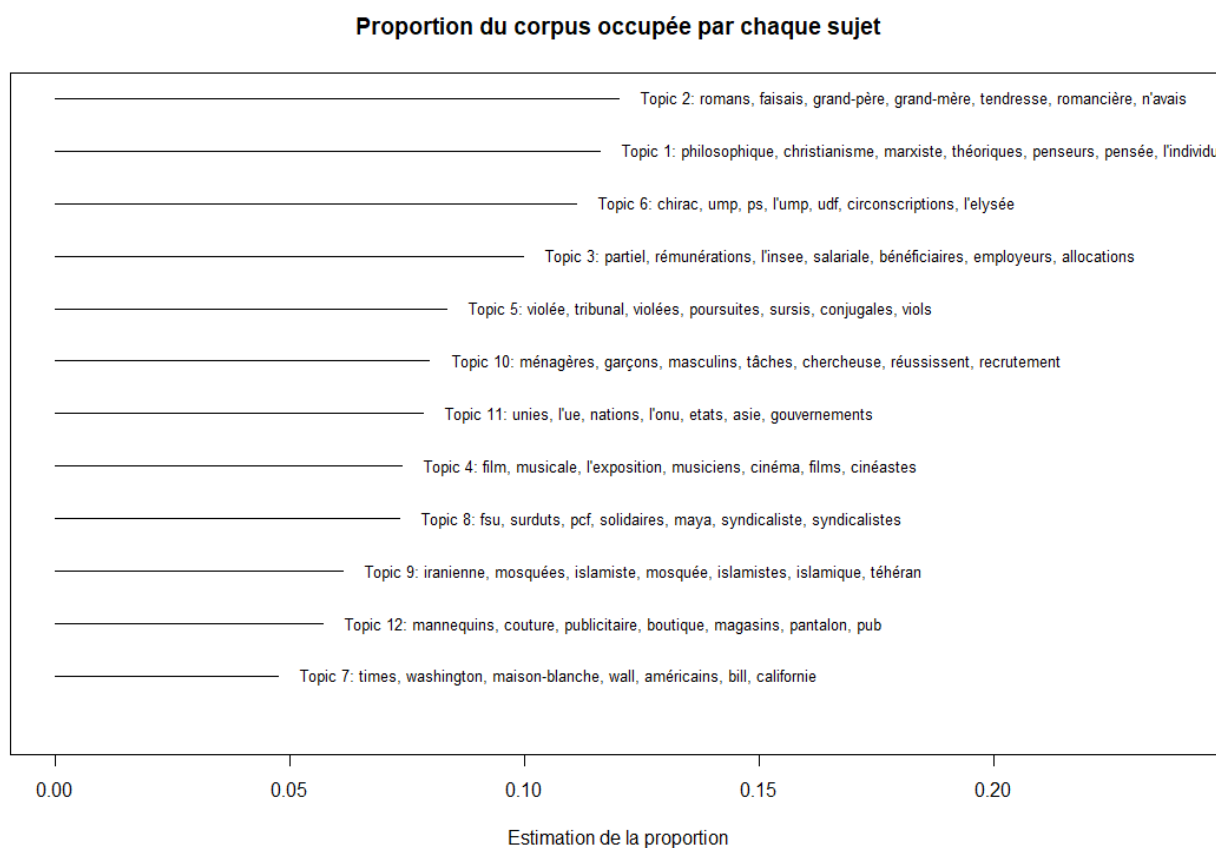


Figure 26. Estimation de la proportion du corpus occupée par chaque sujet.

³⁴⁷ MIMNO David, WALLACH Hanna M., TALLEY Edmund *et al.*, Optimizing semantic coherence in topic models, *Proc. Conf. Empir. Methods Nat. Lang. Process.*, Association for Computational Linguistics, 2011, [consulté le 14 avril 2020].

Numéro	Intitulé
1	Philosophie, idéologie
2	Littérature, témoignage, entretien
3	Économie
4	Art
5	Violences, justice, affaires
6	Politique, partis, élections
7	Politique des États-Unis
8	Mouvement social
9	Islam, religion
10	Stéréotypes de genre
11	International
12	Mode, beauté, divertissement

Figure 27. Intitulé des sujets issus du corpus.

La figure 26 ci-dessus montre la proportion du corpus représentée par chaque sujet, et les sept mots les plus fréquents au sein de chaque sujet. En observant plus avant le contenu de chaque sujet, nous leur avons donné à chacun un titre afin de mieux percevoir leur cohérence (figure 27). Cette opération n'est pas anodine et pas non plus dénuée d'un certain pouvoir discrétionnaire du chercheur. Ainsi, il est important de mentionner qu'il existe plusieurs manières de sélectionner les mots qui seront les plus caractéristiques ou représentatifs d'un sujet – qui n'est rappelons-le qu'un « paquet de mots » à co-occurrence interne plus élevée que toute autre combinaison possible. Le chercheur peut donc consulter une liste de mots (le nombre de mots étant laissés à sa discrétion) sélectionnés selon l'une des méthodes suivantes : la plus haute probabilité marginale³⁴⁸ ; le score marginal de *lift* le plus élevé, score qui est le « ratio of a word's probability within a topic to its marginal corpus probability »³⁴⁹ ; le score marginal FREX le plus élevé, où « FREX is the weighted harmonic mean of the word's rank in terms of

³⁴⁸ Une valeur est ici dite « marginale » si elle fonctionne pour l'ensemble des variables dépendantes – par exemple l'année.

³⁴⁹ FAN Angela, DOSHI-VELEZ Finale et MIRATRIX Luke, « Prior matters » [en ligne], *ArXiv170103227 Cs*, 2017, p. 5, [consulté le 13 avril 2020].

exclusivity and frequency »³⁵⁰ ; et enfin le calcul *Score*³⁵¹. C'est en comparant les mots sélectionnés par chacune de ces valeurs – afin d'être certain de ne pas être induit en erreur par les éventuels défauts d'une méthode spécifique – pour chaque « sujet » que nous avons choisi les titres. Il ne faut pas oublier que les sujets sont liés à notre corpus, aussi dans le sujet « économie » se trouvent des mots génériques correspondant à cette sphère (tels que « rémunérations », « chômage », « entreprises », « salaires ») mais également des mots propres à la thématique de notre corpus, tels que « inégalités », « discrimination », « écart », « congé », « parental », etc.

Ces titres nous permettent d'interpréter plus clairement la figure 26. On y observe que les sujets « Philosophie, idéologie », « Littérature, témoignage, entretien » et « Politique, partis, élections » sont chacun estimés être présents dans légèrement plus de 10% des documents du corpus. Le sujet « Economie » vient ensuite à environ 10%. Aussi, ces quatre sujets représentent 50% des thèmes traités dans le corpus, sans distinguer pour l'instant entre les journaux ni les années. La cause des femmes est donc essentiellement traitée, sur l'ensemble de la période, sous l'angle de la littérature traitant notamment de témoignages de femmes, des débats idéologiques et philosophiques qu'elle engendre, à travers son inclusion dans la politique partisane, ainsi que sous le prisme de ses implications en matière d'économie. Viennent ensuite « Violences, justice, affaires »³⁵², « Stéréotypes de genre », « International », « Art », et « Mouvement social ». « Islam, religion »³⁵³, « Mode, marketing, divertissement » et « Politique des États-Unis » ferment la marche. Cependant, ce premier aperçu, s'il donne des tendances est bien insuffisant pour appréhender le traitement de la cause des femmes par les médias français : des éléments essentiels à notre travail comme l'évolution temporelle de ce traitement manquent encore. Les vingt termes les plus typiques pour chaque sujet et en fonction de chaque mode de calcul sont visibles dans l'annexe 2.

³⁵⁰ ROBERTS Margaret E, STEWART Brandon M et TINGLEY Dustin, « Stm: R Package for Structural Topic Models », *J. Stat. Softw.*, p. 11.

³⁵¹ $\beta_{\{v, k\}} (\log \beta_{\{w, k\}} - 1 / K \sum_{\{k'\}} \log \beta_{\{v, k'\}})$

³⁵² Qui contient notamment le terme « weinstein »

³⁵³ Une question s'est posée au moment de nommer ce sujet : en effet, les mots les plus fréquents pour le caractériser sont presque tous liés à l'Islam, néanmoins, selon les années, on observe des mentions récurrentes de l'Eglise catholique. Aussi le titre « Religion » aurait pu être approprié. Pour autant, il nous aurait semblé malhonnête de le nommer ainsi étant donné la quantité disproportionnée du contenu se référant explicitement à la religion musulmane. Aussi avons-nous opté pour le titre « Islam, religion », sans pour autant en être totalement satisfaits.

2/ L'évolution de la répartition thématique du traitement médiatique de la cause des femmes : vers une prise en compte croissante du genre dans l'actualité

La figure 28 ci-dessous montre justement l'évolution temporelle de la proportion de chaque sujet au sein du corpus. L'une des questions que l'on peut se poser est celle de l'existence et de la temporalité d'une telle évolution. En effet, si l'on se replace dans le cadre de l'interrogation qui guide notre travail, la question à laquelle peut répondre cette analyse est de savoir si la hausse de l'intérêt pour la cause des femmes constatée pour la période 2010 – 2019 relativement à la période 1995 – 2009 s'accompagne d'une transformation des sujets au travers desquels la cause des femmes est traitée dans les médias. Autrement dit, la hausse de l'intérêt pour la cause des femmes s'accompagne-t-elle d'une resignification de celle-ci dans l'espace médiatique ? Plusieurs hypothèses découlent logiquement de celle-ci : en effet il est envisageable qu'il n'y ait aucune modification des proportions entre les sujets, où que celles-ci fluctuent de manière totalement décorrélée des hausses et baisses quantitatives totales de documents traitant de la causes des femmes.

La mesure précise présentée sur le graphique de la page 28 est l'estimation de la probabilité qu'un document appartienne à un sujet donné par date – correspondant donc à une estimation annuelle de la proportion du corpus occupée par chaque sujet. Les courbes pointillées représentent l'intervalle de confiance.

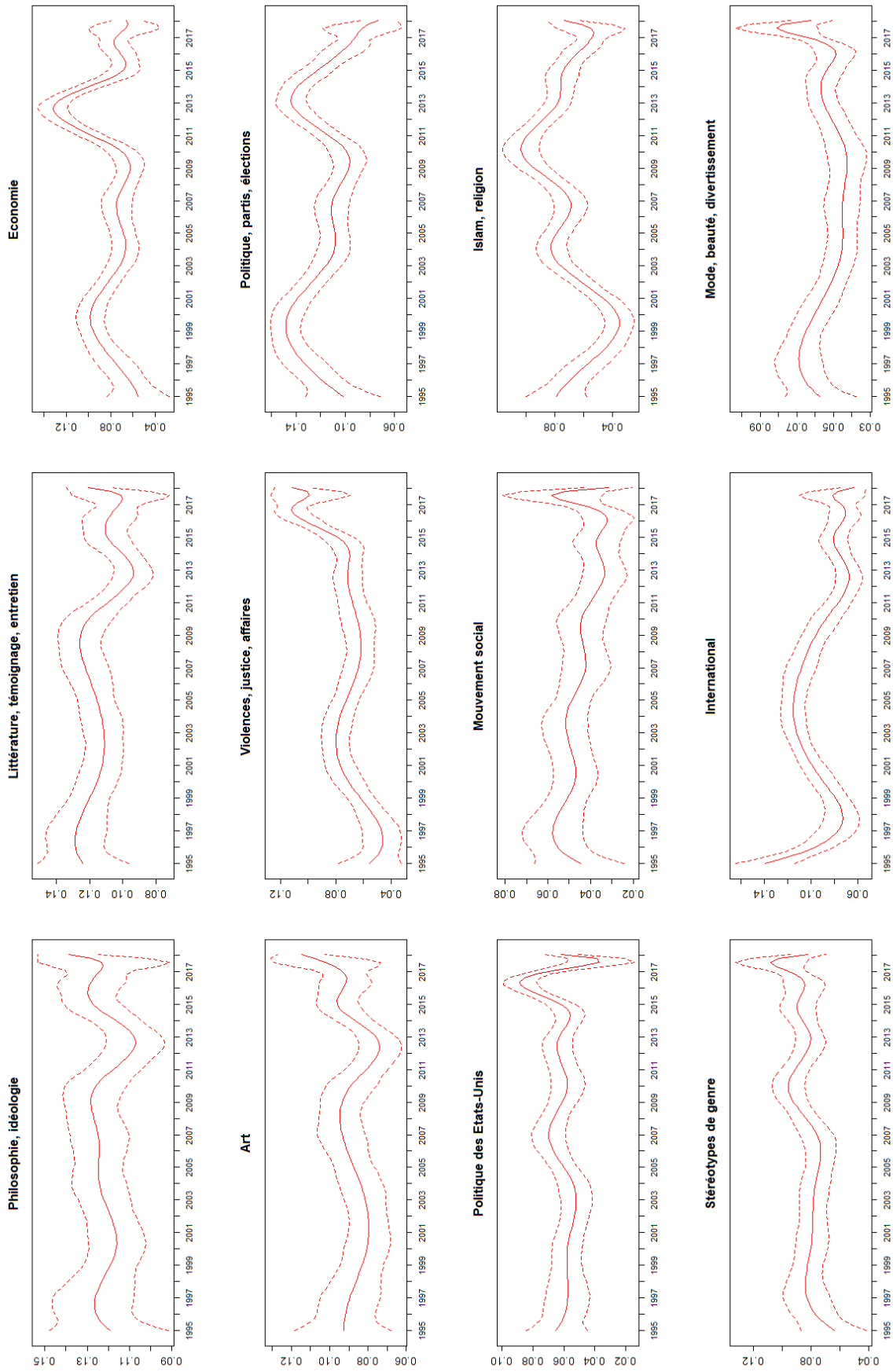


Figure 28. Évolution temporelle de la proportion de chaque sujet dans le corpus

Il apparaît au premier coup d'œil sur la figure 28 que la proportion estimée de chaque sujet au sein du corpus varie effectivement en fonction des années. En nous aidant de ce graphique et des mots les plus représentatifs de chaque année (voir annexe 3 : tous les termes qui seront cités sans référence en proviennent), nous pouvons formuler des hypothèses sur les éléments d'actualité qui ont fait fluctuer la répartition des sujets.

Littérature, témoignage, entretien

Ainsi, le sujet « Littérature, entretiens, témoignages », qui est, sur l'ensemble du corpus, le plus présent, rassemble les documents qui traitent de mots en rapports avec la littérature, mais aussi les énoncés à la première personne, qui évoque donc des entretiens et des témoignages – de victimes ou de témoins de faits divers par exemple. Ce sujet semble suivre dans un premier temps une évolution inversement proportionnelle à celle de la quantité d'articles présents dans notre corpus. En effet, il est au plus haut les premières années ainsi que durant la période entre 2005 et 2010. Si les fluctuations ne sont cependant pas significatives jusque là, sa proportion décroît notablement à partir de 2011 et ne semble entamer une remontée proche des niveaux précédents qu'à partir de 2018. S'il est possible que ce sujet réponde à une niche de lecteurs et à des sections consacrées dans des journaux, et qu'il soit par conséquent affecté par le nombre total d'articles présent dans notre corpus, nous ne pensons cependant pas que cette hypothèse achève d'expliquer le phénomène. Si le début du regain d'intérêt médiatique pour la cause des femmes est effectivement marqué par une baisse significative de la proportion occupée par ce sujet les premières années, il y a une légère remontée ensuite à partir de 2014 – bien que ne suffisant pas à rattraper la proportion de la période précédente – alors même que la quantité totale d'articles dans notre corpus continue d'augmenter. Il est fort possible que s'il existe un regain d'intérêt médiatique pour la cause des femmes, la littérature qui y est associée en bénéficie également en termes d'exposition : par une augmentation de la fréquence avec laquelle elle est évoquée ou promue par exemple, si elle reste cantonnée dans les limites des sections dédiées à la littérature dans les quotidiens ; mais il ne faut pas exclure une sollicitation plus assidue d'entretiens avec des écrivaines féministes ou évoquant la cause des femmes. La baisse peut quant à elle être probablement expliquée par la hausse d'autres sujets. En effet, ce sujet est peu sensible, au niveau de son contenu, à l'actualité. Les mots qui en sont les plus représentatifs ne sont pas très affectés par l'année, il est également possible que cela reflète l'importance historique des témoignages individuels dans la constitution des féminismes.

La philosophie

Le second sujet le plus présent au sein de notre corpus concerne « Philosophie et idéologie ». Il s'agit essentiellement de documents traitant donc du contenu de l'idéologie ou de la philosophie féministe – sans préjuger pour l'instant des prises de position. Il apparaît que la proportion estimée de ce sujet au sein du corpus reste relativement stable, excepté une baisse de 2010 à 2012 inclus, suivie par une remontée jusqu'en 2015 inclus, avant de se stabiliser et de subir une légère hausse en 2018. La baisse de proportion de ce sujet pour la période sus-citée est logiquement liée à la hausse de proportion d'autres sujets, aussi analyser ceux-ci nous permettra de donner quelques réponses – observation valable pour d'autres sujets comme celui traité précédemment, et d'autres que nous allons aborder.

En revanche, ce sujet est légèrement plus affecté par les fluctuations annuelles de contenu que le précédent, même si il reste assez stable au long de la période. Deux types de polémiques y sont visibles : celles ayant trait à la religion et plus spécifiquement à l'Islam – mais aussi à l'islamophobie, ainsi que celles concernant la famille, en lien notamment avec les questions de la GPA et du « Mariage pour Tous ». Il est intéressant de constater à ce titre que les termes dominants de l'année 2010, marquant le recul de l'intérêt relatif pour ce sujet, soient des termes relativement peu associés à des événements d'actualité : « démocratie », « capitalisme », « fraternité », « communautarisme », « théories ». En revanche, les années 2011 et 2012 sont très marquées par ces éléments plus polémiques : l'année 2011 se caractérise par des termes tels que « voile », « laïcité », « Islam », « religion », « l'église » ; l'année 2012 par des mots comme « mariage », « lgbt », « homosexuels », « trans ». Le fait que des questions polémiques comme celles-ci n'aient pas entraîné une augmentation de la proportion relative de ce sujet dans le corpus appelle plusieurs hypothèses : ces questions ont été déjà largement traitées dans d'autres sujets au même moment (comme le sujet Islam pour les questions liées à cette religion et le sujet Politique, partis, élections pour la polémique du « Mariage pour Tous »), ou alors la prévalence de ces mots n'est le fait que de quelques journaux et non la totalité d'entre eux, ou plus simplement ces sujets n'étaient pas encore assez polémiques. Concernant les années suivantes, 2013, qui marque le début de la remontée de l'intérêt relatif pour le sujet est caractérisée par des termes tels que « l'islamophobie », « gestation », « autrui », « gender », « studies », « manuels », « mariage », ce qui montre l'influence des débats autour de « la théorie du genre » et de la GPA au moment des discussions avant le vote du « Mariage pour Tous » ; l'année 2014 voit les termes « filiation », « pma », « déconstruction » s'ajouter à cette liste et en remplacer d'autres non cités ; l'année 2015 voit

apparaître de nouveaux termes comme « fn » et « pen » (liés à l'exclusion de Jean-Marie Le Pen du dit parti), ainsi que « controverses », « foucault », et de manière plus inattendue « dieu » « bible », et le retour de « l'église ». Il semble donc que les polémiques autour du « Mariage pour Tous » et de ses supposées conséquences³⁵⁴ ont battu leur plein en 2013 et 2014. Elles semblent avoir pris moins d'importance en 2015 comme en témoigne l'apparition de nouveaux termes qui n'y sont pas liés, le terme « controverses » quant à lui semble indiquer les débuts d'un retour critique sur les débats entourant ces questions. En revanche, il nous semble difficile d'expliquer « l'église », « dieu » et « bible ». Plusieurs pistes possibles peuvent expliquer la présence de ces mots : les attentats du 13 novembre ont peut-être fait revenir la question du religieux dans le débat public (mais la religion musulmane n'est pas présente dans les mots relevés), des revendications de femmes au sein de l'Eglise catholique deviennent visible en 2015³⁵⁵, et l'encyclique « *laudato si* » du Pape est fortement commentée (mais le mot « pape » n'est pas présent).

La politique

Le troisième sujet le plus présent dans le corpus regroupe « Politique, partis et élections ». Ce sujet regroupe des mots et documents évoquant, comme son nom l'indique, le personnel politique, souvent nommément, rapportant leurs discours, les rapports entre les partis, les élections, leurs pronostics et résultats. Deux pics sont identifiables sur la figure 28 pour ce sujet : 1999 / 2000 et 2013 / 2014. Ces deux pics sont évidemment précédés d'une hausse progressive de la proportion occupée par le sujet, et suivis d'un recul progressif. Cela permet d'identifier une période « creuse » courant de 2003 à 2010 inclus. Il est intéressant de constater que la proportion prise par ce sujet n'est pas nécessairement concomitante de périodes d'élections nationales, excepté pour les élections présidentielles et législatives de 2012. On peut y voir un indice en faveur de l'idée selon laquelle la cause des femmes a effectivement été un enjeu lors de ces élections. Il est également possible que les élections de niveau national, étant donné les enjeux qu'elles représentent, retrouvent leurs thématiques dans d'autres sujets : l'économie, l'Islam pour la rhétorique de certains partis, etc. Cependant, plus concrètement, la proportion prise par ce sujet semble également – et tout à fait logiquement – être liée à la présence ou non d'un ministère ou secrétariat d'État dédié aux droits des femmes, avec l'expression « droits des femmes » explicitement mentionnée dans le titre du poste. Ce

³⁵⁴ Relatives donc au rejet de la gestation pour autrui et de la procréation médicalement assistée, et aux inquiétudes sur ce que cela impliquerait relativement au concept de filiation.

³⁵⁵ « L'Eglise doit s'ouvrir aux femmes » [en ligne], *Le Monde.fr*, 27 octobre 2015, [consulté le 17 avril 2020].

phénomène est directement lié à la nature de notre corpus, et avait déjà été mentionné précédemment. Il est donc difficile d'en tirer des informations supplémentaires, au-delà du constat que l'existence d'un tel ministère ou secrétariat d'État augmente la visibilité de la cause des femmes dans l'espace public, notamment si elle est partiellement mesurée par la présence de la dite expression dans des documents de presse. Ainsi, bien que tout chercheur essaie de mettre au point les méthodes les plus fiables possibles, il arrive d'être confronté à leurs limites : c'est le cas pour ce sujet précis... !

Si l'on observe les mots les plus représentatifs de ce sujet en fonction des années, il apparaît que les années 1999 et 2000 ont notamment en commun les termes « parité » et « contraception » - en plus de termes moins significatifs comme « partis ». L'année 1999 est marquée par des élections municipales, aussi retrouve-t-on les termes « municipales », « élections », « sénat », « sénateurs », « listes », etc. La médiatisation des élections municipales ainsi que des discussions sur la parité et l'IVG semblent justifier la part importante prise par ce sujet dans notre corpus. L'année 2000 se recentre sur des questions plus liées à la cause des femmes : outre « parité » et « ivg » déjà mentionnées, on trouve notamment « grossesse », « semaines », « contraception », « l'avortement », « délai », « mineures », « l'allongement » : on note donc une prégnance particulière du débat sur l'allongement du délai pour pratiquer l'IVG, qui peut expliquer l'importance prise par ce sujet dans notre corpus cette année-là. L'année 2010, qui marque une nouvelle hausse de l'intérêt pour ce sujet, évoque la « parité » et « gestation », mais se concentre pour le reste essentiellement à des « scrutins », « élections » et « élus », probablement en lien avec les élections régionales. On relève néanmoins les noms « zimmermann » et « ameline » (déjà mentionnées dans notre première section comme étant des élues particulièrement attachées à la cause des femmes). L'année 2011 évoque encore la « parité » ainsi que « l'ivg », mais aussi les « élections » « présidentielles ». Cela semble confirmer que la cause des femmes ou certaines questions apparentées ont effectivement été portées pendant la campagne présidentielle – autrement les articles ne seraient pas présents dans le corpus. A partir de 2012, outre les partis, on trouve pour la première fois la mention de « najat » « vallaud-belkacem » parmi les termes les plus représentatifs de l'année, liés à la forte médiatisation de ses propos et actions. Les noms des partis, de ministres et de candidats ainsi que les « législatives » et la « parité » sont évoqués. En 2013, les termes de « mariage », « pma », « gpa », les noms « taubira », « hollande », « vallaud-belkacem », sont les mots les plus spécifiques de l'année. On voit l'ampleur de la polémique sur le « Mariage pour Tous » qui se manifeste également dans ce sujet. En 2014, on retrouve les noms de divers ministres –

notamment « najat » « vallaud-belkacem » et du Président de la République ; les nouveaux termes étant « abcd », « éducation », « l'école » : la place importante du sujet dans le corpus cette année-là semble donc liée à la polémique autour des « ABCD de l'égalité » sur laquelle nous reviendrons plus en détails au chapitre suivant.

L'économie

Le quatrième sujet le plus présent dans notre corpus est « Economie ». La figure 28 montre une augmentation très notable de la proportion qu'il représente dans le corpus entre 2010 et 2013 inclus ; il ne retombe à des niveaux comparables à la moyenne de la période antérieure – assez stable – qu'à partir de 2015. Nous conjecturons ici que le regain d'intérêt médiatique pour la cause des femmes à partir de 2010 ait partiellement reposé sur un intérêt marqué pour la problématique des inégalités économiques entre les femmes et les hommes. Cependant, d'autres sujets ont dû continuer à porter cette hausse quantitative globale étant donné que la proportion occupée par l'économie revient au niveau de la période précédente à partir de 2015. Il ne faut cependant pas oublier que la quantité totale de documents ayant augmenté, la quantité absolue de documents tombant dans le sujet « Economie » reste plus élevée qu'auparavant, à proportion égale.

En 2010, les termes saillant sont « retraites », « inégalités », « réforme », « discrimination », « hommes-femmes », et « partiels ». On constate donc que le sujet et la hausse de proportion dans le corpus sont portés par un discours concernant les inégalités entre femmes et hommes et la réforme des retraites – nous pourrions supposer que l'essentiel de la presse dénonce donc des inégalités accentuées par la réforme des retraites. L'année 2011 met en exergue « congés », « mères », « pères », « paternité », « parental », ainsi que « précaires », « retraites », « embauches » et des termes plus génériques concernant l'emploi et les salaires. La question du congé parental semble donc avoir participé à la hausse du sujet dans notre corpus. Les mots les plus fréquents en 2012 pour le sujet « Politique, partis et élections » sont « harcèlement », « sexuel » et « vallaud-belkacem », on évoque également « délit » et « constitutionnel » : la réforme du harcèlement sexuel est donc la question la plus traitée, et peut expliquer la hausse du sujet dans notre corpus. L'année 2013 voit le retour des discussions autour du congé parental, avec des termes comme « réforme », « congé », « vallaud-belkacem », « parental », « inégalités », « mesures », « salariés », etc. Il apparaît donc que la hausse de la proportion prise par ce sujet dans le corpus, qui est donc une des causes majeures de l'augmentation du volume total de notre corpus, est dûe à des réformes d'origine politique.

Autrement dit, le fait que la cause des femmes et ses aspects économiques soient présents sur l'agenda médiatique n'est pas originellement une initiative *ex nihilo* mais provient de réformes annoncées. En revanche, d'autres réformes des retraites (pour prendre cet exemple) ont déjà eu lieu, et n'ont pas entraîné une augmentation significative des articles traitant de la question sous l'angle de la cause des femmes : nous considérons qu'il y a donc des causes plus profondes au fait que, désormais, depuis 2010, si une réforme des retraites est annoncée, la question des éventuelles inégalités entre femmes et hommes qu'elle pourrait enterrer sera nécessairement traitée de manière extensive par la presse. Nous nous intéresserons également plus tard au contenu plus concret des articles de notre corpus.

Les violences

La catégorie « Violences, justice, affaires » est également très présente dans notre corpus. Ce sujet regroupe comme son nom l'indique des termes relatifs à des formes spécifiques de violences, comme « viol », « harcèlement », « conjugales », « sexuelles », etc. S'y adosse le vocabulaire du système judiciaire, avec des mots comme « plainte », « victime », « prison », « procès », « police », etc. La proportion du corpus occupée par ce sujet augmente d'abord de 1997 à 2002, avant de rester stable jusqu'en 2015, date à partir de laquelle la hausse de la proportion occupée par ces sujets est significative, atteignant son maximum en 2017. Nous supposons que l'augmentation de la marge d'incertitude entourant les années 2017 et 2018 est liée au fait que les violences telles qu'exprimées majoritairement sur les réseaux sociaux à partir de l'affaire Weinstein ont probablement associé de nouveaux mots (comme « Twitter » ou « metoo ») au sujet dans une configuration qui dénote de celle des années précédentes. En revanche, nous conjecturons que ce sujet fait partie de ceux qui portent la hausse du traitement médiatique de la cause des femmes à partir de 2015, date après laquelle on constate la baisse de la proportion estimée de l'économie dans le corpus.

Si nous revenons sur la première année qui marque une augmentation notable de la proportion prise par le sujet dans le corpus, à savoir 1997, les termes évoquent essentiellement des opérations militaires, des violences et des questions relevant de l'international, comme « militaires », « armées », « soldats », « faute », « tribunal », « torture », « viol », « talibans », « kaboul ». « lycéens » et « divorce » sont également des termes fréquents. En 1998, les termes changent peu, sauf l'évocation plus spécifique de « crimes », « algérie », « commis », mais aussi « afghanistan » et « islamistes ». L'année 1999 évoque fréquemment « maroc », « excision », « mineurs », « roi », « police », « procès », « famille », etc. En 2000, des

problématiques plus nationales voient le jour, avec notamment l'association « chiennes » de « garde », la mention du « harcèlement » et du « viol », ainsi que « procès », « sexuelles », « victime », « agression ». On trouve encore mention de « algérie », ainsi qu'une apparition de « los » « anges », néanmoins la problématique des violences semble s'être relocalisée au niveau national. L'année 2001, qui constitue un premier pic, reprend les thèmes des années précédentes, avec des mots comme « afghanistan », « kaboul », mais aussi « chiennes » (de garde), ou encore « divorce ». Les références à l'Afghanistan sont cohérentes avec les interventions militaires y ayant eu lieu. Il semble qu'excepté l'an 2000, les violences sexistes et sexuelles qui ont retenu l'attention des médias pendant cette période se soient produites essentiellement à l'international. L'année 2015, qui marque une nouvelle augmentation très notable de la proportion prise par ce sujet dans le corpus, évoque les questions de « harcèlement » (dans les ?) « transports » (et dans la ?) « rue », ainsi que de « viol », « procès », « police », « plainte », « victime » et « l'association ». On constate que le contexte a changé et que sont évoquées des questions plus proches du quotidien. L'année 2016 reste dans le même registre à l'exception de la mention très fréquente de l'affaire très médiatisée de « jacqueline » « sauvage », et de la « décision » du « tribunal » ou du « juge ». L'année 2017 marque quant à elle sans surprise l'irruption des termes « weinstein » et du vocabulaire logiquement associé de « harcèlement » « sexuel », « l'affaire », « viol », et la « parole » de la « victime ». En comparant les mots les plus fréquemment évoqués dans les documents au cours de deux périodes d'augmentation de la proportion de ce sujet dans l'espace médiatique, nous pouvons constater que la question des violences sexistes et sexuelles est traitée de manière distincte à la fin des années 1990 et au début des années 2000 que dans le milieu des années 2010. Il semble que la première période traite plutôt des violences sexuelles comme des phénomènes extérieurs à la société civile, limitées aux zones de guerre, excepté en 2000, où l'enquête ENVEFF (à l'initiative du Sénat) et les interventions de l'association « Chiennes de Garde » attirent l'attention sur des violences subies par les femmes. En revanche, dans les années 2010, la médiatisation de ces questions se concentre plus volontiers sur des problématiques du quotidien, et les initiatives sont plus proches de la société civile, sans doute en raison des réseaux sociaux – comme en témoignent l'affaire Weinstein mais aussi la dénonciation du « harcèlement de rue » et dans les transports, que nous aborderons plus tard. Nous considérons que cette différence n'est pas un hasard et marque la prégnance de la Quatrième vague féministe comme un phénomène fortement lié à l'évolution du traitement médiatique de la cause des femmes – traitement médiatique dont la modification n'est pas idiopathique, aussi chercherons-nous à en explorer certaines conditions de possibilité plus tard.

Les stéréotypes de genre

Le sujet « Stéréotypes de genre » occupe également une proportion appréciable du corpus, particulièrement à partir de 2009 / 2010. Ce sujet reprend des mots liés aux normes de genre et à la description de leurs effets par les sciences sociales, comme « masculin », « féminin », « stéréotypes », « tâches », « postes », « études », « sciences », etc. La « prostitution » y est également associée, ainsi que « contraception », « sexualité », « maternité » : cela semble ramener à des expériences plus propres aux femmes. Nous supposons que la place qu'il occupe en 2010 et 2011 est liée notamment à la première controverse autour de la « théorie du genre », que nous aborderons en détails plus tard. Il y a un regain de la proportion occupée par ce sujet dans le corpus en 2017 et 2018, possiblement liée à une plus grande discussion autour des normes de genre suivant la médiatisation de l'affaire Weinstein et de ses suites, encore que cela reste à prouver pour le moment.

Si l'on s'intéresse à l'année 2009, les termes les plus fréquents évoquent « l'école », les « garçons » et la « contraception » ainsi que le « planning » « familial ». « L'éducation », les « études », les « tâches », « l'avortement » et la « sexualité » suivent. En 2010, le nom de « badinter » apparaît, quand le thème de la « maternité », de « l'enfant », des « parents » et des « tâches » (ménagères ?) continuent de représenter l'essentiel du sujet. En 2011, on voit apparaître pour la première fois les termes de « rôles », « stéréotypes » à côté du vocabulaire de l'école et de la maternité – ainsi que des « tâches ». L'augmentation de la part de ce sujet dans le corpus semble donc dans un premier temps (2009 et 2010) traduire un nouvel intérêt pour des problématiques liées à l'éducation, la contraception et la maternité, avant que la presse ne se réapproprie la question des rôles de genre à partir de 2011. En 2017, année qui marque le pic d'intérêt pour ce sujet – environ 10% du corpus –, le sujet est porté par les débats autour de la « langue » et de « l'écriture », du « féminin » et du « masculin » : c'est probablement l'écriture inclusive mais aussi d'autres ajustements langagiers qui sont discutés, comme la « féminisation » des noms de « métiers » – thématiques déjà discutées auparavant mais il semble qu'elles aient bénéficié d'un regain d'intérêt en 2017 en raison d'une circulaire du Premier Ministre datée du 21 novembre³⁵⁶. Les autres termes continuent d'aborder des « études » sur les « stéréotypes », notamment à « l'école » - le vocabulaire de l'éducation reste présent. On voit également la « médecine », la « technologie », et « google » faire leur apparition. Ce sujet et son évolution montrent à quel point les études de genre ont pu être

³⁵⁶ « Circulaire du 21 novembre 2017 relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au Journal officiel de la République française », [consulté le 18 avril 2020].

mobilisées par la presse à partir de 2011 pour aborder les stéréotypes de genre, ce qui nous semble là aussi être un marqueur de la Quatrième vague féministe que nous étudions. La discussion s’immisce jusque dans le langage, dont les modifications sont devenues une préoccupation au niveau de l’État – nous traiterons plus en détails cette question.

L’international

Vient ensuite la thématique de l’ « International », qui a pour mots les plus représentatifs des noms d’organisations internationales, de continents, pays, capitales – notamment Pékin –, mais aussi des termes évoquant des problématiques internationales comme « pauvreté », « climatique », « prospérité », « mortalité », « démocratie », etc. Cette thématique se distingue, malgré un niveau plutôt élevé dans l’absolu, par le déclin progressif de la proportion moyenne qu’elle représente dans le corpus, sans véritable rattrapage. Le plus haut niveau d’intérêt pour ce sujet est observé en 1995 – porté par la « conférence » de « pékin » ainsi que des discussions autour de « l’union » « européenne », et s’abaisse rapidement et fortement. Il remonte de nouveau à partir de 1999, jusqu’en 2005 où il atteint un nouveau pic à environ 12% en raison du débat national concernant le Traité Constitutionnel Européen.

Le niveau d’intérêt relatif pour cet aspect de la cause des femmes semble être à son maximum lors des périodes où l’intérêt médiatique pour la cause des femmes dans l’absolu n’augmente pas. Nous pouvons conjecturer que lors des périodes de plus forte médiatisation de la cause des femmes, ce sont en priorité des problèmes et des porte-paroles nationaux qui sont médiatisés. Mais il est tout aussi possible – et cette hypothèse n’exclut pas la précédente – que le traitement médiatique de la cause des femmes à l’international dépende des événements internationaux qui lui sont consacrés. Nous ne souscrivons cependant pas à cette dernière hypothèse : ce serait céder à un « objectivisme » du traitement médiatique qui ferait de celui-ci un reflet exact des événements réels, or la création de l’ONUFemmes en 2010, ou encore le regain – par ailleurs très remarqué dans la littérature spécialisée – des mouvements de femmes dans les pays des Suds ne semble pas avoir augmenté la proportion occupée par ce sujet dans l’espace médiatique. Là encore, il ne faut pas oublier qu’il s’agit de proportions, aussi étant donné que la période 2010 – 2018 voit une augmentation absolue du nombre d’articles de notre corpus, le nombre absolu d’articles consacrés à la cause des femmes à l’international est lui aussi plus important – c’est l’importance relative accordée à ce sujet qui n’a pas augmenté.

L'année 2017 fait exception, en raison de préoccupations relatives à « l'avortement » et à la « contraception », exprimées notamment par le Conseil de l'Europe³⁵⁷.

L'art

Vient ensuite le sujet « Art ». Il regroupe les termes liés comme son nom l'indique au domaine artistique, notamment cinématographique, tels que « cinéma », « film », « cinéaste », « réalisateurs », « tournage », mais aussi « artistiques », « album », « musiciens », etc. Ce registre subit justement une chute prononcée de la proportion qu'il représente dans le corpus, à partir de 2010, avant que celle-ci ne remonte à ses niveaux antérieurs en 2014 et 2015, puis une nouvelle fois en 2018 où elle représente une part considérable des sujets traités dans le corpus : environ 12% – peut-être en raison des suites de l'affaire Weinstein ? Nous supposons la faible proportion occupée par ce sujet en 2011, 2012 et 2013 est liée là encore au très fort regain d'intérêt autour des thématiques économiques, mais aussi politiques et partisanes (« Politique, partis, élections »). En 2014, les termes les plus fréquents du sujet renvoient au cinéma (« film », « réalisateur », « cinéma »), ainsi qu'à la « littérature » et à la « musique », et, peut-être de manière plus inattendue, au « porno ». En 2015, le vocabulaire ne semble pas changer fondamentalement, bien que le « porno » soit cette fois absent. En revanche en 2018, les termes « actrice » et « queer » font leur apparition, ce qui peut effectivement laisser supposer une influence de l'affaire Weinstein³⁵⁸ (pour « actrice ») et du climat plus large de discussion autour des normes sexuelles pour « queer ».

Le « mouvement social »

La catégorie « Mouvement social » regroupe quant à elle les noms des diverses organisations syndicales, ainsi que le vocabulaire folklorique du mouvement social au sens large, à savoir « organisation », « rassemblement », « solidaires », « syndicats », « manifestations », « luttes », « communistes », etc. Concernant l'évolution de la proportion qu'elle représente dans le corpus, elle marque un déclin constant jusqu'en 2017 et 2018 où l'on observe une remontée épisodique. Nous supposons que ce retour épisodique est lié à la Marche des Femmes menée aux États-Unis contre Trump en janvier 2017, et aux émules qu'elle a inspiré notamment en France, où il semble y avoir eu un regain de visibilité des manifestations féministes de 2017 à 2020. A partir de fin 2018, il faut également noter la présence du

³⁵⁷ « IVG et contraception : le Conseil de l'Europe alerte sur une régression des droits des femmes », *Le Monde.fr*, 5 déc. 2017.

³⁵⁸ N'oublions pas que les termes « weinstein » et « metoo » sont déjà spécifiques à d'autres sujets.

mouvement des Gilets Jaunes, dont certains coups d'éclats liés aux mouvements féministes avaient été médiatisés³⁵⁹. En revanche, nous pensons également que la médiatisation de ces mouvements sociaux est plus spécifiquement le fait de certains journaux comme *L'Humanité*, qui est mentionné parmi les termes représentatifs du sujet : l'exploration des sujets traités par journal nous permettra d'en savoir plus.

L'exploration des termes les plus fréquents de l'année 2017 ne semble pas aller dans le sens de notre hypothèse qui est donc infirmée : on retrouve des termes tout à fait typiques de ce sujet comme « syndicats », « communistes », « militants », « collectif », « journée », etc. On note cependant la présence peut-être plus spécifique de « lgbt ». L'année 2018 n'est pas non plus très différente, hormis des mentions de la « gpa » et de la « pma ». Une nouvelle hypothèse plus prudente à la lumière de ces nouvelles données serait de soutenir que l'augmentation de la proportion de ce sujet dans le corpus pourrait signifier soit une meilleure intégration des mouvements féministes à l'ensemble des mouvements sociaux et syndicaux, ou des mobilisations féministes plus importantes et plus fréquentes, ou encore une plus grande visibilité accordée à celles-ci – ou n'importe quelle combinaison de ces trois propositions.

La religion et l'Islam

L'opération de *topic modelling* a également dégagé un sujet regroupant des termes liés à la religion et l'Islam, par exemple « islamique », « religion », « islamistes », « musulmans », « coran », « mosquées » etc. ainsi que des noms de pays où l'Islam est la religion dominante ou d'État ou encore des termes relatifs à des polémiques françaises comme « laïcité », « voile », « université ». L'intérêt relatif porté à ce sujet dans notre corpus est très volatile. S'il subit un déclin de 1995 à 2000 où il atteint son niveau le plus bas (environ 4% des documents du corpus), il remonte ensuite jusqu'en 2004, avant de baisser jusqu'en 2007, et d'augmenter à nouveau jusqu'en 2011, date à laquelle l'intérêt relatif pour ce sujet est le plus élevé. Il décline ensuite progressivement jusqu'en 2018 où l'on observe une faible remontée. Nous supposons cependant que l'intérêt relativement élevé porté à la question en 2004 et 2011 est lié à des débats liés au port du voile, qui ont agité l'espace médiatique français mais ont également révélé certaines divisions au sein des féminismes.

³⁵⁹ Par Yves Jaeglé, *Deborah de Robertis, une femme nue avec les Gilets jaunes*, <http://www.leparisien.fr/culture-loisirs/deborah-de-robertis-une-femme-nue-avec-les-gilets-jaunes-15-12-2018-7969617.php>, 15 décembre 2018, (consulté le 15 avril 2020).

L'année 2001, qui marque une première augmentation de la proportion du sujet dans le débat public portant sur la cause des femmes, est caractérisée par une forte saillance du vocabulaire lié aux collectivités locales ainsi qu'à diverses professions et organisations d'État, comme « conseiller », « maire »³⁶⁰, « professeur », « université », « cour ». L'année 2002 marque un léger changement dans les thématiques dominantes, avec la présence plus marquée du vocabulaire de « l'islam », lié aux « musulmans », à la « mosquée » voire à la « charia », aux « islamistes » « fondamentalistes » et à la loi « islamique ». Des gentils et pays apparaissent également, comme « mali » et « turc ». Le vocabulaire de l'année 2001 est moins présent, mais on retrouve malgré tout les « universités », les positions de « conseiller », « directeur », ou « maire ». L'année 2003 est celle de la guerre en « irak », aussi croise-t-on dans les documents associés au sujet « Islam » de nombreux termes comme « paix », « états-unis », « sécurité », « peuple », « régime », « bush », « l'armée », mais aussi des mentions d'autres États comme « iran » ou « turquie ». L'année 2004 marque un recul de ces thèmes même s'il est parfois question de « régime » ou de « démocratie » ; l'essentiel du débat se concentre sur la « religion » « islamique », « l'islam », les « islamistes », les « religieux », ainsi que le « voile », à l'occasion des débats autour de la loi encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics³⁶¹.

L'année 2007 marque une nouvelle hausse de l'intérêt relatif pour ce sujet dans notre corpus. Apparaît le nom de « fadela » « amara », ancienne présidente de l'association « Ni putes ni soumises », et alors secrétaire d'État chargée de la politique de la Ville, jusqu'en 2011. On retrouve donc également les termes « putes » et « soumises », du nom de « l'association ». En plus de « l'islam », des « musulmans », des « islamistes » et de « l'université », on mentionne les « quartiers », les « cités », et la « prison », témoignant de la tonalité plus sécuritaire de la présidence Sarkozy et de la prégnance de points de vue proches de ceux portés par « Ni putes ni soumises »³⁶². L'année 2008 continue dans le registre de la « sécurité », évoquant la « police », les « islamistes », mais également « l'église » « catholique » - sans que nous puissions pour l'instant déterminer s'il s'agit de la dénoncer ou de décrire ses positions. Des

³⁶⁰ Il y a eu des élections municipales en 2001.

³⁶¹ « LOI n° 2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics », 2004-228, 2004, [consulté le 19 avril 2020].

³⁶² Cela ramène à des clivages existant au sein des féminismes depuis plusieurs années déjà, l'ouvrage de SOUILAMAS Nacira Guénif et MACÉ Eric, *Les féministes et le garçon arabe*, Editions de l'Aube, 2004. prenant le contrepied de ce courant.

pays où la religion musulmane est majoritaire sont également mentionnés, comme la « tunisie », le « maroc » ou « afghanistan » - ce dernier en raison de la présence de « soldats » français. En 2009, le soulèvement postélectoral iranien place ce pays au cœur du sujet : on mentionne « iran », « téhéran », la « révolution » « islamique »³⁶³ et le « guide ». Les « islamistes », l'Arabie « saoudite », le « maroc » et le « roi » sont également évoqués, quand le « voile » reprend une place importante dans le débat public. C'est d'ailleurs le sujet le plus traité en 2010, il est « intégral », comme la « burqa », questionnant la « laïcité », la place de la « religion » et notamment de « l'islam » en France. On parle de femme « voilée », notamment dans les « quartiers ». L'année 2011 est quant à elle marquée par le Printemps « arabe », aussi est il fait beaucoup mention de la « tunisie » et des « tunisiens », du président « ben » « ali », d'une « révolution » renversant son « régime », avec cependant la crainte d'un retour des « islamistes » à la manière des « talibans ».

L'année 2018, qui marque la première hausse de l'intérêt relatif pour ce sujet depuis 2011, traite quasi-exclusivement de l'international. Il est fait mention du « royaume » de « l'arabie » « saoudite » et de son « prince », de la « tunisie », de « ben » « ali », de la « révolution » et du changement de « régime ». Il est également question des « islamistes », mais on ne peut pas savoir s'ils sont évoqués dans le cadre des discussions autour de la politique tunisienne ou en raison des attaques revendiquées par l'État Islamique en France en 2018. La place du sujet « Islam » au sein de notre corpus est donc essentiellement liée à deux thématiques : les polémiques et discussions autour du voile et de la laïcité, débat qui a pu se situer dans un contexte plus large d'assimilation de l'Islam aux problématiques sécuritaires ; et l'actualité de certains pays où l'Islam est la religion dominante, que ce soit à l'occasion des guerres en Irak et Afghanistan que pour traiter de l'actualité politique de pays comme la Tunisie à la suite du renversement du président Ben Ali.

Marketing, beauté, divertissement

« Marketing, beauté, divertissement » est un autre regroupement présent dans notre corpus. Il s'articule autour de termes liés à la mode comme « pantalon », « jupe », « robe », « mode », « vêtements », « luxe », « collection », « mannequins », ainsi qu'au marketing comme « marques », « publicité », « boutiques » ; à la beauté et au corps à travers « cheveux », « miss », « poitrine », « seins », « sport », mais aussi à une catégorie que nous intégrerons sous « divertissement » (au sens de loisir), comme « internet », « jeux », « sport » : le contenu est

³⁶³ Cet évènement caractérisant le régime iranien dans le discours médiatique.

relativement hétéroclite. Il fluctue donc sensiblement selon les années, comme nous allons le montrer. L'intérêt relatif porté à ce sujet est plutôt faible et reste stable : il est légèrement plus élevé entre 1995 et 2000 que lors des périodes suivantes, excepté une légère remontée en 2017 / 2018. Une hypothèse (relativement faible nous l'accordons) pour cette remontée – ainsi que celle, plus faible, de 2014 – est l'organisation de la première journée nationale de la jupe dans les lycées de France³⁶⁴, et sa médiatisation subséquente – l'édition de 2014 était une initiative locale d'où une moindre médiatisation. En confrontant cette hypothèse aux termes les plus fréquents lors de l'année 2017, on constate qu'elle est infirmée. En effet, le mot « jupe » n'apparaît pas dans les termes les plus fréquents mais dans les FREX³⁶⁵. Pour le reste, outre la « mode » et le « sport », les termes les plus fréquents sont liés à « internet », « réseaux », « sites », « ligne ». Le reste du vocabulaire mis en exergue ne change pas des termes généraux du sujet. L'année 2018 est légèrement plus spécifique : elle évoque les « réseaux », « facebook », « site » et « vidéo » ; on voit cependant apparaître le terme « football », et « l'équipe », probablement en lien avec les phases préliminaires de la Coupe du Monde de Football féminin de 2019.

La politique des États-Unis

Enfin, parmi l'ensemble de nos sujets, celui relatif à la « Politique des États-Unis » bénéficie de l'intérêt relatif moyen le plus faible. Les mots les plus caractéristiques de cette catégorie sont les noms des présidents et personnels politiques d'importance du pays, ainsi que des termes très généraux tels que « washington », « l'amérique », « californie », « les américains », etc. L'intérêt pour ce sujet est marqué par une certaine constance, excepté une hausse notable en 2016, année de la campagne électorale et de l'élection de Donald Trump, dont les commentaires sexistes et les craintes qu'il a éventuellement pu faire peser sur la condition des femmes aux États-Unis ont probablement fait entrer la politique américaine dans les domaines d'intérêt des articles traitant de la cause des femmes. Les termes les plus fréquents dans ce sujet pour cette année sont effectivement « trump », « clinton », « hillary », « donald » etc. : ils concernent tous essentiellement la campagne présidentielle. On observe également une baisse relative de cet intérêt assez marquée en 2017, que nous ne savons pour le moment expliquer, si ce n'est éventuellement par la déception et le désintérêt engendré par la prise de

³⁶⁴ « Une « journée de la Jupe » dans les lycées pour dénoncer les inégalités hommes-femmes », *Le Monde.fr*, 17 mai 2017.

³⁶⁵ Nous avons dit plus haut que les termes FREX permettent de saisir les mots caractérisés par leur fréquence autant que par leur exclusivité.

fonction de Donald Trump : les termes spécifiques de l'année changent d'ailleurs peu comparativement à l'année précédente.

Remarques sur cette évolution

L'analyse qui précède nous a permis pour l'instant de dresser un panorama des sujets à travers lesquels est abordée la cause des femmes, ainsi que de formuler quelques hypothèses. L'augmentation totale du volume d'articles publiés concernant la cause des femmes s'accompagne sur beaucoup de sujets d'une transformation des thèmes abordés. La première explication est, bien entendu, liée à des « évènements », ainsi en est-il pour la campagne présidentielle américaine de 2016, ou pour la guerre d'Irak, les Printemps Arabes, etc. Pour autant, il faut garder à l'esprit que l'augmentation du volume d'articles traitant de la cause des femmes suggère non seulement que les questions considérées comme « objectivement » liées à la condition des femmes sont plus directement débattues, mais aussi et surtout qu'un nombre croissant de sujets sont compris comme étant susceptibles d'être liés à la cause des femmes. Nous soutenons que c'est – entre autres – à travers une forme de démocratisation des études de genre dans l'espace public – on décèle déjà quelques indices en ce sens à travers l'analyse de l'évolution annuelle du sujet « Stéréotypes de genre » – que se reconfigure cette nouvelle compréhension de la cause des femmes. Pour être plus précis, son traitement médiatique serait graduellement passé d'une compréhension de celle-ci comme un domaine objectivement délimité et aux contours nets – notamment amené par des porte-paroles dédiés à la manière des associations, comme nous avons pu le voir pour « Ni putes ni soumises » et « Les chiennes de garde » mais aussi plus tard « Osez le féminisme ! » – à une multiplication des problématiques soumises à une lecture genrée. La variable du genre prend une importance croissante dans le débat public, et ce d'autant plus qu'en fin de compte, il n'existe pas de domaine circonscrit *ex ante* qui lui serait réservé.

3/ Un traitement élargi de la cause des femmes par la spécialisation thématique des journaux

Concernant l'hypothèse formulée dans la sous-section précédente au sujet de l'intérêt différencié des différents journaux en fonction du sujet, il est possible de la tester en mesurant la proportion que représente chaque sujet en fonction du journal, comme présenté sur les figures 29 et 30 – respectivement les graphiques pour les 6 premiers et les 6 derniers sujets. Le chiffre indiqué dans le coin inférieur gauche de chaque graphique correspond au numéro du sujet tel qu'indiqué dans la figure 28.

Proportion estimée de chaque sujet par journal

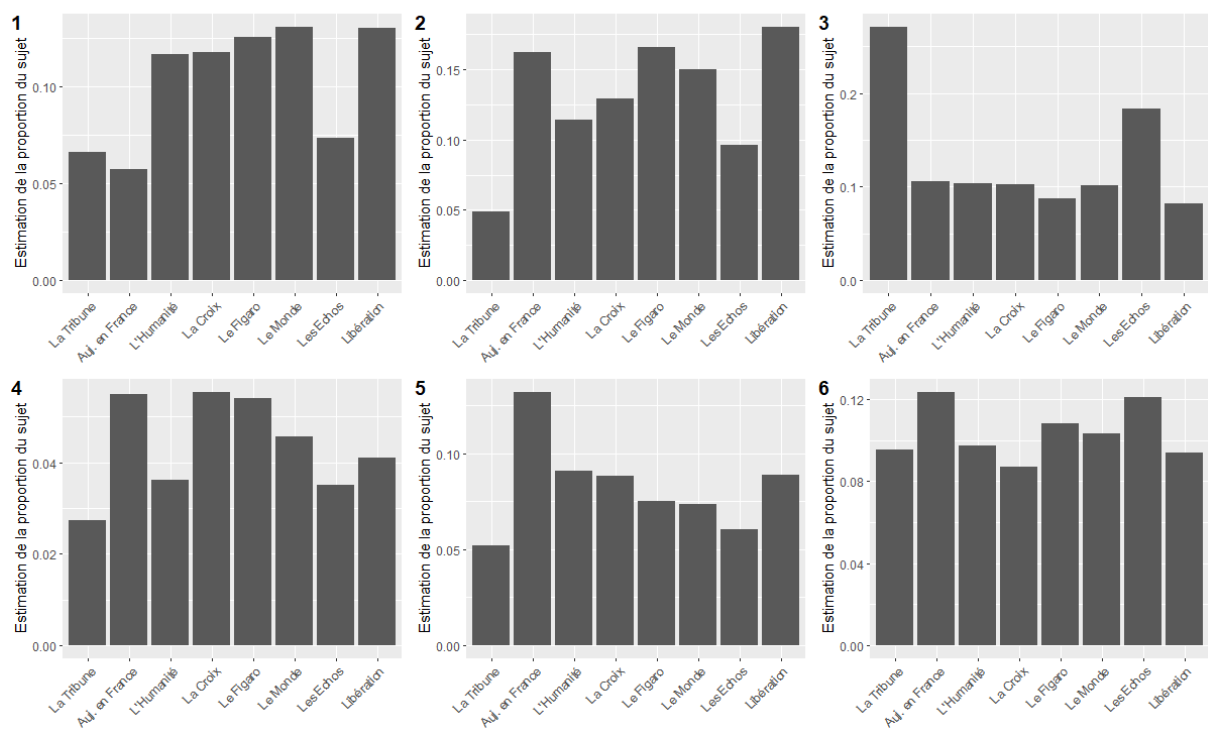


Figure 29. Proportion moyenne estimée de chaque sujet par journal (6 premiers sujets).

Proportion estimée de chaque sujet par journal

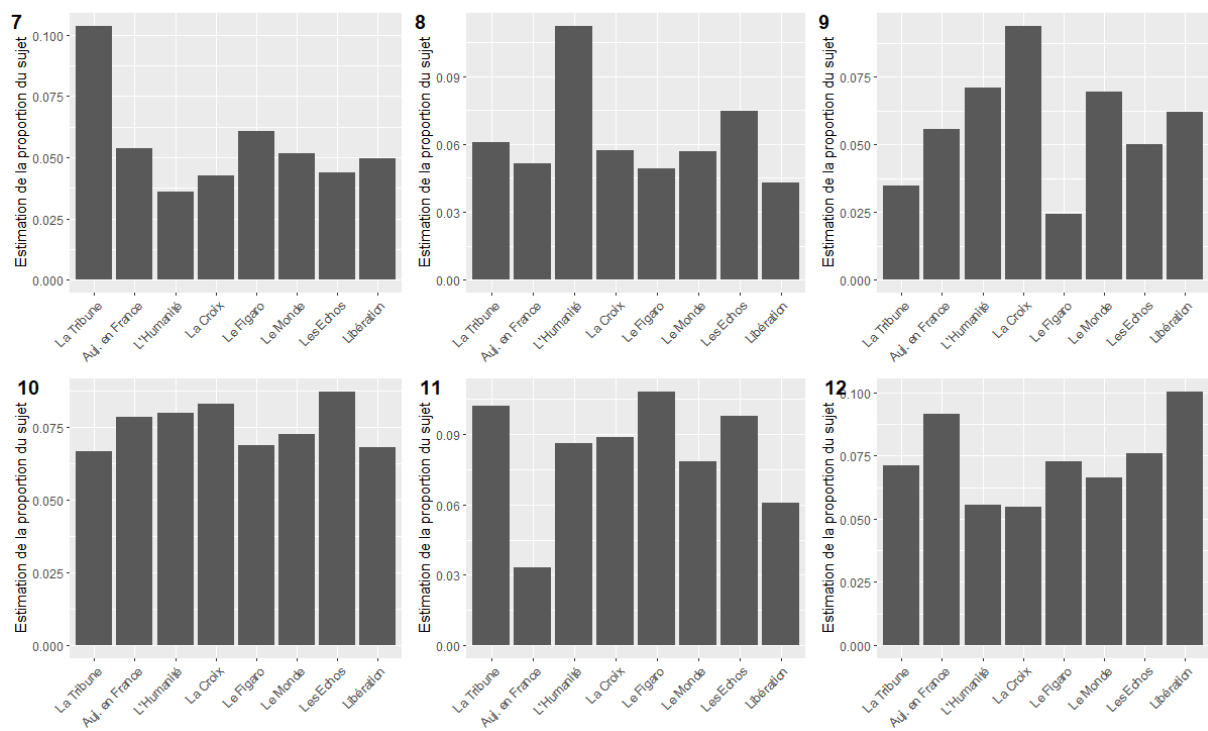


Figure 30. Proportion moyenne estimée de chaque sujet par journal (sujets 7 à 12).

Les figures 29 et 30 mettent en exergue des différences entre journaux, notamment des thèmes de prédilection. On remarque ainsi que l'économie occupe, sans surprise, une proportion plus importante des thèmes couverts par les quotidiens d'actualité économique que sont *Les Echos*, mais surtout, *La Tribune*. Les sujets « Art », « Littérature, entretiens » et « Philosophie, idéologie » sont à l'inverse notablement moins présents dans le corpus de ces journaux. D'autres journaux comme *Aujourd'hui en France* et *L'Humanité* se distinguent du reste du corpus par une prédilection pour certains sujets, comme « Violences, justice, affaires » pour *Aujourd'hui en France* ou « Mouvement social » pour *L'Humanité* – ce qui reflète l'affiliation idéologique de cette publication, tout comme son plus faible traitement de la politique des États-Unis. Outre un faible contenu philosophique, *Aujourd'hui en France* se caractérise surtout par un traitement très marginal de l'actualité internationale relative à la cause des femmes. Enfin, *Le Figaro* et *La Croix* se caractérisent par des positions opposées relativement à la proportion de leurs publications correspondant au sujet « Islam, religion », avec le plus faible nombre pour *Le Figaro* et le plus élevé pour *La Croix*, ce dernier cas étant explicable par l'identité chrétienne du journal. Les autres journaux arborent des identités et des spécialisations thématiques moins marquées.

Nous l'avons remarqué lors de la sous-section précédente : tous les journaux ont augmenté le volume de leurs publications concernant la cause des femmes en 2010 – 2019 si on la compare aux périodes précédentes, bien que dans une moindre mesure pour les publications d'actualité économique. Cela importe peu pour notre propos : l'économie est un sujet fortement représenté dans l'ensemble du corpus, et nous avons détaillé la proportion encore plus élevée qu'elle y occupe de 2011 à 2013. Aussi, il apparaît que l'existence de divergences de thèmes privilégiés entre les journaux renforce notre hypothèse selon laquelle l'augmentation du volume total des publications marque une augmentation du périmètre au sein duquel la variable du genre est considérée comme une grille de lecture pertinente des phénomènes sociaux.

**

A l'issue de ce chapitre, notre démonstration peut prendre pour acquise l'observation d'un intérêt considérablement plus élevé pour la cause des femmes entre 2010 et 2018 comparativement aux périodes précédentes, et ce autant au sein des institutions politiques – notamment l'Assemblée Nationale – que dans la presse quotidienne française. La question de savoir lequel du politique ou des médias précède – voire entraîne – l'autre reste cependant ouverte : il semble en revanche que l'évolution du traitement médiatique est plus marquée et volatile que celle du politique, qui obéit beaucoup plus visiblement sur des intervalles de cinq ans correspondant aux mandats des élus nationaux.

Nous avons également pu mettre en exergue les limites des questionnements sur le caractère féministe ou non des politiques publiques ciblant les femmes : les critères pour attribuer ce qualificatif à des politiques fonctionnent dans certains cas et montrent d'ailleurs que des politiques féministes ont effectivement été menées durant la période étudiée, notamment sous la XIV^{ème} législature. Cependant, la pluralité des féminismes – en fait parfois leur opposition très franche – peut bousculer la pertinence de ces critères au point de rendre le concept de « politique féministe » inopérant : la question qui se pose devient alors la suivante : « quel courant féministe bénéficie d'appuis institutionnels ? ». Il s'agissait en l'occurrence, concernant la prostitution, du néo-abolitionnisme.

Enfin, nous avons pu émettre des hypothèses dont il conviendra de poursuivre l'exploration dans la suite de ce travail : il semble que le regain d'intérêt pour la cause des femmes dans l'espace public – et plus spécifiquement ici médiatique – se caractérise notamment par une multiplication des problématiques soumises à une lecture genrée ; ce dernier devient une grille de lecture du monde social plus répandue qu'auparavant. Le phénomène étudié, à savoir la Quatrième vague féministe, se caractériserait donc par une hausse de la légitimité de la lecture genrée des rapports sociaux. Le genre et ses représentations cristallisent par conséquent de plus en plus les lignes de fracture politique ; phénomène qui témoigne peut-être d'une reconfiguration des représentations liées aux rôles de genre. Cela nous conduit à aborder dans le deuxième chapitre des questions relatives au contenu concret du traitement médiatique de la cause des femmes, et à ses rapports avec les attitudes de la population vis-à-vis des rapports de genre.

Chapitre II – La mise en place d’une structure des opportunités discursives favorable à la cause des femmes

Si l’analyse quantitative du traitement médiatique de la cause des femmes confirme l’hypothèse de la hausse de l’intérêt public pour la cause des femmes, et nous a permis de formuler quelques conjectures, elle reste insuffisante pour déterminer la teneur de ce traitement. En effet, analyser la manière dont les médias traitent la cause des femmes est essentiel à notre démonstration. En effet, le premier critère constitutif d’une vague féministe impose d’avoir affaire à une hausse de l’intérêt public pour la cause des femmes, mais cette hausse ne doit pas être accompagnée d’un traitement péjoratif de celle-ci : cela contreviendrait à la définition même d’une vague féministe comme cycle de mobilisation, et un dénigrement systématique du mouvement par les médias serait peu propice à encourager la mobilisation. En outre, considérant les apports de la littérature concernant la structure des opportunités discursives, il apparaît que des discours ne peuvent être formulés et reçus à grande échelle sans l’existence de conditions propices. Or, lors du chapitre précédent, nous avons constaté un intérêt croissant pour la cause des femmes dans les institutions politiques, où elle était traitée par des politiques publiques féministes, suggérant que la recherche de l’égalité entre femmes et hommes était une source de légitimité pour l’action publique ; dans le même temps, la presse nationale s’intéressait aussi de manière croissante à la cause des femmes, soumettant un nombre croissant de faits sociaux à une lecture genrée. Aussi, il est improbable que ces phénomènes soient isolés.

Holly McCammon explique que le concept de structure des opportunités discursives permet de comprendre « quels cadres d’action collective sont susceptibles d’avoir la plus grande capacité à mobiliser les anciennes et nouvelles recrues, à convaincre le public des revendications du mouvement, et de persuader les autorités d’altérer les politiques publiques et les pratiques en fonction de l’agenda du mouvement »³⁶⁶. Si nous avons pu identifier un traitement féministe de la cause des femmes par les institutions politiques et une hausse du traitement médiatique de celle-ci, il semble donc hautement probable que ce dit traitement mobilise des cadres féministes. Le succès de tels cadres peut être résumé par le concept de résonance, c’est-à-dire le caractère mobilisateur d’un cadre, résultat de la « conjonction entre le contenu du cadrage et des éléments idéels présents dans le fonds culturel »³⁶⁷. Autrement dit,

³⁶⁶ MCCAMMON Holly, « Discursive Opportunity Structure », in *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, Blackwell Publishing Ltd, 2013, [notre traduction].

³⁶⁷ MCCAMMON Holly, « Resonance, Frame », in *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, Blackwell Publishing Ltd, 2013, [notre traduction].

la structure des opportunités discursives est une manière de désigner les conditions qui permettent cette résonance. Ainsi, pour « résonner », des cadres doivent non seulement être en accord avec « des croyances répandues et des valeurs centrales dans la population élargie (la composante culturelle) »³⁶⁸, mais également être relayés dans les médias. Myra Marx Ferree et Holly McCammon ont ainsi montré combien les facteurs culturels ont pu conditionner la réception des cadres féministes et la définition de ce qui constituait une position « radicale » dans les années 1970 aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Allemagne³⁶⁹.

Dans notre cas, il semble que la structure des opportunités discursives soit favorable à un traitement accru de la cause des femmes à travers des cadres soutenant l'égalité entre les femmes et les hommes³⁷⁰. La première hypothèse testée sera donc celle de l'appropriation de cadres dits « proféministes »³⁷¹ par la presse nationale française, cadres susceptibles d'encourager les mobilisations féministes en raison de leur articulation autour de la dénonciation des inégalités. Par la suite, nous examinerons si des éléments précis de la structure des opportunités discursives peuvent être identifiés pour expliquer ce phénomène. Le bouleversement de la structure des opportunités discursives par le « tournant du genre » et l'existence d'attitudes culturelles favorables à l'égalité entre les femmes et les hommes sont en effet des éléments essentiels participant à rendre possible l'existence de la quatrième vague féministe.

³⁶⁸ MCCAMMON Holly, *op. cit* [notre traduction].

³⁶⁹ FERREE Myra Marx, « Resonance and Radicalism », *Am. J. Sociol.*, 109, 2003 MCCAMMON Holly J., MUSE Courtney Sanders, NEWMAN Harmony D. *et al.*, « Movement Framing and Discursive Opportunity Structures », *Am. Sociol. Rev.*, 72, 2007.

³⁷⁰ L'adoption de tels cadres par les grands médias n'est absolument pas contradictoire avec la persistance de stéréotypes de genre en leur sein.

³⁷¹ Nous donnerons plus de détails ensuite.

Section I – L’appropriation de la rhétorique féministe par la presse nationale française

Alors qu’il semble qu’un nombre croissant de problématiques soient désormais lues à travers le prisme du genre, nous supposons que la presse française adopte, sur un certain nombre de questions, des grilles de lecture féministes. L’hypothèse est probable dans la mesure où la pensée féministe est la première à avoir questionné la société à travers ce concept qui lui est central, et que les mouvements féministes défendent dans l’espace public l’importance de cette variable. Plus concrètement, nous supposons que l’adoption de grilles de lecture féministes du monde se manifeste à travers l’utilisation de cadres pro-féministes par la presse, adoption plus marquée à partir de 2010, au moins d’un point de vue quantitatif. Conformément aux définitions du féminisme données en introduction, nous considérons qu’un cadre est pro-féministe (1) s’il met en exergue l’existence d’inégalités entre les femmes et les hommes et (2) exprime une désapprobation à leur endroit. L’adoption d’un tel cadre par la presse nationale serait le signe d’une résonance des cadres des mouvements féministes. Nous qualifions ici un tel cadre de pro-féministe et non de féministe parce que bien que ces deux positions constituent des conditions nécessaires pour considérer qu’un cadre est « féministe » d’un point de vue théorique, elles ne sont cependant pas des conditions suffisantes. En effet, un tel cadre est paradoxalement susceptible d’être mobilisé par des acteurs non féministes voire antiféministes. La mobilisation d’un tel cadre par des acteurs antiféministes aurait plusieurs conséquences. Tout d’abord, il faudrait considérer par défaut qu’une telle utilisation ait pour motif des impératifs stratégiques³⁷². Or, si c’est le cas, cela signifierait que la structure des opportunités discursives est à ce point favorable à l’égalité des sexes que ses opposants n’ont pas d’autre choix que de faire semblant de l’accepter ou de l’adopter véritablement, quitte à transformer sa définition de l’intérieur.

Un tel phénomène questionne les définitions mêmes de l’antiféminisme et du féminisme. Pour y voir plus clair, nous étudierons la manière dont l’identité antiféministe est construite et comment cette étiquette est attribuée dans le champ médiatique, sur le modèle de la sociologie de Howard Becker. En effet, examiner le traitement médiatique d’un contre-mouvement nous permettra également, par contraste, de mieux saisir les traits considérés

³⁷² WESTBY David, « Strategic Imperative, Ideology, And Frame », *Mobilization Int. Q.*, 7, Allen Press, 2002.

comme constitutifs du mouvement initial³⁷³. En outre, cela rendra les prises de position des rédactions plus visibles, y compris à travers le choix des intervenants et experts invités.

Cette section aura donc pour objectif principal de dresser une image pointilliste du traitement médiatique de la cause des femmes. Le test de l'hypothèse de l'adoption de cadres pro-féministes par la presse sera l'occasion d'identifier certains des cadres mobilisés pour traiter de la cause des femmes. Par la suite, l'examen du traitement médiatique de l'antiféminisme sera un moyen d'affiner ce tableau. Idéalement, nous aurons pu déceler des indices en faveur ou en défaveur de l'hypothèse selon laquelle les médias mobilisent des cadres proféministes lorsqu'ils traitent de la cause des femmes. C'est dans ce cadre et au cours des débats que se constituent de manière dynamique les identités féministe et antiféministe. Cette configuration de la structure des opportunités discursive serait une condition de possibilité de la Quatrième vague féministe. Tous les phénomènes étudiés seront placés dans une perspective dynamique : l'analyse de leur évolution est d'une importance cruciale étant donné que l'essentiel de notre travail repose, comme nous l'avons expliqué plus tôt, sur les transformations de la structure des opportunités discursives.

A) Des cadres pro-féministes pour aborder la cause des femmes

La presse nationale française, en s'intéressant de manière croissante aux problématiques soulevées par les rapports de genre, a nécessairement rencontré des argumentaires et des thèses formulées par les mouvements et pensées féministes depuis de nombreuses années ; nous pensons qu'elle a donc relayé et démocratisé ces thèses dans l'espace public – ainsi que d'autres issues des études de genre mobilisables stratégiquement dans ce contexte national de discussion autour des normes de genre. C'est justement à ces thèses que nous nous intéressons ici : il s'agit d'examiner le rôle de la presse dans la démocratisation de thèses féministes ou issues des études de genre dans l'espace public, par une diffusion que nous supposons plus intense entre les années 2010 et 2019 que pendant les périodes précédentes – en lien avec l'accroissement du volume total du traitement de ces questions. Cet engagement de la presse est selon nous une des caractéristiques du traitement médiatique de la cause des femmes sous la quatrième vague féministe, et aussi une des conditions de possibilité du phénomène. En termes plus théoriques, nous soutenons ici qu'un alignement s'opère entre les cadres féministes et les cadres

³⁷³ SOMMIER Isabelle, « Contre-mouvement », in *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2009, [consulté le 16 octobre 2018].

médiatiques³⁷⁴. La question de savoir pourquoi cet alignement s'est produit reste ouverte : nous considérons pour l'instant ce processus comme une boîte noire, dû à l'ancienneté et au volume des thèses féministes portant sur ces questions³⁷⁵. Nous examinerons ce point dans des sections et chapitres à venir.

Pour explorer l'hypothèse de la réappropriation de la rhétorique féministe par la presse nationale française entre 2010 et 2019, nous allons relever deux concepts centraux dans les pensées féministes – et présents dans le plus grand nombre de courants possibles – et observer l'évolution de leur traitement dans notre corpus. Nous allons pour cela mener une analyse en trois temps. Tout d'abord, nous allons rechercher la *keyness* des articles publiés à partir de 2010 à l'aide du paquet *quanteda*³⁷⁶ sur *R*. Ce calcul vise à obtenir des mots-clés, c'est-à-dire « un mot qui apparaît à une fréquence inhabituelle dans un texte donné [...] en comparaison avec un corpus de référence donné »³⁷⁷ ; il s'agit donc essentiellement d'une « comparaison de fréquences »³⁷⁸. L'objectif est d'établir une liste de mots qui sont caractéristiques d'un corpus (ou d'un extrait de corpus) par rapport à un autre, qui le distinguent, et dont la surreprésentation est significative. Il existe différents calculs pour ce faire, nous utiliserons un test de signification statistique sous la forme du G^2 , ce qui correspond aux pratiques majoritaires dans la littérature³⁷⁹. Autrement dit, on sélectionne des mots-clés au sein d'un corpus en fonction de la signification statistique de leur fréquence comparée à celle qu'ils représentent dans un autre corpus. Nous nous aiderons ensuite des *Keyword-in-context* (KWIC), un format proposé dans le paquet *quanteda* sur *R* permettant de sélectionner des mots-clés et d'obtenir le contexte dans lequel ils sont émis (contexte représenté par un certain nombre de mots, choisi par le chercheur, qui précèdent et suivent le mot-clé dans un document). Nous avons choisi une fenêtre de 30 mots, afin d'avoir un contexte suffisamment large pour déceler un sens. Les KWIC nous permettront de mieux comprendre la teneur des arguments défendus dans la presse. Enfin, nous confronterons les résultats de ces analyses pour les deux périodes et les deux termes ici choisis :

³⁷⁴ BENFORD Robert et SNOW David, « Framing processes and social movements: an overview and assessment », *Annu. Rev. Sociol.*, 2000.

³⁷⁵ On retrouve implicitement également une question qui sous-tend l'intégralité de notre travail : quelles sont les causes de ce nouvel intérêt de la presse pour les questions de genre ? Nous donnerons des pistes mais n'aurons jamais la prétention de fournir une explication définitive ou totale à ce phénomène.

³⁷⁶ BENOIT Kenneth, WATANABE Kohei, WANG Haiyan *et al.*, « Quanteda », *J. Open Source Softw.*, 3, 2018.

³⁷⁷ Mike Scott, « PC analysis of key words -and key key words », *System*, 25(2), 1997, 233-45. , cité par GABRIELATOS Costas, « Chapter 11: Keyness Analysis: nature, metrics and techniques », in *Corpus Approaches to Discourse A Critical Review*, [s. n.], 2018, p. 1 [notre traduction].

³⁷⁸ *Ibid.*, p. 3 [notre traduction].

³⁷⁹ GABRIELATOS Costas, *op. cit.*

à savoir « inégal* » et « patriarca* ». En effet, si les cadres proféministes impliquent de constater les inégalités et de les dénoncer, alors ces deux termes sont adaptés. Ainsi, pour Christine Delphy, ce qui caractérise le féminisme est la prise de conscience du fait que « la situation des femmes est un sujet de révolte »³⁸⁰ et qu'elle doit donc être changée : c'est là le dénominateur commun à toutes les branches de ce mouvement. En outre, le patriarcat est un concept au centre de la théorisation des causes et des effets des inégalités de genre. Par ailleurs, ce terme de « genre » a volontairement été exclu pour éviter une surreprésentation des articles issus de la controverse de la « théorie du genre », que nous traiterons plus en détails par la suite. Nous précisons malgré tout que nous sommes parfaitement conscient du caractère potentiellement « arbitraire » des termes choisis : ils sont simplement une porte d'entrée dans le corpus, qui nous permettra d'étudier de manière plus qualitative le traitement de la cause des femmes dans l'espace public et son évolution.

1/ Le traitement du terme patriarcat dans la presse nationale française

Le premier concept dont nous allons étudier l'utilisation est celui de patriarcat, qui outre sa centralité dans les pensées féministes, est également étudié en sciences sociales, et peut donc constituer une porte d'entrée intéressante pour explorer les débats théoriques ayant lieu dans la presse nationale, voire les présupposés qui accompagnent l'utilisation du terme. Il permettra également de croiser les critiques théoriques à son encontre, voire à l'encontre des lectures féministes des rapports sociaux. La figure 31 montre l'évolution des occurrences des termes dérivés du concept dans le temps. Par termes dérivés, nous entendons les mots issus de l'expression régulière « patriarca* », c'est-à-dire tous les mots contenant « patriarca » suivi de n'importe quel suffixe (patriarcat, patriarcale, patriarcal, patriarcaux, etc...).

³⁸⁰ DELPHY Christine, *L'ennemi principal : Tome 1 : économie politique du patriarcat* [en ligne], Syllepse, 2013, p. 243, [consulté le 7 novembre 2017].

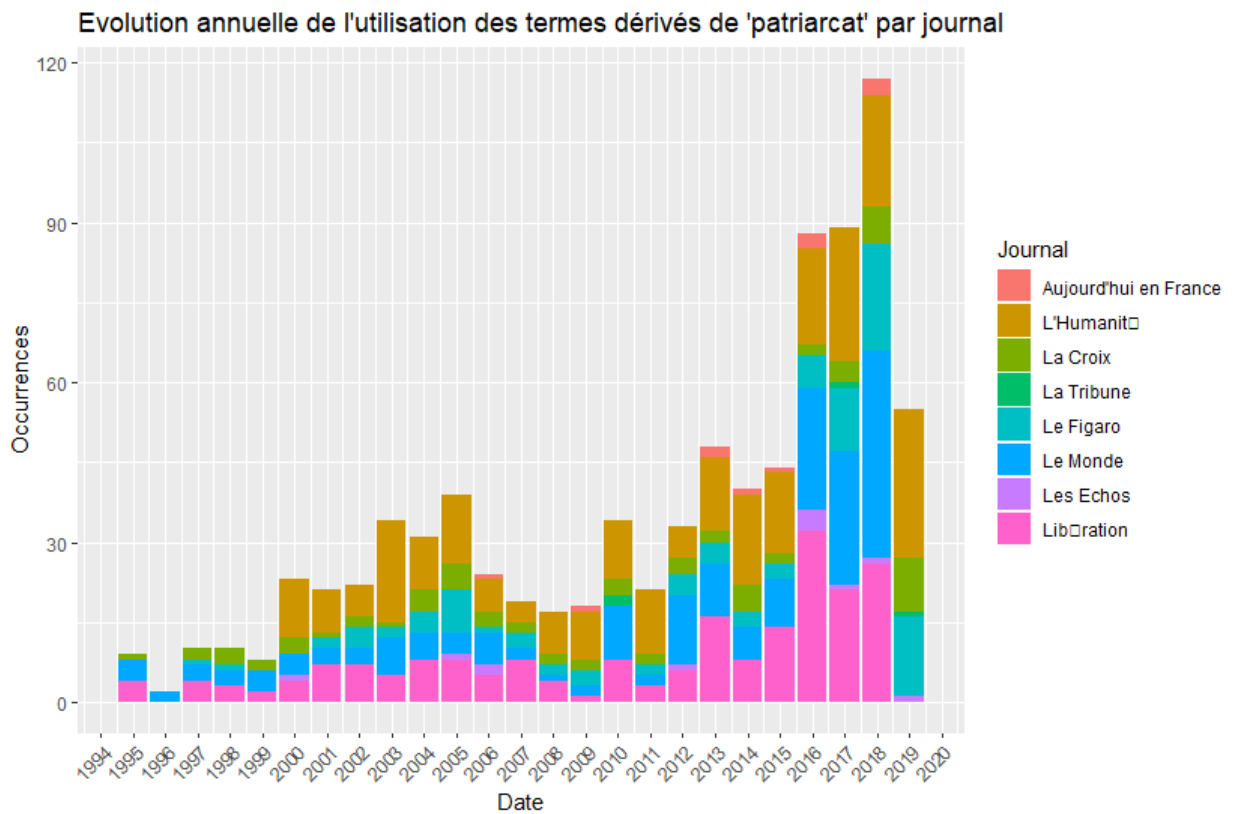


Figure 31. Évolution annuelle de l'utilisation des termes dérivés de « patriarcat » par journal.

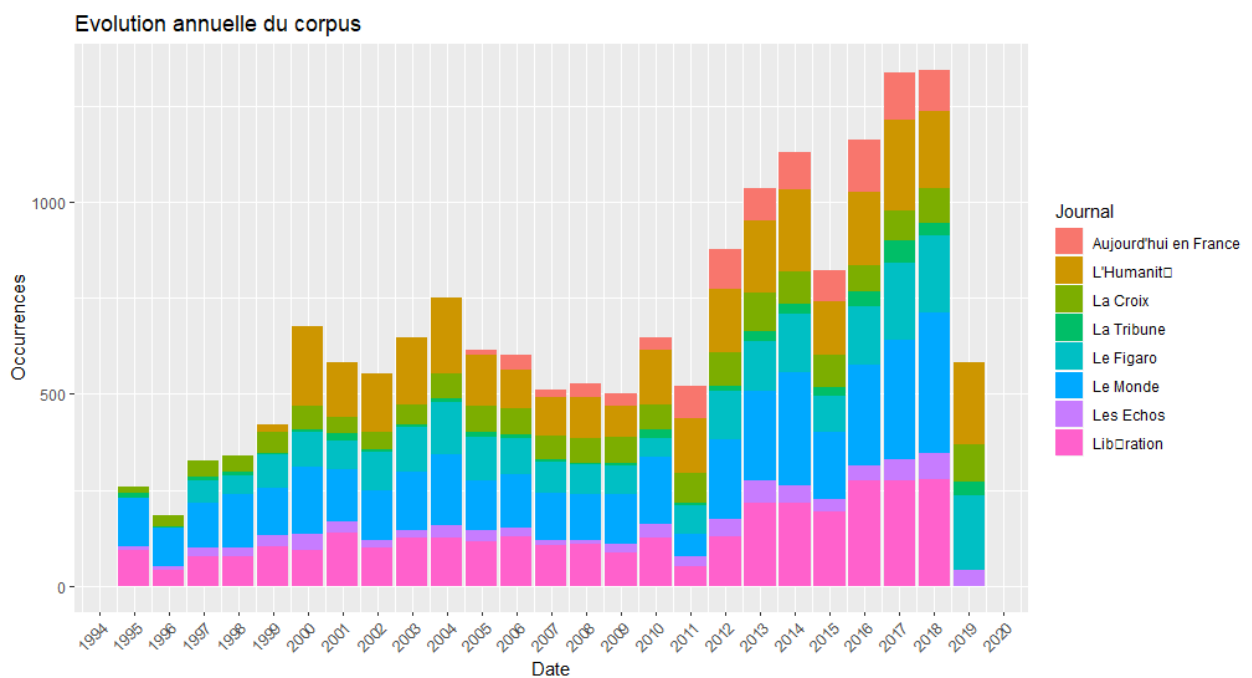


Figure 32. Évolution annuelle du nombre de documents dans notre corpus par journal.

L'examen de la figure 31 révèle que si l'évolution annuelle de l'utilisation de ce terme suit dans les tendances l'évolution de la quantité totale de documents dans notre corpus (voir figure 32), les creux (de 2006 à 2009 inclus) et pics (spécifiquement 2016, 2017 et 2018) d'utilisation sont cependant plus marqués. On observe également que certains journaux n'ont tout simplement jamais évoqué le terme au début de la période analysée : ainsi en est-il de *L'Humanité* avant 2000, ou *La Tribune* avant 2004. Ce dernier se distingue par un très faible nombre de mentions du terme, à l'instar de *Aujourd'hui en France* et *Les Echos* : il semble donc que les journaux spécialisés dans l'économie ou les faits divers investissent peu ce terme à forte teneur théorique mis en avant par les sciences sociales et les mouvements féministes. En moyenne, les journaux assimilés à la gauche en parlent plus – cela semble conforter notre hypothèse selon laquelle évoquer ce terme signifie déjà véhiculer un certain nombre de présupposés favorables au féminisme, étant donné que ce sont les mouvements féministes qui portent le concept et le défendent dans l'espace public.

Cela nous renvoie à une autre hypothèse, qui soutient que la manière dont sont traités le terme « patriarcat » et ses dérivés a changé lors de la période 2010 – 2019 par rapport aux années précédentes. Selon cette hypothèse, si le terme est plus présent, c'est aussi que la grille de lecture féministe que son utilisation suggère est-elle-même plus présente. Autrement dit, la progression du cadre d'analyse féministe est au moins proportionnelle à la progression du volume du corpus de documents contenant le terme patriarcat et ses dérivés – mais probablement plus selon nous. Il est donc ici nécessaire de se demander si l'utilisation de ces termes est effectivement liée à des cadres féministes, et si les cadres qu'il véhicule ont changé à partir du début des années 2010 : il faut interroger nos présupposés.

Ici, nous procédons à un calcul de *keyness* sur les articles contenant le terme « patriarca* » et publiés à partir de 2010 par rapport à ceux publiés dans les périodes précédentes. Nous sélectionnons les 20 mots dont le différentiel de fréquence entre les deux périodes est le plus significatif.

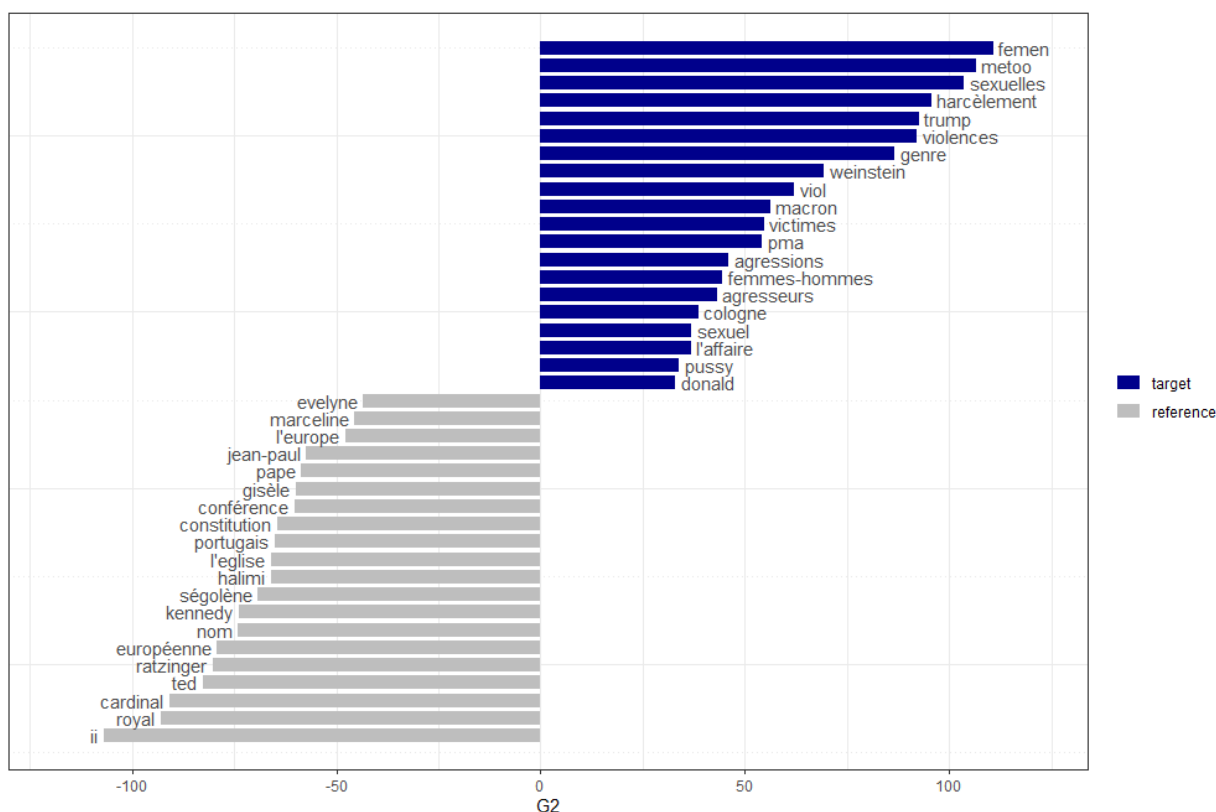


Figure 33. Comparaison des 20 mots-clés les plus caractéristiques des périodes 1995 – 2009 (en gris) et 2010 – 2019 (en bleu) pour les documents contenant des dérivés du terme « patriarca* ».

Les deux sous-corpus sélectionnés arborent des mots-clés relatifs à des thématiques très différentes. Les mots-clés spécifiques aux articles publiés avant 2010 font essentiellement référence à des personnes ou des évènements tandis que ceux caractéristiques des articles publiés à partir de 2010 sont pour la plupart relatifs aux violences envers les femmes. Il semble donc que les années 2010 soient marquées par une puissante association, au sein de la presse, entre patriarcat et violences envers les femmes, quand ce n'était pas le cas auparavant. Les mots ne désignant pas spécifiquement des actes de violence mentionnent des termes au cœur du débat relatif à la cause des femmes, comme « genre », ou des mouvements dénonçant les dites violences comme « metoo » ou « femen », etc. Ces données confirment pour l'instant certaines de nos hypothèses : il y a effectivement un changement de ton à partir de 2010 lorsque la presse parle de patriarcat, ce dernier y est plus associé aux violences envers les femmes qu'auparavant. En revanche, bien qu'intuitivement cela semble également renforcer l'hypothèse d'une prégnance plus importante de cadres féministes dans l'utilisation médiatique du terme patriarcat, il est nécessaire d'analyser le corpus plus en détail si l'on souhaite trancher avec plus de précision.

Pour cela, nous nous servirons des *KWIC* pour rechercher des articles contenant précisément chaque mot-clé afin de déterminer si les dits mots-clés sont associés à des cadres féministes. Nous chercherons à identifier les cadres dominants exprimés par les articles contenant les mots-clés les plus significatifs des deux périodes. La fenêtre de 30 mots nous semble en effet suffisamment large pour saisir des articles représentant un éventail d'arguments diversifié. Il ne s'agit cependant pas ici d'être quantitativement représentatif. La démarche est donc la suivante : nous recenserons d'abord successivement quelques articles contenant certains des mots-clés les plus caractéristiques de chaque période et semblant déployer des cadres distincts ; après avoir fait cela, nous traiterons un autre terme. Enfin, une fois les deux termes traités, nous identifierons les cadres dans lesquels il est possible de regrouper les articles pour chaque période, avant de comparer les cadres des deux périodes. Nous n'excluons pas de l'analyse les articles provenant de l'autre période que celle qui correspond à un mot-clé donné : il y a par exemple des articles antérieurs à 2010 contenant le terme « genre », les inclure est d'autant plus intéressant qu'ils permettent de saisir l'évolution de cadres sur un même sujet restreint – dans cet exemple, le genre dans les articles de notre corpus abordant le patriarcat. Nous étudierons les 7 premiers mots-clés assignés à chaque période, indépendamment de leur pertinence ici, afin de récupérer un nombre suffisamment larges de cadres d'interprétation parmi les articles étudiés.

Le traitement médiatique du patriarcat à partir des mots-clés caractéristiques des années 2010 : les violences au premier plan

Le mot-clé « *femen* », associé le plus fortement au sous-corpus postérieur à 2010, est représenté dans notre fichier *KWIC* par 7 articles, tous publiés après 2010 : un publié par *Aujourd'hui en France*, quatre par *Le Monde*, un par *Libération* et un par *La Croix*. Parmi ceux-là, l'article le plus ancien, publié le 11 juin 2013 par *Le Monde*, est une tribune de Sara Salem, une doctorante en sciences sociales accusant le mouvement *Femen* de renouer avec un féminisme néocolonial³⁸¹. Si l'article est à charge contre le collectif, l'origine idéologique de la critique est bien féministe : elle est formulée au nom de l'intersectionnalité. Nous pouvons recenser également un article dans *Le Monde* faisant état de l'octroi du statut de réfugiée politique à Inna Shevchenko par l'État³⁸² – article qui déclare Paris capitale du « nouveau féminisme » – ou la reprise d'une dépêche AFP traitant de leur présence à la Mostra de Venise

³⁸¹ SALEM Sara, « Les Femen, un féminisme de type néocolonial » [en ligne], *Le Monde.fr*, 11 juin 2013, [consulté le 29 avril 2020].

³⁸² SMOLAR Piotr et VINCENT Élise, « Une Ukrainienne, figure de proue des Femen, devient réfugiée politique en France » [en ligne], *Le Monde.fr*, 9 juillet 2013, [consulté le 29 avril 2020].

pour défendre le documentaire à leur sujet³⁸³. Le document publié par *Le Parisien – Aujourd’hui en France* est quant à lui descriptif³⁸⁴. L’article de *Libération* est une tribune du collectif pour promouvoir son manifeste³⁸⁵, quand le dernier article de *Le Monde* relève l’opposition à l’interdiction du « burkini » par des mouvements « qui, d’ordinaire, se contentent d’appréhender le voile sous l’angle de l’oppression religieuse et patriarcale »³⁸⁶ (comme cela avait été dénoncé dans la tribune de Sara Salem). Enfin, l’article publié par *La Croix* en 2019, prend le contrepied d’une des thèses portées par les *Femen* en questionnant la systématicité du lien entre religion et oppression des femmes, envisageant la possibilité que des éléments du christianisme aient pu contribuer à leur émancipation³⁸⁷.

Pour le mot-clé « metoo », le fichier *KWIC* relève onze articles, dont six tribunes, témoignant de la charge affective et polémique du phénomène. Sur ces six tribunes, une, écrite par Mathieu Bock-Côté³⁸⁸ publiée dans *Le Figaro* le 17 janvier 2018, dénonce « la radicalisation du néoféminisme nord-américain et, plus encore, du féminisme universitaire »³⁸⁹ engendrée selon lui par #metoo. Les cinq autres tribunes, publiées dans *Le Monde*^{390,391,392}, *Libération*³⁹³, et *L’Humanité*³⁹⁴, dénoncent quant à elles le patriarcat et saluent pour l’essentiel l’effort des mobilisations et discussions consécutives à #metoo. Les autres articles parlent de violences contre les femmes, à l’image de l’affaire de « La Meute » en Espagne³⁹⁵, ou font une

³⁸³ Disponible désormais sur d’autres journaux comme : « Mostra: les Femen torse nu pour défendre leur mouvement », L’Express.fr, https://www.lexpress.fr/actualites/1/culture/mostra-les-femen-torse-nu-pour-defendre-leur-mouvement_1278625.html, 4 septembre 2013, [consulté le 29 avril 2020].

³⁸⁴ « Enquête », sur *Leparisien.fr* [en ligne], publié le 24 mars 2013, [consulté le 29 avril 2020].

³⁸⁵ FEMEN (COLLECTIF), « «Notre féminisme, une haine assumée» », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 17 mars 2015, [consulté le 29 avril 2020].

³⁸⁶ PASCUAL Julia, « Le « burkini », cheval de Troie de l’interdiction du voile ? » [en ligne], *Le Monde.fr*, 25 août 2016, [consulté le 29 avril 2020].

³⁸⁷ LUCAS Emmanuelle, « Les religions, un frein aux droits des femmes ? » [en ligne], *La Croix*, 21 novembre 2019, [consulté le 29 avril 2020].

³⁸⁸ Essayiste québécois conservateur de formation sociologique.

³⁸⁹ Mathieu Bock-Côté, « *La France résiste au féminisme anglo-saxon, et heureusement!* », <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2018/01/16/31003-20180116ARTFIG00313-mathieu-bock-cote-la-france-resiste-au-feminisme-anglo-saxon-et-heureusement.php>, 16 janvier 2018, [consulté le 29 avril 2020].

³⁹⁰ KRÉMER Pascale, « Leïla Slimani » [en ligne], *Le Monde.fr*, 25 mars 2018, [consulté le 29 avril 2020].

³⁹¹ ROUSSEAU Christine, « Laure Murat : “#metoo est la première remise en cause sérieuse du patriarcat” », sur *Lemonde.fr* [en ligne], [consulté le 29 avril 2020].

³⁹² BRINBAUM Jean, « Wassyla Tamzali » [en ligne], *Le Monde.fr*, 3 juillet 2018, [consulté le 29 avril 2020].

³⁹³ PROKHORIS Sabine, « Un effort de lucidité », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 18 octobre 2018, [consulté le 29 avril 2020].

³⁹⁴ « Violences sexuelles », sur *L’Humanité* [en ligne], publié le 14 mai 2018, [consulté le 29 avril 2020].

³⁹⁵ MOREL Sandrine, « Le gouvernement féministe de Pedro Sanchez à l’épreuve de la « Meute » » [en ligne], *Le Monde.fr*, 23 juin 2018, [consulté le 29 avril 2020].

rétrospective sur les évolutions récentes du féminisme, interrogeant notamment Christine Bard, qui estime qu'aujourd'hui le féminisme « demande la fin du patriarcat »³⁹⁶.

Concernant le mot-clé « sexuelles », le fichier *KWIC* renvoie 19 entrées, sur 16 articles distincts, concernant tous, sans surprise, les violences sexuelles, en France ou dans d'autres pays. Ainsi sont évoquées la condition des femmes et leurs revendications en Inde^{397,398} ou en Israël³⁹⁹, ainsi que la biographie d'une afghane réfugiée en Allemagne⁴⁰⁰. On retrouve beaucoup de tribunes, la plupart publiées après 2010 et fustigeant les violences contre les femmes⁴⁰¹ et l'insuffisance des mesures à leur encontre⁴⁰². On salue l'émergence d'une « nouvelle vague du féminisme »⁴⁰³, qui engendre des débats enflammés. Cette nouvelle médiatisation du féminisme est l'occasion de rejouer des divisions féministes anciennes (liées aussi à l'actualité législative), autour de la prostitution⁴⁰⁴, de l'universalisme⁴⁰⁵ et de la laïcité⁴⁰⁶. Pour autant, même dans ces cas, l'universalité des violences envers les femmes et la nécessité de faire front commun à leur encontre est rappelée, indépendamment des divergences internes. Deux documents provenant de *Le Figaro* adoptent un ton plus critique. Le premier est un entretien avec la militante féministe et journaliste allemande Alice Schwarzer, qui dénonce, suite aux agressions du Jour de l'An 2016 à Cologne, l'incapacité à « nommer la réalité »⁴⁰⁷ concernant l'islamisme politique et la menace qu'il représente pour les droits des femmes, et soulève la question des

³⁹⁶ LUCAS Emmanuelle, « De mère en fille, à chacune son féminisme » [en ligne], *La Croix*, 15 octobre 2019, [consulté le 29 avril 2020].

³⁹⁷ FARCIS Sébastien, « En Inde, des technologies dissuasives qui rassurent », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 31 mai 2016, [consulté le 30 avril 2020].

³⁹⁸ BOUISSOU Julien, « En Inde, un film sur les violences sexuelles censuré » [en ligne], *Le Monde.fr*, 10 mars 2015, [consulté le 30 avril 2020].

³⁹⁹ MATTHIEUSSENT Delphine, « Ces Palestiniennes victimes familiales », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 20 février 2007, [consulté le 30 avril 2020].

⁴⁰⁰ GOLSHIRI Ghazal, « La nouvelle vie de Marzieh, jeune Afghane réfugiée en Allemagne » [en ligne], *Le Monde.fr*, 1 juin 2016, [consulté le 30 avril 2020].

⁴⁰¹ KACI Mina, « Enfin dire « stop au sexisme ! » » [en ligne], *L'Humanité*, 20 novembre 2004, [consulté le 30 avril 2020].

⁴⁰² MUSSO Anna, « Agressions physiques et psychologiques, féminicides. Les mesures du Grenelle des violences conjugales seront-elles suffisantes ? », sur *L'Humanité* [en ligne], publié le 19 novembre 2019, [consulté le 30 avril 2020].

⁴⁰³ MOUSSAOUI Rosa, « Luttes des femmes. La nouvelle vague du féminisme est une déferlante mondiale », sur *L'Humanité* [en ligne], publié le 8 mars 2018, [consulté le 30 avril 2020].

⁴⁰⁴ LEGARDINIER Claude, « Quelle politique mettre en Œuvre pour faire reculer la prostitution ? » [en ligne], *L'Humanité*, 25 mars 2010, [consulté le 30 avril 2020].

⁴⁰⁵ STORTI Martine, « De souche / pas de souche, Blancs / non-Blancs... stop ! », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 1 juin 2017, [consulté le 30 avril 2020].

⁴⁰⁶ ROSSIGNOL Laurence, « Féministe universaliste et laïque, je manifeste avec #NousToutes », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 22 novembre 2018, [consulté le 30 avril 2020].

⁴⁰⁷ Nicolas Barotte, « Angela Merkel n'a pas perçu la différence entre islam et islamisme », <https://www.lefigaro.fr/international/2017/09/22/01003-20170922ARTFIG00233-angela-merkel-n-a-pas-percu-la-difference-entre-islam-et-islamisme.php>, 22 septembre 2017, (consulté le 30 avril 2020).

réfugiés parmi lesquels « même le plus gentil des garçons »⁴⁰⁸ a été élevé en apprenant que « les femmes n'ont aucun droit »⁴⁰⁹. Le deuxième est une chronique d'Ivan Rioufol qui dénonce « les néoféministes, qui appellent à déboulonner le patriarcat, [mais qui] se taisent devant les injures machistes ou les agressions sexuelles commises par des hommes venus du Maghreb ou d'Afrique noire »⁴¹⁰. Si ces deux articles, et surtout le deuxième, sont à charge à l'encontre de certains féminismes, les deux le font au nom de la défense des droits des femmes. Nous reviendrons sur cet élément – qui a déjà été remarqué par d'autres – plus en détail dans les sections à venir ; il est caractéristique selon nous du fait que les droits des femmes et l'amélioration des conditions de vie des femmes sont devenus des cadres dominants dans l'espace médiatique.

Le mot-clé « harcèlement » est le troisième mot le plus caractéristique des publications après 2010. Sur les treize articles que nous obtenons, deux sont publiés avant 2010. Un certain nombre de tribunes, écrites par des autrices féministes, sont encore une fois publiées – dans *L'Humanité*, *Libération* et *Le Monde*. On y dénonce le « harcèlement de rue »⁴¹¹, Elisabeth Badinter⁴¹², les violences sexuelles⁴¹³, ou encore les « indignations sélectives »⁴¹⁴ suite aux viols de Cologne en janvier 2016 – Nacira Guénif considère qu'on ne s'émeut des violences sexuelles que lorsque les victimes sont des femmes blanches hétérosexuelles et les coupables des personnes racisées. Pour ce qui est des articles qui ne sont pas des tribunes, *L'Humanité* célèbre le « féminisme nouvelle génération »⁴¹⁵, *Le Monde* fait un portrait de la bédéaste Emma⁴¹⁶ et *La Croix* fait un compte-rendu des « Rencontres d'Averroës », dont la 25^{ème} édition s'interroge sur « les relations entre les sexes dans les pays du pourtour de la Méditerranée »⁴¹⁷.

⁴⁰⁸ *Ibid.*

⁴⁰⁹ *Ibid.*

⁴¹⁰ Ivan Rioufol, « Les "humanistes" n'aiment pas le peuple », <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2018/01/18/31003-20180118ARTFIG00292-ivan-rioufol-les-8220humanistes8220-n-aiment-pas-le-peuple.php>, 18 janvier 2018, (consulté le 30 avril 2020).

⁴¹¹ DE HAAS Magali, MAILFERT Anne-Cécile et ASSEKOUR Hélène, « Harcèlement » [en ligne], *Le Monde.fr*, 7 août 2012, [consulté le 30 avril 2020].

⁴¹² « Madame Badinter, allez porter une robe à fleurs à l'Assemblée ! » [en ligne], *L'Humanité*, 9 juin 2017, [consulté le 30 avril 2020].

⁴¹³ LAGUERRE Marie, « Marie Laguerre », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 9 octobre 2018, [consulté le 30 avril 2020].

⁴¹⁴ « Gare aux indignations sélectives ! », *Le Monde.fr*, 30 janv. 2016.

⁴¹⁵ BARBIER Marie, « Féminisme nouvelle génération », sur *L'Humanité* [en ligne], publié le 20 octobre 2017, [consulté le 30 avril 2020].

⁴¹⁶ CAZI Emeline, « Le succès d'Emma, la dessinatrice qui défend un féminisme du quotidien » [en ligne], *Le Monde.fr*, 15 novembre 2017, [consulté le 30 avril 2020].

⁴¹⁷ BLÉTRY Nadia et HADDAD Emmanuel, « Rencontres d'Averroës, le long combat des femmes égyptiennes et syriennes » [en ligne], *La Croix*, 15 novembre 2018, [consulté le 30 avril 2020].

Le mot-clé « trump » s'accompagne d'articles publiés essentiellement par *Libération* et *L'Humanité*, et marginalement par *Le Monde*. Le propos unanime de la presse, que ce soit dans des articles ou à travers des entretiens – et donc les invités choisis – est un rejet du personnage, qui devient l'incarnation des « forces de réaction » opposées aux « forces du progrès » exprimées par « les mobilisations féministes » à partir de la *Women's March* de 2017⁴¹⁸. Selon Marie-Cécile Naves, les choix de Donald Trump sont « destinés à montrer que la masculinité hégémonique, visant la perpétuation d'un système patriarcal, est aux affaires »⁴¹⁹, quand Rebecca Traister considère que « la presse, exception faite du *Washington Post* qui s'est montré très pugnace envers Donald Trump, a été plus sévère avec Hillary Clinton qu'avec lui »⁴²⁰. Nous constatons ici aussi que l'utilisation du terme patriarcat est un bon indice de la présence de cadres de perception féministe dans un article de presse, que ce soit dans des articles généralistes ou à travers des intervenants extérieurs – entretiens ou tribunes.

Concernant le mot-clé « violences », la couverture est, de manière attendue, plus large, et on retrouve des articles cités à l'occasion d'autres mots-clés comme « harcèlement » et « sexuelles ». On évoque les violences en Inde⁴²¹, mais aussi en Egypte à l'occasion du portrait de Nawal El Saadawi, militante féministe choisie pour figurer dans une série sur cinq intellectuels du Moyen-Orient⁴²². En plus des violences déjà évoquées sur d'autres mots-clés – et traitées de manière similaire –, on croise la prostitution dénoncée par les abolitionnistes⁴²³, mais aussi les « violences économiques »^{424,425}.

La mention la plus ancienne du terme « genre » dans ce sous-corpus date de 2000, dans un article de *L'Humanité* à l'occasion d'un entretien avec Adela Turin, une autrice d'ouvrages pour enfants cherchant à éradiquer le sexisme dans ce type de littérature⁴²⁶. Ici encore, on

⁴¹⁸ SKALSKI Jérôme, « Table ronde. Le féminisme, catalyseur des résistances progressistes ? », sur *L'Humanité* [en ligne], publié le 3 février 2017, [consulté le 1 mai 2020].

⁴¹⁹ « De quoi Trump est-il le genre ? », *Le Monde.fr*, 18 janv. 2018.

⁴²⁰ FRANCK-DUMAS Elisabeth, « Rebecca Traister », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 9 novembre 2016, [consulté le 1 mai 2020].

⁴²¹ BOUISSOU Julien, « Un viol suivi de pendaison illustre le martyre des Indiennes de basse caste » [en ligne], *Le Monde.fr*, 31 mai 2014, [consulté le 1 mai 2020].

⁴²² BENRAAD Myriam, « Nawal El Saadawi, icône du féminisme en Egypte » [en ligne], *Le Monde.fr*, 17 août 2017, [consulté le 1 mai 2020].

⁴²³ LEJEUNE Léa, « «En tant qu'abolitionnistes, la morale ne nous intéresse pas» », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 26 novembre 2013, [consulté le 1 mai 2020].

⁴²⁴ THEVENIN Nicole-Edith, ALLIBERT Marie, COHEN Laurence *et al.*, « Le féminisme, revendication sociale ou projet de société ? », sur *L'Humanité* [en ligne], publié le 8 mars 2017, [consulté le 1 mai 2020].

⁴²⁵ MALLAVAL Catherine et BALLETT Virginie, « Pensions alimentaires », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 19 janvier 2017, [consulté le 1 mai 2020].

⁴²⁶ TURIN Adela, « Ils changent le quotidien. » [en ligne], *L'Humanité*, 15 janvier 2000, [consulté le 1 mai 2020].

retrouve des tribunes qui saluent les mobilisations féministes et leurs acquis⁴²⁷, en France ou ailleurs⁴²⁸, mais aussi des entretiens avec des invitées comme Judith Butler, qui questionne l'utilité du concept de patriarcat⁴²⁹. Ce dernier entretien est particulièrement intéressant car la question posée voulait associer son œuvre à une critique du patriarcat, en affirmant que sa « démarche s'inscrit alors dans une contestation de l'ordre établi patriarcal », tout en soulignant que « Nombre de féministes considèrent pourtant [qu'elle reste] en retrait sur ce point ». Sa réponse peut être surprenante dans l'espace médiatique français, étant donné qu'elle rétorque qu'elle « ne travaille pas avec le concept du patriarcat », qu'elle ne considère pas comme une grille de lecture pertinente du changement et des rapports sociaux. Un article de *Libération* explore quant à lui les apports du concept de genre aux mobilisations et partis d'extrême-gauche⁴³⁰. Il apparaît que le terme « genre » est dans notre sous-corpus un *proxy* pour des débats théoriques et des prises de position féministes. Nous arrêtons ici l'analyse des textes contenant des mots-clés caractéristiques des années 2010. En effet, les mots suivants se rattachent tous peu ou prou à la même thématique générale, et notre démonstration souffrirait de longueurs et répétitions, ici inutiles.

Le traitement du patriarcat dans la presse à travers les mots-clés spécifiques aux documents antérieurs à 2010

Examinons désormais quelques articles associés aux mots-clés les plus caractéristiques de la partie de ce sous-corpus précédant l'année 2010. Nous procéderons de la même manière que pour examiner les cadres véhiculés par le terme « patriarcat » à partir de 2010.

Le terme le plus caractéristique de la période précédant 2010 est « ii ». De manière attendue, on retrouve une mention rapide de Jean-Paul II – le patriarcat évoqué étant le patriarcat orthodoxe de Moscou – ainsi que de la numération : le II^{ème} siècle ainsi que le III^{ème} Reich nazi sont évoqués⁴³¹. Ce dernier l'est à l'occasion d'une tribune de la sociologue Liliane Kandel dans *Le Figaro*. Cette tribune est particulièrement intéressante pour la raison suivante : il s'agit d'une sociologue féministe qui publie dans *Le Figaro*, un journal historiquement classé à droite qui, on l'a vu, a publié par la suite des textes relativement critiques à l'encontre des

⁴²⁷ HAYAT Samuel, « (20+) Rendre visible la révolution sociale - Libération » [en ligne], *Libération*, [consulté le 1 mai 2020].

⁴²⁸ DJELLOUL Ghallya, « Algérie », sur *La Tribune* [en ligne], [consulté le 1 mai 2020].

⁴²⁹ BUTLER Judith, « Judith Butler « Repenser le genre ouvre à de nouvelles possibilités politiques » » [en ligne], *L'Humanité*, 10 janvier 2014, [consulté le 1 mai 2020].

⁴³⁰ *Les femmes, toujours le poing levé - Culture / Next*, https://next.liberation.fr/livres/2017/07/12/les-femmes-toujours-le-poing-leve_1583405, (consulté le 1 mai 2020).

⁴³¹ KANDEL LILIANE, « Les discours de la confusion volontaire », *Le Figaro*, 18987, 2005.

féminismes, issus des plumes de polémistes dont le classement à droite de l'échiquier politique ne fait aucun doute. Or, cet article d'une sociologue féministe, s'il peut sembler étonnant aujourd'hui au vu de l'identité de l'auteurice, l'est encore plus en observant le contenu : elle critique ce qu'elle appelle la « vulgate dominationniste ». La critique du paradigme de la domination dans la presse francophone, plus encore par une sociologue féministe (et française), semble inenvisageable à partir des années 2010, où il semble être un présupposé partagé dans la plupart des discussions sur le sujet. L'autre exemple que nous avons mentionné était l'entretien de Judith Butler en 2014 : le fait que l'auteurice d'une telle critique ne soit pas française ne nous semble pas anodin. C'est une question que nous traiterons plus en détails par la suite.

Le deuxième terme que nous étudions ici est donc « royal ». On trouve deux articles pour chaque période. Les articles antérieurs à 2010 concernent la candidature de Ségolène Royal aux primaires socialistes et à l'élection présidentielle de 2007 ; ils traitent pour l'un de ses positions politiques, qu'Yvette Roudy considère aux antipodes de « la famille patriarcale vers laquelle on voudrait la renvoyer »⁴³², pour l'autre du renouveau qu'elle est supposée incarner au sein du Parti Socialiste⁴³³ – en vertu de son identité de femme. Les articles de la seconde période dénoncent la prégnance du viol dans une ville d'Algérie pour l'un⁴³⁴, et la démission forcée d'une théologienne féministe au Maroc – elle revendiquait plus d'égalité entre femmes et hommes dans les règles coraniques régissant l'héritage – pour l'autre⁴³⁵.

Le mot-clé « cardinal » ne renvoie qu'un seul article, daté de 2016 : cela est très certainement dû à l'insuffisance de la fenêtre de trente mots. Nous relevons cependant l'article, qui est une tribune de militantes féministes dénonçant les violences envers les femmes, le patriarcat et la domination masculine⁴³⁶.

Les mots-clés « ted » et « ratzinger » ne renvoient aucun résultat, probablement aussi en raison de l'insuffisance de la fenêtre de trente mots.

⁴³² FRESSOZ Francine, « Le féminisme est-il soluble dans le royalisme ? », sur *Les Echos* [en ligne], publié le 20 mars 2006, [consulté le 1 mai 2020].

⁴³³ BAROTTE NICOLAS, « Ségolène Royal, des régionales à la victoire sur le PS », sur *Le Figaro.fr* [en ligne], publié le 16 janvier 2007, [consulté le 1 mai 2020].

⁴³⁴ FOUREST Caroline, « Hassi Messaoud, cité du viol, par Caroline Fourest » [en ligne], *Le Monde.fr*, 23 avril 2010, [consulté le 1 mai 2020].

⁴³⁵ BOZONNET Charlotte, « Asma Lamrabet, féministe en islam » [en ligne], *Le Monde.fr*, 19 mai 2018, [consulté le 1 mai 2020].

⁴³⁶ BENOMAR Fatima, BIDARD Hélène, CHRISTIEN-CHARRIÈRE Marjolaine *et al.*, « Pour l'émancipation des femmes », sur *L'Humanité* [en ligne], publié le 9 septembre 2016, [consulté le 3 mai 2020].

Le mot-clé « européenne » renvoie des résultats antérieurs à 2010, excepté un article de *Le Monde* au sujet de la grammaire inclusive. Le document résume les arguments de certains enseignants de l'Education Nationale, qui militent pour l'introduction d'une grammaire inclusive dans les programmes, et les confronte aux arguments des linguistes qui pour l'essentiel dénoncent le fait que la thèse selon laquelle le langage inculquerait insidieusement des stéréotypes de genre à travers la grammaire dénote d'une mauvaise compréhension du fonctionnement du langage⁴³⁷. Avant 2010, on note un article de *Libération* qui traite de la remise en cause de la « suprématie patriarcale dans la dévolution du nom [...], contraire à la jurisprudence européenne » par une proposition de loi relative à la dévolution du nom de famille – qui a introduit la possibilité de choisir le nom de famille de la mère pour les enfants⁴³⁸. L'article regrette le fait que la proposition de loi ait été écrite dans la précipitation et ne reprenne pas les dispositions à l'espagnole de l'automatisme de l'attribution du double nom de famille. Nous relevons également une tribune écrite par le réseau européen « Femmes et pouvoir » et publiée dans *L'Humanité*. Elle signe l'apparition d'un argument que nous n'avons pas rencontré pour l'instant : les autrices se prononcent à l'encontre du projet constitutionnel européen de 2005 au nom du féminisme. Selon elles, le dit projet « consacre l'orientation patriarcale et néolibérale de la construction européenne »⁴³⁹. On évoque aussi les mobilisations : un article de *L'Humanité* décrit l'étape marseillaise de la Marche mondiale contre la pauvreté et les violences de 2005, événement organisé par des militantes féministes du monde entier, quand un autre résume les intentions de l'assemblée européenne des femmes – liée au Forum Social Européen, lui-même issu du Forum Social Mondial –, organisée à Bobigny en novembre 2003⁴⁴⁰.

Le terme « nom » est un autre mot-clé retenu comme caractéristique de la période antérieure à 2010. Il renvoie un nombre important d'articles en raison de l'expression « au nom de » mais aussi de sa présence dans « nombreux » : ces termes étant relativement neutre, il est possible que cette recherche nous donne donc accès à un éventail assez large de cadres. Il montre cependant les limites de la méthode des mots-clés si elle n'était pas accompagnée de l'analyse qualitative que nous menons ici : il s'agit bien ici d'un artefact statistique qui n'a en

⁴³⁷ BATTAGLIA Mattea, « Après l'écriture, la grammaire « inclusive » » [en ligne], *Le Monde.fr*, 8 novembre 2017, [consulté le 3 mai 2020].

⁴³⁸ GROSJEAN Blandine, « Du nom du père au nom de toute la famille. », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 8 février 2001, [consulté le 3 mai 2020].

⁴³⁹ « Féministes pour le “non” à la constitution », *L'Humanité*, 27 octobre 2004, p. 23.

⁴⁴⁰ FSE Femmes « Une journée particulière », *L'Humanité*, <https://www.humanite.fr/node/294833>, (consulté le 4 mai 2020).

soi aucun sens. Le corpus constitué par la recherche de ce mot-clé au sein du fichier *KWIC* comprend, comme toujours jusqu'à présent, de nombreuses tribunes se prononçant pour la défense des droits des femmes. Ainsi, Marie-Victoire Louis fustige l'absence de ministre déléguée aux Droits des Femmes au sein du premier gouvernement Jospin et le manque d'engagement concret – au-delà des mots – de celui-ci envers la cause des femmes dans une tribune à *Libération*⁴⁴¹. Elle est particulièrement critique de la pratique qui consiste à instituer un gouvernement paritaire pour signifier un engagement pour la cause des femmes. En 2007, *Le Figaro* publie un entretien croisé avec pour invités le psychanalyste Michel Schneider, critique de « l'indifférenciation sexuelle », auquel est opposée la philosophe Michela Marzano spécialiste (entre autres) du corps⁴⁴². Dans un autre registre, une tribune d'Eric Zemmour publiée en 2014 dans le même journal répond à *Adieu les rebelles !*, un ouvrage de Marie-Jo Bonnet : celle-ci déplore la différence de traitement entre l'homosexualité masculine (visible et parfois célébrée) et l'homosexualité féminine (invisibilisée) et l'attribue au fait que cette dernière serait plus menaçante pour l'ordre patriarcal. Elle considère que l'homosexualité masculine fait le jeu du néolibéralisme et du patriarcat car le projet du Mariage pour Tous fait craindre la légalisation de la gestation pour autrui (GPA), perçue comme une nouvelle forme de marchandisation et d'exploitation des femmes. Son contradicteur pense plutôt que le patriarcat est plus menacé par l'homosexualité masculine que féminine, en prenant pour témoin les peines supérieures qu'elle entraîne dans les religions monothéistes. Aussi, sa visibilité serait un signe de l'ébranlement de l'ordre patriarcal par ce qu'il appelle l'alliance « entre le marché et la tolérance » : il la rejoint sur l'idée que l'homosexualité masculine fait le jeu du marché, mais pas sur le fait qu'elle ferait celui du patriarcat⁴⁴³. En dehors des tribunes, nous avons relevé un article de *La Croix* daté de 1998 qui prend acte des évolutions de la figure et du rôle du père dans la famille⁴⁴⁴. Dans les pages de *Le Monde*, on confronte les argumentaires prohibitionnistes et régulationnistes au sujet de la prostitution, en laissant le mot de la fin à Eric Fassin⁴⁴⁵. En 2008, *Libération* publie un texte de la sociologue Chahla Beski-Chafiq, qui fait état des difficultés rencontrées par les femmes immigrées dont le corps est au cœur des conflits

⁴⁴¹ Marie-Victoire Louis, « Le programme du PS a mis en lumière ce que les féministes dénoncent depuis longtemps: ce parti n'a rien à proposer en matière de droits des femmes. Des femmes ministres ne font pas un ministère des femmes. », *Libération*, 23 juillet 1997, p. 4.

⁴⁴² Paul-François Paoli, « La femme est-elle un homme comme les autres ? », *Le Figaro*, 12 avril 2007, vol. 19500, n° 19500, p. 6.

⁴⁴³ Éric Zemmour, « Mélancolie féministe », *Le Figaro*, 16 janvier 2014, vol. 21600, n° 21600, p. 15.

⁴⁴⁴ Frédéric Mounier, « Le nouveau métier de père cherche ses contours. Comment le droit a accompagné la société. Le droit confère désormais les responsabilités éducatives aux deux parents. Une évolution inéluctable après la reconnaissance des droits des femmes et des enfants », *La Croix*, 6 mars 1998, p. 27.

⁴⁴⁵ Pascale Kremer, « Le débat : faut-il abolir une forme d'esclavage ou réglementer une profession comme une autre ? », *Le Monde*, 15 août 2002, p. 05.

que fait surgir la confrontation entre les cultures des pays d'origine et la culture française⁴⁴⁶. Le 31 mai 2010, *Le Monde* publie un article⁴⁴⁷ faisant la promotion d'un numéro de la *Nouvelle Revue Française* intitulé *Le féminisme en 2010*. En 2013, un document publié dans *Libération* dresse le portrait du co-fondateur de l'association féministe Mix-cités – dont on vante l'absence de « complexes mal placés avec sa virilité » –, et s'interroge sur « la solution pour enfin arriver à l'égalité »⁴⁴⁸. Un article de *Le Monde* daté de novembre 2014 évoque quant à lui la « culture du viol » et le « *slut shaming* » pour résumer les réactions autour du vol et de la divulgation de photos intimes de célébrités, ainsi que du harcèlement subi par des journalistes spécialisées dans les jeux vidéos à l'occasion de la polémique connue aux États-Unis sous le nom de *Gamergate*⁴⁴⁹. Excepté celui de *La Croix* qui confronte des visions, ces articles reprennent des cadres féministes. La dimension internationale de la thématique du patriarcat reste présente : on note des articles, postérieurs à 2010, déplorant la situation vécue par les femmes en Inde⁴⁵⁰, mais aussi en Corée du Nord, réputée plus traditionnelle que sa sœur méridionale au niveau des rapports de genre⁴⁵¹. On décrit aussi les mobilisations féministes en Turquie dans les pages de *Le Figaro*⁴⁵² ou au Pakistan dans *La Croix*⁴⁵³.

Il apparaît donc que le patriarcat est essentiellement invoqué dans la presse lorsqu'il s'agit de traiter des violences sexuelles dont il semble être à la fois la cause et le synonyme.

2/ Le traitement des inégalités dans la presse nationale française

Le second thème dont nous avons choisi d'analyser l'évolution du cadrage médiatique est celui des inégalités : c'est en effet le cœur du combat féministe, quels que soient les courants. Nous avons donc créé un sous-corpus à l'aide de l'expression globale « inéga* », afin d'inclure les termes comme « inégalitaire », « inégalité », « inégales », « inégaux », etc... La figure 34 ci-dessous montre l'évolution quantitative de ce sous-corpus.

⁴⁴⁶ Chahla Beski-Chafiq, « Le corps des femmes, lieu commun », *Libération*, 6 juin 2008, vol. 8424, n° 8424, p. QUO36.

⁴⁴⁷ TRUONG Nicolas, « L'homme est l'avenir de la femme », *Le Monde*, 31 mai 2010.

⁴⁴⁸ GENTIALON Anne-Claire, « Au foyer, monsieur n'a pas peur de faire tâche », *Libération*, 2013.

⁴⁴⁹ Damien Leloup, « Photos volées : les victimes ne sont pas coupables », *Le Monde*, 6 septembre 2014, p. 17.

⁴⁵⁰ CIFALI Mario, « Naître ou ne pas naître fille en Inde », *Libération*, 2013.

⁴⁵¹ PONS Philippe, « Autant en emporte le vent... de la jupe », *Le Monde*, 30 mars 2013.

⁴⁵² Laure Marchand, « La révolte des femmes turques de Taksim », *Le Figaro*, 11 juin 2013, vol. 21415, n° 21415, p. 6.

⁴⁵³ MORGANE PELLENEC, « Samina Baig, une Pakistanaise sur le toit du monde », *La Croix*, 39644, 2013.

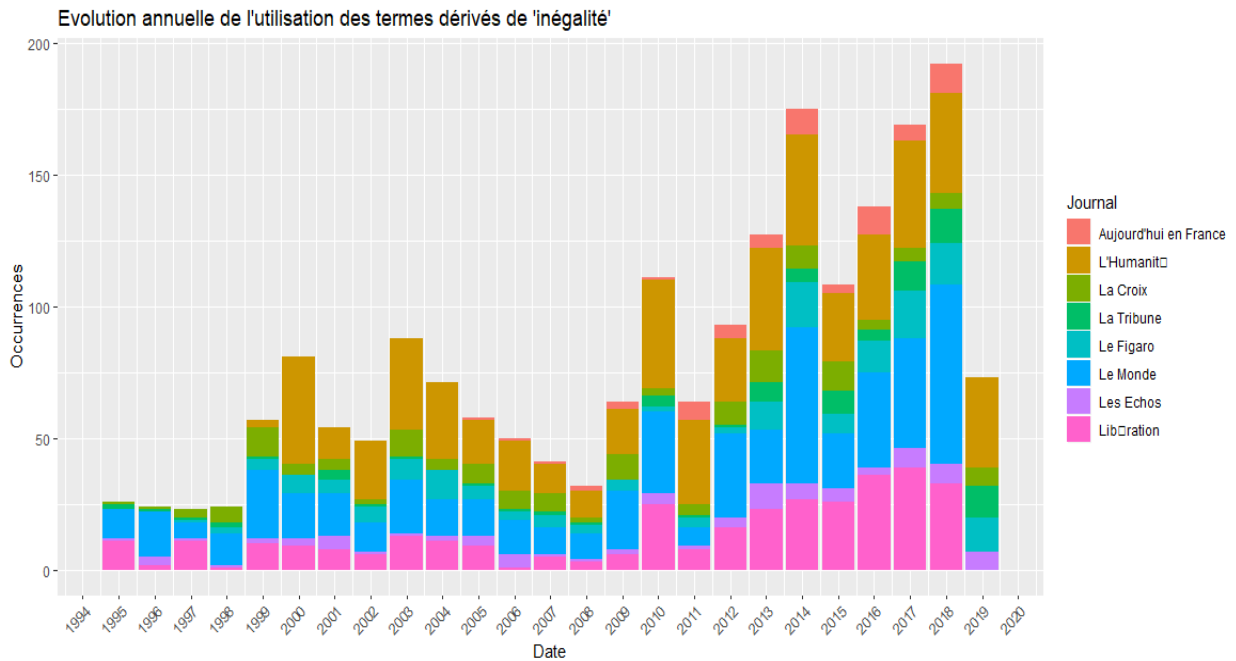


Figure 34. Évolution annuelle de l'utilisation des termes dérivés de « inéga* » par journal.

On retrouve le même phénomène qu'avec les termes dérivés de « patriarca* », à savoir des pics et creux plus marqués. Cependant, l'année 2010 marque ici plus clairement une césure entre deux périodes, et les distinctions entre journaux sont moins fortes : il est donc possible que le constat des inégalités n'implique pas l'adoption d'un cadre féministe, ou alors sous des formes moins clivantes. Nous conservons cependant l'hypothèse selon laquelle le traitement de ce terme suit une légère modification entre les années 2010 et celles qui les précèdent, avec notamment une intégration de cadres féministes dans la presse au moins proportionnelle à l'évolution quantitative. Il est cependant fort probable que la dite évolution soit moins marquée que pour le terme précédemment étudié. Comme précédemment, nous procédons ici à un calcul de *keyness* dont le résultat est exposé en figure 35.

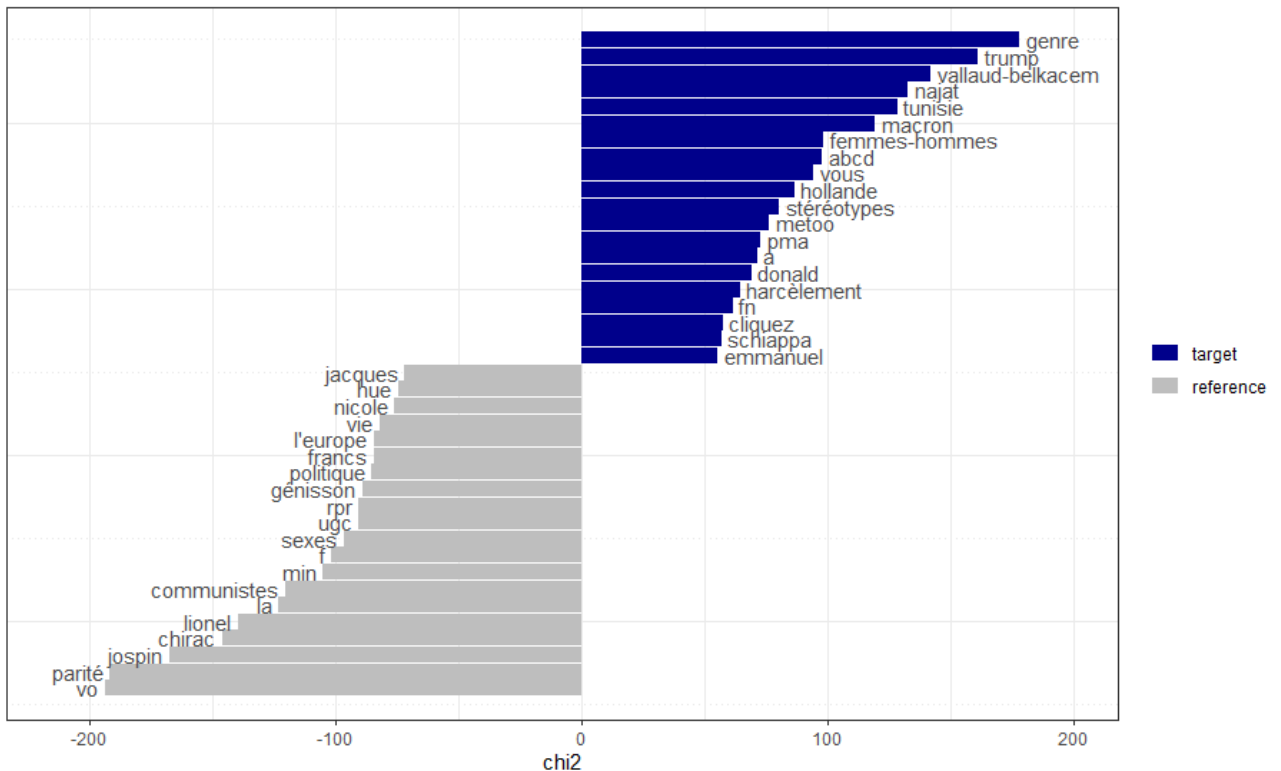


Figure 35. Comparaison des 20 mots-clés les plus caractéristiques des périodes 1995 – 2009 (en gris) et 2010 – 2019 (en bleu) pour les documents contenant des dérivés du terme « inéga* ».

Si la distinction lexicale entre les deux périodes est ici moins claire d'un point de vue thématique, les mêmes tendances se dégagent : les violences sont plus présentes après 2010, ainsi que les termes ouvrant la porte à des discussions théoriques liées aux sciences sociales, tels que « genre » et « stéréotypes ». Les noms propres sont en revanche très présents sur les deux périodes. On retrouve « sexes » avant 2010, conformément à notre hypothèse formulée au chapitre précédent selon laquelle l'expression « égalité des sexes » était plus usitée à cette époque pour désigner les objectifs des politiques relatives à la cause des femmes. Nous continuons de soutenir l'hypothèse d'une adoption par les médias, après 2010, de cadres féministes pour traiter de la cause des femmes. Cependant, par cadres féministes, nous précisons ici que nous conjecturons, au vu de certains indices issus de nos développements antérieurs, que ces cadres féministes sont très majoritairement issus d'une forme de vulgarisation de la sociologie de la domination⁴⁵⁴. Nous nous intéresserons au mot-clé « genre » malgré le fait qu'il ait déjà été étudié précédemment. En effet nous considérons que les documents ici présents sont susceptibles d'être moins axés sur la théorie que dans le corpus précédent, articlé autour des

⁴⁵⁴ Nous développerons au moment de comparer les cadres.

dérivés de « patriarca* », et de révéler donc d'autres utilisations du terme. Nous étudierons également les articles contenant « stéréotypes », afin de déterminer si son usage a toujours été lié à « genre ». Enfin, nous nous intéresserons à « parité », une question particulièrement représentative des années antérieures à 2010 : aussi l'évolution de son traitement sera des plus intéressantes.

Le traitement des inégalités à travers le mot-clé « genre »

Le mot-clé le plus caractéristique des documents publiés après 2010 est « genre », un terme qui est en fait au cœur, à la fois des débats médiatiques autour de la cause des femmes, que des théorisations féministes de celle-ci. En 1995, *Le Monde* publie ainsi une tribune de Michelle Perrot à l'occasion de la Conférence Mondiale sur les Femmes à Pékin. L'autrice y rappelle que l'histoire a longtemps été écrite sans les femmes, mais constate un regain d'intérêt en France pour l'histoire des femmes⁴⁵⁵. Le concept de genre est mentionné comme étant central à la compréhension de l'historicité des significations attachées à l'identité sexuelle. Elle publie un nouveau texte dans le même journal en 2003, attachée à l'introduction du genre dans l'histoire⁴⁵⁶. En 2004, Anne Garréta déplore quant à elle dans *Libération* le retard du monde académique français face aux États-Unis concernant le soutien et la promotion des études de genre, tout en constatant qu'elles sont malgré tout de plus en plus populaires parmi les chercheurs⁴⁵⁷. Ces textes semblent témoigner de la manière dont la Troisième vague féministe a été le moment d'une démocratisation graduelle du concept de genre dans le monde académique, qui n'a cependant pas été sans obstacles. En 2002, *Libération* publie un portrait de Sam Bourcier, à l'occasion d'une série intitulée « Portrait de la France : nouveau temps, nouvelles mœurs »⁴⁵⁸. En 2009, *Le Monde* célèbre les dix ans de la revue *Travail, Genre et Sociétés*⁴⁵⁹.

A partir des années 2010, la polémique autour de la « théorie du genre » consacre l'appropriation des travaux sur le genre par les sphères médiatiques et politiques, et une nouvelle centralité des questions de genre dans la constitution des identités politiques. *La Croix* mentionne en 2011 les inquiétudes face à de potentielles dérives des plus récents

⁴⁵⁵ Michelle Perrot, « L'histoire cachée de celles qui ne parlaient pas et dont on ne parlait pas », *Le Monde*, 31 août 1995, p. 7.

⁴⁵⁶ Michelle Perrot, « Les partages des sexes, histoire inachevée », *Le Monde*, 27 novembre 2003, p. 20.

⁴⁵⁷ Anne Garréta, « Le gang des potiches », *Libération*, 11 mars 2004, vol. 7101, n° 7101, p. 6, 7.

⁴⁵⁸ Cécile Daumas, « Marie-Hélène Bourcier, sociologue et militante féministe : «S'approprier la masculinité». », *Libération*, 29 mars 2002, vol. 6492, n° 6492, p. 15.

⁴⁵⁹ CHEMIN Anne, « Dix ans de recherches sur les inégalités entre les hommes et les femmes », *Le Monde*, 2009.

développements de la « théorie sociologique » du « *gender* »⁴⁶⁰. Un article de *Le Figaro* daté de 2013 se demande si la question du genre est devenue centrale au sein du débat public au vu des polémiques récurrentes à son sujet⁴⁶¹. Des chercheurs s'offusquent quant à eux dans *Le Monde* d'une polémique qui viserait surtout selon eux à renforcer le pouvoir normatif du genre en s'opposant à toute mise à nu de celui-ci⁴⁶². Quoi qu'il en soit, une fois cette polémique passée – et même pendant si l'on excepte les opposants au concept –, la mention du genre semble s'être normalisée et avoir remplacé le terme de « sexe » lorsqu'il est question d'inégalités entre femmes et hommes, comme dans un article paru dans *Aujourd'hui en France* évoquant l'influence du sexisme sur les petites filles⁴⁶³.

Le traitement des inégalités à travers le mot-clé « stéréotypes »

Le mot-clé « stéréotypes », particulièrement lié aux années 2010, est assez rare dans des articles antérieurs. On relève néanmoins en 2001 un article du sociologue Serge Chaumier dans *Libération*, fustigeant l'existence de stéréotypes dans les jouets⁴⁶⁴ ; une tribune publiée en 2004 dans *L'Humanité* s'opposant à la réforme des retraites au nom de l'égalité entre femmes et hommes⁴⁶⁵ ; et un article paru dans *Le Parisien - Aujourd'hui en France* le 8 mars 2009⁴⁶⁶. Ce dernier est particulièrement intéressant car il soutient la thèse selon laquelle les jeunes femmes de 2009 ne se reconnaissent pas dans les luttes féministes en raison d'un contexte social différent certes, mais aussi d'une éducation à l'histoire des femmes insuffisante – et plaide donc en faveur de l'initiative gouvernementale qui consiste à distribuer un livret informatif sur la question à toute femme atteignant sa majorité^{467,468}. Le gouvernement est donc proactif dans la création d'une conscience de genre – dans la mesure où l'on considère que le guide a effectivement été distribué – à une époque où une partie de la presse semble considérer le mouvement féministe affaibli. On voit donc qu'avant 2010, les articles contenant le terme « stéréotypes » sont publiés par des militants ou des chercheurs-militants, ou commentent des actions du gouvernement les visant explicitement : la presse, par elle-même, ne les évoque pas,

⁴⁶⁰ « REPERES. Le « *gender* », une théorie sociologique apparue il y a quarante ans » [en ligne], *La Croix*, 19 juillet 2011.

⁴⁶¹ Caroline Beyer, « Sur la théorie du genre, Vallaud-Belkacem plus en pointe que Peillon », *Le Figaro*, 20 août 2013, vol. 21474, n° 21474, p. 6.

⁴⁶² COLLECTIF, « Il faut d'urgence parler du genre à l'école », *Le Monde*, 2013.

⁴⁶³ « Le sexisme, ça commence dès la crèche », *Aujourd'hui En Fr.*, 2018.

⁴⁶⁴ Serge Chaumier, « Le Père Noël, ce vieux sexiste », *Libération*, 10 décembre 2001, vol. 6398, n° 6398, p. 5.

⁴⁶⁵ « Appel », *L'Humanité*, 2004.

⁴⁶⁶ À 07H00 Le 8 mars 2009, « Ce que désirent les femmes de 18 ans », sur *Leparisien.fr* [en ligne], publié le 8 mars 2009, [consulté le 6 mai 2020].

⁴⁶⁷ Le guide est consultable à l'adresse suivante : « Guide 18 ans, Respect les filles – Secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations », [consulté le 6 mai 2020].

⁴⁶⁸ Si le guide est consultable, nous n'avons trouvé aucune information quant à sa distribution effective.

ne crée pas de sujets sur cette question en tant que telle, et ne les intègre pas dans ses cadres de compréhension des inégalités.

A partir de 2010, la situation change légèrement. Si l'on retrouve bien entendu des mentions des « ABCD de l'égalité », il est intéressant de constater que la presse s'empare de la question des stéréotypes. *Libération* fait un portrait laudateur de Mia Engberg et, à travers elle, de la pornographie féministe cherchant à s'émanciper des stéréotypes de genre dont le milieu est perclus⁴⁶⁹. Le 8 mars 2014, *Le Monde* évoque entre autres le manifeste « Prenons la une », initié par des journalistes qui s'insurgent contre la disparité entre femmes et hommes au niveau des postes à responsabilités ou à haute visibilité dans les rédactions⁴⁷⁰. *Le Monde* s'insurge également le 30 octobre 2015 contre la persistance des inégalités malgré les efforts législatifs, et exhorte les hommes à faire des efforts pour « faire progresser l'égalité réelle », étant donné qu'il s'agit de « la plus élémentaire justice »⁴⁷¹. En 2018, *Libération* prend acte de l'engagement d'un nombre croissant d'entreprises contre les stéréotypes de genre⁴⁷², en questionnant néanmoins leur sincérité à travers l'expression de « feminism washing »⁴⁷³. Dans un autre registre, *Le Figaro* publie un entretien de Laetitia Strauch-Bonart⁴⁷⁴ conduit par Eugénie Bastié⁴⁷⁵. L'invitée fustige le fait que les médias ne se focalisent sur le caractère genré des inégalités que lorsqu'elles sont en défaveur des femmes ; elle indique croire « au féminisme de l'égalité d'opportunité, pas à celui de l'égalité de résultat »⁴⁷⁶.

Le traitement des inégalités à travers le mot-clé « parité »

La parité est évidemment une revendication phare des mouvements féministes de la Troisième vague. *Le Monde* prend parti en 1999 : on y résume les arguments des opposants à la réforme paritaire pour les réfuter⁴⁷⁷. Au cœur de cette Troisième vague se trouve aussi la conviction que les droits des femmes acquis dans les années 1970 et 1980 seraient en danger, notamment à travers le travail partiel selon la sociologue Dominique Frischer⁴⁷⁸. La parité elle-

⁴⁶⁹ Luc Le Vaillant, « Mon porno m'appartient », *Libération*, 1 juillet 2010, n° 9061, p. 32.

⁴⁷⁰ « Les femmes prennent la « une » des journaux », *Le Monde*, 2014.

⁴⁷¹ « Egalité des sexes », *Le Monde*, 2015.

⁴⁷² Phénomène là aussi très significatif du nouvel intérêt pour la cause des femmes.

⁴⁷³ « Récrés mixtes, congé paternité, parachutiste iranienne » [en ligne], *Lib. Site Web*, 2018.

⁴⁷⁴ Essayiste conservatrice.

⁴⁷⁵ Essayiste conservatrice également.

⁴⁷⁶ BASTIÉ Eugénie, « Strauch-Bonart », *Le Figaro*, 22950, 2018.

⁴⁷⁷ Patrick Jarreau, « Le pouvoir des notables masculins, la preuve par le Sénat », *Le Monde*, 19 février 1999, p. 16.

⁴⁷⁸ Cécile Daumas, « Le collectif national pour les droits des femmes organise ce week-end des Assises nationales: Féminisme, la nouvelle vague. Pour la sociologue Dominique Frischer, les acquis des années 70-80 sont remis en cause. », *Libération*, 15 mars 1997, p. 10-11.

même a pu être contestée, comme en atteste un article de 2003 publié dans *Le Monde* et résumant les positions de Marcela Iacub, hostile à la parité non parce qu'opposée à l'égalité entre femmes et hommes, mais plutôt en raison de ce qu'elle perçoit comme une compensation à un statut maternel toujours assigné aux femmes, à l'inverse selon elle des revendications des féministes américaines⁴⁷⁹. Dans une tribune pour *L'Humanité*, Florence Montreynaud déplore l'opposition (notamment féminine) aux féministes qui « dérangent », mais se félicite des avancées législatives mais surtout culturelles permises par les militantes, en faisant remarquer qu'à ce jour (le 29 mai 2003) personne ne considère normal que « l'Assemblée nationale française soit à 88 % masculine »⁴⁸⁰ malgré une loi sur la parité. En 2007, Eric Fassin rappelle, dans un entretien avec *Libération*, que la parité interroge la répartition des rôles genrés aussi bien dans l'espace privé que dans l'espace public – et les rapports entre les deux⁴⁸¹. Les références à la parité antérieures à 2010 font essentiellement référence à la loi du 6 juin 2000 et à ses conséquences.

A partir des années 2010, la question de la parité est déclinée dans plusieurs domaines. Ainsi, elle fait référence à l'égalité entre femmes et hommes dans un article publié dans *Aujourd'hui en France* en 2013 mentionnant la réforme du congé parental impulsée par la ministre Najat Vallaud-Belkacem⁴⁸². En 2017, un article de *La Tribune* fait rimer « parité et diversité » avec « performance » et déplore donc la persistance d'obstacles à l'encontre d'une plus grande égalité entre femmes et hommes dans la sphère économique⁴⁸³. On constate qu'une partie des acteurs économiques s'empare de cette question. Certains acteurs du milieu du cinéma français revendiquent quant à eux une parité dans l'attribution de financements publics⁴⁸⁴. Le mot « parité » n'échappe néanmoins pas à la plus forte charge polémique revêtu par la cause des femmes à partir des années 2010. Ainsi *Libération* s'attaque à Eugénie Bastié dans un portrait peu flatteur où elle est présentée comme une ennemie de tous les acquis féministes emblématiques, parmi lesquels la parité⁴⁸⁵. Dans *Le Figaro*, Philippe Bénétou écrit une tribune dans laquelle il fustige les impasses théoriques du « sacro-saint principe de la

⁴⁷⁹ « Marcela Iacub, unique en son genre », *Le Monde*, 2003.

⁴⁸⁰ MONTREYNAUD Florence, « Le féminisme, chèvre-émissaire », *l'Humanité*, 2003.

⁴⁸¹ « On a reproché à Ségolène Royal, lors de la campagne présidentielle, de jouer la carte de la féminité. », *Libération*, 24 novembre 2007, p. 31.

⁴⁸² « L'égalité femmes-hommes est pour... 2025 » [en ligne], *Aujourd'hui En Fr.*, 17 septembre 2013.

⁴⁸³ Giulietta Gamberini, « LES DIVIDENDES CACHÉS DE LA MIXITÉ », *La Tribune Hebdomadaire*, 18 mai 2017, n° 212, pp. 4,5,6,7.

⁴⁸⁴ BLANCHARD Sandrine, « Le cinéma français veut changer d'ère », *Le Monde*, 2018.

⁴⁸⁵ LUYSSSEN Johanna, « Eugénie Bastié, déjà croisée », *Libération*, 19 mai 2016.

parité » et de ses applications sélectives, qui vont de pair selon lui avec une mauvaise définition des termes d'égalité et de discrimination⁴⁸⁶.

3/L'adoption progressive de cadres féministes par la presse dans les articles traitant de la cause des femmes

L'analyse de ces deux sous-corpus à travers des mots-clés représentatifs des périodes distinguées nous permet d'identifier un certain nombre de transformations. Outre la part croissante prise par les violences dans le traitement médiatique de la cause des femmes à partir de 2010 mis en évidence dans la figure 33, on constate également que cette dernière est un sujet de plus grande importance à partir de 2010 dans le débat national en raison des nombreuses polémiques qui l'entourent⁴⁸⁷. De plus, nous découvrons de nouveaux éléments en faveur de l'hypothèse, formulée dans le chapitre précédent⁴⁸⁸, en vertu de laquelle nous supposons que la hausse de l'intérêt pour la cause des femmes dans l'espace public se traduisait notamment par une lecture croissante des phénomènes sociaux à travers un prisme genré. Aussi, c'est bien cela que nous assimilons à une réappropriation des cadres féministes par la presse quotidienne : « c'est la manière de traiter le sujet et non le thème qui font le féminisme »⁴⁸⁹. C'est justement cette transformation déjà mentionnée du traitement de la cause des femmes passant de la circonscription de celle-ci à un ensemble fermé de thèmes pré-définis (issus de l'agenda politique principalement : réformes sur la parité ou le port du voile), à une question suscitant d'importants débats idéologiques et philosophiques dans l'ensemble du spectre politique et sur des thématiques transversales, qui est l'une des manifestations les plus visibles de la Quatrième vague féministe dans l'espace public.

On pourrait parler de désenclavement de la question du genre, voire de naturalisation de sa présence dans le débat public. En effet, nous avons vu que le concept de genre s'est graduellement démocratisé, générant notamment d'intenses polémiques entre 2011 et 2014. Avant 2010, les mentions du terme se retrouvaient exclusivement dans de rares tribunes de chercheurs, voire plus occasionnellement, de collectifs féministes. Par la suite, on assiste à une installation durable du concept dans le débat public, notamment à l'occasion des intenses polémiques qu'il a générées entre 2011 et 2014. Sa présence dans l'espace public est

⁴⁸⁶ BÉNÉTON Philippe, « Au nom de l'égalité, il est devenu interdit de distinguer ce qui mérite de l'être », *Le Figaro*, 23066, 2018.

⁴⁸⁷ Nous consacrerons des développements visant à tester cette affirmation et à l'élaborer plus en détails.

⁴⁸⁸ Hypothèse élaborée notamment à la lumière de l'évolution des sujets traités dans la presse, étudiée *via* le *topic modelling*

⁴⁸⁹ BLANDIN Claire et MÉADEL Cécile, « Présentation », *Temps Medias*, n° 12, Nouveau Monde éditions, 2009.

naturalisée, il devient un outil régulièrement utilisé dans la presse, permettant de questionner les inégalités entre femmes et hommes dans un nombre infini de champs.

Au-delà de cette naturalisation de l'usage du concept de genre au sein des analyses médiatiques, permettant la lecture genrée d'un nombre croissant de phénomènes, on note une résurgence très marquée d'une thématique traditionnellement associée aux luttes féministes depuis la Deuxième vague : les violences sexuelles. Celles-ci sont invariablement dénoncées dans la presse lorsqu'elles sont évoquées – donc notablement plus à partir de 2010.

Pour résumer rapidement, nous avons identifié un certain nombre de cadres donnant un sens au patriarcat et aux inégalités. Le cadre dominant est la condamnation des violences sexuelles et du patriarcat qui leur est associé, sur le plan national comme à l'international. Nous avons également identifié deux cadres opposés, de manière particulièrement vivace sur les questions liées à la laïcité ou à la prostitution : le cadre féministe républicain ou universaliste, et le cadre féministe intersectionnel, voire décolonial⁴⁹⁰. Les dénominations de ces tendances changent en fonction de la ligne de fracture dominante au moment où le clivage est invoqué, mais le clivage présenté oppose bien deux tendances. Cette pluralité n'empêche pas les féministes de rester unies contre les violences sexuelles, comme nous avons pu le relever. Nous identifions également un cadre centré sur les stéréotypes de genre, ceux-ci étant perçus comme des obstacles à l'égalité et donc à éliminer. Ce cadre est particulièrement prégnant à partir des années 2010, et semble être devenu consensuel – sauf dans les tribunes explicitement antiféministes – après la fin de la polémique autour de la « théorie du genre ». L'évocation de la domination masculine est un point commun que l'on retrouve également dans de nombreux textes.

Il est important de mentionner trois autres cadres plus critiques, qui, bien que minoritaires, restent essentiels pour comprendre l'évolution du traitement médiatique de la cause des femmes. Le premier d'entre eux est la critique du féminisme en tant qu'idéologie et mouvement, formulée au nom des droits des femmes : la dénonciation d'une supposée hypocrisie dont ferait preuve la majorité des féministes, par leur omission du fait que certaines violences sont plus susceptibles d'être commises par des personnes originaires de pays où les

⁴⁹⁰ Nous devrions ajouter « libéral » d'un point de vue philosophique, relativement aux conceptions de la liberté individuelle qui sont en fait au cœur du clivage mentionné, mais c'est un sujet que nous aborderons plus tard. Nous nous contentons ici de reprendre les termes des acteurs.

droits des femmes sont moins respectés qu'en France fait partie de ce cadre⁴⁹¹. Le deuxième est le cadre que nous qualifierons ici simplement pour l'instant d'antiféministe assumé⁴⁹². Il se distingue du premier dans la mesure où la défense des droits des femmes n'est pas invoquée, et le féminisme est rejeté comme un bloc homogène. Le mouvement comme l'idéologie sont considérés comme néfastes. Certaines tribunes publiées dans *Le Figaro*, notamment écrites par Mathieu Bock-Côté, Eugénie Bastié ou Eric Zemmour, déploient ce cadre. Ces deux cadres sont, paradoxalement, plus présents à partir de 2010 qu'auparavant, et ont notamment été utilisés lors des polémiques autour de la « théorie du genre ». Pour finir, le dernier cadre critique que nous avons identifié, s'il est tout à fait marginal d'un point de vue quantitatif, nous semble dévoiler certains des présupposés partagés par les cadres pro-féministes identifiés dans notre corpus. Ce cadre critique les concepts utilisés par le paradigme de la domination pour expliquer les inégalités de genre.

Le traitement de la cause des femmes dans la presse nationale s'effectue donc essentiellement en suivant des cadres féministes, en réutilisant notamment de manière généralisée, à partir de 2010, certains outils conceptuels promus par les chercheurs et militantes pour questionner les rapports de genre dans un nombre accru de champs. Dans le même temps, c'est aussi à partir des années 2010 qu'une remise en cause plus explicite de ces cadres s'articule dans l'espace médiatique.

B) Le traitement médiatique de l'antiféminisme : une vue par contraste de la définition du féminisme dans l'espace public

L'observation de cette hausse de cadres de perception critiques des cadres féministes soulève un certain nombre d'interrogations. Outre l'apparent paradoxe de la concomitance d'une hausse de cadres féministes avec une hausse de cadres antiféministes – qui sera traité dans la section suivante –, la question de la définition et des contours de cet antiféminisme au sein de l'espace médiatique s'impose. En effet, la manière dont est défini l'antiféminisme par la presse nationale pourra nous renseigner, par contraste, sur ce qui est perçu comme étant féministe dans l'espace médiatique. Indirectement, cela nous informe également sur l'espace

⁴⁹¹ Ce cadre a été dénoncé de manière très extensive. Voir notamment Patricia Roux, Lavinia Gianettoni et Céline Perrin, « L'instrumentalisation du genre : une nouvelle forme de racisme et de sexisme », *Nouvelles Questions Feministes*, 2007, Vol. 26, n° 2, p. 92-108 ; ou Natalie Benelli et al., « De l'affaire du voile à l'imbrication du sexisme et du racisme », *Nouvelles Questions Feministes*, 2006, Vol. 25, n° 1, p. 4-11.

⁴⁹² Nous verrons bientôt que le qualificatif d'antiféministe, comme celui de féministe, fait l'objet de luttes de définition.

de ce qui est considéré comme souhaitable, légitime ou illégitime concernant l'évolution des arrangements de genre⁴⁹³.

1/ La pluralité des définitions de l'antiféminisme dans l'espace public de 1995 à 2019

Il est important de préciser qu'il n'y a aucune raison de présupposer que ce qui sera défini comme antiféministe dans l'espace public correspond nécessairement à ce qui est défini comme tel dans les littératures scientifique ou militante, l'antiféminisme étant déjà un terme dont il est difficile de cerner les contours, souvent confondu avec le masculinisme, voire avec la misogynie – il est parfois considéré comme l'expression rationalisée de celle-ci⁴⁹⁴. Nous considérons cependant ces phénomènes comme distincts – bien que liés – et, surtout, leur contenu est intégralement dépendant du contexte socio-culturel dans lequel ils sont énoncés. Nous nous fonderons sur la définition large de l'antiféminisme en tant que « contre-mouvement qui s'oppose au mouvement féministe »⁴⁹⁵. À ces antiféminismes en tant que mouvements correspondent des idéologies ou des courants, qui dépendent d'un contexte socio-culturel, au même titre que pour les féminismes : on ne peut donc, hormis l'opposition aux féminismes, déceler de contenus invariants qui caractériseraient l'intégralité des antiféminismes à travers l'espace et le temps. S'opposant aux féminismes, les antiféministes articuleraient principalement leurs discours sur « la crainte de changements à venir » plutôt que sur la nostalgie d'un temps passé⁴⁹⁶. Nous précisons néanmoins qu'il ne s'agit pas ici d'étudier l'antiféminisme ou son discours en tant que tels, mais plutôt l'image qui en est donnée à travers les discours médiatiques à son propos – ce sont bien eux qui peuvent nous aider à identifier, par contraste, l'image du féminisme qui apparaît dans le champ médiatique.

Pour explorer les contours de l'antiféminisme tel qu'il est présenté dans l'espace médiatique, nous allons dans un premier temps utiliser l'expression globale « antiféminis* » en vue de créer un sous-corpus issu de nos données. La figure 36 montre la répartition temporelle des documents contenant de telles expressions. Nous allons ensuite procéder, comme lors de la section précédente, à une comparaison des mots-clés les plus représentatifs des documents de

⁴⁹³ MACÉ Éric, « Théoriser l'après-patriarcat », *Trav. Genre Sociétés*, n° 38, 2017.

⁴⁹⁴ DEVREUX Anne-Marie et LAMOUREUX Diane, « Les antiféminismes », *Cah. Genre*, n° 52, L'Harmattan, 2012.

⁴⁹⁵ « L'antiféminisme au Québec | l'Encyclopédie Canadienne », [consulté le 8 mai 2020].

⁴⁹⁶ DEVREUX Anne-Marie et LAMOUREUX Diane, *op. cit.*

chaque période – avant et après 2010 – à l’aide d’un calcul de *keyness*. Cela nous permettra d’obtenir un angle pour analyser qualitativement les cadres des articles de presse.

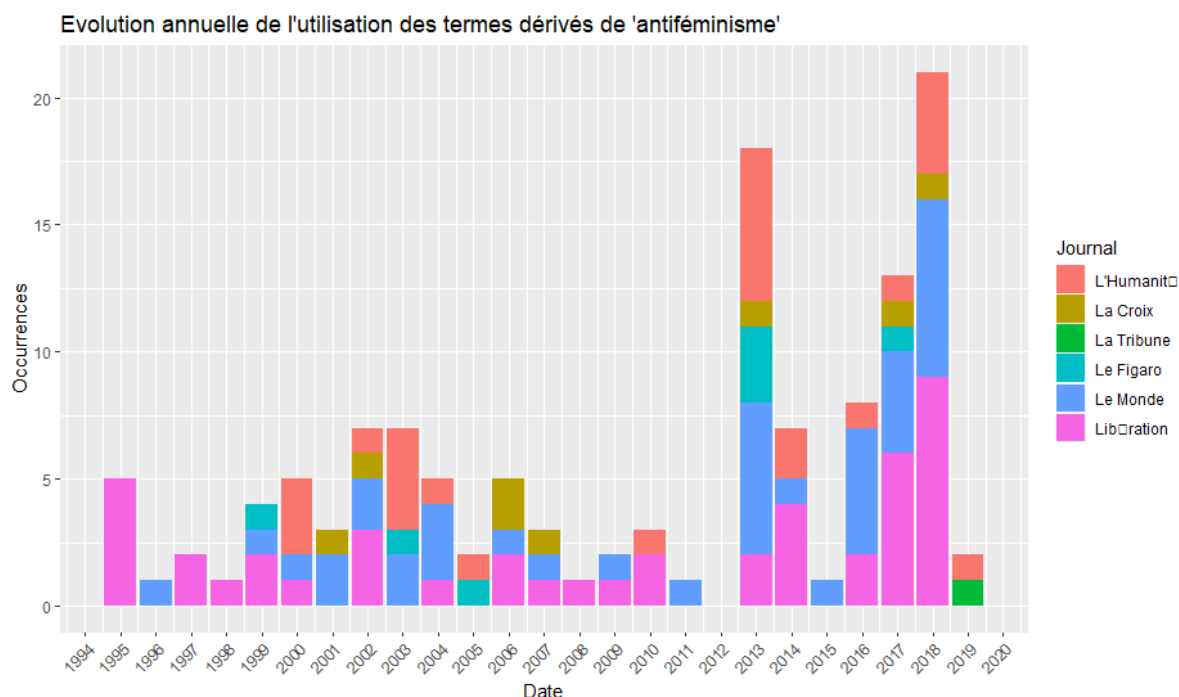


Figure 36. Évolution annuelle de l’utilisation des termes dérivés de « antiféminis* » par journal.

L’évolution quantitative annuelle des documents contenant des expressions dérivées de « antiféminis* » se distingue de celle des termes précédemment étudiés par le « retard » qu’elle accuse vis-à-vis de l’évolution du volume total du corpus. Cela accrédite l’idée selon laquelle l’antiféminisme et sa médiatisation sont une réaction à la hausse de l’intérêt pour la cause des femmes associée à la présence de cadres féministes : conséquence attendue de son caractère de contre-mouvement.

Une telle affirmation reste cependant conditionnée au présupposé selon lequel la hausse des mentions de l’antiféminisme correspond effectivement à une hausse de sa présence. En effet, une hypothèse alternative pourrait considérer que la hausse de l’intérêt pour la cause des femmes – traitée de surcroît par des cadres pro-féministes – entraîne une hausse de l’inquiétude envers l’antiféminisme, sans pour autant qu’il soit plus soutenu dans l’espace public. Cette dernière supposition pourrait être supportée par le fait que les mentions du terme sont principalement issues de journaux plus proches de la gauche, et presque inexistantes dans les journaux de droite comme *Le Figaro* ou les publications spécialisées dans l’économie. Cette observation est cependant clairement insuffisante pour trancher, et l’hypothèse ne nous semble

que peu probable. En effet, la question qu'elle soulève est moins celle de la présence ou non d'antiféminisme dans l'espace public, mais celle de l'étiquetage d'acteurs et de thèses comme antiféministes.

Il est en effet raisonnable de supposer que l'étiquette d'antiféministe n'est pas activement revendiquée en France – contrairement au Québec – par des mouvements qui n'auraient pas d'autre but⁴⁹⁷, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, si la structure des opportunités discursives⁴⁹⁸ a favorisé l'adoption de cadres pro-féministes dans le traitement de la cause des femmes par les médias, le fait de se revendiquer explicitement en opposition à ce cadre fait prendre le risque de devenir inaudible ou complètement marginal. Aussi, cela explique les critiques du féminisme formulées au nom des droits des femmes : ces antiféministes ne se présentent pas comme opposés aux objectifs promus par le féminisme au sens très large, mais simplement en désaccord sur les moyens, les conceptions sur les causes et effets des inégalités, ou vont contester la définition de l'égalité adoptée par tel ou tel courant féministe dénoncé. Une telle situation rend cependant complexe la démarcation entre féminismes et antiféminismes : la pluralité des courants féministes expose ainsi les plus minoritaires d'entre eux à être considérés comme antiféministes s'ils adoptent des positions contraires aux cadres d'interprétation dominants – nous pensons ici spécialement aux féminismes différentialistes. C'est pourquoi nous considérons la possibilité que la catégorisation, dans l'espace public, d'acteurs ou d'idées en tant que féministes ou antiféministes n'a pas nécessairement vocation à correspondre à une forme de « réalité conceptuelle » académique : c'est précisément lié au fait que les cadres sont en conflit dans l'espace public, aussi les étiquettes qui y sont associées n'échappent pas à une telle lutte.

Nous pouvons formuler cela selon les termes de David Westby : si un cadre est un discours issu de la négociation entre (1) des impératifs stratégiques « créés par les évolutions historiques du stock culturel et [2] l'idéologie du mouvement »⁴⁹⁹, nous aurions ici affaire, concernant l'antiféminisme formulé au nom de la cause des femmes, à un cadre qui se réapproprie une idéologie hégémonique (au sens de Westby exposé précédemment) en vertu d'impératifs stratégiques : c'est ce qu'il appelle la stratégie d'exposition de la contradiction. En

⁴⁹⁷ Ainsi des groupes d'extrême-droite revendiqueront un antiféminisme qui n'est néanmoins qu'une de leurs positions parmi d'autres et non le cœur de leur mobilisation.

⁴⁹⁸ MCCAMMON Holly, « Discursive Opportunity Structure », in *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, Blackwell Publishing Ltd, 2013, [consulté le 18 juillet 2018].

⁴⁹⁹ WESTBY David, « Strategic Imperative, Ideology, And Frame », *Mobilization Int. Q.*, 7, Allen Press, 2002, p. 291.

effet, ce cadre cherche à exposer l'apparente contradiction de féministes qui prétendent défendre l'égalité entre femmes et hommes en s'attaquant par exemple au patriarcat tout en négligeant selon leurs accusateurs de dénoncer les violences lorsqu'elles sont commises par des hommes originaires de pays extra-européens. Dans cet espace, étiqueter un adversaire comme antiféministe ou, à l'inverse, l'associer à une forme de féminisme supposément dévoyé est une manière d'imposer son cadre d'interprétation, de se présenter en porte-parole légitime de la cause des femmes, dans le contexte d'une idéologie hégémonique posant l'amélioration de la condition des femmes comme objectif non négociable. D'où l'intérêt de comprendre ce qui est désigné par cette étiquette dans l'espace médiatique et surtout l'évolution de son utilisation susceptible de refléter des luttes de définitions.

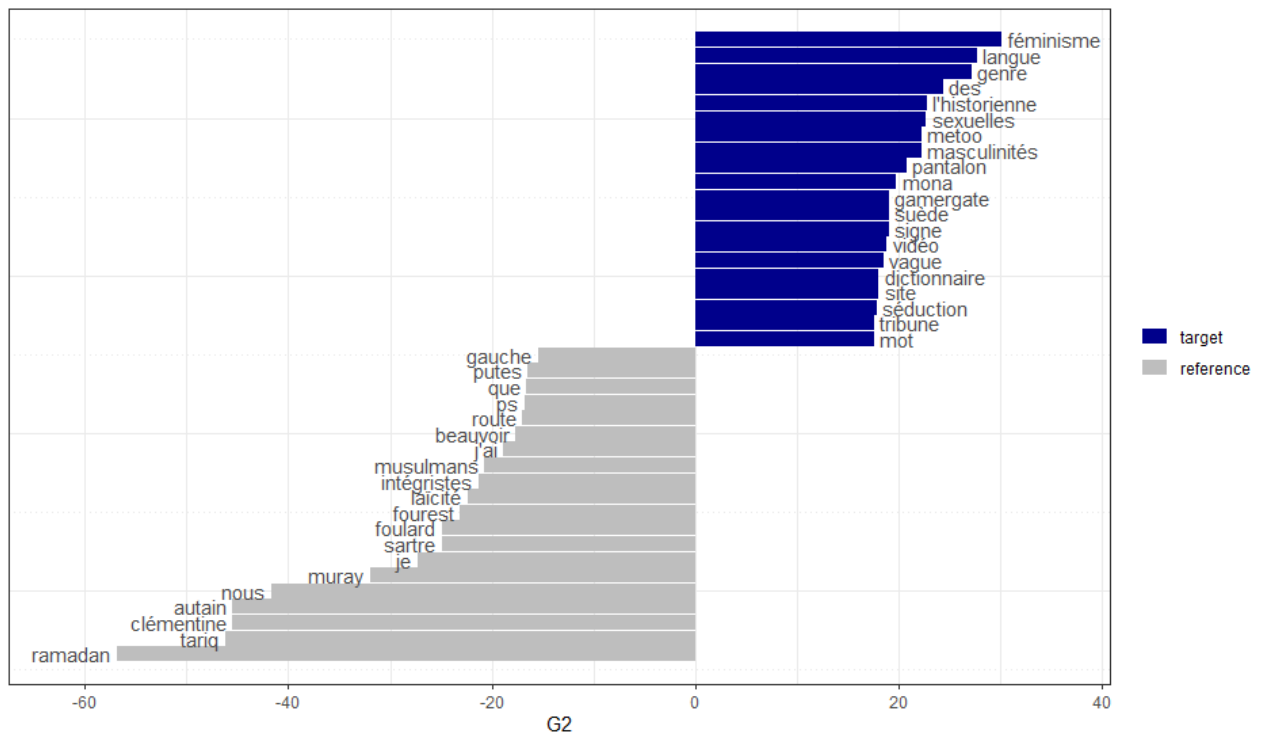


Figure 37. Comparaison des 20 mots-clés les plus caractéristiques des périodes 1995 – 2009 (en gris) et 2010 – 2019 (en bleu) pour les documents contenant des dérivés du terme « antiféminis* ».

La figure 37 reproduit certaines des tendances déjà observées dans les sous-corpus précédemment établis. Ainsi, la période antérieure à 2010 est notamment caractérisée par un usage plus prononcé de noms propres, avec ici « tariq » « ramadan » et « clémentine » « autain », mais aussi « murray », « sartre », « fourest » et « beauvoir ». On remarque à nouveau après 2010 une prégnance relativement plus importante de termes à teneur théorique associés

aux sciences sociales, comme « genre », « langue », « l'historienne », « féminisme », ou « masculinités ». Les mots « musulmans », « laïcité », « intégristes » et « foulard » rappellent l'importance déjà relevée des débats autour des rapports entre l'Islam et le féminisme ou, en l'occurrence l'antiféminisme. Nous avons choisi d'explorer les mots-clés « féminisme », « langue », « masculinités », « sexuelles », « laïcité », « musulmans » ainsi que « nous ». En effet, chacun de ces termes peut nous renseigner sur les positions théoriques et caractéristiques attribuées aux antiféministes (ou revendiquées par eux). Le choix du mot-clé « nous » peut sembler surprenant : nous considérons qu'il est susceptible d'être révélateur de prises de position marquées étant donné que l'usage de la première personne suggère que les textes sont des tribunes. Nous n'aborderons pas le mot-clé « genre » : les cadres médiatiques autour du terme ont déjà été explorés – il ne renvoie ici que très peu de nouveaux articles –, et la polémique autour de « la théorie du genre » sera abordée extensivement dans la section suivante. Les controverses entourant « metoo » et « gamergate » seront également étudiées dans la section suivante et bénéficieront d'un traitement plus large qui ne se réduira pas à ce sous-corpus qui ne les mentionne que brièvement.

Le mot-clé « féminisme » n'est présent que dans un très faible nombre d'articles de notre sous-corpus antérieurs à 2010. Ainsi le lit-on dans un entretien avec Christine Delphy publié dans *Libération* le 21 mai 1998, où elle dit du monde universitaire d'avant 1968 qu'il n'est « même pas antiféministe, parce que le féminisme n'existe pas »⁵⁰⁰ – donnant donc au terme le sens d'une réaction, un contre-mouvement qui ne peut exister sans le terme contre lequel il faut réagir. On relève en 1999 un article dans *Le Monde* faisant la promotion de l'ouvrage *Un siècle d'antiféminisme* dirigé par Christine Bard⁵⁰¹. Dans un document publié en 2002, *Libération* met en exergue une « exception » que s'est autorisée l'association des « Chiennes de Garde » à l'égard de ses propres principes relatifs aux insultes : Marcela Iacub a ainsi été insultée à de nombreuses reprises sur le forum du collectif en vertu de ses positions qualifiées d'antiféministes, fait reconnu par les « Chiennes de Garde »⁵⁰². En juillet 2003, une tribune de Germaine Wattine, vice-présidente de la « Fédération nationale solidarité femmes » dénonce l'ouvrage *Fausse route* d'Elisabeth Badinter⁵⁰³. Le traitement de l'antiféminisme dans les textes contenant « féminisme » avant 2010 est donc faible et se concentre essentiellement

⁵⁰⁰ Annette Levy-Willard, « SPECIAL MAI 68. Le témoin du jour. Christine Delphi, 26 ans, assistante de recherche en sociologie à Paris. “La révolution sexuelle, c'était un piège pour les femmes” », *Libération*, 21 mai 1998, p. 35.

⁵⁰¹ Pierre Lepape, « La force de la faiblesse », *Le Monde*, 12 mars 1999, p. 2.

⁵⁰² Blandine Grosjean, « Les Chiennes de garde se mordent la queue », *Libération*, 9 octobre 2002, p. 20.

⁵⁰³ « Une violence bien réelle », *l'Humanité*, 2003.

sur des anecdotes de conflits contre des personnes (le phénomène est individualisé), voire promeut des travaux sur le sujet.

En 2013, un article dans *Le Figaro*, publié à l'occasion d'un dossier sur le coup d'éclat médiatique de l'association « SOS Papa », cite Mélissa Blais et Francis Dupui-Déri, qui s'inquiètent de la prégnance de l'antiféminisme et du masculinisme au Québec, et avertissent le lecteur sur la possibilité du développement de tels mouvements en France⁵⁰⁴. Dans le même registre, l'anthropologue Mélanie Gourarier s'inquiète dans un entretien pour *Le Monde* au sujet d'un « antiféminisme virulent [qui] se propage »⁵⁰⁵. Concernant l'attribution des étiquettes de féminisme et d'antiféminisme, *Le Monde* fournit un exemple avec un article décrivant une opposition entre « militantes historiques » et « féminisme décolonial », où l'on peut lire la fondatrice du réseau féministe laïque « Les VigilantEs » considérer ce dernier courant comme « un antiféminisme qui sépare les femmes les unes des autres, soit au profit d'autres luttes, soit au profit des idéologies politico-religieuses » et ne ferait preuve d'aucune solidarité avec les femmes soumises à des tutelles religieuses dans d'autres pays⁵⁰⁶. Sur ce point, *Libération* s'intéresse à Houria Bouteldja et les réactions suscitées à gauche par son ouvrage *Les Blancs, les Juifs et nous*, et relève là aussi une accusation en antiféminisme faite à son encontre par une autre militante⁵⁰⁷. Ce conflit se retrouve également dans les pages de *La Croix*, qui s'intéresse aux conflits autour de l'association de femmes musulmanes « Lallab », que certains taxent aussi d'antiféminisme⁵⁰⁸. Les textes contenant à la fois « féminisme » et « antiféminisme » (et ses dérivés) dans les années 2010 se distinguent nettement de ceux de la période antérieure. On retrouve essentiellement deux cadres : l'antiféminisme comme menace imminente à l'encontre des droits des femmes, et l'antiféminisme infiltrant le féminisme à travers l'opposition entre féminismes décolonial et universaliste. Ce dernier cadre renvoie à notre hypothèse initiale selon laquelle l'étiquette antiféministe est moins, dans l'espace médiatique, une catégorie analytique qu'un qualificatif stratégique visant à discréditer un adversaire – signe là encore que les positions féministes sont plutôt soutenues. En revanche, les auteurs de tels rapprochements sont ici essentiellement des mouvements et militantes féministes, ou des chercheurs eux aussi ouvertement féministes. Cependant, le choix des intervenants et du cadre de traitement dans des articles comme celui publié dans *Le Figaro*⁵⁰⁹ n'est pas de l'initiative de chercheurs ou militants

⁵⁰⁴ KOVACS Stéphane, « Aux États-Unis, ils manifestent déguisés en Batman », *Le Figaro*, 21330, 2013.

⁵⁰⁵ JOIGNOT Propos recueillis par Frédéric, « Paroles d'hommes », *Le Monde*, 2017.

⁵⁰⁶ DUPONT Gaëlle, « Combattre en couleurs », *Le Monde*, 2016.

⁵⁰⁷ FAURE Sonya, « L'activiste Houria Bouteldja fait polémique à gauche », *Libération*, 2017.

⁵⁰⁸ « Une association musulmane « féministe » au coeur d'une controverse », *La Croix*, 40882, 2017.

⁵⁰⁹ KOVACS Stéphane, « Aux États-Unis, ils manifestent déguisés en Batman », *Le Figaro*, 21330, 2013.

publiant des tribunes, c'est un angle choisi par la presse – qui plus est un journal de droite dans l'exemple donné ici. Il est cependant possible que ce résultat soit exclusif au mot-clé « féminisme », aussi faut-il poursuivre l'analyse.

Le mot-clé « langue » nous semble également important à analyser, ne serait-ce que parce qu'il est susceptible de révéler des positions antiféministes (par les étiquettes attribuées) relatives aux débats sur la féminisation des noms de métiers ou l'écriture inclusive. Il est intéressant de constater que ce mot-clé ne renvoie que deux articles, tous deux publiés après 2010. Le premier est un entretien daté du 22 janvier 2016 et réalisé par *L'Humanité*. Les invitées sont la sociologue Nathalie Heinich et l'ancienne députée – alors présidente du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes – Danielle Bousquet, dont nous avons noté l'engagement féministe lors du chapitre précédent. Le terme « antiféministe » y est utilisé par Nathalie Heinich précisément pour se défendre d'une telle accusation – qu'elle sait certainement possible étant donné son opposition à la féminisation des noms de métiers⁵¹⁰. Le deuxième texte est une chronique de la philosophe et psychanalyste Sabine Prokhoris dans *Libération*, où elle affirme que bien que la crispation de réactionnaires et antiféministes puisse constituer en soi un argument en faveur de l'écriture inclusive, « on peut être féministe et sur ce point sceptique ». L'étiquette antiféministe sert encore de repoussoir, et est réduite à « quelques barbons ronchons de l'Académie française et autres réactionnaires antiféministes »⁵¹¹.

Les articles de ce sous-corpus contenant le terme « sexuelles » sont l'occasion de clarifier le contenu des thèses considérées comme antiféministes dans l'espace public. Ainsi, *Libération* explique le 22 janvier 2013, suite à la parution de l'ouvrage de Christine Bard *Le féminisme au-delà des idées reçues*, que les antiféministes craignent le bouleversement de l'ordre social que provoquerait « le renversement de la domination masculine »⁵¹². À l'occasion d'une table ronde organisée par *L'Humanité* sur la question de l'abolition de la prostitution, une intervenante s'indigne de l'antiféminisme du « Manifeste des 343 Salauds », dont les auteurs « sont du côté des dominants »⁵¹³. Enfin, un article de Sylvie Ayrat et Yves Raibaud publié dans *Libération* le 20 janvier 2016 revient sur les agressions sexuelles et viols perpétrés en masse la

⁵¹⁰ DUTENT Entretiens croisés réalisés par Nicolas, « Faut-il féminiser la langue française ? » [en ligne], *L'Humanité*, 2016.

⁵¹¹ PROKHORIS Sabine, « Le trompe-l'oeil de l'écriture inclusive », *Libération*, 15 décembre 2017.

⁵¹² RIPA Yannick, « Féministes en tout genre », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 9 janvier 2013, [consulté le 13 mai 2020].

⁵¹³ « Table ronde » [en ligne], *L'Humanité*, 15 novembre 2013, [consulté le 13 mai 2020].

nuit de la Saint-Sylvestre 2016 à Cologne. Sans entrer dans le détail de l'ensemble du texte – nous y reviendrons ultérieurement –, les auteurs insistent sur le caractère mondial du phénomène patriarcal et des violences sexuelles, et refusent de « hiérarchiser les problèmes » afin d'éviter de faire le jeu des antiféministes et racistes. En effet, ils condamnent toutes les violences sexuelles, en précisant que l'origine des accusés ne devrait avoir aucune incidence sur leur traitement. Celle-ci ne serait pas pertinente étant donné que la disponibilité des corps féminins organisée par la prostitution légale en Allemagne ferait partie de l'image idéalisée que les migrants entretiennent de l'Occident, de la même manière selon eux que les colons des époques moderne et contemporaine auraient été motivés par une image sexualisée des femmes des colonies⁵¹⁴. L'antiféminisme serait donc dans ce dernier texte la manœuvre consistant à dénoncer de supposées contradictions de la part des féministes – concernant ici le traitement des violences commises à Cologne.

Le mot-clé « masculinité »⁵¹⁵ renvoie trois articles, parmi lesquels l'entretien de Mélanie Gourarier dans *Le Monde* que nous avons cité plus haut⁵¹⁶. *Le Monde* dénonce la provocation que constitue le « Manifeste des 343 Salauds » écrit en opposition au projet de loi contre le système prostitutionnel, texte qualifié d'antiféministe et rapproché des oppositions au Mariage pour Tous⁵¹⁷. Le 11 octobre 2018, à l'occasion d'un numéro spécial intitulé *Le libé des historiennes*, Christine Bard publie un texte dans lequel elle s'insurge de l'impunité dont a bénéficié Brett Kavanaugh, aujourd'hui juge de la Cour Suprême des États-Unis. Elle y fustige également « le succès d'un contre-mouvement réactionnaire antiféministe », qu'elle explique par le fait que « changer ce système de pouvoir inégalitaire heurte les intérêts des hommes qui protègent leurs privilèges »⁵¹⁸. Là encore, l'antiféminisme est perçu comme un phénomène négatif représentant un danger pour atteindre une égalité entre femmes et hommes qui fait consensus. Plus encore, on aperçoit un début d'explication sociologique au phénomène, qui serait une réaction de la classe dominante pour protéger ses privilèges.

Le terme « laïcité » se retrouve dans une tribune de Caroline Fourest publiée le 21 décembre 2004 dans *Libération*. Elle y dénonce la complaisance de l'ensemble de la classe politique envers les intégristes musulmans, qu'elle déclare antiféministes, entre autres

⁵¹⁴ Sylvie Ayrat et Yves Raibaud, « Cologne : une variation ethnique de la domination masculine », *Libération*, 20 janvier 2016, p. 22,23.

⁵¹⁵ Le pluriel ne renvoie aucun résultat.

⁵¹⁶ JOIGNOT Propos recueillis par Frédéric, « Paroles d'hommes », *Le Monde*, 2017.

⁵¹⁷ DUPONT Gaëlle, « Prostitution », *Le Monde*, 2013.

⁵¹⁸ Christine Bard, « Aux États-Unis, la vague alarme », *Libération*, 11 octobre 2018, n° 11623, p. 4|5.

qualificatifs péjoratifs⁵¹⁹. Concernant le mot-clé « musulmans », il ne renvoie qu'un seul article que nous n'ayons pas encore analysé. Caroline Fourest y dénonce dans un entretien à *L'Humanité* le « féminisme islamique de Tariq Ramadan » qui ne serait qu'un antiféminisme visant à se faire passer pour son contraire en présentant un visage féminin⁵²⁰. Le contenu de ces articles confirme une intuition issue de l'observation de la figure 38, à savoir que le débat autour de l'antiféminisme était, avant 2010, articulé autour d'un faible nombre d'acteurs et fortement personnalisé. Le terme est en revanche invariablement péjoratif.

Les articles renvoyés par le mot-clé « nous » sont, comme nous l'attendions, des tribunes. Ainsi peut-on lire une critique assez forte des positions abolitionnistes du Parti Socialiste formulée par des travailleuses du sexe et publiée dans *Libération* le 12 juillet 2006. Elles s'insurgent contre une proposition de loi de Danielle Bousquet et Christophe Caresche visant à pénaliser l'achat d'actes sexuels, et considèrent qu'il est « antiféministe [et infantilisant] de s'opposer à la libre disposition de [leur] corps »⁵²¹. Le 16 novembre 2007, l'association « Ni putes ni soumises » se désolidarise de l'instrumentalisation qui est faite de leur mouvement par l'intermédiaire de la présence de Fadela Amara au sein de l'administration Fillon. Elles s'insurgent de la mise sous tutelle de cette dernière sous l'égide de Christine Boutin, « antiféministe » notoire, et s'opposent à la politique sécuritaire de Nicolas Sarkozy⁵²². Le 8 mars 2014, c'est le voile qui obtient le qualificatif d'antiféministe par le biais d'Elisabeth Badinter, qui s'inquiète dans un entretien pour *Libération* d'un retour des conservatismes sous la forme par exemple des oppositions ravigorées au droit d'avorter en Europe, mais aussi d'un retour de ces naturalismes et traditionalismes au sein même des féminismes dont l'éclatement croissant menace selon elle le projet de conquête de l'égalité entre femmes et hommes⁵²³. Enfin, le 15 juin 2017, *L'Humanité* publie une chronique à charge contre la conception « ultra-libérale » du féminisme portée par Marlène Schiappa, après qu'elle ait affirmé (dans un tweet) que l'*empowerment* des femmes implique un *disempowerment* des hommes. Le journal critique cette approche qu'elle qualifie d'antiféministe dans la mesure où elle suppose que la recherche d'égalité est un jeu à somme nulle, auquel cas les masculinistes auraient raison de s'inquiéter

⁵¹⁹ Caroline Fourest, « Les «lépénistes» de l'islam », *Libération*, 21 décembre 2004, vol. 7344, n° 7344, p. 32, 33.

⁵²⁰ KACI Mina et MOUSSAOUI Rosa, « « Un prédicateur fondamentaliste en guerre contre les musulmans modernes et laïques » », sur *L'Humanité* [en ligne], publié le 30 novembre 2004, [consulté le 13 mai 2020].

⁵²¹ Claire Carthounet et al., *Non à la pénalisation de nos clients*, https://www.liberation.fr/tribune/2006/07/12/non-a-la-penalisation-de-nos-clients_45794, 12 juillet 2006, (consulté le 14 mai 2020).

⁵²² « “Insoumis(es)” en rupture » [en ligne], *Le Monde.fr*, 15 novembre 2007, [consulté le 14 mai 2020].

⁵²³ Elisabeth Badinter, recueilli par Cécile Daumans et Annette Lévy-Willard, « «Je suis inquiète, l'égalité n'est plus un objectif» », *Libération*, 8 mars 2014, p. SUP7.

de la dégradation de la condition masculine à chaque progrès réalisé pour les femmes⁵²⁴. Pour autant, l'idée que l'égalité est un jeu à somme nulle est également suggérée dans l'explication sociologique de l'antiféminisme comme réaction collective visant à préserver la domination masculine : l'antiféminisme n'y est possible que dans la mesure où l'égalité fait effectivement perdre une forme d'ascendant aux hommes.

A la suite de l'analyse de cet échantillon du traitement médiatique de l'antiféminisme en France entre 1995 et 2019, plusieurs observations et hypothèses peuvent être formulées. Tout d'abord, d'un point de vue périodique, de manière similaire à ce qui s'est produit avec le traitement du féminisme, les débats antérieurs à 2010 sont plus circonscrits. Pour être plus précis, on constate qu'un nombre d'acteurs limités emploie ce terme, et que l'utilisation qui en est faite est essentiellement celle d'un qualificatif péjoratif, dans une manœuvre accusatoire. Les sujets concernés sont très polémiques et touchent essentiellement à la laïcité (spécifiquement en rapport avec l'Islam) ou la prostitution. Plus exceptionnellement, un usage plus analytique et descriptif peut être noté, comme lors de la promotion de l'ouvrage *Un siècle d'antiféminisme* de Christine Bard.

2/ Les usages de l'antiféminisme : entre outil rhétorique et catégorie analytique

A partir de 2010, l'emploi des termes dérivés d'antiféminisme se diversifie. L'usage sous forme d'anathème reste très présent, les procès en antiféminisme sont fréquemment intentés par des militantes féministes, à l'encontre d'autres militantes. Cela n'est guère surprenant : nous avons déjà souligné la multiplicité des courants féministes et donc la possibilité de désaccords sur certaines questions – désaccords pouvant devenir très visibles si les questions autour desquelles ils s'articulent sont mises à l'agenda, comme ce fut le cas à plusieurs reprises pour le voile et la prostitution. De plus, les militantes féministes sont, cela va de soi, les acteurs les plus susceptibles de considérer que l'attribution du qualificatif antiféministe constitue une disqualification morale. Une autre raison, partiellement liée à la première peut contribuer à expliquer cet usage selon nous : le féminisme étant, du fait de sa pluralité mais aussi de l'évolution rapide des contextes sociaux, culturels, techniques sur lesquels il s'articule, un « *contested concept* »⁵²⁵, ce phénomène se répercute nécessairement sur le contre-mouvement qui en dépend, à savoir l'antiféminisme (l'usage du pluriel serait ici aussi approprié). C'est pourquoi nous avons choisi la définition la plus large et consensuelle

⁵²⁴ « Les envahisseurs, le retour... » [en ligne], *l'Humanité*, 15 juin 2017.

⁵²⁵ MAZUR Amy G., *Theorizing feminist policy*, Oxford Univ. Press, 2002.

possible de ce terme⁵²⁶, suffisante pour l'objectif ici poursuivi, malgré la possible insuffisance de son caractère discriminant. Le caractère contesté du concept d'antiféminisme est attesté par les multiples définitions contradictoires qui lui sont attribuées y compris dans les productions universitaires^{527,528}. Cette multiplicité de définitions participe selon nous à son usage non réflexif – bien qu'elle en soit certainement aussi partiellement le reflet. Quoi qu'il en soit, l'analyse de cette utilisation de l'antiféminisme nous permet de déduire ce qui peut sembler être un truisme : pour certains acteurs – principalement féministes – s'exprimant dans le champ médiatique, l'antiféminisme désigne un courant idéologique ou un mouvement défini par son opposition au féminisme. La définition de ce qui constitue une opposition au féminisme est en revanche le point nodal qui permet de saisir ce qui est entendu par antiféminisme – et par contraste ce qui est considéré comme féministe. En effet, les « antiféministes » dont il est question ne peuvent être identifiés en vertu d'une position substantielle, mais plutôt en fonction d'une position relative, au sujet du point précis faisant débat (la prostitution, le voile, le féminisme décolonial, l'universalisme). L'accusation en antiféminisme vise donc ici à disqualifier une conception de l'égalité entre femmes et hommes qui ne correspond pas à celle des auteurs et qui serait dangereux pour les femmes. Ce qui est reproché aux « féministes antiféministes » est fonction des conceptions philosophiques, idéologiques et stratégiques des locuteurs : ne pas prendre en compte les intérêts réels des femmes, leur diversité, leur autonomie, la nécessité de faire front commun pour défendre les droits des femmes, etc. On comprend qu'il existe une lutte pour la légitimité du statut de porte-parole de la cause des femmes sur des questions précises, chaque courant ou collectif pouvant utiliser l'accusation d'antiféminisme envers les autres pour discréditer ses concurrents. L'utilisation de l'antiféminisme comme accusation entre mouvements féministes nous permet donc aussi d'observer les recompositions de l'espace de la cause des femmes au cours de la période étudiée. Le féminisme décolonial, s'il existait déjà auparavant, est nettement plus visible dans le champ médiatique à partir des années 2010, où il devient un concurrent sérieux au statut de porte-parole de la cause des femmes – *a minima* de *certaines* femmes dont il revendique de réhabiliter l'expérience spécifique de la domination. Dans le même temps, cette nouvelle visibilité médiatique entraîne celle du concept d'intersectionnalité. La pertinence de ce dernier

⁵²⁶ Contre-mouvement en opposition au mouvement féministe.

⁵²⁷ Consulter par exemple les ouvrages collectifs suivants : Christine Bard et Michelle Perrot, *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999, 481 p ; et Diane Lamoureux, Francis Dupuis-Déri et al., *Antiféminismes*, Montréal, Québec, Remue Ménage, 2015, 188 p.

⁵²⁸ C'est aussi pour cela que nous n'étudions pas l'antiféminisme en tant que tel et nous focalisons sur l'attribution de l'étiquette dans le champ médiatique.

pour la lecture des rapports sociaux est cependant discutée dans le champ médiatique, notamment par les porte-paroles des mouvements féministes de tradition républicaine ou universaliste, mais aussi par les antiféministes. Nous pouvons le considérer – indépendamment de sa signification qui apparaît instable dans le champ médiatique – comme un marqueur identitaire cristallisant un clivage : ses détractrices seraient néocolonialistes pour les intersectionnalistes, quand ces dernières seraient des raciales selon certaines universalistes. Cela n'empêche pas l'existence déjà soulignée d'un ensemble très vaste de sujets sur lesquels il existe un consensus dans l'espace de la cause des femmes, comme par exemple la condamnation des violences sexuelles et du patriarcat. Il faut ajouter que de cet usage dominant de l'antiféminisme comme accusation, découle une autre utilisation, plus rare mais néanmoins remarquable, sous forme de défense préemptive envers une accusation en antiféminisme.

Un autre cadre d'interprétation déployé autour de l'antiféminisme à partir de 2010 est celui du danger représenté par les contre-mouvements antiféministes, réactionnaires et masculinistes. Lorsque ce cadre est employé, on déplore notamment l'influence de ces mouvances à travers celle des opposants au « Mariage pour Tous », mais aussi l'administration Trump aux États-Unis ou les réseaux masculinistes Québécois. Que ce soit *via* des citations dans des articles de presse, des entretiens ou des tribunes, ce cadre est essentiellement – mais pas exclusivement – formulé par des chercheurs spécialistes de l'antiféminisme ou du masculinisme : Christine Bard, Mélissa Blais, François Dupui-Déri et Mélanie Gourrarier. S'ils parlent généralement en qualité de spécialistes, on retrouve aussi des tribunes de Christine Bard. Parmi les autres acteurs insérant les termes dérivés d'antiféminisme dans ce cadre, on retrouve des journalistes à travers des articles de presse, mais aussi des militantes féministes. Le qualificatif n'est pas utilisé ici à l'encontre d'autres mouvements féministes, mais plutôt pour décrire des acteurs correspondant effectivement à une définition plus académique de l'antiféminisme, comme c'est le cas pour les « 343 Salauds » ou – peut-être de manière plus ambiguë – Tariq Ramadan. Nous rappelons que nous n'étudions pas ici l'antiféminisme tel qu'il est défini dans la littérature spécialisée mais l'image qui en est donnée dans le champ médiatique. C'est la raison pour laquelle nous nous référons à leurs propos tels que relayés par la presse plutôt qu'à leurs ouvrages sur le sujet – bien qu'il soit évident que les thèses avancées par ces universitaires renvoient à celles qu'ils soutiennent dans leurs travaux. Si l'on devait résumer, voici les mouvements, acteurs, événements ou idées qui sont rattachés à l'antiféminisme dans ce cadre : « SOS Papa », la tuerie de l'école Polytechnique de Montréal, Donald Trump, son administration et ses partisans, Tariq Ramadan et le « féminisme

islamique » qu'il propose, ceux qui accusent les féministes de complaisance à l'égard de l'Islam, et enfin l'idée selon laquelle l'égalité entre femmes et hommes serait un jeu à somme nulle. L'essentiel des acteurs académiques qui s'expriment sur le sujet rappellent le caractère historiquement et culturellement déterminé du contenu de l'antiféminisme, dont l'existence dépend de celle d'un mouvement féministe. Concernant les explications qui sont données à l'émergence d'un tel phénomène, elles peuvent finalement être ramenées à une seule et unique cause : la crainte ou la colère vis-à-vis d'une perte de domination des hommes sur les femmes. A partir de là, deux modèles émergent : selon le premier, cette crainte serait un pur fantasme idéologique, notamment exprimé à travers les discours de la « crise de la masculinité »⁵²⁹ ; dans le deuxième, plus suggéré qu'explicité, l'antiféminisme est une réaction des systèmes de domination à l'encontre de ce qui les remet en cause, aussi la perte de domination n'est plus ici un fantasme, elle est réelle⁵³⁰. Le premier modèle se réfère cependant plus explicitement au masculinisme⁵³¹ – le mouvement de défense de la cause des hommes – qui attribue aux féminismes (voire, parfois, à un « matriarcat ») l'essentiel des problèmes rencontrés par les hommes. Dans les deux cas, l'antiféminisme serait donc un moyen de préserver des rapports de domination, d'empêcher leur questionnement. Le flou est cependant entretenu sur la possibilité de la critique des mouvements féministes : celle-ci, si elle est incontestablement une caractéristique *nécessaire* de l'antiféminisme, est parfois exprimée comme un trait *suffisant* de celui-ci. Cette difficulté est d'ailleurs exprimée dans le compte-rendu de l'ouvrage collectif *Un siècle d'antiféminisme* publié dans *Le Monde*⁵³². On voit certes se dessiner, une forme de critique exclusive aux mouvements antiféministes qui dénonceraient « le féminisme », objet homogène et intégralement rejeté. Ce type de discours est par exemple mis en exergue dans une intervention de Mélanie Gourrarié⁵³³. Ce critère ne suffit cependant pas à distinguer, au sein des critiques plus ciblées, entre les courants féministes qui se voient occasionnellement attribuer cette étiquette, et des acteurs ou mouvements antiféministes déclarant ne rejeter qu'une partie des féministes qu'ils considèrent œuvrer à l'encontre des intérêts des femmes. On retrouve donc l'une des explications que nous avons donné pour rendre compte du phénomène des accusations en antiféminisme entre courants féministes. Aussi, comprendre celui-ci comme une étiquette faisant l'objet de luttes de définition dans le champ médiatique nous semble être la

⁵²⁹ Cette thèse est notamment soutenue dans DUPUIS-DÉRI Francis, *La crise de la masculinité*, Remue ménage, 2018.

⁵³⁰ Cette thèse est rencontrée par exemple dans Anne-Marie Devreux et Diane Lamoureux, « Les antiféminismes », art cit.

⁵³¹ Qui n'est pas toujours clairement distingué de l'antiféminisme, dont il fait partie.

⁵³² L. Pierre, « La force de la faiblesse », art cit.

⁵³³ JOIGNOT Propos recueillis par Frédéric, « Paroles d'hommes », *Le Monde*, 2017.

solution la plus satisfaisante, non seulement pour notre objet, mais aussi pour comprendre ce qu'est l'antiféminisme de manière plus large. C'est en effet bien au cours de ces luttes pour la légitimité de la prise de parole au nom de la cause des femmes que se dessinent des frontières entre les mouvements qui pourront être effectivement qualifiés d'antiféministes et les mouvements féministes – quitte à ce que certains mouvements historiquement féministes soient définitivement qualifiés d'antiféministes par les féminismes majoritaires, comme ce put être le cas des féminismes différentialistes à plusieurs reprises⁵³⁴. Cela permet également d'expliquer le cas de mouvements comme les Antigones, qui peuvent à la fois s'autodéfinir comme féministes, mais être catégorisées, dans l'espace public, comme des antiféministes⁵³⁵. Autrement dit, nous considérons, conformément à notre cadre théorique général, qu'il est plus fertile de considérer que les identités individuelles et collectives sont le fruit de luttes et de négociations, car c'est effectivement le produit de ces luttes qui, dans notre cas, déterminera le contenu de ces identités telles qu'elles seront usitées dans l'espace social. Par exemple, il apparaît que malgré les accusations en antiféminisme formulées par d'autres mouvements féministes, le féminisme décolonial, le féminisme universaliste, et le féminisme abolitionniste continuent d'avoir chacun des soutiens au sein de l'espace de la cause des femmes, et continuent majoritairement d'être désignés comme féministes dans les champs politique et médiatique, ce qui n'est pas le cas des antiféministes se saisissant des droits des femmes pour discréditer stratégiquement ou idéologiquement (par exposition de la contradiction) les féministes. Notre manière de procéder permet donc de rendre compte de la construction sociale des étiquettes de féministe et d'antiféministe sans occasionner de confusions idéologiques.

3/ La sociologie de la domination : le socle d'un cadre cardinal des mouvements sociaux

En outre, le traitement médiatique de l'antiféminisme dessine par pointillés une synthèse du féminisme tel qu'il est construit dans l'espace médiatique. Nous avons constaté tout au long de la section que la cause des femmes y est représentée par des associations féministes, des élues, ainsi que des chercheurs. La pluralité des féminismes est, avant 2010, principalement rendue visible par la médiatisation de conflits fortement personnalisés engageant des acteurs portant des visions distinctes de la cause des femmes. Au fil du temps, cette diversité se donne à voir

⁵³⁴ Si nous avons rapidement abordé ici les luttes entre féminismes universaliste et décolonial, nous étudierons plus tard la prégnance, sur les réseaux sociaux, des conflits autour des rapports entre féminismes et mouvements de défense des personnes transgenre.

⁵³⁵ LABUSSIÈRE Marie, « Le féminisme comme « héritage à dépasser » », *Genre Sex. Société*, IRIS-EHESS, 2017.

par des conflits théoriques très explicites, amenant des accusations en antiféminisme contre des courants entiers. Au-delà de cette diversité, certains traits communs émergent néanmoins. La référence à l'égalité entre les femmes et les hommes et aux droits des femmes est un point commun évident mais, nous l'avons vu, insuffisamment discriminant dans la mesure où sa présence est attestée dans des propos antiféministes. Nous avons souligné à la fin de la sous-section précédente le retour plus marqué, depuis les années 2010, de la problématique des violences sexuelles, bien qu'elles aient été un dénominateur commun tout au long de la période étudiée. Cela n'exclut pas pour autant définitivement toute divergence d'opinion, étant donné que certaines abolitionnistes considèrent la prostitution comme une violence en soi, ce qui n'est pas le cas de leurs adversaires⁵³⁶. Ce clivage n'est cependant pas réactivé depuis le début du quinquennat d'Emmanuel Macron.

En fin de compte, le cadre déployant la vision la moins conflictuelle et la plus claire du féminisme est celui de l'antiféminisme comme danger pour les femmes. Il n'est guère surprenant que le cadre convoquant le plus d'universitaires, qui plus est spécialistes des féminismes et des antiféminismes, fournisse une vision du monde plus homogène. Nous avons relevé précédemment quelles définitions de l'antiféminisme y étaient déployées et quelles causes ces intervenants lui attribuaient. Par contraste, il est possible d'y entrevoir une image de ce qui est construit comme féministe. Nous rappelons que l'antiféminisme y est présenté comme un mouvement ou une idéologie visant à préserver les rapports de domination des hommes sur les femmes et à empêcher la remise en cause des rapports de genre. Par conséquent, le féminisme viserait essentiellement l'abolition de la domination des hommes sur les femmes et des inégalités inhérentes aux rapports de genre.

Ces observations renforcent une hypothèse formulée précédemment : dans la presse nationale française, la cause des femmes est majoritairement comprise et exprimée à travers le langage de la sociologie de la domination. Autrement dit, lorsque la presse nationale française aborde les problématiques sociales spécifiques aux femmes, elle les insère dans un cadre que nous qualifierons de cadre de la domination masculine. Celui-ci peut être résumé de la manière suivante : (1) il existe des dominants (les hommes) et des dominées (les femmes) ; (2) ces classes existent en vertu d'un rapport de domination (le genre) ; (3) les inégalités entre femmes et hommes sont à la fois le produit et la preuve de ce rapport de domination. Cette hypothèse est pour l'instant conforme à deux observations qui découlent : (1) de l'analyse des cadres

⁵³⁶ Cette question a été abordée lors de la première section du premier chapitre, où nous avons noté le soutien institutionnel dont bénéficiait le néo-abolitionnisme.

utilisés pour traiter de questions théoriques liées aux féminismes, et (2) de la définition du féminisme qui surgit par contraste du traitement médiatique de l'antiféminisme. La rareté des critiques de la domination de ce paradigme dans les médias confirment la pertinence d'une telle hypothèse. Les conflits entre féminismes ne l'affectent d'ailleurs pas : les tribunes féministes, qu'elles se revendiquent de l'universalisme ou du féminisme décolonial, utilisent toutes le champ lexical de la domination. La seule exception pourrait être Elisabeth Badinter, mais cette autrice est régulièrement – plus que bien d'autres et depuis plus longtemps – accusée d'antiféminisme. Nous avons également relevé un texte de Liliane Kandel⁵³⁷ ainsi qu'un entretien avec Judith Butler⁵³⁸. Ces autrices remettaient en cause, pour la première, la domination d'une « vulgate dominationniste » dans l'espace public, et, pour la deuxième, l'insuffisance de concepts comme le patriarcat pour décrire les sociétés occidentales, qui crée une vision du monde statique et binaire. Concernant Judith Butler, il est à ce propos important de rappeler que la publication de son ouvrage *Trouble dans le genre* avait justement provoqué d'intenses controverses théoriques au sein des féminismes⁵³⁹.

Bien qu'il serait vain ici de prétendre valider définitivement cette hypothèse, nous entendons l'examiner le plus sérieusement possible. Aussi allons-nous utiliser les outils déjà utilisés précédemment pour d'autres occasions. Il s'agit pour l'instant de créer un sous-corpus regroupant les articles utilisant des termes dérivés de « domination », sélectionnés par les expressions globales « domina* » et « dominé* ». L'examen de l'évolution quantitative de ce corpus visible sur la figure 38 permettra de tester l'hypothèse sur le plan quantitatif : une évolution déconnectée de celle du volume du corpus général devrait attirer l'attention, alors qu'un volume trop faible relativement à celui d'autres termes étudiés précédemment pourrait disqualifier notre hypothèse – bien qu'il faille admettre que le vocabulaire de la domination y fut également relevé. Par la suite, l'analyse plus qualitative des cadres déployés dans ce sous-corpus nous permettra de confronter notre hypothèse au réel en déterminant dans quelle mesure l'utilisation du vocabulaire de la domination traduit effectivement le cadre explicité plus haut.

⁵³⁷ KANDEL LILIANE, « Les discours de la confusion volontaire », *Le Figaro*, 18987, 2005.

⁵³⁸ BUTLER Judith, « Judith Butler « Repenser le genre ouvre à de nouvelles possibilités politiques » » [en ligne], *L'Humanité*, 10 janvier 2014, [consulté le 1 mai 2020].

⁵³⁹ Controverses dont on peut lire l'influence en France et en Allemagne dans la thèse suivante : MÖSER Cornelia, *Féminismes en traductions*, Éditions des archives contemporaines, 2013.

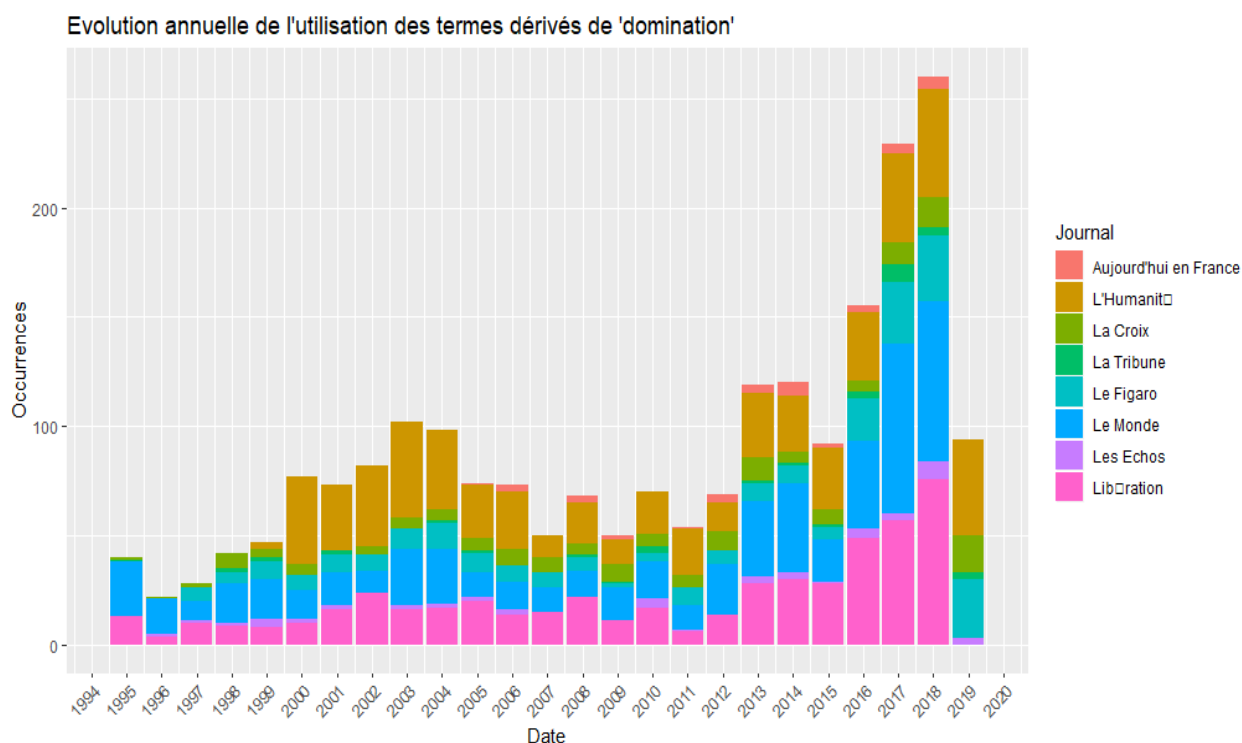


Figure 37. Évolution annuelle de l'utilisation des termes dérivés de « domination » par journal.

L'examen de la figure 37 montre que l'évolution quantitative de ce sous-corpus reste proportionnelle à celle du corpus général, si ce n'est encore une fois des creux et surtout des pics plus marqués, notamment en 2017 et 2018 où il représente environ 20% des documents du corpus total). En revanche, il apparaît que d'un point de vue strictement quantitatif, les termes étudiés sont présents dans un nombre de documents supérieurs aux autres termes étudiés. Cela n'est guère surprenant pour les sous-corpus issus des dérivés des termes antiféminisme et patriarcat qui renvoient à des questions plus spécifiques. Cette disparité est cependant plus étonnante pour le sous-corpus issu des dérivés du terme inégalité (exprimés par l'expression globale « inéga* ») : cela signifie que lorsque la presse nationale aborde la cause des femmes, elle emploie plus souvent les mots dérivés de « domination » que ceux dérivés d'« inégalité ». Autrement dit, la cause des femmes telle qu'elle apparaît dans les médias serait plus marquée par le rapport de domination des hommes sur les femmes que par les inégalités – qui de toute façon découlent de ce rapport de domination (et prouvent simultanément son existence) selon ce premier cadre. Cela semble corroborer notre hypothèse, même si cela reste insuffisant pour déclarer que le cadre issu de la vulgarisation de la sociologie de la domination serait dominant.

Si l'on s'intéresse plus spécifiquement à la répartition par journal de ce contenu, on observe que les journaux économiques comme *La Tribune* et *Les Echos* sont sous-représentés relativement à la proportion qu'ils occupent dans le corpus général. C'est également le cas de *Aujourd'hui en France*, ainsi que, dans une moindre mesure, *Le Figaro*, notamment sous-représenté entre 2011 et 2015 inclus. A l'inverse, *L'Humanité*, *Libération* et *Le Monde* sont relativement sur-représentés dans ce sous-corpus, sur-représentation particulièrement marquée pour *L'Humanité* au cours de la Troisième vague féministe. Autrement dit, les journaux assimilés à la gauche emploieraient plus ces termes que les autres, et le journal le plus à gauche se distingue par une utilisation plus intensive mais surtout plus précoce de ces termes. Une hypothèse de recherche qui pourrait être formulée est que ce cadre médiatique issu d'une vulgarisation de la sociologie de la domination soit originaire des mouvements sociaux eux-mêmes et de la gauche politique – ici liée au Parti Communiste Français –, avant d'avoir été progressivement adopté par d'autres journaux à l'image moins militante. Nous conjecturons que ce phénomène est consécutif à la prise de parole croissante des militantes féministes et des universitaires dans les médias sur ces questions – et serait donc le reflet d'une supposée domination de ce paradigme dans ces sphères.

Encore une fois, étant donné l'étendue du corpus qui nous empêche d'analyser de manière approfondie chacun de ces articles, nous avons décidé d'effectuer un calcul de *keyness* comparant les périodes antérieure et postérieure à 2010. Cela nous permettra tout d'abord d'avoir une vision des mots-clés les plus spécifiques à chaque période et consultables sur la figure 38, que nous pourrons comparer à ceux obtenus dans les autres sous-corpus étudiés précédemment. De la même manière que précédemment, ces mots-clés constitueront des portes d'entrée privilégiées pour rechercher des articles dans un fichier *KWIC* que nous aurons constitué. De cette manière, nous pourrons étudier dans le détail le contenu d'articles supposés être représentatifs de leur période.

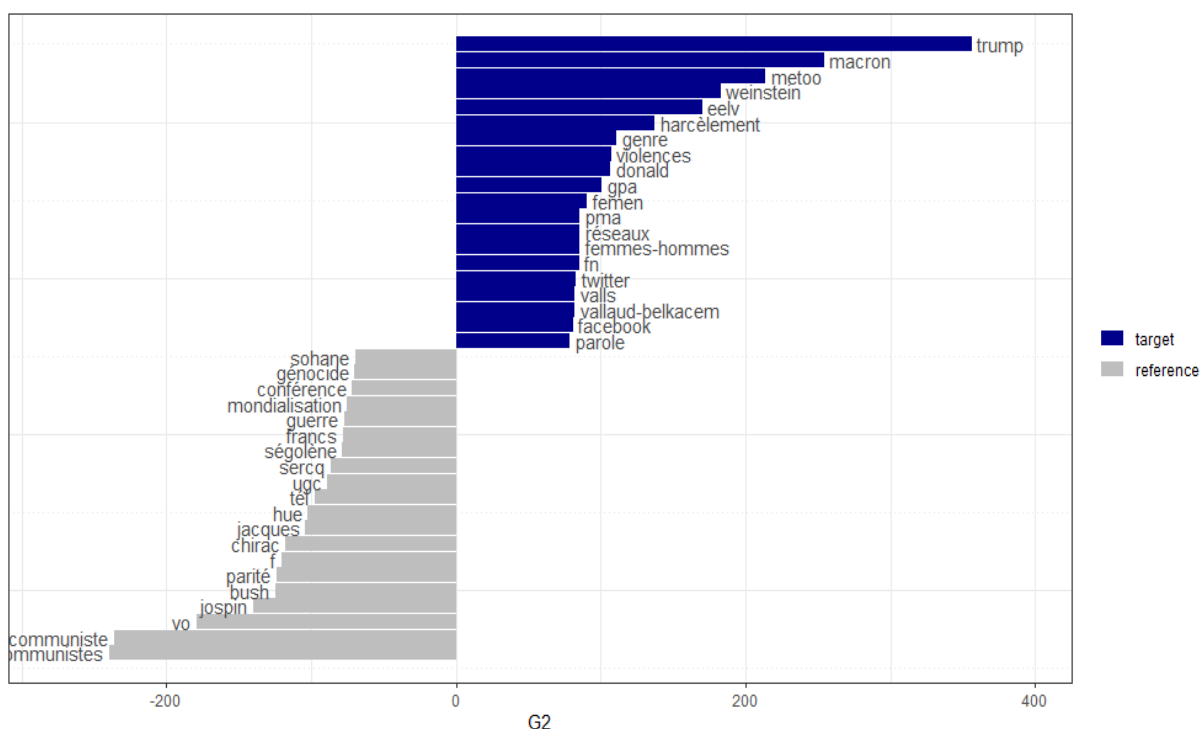


Figure 38. Comparaison des 20 mots-clés les plus caractéristiques des périodes 1995 – 2009 (en gris) et 2010 – 2019 (en bleu) pour les documents contenant des dérivés de « domina* » et « dominé* ».

L'analyse des mots-clés les plus spécifiques à chaque période corrobore certaines de nos hypothèses. Tout d'abord, le fait que « communistes » et « communiste » soient les mots les plus spécifiques aux publications antérieures à 2010 va dans le sens de l'intuition selon laquelle le vocabulaire de la domination est primitivement mobilisé par les mouvements sociaux et l'extrême-gauche politique. On constate également que les mots-clés caractéristiques des publications des années 2010 se démarquent peu de ceux relevés dans d'autres sous-corpus : ils concernent les violences sexuelles, les Femen, Donald Trump, Emmanuel Macron, Najat Vallaud-Belkacem, le genre, ainsi que les réseaux sociaux. Nous analyserons rapidement des articles contenant les mots-clés « violences », « réseaux », et « parité ». En effet, ces mots-clés nous semblent susceptibles de véhiculer des discussions théoriques, tout en évitant une trop forte redondance par rapport aux analyses précédentes. Ces mots-clés permettront surtout de tester plusieurs hypothèses, et notamment celle concernant l'évolution de l'utilisation du vocabulaire de la domination, qui serait venu des universitaires et de l'extrême-gauche avant de se généraliser et de devenir le cadre dominant d'interprétation de la cause des femmes dans l'ensemble de la presse.

Le mot-clé « violences » est central : il est susceptible d'être présent dans des articles des deux périodes, mais reste néanmoins caractéristique des années 2010. En outre, les violences sont au cœur de la domination masculine dénoncée par les mouvements féministes. Aussi, l'étude de leur traitement médiatique devrait révéler les évolutions de l'utilisation du vocabulaire de la domination dans la presse. Les termes domination, dominant, dominé, sont parfois utilisés dans leur registre courant, comme par exemple pour désigner les « sphères dominantes »⁵⁴⁰ dans une tribune de Marie-Victoire Louis – alors présidente de l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail – datée de 1996. Elle y dénonce le nom du groupe de rap NTM et la tolérance face aux violences sexuelles qu'il manifesterait, mais n'insère pas sa critique dans le cadre de la sociologie de la domination. Un an plus tôt, la même autrice avait en revanche déployé ce cadre pour dénoncer l'insuffisance de l'engagement de l'ONU à la suite de la conférence de Pékin⁵⁴¹. Le 12 janvier 2000, on peut lire dans *Libération* une tribune de Clémentine Autain et Thomas Lancelot au nom de leur association Mix-cités, dans laquelle ils déplorent que les « mécanismes de la domination sexuée se reproduisent et se perpétuent »⁵⁴². En 2001, un article de *L'Humanité* fait la promotion de l'ouvrage *Alter égaux* de la même Clémentine Autain, dans lequel elle utilise le concept de genre pour dénoncer les violences faites aux femmes, expressions ultimes de la domination masculine⁵⁴³. Ce même journal signale en 2002 l'hostilité de Robert Hue aux dominations et violences qui touchent les femmes⁵⁴⁴. En 2004, *Libération* publie deux textes, l'un de Daniel Welzer-Lang⁵⁴⁵ et l'autre de Laurence Rossignol⁵⁴⁶, mobilisant tous deux le cadre de la sociologie de la domination explicité plus haut. En effet, on y trouve l'idée que les femmes subissent la domination masculine qui se manifeste à travers des violences mais aussi une répartition inégale des tâches ménagères. Laurence Rossignol déplore par ailleurs que l'on ne souligne pas assez combien les violences subies par les femmes sont la conséquence d'une

⁵⁴⁰ Marie-Victoire Louis, *Derrière le seul nom de ce groupe musical, toute la violence que nos sociétés expriment contre les femmes. NTM, injure sexiste*, https://www.liberation.fr/tribune/1996/12/09/derriere-le-seul-nom-de-ce-groupe-musical-toute-la-violence-que-nos-societes-expriment-contre-les-fem_191552, 9 décembre 1996, [consulté le 20 mai 2020].

⁵⁴¹ LOUIS Marie-Victoire, « Des régressions dramatiques » [en ligne], *Le Monde.fr*, 5 septembre 1995, [consulté le 20 mai 2020].

⁵⁴² AUTAIN Clémentine, LANCELOT Thomas, LECOEUR Erwan *et al.*, « Appel pour l'égalité entre les sexes. Fièr-e-s d'être féministes! » [en ligne], *Libération*, 12 janvier 2000.

⁵⁴³ LAURENT Pierre, « Une certaine idée de la mixité » [en ligne], *L'Humanité*, 24 octobre 2001, [consulté le 20 mai 2020].

⁵⁴⁴ SELLEM Jacqueline, « Féminisme » [en ligne], *L'Humanité*, 11 mars 2002, [consulté le 20 mai 2020].

⁵⁴⁵ WELZER-LANG Daniel, « Masculin, le genre l'emporte encore sur le féminin », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 28 juillet 2004, [consulté le 20 mai 2020].

⁵⁴⁶ ROSSIGNOL Laurence, « Appeler la violence sexiste par son nom », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 11 octobre 2004, [consulté le 20 mai 2020].

domination masculine qui structure la société dans son ensemble. En 2006, la domination masculine fait son apparition dans les pages de *Aujourd'hui en France*, par l'intermédiaire des mesures prônées par Marie-George Buffet pour lutter contre les violences conjugales, relevant de « la domination masculine que nous sommes déterminés à combattre »⁵⁴⁷. Entre 2000 et 2010, le cadre de la sociologie de la domination est donc utilisé dans les médias à propos des violences, mais uniquement par l'intermédiaire de militantes, de chercheurs ou d'élus et candidats politiques. Ce cadre est donc lors de cette période une vision située, à laquelle une certaine presse (essentiellement *L'Humanité* et *Libération*) accorde occasionnellement la parole.

A partir de 2010, ce cadre semble se généraliser et être adopté comme un cadre d'interprétation de la réalité par les journalistes eux-mêmes. Bien entendu, élus, militantes, et chercheurs continuent d'y avoir fortement recours. Ainsi, à l'occasion de la parution de l'ouvrage collectif *Penser la violence des femmes* (sous la direction de Coline Cardi et Geneviève Pruvost), *Libération* souligne le tabou ayant longtemps régné autour de cette question, dans la mesure où elle tempère la « relation dominant / dominée » et que la comprendre dans le cadre de la domination masculine est déjà, en soi, un défi intellectuel⁵⁴⁸. Ici la domination masculine est considérée comme un acquis par l'auteur, c'est un cadre qu'il a adopté. Dans le même journal, on retrouve en 2017 le terme de domination dans l'argumentaire de ceux qui défendent l'introduction du féminicide dans le Code Pénal, face à des « professionnels du droit [...] sceptiques »⁵⁴⁹. *Le Monde* se démarque par le fait d'ouvrir ses pages à des féministes comme à leurs critiques. Ainsi peut-on y lire Olivia Gazalé dénoncer le virilisme qui est au cœur de la domination masculine⁵⁵⁰, mais aussi Peggy Sastre qui, quant à elle, critique « cette façon de voir le monde sans autre réalité commune (et encore moins objective) que la polarisation existentielle entre oppresseurs et opprimés »⁵⁵¹, ou encore Jacques Le Goff qui déplore le réductionnisme d'un « néoféminisme radical » qui réduit le social à des « rapports de domination »⁵⁵². Le vocabulaire de la domination est utilisé de deux manières par

⁵⁴⁷ Propos recueillis par Jacques Hennen, « [SÉGOLÈNE ROYAL (PS) S'inspirer du modèle espagnol « Les violences faites aux femmes font partie de ces tabous insupportables de notre société.] », *Aujourd'hui en France*, 22 novembre 2006, p. 13.

⁵⁴⁸ RIPA Yannick, « Femmes hors d'elles », *Libération*, 22 novembre 2012.

⁵⁴⁹ DEBORDE Juliette, « (4) «Féminicide» pas français ? - Libération » [en ligne], *Libération*, [consulté le 20 mai 2020].

⁵⁵⁰ VINCENT Faustine et GAZALÉ Olivia, « « Les hommes doivent changer le regard qu'ils portent sur eux-mêmes » », *Le Monde*, 31 janvier 2018.

⁵⁵¹ SASTRE Peggy, « Peggy Sastre : #metoo, « une libération de la parole accaparée par un féminisme aux allures de religion » », sur *Le Monde.fr* [en ligne], publié le 5 octobre 2018.

⁵⁵² GOFF Jean-Pierre Le, « #metoo est un mouvement sentimental et victimaire », *Le Monde*, 2018.

les antiféministes : pour réfuter la lecture en termes de domination, mais aussi pour dénoncer une « idéologie dominante » féministe. Dans *Le Figaro*, on retrouve des discours antiféministes dénonçant l'accaparement de l'égalité des sexes par les croisés « anti-domination masculine »⁵⁵³. On note donc que la domination masculine est, tout comme le genre, un terme qui cristallise des oppositions fortes, surtout à partir de #metoo. Les propos antiféministes se joignent parfois à la condamnation des violences sexuelles mais dénoncent une confiscation de la problématique par un féminisme qu'ils estiment dogmatique. Chez les féministes, mais aussi au sein de journaux comme *Libération* et *L'Humanité*, la domination masculine est le facteur explicatif des violences envers les femmes.

Le mot-clé « réseaux » nous a également semblé pertinent dans la mesure où il permet de révéler le discours médiatique faisant le lien entre la cause des femmes, la domination et les réseaux sociaux. En effet, bien que « réseaux » ne se limite pas aux réseaux sociaux, c'est pour les désigner que le mot est essentiellement utilisé. Les rares articles l'utilisant avant 2010 l'emploient pour parler de l'évolution des « réseaux de communication »⁵⁵⁴ entre 1968, ou de « réseaux de camarades » du parti communiste cherchant à initier une lutte contre les dominations⁵⁵⁵. Après 2010, on peut noter un entretien dans *Le Monde* où Elisabeth Badinter évoque les réseaux de prostitution esclavagistes : elle estime qu'on exagère leur importance numérique dans le phénomène de la prostitution, et déplore le fait que la sexualité masculine soit dépeinte comme « dominatrice et violente »⁵⁵⁶. Dans un article sur le cyber-harcèlement suite à celui subi par la journaliste Nadia Daam, *Le Monde* cadre ce phénomène comme une violence envers les femmes, car « La culture de la domination masculine dans l'univers politique, dans les entreprises et ailleurs est un modèle pour les réseaux »⁵⁵⁷. Le même journal souligne néanmoins le rôle des réseaux sociaux dans la dénonciation croissante des violences sexuelles à l'occasion d'un article sur l'affaire Baupin⁵⁵⁸. Dans les colonnes de *Le Figaro*, c'est Alain Finkielkraut qui a la parole et dénonce la justice expéditive et populaire des réseaux sociaux⁵⁵⁹. On constate donc une polarisation du débat, avec des acteurs adoptant le cadre de la sociologie de la domination opposés à des antiféministes critiques de ce cadre. En revanche, il

⁵⁵³ LE MONDE, « #MeToo, et après », *Le Figaro*, 5 octobre 2018.

⁵⁵⁴ MICHEL FIZE, « Libre opinion. Mai 68. La marque de 30 ans de changements. Michel Fize. », *La Croix*, 7 mai 1998.

⁵⁵⁵ L'HUMANITÉ, « Adapter l'appareil du Parti à l'époque contemporaine », *l'Humanité*, 24 janvier 2000.

⁵⁵⁶ DUPONT Propos recueillis par Gaëlle, « Prostitution », *Le Monde*, 2013.

⁵⁵⁷ LAEMLE Brice, « « Je vais t'égorger et violer ton cadavre » », *Le Monde*, 2018.

⁵⁵⁸ BEKMEZIAN Hélène, « L'affaire Baupin ou l'omerta en politique », *Le Monde*, 2016.

⁵⁵⁹ BASTIÉ Eugénie, « Finkielkraut », *Le Figaro*, 23411, 2019.

semble pour l'instant que ce cadre résume l'essentiel des prises de position féministes dans le champ médiatique.

Le mot-clé « parité » nous permet d'obtenir des résultats sur l'ensemble de la période étudiée. On remarque ici encore qu'avant 2000, beaucoup d'articles utilisent le vocabulaire de la domination dans un sens courant. Ainsi, on fustige dans *Le Monde* « l'éternel modèle des hommes dominateurs et savants »⁵⁶⁰, et on s'inquiète du risque que la droite parlementaire devienne « la force dominante du Sénat »⁵⁶¹. On relève néanmoins en 1999, dans *Le Monde* également, un article de Michelle Perrot qui dénonce, dans un plaidoyer pour la parité, « l'injustice faite aux femmes comme genre dominé »⁵⁶², ainsi qu'un entretien de Françoise Giroud dans *Le Figaro*, où elle rappelle que les femmes « ont conscience que la domination masculine règne encore dans les échelons supérieurs du monde du travail »⁵⁶³. Dans *L'Humanité*, Serge Guichard, alors dirigeant national du Parti Communiste Français, déclare que « la société est fondée sur des rapports de domination structurés par le premier d'entre eux, le rapport homme / femme »⁵⁶⁴. Dans *Libération*, un article de 2002 fait état des travaux de Françoise Héritier et Yvonne Knibiehler, cherchant à élucider « l'origine de la domination masculine »⁵⁶⁵. La même année, la présidente de la Ligue de l'enseignement (catholique) s'inquiète des « mécanismes de domination masculine »⁵⁶⁶ dans les colonnes de *La Croix*. En 2004, *Libération*⁵⁶⁷ ainsi que *Le Monde*⁵⁶⁸ (via un texte d'Yvette Roudy) vantent les mérites d'une loi anti-sexiste votée en Espagne, notamment en raison de ses prises de position explicites à l'encontre de la domination masculine. Lorsqu'il s'agit de traiter de parité, le cadre de la domination est, au cœur de la Troisième vague, le mode de compréhension standard de la cause des femmes. Nous ne pouvons cependant pas déterminer si cela est dû au fait que la problématique ne soit abordée que par des acteurs partageant cette vision, ou si le phénomène traduit l'existence d'un consensus large autour de ce cadre.

⁵⁶⁰ Michelle Coquillat, Geneviève Sellier, « Et les filles ? », *Le Monde*, 18 février 1998, p. 14.

⁵⁶¹ Raphaëlle Baque, « L'Assemblée nationale met le Sénat en demeure d'accepter la parité », *Le Monde*, 18 février 1999, p. 6.

⁵⁶² Michelle Perrot, « Oui, tenter cette expérience nouvelle », *Le Monde*, 25 février 1999, p. 17.

⁵⁶³ Sébastien Le Fol, « Le féminisme selon Françoise Giroud », *Le Figaro*, 12 février 1999, vol. 16952, n° 16952, p. 30.

⁵⁶⁴ Serge Guichard, « Serge Guichard : pour le partage, la mise en commun », *l'Humanité*, 14 janvier 2000, p. 9.

⁵⁶⁵ Yannick Ripa, « Pas complètement égal », *Libération*, 12 septembre 2002, vol. 6634, n° 6634, p. 10, 11.

⁵⁶⁶ Bernard Gorce, « L'école cherche à mieux faire rimer mixité et parité. EDUCATION. Quarante ans après la généralisation de la mixité au collège, restent les mêmes disparités entre hommes et femmes. L'enseignement catholique propose donc une coéducation garçons-filles plus ambitieuse. », *La Croix*, 11 décembre 2002, p. 7.

⁵⁶⁷ CHARLOTTE ROTMAN, « Manifestation pour une grande loi », *Libération*, 7324, 2004.

⁵⁶⁸ ROUDY par Yvette, « La parité domestiquée », *Le Monde*, 6 septembre 2004.

En 2010, un article de Nicolas Truong dans *Le Monde* relève les positions de Joy Sorman qui considère que l'émancipation des dominées doit passer par celle des dominants⁵⁶⁹. En 2012, Marcela Iacub critique les présupposés idéologiques au fondement du soutien à la parité politique qui, selon elle, renforce « les mécanismes symboliques qui la rendent nécessaire ». Elle souligne ironiquement le besoin supposé des « femmes dominées par le sexisme »⁵⁷⁰ d'observer une parité politique pour comprendre qu'une femme est capable de se hisser à ce type de fonction. Sandra Laugier écrit quant à elle dans *Libération* pour rappeler les questions pressantes posées par le *care* : ces actions invisibles qui permettent l'autonomie du dominant, mais aussi de faire payer l'indépendance de femmes par le travail d'autres femmes⁵⁷¹. En 2017, *Le Figaro* propose par l'intermédiaire du linguiste Alain Bentolila une critique acerbe des positions du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes concernant la langue française. Ici le terme « domination » est utilisé pour moquer l'idée selon laquelle elle se cacherait dans le langage et s'exercerait subrepticement par lui⁵⁷². Évènement plus rare du fait de la profession de l'auteur, on peut lire la sociologue Irène Théry – alors sommée de se justifier, dans un entretien pour *Le Monde* publié en 2018, à propos d'une phrase qu'elle a écrite ailleurs – disqualifier implicitement un « féminisme différentialiste » opposant « des « dominées » contre les « dominants » »⁵⁷³. Il apparaît donc qu'à partir des années 2010 émerge dans le champ médiatique une critique du cadre issu de la sociologie de la domination.

L'étude de l'évolution de l'utilisation du cadre féministe de la domination masculine dans la presse nationale française entre 1995 et 2019 dresse un tableau complexe qu'il est aisé de caricaturer si l'on omet certaines précautions. En effet, ce cadre occupe une place importante dans le traitement de la cause des femmes au cours de la Troisième vague féministe, et semble alors englober l'intégralité des prises de position féministes dans le champ médiatique. Dans le même temps, la critique de ce cadre se montre plus affirmée à partir des années 2010, au cours desquelles nous avons relevé une hausse des cadres antiféministes – mais aussi des cadres dénonçant l'antiféminisme. Il est alors tentant de considérer que la domination masculine est le cadre féministe dominant, et d'assimiler par conséquent sa critique à l'antiféminisme. Ce tableau serait pourtant fortement réducteur.

⁵⁶⁹ TRUONG Nicolas, « L'homme est l'avenir de la femme », *Le Monde*, 31 mai 2010.

⁵⁷⁰ Marcela Iacub, « Triple impair sur la parité », *Libération*, 9 juin 2012.

⁵⁷¹ LAUGIER Sandra, « «Care» et dépendances », *Libération*, 2012.

⁵⁷² BENTOLILA Alain, « Alain Bentolia » [en ligne], *Le Figaro.fr*, 2017.

⁵⁷³ A. Ch., « Le « féminisme à la française », selon la sociologue Irène Théry », *Le Monde*, 3 février 2018.

Tout d'abord, il est important de rappeler que notre analyse se situe dans un contexte plus large : nous n'avons ici étudié qu'un sous-corpus. De plus, en s'intéressant aux auteurs, on s'aperçoit que s'il y a effectivement un consensus autour de ce cadre au cours de la Troisième vague, il est en fait exprimé de manière presque exclusive par des militantes et des universitaires lors de cette période. Bien entendu, la question du choix des universitaires invoqués par la presse subsiste. Nous ne pouvons déterminer s'ils sont choisis en vertu de leur représentativité présumée du consensus universitaire (et d'où vient cette présomption ?) ou parce que leur vision correspond justement à des *a priori* déjà partagés par les journalistes. Nous supposons que les universitaires qui s'étaient originellement rendus les plus visibles dans le champ médiatique à travers, par exemple, un engagement militant ou des tribunes, sont apparus par la suite comme des experts « naturels » pour les professionnels de la presse – par simple effet de disponibilité cognitive issu de leurs interventions antérieures. Kaitlynn Mendes avait mis en avant, dans son analyse du traitement médiatique des mouvements féministes états-uniens et britanniques de 1968 à 1982, que les médias tendaient à donner la parole à des personnalités mobilisant des cadres culturellement dominants⁵⁷⁴. Quoi qu'il en soit, on observe à partir des années 2010 que ce cadre est parfois directement déployé par les journalistes – c'est-à-dire considéré comme un fait acquis –, principalement chez *Libération* et *L'Humanité*. Parallèlement, s'il est vrai là encore que les critiques du paradigme de la domination se font plus nombreuses, le fait de les assimiler à de l'antiféminisme sous prétexte que les cadres féministes les plus représentés dans le champ médiatique y adhèrent (explicitement ou implicitement) découle d'un raisonnement visant à prendre la partie pour le tout, ou d'un biais de négligence de la taille de l'échantillon. En examinant dans les détails ces critiques, on peut voir qu'elles sont de deux types. Certaines d'entre elles, essentiellement exprimées dans des journaux comme *Le Figaro*, s'opposent au féminisme dans la mesure où il est associé à ce discours opposant dominants et dominés. Pour les autres⁵⁷⁵, il s'agit de souligner les insuffisances du paradigme de la domination, sans pour autant dénoncer « le » féminisme en tant que tel, mais plutôt certaines de ses composantes. Cela pose en filigrane la question (à laquelle il ne nous appartient pas de répondre) de la possibilité de l'existence, dans le champ médiatique, d'un féminisme qui ne serait pas fondé sur la sociologie de la domination, voire la récuserait. L'identité des journaux et acteurs qui utilisent le cadre de la domination masculine nous incite enfin à formuler une dernière hypothèse que

⁵⁷⁴ MENDES Kaitlynn, « Framing Feminism », *Soc. Mov. Stud.*, 10, 2011.

⁵⁷⁵ Nous pensons principalement à Judith Butler, Liliane Kandel et Irène Théry. Les positions de Peggy Sastre et Marcela Iacub sont beaucoup plus ambiguës et renvoient aux contours mouvants des antiféminismes, question que nous avons évacuée en nous contentant, pour les objectifs de notre recherche, de nous référer à l'étiquetage.

nous n'aurons cependant pas l'occasion de tester dans ce travail. En effet, bien que nous ne puissions déterminer s'il est véritablement dominant, nous avons constaté l'importance du cadre de la domination masculine dans le traitement médiatique de la cause des femmes. Nous avons également remarqué dans des journaux comme *L'Humanité* et de la part de certains auteurs l'extension de ce paradigme de la domination à d'autres luttes, notamment par les féminismes décoloniaux qui l'appliquent sur les questions de race. Aussi, il nous semble pertinent d'au moins considérer la possibilité que les théories de la domination constituent un cadre cardinal⁵⁷⁶ pour une certaine partie des mouvements sociaux et de la gauche politique.

Pour conclure cette section, nous pouvons affirmer que la presse nationale française, en plus d'accorder une place croissante à la cause des femmes depuis 2010, a également adopté des cadres pro-féministes de manière plus systématique à partir de cette période, confortant le statut de la recherche de l'égalité entre les femmes et les hommes en tant qu'idéologie hégémonique⁵⁷⁷. Parmi ces cadres féministes dont le succès est dû à l'adossement à une idéologie hégémonique dont nous supposons qu'elle puise sa légitimité d'un socle culturel, le cadre de la domination masculine dispose d'un statut particulier. Il a été particulièrement important au cours de la troisième vague en raison du caractère alors très situé des discours sur la cause des femmes dans la presse : ils étaient presque intégralement produits par des militantes ou des universitaires partisans de ce paradigme. Par la suite, à partir des années 2010, les cadres pro-féministes, et notamment celui de la sociologie de la domination, sont également adoptés par certains journalistes, à mesure que la cause des femmes s'étend du fait de l'utilisation du concept de genre qui permet de la décloisonner et d'en faire un sujet qui concerne la fabrique de l'intégralité du monde social. Parallèlement, on observe une hausse des discours antiféministes, notamment exprimés dans *Le Figaro*. On peut en distinguer deux types : un antiféminisme direct et assumé, rejetant en bloc « le » féminisme, et un antiféminisme qui s'oppose aux féminismes au nom de la cause des femmes, que ceux-ci, auraient monopolisé à mauvais escient. Dans le même temps, on constate l'apparition d'un cadre dénonçant le danger que représentent l'antiféminisme et le masculinisme pour la cause des femmes – cadre conforme à celui de la domination masculine. La suite de notre propos devra donc se concentrer

⁵⁷⁶ BENFORD Robert D., « Master Frame », in *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of social and political movements*, John Wiley & Sons, 2013, [consulté le 3 septembre 2019].

⁵⁷⁷ WESTBY David, « Strategic Imperative, Ideology, And Frame », *Mobilization Int. Q.*, 7, Allen Press, 2002.

sur la résolution de ce paradoxe apparent qu'est la simultanéité de la hausse des discours antiféministes avec celle de l'adoption de cadres pro-féministes.

Section II – Le « tournant du genre » : une politisation sans précédent des rapports de genre alimentée par un terreau culturel favorable à des normes égalitaires

Nous avons souligné à plusieurs reprises lors des développements précédents l'existence de ce qui semble à première vue constituer un paradoxe si l'on devait se cantonner à répondre à la question : « La France, féministe ou antiféministe ? »⁵⁷⁸. En effet, la concomitance de la hausse des discours antiféministes – parfois formulés au nom des droits des femmes – avec celle d'un traitement croissant des questions de genre *via* des cadres pro-féministes peut sembler incongrue. Pourtant, « quand le rapport de forces est favorable aux féministes, les clivages se brouillent et quiconque se veut « moderne » doit en passer par cet étiquetage »⁵⁷⁹. Cela suggère l'existence d'un phénomène assimilable à une forme d'hégémonie idéologique. En effet, David Westby considère qu'une idéologie est hégémonique lorsqu'elle est « promue par une élite, mais partagée par au moins une section de la population en dehors des élites, et aussi encadrée dans des pratiques culturelles répandues »⁵⁸⁰. L'existence du premier critère est attestée dans notre premier chapitre, et le second peut être testé *via* l'étude de l'évolution des attitudes relatives aux rapports de genre. L'existence d'un antiféminisme formulé au nom des droits des femmes, et l'appropriation de l'étiquette féministe par des groupes comme « Les Antigones » renforcent ce constat. Néanmoins, le troisième critère, nébuleux au point d'entraîner une confusion entre idéologie hégémonique et culture (puisqu'il intègre les pratiques à l'évaluation de la saillance d'une idéologie dans un espace social), empêche l'exploration rigoureuse d'une telle hypothèse, c'est pourquoi nous rejetons le concept.

En revanche, l'importance que revêt la cause des femmes nous semble indiquer qu'il existe effectivement une structure des opportunités discursives favorables à la discussion autour des normes de genre. Les indices sont d'autant plus concluants que celle-ci se fonde sur un socle culturel, comme nous pouvons le constater à travers l'évolution des attitudes des français concernant les rapports de genre.

A) Le « tournant du genre » : la cause des femmes au cœur des clivages politiques (2010 – 2019)

Nous avons relevé que les années 2010 se distinguent des précédentes par l'ampleur des controverses autour de la cause des femmes. Nous pourrions parler d'un « tournant du

⁵⁷⁸ BARD Christine et PAOLETTI Marion, « La France, féministe ou antiféministe ? », *Trav. Genre Soc.*, n° 32, La Découverte, 2014.

⁵⁷⁹ *Ibid.*

⁵⁸⁰ WESTBY David, *op. cit.*, p. 297.

genre » tant l'introduction et surtout la démocratisation de l'utilisation de ce concept au sein de l'espace public semble avoir reconfiguré la manière d'aborder cette cause. La démocratisation du concept a fait de la cause des femmes le sujet de discussions d'ampleur nationale. En effet, le terme porte en lui la politisation potentielle de l'intégralité des rapports sociaux, tous susceptibles d'être la cause ou le résultat d'une socialisation arbitrairement différenciée et génératrice d'inégalités. Il est d'ailleurs possible de faire un parallèle entre les effets de la démocratisation du concept de genre dans l'espace public et ceux, attendus mais non réalisés, du *gender mainstreaming*⁵⁸¹. Désormais, et comme nous l'avons constaté au chapitre précédent, tout phénomène social discuté dans l'espace public est susceptible d'être passé au crible d'une analyse genrée qui le place dans le giron de la cause des femmes, faisant de cette dernière un sujet incontournable, tant d'un point de vue politique (stratégique) que d'un point de vue strictement théorique. Étant donné que le concept de genre interroge la construction sociale des identités sexuées – et par là l'intégralité des interactions sociales susceptibles de l'influencer – il est devenu impensable de ne pas se prononcer à son propos. Le tournant du genre implique que la cause des femmes ne soit plus l'affaire de quelques porte-paroles représentant occasionnellement celle-ci lorsqu'une réforme d'ampleur nationale est débattue (parité par exemple). La cause des femmes est désormais une question qui concerne tous les domaines de la vie sociale et politique, les rapports de genre étant l'affaire du quotidien de tous. Les féminismes, par l'apport théorique du concept de genre – en dialogue avec les pensées *queer* – sont désormais associés à l'intégralité des remises en cause des rapports de genre. De ce point de vue, la hausse des discours antiféministes est moins étonnante. En effet, elle ne traduit pas nécessairement une hausse du nombre de personnes décidant subitement d'adopter des croyances antiféministes ou de manifester leur opposition à un mouvement qui existait déjà depuis de nombreuses années. La simple hausse du traitement médiatique de la cause des femmes implique déjà une plus forte visibilité de l'intégralité des points de vue à son endroit dans l'espace public – et donc des points de vue de contre-mouvements antiféministes. Au-delà, la spécificité de ce tournant du genre étant la politisation d'un nombre croissant de sujets en les cadrant comme des questions relatives à la cause des femmes, deux phénomènes deviennent prévisibles. Tout d'abord, un certain nombre d'attitudes ou croyances peu politisées, presque invisibles dans l'espace public – parce que non exprimées et considérées comme privées ou parce que naturalisées comme une forme « d'antiféminisme ordinaire »⁵⁸², mais aussi plus simplement la naturalité de la différence des sexes elle-même – deviennent des positions dont

⁵⁸¹ JACQUOT Sophie, *L'égalité au nom du marché?*, P.I.E. Peter Lang, 2014.

⁵⁸² DESCARRIES Francine, « L'antiféminisme « ordinaire » », *Rech. Féministes*, 18, 2006.

la politisation et la remise en cause implique de les discuter, voire de les théoriser lorsqu'il s'agit de les défendre contre une hypothétique menace. Parallèlement, des positions qui n'étaient pas pensées comme relevant de la cause des femmes ou des rapports de genre y sont intégrées, faisant entrer de nouveaux acteurs dans l'espace de la cause des femmes, acteurs *a priori* non féministes étant donné que la cause des femmes n'était pas l'objet de leur engagement initial. Cela n'exclut pas une évolution des positions et des rapports de force, de tels acteurs ayant pu également se « découvrir » féministes à cette occasion. En effet, « l'espace du débat conflictuel n'est pas simplement une arène ou *Kampfplatz*. Il est aussi producteur de nouvelles formes de sociabilité, de jeux rituels et de mise en mémoire de la controverse. »⁵⁸³. Quoiqu'il en soit, la résolution du paradoxe apparent qui nous occupe implique de ne pas considérer l'espace de la cause des femmes comme un vase clos ne pouvant supporter qu'un nombre fini de points de vue, mais plutôt comme un espace dont l'importance au sein de l'espace public peut croître et décroître, susceptible d'accueillir une plus grande diversité d'opinions au fur et à mesure qu'il s'accroît. Se demander si la France est féministe ou antiféministe⁵⁸⁴, ou se placer en tant qu'acteur pour déplorer la hausse de la visibilité d'un contre-mouvement, implique d'adopter des présupposés qui transforment le problème étudié en un paradoxe qui n'en est en fait pas un.

Ainsi, dans le champ des études féministes, une théorie populaire pour expliquer la résurgence des antiféminismes est celle du *backlash* ou « retour de bâton ». Cette théorie a connu de multiples formulations depuis la première exprimée dans l'ouvrage fondateur de Susan Faludi⁵⁸⁵. Presque toutes sont élaborées pour servir des objectifs politiques et reposent sur l'attribution de la causalité du *backlash* à des entités collectives à l'ontologie non établie⁵⁸⁶, ce qui empêche leur utilisation scientifique. Une définition cherchant explicitement à se démarquer du caractère idéologique de ces itérations a été proposée par Jane Mansbridge et Shauna Shames, le but étant de parvenir à transcrire le *backlash* sous la forme d'un concept analytiquement pertinent. Selon elles, le *backlash* vise à « reconquérir le pouvoir perdu ou menacé, peut se présenter sous des formes subtiles de pouvoir coercitif (le ridicule, la condamnation, l'ostracisme, la censure) ou emprunter des formes beaucoup moins subtiles (l'assassinat, le viol, les coups, le lynchage ou autres formes de violence) et viser les agents et

⁵⁸³ FABIANI Jean-Louis, « Disputes, polémiques et controverses dans les mondes intellectuels », *Mil Neuf Cent Rev. Hist. Intellect.*, n° 25, Société d'études soréliennes, 2007.

⁵⁸⁴ BARD Christine et PAOLETTI Marion, « La France, féministe ou antiféministe ? », *Trav. Genre Soc.*, n° 32, La Découverte, 2014.

⁵⁸⁵ FALUDI Susan, *Backlash*, Editions des Femmes, 1993.

⁵⁸⁶ Une réaction organisée du patriarcat ou de la domination masculine par exemple.

les agentes de changement ou les leaders »⁵⁸⁷. Il faut trois éléments pour caractériser un *backlash* : il est une réaction, qui comporte un élément de coercition, et qui vise à rétablir un pouvoir perdu ; pouvoir défini comme capacité à « obtenir des résultats en se basant sur ses préférences et ses intérêts »⁵⁸⁸. Concernant la cause qui motive le fait de récupérer un « pouvoir perdu », les autrices affirment qu'il est « naturel qu'un homme tente de préserver le plus possible son pouvoir »⁵⁸⁹. Outre l'appel à la nature lorsqu'il s'agit d'identifier la cause ultime d'un *backlash*, ce modèle conceptuel n'apporte rien de tangible que ne puisse réaliser l'analyse d'un contre-mouvement avec d'autres modèles. Plus encore, elle contraint une telle analyse à postuler que tout contre-mouvement opposé à un mouvement progressiste n'ait pour seule motivation que des intérêts compris en termes de pouvoir⁵⁹⁰, qui seraient objectivement identifiables – ce qui pose déjà un nombre conséquent d'obstacles – et qui pourraient aussi être inconscients – ce qui évite d'avoir à démontrer l'expression de l'intérêt. Un *backlash* puissant serait le résultat d'un mouvement qui voudrait aller « trop vite et trop loin » par rapport à ce que la population et les opposants sont prêts à accepter⁵⁹¹. Mais pourquoi ce « trop vite et trop loin » ne devrait-il concerner que des intérêts objectifs en termes de perte de pouvoir ? Les autrices citent comme exemple d'un « trop vite » ayant provoqué un *backlash* l'arrêt *Roe vs. Wade*. En effet, l'arrêt a été décrété par la Cour Suprême sans que cette décision ne passe par le moindre procédé de consultation et de discussion au niveau national. Or, on peine à voir comment l'exemple fourni par les autrices elles-mêmes pourrait être expliqué de manière satisfaisante par les présupposés très restrictifs qu'impose la théorie du *backlash*. Si l'on en croit leur résumé, c'est l'absence de consultation à propos d'une décision – qui, nous pensons nécessaire de le préciser, heurte fortement des valeurs issues de croyances religieuses, croyances qui ont pour caractéristique d'être fortement liées aux identités individuelles et collectives – qui aurait motivé le *backlash* à son encontre. Reste à identifier la perte de pouvoir : il semble qu'il s'agisse ici du pouvoir de faire prévaloir son opinion dans un débat national – pourquoi passer par le concept de pouvoir ? De l'avis des autrices elles-mêmes, la réaction de la droite américaine au féminisme, en plus d'être une réaction à une perte de pouvoir, « exprime également la conviction pure et simple que les féministes ont tort »⁵⁹² - cela rentre-t-il dans le cadre d'un *backlash* ? La qualifier de *backlash* revient alors à dire qu'il s'agit d'un contre-

⁵⁸⁷ MANSBRIDGE Jane et SHAMES Shauna, « Vers une théorie du backlash », *Rech. Féministes*, 25, Revue Recherches féministes, 2012.

⁵⁸⁸ *Ibid.*

⁵⁸⁹ *Ibid.*

⁵⁹⁰ Qu'il est naturel de vouloir préserver.

⁵⁹¹ MANSBRIDGE Jane et SHAMES Shauna, *op. cit.*

⁵⁹² *Ibid.*

mouvement. L'exemple des opposants à *Roe vs Wade* pourrait en revanche être expliqué de manière satisfaisante par une analyse se référant à la dialectique entre mouvement et contre-mouvement⁵⁹³, à la structure des opportunités politiques⁵⁹⁴, au déni de reconnaissance⁵⁹⁵ ressenti par les opposants s'ils s'estiment floués par une décision prise sans consultation, ou encore à travers le paradigme de la *pure sociology* pour lequel tout changement dans l'espace social entraîne des réactions proportionnelles⁵⁹⁶, etc. L'apport essentiel de l'approche du *backlash* serait alors sa capacité à distinguer un contre-mouvement « ordinaire » d'un contre-mouvement qui aurait recours à un pouvoir coercitif. Néanmoins, là aussi, les autrices admettent qu'il est difficile de distinguer le pouvoir coercitif tel qu'elles l'ont défini (dans ses versions les plus subtiles comme la mise en ridicule) de la persuasion propre aux « va-et-vient qui caractérisent n'importe quel débat »⁵⁹⁷. Aussi, étant donné les difficultés pratiques et le fait que nous cherchons ici simplement à analyser des controverses médiatiques entre féministes et antiféministes, nous ne retiendrons pas le modèle du *backlash* qui ne ferait qu'obscurcir notre développement.

Nous entendons par controverse ce que Michel Callon décrivait comme une confrontation au cours de laquelle les « acteurs qui interviennent développent des argumentations et des points de vue contradictoires qui les amènent à proposer des versions différentes du monde social et du monde naturel »⁵⁹⁸. Ces controverses voient la représentativité des porte-paroles fortement disputée⁵⁹⁹. Si l'analyse des controverses est un champ originellement dédié à l'étude des controverses scientifiques, voire intellectuelles, de telles configurations sont également présentes dans l'espace public au sens large, et, au sein de celui-ci, dans le champ médiatique.

1/ Au cœur du « tournant du genre » : la controverse autour de la « théorie du genre »

⁵⁹³ MEYER David S. et STAGGENBORG Suzanne, « Movements, Countermovements, and the Structure of Political Opportunity », *Am. J. Sociol.*, 101, University of Chicago Press, 1996.

⁵⁹⁴ TARROW Sidney et TILLY Charles, *Politique(s) du conflit*, Les Presses de Sciences Po, 2015.

⁵⁹⁵ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Folio, 2000.

⁵⁹⁶ BLACK Donald, « The beginning of social time : an interview with myself », *Int. J. Law Crime Justice*, 2015.

⁵⁹⁷ MANSBRIDGE Jane et SHAMES Shauna, « Vers une théorie du backlash », *Rech. Féministes*, 25, Revue Recherches féministes, 2012.

⁵⁹⁸ Michel CALLON, « Éléments pour une sociologie de la traduction : La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique (1940/1948-)*, 1986, vol. 36, p. 175.

⁵⁹⁹ TERZI Cédric et BOVET Alain, « La composante narrative des controverses politiques et médiatiques », *Rezeaux*, no 132, Lavoisier, 2005.

La controverse nationale la plus visible durant la période étudiée, et structurante au regard de ce que nous appelons le « tournant du genre », est celle de la « théorie du genre ». Il s'agit d'un ensemble de désaccords politiques profonds ayant entraîné des mobilisations fortement visibles dans l'espace public. Ces désaccords s'articulent autour du concept de genre, de sa signification, de ses apports, et des politiques publiques qu'il a inspirées. La controverse autour de la « théorie du genre » que nous étudions ici se déroule sur plusieurs années et comporte plusieurs épisodes. Ils sont intéressants pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ils sont l'occasion d'observer la restructuration progressive des discours féministes et antiféministes par l'introduction du concept de genre. Ils permettent également de comprendre comment la cause des femmes s'est progressivement étendue, jusqu'à englober l'éducation des enfants (par l'État). Ce moment a constitué le paroxysme de la controverse, le point le plus haut de la réaction antiféministe, ce qui n'est selon nous pas un hasard et découle logiquement des observations précédentes : l'expression et la visibilité des discours antiféministes a été à son maximum au moment où la cause des femmes est explicitement invoquée par la puissance publique pour s'attaquer aux stéréotypes de genre dans les écoles primaires.

ÉVOLUTION

Pic médiatique : 39 documents le 31 janvier 2014

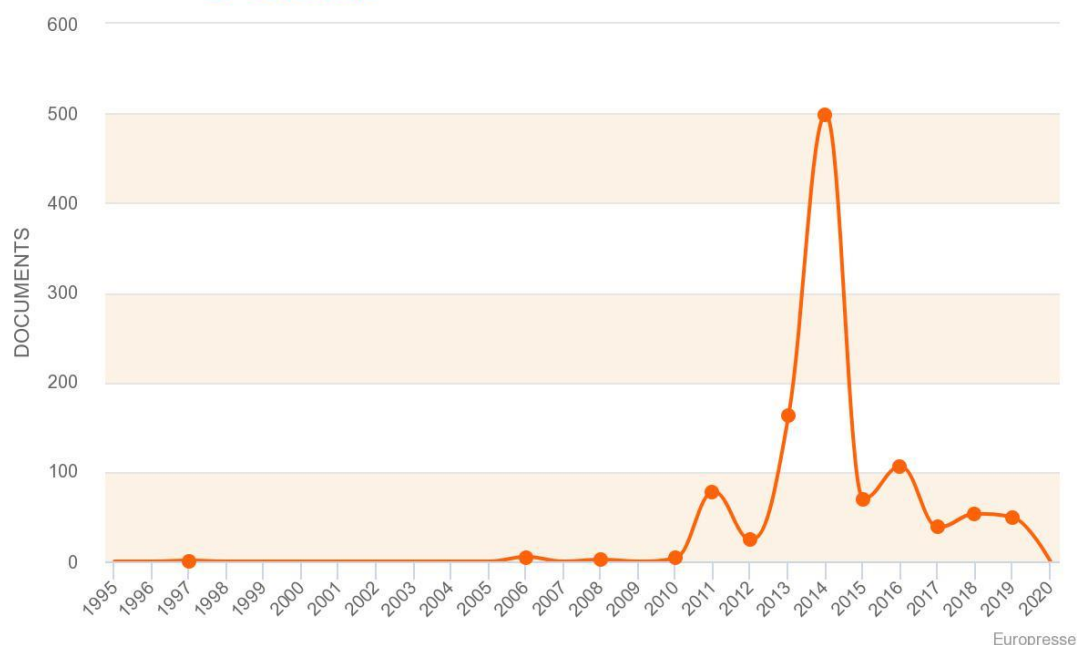


Figure 39. Évolution de l'utilisation de l'expression « théorie du genre » dans la presse nationale du 1^{er} janvier 1995 au 1^{er} janvier 2020 (source : Europresse)⁶⁰⁰.

⁶⁰⁰ Le graphique est ici directement réalisé à partir d'Europresse, étant donné que cela permet d'obtenir l'intégralité des occurrences de l'expression « théorie du genre », qui peuvent déborder de notre corpus.

Il est essentiel, pour comprendre le déroulement de la controverse autour de la « théorie du genre », de retracer l'origine et l'évolution de ce terme. On peut distinguer les différents épisodes de la controverse sur la figure 39 : un premier en 2011, un autre en 2013 / 2014, et un dernier en 2016. Il continue d'être utilisé par la suite, mais de manière plus modérée, probablement au sein de tribunes militantes toujours opposées – mais donc moins nombreuses – et dans des articles faisant référence à la controverse passée.

L'expression « théorie du genre » a été employée pour la première fois dans l'espace médiatique avec le sens qu'on lui connaît en 2006, dans une brève publiée dans *Le Figaro* à propos d'un groupe de travail constitué par l'évêque d'Angers pour étudier « la théorie du genre »⁶⁰¹. Le but affiché est d'aider le clergé catholique à faire face aux évolutions sociales, compte tenu du potentiel de remise en cause de la société que porte le concept. Ce groupe de travail est perçu comme un signe d'ouverture. A cette époque, cela ne crée aucune polémique. En 2008, en revanche, le Pape Benoît XVI se prononce explicitement contre le « gender »⁶⁰² qui remet en cause la distinction entre homme et femme. Il s'oppose au potentiel de remise en cause de la naturalité de la différence des sexes que le concept de genre comporte. En mai 2011, Christine Boutin proteste, par une lettre adressée au ministre de l'Education Nationale, contre l'introduction de la « théorie du gender » dans les programmes scolaires, faisant sortir l'expression des cercles strictement religieux pour l'amener dans le débat public^{603,604}. En juillet, le Conseil Pontifical pour la Famille publie *Gender. La controverse*, qui permet de mettre sur papier, officiellement, la position de l'Eglise catholique sur le genre⁶⁰⁵. Simultanément, la députée Laure de La Raudière invoquera la « théorie » lors d'une séance de questions au gouvernement. Celle-ci interpelle le ministre de l'Education Nationale à propos de l'introduction du concept de genre dans les programmes de SVT des 1^{ère} L et ES⁶⁰⁶. Elle s'inquiète spécialement des dérives que pourrait engendrer selon elle l'enseignement de ce concept s'il n'existe pas de directives précises pour les auteurs de manuels. Dans sa question, la « théorie du genre » « consiste à considérer que le sexe n'est pas seulement déterminé biologiquement : l'influence culturelle, philosophique, sociale permettent quant à elles de

⁶⁰¹ FIGARO Le, « Relations homme-femme », sur *Le Figaro.fr* [en ligne], publié le 10 novembre 2006, [consulté le 25 mai 2020].

⁶⁰² AFP, « Benoit XVI », sur *Le Figaro.fr* [en ligne], publié le 22 décembre 2008, [consulté le 26 mai 2020].

⁶⁰³ « Lycée: Boutin contre la théorie du gender » [en ligne], *Le Figaro*, [consulté le 26 mai 2020].

⁶⁰⁴ Elle se fait la porte-parole de leurs inquiétudes. Pour plus de détails sur la compréhension de cette « théorie » par l'Eglise, voir FILLOD Odile, « L'invention de la "théorie du genre" », *Contemp. Fr. Civiliz.*, 39, 2014.

⁶⁰⁵ SUDDA Magali Della, « Anatrella Tony, Conseil pontifical pour la famille, Gender. La Controverse, Pierre Téqui, Paris, 2011, 190 pages », *Trav. Genre Soc.*, n° 29, La Découverte, 2013.

⁶⁰⁶ « Question n°115234 - Assemblée Nationale », [consulté le 25 mai 2020].

déterminer un « genre ». Selon cette théorie, le sexe (homme ou femme) est donc séparé du genre (masculin ou féminin) »⁶⁰⁷. On reconnaît le concept de genre tel qu'il est classiquement formulé par des autrices comme Margaret Mead. Elle insiste néanmoins sur le fait que cette conceptualisation du genre est une « théorie », ce qui est différent d'une connaissance définitive sur le monde : c'est pourquoi elle considère qu'il est malhonnête de l'enseigner comme un fait acquis. La formulation choisie vise donc à discréditer le concept pour en faire une hypothèse parmi d'autres, qui aurait été sélectionnée pour des motifs idéologiques. Bien que la question posée ait recours à des procédés rhétoriques simplificateurs, elle est en fait relative à la légitimité scientifique d'un concept – et des postulats théoriques sur lesquels il se fonde – introduit dans les programmes scolaires. Le gouvernement élude la question en affirmant – à juste titre – qu'aucune « théorie du genre » ne figure dans le texte des programmes scolaires, et ajoute que l'inquiétude de la députée quant aux éventuelles libertés prises par les auteurs de manuels scolaires dans l'interprétation du concept n'est pas de son ressort, ce d'autant plus qu'il est de la responsabilité des équipes enseignantes et des chefs d'établissement de choisir les manuels appropriés pour leurs élèves⁶⁰⁸. Un mois plus tard, dans une interview accordée à *20 Minutes*, Najat Vallaud-Belkacem, alors secrétaire nationale du PS aux questions de société, déclarait que « La théorie du genre [...] a pour vertu d'aborder la question des inadmissibles inégalités persistantes entre les hommes et les femmes ou encore de l'homosexualité, et de faire œuvre de pédagogie sur ces sujets »⁶⁰⁹. Cette « théorie » aurait pour vertu « d'enseigner aux enfants le respect des différentes formes d'identité sexuelle »⁶¹⁰. Ainsi, en 2011, l'expression « théorie du genre », originaire du clergé catholique, devient le terme privilégié par des acteurs cherchant à politiser la question, pour désigner ce qui semble être un syncrétisme entre certains résultats produits par les études de genre, le concept de genre – sans que l'on précise toujours de quelle version de celui-ci il s'agit –, et les objectifs politiques de lutte contre les discriminations. Il est défini par les acteurs en fonction de leurs intérêts : certains parleront de « théorie » pour discréditer l'utilisation du concept, quand d'autres utilisent la même expression pour faire bénéficier de l'autorité scientifique à leurs objectifs politiques. Cette polysémie et le flou conceptuel qui entoure l'expression ont donc participé à son succès.

Pour autant, la figure 39 montre que cet épisode de 2011 reste relativement modeste si on le compare à l'ampleur que prend l'épisode suivant qui se déroule sur 2013 et 2014, et qui

⁶⁰⁷ *Ibid.*

⁶⁰⁸ *Ibid.*

⁶⁰⁹ DUBUC Bérénice, « Théorie du genre », sur *20minutes.fr* [en ligne], [consulté le 25 mai 2020].

⁶¹⁰ *Ibid.*

englobe plusieurs questions. Cet épisode s'articule autour du projet de loi dit du « Mariage pour Tous », et de la mise en place des « ABCD de l'Égalité » par le ministère de l'Éducation Nationale. Les membres de la « Manif pour Tous » ont invoqué la « théorie du genre » et son supposé projet d'indifférenciation sexuelle parmi d'autres arguments contre le « Mariage pour Tous ». En effet, au-delà de l'abandon du critère naturel de la différence des sexes comme condition nécessaire au mariage, une telle réforme menace les fondements naturels de la famille, lieu privilégié de la procréation et cellule de base de la société, en permettant l'ouverture de la filiation aux couples de même sexe. La « théorie du genre » est donc critiquée par sa remise en cause de la naturalité de la différence des sexes et de la construction de la famille hétérosexuelle qui en découle⁶¹¹. La critique de la « théorie du genre » a occupé une place beaucoup plus centrale des mobilisations contre les « ABCD de l'Égalité ». Comme décrits lors du chapitre précédent, il s'agissait de modules pédagogiques ayant pour objectif de lutter contre le sexisme et les stéréotypes de genre chez les élèves dès le plus jeune âge. Ce projet a rencontré une résistance que les hypothèses formulées précédemment pourraient aider à expliquer. Dès le départ, des craintes vis-à-vis de la « théorie du genre » sont formulées. Najat Vallaud-Belkacem, alors ministre de l'Éducation Nationale, prend donc la parole pour souligner que la « théorie du genre », « n'existe pas ! [...] La seule chose qui existe, ce sont les études de genre »⁶¹². Il s'agit ici d'invoquer la science pour soutenir le projet et présenter les craintes à son encontre comme de l'obscurantisme. La mobilisation prend cependant de l'ampleur en décembre 2013, quand l'enseignante Farida Belghoul lance ce qu'elle nomme les « Journées de Retrait de l'École », avec l'appui d'« Égalité & Réconciliation », le site internet de l'association d'Alain Soral. Elle incite les parents à retirer leurs enfants des écoles maternelles et primaire en signe de protestation contre « l'introduction de la théorie du genre à l'école »⁶¹³. La mobilisation entre en synergie avec les comités Vigi-gender, des associations de parents partageant ses objectifs⁶¹⁴. En janvier, un SMS est envoyé à des parents pour les avertir des dangers de ces « ABCD » qui, fondés sur la théorie du genre, promeuvent l'indifférenciation sexuelle et recommandent la masturbation en classe⁶¹⁵. En réaction, Vincent Peillon, alors ministre de l'Éducation Nationale, décide de convoquer dans les établissements les parents

⁶¹¹ FASSIN Éric, *Postface* [en ligne], Mon corps a-t-il un sexe ?, La Découverte, 2015, [consulté le 26 mai 2020].

⁶¹² BERRETTA Emmanuel, « Filles-garçons, Najat Vallaud- Belkacem refait le match », sur *Le Point* [en ligne], publié le 20 juin 2013, [consulté le 27 mai 2020].

⁶¹³ KHEMILAT Fatima, GALLOT Fanny et PASQUIER Gaël, « Les Journées de retrait de l'école », *Cah. Genre*, n° 65, L'Harmattan, 2018.

⁶¹⁴ *Ibid.*

⁶¹⁵ BELLADJ Naïma, « Théorie du genre », sur *Le Point* [en ligne], publié le 30 janvier 2014, [consulté le 27 mai 2020].

mobilisés, d'abord pour les rassurer en leur expliquant le contenu réel du projet, mais aussi pour leur rappeler l'obligation de scolarisation des enfants⁶¹⁶. Or, si la défiance de certains parents envers l'institution scolaire a pu faciliter leur mobilisation⁶¹⁷, la réaction unilatérale du ministre, excluant les parents d'un dialogue qui aurait pu entamer un processus de réappropriation des savoirs institutionnels, ne semble pas avoir amélioré les choses. En revanche, au niveau local, les établissements ont compris ce fait et se sont adaptés à leur contexte selon leurs moyens⁶¹⁸.. Par la suite, le projet est renommé et la mention au genre abandonnée. Pour autant, les parties du conflit ne furent pas satisfaites : l'opposition considère que le nom change alors que le contenu est à peu de choses près identique, quand les partisans du projet regrettent un recul symbolique au sujet de l'égalité entre les sexes⁶¹⁹. Les Journées de Retrait de l'École s'arrêtent en octobre 2014 et l'opposition sur ce sujet s'éteint progressivement, malgré quelques soubresauts mineurs par la suite⁶²⁰.

Le léger retour de l'expression que l'on constate en 2016 est la conséquence d'une interview du Pape François, dans laquelle il exprime son désaccord avec la « théorie du genre » et dénonce la « colonisation idéologique » dont elle bénéficie dans les écoles de certains pays comme la France⁶²¹. Ces paroles ont été commentées par Najat Vallaud-Belkacem, alors ministre de l'Éducation Nationale, qui considère diplomatiquement qu'il a été « victime d'une campagne de désinformation massive par des intégristes »⁶²².

L'hypothèse examinée ici visait à expliquer la concomitance (1) de la hausse des discours antiféministes et (2) de l'intérêt croissant pour la cause des femmes, traitée par des cadres médiatiques de plus en plus proféministes, et des politiques publiques féministes. L'une des causes avancées était l'accroissement de l'espace de la cause des femmes, c'est-à-dire du nombre de faits sociaux compris comme y étant rattachés. Ce phénomène serait lui-même issu de la politisation d'un nombre croissant de faits sociaux et de la légitimation de l'intervention de l'État en la matière par l'introduction du concept de genre dans l'espace public, qui intègre

⁶¹⁶ « Rumeurs sur le “genre” : Peillon veut “convoquer les parents” inquiets » [en ligne], *Le Point*, [consulté le 27 mai 2020].

⁶¹⁷ MAGAR-BRAEUNER Joëlle, « La mésentente à l'école des Tilleuls », *Cah. Genre*, n° 65, L'Harmattan, 2018.

⁶¹⁸ *Ibid.*

⁶¹⁹ Libération, *Abandon des «ABCD de l'égalité»: le PCF dénonce une «reculade piteuse»*, https://www.liberation.fr/societe/2014/06/30/henri-guaino-se-rejouit-de-l-abandon-des-abcd-de-l-egalite_1053803, 30 juin 2014, (consulté le 27 mai 2020).

⁶²⁰ KHEMILAT Fatima, GALLOT Fanny et PASQUIER Gaël, « Les Journées de retrait de l'école », *Cah. Genre*, n° 65, L'Harmattan, 2018.

⁶²¹ « Théorie du genre » [en ligne], *La Croix*, 3 octobre 2016, [consulté le 27 mai 2020].

⁶²² FRÉMONT Anne-Laurent, « Le pape et la théorie du genre : la polémique en cinq questions » [en ligne], *Le Figaro*, 3 octobre 2016, [consulté le 27 mai 2020].

la cause des femmes à une discussion nationale bousculant la naturalisation de la différence des sexes. Le déroulement de la controverse autour de la « théorie du genre » semble corroborer cette hypothèse.

2/ Les conditions de possibilité d'une panique morale : la centralité des questions sexuelles dans l'espace public

On constate, dès avant le début de la controverse, que l'expression « théorie du genre » a été produite par l'Église catholique et que les mobilisations à son encontre se sont appuyées sur l'Église et des réseaux catholiques. Pour autant, au paroxysme des « Journées de Retrait de l'École », tous les parents mobilisés n'étaient pas nécessairement catholiques. La controverse dans son ensemble peut être comprise comme une lutte autour de la politisation de la différence des sexes^{623,624}. L'un des apports théoriques essentiels du concept de genre (quelle que soit la formulation choisie) est justement cette capacité à politiser la différence des sexes, à questionner sa naturalité. Un effet pervers de ces mobilisations au regard saute aux yeux dès le départ : les partisans de la naturalité de la différence des sexes (et des rôles de genre) s'insurgent de l'introduction d'un concept susceptible de politiser ce phénomène dans les programmes scolaires⁶²⁵, et portent donc la contestation de cette « théorie du genre » dans l'espace public et les institutions politiques. De fait, en protestant contre l'introduction, dans les programmes scolaires, d'un concept susceptible de dénaturer la différence des sexes, ces entrepreneurs politiques ont ouvert le débat sur la question de la naturalité de la différence des sexes. Il est cependant un fait essentiel à ne pas négliger : pour ces contestataires, la naturalité de la différence des sexes et, dans une certaine mesure, des rôles de genre, constitue un élément fondamental de l'ordre social, mais aussi de leur propre identité⁶²⁶. On observe donc une réaction à la disqualification de cette vision du monde liée à l'identité d'un groupe par des instances soumises à l'État sans possibilité de l'altérer par le biais du processus démocratique – les programmes scolaires n'étant pas confectionnés par les élus. Le phénomène semble partager certaines causes avec les réactions contre *Roe vs Wade* narrées par Jane Mansbridge et

⁶²³ JULLIARD Virginie et CERVILLE Maxime, « « Différence des sexes » et controverses médiatiques », *Temps Medias*, n° 21, 2013.

⁶²⁴ JULLIARD Virginie, « « Théorie du genre », #theoriedugenre », *Etudes Commun.*, n° 48, Université Lille-3, 2017.

⁶²⁵ Le concept de « genre » n'était pas mentionné directement, il s'agissait d'un chapitre intitulé « Devenir homme ou femme », néanmoins il s'agit d'un concept incontournable sur cette question, et donc susceptible d'être évoqué dans divers manuels en fonction des choix des éditeurs.

⁶²⁶ Nous verrons plus loin à quel point les croyances engageant l'identité sociale d'un individu – ici l'identité catholique – revêtent une importance particulière pour les mobilisations.

Shauna Shames⁶²⁷ – et là encore la réflexion à travers la grille de la « perte de pouvoir » semble être une impasse. Un parallèle pourrait aussi être fait avec les mobilisations – parfois couronnées de succès – pour l’introduction du « dessein intelligent » dans les programmes scolaires de certains États des États-Unis. Pour autant, l’Eglise catholique ne s’est pas placée sur le terrain de la contestation des sciences naturelles : le rapport de forces lui serait en France beaucoup trop défavorable sur ce point. Bien au contraire, la rhétorique de l’Eglise a cherché à se parer de l’autorité morale de la science face aux « sciences molles », sans grand succès néanmoins lorsque l’on voit qu’elle a eu recours à la théologie ou à la psychanalyse⁶²⁸... Quoiqu’il en soit, ce premier épisode se solde par les trois résultats suivants : la « théorie du genre » est une expression qui s’est imposée dans l’espace public, les programmes scolaires restent inchangés, et la question de la naturalité de la différence des sexes et des rôles de genre est devenue politique et occupe l’espace public.

Le deuxième épisode de la controverse corrobore plus fondamentalement notre hypothèse principale. L’une des raisons ayant motivé la mobilisation des parents dans le cadre des « Journées de Retrait de l’Ecole » est le sentiment que l’institution scolaire aurait outrepassé ses missions⁶²⁹. Cette idée a pu être partiellement alimentée par une défiance parfois pré-existante entre les parents et l’Education Nationale⁶³⁰. Les arguments brandis par les partisans des « Journées de Retrait de l’Ecole » peuvent aisément catégoriser cette mobilisation parmi les paniques morales^{631,632}. Nachman Ben-Yehuda et Erich Goode relèvent cinq critères pour reconnaître une panique morale :

« (1) une inquiétude ou une peur ; (2) une hostilité à l’encontre d’un croque-mitaine ; (3) un certain niveau de consensus sur la nature de la menace ; (4) une disproportion entre l’inquiétude et la menace ; et (5) un certain degré de volatilité dans l’inquiétude, un caractère évanescent ou labile qui ne se retrouve pas dans les menaces plus concrètes »⁶³³.

⁶²⁷ Jane Mansbridge et Shauna Shames, « Vers une théorie du backlash », art cit.

⁶²⁸ Odile Fillod, « L’invention de la “théorie du genre” », art cit.

⁶²⁹ MASSEI Simon, « S’engager contre l’enseignement de la « théorie du genre ». Trajectoires sociales et carrières militantes dans les mouvements anti-« ABCD de l’égalité » » [en ligne], *Genre Sex. Société*, IRIS-EHESS, 2017, [consulté le 27 mai 2020].

⁶³⁰ GALLOT Fanny et PASQUIER Gaël, « L’école à l’épreuve de la ‘théorie du genre’ », *Cah. Genre*, n° 65, L’Harmattan, 2018.

⁶³¹ GOODE Erich et BEN-YEHUDA Nachman, *Moral panics*, Wiley-Blackwell, 2009.

⁶³² OGIEN Ruwen, *La panique morale*, Grasset & Fasquelle, 2004.

⁶³³ GOODE Erich et BEN-YEHUDA Nachman, *op. cit.*, p. 49 [notre traduction].

Autrement dit, une panique morale peut être résumée comme un épisode d'inquiétude collective disproportionné vis-à-vis d'un phénomène, la disproportion étant déterminée au regard de l'écart entre le danger attribué au phénomène et l'état des connaissances détenues sur les risques réels qu'il représente. Les exemples célèbres étudiés en détails par les auteurs sont les chasses aux sorcières du début de l'époque Moderne dans certains pays d'Europe catholique, les paniques nombreuses (dans le temps et l'espace) autour de la toxicomanie, et la croisade anti-pornographie des féministes radicales américaines durant les années 1970 et 1980. Dans le cas qui nous intéresse ici, on observe une inquiétude ou une peur (1) vis-à-vis de la « théorie du genre » (2), ceux qui la dénoncent étant d'accord pour dénoncer *a minima* le risque de l'indifférenciation sexuelle, mais parfois aussi des risques d'effondrement civilisationnel étant donné la remise en cause d'une caractéristique supposément naturelle de l'humanité que cela implique (3), ces craintes semblent disproportionnées par rapport aux mesures effectivement prises au nom de cette supposée « théorie du genre »⁶³⁴ (4), et une volatilité de ces inquiétudes qui envahissent rapidement l'espace public avant de disparaître presque aussi subitement (5). Ces éléments s'appliquent à l'intégralité des mobilisations contre la « théorie du genre », et pas uniquement aux « Journées de Retrait de l'Ecole ».

Il ne faut pas cependant pas prétexter de cette qualification pour éluder une confrontation plus sérieuse des procédés ayant permis l'émergence d'un tel phénomène. Les auteurs distinguent en effet trois modèles explicatifs des paniques morales, aucun ne pouvant prétendre expliquer l'intégralité des paniques morales. Le premier, fondé sur des postulats marxistes, conçoit celles-ci comme des phénomènes orchestrés stratégiquement par des élites en vue de protéger leurs intérêts ou de divertir l'attention du public à leur sujet. Pour le second, inspiré entre autres par Howard Becker et qu'ils nomment « interest-group theory »⁶³⁵, les paniques morales proviennent des groupes d'intérêt, qui cherchent à protéger des intérêts qui peuvent être matériels ou symboliques, statutaires, moraux, etc. Les explications fondées sur les groupes d'intérêts et les entrepreneurs de morale prennent généralement le contre-pied du modèle précédent, mais sont souvent combinées avec celui de l'approche par le bas. Cette approche, dite « grassroots »⁶³⁶, considère que les paniques morales sont des éruptions plus ou moins spontanées, liées à l'idéologie de parties substantielles de la population. Dans ce cas, « il n'y a pas de secteur spécifique de la société qui s'est employé à créer l'inquiétude sur un problème donné ; le potentiel pour cette inquiétude était immanent ou latent, il est apparu plus

⁶³⁴ Se rappeler les infos du SMS de Farida Belghoul.

⁶³⁵ GOODE Erich et BEN-YEHUDA Nachman, *op. cit.*, p. 54.

⁶³⁶ *Ibid.*

ou moins spontanément à la suite d'un catalyseur, dans des conditions propices »⁶³⁷. Aussi, selon ce modèle, pour que le personnel politique ou les médias puissent s'approprier une panique morale et l'amplifier, il faut qu'il existe déjà une peur latente, généralement « à rposos de strates puissantes et à statut élevé »⁶³⁸. Pour les auteurs, ce dernier modèle ne permet pas d'expliquer intégralement une panique morale mais il est cependant indispensable de le mobiliser pour garder en tête l'idée qu'une panique morale ne peut exister sans que la peur soit partagée par au moins une partie de la population.

En ce qui concerne la panique morale entourant la « théorie du genre », le modèle des groupes d'intérêts semble particulièrement pertinent. La controverse est en effet issue de groupes d'intérêts, ici spécifiquement l'Eglise catholique et des associations catholiques. Se pose alors la question de l'intérêt défendu par ces acteurs à travers la promotion de cette panique. L'intérêt ne doit pas être compris ici comme strictement matériel. Concernant « cette attention prioritaire donnée aujourd'hui aux questions liées à la sexualité »⁶³⁹ par l'Eglise catholique, Romain Carnac constate qu'il s'agit d'une stratégie avancée par l'Eglise dans les années 1960, « visant à sauvegarder l'influence de l'Eglise dans un contexte de sécularisation »⁶⁴⁰. Aussi, « le discours se réoriente vers le domaine que l'Eglise peut prétendre régir : les questions éthiques, notamment celles liées à la sexualité et à la famille »⁶⁴¹. Il envisage cependant une alternative, selon laquelle ce choix pourrait être lié au fait que les questions sexuelles « sont désormais perçues comme le révélateur de normes sur lesquelles reposent nos sociétés, un « sismographe de notre subjectivité ». Si l'Eglise a choisi d'axer son discours autour de cette thématique, ce serait donc pour se situer sur un terrain considéré comme le lieu symbolique le plus significatif des sociétés occidentales contemporaines »⁶⁴². Si cette hypothèse n'explique pas le choix stratégique de l'Eglise selon l'auteur, l'importance croissante accordée aux questions sexuelles peut cependant avoir fourni un support permettant à cette panique morale de prendre une telle ampleur. Si les questions sexuelles étaient perçues comme secondaires, la presse n'aurait probablement pas suivi à ce point les développements des divers épisodes de la panique morale, et celle-ci n'aurait pas trouvé écho au sein de la population. Le dernier épisode semble d'ailleurs être une tentative de l'Eglise, mais aussi des médias, de

⁶³⁷ *Ibid.*, p. 55 [notre traduction].

⁶³⁸ *Ibid.*, p. 57.

⁶³⁹ CARNAC Romain, « L'Eglise catholique contre « la théorie du genre » : construction d'un objet polémique dans le débat public français contemporain », *Synerg. - Ital.*, 2014.

⁶⁴⁰ *Ibid.*

⁶⁴¹ *Ibid.*

⁶⁴² *Ibid.*

réactiver la controverse. En effet, les propos que le Pape a tenus dans un avion n'ont d'intérêt ici que dans la mesure où ils font référence à cette « théorie du genre » qui a agité l'espace public à déjà deux reprises. Cette tentative n'a cependant pas eu un succès aussi marqué. Cela illustre comment la chronologie de la controverse aide à saisir les conditions de possibilité de cette panique morale, les logiques qui ont permis à celle-ci de s'épanouir.

On peut résumer le premier épisode de la controverse à la politisation de l'introduction dans les manuels scolaires d'un concept questionnant la naturalité de la différence des sexes. Le fait que la « théorie du genre » soit un fantasme ou non est tout à fait secondaire ici. La crainte exprimée par les groupes d'intérêt ayant amorcé la controverse est celle de la remise en question de la naturalité de la différence des sexes. L'absence d'un intérêt matériel au lancement de la controverse par ces groupes n'a pas d'incidence dans l'étude d'une panique morale : en analysant la croisade anti-pornographie menée par des féministes radicales américaines dans les années 1970 et 1980, Erich Goode et Nachman Ben-Yevuda soulignent que « la menace que posait la pornographie était plus symbolique (ce qui a moins de chances d'attirer les non convertis) que physique (ce qui est plus attirant pour les non convertis) »⁶⁴³. L'intégralité des arguments empiriquement testables alors mobilisés par les féministes était fautive, mais cela n'a pas empêché la panique morale de se produire. Dans notre cas, les arguments invoqués à l'encontre de la « théorie du genre » par l'Église visaient surtout à engager des non-convertis qui partageaient cependant la crainte fondamentale que la panique traduisait. Dans cette optique, le deuxième épisode de la controverse confirme nos hypothèses. Son paroxysme est atteint lorsque l'État prend directement des mesures inspirées, de l'aveu du gouvernement, des recherches sur le genre. Les mesures ont déjà été résumées ici : il s'agit de modules pédagogiques à destination des enseignants. Ils visent à remettre en cause les stéréotypes de genre et les éventuelles hiérarchies qu'ils peuvent refléter, afin d'encourager l'égalité entre filles et garçons. Le contenu était destiné aux élèves de maternelle et de primaire : leur jeunesse a une importance. L'État s'inspire de certains résultats issus des études de genre pour déconstruire les stéréotypes de genre que les enfants auraient potentiellement intégré. Or, si des enfants de ces classes d'âge sont susceptibles d'intégrer des stéréotypes quelque part, c'est en premier lieu au sein de la famille. Il s'agit donc de fait de déconstruire des représentations inculquées au sein des familles mais jugées néfastes par l'État au regard des objectifs sociaux d'égalité « *entre les femmes et les hommes au sein de la société, en particulier dans le choix*

⁶⁴³ GOODE Erich et BEN-YEHUDA Nachman, *Moral panics*, Wiley-Blackwell, 2009, p. 244 [notre traduction].

des métiers »⁶⁴⁴, selon les mots du ministre de l'Éducation Nationale Vincent Peillon. Les familles se voient donc désavouées, désignées implicitement comme la matrice des inégalités. Or, le fait que l'institution scolaire dépasse ses fonctions était justement un argument évoqué par les parents mobilisés⁶⁴⁵. Le site internet de « Vigi-gender » relève d'ailleurs dans sa rubrique « Citations » des extraits de discours et entretiens des ministres soulignant ce conflit entre familles et école. On peut y relever cette citation de Vincent Peillon, issue d'un entretien à propos de l'instauration de la morale laïque : « *Pour donner la liberté du choix, il faut être capable d'arracher l'élève à tous les déterminismes, familial, ethnique, social, intellectuel, pour après faire un choix.* »⁶⁴⁶. L'association cherche bien entendu à capitaliser sur des tensions pré-existantes et à les exacerber. Mais là encore, le fait que le gouvernement n'ait probablement pas pour projet un remaniement démiurgique de la nature humaine tel que cela est suggéré par l'accumulation de ce type de citations n'est pas un élément pertinent dans l'identification du terreau ayant alimenté la panique morale. En revanche, ces choix sont des indices très nets de ce qui est au cœur du conflit.

Si le genre fait partie de l'identité, et que l'État cherche à transformer les représentations qui y sont attachées dès le plus jeune âge, alors une telle intervention peut faire craindre que l'État s'arroge un pouvoir sur la construction identitaire des individus, pouvoir qu'il utilise dans un but précis. La mise en place de cette politique féministe confirme l'importance accordée aux rapports de genre dans la fabrique de la société et des individus, sur laquelle s'accordent le gouvernement comme ses opposants. En effet, bien qu'ils insistent sur la naturalité de la différence sexuelle, la remise en cause de celle-ci est susceptible selon eux de mettre en danger la civilisation. Or, si les stéréotypes de genre sont au cœur de la fabrique des individus et de la société, au point que leur manipulation soit susceptible de remettre en cause la répartition genrée des orientations professionnelles et de réduire les discriminations, violences et inégalités, il n'est alors pas absurde de considérer qu'un projet visant à altérer leur construction dès le plus jeune âge et mis en place sans consultation politique étendue suscitera nécessairement des résistances. Cette absence de consultation démocratique est un argument qui a d'ailleurs été soulevé par Marcela Iacub pour s'opposer aux « ABCD de l'égalité » – alors

⁶⁴⁴ EUZEN Philippe, « L' « ABCD de l'égalité », au cœur de la polémique sur la « théorie du genre » » [en ligne], *Le Monde.fr*, 31 janvier 2014, [consulté le 29 mai 2020].

⁶⁴⁵ MASSEI Simon, « S'engager contre l'enseignement de la « théorie du genre ». Trajectoires sociales et carrières militantes dans les mouvements anti-« ABCD de l'égalité » » [en ligne], *Genre Sex. Société*, IRIS-EHESS, 2017, [consulté le 27 mai 2020].

⁶⁴⁶ « Citations | Vigi Gender », [consulté le 29 mai 2020]. Le passage en gras est mis en valeur dans le texte original.

qu'elle déclare dans le même temps adhérer aux objectifs poursuivis et considère les partisans des « Journées de Retrait de l'École » comme des extrémistes⁶⁴⁷. Cela renvoie au phénomène identifié par le paradigme de la structure des opportunités politiques, qui constate que la contestation est une fonction curvilinéaire de l'ouverture de l'État à la société civile⁶⁴⁸. Dans ce cas précis, l'État est relativement fermé étant donné l'absence de consultation, mais il existe malgré tout des moyens de se faire entendre à travers différents types de mobilisations – moyens non institutionnels cependant à l'exception des questions au gouvernement. Jan Willem Duyvendak avait par ailleurs remarqué que la configuration du rapport entre les institutions politiques françaises et la société civile était justement favorable à ces mobilisations dont la récurrence est souvent invoquée comme un trait distinctif de l'identité politique française⁶⁴⁹. Quoi qu'il en soit, le gouvernement a rapidement réagi face aux arguments brandis par ses opposants, mais pas sur les éléments que nous venons de relever. En effet, si le gouvernement et ses soutiens affirment à juste titre qu'il n'existe pas de « théorie du genre », ils invoquent en revanche « les études de genre », « confiées à des chercheurs qui dissèquent comment les inégalités se forment entre les deux sexes »⁶⁵⁰, et selon lesquelles « l'une des façons les plus efficaces d'y remédier, c'est de faire en sorte que nos enfants cessent de les intérioriser dès le plus jeune âge »⁶⁵¹. Il s'agit ici d'invoquer l'autorité d'une science présentée comme monolithique, consensuelle et prescriptive pour masquer le caractère politique du programme – et réduire les opposants à des obscurantistes. Pourtant, bien qu'il n'existe pas de « théorie du genre », il est approprié de parler de « théories du genre », à la manière de Cornelia Möser, afin de mettre en exergue la multiplicité des conceptions qui peuvent sous-tendre les différentes formulations du concept de genre, qui n'ont pas toutes exactement les mêmes implications⁶⁵² : les sciences, et encore moins les sciences sociales, ne sont pas monolithiques. Vincent Peillon avait quant à lui souligné à plusieurs reprises l'absence de volonté de promouvoir une indifférenciation des sexes, indiquant qu'il s'agissait au contraire de faire respecter cette différence biologique par une plus grande égalité entre filles et garçons⁶⁵³. Ces propos n'ont cependant pas suffi à désamorcer la controverse. Il s'agissait essentiellement ici de déconsidérer

⁶⁴⁷ IACUB Marcela, « Enfants esclaves du féminisme », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 14 février 2014, [consulté le 31 mai 2020].

⁶⁴⁸ TARROW Sidney et TILLY Charles, *Politique(s) du conflit*, Les Presses de Sciences Po, 2015.

⁶⁴⁹ DUYVENDAK Jan Willem, *Le poids du politique*, L'Harmattan, 1994.

⁶⁵⁰ BERRETTA Emmanuel, « Filles-garçons, Najat Vallaud-Belkacem refait le match », sur *Le Point* [en ligne], publié le 20 juin 2013, [consulté le 27 mai 2020].

⁶⁵¹ *Ibid.*

⁶⁵² MÖSER Cornelia, *Féminismes en traductions*, Éditions des archives contemporaines, 2013.

⁶⁵³ EUZEN Philippe, « L'« ABCD de l'égalité », au cœur de la polémique sur la « théorie du genre » » [en ligne], *Le Monde.fr*, 31 janvier 2014, [consulté le 29 mai 2020].

la légitimité des craintes exprimées en les réduisant à un fantasme. Cependant, cela ne répondait pas à la cause originelle, à savoir la remise en cause de la naturalité de la différence des sexes par la mise en place d'un programme d'ingénierie sociale visant à encourager des rapports de genre plus égalitaires en déconstruisant les stéréotypes afférents dès la petite enfance, programme adopté sans consultation démocratique alors que le genre est considéré par toutes les parties au conflit comme un fondement de la construction identitaire des individus.

En fin de compte, notre hypothèse originelle trouve ici de nombreux indices en sa faveur. Ainsi, l'hypothèse alternative relevée – et non retenue – par Romain Carnac au sujet des causes du choix stratégique de l'Église catholique de se concentrer sur les questions sexuelles⁶⁵⁴ peut expliquer pourquoi cette stratégie s'est relevée payante au point de participer au « tournant du genre ». Comprendre les mobilisations contre la « théorie du genre » comme des paniques morales nous a permis de ne pas nous arrêter à la réfutation empirique de leurs arguments, qui a souvent été utilisée dans la littérature et dans la presse pour couper court aux questions soulevées par l'existence même de la controverse. Qualifier une mobilisation de panique morale incite au contraire à explorer ses motivations *en dépit* de la déconnexion entre la réaction et l'élément dénoncé. Dans le cas présent, il apparaît qu'une telle panique morale n'aurait jamais pu voir le jour si les questions sexuelles n'étaient pas considérées comme centrales dans la constitution des individus et des sociétés. En outre, alors que l'Église s'inquiétait depuis la fin des années 1990 à propos de la « théorie du genre »⁶⁵⁵, et concentrait ses assauts idéologiques sur le terrain des questions sexuelles depuis les années 1960⁶⁵⁶, il a fallu attendre 2011 pour qu'une panique morale voie le jour à ce propos. La période semble réunir plusieurs facteurs favorables à l'existence de cette panique morale, notamment la concomitance identifiée plus tôt d'une hausse des intérêts médiatique et politique pour la cause des femmes. Cet intérêt pour la cause des femmes a placé les questions sexuelles au premier plan, et la controverse autour du genre exprime l'étendue de ce bouleversement ici désigné sous le nom de « tournant du genre ».

Pour résumer, au moment où la cause des femmes a commencé à bénéficier d'un regain d'intérêt, une panique morale s'est articulée autour de la crainte de la remise en cause de la différence des sexes. Cette crainte s'est cristallisée autour du concept de genre, qui pourtant

⁶⁵⁴ CARNAC Romain, « L'Église catholique contre « la théorie du genre » : construction d'un objet polémique dans le débat public français contemporain », *Synerg. - Ital.*, 2014.

⁶⁵⁵ FILLOD Odile, « L'invention de la "théorie du genre" », *Contemp. Fr. Civiliz.*, 39, 2014.

⁶⁵⁶ CARNAC Romain, *op. cit.*

existait depuis plusieurs décennies dans le monde universitaire (et très marginalement dans les champs médiatique et politique), et était contesté depuis plus de dix ans par l’Eglise catholique. Le potentiel de remise en cause de la naturalité des différences sexuelles n’a pu mobiliser efficacement qu’au moment où les questions sexuelles ont acquis une certaine importance dans l’espace public. Les positions relatives à cette controverse sont devenues des marqueurs identitaires qui ont épousé plus ou moins fidèlement les clivages politiques. Dans cette optique, la concomitance d’une hausse des discours antiféministes et d’un regain d’intérêt pour la cause des femmes – marqué par l’adoption de cadres médiatiques et de politiques publiques proféministes – cesse d’être un paradoxe. Les deux parties au conflit ont contribué à faire du genre un concept central de compréhension de la cause des femmes dans l’espace public au moment où elle commençait à acquérir une nouvelle importance. Si cette centralité a permis à la cause des femmes d’englober un plus grand nombre de faits sociaux et ouvert de nouvelles possibilités en termes de politiques publiques (dont les « ABCD de l’égalité » furent une première tentative avortée), elle a également causé des frictions. Ces oppositions virulentes ont mis en exergue les effets de l’absence de discussion et de la présomption de représentativité attribuée à certains porte-paroles à propos d’un sujet ayant acquis une telle importance. En effet, cette extension de l’espace de la cause des femmes s’accompagne d’une remise en cause de ses porte-paroles présumés : l’État et le féminisme d’État. L’existence de conflits au sein des féminismes n’est pas un fait nouveau. Nous avons pu constater qu’ils avaient été relayés *via* des tribunes dans la presse, mais apparaissaient aussi à travers la loi « visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel », qui a révélé les appuis institutionnels dont ont pu bénéficier les féministes néo-abolitionnistes – au détriment de leurs adversaires. Concernant la controverse étudiée, les « Antigones », qui se proclament féministes, se sont opposées à « la théorie »⁶⁵⁷ ou « l’idéologie » du genre. La problématique dépasse cependant largement les luttes internes aux féminismes : à partir du moment où la cause des femmes s’est introduite à l’école par des réformes perçues comme une extension symbolique des missions attribuées aux établissements scolaires⁶⁵⁸, la controverse a atteint son paroxysme et a pu se transformer en véritable panique morale nationale. A ce moment, l’hostilité à une telle intrusion épouse nécessairement l’antiféminisme – la réforme honnie étant légitimée par des objectifs

⁶⁵⁷ « Le Care », publié le 13 juin 2013, [consulté le 1 juin 2020].

⁶⁵⁸ Sur la dénonciation du fait que l’école outrepasserait ses missions, voir : MASSEI Simon, « S’engager contre l’enseignement de la « théorie du genre ». Trajectoires sociales et carrières militantes dans les mouvements anti-« ABCD de l’égalité » » [en ligne], *Genre Sex. Société*, IRIS-EHESS, 2017, [consulté le 27 mai 2020]. Une consultation du site internet de « Vigi-gender » montre aussi la prégnance de ce discours dans l’opposition à la « théorie du genre ».

proféministes. S'ajoute à cela le fait que l'introduction de nouvelles thématiques dans la cause des femmes constitue de nouveaux angles d'attaque pour les antiféministes : ceux-ci peuvent désormais attaquer les féminismes à travers les « ABCD de l'égalité ». Il ne s'agit pas de nier l'existence de ces problématiques dans les mouvements et théories féministes depuis des décennies, cependant, elles n'étaient pas à l'origine de politiques publiques, ni aussi largement discutées dans l'espace public. Le modèle étatiste de gestion des groupes d'intérêt par l'État français⁶⁵⁹ a contribué à rendre ce conflit insoluble par la discussion rationnelle et les inévitables compromis qu'elle aurait appelés. Une concertation aurait peut-être pu encourager une marginalisation des éléments les plus radicaux, et empêcher de tels discours de trouver des appuis aussi étendus. Les rapports entre l'État et les protestataires ont ici permis aux militants anti-genre, qui avaient exacerbé des tensions existantes, de se présenter comme les seuls interlocuteurs à l'écoute de ces inquiétudes.

La coexistence de discours féministes et antiféministes au sein de l'espace de la cause des femmes ne remet pas en cause l'hypothèse d'une restructuration de la structure des opportunités discursives favorable à l'adoption de cadres proféministes dans l'espace public. Outre les soutiens institutionnels – matériels ou symboliques – dont bénéficient certaines approches féministes de la cause des femmes, notre hypothèse s'appuie sur l'existence d'un stock culturel auquel participent les attitudes de la population concernant les rapports de genre.

B) Des attitudes relatives aux rapports de genre de plus en plus libérales : un support culturel à l'émergence d'une Quatrième vague féministe

L'hypothèse de l'émergence d'une Quatrième vague féministe repose sur la hausse de l'intérêt pour la cause des femmes dans l'espace public, intérêt accompagné, comme nous l'avons observé, de l'élaboration de politiques publiques féministes (ou en tout cas plus qu'avant), et de l'adoption croissante de cadres proféministes dans la presse nationale. Le tournant du genre a démocratisé la lecture genrée des faits sociaux, ce qui, de manière moins paradoxale qu'on aurait pu le croire, a également augmenté le volume de discours antiféministes présents dans l'espace public – ainsi que des discours *sur* et *contre* l'antiféminisme. Pour autant, un tel panorama n'épuise pas les implications du premier critère d'une vague féministe. En effet, il serait cavalier de présupposer que l'espace public – ici étudié à travers un échantillon des institutions politiques et de la presse nationale – fonctionne de manière autonome et

⁶⁵⁹ GROSSMAN Emiliano et SAURUGGER Sabine, « Chapitre 4 - Relations État-société dans les démocraties libérales contemporaines », in *Les groupes d'intérêt*, Armand Colin, 2012, [consulté le 1 juin 2020].

déconnectée du social. Il serait incongru de ne pas au moins considérer les rapports entre le regain d'intérêt pour la cause des femmes caractéristique de l'espace public des années 2010 et les attitudes de la population à propos des rapports de genre. La question est d'autant plus pressante que le tournant du genre témoigne de l'importance renouvelée de ces attitudes dans la constitution des identités politiques. Pour autant, nous ne pouvons pas absolument écarter *a priori* l'éventualité d'un phénomène strictement médiatique et politique, une sorte d'anomalie qui voudrait que la presse et les élus s'intéressent très fortement à une question qui ne rencontrerait que l'indifférence de la population – pourtant exposée aux médias, d'où l'emploi du terme anomalie. C'est pourquoi nous avons eu recours à des données issues de *Google Trends* : il s'agit simplement de s'assurer qu'il n'existe pas une déconnexion fondamentale entre l'évolution de l'intérêt politique et médiatique pour la cause des femmes et celui de la population générale. Bien entendu, *Google Trends* permet simplement d'obtenir un indice de l'évolution de l'intérêt relatif des internautes pour un sujet donné par rapport à l'ensemble des recherches et ne présuppose en rien de son volume ; ces données ne permettent pas non plus d'extrapoler le phénomène à l'intégralité de la population. En effet, « l'outil pose un indice 100 qui correspond à l'intérêt relatif maximal dont a bénéficié au moins l'un des mots clés choisis pendant la période analysée, en proportion de l'ensemble des recherches *Google* »⁶⁶⁰. Pour résumer, cette méthode « se concentre plutôt sur l'évolution d'une proportion normalisée : il ne faut donc pas négliger les variations de la quantité totale de recherches internet qui peuvent affecter cette proportion. Ainsi, des modifications importantes du nombre d'internautes sont susceptibles d'affecter la proportion que représentent certains groupes sociaux parmi l'ensemble des utilisateurs : les jeunes, les classes populaires, etc. Or la sociologie des utilisateurs peut avoir une influence sur leurs intérêts de recherche. »⁶⁶¹. Pour autant, cela reste l'un des indices les plus fiables à notre disposition sur ce point précis ; de plus, une absence de déconnexion entre l'évolution de l'intérêt médiatique et politique et celui des internautes utilisant *Google* suffit déjà à démontrer que ce phénomène trouve un écho dans au moins une partie de la population. Le figure 41 montre l'évolution de la proportion normalisée représentée par chaque sujet de janvier 2004 à mai 2020. Nous avons sélectionné l'option « sujets » sur *Google Trends*, qui permet de prendre en compte les valeurs des recherches liées, comme par exemple « égalité femme homme » pour le sujet « égalité des sexes ». Ce qui nous intéresse ici

⁶⁶⁰ BERTRAND David, « L'essor du féminisme en ligne », *Réseaux*, 2, 2018.

⁶⁶¹ *Ibid.*

est la tendance générale, qui se trouve être relativement similaire pour les quatre sujets sélectionnés, bien que plus marquée pour « féminisme » et « sexisme ».

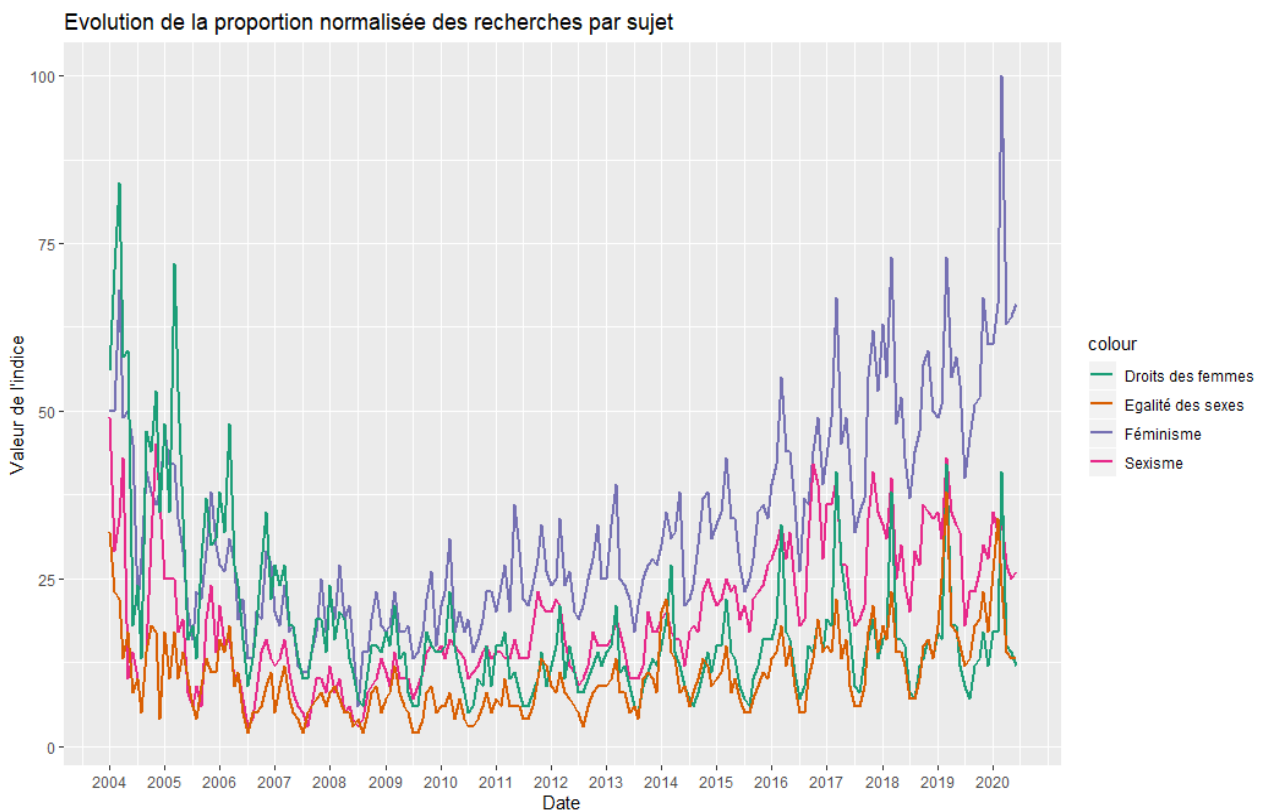


Figure 40. Évolution de la proportion normalisée des recherches Google pour les sujets « Droits des femmes », « Egalité des sexes », « Féminisme » et « Sexisme », de janvier 2004 à mai 2020. (source : Google Trends).

On constate sur la figure 40 que les recherches des internautes pour les sujets sélectionnés atteignent un premier pic en 2004, avant d’entamer un déclin relatif, qui semble correspondre chronologiquement à la fin de la Troisième vague féministe. Pour autant, il est nécessaire de préciser que ce déclin relatif est concomitant d’augmentations successives du nombre d’internautes français, dont la plus forte jamais enregistrée fut constatée entre 2006 et 2007⁶⁶². La diversification du public que cela a pu entraîner doit donc être prise en compte. En revanche, les autres baisses relatives d’intérêt pour ces sujets ne sont pas liées à des augmentations anormales du nombre d’internautes. On constate une augmentation de l’intérêt relatif pour les sujets sélectionnés à partir de 2010, elle est cependant plus marquée pour « sexisme », et surtout « féminisme », que pour les autres termes. L’intérêt relatif pour ce

⁶⁶² BANQUE MONDIALE, « Individuals using the Internet (% of population) | Data », sur *Banque Mondiale* [en ligne], publié le 2018, [consulté le 30 janvier 2018].

dernier sujet augmente de manière régulière et continue jusqu'à la fin de la période étudiée, atteignant notamment le pic de l'indice 100 en mars 2020 – il y a des pics annuels de recherches pour ces termes à cette période, probablement en raison de la Journée internationale des droits des femmes.

L'étude des données fournies par *Google trends* semble confirmer l'existence d'une concomitance de l'intérêt des internautes pour la cause des femmes avec celui déployé dans les champs politique et médiatique. La question des liens entre les médias et les attitudes et comportements politiques est l'une des plus débattues et récurrentes au sein des sciences sociales. Elle recouvre les recherches concernant l'influence des médias sur les attitudes et comportements, mais croise aussi celles abordant les facteurs explicatifs de la constitution des agendas médiatiques. Si les résultats de ces recherches sont parfois contradictoires et divisés quant à la nature et l'amplitude de ce lien, son existence semble en revanche attestée : « on peut tout au plus dire que leur pouvoir n'est ni nul ni exorbitant, mais qu'il est variable selon les circonstances, selon les types de médias, selon le public auquel on s'adresse »⁶⁶³. Aussi l'examen de l'évolution des attitudes des populations au sujet des rapports de genre s'impose-t-il pour plusieurs raisons. Cela nous permettrait dans un premier temps de déterminer si, au-delà du regain d'intérêt pour la cause des femmes, il existe une transformation des attitudes de la population. Autrement dit, si la presse nationale s'intéresse de plus en plus à la cause des femmes, traite celle-ci avec des cadres pro-féministes, et qu'il semble que les internautes s'intéressent également légèrement plus qu'avant à ces questions, peut-on pour autant en déduire que les attitudes de la population sont plus favorables à l'égalité entre femmes et hommes ? Ces attitudes sont susceptibles d'évoluer de plusieurs manières. Il est possible qu'elles ne changent pas tout au long de la période, qu'elles évoluent dans un sens favorable ou défavorable à un assouplissement des normes de genre, ou que cette évolution suive des trajectoires contradictoires en fonction des questions posées.

L'étude de l'hypothèse de l'émergence de la quatrième vague féministe à travers la grille de la structure des opportunités discursives présuppose en outre l'existence d'une configuration susceptible de rendre possible un tel regain d'intérêt pour la cause des femmes, ainsi que son traitement par des cadres et des politiques publiques féministes. L'examen de la structure des opportunités discursives implique en effet de s'intéresser au « rôle privilégié des croyances et

⁶⁶³ DERVILLE Grégory, « Conclusion », *Pouvoir Médias*, 4e éd., Presses universitaires de Grenoble, 2017, p. 3.

valeurs hégémoniques dans le contexte culturel »⁶⁶⁴, c'est-à-dire au terreau culturel du succès d'un discours. De telles conditions culturelles peuvent également suggérer l'existence d'une idéologie hégémonique au sens de Westby⁶⁶⁵, au sens où elles supposent l'existence d'une synergie entre le traitement médiatique de la cause des femmes et l'opinion d'au moins une partie de la population. En effet, rappelons que d'après David Westby, il faut, pour qu'une idéologie soit considérée comme hégémonique, qu'elle soit « promue par une élite, mais partagée par au moins une section de la population en dehors des élites, et aussi encadrée dans des pratiques culturelles répandues »⁶⁶⁶. C'est la preuve de l'existence du deuxième point qui occupera l'essentiel de nos efforts ici.

Il s'agit donc d'étudier spécifiquement l'évolution des attitudes relatives aux rapports de genre dans la population française entre 1995 et 2020. Les attitudes relatives aux rapports de genre désignent les opinions des individus sur les relations entre femmes et hommes, mais aussi sur les rôles (ou l'absence de rôle) qu'ils doivent endosser au sein de la société, l'acceptation différenciée de comportements en fonction du genre de leur perpétreur, ainsi que les opinions relatives à l'existence et à la désirabilité ou non d'inégalités entre les genres. Nous soutenons qu'il existe une évolution de ces attitudes vers plus de « libéralisme culturel »⁶⁶⁷ au cours de la période, c'est-à-dire des valeurs « davantage centrées sur les notions de liberté et d'épanouissement de l'individu, [...] antiautoritaires et hédonistes »⁶⁶⁸. Pierre Bréchon met quant à lui régulièrement en avant la « montée de l'individualisation »⁶⁶⁹ en Europe et en France, notion à ne pas confondre avec l'individualisme « égoïste et calculateur » : il la définit plutôt comme l'attachement croissant à l'autonomie des « choix individuels »⁶⁷⁰. Dans le cas qui nous concerne, ces travaux suggèrent une évolution des attitudes vers des valeurs facilitant l'affranchissement des individus vis-à-vis des normes de genre que par le passé, c'est-à-dire des « valeurs émancipatrices »⁶⁷¹. Nous n'explorerons pas les causes d'une telle évolution pour l'instant. Il serait cependant cavalier de présupposer que de tels constats entraînent nécessairement, mécaniquement, un assouplissement des normes genrées traditionnelles.

⁶⁶⁴ MCCAMMON Holly, « Discursive Opportunity Structure », in *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, Blackwell Publishing Ltd, 2013, [notre traduction].

⁶⁶⁵ WESTBY David, « Strategic Imperative, Ideology, And Frame », *Mobilization Int. Q.*, 7, Allen Press, 2002.

⁶⁶⁶ *Ibid.*, p. 297 [notre traduction].

⁶⁶⁷ GRUNBERG Gérard et SCHWEISGUTH Étienne, « Chapitre 18. Le virage à gauche des couches moyennes salariées » [en ligne], *L'univers politique des classes moyennes*, Presses de Sciences Po, 1983, [consulté le 3 juin 2020].

⁶⁶⁸ *Ibid.*, p. 21.

⁶⁶⁹ BRÉCHON Pierre, « Les individualismes en Europe », *Rev. Proj.*, n° 271, C.E.R.A.S, 2002.

⁶⁷⁰ BRÉCHON Pierre, « Les valeurs des Français en tendances », *Futuribles*, N° 431, Futuribles, 2019.

⁶⁷¹ INGLEHART Ronald F., BRÉCHON Pierre, HAMIDI Camille *et al.*, *Les transformations culturelles*, Coédition PUG, 2018.

Ronald Inglehart et certains de ses collègues ont récemment mis en exergue la trajectoire particulière de l'évolution des normes relatives aux questions sexuelles. Ils ont identifié comment « un ensemble de normes montre un comportement distinct : l'acceptation de l'égalité de genre, du divorce, de l'avortement et de l'homosexualité évolue désormais bien plus rapidement que d'autres changements culturels comme la sécularisation ou le tournant postmatérialiste », au point que « le passage de normes pro-fertilité à des normes du choix individuels a atteint un point de bascule à partir duquel ces nouvelles normes sont perçues comme étant dominantes »⁶⁷². Il apparaît donc que, malgré leur comportement spécifique, les normes relatives au genre et à la sexualité ont subi une évolution très favorable aux idéaux d'autonomie et de « démocratie sexuelle »⁶⁷³ ; notre hypothèse dispose donc de fondements solides.

S'il n'y a aucune raison de penser que la France constitue une exception à cette observation, il serait hâtif de s'en contenter pour extrapoler la situation française. Une telle méthode manquerait l'occasion d'observer plus finement la chronologie de ces transformations. Celle-ci est essentielle, dans la mesure où elle sera comparée à celle de la hausse des intérêts politique et médiatique pour la cause des femmes. Cette comparaison vise à ouvrir une discussion sur les rapports entre la hausse de l'intérêt pour la cause des femmes dans l'espace public et les évolutions des attitudes de la population française relatives aux questions de genre. Ces attitudes portent selon nous l'un des éléments explicatifs du succès de l'alignement des cadres entre la presse nationale et les militantes féministes, mais aussi de la nouvelle popularité des mouvements féministes en général. Elles constitueraient également le stock culturel alimentant une structure des opportunités discursives favorable à la résonance de cadres féministes.

L'étude des attitudes des populations, pour essentielle et féconde qu'elle soit, se heurte néanmoins à des difficultés considérables. La première limite que l'on peut identifier est qu'une telle analyse ne saurait jamais être plus fiable que les données sur lesquelles elle repose. Il faut également que la base de données soit adaptée aux interrogations du chercheur. En l'occurrence, nous cherchons des enquêtes s'intéressant aux attitudes relatives aux rapports de genre et dont le contenu mesuré et la formulation des questions est stable dans le temps, étant donné que nous étudions une évolution. Toutes les enquêtes de grande ampleur ne comprennent pas de volet

⁶⁷² INGLEHART Ronald F., PONARIN Eduard et INGLEHART Ronald C., « Cultural Change, Slow and Fast » [en ligne], *Soc. Forces*, 2017, p. 2, [notre traduction].

⁶⁷³ FASSIN Éric, *Postface* [en ligne], *Mon corps a-t-il un sexe ?*, La Découverte, 2015, [consulté le 26 mai 2020].

spécifiquement dédié à ces questions, et, lorsque c'est le cas, toutes ne respectent pas une telle pérennité. Un autre obstacle à l'étude des attitudes repose dans la formulation des questions. Celles-ci doivent, par leur clarté et leur précision, éviter qu'une réponse à une question puisse recouvrir plusieurs points de vue éventuellement contradictoires. Ce phénomène peut être induit par l'insertion involontaire des présupposés des chercheurs dans la formulation de la question. Nous examinerons donc ici les enseignements de trois enquêtes distinctes : les éditions spéciales des eurobaromètres focalisées sur l'égalité entre les femmes et les hommes, le rapport de l'enquête nationale du CREDOC paru en 2015 et portant sur l'évolution de la perception des inégalités en France⁶⁷⁴, et la *European Values Study*. Bien qu'elles ne soient pas dépourvues de défauts, chacune de ces bases de données peut nous apprendre quelque chose sur l'évolution des attitudes des Français.

1/ Les Eurobaromètres : quelques indices faibles suggérant une réduction de la tolérance aux inégalités

La Commission Européenne a commandé trois eurobaromètres spéciaux dédiés aux inégalités de genre en 2009 (publié en 2010)⁶⁷⁵, 2014 (publié en 2015)⁶⁷⁶ et 2017⁶⁷⁷. Ces trois versions suivent la méthodologie standard de collecte de données des eurobaromètres. Ceux-ci sont considérés comme les bases de données les plus fiables, stables et complètes concernant les attitudes relatives à l'Union Européenne et ses politiques⁶⁷⁸. En revanche, seuls les eurobaromètres spéciaux susmentionnés abordent la question des inégalités de genre. La respectabilité des eurobaromètres et le fait qu'ils soient tous émis par une même institution pourrait laisser supposer une forme de continuité entre ces eurobaromètres spéciaux. Ce n'est pourtant nullement le cas : la seule question présente dans les trois versions interroge la perception des inégalités de genre par les citoyens des différents pays de l'Union – avec de surcroît une formulation distincte en 2017⁶⁷⁹. Ces enquêtes ne sont donc pas exploitables pour une analyse dynamique. Cette disparité est issue de causes politiques et organisationnelles. Prises dans leur intégralité, les éditions de 2009 et 2014 arborent un caractère exploratoire, au sens où elles demandent aux européens quels sont, selon eux, les domaines à aborder en priorité

⁶⁷⁴ BRICE Lucie, DAUDEY Emilie et HOIBIAN Sandra, « Vers une plus grande reconnaissance des inégalités femmes - hommes », CREDOC, 2015.

⁶⁷⁵ EUROBAROMÈTRE, « Gender equality in the EU in 2009 », Commission Européenne, 2010.

⁶⁷⁶ EUROBAROMÈTRE, « Special Eurobarometer 428 - Gender Equality », Commission Européenne, 2015.

⁶⁷⁷ EUROBAROMÈTRE, « Special Eurobarometer 465 - Gender Equality 2017 », 2017.

⁶⁷⁸ BRÉCHON Pierre, « Les grandes enquêtes internationales (eurobaromètres, valeurs, ISSP) », *Annee Sociol.*, Vol. 52, Presses Universitaires de France, 2002.

⁶⁷⁹ A vrai dire, il y a quelques questions (peu nombreuses) qui se retrouvent dans l'eurobaromètre 2009 et dans l'eurobaromètre 2014. En revanche, l'eurobaromètre 2017 n'a presque aucun point commun avec les deux autres.

dans la lutte pour l'égalité des sexes. Il est possible qu'il existe une similarité entre ces deux eurobaromètres en raison de la stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2010-2015 de la Commission Européenne, pour lequel on peut supposer que l'Eurobaromètre 2009 serait préparatoire, quand celui de 2014 permettrait d'évaluer certains progrès. Dans l'eurobaromètre de 2017, qui se focalise essentiellement sur la question des salaires et du travail, on voit disparaître les questions liées aux violences, alors même qu'il mentionne dans son introduction l'importance de la lutte contre ces violences dans le cadre de l'engagement stratégique pour l'égalité de genre 2016 / 2019 de la Commission Européenne. Il met en revanche en place des indices composés, qui permettent de classer les pays sur des dimensions telles que les stéréotypes de genre, ce qui dénote d'une certaine ambition méthodologique. Il apparaît donc que les questions posées correspondent aux objectifs de l'Union Européenne à un instant donné, objectifs eux-mêmes dépendants d'autres contraintes.

En revanche, les défauts de ces eurobaromètres nous renseignent *a minima* sur les caractéristiques rhédibitoires à une enquête portant sur les attitudes, et illustrent notre propos précédant sur les obstacles rencontrés par de telles études. Ces données ont toutefois leur intérêt dans la mesure où elles peuvent être croisées avec d'autres variables. La perception des inégalités est en soi une variable d'importance : elle autorise le test de plusieurs hypothèses contradictoires. La première fait partie de l'explication « naïve » des mouvements sociaux par le contenu de leurs revendications : selon cette hypothèse, la perception des inégalités serait proportionnelle au niveau des inégalités réelles, et la mobilisation serait alors la réponse logique à ces inégalités et à leur perception adéquate. La deuxième proposition prend le contrepied de celle-ci. Elle s'inspire de la fameuse intuition de Tocqueville, selon laquelle « quand l'inégalité est la loi commune d'une société, les plus fortes inégalités ne frappent point l'œil ; quand tout est à peu près de niveau, les moindres le blessent. C'est pour cela que le désir de l'égalité devient toujours plus insatiable à mesure que l'égalité est plus grande »⁶⁸⁰. Il reste alors à envisager une troisième possibilité : l'absence de lien vérifiable entre perception des inégalités et inégalités mesurées. Indépendamment de ces hypothèses, une perception élevée des inégalités, qu'elle soit ou non connectée à leur niveau réel, est susceptible en tant que telle d'encourager la mobilisation. Aussi des niveaux élevés, ou, mieux encore, en croissance, pourraient constituer un terreau fertile aux mobilisations étudiées.

⁶⁸⁰ TOCQUEVILLE Alexis de et REYNAUD Philippe, *De la démocratie en Amérique*, Editions Flammarion, 2010.

L'eurobaromètre de 2017 a justement interrogé ce lien, de deux manières. Tout d'abord, en confrontant l'opinion de la population sur une inégalité et en confrontant cette réponse à la réalité. Ainsi, il a par exemple été demandé aux enquêtés si ils considéraient que « l'égalité de genre a été réalisée dans les positions de responsabilité dans les entreprises et autres organisations »⁶⁸¹, et les résultats ont pu être dans ce cas confronté à la répartition genrée des conseils d'administration dans les grandes entreprises. Dans les trois exemples étudiés par l'enquête, les perceptions étaient décorréliées du niveau réel de l'inégalité mesurée. Le deuxième moyen mis en œuvre dans cet eurobaromètre pour mesurer le lien entre perceptions et inégalités est la comparaison entre un « Gender Stereotype Index »⁶⁸² et la perception des inégalités. Cet indice est calculé pour chaque pays, et issu de l'addition de la moyenne nationale des jugements attribués à quatre situations. La question est formulée comme suit : « Dites si vous êtes en accord ou en désaccord avec chacune des formulations suivantes ». Cinq réponses sont possibles, codées sur une échelle de Likert allant de « Tout à fait d'accord » à « Pas du tout d'accord », avec deux options supplémentaires : « Ne sais pas » et « Cela dépend (réponse spontanée) ». Voici les quatre propositions : « Il est acceptable pour un homme de pleurer », « Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de prendre des décisions basées fondées sur leurs émotions », « Le rôle principal d'un homme est de gagner de l'argent », « Le rôle principal d'une femme est de prendre soin de son foyer et de sa famille ». En l'occurrence, le rapport souligne que « plus la tendance au stéréotype est faible, plus les répondants d'un pays sont pessimistes quant à l'achèvement de l'égalité »⁶⁸³.

L'absence de continuité entre la forme prise par l'évaluation de la perception des inégalités entre cet eurobaromètre et les précédents empêche cependant toute comparaison. La question apparaît sous la forme des deux questions suivantes dans les rapports de 2010 et 2015 : « d'après vous, à l'heure actuelle, les inégalités entre les femmes et les hommes sont-elles très répandues, plutôt répandues, plutôt rares ou très rares en (votre pays) ? » et « par rapport à il y a 10 ans, diriez-vous que les inégalités entre les femmes et les hommes sont plus répandues ou moins répandues en (votre pays) ? »⁶⁸⁴. Les réponses proposées sont articulées sur une échelle de Likert en quatre points allant de « Beaucoup plus répandues » à « beaucoup moins

⁶⁸¹ EUROBAROMÈTRE, « Special Eurobarometer 465 - Gender Equality 2017 », 2017.

⁶⁸² *Ibid.*

⁶⁸³ *Ibid.*, p. 19.

⁶⁸⁴ EUROBAROMÈTRE, « Gender equality in the EU in 2009 », Commission Européenne, 2010
EUROBAROMÈTRE, « Special Eurobarometer 428 - Gender Equality », Commission Européenne, 2015.

répandues », avec l'option supplémentaire « ne sais pas ». Il est donc possible d'observer une évolution de la perception des inégalités en France entre ces deux dates.

D'après vous, à l'heure actuelle, les inégalités entre les femmes et les hommes sont-elles...	Très répandues		Plutôt répandues		Plutôt rares		Très rares		NSP		Total « répandues »		Total « rares »	
	2014	Diff. 2009	2014	Diff. 2009	2014	Diff. 2009	2014	Diff. 2009	2014	Diff. 2009	2014	Diff. 2009	2014	Diff. 2009
Hommes	18	+1	60	+4	18	-6	2	=	2	+1	78	+5	20	-6
Femmes	22	-4	58	+3	16	=	1	-1	3	+2	80	-1	17	-1
Total	22	-1	59	+3	17	-3	2	=	2	+1	79	+2	19	-3

Figure 41. Évolution de la perception des inégalités entre femmes et hommes entre 2009 et 2014, par genre (Source : eurobaromètre 428).

La figure 41 montre l'évolution de la perception des inégalités entre femmes et hommes de 2009 à 2014. Dans l'ensemble, on constate une augmentation du nombre de personnes qui considèrent que ces inégalités sont répandues, évolution essentiellement portée par les hommes, dont la perception des inégalités a le plus augmenté, quand elle a très légèrement diminué chez les femmes. Leur niveau de perception des inégalités reste cependant légèrement supérieur à celui des hommes. De manière générale, une grande majorité des citoyens français considère que les inégalités entre femmes et hommes sont répandues, ce qui semble constituer un terrain fertile pour des mobilisations féministes ou, *a minima* le développement de cadres déplorant ces inégalités et cherchant à les abolir.

Par rapport à il y a 10 ans, diriez-vous que les inégalités entre les femmes et les hommes sont...	Beaucoup plus répandues		Un peu plus répandues		Un peu moins répandues		Beaucoup moins répandues		NSP		Total « plus répandues »		Total « moins répandues »	
	2014	Diff. 2009	2014	Diff. 2009	2014	Diff. 2009	2014	Diff. 2009	2014	Diff. 2009	2014	Diff. 2009	2014	Diff. 2009
Hommes	4	=	11	+1	65	=	12	-2	8	+1	15	+1	77	-2
Femmes	8	+4	15	-2	59	-6	9	+2	9	+2	23	+2	68	-4
Total	7	+3	13	-1	62	-3	10	=	8	+1	20	+2	72	-3

Figure 42. Évolution de l'appréciation de l'évolution du niveau des inégalités entre femmes et hommes par rapport à leur niveau dix ans plus tôt entre 2009 et 2014, par genre (Source : eurobaromètre 428).

La figure 42 montre quant à elle l'évolution de l'appréciation, par les citoyens, de l'évolution du niveau des inégalités par rapport à leur niveau dix ans plus tôt. Le constat de la légère augmentation de la perception selon laquelle ces inégalités sont plus répandues qu'il y a dix ans signifie donc que plus de citoyens considèrent en 2014 que la période entre 2004 et 2014 a vu les inégalités augmenter que ceux qui considéraient la même chose pour la période entre 1999 et 2009. Néanmoins, une majorité de citoyens continue de considérer, dans les deux itérations de l'enquête, que les inégalités tendent à décroître avec le temps.

Si ces résultats apportent des informations précieuses et méritent d'être examinés, ils souffrent néanmoins de biais qui limitent fortement leur exploitation. En effet, les questions

posées font référence à l'égalité et à des inégalités. En écrivant cela, les auteurs de l'enquête omettent la polysémie du terme, adoptant implicitement une définition de l'égalité, probablement celle de l'institution pour laquelle ils travaillent. Bien souvent, les études et enquêtes sur les inégalités adoptent une définition de l'égalité comme identité arithmétique brute sur des mesures pré-sélectionnées⁶⁸⁵. Une telle définition s'explique aisément pour des raisons pragmatiques, notamment liées à la disponibilité des données. Elle ne peut cependant pas faire office de vision du monde ni de théorie de la justice. Le constat de telles inégalités arithmétiques n'est qu'une porte ouverte à des recherches sur leurs origines, leur nature, et leur plus ou moins grande adéquation aux diverses conceptions de l'égalité. En effet, l'égalité peut être comprise comme une égalité de traitement dans un système de marché (l'inégalité est alors la discrimination individuelle pure) ; comme une égalité des chances ou des opportunités de réaliser ses objectifs personnels (dans ce cas la définition d'une inégalité dépend de la conception de la liberté dont découlera l'étendue des facteurs retenus comme constitutifs d'une entrave à l'auto-détermination) ; comme une égalité en bonheur pour reprendre une vision utilitariste classique ; ou encore une égalité de valeur symbolique entre les rôles assignés aux sexes compris comme complémentaires (probable pour les pays qui ont des niveaux élevés de stéréotypes de genre, et qui peut expliquer le faible taux d'inégalités qui y est perçu par leurs ressortissants) ; il en existe d'autres⁶⁸⁶. L'utilisation non réflexive du terme égalité empêche de saisir ces différences et masque ce qui est mesuré. Vient ensuite le problème de la quantification : que signifient « répandues », « peu répandues », etc... ? La réponse dépend autant de la perception des inégalités (un versant cognitif) que de la tolérance à leur égard, qui dépend en premier lieu de la définition de l'égalité endossée par le répondant. En effet, le fait d'adhérer à une définition particulière de l'égalité implique de considérer que d'autres formes d'inégalités ne sont pas pertinentes. La reformulation de 2017 n'échappe pas non plus à cette objection, notamment en raison du flou des domaines nommés (« en politique », « au travail », le dernier est peut-être plus précis et rend plus visible l'idée de l'égalité arithmétique brute : « dans les positions de pouvoir des entreprises et d'autres organisations ») bien qu'elle suggère de réfléchir non pas à ce qui constitue une inégalité mais à quoi ressemblerait une égalité achevée.

⁶⁸⁵ C'est notamment le cas du *Gender Equality Index* produit par l'Union Européenne pour mesurer les inégalités de genre. Ce choix est expliqué dans : EUROPEAN UNION et EUROPEAN INSTITUTE FOR GENDER EQUALITY, *Justification du cadre conceptuel pour l'indice d'égalité de genre pour l'Union européenne.*, Publications Office, 2012.

⁶⁸⁶ Voir par exemple : LE BRAS-CHOPARD Armelle, « 10. Égalité », MARUANI Margaret, *Femmes, genre et société. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 76-84.

Il apparaît donc que les eurobaromètres dédiés aux inégalités de genre doivent être exploités avec précaution. Ils semblent avoir saisi un objet nébuleux doté d'une faible corrélation inverse avec certains stéréotypes de genre d'après l'enquête de 2017 ; l'objet mesuré à travers ces questions sur la perception des inégalités semble donc s'apparenter à une forme de tolérance pour les inégalités (mais lesquelles ?). Nous pouvons retenir en revanche que la perception des inégalités augmente, ou que la tolérance à leur égard semble avoir diminué en France entre 2009 et 2014, sans vraiment savoir ce qui est entendu par « inégalités », chaque répondant y mettant la signification qui correspond à ses idéaux politiques.

2/Le rapport du CREDOC sur les inégalités entre femmes et hommes de 2015 : vers des valeurs plus individualistes et hédonistes

En 2015, le CREDOC fait paraître un rapport intitulé *Vers une plus grande reconnaissance des inégalités femmes – hommes*⁶⁸⁷. Ce rapport fait suite à une enquête commandée par le Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes du Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes. L'enquête porte sur la répartition des tâches ménagères, les représentations sur le rôle des femmes et des mères, la conciliation de la vie professionnelle et familiale, et la parité. Les questions ont été insérées dans une enquête « Conditions de vie et aspirations » menée en 2015 auprès d'un échantillon représentatif de 2000 personnes majeures, construit par la méthode des quotas en se fondant sur le dernier recensement de l'époque. Le rapport compare les réponses à certaines de ces questions à celles obtenues lors de deux enquêtes menées en 1997 et 2003, ce qui permet, sur un nombre certes limité de points, d'observer des évolutions. Il dresse également un panorama des priorités accordée par la population française à différents aspects de la vie quotidienne.

Ainsi, l'un des premiers acquis de l'enquête mis en avant dans le rapport est la baisse continue de l'assentiment de la population à la proposition suivante : « Il est normal que les mères assurent l'essentiel des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants »⁶⁸⁸ (voir figure 43).

⁶⁸⁷ BRICE Lucie, DAUDEY Emilie et HOIBIAN Sandra, « Vers une plus grande reconnaissance des inégalités femmes - hommes », CREDOC, 2015.

⁶⁸⁸ *Ibid.*

Année	1997	2003	2015
Plutôt d'accord	42	40	33
Plutôt pas d'accord	58	60	67

Figure 43. Evolution des réponses à l'affirmation suivante : « Il est normal que les mères assurent l'essentiel des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants » (source : CREDOC, enquêtes « Conditions de vie et aspirations », 1997, 2003, et début 2015).

L'enquête met également en avant le fait que les hommes sont ceux dont l'opinion a le plus changé sur cette question, au point d'être plus souvent en désaccord avec l'affirmation susmentionnée que les femmes en 2015 : 30% d'entre eux l'approuvent, contre 34% des femmes. De la même manière, l'idée que les mères doivent donner la priorité à leur enfant sur leur carrière est en recul, passant de 85% des répondants en 1992 à 70% d'entre eux en 2015. La possibilité de conjuguer vie de famille et vie professionnelle est aussi l'élément le plus conseillé aux femmes comme aux hommes en recherche d'emploi, bien qu'il existe ici une disparité genrée : 69% des répondants formulent ce conseil à une femme, contre 45% pour un homme. Dans le même temps, le rapport met en avant le fait que d'après la *World Values Survey* (vague 2008 – 2010), seulement 37% des Français déclarent être « tout à fait » ou « plutôt » d'accord avec l'idée que « le travail devrait toujours passer en premier, même si cela veut dire moins de temps libre »^{689,690}. Autrement dit, les Français considèrent que le travail n'est pas une priorité dans la vie, mais, dans le même temps, la proportion de personnes considérant qu'une mère doit donner la priorité à son jeune enfant plutôt qu'à son activité professionnelle est en déclin. Une hypothèse formulée par le rapport est celle d'une transition vers des valeurs plus hédonistes en même temps qu'un assouplissement des valeurs de genre, ce qui semble conforme à l'idée de la « montée de l'individualisation »⁶⁹¹ ou du « libéralisme culturel »⁶⁹². Les enfants comme le travail seraient de plus en plus subis comme une charge, ce que les autrices du rapport mettent en lien avec le déclin du désir de parentalité chez les jeunes couples, observé dans d'autres études⁶⁹³. Le rapport fait également un parallèle entre la faible priorité donnée à la carrière professionnelle et le fait que, s'ils avaient plus de temps, 18% des hommes

⁶⁸⁹ *Ibid.*

⁶⁹⁰ Nous détaillerons ce point lorsque nous étudierons les données de la *World Values Survey*.

⁶⁹¹ BRÉCHON Pierre, « Les individualismes en Europe », *Rev. Proj.*, n° 271, C.E.R.A.S, 2002.

⁶⁹² GRUNBERG Gérard et SCHWEISGUTH Étienne, *Chapitre 18. Le virage à gauche des couches moyennes salariées* [en ligne], *L'univers politique des classes moyennes*, Presses de Sciences Po, 1983, [consulté le 3 juin 2020].

⁶⁹³ MAINGUENÉ Alice, « Couple, famille, parentalité, travail des femmes », Insee, 2011.

et 13% des femmes aimeraient s'occuper de leur domicile, et 16% des hommes et 14% des femmes consacrerait ce temps à leur famille. Les autres activités choisies sont relatives aux loisirs ou au développement personnel : faire du sport (premier résultat chez les hommes comme les femmes), de l'art (deuxième résultat chez les femmes à 18%), se cultiver, suivre des cours, ou se reposer. Le différentiel entre femmes et hommes s'explique bien entendu par le fait que les femmes s'occupent déjà bien plus de leur domicile et de leurs enfants que les hommes, comme le montrent toutes les études sur les temps domestiques⁶⁹⁴. Pour autant, ce ne sont pas des activités *a priori* méprisées par les hommes. Aussi, si l'on se réfère à ce que l'enquête semble établir des souhaits des femmes comme des hommes, la question de la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle ou familiale semble donc être autant celle, brandie par les institutions, des obstacles à une plus grande implication des femmes dans la vie professionnelle, que celle de la capacité des femmes et des hommes à se consacrer à leur vie personnelle et familiale *malgré* leur vie professionnelle^{695,696}.

3/ L'European Values Study : une progression marquée des attitudes hostiles au sexisme et favorables à une répartition équilibrée des rôles entre femmes et hommes

Etant donné l'absence de la France de la dernière vague de la *World Values Survey*, menée entre 2010 et 2014, nous avons choisi, pour des raisons de continuité des données, d'exploiter les données de l'*European Values Study* (EVS), cela afin mesurer l'évolution des attitudes de la manière la plus précise possible. Un certain nombre de questions mesurent en effet les attitudes des populations par rapport aux normes de genre.

L'ouvrage *La France des valeurs : quarante ans d'évolutions*, est un commentaire étendu des acquis principaux de ces études. Les auteurs de l'ouvrage relèvent seulement deux questions relatives aux rapports de genre et pour lesquelles il est possible d'établir une continuité entre les vagues de 1990 et de 2017⁶⁹⁷. La première est l'affirmation suivante : « Quand les emplois sont rares, un homme a plus droit à un travail qu'une femme ». Les

⁶⁹⁴ Le rapport montre qu'entre 1986 et 2010, le temps quotidien consacré aux tâches domestiques est passé de cinq heures à quatre heures pour les femmes, quand il est resté stable à légèrement plus de deux heures pour les hommes. Dans le même temps, le temps quotidien consacré aux enfants est passé de 42 à 45 minutes chez les femmes, et de 10 à 19 minutes chez les hommes.

⁶⁹⁵ Cela renvoie au questionnement précédent à propos des conceptions de l'égalité implicitement véhiculées par les instruments de mesure des inégalités, surtout lorsque ceux-ci sont réifiés et utilisés de manière non réflexive.

⁶⁹⁶ Voir également : GOODIN Robert E., RICE James Mahmud, PARPO Antti *et al.*, *Discretionary Time*, Cambridge University Press, 2008.

⁶⁹⁷ Vague de 2017, mais enquêtes menées en 2018.

réponses proposées sont : « Tout à fait d'accord », « Plutôt d'accord », « Ni en accord ni en désaccord », « Plutôt pas d'accord », « Pas du tout d'accord ». Dans les itérations antérieures à 2017, les propositions sont « D'accord », « Pas d'accord », « Ni l'un ni l'autre (spontané) » et « Ne sais pas »⁶⁹⁸. Pour préserver une continuité, il faut donc amalgamer les positions « Pas du tout d'accord » et « Plutôt pas d'accord » en « Pas d'accord », et « Plutôt d'accord » et « Tout à fait d'accord » en « D'accord ». La deuxième question pour laquelle il existe une continuité, propose quant à elle les mêmes réponses depuis 1990⁶⁹⁹, pour l'affirmation suivante : « Avoir un travail c'est bien, mais ce que la plupart des femmes veulent vraiment, c'est un foyer et un enfant ». Les réponses à ces questions lors des différentes vagues de l'étude européenne des valeurs permettront de mesurer l'évolution de l'adhésion à la naturalisation du primat du rôle maternel des femmes, et du soutien à une priorité masculine dans la sphère professionnelle.

En se servant des réponses à la question de la priorité masculine de l'accès aux emplois (figure 44), Raul Magni Berton souligne justement le recul drastique des attitudes sexistes, qu'il définit comme « des opinions selon lesquelles les hommes et les femmes ne devraient pas avoir les mêmes droits et, par extension, des opinions qui considèrent que les hommes sont plus aptes à pratiquer les activités liées à la sphère publique »⁷⁰⁰. Il met en lumière l'existence de deux acquis principaux. Tout d'abord, « depuis 1990, les opinions sexistes sont en baisse régulière jusqu'à parvenir aujourd'hui à un quasi-consensus [sans] aucune trace d'inversion de tendance »⁷⁰¹. De plus, « depuis la fin du XX^{ème} siècle, les hommes sont, si l'on croit leurs réponses aux enquêtes, régulièrement moins sexistes que les femmes »⁷⁰².

⁶⁹⁸ GEDESHI Ilir, ZULEHNER Paul M., FARADOV Tair *et al.*, « European Values Study 2008 », GESIS Data Archive, 2010, [consulté le 9 juin 2020].

⁶⁹⁹ L'échelle Likert en quatre points allant de « Pas du tout d'accord » à « Tout à fait d'accord » et la possibilité d'indiquer qu'on « ne sait pas ».

⁷⁰⁰ MAGNI BERTON Raul, « Des opinions sexistes en chute libre, surtout chez les hommes », in *La France des valeurs : quarante ans d'évolutions*, Presses Universitaires de Grenoble, 2019, p. 165.

⁷⁰¹ *Ibid.*

⁷⁰² *Ibid.*

	1990	1999	2008	2018
Ensemble	32	22	16	11
Femmes	31	23	16	13
Hommes	35	21	12	9
Jeunes (18 – 29 ans)	22	13	6	5

Figure 44. « Quand les emplois sont rares, un homme a plus droit à un travail qu’une femme » (% de tout à fait ou plutôt d’accord).⁷⁰³

Les eurobaromètres spéciaux avaient effectivement mis en lumière la manière dont la perception des inégalités⁷⁰⁴ avait plus fortement progressé chez les hommes que chez les femmes, bien qu’elle tende en moyenne à rester légèrement supérieure chez ces dernières. Au-delà de sa répartition genrée, il apparaît que les attitudes sexistes sont en déclin très net, au point que Raul Magni Berton considère que l’antisexisme fait consensus en 2018⁷⁰⁵. Il est néanmoins probable qu’il existe une portion irréductible de ce qu’il nomme les « sexistes radicaux », c’est-à-dire ceux qui défendent une position sexiste sur toutes les questions, mais aussi de catégories intermédiaires – qui sont d’accord avec certaines affirmations mais pas d’autres, et qui sont majoritairement des femmes.

Concernant la question de l’assignation des femmes à la sphère domestique, Viviane Le Hay souligne l’inversion des attitudes entre 1990 et 2018. En examinant l’évolution des réponses à l’affirmation « avoir un travail c’est bien, mais ce que la plupart des femmes veulent vraiment, c’est un foyer et un enfant », le basculement apparaît en 2018 : pour la première fois, le pourcentage additionné des répondants « pas du tout d’accord » et « plutôt pas d’accord » devient majoritaire, à 58%.

⁷⁰³ MAGNI BERTON Raul, *op. cit.*, tableau 1, p.166.

⁷⁰⁴ Dans les limites de la fiabilité de cet indice, discutées auparavant.

⁷⁰⁵ Il s’appuie également sur des réponses à d’autres questions absentes des versions précédentes, voir MAGNI BERTON Raul, *op. cit.*

	1990	1999	2008	2018
Pas du tout d'accord	4	10	13	26
Plutôt pas d'accord	24	23	29	32
Plutôt d'accord	41	38	36	27
Tout à fait d'accord	21	23	20	12

Figure 45. « Avoir un travail c'est bien, mais ce que la plupart des femmes veulent vraiment, c'est un foyer et un enfant » (% par vague d'enquête).⁷⁰⁶

L'autrice examine également, pour l'enquête de 2018, l'indice de soutien à une répartition équilibrée des rôles homme-femme, « construit à partir des quatre items de l'enquête qui abordent spécifiquement la question de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle »⁷⁰⁷. Cet indice est fortement à l'âge et au niveau d'études : les plus jeunes et les plus éduqués sont les plus favorables à une répartition égalitaire des rôles⁷⁰⁸. L'autrice constate également que « selon un *continuum* régulier, plus on se situe à gauche, plus on soutient une vision égalitaire (36% chez les enquêtés se positionnant à gauche contre 25% parmi ceux se déclarant à droite) »⁷⁰⁹. Elle remarque enfin que « le fait d'avoir grandi avec une mère travaillant rend les enquêtés plus sensibles à une conception égalitariste des rôles homme-femme », et que « le degré d'ouverture sur le monde de la mère (davantage que les mêmes qualités chez le père)⁷¹⁰ semble également prédisposer à endosser des opinions progressistes sur les rôles homme-femme »⁷¹¹.

Il apparaît donc que le soutien à une répartition plus équitable des rôles et à un droit égal à l'emploi entre femmes et hommes constitue désormais une croyance majoritaire, avec une progression particulièrement marquée entre 2008 et 2018. Au-delà, les résultats de l'étude

⁷⁰⁶ Viviane Le Hay, « Rôles familiaux et professionnels des pères et mères » dans *La France des valeurs : quarante ans d'évolution*, s.l., Presses Universitaires de Grenoble, 2019, graphique 1, p. 159.

⁷⁰⁷ *Ibid.*, p. 160.

⁷⁰⁸ Nous aborderons ultérieurement et plus en détails

⁷⁰⁹ LE HAY Viviane, *op. cit.*, p. 163.

⁷¹⁰ Mesure qui reflète le goût de la mère pour la lecture et les sujets d'actualités, ainsi que sa tendance à discuter de politique avec le répondant.

⁷¹¹ LE HAY Viviane, *op. cit.*, p. 163.

confirment également le caractère central acquis par l'idéal d'égalité sexuelle dans la culture politique française. L'enquête *Valeurs* a introduit en 2017 – 2018 une nouvelle question relative aux caractéristiques considérées comme essentielles à la démocratie. Les répondants devaient noter de 0 (« Ce n'est pas du tout une caractéristique essentielle ») à 10 (« C'est une caractéristique essentielle de la démocratie ») les affirmations suivantes : « Les femmes ont les mêmes droits que les hommes », « Les dirigeants sont choisis lors d'élections libres », « Les droits civiques protègent de l'oppression de l'État », « L'État donne des aides aux chômeurs », « L'État assure l'égalité des revenus entre individus », « Plus d'impôts aux riches, plus d'aides aux pauvres », « Les individus obéissent aux gouvernants du pays », « Les autorités religieuses ont le dernier mot dans l'interprétation des lois », et « L'armée prend le pouvoir quand le gouvernement est incompetent ». Abel François relève que l'égalité en « droits » des femmes et hommes occupe la première place des « caractéristiques essentielles d'une démocratie », avec 78% de réponses la notant à 7 ou plus (63% à 9 ou 10, contre 49% pour la sélection des dirigeants par des élections)⁷¹². Si ces résultats sont, en soi, intéressants pour comprendre ce que les citoyens entendent par « démocratie » (concept contesté s'il en est), et tout à fait révélateurs de la centralité des questions sexuelles, nous ne pouvons cependant pas extrapoler une évolution du fait de l'absence de la question dans les itérations passées de ces enquêtes. Aussi, bien que de très nombreux indices, relevés précédemment, pointent en faveur de la nouveauté d'un tel résultat, aucune donnée ne permet de l'inférer. Ce résultat appelle également une courte remarque : l'inflation de la catégorie des « droits » à travers l'usage du cadre cardinal des droits par les institutions, les médias et les mouvements sociaux peut avoir pour effet de faire entrer deux conceptions distinctes dans la formulation « Les femmes ont les mêmes droits que les hommes ». La première est la conception isonomiste de l'égalité devant la loi, au sens originel, juridique, typique aujourd'hui de la pensée libérale. La seconde conception, selon nous la plus répandue, est consécutive à la mobilisation de la rhétorique des droits par les institutions, médias et mouvements sociaux. Dans ce cas, le terme « droits » finit par devenir un synonyme de « condition ». Ce glissement est perceptible dans la dénomination des ministères chargés de la question : avant le ministère délégué chargé des Droits de la femme confié à Yvette Roudy en 1981, existaient des secrétariats d'État et ministères délégués chargés de la « Condition féminine ». Aujourd'hui, les luttes pour les « droits » des femmes incluent par exemple les inégalités salariales. Des répondants ayant considéré que le fait que « Les femmes ont les mêmes droits que les hommes » est une caractéristique essentielle de la démocratie en vertu de

⁷¹² FRANÇOIS Abel, « Une définition économique ou politique de la démocratie ? », in *La France des valeurs : quarante ans d'évolution*, Presses Universitaires de Grenoble, 2019.

cette deuxième conception comprennent donc la démocratie dans le sens toquevillien d'une « égalisation des conditions ». Or, la concomitance de l'évolution du traitement médiatique de la cause des femmes, mis en lumière dans les sections précédentes, et de l'adoption de cette conception selon laquelle l'égalisation des conditions entre femmes et hommes serait la caractéristique essentielle de la démocratie⁷¹³, pose question.

Ainsi, concernant l'établissement d'une éventuelle causalité ; les données ne nous permettent pas d'affirmer ou d'infirmer l'hypothèse d'une influence du traitement médiatique sur le changement des attitudes relatives aux rapports de genre, ni celle d'un entretien de l'intérêt médiatique pour le sujet par ces attitudes les plaçant au cœur de la démocratie. Nous devons nous contenter d'un faisceau d'indices. Ainsi, les données mises en exergue par Viviane Le Hay montrent combien la transition des attitudes vers un soutien majoritaire à une répartition plus équilibrée des rôles de genre s'est principalement réalisée entre 2008 et 2018. Sur le même élément, le rapport de l'enquête CREDOC sur les attitudes de genre met en lumière une évolution elle aussi très marquée entre 2003 et 2015 vers des attitudes soutenant des rôles de genre plus équilibrés. En revanche, le recul de l'adhésion à une priorité masculine à l'accès aux emplois a suivi une évolution linéaire, mais moins marquée entre 2008 et 2018 – ralentissement probablement dû à l'existence d'une minorité irréductible de convaincus. L'examen des résultats des eurobaromètres a également révélé la progression, entre 2009 et 2014, de la perception des inégalités entre femmes et hommes. Bien que l'on ne puisse déterminer ce qui est compris comme une inégalité par les répondants, et qu'il n'y ait pas nécessairement de lien entre cette perception et le niveau réel des inégalités, il est possible de déduire que c'est surtout la tolérance aux inégalités qui a baissé, compte tenu de l'évolution parallèle vers des attitudes plus favorables à l'égalité entre les sexes, et du fait que l'égalité des « droits » entre femmes et hommes est considérée en 2018 comme une condition essentielle à la démocratie. Cette plus faible tolérance aux inégalités pourrait déjà être en soi un facteur favorisant les mobilisations féministes.

L'un des objectifs principaux de l'analyse de l'évolution des attitudes était ici d'identifier dans quelle mesure celles-ci contribuent à édifier une structure des opportunités discursives favorable à la formulation de revendications féministes. Les données démontrent qu'il existe un intérêt croissant des internautes pour la cause des femmes. Parallèlement, concernant les différences d'attitudes entre les années 2010 et précédentes, il existe en France

⁷¹³ L'alternative de l'égalité en droits comprise comme une isonomie pose moins question : c'est justement contre cette conception jugée insuffisante que la critique féministe se déploie aujourd'hui le plus souvent.

une hausse de la perception des inégalités entre femmes et hommes – assimilable à une baisse de la tolérance envers ces inégalités –, ainsi que des attitudes favorables à l'égalité, notamment vis-à-vis des rôles familiaux. L'analyse de l'évolution des attitudes relatives aux rapports de genre accrédite donc l'hypothèse de l'existence d'éléments culturels favorables à la réception de cadres médiatiques proféministes. Cela n'empêche pas l'existence d'une boucle de rétroaction, qui agirait conformément à l'effet supposé de l'exposition médiatique sur les attitudes : dans un tel cas, si une hausse de l'adhésion à l'égalité entre femmes et hommes rend la structure des opportunités discursives plus accueillante pour des cadres et revendications inspirés des idéologies féministes, l'emploi de ces cadres d'interprétation est susceptible d'entretenir ces attitudes et de les diffuser. Concernant la diffusion des attitudes pro-choix individuel en matière de genre, les travaux de Ronald Inglehart soulignent qu'elles sont, dans un premier temps et dans les pays riches, l'apanage des « strates les plus éduquées et les plus assurées »⁷¹⁴ : les professionnels des médias peuvent en faire partie. L'exploration de tels mécanismes dépasse néanmoins le cadre de notre étude ; en outre, il serait erroné de les réduire à l'imposition de normes issues de certaines catégories sociales aux classes populaires.

Le constat de l'évolution des attitudes de la population vers une adhésion plus large à des normes plus libérales en matière de genre mérite cependant d'être assorti de quelques remarques. L'une des objections les plus souvent formulées à l'encontre des études portant sur les attitudes est l'existence d'un biais de désirabilité sociale, qui incite les répondants à minimiser leur adhésion à des propositions qu'ils craignent d'être mal perçues, ou à feindre d'adhérer à des idées qu'ils perçoivent comme étant bien reçues. Nous considérons cependant cette objection comme dépourvue de pertinence ici. En effet, le fait qu'une opinion soit perçue comme majoritaire au point que des répondants intègrent le fait qu'il est mal vu de soutenir une proposition alternative est justement un indice en faveur de la constitution d'une norme sociale dominante : l'existence d'un « point de bascule où les pressions conformistes inversent leur polarité, accélérant désormais les évolutions qu'elles freinaient jusqu'alors »⁷¹⁵ est justement l'une des hypothèses de Ronald Inglehart pour expliquer la diffusion beaucoup plus rapide – bien que plus tardive – des normes pro-choix individuel en matière de sexe et de genre comparativement aux autres domaines⁷¹⁶. Les normes sociales reposent en effet partiellement

⁷¹⁴ INGLEHART Ronald F., BRÉCHON Pierre, HAMIDI Camille *et al.*, *Les transformations culturelles*, Coédition PUG, 2018, p. 132.

⁷¹⁵ *Ibid.*, p. 163.

⁷¹⁶ INGLEHART Ronald F., BRÉCHON Pierre, HAMIDI Camille *et al.*, *op. cit.*

sur l'illusion de leur universalité⁷¹⁷. Nous aurons justement l'occasion d'étudier en détail la manière dont des normes sociales se constituent au sein de l'écosystème particulier des réseaux sociaux dans le chapitre suivant. Nous examinerons également plus attentivement certains des facteurs propices à l'évolution des attitudes. Une autre objection fréquemment invoquée à l'encontre des études sur les attitudes (quelque peu liée à la première) est leur supposée absence de lien direct avec les comportements : autrement dit, dans le cas présent, il est très facile pour des hommes de se plier dans des questionnaires à des pressions conformistes soutenant des attitudes égalitaires et libérales, cela n'implique pas pour autant une transformation de leur comportement. Tout d'abord, une telle objection présuppose un peu rapidement que les attitudes n'ont pas d'influence sur l'action, et que les adopter ne suggère pas déjà en soi des modifications dans la psyché individuelle et la prise de décision qui en découle – observation qui n'est pas incompatible avec l'existence d'*habitus* entraînant des comportements à un stade pré-réflexif. En outre, comme souligné précédemment, la simple croyance à l'existence d'une norme de comportement chez un individu est l'un des facteurs les plus déterminants à sa mise en conformité avec elle. Aussi, de telles objections doivent reposer, au moins partiellement, sur un doute quant à la sincérité de la profession de l'adhésion aux dites normes, ce qui renvoie au cas de la désirabilité sociale. Reste alors le mensonge pur et non motivé, qui suppose de nier toute validité à des observations étant donné leur incapacité à sonder les reins et les coeurs ; mais là encore, s'il existait une proportion stable de « menteurs », des données longitudinales continueraient d'avoir une valeur, et, de toute façon, personne ne soutient une telle position à notre connaissance. Dans tous les cas, nier l'existence d'un lien entre attitudes et comportements implique d'ignorer une littérature conséquente⁷¹⁸.

**

⁷¹⁷ BICCHIERI Cristina et XIAO Erte, « Do the right thing », *J. Behav. Decis. Mak.*, 22, 2009.

⁷¹⁸ WELZEL Christian, *Freedom Rising*, Cambridge University Press, 2013.

L'évolution des attitudes des Français concernant les rapports de genre est donc favorable à la configuration d'une structure des opportunités discursives propice à l'emploi et à la réception de cadres soutenant l'égalité entre les femmes et les hommes. Les données révèlent également l'importance accordée par la population à la cause des femmes : l'égalité entre femmes et hommes est considérée comme la caractéristique la plus essentielle d'une démocratie. La centralité des questions sexuelles dans la construction des identités politiques était pourtant apparue comme une surprise dans l'espace public, avec la mobilisation inattendue de la droite catholique. Alors qu'elles étaient au cœur de la critique catholique des sociétés libérales contemporaines depuis les années 1960, ce n'est qu'en 2011 qu'elles ont rencontré un intérêt suffisant pour nourrir une panique morale d'ampleur nationale, et longue de plusieurs années. Cette panique morale est concomitante de l'emploi croissant du concept de genre dans l'espace public, phénomène que les mobilisations à son encontre ont contribué à alimenter. Ce concept, porteur d'un fort potentiel de remise en cause des inégalités et de la naturalité de la différence des sexes, a justement été mobilisé pour justifier des politiques publiques visant l'égalité. Si son emploi par les institutions politiques a provoqué une panique morale liée à cette nouvelle centralité des questions sexuelles, le « tournant du genre » a surtout reconfiguré la structure des opportunités discursives en projetant au cœur de l'espace public un concept permettant d'intégrer l'intégralité des faits sociaux à la cause des femmes, à l'heure où elle acquiert une importance croissante, attestée notamment par une population de plus en plus acquise à l'égalité entre femmes et hommes. Ceci est conforme au constat empirique, formulé à la fin du chapitre précédent, selon lequel la hausse de l'intérêt médiatique pour la cause des femmes se caractérise par une multiplication des faits sociaux soumis à une lecture genrée. Le tournant du genre est donc un élément structurant du traitement médiatique de la cause des femmes depuis 2011, et les attitudes de la population sur les questions sexuelles semblent fournir un support à long terme à la nouvelle importance qu'elles ont acquise, sans qu'une primauté entre traitement médiatique et valeurs puisse être identifiée.

Conclusion de la première partie.

En fin de compte, le premier critère constitutif d'une vague féministe est validé. Depuis le début des années 2010, le traitement médiatique et politique de la cause des femmes est sujet à une augmentation quantitative sensible et quasi continue. L'intérêt croissant du personnel politique pour la question s'est traduit par l'adoption ou la discussion de politiques publiques féministes. Néanmoins, la pluralité des féminismes implique d'être prudent sur ce dernier point : il faut identifier quels courants bénéficient effectivement d'appuis institutionnels et quelles revendications sont reflétées dans les objectifs invoqués pour légitimer les dites mesures. Concernant le traitement médiatique de la cause des femmes, il apparaît que son augmentation quantitative est liée au tournant du genre : l'espace de la cause des femmes s'est agrandi en raison de la nouvelle légitimité de la lecture genrée des faits sociaux. La démocratisation de ce concept, bousculant la naturalisation de la différence des sexes, a permis aux mouvements féministes de réduire l'intensité et les enjeux du dilemme entre impératifs stratégiques et idéologie : son utilisation combine désormais les deux. C'est aussi en cela que le tournant du genre a participé à la reconfiguration de la structure des opportunités discursives, dont le versant culturel était conditionné par la préexistence d'attitudes toujours plus libérales et égalitaires sur les questions de genre. Ces attitudes sont susceptibles également de participer à l'explication de l'adoption de politiques publiques féministes par les institutions politiques : structure des opportunités politiques et structure des opportunités discursives fonctionneraient donc en synergie. Cette dernière se manifeste également par l'emploi de cadres proféministes dans le traitement médiatique de la cause des femmes.

Ces éléments dessinent les contours d'un espace public favorable à la cause des femmes et susceptibles de contribuer à offrir des incitations à la mobilisation féministe. Nous voyons cependant ici comment l'exploration de l'hypothèse d'une quatrième vague féministe dépasse néanmoins cette simple question des incitations à la mobilisation, bien que ces dernières fassent nécessairement partie de l'étude : le phénomène dépasse celui d'une simple augmentation des mobilisations. Bien qu'il soit un cycle de mobilisation, il requiert un certain nombre de conditions institutionnelles qui impliquent d'observer une reconfiguration de l'espace public à travers la structure des opportunités discursives.

Pour autant, le tableau dressé ici est loin d'être complet. Il reste deux critères à examiner avant de confirmer l'existence d'une nouvelle vague féministe. En outre, il convient d'insister sur l'artificialité de la séparation entre les critères qui n'est qu'un outil cognitif : ils sont

interdépendants. De plus, si nous avons examiné l'évolution du traitement de la cause des femmes dans certaines portions de l'espace public, à savoir la presse nationale et les institutions politiques, les réseaux sociaux constituent une innovation communicationnelle majeure susceptible d'affecter profondément cet espace et dont nous n'avons pour l'instant pas abordé les conséquences sur le militantisme féministe.

DEUXIÈME PARTIE

Quand une génération rencontre un contexte,
mener une lutte pour la reconnaissance à l'ère de la
médiatisation profonde

Introduction de la deuxième partie.

Après avoir validé le premier critère constitutif d'une vague féministe à travers la caractérisation d'une structure des opportunités discursives favorable aux revendications féministes, il convient d'aborder les deux critères suivants. Ainsi, pour affirmer l'existence d'une vague féministe dans un espace et un temps donnés, le deuxième critère implique d'inspecter les pratiques et revendications des mouvements afin de déterminer si elles ont évolué en raison de leur adaptation à un contexte spécifique. Dans le cas présent, la démocratisation de l'usage des plateformes de réseaux sociaux est susceptible de constituer un tel contexte spécifique : il s'agit d'une innovation communicationnelle qui met en place des systèmes d'interactions dont l'architecture organise les interactions humaines, et qui est par là susceptible d'altérer les perceptions de soi, d'autrui, et les modes de communication. Il s'agira donc d'étudier la manière dont les mouvements féministes se sont adaptés au fonctionnement de ces plateformes pour exploiter les possibilités qu'elles offrent. Le troisième critère repose, lui, sur l'hypothèse d'un renouvellement générationnel parmi les militantes. Il ne s'agit cependant pas de calculer l'évolution de l'âge moyen des militantes en fonction des vagues successives : une telle entreprise se heurterait à de très nombreux obstacles méthodologiques que nous détaillerons. En revanche, il est essentiel de comprendre dans quelle mesure des cohortes données peuvent être porteuses de valeurs distinctes susceptibles d'altérer les revendications et pratiques militantes. Par conséquent, il sera nécessaire d'examiner les effets de génération, de période, et d'âge affectant certaines cohortes. Ces effets sont tributaires de transformations profondes et à long terme des sociétés, qu'ils contribuent à entretenir, voire accélérer. Leur examen aidera donc à apercevoir, ne serait-ce qu'à une distance lointaine, les transformations historiques ayant rendu possible l'émergence d'une quatrième vague féministe, et ayant conditionné la forme qu'elle a prise. C'est à ce niveau que l'interdépendance entre les critères utilisés sera la plus visible.

Cette étude doit s'articuler en plusieurs étapes. Nous mobiliserons le questionnaire cité en introduction (voir annexe 1) : il s'intéresse particulièrement aux positions des militantes féministes sur les réseaux sociaux vis-à-vis d'un certain nombre d'assertions, ainsi qu'à leurs pratiques militantes. L'objectif était de dresser un panorama des pratiques et revendications portées par les féminismes en ligne. Les interactions entre l'architecture des réseaux sociaux et le contenu des revendications seront examinées.

La première hypothèse soutenue dans cette partie suppose que les identités sociales jouent un rôle déterminant dans la création d'incitations à la mobilisation féministe, et dans la diffusion de certains cadres de l'action collective. Cela s'explique aisément par le fait que les féminismes peuvent être compris comme des politiques de l'identité, c'est-à-dire des mobilisations collectives « qui s'organisent autour de l'expérience ou la perspective spécifique – ou l'identité collective – d'un groupe donné, mais aussi le militantisme ayant pour enjeu la visibilité de l'identité »⁷¹⁹. Il est donc attendu que certains cadres féministes s'appuient fortement sur l'identité sociale des femmes pour se diffuser et convaincre. Or, et c'est là une deuxième hypothèse, l'architecture des plateformes de réseaux sociaux entretient une affinité particulière avec les contenus générant des émotions à travers l'invocation d'identités sociales. Par conséquent, certains contenus féministes auraient tendance à se diffuser rapidement sur ces plateformes ; pour le dire autrement, les cadres féministes – et ceux issus des politiques de l'identité de manière générale – sont particulièrement adaptés au marché cognitif de ces sites. Dans le même temps, des pressions sélectives favoriseront certains contenus au détriment d'autres, et encourageront certaines pratiques militantes, qui ouvrent des potentialités nouvelles. Parmi ces possibilités figurent un mode inédit de contrôle social, reposant sur des mécanismes archaïques d'un point de vue évolutif : ce sont les stratégies de *public shaming*. L'exploration du troisième critère se fondera dans un premier temps sur l'analyse de l'influence de l'âge sur les réponses au questionnaire, l'hypothèse étant qu'il existe un effet de génération. Celui-ci s'exprime à travers des différences idéologiques entre cohortes, qui manifestent la transformation graduelle de nos critères de jugement moral sous l'influence du processus d'individualisation.

⁷¹⁹ WHITTIER Nancy, « Identity Politics, Consciousness-Raising, and Visibility Politics », in *The Oxford Handbook of U.S. Women's Social Movement Activism*, 2017, [notre traduction].

Chapitre III – Réseaux sociaux et identités sociales : un comburant sur un combustible

Ce chapitre vise à explorer certaines pistes de recherche ouvertes par le deuxième critère constitutif d'une vague féministe. Pour ce faire, il se concentrera spécifiquement sur le militantisme en ligne. En effet, étant donné qu'une portion croissante du débat public se produit sur ces plateformes, il est vital de considérer la manière dont leur architecture conditionne le fond comme la forme des discours qui s'y produisent. Comprendre l'espace de circulation des idées comme un marché cognitif permet de saisir comment les contraintes spécifiques du web 2.0 affectent le contenu qui y est produit et reproduit⁷²⁰. L'hypothèse principale qui sera testée ici est que les mouvements féministes ont su s'adapter et tirer profit des transformations du marché cognitif. Celles-ci leur ont permis d'innover en matière de pratiques militantes, mais se sont aussi révélées particulièrement propices, en raison de leur structure même, à la diffusion de certaines revendications féministes.

Etudier les pratiques et attitudes militantes suppose de disposer de données à leur propos. C'est dans ce but que le questionnaire mentionné en introduction sera utilisé ici (annexe 1). Il est articulé autour de quatre rubriques : les indicateurs socio-démographiques (ici genre, âge, diplôme, profession), le parcours militant et le rapport personnel aux mouvements féministes, ainsi que les attitudes relatives à plusieurs propositions et au groupe des femmes⁷²¹. Ces données auront ici pour objectif de dresser un panorama des idées soutenues par les militantes féministes sur ces plateformes.

La synergie qui existe entre l'architecture des réseaux sociaux et les revendications féministes repose sur plusieurs éléments. Tout d'abord, les cadres féministes sont, par eux-mêmes, porteurs de fortes incitations à la mobilisation. Autrement dit, certains d'entre eux sont spécialement convainquants, ce qui peut être attesté par la forte adhésion qu'ils suscitent dans les échantillons étudiés. En effet, le caractère mobilisateur des cadres féministes les plus répandus repose sur l'activation des identités sociales par l'exposition de situations d'injustice – ce sont des cadres d'injustice⁷²². L'activation de l'identité sociale des femmes par des cadres d'injustice a pour effet de générer des émotions dont la principale, la colère, crée une incitation à l'action. Or, l'environnement des réseaux sociaux numériques est particulièrement propice à la

⁷²⁰ BRONNER Gérard, *La démocratie des crédules*, PUF, 2013.

⁷²¹ Plus de détails à ce propos par la suite.

⁷²² GAMSON William A., « Chapter 5 : Constructing social protest », in *Social movements and culture*, University of Minnesota Press, 1995.

circulation des contenus favorisant la colère, octroyant un avantage à ce type de cadres déjà présents dans la tradition féministe. Parallèlement, les contraintes de ces sites imposent de procéder à des adaptations dans les argumentaires. Celles-ci ont facilité la constitution de corpus militants communs, consultables et exploitables par toutes les activistes, indépendamment de leurs possibles divisions. Aussi, comprendre la synergie entre les argumentaires féministes et les réseaux socionumériques implique de s'intéresser à deux éléments. Tout d'abord, il faut exposer les mécanismes par lesquels les cadres féministes recrutent des sympathisantes et les incitent à la mobilisation. Ensuite, c'est en étudiant la manière dont ces mécanismes interagissent avec l'écosystème particulier de ces sites qu'il sera possible de déterminer dans quelle mesure ceux-ci facilitent le recrutement féministe, tout en affectant la formulation de leurs revendications, optimisées par leur adaptation aux pressions sélectives propres à ce milieu.

Section I – L’identité sociale : un moteur de la mobilisation collective au cœur de la stratégie féministe

Cette section a pour but d’étudier la manière dont les arguments féministes mobilisent les identités sociales des destinataires de l’idéologie. L’hypothèse soutenue est que l’activation des identités sociales par les arguments féministes est susceptible de générer, dans certains cas, des émotions ; celles-ci seraient porteuses d’incitation à la mobilisation. Par mobilisation, nous entendons en fait une augmentation de la participation politique entendue au sens très large, et en lien avec le mouvement féministe : ceci inclut l’adhésion à une association féministe, la participation à une manifestation, la signature d’une pétition, ou, beaucoup plus prosaïquement, le simple fait de s’intéresser de manière croissante au mouvement, aux idées qu’il défend, à en discuter autour de soi, s’informer, partager des contenus en ligne, etc⁷²³. L’idée étant que l’on puisse

Dans ce but, nous examinerons dans un premier temps les réponses à un questionnaire diffusé en ligne auprès de pages *Facebook* et d’utilisateurs *tumblr* féministes (voir annexe 1). Il sera utilisé pour distinguer, parmi les énoncés soumis au jugement des répondantes, ceux qui suscitent le plus l’adhésion, et ceux qui peuvent être liés au niveau d’identité féministe. De cette manière, il sera possible de déterminer concrètement quels arguments sont soutenus par les sympathisantes mais aussi les militantes plus convaincues. Nous prenons ici le parti d’une démarche sociologique pour identifier les croyances associées au niveau d’identité féministe à celle qui consisterait à extraire des idées-force de textes consacrés des traditions féministes : cette dernière méthode risque surtout de faire prévaloir les préjugés du chercheur, et pourrait nous conduire à examiner très doctement des propositions qui ne seraient en fait soutenues que marginalement au sein des mouvements féministes, réduisant l’intérêt de l’exercice. L’identité féministe est en effet supposée avoir une influence sur les croyances et attitudes relatives aux rapports de genre. L’hypothèse sous-jacente est donc qu’un certain nombre des propositions suscitant l’adhésion dans notre échantillon ont pour caractéristique d’augmenter la saillance de l’identité sociale des femmes.

Parmi celles-ci, certaines constituent des cadres diagnostiques, c’est-à-dire des schémas proposés par les mouvements sociaux pour identifier un problème (l’oppression de l’endogroupe par exemple) et, surtout, y attribuer une cause⁷²⁴ (les actions d’un exogroupe, par

⁷²³ Nous aborderons plus en détails dans la section suivante l’éventail des modalités de participation politique en ligne.

⁷²⁴ BENFORD Robert D., SNOW David A. et PLOUCHARD Nathalie Miriam, « Processus de cadrage et mouvements sociaux », *Politix*, 2012.

exemple). Il s'agira donc dans un deuxième temps d'examiner les mécanismes par lesquels ces cadres diagnostiques peuvent inciter des individus à la mobilisation. Cette démonstration repose sur plusieurs hypothèses. La première d'entre elles est que certains cadres d'interprétation issus des idéologies féministes mobilisent l'identité sociale des femmes. La deuxième est que la manière dont les cadres diagnostiques sont construits affecte l'émotion qu'ils généreront chez leurs cibles : les cadres d'injustice sont un type de cadre intéressant à ce titre, car ils peuvent provoquer de la colère. Or, la colère est une émotion mobilisatrice, « l'assise »⁷²⁵ de la révolte des femmes. En effet, le féminisme repose sur la prise de conscience du fait que « la situation des femmes est un sujet de révolte » et qu'elle doit donc être changée⁷²⁶.

A) L'influence de la saillance des identités sociales sur les attitudes

La question des liens entre identités sociales et attitudes politiques est complexe. Dans le cadre de notre étude, nous nous intéressons particulièrement à certains déterminants des attitudes relatives aux questions de genre en nous fondant sur la théorie des identités sociales. La formulation originelle de cette théorie, élaborée par Henri Tajfel et John Turner, considère que certaines configurations des relations sociales vont tendre à modifier celles-ci, déplaçant les déterminants de l'action « du pôle des relations interpersonnelles vers celui du fonctionnement intergroupe »⁷²⁷. Un groupe est ici compris comme « une collection d'individus qui se perçoivent comme étant les membres d'une même catégorie sociale, partagent un investissement émotionnel dans cette définition d'eux-mêmes, et s'accordent à un certain degré sur la valeur de leur groupe et le fait d'en être membre ».⁷²⁸ Le concept qui permet de comprendre la pertinence de l'appartenance à un groupe pour des acteurs est l'identité sociale, que Bert Klandermans définit comme « cette partie de l'image de soi d'une personne qui est dérivée des groupes dont il ou elle est membre »⁷²⁹. A la différence de l'identité collective, qui s'observe au sein de groupes sociaux (et qui montre la cohérence de l'identité d'un groupe aux yeux de ses membres), l'identité sociale est mesurée au niveau individuel. Elle peut varier qualitativement, c'est-à-dire en fonction des groupes auxquels on s'identifie, mais aussi

⁷²⁵ DELPHY Christine, « Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles », in *L'ennemi principal : Tome 2 : penser le genre*, Syllepse, 2013.

⁷²⁶ DELPHY Christine, « Pour un féminisme matérialiste », in *L'ennemi principal : Tome 1 : économie politique du patriarcat*, Syllepses, 2013, p. 243.

⁷²⁷ TAJFEL Henri et TURNER John, « An integrative theory of intergroup conflict », in *The social psychology of intergroup relations*, [s. n.], 1979, p. 35. [notre traduction]

⁷²⁸ *Ibid.*, p. 40. [notre traduction] Citation originale : « a collection of individuals who perceive themselves to be members of the same social category, share some emotional involvement in this common definition of themselves, and achieve some degree of social consensus about the evaluation of their group and of their membership of it ».

⁷²⁹ KLANDERMANS P. G., « Identity politics and politicized identities », *Polit. Psychol.*, 35, 2014, p. 2. [notre traduction]

quantitativement, c'est-à-dire en fonction de l'intensité de l'identification à ces groupes. Enfin, en fonction du contexte, les identités sociales peuvent être plus ou moins activées : c'est la saillance. Ce terme désigne la priorisation de cette composante sociale de l'identité d'un individu au détriment d'autres caractéristiques identitaires. Bien entendu, l'adoption de la théorie des identités sociales implique d'adhérer au présupposé selon lequel les identités de groupe ont un rôle à jouer dans les incitations à la mobilisation féministe. Or, outre les nombreuses preuves empiriques de ce phénomène⁷³⁰, l'objectif même des idéologies féministes est, par la « mise à nu » du réel et de son caractère fondamentalement injuste, de faire prendre conscience de l'existence d'identités sociales qui deviendront le fondement motivationnel des mobilisations. En effet, d'après la théorie des identités sociales les inégalités « objectives » n'ont aucun effet direct sur les mobilisations. Lorsque celles-ci se produisent, « au contraire, il y a souvent moins de frustration “objective” que par le passé. Une recherche active et nouvelle pour une identité de groupe positive semble être l'un des facteurs critiques responsables pour le réveil des revendications de ressources par ces groupes »⁷³¹, ressources pouvant être symboliques. Aussi, dans les situations où les inégalités sont culturellement (ou avec le concours d'idéologies hégémoniques) acceptées, il n'y a que peu de mobilisations. Celles-ci ont donc d'autant plus de chances de se produire que la situation des groupes mobilisés est favorable et que des discours culturellement répandus activent leurs identités sociales. En effet, une fois qu'un individu adopte une identité sociale, il cherche – et d'autant plus qu'elle est saillante – à ce qu'elle soit perçue positivement. La perception de la valeur des identités sociales résulte de la comparaison de l'endogroupe avec des exogroupes comparables, et sur des critères considérés comme pertinents. L'identification des identités sociales, endogroupes, exogroupes et critères pertinents dépend bien entendu du contexte culturel et historique : Henri Tajfel et John Turner soulignent par exemple que la couleur de peau est plus saillante aux États-Unis qu'au Québec, où la langue pourrait primer⁷³². D'où l'importance fondamentale des discours permettant de rendre certaines identités saillantes. Si, à la suite d'une comparaison intergroupe, l'endogroupe apparaît désavantagé, alors les individus chercheront à quitter leur groupe ou, si ils ne le peuvent pas, à améliorer son image ou sa position relativement aux critères de comparaison – il est possible également qu'ils essaient de promouvoir d'autres critères de comparaison sociale.

⁷³⁰ Nous y viendrons.

⁷³¹ TAJFEL Henri et TURNER John, *op. cit.*, p. 37 [notre traduction].

⁷³² TAJFEL Henri et TURNER John, *op. cit* [notre traduction].

Il s'agira donc de déterminer l'influence de l'endossement de l'identité féministe sur les attitudes. Cela permettra aussi de répondre à cette question qui n'est anodine qu'en apparence : en quoi croient les militantes féministes⁷³³ aujourd'hui ? Par extension, cela donnera une image de l'état des forces entre diverses branches féministes aujourd'hui. Il ne faut pas céder aux présupposés : l'étude de la relation entre identité féministe et attitudes est moins évidente qu'il n'y paraît. S'il peut sembler de prime abord que le fait de se considérer « féministe » soit une simple démarche cognitive consistant à prendre acte de la correspondance entre certaines attitudes personnelles et un ensemble d'attitudes associé aux individus dits féministes, plusieurs objections peuvent être formulées à l'encontre d'une telle conception. Tout d'abord, s'il est clair qu'il existe des attitudes communes à toutes les militantes féministes sur certains points, la position des divers courants du féminisme peut différer considérablement sur d'autres questions, et les acteurs peuvent accorder un poids différent à chacune de ces positions. De plus, l'idée qu'il s'agirait d'une opération strictement cognitive ne permet pas d'éclairer le sens causal de la relation entre identité féministe et attitudes : se considère-t-on féministe après avoir découvert certaines accointances entre des attitudes pré-existantes et un ensemble de positions féministes, ou adopte-t-on ces attitudes graduellement, à mesure que croît l'intérêt pour les questions féministes (mais pourquoi croît-il dans ce cas) ? Le « paradoxe de l'identité féministe »⁷³⁴ illustre bien les limites de cette prénotion cognitiviste : comment expliquer que, dans de nombreuses études, on retrouve une catégorie d'individus dits postféministes ; c'est-à-dire des sujets ne se déclarant pas féministes, mais qui arborent des attitudes typiquement féministes sur des questions essentielles ? Force est de constater que, au moins dans certains cas, la correspondance entre les attitudes et l'identité n'est pas automatique.

C'est pourquoi la littérature distingue la conscience de genre, la conscience féministe et l'identité féministe⁷³⁵. Il faut comprendre ces notions comme un gradient : la conscience de genre désigne la connaissance de l'existence d'intérêts sociaux et politiques spécifiques aux femmes, la conscience féministe désigne la connaissance et la critique des inégalités de genre, et l'identité féministe implique de s'identifier explicitement « au féminisme en tant qu'idéologie et/ou mouvement social », et de développer « des visions alternatives des rapports de genre fondées sur une identité collective »⁷³⁶. Si la conscience féministe est parfois vue

⁷³³ Et non telle ou telle théoricienne.

⁷³⁴ ARONSON Pamela, « Féministes ou postféministes ? Les jeunes femmes, le féminisme, et les rapports de genre », *Politix*, traduit par Hélène Boisson, 2015, vol. 1, n° 109, p. 135-158.

⁷³⁵ ARONSON Pamela, « The Dynamics and Causes of Gender and Feminist Consciousness and Feminist Identities », in *The Oxford Handbook of U.S. Women's Social Movement Activism*, [s. n.], 2017.

⁷³⁶ *Ibid.*, p. 2.

comme un type particulier de conscience de genre, la distinction essentielle avec l'identité féministe perdure. En effet, s'il peut exister de nombreux points communs, au niveau des attitudes, entre des individus dotés d'une conscience féministe et d'autres dotés d'une identité féministe, les seconds tendront bien plus que les premiers à militer et agir face aux situations qui mettent en jeu les croyances constitutives de leur identité⁷³⁷. Plus encore, entre autres facteurs, « le militantisme féministe est aussi fondé sur la perception de formes d'oppression systémique, et sur un lien émotionnel avec les féministes »⁷³⁸ : c'est-à-dire la constitution d'une identité féministe. « Les féministes arborent de plus hauts niveaux de militantisme sur les questions liées aux femmes que les non-féministes, mais aussi que les individus qui adhèrent aux attitudes féministes sans adopter cette identité »⁷³⁹.

Au-delà de la plus grande propension à la mobilisation que l'on peut observer dans le cas spécifique des sujets se considérant féministes, la littérature sur les identités sociales offre de nombreux indices sur la nature des liens entre identités, attitudes politiques, et activisme. Ainsi, et sans entrer dans une méta-analyse des études sur la question, l'exemple des phénomènes de raisonnement motivé est particulièrement parlant. Cette expression désigne « la tendance des individus à subordonner leur appréciation de l'information à des objectifs extrinsèques à l'exactitude »⁷⁴⁰ ; or, ce phénomène est souvent lié à la volonté des individus de « protecting one's identity or standing in an affinity group that shares fundamental values »⁷⁴¹. Cet exemple suggère que l'identité sociale joue un rôle dans la formation et le maintien des attitudes politiques.

Nous nous appuyons donc sur les théories de l'identité sociale pour conjecturer l'existence d'un lien entre conscience de genre, conscience féministe, identité féministe et attitudes concernant les questions de genre, mais aussi militantisme. C'est pourquoi nous avons inséré dans notre questionnaire en ligne un *item* visant à mesurer l'intensité de l'identification d'individus au féminisme. Il se présente sous la forme de la question suivante : « Vous considérez-vous féministe ? », et cinq réponses sont proposées sur une échelle de Likert : « Pas

⁷³⁷ WEIS Alexandra S., REDFORD Liz, ZUCKER Alyssa N. *et al.*, « Feminist Identity, Attitudes Toward Feminist Prototypes, and Willingness to Intervene in Everyday Sexist Events », *Psychol. Women Q.*, 42, 2018.

⁷³⁸ SWANK Eric et FAHS Breanne, « Understanding Feminist Activism among Women », *Socius*, 3, SAGE Publications, 2017 [notre traduction].

⁷³⁹ ARONSON Pamela, *op. cit.*, p. 11 [notre traduction]. Citation originale : « *Feminists exhibit higher levels of activism on women's issues than both non-feminists and those who embrace feminist attitudes but not a feminist identity* »

⁷⁴⁰ KAHAN Dan, « Ideology, motivated reasoning, and cognitive reflection », *Judgm. Decis. Mak.*, 8, 2013, p. 408.

⁷⁴¹ *Ibid.*

du tout », « Plutôt non », « Cela dépend », « Plutôt oui », et « Tout à fait », afin de permettre l'expression de nuances (Annexe 1).

Cependant, au-delà de la répartition des réponses à ces questions au sein de notre échantillon, l'*item* permet de mesurer l'influence relative de ce facteur sur diverses questions relatives aux rapports de genre et au féminisme. Ainsi, la rubrique « votre féminisme » de notre questionnaire contient trente-six propositions vis-à-vis desquelles il est demandé, là encore, de se positionner en fonction d'une échelle Likert en cinq points allant de « Pas du tout d'accord » à « Tout à fait d'accord ». L'essentiel des assertions est inspiré et adapté de la *Feminist perspectives scale*, plus précisément sa forme courte^{742,743}, qui vise à mesurer les orientations féministes des répondants en prenant en compte les différents courants idéologiques. Le contenu a cependant été altéré et adapté. En effet, le contexte spatio-temporel d'élaboration de l'échelle originelle rendait certaines assertions anachroniques ou dépourvues d'objet. Nous avons par exemple supprimé l'échelle des attitudes conservatrices à cause de son caractère profondément obsolète et américanocentré, et du fait que la population ciblée était supposée être féministe ou sympathisante, rendant cette échelle doublement caduque. En effet, l'intégralité des réponses reçues pour l'*item* mesurant l'identité féministe allait de « Cela dépend » à « Tout à fait » : aucun répondant ne s'est déclaré non féministe (figure 46). Nous avons conservé le principe des échelles par courant féministe dont nous avons conservé l'essentiel des répartitions, mais, là encore, en adaptant le contenu à notre cadre spatio-temporel. Les propositions sont ainsi réparties entre féminisme radical (60 points, alpha de Cronbach de 0.75), féminisme socialiste (40 points, alpha de Cronbach de 0.69), une orientation d'inspiration libérale regroupant des attitudes pro-sexe et pro-choix, voire *queer* (40 points, mais alpha de Cronbach trop faible pour la considérer comme une échelle)⁷⁴⁴, une sous-échelle différentialiste (25 points, alpha de Cronbach de 0.69), et une échelle intersectionnaliste (30 points, alpha de Cronbach de 0.69).

Nous avons conservé ces échelles pour tester l'hypothèse selon laquelle certaines de ces branches reposeraient plus que d'autres sur l'activation des identités sociales. Pour autant, nous ne considérons pas cet élément comme essentiel : les réponses à chaque question individuelle sont sans doute plus significatives que les scores sur ces échelles, ces dernières comportant leur

⁷⁴² HENLEY Nancy M., MENG Karen, O'BRIEN Delores *et al.*, « Developing a Scale to Measure the Diversity of Feminist Attitudes », *Psychol. Women Q.*, 22, 1998.

⁷⁴³ HENLEY Nancy M., SPALDING Leah R. et KOSTA Andrea, « Development of the Short form of the Feminist Perspectives Scale », *Psychol. Women Q.*, 24, SAGE Publications Inc, 2000.

⁷⁴⁴ Il nous fallait cependant un moyen d'intégrer les positions « pro-sexe » dans notre questionnaire.

lot de risques de réification et de cohérence artificielle. Les différences de points attribués à chaque échelle sont le reflet de la différence du nombre de propositions entre chacune, étant donné que chaque question peut rapporter entre un et cinq points en fonction de sa conformité ou non à l'idéologie qui sous-tend l'échelle à laquelle elle appartient. Ce choix a été fait parce que les différentes échelles n'ont pas la même place au sein des féminismes. Ainsi, les autrices de la *Feminist perspectives scale* avaient remarqué que l'adhésion aux affirmations de l'échelle radicale étaient plus liées à l'identité féministe que les autres, quand d'autres travaux ont mis en exergue la désuétude progressive dans laquelle est tombée le féminisme différentialiste chez les féministes proclamées aux États-Unis^{745,746}. Aussi, étant donné que nous étudions une population présumée féministe, il était essentiel, pour pouvoir les distinguer entre elles, d'entrer dans les détails de certaines échelles. A l'inverse, l'échelle différentialiste n'a pas besoin d'un nombre élevé de questions : les personnes ayant un score élevé seront *a priori* moins nombreuses. Pour l'échelle intersectionnaliste, il s'agit moins d'une idéologie théorisée avec une doctrine fixe que d'une perspective qui irrigue les autres courants féministes à des degrés divers. Aussi nous contentons nous simplement de propositions qui mettent en jeu la légitimité de cette grille de lecture pour distinguer les répondantes qui y adhèrent ou non, comme par exemple avec l'affirmation n°2 de la rubrique : « Il est parfois impossible de concilier féminisme et antiracisme » (annexe 1). Enfin, la construction des sous-échelles a soulevé un autre problème : fallait-il conserver les échelles socialiste et radicale, compte tenu de l'importance du féminisme matérialiste en France, dont certaines des positions peuvent chevaucher les deux échelles ? La distinction entre féminisme radical et féminisme matérialiste aurait été hasardeuse, étant donné que dans le contexte français, Christine Delphy a été décrite (et s'est elle-même définie) comme appartenant au féminisme radical⁷⁴⁷. En revanche, les positions associées au féminisme socialiste insistent généralement sur le rôle du capitalisme (voire parfois sa primauté) dans la genèse de certaines inégalités : sa présence peut alors sembler superflue au regard de l'histoire des débats sur la question^{748,749,750}. Nous avons malgré tout conservé les échelles originelles, quitte à ce que les positions des répondantes mettent en

⁷⁴⁵ LISS Miriam, O'CONNOR Christy, MOROSKY Elena *et al.*, « What Makes a Feminist? », *Psychol. Women Q.*, 25, 2001.

⁷⁴⁶ C'est un phénomène que nous avons pu observer à travers le traitement médiatique de la cause des femmes.

⁷⁴⁷ DELPHY Christine, « Christine Delphy », *Ballast*, N° 2, Éditions Aden, 2015.

⁷⁴⁸ DELPHY Christine, « Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles », in *L'ennemi principal : Tome 2 : penser le genre*, Syllepse, 2013.

⁷⁴⁹ DELPHY Christine, « 4. Féminisme et marxisme », in *Femmes, genre et sociétés.*, La Découverte, 2005, [consulté le 25 juin 2020].

⁷⁵⁰ CHAPERON Sylvie et ROCHEFORT Florence, *22. Féminismes et marxisme, des liens conflictuels* [en ligne], Marx, une passion française, La Découverte, 2018, [consulté le 25 juin 2020].

avant leur inadéquation : les réponses à chaque question priment sur les échelles construites. Il s'agit surtout de s'assurer à travers la collecte de données que les positions socialistes, bien qu'historiquement minorisées voire désuètes pour beaucoup, n'aient pas été écartées d'un revers de main imprudent⁷⁵¹. Ainsi, un spectre de positions aussi large que possible a pu être couvert.

Réponse	Effectif (et pourcentage)
Cela dépend	13 (3.8%)
Plutôt oui	83 (24.3%)
Tout à fait	245 (71.8%)

Figure 46. Répartition des réponses à la question : « Vous considérez-vous féministe ? ».

L'étude des rapports entre l'activation de l'identité sociale des femmes par des énoncés et leur popularité auprès des membres de notre échantillon repose sur un présupposé fondamental : pour inciter à la mobilisation, les arguments féministes cherchent à activer l'identité sociale des femmes, afin de réveiller leur conscience de genre et les faire glisser vers une identité féministe. Comme mentionné précédemment, les répondants se considèrent en majorité féministes, mais étant donné la méthode de recrutement, il est raisonnable de considérer que ceux qui ne s'identifient pas totalement comme tels disposent d'une conscience féministe ou, *a minima*, d'une conscience de genre.

1/ La saillance de l'identité sociale des femmes : un facteur notable de la popularité des arguments féministes

Comment rendre opératoire et mesurer ce phénomène d'activation des identités sociales ? L'évidence veut qu'un énoncé, pour activer une identité sociale, doit mentionner celle-ci. Cela reste cependant insuffisant. Tous les énoncés évoquant les femmes n'activent pas dans la même mesure leur identité sociale. Pour mieux comprendre, il convient de s'attarder sur ce que nous entendons par « activation » d'une identité sociale. Nous avons brièvement mentionné le concept de saillance d'une identité sociale : celle-ci désigne la priorisation de cette identité chez un individu, à l'encontre d'autres identités possibles. Une identité sociale saillante sera donc l'identité que l'acteur considérera pertinente pour se définir à un instant donné. Mais

⁷⁵¹ Après tout, le caractère minoritaire d'une pensée dans un mouvement ne justifie pas son exclusion *a priori*, d'autant plus que des évolutions non perçues par le chercheur ont pu avoir lieu, que ce soit une minorisation croissante d'une branche déjà minoritaire, ou sa recrudescence.

quelles sont les conditions présidant à la constitution de la saillance d'une identité sociale ? Les recherches en psychologie sociale ont généralement recours à divers stratagèmes lorsqu'elles visent à tester l'influence de la saillance des identités sociales sur des attitudes, émotions ou comportements⁷⁵². Les solutions proposées ont pour point commun de mentionner des événements qui ont pour seul lien avec le répondant l'appartenance à un groupe mentionné, le dit groupe étant choisi en fonction de l'identité sociale qu'il s'agit de rendre saillante. Il peut s'agir par exemple d'informer les participants que des membres du groupe étudié (auquel ils appartiennent) auraient fait du mal aux membres d'un autre groupe. Dans ce cas, les études montrent que bien que les participants « n'avaient rien fait de mal en tant qu'individus, les comportements discriminatoires attribués aux membres de leur groupe induisaient tout de même des sentiments de culpabilité (suggérant qu'il s'agissait d'une réaction à des appréciations groupales et non individuelles) »⁷⁵³. Cela fonctionne avec tout type d'identité sociale, et dans différentes situations, c'est-à-dire indépendamment du fait que le groupe soit présenté comme coupable ou victime d'une action jugée injuste.

Déterminer dans quelle mesure les assertions de notre questionnaire sont susceptibles de mobiliser l'identité sociale féminine des répondantes doit donc se fonder sur le repérage de la mention du groupe des femmes, dépeint en tant que victime d'exactions en vertu de son identité. Aussi, dans un premier temps, il s'agira d'analyser la répartition des réponses aux différents *items* portant sur les attitudes. L'objectif est d'identifier les attitudes faisant consensus au sein de l'échantillon, indépendamment du niveau d'identité féministe des répondants. Par la suite, les corrélations entre les réponses aux différentes assertions et le niveau d'identité féministe reporté seront examinées, afin de déterminer quelles assertions sont les plus liées à l'identité féministe, distinguant les croyances portées plus spécifiquement par les répondants endossant fortement cette étiquette. Certains types de croyances sont moins sensibles à la réfutation par des preuves extérieures, et plus susceptibles également d'être protégés par des mécanismes de raisonnement motivé : plus précisément, l'une des hypothèses d'explication de ce phénomène serait la plus grande dépendance de l'identité d'un individu à certaines attitudes spécifiques⁷⁵⁴, ce qui soutient la pertinence de retenir les identités sociales (et leur saillance) comme facteur explicatif potentiel de l'adoption et la conservation d'attitudes

⁷⁵² KUPPENS Toon, YZERBYT Vincent Y., DANDACHE Sophie *et al.*, « Social identity salience shapes group-based emotions through group-based appraisals », *Cogn. Emot.*, 27, 2013.

⁷⁵³ *Ibid.* [notre traduction]

⁷⁵⁴ KAPLAN Jonas T., GIMBEL Sarah I. et HARRIS Sam, « Neural correlates of maintaining one's political beliefs in the face of counterevidence », *Sci. Rep.*, 6, 2016.

politiques. Aussi, il semble pour l'instant raisonnable de conjecturer que l'intensité de l'identité féministe affecte de manière différentielle les attitudes des individus sur des questions précises. Le fait que les attitudes politiques soient adossées à des idéologies et donc à un mélange d'énoncés testables et non testables est bien évidemment un élément susceptible d'expliquer la résistance de certaines croyances face aux preuves contraires ; mais c'est peut-être justement parce qu'ils sont liés à l'identité des adhérents que ces énoncés sont non testables et peuvent perdurer, à l'instar des religions, qui représentent bien plus qu'une simple adhésion cognitive à un énoncé factuel. En l'occurrence, un nombre important des assertions du questionnaire n'est pas présenté sous la forme d'énoncés testables, il s'agit simplement d'appréciations morales à propos desquelles les répondants se positionnent. Si cette hypothèse est validée, il faudra alors déterminer ce qui distingue les énoncés les plus liés à l'identité féministe de ceux qui y sont moins liés. Deux explications, non contradictoires, émergent alors. La première, et la plus évidente, voudrait que les propositions les plus fortement liées à l'identité féministe le soient en vertu d'une histoire : les féminismes se sont transformés et recomposés à de multiples reprises, des débats s'organisent en leur sein, et certaines branches du féminisme sont tombées en désuétude quand d'autres les ont remplacées. Dans ce cas, les propositions les plus fortement liées à l'endossement de l'identité féministe sont donc les propositions bénéficiant d'un contexte historique favorable dans l'espace de la cause des femmes tout en étant clivantes auprès des non féministes. La deuxième explication n'exclut pas la première : selon celle-ci, les attitudes les plus corrélées au niveau d'identification féministe des répondants auraient tendance à activer l'identité sociale des femmes. Il n'est pas nécessaire que ces propositions soient celles qui activent le plus fortement l'identité sociale des femmes, car de telles propositions ont pu parfois être rejetées dans les débats internes aux féminismes pour d'autres raisons. Autrement dit, la mobilisation de l'identité sociale n'est évidemment pas le seul facteur de prépondérance d'une attitude dans un mouvement. En revanche, selon cette dernière hypothèse, l'activation de l'identité sociale des membres, si elle n'est pas une condition suffisante à la prévalence d'une attitude dans un groupe, en est une condition nécessaire. Il serait donc attendu que les attitudes les plus liées à l'identité féministe mobilisent, à un certain degré, l'identité sociale des femmes. *A fortiori*, les attitudes faisant consensus dans l'ensemble de l'échantillon, indépendamment de l'identité féministe, devraient également activer l'identité sociale des femmes. Cet ensemble de propositions mobilisera d'ailleurs probablement l'identité sociale des femmes à un degré supérieur que les attitudes liées au niveau d'identité féministe, étant donné qu'elles sont moins tributaires de l'histoire militante, de l'impératif de cohérence idéologique, d'affiliations organisationnelles, etc. En fin de compte, on devrait pouvoir

distinguer trois ensembles d'attitudes : des attitudes faisant consensus dans l'ensemble de l'échantillon indépendamment du niveau d'identité féministe (1), des attitudes corrélées au niveau d'identité féministe (2), et des attitudes controversées (3), susceptibles de traduire des divisions historiques, théoriques, organisationnelles entre les féminismes, voire de refléter l'influence d'autres facteurs sociologiques sur les opinions des répondantes.

L'analyse de la répartition des réponses aux diverses affirmations aura en outre le mérite de capturer une photographie de l'état des opinions de sympathisantes féministes sur les plateformes de réseaux sociaux. Bien entendu, il ne s'agira pas pour autant de prétendre que la répartition de ces opinions puisse être extrapolée à l'ensemble de la population féministe militante ou sympathisante sur les réseaux sociaux. Comme souligné précédemment, ce questionnaire souffre des mêmes biais que l'essentiel des études quantitatives menées sur internet, à commencer par le biais d'auto-sélection, auquel s'ajoute la méconnaissance de la composition de la population ciblée. Cela n'empêche en revanche pas de tester des hypothèses. Etant donné que ces dernières reposent sur des théories, leur validation ou leur infirmation permettra de trancher sur la pertinence de l'utilisation des dites théories pour lire le phénomène étudié de manière plus large. Aussi, le tableau présenté à la figure 47 dresse un panorama de la répartition des réponses à chacune des assertions de la rubrique du questionnaire liée aux attitudes féministes. Afin de véritablement tester la saillance de l'identité sociale de femme, nous avons exclu les 27 répondants ayant répondu « homme » et les cinq ayant répondu « autre », conservant un échantillon de 309 femmes.

Réponse	Pas du tout d'accord	Pas vraiment d'accord	Cela dépend	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
1. La pornographie exploite la sexualité féminine et dégrade l'ensemble des femmes. (échelle radicale)	3	25	65	99	117
2. Il est parfois impossible de concilier féminisme et anti-racisme (échelle intersectionnelle, codage inverse)	116	50	61	43	39
3. Le racisme et le sexisme doublent l'oppression subie par les femmes de couleur au travail. (échelle intersectionnelle)	1	6	23	52	227

4. La prostitution est le produit de la culture masculine de la violence et des valeurs masculines de contrôle social. (échelle différentialiste) *	5	25	53	97	129
5. Le capitalisme est le responsable principal de l'augmentation du taux de divorce et de l'éclatement des familles (échelle socialiste) *	83	89	103	22	12
6. Il faut interdire les discours, images et publicités sexistes (échelle libérale, codage inversé)	2	10	23	67	207
7. Certaines actions en apparence anodines, comme une blague sexiste, font partie d'un vaste ensemble de discriminations et de violences envers les femmes qui peuvent aller jusqu'au meurtre ou au viol. (échelle radicale)	4	3	19	70	213
8. Utiliser le mot « homme » pour désigner ensemble les hommes et les femmes est l'une des multiples façons dont le langage sexiste détruit l'existence des femmes. (échelle radicale)	16	15	39	68	171
9. Les stéréotypes de genre sont seulement un symptôme d'un système patriarcal plus large, qui est la source véritable de la sujétion des femmes. (échelle radicale)	0	8	33	88	180
10. Rendre les femmes économiquement dépendantes des hommes est une manière subtile pour le capitalisme d'encourager les relations hétérosexuelles. (échelle socialiste)	34	39	93	72	71
11. Le contrôle des hommes sur les femmes force celles-ci à être les premières pourvoyeuses de soins pour les enfants. (échelle radicale)	15	19	70	117	88
12. Les femmes de couleur sont opprimées par des standards de beauté blancs. (échelle intersectionnelle)	12	16	43	86	152
13. Une restructuration socialiste des entreprises et institutions est nécessaire pour que les femmes et les personnes de couleur soient mises sur un pied d'égalité avec les hommes blancs. (échelle socialiste)	13	18	78	77	123

14. Les femmes blanches ont protesté contre le fait d’êtres mises sur un piédestal, alors que c’est un luxe que les femmes de couleur n’ont jamais eu. (échelle intersectionnelle)	38	46	131	55	39
15. Lorsqu’une femme porte le voile, c’est parce qu’elle n’a pas le choix. (échelle libérale, codage inverse)	73	79	95	50	12
16. Placer des femmes dans des positions de pouvoir politique apportera de nouvelles manières de gouverner plus favorables à la paix. (échelle différentialiste)	21	30	109	81	68
17. Les femmes battues devraient bénéficier d’une forme de légitime défense différée. (échelle radicale)	6	22	60	95	126
18. Les femmes qui ne soutiennent pas le féminisme ne font que refléter la domination masculine dont elles sont victimes. (échelle radicale et échelle libérale inversée)	13	39	61	88	108
19. La meilleure manière de mettre fin à l’oppression des femmes est d’encourager l’adoption de genres alternatifs par une subversion constante des codes du masculin et du féminin. (échelle libérale)	19	33	119	85	53
20. Les hommes empêchent les femmes d’avoir une carrière politique par leur contrôle des institutions économiques et politiques. (échelle radicale)	2	10	32	139	126
21. Les expériences quotidiennes des femmes, liées au soin apporté aux plus faibles (enfants et personnes âgées) et aux tâches ménagères, leur procurent une vision du monde plus lucide que celle des hommes. (échelle différentialiste)	22	43	93	91	60
22. Pour éliminer la prostitution, il faut rendre les femmes égales aux hommes sur le plan économique. (échelle socialiste)	16	30	99	76	88

23. Les préjugés racistes et homophobes se combinent pour empêcher les gays et lesbiennes de couleur de maintenir des relations de couple normales. (échelle intersectionnelle)	13	15	95	78	108
24. Les femmes sont des sujets autonomes : leurs choix doivent être respectés même s'ils semblent aller à l'encontre de leurs intérêts objectifs. (échelle libérale)	4	12	26	79	188
25. La manière la plus efficace de combattre le viol est de remplacer la culture actuelle, violente et androcentrée, par une culture alternative fondée sur des valeurs féminines plus douces. (échelle différentialiste)	41	50	80	71	67
26. C'est le système capitaliste qui impose aux femmes d'assumer les soins aux enfants. (échelle socialiste)	36	62	86	82	43
27. Le mariage est l'illustration parfaite de l'oppression physique, économique et sexuelle des femmes par les hommes. (échelle radicale)	57	87	61	58	46
28. Les femmes de couleur subissent plus de discriminations au travail que les hommes de toutes origines et que les femmes blanches. (échelle intersectionnelle)	2	10	58	102	137
29. Les choix des femmes ne peuvent pas être considérés comme valides car le patriarcat les incite à agir à l'encontre de leurs propres intérêts. (échelle radicale, échelle libérale codage inverse)	83	69	64	64	29
30. Intégrer plus de femmes au sein de professions dominées par les hommes atténuerait le caractère compétitif et violent de ces milieux. (échelle différentialiste)	32	58	98	62	59
31. Toute religion est comme une drogue utilisée pour pacifier les groupes dominés, notamment les femmes. (échelle socialiste)	29	36	57	67	120
32. Les femmes devraient avoir le droit de vendre leurs services sexuels. (échelle libérale)	60	46	101	56	46

33. Le capitalisme force la plupart des femmes à porter des vêtements féminins afin de garder leur emploi. (échelle socialiste)	15	37	53	116	88
34. Le viol est, en dernière analyse, un puissant outil pour maintenir les femmes dans la terreur et la soumission aux hommes (échelle radicale)	3	13	28	77	188
35. La personnalité et le comportement des « femmes » et des « hommes » de notre société se sont développés de manière à correspondre aux besoins du capitalisme avancé. (échelle socialiste)	16	21	109	100	63
36. La libération sexuelle a été un moyen, pour le patriarcat, de mieux exploiter la sexualité des femmes sous prétexte de libération. (échelle radicale, échelle libérale codage inverse)	31	48	108	71	51

Figure 47. Répartition des réponses aux affirmations de la rubrique « votre féminisme » du questionnaire.

Un examen rapide du tableau présenté figure 47 permet de repérer certaines affirmations pour lesquelles il existe une forme de consensus. Ainsi, en additionnant les réponses « Tout à fait d'accord » et « Plutôt d'accord », les assertions 3, 6, 7, 8, 9, 12, 20, 24, 28 et 34 récoltent au-delà de 75% de réponses positives chez les répondantes, c'est-à-dire plus de 232, et appartiennent donc à l'ensemble d'attitudes n°1. D'après notre hypothèse, l'identité sociale des femmes devrait être particulièrement saillante dans ces assertions. Ainsi, l'affirmation n°3, « Le racisme et le sexisme doublent l'oppression subie par les femmes de couleur⁷⁵⁵ au travail »⁷⁵⁶,

⁷⁵⁵ Plusieurs possibilités s'offraient à nous pour désigner les personnes de couleur : « personnes non-blanches », « personnes de couleur », ou « personnes racisées ». Il était essentiel d'éviter une terminologie clivante. La rapidité avec laquelle les usages militants du langage fluctuent sur internet (nous donnerons plus de détails sur ce sujet ensuite) nous imposait d'utiliser une formulation qui ne soit ni « une mode », ni désuète (offensante) au regard d'un public militant, sans pour autant donner l'impression d'un militantisme affiché. Ainsi, le terme « racisé », s'il a pour mérite évident de faire porter le poids de l'identité « raciale » dans le regard de ceux qui la construisent, est dans le même temps un terme politiquement chargé plaçant immédiatement le locuteur dans un camp politique. Le terme « personnes non-blanches », s'il a pu être employé par des militants, a l'énorme inconvénient de potentiellement suggérer que ces personnes seraient en dehors d'une normalité, en ne les désignant que par contraste. Or, s'il peut être défendu que le terme dénonce justement combien le racisme est lié à l'instauration d'une frontière fondée sur une idée de la normalité, il est préférable d'éviter que les répondants aient à deviner les intentions derrière la terminologie usitée. Aussi, « personnes de couleur » semblait à la fois suffisamment neutre et précis, permet de désigner positivement – et non par contraste – les individus dont il est question, tout en restant pratique pour traduire le terme anglophone privilégié, à savoir « *people of color* », régulièrement employé dans la *Feminist perspectives scale* qui a inspiré certaines questions.

⁷⁵⁶ Issue de la *Feminist perspectives scale*, voir HENLEY Nancy M., MENG Karen, O'BRIEN Delores *et al.*, « Developing a Scale to Measure the Diversity of Feminist Attitudes », *Psychol. Women Q.*, 22, 1998.

qui récolte 279 accords (deuxième score le plus élevé), fait référence à l'identité sociale des femmes, mais, en son sein, évoque spécifiquement le cas des femmes de couleur. Elle présente celles-ci comme victimes d'une double oppression, et fait mention des deux systèmes qui les accablent : l'évocation du sexisme et du racisme permet de rendre saillantes autant les identités sociales fondées sur la couleur de peau que sur le sexe. Le consensus autour de cette affirmation rend également compte de la prégnance de la perspective intersectionnelle dans la compréhension du monde des répondants. L'assertion n°6, « Il faut interdire les discours, images et publicités sexistes », bénéficie également d'un consensus élevé (troisième place à 274 accords). Ici, l'identité des femmes est rendue saillante par l'emploi du qualificatif « sexistes » : les discours visés par l'interdiction le seraient en vertu du mépris qu'ils véhiculeraient à l'encontre du groupe social des femmes. La sensibilité particulière des participantes à l'image de l'endogroupe est conforme à la théorie des identités sociales, ce qui peut expliquer la place de ces thématiques dans les mobilisations féministes ; ce point mérite cependant de plus amples discussions qui seront menées dans les pages à venir. L'assertion n° 7 est, quant à elle, celle qui a reçu l'assentiment le plus consensuel, à 308 réponses signifiant un accord. D'après celle-ci, « Certaines actions en apparence anodines, comme une blague sexiste, font partie d'un vaste ensemble de discriminations et de violences envers les femmes qui peuvent aller jusqu'au meurtre ou au viol »⁷⁵⁷. Cette assertion fait référence à la pyramide des violences, selon laquelle les violences envers les femmes doivent être comprises comme un continuum. Celui-ci permet, dans la pensée féministe, de construire « un sujet "femme" autour de l'expérience commune des violences de genre »⁷⁵⁸. La saillance de l'identité féminine est ici évidente. L'assertion n°8, pour laquelle « Utiliser le mot "homme" pour désigner ensemble les hommes et les femmes est l'une des multiples façons dont le langage sexiste détruit l'existence des femmes », met en exergue l'identité féminine en soulignant sa destruction – la violence du vocabulaire est susceptible d'exacerber les sentiments liés à l'identité. La proposition n° 9 postule que « Les stéréotypes de genre sont seulement un symptôme d'un système patriarcal plus large, qui est la source véritable de la sujétion des femmes », et active l'identité sociale des femmes par la mention de leur sujétion. L'accord avec cette proposition implique d'adhérer à l'idée qu'il existe un système patriarcal s'exprimant, entre autres, par les stéréotypes de genre. Aussi, étant donné le caractère central de cette opinion pour la pensée féministe, il est attendu qu'elle soit corrélée avec le niveau d'identité féministe, en plus du consensus relatif à son

⁷⁵⁷ Également issue de la *Feminist perspectives scale*.

⁷⁵⁸ KELLY Liz et TILLOUS Marion, « Le continuum de la violence sexuelle », *Cah. Genre*, n° 66, L'Harmattan, 2019.

propos au sein de l'échantillon. D'après la proposition n° 12, qui recueille 238 réponses positives, « Les femmes de couleur sont opprimées par des standards de beauté blancs ». Si la popularité de cette phrase illustre le consensus autour des grilles de lecture intersectionnelles des rapports sociaux chez les militantes et sympathisantes féministes sur les réseaux socionumériques, elle ne rend pas particulièrement saillante l'identité sociale des femmes, mais seulement celle des femmes de couleur, dont on ne peut évidemment pas connaître la proportion dans notre échantillon. Pour autant, l'acceptation de ce type d'énoncés par des personnes n'appartenant pas aux groupes rendus saillants marque la prégnance de la lecture des rapports sociaux à travers ces identités sociales rendues saillantes préalablement. Il peut être attendu que l'adhésion aux propos intersectionnels soit corrélée au niveau d'identité féministe, étant donné que des sympathisantes n'endossant pas l'identité féministe sont supposées avoir moins tendance à interpréter le monde à l'aune de leur identité sociale – si l'on comprend bien la partition conscience de genre / conscience féministe / identité féministe comme un gradient. L'assertion n° 20 soutient que « Les hommes empêchent les femmes d'avoir une carrière politique par leur contrôle des institutions économiques et politiques » et recueille 265 accords. Ici l'identité des femmes est mise en saillance à travers les obstacles qu'elle rencontre à cause d'un exogroupe. L'affirmation n° 24 insiste quant à elle sur le fait que « Les femmes sont des sujets autonomes : leurs choix doivent être respectés même s'ils semblent aller à l'encontre de leurs intérêts objectifs ». La saillance est ici obtenue par le mépris qu'impliquerait un désaccord avec la proposition. L'assertion n° 28 soutient que « Les femmes de couleur subissent plus de discriminations au travail que les hommes de toutes origines et que les femmes blanches » : l'énoncé rend saillantes plusieurs identités sociales : celle des femmes de couleur, des hommes de toutes origines, et des femmes blanches : trois catégories dépeintes comme discriminées à des degrés divers. Enfin, l'une des assertions pour lesquelles le consensus est le plus élevé soutient que « Le viol est, en dernière analyse, un puissant outil pour maintenir les femmes dans la terreur et la soumission aux hommes ». C'est l'un des énoncés rendant l'identité sociale des femmes la plus saillante : elle fait de celle-ci la cible d'une violence systématique en vertu de sa seule existence, et assigne à cette pratique (avec un certain fonctionnalisme) des objectifs d'humiliation et de domination. Il apparaît donc que les attitudes faisant consensus dans l'échantillon s'articulent autour de propositions rendant l'identité sociale des femmes particulièrement saillante.

Pour explorer plus avant les rapports entre attitudes féministes et identités sociales, il convient de s'intéresser aux opinions controversées dans l'échantillon, correspondant à

l'ensemble de propositions n° 3. Nous identifierons celles-ci comme des propositions pour lesquelles il n'est pas possible de dégager plus de 50% d'accords ou de désaccords. Cet ensemble regroupe les assertions n° 10, 14, 19, 21, 25, 26, 27, 29, 30, 32, et 36. La proposition n°10 soutient que « Rendre les femmes économiquement dépendantes des hommes est une manière subtile pour le capitalisme d'encourager les relations hétérosexuelles ». 89 répondantes ont coché la case « Cela dépend », et 142 sont plutôt d'accord ou tout à fait d'accord. Si l'identité sociale des femmes est rendue saillante par la mention de leur dépendance économique vis-à-vis de l'exogroupe des hommes, l'explication partielle de l'hétérosexualité par cette inégalité, ainsi que l'attribution de celle-ci au capitalisme, divisent. Les femmes ne sont pas ici visées prioritairement, le conflit ne repose pas en elles. L'inégalité mentionnée n'est qu'une conséquence collatérale du besoin, pour le maintien du capitalisme, d'une reproduction des forces de travail reposant sur l'hétérosexualité (avec un certain animisme lié à l'ambiguïté sur la présence de l'intentionnalité). Comme beaucoup des propositions issues de l'échelle socialiste de la *Feminist perspectives scale*, celle-ci affirme le primat du capitalisme dans la genèse des inégalités de genre ; les résultats indiquent que les féminismes conservent leur autonomie théorique et pratique vis-à-vis du marxisme, conformément à ce que l'historiographie et la pensée féministes ont acté depuis plusieurs décennies. L'affirmation controversée suivante est la n° 14, selon laquelle « Les femmes blanches ont protesté contre le fait d'être mises sur un piédestal, alors que c'est un luxe que les femmes de couleur n'ont jamais eu ». L'échantillon est ici très divisé, avec 131 réponses indécises, et une quasi-égalité entre les accords et désaccords (94 contre 84). Plusieurs éléments peuvent expliquer ce résultat. Le premier d'entre eux est le désaccord factuel : les répondantes peuvent considérer que les femmes blanches n'ont pas véritablement été mises sur un piédestal. Le terme est effectivement ambigu : signifie-t-il que les rôles sociaux qui leur étaient assignés découlaient de cette « idéalisation », devenant les effets pervers d'une appréciation positive ? Le mot « piédestal » a en tout cas pu être compris comme une manière de nier que les inégalités aient pu toucher les femmes blanches. Le désaccord empirique peut aussi porter sur le traitement différencié entre femmes blanches et femmes de couleur : l'affirmation semble défendre l'idée que les revendications des unes et des autres sont potentiellement contradictoires. Ces imprécisions, couplées au fait d'opposer des femmes entre elles, ont pu contribuer au nombre élevé de « cela dépend », qui peut autant traduire une indécision qu'une insatisfaction quant à la portée trop générale ou réductrice de la question, qui requerrait peut être une analyse au cas par cas. Pour l'assertion n° 19, « La meilleure manière de mettre fin à l'oppression des femmes est d'encourager l'adoption de genres alternatifs par une subversion constante des codes du

masculin et du féminin. ». Cette proposition a recueilli 138 accords, 119 positions neutres et 52 désaccords : en moyenne, l'échantillon y est plutôt favorable. Elle fait référence à certaines positions *queer*, comme chez Judith Butler, pour qui la performance est susceptible de déstabiliser le système de genre et les injonctions qui le constituent. Le nombre élevé de réponses neutres peut être attribué à la difficulté de se prononcer de manière définitive sur ce qui serait « la meilleure manière de mettre fin à l'oppression des femmes », mais aussi, éventuellement, à une absence de familiarité de certaines parties de l'échantillon à ce type de théories. Pour être plus clair : se positionner avec certitude sur cet énoncé peut impliquer une familiarité avec certaines théories, ce qui n'est peut être pas l'apanage de toutes. En outre, du point de vue des identités sociales, les positions *queer* ne font pas l'unanimité et peuvent être perçues comme un danger. Elles ont été, en 2019 et 2020, au cœur d'une controverse médiatique qui fait écho à celle des années 1990, plus théorique et confidentielle, mais irrésolue, concernant le sujet des féminismes^{759,760}. Selon l'énoncé n° 21, « Les expériences quotidiennes des femmes, liées au soin apporté aux plus faibles (enfants et personnes âgées) et aux tâches ménagères, leur procurent une vision du monde plus lucide que celle des hommes » : il s'agit d'un énoncé typique d'une conception différentialiste, mais fondée, non sur un essentialisme (qu'il soit psychanalytique ou biologique), mais sur le caractère genré de la socialisation, supposé engendrer une éthique de la sollicitude. Presque la moitié des répondantes (151) y adhère, mais un nombre important est également indécis (93, soit 30%). La proposition rend saillante l'identité des femmes, et y accole une comparaison avantageuse avec l'exogroupe. Pour autant, il est hautement probable que la réduction de la socialisation et de l'identité féminines à des tâches stéréotypiques et potentiellement dévalorisées, censées fonder leur vision du monde, ait alimenté le doute chez les répondantes. La proposition n° 25, qui soutient que « La manière la plus efficace de combattre le viol est de remplacer la culture actuelle, violente et androcentrée, par une culture alternative fondée sur des valeurs féminines plus douces », est également controversée, bien que l'échantillon y soit plutôt favorable (138 réponses positives, 80 neutres et 91 désaccords). La critique de l'essentialisme, centrale dans les pensées féministes, et la minorisation des courants différentialistes rappelée plus tôt, expliquent ce résultat : ces éléments atténuent l'attrait que peut potentiellement représenter la comparaison avantageuse avec l'exogroupe – attrait proportionnel à l'endossement et la

⁷⁵⁹ Voir MÖSER Cornelia, *Féminismes en traductions*, Éditions des archives contemporaines, 2013 ; ou encore DORLIN Elsa, *Sexe, genre et sexualités*, Presses Univ. de France, 2008.

⁷⁶⁰ En 2019 et 2020, la reconfiguration de la structure des opportunités discursives porte cette polémique au cœur de l'espace public, la faisant sortir des cénacles universitaires et militants. Nous y reviendrons.

saillance de l'identité féminine et conditionné à la vérisimilitude de la théorie des identités sociales. L'assertion n° 26 considère que « C'est le système capitaliste qui impose aux femmes d'assumer les soins aux enfants » : là aussi, l'échantillon y est légèrement favorable (138 réponses positives), mais nettement moins qu'à l'affirmation n° 11 qui attribuait la causalité du phénomène au « contrôle des hommes sur les femmes ». On constate à nouveau et sans surprise l'attrait moindre de l'explication de l'oppression des femmes comme une conséquence collatérale du capitalisme par rapport à l'attribution de cette causalité à une exploitation spécifique par les hommes, qui constitue l'un des éléments communs aux féminismes⁷⁶¹. En revanche, l'assertion n° 27, selon laquelle « Le mariage est l'illustration parfaite de l'oppression physique, économique et sexuelle des femmes par les hommes », obtient très légèrement plus de désaccords (144, soit à peine plus de 40% des répondantes) que d'accords (104, soit légèrement plus de 33%). Il est possible ici que l'identité féministe joue un rôle : les militantes devraient être plus susceptibles d'adopter une grille de lecture féministe sur cette institution. La proposition n° 29 soutient que « Les choix des femmes ne peuvent pas être considérés comme valides car le patriarcat les incite à agir à l'encontre de leurs propres intérêts », et 152 répondantes, soit presque la moitié, la rejettent. Ceci conforte les résultats soulignés plus haut à propos de la proposition n° 24. Bien qu'elle recueille plus de réponses positives que négatives, l'affirmation n° 30, selon laquelle « Intégrer plus de femmes au sein de professions dominées par les hommes atténuerait le caractère compétitif et violent de ces milieux », ne fait pas consensus. Autrement dit, 45% des répondantes pensent plutôt que le caractère compétitif et violent de certaines professions est lié à l'existence d'une majorité masculine en leur sein, mais 29% sont en désaccord et 31% ne se prononcent pas. Là encore, le risque essentialiste a pu contribuer à cette division. Enfin, les énoncés n° 32 et 36 font références à des positions dites « pro-sexe », et se caractérisent toutes deux par une forte prévalence de réponses neutres et l'impossibilité de dégager une préférence parmi les répondantes. Ainsi, la première défend que « Les femmes devraient avoir le droit de vendre leurs services sexuels », et récolte 106 réponses négatives, 101 réponses neutres, et 102 réponses positives. La question de la prostitution continue de faire débat au sein des féministes, et une part importante de l'échantillon semble considérer que la question ne puisse pas vraiment être tranchée définitivement – probablement partagée entre l'idéal de libre disposition de leur corps par les femmes et l'existence de phénomènes de traite humaine liés à la prostitution. Enfin, la proposition n° 36 soutient que « La libération sexuelle a été un moyen, pour le patriarcat, de

⁷⁶¹ D'où le choix, dans la partie précédente, du mot « patriarcat » pour déceler l'emploi de cadres pro-féministes.

mieux exploiter la sexualité des femmes sous prétexte de libération ». Les répondantes sont 122 à être d'accord, 108 à considérer que « cela dépend » et 79 à signifier un désaccord. Une légère majorité relative (qui représente 39% des répondantes) se dégage en faveur de l'observation : les femmes auraient été dupées par la libération sexuelle, qui ne serait qu'un moyen de faciliter l'accès masculin aux corps féminins, permettant la libéralisation d'un marché économique fondé sur l'exploitation de ces corps – pornographie et prostitution⁷⁶². Le nombre élevé de réponses neutres ou négatives montre cependant qu'il existe un attachement à l'idée d'une libre disposition de leur corps par les femmes, alimentant la perception selon laquelle le phénomène est possiblement ambivalent.

Nous avons donc pu identifier les ensembles de propositions 1 et 3. Les affirmations controversées sont généralement associées aux féminismes différentialiste, socialiste et pro-sexe. Cela montre la continuité des orientations générales du mouvement et des rapports de force entre ses branches, dont le cœur théorique est même peu différent de ce qui est observé aux États-Unis. On peut donc s'attendre à ce que les positions intersectionnelles et radicales soient plus fortement corrélées au niveau d'identité féministe des répondantes, traduisant la domination de ces courants sur les autres. Les propositions différentialistes, bien qu'elles tendent à rendre saillante l'identité sociale des femmes, voire à la célébrer, souffrent de leur essentialisme et de leur réductionnisme qui, paradoxalement, peuvent entraîner une vision négative du groupe, notamment en le confinant à des activités socialement peu valorisées⁷⁶³. Les propositions socialistes patissent quant à elles de leur dissociation progressive de la pensée féministe à la suite de ses multiples échanges avec les marxismes. Enfin, les énoncés pro-sexe semblent surtout être considérés comme ambivalents, il y a une difficulté à se prononcer clairement à leur égard. À l'inverse, les énoncés traduisant des perspectives intersectionnelles et radicales sont plus populaires au sein de l'échantillon. Ils sont très fortement articulés autour de l'identité sociale des femmes, qu'ils rendent saillante en décrivant une oppression spécifique et systématique, tout en élargissant le recrutement par la mention d'identités aux problématiques particulières, à l'instar des femmes de couleur.

⁷⁶² FERRAND Annie, « La « libération sexuelle » est une guerre économique d'occupation » [en ligne], *Genre Sex. Société*, IRIS-EHESS, 2010, [consulté le 30 juin 2020].

⁷⁶³ Certaines différentialistes rétorqueront qu'il s'agit justement de valoriser ces activités. Cet élément sera développé dans le dernier chapitre.

2/ Les attitudes propres aux féministes convaincues : une activation des identités sociales systématisée mais tributaire de l'histoire intellectuelle et organisationnelle des féminismes

La figure 48 ci-dessous relève les propositions dont les réponses ont une corrélation significative (valeur p inférieure à 0.01) avec le niveau d'identité féministe. Le coefficient est calculé sur R selon la méthode de Spearman (méthode non paramétrique choisie car les données ne suivent pas nécessairement une loi normale, notamment pour l'identité féministe).

Affirmation	Corrélation
18. « Les femmes qui ne soutiennent pas le féminisme ne font que refléter la domination masculine dont elles sont victimes » (échelle de féminisme radical et échelle libérale inversée)	0.39
7. « Certaines actions en apparence anodines, comme une blague sexiste, font partie d'un vaste ensemble de discriminations et de violences envers les femmes qui peuvent aller jusqu'au meurtre ou au viol » (échelle de féminisme radical)	0.39
9. « Les stéréotypes de genre sont seulement un symptôme d'un système patriarcal plus large, qui est la source véritable de la sujétion des femmes » (échelle de féminisme radical)	0.29
11. « Le contrôle des hommes sur les femmes force celles-ci à être les premières pourvoyeuses de soins pour les enfants » (échelle de féminisme radical)	0.29
8. « Utiliser le mot « homme » pour désigner ensemble les hommes et les femmes est l'une des multiples façons dont le langage sexiste détruit l'existence des femmes » (échelle de féminisme radical)	0.27
3. « Le racisme et le sexisme doublent l'oppression subie par les femmes de couleur au travail » (échelle de féminisme intersectionnel)	0.27
28. « Les femmes de couleur subissent plus de discriminations au travail que les hommes de toutes origines et que les femmes blanches » (échelle de féminisme intersectionnel)	0.27

23. « Les préjugés racistes et homophobes se combinent pour empêcher les gays et lesbiennes de couleur de maintenir des relations de couple normales » (échelle de féminisme intersectionnel)	0.26
27. « Le mariage est l'illustration parfaite de l'oppression physique, économique et sexuelle des femmes par les hommes » (échelle de féminisme radical)	0.21
34. « Le viol est, en dernière analyse, un puissant outil pour maintenir les femmes dans la terreur et la soumission aux hommes » (échelle de féminisme radical)	0.20
20. « Les hommes empêchent les femmes d'avoir une carrière politique par leur contrôle des institutions économiques et politiques » (échelle de féminisme radical)	0.19
4. « La prostitution est le produit de la culture masculine de la violence et des valeurs masculines de contrôle social » (échelle de féminisme différentialiste)	0.19
12. « Les femmes de couleur sont opprimées par des standards de beauté blancs » (échelle de féminisme intersectionnel)	0.18
19. « La meilleure manière de mettre fin à l'oppression des femmes est d'encourager l'adoption de genres alternatifs par une subversion constante des codes du masculin et du féminin » (échelle de féminisme libéral)	0.18
Score sur l'échelle de féminisme radical	0.33
Score sur l'échelle de féminisme intersectionnel	0.23

Figure 48. Coefficient de corrélation entre le niveau d'identité féministe et les réponses aux propositions citées, dont la valeur p est inférieure à 0.01.

Le premier élément que l'on peut relever en examinant ces résultats est l'absence de corrélation significative entre le niveau reporté d'identité féministe et les scores de féminisme libéral, de féminisme socialiste et de féminisme différentialiste, ce qui correspond aux observations précédentes. Concernant ce dernier, le recul progressif des féminismes différentialistes constaté par d'autres autrices⁷⁶⁴ mais aussi au sein de notre corpus médiatique

⁷⁶⁴ LISS Miriam, O'CONNOR Christy, MOROSKY Elena *et al.*, « What Makes a Feminist? », *Psychol. Women Q.*, 25, 2001.

se manifeste encore une fois. Pour le premier, l'absence de corrélation peut s'expliquer largement par une cohérence interne trop faible de l'échelle, qui n'est peut-être pas pertinente telle qu'elle est construite ici. Les propositions adossées au féminisme socialiste semblent, en plus de leur désuétude historique, n'activer que peu l'identité sociale des femmes : leur oppression est secondaire, presque accidentelle. En revanche, les échelles des féminismes intersectionnel et radical sont corrélées au niveau reporté d'identité féministe. Cela confirme pour notre échantillon la congruence observée aux États-Unis entre identité féministe et attitudes associées au féminisme radical⁷⁶⁵. Cela signifie qu'en moyenne, dans notre échantillon, ces propositions ne font pas nécessairement consensus chez tous les répondants : ceux qui se déclarent plus fermement féministes adhèrent significativement plus à des attitudes typiques du féminisme radical, puis aux propositions favorables au féminisme intersectionnel. Si l'on observe les propositions individuelles corrélées au niveau d'identité féministe reporté, la plupart relèvent de positions radicales : ce sont les affirmations n° 18, 7, 9, 11, 8, 27, 34 et 11. Quelques-unes (affirmations n° 3, 28, 33, et 12) relèvent de la logique de l'intersectionnalité, quand les échelles libérale et différentialiste n'ont chacune qu'une affirmation corrélée au niveau d'identité féministe des répondants.

L'affirmation n°18, selon laquelle « Les femmes qui ne soutiennent pas le féminisme ne font que refléter la domination masculine dont elles sont victimes » a un coefficient de corrélation de 0.39 avec le niveau d'identité féministe reportée. Cet énoncé est particulièrement intéressant parce qu'il suggère la possibilité d'une discontinuité entre l'identité féministe et l'identité de femme. Il flatte particulièrement la première, étant donné qu'il la crédite d'avoir su déjouer une domination masculine qui s'insinue dans les esprits en inculquant une fausse conscience aux femmes. Ces dernières continuent en revanche d'être présentées comme des victimes de leur position : l'identité sociale des femmes n'est donc pas dénigrée pour autant. La proposition active donc l'identité féministe par une comparaison avantageuse, mais également celle des femmes en rappelant leur statut de victime lié à un système de domination. L'énoncé n°7 avait également été mentionné préalablement en raison de sa capacité à créer une identité commune fondée sur l'oppression, ce qui est rendu possible par le concept de *continuum* des violences sexuelles : il n'est donc pas surprenant que son coefficient de corrélation avec le niveau d'identité féministe soit de 0.39. L'affirmation n° 9, dotée d'un coefficient de corrélation avec le niveau d'identité féministe de 0.29, soutient l'existence d'un système de domination patriarcal : c'est un élément central de la pensée féministe qui permet

⁷⁶⁵ *Ibid.*

de donner une cohérence aux inégalités dénoncées, lié à l'énoncé n° 11 (corrélation de 0.29 également) qui explique l'assignation des femmes au soin des enfants par « le contrôle des hommes sur les femmes ». L'importance du langage dans le militantisme féministe est illustrée par la corrélation de 0.27 entre l'affirmation n° 8 et le niveau d'identité féministe. La corrélation faible entre les affirmations n° 3, 28, 23 et 12, reprenant la logique intersectionnelle, et le niveau d'identité féministe confirme que la tendance à analyser la société en fonction des identités sociales est un trait distinctif des militantes féministes. Les énoncés n° 27, 34 et 11, eux aussi faiblement corrélés à l'endossement de l'identité féministe, attribuent la situation d'oppression des femmes aux hommes, de la même manière que l'affirmation n° 4, d'inspiration différentialiste. Enfin, de manière prévisible, l'énoncé n° 19 est corrélé à l'identité féministe, probablement en raison du caractère plus confidentiel des pensées *queer*, plus susceptibles d'être connues par des militantes actives et se considérant féministes que par des sympathisantes.

En fin de compte, il est possible d'identifier, à travers l'ensemble de propositions n°2, ce qui fait le cœur des attitudes endossées par des militantes féministes, généralement liées, comme cela a déjà été observé, aux féminismes radical et intersectionnel, ce qui semble recouper à un certain degré les positions du féminisme matérialiste. L'ensemble de propositions n° 1 a permis quant à lui d'identifier des positions qui sont plébiscitées au-delà des acteurs s'identifiant comme féministes. Ces attitudes sont donc susceptibles d'être partagées par des individus dépourvus d'identité féministe, mais endossant néanmoins une conscience de genre ou, plus probablement ici du fait de notre méthode de recrutement, d'une conscience féministe. Ces propositions sont également plus susceptibles d'être compatibles avec le fonds culturel. Quoi qu'il en soit, l'intérêt de cette analyse, outre l'exploration de la répartition des attitudes au sein de notre échantillon, était de mettre en exergue la prégnance des attitudes mobilisant prioritairement les identités sociales, les rendant saillantes. La saillance d'une identité sociale favorise l'adoption d'une grille de lecture des faits sociaux fondée sur elle. En outre, les identités sociales entretiennent des liens particuliers avec les émotions, dont le ressenti et l'expression peuvent être un prodrome à l'action collective.

B) Le rôle du cadrage dans les incitations à la mobilisation : des identités aux émotions

En effet, l'intérêt d'étudier la prégnance des identités sociales dans les idées féministes adoptées par des sympathisantes et militantes repose sur l'hypothèse que la mobilisation des

identités sociales est susceptible d'encourager la mobilisation collective. *A minima*, la saillance des identités sociales pourrait accroître le nombre de convaincus d'une idéologie donnée, créant une atmosphère plus favorable à des mobilisations – par la baisse du coût de recrutement mais aussi de publicisation des idées et donc de création de communautés, le discours du groupe étant mieux accepté. Une telle hypothèse doit cependant fournir un mécanisme pour expliquer comment l'activation des identités sociales est susceptible d'accroître les incitations à la mobilisation. C'est justement ce que fournit la théorie des émotions intergroupe (TEI), qui se greffe sur la théorie des identités sociales citée plus tôt. Dans le cadre de l'étude de l'émergence d'une Quatrième vague féministe en France, la démocratisation de l'usage d'outils de communication non neutres que sont les réseaux sociaux numériques fournit un environnement susceptible d'entrer en synergie avec les processus de construction identitaire. Or, ceux-ci influencent le comportement des individus de plusieurs manières, y compris à travers les émotions qu'ils leur font ressentir. Aussi, nous nous intéresserons ici aux mécanismes qui lient identités sociales, émotions, et mobilisations collectives.

1/ Les émotions : un phénomène au cœur des mobilisations collectives

La prise en compte du rôle des émotions dans l'explication des comportements humains n'est pas nouvelle. Sans aller jusqu'à retracer l'histoire philosophique des émotions, l'intérêt que leur portent les sciences sociales est pour le moins inconstant, et a pu être accompagné de jugements péjoratifs, comme chez Gustave Le Bon. Eva Illouz soutient ainsi dans *Les sentiments du capitalisme* que, peut-être à leur insu, les grands auteurs classiques de la sociologie, de Marx à Mauss en passant Durkheim, Simmel et Weber, ont tous octroyé un rôle aux émotions dans leur théorie de l'action, sans pour autant l'expliquer. Elle défend que « Le sentiment *n'est pas* l'action elle-même, mais l'énergie intérieure qui nous pousse à agir et qui donne à nos actes leur “tonalité” et leur “couleur” particulières. Le sentiment peut donc être défini comme le pôle énergétique de l'action, si l'on considère que cette énergie relève simultanément de la cognition, des affects, du jugement, de la motivation et du corps »⁷⁶⁶. Les émotions et sentiments – pas encore distingués pour le moment – auraient donc un rôle à jouer dans l'incitation à l'action. En outre, « ce qui rend le sentiment porteur d'énergie, c'est le fait qu'il concerne toujours le moi et ses relations avec d'autres qui sont culturellement situés »⁷⁶⁷. La TEI rejoint ce constat et considère que les émotions sont un élément explicatif essentiel de la manière dont l'appartenance de groupe influence le comportement individuel. Bien qu'elle

⁷⁶⁶ ILLOUZ Eva, *Les Sentiments du capitalisme*, Le Seuil, 2006, p. 14.

⁷⁶⁷ *Ibid.*, p. 15.

ait été à l'origine formulée pour mieux comprendre les discriminations et les conflits intergroupe, elle peut être appliquée pour comprendre le rôle des émotions fondées sur l'appartenance de groupe dans « le vaste spectre des activités humaines caractérisées par leur dépendance à une catégorisation sociale »⁷⁶⁸. Dans la perspective de cette théorie, « les émotions sont des réactions socialement fonctionnelles à des événements et entités rendus psychologiquement pertinents par l'activation et l'acceptation d'une identité sociale »⁷⁶⁹. Nous avons vu que cette activation d'une identité sociale correspond à sa saillance dans le cadre de la théorie des identités sociales. L'activation d'une identité sociale fait de celle-ci une catégorie pertinente d'interprétation des faits sociaux dans l'esprit du sujet, dont l'identité est liée à l'appartenance de groupe – c'est le phénomène d'identification. Or, « dans la mesure où une appartenance sociale est un élément saillant du concept de soi, elle acquiert une signification émotionnelle : les individus ne vont pas uniquement se définir en tant que membres d'un groupe, ils vont aussi être concernés et affectés par les situations ou événements touchant le groupe d'appartenance »⁷⁷⁰, même si ils ne sont pas directement affectés à titre individuel. En revanche, « il y a des individus pour lesquels le processus de catégorisation se produit plus complètement (la catégorisation de groupe est plus centrale au moi), ou est assorti d'un plus haut degré de signification sociale et émotionnelle »⁷⁷¹. Les émotions générées par l'identification à un groupe social sont donc dépendantes du degré auquel l'individu s'identifie au groupe, de la saillance ainsi que de l'importance de cette identité particulière dans son économie identitaire (et émotionnelle) personnelle, mais aussi de facteurs contextuels – c'est-à-dire *in fine* de l'interprétation et de la compréhension de ce contexte. La manière dont ce contexte est perçu déterminera quelles seront les émotions générées : de la colère, de la peur, de la fierté, etc. Or, chaque émotion est associée à un type distinct de comportement. Ainsi, « la colère implique l'impulsion, le désir, ou la tendance à agir contre la source de la colère, de la même manière que la peur implique le désir de fuir la source de la peur »⁷⁷². Pour autant, l'action ne découlera pas nécessairement de l'émotion : celle-ci produit une tendance, voire un désir, mais il faut ensuite que des conditions matérielles rendent l'action possible. Cela peut

⁷⁶⁸ RAY Devin, MACKIE Diane et SMITH Eliot, « Chapter 16 : Intergroup emotion : self-categorization, emotion, and the regulation of intergroup conflict », in *Collective Emotions*, [s. n.], 2014, p. 239.

⁷⁶⁹ MACKIE Diane, MAITNER Angela et SMITH Eliot, « Intergroup emotions theory », in *Handbook of prejudice, stereotyping, and discrimination*, [s. n.], 2009. [notre traduction]

⁷⁷⁰ DEVOS Thierry, « Identité sociale et émotions intergroupes », *Cah. Int. Psychol. Soc.*, Numéro 67-68, Presses universitaires de Liège, 2005.

⁷⁷¹ MACKIE Diane, MAITNER Angela et SMITH Eliot, *op. cit.* [notre traduction]. Texte original : « *there are some individuals for whom the categorization process either occurs more fully (the group categorization is more central to the self) or assumes greater social and emotional significance* ».

⁷⁷² *Ibid.* [notre traduction]

aussi dépendre, par exemple, du degré de *political efficacy*, c'est-à-dire la croyance en la possibilité d'un changement consécutif à l'action, soit en vertu de la foi en ses propres capacités (ou celles de son groupe), soit en fonction de l'anticipation de la réaction du système politique (au sens large)⁷⁷³.

Lus à l'aune de la TEI, la présence d'attitudes activant l'identité sociale du groupe des femmes au sein de notre échantillon, et les liens entre ces attitudes et le niveau d'identité féministe, sont des éléments susceptibles de proposer un mécanisme explicatif à ce qui apparaît désormais comme le caractère intrinsèquement mobilisateur de certaines croyances féministes. Nous avons déjà mentionné l'importance de la colère chez Christine Delphy : elle semble avoir vu juste en plaçant cette émotion au cœur de la révolte féministe. En effet, la colère est une émotion favorable à l'action, mais elle peut être provoquée en amont par une activation des identités sociales qu'entretient l'adoption d'une vision du monde qui fait de celles-ci la clé dominante d'interprétation du monde social. Ces observations méritent cependant d'être étayées, et ce d'autant plus qu'elles n'épuisent pas la question de l'influence des émotions et des identités sociales sur l'augmentation des incitations à la mobilisation et de la diffusion des idées féministes à l'ère de la démocratisation des réseaux socionumériques. Le phénomène ici étudié repose ainsi sur plusieurs mécanismes. Tout d'abord, un certain nombre d'arguments féministes tendent à activer l'identité sociale des femmes, et ces arguments se retrouvent au cœur des croyances des individus les plus mobilisés, c'est-à-dire les militantes arborant un degré élevé d'identité féministe. Les sympathisantes au degré d'identité féministe plus faible (dont on pourrait donc dire qu'elles sont dotées d'une conscience de genre, voire d'une conscience féministe) adhèrent également à des énoncés rendant leur identité féminine saillante, mais à un degré de systématisation théorique plus faible : la différence semble donc résider dans la moindre articulation idéologique de leurs croyances – peut-être est-il possible de parler d'idéologie inhérente quand la pensée féministe serait une idéologie dérivée ?⁷⁷⁴ Cette articulation, lorsqu'elle survient, permet d'interpréter le monde social à l'aune de l'oppression vécue par l'identité endossée. Il faut cependant aller plus loin. En effet, l'hypothèse de l'émergence d'une Quatrième vague féministe en France repose sur plusieurs critères, dont le deuxième exige le constat d'une transformation des idées et / ou des pratiques militantes. Or, la période étudiée coïncide avec la démocratisation de l'usage des plateformes de réseaux sociaux. De plus, les observations précédentes ne sont pas exclusives à la période actuelle. Aussi, l'étude

⁷⁷³ CRAIG Stephen et A. MAGGIOTTO Michael, « Measuring Political Efficacy », *Polit. Methodol.*, 8, 1982.

⁷⁷⁴ Partition issue de RUDE George, *Ideology and Popular Protest*, The University of North Carolina Press, 1995.

de l'interaction entre la démocratisation des réseaux sociaux numériques, les identités sociales, les émotions et la pensée féministe devrait aider à comprendre la manière dont les féminismes ont pu se diffuser ces dernières années. L'hypothèse soutenue est qu'il existe une synergie particulièrement féconde entre les idéologies féministes et le fonctionnement du web 2.0 : cet environnement particulier aurait facilité la diffusion d'idées féministes par sa tendance à favoriser les contenus activant les identités sociales.

Tester cette hypothèse requiert plusieurs étapes. Il faut se concentrer dans un premier temps sur la génération d'émotions par la saillance des identités, et donc établir le lien entre la saillance de l'identité sociale des femmes telle qu'elle est portée dans les raisonnements féministes, et l'existence d'un sentiment de colère. Ce lien peut reposer sur plusieurs mécanismes. Le premier d'entre eux est la formulation des arguments, le cadrage en quelque sorte, de la situation des femmes par les énoncés féministes. La manière d'identifier un problème et d'attribuer une causalité par les cadres diagnostiques⁷⁷⁵ peut changer les émotions générées par la saillance de l'identité sociale : ces processus méritent d'être examinés, car c'est la perception d'un fait social à travers un prisme présentant l'identité sociale sous un jour particulier qui permet la saillance de celle-ci et donc la génération d'émotions. En effet, « l'évaluation intergroupe est l'interprétation ou le ressenti à propos d'évènements, entités (incluant l'endogroupe et les exogroupes ainsi que leurs membres), et situations en fonction de leurs implications pour l'endogroupe, indépendamment de leur pertinence d'un point de vue personnel »⁷⁷⁶. C'est ce phénomène qui détermine comment des évènements qui n'affectent pas l'individu personnellement vont malgré tout devenir générateurs d'émotions. C'est ce que nous avons identifié en soulignant la prégnance d'attitudes rendant l'identité sociale saillante au sein de notre échantillon dans les pages qui précèdent.

2/ Identités sociales et terreau culturel : deux facteurs au cœur de la résonance des cadres

Un deuxième moyen d'appréhender la génération d'émotions par la mobilisation des identités sociales passe par le détour de la psychologie individuelle : tous les sujets ne sont pas également susceptibles de ressentir des émotions en vertu de leur appartenance de groupe. La

⁷⁷⁵ BENFORD Robert et SNOW David, « Framing processes and social movements: an overview and assessment », *Annu. Rev. Sociol.*, 2000.

⁷⁷⁶ MACKIE Diane, MAITNER Angela et SMITH Eliot, « Intergroup emotions theory », in *Handbook of prejudice, stereotyping, and discrimination*, [s. n.], 2009, p. 287. [notre traduction]. Texte original : « *Intergroup appraisal is the construal or interprétation of events, entities (including the ingroup and outgroups and their members), and situations in terms of their implications for the ingroup, regardless of their personal relevance* ».

TEI admet en effet la possibilité que certaines personnes disposent d'une économie identitaire au sein de laquelle l'identité sociale prend une place plus importante que chez d'autres ; de plus, la théorie envisage la possibilité d'une sensibilité différenciée aux émotions générées par cette identité sociale en fonction des individus. Aussi, certaines variables individuelles sont susceptibles d'affecter l'intensité de l'identification à un groupe social et des émotions générées par cette appartenance. Or, le concept de narcissisme collectif, issu du développement récent de la psychologie politique⁷⁷⁷, désigne justement une tendance, chez certains individus, à faire dépendre leur image d'eux-mêmes de celle d'un de leurs groupes d'appartenance⁷⁷⁸. Le narcissisme collectif permet donc théoriquement d'identifier des individus intrinsèquement motivés à la mobilisation. Leur existence n'est toujours qu'une hypothèse mais doit être intégrée à notre modèle. Bien entendu, le fait de considérer des individus comme intrinsèquement motivés à la mobilisation, ici en vertu de la présence d'un trait lié à l'identité sociale et censé l'encourager, n'est qu'une manière de signifier que l'on ne comprend pas nécessairement les causes sous-jacentes à l'existence ou l'expression de ce trait. Nous devons nous en contenter étant donné l'état des recherches actuelles.

Quoi qu'il en soit, le narcissisme collectif a été défini comme « une croyance en la grandeur exagérée de son groupe dépendant de la validation de cette valeur par les autres »⁷⁷⁹, aussi, « puisque le besoin d'admiration sociale n'est jamais rempli, le narcissisme collectif devrait conjuguer une haute estime de l'endogroupe avec la croyance selon laquelle les autres ne le reconnaissent pas suffisamment »⁷⁸⁰. L'élément central de la définition est la dépendance de l'estime de soi attachée à l'image du groupe à sa validation par autrui. Le narcissisme collectif combine une estime de soi privée collective élevée (c'est-à-dire considérer que son groupe est doté de qualités qui le rendent spécial, et pas nécessairement liées à son pouvoir ou son statut) à une estime de soi publique collective faible ou variable (penser que les autres ne reconnaissent pas le groupe d'appartenance à sa juste valeur). L'étude du concept a notamment pu servir à répondre à la question de savoir « pourquoi certaines personnes considèrent que leur

⁷⁷⁷ Si ces développements sont récents, ils s'inspirent en revanche des travaux, plus anciens, de Theodor Adorno, notamment ceux qui portent sur la personnalité autoritaire.

⁷⁷⁸ Adorno lui-même avait justement évoqué, dans *Modèles critiques : interventions, répliques*, la possibilité que des individus dont le narcissisme individuel est régulièrement déçu par leurs conditions d'existence n'aient d'autre choix pour les besoins de leur égo que d'investir affectivement un groupe, les amenant vers le narcissisme collectif.

⁷⁷⁹ GOLEC DE ZAVALA Agnieszka, PEKER Mijde, GUERRA Rita *et al.*, « Collective Narcissism Predicts Hypersensitivity to In-group Insult and Direct and Indirect Retaliatory Intergroup Hostility », *Eur. J. Personal.*, 30, 2016. [notre traduction]. Texte original : « a belief in the exaggerated greatness of one's own group contingent on validation by others ».

⁷⁸⁰ GOLEC DE ZAVALA Agnieszka, CICHOCKA Aleksandra, EIDELSON Roy *et al.*, « Collective narcissism and its social consequences », *J. Pers. Soc. Psychol.*, 97, 2009. [notre traduction].

groupe est insulté quand d'autres ne le pensent pas, quand l'insulte n'était pas volontaire et qu'il existe une explication alternative pour les actions de l'exogroupe ? »⁷⁸¹. En outre, ce trait peut expliquer l'adoption de certaines attitudes. Le narcissisme collectif d'individus catholiques en Pologne prédit par exemple leur adhésion à des arguments conspirationnistes à propos de la « théorie du genre »^{782,783}. De manière générale, la mesure dans laquelle ce trait est présent chez un individu augmente sa sensibilité aux insultes, ou plus précisément sa tendance à percevoir une insulte envers son groupe quand d'autres individus (qui s'identifient pourtant autant que lui au même groupe) ne la verront pas. Or, jusqu'à preuve du contraire, le narcissisme collectif est supposé être une variable individuelle distribuée selon une loi normale au sein de la population⁷⁸⁴. Aussi, il est prévisible qu'une certaine proportion de personnes présentant un degré élevé de narcissisme collectif soit présente au sein des mouvements féministes. Étant donné que ces personnes sont justement celles chez qui la part de l'identité personnelle dépendante de l'identité sociale sera la plus importante, et qui donc ressentiront les émotions groupales le plus intensément, l'étude des liens entre le niveau de narcissisme collectif et les attitudes est susceptible de révéler des accointances entre ces objets. Autrement dit, les individus arborant des niveaux élevés de narcissisme collectif devraient être sur-représentés parmi l'ensemble des personnes adhérant à certaines attitudes, dans la mesure où les dites attitudes activent des identités sociales. Explorer le lien entre narcissisme collectif et attitudes devrait donc permettre de déterminer quelles attitudes portent des cadres diagnostiques susceptibles d'activer l'identité sociale des destinataires. Il s'agit également de souligner l'existence d'une sous-catégorie présente dans notre échantillon, dont on peut conjecturer qu'elle se distingue des autres par sa propension à adhérer à certains énoncés, mais aussi, comme nous le verrons plus tard, dans la manière de militer. Ces personnes peuvent être considérées comme des individus intrinsèquement motivés à la mobilisation. L'un des intérêts de l'analyse sera de montrer, à travers l'existence d'individus dotés d'un haut niveau de narcissisme collectif, que, conformément à la TEI, il existe un lien entre l'attachement à une identité sociale et le cadrage de cette identité (par l'adhésion à des énoncés porteurs de cadres diagnostiques particuliers). L'existence d'un lien entre narcissisme collectif et attitudes permettra de démontrer, par l'utilisation de cas limites, que le degré d'attachement à une identité

⁷⁸¹ GOLEC DE ZAVALA Agnieszka, PEKER Müjde, GUERRA Rita *et al.*, *op. cit.*

⁷⁸² MARCHLEWSKA Marta, CICHOCKA Aleksandra, ŁOZOWSKI Filip *et al.*, « In search of an imaginary enemy », *J. Soc. Psychol.*, 159, Routledge, 2019.

⁷⁸³ Cela peut faire écho à la même controverse en France, traitée plus tôt : le narcissisme collectif peut possiblement y expliquer une part de la mobilisation catholique.

⁷⁸⁴ GOLEC DE ZAVALA Agnieszka, PEKER Müjde, GUERRA Rita *et al.*, *op. cit.*

sociale, ainsi que l'importance qu'elle occupe dans l'économie identitaire d'un individu, influencent les cadres diagnostiques qu'il adoptera. En effet, en partant des conceptions de la TEI, nous considérons que l'organisation de l'économie identitaire et émotionnelle des individus peut être représentée sur un gradient : les humains peuvent être placés sur un spectre en fonction de l'importance que leur identité groupale (quelle qu'elle soit) représente dans leur économie identitaire, ainsi que par rapport au degré d'attachement émotionnel à certaines composantes de leur identité. Dans cette optique, les personnes à haut degré de narcissisme collectif représentent un extrême (identité fortement dépendante de celle du groupe, et estime de soi publique collective faible donc sensibilité émotionnelle exacerbée vis-à-vis de la perception du groupe par autrui), ce qui facilite simplement la mise en lumière de phénomènes universels, à savoir l'existence de liens entre l'identité sociale et les émotions. Cela est cohérent avec les observations des spécialistes de la TEI, qui constatent que l'intensité de « l'identification augmente les émotions négatives à propos des exogroupes mais inhibe les émotions négatives à propos de l'endogroupe »⁷⁸⁵. Les cadres diagnostiques sont simplement une manière de rendre l'identité saillante afin de conditionner quelle sera l'émotion dominante. Les liens entre narcissisme collectif et propension à la colère ayant déjà été démontrés par d'autres autrices⁷⁸⁶, des hypothèses pourront être formulées sur la manière dont ces cadres diagnostiques génèrent des émotions lorsqu'ils sont utilisés pour interpréter le monde social – l'un des objectifs du féminisme étant justement d'après Christine Delphy de provoquer la colère des femmes qui est l'assise de leur révolte⁷⁸⁷.

C'est pourquoi nous avons inséré dans notre questionnaire l'échelle de narcissisme collectif formulée par Agnieszka Golec de Zavala et ses collègues⁷⁸⁸. Elle s'articule autour de 9 *items* présentés dans la rubrique « Votre rapport au groupe des femmes » du questionnaire (annexe 1). Les réponses aux questions de cette échelle permettent d'obtenir un score allant de 5 à 45. Nous avons simplement traduit les questions de l'échelle originelle et inséré le groupe « femmes » comme groupe de référence. Sur ce point, il aurait pu être tout aussi pertinent – sinon plus – de choisir le groupe « féministes » comme groupe de référence. Seulement, il existait un risque de redondance entre cette échelle et celle de l'identité féministe. De plus, et

⁷⁸⁵ MACKIE Diane, MAITNER Angela et SMITH Eliot, « Intergroup emotions theory », in *Handbook of prejudice, stereotyping, and discrimination*, [s. n.], 2009, p. 296 [notre traduction].

⁷⁸⁶ GOLEC DE ZAVALA Agnieszka, DYDUCH-HAZAR Karolina et LANTOS Dorottya, « Collective Narcissism », *Polit. Psychol.*, 40, 2019.

⁷⁸⁷ DELPHY Christine, « Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles », in *L'ennemi principal : Tome 2 : penser le genre*, Syllepse, 2013.

⁷⁸⁸ GOLEC DE ZAVALA Agnieszka, CICHOCKA Aleksandra, EIDELSON Roy *et al.*, « Collective narcissism and its social consequences », *J. Pers. Soc. Psychol.*, 97, 2009.

nous y reviendrons, il peut y avoir conflit entre identité féminine et identité féministe, de la même manière que tous les mouvements de femmes ne sont pas des mouvements féministes. Enfin, le sujet des féminismes est originellement le groupe des femmes, aussi, s'il peut exister des individus à haut narcissisme collectif dont l'identité personnelle dépend de celle des féministes, il est plus probable que la dépendance à l'image des femmes soit un motif récurrent, pour les personnes à narcissisme collectif élevé, de rejoindre les mouvements féministes. Il n'y a cependant à ce jour aucune étude sur les causes du narcissisme collectif, d'où la supposition formulée plus tôt de la répartition normale de ce trait dans l'ensemble de la population. C'est peut-être aussi le point faible des analyses mobilisant le concept : si elles ont identifié un trait corrélé à des tendances idéologiques et comportementales, l'origine de ce trait reste inconnue. Les articles cités plus tôt soulignent bien un lien avec le narcissisme individuel⁷⁸⁹, mais cela ne résout pas la question. Le tableau exposé dans la figure 49 montre la répartition des scores de narcissisme collectif dans l'échantillon.

Score	Inférieur ou égal à 30	De 31 à 35 (inclus)	De 36 à 40 (inclus)	De 41 à 45 (inclus)
Effectif et pourcentage	43 (12.6 %)	116 (34 %)	135 (39.5 %)	47 (13.8 %)

Figure 49. Répartition des répondants en fonction du score de narcissisme collectif.

Le tableau de la figure 50 affiche le degré de corrélation, lorsqu'il est significatif ($p < 0.001$), entre le score de cette échelle de narcissisme collectif et l'adhésion à diverses attitudes.

Items.	Coefficient de corrélation de Spearman.
21. Les expériences quotidiennes des femmes, liées au soin apporté aux plus faibles (enfants et personnes âgées) et aux tâches ménagères, leur procurent une vision du monde plus lucide que celle des hommes. *	0.33
16. Placer des femmes dans des positions de pouvoir politiques apportera de nouvelles manières de gouverner plus favorables à la paix.*	0.32

⁷⁸⁹ *Ibid.*

9. Les stéréotypes de genre sont seulement un symptôme d'un système patriarcal plus large, qui est la source véritable de la sujétion des femmes.	0.27
7. Certaines actions en apparence anodines, comme une blague sexiste, font partie d'un vaste ensemble de discriminations et de violences envers les femmes qui peuvent aller jusqu'au meurtre ou au viol.	0.26
23. Les préjugés racistes et homophobes se combinent pour empêcher les gays et les lesbiennes de couleur de maintenir des relations de couples normales. *	0.26
8. Utiliser le mot homme pour désigner ensemble les hommes et les femmes est l'une des multiples façons dont le langage sexiste détruit l'existence des femmes. *	0.25
20. Les hommes empêchent les femmes d'avoir une carrière politique par leur contrôle des institutions économiques et politiques. *	0.25
34. Le viol est, en dernière analyse, un puissant outil pour maintenir les femmes dans la terreur et la soumission aux hommes. *	0.25
17. Les femmes battues devraient bénéficier d'une forme de légitime défense différée.	0.24
18. Les femmes qui ne soutiennent pas le féminisme ne font que refléter la domination masculine dont elles sont victimes.	0.23
31. Toute religion est comme une drogue utilisée pour pacifier les groupes dominés, notamment les femmes. *	0.21
25. La manière la plus efficace de combattre le viol est de remplacer la culture actuelle, violente et androcentrée, par une culture alternative fondée sur des valeurs féminines plus douces. *	0.21
19. La meilleure manière de mettre fin à l'oppression des femmes est d'encourager l'adoption de genres alternatifs par une subversion constante des codes du masculin et du féminin.	0.20
30. Intégrer plus de femmes au sein de professions dominées par les hommes atténuerait le caractère compétitif et violent de ces milieux. *	0.20

24. Les femmes sont des sujets autonomes : leurs choix doivent être respectés même s'ils semblent aller à l'encontre de leurs intérêts objectifs.	0.19
3. Le racisme et le sexisme doublent l'oppression subie par les femmes de couleur au travail.	0.19
Score de féminisme différentialiste.	0.37
Score de féminisme radical.	0.32
Score de féminisme socialiste.	0.21
Score de féminisme intersectionnel.	0.20

Figure 50. Corrélation entre le score de narcissisme collectif et les *items* du questionnaire.

Contrairement au niveau d'identité féministe, on constate que le score de narcissisme collectif est prioritairement corrélé au score de féminisme différentialiste. Cela confirme que l'identité féministe ne peut pas être réduite à un degré d'identification supérieur au groupe des femmes, ni un investissement émotionnel supérieur envers celui-ci. La construction de l'identité féministe s'accompagne d'une socialisation tribulaire de l'histoire intellectuelle et institutionnelle des féminismes. La corrélation entre identité féministe et narcissisme collectif n'a d'ailleurs pas été relevée : elle n'était pas statistiquement significative (car $p > 0.001$). L'importance de la corrélation entre certaines propositions différentialistes et radicales avec le niveau de narcissisme collectif confirme également ce qui a été observé dans les développements précédents : les énoncés les plus susceptibles de rendre les identités saillantes – et par là de générer des émotions mobilisatrices – dépeignent un endogroupe persécuté, ou attribuent à l'endogroupe des qualités supérieures à celles des autres groupes. Si le premier type d'énoncé était très répandu dans les propositions les plus corrélées au niveau d'identité féministe, le deuxième l'était moins en raison de la faible représentation des courants différentialistes au sein des féminismes⁷⁹⁰. La corrélation entre l'adhésion aux propositions différentialistes et le score de narcissisme collectif s'explique en revanche très aisément par le recours fréquent, dans ces énoncés, à des comparaisons avantageuses pour l'endogroupe, ce qui est parfaitement conforme à la théorie des identités sociales : d'après ces propositions, l'oppression des femmes leur a permis de développer des qualités morales supérieures ; dans le

⁷⁹⁰ Il ne s'agit pas ici de juger des qualités intrinsèques des féminismes différentialistes qui, de plus, se sont renouvelés intellectuellement, que ce soit *via* certaines branches de l'écoféminisme, ou à travers des tentatives de réhabilitation de l'approche phénoménologique, comme chez FROIDEVAUX-METTERIE Camille, *La révolution du féminin*, Gallimard, 2015..

même temps, la cause de leur oppression réside dans l'absence de ces qualités morales chez les hommes. Le score de narcissisme collectif peut donc effectivement être considéré comme un *proxy* de la mesure dans laquelle un individu sera affecté par des cadres flattant son identité sociale. Au-delà, la corrélation de cette valeur avec les propositions différentialistes, conjuguée à l'absence de corrélation entre narcissisme collectif et identité féministe, montre que l'identité féministe et l'identification au groupe des femmes sont deux choses distinctes. Elles peuvent être conjointes, mais ce n'est pas nécessaire, ce qui a déjà été mis en exergue ailleurs⁷⁹¹.

Certaines propositions se distinguent aussi par leur corrélation conjointe au niveau d'identité féministe et au score de narcissisme collectif. C'est le cas des assertions n° 3, 7, 8, 9, 18, 20 et 34. Nous défendons ici l'idée que la manière dont un cadre mobilise l'identité sociale d'un sujet affectera sa réception à travers la perception de lui-même que la proposition peut véhiculer. L'identité sociale n'est bien entendu qu'un facteur parmi d'autres. Dans le cas présent, les énoncés corrélés simultanément au niveau de narcissisme collectif mais aussi au niveau d'identité féministe des répondants se distinguent par leur conformité à plusieurs critères. Ainsi, ils activent l'identité sociale des femmes en dépeignant ce groupe sous un jour positif mais brimé, insuffisamment reconnu ; conjointement, ils déploient des arguments compatibles avec l'histoire intellectuelle, le paysage institutionnel et les préoccupations stratégiques des féminismes. Par exemple, l'affirmation n° 7, que nous avons déjà commentée, rencontre à la fois un niveau d'accord très élevé dans l'ensemble de l'échantillon, tout en étant corrélée au niveau d'identité féministe et au narcissisme collectif. Cet énoncé est la meilleure illustration de ce que peut être un cadre mobilisateur et convainquant, mobilisant fortement les identités sociales tout en étant compatible avec l'histoire intellectuelle et les préoccupations stratégiques des féminismes, aussi nous l'analyserons rapidement à titre d'exemple.

Cet argument du continuum des violences sexuelles, par le succès qu'il rencontre, semble en outre transcender les différences entre courants féministes. Il peut être compris comme un cadre et confronté au modèle de Robert Benford et David Snow⁷⁹². Ainsi, du point de vue de sa résonance, c'est-à-dire son potentiel mobilisateur, ces auteurs recommandent de s'intéresser à sa crédibilité et à sa saillance relative. La crédibilité dépend de « la cohérence du cadre, sa plausibilité empirique et la crédibilité de ceux qui l'utilisent »⁷⁹³. La cohérence du cadre doit

⁷⁹¹ BREEN Van, A Jolien, SPEARS Russell *et al.*, « A Multiple Identity Approach to Gender » [en ligne], *Front. Psychol.*, 8, 2017, [consulté le 16 novembre 2017].

⁷⁹² BENFORD Robert D., SNOW David A. et PLOUCHARD Nathalie Miriam, « Processus de cadrage et mouvements sociaux », *Politix*, 2012.

⁷⁹³ *Ibid.*

s’apprécier au regard des actions des organisations qui l’emploient : cela renvoie à une vision de la mobilisation sociale qui ne correspond pas nécessairement au phénomène étudié, étant donné qu’il s’agit de cadres qui peuvent circuler sur les réseaux sociaux sans pour autant que les personnes qui l’utilisent soient affiliées ou représentantes d’une organisation⁷⁹⁴. La plausibilité empirique d’un cadre n’implique quant à elle pas que « les diagnostics ou les pronostics soient effectivement ancrés dans les faits ou soient valides »⁷⁹⁵ d’un point de vue causal, seulement, il est nécessaire qu’il soit compatible avec la vision du monde de ses cibles. Autrement dit, « les cadres résonnent avec des recrues potentielles précisément parce que ces recrues ont *déjà* certaines visions du monde, des valeurs morales, des idéologies politiques, et des attaches affectives »⁷⁹⁶. Or, le traitement médiatique de la cause des femmes depuis les années 2010 se caractérise, comme démontré précédemment, par une hausse sensible de l’intérêt à son égard, à travers la mobilisation croissante de la catégorie du genre pour aborder l’actualité – ce qui avait été nommé tournant médiatique du genre. Autrement dit, des cadres susceptibles de mobiliser l’identité sociale des femmes circulent déjà largement dans l’espace public, et ils s’appuient de surcroît sur un terreau culturel favorable à l’égalité de genre. En outre, pour revenir à la question de la plausibilité empirique, celle-ci est d’autant plus marquée que « les preuves mises en avant sont culturellement acceptables et nombreuses »⁷⁹⁷ : c’est aussi ici que l’évolution du traitement médiatique de la cause des femmes peut jouer un rôle mobilisateur. Si ce terreau culturel comprend un ensemble de valeurs morales facilitant l’adoption de cadres féministes (cadres parfois employés par la presse, comme constaté plus tôt) tels celui déployé dans la proposition n° 7, les « attaches affectives » susceptibles de faciliter l’adoption des cadres existent déjà sous la forme des identités sociales, qu’il suffirait d’activer d’une certaine manière pour générer un certain type d’émotion et les tendances comportementales qui lui correspondent. La proposition étudiée repose justement sur cette technique : elle décrit les femmes comme victimes de violences, mais, surtout, elle fait en sorte de relier de manière cohérente des actions « en apparence anodines » à des violences beaucoup

⁷⁹⁴ Cette difficulté à faire entrer les mobilisations féministes dans les paradigmes organisationnels classiques (tributaires de la théorie de la mobilisation des ressources) a déjà été rapidement abordée en introduction à travers BERENI Laure et REVILLARD Anne, « Un mouvement social paradigmatique ? », *Sociétés Contemp.*, 2012. Au-delà, la question de l’adaptation des répertoires d’action des militantes féministes au développement des réseaux sociométriques sera développée ultérieurement.

⁷⁹⁵ BENFORD Robert D., SNOW David A. et PLOUCHARD Nathalie Miriam, *op. cit.*

⁷⁹⁶ JASPER James M. et POULSEN Jane D., « Recruiting strangers and friends », *Soc. Probl.*, 42, University of California Press, 1995, p.496. [notre traduction, emphase originale].

⁷⁹⁷ BENFORD Robert D., SNOW David A. et PLOUCHARD Nathalie Miriam, *op. cit.*

plus graves. De la sorte, ces actions seront dotées d'une charge affective supplémentaire par leur association à d'autres violences.

Dans un deuxième temps, Robert Benford et David Snow soulignent que « la résonance d'un cadre de l'action collective dépend de sa saillance aux yeux des personnes ciblées par la mobilisation »⁷⁹⁸. La saillance d'un cadre dépend de trois dimensions : « sa centralité, sa commensurabilité d'expérience (*experiential commensurability*) et sa fidélité narrative (*narrative fidelity*) »⁷⁹⁹. La centralité fait référence à l'importance des « croyances, des valeurs et des idées associées aux cadres »⁸⁰⁰ dans l'économie morale interne des individus ciblés : plus le cadre emploie des catégories et valeurs centrales, plus il sera mobilisateur. Nous avons déjà relevé dans la partie précédente des indices en faveur de la centralité de l'égalité entre femmes et hommes pour les français ; l'importance des violences envers les femmes au sein des féminismes n'est plus à démontrer, et la théorie des identités sociales – complétée par la TEI – souligne quant à elle l'influence des identités sociales en tant que déterminant des comportements et attitudes. De fait, un cadre mobilisant l'identité sociale de ces cibles aura nécessairement un caractère central. La commensurabilité renvoie quant à elle à la congruence entre un cadre et « l'expérience des cibles de la mobilisation »⁸⁰¹. En l'occurrence, la proposition n° 7, en plaçant des « actions en apparence anodines » dans la même catégorie analytique que des crimes, permet à chaque femme de faire correspondre son expérience personnelle, quelle qu'elle soit, à l'identité d'une victime de violences ; de là, même les expériences « en apparence anodines » deviennent une source légitime de révolte. Enfin, pour Robert Benford et David Snow, le dernier facteur affectant la résonance des cadres est « la fidélité narrative ». L'expression désigne la capacité d'un cadre à entrer en résonance « avec les narrations culturelles de ceux auxquels ils s'adressent »⁸⁰², sans plus de précisions. Le caractère nébuleux de la notion nous force donc à la résumer à une résonance culturelle, aussi chevauche-t-elle d'autres concepts utilisés précédemment.

Le cadre du continuum des violences sexuelles remplit donc un nombre important de critères lui octroyant une forte résonance au sein de la structure des opportunités discursives de la France des années 2010. Cet exemple a permis d'éclairer combien la saillance de l'identité sociale est un élément déterminant de la résonance des cadres, dans la mesure où ceux-ci sont

⁷⁹⁸ *Ibid.*

⁷⁹⁹ *Ibid.*

⁸⁰⁰ *Ibid.*

⁸⁰¹ *Ibid.*

⁸⁰² *Ibid.*

compris comme des outils de recrutement dont l'efficacité repose, entre autres, sur des attaches affectives⁸⁰³. De plus, plusieurs des critères posés par David Snow et Robert Benford pour étudier la résonance des cadres renvoient en dernière analyse à la mobilisation de l'identité sociale et à la résonance culturelle.

3/ La mobilisation par la colère : le rôle des cadres d'injustice dans le lien entre identités sociales et mobilisations

L'étude du caractère mobilisateur d'un cadre de l'action collective ne peut cependant pas s'arrêter là. Pour être plus précis : admettre, à la suite de Robert Benford et David Snow et de nos développements précédents, que des cadres qui mobilisent l'identité sociale en posant à leur sujet des diagnostics congruents avec des images culturellement partagées correspondent aux critères de résonance des cadres n'est qu'une première étape. La deuxième étape consiste à développer les mécanismes par lesquels cette résonance s'opère. Autrement dit, il faut ouvrir la boîte noire de la résonance, qui n'est qu'un concept permettant de désigner un mécanisme non explicité : la manière dont une perception de soi et de la réalité va inciter un individu à se mobiliser pour une cause⁸⁰⁴. En effet, pour Hank Johnston, les questions de « comment les activités de cadrage pénètrent la boîte noire de la vie mentale pour affecter le comportement [et] comment des significations socialement construites influencent la mobilisation »⁸⁰⁵ sont au cœur de l'analyse des mouvements sociaux, bien que parfois négligées. Des travaux en psychologie sociale se sont justement intéressés à l'hypothèse selon laquelle « quand l'appartenance à un groupe est saillante, les processus d'évaluation qui suscitent des émotions [...] pourraient bien opérer au niveau du groupe »⁸⁰⁶. En effet, lorsqu'une identité sociale est saillante, elle devient une partie intégrante de l'identité personnelle, aussi, « les gens interprètent leur environnement social à travers une sorte de focale de groupe, et s'engagent dans des processus d'évaluation de groupe »⁸⁰⁷. Ces évaluations cognitives de groupe font référence à la théorie de l'évaluation cognitive des émotions. Celle-ci comprend les émotions comme le résultat d'une évaluation cognitive, c'est-à-dire « un processus qui détecte et évalue

⁸⁰³ JASPER James M. et POULSEN Jane D., « Recruiting strangers and friends », *Soc. Probl.*, 42, University of California Press, 1995.

⁸⁰⁴ Nous développerons plus tard la question de la forme des mobilisations.

⁸⁰⁵ JOHNSTON Hank, « A methodology for frame analysis : from discourse to cognitive schemata », in *Social movements and culture*, University of Minnesota Press, 1995.

⁸⁰⁶ KUPPENS Toon et YZERBYT Vincent Y., « Group-Based Emotions », *Basic Appl. Soc. Psychol.*, 34, 2012. [notre traduction]. Citation originale : « when group membership is salient, the appraisal processes that elicit emotions [...] may well be operating at the group level ».

⁸⁰⁷ *Ibid.* [notre traduction, emphase originale]. Citation originale : « people start seeing their social environment through some sort of group lens and engage in processes of group-based appraisals ».

la signification de l'environnement pour le bien-être »⁸⁰⁸, c'est-à-dire en fonction de son influence sur des préoccupations. Ces préoccupations « incluent les besoins, les attaches, les valeurs, les objectifs, et les croyances de l'individu »⁸⁰⁹, en somme les choses auxquelles il accorde de l'importance. Cette théorie de l'évaluation cognitive des émotions a donc été invoquée pour examiner la possibilité de la génération d'émotions par des évaluations cognitives fondées sur l'identité sociale. Pour le dire autrement, étant donné qu'une identité sociale saillante devient une partie intégrante de l'identité personnelle, les évaluations cognitives qui sont à l'origine des émotions devraient parfois, théoriquement, s'effectuer en prenant en compte cette identité sociale. Ces observations sont conformes à la TEI, selon laquelle l'identification à un groupe peut générer des émotions chez un individu, y compris lorsqu'il n'est pas concerné personnellement. Toon Kuppens, Vincent Yzerbyt et d'autres chercheurs ont donc mené des séries d'expériences rapportées dans diverses publications et visant à démontrer les effets de la saillance d'une identité sociale sur les émotions ressenties par des participants, ainsi qu'à déterminer si ce processus faisait intervenir des évaluations cognitives fondées sur l'appartenance de groupe. Pour donner un exemple, dans l'une de ces expériences, ils ont demandé à 84 femmes belges francophones de remplir un questionnaire relatif à leur perception des musulmans et aux émotions ressenties dans divers contextes d'interaction. Ces femmes ont été réparties en deux groupes de 42. Le premier groupe était informé de sa participation à une étude visant à comprendre les différences d'opinion entre femmes et hommes et a passé un petit questionnaire préalable sur leur identification au groupe des femmes (pour rendre cette identité saillante). Il a été indiqué au deuxième groupe qu'il s'agissait d'une étude portant sur les différences individuelles d'opinion, et ses membres ont reçu un questionnaire préalable sur leurs spécificités individuelles (pour activer l'identité personnelle individuelle). A travers cette expérience et d'autres, les chercheurs ont observé que « quand leur identité de femme était rendue saillante dans le protocole expérimental, des jeunes femmes rapportaient une peur, un dégoût et une colère plus intenses envers des musulmans, ainsi que des évaluations cognitives relevant des menaces spécifiques provenant du groupe des musulmans et pertinentes pour le groupe des femmes (notamment une menace envers leurs droits et libertés et pour la sécurité physique) »^{810,811}. Cet effet était plus fort que lorsque

⁸⁰⁸ MOORS Agnes, ELLSWORTH Phoebe C., SCHERER Klaus R. *et al.*, « Appraisal Theories of Emotion », *Emot. Rev.*, 5, SAGE Publications, 2013, p. 120. [notre traduction]. Citation originale : « *Appraisal is a process that detects and assesses the significance of the environment for well-being* ».

⁸⁰⁹ *Ibid.*

⁸¹⁰ KUPPENS Toon et YZERBYT Vincent Y., *op. cit.* [notre traduction]

⁸¹¹ Il va de soi que ces réactions sont liées à des représentations du groupe des musulmans dans la culture des personnes interrogées, mais cela ne change rien au fond du propos qui vise simplement à démontrer que la saillance

d'autres identités étaient rendues saillantes et que pour le groupe contrôle lorsqu'il y en avait un. Conjugués à ceux de leurs autres expériences, ces résultats tendent à confirmer l'idée selon laquelle la saillance d'une identité sociale a une influence sur les émotions et les évaluations cognitives des individus. D'autres de leurs travaux ont montré que le lien entre émotions et identités sociales était affecté par l'influence des identités sociales sur les évaluations cognitives⁸¹².

En résumé, pour qu'un cadre diagnostique provoque des émotions propices à la mobilisation, il faudrait qu'il active une identité sociale et apporte une évaluation cognitive relative à des préoccupations affectant ce groupe – ce deuxième point étant l'objectif même d'un cadre diagnostique. L'étude des liens entre les attitudes et les identités sociales – féministe mais aussi féminine à travers la valeur extrême du narcissisme collectif – a pour l'instant mis en lumière la corrélation entre ces identités et l'adhésion à des énoncés activant les identités sociales, de manière néanmoins différente en fonction de l'identité prévalente – féministe ou narcissisme collectif vis-à-vis du groupe des femmes. Ces attitudes peuvent être comprises comme des cadres diagnostiques, qui entrent donc en résonance avec le public ciblé (les femmes), ce qui, si l'on en croit Robert Benford et David Snow, devrait l'inciter à la mobilisation ; pour être plus clair : ce sont les cadres qui incitent à la mobilisation des individus qui étaient prédisposés à les recevoir du fait de la culture dans laquelle ils baignent et des identités sociales dûment activées par ces cadres. Le caractère mobilisateur de ces cadres repose sur la génération d'émotions par leur activation d'identités sociales et l'octroi d'une évaluation cognitive pertinente pour l'identité saillante.

Pour autant, toutes les émotions n'ont pas les mêmes effets physiologiques et n'engendrent pas le même type de tendance à l'action. L'importance de la colère en tant que ressort motivationnel de la mobilisation féministe, mise en exergue par Christine Delphy, montre combien certaines émotions sont privilégiées par les organisations de mouvement social pour favoriser la mobilisation. Mais pourquoi la colère ? Le texte dans lequel elle fait l'éloge de la colère a surtout une portée épistémologique. La colère vise dans son analyse à éviter le « piège » que constituerait la « dépassionalisation des problèmes »⁸¹³ encouragée par

d'une identité sociale affecte les émotions. De plus, comme mentionné, une échelle d'ethnocentrisme a également été remplie par les participantes pour contrôler l'influence parasite de l'ethnocentrisme.

⁸¹² KUPPENS Toon, YZERBYT Vincent Y., DANDACHE Sophie *et al.*, « Social identity salience shapes group-based emotions through group-based appraisals », *Cogn. Emot.*, 27, 2013.

⁸¹³ DELPHY Christine, « Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles », in *L'ennemi principal : Tome 2 : penser le genre*, Syllepse, 2013.

l'institution universitaire, et qui achèverait de placer les universitaires féministes « du côté des oppresseurs »⁸¹⁴ en les séparant de leur appartenance à la classe des femmes. Cette « conscience de classe » des femmes reposerait sur leur révolte, dont la seule assise serait la colère. Étant donné l'intrication entre positions sociales et possibilités épistémiques dans le cadre des approches relevant du *standpoint*, le texte aborde donc la question de la conscience de classe des femmes, c'est-à-dire de la saillance de leur identité sociale, et des émotions qu'elle génère – ici la colère.

La colère est une émotion qui provoque « de hauts niveaux d'excitation physiologique et une réaction orientée vers l'action »⁸¹⁵. Elle est liée à « des croyances à propos des actes ou conditions qui ont causé une difficulté ou une perte non méritée à des personnes »⁸¹⁶. Aussi, elle est atténuée par l'attribution de la causalité à des forces abstraites ou mal définies, étant donné qu'il devient alors difficile de cibler un agent disposant d'une responsabilité morale, d'une agentivité. L'attribution d'une intention, d'une agentivité précédant à la situation considérée comme injuste ou déplaisante est un élément fondamental pour générer de la colère⁸¹⁷. William Gamson en fait une condition pour créer un cadre d'injustice, qu'il fait reposer sur la colère. Il n'est cependant pas nécessaire que l'agent causal soit un individu. Il peut s'agir d'un groupe, y compris un groupe dont on peut reconnaître le manque d'autonomie et les contraintes comportementales liées à sa socialisation ou d'autres facteurs institutionnels ou structurels. En effet, s'il était impossible de ressentir de la colère à l'encontre de groupes ou d'individus contraints par des circonstances, les acteurs souscrivant à l'incompatibilisme, niant l'existence du libre arbitre en vertu du déterminisme, seraient incapables d'en faire l'expérience... ! William Gamson soulève à juste titre que, dans les faits, les conditions de vie des agents sont déterminées par des forces qui leur sont invisibles, et qu'il est par conséquent nécessaire, si l'objectif est de générer de la colère à travers des cadres d'injustice, de désigner des cibles, bien que cela comporte des risques. En effet, il n'existerait pas « de chemin clair entre la cognition froide d'une analyse structurelle marquée par la surdétermination et la cognition chaude aboutissant à une incarnation mal placée »⁸¹⁸ ou trop simpliste, d'où la difficulté de « conjuguer avec succès l'abstrait et le concret »⁸¹⁹. William Gamson considère

⁸¹⁴ *Ibid.*

⁸¹⁵ THOMAS Emma F., MCGARTY Craig et MAVOR Kenneth I., « Transforming “apathy into movement” », *Personal. Soc. Psychol. Rev. Off. J. Soc. Personal. Soc. Psychol. Inc.*, 13, 2009, p. 324 [notre traduction].

⁸¹⁶ GAMSON William A., « Chapter 5 : Constructing social protest », in *Social movements and culture*, University of Minnesota Press, 1995, p. 91 [notre traduction].

⁸¹⁷ CLORE Gerald L. et CENTERBAR David B., « Analyzing Anger », *Emotion*, 4, 2004.

⁸¹⁸ GAMSON William A., *op. cit.*, p. 92. [notre traduction]

⁸¹⁹ *Ibid.* [notre traduction]

en effet que la réification d'une entité abstraite peut faire obstacle à la génération de colère, car cela masquerait l'existence d'un agent causal doté d'une intentionnalité. Nous sommes en désaccord sur ce point : la réification d'une entité abstraite est justement un moyen d'identifier un agent causal en faisant un raccourci épistémologique. En d'autres mots, accuser « le capitalisme » ou « le patriarcat » d'infliger des maux à un groupe permet par la réification d'attribuer une intentionnalité à une entité qui n'en dispose pas – c'est une forme d'animisme – , aussi la colère peut exister ; en revanche, cette colère risque d'être sans objet si le raisonnement de l'acteur s'arrête à ce stade. L'intérêt des idéologies échafaudées par les mouvements sociaux est justement de faire un lien entre ces entités abstraites et des situations et acteurs concrets. En ce sens, les idéologies font partie des multiples ressources culturelles au sein desquelles l'activité de cadrage puise⁸²⁰. Pour Pamela Oliver et Hank Johnston, l'idéologie a pour fonction de créer des catégories et des concepts et de les articuler entre eux pour donner un sens, un mouvement ; les cadres ont quant à eux vocation à faire entrer des situations et des identités particulières dans ces catégories : ils identifient, nomment et organisent le réel par divers artifices rhétoriques⁸²¹. Les cadres diagnostiques inspirés par les féminismes matérialiste, et, peut-être dans une moindre mesure, différentialiste, y parviennent aisément. En effet, bien qu'empruntant des chemins différents, ces branches du féminisme décrivent une situation d'oppression du groupe des femmes, ce qui suffit déjà à rendre leur identité sociale saillante. En outre, si les féminismes matérialiste et radical⁸²² évitent plus ou moins⁸²³ l'écueil de l'essentialisme, ils désignent également un exogroupe – les hommes – comme responsable de la situation défavorable de l'endogroupe. Par exemple, chez Christine Delphy, les hommes sont une « classe de sexe » qui occupe une position déterminée dans le système de genre, faisant d'eux des oppresseurs. Le risque essentialiste est contourné par l'insistance sur le caractère construit, social, du système de genre⁸²⁴.

Dans le cas qui nous occupe, nous avons identifié des cadres diagnostiques suscitant plus ou moins l'adhésion dans un échantillon de féministes ou sympathisantes recrutées en ligne. Si

⁸²⁰ SNOW David A. et BENFORD Robert D., « Clarifying the relationship between framing and ideology », in *Frames of protest : social movements and the framing perspective*, Rowman & Littlefield Publishers, 2005.

⁸²¹ OLIVER Pamela et JOHNSTON Hank, « What a Good Idea! Ideologies and Frames in Social Movement Research », *Mobilization Int. Q.*, 5, Allen Press, 2000.

⁸²² Nous ne distinguons ici le féminisme radical du féminisme matérialiste que pour faire référence aux écrits radicaux différents des travaux de Christine Delphy, ces derniers pouvant être considérés comme une forme de féminisme radical, voir DELPHY Christine, « Christine Delphy », *Ballast*, N° 2, Éditions Aden, 2015..

⁸²³ Les controverses – qui seront abordées plus tard – autour de l'opposition entre certaines féministes (qui peuvent être radicales, matérialistes ou différentialistes) et des militants transgenre peuvent témoigner de ce « risque » essentialiste.

⁸²⁴ DELPHY Christine, *L'ennemi principal : Tome 2 : penser le genre*, Syllepse, 2013.

l'on s'intéresse à l'ensemble de propositions corrélées au niveau d'identité féministe des répondantes, on constate que plusieurs cadres diagnostiques remplissant parfaitement les conditions nécessaires pour générer de la colère. Ce sont les énoncés n° 4, 7, 8, 11, 12, 20, 27 et 34. D'après la proposition n° 4, « La prostitution est le produit de la culture masculine de la violence et des valeurs masculines de contrôle social » : une situation jugée défavorable par une partie des féministes (voir les réponses à l'affirmation n° 32 dans le tableau de la figure 47, ainsi que les positions néo-abolitionnistes rapidement évoquées au premier chapitre) est attribuée à un exogroupe. La proposition n° 7, largement étudiée plus tôt⁸²⁵, souligne le caractère systématique et ubiquitaire des violences envers les femmes : les violences sont nécessairement causées par des agents dotés d'une intentionnalité, aussi le cadre est-il générateur de colère, comme l'essentiel des cadres mentionnant des violences – ce qui peut expliquer au moins partiellement la centralité de cette thématique dans les mobilisations féministes. La proposition n° 8⁸²⁶ active l'identité sociale des femmes en soulignant leur invisibilisation par le langage et au profit de l'exogroupe des hommes. Cette invisibilisation cause un préjudice car elle « détruit l'existence des femmes » ; de plus, le langage est utilisé, par des locuteurs, il existe donc la possibilité de changer ce fait en s'attaquant au comportement d'agents dotés d'intentionnalité. Le cadre est donc possiblement générateur de colère. Les propositions n° 11⁸²⁷, 20⁸²⁸ et 27 sont également génératrices de colère pour des raisons similaires. Pour les énoncés n° 11 et 20, une situation défavorable, un préjudice ou un manque de liberté sont directement attribués à un contrôle exercé par les hommes. Dans l'énoncé n° 27⁸²⁹, c'est une institution ancrée dans le quotidien et centrale aux sociétés contemporaines⁸³⁰ qui est dépeinte comme l'illustration d'une oppression de l'endogroupe par l'exogroupe, renforçant le caractère ubiquitaire de ce système. La proposition n° 12⁸³¹, associée à l'intersectionnalité, mobilise l'identité d'un sous-ensemble des femmes, afin de souligner que

⁸²⁵ A titre de rappel, elle soutient que : « Certaines actions en apparence anodines, comme une blague sexiste, font partie d'un vaste ensemble de discriminations et de violences envers les femmes qui peuvent aller jusqu'au meurtre ou au viol. »

⁸²⁶ Dont voici le texte : « Utiliser le mot « homme » pour désigner ensemble les hommes et les femmes est l'une des multiples façons dont le langage sexiste détruit l'existence des femmes ».

⁸²⁷ Qui soutient que « Le contrôle des hommes sur les femmes force celles-ci à être les premières pourvoyeuses de soins pour les enfants ».

⁸²⁸ « Les hommes empêchent les femmes d'avoir une carrière politique par leur contrôle des institutions économiques et politiques. ».

⁸²⁹ « Le mariage est l'illustration parfaite de l'oppression physique, économique et sexuelle des femmes par les hommes. ».

⁸³⁰ Nous ne reviendrons pas sur les controverses occasionnées par l'ouverture du mariage aux personnes de même sexe.

⁸³¹ « Les femmes de couleur sont opprimées par des standards de beauté blancs ».

celui-ci est opprimé par des standards de beauté « blancs », c'est-à-dire issus d'un exogroupe, voire imposés par lui. Le lien entre abstrait et concret est ici différent : bien que les standards de beauté soient les premiers incriminés, les personnes qui y adhèrent sont de chair et d'os, il est donc possible de transformer cette situation en modifiant les attitudes de ces personnes. Il est donc possible que ce cadre génère de la colère chez certains individus, quoi que de manière moins univoque et directe que les précédents – cela dépendra de leur conception de la manière dont se construisent et se transforment les standards de beauté et de la place octroyée à des individus ou groupes dans ce processus. Justement : bien souvent, dans les pensées féministes, les standards de beauté sont compris comme une manifestation de la domination masculine et du patriarcat, un moyen d'aliénation et d'appropriation du corps des femmes (par les hommes, donc)⁸³². Enfin, la proposition n° 34⁸³³ octroie à un crime une fonction de soumission de l'endogroupe par l'endogroupe. Les femmes sont donc directement victimes de cette violence à cause de leur identité sociale, qui insère à son insu chaque femme dans un conflit intergroupe qui dépasse son individualité. L'articulation entre l'abstrait et le concret, la saillance des identités sociales, et l'attribution de responsabilité morale à un agent causal doté d'intentionnalité sont ici parfaitement réalisées : ce cadre diagnostique devrait être fortement générateur de colère.

Ainsi, il apparaît que certains cadres diagnostiques inspirés des féminismes matérialiste et différentialiste sont potentiellement générateurs de colère. Or, de multiples travaux ont mis en avant le rôle de la colère dans les comportements individuels et les mobilisations sociales. Ainsi, il a été relevé que la colère est « un des moteurs principaux de l'action collective des groupes désavantagés »⁸³⁴, incitant les individus à « agir contre les désavantages collectifs causés par les préjugés, les discriminations ou les inégalités structurelles »⁸³⁵. Nous avons donc pu établir un lien entre activation des identités sociales, génération d'émotions et incitations à la mobilisation par des cadres diagnostiques. Les cadres diagnostiques susceptibles de participer à ce processus ont pu être identifiés empiriquement. Ce constat fait également de ces cadres diagnostiques des cadres centraux pour les mouvements sociaux : ils peuvent servir au

⁸³² Voir par exemple WOLF Naomi, *The Beauty Myth*, Harper Perennial, 2002, ou encore CHOLLET Mona, *Beauté fatale*, Zones, 2012.

⁸³³ « Le viol est, en dernière analyse, un puissant outil pour maintenir les femmes dans la terreur et la soumission aux hommes ».

⁸³⁴ RAY Devin, MACKIE Diane et SMITH Eliot, « Chapter 16 : Intergroup emotion : self-categorization, emotion, and the regulation of intergroup conflict », in *Collective Emotions*, [s. n.], 2014, p.244 [notre traduction].

⁸³⁵ VAN ZOMEREN Martijn, LEACH Colin Wayne et SPEARS Russell, « Protesters as “passionate economists” », *Personal. Soc. Psychol. Rev. Off. J. Soc. Personal. Soc. Psychol. Inc.*, 16, 2012, p. 180 [notre traduction].

recrutement par l'activation des identités sociales, mais aussi générer des émotions facilitant la mobilisation.

Bien entendu, tous les cadres ne peuvent être réduits à cette fonction : ce n'est le cas que de quelques cadres diagnostiques relevés ici. D'autres cadres ont d'autres fonctions. Ainsi, plusieurs cadres issus de l'échelle de féminisme intersectionnel de notre questionnaire ont plutôt une fonction d'alignement, c'est-à-dire « les efforts stratégiques que les organisations de mouvements sociaux accomplissent, en vue de rapprocher leurs intérêts et leurs cadres interprétatifs de ceux des membres potentiels et des soutiens effectifs et potentiels »⁸³⁶. En effet, l'essentiel de ces cadres vise à rendre saillante l'identité de sous-ensembles particuliers du groupe des femmes qui ont pu historiquement se sentir négligés par l'activité des mouvements féministes – reproche que nous avons relevé dans le chapitre précédent à propos de conflits médiatisés entre féministes intersectionnelles et universalistes. Cet alignement peut être compris comme reposant sur une extension de cadres, c'est-à-dire l'inclusion de « préoccupations présumées importantes aux yeux des adhérents potentiels »⁸³⁷ : en l'occurrence, inclure la réflexion sur le racisme à travers l'intersectionnalité. L'intégration de l'intersectionnalité au centre des préoccupations féministes provoque également un rapprochement de cadres, c'est-à-dire « la mise en rapport de deux ou plusieurs cadres qui sont idéologiquement congruents mais qui ne sont pas connectés et qui concernent une question ou un problème en particulier »⁸³⁸ : ici des cadres sur le racisme et le sexisme, mais aussi l'homophobie. L'intersectionnalité est donc une innovation qui permet de connecter plusieurs mouvements sociaux tout en élargissant le recrutement des mouvements féministes en s'adressant directement à des individus qui ont pu se sentir délaissés par eux. Dans le même temps, l'utilisation de ce type de cadres permet de présenter le mouvement sous l'angle de la diversité des intérêts qu'il représente : cela participe, de manière performative, à la construction d'une identité collective pour le mouvement, c'est-à-dire « l'auto-définition durable qu'un groupe construit à travers l'action collective »⁸³⁹.

A travers cette section, nous avons pu explorer le rôle central du cadrage dans la création d'incitations à la mobilisation collective, *via* une approche micro. Plus précisément, la manière

⁸³⁶ BENFORD Robert D., SNOW David A. et PLOUCHARD Nathalie Miriam, « Processus de cadrage et mouvements sociaux », *Politix*, 2012.

⁸³⁷ *Ibid.*

⁸³⁸ *Ibid.*

⁸³⁹ TAYLOR Verta et WHITTIER Nancy, « Analytical approaches to social movement culture : the culture of the women's movement », in *Social movements and culture*, [s. n.], 1995, p. 165.

dont les cadres de diagnostic activent l'identité sociale de leurs cibles peut affecter les émotions qu'elles ressentiront. Or, chaque émotion suscite des tendances à l'action distinctes. Nous avons ainsi pu constater que les opérations de cadrage des mouvements féministes tendent à activer l'identité sociale des femmes. Certains de ces cadres sont des cadres d'injustice, particulièrement convainquants et centraux, comme en atteste l'adhésion qu'ils reçoivent dans notre échantillon : ceci accredit empiriquement notre hypothèse. Ces cadres d'injustice sont particulièrement propices à la génération d'un sentiment de colère. Or, cette émotion provoque des effets physiologiques et psychologiques qui incitent particulièrement à la mobilisation pour la protection de l'image et du statut du groupe.

En outre, l'analyse du traitement médiatique réalisée au chapitre précédent permet de prendre conscience de l'ampleur potentielle du recrutement par les incitations à la mobilisation fondées sur les identités. Le phénomène n'est pas réservé aux femmes curieuses et susceptibles de s'informer par elles-mêmes sur les questions de genre. Le tournant médiatique du genre, par l'accroissement de la lecture des faits sociaux par le prisme du genre qu'il a engendré, augmente déjà potentiellement la saillance des identités sociales liées au genre chez les consommateurs de médias – ce qui peut également contribuer à expliquer la concomitance de la hausse des discours féministes et antiféministes⁸⁴⁰.

Parallèlement, nous avons relevé l'adoption de cadres pro-féministes par certains médias, élément susceptible d'accentuer cet effet. Autrement dit, le traitement médiatique de la cause des femmes a pu créer un terreau favorable au recrutement féministe, ou à la naissance d'une conscience de genre chez des individus. Si tous ces acteurs ne vont pas nécessairement s'engager dans des associations féministes ni manifester, la création d'une conscience de genre a pu en inciter un certain nombre à s'informer davantage sur ces questions – notamment en ligne. C'est justement sur internet que nous avons recruté les répondants au questionnaire, et nous conjecturons qu'une certaine part – non quantifiable en l'état actuel des recherches – des militantes féministes plus convaincues a pu être recrutée par ce médium. L'ensemble des mécanismes décrits ici prend en effet une autre dimension dans l'environnement particulier des réseaux socionumériques, dont les militantes féministes ont su tirer profit.

⁸⁴⁰ Nous y reviendrons.

Section II – L’adaptation des idées féministes aux transformations du marché cognitif par les réseaux socionumériques

Le deuxième critère requis pour valider l’hypothèse de l’émergence d’une Quatrième vague féministe en France impose de constater l’existence de transformations dans les idées, revendications, pratiques ou tactiques militantes. La démocratisation de l’usage des réseaux socionumériques les a placés au cœur de l’espace public, dont ils ont contribué à transformer la dynamique⁸⁴¹. Les mobilisations féministes ont du s’adapter à ces transformations, ce qui a eu un effet sur la construction de leur identité collective, mais aussi la forme et le contenu de certaines revendications. Si l’importance croissante de cet environnement socio-technique porteur de manières spécifiques de se présenter et se lier au monde social a eu un effet générateur d’innovations par l’adaptation, les mouvements féministes étaient alors particulièrement armés pour y faire face et l’exploiter avec succès.

Les mécanismes d’incitation à la mobilisation par la génération d’émotions suscitant des tendances à l’action prennent en effet une autre dimension dans cet espace : il existe une synergie entre ce type de contenu et l’architecture des plateformes de réseaux sociaux. Celle-ci affecte les processus qui régissent la production des identités individuelles⁸⁴² et collectives, mais aussi la manière de produire du lien social, notamment en raison de la textualisation des interactions⁸⁴³. Le basculement d’un régime de communication *one-to-many* vers une configuration *many-to-many*, couplé à l’émergence d’un régime de visibilité panoptique, finissent de transformer la dynamique de l’espace public, rendant disponibles des modes de contrôle social dont les militantes féministes ont su s’emparer à travers l’usage du *public shaming*.

Cette section aura donc pour objectif d’examiner l’adaptation des idées féministes aux transformations du marché cognitif et de l’espace public engendrées par la démocratisation des plateformes de réseaux sociaux. Évoluer dans un nouvel espace de sociabilités impose d’en adopter les codes et de s’insérer dans les clivages et débats qui y ont lieu ; dans le même temps, cela offre l’opportunité de renouveler les idées du mouvement. C’est pourquoi nous examinerons comment le fait d’évoluer sur les plateformes de réseaux sociaux a pu favoriser certaines revendications féministes, mais aussi comment le fonctionnement de ces sites impose

⁸⁴¹ ARIAS MALDONADO Manuel, « La digitalización de la conversación pública », *Rev. Estud. Políticos*, 2016.

⁸⁴² GEORGES Fanny, « Représentation de soi et identité numérique », *Reseaux*, n° 154, La Découverte, 2009.

⁸⁴³ ILLOUZ Eva, *Les Sentiments du capitalisme*, Le Seuil, 2006.

des contraintes affectant également les processus de construction de l'identité collective et les manières de créer du lien social.

A) L'influence du mode d'existence des profils d'utilisateurs sur les réseaux sociaux numériques sur les rapports intersubjectifs

Les réseaux sociaux numériques désignent ici des sites qui permettent aux internautes (1) de créer « un profil public ou semi-public dans un système fermé, (2) d'organiser une liste d'autres utilisateurs avec lesquels ils partagent une connexion, et (3) de voir et visiter cette liste de connexions et celles faites par d'autres au sein du système »⁸⁴⁴. La démocratisation de leur usage quotidien a suscité des discussions innombrables quant à ses effets sur les sociétés. Ce phénomène transformerait la dynamique de l'espace public, à travers son influence sur la manière dont se conduit la délibération démocratique élargie^{845,846,847,848,849}. De nombreuses études, essentiellement aux États-Unis, se sont ainsi penchées sur la responsabilité des réseaux sociaux numériques dans la polarisation politique et affective croissante qui y est observée^{850,851,852,853}. Parallèlement, le rôle de ces sites dans la mobilisation collective^{854,855}, et les modalités spécifiques du militantisme en ligne⁸⁵⁶, ont également été examinés. Une littérature foisonnante a donc montré l'importance des effets engendrés par la démocratisation de ce qui est en fait bien plus qu'un simple moyen de communication.

Certains, comme Umberto Eco, ont perçu dans l'enthousiasme initial qui s'est formé autour de ces technologies le risque d'un « déterminisme technique ou technicisme, [termes utilisés] pour qualifier cette tendance à penser que les techniques déterminent les utilisations

⁸⁴⁴ BOYD danah m. et ELLISON Nicole B., « Social Network Sites », *J. Comput.-Mediat. Commun.*, 13, 2007. [notre traduction]. Citation originale : « *public or semi-public profile within a bounded system, (2) articulate a list of other users with whom they share a connection, and (3) view and traverse their list of connections and those made by others within the system* ».

⁸⁴⁵ CASTELLS Manuel, *La Galaxie Internet*, Fayard, 2002.

⁸⁴⁶ ARIAS MALDONADO Manuel, « La digitalización de la conversación pública », *Rev. Estud. Políticos*, 2016.

⁸⁴⁷ CARDON Dominique, *La démocratie Internet*, Seuil, 2010.

⁸⁴⁸ LEV-ON Azi et MANIN Bernard, « Internet : la main invisible de la délibération », *Esprit*, 2006.

⁸⁴⁹ BRONNER Gérald, *La démocratie des crédules*, PUF, 2013.

⁸⁵⁰ FIORINA Morris P. et ABRAMS Samuel J., « Political Polarization in the American Public », *Annu. Rev. Polit. Sci.*, 11, 2008.

⁸⁵¹ HAWKINS Stephen, YUDKIN Daniel, JUAN-TORRES Míriam *et al.*, « Hidden Tribes: A Study of America's Polarized Landscape ».

⁸⁵² GARIMELLA Kiran et WEBER Ingmar, A long-term analysis of polarization on Twitter, [s. n.], 2017.

⁸⁵³ CONOVER, RATKIEWICZ, FRANCISCO *et al.*, « Political polarization on Twitter », *Proc. Fifth Int. AAAI Conf. Weblogs Soc. Media*, 2011.

⁸⁵⁴ TUFEKCI Zeynep et WILSON Christopher, « Social Media and the Decision to Participate in Political Protest », *J. Commun.*, 62, 2012.

⁸⁵⁵ CARDON Dominique, « La participation en ligne », *Idees Econ. Soc.*, N° 173, Réseau Canopé, 2013.

⁸⁵⁶ LOVELUCK Benjamin, « Le vigilantisme numérique, entre dénonciation et sanction », *Politix*, 29, 2016.

qui pourront en être faites... et la société qui en découlera »⁸⁵⁷, et dont l'opposé serait le sociologisme, qui tend à présenter les techniques comme absolument neutres. Sombrier dans le déterminisme technique est effectivement un des risques de l'étude du rôle de la démocratisation de l'usage des réseaux socionumériques dans l'émergence d'une Quatrième vague féministe. Notre hypothèse suppose que l'usage intensif et extensif de cette innovation communicationnelle a participé à une reconfiguration des revendications et pratiques militantes féministes – ce qui ne signifie pas que les militantes aient fait table rase, loin de là. Au-delà, les effets du web 2.0 sur la société dans son ensemble ont pu affecter les incitations à la mobilisation, mais aussi interagir avec les déterminants du traitement médiatique accru de la cause des femmes. Cette réactivation de la vieille dichotomie entre déterminisme technique et déterminisme culturel ou social⁸⁵⁸ est en tout cas un signe de l'importance des effets potentiels (réels et fantasmés) des réseaux socionumériques – et avant eux d'Internet dans son ensemble – sur la société ; effets d'autant plus remarquables qu'ils sont perçus par un paysage académique marqué, ces dernières décennies, par un intérêt renouvelé pour les variables cognitives, affectives et symboliques des faits sociaux, que ce soit à travers le très discuté *linguistic turn*⁸⁵⁹, l'émergence des *cultural studies*, le tournant émotionnel ou affectif des sciences sociales^{860,861}, l'analyse des cadres⁸⁶² ou l'explosion de la thématique de la reconnaissance⁸⁶³. Pour le dire autrement, si la crainte du déterminisme technique existe – de manière légitime étant donné certains récits qui ont pu accompagner l'émergence et la démocratisation du web – c'est aussi parce qu'il est évident⁸⁶⁴ que les réseaux socionumériques affectent à des degrés divers, pour ceux qui les utilisent, certains des processus aujourd'hui considérés comme centraux dans la genèse de l'action, comme la compréhension de soi et d'autrui, la consommation, la production, et la visibilité de produits médiatiques et culturels, etc. Pour autant, conformément au cadre théorique brièvement exposé en introduction, le risque du déterminisme technique n'est réel que dans la mesure où la technique étudiée est réifiée. Il peut aisément être évité en s'intéressant à ce média comme un lieu de sociabilités et d'interactions, où les individus importent donc leurs

⁸⁵⁷ COUTANT Alexandre, « La révolution ne sera pas numérisée », in *Internet et politique*, CNRS, 2012, p. 19.

⁸⁵⁸ FLICHY Patrice, « 2. Déterminisme technique/déterminisme social », *Sci. Soc.*, La Découverte, 2003.

⁸⁵⁹ LAHIRE Bernard, « Remarques sociologiques sur le linguistic turn. Suite au « Dialogue sur l'espace public » entre Keith M. Baker et Roger Chartier », *Polit. Rev. Sci. Soc. Polit.*, 7, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1994.

⁸⁶⁰ ILLOUZ Eva, *Les Sentiments du capitalisme*, Le Seuil, 2006.

⁸⁶¹ ALLOING Camille et PIERRE Julien, « Le tournant affectif des recherches en communication numérique. Présentation », *Commun. Rev. Commun. Soc. Publique*, 2020.

⁸⁶² GAMSON William A., CROTEAU David, HOYNES William *et al.*, « Media Images and the Social Construction of Reality », *Annu. Rev. Sociol.*, 18, 1992.

⁸⁶³ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Folio, 2000.

⁸⁶⁴ Voir la littérature rapidement évoquée précédemment, qui sera étudiée plus en détails ensuite.

cultures et penchants, tout en comprenant les contraintes imposées et les possibilités offertes par l'architecture de cet environnement. Il faut également se pencher sur l'intégration de ces plateformes au reste de l'espace public. C'est avant tout en s'intéressant aux mécanismes qui contraignent les actions des individus et informent leurs représentations que l'on peut écarter l'épouvantail du technicisme. Enfin, étudier les effets d'une technique donnée sur un fait social implique aussi d'envisager la réappropriation de celle-ci par les acteurs – dans les limites matériellement permises. Dans cette optique, il apparaît en effet improbable de déduire « la société qui [...] découlera »⁸⁶⁵ de l'usage des réseaux sociaux. En revanche, si l'architecture des réseaux socionumériques ne détermine pas *intégralement* l'usage qui en sera fait, elle a des effets sur la forme et le contenu des produits cognitifs qui circulent en son sein, sur les interactions entre ses usagers, et la manière d'y construire les identités collectives et individuelles. Il faut donc réserver l'appellation de technicisme aux approches monocausales et réifiantes, autrement, sa critique devient un avatar d'un déterminisme culturel lui aussi monofactoriel, et balaie l'essentiel de la littérature sur le sujet.

Une fois la crainte du technicisme dissipée, il convient de préciser comment, concrètement, les contraintes imposées par les plateformes de réseaux sociaux affectent la forme et le contenu des revendications féministes. Plusieurs mécanismes sont susceptibles de jouer un rôle. Tout d'abord, l'absence de corporéité dans la relation à autrui fait de ces plateformes des univers articulés autour de manières d'être-au-monde spécifiques, proposant « un changement radical du paradigme de l'identité »⁸⁶⁶. Cette spécificité a des effets sur les processus de construction des identités individuelles et collectives. Au-delà, cela affecte la forme que prennent les interactions sociales. Ensuite, la structuration du marché cognitif des réseaux socionumériques obéit à un fonctionnement qui lui est propre et qui affecte de manière différenciée les divers types de produits qui y circulent. Plus encore, la façon dont ce marché cognitif s'intègre à l'espace public et interagit avec lui altère sa dynamique générale ; ce qui se passe sur ces plateformes n'y reste pas confiné – conséquence de l'observation de l'inadéquation de la séparation entre *réel* et *virtuel*.

⁸⁶⁵ COUTANT Alexandre, « La révolution ne sera pas numérisée », in *Internet et politique*, CNRS, 2012, p.19.

⁸⁶⁶ GEORGES Fanny, « Représentation de soi et identité numérique », *Rezeaux*, n° 154, La Découverte, 2009.

1/ La performance porteuse d'attentes de reconnaissance : la modalité dominante du rapport à soi et aux autres sur les réseaux socionumériques

De nombreux travaux se sont intéressés aux modalités de présentation de soi sur les réseaux sociaux⁸⁶⁷. Fanny Georges observe que « les interfaces numériques changent le regard porté sur soi, sur l'Autre et sur le monde »⁸⁶⁸. La présentation de soi est affectée par les dispositifs de médiation qui conditionnent sa forme, et ce phénomène est particulièrement prégnant pour le cas des identités numériques. En effet, « dans le réel, le corps donne d'emblée existence à la personne [...]. À l'écran, la personne doit *prendre* existence : si elle n'agit pas et ne laisse pas de traces d'elle-même, elle est invisible »⁸⁶⁹. L'identité numérique est une « transposition graphique, sonore et visuelle »⁸⁷⁰ de la représentation d'un sujet par lui-même, « façonnée dans le matériau de l'interface »⁸⁷¹, sous forme de traces. Les caractéristiques de ces traces laissées par les agents et qui les font exister sont dépendantes des « propriétés fonctionnelles du support informatique et particulièrement d'Internet »⁸⁷², ainsi que – il faut l'ajouter dans notre cas – de l'architecture des réseaux socionumériques. De ce fait, ces traces sont (1) partiellement visibles, au sens où « toutes les traces mémorisées par le système ne sont pas visibles pour tout interacteur »⁸⁷³, (2) semi-intrusives, car « le système informatique capte des informations parfois à l'insu de l'internaute »⁸⁷⁴, et (3) performatives, c'est-à-dire « produites au cours d'une interaction sociale »⁸⁷⁵, en vertu de quoi elle dépend « du cadre d'interaction humain et technique »⁸⁷⁶. Selon Fanny Georges, l'identité numérique combine une identité déclarative qui contient les « données saisies par l'utilisateur »⁸⁷⁷, une identité agissante, qui comprend « le relevé explicite des activités de l'utilisateur par le système »⁸⁷⁸, et une identité calculée, qui est le produit des calculs effectués par l'interface à partir de toutes les traces générées par l'utilisateur.

⁸⁶⁷ DENOUËL Julie, « Identité », *Communications*, n° 88, Le Seuil, 2011.

⁸⁶⁸ GEORGES Fanny, *op. cit.*

⁸⁶⁹ *Ibid.*, p. 190.

⁸⁷⁰ *Ibid.*, p. 169.

⁸⁷¹ *Ibid.*

⁸⁷² GEORGES Fanny, « L'identité numérique sous emprise culturelle », *Cah. Numer.*, Vol. 7, Lavoisier, 2011, p. 32.

⁸⁷³ GEORGES Fanny, *op. cit.*

⁸⁷⁴ *Ibid.*

⁸⁷⁵ *Ibid.*

⁸⁷⁶ *Ibid.*

⁸⁷⁷ GEORGES Fanny, « Représentation de soi et identité numérique », *Reseaux*, n° 154, La Découverte, 2009, p. 168.

⁸⁷⁸ *Ibid.*

Pour Fanny Georges, la médiation des identités par ce dispositif sociotechnique confine celles-ci au stéréotype, c'est-à-dire « une médiation qui permet de comprendre quelque chose de nouveau par l'intermédiaire d'une représentation simplifiée : sa dimension sociale est arrimée à sa dimension technique »⁸⁷⁹. Aussi, « l'usage (technique) dans le cours de l'interaction structure la présentation de soi (social) et la représentation en pensée (cognitif) »⁸⁸⁰. L'identité déclarative (les éléments choisis et renseignés par l'utilisateur) s'amenuise au profit des identités agissante et calculée : obtenir des traces nombreuses de la part des utilisateurs en vue de produire une identité calculée la plus étendue possible est, après tout, l'objectif des plateformes de réseaux sociaux – il s'agit de visualiser et modéliser les préférences et le comportement de consommateurs potentiels pour les annonceurs.

Ainsi apparaissent progressivement certaines des contraintes qui conditionnent le comportement individuel sur ces plateformes. Si les identités agissante et calculée sont les composantes majeures de l'identité numérique, reste que l'individu n'a de prise que sur l'identité agissante, qui découle de ses actions et interactions. Fanny Georges insiste sur l'enregistrement de ces traces d'activité par les sites internet : cela intègre l'identité agissante dans l'identité calculée, et permet de souligner l'objectivation des activités du sujet, y compris aux yeux des autres utilisateurs qui pourront interpréter ces traces à leur tour. Elle fait référence, pour le cas de *Facebook*, à l'historique des activités qui peut être visible par les autres amis, avec des notifications du type « x et y sont devenus amis ». Nous utiliserons cependant ici une vision moins technicisée et plus large de cette identité agissante : bien que la compréhension de l'identité numérique comme un ensemble de traces intégrées par un dispositif sociotechnique ait des vertus heuristiques, il faut, pour comprendre les *raisons* qui motivent les agissements des acteurs, s'intéresser à la nature intersubjective de la construction des identités. Si les individus évoluent dans une architecture qui détermine les modalités de l'expression de soi, le dispositif, quand bien même il les enregistre (à l'insu ou non de l'utilisateur), n'est jamais le destinataire désigné de leurs propos et actions.

Aussi, « la présentation de soi sur le web articule étroitement les instructions des interfaces d'enregistrement et les calculs que font les utilisateurs pour produire la meilleure impression d'eux-mêmes »⁸⁸¹. De plus, puisqu'agir est le meilleur moyen de se rendre visible, l'identité est en fait le produit d'une performance. La plupart du temps, « agir » sur les

⁸⁷⁹ GEORGES Fanny, *op. cit.*, p. 35.

⁸⁸⁰ *Ibid.*

⁸⁸¹ CARDON Dominique, « Le design de la visibilité », *Rezeaux*, n° 152, Lavoisier, 2008, p. 98.

plateformes de réseaux sociaux – nous traitons pour l’instant essentiellement de *Twitter* et *Facebook* – peut se réduire à écrire des statuts, remarques – humoristiques, relatifs à une anecdote personnelle, destinées à un groupe de personnes, ou à caractère politique –, mettre en ligne des photos, et étendre son réseau en établissant de nouvelles connexions visibles et quantifiables. Chacune de ces actions a pour conséquence directe – et connue des utilisateurs – de rendre visible l’acteur par son réseau, voire au-delà : « la fabrication identitaire apparaît alors comme un processus dynamique, public et relationnel qui couple l’expression à la reconnaissance »⁸⁸². Ces plateformes encouragent les « participants à endosser des formats de présentation d’eux-mêmes qui les place dans un logique du calcul, de l’exhib et du rendement »⁸⁸³, et pouvant conduire à une « auto-réification »⁸⁸⁴. De ce fait, la modalité qui domine le rapport au monde et à autrui lors de l’utilisation des réseaux socionumériques est la performance. C’est donc comme des performances dirigées vers un but particulier qu’il faut interpréter l’essentiel des actes et discours produits sur ces plateformes. Ces performances cherchent à produire une certaine image à travers des actes et discours visant une population plus ou moins bien définie. Or, la performance sera affectée par la nature et l’étendue de l’audience à laquelle elle s’adresse. Ainsi, sur *Facebook*, le réglage des paramètres de confidentialité permet de restreindre la visibilité du profil de l’utilisateur à ses seuls « amis », aux amis des amis, ou d’autoriser l’accès au profil à tout le monde. Sur *Twitter*, s’il est possible de « protéger » ses *tweets* pour restreindre leur audience aux seuls utilisateurs abonnés au profil de l’énonciateur, l’option par défaut est la visibilité intégrale de tous les *tweets* par tous les utilisateurs (y compris ceux qui ne sont pas inscrits), c’est aussi la pratique la plus fréquente pour les utilisateurs, étant donné que l’influence d’un compte est fonction de sa visibilité – effet recherché par la plateforme pour générer du trafic.

L’une des caractéristiques les plus importantes des réseaux sociaux pour comprendre la manière dont se comportent les agents qui les utilisent est donc le régime de visibilité qu’ils mettent en place. L’une des fonctions essentielles des médias est « de rendre quelque chose ou quelqu’un visible »⁸⁸⁵. Dans cette optique, exploiter la thématique foucauldienne du régime de visibilité soutenu par une architecture, à la manière du Panopticon de Bentham, peut s’avérer

⁸⁸² *Ibid.*, p. 100.

⁸⁸³ *Ibid.*, p. 132.

⁸⁸⁴ *Ibid.* Les questions de la tendance à l’auto-réification encouragée par l’architecture des réseaux socionumériques, et de l’influence de ce phénomène sur le militantisme en ligne, seront abordées plus loin.

⁸⁸⁵ BUCHER Taina, « Want to be on the top ? Algorithmic power and the threat of invisibility on Facebook », *New Media Soc.*, 14, 2012, p. 1164 [notre traduction].

fécond⁸⁸⁶. En effet, dans une telle configuration, « l'incertitude issue de la possibilité d'être toujours observé amène inévitablement le sujet à ajuster son comportement de manière à agir comme s'il était toujours observé »⁸⁸⁷. C'est le régime de visibilité qui caractérise ce que Foucault nommait la surveillance, où la visibilité du grand nombre est assurée pour le petit nombre. Pour autant, Taina Bucher souligne qu'il existe une différence majeure entre ce régime de surveillance où chacun craint d'être observé et celui des réseaux sociaux numériques : sur ces derniers – elle utilise l'exemple de *Facebook* – le risque est celui de devenir invisible. Il est vrai que la visibilité est organisée sur ces sites par des algorithmes – ici *EdgeRank* – qui déterminent le degré de publicité à accorder à différents types de contenus et d'utilisateurs, et que la menace de l'invisibilité peut inciter des utilisateurs à créer des contenus visant à augmenter leur visibilité. La visibilité est en outre une ressource rare, pour laquelle les usagers peuvent lutter, elle est donc construite pour être une récompense plutôt qu'une punition. C'est bien pour cela que les contenus des individus les plus « populaires » et qui interagissent le plus sont ceux qui sont le plus mis en avant : il s'agit d'inciter l'utilisateur à suivre ce type de modèle. Malgré ces observations, il reste que la visibilité, même si elle est construite comme désirable, est une pression qui continue de réguler les comportements. Même si le régime de visibilité construit ici ne correspond pas à la surveillance de Michel Foucault, ses effets sur les comportements sont similaires, les individus sont *de facto* dans un Panopticon⁸⁸⁸ : tout le monde peut (potentiellement) être vu par (presque) n'importe qui. Les individus vont donc malgré tout se comporter *comme si* ils étaient observés, accentuant la tendance à la création d'une identité par la performance.

L'identité visible des utilisateurs de réseaux sociaux numériques se construit de manière continue sur le mode de la performance. Celle-ci crée une image qui se conforme à des modèles de valeurs et de comportement présents dans l'esprit de l'utilisateur. Si les modèles cognitivement disponibles et visés dépendent des ressources et de la position occupée dans l'espace socioculturel⁸⁸⁹, le fait même de s'y plier, de s'adonner à cette performance, est le reflet d'une attente de reconnaissance. En effet, du fait de l'insertion de l'utilisateur dans une plateforme au régime de visibilité panoptique et organisée pour potentiellement soumettre chaque action au jugement visible – y compris par son absence – des autres, la performance est par définition le réceptacle d'attentes de reconnaissance. Pour Axel Honneth, le sujet dépend,

⁸⁸⁶ BUCHER Taina, *op. cit.*

⁸⁸⁷ *Ibid.*, p. 1170.

⁸⁸⁸ Surtout sur *Twitter*.

⁸⁸⁹ Et sont parfois l'objet de luttes pour la reconnaissance.

pour exister en société, de la reconnaissance, c'est-à-dire du « jugement généralisé des autres membres sur la pertinence de ses accomplissements cognitifs ou pratiques »⁸⁹⁰. Concrètement, cette reconnaissance s'exprime à travers une famille de pratiques « dont l'intention première consiste en une certaine affirmation du partenaire d'interaction »⁸⁹¹. Elle est une condition de la conscience de soi, et la forme qu'elle prend – ou son absence – affecte la construction de l'identité individuelle. Le point fondamental est de comprendre que, pour Axel Honneth, le sujet ne peut progressivement prendre conscience de lui-même – dès la naissance – qu'à travers la perception des modifications de comportement que son existence engendre chez autrui. L'individu perçoit cette reconnaissance, parce que celle-ci incite « de manière intrinsèque à nous comporter non plus de manière égocentrique mais conformément aux intentions, besoins ou désirs de cette autre personne »⁸⁹². À partir de là, « en apprenant à généraliser en lui-même les attentes normatives d'un nombre toujours plus grand de partenaires, au point de les ériger en normes sociales d'action, le sujet acquiert la capacité abstraite de participer aux rapport d'interaction de son environnement conformément aux règles qui les régissent. »⁸⁹³. De cette façon, l'individu peut se comprendre comme le membre d'une communauté plus vaste dont il est l'un des rouages essentiels dans la mesure où ses actions ont une répercussion sur les autres. Ce sont les actions et les attentes mutuelles des membres du groupe les uns envers les autres qui permettent à chacun de prendre conscience de son individualité et de fonctionner conformément aux attentes sociales.

Or, l'individu qui évolue sur les plateformes de réseaux sociaux soumet sa performance au jugement permanent des autres utilisateurs : la reconnaissance est à chaque instant remise en jeu et sa quête – l'évitement de l'invisibilisation sociale et du mépris – structure le comportement. La reconnaissance dont cette performance peut être le réceptacle est celle qui correspond à ce qu'Axel Honneth nomme l'estime sociale, et qui se déploie dans la troisième sphère de la reconnaissance. L'estime sociale assure à un individu qu'il est apprécié dans ses qualités et capacités intrinsèques⁸⁹⁴. C'est une confirmation ultime de son identité en tant qu'individu singulier, et de sa valeur comme membre de la société. Mais, comme nous l'avons souligné, les modèles de comportement et les valeurs choisis par l'individu pour élaborer sa performance sont socialement situés et peuvent, à cause de cela, ne pas recevoir la

⁸⁹⁰ HONNETH Axel, *Ce que social veut dire. 1. Le déchirement du social*, Gallimard, 2013, p. 18.

⁸⁹¹ HONNETH Axel, *La société du mépris*, La Découverte, 2008, p. 232.

⁸⁹² *Ibid.*, p. 261.

⁸⁹³ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Folio, 2000, p. 132.

⁸⁹⁴ HONNETH Axel, *op. cit.*

reconnaissance attendue, voire faire l'objet de mépris. Le mépris dans la troisième sphère de reconnaissance occasionne la perte de l'estime de soi et se manifeste par des jugements négatifs sur « la valeur sociale de certains individus ou de certains groupes »⁸⁹⁵, mais peut aussi revêtir la forme du dénigrement « de certains modèles d'autoréalisation [qui] a pour effet que ceux qui s'y conforment ne peuvent reconnaître à leur existence aucune signification positive au sein de la communauté »⁸⁹⁶. À titre d'illustration, Fabien Granjon a mis en avant l'exemple d'une jeune femme qui a mal identifié les codes du dévoilement artistique de la nudité sur les plateformes de réseaux sociaux, en plus d'avoir laissé trop de contacts accéder à son profil – au regard des normes sociales qui entourent ces pratiques. Elle s'est donc heurtée à des messages qui la dépréciaient ou qui, au contraire, la célébraient sur des registres qu'elle ne recherchait pas – l'auteur laisse entendre que ses photographies ont été perçues par une partie du public comme une forme de pornographie vulgaire⁸⁹⁷. La réception de sa performance n'a donc pas confirmé l'image d'elle-même qu'elle pensait véhiculer : c'est un déni de reconnaissance. Mais, s'il s'est produit sur un site de réseaux sociaux à l'occasion d'une performance, ses conséquences sur l'estime de soi sont pourtant réelles.

2/ Des configurations sociotechniques à la source de comportements stéréotypiques

Ainsi, la constitution de l'identité individuelle est gouvernée, sur les plateformes de réseaux sociaux, par l'exécution de performances portant des attentes de reconnaissance et mettant cette reconnaissance en jeu, que l'acteur le veuille ou non. Les principes susceptibles d'expliquer la constitution de collectifs et d'identités collectives dans cet environnement sont donc tributaires, dans une certaine mesure, de cette logique. L'identité collective, à ne pas confondre avec l'identité sociale abordée plus tôt et sur laquelle nous reviendrons vite, est la « définition interactive et partagée produite par plusieurs individus (ou groupes, à un niveau de complexité supérieur) »⁸⁹⁸. Elle s'applique à un groupe, et non à un individu, encore que la perception d'un groupe par des individus est une manifestation de son identité collective, et que des éléments de l'identité collective puissent être observés au niveau individuel. Il en est ainsi par exemple du port d'un uniforme, qui participe autant d'une identité collective que de celle de son porteur en tant que membre d'un mouvement. La construction d'une identité collective

⁸⁹⁵ *Ibid.*, p. 228.

⁸⁹⁶ *Ibid.*, p. 229.

⁸⁹⁷ GRANJON Fabien, *Reconnaissance et usages d'Internet*, Presses des Mines, 2012.

⁸⁹⁸ MELUCCI Alberto, « The process of collective identity », in *Social movements and culture*, University of Minnesota Press, 1995, p. 44 [notre traduction].

est un processus qui cristallise la négociation continue des objectifs du mouvement, des stratégies entre les membres du groupe, en fonction des opportunités et contraintes de leur milieu⁸⁹⁹. Cette définition d'Alberto Melucci s'articule autour de trois dimensions. La première, cognitive, fait référence à l'appréhension des opportunités, contraintes, fins, et stratégies du mouvement. La deuxième, sociale et organisationnelle, est relative aux rapports entre les membres du groupe, qui peuvent être compris comme un réseau. La troisième, émotionnelle, concerne l'investissement affectif qui permet de ressentir l'appartenance au groupe et de maintenir celui-ci uni. L'identité doit être comprise comme rassemblant ipséité et mêmeté : par conséquent, l'identité collective d'un groupe manifeste sa spécificité, qui permet de le distinguer des autres, mais aussi sa continuité, rendant possible son identification sur le temps long. La négociation de l'identité collective étant continue, elle peut changer, l'essentiel étant que le groupe reste reconnaissable. Pour autant, « l'identité collective contient une tension irrésoluble entre la définition qu'un groupe se donne et la reconnaissance que lui octroie le reste de la société »⁹⁰⁰.

Or, l'exposition des mécanismes qui régissent la constitution de l'identité individuelle sur les réseaux socionumériques questionne la manière dont ces conditions peuvent affecter la constitution des identités collectives, et plus la façon dont l'identité féministe se rend visible sur ces sites. Pour être plus clair, il est possible d'interroger l'identité collective féministe en se demandant ce qui caractérise le féminisme en tant que mouvement, ce qui le distingue des autres et le rend reconnaissable – c'est-à-dire poser la question : « qu'est ce que le féminisme ? ». Mais il est aussi possible de s'intéresser à la manière dont cette identité collective est exhibée, reconnue, acceptée par des individus – on pose donc la question : « comment reconnaître une militante féministe ? ». Aussi, pour dévoiler les mécanismes de création de l'identité collective féministe, il faut s'intéresser à l'intersection entre l'identité collective et l'identité sociale, à la manière dont l'identité collective se donne à voir dans le comportement individuel de militantes ou sympathisantes féministes, c'est-à-dire d'individus qui adoptent au moins partiellement une identité sociale féministe – dont le fait d'être féministe constitue donc une partie de l'identité personnelle. Parallèlement, le processus de construction d'une identité collective « définit les prérequis pour joindre le mouvement et les critères par lesquels les membres sont reconnus entre eux et par les autres »⁹⁰¹. De plus, l'identité collective n'est pas un donné, elle est « vécue

⁸⁹⁹ MELUCCI Alberto, *op. cit* [notre traduction].

⁹⁰⁰ *Ibid.*, p. 48 [notre traduction].

⁹⁰¹ *Ibid.*, p. 49 [notre traduction].

comme une action plutôt que comme une situation »⁹⁰². Ces deux caractéristiques accréditent l'intuition selon laquelle, sur les réseaux socionumériques, la constitution performative d'une identité individuelle porteuse d'attentes de reconnaissance peut affecter la fabrique même de l'identité collective féministe. En effet, arborer une identité féministe susceptible d'être reconnue et acceptée par d'autres féministes obéit également à cette logique de performance porteuse d'attentes de reconnaissance. Dans ce cas, exhiber les signes d'une identité collective pour être reconnu (par ses pairs ou d'autres), c'est aussi participer à la construire. Cette exhibition des signes d'une identité collective implique aussi que l'individu qui s'y adonne considère, à un certain niveau, appartenir à ce groupe. Cette appartenance devient donc une identité sociale qui peut être plus ou moins saillante et qui participera dans cette mesure à l'autodéfinition de la personne⁹⁰³.

Pour autant, l'étude de la constitution des identités collectives sur les réseaux sociaux à travers la juxtaposition de performances individuelles porteuses d'attentes de reconnaissance requiert de plus amples développements théoriques. L'identité visible sur les sites de réseaux sociaux s'articule sur plusieurs supports, et plusieurs facteurs peuvent influencer la manière dont la performance identitaire se produira. Si l'on prend l'exemple de *Facebook*, l'individu se donne à voir à travers une photo de profil, une courte description ainsi que des informations relatives à son nombre d'amis, et plusieurs champs qui font référence à ses activités dans la société civile, comme la profession ou ses études. Ces éléments correspondent à l'identité déclarative, dont il reste possible de contrôler le niveau d'accès par les autres usagers. L'identité agissante sur *Facebook* se produit quant à elle par des statuts et commentaires, mais aussi des photos, ainsi que le partage de vidéos et tout autre type de contenu. Cependant, tous les espaces et interactions n'obéissent pas exactement aux mêmes logiques sur ce site. Ainsi, au-delà des messageries privées, les statuts émanant d'un profil qui restreint l'accès à ses informations à des amis qui seraient pour l'essentiel le reflet du réseau social qu'il entretenait avant de s'inscrire n'auront pas la même teneur que des publications et commentaires écrits dans des groupes ou des espaces dont il est membre en vertu de ses intérêts mais dont il ne connaît pas les autres adhérents : ces derniers ne verront peut-être que le strict minimum de son identité déclarative, et l'identité agissante aura donc un poids d'autant plus grand dans l'économie identitaire qu'il présente aux autres. Sur *Twitter*, l'identité déclarative occupe une place

⁹⁰² *Ibid.*, p. 51.

⁹⁰³ Nous rappelons que l'identité sociale est « cette partie de l'image de soi d'une personne qui est dérivée des groupes dont il ou elle est membre », d'après KLANDERMANS P. G., « Identity politics and politicized identities », *Polit. Psychol.*, 35, 2014, p. 2 [notre traduction].

beaucoup plus restreinte mais, surtout, obéit à une dynamique distincte. S'il est également possible de mettre une photo et certaines informations en « bio », le fait que le réseau de la plateforme épouse, en général, moins fidèlement (voire pas du tout) les contours du réseau social de l'utilisateur avant son inscription, fait qu'il est beaucoup plus fréquent pour les utilisateurs d'afficher en profil une image qui ne soit pas une photo d'eux-mêmes. En outre, la « bio » n'épouse que rarement les catégories de la société civile telles que la profession ou le lieu de résidence⁹⁰⁴. Aussi, le plus souvent, les individus l'utilisent pour afficher un aspect de leur identité qu'ils considèrent pertinent de mettre en avant dans leurs interactions. Pour prendre l'exemple d'une personnalité publique, Caroline de Haas – connue donc pour son engagement féministe, notamment auprès de l'association « Osez le féminisme ! » – écrit dans sa bio : « Je casse l'ambiance dans vos soirées. »⁹⁰⁵, pour revendiquer son identité féministe en faisant ironiquement référence à un numéro de *Valeurs Actuelles* dénonçant les féministes et, justement, leur supposée tendance à « casser l'ambiance en soirée »⁹⁰⁶ (image 1 de l'annexe 4). Dans un autre registre, une autre utilisatrice ayant recours au pseudonyme « Lapsyrévoltée » et n'utilisant pas de photo d'elle dans son profil inscrit dans sa bio : « Psychologue Psychanalyste • Féministe Marxiste • Ecoterrifiée végane • Gameuse & Rôliste • Créatrice #AprèsJ20 » (image 2 de l'annexe 4). On constate à travers ces exemples comment l'identité déclarative sert à mettre en avant des parties de l'identité individuelle dont l'utilisatrice considère qu'elles la définissent et en vertu desquelles la reconnaissance est recherchée. On entrevoit également la multitude d'options qui s'offrent pour se présenter. Il apparaît en revanche que, hormis pour les personnalités publiques, étant donné que le réseau social constitué sur *Twitter* et les interactions qui s'y déroulent épousent rarement les contours des réseaux sociaux de l'individu tels qu'ils ont pris forme en dehors de la plateforme, les caractéristiques identitaires mises en avant font référence à des identités sociales correspondant à des centres d'intérêt – en l'occurrence, le militantisme féministe, mais aussi par exemple les jeux de rôle et la profession. Cette identité déclarative est donc déjà une performance, elle articule des éléments pour orienter, contextualiser la lecture des discours émis par l'utilisateur, mais aussi pour informer les visiteurs, susceptibles de s'abonner au profil, des intérêts de l'utilisateur et de l'orientation de

⁹⁰⁴ Il est vrai que tous les utilisateurs de *Facebook* n'affichent pas non plus de vraies informations dans ces champs, notamment ceux qui seraient inquiets quant à la protection de leur vie privée – encore que les contours de la catégorie « vie privée » soient de moins en moins clairs. Cependant, le fait de proposer ces champs et que les connexions épousent plus fidèlement les réseaux sociaux originels de l'utilisateur augmente les chances que les informations soient renseignées, et moins mensongères.

⁹⁰⁵ Suivi d'un émoticône représentant un baiser pour souligner l'ironie.

⁹⁰⁶ « La Une de “Valeurs Actuelles” sur les féministes a tout d'une parodie », sur *Le HuffPost* [en ligne], publié le 12 mars 2020, [consulté le 17 juillet 2020].

ses propos. Les éléments de l'identité civile tels que la profession – ici psychologue psychanalyste – ne sont donc mis en avant que dans la mesure où ils permettent de nourrir cet objectif, lorsqu'ils participent à la performance. En grossissant les traits, les exemples de *Facebook* et *Twitter* offrent trois configurations de la visibilité des identités agissante et déclarative, dans lesquelles les utilisateurs peuvent évoluer, et qui sont susceptibles d'affecter distinctement la manière dont leur performance se produira⁹⁰⁷. La première correspond à la gestion du profil *Facebook* par des utilisateurs non anonymisés et constituant leur liste de connexions comme un reflet de leurs réseaux sociaux habituels. La seconde renvoie au mode d'existence des profils sur *Twitter*, intégralement consacrés à étoffer la performance porteuse d'attentes de reconnaissance. La troisième est, quant à elle, typique de la situation d'un utilisateur de *Facebook* qui participe à un groupe dont les membres, qui ne se connaissent pas, partagent un intérêt. Dans ce troisième cas, l'identité déclarative ne pouvant que rarement comporter des éléments pertinents pour la performance porteuse d'attentes de reconnaissance (à part parfois des signaux faibles présents sur les photos de profil ou de couverture, comme des bandeaux marqueurs d'un engagement politique ou une photo de couverture arborant une citation à caractère politique, un drapeau, etc.), cette dernière se communique uniquement à travers l'identité agissante. Le principal moyen utilisé pour brandir les signes d'une identité collective dans cette configuration est donc le discours, qui servira à signifier cette identité. Il existe ici une différence majeure avec la configuration propre à *Twitter* : les groupes *Facebook* sont modérés par des utilisateurs qui peuvent donc décider d'en exclure d'autres en cas de violation des règles constitutives du dit groupe, avec une certaine liberté d'interprétation. Enfin, il est également possible d'identifier une configuration particulière dans le cadre des échanges de commentaires sur des pages ou des articles de presse sur *Facebook*. Dans ces cas, l'audience est plus susceptible d'être hétérogène et, par conséquent, les individus auront moins tendance à mettre en avant une identité sociale à laquelle ils tiennent.

Dans cette optique, certaines de ces configurations seront plus susceptibles d'inciter les individus à mettre en avant certaines de leurs identités sociales, à les rendre saillantes. Par la même occasion, elle encourage une présentation et une construction fragmentées du soi. Eva Illouz a souligné le lien entre cette présentation fragmentée de soi – et par là, la vision fragmentée d'autrui, mais nous y reviendrons – et la textualisation des interactions sur le web

⁹⁰⁷ Il existe des typologies plus complètes des manières d'organiser la visibilité et les liens entre utilisateurs sur les différents types de sites web, nous ne les utilisons pas ici parce qu'elles ne sont pas articulées autour de ce qui constitue le cœur de notre interrogation. Consulter : CARDON Dominique, « Le design de la visibilité », *Rezeaux*, n° 152, Lavoisier, 2008.

et les plateformes, quelles qu'elles soient, qui mettent en contact des utilisateurs pour discuter – elle s'intéresse particulièrement au cas des sites de rencontre⁹⁰⁸. En étudiant ces sites de rencontre, elle constate qu'Internet « réifie nos goûts et nos opinions »⁹⁰⁹, en les transformant en une liste de caractéristiques présélectionnées – en vue de la réalisation d'une performance porteuse d'attentes de reconnaissance, ajoutons-nous. Elle insiste sur l'importance de l'effacement de la corporéité, étant donné que « selon Erving Goffman, lorsque deux personnes sont en présence l'une de l'autre, elles échangent deux types d'informations : celles qu'elles donnent et celles qui leur échappent. D'après lui, dans une rencontre réelle, ce sont les informations qui échappent aux gens qui sont essentielles, et non celles qu'ils donnent volontairement »⁹¹⁰. Or, celles-ci sont fortement dépendantes de l'utilisation du corps, étant pour beaucoup issues de ce que l'on appelle parfois le langage non verbal, qui recouvre notamment les nombreux signes involontaires que peuvent produire la posture, le regard, etc. Elle en déduit qu'il « est difficile de décrire les aspects les plus importants de notre moi à l'aide de mots, étant donné que c'est précisément ce dont nous ne sommes pas conscients qui a le plus de chances de produire une impression significative sur la personne que nous rencontrons. »⁹¹¹. En définitive, « Internet apporte une connaissance qui, parce qu'elle est coupée de la connaissance pratique et contextuelle de l'autre, ne peut être d'aucune utilité pour comprendre l'autre comme un tout »⁹¹². Aussi, compte tenu de ce qui a été observé plus tôt, la performance porteuse d'attentes de reconnaissance qui constitue l'une des modalités essentielles de la présentation de soi sur les plateformes de réseaux sociaux – encore qu'inégalement en fonction des configurations sus-citées – condamne les individus à se réduire à un ensemble de caractéristiques. Autrement dit, sur les plateformes de réseaux sociaux, un certain nombre de conditions concourent à inciter les individus à se figer dans une performance caricaturale d'eux-mêmes et des caractéristiques en vertu desquelles ils souhaiteraient être reconnus.

L'importance de ce phénomène et de ses implications n'est nulle part aussi visible que dans ce que nous apprend le succès du même Internet nommé « *NPC wojak* ». Les définitions des mêmes Internet dans la littérature sont nombreuses et souvent contradictoires⁹¹³. Ici, l'expression désignera, conformément à l'*Oxford English dictionary*, un type particulier de mème. Ainsi, si un mème peut être défini comme « un élément d'une culture ou d'un système

⁹⁰⁸ ILLOUZ Eva, *Les Sentiments du capitalisme*, Le Seuil, 2006.

⁹⁰⁹ *Ibid.*, p. 177.

⁹¹⁰ *Ibid.*, pp. 174-175.

⁹¹¹ *Ibid.*

⁹¹² *Ibid.*, p. 186.

⁹¹³ GAUTIER Antoine et SIOUFFI Gilles, « Introduction », *Trav. Linguist.*, n° 73, De Boeck Supérieur, 2016.

de comportement transmis d'un individu à un autre par imitation ou d'autres moyens non génétiques »⁹¹⁴, un même Internet peut être compris comme « une image, vidéo, texte, etc., généralement de nature humoristique, copié et diffusé rapidement par des usagers d'Internet, souvent avec de légères variations »⁹¹⁵. La mêmété d'un même Internet se manifeste à travers un thème, un motif esthétique ou une organisation narrative qui perdure malgré les variations observées – bien que certains mêmes procèdent également d'un jeu avec ces codes et les combinent, les subvertissent, voire les masquent pour que seuls les connaisseurs puissent les reconnaître. Le *NPC wojak*, particulièrement populaire entre septembre et octobre 2018, a pour thématique dominante une dénonciation de l'absence de réflexivité des individus (et notamment des utilisateurs de réseaux sociaux) sur leurs propres croyances et présupposés⁹¹⁶, critique essentiellement dirigée à l'encontre d'opinions supposément répandues, et dont l'adoption ne serait donc qu'une manière de signifier sa conformité avec les idéologies dominantes. L'abréviation *NPC* renvoie à l'expression « *non-player character* », qui désigne les personnages non joueurs (PNJ) dans les jeux vidéos, servant de décor narratif pour l'utilisateur. Toutes les versions ont en commun de dépeindre ceux qui adhèrent à des positions politiques dénigrées par l'auteur sous la forme d'individus aux traits identiques et inexpressifs. Dans l'itération la plus fréquemment rencontrée, le personnage fronce les sourcils lorsqu'il est exposé à des éléments qui contredisent son point de vue, sa colère étant une réaction automatique remplaçant la réflexion et la remise en cause de ses opinions (voir image 1 de l'annexe 5, qui montre le cadre le plus répandu et à partir duquel d'innombrables variations peuvent être imaginées). À l'origine, le même était utilisé et diffusé par des individus associés à l'*alt-right*, hostiles à la gauche américaine. Le même a notamment marqué les médias américains lorsque de faux comptes *Twitter*, utilisant le personnage du même pour caricaturer les profils et points de vue des utilisateurs de gauche, ont été créés par centaines⁹¹⁷ (voir image 2 de l'annexe 5). Par la suite, si le même a cessé d'intéresser les grands médias, il a pourtant continué d'exister, et des variantes visant des opinions associées à la droite se sont répandues (image 3 de l'annexe 5). Peu à peu, à mesure que le même s'est normalisé et a été réutilisé par des franges croissantes de la population, il a perdu de sa supposée force subversive, et l'opinion implicitement défendue

⁹¹⁴ « Meme | Definition of Meme by Oxford Dictionary », sur *Lexico Dictionaries | English* [en ligne], [consulté le 20 juillet 2020].

⁹¹⁵ *Ibid.*

⁹¹⁶ « NPC Wojak », sur *Know Your Meme* [en ligne], [consulté le 20 juillet 2020].

⁹¹⁷ ROOSE Kevin, « What Is NPC, the Pro-Trump Internet's New Favorite Insult? » [en ligne], *N. Y. Times*, 16 octobre 2018, [consulté le 20 juillet 2020].

par le même a fini par faire l'objet de parodies, les individus qualifiant les autres de PNJ étant eux-mêmes dépeints comme des PNJ⁹¹⁸ (image 4 de l'annexe 5).

Bien entendu, le caractère foisonnant des itérations et des réappropriations possibles de chacune de leurs significations en fonction de leurs espaces de production et de circulation empêche de dresser un tableau exhaustif ; pour autant, quelques traits dominants peuvent être dégagés. Le premier élément qui saute aux yeux est son caractère rhétorique ou stratégique : son trait essentiel est de discréditer ses opposants en les déshumanisant. Il s'agit après tout de les dépeindre comme des agents soumis aux idéologies dominantes en niant leur capacité d'introspection et de réflexivité. Certains militants pro-Trump ont d'ailleurs cadré ce même en le présentant comme une forme de réponse aux accusations de manipulation des sites de réseaux sociaux par des *bots* russes : dans cette version, partir du principe que les soutiens de Trump sont des *bots* russes serait aussi déshumanisant que de supposer que les partisans de gauche ne sont que les relais sans âme d'une idéologie dominante (image 5 de l'annexe 5). Ce type de rhétorique peut être rapproché des modes de pensée conspirationnistes, mais aussi des arguments issus de traditions marxistes et faisant référence, d'une manière ou d'une autre, à une forme de fausse conscience – dont une version féministe a été présentée dans la proposition n° 18 de notre questionnaire visible sur le tableau de la figure 47⁹¹⁹.

Mais l'étude de ce même dévoile tout son intérêt quand on remarque une autre de ses caractéristiques essentielles : il évoque une forme de doute solipsiste. L'existence de ce doute n'est pas nécessairement absurde vu les progrès des intelligences artificielles, les achats de *followers* sur de multiples plateformes – c'est le fonctionnement standard d'une partie d'*Instagram* par exemple –, l'utilisation de comptes dits « *shills* »⁹²⁰ par des entreprises ou des gouvernements pour influencer l'état de l'opinion par les réseaux socionumériques, etc. S'il n'est pas parfaitement irrationnel, dans ce cadre, de douter de l'autonomie de certaines opinions professées sur ces sites, le *NPC wojak* en présente une version exagérée par la généralisation et, de surcroît, se prononce en fait moins sur ces pratiques que sur un mode d'existence propre à ces plateformes. Au-delà du sens propre de ce même, c'est surtout son succès qui est significatif. En effet, si celui-ci peut être au moins partiellement attribué à son utilité rhétorique,

⁹¹⁸ Des mécanismes de distinction ont possiblement joué leur rôle.

⁹¹⁹ La proposition est la suivante : « Les femmes qui ne soutiennent pas le féminisme ne font que refléter la domination masculine dont elles sont victimes ».

⁹²⁰ Les *shills* sont des personnes réelles, mais elles se présentent comme des utilisateurs indépendants quand, de fait, elles sont employées par une organisation pour vernir son image (entreprises, ONGs et États), conquérir des voix (partis), nier des crimes (dans le cas d'États comme la Chine), voire déstabiliser d'autres gouvernements comme cela a pu être dit de la Russie.

il traduit malgré tout la conscience, chez les utilisateurs des réseaux sociaux, du caractère stéréotypique et performatif des opinions qui y sont affichées, et ce d'autant plus si l'on prend en compte ses itérations tardives qui finissent par dénoncer la popularité du même en lui-même. Sa popularité s'insère dans la sempiternelle dénonciation de ce qui semble être la pensée majoritaire à un instant T, mais va au-delà : plusieurs itérations insistent sur l'absence de monologue intérieur, le caractère automatique de la pensée de ces sujets, programmés comme des robots sans pour autant en être (image 6 de l'annexe 5).

Selon nous, le succès de ce même témoigne de l'un des effets principaux du mode d'existence des profils d'utilisateurs sur certaines plateformes de réseaux sociaux et dans certaines configurations. Le fait que le *NPC wojak* soit apparu en premier sur *Twitter* et vise essentiellement ses utilisateurs en est d'ailleurs l'illustration la plus probante. En effet, nous avons relevé que les différentes configurations des relations entre utilisateurs, des niveaux de visibilité et de la personnalisation de la portion déclarative de l'identité numérique permise par l'architecture de la plateforme pouvaient influencer la manière dont se conduit la performance porteuse d'attentes de reconnaissance, cette dernière constituant le mode d'être caractéristique des profils de ces plateformes. Or, justement, dans les configurations qui correspondent (1) à *Twitter* et (2) à la situation d'un usager évoluant sur un groupe *Facebook* dont il ne connaît pas les autres utilisateurs, la performance porteuse d'attentes de reconnaissance doit se conformer aux anticipations de l'utilisateur sur la manière dont sera perçue sa performance décontextualisée. Aussi, cela encourage les sujets à s'autoconformer à des modèles dont ils pensent qu'ils leur permettront d'être acceptés en vertu de l'identité qu'ils cherchent à mettre en avant. Autrement dit, étant donné que, dans ces circonstances, la seule manière de faire exister un profil est de produire une performance, et que celle-ci met nécessairement en jeu la reconnaissance d'une ou de plusieurs identités que l'individu a voulu mettre en avant pour se définir, alors ce dernier aura tendance à produire des performances standardisées, dont il sait qu'elles seront acceptées et reconnues, s'il ne veut pas subir un déni de reconnaissance. C'est cela qu'illustre, selon nous, le succès du *NPC wojak*. Le malaise ou la forme de doute solipsiste qu'il traduit découle de la tendance structurelle de ces plateformes à enfermer une part d'utilisateurs dans une performance qui n'est que la caricature des identités qu'ils cherchent à mettre en avant pour éviter le déni de reconnaissance. Pour être plus clair : le succès de ce même montre le malaise des utilisateurs confrontés à ces simulacres.

Le concept d'autoréification est un candidat sérieux pour décrire ce phénomène : après tout, le *NPC wojak* réifie les utilisateurs qu'il dépeint, dans la mesure où l'on accepte que réifier,

c'est nier la capacité d'avoir un rapport à soi. Pour autant, ce terme n'est pas neutre, aussi il nous semble difficile de l'utiliser ici, car cela requerrait de le dépouiller de ses implications théoriques et d'en faire un usage non réflexif auquel, bien qu'il soit répandu et doté d'une certaine praticité, nous ne souscrivons pas. En effet, les acceptions de l'autoréification, lorsqu'elles prennent une forme opératoire et conséquente, impliquent plusieurs conditions qui ne sont pas nécessairement réunies ici. Christian Lazzeri montre par exemple à travers une lecture critique de l'ouvrage d'Axel Honneth consacré à la réification que ce concept repose sur la neutralisation de la capacité à éprouver de la sympathie. Ainsi,

« on se transforme en pur et simple “spectateur” ou observateur indifférent dépourvu de réaction à l'égard de ces émotions. Appliquée à l'autoréification, cette définition impliquerait que l'individu s'autoréfie lorsqu'il cherche à manifester des émotions factices et instrumentalisées dont la seule valeur est stratégique et répond à des injonctions ou des sollicitations extérieures : l'individu demeure un spectateur détaché à l'égard de ces émotions de circonstance »⁹²¹.

Or – et cela remet également en cause l'idée de fonder l'autoréification sur la distinction entre émotions factices et émotions authentiques –, bien que la présentation de soi sur les plateformes de réseaux sociaux obéisse à une performance, celle-ci est porteuse d'attentes de reconnaissance. Aussi, même si la performance présente un simulacre, les émotions qui sont ressenties à travers elle sont bien réelles (à travers les expériences de la reconnaissance et de son déni). De là, on ne peut pas définir le rapport à soi qui est engendré par cette pratique comme une autoréification si cette dernière présuppose une mutilation de la sympathie, qui donne par contraste une capacité à simuler absolument des émotions sans les ressentir. Pour autant, il semble difficile de soutenir que le rapport à soi n'est pas affecté par la soumission d'une performance continue à la reconnaissance des autres, et ce d'autant plus que cette performance prend l'aspect du lit de Procuste forgé par les anticipations, issues de l'utilisateur, de la réception, par les autres, de sa manière d'incarner les identités en vertu desquelles il veut être reconnu. Parallèlement, il ne faut pas commettre l'erreur de confondre le profil support de la performance et l'individu derrière ce profil. S'il existe un investissement émotionnel certain à travers les attentes de reconnaissance, le fait de créer un profil qui donne une image figée et caricaturale – nous éviterons d'écrire « réifiée » – des identités en vertu (et par la coproduction) desquelles le sujet souhaite être reconnu ne signifie pas pour autant que ce sujet se soit lui-

⁹²¹ LAZZERI Christian, « Réification et reconnaissance. Une discussion avec Axel Honneth », *Rev. MAUSS*, n° 38, La Découverte, 2011, p. 269-270.

même redéfini en son for intérieur. Fabien Granjon montre bien, en confrontant les définitions honnethiennes de l'autoréification – elles sont multiples – à des études de cas, que c'est à partir du moment où le *moi* profond de l'individu se voit transformé – en s'efforçant d'endosser un rôle par exemple – que l'on peut parler d'autoréification⁹²². En fin de compte, il faut ici faire attention à ne pas confondre le signifiant – la performance – et le signifié – le sujet – tout en gardant à l'esprit qu'une part du signifié est mise en jeu dans le signifiant qui en présente une version mutilée. Cela soulève d'ailleurs un autre point : la reconnaissance que l'on accordera au sujet ne pourra se produire qu'en vertu de cette performance qui n'est qu'une représentation partielle. Toute la question de l'autoréification réside donc dans la mesure dans laquelle le sujet s'investit dans cette image tronquée, ainsi que de sa capacité à comprendre cette image comme un artefact et non une représentation fidèle de lui-même. Quant à savoir si, structurellement, une reconnaissance reçue en vertu d'une performance caricaturale a la même valeur qu'une reconnaissance de l'individu dans son intégralité, tel qu'il a pu se présenter sans médiation, la question reste ouverte. Il est possible que, sur le long terme, cela encourage effectivement le *moi* intérieur à se conformer à une image réifiée, mais à moins de l'observer dans une étude de cas, il faut partir du principe que, bien qu'ils engagent une reconnaissance, les utilisateurs distinguent le profil de leur *moi*.

3/ L'identité collective du féminisme sur les réseaux sociaux numériques : le produit de la confrontation de performances porteuses d'attentes de reconnaissance

Ce détour par l'autoréification et l'illustration du mode d'être typique des profils d'utilisateurs de réseaux sociaux numériques (avec des nuances en fonction du contexte sociotechnique) visait à mettre en lumière les conditions dans lesquelles se produisent les interactions sur ces plateformes, ainsi que la dynamique à laquelle elles obéissent. Tous ces éléments sont cruciaux pour comprendre la manière dont la production, la circulation et la réception des idées féministes dans ces espaces, ainsi que la forme prise par les stratégies militantes. Ils affectent nécessairement la construction de l'identité collective féministe, de manière différenciée en fonction de la configuration sociotechnique étudiée. De là, il est possible d'étudier plus précisément la manière dont des individus peuvent co-construire une identité collective féministe et intégrer une identité sociale féministe en la déployant dans leur performance porteuse d'attentes de reconnaissance. Il convient d'étudier la manière dont l'identité sociale féministe d'un individu est mise en avant dans une performance porteuse

⁹²² GRANJON Fabien, *Reconnaissance et usages d'Internet*, Presses des Mines, 2012.

d'attentes de reconnaissance – reconnaissance attendue en vertu de cette identité féministe. L'identité collective féministe se construit par la juxtaposition de performances porteuses d'attentes de reconnaissance, et par la manière dont ces performances sont reçues : le processus est collectif.

La configuration la plus intéressante à ce titre est celle des groupes *Facebook* privés organisés autour d'un intérêt, étant donné que dans ce cadre, les individus ne se connaissent pas mais cherchent à être reconnus en vertu de l'identité qui les lie au groupe. Cette configuration soulève cependant de nombreuses difficultés du point de vue de la récolte des données, du fait de son régime de publicité. En effet, puisque leur accès est restreint, et même si le chercheur y a été intégré, les discussions qui s'y produisent sont perçues comme privées par les membres. Or, « dès qu'il s'avère qu'un aspect de la recherche peut violer le sentiment de confidentialité des personnes impliquées, leur consentement est requis »⁹²³. Cela complique l'accès aux échanges de commentaires qui se produisent sur ces groupes, quand des dizaines d'interlocuteurs interagissent : il suffit qu'un ou deux locuteurs refusent l'utilisation de leurs commentaires pour décontextualiser l'échange et neutraliser l'intérêt de l'analyse. Ce refus est d'autant plus probable que les échanges les plus parlants – et les plus longs – sont les plus conflictuels, au cours desquels des personnes ont pu ressentir des émotions fortes et négatives⁹²⁴ : aussi, plus l'échange est intéressant du point de vue du chercheur, plus il y a de chances que les participants refusent qu'il soit rendu public – ne serait-ce que parce qu'il peut révéler des divisions ou montrer les individus sous un jour peu flatteur. Ce sont justement ces échanges qui sont pertinents dans notre cas, étant donné que l'on s'intéresse à la manière dont l'identité collective féministe se constitue à travers des échanges dans cette configuration particulière. Ces obstacles sont donc rhédictoires pour une ethnographie en ligne (netnographie⁹²⁵) approfondie de ces espaces, en réduisant les données à leur portion congrue.

Pour autant, dans le cas qui nous intéresse, il ne s'agit que de fournir un exemple, issu du féminisme, de nos développements précédents ; en somme, montrer que notre cadre théorique s'applique à la construction des identités collectives féministes, en étudiant une configuration sociotechnique particulière, susceptible de la rendre plus immédiatement visible. Aussi, nul besoin d'une netnographie approfondie, le caractère lacunaire des données n'est pas

⁹²³ LATZKO-TOTH Guillaume et PROULX Serge, « Enjeux éthiques de la recherche sur le web », in *Manuel d'analyse du web - en Sciences Humaines et Sociales*, Armand Colin, 2013.

⁹²⁴ CHMIEL Anna, SOBKOWICZ Pawel, SIENKIEWICZ Julian *et al.*, « Negative emotions boost user activity at BBC forum », *Phys. Stat. Mech. Its Appl.*, 390, 2011.

⁹²⁵ KOZINETS Robert V., *Netnography*, SAGE Publications Ltd, 2009.

fatal, d'autant plus que l'exemple ici fourni sera complété par l'étude plus élargie du militantisme féministe dans le paragraphe à venir. Aussi, nous avons entamé une observation non participante au sein d'un groupe *Facebook* privé nommé « Neurchi⁹²⁶ de mêmes de meuf »⁹²⁷ (Ndmdm). L'observation a été conduite de septembre 2019 à juin 2020. Nous nous sommes contentés de recueillir le consentement d'une personne pour l'utilisation d'une publication, qui nous servira d'exemple, en raison des difficultés exposées plus haut. La personne concernée nous a par ailleurs mis en garde contre le fait de contacter les membres du groupe par message privé : un tel message provenant d'un inconnu pouvant être mal vécu car interprété comme une intrusion abusive dans l'espace privé⁹²⁸. Cela a confirmé nos intuitions sur les difficultés d'accès au terrain – l'impératif de ne nuire à personne étant primordial – et sur le fait qu'une netnographie digne de ce nom aurait mérité de faire l'objet de travaux lui étant exclusivement consacrés. Quoi qu'il en soit, d'autres exemples, publics, ont pu être relevés sur *Twitter*, et illustrent le phénomène, quoi que de manière moins marquée – là encore, cela reste conforme à nos propos précédents sur les effets de l'environnement sociotechnique sur la constitution des identités individuelles et collectives.

Certaines données comme la description du groupe et de ses règles sont publiques, et peuvent servir de point d'entrée pour la compréhension de sa dynamique. Dans la description, on peut lire que seules les filles et minorités de genre pourront poster sur ce groupe (mais tous les membres peuvent commenter). L'objectif du groupe est de permettre à des femmes d'avoir un espace qui leur est réservé pour créer des mêmes Internet. Il convient de rappeler que la configuration d'un groupe *Facebook* implique l'existence de modératrices qui peuvent bannir toute personne contrevenant aux règles, dont la suivante est essentielle pour comprendre le fonctionnement du groupe : « Ce neurchi se veut être un safe space dans la mesure du possible. L'oppressivité sous toutes ses formes sera sanctionnée : gaslighting, injonction à la pédagogie, tone policing... » (image 2 de l'annexe 6). Si le groupe ne se revendique pas féministe dans le texte, on remarque cependant un certain nombre de signaux faibles, marquant son orientation idéologique : utilisation de l'écriture inclusive, mais aussi imagerie liée aux luttes féministes et LGBT (image 1 de l'annexe 6). Dans sa page de description, visible de tous, y compris des non-

⁹²⁶ Le mot « neurchi » (verlan de « chineur ») peut être compris comme un synonyme de groupe, plusieurs groupes de partage de mêmes portent cette dénomination, et forment une sorte de réseau.

⁹²⁷ Ce groupe a disparu pendant l'écriture de ce chapitre. Nous ne pouvons donc pas fournir de lien pour le consulter et devons nous contenter de quelques captures d'écran.

⁹²⁸ Cette difficulté est intéressante par elle-même, dans la mesure où c'est l'intransigeance par rapport à une conception contractuelle des interactions sociales, issue du socle de valeurs défendues par les militantes, qui a pu constituer l'obstacle. L'ensemble des interactions sociales est examiné selon une forme de principe du consentement préalable.

membres, le groupe se présente donc comme un espace privilégié pour les femmes, tout en affichant une orientation féministe. Les modératrices, par leur application de la règle sus-citée, déterminent la légitimité des débats et interventions, aussi ce sont principalement leurs réactions qui sont anticipées, leur reconnaissance de la légitimité des performances est donc légèrement plus importante que celle des autres – puisque son déni peut s’assortir d’une sanction. Elles n’agissent cependant pas nécessairement de manière parfaitement autonome : elles peuvent être appelées par des utilisateurs qui leur demandent d’intervenir pour sanctionner des comportements ou propos. À partir de là, il devient possible de forger une identité collective, par la confirmation et l’infirmité de performances mettant en avant diverses manières d’articuler l’identité féminine et l’identité féministe. Car, si le groupe n’est pas explicitement féministe, la conformité des performances aux idées féministes partagées par les modératrices et une partie des utilisatrices⁹²⁹ détermine bien souvent la reconnaissance que les discours recevront. Or, cette conformité passe souvent par la maîtrise d’un langage pointu et à l’évolution très rapide. Ce dernier point montre combien ce langage a une fonction sociale : il ne faut pas oublier que dans la configuration sociotechnique qui caractérise la situation étudiée, le langage écrit est la seule manière de se produire et d’exister conformément à ce que l’on croit être les attentes du public. Autrement dit, dans ce type de configuration, le langage est aussi (surtout ?) un marqueur d’appartenance à un groupe, en signifiant la conformité de la performance – seul mode d’existence du profil – aux codes identitaires en vertu desquels l’individu souhaite qu’elle soit reconnue. Se met donc en place une hiérarchie entre les personnes maîtrisant le vocabulaire et celles qui ne le possèdent pas. Celles qui le possèdent peuvent partager sa signification avec les utilisateurs qu’elles jugent de bonne foi ou méritants – c’est-à-dire les individus dont la performance a exprimé avec succès certains codes, dont le genre fait partie, les identifiant comme des sympathisants à la cause féministe⁹³⁰ –, et refuser de le faire avec les autres ; dans les groupes militants en ligne, cette « pédagogie » est considérée comme un travail, aussi peut-on croiser fréquemment des dénonciations de « l’injonction à la pédagogie »⁹³¹.

⁹²⁹ Il ne faut pas oublier que, comme dans l’essentiel des communautés en ligne, une part très réduite des utilisateurs produit l’essentiel des contenus et est à l’origine de la majorité des interactions. Voir HARGITTAI Eszter et WALEJKO Gina, « THE PARTICIPATION DIVIDE », *Inf. Commun. Soc.*, 11, Routledge, 2008. Dans le groupe étudié, il y a plus de 20 000 membres, tous ne participent pas.

⁹³⁰ Nous reviendrons plus tard sur la polarisation des réseaux sociaux, qui participe à expliquer ce refus de « travailler » pour des interlocuteurs qui ne sont pas identifiés comme sympathisants.

⁹³¹ On peut trouver cette définition de « l’injonction à la pédagogie » dans un article d’un webzine militant : « Certaines personnes exigent que des militant·es prennent du temps et de l’énergie pour expliquer des notions simples dont la définition est souvent trouvable en utilisant un moteur de recherche. Sans quoi, les militant·es visé·es par cette injonction desserviraient leur combat et ne seraient pas des militant·es légitimes puisqu’iels ne partageraient pas leurs connaissances avec le plus grand monde avec patience et humilité. », voir « L’injonction à

L'image n° 3 de l'annexe 6, capturant une publication d'une membre du groupe *Facebook* privé mentionné plus tôt, illustre bien la dynamique mise en avant dans les développements précédents. La publication propose un mème Internet composé d'une image représentant Laurent Baffie examinant la vision de Gilbert Montagné en lui faisant lire des petites lettres ; la légende décrit l'opération de « tenter de faire comprendre le racisme à une blanc.he » (dénonçant donc l'incapacité des personnes blanches à comprendre le racisme ou leur déni du phénomène). La publication déploie les codes de l'identité collective féministe et intersectionnelle : on peut ainsi identifier l'autrice et la publication comme féministes. Dans le même temps, c'est aussi une proposition de réflexion sur une thématique, participant ainsi de la coconstruction de cette identité féministe. On remarque l'utilisation de l'écriture inclusive (dans la forme de l'utilisation du point médian), d'un *trigger / content warning* (TW)⁹³², du langage intersectionnel avec l'utilisation des catégories de « validisme » et « privilège blanc », etc. Le caractère collectif de la construction de l'identité collective féministe à travers la reconnaissance – et son déni – de performances articulées autour d'une identité sur les réseaux sociaux est particulièrement bien illustré ici : suite à des remarques reçues en commentaire, l'autrice a ajouté une modification (signalée par le terme « EDIT »). Elle s'excuse d'avoir utilisé un *template*⁹³³ validiste, car certaines personnes concernées ont « fait de la pédagogie » pour lui expliquer en quoi l'image renforçait l'oppression des personnes handicapées, et notamment aveugles⁹³⁴. Du fait de ces remarques, il était attendu qu'elle s'excuse de manière visible dans la publication, ce qu'elle a fait. Il s'est donc exercé une forme de discipline visant à mettre en conformité le contenu aux préceptes idéologiques de certaines parties du groupe : la performance n'y a pas été jugée suffisamment conforme. Le message d'excuse permet de rendre visible les raisons de cette absence de conformité, c'est pourquoi elle écrit « JE PREFERE CEPENDANT LAISSER LA PUBLICATION (si la moderation et les concerné.e.s sont OK) AFIN QUE LA PEDAGOGIE DANS LES COMMENRAIRE NE SOIENT PAS SUPPRIMÉE ! » (sic) (voir image n° 3 de l'annexe 6). Elle espère que son « erreur donne un espace de dialogue et de visibilité » au sujet du validisme. À l'avenir, les publications devront prendre en compte ces éléments, étant donné que des « concerné.e.s » ont pris la peine de « faire

la pédagogie | Simonæ », [consulté le 24 juillet 2020]. Dans les cas extrêmes, certaines militantes demandent à être payées sur des plateformes comme *Patreon* pour rémunérer leur pédagogie.

⁹³² Il s'agit d'un avertissement similaire à celui des contenus télévisuels non appropriés aux enfants mineurs d'un certain âge : il permet de prévenir les lecteurs susceptibles d'être heurtés par un type de contenu de la présence de ce dit contenu.

⁹³³ Un *template* est un cadre, une image pouvant être déclinée de multiples manières (en changeant la légende) pour créer des mèmes différents.

⁹³⁴ Cela révèle la hiérarchie de la légitimité discursive issue des réappropriations de l'intersectionnalité sur les réseaux socionumériques, mais nous y reviendrons.

de la pédagogie » – poser de nouvelles questions à ce propos constituerait une injonction à la pédagogie. Par cette opération, l'identité collective féministe se donne à voir à travers la maîtrise de préceptes idéologiques issus de l'intersectionnalité et l'utilisation d'un vocabulaire spécifique. Les individus qui souhaitent que leur performance soit reconnue comme féministe doivent donc intégrer ces préceptes. Ce sont bien la reconnaissance et le déni de reconnaissance des performances qui ont contribué à faire évoluer l'identité collective féministe telle qu'elle est perçue par les utilisateurs de cet espace précis. Il faut prendre en compte le fait que les personnes l'ayant accusée de validisme émettaient elles aussi des performances porteuses d'attentes de reconnaissance, leur statut de concernées leur a donné l'autorité morale suffisante pour déterminer l'issue du conflit. Si la performance de l'auteurice de la publication a reçu un déni de reconnaissance, le fait de se soumettre à cette autocritique permet (cette fois) de la réhabiliter aux yeux de ceux qu'elle aurait offensés.

La constitution des identités individuelles et collectives sur les réseaux socionumériques est donc tributaire de la reconnaissance accordée à ce type de performances. Au-delà, certains phénomènes tels que l'inflation sémantique, le caractère jargonnant du vocabulaire militant⁹³⁵, ainsi que la « quête de "perfection" militante, impliquant qu'aucun faux pas n'est toléré de la part des activistes »⁹³⁶ semblent être des produits directs de cette dynamique qui fait de la performance militante une lutte pour la reconnaissance d'une identité sociale féministe exprimée par le déploiement de signes dont l'utilisateur anticipe la conformité aux codes établis – mais mouvants – de l'identité collective. La spécificité du régime existentiel des profils d'utilisateurs de réseaux socionumériques a donc des implications sur la forme et le contenu pris par les revendications, qui méritent un examen plus détaillé ; ce d'autant plus que ces plateformes occupent une place croissante dans l'espace public et mettent à disposition de nouveaux répertoires d'action.

B) L'adaptation des idées féministes aux plateformes de réseaux sociaux

En effet, dans les limites de ce que leur architecture permet, ainsi que du fait qu'elles instituent une manière spécifique de se lier au monde et de se présenter, les plateformes de réseaux sociaux offrent des potentiels de mobilisation, de recrutement, et des répertoires d'action inédits. Cela n'implique pas une rupture totale avec les répertoires d'actions et le contenu théorique du militantisme féministe, comme cela a par ailleurs été relevé⁹³⁷. Ce qui

⁹³⁵ Nous y reviendrons.

⁹³⁶ WEIL Armelle, « Vers un militantisme virtuel ? », *Nouv. Quest. Fem.*, Vol. 36, Editions Antipodes, 2017.

⁹³⁷ *Ibid.*

interroge ici est la synergie particulière qui a pu se produire entre cette tradition, ces idées féministes, et les transformations du marché cognitif par les outils du web 2.0.

« Le marché cognitif est une image qui permet de représenter l'espace fictif dans lequel se diffusent les produits qui informent notre vision du monde : hypothèses, croyances, informations, etc. Elle sera préférée à celle de marché de l'information, parce qu'une information peut tout aussi bien être l'adresse d'un restaurant ou le numéro de téléphone d'un individu, alors qu'un produit cognitif implique, dans le sens que je lui donne ici, une organisation d'informations en un discours explicite ou implicite sur le vrai et/ou sur le bien. »⁹³⁸.

Or, Internet est « l'outil idoine de libéralisation du marché cognitif »⁹³⁹. Sur le web 2.0, le marché cognitif a un fonctionnement particulier : les pressions sélectives que cet espace exerce sur les idées ne sont pas exactement les mêmes que sur les autres. Autrement dit, on peut considérer que certaines idées seront plus adaptées que d'autres, et se diffuseront donc plus facilement. Avant de s'intéresser aux effets de ces pressions sélectives spécifiques, il faut cependant relever une autre caractéristique de ce marché cognitif, remarquée dès les débuts d'Internet, qui est que « le pouvoir s'exerce d'abord au niveau de la production et de la diffusion des codes culturels et du contenu de l'information. Le contrôle des réseaux de communication devient le levier par lequel des intérêts et des valeurs sont mués en normes du comportement humain »⁹⁴⁰. Gérald Bronner va plus loin et explique que ce marché cognitif est « hypersensible à la structuration de l'offre et, mécaniquement, à la motivation des offreurs. C'est l'un des facteurs principaux de l'organisation de la concurrence cognitive sur ce marché »⁹⁴¹. En effet, Gérald Bronner met en exergue l'existence d'une forme d'effet Olson qui favorise structurellement les militants et autres individus intrinsèquement motivés à la production de contenus⁹⁴². Aussi, les militants bénéficieront d'un avantage dans la diffusion de leurs idées et le recrutement des individus dits « irrésolus », qui consultent Internet pour s'informer sur un sujet qu'ils connaissent peu. Un groupe minoritaire peut rapidement envahir l'espace cognitif, les contre-discours les plus visibles seront ceux des éventuels contre-mouvements – puisqu'ils sont de leur côté intrinsèquement motivés à discréditer le mouvement original.

⁹³⁸ BRONNER Gérald, *La démocratie des crédules*, PUF, 2013, p. 23.

⁹³⁹ *Ibid.*

⁹⁴⁰ CASTELLS Manuel, *La Galaxie Internet*, Fayard, 2002, p. 203.

⁹⁴¹ BRONNER Gérald, *op. cit.*, p. 60.

⁹⁴² BRONNER Gérald, *op. cit.*

Au-delà, les modes de présentation de soi affectent également la manière dont les idées seront présentées et celles qui seront les plus susceptibles d'être produites et, surtout, reproduites, transmises, partagées. Comment les militantes féministes se réapproprient-elles l'espace de ces réseaux socionumériques ? Dans quelle mesure le contenu et la forme de leurs revendications sont-ils affectés par la dynamique propre à cet environnement d'interaction ? Une adaptation « réussie » aux transformations du marché cognitif – aux nouvelles pressions sélectives qui s'opèrent sur les idées – suggère une visibilité accrue des thématiques militantes et, surtout, la création d'incitations à la mobilisation. Nous conjecturons que les réseaux socionumériques offrent aux militantes féministes un outil de recrutement et de mobilisation inédit, qu'elles ont su exploiter en s'adaptant à ses contraintes. En outre, il ne faut pas négliger que, compte tenu de la dynamique particulière des interactions qui s'y produisent, les réseaux socionumériques sont des environnements dans lesquels les mouvements et idées concourent pour la visibilité, ce qui favorise certaines stratégies militantes au détriment d'autres.

L'hypothèse de la Quatrième vague féministe requiert d'observer une transformation des pratiques et / ou idées ou revendications militantes. Etant donné la spécificité du mode de présentation de soi qui régit les réseaux socionumériques, la démocratisation de leur usage est un candidat sérieux pour encourager cette transformation – en fait, une adaptation. D'après Marie-Anne Paveau, « le féminisme 2.0 ne se réduit donc pas à une version technologique des luttes des femmes, mais façonne de véritables univers de militance. Les pratiques technodiscursives permettent à la fois une inscription dans la mémoire discursive des féminismes, l'émergence de nouveaux enjeux et l'invention de nouvelles postures militantes. »⁹⁴³. L'écosystème en ligne qui s'organise autour de journaux, webzines, blogs, forums et militantisme sur les réseaux sociaux a parfois été dépeint, dans une perspective féministe, comme les « consciousness-raising groups of the 21st century »⁹⁴⁴, à la différence que ces groupes s'adressent aujourd'hui à des millions de visiteurs potentiels. L'importance du partage de témoignages dans des espaces dédiés a une importance capitale pour la constitution d'une identité féministe sur deux plans. Tout d'abord, d'un point de vue historique, le rôle de ces groupes dans la genèse des mobilisations féministes a été maintes fois relevé⁹⁴⁵. « La parole collective vise à faire émerger un autre savoir, celui des femmes sur elles-mêmes, loin des

⁹⁴³ PAVEAU Marie-Anne, « Féminismes 2.0. Usages technodiscursifs de la génération connectée » [en ligne], *Argum. Anal. Discours*, Université de Tel-Aviv, 2017, [consulté le 4 août 2020].

⁹⁴⁴ MARTIN Courtney et VALENTI Vanessa, « #FemFuture : Online Revolution », Barnard Center for Research on Women, 2013.

⁹⁴⁵ CHARPENEL Marion, « Les groupes de parole ou la triple concrétisation de l'utopie féministe », *Educ. Soc.*, n° 37, De Boeck Supérieur, 2016.

paroles d'experts. Ces expériences vécues sont analysées en termes d'oppression et de domination, permettant à chacune de sortir de l'isolement »⁹⁴⁶. L'histoire n'appartient pour autant pas uniquement au passé, aussi c'est surtout le mécanisme par lequel ces interactions conduisent les participants à s'identifier comme féministes qui place les sites de réseaux sociaux au premier plan pour le recrutement féministe et la diffusion et réappropriation ordinaire des thèses militantes. Nous avons relevé comment la constitution de l'identité collective féministe était tributaire de la soumission des interactions au mode d'existence des profils sous la forme de performances porteuses d'attente de reconnaissance. Or, si les interactions obéissent, sur ces plateformes, à une dynamique distincte de ce qui peut se produire en face-à-face et qui affecte la constitution des identités féministes, il n'est pas déraisonnable de supposer que la pratique qui en surgira prendra des atours nouveaux. Ici, nous nous intéresserons à la manière dont se constituent les argumentaires militants, entre tradition féministe et adaptation à un *medium* encourageant l'activation des identités sociales.

1/ De la tradition féministe à la saillance des identités sociales : une synergie sociotechnique facilitant la circulation des idées féministes

Historiquement, une part conséquente des pensées féministes, notamment radicales, se sont constituées à travers le partage d'expériences personnelles. L'importance des groupes d'éveil de conscience féministe dans les mobilisations des années 1970 montre à quel point le témoignage, la discussion et le partage sont des registres ancrés dans la tradition du mouvement. Or, dans certains espaces en ligne, et du fait des modalités qui gouvernent l'expression de soi, le témoignage occupe une place particulière, notamment – et sans surprise – chez les militantes féministes. L'importance historique de ce registre dans la tradition féministe permet aux militantes d'exploiter la facilité avec laquelle il se produit, se partage et se diffuse dans ces espaces. La tradition féministe était particulièrement armée pour s'adapter à un milieu qui encourage le partage de témoignages et d'expériences personnelles. Un exemple connu est celui de *tumblr*, la plateforme de micro-blogging, sur laquelle les militantes vont récolter et publier des témoignages ou anecdotes individuelles mettant en scène des actes ou propos sexistes, racistes ou misogynes. Ce type de collections, qui vise à dénoncer le sexisme ou encore le racisme, confère « une tonalité personnelle et affective au fait social », et « lui donne par pointillisme un caractère ubiquitaire »⁹⁴⁷. Des exemples de ce type de collections peuvent être trouvés sur « payetashnek.tumblr.com » ou « jesuisunepubsexiste.tumblr.com ». Du fait de

⁹⁴⁶ ROCHEFORT Florence, *Histoire mondiale des féminismes*, [s. n.], 2018, p. 85.

⁹⁴⁷ BERTRAND David, « L'essor du féminisme en ligne », *Réseaux*, 2018.

l'association d'anecdotes personnelles suscitant l'indignation à des identités sociales, ces témoignages sont particulièrement propices à la saillance de ces identités, dont le caractère mobilisateur, issu des émotions qu'elles peuvent générer, a été mis en exergue plus tôt.

Dans les groupes *Facebook* ainsi que sur *Twitter*, le principe du partage d'expériences dans des espaces « *safe* »⁹⁴⁸ fonctionne effectivement d'une façon qui justifie la dénomination de groupes d'éveil de conscience féministe du XXI^{ème} siècle. Certains des mécanismes explicatifs de leur importance dans la constitution des identités féministes et l'éveil de conscience féministe s'appliquent à ces nouvelles configurations sociotechniques. Dans une étude portant sur des cercles de lecture féminins, Viviane Albenga et Laurence Bachmann ont par exemple mis en lumière ce « qui permet les appropriations des idées féministes : c'est l'échange des lectures, notamment d'autrices femmes, et la possibilité de faire valider ces lectures par d'autres avec qui on travaille son rapport à soi »⁹⁴⁹. Autrement dit, c'est bien par l'échange et le partage d'expériences, en fait à travers un rapport de reconnaissance intersubjective, que les individus s'approprient de nouvelles idées susceptibles d'éveiller une conscience féministe, voire une identité féministe – bien qu'elles soulignent à raison qu'il ne faut pas sous-estimer la tendance aux réappropriations sélectives. Marion Charpenel a mis en lumière à quel point ces groupes de parole permettaient la « politisation d'expériences vécues isolément (et à travers elle [...] l'émergence d'une solidarité entre femmes) »⁹⁵⁰. Dans la même optique, des travaux ont relevé que discuter de situations jugées injustes avec d'autres personnes appartenant au groupe concerné augmentait les émotions négatives ressenties et la saillance de l'identité sociale⁹⁵¹. Le principe même des groupes d'éveil de conscience féministe réside donc dans l'activation des identités sociales, pour en faire le socle d'une réflexion, voire d'une mobilisation, politiques. C'est là que réside leur efficacité, et c'est aussi de cette manière que peut être généré le sentiment de sororité, qui peut être considéré comme un sous-produit de cette activité, favorisant la cohésion du groupe.

Au-delà du parallèle fonctionnel qui peut être fait entre ces espaces et les groupes d'éveil de conscience féministe, les modalités de présentation de soi propres à ces configurations

⁹⁴⁸ « Le terme *safe* fait consensus sur Internet pour désigner un environnement exempt de discriminations, d'injonctions normatives ou de phénomènes de marginalisation », d'après WEIL Armelle, *op. cit.*, p. 68.

⁹⁴⁹ ALBENGA Viviane et BACHMANN Laurence, « Appropriations des idées féministes et transformation de soi par la lecture », *Politix*, n° 109, De Boeck Supérieur, 2015.

⁹⁵⁰ CHARPENEL Marion, « Les groupes de parole ou la triple concrétisation de l'utopie féministe », *Educ. Soc.*, n° 37, De Boeck Supérieur, 2016.

⁹⁵¹ YZERBYT Vincent, KUPPENS Toon et MATHIEU Bernard, « When talking makes you feel like a group », *Cogn. Emot.*, 30, 2016.

sociotechniques affectent également la formulation des revendications féministes. Ainsi, un des points relevés dans le paragraphe précédent, visible dans la publication exposée sur l'image n° 3 de l'annexe 6, est le caractère jargonnant du vocabulaire militant. Sur ce point, Armelle Weil souligne que, dans les espaces féministes sur le web, les partenaires d'interaction sont intransigeants avec « le vocabulaire utilisé, les thématiques abordées, la nécessité d'adopter une approche intersectionnelle et la labellisation des propos, de sorte que le non-respect de ces attentes peut donner lieu à du mépris, à des insultes ou à une éviction du groupe »⁹⁵². Ce phénomène, particulièrement marqué, comme le note l'auteurice, dans certains espaces en ligne, est la conséquence directe du mode de présentation de soi qui les caractérise. Bien que le masque soit un pastiche, une caricature ou encore une parodie – ces désignations pourraient presque constituer une proto-typologie des performances virtuelles –, il signifie une identité en vertu de laquelle le sujet met sa reconnaissance en jeu. Le langage écrit étant le moyen principal de signifier cette identité, de construire sa performance, c'est lui qui se retrouve investi des attentes de reconnaissance. D'où l'importance d'arborer les codes linguistiques ayant été construits comme signifiants de l'identité collective féministe si la performance cherche à véhiculer l'identité féministe de son auteurice. En plus de certains codes picturaux sur des configurations comme celle de *Twitter*, parler, maîtriser et sanctionner ce langage fait office d'uniforme féministe sur les plateformes de réseaux sociaux. Cette dynamique est favorable à la constitution d'orthodoxies idéologiques : le contenu de l'idéologie est déterminé par la reconnaissance reçue par les performances articulant, chacune à leur façon, les différentes manières d'être (c'est-à-dire de se montrer) féministe, ces performances langagières sont un moyen de signifier son identité à travers, en plus du vocabulaire, la conformité idéologique. Du fait de la textualisation des interactions, l'idéologie, et le langage qui l'articule, fonctionnent donc essentiellement comme des signes d'appartenance identitaire.

L'inféodation du langage au signalement identitaire a plusieurs effets, dont le caractère excluant du vocabulaire militant fait partie. Outre ses subtilités techniques, il faut le maîtriser avec la virtuosité nécessaire pour articuler l'idéologie de manière conforme aux attendus de l'audience. De plus, il est exigé de se tenir au courant des changements doctrinaux et linguistiques – il ne faudrait pas commettre d'injonction à la pédagogie. Au-delà de l'épuisement moral que ce mode d'existence inflige aux militantes féministes à travers la quête d'une inaccessible perfection militante⁹⁵³, il contient également la possibilité de figer ces

⁹⁵² WEIL Armelle, « Vers un militantisme virtuel ? », *Nouv. Quest. Fem.*, Vol. 36, Editions Antipodes, 2017.

⁹⁵³ *Ibid.*

militantes et les sympathisantes – en fait, les individus qui s’estiment suffisamment légitimes pour s’exprimer, mais pas suffisamment pour remettre en cause cette dynamique⁹⁵⁴ – dans des postures stéréotypiques, car moins risquées du point de vue de la reconnaissance qui est en jeu, et qui peuvent parfois prendre la forme d’une fuite en avant, qui consiste à se montrer « plus royaliste que le roi ». Dans le même temps, un certain nombre de militantes et sympathisantes ne s’estiment plus légitimes pour s’exprimer dans ces espaces, craignant le mépris qui peut s’ensuivre⁹⁵⁵. Ce sentiment d’illégitimité n’est pas nécessairement lié à une incompetence, perçue ou réelle, qui serait d’ordre technique ou cognitif : Armelle Weil souligne que ce sont plutôt « leurs compétences sociales – le sentiment d’avoir la légitimité de se forger une opinion, d’être convaincu.e du bien-fondé de cette opinion, le droit d’exprimer un avis – [qui] sont malmenées par la dynamique du web, ce qui les empêche de se considérer comme légitimes »⁹⁵⁶. L’auteurice prend l’exemple d’une militante selon laquelle « la seule manière de ne pas faire de faux pas, c’est de fermer ta gueule. Seulement celles qui ne disent rien ne peuvent pas se faire insulter »⁹⁵⁷. Toutes ces dynamiques étaient très prégnantes dans le groupe que nous avons étudié, et sont visibles sur la publication que nous avons commentée plus tôt (image n° 3 de l’annexe 6). Elles sont issues de l’adaptation des rhétoriques féministes aux modalités de présentation de soi propres à ces sites.

Le caractère intransigeant du jugement des performances militantes soulève la question des critères à l’aune desquels elles sont évaluées. Sur ce point, il convient de s’intéresser à l’un des piliers du militantisme féministe en ligne, à savoir la règle de « la primauté de la parole des personnes concernées »⁹⁵⁸. La centralité qu’elle a acquise en fait un principe régulateur permettant de hiérarchiser les performances. Cette règle doit permettre, en théorie, de libérer la parole des individus afin qu’ils puissent exprimer les difficultés (discriminations ou violences par exemple) qu’ils rencontrent sans que leur témoignage ne soit remis en cause. Ces personnes sont considérées comme les seuls juges de la qualification des événements qu’ils subissent : c’est leur expérience rapportée du réel qui détermine la définition de celui-ci. Par exemple, seule une personne malvoyante ou non-voyante sera capable de déterminer ce qui constitue ou ne constitue pas du « validisme » relatif à la cécité. Au-delà, ce sont également les personnes dont le jugement concernant les stratégies d’action contre ce phénomène sera considéré le plus

⁹⁵⁴ Nous verrons plus loin pourquoi cette dynamique ne peut tout simplement *pas* être remise en cause.

⁹⁵⁵ WEIL Armelle, *op. cit.*

⁹⁵⁶ *Ibid.*

⁹⁵⁷ *Ibid.*

⁹⁵⁸ *Ibid.*

pertinent. Par extension, étant donné que la parole des personnes concernées prime pour décrire et qualifier les faits sociaux – oppressions – qu’elles subissent, mais aussi sur les stratégies pour les démanteler, leurs hypothèses sur leur explication sont également considérées en priorité, dans la mesure où elles correspondent au paradigme selon lequel il s’agit d’une oppression exercée en vertu d’une identité. Ainsi, dans la publication commentée plus tôt (image n° 3 de l’annexe 6), le *mea culpa* ajouté par l’auteurice est le résultat de la qualification de sa production comme validiste. Cette définition est incontestable, car donnée par des personnes concernées. Issu de certaines réappropriations du concept d’intersectionnalité, ce principe instaure une hiérarchie de la légitimité discursive : les personnes concernées font de la « pédagogie », les autres écoutent. L’identité proclamée est le juge de dernière instance en cas de désaccord. De cette façon, la reconnaissance des performances mettant en scène une identité féministe est fonction de l’identité sociale de la personne qui s’exprime, elle est conditionnée à la l’approbation des personnes qui seraient plus directement concernées – qui ont donc une légitimité morale et discursive supérieure sur le sujet discuté.

Cette façon particulière de faire découler la pertinence – voire la véracité – d’un discours de l’identité du locuteur avant toute autre considération épistémologique est issue de certaines réappropriations de l’intersectionnalité qui constituent le cœur des idéologies féministes telles qu’elles se déploient sur les réseaux socionumériques. Le concept a été salué comme « plus importante contribution théorique à ce jour dans les études féministes »⁹⁵⁹, et son succès dans les milieux académiques et militants est considérable. Ceci est confirmé par ce qui a pu être observé au cours de la section précédente : les propositions faisant référence à l’intersectionnalité étaient particulièrement populaires dans l’échantillon interrogé pour notre questionnaire ; de plus, l’adhésion à ces propositions était corrélée au niveau d’identité féministe des répondantes. Le concept d’intersectionnalité a été forgé dans les années 1980 par Kimberlé Crenshaw, lorsqu’elle a étudié la spécificité de la situation des femmes noires victimes de violences, qui se trouvait dans un angle mort des cadres légaux – mais aussi idéologiques – régissant le traitement juridique et politique du racisme et du sexisme aux États-Unis⁹⁶⁰. Il s’agissait de « formuler des intérêts normatifs spécifiques, ceux de minorités situées à l’intersection des grands axes de structuration des inégalités sociales et dont les intérêts ne sont

⁹⁵⁹ BILGE Sirma, « Théorisations féministes de l’intersectionnalité », *Diogene*, n° 225, Presses Universitaires de France, 2009.

⁹⁶⁰ CRENSHAW Kimberlé Williams et BONIS Oristelle, « Cartographies des marges », *Cah. Genre*, n° 39, L’Harmattan, 2005.

pas représentés par des mouvements sociaux »⁹⁶¹. L'intersectionnalité est donc une manière de mettre l'accent sur l'inévitable enchevêtrement des variables structurant la diversité des expériences humaines que, justement, des théorisations simplistes des inégalités et de la constitution des identités sociales avaient pu faire oublier. Le concept permet, entre autres, de mettre en avant la diversité intra-catégorielle des mouvements de femmes, et la nécessité de prendre en compte celle-ci. La théorisation de cette question sous cette forme est profondément mêlée à l'histoire de l'afroféminisme américain⁹⁶², et fait suite à de nombreuses discussions internes aux mouvements féministes et portant sur l'articulation des inégalités, ainsi que des critiques à l'encontre de l'identification de « la cause de toutes les femmes aux positions de certaines d'entre elles seulement, à savoir ses représentantes les plus privilégiées »⁹⁶³. L'approche a notamment été critiquée par Danièle Kergoat, qui préfère le terme de consubstantialité des rapports sociaux : la métaphore de l'intersection suggère que seules certaines positions sociales sont soumises à l'influence de multiples axes structurants des rapports sociaux, quand, en réalité, toutes les positions sociales en dépendraient en permanence et seraient constituées par eux⁹⁶⁴. L'intersectionnalité est donc un concept qui fait débat, et qui a parfois été proposé comme le support d'un paradigme de compréhension des inégalités⁹⁶⁵. La centralité croissante de l'intersectionnalité dans les pensées féministes précède la démocratisation des plateformes de réseaux sociaux. Son succès dans les milieux académiques est le résultat du fait qu'il fournit une réponse à la préoccupation centrale qu'est la reconnaissance de l'hétérogénéité du groupe des femmes, mais aussi de son imprécision⁹⁶⁶ : bien souvent, le flou d'un concept est un atout dans sa réception⁹⁶⁷. En outre, dans le cas de la théorie féministe, l'objectif est rarement de produire une « bonne théorie »⁹⁶⁸ du point de vue de la scientificité mais plutôt d'élaborer des critiques servant des objectifs politiques. Aussi, alors que le flou d'un concept est déjà un avantage au sens où il permet sa réappropriation dans

⁹⁶¹ BILGE Sirma, *op. cit.*

⁹⁶² Encore que la contribution des féministes socialistes, radicales et marxistes aux réflexions sur l'enchevêtrement de différents axes structurant les inégalités aurait été minimisée, voir la note de bas de page n° 5 dans *Ibid.*

⁹⁶³ *Ibid.*

⁹⁶⁴ JAUNAIT Alexandre, « Intersectionnalité », *Pouvoirs*, N° 173, Le Seuil, 2020.

⁹⁶⁵ BILGE Sirma, *op. cit.*

⁹⁶⁶ DAVIS Kathy, « L'intersectionnalité, un mot à la mode. Ce qui fait le succès d'une théorie féministe » [en ligne], *Cah. CEDREF Cent. D'enseignement D'études Rech. Pour Études Féministes*, Université Paris Diderot – Paris 7, 2015, [consulté le 31 juillet 2020].

⁹⁶⁷ C'est un phénomène très documenté, voir par exemple : BOUDON Raymond, *L'idéologie, ou L'origine des idées reçues*, Fayard, 2011.

⁹⁶⁸ Si tant est qu'il existe des critères fixes pour attribuer un tel qualificatif.

des cadres divers, le défaut qui en constitue la contrepartie d'un point de vue scientifique et qui aurait pu freiner son utilisation n'est pas pertinent relativement aux objectifs poursuivis⁹⁶⁹.

La généralisation de l'usage des réseaux socionumériques n'explique donc pas le succès académique de l'intersectionnalité. Pour autant, la démocratisation de son usage dans l'espace public a pu bénéficier de sa réappropriation par les militantes sur le web 2.0. Cette réappropriation est accompagnée de réinterprétations, qui éloignent le concept de ses formulations originales, et multiplient ses significations. Ces réinterprétations sont un signe d'adaptation aux contraintes du militantisme en ligne, mais aussi à des impératifs qui dépassent ce simple cadre. Il est important de comprendre que le web, du fait de la textualisation des interactions, « permet de limiter la labilité de toute interlocution »⁹⁷⁰. Cette textualisation permet également de fixer les arguments, aussi, « la disponibilité de l'information constitue comme une prothèse mnésique aux individus »⁹⁷¹ qui facilite la constitution de corpus argumentaires récurrents et cohérents. Il est donc possible d'identifier des contenus récurrents et structurants des argumentaires militants sur le web. Nous traiterons ici des significations militantes de l'intersectionnalité sur le web 2.0, et examinerons dans quelle mesure les contraintes de cet espace ont facilité la diffusion de certaines de ces versions, mais aussi en quoi ces argumentaires ont pu constituer des incitations à la mobilisation.

Dans la pratique, sur les espaces militants en ligne, mais aussi dans la presse généraliste, l'intersectionnalité est rarement définie au-delà d'une préoccupation autour de l'intersection que constituent certaines positions comme celle des femmes noires – répétant ainsi l'écueil repéré par Danièle Kergoat qui consiste à ne voir l'enchevêtrement des axes structurants des inégalités que dans certaines positions spécifiques qui devraient, seules, bénéficier d'une analyse intersectionnelle. Le concept y est vu comme un moyen de souligner la pluralité des systèmes de domination, qui peuvent s'accumuler sur certaines positions sociales pour rendre ceux qui les occupent doublement ou triplement victimes. En découle une utilisation simplifiée du concept et faisant fi des éventuelles difficultés théoriques : les impératifs militants et médiatiques divergent des contraintes académiques. Les médias généralistes seront dans une approche assimilable à de la vulgarisation. Ainsi, *Libération* relève que le terme est « devenu synonyme de la convergence des luttes contre le sexisme, l'homophobie et le racisme »⁹⁷².

⁹⁶⁹ DAVIS Kathy, *op. cit.*

⁹⁷⁰ BRONNER Gérard, *La démocratie des crédules*, PUF, 2013, p. 95.

⁹⁷¹ *Ibid.*

⁹⁷² FAURE Sonya, « Intersectionnalité [nom] », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 2 juillet 2015, [consulté le 31 juillet 2020].

L'article fait également mention des tensions très médiatisées entre féminismes universaliste et décolonial sur les questions raciales, et traitées rapidement dans la première partie de cette thèse. Idem sur *France Culture*, où on retrouve l'argument selon lequel l'intersectionnalité « recoupe largement l'idée de ce qu'on appelle “la convergence des luttes” dans le champ militant, en vantant une approche plurielle de la domination pour dire que les discriminations sont multiples, et qu'elles peuvent tenir ensemble (mais pas toujours) le genre, la classe sociale, la race, ou encore l'orientation sexuelle, la religion ou le handicap »⁹⁷³.

Si l'on se tourne vers des webzines féminins ou féministes qui abordent ces questions, la définition reste proche de celle que l'on peut lire dans la presse. Les webzines combinent un coût de fonctionnement plus faible que la presse papier et une sensibilité aux évolutions sociétales propre à la presse magazine⁹⁷⁴. Le format magazine a d'ailleurs été historiquement privilégié pour la presse féminine associative et militante⁹⁷⁵. Ce type de presse endosse souvent plusieurs rôles, entre divertissement, information et socialisation⁹⁷⁶. Étant donné le faible coût de production sur le web et l'absence de *gatekeepers*, les webzines féministes sont nombreux, publient de nombreux articles, et utilisent un ton assez libre, avec une certaine proximité avec leur audience. Ainsi, *Madmoizelle.com*, un webzine féministe à destination des femmes entre la fin de l'adolescence et le début de l'âge adulte, alterne des contenus qui résonnent avec le quotidien et les intérêts de ses lectrices, et des articles pouvant servir de porte d'entrée vers le féminisme⁹⁷⁷. On peut y lire une introduction à l'afro-féminisme qui propose une définition de l'intersectionnalité comme « le fait de subir plusieurs sortes de discrimination ou d'oppression en même temps »⁹⁷⁸. Elle s'exprime donc dans des individus ou des positions sociales, mais est aussi une démarche qui « au lieu de se pencher sur chaque forme de domination séparément, [...] s'attardera sur la manière dont ces discriminations se conjuguent les unes avec les autres en formant une autre forme d'oppression vécue par un individu »⁹⁷⁹. Les femmes noires sont décrites comme étant au cœur de cette réflexion. Sur *CheekMagazine*, un autre webzine féministe, on retrouve à quelques mots près la même définition : « l'expression désigne la

⁹⁷³ « Race, islamophobie, intersectionnalité », sur *France Culture* [en ligne], publié le 20 février 2019, [consulté le 31 juillet 2020].

⁹⁷⁴ BLANDIN Claire, « Chapitre 1. Jalons pour une histoire de la presse magazine : l'image au cœur des récits », in *Manuel d'analyse de la presse magazine*, Armand Colin, 2018.

⁹⁷⁵ PAVARD Bibia, « Chapitre 6. Presse(s) féminine(s) : le poids du genre », in *Manuel d'analyse de la presse magazine*, Armand Colin, 2018.

⁹⁷⁶ *Ibid.*

⁹⁷⁷ OLIVESI Aurélie, « Médias féminins, médias féministes », *Temps Médias*, 2017.

⁹⁷⁸ NAYA Ali, « L'afro-féminisme, c'est quoi? », sur *MadmoiZelle.com* [en ligne], publié le 16 juin 2015, [consulté le 31 juillet 2020].

⁹⁷⁹ *Ibid.*

situation de personnes victimes de plusieurs discriminations à la fois, que ce soit à cause de leur sexe, leur couleur de peau, leur origine ou encore leur orientation sexuelle »⁹⁸⁰. L'article précise à travers les mots de la directrice de la revue militante *Les AssiégéEs* que l'intersectionnalité fait référence à l'articulation des systèmes d'oppression. On précise également que le concept est issu de l'afro-féminisme. Enfin, sur *Simonæ*, un webzine militant qui cherche à « aller un peu plus loin que le féminisme grand public »⁹⁸¹, l'histoire du concept d'intersectionnalité est relue à travers un prisme essentialiste assez répandu et qui mérite des développements ultérieurs. Son utilisation serait réservée aux seules femmes noires : étant donné que ce sont elles qui l'ont inventé (on mentionne Sojourner Truth, Frances Beal et Kimberlé Crenshaw) et que l'exemple utilisé par Kimberlé Crenshaw était celui des femmes noires – en raison de leur position sociale spécifique dans le cadre du problème particulier qu'elle abordait –, l'intersectionnalité serait « une forme de convergence des oppressions systémiques touchant uniquement les femmes noires », et le terme aurait par la suite « été repris à tort pour parler de la convergence de toutes les oppressions systémiques »⁹⁸². Par conséquent, « si l'intersectionnalité est un terme réservé aux personnes racisé·es subissant plusieurs types d'oppressions, la notion de convergence des luttes permet de parler de la même chose sans s'appropriier un mot qui ne concerne pas les personnes blanches »^{983,984}. On voit ici que la règle de la primauté de la parole des concernés implique de restreindre l'utilisation de certains mots à ces mêmes concernés pour éviter toute appropriation culturelle⁹⁸⁵. L'autrice a identifié une conception fréquente qu'elle considère erronée, selon laquelle l'intersectionnalité désignerait l'enchevêtrement des différentes formes de domination. Or, ce sont justement les formulations les plus répandues qui nous intéressent ici. Ainsi, sur le web, l'intersectionnalité comporte deux dimensions : elle souligne l'existence de groupe situés à l'intersection entre plusieurs rapports de domination, dont l'exemple des femmes noires est l'incarnation canonique, et propose une méthode générale visant à prendre en compte l'articulation de différents axes de différenciation sociale ayant un caractère structurant pour les inégalités.

⁹⁸⁰ MAGAZINE Cheek, « Féminisme intersectionnel, le double combat - ChEEk Magazine », publié le 27 février 2017, [consulté le 31 juillet 2020].

⁹⁸¹ « La charte | Simonæ », url : <https://simonae.fr/charte/> [consulté le 31 juillet 2020].

⁹⁸² AGATHE, « Intersectionnalité, inclusivité, convergence des luttes, quelles différences ? » [en ligne], *Simonæ*, 16 janvier 2019, url : <https://simonae.fr/militantisme/feminismes/intersectionnalite-inclusivite-convergence-luttes-differences/> [consulté le 31 juillet 2020].

⁹⁸³ *Ibid.*

⁹⁸⁴ On constate de nouveau la pratique qui consiste à imposer et suivre des règles de vocabulaire strictes si l'on souhaite être considéré comme une féministe conséquente.

⁹⁸⁵ L'appropriation culturelle est le fait, pour un groupe « dominant », d'utiliser un élément considéré comme appartenant à la « culture » d'un groupe « dominé ».

L'utilisation de l'intersectionnalité comme méthode de compréhension du social décrivant ce dernier comme le lieu de production et de reproduction de divers systèmes d'oppression – révélés par la parole des concernés – est une opération d'*alignement* et de *rapprochement* des cadres d'une efficacité redoutable. Les cibles du recrutement deviennent en même temps les orateurs de prédilection. Toute personne qui se sent potentiellement concernée par un phénomène d'oppression en vertu de l'une de ses multiples identités sociales est susceptible d'être recrutée par le mouvement social ; de plus, toutes les luttes existantes et, éventuellement, les luttes à venir, peuvent être intégrées dans le mouvement féministe – qui est donc aussi un mouvement antiraciste, ouvert aux LGBTQ+, etc... Les liens entre antiracisme, féminisme et mouvements *queer* ou LGBT ne sont pas nouveaux, ils ont un caractère historique. Ce qui nous intéresse ici est la démocratisation, sur les réseaux sociaux, d'une sorte de théorie englobante fondée sur l'intersectionnalité, qui articule tous ces phénomènes en considérant que seules les personnes opprimées peuvent juger de leur oppression et qu'il est impossible de hiérarchiser les oppressions. Ce cadre peut être compris comme une forme de conjugaison particulière entre impératifs idéologiques et stratégiques selon la terminologie de David Westby⁹⁸⁶ : en évitant de hiérarchiser les oppressions entre elles d'un point de vue génétique ou moral, ce cadre contourne le défi que représente la conjonction de divers mouvements⁹⁸⁷ ; dans le même temps, il catalyse la prise de parole individuelle et assure aux cibles du recrutement que leurs préoccupations ne seront pas confisquées par les autres portions du mouvement. D'un point de vue théorique, la position selon laquelle la société héberge, reproduit et articule des systèmes d'oppression multiples a été formulée à travers le concept de « kyriarchie »⁹⁸⁸ ; son utilisation est cependant très rare. Quoi qu'il en soit, cette conception fait du mouvement féministe le réceptacle de la quasi-totalité des luttes sociales imaginables dans une stratégie qui a pu être qualifiée, comme constaté plus tôt, de « convergence des luttes ». Ces luttes se construisent par le recoupement de témoignages individuels, leur compilation et divulgation, puis leur intégration dans le cadre d'analyse général de l'intersectionnalité comme une oppression supplémentaire qui se combine aux autres et sur laquelle seules ses victimes peuvent se prononcer. Chacun de ces axes d'oppression est une relation entre un groupe opprimé (ou dominé) et un groupe d'opresseurs (ou de dominants). Ce sont leurs identités sociales qui déterminent la position des individus sur ces axes, qui sont objectivement des

⁹⁸⁶ WESTBY David, « Strategic Imperative, Ideology, And Frame », *Mobilization Int. Q.*, 7, Allen Press, 2002.

⁹⁸⁷ Cela n'empêche pas qu'il existe, malgré tout, des conflits entre féminismes.

⁹⁸⁸ OSBORNE Natalie, « Intersectionality and kyriarchy », *Plan. Theory*, SAGE Publications, Sage UK: London, England, 2013.

dominants ou des dominés. Leur légitimité discursive et leur rôle dans le mouvement dépendra de cette position. Ceux qui se situent du côté des oppresseurs sur un axe (n'importe lequel) bénéficient de « privilèges » relativement aux dominés, et doivent donc se « déconstruire »⁹⁸⁹. La réception d'une lutte au sein des mouvements féministes est soumise à leur intégration dans le cadre de l'intersectionnalité telle que définie plus haut – et que l'on pourrait donc possiblement qualifier de cadre cardinal – et le respect des règles des espaces *safe*. Ce cadre peut être considéré comme une sorte de matrice de mouvements sociaux : dans la mesure où une identité sociale est susceptible d'être présentée comme génératrice d'inégalités ou de désavantages, elle peut être intégrée au mouvement : la création et l'intégration de la lutte contre la grossophobie dans ces mouvements ces dernières années en est un exemple remarquable⁹⁹⁰. La dénonciation de la grossophobie est connectée à la problématique des standards de beauté qui sont depuis longtemps l'objet de réflexions féministes, médiatisées récemment à travers le mouvement *Body positive*^{991,992} ; aussi, ce sont généralement les femmes qui sont au cœur de ces mobilisations – en tant qu'actrices et en tant que sujet.

Les mobilisations en ligne centrées sur les standards de beauté ont souvent lieu sur *Instagram*, étant donné qu'il s'agit d'une plateforme centrée sur l'image : dans ce cas, le militantisme passe par la revendication et la célébration de modèles supposés non conformes aux normes de beauté⁹⁹³. On saisit également ce qui semble être un autre des effets des plateformes de réseaux sociaux sur les revendications féministes : la dépendance au format⁹⁹⁴. En effet, ce n'est pas un hasard si des revendications liées à l'image se formulent sur une plateforme consistant à partager des images. Une lecture rapide – un peu « héroïque » en fait – de ce phénomène pourrait le concevoir comme le produit d'une stratégie préméditée : des militantes féministes, les plus à même de comprendre l'importance de la subversion des canons

⁹⁸⁹ Plus de développements sur ces notions centrales dans le chapitre suivant.

⁹⁹⁰ Par exemple : SAMOUILOF Véronique, « Tous grossophobes ! - Ép. 1/4 - Place aux gros », LSD, la série documentaire, France Culture, 2019, [consulté le 3 août 2020]., ou encore « Les gros, les grosses, et la grossophobie », Santé polémique, France Inter, 2018, [consulté le 3 août 2020].

⁹⁹¹ Melissa, « À quoi ressemble le mouvement #BodyPositive en 2017, des États-Unis à la France ? », sur *MadmoiZelle.com* [en ligne], publié le 5 mars 2017, [consulté le 3 août 2020].

⁹⁹² La médiatisation pour le grand public de la lutte contre la grossophobie en France a suivi deux étapes : la publication et la promotion de l'ouvrage *On ne naît pas grosse* écrit par Gabrielle Deydier et paru en 2017, puis la diffusion en juin 2020 du documentaire « On achève bien les gros » de la même autrice sur ARTE. Cette médiatisation semble indiquer une certaine porosité entre les espaces publics « traditionnel » et « virtuel » – bien que la séparation n'ait pas vraiment lieu d'être et soit une simple facilité de langage. Cette question sera abordée plus tard.

⁹⁹³ LECHNER Elisabeth, « The Popfeminist Politics of Body Positivity », *Rev. Française Detudes Am.*, N° 158, Belin, 2019.

⁹⁹⁴ On pourrait d'ailleurs soutenir que l'existence des profils sous forme de performances porteuses d'attentes de reconnaissance est un mode particulier de dépendance au format (textualisation et options de personnalisation du profil) couplé aux régimes de visibilité.

de beauté pour réaliser leurs objectifs politiques, se seraient saisies d'une plateforme centrée sur l'image dans le but explicite de bousculer ces normes, de manière stratégique, pour éveiller la conscience féministe d'autres utilisatrices. Il ne s'agit pas de contester l'existence de telles militantes dont l'engagement préexisterait à l'utilisation de la plateforme et qui investiraient celle-ci dans des objectifs purement stratégiques⁹⁹⁵. Plusieurs nuances méritent cependant d'être apportées : le fait qu'*Instagram* soit privilégié pour les mobilisations liées à l'image et aux standards de beauté ne découle pas du fait que le site ait été identifié *a priori* comme celui qui recèle le plus de potentiel sur ces questions ; il faut plutôt admettre que, s'il doit exister une forme de militantisme sur *Instagram*, c'est celle-ci. Il est improbable (bien que possible) qu'un autre type de revendication ne puisse pas être formulé de manière plus efficace sur d'autres plateformes, mais, surtout, il était encore moins probable qu'une telle revendication ne voie pas le jour sur cette plateforme, même en l'absence de militantes dont l'engagement précéderait l'usage de la plateforme. En effet, sur *Instagram*, les attentes de reconnaissance ne sont pas fixées sur une performance textuelle mais, pour la plupart des utilisateurs⁹⁹⁶, dans l'exhibition de soi sous forme photographique : le corps est donc nécessairement engagé, et les attentes de reconnaissance s'attacheront au moins partiellement à lui. Hormis ce point, les règles de présentation de soi qui prévalent sur *Instagram* doivent obéir à une dynamique proche de celle des plateformes discutées précédemment. Aussi, il devrait être attendu que, par l'exhibition photographique, les individus chercheront à faire reconnaître une certaine identité. Dans le même temps, de manière inévitable, certains des critères⁹⁹⁷ qui permettront de juger la valeur de la performance seront issus des normes de beauté qui prévalent chez les utilisateurs⁹⁹⁸. Cette configuration engendre deux phénomènes. Le premier est une « course aux armements »⁹⁹⁹ (aidée par les logiciels de photomontage) qui visera à éviter le déni de reconnaissance par la

⁹⁹⁵ Les collectifs militants ont conscience de l'importance stratégique de se rendre visibles sur de multiples plateformes de réseaux sociaux, mais il s'agit d'une stratégie généraliste visant à augmenter sa visibilité et son recrutement, ainsi que la portée des messages. De nouvelles sociabilités et stratégies se créent ensuite, une fois sur les plateformes. Un exemple est documenté dans : RETALLACK Hanna, RINGROSE Jessica et LAWRENCE Emilie, « "Fuck Your Body Image" », in *Learning Bodies: The Body in Youth and Childhood Studies*, Springer, 2016.

⁹⁹⁶ Les professions liées au graphisme, à l'illustration, à la photographie ou au tatouage l'utilisent pour promouvoir leurs créations, mais c'est un cas particulier. Nous nous intéressons ici aux usages ordinaires.

⁹⁹⁷ Car une photographie peut aussi être jugée sur sa qualité artistique générale, le lieu où elle a été prise, etc.

⁹⁹⁸ La question de savoir comment se créent, se reproduisent et évoluent les normes de beauté mériterait de plus amples discussions. Nous avons relevé plus tôt qu'une thèse populaire soutient que les normes de beauté sont le produit d'un patriarcat qui les imposerait unilatéralement aux femmes. Cette position mériterait à tout le moins quelques précisions et nuances, ne serait-ce que parce qu'elle présuppose une absence totale d'agentivité de la part des femmes, et nie la possibilité qu'ont les acteurs de se réapproprier des normes, quel que soit leur genre. En tout cas, si ces standards sont assurément liés aux normes de genre, le fait que l'on puisse les subvertir ouvertement et le revendiquer dans des espaces à forte visibilité suggère qu'il est donc possible de les négocier, mais aussi que cette subversion est tolérée par certaines catégories de la population.

⁹⁹⁹ En fin de compte assez similaire à la quête de perfection militante, mais dans un autre domaine.

mise en conformité croissante de la performance avec les normes en vertu desquelles elle sera jugée. Cette « course aux armements » sera plus probablement le fait des utilisateurs qui cherchent à tirer des revenus ou autres bénéfices de la plateforme en suivant des impératifs stratégiques. Elle peut confiner à l'absurde – par des photomontages bousculant parfois les limites de ce qui s'apparente à une anatomie humaine – et renforce le caractère inatteignable de ces normes pour les autres utilisateurs, et donc leur malaise. Le deuxième phénomène est une remise en question des normes à cause desquelles des individus subissent des dénis de reconnaissance. Il est d'autant plus probable qu'il se produise que la course aux armements est importante et que, de ce fait, des utilisatrices de plus en plus nombreuses se comparent à des standards irréalistes. Dans cette optique, il n'est pas étonnant que les sites de mobilisation sur *Instagram* se portent sur les corps et les normes qui régissent le jugement social à leur propos. De manière moins paradoxale qu'il n'y paraît, cette plateforme de réseaux sociaux, qui exacerbe la pression des normes de beauté sur les corps, est aussi celle qui héberge les renégociations les plus visibles de ces normes.

Du fait de la place centrale accordée aux témoignages et de la soumission de la légitimité discursive à l'identité sociale affichée, le militantisme féministe produit des discours de manière foisonnante, et s'adapte parfaitement à l'environnement des plateformes de réseaux sociaux. Le discours est produit par une multitude d'utilisateurs, permettant sa personnalisation – et donc sa *résonance* avec l'expérience d'un nombre croissant d'individus – et son adaptation à des contextes extrêmement divers. Il y a une horizontalisation de la production idéologique. Dans le même temps, en plus d'encourager le témoignage, la règle de la primauté de la parole des concernés permet de réguler les échanges internes et d'élaborer progressivement une identité collective cohérente, mais toujours fortement adaptable. En outre, l'usage militant de l'intersectionnalité a permis un *alignement* et un *rapprochement* des cadres de multiples mouvements avec une ampleur quasi inédite, et permet de constituer chaque anecdote impliquant une identité sociale en combat politique. En fin de compte, les principes au cœur du féminisme depuis la Deuxième vague – « le privé est politique », les groupes d'éveil de conscience et le partage d'expérience, l'épistémologie du point de vue – se sont avérés être particulièrement adaptés au fonctionnement de ces sites centraux dans l'espace public du fait de leur visibilité et de la massification de leur usage. En fait, les militantes féministes étaient plus armées que d'autres pour exploiter pleinement le potentiel de ces plateformes. Parallèlement, le fonctionnement de ces plateformes a accentué certains traits des rhétoriques militantes. La sacralisation de la parole des victimes d'oppressions et l'inféodation du langage

au signalement identitaire sont un produit collatéral de cette acclimatation des féminismes à ces milieux, qui a généré une éthique de la discussion spécifique.

La règle de la primauté de la parole des personnes concernées, qui est au cœur de cette éthique, a pu émerger pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle est au carrefour de traditions théoriques, pratiques et épistémologiques très prégnantes au sein des mouvements féministes. On peut notamment reconnaître l'influence des épistémologies du point de vue. Cette règle est également une arme rhétorique très efficace. En effet, les militantes féministes agissant sur les réseaux sociaux cherchent à être reconnues par leurs consœurs en vertu de leur identité féministe dans un environnement polarisé. Or, la règle de la primauté de la parole des concernées permet la disqualification *a priori* des arguments adverses en vertu de l'identité de leurs locuteurs – donnant naissance à des formes d'*argumentum ad personam*. D'un point de vue théorique, une telle pratique sera justifiée par la socialisation qui accompagne les identités et qui, d'après les épistémologies du point de vue, peut empêcher de voir (effet de position), et même parfois de comprendre (d'un point de vue cognitif), certains phénomènes sociaux ; elle repose aussi sur le présupposé selon lequel les idéologies sont le reflet de l'intérêt matériel objectif des individus. Un exemple bien connu d'argument *ad personam* dérivé de ces conceptions est l'expression *mansplaining*¹⁰⁰⁰. Il s'agissait à l'origine d'un mot-valise visant à désigner une pratique, considérée masculine, consistant à faire preuve d'un ton paternaliste et condescendant pour expliquer à une personne (généralement une femme donc) une notion qu'elle connaît pourtant mieux que le locuteur^{1001,1002}. L'idée est que le fait d'être un homme engendre un sentiment de compétence et une sous-évaluation de celle des femmes. Dans l'environnement polarisé des réseaux sociaux, une utilisation de ce terme sous forme d'*argumentum ad personam* s'est répandue¹⁰⁰³. L'interlocuteur accusé ne peut s'en défaire : se risquer à *expliquer* en quoi un argument ne relève pas du *mansplaining* constitue déjà une forme de *mansplaining*, car seule la parole des personnes ayant subi du *mansplaining* est légitime. L'emploi de ce type de sophismes n'est pas propre aux féminismes et est fortement documentée tout au long de l'histoire, cet exemple montre simplement que le contexte peut faciliter la circulation de concepts déformés dans la mesure où cette déformation est utile, c'est-à-dire qu'elle est adaptée aux pressions sélectives de ce marché cognitif, et ce d'autant plus qu'il existe

¹⁰⁰⁰ Littéralement « homme qui explique », parfois traduit par « mecspliation », notamment au Québec.

¹⁰⁰¹ SOLNIT Rebecca, *Men Explain Things to Me*, Haymarket Books, 2015.

¹⁰⁰² ROTHMAN Lily, « A Cultural History of Mansplaining » [en ligne], *The Atlantic*, 1 novembre 2012, [consulté le 16 novembre 2017].

¹⁰⁰³ HART Benjamin, « RIP “mansplaining” », sur *Salon* [en ligne], publié le 20 octobre 2014, [consulté le 16 novembre 2017].

des ressources symboliques (la règle de la primauté de la parole des concernées et les épistémologies du point de vue) justifiant cet usage. Ici, cet emploi de l'expression s'est répandu parce qu'il s'agit d'une arme rhétorique efficace dans ce cadre spécifique, sans pour autant être perçue comme un sophisme, puisque cet usage peut être rationalisé et légitimé à un certain degré par l'idéologie des militantes : point de dissonance cognitive donc. L'ensemble des principes qui régissent l'éthique de la discussion féministe en ligne, issue des contre-publics féministes que sont, par exemple, les groupes privés sur *Facebook*, et résultant de cette conjugaison entre tradition féministe et contraintes du web, peuvent être résumés dans la définition donnée par Anne Plaignaud des espaces *safe*. Ces espaces visent à

« ouvrir un espace de discussion à la population virtuellement hétérogène, dans lequel les relations systémiques de pouvoir que chaque membre induirait, rien que par sa présence, seraient contrecarrées par différentes stratégies rhétoriques, induisant une réduction de l'éventail discursif des dominant-e-s (interdiction de mots, de gestes, réduction du temps de parole, etc.) en vue de pouvoir faire s'ouvrir celui des dominé-e-s ; et de pouvoir offrir un espace où, si les localisations systémiques des membres, à savoir leur positionnement sur les grilles sociales d'oppressions, n'étaient jamais dissimulables sous un « voile d'ignorance », les attitudes oppressives qui en découlent en dehors de cet espace ne seraient ni tolérées, ni exprimables. »¹⁰⁰⁴.

2/ L'activation des identités sociales par le militantisme féministe en ligne

Toutefois, la règle de la primauté de la parole des concernées a d'autres atouts qui contribuent à expliquer sa diffusion et en font un pilier du militantisme féministe en ligne. La section précédente soutenait que le mécanisme par lequel les idées féministes encourageaient l'éveil de la conscience féministe et incitaient à la mobilisation reposait sur la saillance de l'identité sociale des femmes. Or, la règle de la primauté de la parole des concernées, en plus d'instaurer une hiérarchie de la légitimité discursive sur les sujets susceptibles d'affecter certaines catégories, implique que la parole en question n'est pertinente que dans la mesure où le locuteur est un représentant d'une identité sociale spécifique. Autrement dit, cette règle réduit les agents à une identité, ils ne s'expriment et sont écoutés qu'en sa vertu. L'identité sociale qui leur confère cette légitimité sociale prime sur les autres parties de leur économie identitaire personnelle. Étant donné que le regard porté sur eux les ramène à cette identité, celle-ci est

¹⁰⁰⁴ PLAIGNAUD Anne, « Safe space et charte de langage, entre subversion et institution d'une Constitution » [en ligne], *Itinér. Litt. Textes Cult.*, Pléiade (EA 7338), 2018, [consulté le 10 août 2020].

fortement saillante. Cela signifie qu'elle est prioritaire vis-à-vis des autres parties de leur identité dans leur auto-définition : ils se considèrent avant tout comme les représentants d'une identité sociale qui n'existe qu'à cause de l'oppression qu'elle subit. Cette règle – et l'idéologie sur laquelle elle repose – encourage donc l'activation des identités sociales, génératrices d'émotions et de mobilisation.

Le succès, sur les réseaux sociaux numériques, de tels argumentaires, reposant sur l'activation des identités sociales et la lecture des phénomènes sociaux à travers elles, est alimenté par certaines caractéristiques de ces plateformes. La métaphore du marché cognitif, ainsi que l'intuition selon laquelle les idées subissent des pressions sélectives facilitant ou non leur circulation et leur reproduction en fonction des contextes sociotechniques, suggèrent que le succès d'un contenu peut être, au moins partiellement, expliqué par son adaptation à certaines contraintes, couplée à une forme de symbiose avec les potentialités inscrites dans le dispositif sociotechnique. Les études sur la viralité des contenus web donnent des indices sur les caractéristiques des productions qui circulent le plus. Bien que de nombreux facteurs – notamment externes – déterminent le partage de contenu sur Internet, la capacité inhérente d'un *item* à générer des émotions est un candidat de choix pour expliquer sa diffusion. La théorie des émotions intergroupe (TEI) exposée plus tôt prédit, entre autres, que des émotions distinctes produisent différentes tendances à l'action¹⁰⁰⁵. La circulation d'un contenu peut donc dépendre du type d'émotions qu'il suscite. Il a ainsi été soutenu que le degré d'excitation physiologique induit par les émotions jouait un rôle dans le partage de contenu sur Internet¹⁰⁰⁶. Nous avons justement relevé dans la section précédente que la colère est une émotion suscitant l'action, car elle entraîne une excitation physiologique¹⁰⁰⁷. Or, en étudiant le partage et la circulation d'articles de presse, Jonah Berger et Katherine Milkman ont montré que « le contenu en ligne provoquant des émotions à haute excitation physiologique était plus viral, indépendamment de leur valence positive (admiration) ou négative (colère ou anxiété) »¹⁰⁰⁸, alors que les articles suscitant des émotions inhibitrices (comme la tristesse) étaient moins partagés. Les contenus qui provoquent la colère des lecteurs circulent donc plus vite sur les réseaux sociaux. Il a aussi été relevé que, sur des forums de sites d'information généraliste (la *BBC*), les utilisateurs les plus actifs postaient principalement des messages à valence émotionnelle négative, et que les

¹⁰⁰⁵ MACKIE Diane, MAITNER Angela et SMITH Eliot, « Intergroup emotions theory », in *Handbook of prejudice, stereotyping, and discrimination*, [s. n.], 2009.

¹⁰⁰⁶ BERGER Jonah et MILKMAN Katherine L, « What Makes Online Content Viral? », *J. Mark. Res.*, 49, 2012.

¹⁰⁰⁷ THOMAS Emma F., MCGARTY Craig et MAVOR Kenneth I., « Transforming “apathy into movement” », *Personal. Soc. Psychol. Rev. Off. J. Soc. Personal. Soc. Psychol. Inc.*, 13, 2009.

¹⁰⁰⁸ BERGER Jonah et MILKMAN Katherine L, *op. cit.*, p. 10 [notre traduction].

files où les commentaires sont les plus négatifs sont ceux qui durent le plus longtemps, principalement en raison de querelles entre utilisateurs aux opinions divergentes¹⁰⁰⁹. Autrement dit, sur les plateformes de réseaux sociaux, les contenus susceptibles de mettre en colère des individus circulent mieux, attirent l'attention des utilisateurs et les incitent à commenter, discuter, partager. Au-delà, étant donné que, de manière générale, la colère engendre une tendance à l'action, les personnes en colère auront tendance à s'exprimer davantage que les autres, les messages écrits par des utilisateurs en colère seront donc sur-représentés et plus visibles. Par conséquent, des cadres suscitant la colère sont mieux adaptés à ce milieu. Les mécanismes qui rendent les idées féministes convaincantes et lui donnent leur caractère motivationnel pour la mobilisation sont donc exacerbés sur ces plateformes. Une idéologie dont l'attrait repose déjà sur la génération d'émotions mobilisatrices (la colère) suscitées par l'activation d'une identité sociale y dispose d'un avantage sélectif indéniable.

Il est également intéressant de mentionner que la TEI prévoit l'existence d'une boucle de rétroaction entre émotions et identification sociale. Ainsi, il a été relevé que si la cohésion interne d'un groupe est élevée, il est plus probable que « des événements générateurs d'émotions soient interprétés, reçus, et gérés de manière similaire »¹⁰¹⁰ par ses membres. De plus, le fait de ressentir de la colère incite les individus à « juger les actions d'un exogroupe comme un résultat d'une intention délibérée »¹⁰¹¹ : il s'agit de chercher des responsables. Pour cette raison, mais aussi du fait que la colère renforce le biais de confirmation¹⁰¹², le fait de ressentir cette émotion encourage à interpréter les événements de sorte à l'entretenir – c'est aussi le cas de la peur et de la fierté¹⁰¹³.

D'autres mécanismes affectent la génération d'émotions au sein de groupes sociaux. Certains travaux ont ainsi exploré le rôle des règles de sentiments sur l'expression et la gestion des émotions par les mouvements sociaux, notamment féministes. Les règles de sentiment sont les « lignes directrices qui régissent l'évaluation de l'adéquation ou de la non-adéquation entre sentiment et situation »¹⁰¹⁴. Ces règles impliquent des formes de droits et de devoir en fonction

¹⁰⁰⁹ CHMIEL Anna, SOBKOWICZ Pawel, SIENKIEWICZ Julian *et al.*, « Negative emotions boost user activity at BBC forum », *Phys. Stat. Mech. Its Appl.*, 390, 2011.

¹⁰¹⁰ MACKIE Diane, MAITNER Angela et SMITH Eliot, « Intergroup emotions theory », in *Handbook of prejudice, stereotyping, and discrimination*, [s. n.], 2009, p. 298 [notre traduction].

¹⁰¹¹ *Ibid.*

¹⁰¹² Ce point sera développé plus tard. Voir WEEKS Brian E., « Emotions, Partisanship, and Misperceptions », *J. Commun.*, 65, 2015.

¹⁰¹³ MACKIE Diane, MAITNER Angela et SMITH Eliot, *op. cit.*

¹⁰¹⁴ HOCHSCHILD Arlie Russell, « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale », *Travailler*, n° 9, Martin Média, 2003.

des contextes sociaux, elles peuvent se manifester par des sentiments intérieurs et des jugements extérieurs à propos des émotions qu'un agent est en « droit » ou en « devoir » d'exprimer : une colère peut être « justifiée » ou « disproportionnée ». Hochschild considère par ailleurs que « le maintien d'un ensemble alternatif de droits et d'obligations de sentiment »¹⁰¹⁵ est une manière de bousculer les normes sociales – puisqu'il s'agit justement de défendre de nouvelles normes sociales à propos de l'expression des sentiments. Verta Taylor et Nancy Whittier ont justement étudié la manière dont les mouvements féministes défendent des règles de sentiment alternatives. Si elles acceptent que des facteurs structurels puissent être à l'origine d'émotions, « l'expression et la gestion des émotions est, en dernière analyse, une question sociale gouvernée par des processus culturels et interactionnels »¹⁰¹⁶. Elles ont observé comment les mouvements sociaux « développent des rituels pour créer et légitimer de nouvelles normes émotionnelles qui comprennent des anticipations à propos de la manière dont les membres devraient se sentir à propos d'eux-mêmes et des groupes dominants, ainsi que sur la manière dont ils devraient gérer et exprimer les sentiments provoqués par leurs rencontres quotidiennes avec les groupes dominants »¹⁰¹⁷. Elles relèvent que dans les mouvements féministes, ce type de rituels, sont des mécanismes pour lutter contre les normes de genre, puisque ces dernières affectent les règles de sentiment applicables aux individus¹⁰¹⁸ – ici les femmes donc. Conformément à ce qui a été observé pour le militantisme en ligne, « à travers l'éveil de conscience et un certain nombre d'autres pratiques, les groupes féministes visent à transformer la peur, la honte et la dépression des femmes en sentiments incitant à la mobilisation plutôt qu'à la résignation et au retrait »¹⁰¹⁹, au premier rang desquels figure la colère. Les manifestations, mais aussi d'autres rituels incluant des chansons ou des cercles permettent de mettre en scène cette colère et de l'entretenir. Cette colère incite à la mobilisation, mais son expression est une façon de défier les normes qui régissent l'expression de cette émotion chez les femmes. Une autre caractéristique des rituels féministes relevée par ces autrices a trait à l'insistance sur la sororité, qui permet d'augmenter cohésion du groupe.

Sur les sites de réseaux sociaux, cette remise en question des règles de sentiments relatives à la gestion de la colère est aussi visible. Elle a pour résultat de justifier l'expression de la colère – et, par là, son entretien et l'identification croissante aux groupes des femmes et

¹⁰¹⁵ *Ibid.*

¹⁰¹⁶ TAYLOR Verta et WHITTIER Nancy, « Analytical approaches to social movement culture : the culture of the women's movement », in *Social movements and culture*, [s. n.], 1995, p. 177 [notre traduction].

¹⁰¹⁷ *Ibid.*

¹⁰¹⁸ TAYLOR Verta et WHITTIER Nancy, *op. cit.*

¹⁰¹⁹ *Ibid.*, p. 178.

des féministes. Elle se manifeste de multiples manières ; l'une d'entre elles, qui nous servira d'exemple, est la dénonciation du *tone policing*. Le terme est utilisé dans les débats sur ces sites, et discuté dans de multiples blogs et magazines militants. Dans un article portant sur les femmes antiféministes et les arguments qu'elles soulèvent, *Madmoizelle.com* définit la dénonciation du *tone policing* comme « le refus de se voir opposer un rappel à la politesse ou au calme dans un débat sur le féminisme », car une telle attitude « renvoie encore une fois les femmes à un stéréotype d'hystérique émotionnelle »¹⁰²⁰ : le *tone policing* serait donc un rappel à la politesse de la part d'un opposant dans le cadre d'un débat houleux (notamment sur Internet), s'appuyant sur des stéréotypes sur l'hystérie des femmes pour les discréditer. Des blogs féministes militants brandissent cependant des définitions qui cherchent à intégrer l'expression dans le cadre cardinal de l'intersectionnalité (identifié précédemment) de manière plus systématisée : ils effectuent en fin de compte un travail de légitimation et d'articulation idéologique, et sont ensuite repris et cités par les militantes, sur le modèle cité plus haut de la prothèse mnésique formulé par Gérard Bronner. Pour prendre un exemple, *Mrs. Roots*, qui répond à l'article de *Madmoizelle.com* (sans doute en raison de l'audience très importante du magazine et donc de son influence supposée), « le *tone policing* est un vecteur pour silencier les minorités, pas seulement une question de politesse dans un dialogue. L'écueil majeur est de penser que le *tone policing* concerne une parole à un instant T entre deux individus alors qu'il s'agit de paroles d'opprimées, silenciées historiquement, socialement, politiquement. »¹⁰²¹. Le *tone policing* est donc historicisé et inséré dans une grille de lecture intersectionnelle : il n'est plus une affaire de comportements ni d'individus, mais un *moyen*, pour des systèmes de domination, de se maintenir¹⁰²². « De ce fait, le *tone policing* n'est qu'un outil parmi tant d'autres dans la politique de respectabilité et la maîtrise des oppressions d'autrui : en choisissant la narration des oppressions, on contrôle les espaces d'expressions des minorités silenciées, leurs représentations, leurs droits, etc. »¹⁰²³. Aussi, il devient légitime de considérer ce qui peut *sembler* n'être qu'un appel à la courtoisie – qui peut être justifié ou non du point de vue de l'interaction individuelle dans laquelle il intervient et des règles de sentiment plus largement

¹⁰²⁰ BODOC Clémence, « « Femmes contre le féminisme » », sur *MadmoiZelle.com* [en ligne], publié le 15 juillet 2014, [consulté le 6 août 2020].

¹⁰²¹ MRSROOTS, « Le *tone policing* », sur *Mrs. Roots* [en ligne], publié le 16 juillet 2014, [consulté le 6 août 2020].

¹⁰²² On retrouve une tendance animiste à attribuer une causalité, voire une intentionnalité, à des abstractions sociales par le truchement d'arguments fonctionnalistes qui, s'ils sont possiblement issus de facilités langagières, sont néanmoins récurrents.

¹⁰²³ MRSROOTS, *op. cit.*

partagées – comme le véhicule d’un système de domination réduisant systématiquement au silence ceux qui essaient de s’en libérer.

La dénonciation du *tone policing* est donc un exemple de contestation des règles de sentiment : il s’agit de refuser de se plier à des normes qui ont pour résultat de faire considérer que la « colère des opprimé(e)s [...] n’est jamais légitime »¹⁰²⁴. La contestation des règles de sentiment est donc un moyen d’encourager l’expression d’émotions mobilisatrices que le régime actuel entrave. Ce point a une importance particulière sur les réseaux socionumériques, étant donné que s’y jouent des luttes pour la visibilité et que les contenus susceptibles de générer de la colère – et donc des joutes verbales entre groupes hostiles qui accroissent encore la visibilité de ce contenu – circulent mieux.

**

¹⁰²⁴ *Ibid.*

À l'issue de ce chapitre, il apparaît donc que l'on peut identifier un corpus d'arguments récurrents dans les rhétoriques féministes sur le web 2.0. Ce corpus est l'application rhétorique et stratégique de principes issus de la synergie spécifique qui existe entre les traditions féministes et les contraintes de ces espaces, que les militantes ont su exploiter. Dans un premier temps, les traditions féministes, aussi bien théoriques que pratiques – si tant est qu'il est possible dans ce cadre de séparer les deux, tant la pratique a pu déterminer la forme prise par la théorie et inversement – se révèlent particulièrement armées face aux pressions sélectives du web 2.0 et aux possibilités et contraintes qu'impose l'architecture des plateformes de réseaux sociaux. Il est en effet possible d'exploiter les plateformes de réseaux sociaux pour constituer des contre-publics fonctionnant sur un mode dérivé de celui des groupes d'éveil de conscience féministe. C'est ainsi qu'émergent des groupes privés et espaces de sociabilités féministes cultivant une éthique de la discussion particulière, organisant une hiérarchie de la légitimité discursive fondée sur les identités sociales des locuteurs. C'est justement par son activation des identités sociales que la synergie entre tradition féministe et architecture des réseaux siconomériques est la plus décisive pour l'éveil de la conscience féministe et la création d'incitations à la mobilisation. En effet, la tradition féministe était déjà fondée sur des cadres d'injustice invoquant l'identité sociale des femmes en vue de provoquer la colère, émotion mobilisatrice par excellence. De même, la contestation des règles de sentiment a toujours fait partie des mobilisations féministes, et se poursuit en ligne. Or, les contenus suscitant de la colère circulent mieux sur les plateformes de réseaux sociaux. Parallèlement, la textualisation des interactions facilite la mutualisation des arguments féministes. Les plus adaptés, c'est-à-dire ceux dont l'efficacité rhétorique et la capacité à générer des émotions mobilisatrices est la plus forte, circuleront mieux, et se perfectionneront. Ce travail de perfectionnement des arguments, et leur articulation dans un système à la fois suffisamment cohérent et souple pour les usages en ligne – dont la matrice intersectionnelle simplifiée identifiée plus haut est l'exemple le plus significatif – est notamment mené sur les blogs militants, parfois très visités. Ces arguments sont ensuite utilisés dans les interactions en ligne qui ont inspiré leur formulation, en conjonction avec la pensée féministe. Les blogs militants font donc à la fois un travail de compilation et de synthèse idéologique, et constituent une prothèse mnésique pour la communauté de mouvement social dans son ensemble.

Le militantisme féministe en ligne est également soumis aux règles qui régissent l'ensemble des interactions – des rapports de reconnaissance intersubjectifs, en fait – qui se produisent sur les plateformes de réseaux sociaux. Aussi, comme les autres utilisateurs, les

militantes et sympathisantes féministes n'existent en ligne qu'à travers la production de performances nécessairement porteuses d'attentes de reconnaissance. Cette particularité contribue aussi à expliquer la forme prise par l'identité collective féministe sur les réseaux sociaux, les signes par lesquels on se *montre* féministe, l'application intransigeante des règles des espaces *safe*, leur caractère pointilleux et la nécessité d'un vocabulaire idéologiquement irréprochable. En somme, la discipline de groupe s'exerce à travers l'octroi et le déni d'une reconnaissance médiée par le langage écrit et, parfois, les images. Si certaines peuvent regretter le caractère excluant de ces pratiques, il est possible qu'elles participent à la force du mouvement, étant donné qu'elles forcent le respect de règles comme celle de la primauté de la parole des concernées, qui, d'un point de vue stratégique, rend possible un *rapprochement* et un *alignement* de cadres qui font du syncrétisme féministe intersectionnel que l'on a pu observer une matrice, une grammaire à partir de laquelle de nombreux mouvements sociaux vont éclore ou se greffer.

Ce chapitre a donc permis de tester partiellement l'existence du deuxième critère constitutif de la Quatrième vague féministe et, par là, de mieux comprendre les mécanismes par lesquels ce cycle de mobilisation a été engendré. En effet, la démocratisation de l'usage des plateformes de réseaux sociaux à des fins militantes semble avoir contribué à mettre à jour l'appareil rhétorique féministe par son adaptation à un contexte aux pressions sélectives spécifiques. Il est donc possible de situer historiquement ce renouvellement, et d'identifier les mécanismes par lesquels il s'est opéré. Pour autant, l'examen de l'hypothèse de l'émergence d'une Quatrième vague féministe n'est pas terminé. Si nous avons observé un renouvellement des idées militantes et une adaptation de certaines pratiques, la nécessité de produire des performances porteuses d'attentes de reconnaissance a également d'autres conséquences sur la nature des revendications mises en avant sur les réseaux socionumériques. L'hypothèse qui fonde ce travail requiert également d'explorer l'existence d'effets générationnels et de cohorte susceptibles d'aider à placer l'analyse dans une perspective historique indispensable.

Chapitre IV – Conquérir l'espace public : une stratégie adaptée à la médiatisation profonde

L'émergence d'une nouvelle vague féministe semble être liée à une conjonction sociohistorique entre la disponibilité de nouveaux moyens de communication et la politisation d'une cohorte dont les attitudes diffèrent de celles des précédentes. Le troisième critère d'identification d'une Quatrième vague féministe requiert d'observer une forme de renouvellement générationnel dans les mouvements féministes. La question ne se limite cependant pas à l'observation empirique de la composition des populations militantes en termes d'âge (ou de cohortes). Tout d'abord, cette observation pose problème : il n'existe pas de recensement représentatif des militantes féministes, sans oublier qu'une telle entreprise se heurterait au problème de la définition de ce qu'est une militante féministe. Ce problème n'est pas insurmontable, nous avons utilisé plus tôt l'auto-identification comme indicateur de l'identité féministe, mais une identification par ce biais implique un recensement régulier – en prenant en compte ensuite que la population des plateformes de réseaux sociaux n'est pas la population générale – pour estimer la proportion de féministes et son évolution, étant donné que l'identité féministe est aussi tributaire de l'image du mouvement et de son contenu, qui évolue. À ce propos, et à la lumière de ce qui a été observé au sujet des attitudes et de leur évolution, le paradoxe de l'identité féministe n'en est peut-être pas un : à mesure que des idées traditionnellement considérées comme féministes se généralisent et intègrent la culture dans son ensemble, l'identité collective féministe intègre de nouvelles revendications qui les distinguent du reste de la population. La question qui se pose est donc de savoir si l'identité féministe doit dépendre d'un tronc commun à une partie très conséquente de la population ou plutôt des attitudes qui distinguent clairement les individus qui se considèrent féministes du reste de la population. La définition de l'identité féministe de Pamela Aronson, utilisée plus tôt, permet de prendre en compte cela. Quoi qu'il en soit, le critère générationnel peut être appréhendé de plusieurs manières. Les critères qui constituent une vague féministe sont interdépendants, aussi l'effet du renouvellement générationnel peut se manifester sur les autres, comme le renouvellement des pratiques et idées des militantes. Une littérature foisonnante a en effet mis en exergue l'existence de différences d'attitudes entre les cohortes ; au-delà, étant donné l'importance de l'usage des plateformes de réseaux sociaux et leur influence sur le débat public, la surreprésentation de certaines cohortes dans ces espaces est susceptible de leur donner une influence plus grande sur la visibilité du mouvement dans l'espace public.

La première hypothèse soutenue est que l'un des effets principaux du militantisme féministe en ligne est la création et la sanction de normes sociales relatives aux discours, visant donc principalement à diminuer l'acceptabilité sociale des propos jugés sexistes (mais aussi racistes, transphobes, homophobes, etc.). Les résultats de ce militantisme dépassent d'ailleurs les réseaux socionumériques et s'étendent à l'espace public en général. Cependant, décrire les mécanismes par lesquels certaines conceptions se diffusent ou certaines normes sociales s'appliquent n'explique toujours pas ce qui semble être toujours, en dernière analyse, la cause ultime de l'émergence d'un cycle de mobilisation et de la modification de la structure des opportunités discursives susceptible de rendre ses revendications audibles : l'évolution des critères moraux en vertu desquels des situations *a priori* inchangées deviennent inacceptables moralement. C'est en vue d'amorcer ce questionnement que nous exploiterons la variable générationnelle dans une deuxième section. L'intérêt du critère générationnel se dévoile alors : dans l'optique où il existerait un effet de génération, les différences idéologiques entre cohortes et l'émergence d'un cycle de mobilisation à un instant donné révèlent que des facteurs affectant la socialisation des différentes cohortes sont à l'origine du déplacement des critères moraux qui ont permis l'échafaudage d'une structure des opportunités politiques favorable à la cause des femmes. Cette reconfiguration, très progressive, de nos critères moraux, est l'effet d'un processus historique d'individualisation que les féminismes, qui en sont nourris, complètent et approfondissent. Nous conjecturons que la médiatisation profonde contribue à faire prendre une tournure particulière à ce processus d'individualisation, ce qui se manifeste dans l'évolution des revendications féministes.

Section I – Des idées féministes aux normes sociales : agir sur les représentations dans l’espace public

Plusieurs autrices ont noté que la fin des années 2000 et le début des années 2010 avaient vu la naissance d’un certain nombre de nouvelles associations féministes¹⁰²⁵, et avaient été marquées par une hausse de l’adhésion à des pages féministes sur les réseaux sociaux¹⁰²⁶. Il s’agit de prendre au sérieux la nouvelle dimension prise par le militantisme en ligne qui, s’il ne remplace pas les anciens modes de participation politique, prend un essor considérable d’un point de vue quantitatif, et semble exercer une influence croissante sur l’espace public. Nous examinerons donc l’hypothèse selon laquelle le militantisme féministe en ligne transforme les normes sociales ayant trait à l’acceptabilité sociale des discours, en faisant accepter l’idée que les propos sexistes ou discriminatoires de manière générale n’ont pas leur place dans l’espace public, et en augmentant l’étendue des propos tombant dans cette catégorie.

Nous verrons que les stratégies féministes – et de tous les mouvements évoluant en ligne – de contrôle social des discours sont tributaires de l’environnement polarisé des réseaux sociaux. L’architecture des réseaux sociaux permet d’avoir recours aux pratiques de *public shaming*, qui ont pour contrepartie inévitable le harcèlement, banalisé par la polarisation de ces espaces, en vertu de laquelle il y a de moins en moins d’adversaires, mais de plus en plus d’ennemis. En outre, l’influence du militantisme en ligne sur les normes sociales ne reste pas cantonné aux sites de réseaux sociaux : à l’heure de la médiatisation profonde, les différents supports médiatiques sont de plus en plus interconnectés, et chaque individu dépend d’eux de manière croissante pour construire sa réalité sociale¹⁰²⁷.

A) Le militantisme en ligne : promouvoir des normes sociales dans un environnement polarisé

La morphologie de la Quatrième vague féministe – si l’on entend par morphologie les rapports de forces sur différents sites de mobilisation et la plus ou moins grande visibilité de certaines idées découlant de ces rapports – est donc tributaire des potentialités offertes par les plateformes de réseaux sociaux. C’est ici que le rôle et l’apport spécifique des plus jeunes générations peut être compris : conformément à ce qui a été écrit plus tôt, la démocratisation des réseaux sociaux, du fait du potentiel d’activation des identités sociales que ces sites recèlent,

¹⁰²⁵ JOUËT Josiane, NIEMEYER Katharina et PAVARD Bibia, « Faire des vagues », *Réseaux*, 201, 2017.

¹⁰²⁶ GUIONNET Christine, « Troubles dans le féminisme », *Réseaux*, n° 201, 2017.

¹⁰²⁷ COULDRY Nick et HEPP Andreas, *The Mediated Construction of Reality*, Polity Press, 2016.

constitue *a minima* un effet de période susceptible d'expliquer la hausse des incitations à la mobilisation chez les plus jeunes. Ces jeunes générations sont plus susceptibles d'utiliser les réseaux sociaux numériques et de les intégrer à leur quotidien. Ces plateformes deviennent donc des supports à la mise en visibilité de revendications dont le caractère distinctif s'explique par la socialisation des nouvelles générations et l'adaptation de leurs discours aux contraintes de ces espaces : ainsi en est-il du mouvement *body positive* cité plus tôt. La question à poser pour comprendre l'apport spécifique des jeunes générations – mais aussi, nous le verrons, de certaines catégories sociales – aux mobilisations féministes à travers leur surreprésentation sur les plateformes de réseaux sociaux concerne donc la manière dont l'interaction entre ces sites et l'espace public au sens large – en fait, la reconfiguration de la dynamique du débat public qu'ils ont suscitée – génère une fenêtre d'opportunité pour transformer l'espace public par de nouveaux moyens mis à disposition par ces plateformes. En effet, le régime de visibilité des réseaux sociaux numériques, ainsi que leur articulation avec l'espace public, offrent de nouveaux répertoires d'action aux militantes. Ces répertoires d'action visent à tirer parti de l'organisation de la visibilité sur ces plateformes, et de la perméabilité de l'espace public au sens large à leur contenu, pour transformer représentations et normes sociales. Pour autant, l'usage de ces répertoires d'action s'insère dans les logiques de présentation de soi qui gouvernent ces plateformes, aussi l'outil n'est-il pas neutre. Nous avons montré comment ces logiques pouvaient encourager la constitution de groupes sur la base de performances porteuses d'attentes de reconnaissance portant sur des identités sociales – identités sociales intégrant parfois des éléments d'identités collectives. Cela signifie que les interactions dans cet espace obéissent à des dynamiques de groupe plutôt qu'à des dynamiques individuelles – la saillance des identités sociales incite à agir comme le membre d'un groupe. Cette particularité a des conséquences sur la manière de militer et la formulation des revendications. Il ne s'agit plus ici d'examiner l'adaptation de certaines idées au marché cognitif des réseaux sociaux numériques, mais plutôt de comprendre comment les pratiques militantes et les revendications sont également façonnées par des dynamiques intergroupe. Les mécanismes par lesquels se constitue la polarisation politique et affective des réseaux sociaux numériques permettront d'éclairer ce point.

1/ L'environnement polarisé des réseaux sociaux numériques

Depuis les débuts de la démocratisation d'Internet, les chercheurs ont souligné le caractère ambivalent du phénomène et de ses effets sur l'espace public et la formation de la volonté démocratique. Deux conceptions des effets d'Internet sur les rapports sociaux se sont

opposées : les communautariens voyaient dans cette technologie « un agent de balkanisation sociale et culturelle, empêchant le rassemblement des esprits autour d'objets communs à tous les citoyens d'une même entité politique »¹⁰²⁸, quand, « à l'autre extrême, les enthousiastes du cyberspace brandissaient la nouvelle autonomie supposément permise par la mobilité virtuelle »¹⁰²⁹. Dans un premier temps, le potentiel démocratique et émancipateur de cette technologie et des idéaux de ses fondateurs ont été soulignés : ainsi, « le mouvement délibératif a vu dans l'internet un instrument lui permettant de mettre en pratique certains de ses principes »¹⁰³⁰. Le potentiel mobilisateur de ces technologies avait également été célébré à l'occasion du « Printemps Arabe » : « le rôle des médias sociaux, à la fois comme outils de propagation de revendications, espaces de débat et vecteur de structuration d'initiatives, a été souvent souligné au point qu'on a parfois parlé de révolutions *Facebook* ou *Twitter* »¹⁰³¹. Par la suite, des compte-rendus plus nuancés – plus critiques – se sont imposés, au gré de l'accumulation d'études dont les réseaux sociaux – le tournant du web 2.0 – étaient souvent l'objet. L'abaissement des coûts de production, de coordination et de circulation des idées aurait en fait essentiellement profité aux fractions les plus politisées – c'est-à-dire les plus favorisées, et, parmi elles, aux plus radicales – de la population¹⁰³² : puisque « les facteurs qui freinent l'engagement politique en général jouent également sur l'engagement politique par ou sur l'internet »¹⁰³³, il tend de fait à « renforcer les capacités d'action des acteurs politiques les plus puissants »¹⁰³⁴. Mais l'un des effets soupçonnés de la démocratisation de l'usage d'Internet – et, en fait, surtout des réseaux socionumériques – les plus commentés est la polarisation politique et affective. La polarisation politique désigne l'accroissement de la distance idéologique ou partisane entre des groupes politiquement opposés, c'est-à-dire que les divers camps en présence trouvent de moins en moins de terrains d'entente idéologique. La polarisation affective désigne quant à elle la détestation accrue des adversaires politiques – qui peut donc conduire à les traiter non plus en tant que tels mais en tant qu'ennemis. Ces phénomènes renforcent les premières craintes de fragmentation et de désintégration que

¹⁰²⁸ LEV-ON Azi et MANIN Bernard, « Internet : la main invisible de la délibération », *Esprit*, 2006.

¹⁰²⁹ HOLMES David, « Virtual identity : communities of broadcast, communities of interactivity », in *Virtual politics : Identity and Community in Cyberspace*, SAGE Publications Ltd, 1997 [notre traduction].

¹⁰³⁰ VEDEL Thierry, *Chapitre 5 - L'internet et la démocratie*, La démocratie de l'entre-soi, Presses de Sciences Po, 2017.

¹⁰³¹ *Ibid.*

¹⁰³² BRONNER Gérald, *La démocratie des crédules*, PUF, 2013.

¹⁰³³ VEDEL Thierry, *op. cit.*

¹⁰³⁴ *Ibid.*

l'apparition d'Internet avait pu soulever, d'où peut-être l'écho persistant d'une telle préoccupation et la réception favorable des travaux qui lui sont aujourd'hui encore consacrés.

Bien entendu, la polarisation sur les réseaux sociaux, principalement étudiée aux États-Unis, est liée à la problématique de la polarisation politique (essentiellement partisane) de ce pays. La littérature sur ce dernier point peine à établir un consensus : malgré le constat unanime d'une polarisation partisane croissante des responsables politiques américains, deux positions s'affrontent au sujet de ses causes. Ainsi, pour Morris Fiorina, la population américaine n'est pas plus polarisée qu'autrefois, seuls les responsables politiques semblent l'être, en raison du tri partisan. L'apparente polarisation du personnel politique américain serait en fait issue d'une reconfiguration des clivages politiques sur lesquels se fonde l'affiliation partisane : les positions des partis sur les questions « qui comptent » sont opposées, et ils sont plus homogènes idéologiquement¹⁰³⁵. De son côté, Alan Abramowitz considère que la polarisation du personnel politique reflète celle de la partie la plus mobilisée de l'électorat américain : ainsi, bien que la plupart des américains restent modérés, les plus politisés d'entre eux se seraient radicalisés^{1036,1037}.

Quoi qu'il en soit, les preuves empiriques de l'état de polarisation affective et politique des plateformes de réseaux sociaux ne cessent de s'accumuler. Aussi, s'il est certain que le contexte social dans lequel s'insèrent ces plateformes et la sociologie de leurs usagers sont déterminants dans l'explication de ce phénomène, nous pouvons conjecturer que la dynamique propre à ces sites entretient le phénomène. De fait, cette polarisation ne semble pas équitablement répartie entre les sites, ce qui suggère que les différentes configurations sociotechniques qui régissent la présentation de soi y jouent un rôle. De plus, la synergie entre certaines de ces configurations, la saillance des identités sociales et la génération d'émotions spécifiques peuvent contribuer au phénomène.

La polarisation des plateformes de réseaux sociaux a longtemps été étudiée sous l'angle de la ségrégation des réseaux et des sources d'information. Ainsi, une des hypothèses longtemps dominantes pour expliquer le phénomène soutenait l'existence d'un lien entre les ségrégations idéologique, sociale et informationnelle permises par le web 2.0 et la polarisation politique et affective. Cass Sunstein a formulé ce qu'il a nommé la loi de la polarisation de groupe, selon

¹⁰³⁵ FIORINA Morris P., *Unstable majorities*, Hoover Institution Press, Stanford University, 2017.

¹⁰³⁶ ABRAMOWITZ Alan, *The disappearing center*, Yale University Press, 2010.

¹⁰³⁷ ABRAMOWITZ Alan et MCCOY Jennifer, « United States », *Ann. Am. Acad. Pol. Soc. Sci.*, 681, SAGE Publications Inc, 2019.

laquelle « des membres d'un groupe en délibération adoptent un point de vue plus extrême dans la direction suggérée par les tendances des membres préexistant à la délibération »¹⁰³⁸. En outre, sur Internet, « en présence d'une information abondante, mais d'une faible attention de la part des usagers, on observe un recours à des stratégies de sélection des sources de l'information »¹⁰³⁹. De plus, « la possibilité de choisir [avec qui on discute] mène à des échanges avec des personnes qui pensent comme soi »¹⁰⁴⁰. En fait, la possibilité de sélectionner ses sources d'information, ses partenaires d'interaction et les groupes et autres forums dans lesquels il évolue renforcerait les tendances des acteurs à l'homophilie et au biais de confirmation. À partir de là, dans le cas des groupes regroupant des individus partageant des intérêts mais ne se connaissant pas, la dynamique de présentation de soi propre à ces espaces, tributaire de la textualisation des interactions, mènerait « à la suppression des opinions adverses et à la radicalisation »¹⁰⁴¹, conformément à la loi de la polarisation de groupe.

Pour autant, cela ne reflète pas l'intégralité de l'expérience des utilisateurs de réseaux sociaux numériques. En s'intéressant au contenu auquel les usagers de *Facebook* étaient confrontés sur leur fil d'actualité, des chercheurs ont ainsi mis en avant que, du fait de leur nombre supérieur à celui des usagers partageant des « liens forts » – c'est-à-dire les proches –, les informations publiées par des usagers partageant des « liens faibles » – c'est-à-dire qui interagissent peu avec un individu donné – représentaient l'essentiel du contenu auquel un utilisateur moyen était confronté¹⁰⁴². Ces liens faibles seraient donc une source de confrontation à des informations et opinions diverses. Si cette étude ne concerne que le fil d'actualité de *Facebook*, sa confrontation avec ce que l'on sait des groupes privés plaide pour une analyse serrée de l'influence des configurations sociotechniques qui organisent la visibilité et les modalités de présentation de soi pour qui souhaite comprendre les mécanismes susceptibles d'engendrer des chambres d'écho. Ainsi, du côté de *Twitter*, l'étude la plus fameuse au sujet de la polarisation a notamment mis en évidence le caractère polarisé des réseaux de *retweet*, structurés en fonction de l'affiliation politique¹⁰⁴³. Parallèlement, les auteurs ont observé que les utilisateurs de *Twitter* « partagent très rarement des informations provenant du camp opposé

¹⁰³⁸ SUNSTEIN Cass R., « The Law of Group Polarization », *J. Polit. Philos.*, 10, 2002 [notre traduction].

¹⁰³⁹ LEV-ON Azi et MANIN Bernard, « Internet : la main invisible de la délibération », *Esprit*, 2006, p. 200.

¹⁰⁴⁰ *Ibid.*, p. 201.

¹⁰⁴¹ *Ibid.*, p. 203.

¹⁰⁴² BAKSHY Eytan, ROSENN Itamar, MARLOW Cameron *et al.*, The role of social networks in information diffusion, *Proc. 21st Int. Conf. World Wide Web*, Association for Computing Machinery, 2012.

¹⁰⁴³ CONOVER, RATKIEWICZ, FRANCISCO *et al.*, « Political polarization on Twitter », *Proc. Fifth Int. AAAI Conf. Weblogs Soc. Media*, 2011.

avec d'autres membres de leur communauté »¹⁰⁴⁴. De plus, « le contenu du discours politique sur *Twitter* reste hautement partisan. Beaucoup de messages contiennent des sentiments plus extrêmes que ce qui serait attendu dans des interactions en face-à-face, et le contenu est fréquemment désobligeant envers les identités et points de vue associés aux usagers du parti opposé. »¹⁰⁴⁵. Ces observations renforcent l'hypothèse selon laquelle la mise en jeu permanente de la reconnaissance qu'implique le régime de visibilité de cette plateforme conduit ses utilisateurs à produire des performances qu'ils pensent conformes aux attentes de la communauté auprès de laquelle ils souhaitent être reconnus.

La ségrégation informationnelle ne semble donc pas affecter équitablement toutes les plateformes ; de plus, il n'est pas clair que ce soit le seul facteur encourageant la polarisation politique et affective. En effet, dans les configurations où le comportement des utilisateurs est soumis à la production de performances porteuses d'attentes de reconnaissance en vertu d'identités spécifiques, des facteurs strictement cognitifs tels que l'exposition ou non à des informations contradictoires ne joueront qu'un rôle marginal dans la constitution (et surtout la formulation) des opinions, sauf pour d'hypothétiques individus n'ayant que peu d'attaches identitaires – on peut considérer que de tels individus seraient en fait peu insérés dans des communautés spécifiques – ou, exception qui confirmerait la règle, des acteurs dont l'identité est liée à des groupes dont l'identité collective s'articule autour de la promotion de la rationalité dans l'espace public, comme les militants rationalistes – qui ne sont pas dépourvus de biais pour autant. Une étude récente soutient même que l'exposition à des points de vue opposés pourrait augmenter la polarisation politique dans certaines configurations¹⁰⁴⁶. Les chercheurs ont proposé à 901 démocrates et 751 républicains utilisant régulièrement *Twitter* (trois fois ou plus par semaine) de s'abonner à un compte *Twitter* automatisé produisant 24 *tweets* par jour pendant un mois, le contenu de ces *tweets* correspondant aux positions de la faction adverse. Avant, pendant et après l'intervention, les sujets ont répondu à des questionnaires divers mesurant leur affiliation idéologique et vérifiant qu'ils lisaient effectivement les messages du robot. Il s'est avéré que les utilisateurs républicains étaient notablement plus conservateurs à la fin de l'expérience qu'au début – l'effet était plus faible mais surtout statistiquement non significatif pour les démocrates¹⁰⁴⁷. Bien entendu, cette étude comporte de nombreuses limites

¹⁰⁴⁴ *Ibid.*, p. 95 [notre traduction].

¹⁰⁴⁵ *Ibid* [notre traduction].

¹⁰⁴⁶ BAIL Christopher A., ARGYLE Lisa P., BROWN Taylor W. *et al.*, « Exposure to opposing views on social media can increase political polarization », *Proc. Natl. Acad. Sci.*, 115, National Academy of Sciences, 2018.

¹⁰⁴⁷ *Ibid.*

formulées par les auteurs eux-mêmes. Néanmoins, elle questionne le lien souvent présupposé entre sélection de l'information et polarisation. Ainsi, le phénomène de polarisation ne serait pas limité au cas étudié par Cass Sunstein pour formuler sa loi de la polarisation de groupe, à savoir celui de groupes idéologiquement homogènes entrant en délibération. Ce dernier avait d'ailleurs également envisagé la possibilité que, sur Internet, les usagers rencontrent « des versions plus nombreuses et plus fortes de leurs propres biais préexistants, réduisant les bénéfices de l'exposition à des points de vue opposés ou à des questions ignorées »¹⁰⁴⁸. Il craignait alors que « des groupes sociaux divers soient menés, à travers des mécanismes prévisibles, vers des points de vue de plus en plus extrêmes et opposés »¹⁰⁴⁹.

Pour autant, sa perspective reste ancrée dans le présupposé selon lequel l'information, sa circulation, sa réception et son traitement par des acteurs qui, malgré leurs biais cognitifs, sont en fin de compte *interchangeables*, provoque la polarisation. Or, bien que les individus partagent tous un même système de traitement de l'information et sont donc susceptibles de succomber aux mêmes biais, ils diffèrent par leurs identités sociales et personnelles : ils ne sont donc pas interchangeables, aussi ne traiteront-ils pas tous de la même manière tous les types d'informations. De ce fait, l'incapacité à traiter *rationnellement* une information – selon une acception de la rationalité faisant de celle-ci un avatar de l'objectivité et décontextualisant le processus cognitif – ne peut simplement être mise sur le compte de l'erreur de raisonnement ou l'insuffisance de rationalité consécutives à des biais cognitifs ou positionnels. Ainsi, Dan Kahan a observé que « la polarisation culturelle autour du changement climatique et des dangers de l'énergie nucléaire était supérieure parmi les individus dont la compétence scientifique et mathématique était plus élevée »¹⁰⁵⁰, suggérant que l'accès à une information et sa compréhension ne sont pas les facteurs les plus déterminants pour l'adoption d'une opinion politique. Dan Kahan relève ainsi que « même chez des individus faiblement partisans, des engagements idéologiques ou culturels partagés sont susceptibles d'être entremêlés à l'appartenance à des communautés d'un type ou d'un autre qui fournissent à ces individus des formes de support – émotionnel et psychologique autant que matériel »¹⁰⁵¹. Pour ces raisons, les sujets auraient tendance à résister aux assertions empiriques « contraires à la croyance dominante au sein de leur groupe »¹⁰⁵². Dans ce cas, une part des opinions des sujets serait le

¹⁰⁴⁸ SUNSTEIN Cass R., « The Law of Group Polarization », *J. Polit. Philos.*, 10, 2002, p. 22 [notre traduction].

¹⁰⁴⁹ *Ibid* [notre traduction].

¹⁰⁵⁰ KAHAN Dan, « Ideology, motivated reasoning, and cognitive reflection », *Judgm. Decis. Mak.*, 8, 2013, p. 418 [notre traduction].

¹⁰⁵¹ *Ibid.*, p. 408 [notre traduction].

¹⁰⁵² *Ibid* [notre traduction].

résultat de mécanismes de raisonnement motivé, c'est-à-dire la tendance à subordonner la réception et le traitement d'une information à des objectifs extérieurs à sa conformité avec le réel¹⁰⁵³. Étant donné qu'exprimer une opinion contraire à celle qui domine dans son groupe est susceptible d'entraîner un déni de reconnaissance du sujet par celui-ci – le groupe dont une partie de son économie identitaire dépend – et donc des conséquences aussi bien symboliques que matérielles, l'expression des opinions est soumise à ce que cet auteur nomme une « utilité expressive »¹⁰⁵⁴. Cela explique son constat selon lequel les individus les plus instruits et compétents sont aussi les plus polarisés sur des questions sur lesquelles il existe pourtant un consensus scientifique : ils mettent à profit leurs plus grandes capacités d'abstraction et leurs connaissances pour justifier plus solidement leurs points de vue¹⁰⁵⁵. Les biais cognitifs souvent associés au « système 1 » du processus dual du raisonnement¹⁰⁵⁶ encouragent assurément les effets de groupe et la polarisation qui en découle. Cependant, il apparaît que l'utilisation des raisonnements associés au « système 2 » ne garantissent pas pour autant une réduction de la polarisation, au contraire.

Aussi, la polarisation politique ou culturelle – c'est-à-dire la hausse de la distance entre les idées de groupes distincts et donc la difficulté à trouver un consensus – n'est pas *seulement* due à des effets de groupe consécutifs à des biais cognitifs typiques du système 1, elle est aussi issue du recours systématique à des mécanismes de raisonnement motivé chez les individus dont l'identité sociale est congruente avec des positions idéologiques. Aussi, ce n'est pas la ségrégation informationnelle seule qui provoque la polarisation : si elle peut encourager l'entretien d'une pensée de groupe à travers le biais de confirmation et réduire une dissonance cognitive anxiogène et, par là, marginalement susceptible d'inciter à un changement d'opinion¹⁰⁵⁷, c'est le mécanisme de raisonnement motivé entretenu par la congruence entre une identité sociale et des positions idéologiques qui sous-tend un rapport à l'information n'évaluant pas sa pertinence à l'aune de sa vérisimilitude. L'existence d'une congruence entre identité et idéologie encourage donc une interprétation sélective de l'information dans tous les cas.

Liliana Mason a justement mis en évidence la croissance, aux États-Unis, d'un phénomène de tri social, c'est-à-dire le fait que l'identification partisane correspond de plus en

¹⁰⁵³ KAHAN Dan, *op. cit.*

¹⁰⁵⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵⁵ *Ibid.*

¹⁰⁵⁶ KAHNEMAN Daniel, *Système 1, système 2*, Flammarion, 2016.

¹⁰⁵⁷ WEEKS Brian E., « Emotions, Partisanship, and Misperceptions », *J. Commun.*, 65, 2015.

plus à des identités sociales et idéologiques¹⁰⁵⁸. Elle s'intéresse essentiellement aux identités partisans, à la fois pour des raisons observationnelles liées à la disponibilité et à la comparabilité de données, mais aussi pour s'insérer dans le débat portant sur la polarisation de la politique partisane aux États-Unis. Pour autant, certaines de ses observations sont pertinentes pour notre cas. En effet, le tri social est selon elle susceptible d'accroître la polarisation affective, c'est-à-dire la détestation mutuelle des opposants politiques. Elle affirme que « l'alignement d'identités idéologiques et partisans produit plus de colère envers les opposants qu'un simple désaccord sur un problème spécifique »¹⁰⁵⁹. L'alignement de deux identités sociales signifie que « la plupart des membres d'un groupe sont (ou sont perçus comme) membres de l'autre groupe »¹⁰⁶⁰. Mais, surtout, elle considère que l'idéologie peut être divisée entre une composante opérationnelle (liée à des problèmes concrets et aux solutions proposées) et une composante symbolique (fondée sur l'identité sociale). L'adhésion à une idéologie peut donc être assimilée à une identité sociale, ce qui correspond à nos hypothèses sur l'incorporation de l'identité collective féministe dans l'identité sociale des militantes, et aux observations de Dan Kahan sur les fondements sociaux et identitaires de l'adhésion à des corpus idéologiques. Ce qui compte dans cet exposé, c'est de comprendre que les mécanismes de polarisation affective sont dépendants des identités sociales et des émotions que leur mobilisation génère. Autrement dit, si la polarisation affective constatée dans la politique partisane aux États-Unis repose sur des mécanismes identitaires – et des processus cognitifs secondaires tels que le raisonnement motivé, dérivés de ces mécanismes identitaires –, alors la synergie particulière qui s'opère entre les réseaux socionumériques, les identités sociales et les contenus à forte valence émotionnelle est d'autant plus susceptible d'encourager le phénomène. En fin de compte, si l'on considère que, dans certains cas, l'adhésion à une idéologie implique d'intégrer une identité sociale – notamment celle du mouvement qui la promeut –, les mécanismes de raisonnement motivé pourraient expliquer la polarisation affective, ainsi que le constat selon lequel l'exposition à des messages provenant d'opposants politiques renforce, voire radicalise, les positions préalables des acteurs. Aussi, si les exemples cités proviennent des États-Unis, ils peuvent s'appliquer à notre cas si les réseaux socionumériques mobilisent les variables pertinentes.

Il ne faut en effet pas oublier l'affinité particulière, exposée plus tôt, qui existe entre les réseaux socionumériques et les contenus suscitant des émotions vives telles que la colère. Cette

¹⁰⁵⁸ MASON Lilliana, « A Cross-Cutting Calm », *Public Opin. Q.*, 80, 2016.

¹⁰⁵⁹ *Ibid.*, p. 352.

¹⁰⁶⁰ *Ibid.*, p. 354.

émotion, également encouragée par le tri social et la saillance des identités sociales, a des effets cognitifs qui dépassent la simple excitation physiologique et l'incitation à l'action qui en découle. En effet, les émotions ont également une influence sur la cognition. Plus spécifiquement, le fait d'être en colère rend plus susceptible aux mécanismes de raisonnement motivé, décroît l'intérêt pour la recherche de nouvelles informations et augmente la sélection de ses sources¹⁰⁶¹. En outre, la théorie des émotions intergroupe prévoit l'existence d'une boucle de rétroaction entre la colère et la saillance des identités sociales : « la colère, la peur ou la tristesse peuvent influencer les jugements futurs à propos d'objets ou de situations en fonction d'appréciations propre à l'émotion concernée »¹⁰⁶², aussi, les personnes « en colère (même pour des raisons sans lien avec un exogroupe) pourraient malgré tout être plus susceptibles de juger que les actions d'un exogroupe impliquent une intention délibérée et donc une responsabilité »¹⁰⁶³ morale. Aussi, le fait que les contenus provoquant la colère prospèrent sur les réseaux socionumériques favorise la polarisation affective, mais aussi politique, dans la mesure où cette dernière découle des mêmes sentiments d'appartenance de groupe qui nourrissent et sont entretenus par la polarisation affective. Dans le cas des militantes féministes, étant donné que, selon l'interprétation syncrétique de l'intersectionnalité et des théories de la domination qui circule sur le web, les idées découlent de l'expérience vécue et la légitimité discursive des individus est issue de leur identité sociale (qui fonde le vécu), le désaccord politique est compris comme une disqualification de l'identité et de la légitimité de l'individu, ce qui est susceptible, si l'on se réfère aux observations de Liliana Mason à propos des effets du tri social, de provoquer plus de colère qu'un désaccord n'engageant pas l'identité. Les individus sont aussi moins susceptibles d'abandonner une croyance ou de changer d'avis sur une question qui engage leur identité sociale¹⁰⁶⁴. Aussi, le fait d'évoluer dans un environnement polarisé et favorable aux contenus provoquant la colère comme celui de ces sites encourage la cohésion des groupes féministes.

Mais, pour comprendre pleinement la manière dont se constitue cette polarisation politique et affective au niveau micro, il est nécessaire de souligner le rôle joué par les modalités de présentation de soi qui régissent les interactions sur les plateformes de réseaux sociaux. Nous avons souligné plus tôt que, dans certaines configurations sociotechniques comme celle de

¹⁰⁶¹ WEEKS Brian E., « Emotions, Partisanship, and Misperceptions », *J. Commun.*, 65, 2015.

¹⁰⁶² MACKIE Diane, MAITNER Angela et SMITH Eliot, « Intergroup emotions theory », in *Handbook of prejudice, stereotyping, and discrimination*, 2009, p. 298 [notre traduction].

¹⁰⁶³ *Ibid* [notre traduction].

¹⁰⁶⁴ KAPLAN Jonas T., GIMBEL Sarah I. et HARRIS Sam, « Neural correlates of maintaining one's political beliefs in the face of counterevidence », *Sci. Rep.*, 6, 2016.

Twitter, certains facteurs, au premier rang desquels figure le régime de visibilité, incitent les acteurs à produire des performances porteuses d'attente de reconnaissance arrimées à des identités qu'ils souhaitent voir validées. De ce fait, les acteurs produisent leurs performances en fonction de leur anticipation des réactions des utilisateurs par lesquels ils souhaitent être reconnus, ce qui crée un effet homogénéisant, une standardisation des présentations de soi et des opinions exprimées. Cette homogénéisation des présentations de soi, qui manifestent en priorité l'appartenance à un groupe, contribue à la saillance des identités sociales. Concernant les phénomènes de polarisation politique et affective, cela signifie qu'un individu d'un groupe aux idées politiques divergentes ne sera perçu que comme une énième manifestation désincarnée – déshumanisée – de positions stéréotypiques, conformément au malaise exprimé par le succès du même *NPC wojak* évoqué plus tôt. Un autre exemple confirme ce point de vue : de nombreux groupes militants constituent, sur les réseaux sociaux, des « bingos » avec des cases à cocher en fonction des argumentaires auxquels ils seront confrontés¹⁰⁶⁵, suggérant donc qu'il s'agit toujours des mêmes positions stéréotypiques. Il est à ce titre intéressant de noter que, dans une conversation étendue sur *Twitter* ou *Facebook*, les interactions apparaissent toujours comme une surprise : contrairement aux environnements non virtuels, aucune voix, aucun bruit ni signal n'annoncent l'arrivée d'un commentaire ou d'une réponse. La confrontation avec un groupe aux points de vue opposés se caractérise donc, pour un individu donné, par l'apparition de textes subis comme une litanie par leur caractère prévisible, répétitif et standardisé, d'autant plus irritants qu'ils sont perçus comme dérogoires de l'identité sociale en vertu de laquelle l'individu souhaite être reconnu. C'est particulièrement notable dans le cas qui intéresse notre travail, à savoir celui des militantes féministes, puisque leur éthique de la discussion organise une hiérarchie de la légitimité discursive en fonction de l'identité sociale. Il est d'ailleurs important de souligner que cette éthique de la discussion n'active pas seulement l'identité sociale de ceux qui y adhèrent, mais aussi celle des groupes qu'elle confronte. En effet, en soumettant les interlocuteurs – hostiles ou non – à cette règle, autrement dit, en conditionnant la pertinence de leurs propos à leur identité sociale, elle active également cette dernière. Il est cependant difficile de déterminer dans quelle mesure cette éthique de la discussion était déjà présente en germe dans le corpus féministe, favorisant son adaptation à cet environnement hautement polarisé et où les identités sociales tendent à devenir le support de la reconnaissance individuelle, ou si elle est une adaptation secondaire de l'idéologie du fait de son évolution dans un milieu. L'hypothèse qui semble la plus probable est

¹⁰⁶⁵ PAVEAU Marie-Anne, « Féminismes 2.0. Usages technodiscursifs de la génération connectée », *Argum. Anal. Discours*, Université de Tel-Aviv, 2017.

qu'elle était déjà présente en germe, mais qu'elle n'a pu se développer sous cette forme qu'en raison des pressions sélectives propres à ce milieu, ce qui semble conforme aux observations formulées plus tôt (voir chapitre III, section II). Il faut également ajouter que le fait que les opposants politiques soient perçus comme des nuisances arborant un discours standardisé et répétitif, du fait du caractère caricatural de leur performance, n'incite pas à la patience. Les discussions peuvent donc se dégrader très rapidement – la détestation peut parfois même précéder toute interaction, à la seule vue de signes marquant une identité politique d'opposant.

Quoi qu'il en soit, l'inféodation du langage au signalement identitaire dans un environnement caractérisé par la textualisation des interactions semble encourager la polarisation politique et affective. Cette configuration nourrit également l'amoindrissement de la capacité du langage à servir de moyen de communication, particulièrement entre des groupes politisés distincts : chacun aura façonné un langage à sa mesure et perclus de références idéologiques. Les éthiques de la discussion élaborées par les différents groupes deviennent irréconciliables. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que, lorsqu'un événement fortement médiatisé est discuté sur *Twitter*, le langage des utilisateurs tend à s'homogénéiser¹⁰⁶⁶, ce qui peut être attribué à la participation de populations moins politisées, dont les identités sociales sont moins saillantes et moins alignées sur des idéologies politiques. Leur langage, moins emprunt de jargon idéologique à vocation de signalement identitaire, est plus généraliste, et leur éthique de la discussion, tout comme leurs règles de sentiments, sont plus susceptibles de trouver une base commune, du fait de l'absence de critique explicite à leur égard. En effet, les individus pour lesquels ces mécanismes de polarisation politique et affective s'appliquent, et dont l'éthique de la discussion diffère le plus de celle qui est partagée par l'essentiel de la population, sont évidemment les individus les plus politisés. La remise en cause des règles de sentiment dominantes et la promotion d'une éthique de la discussion spécifique par les militantes féministes en est un exemple. Aussi, il faut nuancer le constat de la polarisation des débats par les plateformes de réseaux sociaux : conformément à ce qui a pu être constaté par Alan Abramowitz, ce sont en fait les sections les plus politisées et militantes de la population qui se polarisent dans cet environnement, quand la majorité des individus restent relativement modérés. Ces derniers ont possiblement moins d'attaches identitaires politisées, leurs identités sociales n'ont pas été activées, quelle qu'en soit la raison ; par conséquent, ils sont moins

¹⁰⁶⁶ GARIMELLA Kiran, DE FRANCISCI MORALES Gianmarco, GIONIS Aristides *et al.*, The Effect of Collective Attention on Controversial Debates on Social Media, *Proc. 2017 ACM Web Sci. Conf. - WebSci 17*, ACM Press, 2017, [consulté le 31 août 2020].

susceptibles de concevoir le désaccord politique comme une disqualification de leur identité, et donc de ressentir des émotions telles que la colère.

2/ La stratégie féministe de création de normes sociales sur les plateformes de réseaux sociaux : l'exemple de normes contre le sexisme

Le militantisme sur les plateformes de réseaux sociaux se résume-t-il alors à provoquer ses adversaires, entraînant un cycle de détestation mutuelle croissante ? Plusieurs objections doivent être posées à cette conception réductrice. Tout d'abord, le militantisme en ligne ne se produit pas uniquement sur ces plateformes : dans le cas du féminisme, nous avons constaté plus tôt l'importance des blogs et webzines, à la fois pour leur rôle d'articulation idéologique et de prothèse mnésique, mais aussi pour susciter l'intérêt des lecteurs pour le mouvement et ses idées. *A priori*, convaincre ces individus irrésolus de rejoindre le mouvement ou d'adhérer à ses principes peut être l'un des objectifs du militantisme, dans la mesure où rallier un plus grand nombre de personnes est à la fois susceptible d'augmenter la visibilité du mouvement, mais aussi de favoriser les changements d'attitudes culturelles et de pratiques genrées visés par de nombreux courants féministes.

L'hypothèse que nous formulons est donc que les militantes féministes utilisent les plateformes de réseaux sociaux pour promouvoir et appliquer des normes sociales, censées agir sur les pratiques et représentations. En effet, sur Internet, « le pouvoir s'exerce d'abord au niveau de la production et de la diffusion des codes culturels et du contenu de l'information. Le contrôle des réseaux de communication devient le levier par lequel des intérêts et des valeurs sont mués en normes du comportement humain »¹⁰⁶⁷. Cela suggère qu'il existerait un moyen d'agir sur le comportement humain à travers le contrôle des moyens de diffusion des codes culturels et du contenu de l'information. Cela pose un objectif ou, en tout cas, un résultat probable au militantisme sur les réseaux socionumériques. Divers groupes militants seraient en lutte pour faire prévaloir leurs codes culturels en termes de visibilité, pour obtenir en quelque sorte une forme d'hégémonie culturelle sur ces plateformes¹⁰⁶⁸ – si le raccourci est permis. L'objectif serait, à terme, de changer les attitudes, voire les comportements, en agissant sur les représentations dans l'espace public.

¹⁰⁶⁷ CASTELLS Manuel, *La Galaxie Internet*, Fayard, 2002, p. 203.

¹⁰⁶⁸ L'adoption de stratégies gramsciennes par l'extrême-droite sur ces plateformes a été amplement discutée. Voir notamment : NAGLE Angela, *Kill All Normies*, Zero Books, 2017.

Les normes sociales sont des « compréhensions partagées concernant les actions qui sont obligatoires, permises, ou interdites »¹⁰⁶⁹. Cependant, il n'est épistémologiquement pas possible de prouver l'existence d'une norme en se contentant d'observer la régularité d'un comportement (ou encore moins de son absence), ni par la simple existence des croyances et valeurs qui peuvent la sous-tendre. C'est pourquoi nous ajoutons à notre définition, dans le but de la rendre opératoire, la sanction de ceux qui ne s'y conforment pas, mise en exergue par l'approche évolutionniste des normes de Robert Axelrod¹⁰⁷⁰. Ainsi, il devient possible de démontrer qu'il existe une norme sociale dans un milieu donné quand un comportement particulier (ou son absence) tend à être sanctionné par les agents. Ces approches sont fondées sur la théorie des jeux, en vertu de laquelle on peut distinguer trois types de populations en fonction de leur rapport à ces normes : les coopérateurs (qui obéissent à la norme), les violateurs (qui ne s'y conforment pas) et les punisseurs ou contrôleurs (qui punissent les violateurs).

À ce propos, certaines caractéristiques des plateformes de réseaux sociaux sont particulièrement intéressantes. Tout d'abord, pour les scientifiques, la persistance et la recherchabilité de l'information sur Internet permettent d'observer toute interaction qui n'a pas été soumise à des filtres ou émise sur des canaux privés. Bien entendu, cela implique également d'être attentif au respect de la vie privée, mais aussi au contexte et aux intentions des usagers¹⁰⁷¹. D'un point de vue plus théorique, la caractéristique déterminante des réseaux sociaux pour la création de normes sociales est leur régime de visibilité. Comme vu précédemment, dans les cas de *Facebook* et, surtout, *Twitter* et *Instagram*, on peut parler d'un régime de visibilité panoptique, au sens où tout le monde peut potentiellement (est incité à) voir et surveiller tout le monde ; et tout le monde sait que (presque) n'importe qui peut voir ce que chacun dit ou fait¹⁰⁷². Cette caractéristique a plusieurs conséquences pour la création et l'évolution de normes sociales selon la perspective de la théorie des jeux.

En effet, le régime de visibilité panoptique des plateformes de réseaux sociaux permet la surveillance horizontale des actions, ce qui ouvre de nouvelles – en fait, on ne peut plus archaïques d'un point de vue anthropologique – possibilités en matière de contrôle social. Des chercheurs ont ainsi souligné l'importance de ce qu'ils ont appelé les « *online firestorms* » dans

¹⁰⁶⁹ OSTROM Elinor, « Collective Action and the Evolution of Social Norms », *J. Econ. Perspect.*, 14, 2000.

¹⁰⁷⁰ AXELROD Robert, « An Evolutionary Approach to Norms », *Am. Polit. Sci. Rev.*, 80, 1986.

¹⁰⁷¹ LATZKO-TOTH Guillaume et PROULX Serge, « Enjeux éthiques de la recherche sur le web », in *Manuel d'analyse du web - en Sciences Humaines et Sociales*, Armand Colin, 2013.

¹⁰⁷² BUCHER Taina, « Want to be on the top ? Algorithmic power and the threat of invisibility on Facebook », *New Media Soc.*, 14, 2012.

ce contrôle social des environnements numériques. Ce phénomène se caractérise par « un grand nombre de critiques, mais aussi de commentaires insultants contre une personne, une organisation, ou un groupe [...] formé par, et propagé via, des millions de personnes en quelques heures »¹⁰⁷³. Une « *online firestorm* » ne se produit que rarement par hasard. S'il est toujours difficile – voire impossible – de rétablir l'intégralité de la chaîne de causalité d'un phénomène émergent comme celui-ci, force est de constater qu'il existe des pratiques qui visent à le provoquer, et ce en fonction d'objectifs précis. Ainsi, une « *online firestorm* » est souvent le résultat de pratiques de *public shaming*, c'est-à-dire le fait de publiciser un évènement et de le présenter d'une manière susceptible d'humilier le coupable et de provoquer un embrasement à son encontre. Le *public shaming* est donc une action délibérée visant à faire respecter une norme sociale en soumettant le violateur au jugement du public, ce qui est une forme de sanction morale liée à la réputation – d'autres ont parlé de vigilantisme¹⁰⁷⁴. Il n'est donc pas surprenant que des mouvements sociaux s'en servent comme outil pour créer et faire respecter des normes sociales.

Du point de vue de la théorie des jeux, il est théoriquement possible d'exploiter les régimes de visibilité des plateformes de réseaux sociaux pour créer et faire respecter des normes sociales. Le type de contrôle social permis par ces plateformes à travers la pratique du *public shaming* est fondé sur ce que les théoriciens des jeux nomment la réputation. Ce type de configuration sociale a été présenté comme étant la plus susceptible de faire émerger des normes sociales et de faciliter leur contrôle. Pour Robert Axelrod, « tout ce qui compte dans ces modèles c'est que des agents puissent correctement identifier d'autres agents [...]. Cela permet l'existence de réputations : ceux qui ont la réputation d'être coopératifs seront traités de manière coopérative, et ceux qui ont la réputation d'être injustes seront traités injustement »¹⁰⁷⁵. Les jugements moraux sont, dans cette situation, « un outil puissant pour maintenir l'ordre social et motiver des actions qui bénéficient à des groupes ou à des membres d'un groupe »¹⁰⁷⁶. La visibilité permet d'identifier les individus comme des violateurs ou des coopérateurs à une norme, elle est donc essentielle à son maintien. En outre, au-delà du risque d'isolement – mais aussi des risques matériels – lié à une mauvaise réputation, les humains sont intrinsèquement motivés à être estimés, reconnus au sein de leur groupe ; de ce fait, ils ont une prédisposition à

¹⁰⁷³ ROST Katja, STAHEL Lea et FREY Bruno S., « Digital Social Norm Enforcement », *PLOS ONE*, 11, 2016 [notre traduction].

¹⁰⁷⁴ LAIDLAW Emily, « Online Shaming and the Right to Privacy », *Laws*, 6, 2017.

¹⁰⁷⁵ AXELROD Robert, « An Evolutionary Approach to Norms », *Am. Polit. Sci. Rev.*, 80, 1986 [notre traduction].

¹⁰⁷⁶ SIMPSON Brent, WILLER Robb et HARRELL Ashley, « The Enforcement of Moral Boundaries Promotes Cooperation and Prosocial Behavior in Groups », *Sci. Rep.*, 7, 2017.

obéir aux normes sociales¹⁰⁷⁷. Dans le cadre des réseaux socionumériques, le fait que le régime de visibilité incite à produire des performances porteuses d'attentes de reconnaissance encourage les individus à respecter ou faire respecter les normes sociales soutenues par le groupe porteur de l'identité en vertu de laquelle ils souhaitent être reconnus.

Pour autant, les théoriciens des jeux ont souligné l'existence d'une forme de dilemme du bien public à propos de la position des contrôleurs de la norme. Ce dilemme peut-être formulé de la manière suivante : pourquoi un individu punirait-il les violations d'une norme si l'administration de la sanction à un coût ? Résoudre ce problème permet de s'assurer de la création et du respect de normes sociales de manière pérenne. Plusieurs éléments peuvent expliquer comment ce dilemme est surmonté sur les sites de réseaux sociaux. Des chercheurs ont résumé le potentiel des réseaux socionumériques pour la création et le maintien de normes sociales en soulignant que « le paradoxe d'Olson concernant les biens publics de second ordre peut être dépassé si (1) le contrôle social est peu cher, i.e., il a lieu dans des situations où les coûts sont réduits, (2) des bénéfices additionnels sont octroyés aux punisseurs qui les motivent de manière disproportionnée et / ou (3) il existe des punisseurs altruistes »¹⁰⁷⁸.

Les punisseurs altruistes peuvent être assimilés à des entrepreneurs de morale : ceux-là ont fait le calcul – consciemment ou non – en amont : leur objectif est de promouvoir la norme, la réussite de cette promotion étant en soi le bénéfice, la rémunération du risque pris par le fait de sanctionner. Ces entrepreneurs de morale sont en fait des individus intrinsèquement motivés – c'est-à-dire qu'indépendamment des coûts, ils continueront de poursuivre leur objectif –, ce qui correspond à la description qu'en fait Howard Becker. Pour lui,

« le prototype du créateur de normes (mais non la seule variété, comme nous le verrons), est l'individu qui entreprend une croisade pour la réforme des mœurs. Il se préoccupe du contenu des lois. Celles qui existent ne lui donnent pas satisfaction parce qu'il subsiste telle ou telle forme de mal qui le choque profondément. Il estime que le monde ne peut pas être en ordre tant que des normes n'auront pas été instaurées pour l'amender. Il s'inspire d'une éthique intransigeante : ce qu'il découvre lui paraît mauvais sans réserve ni nuances, et tous les moyens lui semblent justifiés pour l'éliminer. Un tel croisé est fervent et vertueux, souvent même imbu de sa vertu »¹⁰⁷⁹.

¹⁰⁷⁷ GREENE Joshua, *Tribus morales*, Markus Haller, 2017.

¹⁰⁷⁸ *Ibid* [notre traduction].

¹⁰⁷⁹ BECKER Howard S., *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Métailié, 1985, p. 171.

Bien souvent, il ne s'agit pas pour cet individu d'imposer sa morale aux autres, mais il est intimement persuadé – à tort ou à raison – qu'il est objectivement bon pour autrui de bien se comporter selon les normes qu'il défend. Outre le fait que sa dernière phrase peut être perçue comme péjorative¹⁰⁸⁰, sa définition est bien entendu dépendante de son terrain d'étude : les partisans de la pénalisation de drogues telles que la marijuana aux États-Unis. Mais, s'il a pris la peine de donner une définition générale de ce type d'entrepreneur de morale, c'est que leur action ne se limite pas à une « tare » morale précise (ici la consommation de drogue), ni à un type sociologique ou idéologique (les puritains) : il aurait, le cas échéant, désigné plus précisément ces catégories. Les mœurs sont également à comprendre au sens large, aussi, si le contenu des lois l'intéresse, celui des normes sociales dont il considère qu'elles favorisent des comportements qu'il juge néfastes n'est pas épargné. Ce qu'il faut retenir de cette définition est l'existence d'entrepreneurs de morale intrinsèquement motivés à réformer le comportement d'autrui dans la mesure où ce comportement viole une norme éthique considérée comme supérieure et qui n'est pas suffisamment respectée. Ces individus vont donc créer ou faire respecter des normes déjà existantes, indépendamment d'un calcul en termes de coûts et bénéfiques – ou en vertu du fait que leur défense de ces normes soit le fruit d'un attachement identitaire, auquel cas ne pas faire respecter la norme est déjà en soi un coût. Cet attachement identitaire peut être la conséquence de l'appartenance à un groupe minoritaire subissant des dénis de reconnaissance : dans ce cas, les normes que l'entrepreneur promouvra viseront à réduire ces occurrences de déni.

Les variables identitaires peuvent en effet minorer les difficultés issues de ce dilemme du bien public dit « de second ordre », en affectant le coût de la sanction, voire en octroyant des bénéfices aux punisseurs. Sur les réseaux socionumériques, l'exercice d'une sanction symbolique à l'encontre d'un individu contrevenant à la norme défendue a déjà un coût minime : le *public shaming* peut simplement prendre la forme du partage d'un *tweet* accusant le concerné. De plus, dans les systèmes où le contrôle social peut être exercé en agissant sur la réputation, les sanctions symboliques sont plus efficaces que les sanctions matérielles, car plus visibles¹⁰⁸¹. En outre, « lorsque les gens exercent un contrôle social, il est probable qu'ils perçoivent le comportement des accusés comme immoral tandis qu'ils perçoivent leur propre

¹⁰⁸⁰ Il reste dans le registre descriptif, mais cette description insiste sur des traits qui sont généralement considérés comme mauvais, et qui sont peut-être trop généralisants.

¹⁰⁸¹ WU Junhui, BALLIET Daniel et VAN LANGE Paul A. M., « Gossip Versus Punishment », *Sci. Rep.*, 6, 2016.

comportement comme étant guidé par des valeurs et principes moraux supérieurs »¹⁰⁸². Le coût de la punition est donc très faible, elle est en plus relativement efficace, et son exercice est même susceptible d'être perçu comme un bénéfice et non comme un coût, dans la mesure où elle permet à l'individu qui l'exécute de confirmer, d'abord auprès de lui-même, sa valeur morale et celle du groupe envers lequel il cherche à être reconnu – groupe au sein duquel il sera de surcroît reconnu comme quelqu'un de fiable et de moral.

Enfin, l'une des conditions fondamentales permettant la création et la sanction de normes sociales concerne la visibilité. Ainsi, Elinor Oström a écrit que dans une situation d'information parfaite sur les types de joueurs (coopérateurs ou violateurs), les coopérateurs sont fortement favorisés, au point que les violateurs devraient théoriquement disparaître¹⁰⁸³. Bien évidemment, dans la réalité, un état d'information parfaite est peu susceptible d'émerger. Cependant, « s'il existe un signal permettant d'identifier le type d'un joueur de manière au moins plus efficace que le hasard, alors les coopérateurs survivront pour représenter une proportion substantielle de la population »¹⁰⁸⁴. Or, les performances porteuses d'attentes de reconnaissances arrimées à une identité sociale militante font office, sur les réseaux sociaux, de tels signaux. Sur *Facebook*, des pages et groupes peuvent être créés par des entrepreneurs de morale – ces individus intrinsèquement motivés – pour rassembler des coopérateurs et des contrôleurs, motivés pour administrer une punition contre les violateurs de la norme qu'ils soutiennent. Par exemple, en France, la page *Facebook* « L'empêcheuse de penser en rond », avait à l'origine pour activité principale de trouver des publications sexistes, de les signaler en masse en vue d'obtenir leur bannissement, pour ensuite publier l'action sur la page. La norme en question est donc l'interdiction de proférer des propos sexistes ou misogynes. Dans ce contexte, les violateurs sont humiliés et les punisseurs identifiables et coordonnés. Sur *Twitter*, des féministes peuvent se faire identifier dans leur profil à travers leur description ou le choix des photos de profil mais aussi dans leurs publications, elles peuvent se suivre mutuellement et coopérer sur des *hashtags* spécifiques. Le caractère polarisé de ces plateformes facilite de telles coopérations et l'identification des types de joueurs, étant donné que les normes sociales défendues seront fortement dépendantes de l'identité de groupe.

¹⁰⁸² ROST Katja, STAHEL Lea et FREY Bruno S., « Digital Social Norm Enforcement », *PLOS ONE*, 11, 2016 [notre traduction].

¹⁰⁸³ OSTROM Elinor, « Collective Action and the Evolution of Social Norms », *J. Econ. Perspect.*, 14, 2000.

¹⁰⁸⁴ *Ibid* [notre traduction].

L'importance de la visibilité pour le maintien des normes sociales se révèle plus vivement lorsque l'on s'intéresse à la population des coopérateurs. En effet, de leur point de vue, la visibilité de la sanction permet également d'évaluer le risque qu'il y a à transgresser la norme, risque d'autant plus élevé que les comportements sont visibles de tous – comme c'est le cas dans un régime de visibilité tel que celui des plateformes de réseaux sociaux. Or, selon Cristina Bicchieri et Erte Xiao, les individus déterminent s'ils obéissent à une norme sociale en fonction d'anticipations normatives et empiriques. Les anticipations normatives désignent ce que les individus croient que les autres vont penser de leurs actions, quand les anticipations empiriques font référence à ce que les acteurs pensent que les autres vont faire pour réagir à leurs actions¹⁰⁸⁵. D'autres auteurs ont également mis en évidence l'existence de mécanismes de transmission conformiste – c'est-à-dire de copie d'un comportement pour la simple raison de sa fréquence élevée – dont la prévalence est variable en fonction des populations et des configurations¹⁰⁸⁶. Ces mécanismes, couplés à une hausse significative du coût de la déviance et aux anticipations normatives et empiriques, peuvent aider à expliquer pourquoi les normes se répandent très rapidement lorsque le respect de celles-ci dépasse un point de bascule¹⁰⁸⁷, point de bascule qui fait écho à la trajectoire particulière de l'évolution des attitudes relatives au genre et à la sexualité dans les pays industrialisés, telle qu'exposée par Ronald Inglehart et ses collègues¹⁰⁸⁸.

Par conséquent, il apparaît que les plateformes de réseaux sociaux sont un milieu particulièrement propice à la création et à la sanction de normes sociales. Sur ces plateformes, du fait de la textualisation des interactions, les discours – dont font aussi partie les images – sont la matière susceptible d'être régulée par de telles normes. C'est pourquoi, dans le cas qui nous intéresse, à savoir celui des militantes féministes, une norme sociale fréquemment défendue vise l'interdiction des propos sexistes ou misogynes – comme dans l'exemple cité précédemment. En effet, par définition, des propos sexistes ou misogynes, dans la compréhension commune de ces termes, reposent sur le dénigrement des femmes – de leur identité sociale donc. Puisqu'ils constituent un déni de reconnaissance fondé sur une identité sociale, ils auront tendance à susciter, chez celles qui en sont victimes mais aussi témoins, des sentiments négatifs divers, parmi lesquels figure la colère. Or, il a été relevé que, parmi d'autres

¹⁰⁸⁵ BICCHIERI Cristina et XIAO Erte, « Do the right thing », *J. Behav. Decis. Mak.*, 22, 2009.

¹⁰⁸⁶ HENRICH Joseph et BOYD Robert, « Why People Punish Defectors », *J. Theor. Biol.*, 208, 2001.

¹⁰⁸⁷ CENTOLA Damon, BECKER Joshua, BRACKBILL Devon *et al.*, « Experimental evidence for tipping points in social convention », *Science*, 360, 2018.

¹⁰⁸⁸ INGLEHART Ronald F., PONARIN Eduard et INGLEHART Ronald C., « Cultural Change, Slow and Fast », *Soc. Forces*, 2017.

facteurs, les émotions, notamment la colère, jouent un rôle dans le processus qui conduit au contrôle social informel¹⁰⁸⁹. Combiné à l'ensemble des facteurs favorisant la polarisation et l'entretien de sentiments de colère sur les plateformes de réseaux sociaux, le régime de visibilité permettant d'observer directement des occurrences de propos sexistes ou misogynes, y compris tenus par des inconnus, est susceptible d'encourager l'exercice d'une forme de contrôle social. Il faut ajouter qu'il existait un consensus fort, au sein de notre échantillon, en faveur de l'interdiction des propos, images ou publicités sexistes, comme montré dans le tableau de la figure 47, dans le chapitre III. Notre hypothèse est donc que, sur ces plateformes, les militantes féministes promeuvent des normes sociales visant à interdire les discours sexistes à travers des pratiques de contrôle social informel reposant notamment sur la réputation et exploitant ces régimes de visibilité. Cette hypothèse semble d'ailleurs bénéficier d'un appui empirique conséquent : les années 2019 et 2020 ont vu se multiplier les discussions et inquiétudes, en France comme aux États-Unis, autour de ce qui a été nommé la *cancel culture*^{1090,1091,1092}. La *cancel culture* désigne la généralisation et la systématisation des comportements de *public shaming* et de boycott à l'encontre d'individus ou d'entreprises à la suite de discours ou d'actions jugés non conformes à des normes idéologiques – qui sont en fait des normes sociales défendues par certains groupes et visant la régulation des discours. Si l'on en croit ce qui a été exposé plus tôt, l'existence d'un tel phénomène est prévisible dans un milieu doté d'un régime de visibilité panoptique où évoluent des groupes polarisés et des entrepreneurs de morale. Sans nous préoccuper pour l'instant des raisons qui ont amené cette médiatisation tardive du phénomène sous le nom de *cancel culture*, et indépendamment de l'opportunité de cette appellation, il convient, pour tester notre hypothèse, de s'intéresser aux pratiques concrètes des militantes féministes.

Deux questions y faisaient justement référence dans notre questionnaire. La première demandait aux répondants s'ils utilisaient les réseaux sociaux numériques « pour discuter de féminisme, militer, défendre cette cause ou encore sensibiliser des personnes sur ce sujet ? » (voir annexe 1). 287 répondants ont déclaré le faire, ce qui représente 84,2 % de l'échantillon. Les personnes ayant répondu oui accédaient à une deuxième question, portant plus précisément

¹⁰⁸⁹ CHAURAND Nadine et BRAUER Markus, « What Determines Social Control? », *J. Appl. Soc. Psychol.*, 38, 2008.

¹⁰⁹⁰ « Cancel culture », Le temps du débat, France Culture, 2020, [consulté le 2 septembre 2020].

¹⁰⁹¹ MURAT Laure, « Laure Murat » [en ligne], *Le Monde.fr*, 1 août 2020, [consulté le 2 septembre 2020].

¹⁰⁹² Marie, « Comprendre la « cancel culture », cette violence au nom d'un monde « meilleur » », sur *MadmoiZelle.com* [en ligne], publié le 27 juillet 2020, [consulté le 2 septembre 2020].

sur les types de pratiques militantes auxquelles elles s'adonnaient. Il était possible de sélectionner plusieurs options parmi celles qui figurent sur le tableau de la figure 51.

Pratique	Effectif	Pourcentage
1. Signalement / suppression d'images ou de publications sexistes / antiféministes avec les outils mis à disposition par la plateforme du réseau social	156	54,4 %
2. Dénonciation de propos, images ou actions sexistes / antiféministes en les rendant publics sur un réseau social	146	50,9 %
3. Recherche et divulgation d'informations sur les auteurs de ce type de propos ou actions	24	8,4 %
4. Diffusion ou partage sur votre réseau de publications ou <i>tweets</i> dénonçant ou rendant publics des actions ou propos sexistes	183	63,8 %
5. Discussions avec d'autres militant.e.s ou individus partageant vos convictions	165	57,5 %
6. Discussions avec des individus dénigrant vos convictions	102	35,5 %
7. Production de contenu	54	18,8 %
8. Diffusion de contenu féministe (partage, <i>retweet</i>)	236	82,2 %
9. Organisation de rencontre, évènements, manifestations féministes	43	15 %
10. Autre	10	3,5 %
Total	287	*

Figure 51. Répartition des pratiques militantes en ligne chez les militantes féministes utilisant les réseaux sociaux numériques pour promouvoir le féminisme. * : le pourcentage total est supérieur à 100 % parce que les participants pouvaient sélectionner plusieurs options.

Les pratiques qui requièrent le moins d'engagement personnel en termes de temps et de ressources – parfois dénigrées *via* les termes *clicktivism* ou *slacktivism* – sont, sans surprise, les plus répandues. Ainsi, 82,2 % de l'échantillon diffuse ou partage du contenu féministe sur les

réseaux sociaux numériques, quand 63,8 % relaie des contenus relatifs à des formes de *public shaming*. Viennent ensuite les discussions entre militantes ou personnes partageant les convictions des répondants, auxquelles s'adonnent 57,5 % de l'échantillon. Il est intéressant de noter que, bien que le chiffre soit plus faible, les discussions avec des opposants sont mentionnées par 35,5 % de l'échantillon¹⁰⁹³. S'agissant de notre hypothèse, les pratiques n° 1, 2, 3, et 4 peuvent être assimilées à des sanctions à l'encontre de la violation de normes visant à empêcher les discours sexistes. La proposition n° 2 consiste à pratiquer le *public shaming* en étant à l'initiative de la campagne, quand la proposition n° 4 consiste à relayer une telle campagne, ce qui explique pourquoi elle est plus répandue dans l'échantillon. En revanche, il est possible que le fait de rendre public, tel que formulé dans la pratique n° 2, n'ait pas nécessairement été compris comme le fait d'être à l'origine de la campagne à l'encontre d'une personne privée ou d'une organisation, et qu'elle ait donc été confondue avec le fait de relayer. Cela importe peu : dans tous les cas, partager, rendre publique, ou relayer l'information selon laquelle une personne morale ou privée aurait commis des agissements ou propos sexistes correspond à des pratiques de sanction de la violation d'une norme sociale à l'encontre des propos sexistes, en utilisant des mécanismes exploitant le régime de visibilité des réseaux sociaux numériques et jouant sur la réputation. Au moins la moitié de l'échantillon s'y adonne, ce qui augmente le crédit de notre hypothèse. Il est également intéressant de constater que les militantes féministes n'hésitent pas à profiter des possibilités offertes directement par les plateformes pour obtenir la suppression des contenus qu'elles considèrent sexistes : 54,4 % de l'échantillon utilise les outils de signalement à cette fin, ce qui résonne avec l'exemple cité plus tôt pour illustrer la pratique consistant à organiser des signalements massifs. En effet, bien souvent, ces outils se fondent sur le nombre de signalements pour supprimer le contenu incriminé et éventuellement bannir, temporairement ou définitivement, le profil ou la page qui en est à l'origine. Enfin, 8,4 % des répondants déclarent rechercher et divulguer des « informations sur les auteurs de ce type de propos ou actions ». Cette proposition vise spécifiquement le *doxxing*, pratique qui consiste, précisément, à divulguer des informations permettant d'identifier les individus incriminés, comme par exemple leur adresse, employeur, etc.

L'hypothèse est donc validée : il est théoriquement possible d'exploiter le régime de visibilité des plateformes de réseaux sociaux pour créer et sanctionner des normes sociales. Dans la pratique, les militantes féministes s'y adonnent effectivement, en se servant des

¹⁰⁹³ Sans que l'on puisse préjuger de la nature de ces échanges : s'agit-il de discussions civiles ?

multiples moyens disponibles sur ces plateformes. Cela ouvre la possibilité d'organiser des stratégies militantes articulées autour du choc moral. Un choc moral se produit « quand un évènement ou une situation génère un tel sens de l'outrage chez des individus qu'ils deviennent enclins à l'action politique, même en l'absence d'un réseau de contacts »¹⁰⁹⁴. En effet, le succès des pratiques d'humiliation publique repose sur l'indignation que les propos incriminés vont générer, ce qui incitera des individus à participer à la campagne en les divulguant. Pour autant, il est improbable que les militantes féministes soient les seules à exploiter ces potentialités, et ce d'autant plus que l'environnement de ces plateformes est profondément polarisé. On ne connaît pas non plus la proportion de la population qui adhère à ces normes – les coopérateurs. Enfin, il convient de s'interroger sur les liens entre ces plateformes et les médias plus « traditionnels », sur leur intégration à l'espace public, et sur l'influence qu'ils exercent sur la dynamique du débat public.

B) Des réseaux socionumériques à l'espace public

Il convient donc d'insérer l'analyse de la stratégie féministe d'humiliation publique dans son contexte d'élaboration, à savoir celui de plateformes caractérisées par leur polarisation et participant à une reconfiguration de la dynamique du débat public. En effet, les militantes féministes ne sont pas les seules activistes présentes sur les réseaux socionumériques. Ces sites abritent des individus et des groupes divers, différant par leur niveau de politisation et d'organisation, ainsi qu'au niveau de leur idéologie. Compte tenu de cet environnement, la stratégie féministe de création et de transformation des normes sociales ne peut être conçue dans un vide abstrait : il faut étudier les réactions possibles des différents types de joueurs. En partant de l'observation d'Elinor Oström selon laquelle, « s'il existe un signal permettant d'identifier le type d'un joueur de manière au moins plus efficace que le hasard, alors les coopérateurs survivront pour représenter une proportion substantielle de la population »¹⁰⁹⁵, il apparaît que la stratégie identifiée, bien qu'elle permette de faire vivre une norme sociale contre les propos sexistes et de l'appliquer, ne suffit pas à en faire une règle de comportement hégémonique. Aussi, puisque nous avons identifié les contrôleurs / créateurs de la norme, il convient de s'intéresser au rôle et au profil des coopérateurs et des violateurs de la norme, essentiels pour saisir concrètement les retombées des stratégies de création de normes sociales

¹⁰⁹⁴ JASPER James M. et POULSEN Jane D., « Recruiting strangers and friends », *Soc. Probl.*, 42, University of California Press, 1995 [notre traduction].

¹⁰⁹⁵ OSTROM Elinor, « Collective Action and the Evolution of Social Norms », *J. Econ. Perspect.*, 14, 2000.

par des groupes militants sur les réseaux sociaux numériques. Ceci peut être fait en examinant les interactions de ces populations à l'aune de la théorie des jeux.

1/ Le conflit de normes dans un espace polarisé : du public shaming au harcèlement

Les violations de normes sur les réseaux sociaux numériques ont souvent été associées à l'image du *troll*, c'est-à-dire à l'individu intrinsèquement motivé à provoquer les autres utilisateurs, envenimer les conversations et violer les normes sociales. Ce comportement a parfois été attribué à des niveaux élevés de sadisme au niveau individuel¹⁰⁹⁶. Pour autant, il ne faut pas négliger l'aura ambiguë que le *troll* peut revêtir dans l'imaginaire d'Internet : à la manière d'un Diogène, il briserait les règles pour souligner leur illégitimité ou leur caractère contingent, dans un espace où la liberté de conscience et d'expression ont longtemps été présentées comme les valeurs cardinales. Cette image romantisée met en exergue l'insuffisance de la catégorie du *troll* pour appréhender la question des violations de normes sociales dans les espaces numériques : si le *troll* a pour vocation d'être le nuisible à niveau de sadisme élevé, il faut alors réserver l'appellation à ceux dont les actions ne font que nuire – en insultant, harcelant, provoquant habilement les participants à une conversation. En tout cas, réduire les comportements violant les normes sociales sur Internet à la figure du *troll* est une manière commode d'éviter de se confronter à la question concrète des mécanismes de construction sociale de la déviance. En s'inspirant de Howard Becker, il est essentiel de rappeler que les déviants – c'est-à-dire, dans le langage de la théorie des jeux, la population des violateurs de la norme – ne sont perçus comme tels qu'à la suite d'un étiquetage social qui, ici, se produit dans un environnement polarisé et articulé autour de performances porteuses d'attentes de reconnaissance. Pour le sociologue interactionniste, « la déviance *n'est pas* une qualité de l'acte commis par une personne, mais plutôt une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanctions à un "transgresseur". Le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès, et le comportement déviant est celui auquel la collectivité attache cette étiquette »¹⁰⁹⁷. Autrement dit, on ne peut identifier la population des violateurs de la norme qu'en s'intéressant aux sanctions, qui permettent de constater la définition que les militantes donnent des discours sexistes.

En effet, si la déviance n'est pas un phénomène « objectif » mais le résultat d'un processus d'étiquetage, alors la violation de normes sociales ne peut pas uniquement être le

¹⁰⁹⁶ BUCKELS Erin E., TRAPNELL Paul D. et PAULHUS Delroy L., « Trolls just want to have fun », *Personal. Individ. Differ.*, 67, 2014.

¹⁰⁹⁷ BECKER Howard S., *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Métailié, 1985, p. 33.

produit de la malveillance – les cas du *troll* ou de l’opposant politique, que nous aborderons plus tard. Dans le cas d’une norme relative à des discours sexistes, la question de la définition de ce qu’est un propos sexiste se pose également. Il faut prendre en compte que les acteurs, y compris les contrôleurs de la norme, n’ont pas nécessairement une définition précise et universelle, explicite, « académique », de la notion. Concrètement, un certain nombre de propos seront unanimement reconnus comme correspondant à la définition et méritant une sanction, quand d’autres seront plus controversées : tous les groupes et toutes les militantes ne placeront probablement pas le curseur de ce qu’est un discours sexiste au même niveau. On peut donc distinguer des violations de normes unanimement considérées comme telles, et d’autres dont le caractère est plus controversé, et ce d’autant plus que l’on s’éloigne de la population des contrôleurs de la norme. La pluralité des définitions peut être comprise comme la manifestation de variations de la norme principale.

Cette ambiguïté inhérente à la définition de la transgression de normes relatives à des discours ouvre un espace pour des violations *de bonne foi*, ou involontaires. Les individus punis pour de telles violations ne correspondent cependant pas pour autant à la catégorie des personnes accusées à tort dans la typologie de Becker¹⁰⁹⁸. En effet, la définition de la norme et de sa violation pouvant comprendre plusieurs variantes, le fait qu’un individu soit considéré comme étant accusé à tort ou non dépendra du rapport à la norme au sein d’un groupe donné. Pour être plus clair, indépendamment de leur opposition ou non à la norme visant à prohiber les discours sexistes, les acteurs peuvent considérer que tel contenu incriminé correspond, ou non, à la définition du sexisme justifiant une sanction. L’acte incriminé existe bel et bien, c’est sa valeur au regard de la norme qui est disputée, appréciée différemment en fonction des groupes et de leurs rapports à ces normes. L’exemple le plus typique de propos susceptibles d’entraîner des sanctions – d’être donc considérés comme des violations par une partie des contrôleurs de normes – à cause de leur ambivalence intrinsèque est celui des contenus humoristiques ou artistiques. La textualisation des interactions contribue à accentuer cette ambivalence, dans la mesure où l’interprétation de ce type de contenu peut être hautement dépendante d’un contexte. De plus, le fait que les espaces en ligne fonctionnent en clair-obscur peut inciter une parole libre, sur le ton de la proximité amicale, quand en réalité la publicité du propos ne permet pas de supposer qu’il existerait une communauté de valeurs et une proximité relationnelle suffisante pour être assuré d’une interprétation charitable et conforme à l’intention du locuteur. En effet, « ne produit pas un acte humoristique qui veut, sans tenir compte de la nature de son

¹⁰⁹⁸ BECKER Howard S., *op. cit.*

interlocuteur, de la relation qui s'est instaurée entre eux, des circonstances dans lesquelles il est produit »¹⁰⁹⁹. Le caractère mondial de cette publicisation affecte également les propos tenus hors ligne, qui peuvent se retrouver débattus en ligne et entraîner des sanctions¹¹⁰⁰.

On peut distinguer plusieurs types de positions au sujet de la sanction de propos ambivalents et dont l'interprétation est hautement dépendante du contexte. Tout d'abord évidemment des opposants catégoriques à la norme : pour eux, le fait qu'un propos soit considéré comme sexiste ne justifie aucune sanction à l'encontre de son auteur. Pour le cas de l'humour, parmi les promoteurs de la norme visant à interdire les propos sexistes, un certain nombre considère que l'ambiguïté n'existe pas vraiment, et qu'à ce titre le contexte importe peu : si un contenu humoristique vise un groupe dominé, alors il s'agit d'humour oppressif – en l'occurrence sexiste. Ainsi, sur son blog intitulé *Fleur furieuse*, Pauline Arrighi, militante féministe radicale et abolitionniste un temps porte-parole de l'association « Osez le féminisme ! », explique que les blagues sexistes « ont toutes en commun de renforcer un stéréotype sexiste ou de rire de la violence ou de la haine contre les femmes en général ou l'une d'elles en particulier »^{1101,1102}. Aussi, le fait qu'un propos soit humoristique ne change rien à son caractère sexiste et, dans cette optique, une telle blague serait l'expression d'un système de domination. Un article paru dans *Les Echos* soutient d'ailleurs que le public des humoristes est devenu plus exigeant sur ces questions, rejetant « le caractère oppressif de blagues qui visent toujours les mêmes groupes »¹¹⁰³. Enfin, une autre position possible est celle qui accepte la norme visant à interdire les propos sexistes, mais qui n'adhère pas pour autant complètement à la thèse de l'humour oppressif : il serait alors possible de voir dans l'humour, indépendamment du groupe visé, parfois, en fonction du *contexte* – celui-là précisément que l'environnement polarisé et *textualisé* des plateformes de réseaux sociaux permet difficilement de créer et conserver –, des opérations de resignifications et des jeux endossant des stéréotypes pour mieux

¹⁰⁹⁹ CHARAUDEAU Patrick, « Des Catégories pour l'Humour ? », *Quest. Commun.*, Presses universitaires de Nancy, 2006.

¹¹⁰⁰ Comme dans le cas de Tim Hunt, chercheur britannique récompensé sur Prix Nobel de physiologie en 2001 mais forcé de démissionner à la suite de ses propos dans une conférence sur la place des femmes dans les sciences. BBC NEWS, « Scientist “sorry” over girls comment » [en ligne], *BBC News*, 10 juin 2015, [consulté le 7 septembre 2020].

¹¹⁰¹ FLEUR FURIEUSE, « Fleur Furieuse - Féminisme radical et abolitionniste », sur *Fleur Furieuse - Féminisme radical et abolitionniste* [en ligne], publié le 15 février 2018, [consulté le 7 septembre 2020].

¹¹⁰² La thèse de l'humour oppressif est relativement répandue. Nous avons choisi cet exemple en raison de la clarté de sa formulation et du statut de l'auteur, afin de souligner qu'il ne s'agit pas d'une idée marginale.

¹¹⁰³ ECHCHI HAB Camélia, « Gardin, Rollman, Dutel... » [en ligne], *Echos*, 9 mars 2020, [consulté le 7 septembre 2020].

les moquer, les parodier, partiellement ou totalement¹¹⁰⁴. Cette position est cependant plus difficile à tenir dans un environnement polarisé et textualisé. De plus, ces positions sont des archétypes : on peut en imaginer autant d'intermédiaires. Il semble en tout cas que les contenus dont la signification est hautement dépendante du contexte sont susceptibles d'être placés au cœur de conflits entre des groupes, qui y réagiront en fonction de leur rapport à la norme.

Pour les contrôleurs de la norme, l'enjeu de tels conflits est autant la sanction des propos sexistes – répandre l'idée que de tels propos ne sont pas acceptables dans l'espace public – que de faire accepter une certaine définition de ce qu'est un propos sexiste. Refuser la possibilité d'une ambiguïté par la thèse de l'humour oppressif est une manière de poser une règle de comportement claire et lisible qui, si elle semblera liberticide et simpliste aux opposants – car dépourvue de nuances et étendant l'éventail de propos susceptibles de sanctions –, crée une certaine forme de sécurité normative. L'intérêt d'une telle stratégie est manifeste lorsque l'on s'intéresse au point de vue des coopérateurs. Ces joueurs se caractérisent par le fait qu'ils ne sont pas considérés comme déviants, et échappent donc à la sanction. Cette population comprend donc les individus qui se conforment à la norme, ainsi qu'éventuellement ceux qui sont secrètement déviants¹¹⁰⁵ – en leur for intérieur, en privé, ou en public sans avoir été sanctionnés. Parmi les mécanismes identifiés plus tôt et censés produire la conformité à une norme, il est possible de distinguer la transmission conformiste – simple imitation, plus probable à mesure que la conformité à la norme se répand – et la conformité issue d'une forme de « calcul » ou de processus¹¹⁰⁶, conscient ou non, fondé sur des anticipations normatives et, surtout, empiriques – ces dernières étant plus déterminantes¹¹⁰⁷. Du point de vue des anticipations empiriques, les joueurs « neutres » (c'est-à-dire faiblement politisés et n'appartenant ni à des groupes féministes, ni à des nébuleuses antiféministes) n'ont aucun intérêt à violer la norme – le seul risque étant donc de manier des contenus parfois ambivalents comme l'art ou l'humour. En effet, le *public shaming* a pour caractéristique d'être une sanction très visible : aussi, les coopérateurs sont clairement informés des risques que constitue la violation de la norme. La doctrine de l'humour oppressif facilite également l'application de la norme : il vaut mieux tout simplement s'abstenir de propos humoristiques à l'encontre de

¹¹⁰⁴ À ce titre, Nelly Quemener a mis en exergue l'ambivalence de ces pratiques. C'est justement cette ambivalence qui peut être difficile à appréhender et pour laquelle il ne semble y avoir que peu de place dans des espaces polarisés. Voir : QUEMENER Nelly, « « Je suis pas raciste hein ! » Racisme et masculinité blanche dans le comique des années 1970-1980 », *Temps Medias*, n° 28, Nouveau Monde éditions, 2017.

¹¹⁰⁵ BECKER Howard S., *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Métailié, 1985.

¹¹⁰⁶ Dans un sens large, conformément au cadre théorique exposé en introduction, qui inclut donc les variables identitaires et sociales, c'est-à-dire liées à la reconnaissance.

¹¹⁰⁷ BICCHIERI Cristina et XIAO Erte, « Do the right thing », *J. Behav. Decis. Mak.*, 22, 2009.

groupes dominés. Cela permet aussi de légitimer la sanction de ce type de propos : il est connu – par la visibilité des sanctions – que l’humour dit oppressif peut potentiellement être sanctionné, aussi ceux qui s’y adonnent sont réputés le faire en connaissance de cause.

Il reste cependant un dernier obstacle à l’imposition d’une norme sociale qui n’a pas été mentionné : les punitions ou vengeances antisociales. Les punitions antisociales visent les coopérateurs à une norme, parmi lesquels figurent ses contrôleurs¹¹⁰⁸. Elles sont exercées par ceux qui s’opposent à la norme, ou qui se vengent d’avoir été punis à cause d’elle. Les punitions antisociales auront pour effet de faire de la norme un objet contesté en engageant ses contrôleurs dans un conflit ouvert avec des groupes d’opposants, ce qui peut les décourager. L’un des outils privilégiés pour exécuter des punitions antisociales est le harcèlement. Par exemple, le 6 août 2016, la page *Facebook* « L’empêcheuse de penser en rond » a réussi, par une campagne de signalement massive, à faire bannir temporairement la page officielle d’un dessinateur très apprécié de l’extrême-droite, Marsault¹¹⁰⁹. Ce dernier a alors créé une seconde page, sur laquelle il a dénoncé nommément certaines personnes ayant participé à la première campagne de signalement, leur suggérant qu’elles risquaient de recevoir quelques messages – c’est-à-dire donc être potentiellement harcelées par quelques-uns des 220 000 utilisateurs suivant sa page originelle¹¹¹⁰. Le harcèlement a aussi pu être utilisé pour décourager des militantes féministes n’ayant pourtant pas participé à la sanction d’un individu, comme le cas de la vidéaste et (alors) chroniqueuse pour *Madmoizelle.com* Marion Seclin. Après qu’elle ait publié une vidéo promouvant le concept de harcèlement de rue sur *YouTube* en 2016, un *youtubeur* d’extrême-droite, « Raptor Dissident », a rétorqué sur la plateforme par une vidéo très critique de son contenu. Marion Seclin a par la suite reçu des milliers de messages de menaces et d’insultes¹¹¹¹.

On peut donc ici distinguer deux types de harcèlement en ligne, en fonction de leur rapport à la norme. Le premier vise explicitement à sanctionner les contrôleurs d’une norme pour se venger de la punition subie, et entre donc dans le cadre de la punition antisociale. Le deuxième cas est beaucoup plus ambigu du point de vue de la norme : il semble essentiellement avoir eu lieu du fait d’un désaccord politique. Pour le comprendre, il faut prendre en compte que du fait de leur régime de visibilité, l’échelle des interactions sur les réseaux

¹¹⁰⁸ GINTIS Herbert, *Game Theory Evolving – A Problem-Centered Introduction to Modeling Strategic Interaction Second Edition*, Princeton University Press, 2009.

¹¹⁰⁹ KIRSCHEN Marie, « «On va s’occuper de toi» », sur *BuzzFeed* [en ligne], publié le 11 août 2016, [consulté le 8 septembre 2020].

¹¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹¹ SÉCLIN Marion, MASSEI Simon et LÉVÊQUE Sandrine, « « Ce que j’aimerais, c’est rendre le féminisme pragmatique » », *Temps Medias*, n° 29, Nouveau Monde éditions, 2017.

socionumériques dépasse largement celle des interactions en face-à-face, permettant à des milliers de personnes de réagir à un contenu donné et donc, potentiellement, insulter ou menacer directement leur auteur, d'où les préoccupations croissantes au sujet du harcèlement en ligne – préoccupations plus essentiellement dirigées envers les femmes¹¹¹². Dans ce cas, il suffit d'un très faible pourcentage d'opposants incapables de faire face à un désaccord politique sans violence pour que, par la loi du nombre, la cible reçoive des centaines ou des milliers de messages insultants. Il faut également rappeler que la distance et la textualisation facilitent ce type de comportements, de la même manière que les chaînes hiérarchiques distendent le sentiment de responsabilité à l'égard des vies affectées par certaines décisions. Dans le cas de Marion Seclin, le fait qu'il s'agisse d'une femme qui, de surcroît, défend des positions féministes dans l'espace public, peut sembler conforme avec certaines explications répandues du harcèlement en ligne : cette pratique serait une manière de remettre les femmes, dans leur ensemble, « à leur place »^{1113,1114}. Le harcèlement en ligne aurait donc un aspect genré et viserait plus spécifiquement les femmes. Ce phénomène contribue très certainement à l'explication du phénomène, mais ne peut pas suffire. Dans le cas de Marion Seclin – et bien d'autres –, il est vrai que l'idéologie de ses opposants peut parfois reposer sur des conceptions traditionnalistes des rapports de genre, et il est hautement probable qu'une portion indéterminée des insultes qu'elle a reçues ont pu avoir ce *motif* – encore qu'il faille alors vérifier dans quelle mesure. L'explication du harcèlement en ligne comme un phénomène genré visant préférentiellement les femmes pour leur imposer un ordre patriarcal repose cependant sur des présupposés erronés. Le premier d'entre eux est celui, très répandu, selon lequel les femmes seraient des cibles privilégiées du harcèlement en ligne. La pratique aurait donc, par nature, vocation à les exclure de l'espace public. Dans les faits, il apparaît que les hommes sont plus souvent victimes de harcèlements et d'insultes en ligne et que le niveau de gravité des insultes reçues ne diffère pas en fonction du genre¹¹¹⁵. En revanche, ils sont moins affectés par ces pratiques au sens où elles les découragent moins de s'exprimer que les femmes. L'une des explications possibles à ce résultat est le contenu des insultes subies par les femmes : ces dernières reçoivent plus d'insultes genrées et sexuelles, activant leur identité sociale de femme

¹¹¹² JANE Emma A., « Online Abuse and Harassment », in *The International Encyclopedia of Gender, Media, and Communication*, American Cancer Society, 2020.

¹¹¹³ NADIM Marjan et FLADMOE Audun, « Silencing Women? », *Soc. Sci. Comput. Rev.*, SAGE Publications Inc, 2019.

¹¹¹⁴ Un exemple de cette conception : CHEMALY Soraya, « There's No Comparing Male and Female Harassment Online », sur *Time* [en ligne], publié le 9 septembre 2014, [consulté le 8 septembre 2020].

¹¹¹⁵ NADIM Marjan et FLADMOE Audun, *op. cit.*

– générant des émotions plus fortes¹¹¹⁶. C’est pour cela que le harcèlement en ligne aurait tendance à décourager plus fortement les femmes de s’exprimer sur les réseaux sociaux numériques. Pour autant, si le contenu du harcèlement subi par les femmes sur les espaces numériques fait plus souvent appel à des répertoires visant à marquer leur infériorité par le biais de leur genre et puise dans la misogynie, il est important de mentionner que le genre n’est généralement pas le *motif* du harcèlement mais plutôt une arme supplémentaire utilisée contre elles de manière efficace au sein de l’ensemble des répertoires d’insultes possibles. En effet, le contenu du harcèlement subi par les hommes, dont le volume est plus élevé, vise plus souvent leurs opinions et leurs attitudes. Certaines des explications relevées pour expliquer ce phénomène comprennent leur plus grande propension à exprimer leurs opinions en ligne, leur surreprésentation dans les mouvements extrémistes, et leur tendance à prendre plus de risques – y compris donc pour exprimer des points de vue impopulaires¹¹¹⁷. Ces éléments révèlent que, dans les espaces numériques, essentiellement du fait de leur polarisation et de leur régime de visibilité, le harcèlement est une technique banalisée en cas de désaccord politique¹¹¹⁸ : ceux qui s’expriment le plus sont ceux qui en subissent le plus. L’effet le plus important du genre sera de différencier le type de harcèlement subi ainsi que l’intensité de ses effets sur la prise de parole¹¹¹⁹ – cela ne signifie pas qu’il n’existe pas de harcèlement ayant pour *motif* le genre d’une personne ou, plus précisément, sa transgression de ces normes, et il s’agit à ce moment d’une sanction de la transgression de normes de genre. Il peut aussi bien être utilisé pour promouvoir des normes sociales – car l’un des coûts liés à l’humiliation publique qui consiste à être exposé comme déviant est le risque de harcèlement – que pour exercer des punitions antisociales, ou simplement nuire à des adversaires politiques – qui sont donc plutôt traités comme des *ennemis*.

Les punitions antisociales sont donc un phénomène qui augmente le coût de la sanction de la norme pour ses contrôleurs. Néanmoins, pour les normes concernant des restrictions sur les discours, les punitions antisociales ne peuvent pas, de manière réaliste, viser les simples coopérateurs : il faudrait pour cela sanctionner le fait de s’abstenir de tenir tel ou tel type de propos, ce qui est impossible. Aussi, du point de vue des joueurs qui ne s’opposent pas fondamentalement à la norme – dont l’identité n’est pas engagée dans la contestation de la norme – et qui ne sont pas contrôleurs pour autant, les anticipations empiriques n’ont pas

¹¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹¹⁸ Désaccord qui peut évidemment porter sur des normes de genre.

¹¹¹⁹ NADIM Marjan et FLADMOE Audun, *op. cit.*

changé : respecter la norme reste le comportement le plus logique d'après la théorie des jeux. Il apparaît que dans des espaces comme celui des réseaux sociaux numériques, les normes visant à restreindre des comportements ou des discours, dans la mesure où elles peuvent directement soumettre des violateurs à une sanction, sont structurellement avantagées par rapport à d'autres types de normes qui viseraient à agrandir l'éventail de comportements possibles¹¹²⁰. Les membres des groupes opposés n'auront cependant aucune incitation à respecter la norme : ils sanctionneront toute tentative d'application de celle-ci à leurs membres par des punitions antisociales.

Enfin, il est important de mentionner un type particulier de punition antisociale qui n'en a en fait que l'apparence. Nous avons vu qu'il peut arriver que les contrôleurs de normes sociales soient sanctionnés à la suite d'une punition infligée au violateur de la norme défendue. Pour autant, il est possible que, quelques fois, cette punition ne soit pas une punition antisociale *stricto sensu*, et qu'elle ne soit pas exécutée par des groupes *a priori* hostiles. En effet, des chercheurs ont constaté que l'agressivité perçue des contrôleurs est susceptible de provoquer la désapprobation à leur encontre, de même que la plus grande sévérité de la sanction¹¹²¹. Il est donc possible de formuler l'hypothèse selon laquelle une *certaine* proportion (impossible à déterminer) de ces contre-punitions est, en fait, la sanction de méta-normes relatives à la proportionnalité, à l'opportunité et à la méthode d'exécution du contrôle social informel. Cela complique d'autant cette pratique, et les chercheurs suggèrent que les contrôleurs de normes « devraient activement essayer de signaler qu'ils sont calmes et non motivés par la colère »¹¹²² – ce qui renvoie aux règles de sentiment, qui semblent donc avoir une influence sur l'acceptabilité des diverses formes de contrôle social et peuvent avoir un aspect genré¹¹²³.

2/ Ce que les réseaux sociaux numériques font à l'espace public

Il ne faut toutefois pas réduire la question à une guerre interminable entre groupes aux vues irréconciliables : les contrôleurs de la norme et les déviants qui la transgressent en vertu de l'appartenance à un groupe sont une portion minoritaire de la population des réseaux sociaux numériques. La plupart des utilisateurs de ces plateformes sont peu politisés, ne participent

¹¹²⁰ Nassim Nicholas Taleb est arrivé à une conclusion similaire par d'autres chemins. Voir : TALEB Nassim Nicholas, « The Most Intolerant Wins: The Dictatorship of the Small Minority », in *Skin in the Game*, 2018.

¹¹²¹ ERIKSSON Kimmo, ANDERSSON Per A. et STRIMLING Pontus, « Moderators of the disapproval of peer punishment », *Group Process. Intergroup Relat.*, 19, 2016.

¹¹²² *Ibid.*, p. 22 [notre traduction].

¹¹²³ Relativement à tout ce qui a été écrit précédemment, il est possible de supposer que le seuil de transgression requis pour subir des formes diverses de harcèlement en ligne diffère en fonction du genre, c'est une hypothèse qui mérite une étude dédiée.

pas ou peu à ces débats. Il continuera d'exister des violateurs de la norme, mais – sauf pour les *trolls* – s'ils n'appartiennent pas à des groupes qui ont pour valeurs constitutives l'opposition à celle-ci, leurs transgressions ne seront pas endémiques, il y aura également peu de chances qu'ils soient organisés pour pouvoir avoir recours à des punitions antisociales en cas de sanction – bien qu'ils puissent à ce moment se tourner vers des groupes opposés à la norme –, qui les amèneront plutôt à chercher à s'amender en fonction du coût de la sanction – par exemple pour éviter d'être exclu de telle ou telle sphère de sociabilité à laquelle ils peuvent tenir. En outre, nous tenons à préciser que le modèle présenté n'est justement qu'un modèle issu de la théorie des jeux et n'a pas donc vocation à représenter fidèlement l'intégralité du Réel, mais simplement à isoler des mécanismes susceptibles d'expliquer un phénomène donné. Il va de soi qu'un portrait plus fidèle impliquerait aussi de prendre en compte les appropriations ordinaires des idées féministes¹¹²⁴ et l'existence d'une « zone grise » entre féminismes et antiféminismes¹¹²⁵. Enfin, il est important de souligner que ces tentatives de création et d'imposition de normes sociales, si elles ont lieu sur les plateformes de réseaux sociaux avec une efficacité maximale du fait de leur régime de visibilité, n'y restent pas confinées. Tout d'abord, les techniques utilisées – principalement donc l'humiliation publique et le harcèlement – ont été largement médiatisées, notamment à travers l'appellation de *cancel culture*, mentionnée plus tôt. En revanche, il est intéressant de se pencher sur les raisons de la médiatisation très tardive de ce phénomène, au regard de son ancienneté, de sa prévalence et du fait qu'il soit inhérent à l'architecture des plateformes de réseaux sociaux.

En effet, d'après Europresse, le terme *cancel culture* est utilisé pour la première fois dans la presse nationale française le 11 juin 2019 dans un article paru dans *Le Figaro*¹¹²⁶. Dans cet article et quelques autres qui suivront^{1127,1128}, le terme n'est mentionné que par des invités venus des États-Unis et issus des milieux artistiques. Par la suite, le terme est repris dans un premier temps par des journaux et chroniqueurs classés à droite, comme Eugénie Bastié, qui se réapproprie la critique émise par Barack Obama à l'encontre de ce type de pratiques¹¹²⁹. La

¹¹²⁴ JACQUEMART Alban et ALBENGA Viviane, « Pour une approche microsociologique des idées politiques, For a micro-sociological approach of political ideas », *Politix*, 2015.

¹¹²⁵ GUIONNET Christine, « Troubles dans le féminisme », *Réseaux*, n° 201, 2017.

¹¹²⁶ PICARD Maurin, « Seule l'Europe dit «I love you» à Woody Allen », sur *Le Figaro.fr* [en ligne], publié le 11 juin 2019, [consulté le 10 septembre 2020].

¹¹²⁷ BASTIÉ Eugénie, « Seth Greenland », sur *Le Figaro.fr* [en ligne], publié le 17 octobre 2019, [consulté le 10 septembre 2020].

¹¹²⁸ LECARPENTIER Charline, « Ann Powers », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 7 octobre 2019, [consulté le 10 septembre 2020].

¹¹²⁹ BASTIÉ Eugénie, « Quand Obama fustige la «culture de la dénonciation» », sur *Le Figaro.fr* [en ligne], publié le 31 octobre 2019, [consulté le 10 septembre 2020].

popularité de l'expression à droite s'explique facilement : elle permet de nommer un phénomène dénoncé par celle-ci – et une petite partie de la gauche américaine, dont Barack Obama – depuis de nombreuses années déjà, notamment à travers des polémiques autour des « *culture wars* »¹¹³⁰ qui séviraient sur certains campus universitaires américains. La droite s'empare donc de l'expression dans un premier temps pour dénoncer l'importation de ce phénomène en France¹¹³¹ – auparavant déploré sous d'autres noms. Mais la particularité du traitement médiatique récent de la *cancel culture* est justement d'avoir fait sortir l'intérêt pour le sujet des cercles de la droite et des critiques du politiquement correct, en écornant le préjugé selon lequel le harcèlement en ligne était l'apanage exclusif de l'extrême-droite¹¹³² et, occasionnellement, d'extrémistes religieux¹¹³³. La concomitance de plusieurs évènements successifs a provoqué cette médiatisation et ce changement de cadre sur la question du harcèlement en ligne. Le premier évènement fait suite aux propos de J.K. Rowling tenus sur *Twitter* le 10 juin 2020, et qualifiés de transphobes¹¹³⁴. Cette polémique a été fortement médiatisée, et ce d'autant plus qu'elle s'insère dans des conflits au sujet de la transidentité dans les mouvements féministes, qui ont été portés sur la place publique par tribunes interposées – et conflits sur les réseaux socionumériques – à partir de février 2020¹¹³⁵. La structure des opportunités discursives favorable aux mouvements féministes a ainsi permis au grand public de prendre connaissance de ces débats longtemps cantonnés aux milieux militants, mais désormais aussi largement diffusés *via* les plateformes de réseaux sociaux. Une origine possible de ces conflits remonte à l'introduction de la version butlérienne du concept de genre dans les années 1990¹¹³⁶, mais nous y reviendrons plus tard. Le traitement du harcèlement subi par J.K. Rowling à la suite de *tweets* déclarés transphobes est particulièrement intéressant dans la mesure où il révèle à nouveau le préjugé selon lequel seuls certains groupes précis – indésirables

¹¹³⁰ La question du politiquement correct a déjà donné lieu à de telles « *culture wars* » dans les années 1990 aux États-Unis. La dénonciation du phénomène était – et redevient – un trait définissant l'identité de la droite américaine, se posant pour l'occasion en défense de la liberté d'expression. L'un des ouvrages ayant le plus influencé ces critiques est : BLOOM Allan, *L'âme désarmée*, Julliard, 1987.

¹¹³¹ BASTIÉ Eugénie, « Sectarisme sur les campus », sur *Le Figaro.fr* [en ligne], publié le 19 novembre 2019, [consulté le 10 septembre 2020].

¹¹³² Les exemples cités précédemment.

¹¹³³ « L'affaire Mila », ou encore le harcèlement d'une journaliste ayant déclaré que, d'un point de vue esthétique, l'incendie de la cathédrale de Nantes avait une certaine beauté : VIENNOT Bérengère, « Twitter, ou la censure sur mesure », sur *Slate.fr* [en ligne], publié le 23 août 2020, [consulté le 11 septembre 2020]. Cet article ouvre également la question de la légitimité du contrôle de l'espace public par des firmes privées, mais nous y reviendrons.

¹¹³⁴ LOIRE Mathilde, « Les fans de « Harry Potter » secoués par les propos jugés transphobes de J. K. Rowling » [en ligne], *Le Monde.fr*, 15 juin 2020, [consulté le 2 septembre 2020].

¹¹³⁵ ARRIGHI Pauline, « Trans », sur *Marianne* [en ligne], publié le 17 février 2020, [consulté le 2 septembre 2020]., ou encore CIS un collectif de femmes féministes trans ou, « Le débat sur la place des femmes trans n'a pas lieu d'être », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 26 février 2020, [consulté le 10 septembre 2020].

¹¹³⁶ MÖSER Cornelia, *Féminismes en traductions*, Éditions des archives contemporaines, 2013.

– s’adonnent au harcèlement en ligne. En effet, malgré les menaces de mort et autres insultes que l’écrivaine déclare avoir reçues, la plupart des articles de la presse nationale ou de *pureplayers* à forte audience comme *Le Huffington Post* portant sur cet incident glosent sur sa transphobie sans jamais utiliser le terme de harcèlement (ni un équivalent proche)¹¹³⁷, à l’exception d’une tribune militante parue dans *Le Figaro*^{1138,1139}. À ce moment, la question de la *cancel culture* n’est pas encore débattue dans les médias français. L’absence de mention du harcèlement prouve l’efficacité de la démarche de *public shaming* et la porosité entre l’espace médiatique traditionnel et les plateformes de réseaux sociaux. Ainsi, certains activistes ont cherché à faire percevoir J.K. Rowling comme une déviante à l’égard de normes morales (en fait des normes sociales relatives à des discours). Cette humiliation publique – et le harcèlement qui en a résulté – constituent une sanction qui permet d’étiquetter l’accusée comme une déviante – la sanction est la preuve. À partir de là, la seule question pertinente dans l’espace médiatique est de déterminer dans quelle mesure elle était effectivement déviante.

Ce n’est qu’après la publication de la tribune du *Harper’s Magazine* dénonçant la *cancel culture* et signée par 150 intellectuels – dont la plupart, mais pas tous, n’ont jamais été publiquement étiquetés comme indésirables, ce qui est crucial – que l’expression de *cancel culture* sera reprise plus largement dans l’espace médiatique. Il est à ce titre capital de noter que, parmi les signataires originels de la tribune, « certains se sont rétractés en raison de la présence de la romancière anglaise dans le collectif »¹¹⁴⁰. Outre le désaccord avec les positions de cette dernière, la crainte de la culpabilité par association contribue à expliquer ces défections que les concernés se sont empressés de signaler sur *Twitter* en s’excusant et en assurant qu’ils ignoraient que leur signature cotoierait celle de tels individus. Cela montre encore une fois combien l’espace médiatique (ici aux États-Unis) est tributaire des dynamiques qui ont cours sur les réseaux socionumériques : le *public shaming* qui s’y opère détermine les possibilités de prise de parole et sa réception dans l’espace public. L’inquiétude relative aux pratiques visant à exclure des individus de l’espace public par leur désignation en tant que déviants a donc saisi

¹¹³⁷ À titre d’exemple : LOIRE Mathilde, *op. cit.* ETANCELIN Valentin, « Comment J.K. Rowling s’est enfermée dans une vision du genre dont elle ne sort plus », sur *Le HuffPost* [en ligne], publié le 6 juillet 2020, [consulté le 10 septembre 2020]. Dans le deuxième article, le harcèlement est brièvement mentionné au début, mais dans le but de mieux retracer le chemin qui a mené à cette conclusion « logique » : ses prises de position, dont l’auteur se donne pour mission de prouver l’inanité.

¹¹³⁸ COLLECTIVE Tribune, « «Nous, féministes, soutenons J.K. Rowling contre le lynchage des activistes trans» », sur *Le Figaro.fr* [en ligne], publié le 11 juin 2020, [consulté le 10 septembre 2020].

¹¹³⁹ Le fait qu’une tribune écrite par des féministes radicales soit publiée dans *Le Figaro* (!) montre bien qu’à ce moment, dénoncer le harcèlement militant reste une problématique ancrée à droite de l’échiquier politique. Bien entendu, s’y superposent des prises de position relatives à la transidentité ayant entraîné des sanctions, et donc désormais hors de la fenêtre d’Overton.

¹¹⁴⁰ BLIN SIMON, « «Cancel culture» », *Libération*, 13 juillet 2020.

l'espace médiatique français au moment où une succession d'évènements a montré que des acteurs *a priori* considérés comme respectables n'en étaient pas protégés – ce qui inclut donc les *gatekeepers* travaillant dans ces médias –, et que le fait d'être désigné de la sorte exposait les cibles à un harcèlement susceptible de n'être pas reconnu comme tel, dans la mesure où il ne provenait pas de groupes *a priori* considérés comme extérieurs au consensus démocratique constituant la frontière entre *agonisme* et *antagonisme*¹¹⁴¹. Cet étiquetage propulse en effet le déviant dans la catégorie de l'*ennemi* que le paradoxe de la tolérance exclut de l'empathie collective, d'où le fait que les violences qu'il entraîne constituent des non-événements¹¹⁴².

Cela ouvre la question de la porosité entre ces plateformes et l'espace public « traditionnel ». Pour le formuler autrement, en évitant notamment de faire reposer l'interrogation sur une dichotomie artificielle, il s'agit de comprendre la manière dont la démocratisation de l'usage des réseaux sociaux numériques et les pratiques militantes y ayant cours ont pu affecter la dynamique du débat public. Nous avons en effet pu constater que la destruction de réputations sur ces plateformes rend plus difficile l'accès à une parole légitime dans l'espace public élargi et conditionne le traitement médiatique des actions et prises de position de tels individus. Intuitivement, l'une des explications qui surgissent face à un tel phénomène est le fait que ces plateformes « jouent un rôle d'intermédiaires entre les rédactions et les internautes »¹¹⁴³, constituent une sorte de fenêtre sur le monde pour les acteurs des médias – qui sont socialement situés et ne possèdent pas de don d'ubiquité. Cette intuition se retrouve dans les travaux sur l'infomédiation sociale de l'actualité.

Le processus d'infomédiation sociale de l'actualité désigne le résultat d'une « interaction triangulaire entre une production et une diffusion de contenus, des plateformes de partage et des groupes d'utilisateurs en contexte »¹¹⁴⁴. Autrement dit, sur les plateformes de réseaux sociaux, l'information est diffusée et interprétée par des utilisateurs en discussion – qui, ne l'oublions pas, soumettent par là des performances porteuses d'attentes de reconnaissance. Les conditions de la discussion et de la réception diffèrent selon les configurations sociotechniques. En effet, Nikos Smyrniotis et Bernhardt Rieder ont mis en exergue que « l'information consommée et partagée sur *Twitter* n'est pas forcément celle des internautes ordinaires, comme

¹¹⁴¹ MOUFFE Chantal, « Politique et agonisme », *Rue Descartes*, n° 67, Collège international de Philosophie, 2010.

¹¹⁴² C'est pourquoi elles ne sont pas mentionnées et le traitement se concentre sur la déviance.

¹¹⁴³ DELPORTE Christian, BLANDIN Claire et ROBINET François, « Conclusion », in *Histoire de la presse en France*, Armand Colin, 2016.

¹¹⁴⁴ RIEDER Bernhard et SMYRNAIOS Nikos, « Pluralisme et infomédiation sociale de l'actualité », *Rezeaux*, n° 176, La Découverte, 2012.

cela pourrait être davantage le cas sur *Facebook* dont le taux de pénétration au sein de la population française est beaucoup plus élevé. Il s'agit plutôt d'un pluralisme accessible à des catégories d'utilisateurs spécifiques, comme celle des journalistes, qui contribuent à leur tour à définir l'agenda médiatique »¹¹⁴⁵. Le processus d'infomédiation sociale de l'actualité sur une plateforme comme *Twitter* peut donc potentiellement avoir pour résultat de surreprésenter les préoccupations des catégories qui y sont plus particulièrement actives – et notamment politisées. Sur cette plateforme caractérisée par « un niveau de *médiaphilie* élevé » entretenu par la forte présence des professionnels des médias et de la communication, « un nombre restreint d'usagers, de contenus, de sources informationnelles et de sujets dominant les autres, tout en laissant de la place à une véritable pluralité lorsqu'on quitte la surface »¹¹⁴⁶. Cette pluralité doit cependant être comprise à travers le contexte que nous avons esquissé : certains contre-publics ont développé un intérêt pour certains sujets moins traités dans l'espace public ou moins présents dans l'agenda médiatique.

Ces observations montrent combien l'une des questions les plus pressantes pour comprendre l'intégration de ces plateformes dans l'espace public et la manière dont elles peuvent l'affecter est celle de la constitution de l'agenda médiatique. Tout d'abord, les associations et collectifs féministes peuvent avoir une approche stratégique de l'usage des outils numériques, notamment dans le cadre de campagnes spécifiques : « La publicisation des actions est la composante centrale des espaces numériques et les féministes y donnent une large part aux campagnes qu'elles mènent, en général de façon conjointe, en ligne et hors ligne. »¹¹⁴⁷. En outre, ces associations « disposent de listes de journalistes sensibilisés au féminisme »¹¹⁴⁸, aussi l'outil numérique est surtout pour elles un adjuvant pour obtenir de la visibilité et donner un écho plus populaire au traitement médiatique recherché. Mais il faut comprendre l'espace de la cause des femmes au-delà des seules associations. Ainsi, si l'on s'intéresse à cette zone grise entre réappropriations ordinaires du féminisme et engagements en ligne non accompagnés d'un militantisme associatif, il est possible de conjecturer que l'éventail des problèmes discutés et l'importance qui leur est quantitativement accordée dans un média ou une plateforme donnée – ici *Twitter* – peut affecter celle d'autres médias : c'est l'hypothèse de la constitution *intermédiatis* des agendas. Les plateformes de réseaux sociaux comme *Twitter* ont cependant comme particularité que cet agenda est le produit de l'infomédiation sociale de l'actualité, cette

¹¹⁴⁵ *Ibid.*

¹¹⁴⁶ *Ibid.*

¹¹⁴⁷ JOUËT Josiane, NIEMEYER Katharina et PAVARD Bibia, « Faire des vagues », *Réseaux*, 2017.

¹¹⁴⁸ *Ibid.*

interaction entre des ensembles divers d'utilisateurs qui participe à l'interprétation des nouvelles. En outre, les médias divers, que ce soient des chaînes de télévision, de radio, ou des journaux, ont également des comptes sur ces plateformes – et leurs employés également. L'étude de Nikos Smyrnaiois et Bernhardt Rieder a bien mis en exergue qu'il existe des contre-publics relayant des informations moins couvertes par les autres médias, ce qui suggère que l'agenda médiatique de *Twitter* n'est pas une simple reproduction de celui des grands médias. Mais la réciproque mérite notre attention : est-il possible que l'agenda d'autres médias soit influencé par celui de *Twitter* ? Des études ont ainsi mis en évidence que, bien que les normes d'objectivité et le rôle de *gatekeeping* des journalistes persistent, l'usage des réseaux sociaux contribue à une transformation du rapport entre les journalistes et leur audience¹¹⁴⁹. Plus encore, « s'ils ont toujours été soumis à la recherche de nouvelles inédites et à des contraintes de temps, le web 2.0 accélère la vitesse de circulation de l'information et transforme la nature des rapports entre les acteurs de la sphère médiatique »¹¹⁵⁰. D'autres ont ainsi montré que les « plateformes de réseaux sociaux peuvent être utilisées comme un outil par les politiciens et le public pour communiquer un agenda qui, ensuite, conditionne l'agenda médiatique »¹¹⁵¹ – ce qui ne signifie pour autant nullement que les médias traditionnels aient perdu tout pouvoir sur l'agenda médiatique.

Toujours est-il que les journalistes politiques utilisent beaucoup¹¹⁵² *Twitter* comme un outil pour s'informer eux-mêmes, se tenir au courant des événements qui intéressent le public, ce qui crée le risque de les enfermer dans une chambre d'écho, puisque les utilisateurs qu'ils suivent « tendent à être leurs collègues journalistes politiques et des individus insérés dans les cercles politiques et médiatiques »¹¹⁵³. Ce fait est confirmé en France, où l'on observe que les réseaux des journalistes sont fortement homophiles et qu'ils ont « une forte tendance à se citer entre eux : un utilisateur de *Twitter* a cinq fois plus de chances d'être mentionné ou retweeté par un journaliste s'il est également journaliste que s'il ne l'est pas »¹¹⁵⁴. En outre, « ils ont deux fois plus de chances d'être retweetés par l'ensemble des utilisateurs de *Twitter* qu'un

¹¹⁴⁹ HEDMAN Ulrika et DJERF-PIERRE Monika, « The Social Journalist », *Digit. Journal.*, 1, Routledge, 2013.

¹¹⁵⁰ DELPORTE Christian, BLANDIN Claire et ROBINET François, « Chapitre 12. L'impossible réinvention du journalisme », in *Histoire de la presse en France*, Armand Colin, 2016, p. 12, [consulté le 11 septembre 2020].

¹¹⁵¹ CONWAY Bethany A., KENSKI Kate et WANG Di, « The Rise of Twitter in the Political Campaign », *J. Comput.-Mediat. Commun.*, 20, 2015 [notre traduction].

¹¹⁵² Il reste une faible proportion de journalistes rétifs aux réseaux sociaux numériques, qui représenteraient environ 10 % des effectifs, et tendraient à être plus âgés, en tout cas en Suède. Voir : HEDMAN Ulrika et DJERF-PIERRE Monika, *op. cit.*

¹¹⁵³ PARMELEE John H., « Political journalists and Twitter », *J. Media Pract.*, 14, Routledge, 2013 [notre traduction].

¹¹⁵⁴ RIEDER Bernhardt, SMYRNAIOS Nikos, « Les journalistes français sur Twitter vus comme un graphe », sur *La Revue des Médias* [en ligne], [consulté le 14 septembre 2020].

utilisateur non journaliste », ce qui fait d'eux des « piliers de la Twittosphère »¹¹⁵⁵. L'influence de *Twitter* sur le journalisme se manifeste également par « l'intégration progressive dans le capital journalistique tradition de l'influence sur ces réseaux, aux côtés, ou à la place, de l'audience obtenue ou de la position dans l'organigramme »¹¹⁵⁶. Ceci est d'autant plus probable que la part du trafic vers les sites de presse issue de ces plateformes est élevée. On peut d'ailleurs supposer que plus la part du revenu – publicitaire essentiellement – d'une publication est issue du trafic des réseaux sociaux, et plus son agenda tendra à dépendre des sujets qui y sont discutés. En outre, si l'intégration du capital social acquis sur *Twitter* dans le capital journalistique se confirmait, cela signifierait possiblement qu'une part des choix éditoriaux tendraient à prendre en compte les préoccupations des utilisateurs de la plateforme.

Il ne faut cependant pas en déduire que l'agenda des organes de presse sera essentiellement constitué en fonction de ces plateformes ou y fera référence. Dans une étude portant sur les relations entre les agendas médiatiques des journaux et chaînes de télévision les plus importants en Norvège et les sujets les plus discutés sur *Twitter* dans ce même pays pendant 3 semaines en novembre 2011, Ingrid Rogstad relève que « les usagers de *Twitter* sont largement préoccupés par des contenus provenant des médias *mainstream* – les commentant, les critiquant et s'y référant ; 36,9 % des *tweets* »¹¹⁵⁷ étudiés s'y rapportant. À l'inverse, seuls 0,6 % des titres d'articles de la presse nationale et des grandes chaînes de télévision faisaient référence aux réseaux socionumériques. Pour autant, cet indicateur est insuffisant pour déterminer si ces plateformes influencent l'agenda et le traitement médiatiques. En effet, l'autrice souligne que « *Twitter* pourrait remettre en cause la position des médias *mainstream* en tant que révélateur d'informations »¹¹⁵⁸, ce qui change *l'organisation* de la couverture médiatique : « si *Twitter* ou d'autres plateformes de réseaux sociaux procurent des nouvelles instantanées, les médias *mainstream* doivent ajouter des détails et des informations de contexte, mais aussi et, peut-être de manière plus importante, confirmer les rumeurs qui courent sur *Twitter* »¹¹⁵⁹ – déjà en 2011 donc. La question n'est donc pas tellement de savoir si ces médias font référence aux plateformes dont elles tirent leur information : il s'avère que les contraintes de temps leur imposent, de plus en plus, d'y chercher des informations sur certains événements qui peuvent y être relatés en direct, et de se positionner par rapport aux informations qui y

¹¹⁵⁵ *Ibid.*

¹¹⁵⁶ *Ibid.*

¹¹⁵⁷ ROGSTAD Ingrid, « Is Twitter just rehashing? », *J. Inf. Technol. Polit.*, 13, 2016 [notre traduction].

¹¹⁵⁸ *Ibid.*, p.10 [notre traduction] Citation originale : "Twitter might be challenging mainstream media's position as a news breaker".

¹¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 10 [notre traduction].

circulent. D'ailleurs, la multiplication des services de « vérification de l'information »¹¹⁶⁰ par les organes de presse ces dernières années le confirme bien : qu'il s'agisse d'un nouveau rôle qu'ils s'attribuent pour des considérations déontologiques ou stratégiques, ou que cela corresponde à des attentes du public, il apparaît en tout cas qu'une portion croissante¹¹⁶¹ de l'activité de la presse consiste à enquêter sur ces rumeurs pour les démentir ou les confirmer. L'étude portant sur la Norvège met également en évidence que les sujets issus des médias *mainstream* ne sont pas tous repris équitablement sur *Twitter* : les questions de politique nationale – et notamment les scandales qui suscitent donc l'indignation – y sont plus représentées, quand les affaires internationales et les faits divers sont moins discutés. Outre la dépendance au format – il est plus aisé de s'indigner avec un brin d'humour que de produire une analyse pertinente des relations internationales en 140 caractères –, ce phénomène s'explique par la sociologie des utilisateurs. En effet, en observant les sujets présents sur *Twitter* mais non repris dans l'échantillon d'articles de presse et de nouvelles télévisées, l'autrice a remarqué qu'il s'agissait de « problèmes qui préoccupent typiquement des personnes hautement éduquées et politisées arborant des valeurs postmatérialistes »¹¹⁶². Elle relève également que dans l'une des nouvelles pour lesquelles elle a mené une analyse qualitative, « il peut sembler que les médias *mainstream*, en réponse aux critiques reçues sur *Twitter*, aient décidé de changer leur angle d'approche. [...] Bien entendu, on ne peut pas être certain que les critiques sur *Twitter* aient effectivement pesé sur la décision du VG, mais le changement d'approche a malgré tout été remarqué sur *Twitter* »¹¹⁶³.

L'influence du site sur le traitement des nouvelles par les médias *mainstream* semble donc plus subtile qu'une détermination en amont des agendas. Tout d'abord, il s'avère qu'au-delà du commentaire et de la critique des nouvelles portées par les médias *mainstream* et de leur traitement médiatique, il dispose d'un agenda indépendant qui reflète les préoccupations des catégories sociales les plus représentées parmi ses utilisateurs politisés – et possiblement les points de vue des plus actifs d'entre eux sur ces questions. Les journalistes en dépendent également pour plusieurs raisons. Dans certains cas, des informations peuvent y apparaître en premier et y circuler plus rapidement. De plus, l'influence et les connexions qu'ils acquièrent sur la plateforme sont de plus en plus valorisées. En effet, la part du trafic et des revenus publicitaires générés par ces plateformes impose d'accorder une certaine place, différente en

¹¹⁶⁰ Le *fact-checking*.

¹¹⁶¹ Y compris en termes de légitimation du statut de *gatekeeper*.

¹¹⁶² ROGSTAD Ingrid, *op. cit.*, p. 9 [notre traduction].

¹¹⁶³ *Ibid.*, p. 10 [notre traduction].

fonction des types de médias, à cette influence. Ce point suggère que les études focalisées sur les grandes chaînes de télévision et les plus grands tirages de presse sont les moins susceptibles de saisir l'influence de *Twitter* sur la constitution des agendas et le traitement médiatique, car ce sont bien ceux-là qui dépendent le moins du trafic généré par le site, et qui sont aussi plus susceptibles de disposer d'une forme de légitimité qui les empêchera de se plier aux desideratas de ses fractions politisées¹¹⁶⁴ – légitimité qui serait d'ailleurs probablement écornée si cela advenait car elle repose sur d'autres logiques. Il faut ainsi prendre en compte, par exemple, le cas des *pure players*, parfois très fréquentés, et dont le trafic et les revenus dépendent plus directement de sites comme *Twitter*. La sociologie de l'audience de telles publications est aussi plus susceptible de se rapprocher de celle des utilisateurs de réseaux sociaux numériques, aussi les sujets traités devraient tendre à se rapprocher de leurs préoccupations, socialement situées. Le militantisme féministe sur les plateformes de réseaux sociaux a donc possiblement contribué, encore que dans une proportion indéterminée, à la hausse du traitement médiatique de la cause des femmes. Le partage d'un espace de socialisation, de discussion et d'interprétation – de construction sociale de la réalité – commun entre les journalistes et les utilisateurs politisés de *Twitter* – aux profils sociologiques déjà proches – devrait en effet favoriser la représentation de ces sujets et points de vue dans l'espace médiatique. Il est également fortement probable que les journalistes soient particulièrement perméables aux stratégies de contrôle social : sur les réseaux sociaux numériques, « comme la politique, le journalisme est de plus en plus dépendant de la reconnaissance du public »¹¹⁶⁵, car Internet « instaure moins une compétition entre professionnels et amateurs qu'un système d'interdépendance agissant sur les uns et les autres »¹¹⁶⁶. L'image publique des journalistes sur les sites de réseaux sociaux a également des répercussions professionnelles. Ils sont donc d'autant plus sensibles aux stratégies visant la réputation et tendront à s'aligner avec les idées dont la contradiction est susceptible de l'entâcher.

Au-delà, la synergie entre ces plateformes et les contenus provoquant des émotions telles que la colère encourage la production d'articles dont la viralité repose justement sur la génération de ce type d'émotions : nous rappelons que les fils de commentaires et de

¹¹⁶⁴ Encore qu'à la télévision, il est de plus en plus fréquent pour les animateurs ou invités d'une émission de réagir en direct à des *tweets* de téléspectateurs.

¹¹⁶⁵ RUOHO Iris et KUUSIPALO Jaana, « The Inner Circle of Power on Twitter? », *Obs. OBS*, 13, OberCom, Observatório da Comunicação, 2019 [notre traduction].

¹¹⁶⁶ CARDON Dominique, *La démocratie Internet*, Seuil, 2010, p. 10.

discussions les plus actifs et les plus longs sont caractérisés par leur conflictualité¹¹⁶⁷ – ce qui augmente la visibilité de l'article commenté si l'on prend l'exemple de *Facebook*, en plus du fait que les utilisateurs seront plus incités à le partager. Cette tendance est également accentuée par les transformations économiques que la presse vit depuis le web 2.0 : « la rentabilité des médias en ligne ne peut être assurée qu'en dégradant considérablement la qualité des informations afin de produire, massivement et très rapidement, de l'information aguichante, drolatique, pratique ou addictive destinée à faire cliquer les internautes »¹¹⁶⁸. On parle de journalisme « assis », « produisant des informations courtes, à forte teneur virale »¹¹⁶⁹. Cette viralité est recherchée et a donné naissance au phénomène des articles dits « *clickbait* », dont le titre est formulé de manière à générer des clics, des partages, des réactions. Aussi, les médias sont d'autant plus susceptibles de donner de l'écho aux stratégies de choc moral explicitées plus tôt, qui sont le fer de lance du militantisme en ligne. Plus largement, l'importance de l'utilisation des réseaux sociaux affecte la dynamique du débat public, les règles et l'éthique qui le régissent. Elle renforcerait la légitimité des émotions et des témoignages comme catégories mobilisables : « cette réalité force à réviser le modèle habermassien de l'opinion publique, puisque l'inclusion et la participation sont moins délibératives que sentimentales, plus "sensationnelles" que persuasives »¹¹⁷⁰.

Enfin, il convient d'aborder un dernier point pour comprendre comment l'altération de la dynamique du débat public par les réseaux sociaux favorise le traitement médiatique de la cause des femmes : l'expansion des élites. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : cette plateforme intègre de nouvelles populations à l'espace public. Ainsi, « *Twitter* pourrait contribuer à une expansion des élites, en tant que plateforme pour des personnes éloquentes et tournées vers les relations sociales qui ne font pas partie des élites politiques, économiques ou académiques traditionnelles »¹¹⁷¹. Ces personnes sont essentiellement des militants, des comédiens, et des utilisateurs indépendants. Il a été défendu que la médiatisation (par la télévision notamment) avait diminué l'utilité des militants d'appareil ou de parti, surtout

¹¹⁶⁷ CHMIEL Anna, SOBKOWICZ Pawel, SIENKIEWICZ Julian *et al.*, « Negative emotions boost user activity at BBC forum », *Phys. Stat. Mech. Its Appl.*, 390, 2011.

¹¹⁶⁸ CARDON Dominique, « Les médias face à la révolution numérique », in *Culture numérique*, Presses de Sciences Po, 2019.

¹¹⁶⁹ *Ibid.*

¹¹⁷⁰ ARIAS MALDONADO Manuel, « La digitalización de la conversación pública », *Rev. Estud. Políticos*, 2016, p. 50 [notre traduction].

¹¹⁷¹ ROGSTAD Ingrid, « Is Twitter just rehashing? », *J. Inf. Technol. Polit.*, 13, 2016, p. 12 [notre traduction]. Citation originale : « Twitter might be contributing to an expanding of the elite, as a media platform for social-minded, eloquent people who otherwise do not correspond with the traditional political, economic, or academic elites ».

pendant les périodes électorales, puisqu'elle permet au personnel politique de s'adresser directement aux citoyens¹¹⁷². Si le profil des militants et les modes d'engagement¹¹⁷³ sont en fait plutôt en perpétuelle transformation du fait de dynamiques sociohistoriques et d'innovations communicationnelles, l'émergence d'une élite partiellement composée de militants et d'individus politisés sur les réseaux socionumériques change la donne. En effet, désormais, par l'infomédiation sociale de l'actualité, le contenu des médias traditionnels est confronté à une forme d'espace public¹¹⁷⁴. Parallèlement, si de nouvelles élites ont pu se rendre visibles et constituer un public, une étude finlandaise a mis en évidence que les liens entre les élites politiques et médiatiques sont très forts sur ce site : ces élites se caractérisent par une forte mobilisation horizontale (c'est-à-dire des connexions et des interactions nombreuses entre elles) et une faible mobilité verticale (c'est-à-dire qu'il est difficile de les intégrer)¹¹⁷⁵. Bien entendu, il est difficile d'extrapoler ce résultat à la France sans étude empirique dédiée. Pour autant, il est important de mentionner cette possibilité : il n'y a pas de raisons que les élites n'utilisent pas *Twitter* et qu'elles ne profitent pas de leurs connexions sur ce média pour des raisons qui leur sont propres (campagnes électorales, objectifs professionnels, etc).

Quoi qu'il en soit, il apparaît donc peu probable que le fait de militer sur *Twitter* par les moyens explorés plus tôt n'ait aucune influence sur l'espace public. Les acteurs des médias y sont très présents et sont nécessairement affectés par sa dynamique. L'extension des missions et pouvoirs du CSA et l'augmentation des signalements qui lui sont faits pour des questions de sexisme, « notamment grâce à une présence renforcée sur *Twitter*, où les internautes l'interpellent de plus en plus »¹¹⁷⁶, l'illustrent. En outre, sur ce site, les réseaux et la visibilité des utilisateurs sont relativement stratifiés, des élites y ont émergé, qui s'ajoutent aux anciennes – dont il est possible qu'elles n'aient pas toutes tiré profit de la plateforme car en décalage avec sa population, bien qu'elles y restent plus visibles que la majorité des utilisateurs – et bousculent la position des *gatekeepers* traditionnels. Dans ce cadre, la médiatisation du phénomène de la *cancel culture* peut apparaître comme le révélateur de cette tension entre différents types

¹¹⁷² DERVILLE Grégory, « Chapitre 6. L'impact de la médiatisation sur le fonctionnement du champ politique », in *Le pouvoir des médias*, Presses Universitaires de Grenoble, 2017, [consulté le 17 septembre 2020].

¹¹⁷³ ION Jacques, *La fin des Militants ?* [en ligne], Éditions de l'Atelier (programme ReLIRE), 1997, [consulté le 17 septembre 2020].

¹¹⁷⁴ Au sens le plus faible du terme, et non dans le sens habermassien, pour lequel les conditions ne sont pas réunies sur *Twitter*, justement à cause de cette stratification très nette et de la polarisation : voir LIU Zhe et WEBER Ingmar, « Is Twitter a Public Sphere for Online Conflicts? », in *Social Informatics: 6th International Conference, SocInfo 2014, Barcelona, Spain, November 11-13, 2014. Proceedings*, Springer International Publishing, 2014.

¹¹⁷⁵ RUOHO Iris et KUUSIPALO Jaana, « The Inner Circle of Power on Twitter? », *Obs. OBS*, 13, OberCom, Observatório da Comunicação, 2019.

¹¹⁷⁶ ARMATI Lucas, « Humiliation, sexisme, racisme... Le nombre de signalements auprès du CSA a explosé » [en ligne], *Télérama*, [consulté le 21 septembre 2020].

d'élites, aux trajectoires distinctes. Cela est particulièrement manifeste dans les discours des défenseurs de ces pratiques, pour qui la *cancel culture* est le seul moyen par lequel peuvent s'exprimer des groupes traditionnellement exclus de l'espace public^{1177,1178} : certains parlent d'*accountability culture* pour souligner cela¹¹⁷⁹. Cela confirme nos remarques précédentes : dans un espace polarisé, le harcèlement et ses conséquences sont considérés, y compris par des intellectuels, comme un mode *légitime* de résolution des conflits, d'où leur préférence pour le terme de *responsabilité*. En fin de compte, ils soulignent que le harcèlement n'est que le juste châtiment auquel doit s'attendre le déviant ; ce dernier, étant un ennemi, ne bénéficie pas de l'empathie collective, on peut donc effectivement parler d'ostracisme. De plus, ces prises de position tendent à prendre la partie pour le tout, et c'est justement par là qu'elles révèlent en creux toute l'influence d'une plateforme comme *Twitter* sur l'espace public. L'effet majeur de ces réseaux socionumériques est d'octroyer une forme de caution populaire ou démocratique à diverses revendications et à certaines réactions et interprétations de l'actualité – le résultat du processus d'infomédiation sociale de l'actualité – en s'appuyant sur leur caractère inclusif quand, en réalité, il s'agit au moins en partie de l'expression politique de nouvelles élites, politisées, éduquées, urbaines, et jeunes¹¹⁸⁰. L'influence des plateformes de réseaux sociaux est donc en partie permise par une forme d'escamotage : prêter attention à leurs dynamiques, importer les débats qui y ont lieu, considérer leurs utilisateurs comme des interlocuteurs légitimes, est certes une manière de favoriser l'inclusion dans l'espace public de nouvelles populations. Il y a également un intérêt économique important : les *community manager* constituent un rouage essentiel de la gestion de l'image publique des entreprises, qui se joue de plus en plus sur ces plateformes. Pour autant, les utilisateurs qui s'y expriment et qui y sont les plus visibles, qui sont donc les plus susceptibles d'affecter le débat public, sont en fait les populations les plus intégrées socialement et les plus politisées, et constituent une élite virtuelle. Le fait que des membres de catégories chroniquement sous-représentées dans la sphère médiatique puissent s'y exprimer et intégrer cette élite octroie une légitimité démocratique à ces plateformes¹¹⁸¹. Dans les faits, seuls les représentants les plus favorisés de ces catégories

¹¹⁷⁷ MURAT Laure, « Laure Murat » [en ligne], *Le Monde.fr*, 1 août 2020, [consulté le 2 septembre 2020].

¹¹⁷⁸ FASSIN Éric, « Eric Fassin » [en ligne], *Le Monde.fr*, 20 août 2020, [consulté le 11 septembre 2020].

¹¹⁷⁹ KORNHABER Spencer, « It's Not Callout Culture. It's Accountability. », sur *The Atlantic* [en ligne], publié le 16 juin 2020, [consulté le 17 septembre 2020].

¹¹⁸⁰ Julien Boyadjian a élaboré un portrait sociologique des utilisateurs politisés de *Twitter*, que nous aborderons plus en détails par la suite. Voir : BOYADJIAN Julien, « Les usages politiques différenciés de Twitter », *Polit. Commun.*, 2016.

¹¹⁸¹ Leurs dirigeants en sont bien conscients : *Twitter* affirme toujours publiquement (et symboliquement) son soutien aux mouvements progressistes tels que *Black Lives Matter*. Par exemple : FORBES, « Chez Twitter, Le 19 Juin Sera Férié En Soutien À Black Lives Matter », sur *Forbes France* [en ligne], publié le 12 juin 2020, [consulté le 17 septembre 2020].

bénéficient de cette nouvelle influence, ce qui octroie malgré tout une plus grande visibilité aux causes dont ils se font occasionnellement les porte-paroles¹¹⁸². Aussi, si certains choisissent de parler d'*accountability culture*, il faut alors préciser que ceux qui s'expriment dans l'espace public ne sont tenus responsables que face à une nouvelle élite et, par conséquent, en fonction de ses valeurs, qui sont donc surreprésentées dans cet espace. La sociologie des utilisateurs de *Twitter* et la forte présence d'élites médiatiques participant et confrontées à une forme d'infomédiation sociale de l'actualité semblent contribuer à expliquer pourquoi cette plateforme, plus que les autres, participe à la matrice des représentations dans l'espace médiatique. Enfin, l'influence de *Twitter* sur le débat public est également revendiquée par la plateforme : régulièrement accusée de favoriser le harcèlement, les fausses informations et les propos haineux, elle a développé des outils pour reconnaître les informations douteuses, ce qui n'a pas manqué de soulever des interrogations sur la légitimité de l'entreprise américaine à assumer ce rôle face à des élus (comme Donald Trump, très actif sur ce site) ou dans des contextes géopolitiques tendus (en classant des organes de presse en fonction de la mainmise d'un État sur son contenu éditorial).

Pour conclure, il apparaît que les réseaux socionumériques dont, ici, plus spécifiquement *Twitter*, permettent aux mobilisations féministes de jouer sur les normes et représentations ayant cours dans l'espace public. Sur ces plateformes, les militantes féministes sont happées dans un environnement où les publics politisés sont fortement polarisés, à la fois idéologiquement et affectivement, ce qui a des effets mobilisateurs. Elles ont recours à des stratégies de choc moral pour diffuser leurs idées, recruter des sympathisants et inciter à l'action. Sur ces plateformes se jouent des conflits de normes portant sur les discours, mais aussi les images – le cas d'*Instagram* et des mouvements *body positive* est un bon exemple pour ces dernières. La nouvelle importance prise par ces sites de mobilisation, légitimée par des idées déjà anciennes comme le *continuum* des violences sexuelles, est un trait distinctif de ce cycle de mobilisation. Cela ne signifie pas que des revendications antérieures, portant par exemple sur les violences, aient disparu – il n'y a en fait aucune raison à cela tant que le grief continue d'exister. Cependant, certains sites de mobilisation ont pris une nouvelle importance, en partie du fait de la dépendance des utilisateurs de réseaux sociaux au format des plateformes, alors qu'elles sont devenues des outils au cœur du militantisme et de la fabrique des représentations d'une certaine partie de la population dont font partie certaines élites médiatiques. Dans ce

¹¹⁸² On retrouve encore une fois l'importance des porte-paroles et de la lutte qu'ils mènent entre eux pour faire accepter leur représentativité.

cadre, le régime de visibilité tendanciellement panoptique des réseaux socionumériques ouvre des possibilités de contrôle social inédites par leur ampleur, mais qui reposent sur des mécanismes archaïques profondément enracinés dans la psyché humaine, et dont l'efficacité a été mise en avant par la théorie des jeux. Ces modes de contrôle social sont essentiellement articulés autour des pratiques de *public shaming*, qui visent à rendre visible la transgression comme la sanction pour entâcher la réputation du violateur – qui devient, dans un espace polarisé, un *ennemi* – en vue de signifier quels propos seront ou non tolérés dans un espace donné. En parallèle, l'émergence dans l'espace public d'élites virtuelles de plus en plus considérées comme des interlocuteurs légitimes, voire des sortes de représentants de la société civile, face aux *gatekeepers* traditionnels, octroie un poids supplémentaire à ces mobilisations dont l'influence dépasse donc celle de ces sites.

Section II – Des effets de cohorte révélateurs de dynamiques historiques encourageant les mobilisations féministes

Pour Nancy Whittier, les « mouvements sociaux sont composés de multiples cohortes, [...] incluant à la fois des participants de longue date et des nouvelles recrues »¹¹⁸³. Dans tout mouvement, un certain nombre de participants restent engagés sur le long terme, et permettent de maintenir une continuité, tant d'un point de vue institutionnel qu'idéologique. Parallèlement, le recrutement de nouveaux membres contribue à apporter de nouvelles perspectives, ce qui peut s'expliquer par leur socialisation distincte. À partir de là, une transformation plus rapide des conditions de socialisation, à travers, par exemple, une immersion accrue dans l'appareil médiatique *via* l'usage des réseaux sociaux numériques, est susceptible d'apporter des changements plus conséquents.

L'intérêt du critère générationnel réside donc essentiellement dans la capacité qu'il octroie d'explorer les conditions historiques qui ont permis l'émergence d'un cycle de mobilisation féministe. En effet, les cohortes militantes au sein de la communauté de mouvement social féministe se distinguent par leur idéologie, tout en arborant des profils sociologiques proches. On constate que les militantes féministes sont, aujourd'hui comme dans les années 1970, essentiellement des jeunes filles diplômées et bénéficiant d'un emploi dans le secteur tertiaire. En revanche, les plus jeunes se distinguent des plus âgées au niveau de leur rapport à l'autonomie individuelle. Il s'agira donc, dans un deuxième temps, de s'appuyer sur ces observations pour essayer d'identifier certaines des dynamiques historiques ayant favorisé l'émergence de la quatrième vague féministe en confrontant ces différences idéologiques aux conditions de socialisation des plus jeunes recrues. L'objectif est en fait de comprendre ce qui, dans nos sociétés, a transformé les critères du jugement moral et étendu son royaume. Il semble que la conjonction entre la médiatisation profonde et le processus d'individualisation aient accru le nombre de faits sociaux dont on considère qu'ils interagissent avec les capacités d'autonomie des individus.

A) Des cohortes au profil sociologique proche mais aux orientations idéologiques distinctes : des indices en faveur d'un effet de génération

L'âge figurait parmi les variables sociologiques incluses dans le questionnaire visant les militantes et sympathisantes féministes sur les réseaux sociaux. Cette variable a été découpée

¹¹⁸³ WHITTIER Nancy, « Political Generations, Micro-Cohorts, and the Transformation of Social Movements », *Am. Sociol. Rev.*, 62, [American Sociological Association, Sage Publications, Inc.], 1997, p. 761.

en fonction des catégories de l'INSEE, ce qui donnait aux répondants les options suivantes : moins de 18 ans, 18 à 24 ans, 25 à 34 ans, 35 à 49 ans, 50 à 64 ans, et 65 ans et plus. Ces catégories ont le bénéfice d'être connues de tous, et d'être suffisamment vagues pour ne pas éventuellement dissuader de répondre les personnes rétives à divulguer leur âge exact. De plus, l'âge, par rapport à l'année de naissance, est une « catégorie du quotidien »¹¹⁸⁴. Cependant, cette classification a plusieurs défauts. Elle est tout d'abord tributaire d'une conception qui fait la part belle aux effets d'âge compris comme révélateurs de périodes qui seraient déterminantes dans le cycle de vie, alors même que « les frontières entre les âges de la vie sont de plus en plus floues et mouvantes »¹¹⁸⁵. Vincent Tiberj défend l'approche par cohortes, qui est plus appropriée à l'appréhension d'autres effets susceptibles d'affecter le rapport politique des différentes générations, et qui révèle toute sa pertinence dans les études longitudinales. Dans notre cas, étant donné que le questionnaire était conçu comme une étude unique sans ambition longitudinale (ni même de prétention de représentativité transversale), l'âge était suffisant, bien que les catégories restent trop imprécises.

1/ Des profils idéologiques distincts en fonction de l'âge

Quoi qu'il en soit, l'inclusion de l'âge dans notre questionnaire visait à déterminer si celui-ci était corrélé avec certaines attitudes mais aussi pratiques militantes sur le web. En effet, bien que des causes et mécanismes distincts et concurrents soient proposés pour l'expliquer, l'existence de liens entre attitudes, âge, et année de naissance fait consensus. Par conséquent, il n'y a aucune raison que les militantes féministes y échappent. Pour autant, l'hypothèse de l'absence d'un tel exceptionnalisme n'a que l'apparence de l'évidence, étant donné que c'est en partie à cause de la crainte de la mise au jour des divisions et de l'hétérogénéité des mouvements féministes que le concept de vague – surtout, ses utilisations non réflexives, qui ont été considérées comme inhérentes au concept – avait été rejeté par une partie de la littérature en études féministes. Au-delà, les militantes craignaient que la proclamation d'une nouvelle vague signifie un effacement ou une disparition des vétérans. La question de l'influence du critère générationnel sur les idées, pratiques et revendications féministes a donc été peu étudiée ou, quand elle l'a été, c'est en évacuant le concept de vague, et pour souligner les réappropriations d'un héritage, mettant en avant les mécanismes de transmission et la continuité des mouvements féministes. Il ne s'agit pas ici de remettre en cause ces phénomènes, ni la continuité des mouvements féministes, qui apparaît clairement dans l'étude de l'adaptation des

¹¹⁸⁴ TIBERJ Vincent, *Les citoyens qui viennent*, Presses Universitaires de France - PUF, 2017, p. 18.

¹¹⁸⁵ *Ibid.*

idées au contexte des plateformes de réseaux sociaux. L'objectif est de tester l'hypothèse de l'existence de différences générationnelles en matière d'attitudes parmi les militantes féministes, et de comprendre la nature de ces différences, en nous aidant des résultats de notre questionnaire. Les éventuelles différences générationnelles en termes d'attitudes permettront également d'explorer les rapports de force au sein des féminismes actuels. Au-delà, cette étude permettra également de confronter ces différences à d'éventuels effets d'âge, de période et de cohorte. Le critère générationnel est donc, comme affirmé en introduction, un outil pour comprendre la genèse historique de ce cycle de mobilisation féministe, pour historiciser ce travail.

Étant donné le mode de recrutement des répondants pour notre questionnaire, la composition de notre échantillon est susceptible de ne pas correspondre à celle de la population générale. En effet, malgré la démocratisation de leur usage, la population utilisant les réseaux sociaux ne reflète pas exactement la population générale. Au sein de celle-ci, la population politisée a ses propres caractéristiques auxquelles nous nous intéresserons plus tard, et, *a fortiori*, les militantes et sympathisantes féministes s'en distingueront également. Aussi, nous pouvons *a minima* conjecturer un âge moyen plus faible dans notre échantillon que dans la population générale. Le tableau de la figure 52 ci-dessous expose la répartition de cet échantillon par catégorie d'âge (nomenclature INSEE) et la compare au bilan démographique 2019 de l'INSEE¹¹⁸⁶ :

¹¹⁸⁶ « Population totale par sexe et âge au 1er janvier 2020, France métropolitaine – Bilan démographique 2019 | Insee », [consulté le 12 août 2020].

Âge	Moins de 18 ans	18 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 49 ans	50 - 64 ans	65 ans et plus
Effectifs de l'échantillon (pourcentage)	14 (4,1 %)	98 (28,7 %)	100 (29,3 %)	70 (20,5 %)	46 (13,5 %)	13 (3,8 %)
Effectifs population générale (pourcentage)	13 789 085 (21,2 %)	5 236 809 (8 %)	7 524 993 (11,6 %)	12 419 731 (19,1 %)	12 474 001 (19,2 %)	13 453 335 (20,7 %)

Figure 52. Comparaison des compositions de l'échantillon et de la population générale en groupes d'âge (questionnaire 2017 / 2018, bilan démographique 2019).

Les 18 à 24 ans, ainsi que les 25 à 34 ans, apparaissent notablement surreprésentés dans l'échantillon si l'on prend en compte leur part dans la population générale. Ce résultat est conforme à l'observation répétée de la surreprésentation des plus jeunes parmi les utilisateurs de réseaux sociaux numériques. Ainsi, les études sur l'usage de ces sites aux États-Unis – pour lesquels les données sont les plus complètes – montrent qu'en 2018, 88 % des 18 à 29 ans, 78 % des 30 à 49 ans, 64 % des 50 à 64 ans et 37 % des 65 ans et plus utilisent ces sites¹¹⁸⁷. L'écart peut sembler faible pour deux raisons. Tout d'abord, cet écart s'est progressivement réduit au fur et à mesure de la démocratisation de l'usage de ces plateformes et du vieillissement des premiers utilisateurs. En outre, et c'est là le plus important, « dans les pays occidentaux, le fossé numérique se mesure moins par l'accès à un ordinateur connecté [ou aux réseaux sociaux numériques] que par les différentes manières, élitistes ou populaires, de naviguer, de s'exhiber et d'interagir. Les inégalités sociales et culturelles se distribuent désormais à l'intérieur des pratiques en ligne. La distinction numérique est née. »¹¹⁸⁸. Or, l'âge est justement un facteur de différenciation des pratiques en ligne^{1189,1190} ; de fait, il existe des disparités notables entre les populations des différentes plateformes de réseaux sociaux. Par exemple, aux États-Unis¹¹⁹¹, la plateforme *Instagram* est largement préférée par les femmes comparativement

¹¹⁸⁷ « Demographics of Social Media Users and Adoption in the United States », Pew Research Center, 2019, [consulté le 12 août 2020].

¹¹⁸⁸ CARDON Dominique, *La démocratie Internet*, Seuil, 2010, p. 55.

¹¹⁸⁹ PASQUIER Dominique, « Cultures juvéniles à l'ère numérique », *Rezeaux*, N° 222, La Découverte, 2020.

¹¹⁹⁰ Mais pas le seul.

¹¹⁹¹ Nous utilisons les données américaines pour leur précision et leur complétude, les données françaises étant plus rares ou monétisées par des agences de marketing.

aux hommes (43 % d'entre elles l'utilisent contre 31 % des hommes), et particulièrement par les jeunes de 18 à 29 ans (67 % d'entre eux utilisent la plateforme, contre 47 % des 30 à 49 ans)¹¹⁹². Les femmes sont également plus présentes sur *Facebook*, mais cette plateforme est en revanche moins marquée par la jeunesse de ses utilisateurs, les 30 à 49 ans l'utilisant autant que les 18 à 29 ans (79 %), et 64 % des 50 à 64 ans l'utilisent¹¹⁹³. À l'inverse, les hommes utilisent légèrement plus *Twitter* (24 % contre 21 %), site fortement privilégié par les jeunes également (38 % des 18 à 29 ans contre 26 % des 30 à 49 ans).

En France, Thierry Vedel relève les chiffres d'une enquête Mediapolis Audencia-CEVIPOF menée en juin 2014¹¹⁹⁴. Celle-ci montre que, si les moins de 35 ans sont largement surreprésentés sur ces sites (73 % des 18 à 24 ans et 72 % des 25 à 34 ans auraient un compte actif, l'usage politique de ces plateformes est plus prégnant chez les 35 à 49 ans si l'on s'intéresse aux participations « faibles », comme le partage ou la création d'un post politique. En revanche, il est à peu près équivalent entre toutes les tranches d'âge pour l'appartenance à un groupe défendant une cause politique ou sociale.

De son côté, en étudiant les profils d'utilisateurs de *Twitter* partageant et produisant du contenu à teneur politique en France, Julien Boyadjian a pu dresser un portrait sociologique de ces personnes. De manière générale, il observe qu'en France, très peu d'utilisateurs de *Twitter* ont plus de 34 ans. Les 18 à 24 ans sont nettement surreprésentés (entre 39 et 46 % des usagers). Toutefois, au-delà de la composition brute de la population de la plateforme, les utilisateurs qui y parlent de politique ont un profil particulier. Il remarque que, lorsqu'ils parlent de politique, « les *twittos* sont donc des agents sociaux qui se sentent autorisés et appelés à exprimer leur opinion politique »¹¹⁹⁵. Ils se caractérisent par une intégration sociale remarquable : les jeunes politisés sur *Twitter* ont été 92 % à voter en 2012, contre 72,4 % pour la population générale à âge équivalent¹¹⁹⁶. « C'est en réalité seulement la fraction la plus politisée de cette classe d'âge qui publie des messages politiques sur *Twitter* »¹¹⁹⁷. 78,6 % sont des étudiants, contre 21,7 % de la population à âge égal. Mais ils ne sont pas non plus représentatifs des étudiants. Les filières courtes (BTS, DUT) sont sous-représentées (6 % des *twittos* politiques contre 16 % des

¹¹⁹² « Demographics of Social Media Users and Adoption in the United States », Pew Research Center, 2019, [consulté le 12 août 2020].

¹¹⁹³ *Ibid.*

¹¹⁹⁴ VEDEL Thierry, *Chapitre 5 - L'internet et la démocratie*, La démocratie de l'entre-soi, Presses de Sciences Po, 2017, tableau 3.

¹¹⁹⁵ BOYADJIAN Julien, « Les usages politiques différenciés de Twitter », *Polit. Commun.*, 2016.

¹¹⁹⁶ *Ibid.*

¹¹⁹⁷ *Ibid.*

étudiants français). Les grandes écoles et prépas sont sur-représentées de 20 points. 31,9 % des *twittos* politiques sont dans ce type d'établissement. 42 % des interrogés sont fils et filles de cadres ou professions intellectuelles supérieures, contre 30 % au niveau national. Ce ne sont pas non plus n'importe quels cadres qui sont majoritaires, mais ceux en contact avec la presse, les médias, le marketing, la communication, le web etc. Les femmes sont sous-représentées également. L'auteur ne se prononce pas quant à savoir si cela est dû à une différence genrée en termes de participation politique ou s'il s'agit plutôt d'un effet secondaire de la sur-représentation des cadres parmi lesquels elles sont moins nombreuses¹¹⁹⁸. D'un point de vue géographique, les habitants de Paris sont sur-représentés, ce qui peut s'expliquer par la centralisation de la société française : c'est dans la capitale que les positions les plus élevées de l'espace social – celles qui s'expriment sur *Twitter* – sont concentrées. Les électeurs de gauche sont également sur-représentés, quand ceux du Front National (avant qu'il ne change de nom) sont sous-représentés si l'on considère leur forte présence sur Internet. Cette sociologie particulière des utilisateurs politisés de *Twitter*

Par conséquent, la surreprésentation des plus jeunes dans notre échantillon n'est pas surprenante¹¹⁹⁹, bien qu'il a été observé que leur usage des réseaux sociaux numériques a reculé en 2018 par rapport à l'année précédente¹²⁰⁰. Le fait que l'essentiel des répondants ait été recruté *via Facebook* peut expliquer la représentation équilibrée des utilisateurs de 35 à 49 ans. En revanche, les catégories sont trop larges, et ne permettent pas de déterminer si ce sont les plus jeunes de chacune d'entre elles qui forment l'essentiel de son effectif – car c'est l'hypothèse la plus probable. Outre le genre et l'âge, les variables sociologiques mobilisées dans le questionnaire sont le niveau de diplôme achevé et la catégorie socio-professionnelle, là aussi selon les catégories de l'INSEE. Nous regrettons cependant de ne pas avoir inclus le niveau de diplôme de la mère, qui peut avoir une influence notable sur la trajectoire sociale. Camille Masplet a également mis en avant combien l'engagement féministe des militantes de la deuxième vague féministe avait pu se construire par une confrontation à la condition de leurs mères – notamment par refus de subir le même destin¹²⁰¹.

¹¹⁹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹⁹ Les autres caractéristiques sociologiques des usagers politisés de *Twitter* ne seront pas mobilisées pour l'instant, mais seront pertinentes pour la suite.

¹²⁰⁰ CREDOC, « Baromètre du numérique édition 2018 », Credoc.

¹²⁰¹ MASPLET Camille, *Sociologie des féministes des années 1970 : analyse localisée, incidences biographiques et transmissions familiale d'un engagement pour la cause des femmes en France*, Université de Lausanne, Université Paris 8, 2017.

Quoi qu'il en soit, la première question qui nous occupe ici est celle de l'existence d'une corrélation, dans notre échantillon, entre attitudes et âge. Le tableau de la figure 53 montre les résultats significatifs ($p < 0.001$) des tests de corrélation de Spearman effectués entre les catégories d'âge et les attitudes ainsi que le niveau d'identité féministe.

Propositions	Coefficient de corrélation avec la catégorie d'âge
1. « Toute religion est comme une drogue utilisée pour pacifier les groupes dominés, notamment les femmes ».	0.32
2. « La pornographie exploite la sexualité féminine et dégrade l'ensemble des femmes ».	0.30
3. « La prostitution est le produit de la culture masculine de la violence et des valeurs masculines de contrôle social ».	0.30
4. « Les femmes devraient avoir le droit de vendre leurs services sexuels »	- 0.30
5. « Lorsqu'une femme porte le voile, c'est parce qu'elle n'a pas le choix ».	0.27
6. « Pour éliminer la prostitution, il faut rendre les femmes égales aux hommes sur le plan économique ».	0.26
7. « Le mariage est l'illustration parfaite de l'oppression physique, économique et sexuelle des femmes par les hommes ».	0.23
8. « Les femmes sont des sujets autonomes, leurs choix doivent être respectés même s'ils vont à l'encontre de leurs intérêts objectifs ».	- 0.22
9. « Intégrer plus de femmes au sein de professions dominées par les hommes	0.20

atténuerait le caractère compétitif et violent de ces milieux ».	
10. « Le capitalisme force la plupart des femmes à porter des vêtements féminins afin de garder leur emploi ».	- 0.19
Score sur l'échelle différentialiste	0.24
Score sur l'échelle intersectionnelle	- 0.20

Figure 53. Corrélation entre catégorie d'âge et attitudes.

Il existe effectivement une corrélation entre la catégorie d'âge et l'adhésion à certaines propositions. Cela implique qu'avec un indicateur plus fin de l'âge, comme la date de naissance, ces relations déjà visibles pourraient être explorées avec plus de précision. Dans les grandes lignes, les répondants les plus âgés sont plus sensibles aux propositions différentialistes que les plus jeunes, et légèrement moins favorables aux approches intersectionnelles. Cela reflète l'évolution des rapports de force entre courants du féminisme : les approches par l'intersectionnalité sont considérées comme un apport de la Troisième vague dans le monde anglo-saxon¹²⁰² et nous avons constaté son caractère central – paradigmatique – pour le militantisme en ligne en France, quand les féminismes différentialistes sont minoritaires depuis un certain temps, voire, dans certains cas, considérés comme des antiféminismes^{1203,1204}, malgré des renouvellements récents.

Si l'on observe les résultats plus en détails, on constate que certaines des assertions dont l'adhésion est corrélée à la catégorie d'âge des répondants ont été au cœur des conflits structurants de la communauté de mouvements sociaux féministes. Le cas le plus flagrant est celui des propositions n° 4 et 5, qui portent respectivement sur le libre exercice de la prostitution et la signification du port du voile. D'après ces résultats, il semble que les répondants les plus âgés auront, relativement aux plus jeunes, tendance à avoir des positions plus proches de

¹²⁰² CHARLES Nickie, WADIA Khurshed, FERRER-FONS Mariona *et al.*, « 'I'm a feminist, I'm not ashamed and I'm proud' », *Womens Stud. Int. Forum*, 67, 2018.

¹²⁰³ LÉBOUCQ Fabien, « PMA », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 27 octobre 2019, [consulté le 13 août 2020].

¹²⁰⁴ Cela renvoie encore une fois à la discussion sur les critères permettant de déterminer qui est féministe et qui ne l'est pas, et qui sont en fait sujets à une lutte pour la présomption de représentativité de la cause des femmes. Les polémiques récentes entre *TERF* et activistes transgenres et intersectionnelles reflètent indirectement ce rejet, croissant sur le web, de féminismes accusés d'essentialisme lorsqu'ils ne sont pas fondés sur les pensées *queer* insérées dans le cadre cardinal de l'intersectionnalité des oppressions. Nous y reviendrons.

l'abolitionnisme ou du néo-abolitionnisme, et à considérer que le port du voile est plutôt le signe d'un assujettissement – une servitude qui peut se *croire* volontaire – à une religion dont le rôle, comme le montre l'adhésion à la proposition n° 1, serait justement de créer un consentement à la soumission. La corrélation du rejet de la proposition n° 8 avec les catégories d'âge corrobore ce constat : les répondantes plus âgées auront légèrement plus tendance que les autres à considérer que les femmes ont des intérêts objectifs sur lesquels elles peuvent individuellement se fourvoyer – comme une redite de l'argument de la *fausse conscience*. Cela peut également expliquer le rejet de la pornographie, qui est plus susceptibles d'être considérée comme intrinsèquement nocive, et de reposer sur l'exploitation de la situation de domination structurelle des femmes, par les répondantes plus âgées (proposition n° 2). Pour résumer en grossissant les traits, les répondantes plus âgées sont plus susceptibles d'adhérer à une vision selon laquelle les réappropriations et les négociations individuelles des normes de genre, notamment à travers la prise de contrôle de sa sexualité, ne peuvent pas avoir d'effet émancipateur et ne sont en fait qu'une illusion, une manière de répondre aux injonctions patriarcales fondées sur l'échange économique-sexuel théorisé par Paola Tabet¹²⁰⁵ – ce point est mis en exergue par l'adhésion aux propositions n° 6 et 7.

Bien entendu, il s'agit ici d'une interprétation des résultats, et il est important de signaler qu'ils ne mettent en exergue qu'une tendance. Il ne s'agit pas de réifier les catégories d'âge : les orientations idéologiques en leur sein sont multiples et l'année de naissance est très loin d'être le facteur explicatif principal de ces différences, pour autant, force est de constater qu'il existe des tendances liées à l'âge, et le nier reviendrait à endosser des conceptions historiques naïves voire « héroïques », présupposant que les acteurs des mouvements sociaux, du fait de la nature critique de leur engagement vis-à-vis des normes d'une société, seraient imperméables aux conditions socio-historiques qui président à la constitution des mobilisations. En outre, le degré de systématisation et d'articulation idéologique des répondantes peut différer, et la tendance générale ici mise en exergue ne se retrouvera pas toujours sous cette forme intégrale chez une répondante particulière, si jamais elle est présente. Cette interprétation est néanmoins étayée par les corrélations qui existent, dans l'ensemble de l'échantillon, entre certaines des propositions, ce qui suggère qu'elles sont liées par une certaine cohérence (figure 54).

¹²⁰⁵ TABELT Paola, *La grande arnaque*, Editions L'Harmattan, 2005.

Numéro de proposition	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	1									
2	0.275	1								
3	0.30	0.43	1							
4	0	- 0.44	- 0.41	1						
5	0.33	- 0.25	0.26	- 0.25	1					
6	0.33	0.27	0.40	- 0.29	0.24	1				
7	0.18	0	0.23	0	0	0.20	1			
8	0	0	0	0.23	- 0.24	0.009	0	1		
9	0.29	0.26	0	- 0.19	0	0.22	0	0	1	
10	0	0	0	0	0	0	0.26	0	0.22	1

Figure 54. Matrice de corrélations entre les propositions corrélées à l'âge dans le tableau de la figure 53.

Ainsi, les réponses aux assertions n° 2 et 5 ont un coefficient de corrélation de Spearman de - 0.44, ce qui signifie que plus l'on considère que la pornographie est nocive et constitue une forme d'exploitation, et moins on est susceptible de soutenir le droit, pour les femmes, de vendre leurs services sexuels. Ces propositions sont liées par la manière dont la sexualité est conçue : un instrument qui ne peut que bénéficier au patriarcat et se produire selon ses règles tant il est la matrice de l'oppression des femmes à travers l'échange économique-sexuel, ou une activité qu'il convient de se réappropriier et de resignifier pour, justement, la débarrasser de ses stigmates – car c'est toujours la sexualité féminine qui est vilipendée – et arracher aux hommes le contrôle du corps des femmes. On le voit à travers la corrélation entre la proposition n° 3, qui essentialise le groupe des hommes pour en faire les créateurs et vecteurs d'une culture ou de normes de domination et d'exploitation, et le rejet du droit de se prostituer, de la pornographie ainsi que l'assimilation du voile à un instrument de domination des femmes sans réappropriation possible. En revanche, la proposition n° 3 n'est pas corrélée à l'affirmation n° 8, ce qui signifie que considérer que les hommes produisent une culture violente et misogyne n'empêche pas de penser que les femmes sont autonomes et, surtout, de respecter leurs

décisions. En outre, cela n'est pas contradictoire avec la prise en compte du facteur économique (voir corrélation entre propositions n° 3 et 6).

Cette proposition n° 8, qui interroge l'agentivité des femmes, est corrélée selon un coefficient de - 0.24 avec l'affirmation n° 5, et de 0.23 avec l'assertion n° 4. Autrement dit, d'un point de vue statistique, le fait de considérer que les femmes sont le seul juge de la validité de leurs décisions, indépendamment de l'existence ou non d'intérêts objectifs contradictoires, est associé au soutien de leur droit à vendre leurs services sexuels, et au fait de considérer que le port du voile n'est pas nécessairement un acte forcé, c'est-à-dire qu'un symbole traditionnellement associé à la soumission des femmes peut faire l'objet de réappropriations en fonction du contexte. En outre, et de manière attendue, les réponses aux propositions n° 4 et 5 ont un coefficient de corrélation de - 0.25, ce qui signifie qu'elles sont plutôt perçues comme contradictoires. Sans surprise également, le rejet du port du voile est corrélé à 0.33 avec la proposition n° 1, à savoir l'assimilation de la religion à un instrument de domination. En revanche, de façon plus surprenante, les affirmations n° 2 et 5 sont inversement corrélées, à - 0.25, ce qui signifie que les répondants hostiles à la pornographie sont plus susceptibles de considérer que le port du voile peut être un choix autonome, ou que les répondants qui considèrent que le port du voile est un symbole univoque de soumission tendent à ne pas considérer que la pornographie est nocive. Cette relation suggère deux profils : elle peut, dans sa première version (anti-pornographie, pro-choix sur le voile), faire écho aux positions de Christine Delphy et donc d'une partie des féministes matérialistes et radicales, qui considèrent que l'opposition au voile peut être une forme d'islamophobie masquée¹²⁰⁶ et que la pornographie « rend les inégalités sexuellement excitantes »¹²⁰⁷. L'autre versant de cette relation (absence de rejet de la pornographie, anti-voile) pourrait possiblement correspondre à des conceptions républicaines et / ou universalistes proches de celles d'Elisabeth Badinter.

Quoi qu'il en soit, il semble donc que certains des clivages constitutifs des reconfigurations féministes depuis le début de la troisième vague – et même avant – recouvrent en partie la variable de l'âge. On remarque que, en fonction de l'âge, les répondantes tendent à se diviser relativement au rapport à la sexualité et à la possibilité de l'autonomie individuelle des femmes. Cela renvoie à l'observation selon laquelle, dans le monde anglo-saxon, les

¹²⁰⁶ DELPHY Christine, « Antisexisme ou antiracisme ? », *Nouv. Quest. Fem.*, Vol. 25, Éditions Antipodes, 2006.

¹²⁰⁷ Le texte n'est pas de Christine Delphy, mais elle l'a publié sur son blog sans ajouter de commentaire personnel, aussi nous considérons qu'elle est en accord avec la thèse défendue : JENSEN Robert, « Comment la pornographie rend les inégalités sexuellement excitantes », sur *Le blog de Christine Delphy* [en ligne], publié le 25 novembre 2017, [consulté le 13 août 2020].

féministes de la Deuxième et de la Troisième vague, outre le facteur générationnel, seraient surtout divisées en fonction de leur conception du rapport entre privé et politique : les premières considérant que seule la mobilisation collective peut amener l'émancipation, quand les deuxièmes essaient de relire leur vie personnelle à travers un prisme féministe pour renégocier les normes qui la régissent – ce qui pourrait correspondre à une approche de *résistance*, plus individualiste¹²⁰⁸. Camille Masplet a observé le même phénomène en étudiant les militantes féministes des années 1970 : elles sont en majorité défavorables à la prostitution et à la pornographie ainsi qu'au port du voile (elles soutiennent les lois de 2004 et 2010 sur le sujet)¹²⁰⁹. Or, Nancy Whittier avait écrit que « l'identité collective d'une cohorte militante tendait à perdurer dans le temps, contribuant à la continuité du mouvement »¹²¹⁰. Étant donné que l'âge des militantes coïncide, en moyenne, avec des tendances idéologiques, l'engagement de jeunes militantes sur les réseaux sociaux – où elles sont structurellement plus nombreuses que leurs aînées – peut participer à la recomposition des rapports de force au sein des féminismes, et donc à un renouvellement des idées féministes les plus visibles dans l'espace public, ce qui correspond, encore une fois, aux effets attribués au renouvellement générationnel dans les mouvements sociaux par Nancy Whittier¹²¹¹.

2/ Un profil sociologique dans la continuité de celui de leurs aînées : des militantes féministes jeunes, diplômées, employées

Se pose néanmoins la question des causes de ce chevauchement entre la variable générationnelle et les attitudes relatives à la sexualité et à la possibilité de l'agentivité des femmes. L'observation de différences au niveau des attitudes médiées par l'âge implique de s'intéresser dans un premier temps à un certain nombre d'effets, essentiellement des effets d'âge, de cohorte et de période, qu'il est malheureusement « impossible de tester simultanément »¹²¹² tant ils sont entremêlés. Il est donc possible qu'il existe un effet d'âge, c'est-à-dire que, toutes choses égales par ailleurs, l'âge, ne serait-ce qu'en vertu du cycle de vie et de l'expérience, pourrait avoir une influence sur la variable mesurée – ici des attitudes spécifiques. Les effets de période affectent quant à eux simultanément toutes les personnes qui

¹²⁰⁸ SCHUSTER Julia, « Why the personal remained political », *Soc. Mov. Stud.*, 2017.

¹²⁰⁹ MASPLET Camille, *Sociologie des féministes des années 1970 : analyse localisée, incidences biographiques et transmissions familiale d'un engagement pour la cause des femmes en France* [microfiche], Université de Lausanne, Université Paris 8, 2017.

¹²¹⁰ WHITTIER Nancy, « Political Generations, Micro-Cohorts, and the Transformation of Social Movements », *Am. Sociol. Rev.*, 62, [American Sociological Association, Sage Publications, Inc.], 1997.

¹²¹¹ *Ibid.*

¹²¹² TIBERJ Vincent, *Les citoyens qui viennent*, Presses Universitaires de France - PUF, 2017, p. 27.

vivent un moment donné, mais peuvent néanmoins avoir des conséquences différentes en fonction de la composition de chaque cohorte, de la situation de génération, et de l'âge ; on considère souvent que les effets de période affectent plus fortement le développement des « citoyens dont l'expérience sociale et politique est la plus récente »¹²¹³. Enfin, viennent les effets de génération ou de cohorte. Ils ne sont pas tout à fait équivalents : Vincent Tiberj a défendu l'idée que le concept de génération politique, issu de Karl Mannheim, contenait des présupposés qui limitaient l'étude du facteur générationnel à la consécration de certaines générations politiques qui auraient vécu des conditions historiques exceptionnelles, leur donnant un caractère, une identité idéologique et sociologique singulière. Or, « en se focalisant sur les conditions d'émergence de telles générations, on néglige les événements ou processus de "basse intensité", graduels et diffus, qui peuvent tout autant imprimer leur marque sur les individus de manière plus ou moins consciente et générer des distinctions fortes entre cohortes »¹²¹⁴. Autrement dit, il faut partir du principe qu'un certain nombre de facteurs participant de la socialisation et plus ou moins quantifiables peuvent évoluer avec le temps et, donc, avoir pour résultat de différencier les cohortes entre elles. Un effet de cohorte désigne « des différences durables de position sociale ou de comportement spécifiquement liés à l'année du millésime »¹²¹⁵.

Un scénario hypothétique peut servir d'exemple pour mettre en lumière la spécificité de ces effets et de leur cumul, mais aussi la difficulté qu'il peut y avoir à les distinguer. Si l'on se fie au portrait fait par Louis Chauvel de la dynamique générationnelle de la France¹²¹⁶, la survenue d'une crise économique (qui peut donner lieu à un effet de période) dans un marché de l'emploi dualisé comme celui de la France tendra à affecter de manière disproportionnée les *outsiders*, souvent des jeunes qui entrent sur le marché du travail (effet de cohorte et effet d'âge) – mais aussi les moins diplômés, qui n'ont pas pu obtenir d'emploi stable avant la crise ou l'ont perdu. Les plus âgés peuvent être relativement épargnés du fait d'être à la retraite (effet d'âge), quand ceux qui bénéficient d'un emploi stable, rémunérateur, en fin de carrière, ont pu se retrouver dans cette situation du fait de la conjonction sociale unique des Trente Glorieuses

¹²¹³ JUHEM Philippe, « Effets de génération », in *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2009, [consulté le 5 juin 2018].

¹²¹⁴ TIBERJ Vincent, *op. cit.*, p. 17.

¹²¹⁵ CHAUVEL Louis, « Spécificité et permanence des effets de cohorte », *Rev. Française Sociol.*, Vol. 54, Presses de Sciences Po, 2013.

¹²¹⁶ CHAUVEL Louis, *Le destin des générations*, Presses Universitaires de France, 2010.

(effet de cohorte, certaines cohortes identifiables ayant bénéficié de cet avantage qui restera visible toute leur vie).

Quoi qu'il en soit, interroger l'existence d'effets de cohorte implique de s'intéresser aux « changements sociaux qu'a pu connaître le pays et dont on va retrouver trace chez les individus »¹²¹⁷, car, outre leur socialisation, les cohortes peuvent se différencier entre elles « par leur composition sociale et leurs équilibres internes »¹²¹⁸. Il est ainsi possible qu'un effet de composition recouvre l'essentiel des différences d'attitudes entre cohortes (en raison d'une plus grande proportion de diplômés par exemple). Aussi, et plutôt que de tirer des conclusions hâtives sur les liens entre l'âge des répondants à notre questionnaire et leurs attitudes, il convient de s'intéresser à la composition de ces classes d'âge en termes de catégories socio-professionnelles (CSP) et niveau de diplôme – c'est-à-dire les indicateurs socio-démographiques présents dans le questionnaire, et organisés selon la nomenclature de l'INSEE. Si ni le niveau de diplôme ni la CSP ne sont notablement corrélés aux attitudes des répondants, la répartition de ces variables en fonction des classes d'âge permet d'en apprendre plus sur le profil des militantes féministes utilisant les réseaux sociaux, population dont, il faut le rappeler, nous ne connaissons aucunement la composition.

DEUG	1 (< 1 %)	3 (3 %)	1 (1,4 %)	5 (10,9 %)	4	14 (4,3 %)
Licence	25 (25,5 %)	9 (9 %)	12 (17,1 %)	9 (16,6 %)	1 (7,7 %)	46 (14 %)
Maîtrise	4 (4 %)	4 (4 %)	5 (7,1 %)	3 (6,5 %)	1 (7,7 %)	17 (5,2 %)
Master	11 (11,2 %)	54 (54 %)	24 (34,3 %)	7 (15,2 %)	3 (23 %)	99 (30,3 %)
Doctorat	0	4 (4 %)	4 (5,7 %)	5 (10,9 %)	1 (7,7 %)	14 (4,3 %)

¹²¹⁷ TIBERJ Vincent, *op. cit.*, p. 33.

¹²¹⁸ *Ibid.*

Diplôme, âge	Certificat d'études primaires	Diplôme national du Brevet	C.A.P.	B.E.P.	Bac (tous types)	BTS / DUT
18 à 24 ans	1 (< 1 %)	3 (3 %)	1 (< 1 %)	1 (< 1 %)	42 (42,8 %)	9 (9,2 %)
25 à 34 ans	0	0	1 (1 %)	1 (1 %)	13 (13 %)	11 (11 %)
35 à 49 ans	0	0	0	1 (1,4 %)	11 (15,7 %)	12 (17,1 %)
50 à 64 ans	0	1 (2,17 %)	0	1 (2,17 %)	8 (17,4 %)	7 (15,2 %)
65 ans et plus	1 (7,7 %)	0	1 (7,7 %)	0	0	1 (7,7 %)
18 ans et plus	2 (< 1 %)	4 (1,2 %)	3 (< 1 %)	4 (1,2 %)	74 (22,6 %)	40 (12,2 %)

Figure 54. Répartition du dernier diplôme obtenu par les répondants en fonction de l'âge.

Le tableau de la figure 55 montre la répartition des diplômes par catégorie d'âge au sein de notre échantillon. Les moins de 18 ans ont été retirés de la liste étant donné que leur niveau de diplôme ne peut être pertinent. Les 18 à 24 ans ont été conservés car, bien qu'une certaine portion indéterminée de cette population n'aura pas terminé ses études, il peut toujours être utile de comparer leur niveau d'éducation à celui du reste de la population, étant donné leur forte présence dans l'échantillon. Malgré le fait que ni le diplôme ni la CSP ne soient corrélés de manière notable aux attitudes dans notre échantillon, ce qui semble orienter l'hypothèse des liens entre catégorie d'âge et attitudes vers des effets d'âge et de cohorte non médiés par des effets de composition, le profil des répondants diffère de celui de la population générale. Il est important ici de rappeler qu'en 2018, « le niveau de diplôme est corrélé, dans une certaine mesure, à la participation aux réseaux sociaux », de même que la CSP¹²¹⁹. L'engagement des

¹²¹⁹ CREDOC, « Baromètre du numérique édition 2018 », Credoc, p. 155.

classes moyennes supérieures et des hauts revenus est, quant à lui, plus faible que celui des bas revenus¹²²⁰. Aussi, il faut distinguer la population générale de la population participant aux réseaux sociaux numériques. Malheureusement, comme souligné précédemment, celle-ci reste mal connue, il est donc difficile d'affirmer avec certitude si notre échantillon diffère de la population de ces sites. Par exemple, si l'on sait, grâce aux enquêtes du Credoc, que 69 % des bacheliers non diplômés du supérieur ont utilisé une plateforme de réseaux sociaux (n'importe laquelle) au cours des 12 derniers mois en 2018¹²²¹, on ignore quelle proportion de la population de chaque plateforme ils représentent (c'est pourtant la question cruciale).

L'absence de lien entre niveau de diplômes et attitudes au sein de notre échantillon ne signifie pas que cette variable n'a aucune influence sur l'engagement féministe sur les réseaux sociaux numériques. Pour rappel, Vincent Tiberj relève qu'en France, comme ailleurs, les individus les plus diplômés sont « plus intéressés par la politique que le reste de la population et plus enclins »¹²²² à participer, de quelque manière que ce soit. Ils sont aussi plus « tolérants envers les minorités sexuelles ou ethniques »¹²²³, et moins autoritaires. Autrement dit, l'absence de lien entre diplômes et attitudes au sein de l'échantillon résulte du fait que ce dernier est composé d'individus qui se distinguent déjà, sur ce point, du reste de la population. Il est donc possible qu'une fois atteint un certain niveau d'engagement et de participation politique, le niveau de diplôme devienne secondaire dans la détermination des attitudes. Les différences d'attitudes entre militants obéissent certainement à d'autres logiques. C'est d'autant plus probable que le parcours militant féministe sur les réseaux sociaux numériques est, comme relevé précédemment, une forme d'apprentissage régi par la manière dont les plateformes structurent les interactions. D'autres autrices ont également montré que l'adoption d'une grille de lecture féministe des rapports sociaux – la politisation féministe en quelque sorte – est le résultat d'une socialisation secondaire liée à l'échange entre paires – également observé précédemment – et qui peut dans certains cas affecter l'intégralité de l'existence¹²²⁴, même après l'engagement collectif¹²²⁵.

¹²²⁰ CREDOC, *op. cit.*

¹²²¹ *Ibid.*

¹²²² TIBERJ Vincent, *Les citoyens qui viennent*, Presses Universitaires de France - PUF, 2017.

¹²²³ *Ibid.*

¹²²⁴ ALBENGA Viviane et BACHMANN Laurence, « Appropriations des idées féministes et transformation de soi par la lecture », *Politix*, n° 109, De Boeck Supérieur, 2015.

¹²²⁵ MASCLET Camille, *Sociologie des féministes des années 1970 : analyse localisée, incidences biographiques et transmissions familiale d'un engagement pour la cause des femmes en France* [microfiche], Université de Lausanne, Université Paris 8, 2017.

Aussi, la comparaison du niveau de diplôme des répondants à celui de la population générale¹²²⁶ montre que l'échantillon a en moyenne un niveau d'études beaucoup plus élevé, si l'on se fie aux données de référence des 25 à 34 ans. En 2018, l'OCDE relève que 46,9 % des Français âgés de 25 à 34 ans sont diplômés du supérieur, contre 85 % au sein de notre échantillon. Si l'on regarde plus précisément le niveau d'études des diplômés du supérieur de cette classe d'âge en France¹²²⁷, 17 % d'entre eux sont diplômés des filières dites courtes, 11,9 % ont une licence ou une maîtrise, 15,3 % ont un master, et 0,6 % sont titulaires d'un doctorat. En comparaison, au sein de notre échantillon, 18,6 % des répondants de 25 à 34 ans diplômés du supérieur sont issus de filières courtes, 17,3 % sont titulaires d'une licence ou maîtrise, 72 % ont un master, et 5,3 % sont docteurs. Parmi les 25 à 64 ans, l'écart avec la population générale est encore plus conséquent : l'OCDE relève 36,9 % de diplômés du supérieur, contre 82,9 % dans notre échantillon. Il est possible que, chez les plus âgés, le diplôme soit encore plus déterminant pour l'usage militant des réseaux sociaux, étant donné que c'est une population qui y est moins présente. Ceci pourrait expliquer en partie pourquoi le décalage entre les militantes les plus âgées sur ces sites et la population générale (à âge équivalent) en termes de niveau d'étude soit plus important que chez les plus jeunes. En outre, il est important de rappeler que le recrutement de notre échantillon provient essentiellement de *Facebook* et marginalement de *tumblr*, or, *Facebook* est une plateforme dont l'usage est plus démocratisé et dont la base est donc plus populaire que, par exemple, sur *Twitter*. Le décalage est donc possiblement encore plus important sur ce dernier site, dont ce que l'on sait des militants a été décrit par Julien Boyadjian dans l'article cité plus tôt¹²²⁸.

Notre échantillon est également susceptible de se distinguer de la population générale au niveau des CSP. La question posée dans le questionnaire à ce propos était formulée de la manière suivante : « Quelle a été votre dernière activité socio-professionnelle ? », et les réponses possibles comprenaient : « agriculteur exploitant », « artisan, commerçant ou chef d'entreprise », « cadre », « profession libérale », « employé », « ouvrier », « retraité », « étudiant » et « jamais travaillé ». Le tableau de la figure 56 compare la répartition des répondants de plus de 18 ans en termes de CSP à celle de la population générale. Les catégories du questionnaire ont été adaptées pour correspondre à celles des études les plus récentes de l'INSEE. La répartition de la population des femmes par CSP est ajoutée entre parenthèses pour

¹²²⁶ OCDE, « Diplômés de l'enseignement supérieur », OCDE, [consulté le 18 août 2020].

¹²²⁷ Chiffres 2014.

¹²²⁸ BOYADJIAN Julien, « Les usages politiques différenciés de Twitter », *Polit. Commun.*, 2016.

une comparaison plus réaliste, étant donné qu'elles constituent l'écrasante majorité de notre échantillon.

CSP	Effectif et pourcentage des répondants	Population nationale (France hors Mayotte), (femmes entre parenthèses)
Agriculteur exploitant	0,3 %	0,8 % (0,4 %)
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	3,5 %	3,5 % (2 %)
Profession libérale	16,4 %	1,1 % (1 %)
Cadre (hors profession libérale)	6,4 %	9 % (7,2 %)
Employé	39,3 %	28,6 % (35,4 %)
Ouvrier	1,5 %	11,4 % (4,5 %)
Étudiant	27 %	7,8 % (7,7 %)
Retraité	2,9 %	32,5 % (34,9 %)
Jamais travaillé	2,6 %	5,1 % (6,7 %)

Figure 56. Comparaison de la répartition des répondants en termes de CSP par rapport à la population nationale (source : INSEE¹²²⁹).

On constate dans le tableau de la figure 56 que notre échantillon se distingue là aussi nettement de la population générale. Tout d'abord, les ouvriers sont sous-représentés à 1,5 % (contre 11,4 % au niveau national, mais seulement 4,5 % chez les femmes), quand les professions libérales sont surreprésentées par un facteur supérieur à 15. Le fait que la majorité des répondants soient des femmes a une influence sur ce résultat, celles-ci étant, de manière générale, moins représentées parmi les ouvriers. Les cadres sont légèrement sous-représentés, mais cela peut être mis sur le compte de l'âge des répondants. L'âge joue aussi dans la très forte surreprésentation des étudiants, et la présence marginale des retraités qui ne constituent que 2,9 % de l'échantillon.

¹²²⁹ « Population selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle », Insee, 2020, [consulté le 19 août 2020].

Quoi qu'il en soit, l'analyse de la composition de notre échantillon suggère que les militantes féministes utilisant des plateformes de réseaux sociaux telles que *Facebook* se distinguent du reste de la population générale sur trois points : elles sont plus jeunes, plus diplômées, et appartiennent plus souvent à la catégorie des employés, des étudiants (ce qui est aussi dû à leur âge), ou des professions libérales. Cela rejoint globalement le constat de Julien Boyadjian sur le profil sociologique des utilisateurs politisés sur *Twitter*¹²³⁰. Cet échantillon diffère cependant de la population étudiée par cet auteur sur plusieurs points : il est beaucoup plus féminisé, et a été recruté essentiellement sur *Facebook* ; les cadres n'y sont pas notablement surreprésentés. Il n'est cependant pas possible de déterminer dans quelle mesure le profil des répondants correspond à la sociologie des plateformes sur lesquelles ils ont été recrutés.

En revanche, il est possible de confronter ces résultats à ceux obtenus par Camille Masclet dans sa sociologie des militantes féministes des années 1970¹²³¹. Elle a observé qu'au moment de leur premier engagement, 38 % des militantes étaient étudiantes, auxquelles il faut ajouter 10 % qui étaient en études tout en travaillant, ce qui fait 48 % d'étudiantes au total¹²³². C'est donc plus que dans notre échantillon, qui comprend des militantes et sympathisantes qui s'identifient plus ou moins fortement en tant que féministes. Si l'on s'intéresse aux travailleuses qui ne sont pas en cours d'études et qui représentent 35 % de son échantillon, on remarque là aussi une très faible représentation des ouvrières (2 %)¹²³³. Seulement 4 % de son échantillon est constitué d'employées, quand 17 % exercent des professions intermédiaires, qui se retrouvent dans notre échantillon presque intégralement distribuées dans la case « employé » et, marginalement, dans « profession libérale ». La tertiarisation de l'économie, croissante depuis les années 1970, a pu jouer un rôle dans cette répartition. On remarque également que 12 % de son échantillon est composé de cadres au moment du premier engagement militant, quand ce n'est le cas que de 6,4 % de notre échantillon. Cette répartition est d'autant plus marquante que la proportion de cadres dans la population nationale était plus faible alors qu'aujourd'hui, de même que la proportion de femmes parmi les cadres. Aussi, les militantes

¹²³⁰ BOYADJIAN Julien, *op. cit.*

¹²³¹ MASCLET Camille, *Sociologie des féministes des années 1970 : analyse localisée, incidences biographiques et transmissions familiale d'un engagement pour la cause des femmes en France* [microfiche], Université de Lausanne, Université Paris 8, 2017.

¹²³² *Ibid.*, p. 312, tableau n° 10.

¹²³³ Si les ouvriers constituaient une proportion plus importante de la population nationale à l'époque, ce type d'emploi était légèrement moins féminisé qu'aujourd'hui. Dans tous les cas, leur sous-représentation est considérable. Voir : « 50 ans de mutations de l'emploi - Insee Première - 1312 », Insee, 2010, [consulté le 20 août 2020].

féministes des années 1970, tout comme celles des années 2010, semblent, en moyenne, constituer un échantillon dont les situations professionnelles sont, au regard de leurs sociétés respectives, plus favorables que celles de la population nationale. Il est cependant difficile de déterminer leur représentativité. Il y a cependant des différences entre les deux échantillons : les cadres sont notablement surreprésentées chez les féministes des années 1970, et la proportion d'étudiantes y est considérablement plus élevée, et plus encore si l'on compare la part que cette catégorie représente dans la société d'alors vis-à-vis de celle des années 2010. Cela peut cependant être lié à une sorte « d'effet 1968 », qui a encouragé des engagements politiques plus nombreux chez les étudiants¹²³⁴.

Camille Masclet a également constaté qu'au moment de leur premier engagement, les militantes qu'elle a étudiées, résidant à Lyon et Grenoble, sont « âgées de 24 à 25 ans en moyenne »¹²³⁵, contre 26 à 27 ans pour les parisiennes de la même époque. Elle ajoute que « si leurs âges au moment de l'engagement sont variés – la plus jeune a 15 ans et la plus âgée 39 – la majorité d'entre elles n'ont pas encore atteint la trentaine : les trois quart des répondantes ont moins de 28 ans et la moitié moins de 25 ans »¹²³⁶. Un tiers de notre échantillon a moins de 25 ans, mais ce n'est pas l'âge de leur premier engagement, que Camille Masclet définit comme « l'année de la première période de forte mobilisation déclarée par les enquêtées », indicateur qui repose donc sur « leur appréciation subjective et leurs souvenirs du début de leur engagement féministe »¹²³⁷. Il faut aussi préciser que les liens entre les marqueurs sociaux de l'âge adulte et l'âge biologique se sont distendus depuis les années 1970 : recul de l'âge du mariage, des premiers enfants et du premier emploi stable, allongement des études, etc¹²³⁸.

Quoi que par un biais distinct, notre questionnaire contenait un *item* visant à identifier l'âge du commencement de la carrière militante. La question est formulée comme suit : « Vers quel âge avez-vous commencé à vous intéresser au féminisme ? », et proposait les réponses suivantes : « depuis toujours », « entre 15 et 18 ans », « entre 18 et 24 ans », « entre 35 et 49 ans », « entre 50 et 64 ans », « après 65 ans », et « je ne sais plus ». Étant donné que notre approche se fonde sur le présupposé selon lequel le militantisme féministe résulte de l'adoption

¹²³⁴ JUHEM Philippe, « Effets de génération », in *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2009. Cette période a pu être propice à une émulation entre mouvements sociaux, voir : MEYER David S. et WHITTIER Nancy, « Social Movement Spillover », *Soc. Probl.*, 41, Oxford University Press, Society for the Study of Social Problems, 1994.

¹²³⁵ MASCLET Camille, *op. cit.*, p. 311.

¹²³⁶ *Ibid.*

¹²³⁷ *Ibid.*, p. 310.

¹²³⁸ BOUTINET Jean-Pierre, « Turbulences autour des temporalités liées aux âges de la vie adulte », *Le Telemaque*, n° 37, Presses universitaires de Caen, 2010.

d'idées féministes – en fait, plus précisément de l'adoption d'une identité féministe par le biais de l'activation de l'identité sociale féminine elle-même plus ou moins favorisée par divers facteurs sociaux –, la question se concentre sur l'intérêt des répondantes pour le féminisme, supposant une appropriation progressive de ces idées. La question a pour point commun avec celle de Camille Masclet de se concentrer sur l'appréciation subjective. Notre approche est cependant tributaire du contexte de recrutement des militantes et des mobilisations étudiées : non pas des manifestations féministe, mais des modes de participation politique distincts, en ligne – mais nullement exclusifs d'une participation plus classique, conventionnelle ou non. Il est donc possible, d'après notre propre cadre théorique, que notre question identifie en fait le début du processus qui a pu conduire au premier engagement féministe tel que défini par Camille Masclet, aussi l'objet mesuré n'est peut-être pas exactement le même : l'intérêt peut précéder l'engagement mais ne lui est pas nécessairement concomittant dans le temps. De plus, il est peut-être difficile de comparer le contexte actuel et celui des années 1970, ne serait-ce que par l'utilisation intensive des réseaux socionumériques et du potentiel de recrutement féministe qu'ils renferment, brièvement exploré plus tôt. Quoi qu'il en soit, le tableau de la figure 57 expose la répartition des répondants en fonction de l'âge vers lequel ils se sont intéressés au féminisme pour la première fois.

Âge	Depuis toujours	Entre 15 et 18 ans	Entre 18 et 24 ans	Entre 25 et 34 ans	Entre 35 et 49 ans	Entre 50 et 64 ans	Après 65 ans	Je ne sais plus
Effectifs (pourcentage)	77 (22,6 %)	95 (27,9 %)	104 (30,5 %)	41 (12 %)	13 (3,8 %)	0	0	11 (3,2 %)

Figure 57. Répartition de l'échantillon en fonction de l'âge auquel les répondants ont commencé à s'intéresser au féminisme.

Le tableau de la figure 57 montre que 81 % des répondants se sont intéressés au féminisme avant 25 ans. Cela confirme l'importance des années « formatrices » pour la socialisation et l'engagement politiques. Pour affiner la comparaison entre notre échantillon et celui de Camille Masclet, il existe une variable de notre questionnaire qui peut être mobilisée pour se rapprocher d'une forme d'engagement plus concrète et peut-être plus comparable, dans

une certaine mesure, à l'engagement féministe des militantes des années 1970 : celui de l'adhésion à une association, groupe ou collectif féministe. La question est formulée comme suit : « Êtes-vous membre d'une association ou d'un collectif féministe ? (vous pouvez, si vous le désirez, indiquer le nom de l'association) », et propose deux réponses : « oui » et « non ». 76,5 % de l'échantillon est membre d'une association. De manière peut-être contre-intuitive, cette adhésion n'est pas corrélée au niveau d'identité féministe – mais il faut rappeler que l'amplitude de cette variable est faible puisqu'aucun répondant ne rejette l'appellation. En revanche, l'adhésion à une association a un coefficient de corrélation de Spearman de 0.24 avec l'âge. Il peut ici s'agir d'un simple effet d'âge : étant donné que l'essentiel des répondants s'est intéressé au féminisme avant 25 ans, les plus âgés auront disposé de plusieurs années pour s'engager dans une association. Il faut également prendre en compte le fait que l'adhésion à une association a pu sembler, à une époque, être l'un des seuls moyens de militer (ou en tout cas le plus évident) quand, aujourd'hui, l'usage des réseaux sociaux et la participation à des groupes privés informels peuvent constituer une alternative moins coûteuse en ressources (dont le temps est la plus importante). Il ne s'agit cependant pas d'opposer militantisme en ligne et militantisme associatif plus « traditionnel » : les deux ne sont en aucun cas exclusifs, seulement l'apparition d'options supplémentaires – ici donc le militantisme en ligne sans engagement associatif formel – peut redistribuer légèrement les effectifs. Il est par exemple possible que le militantisme en ligne sans engagement associatif soit le fait de féministes qui ont découvert le mouvement à travers les réseaux sociaux et qui n'auraient jamais eu l'occasion de s'engager autrement – car non insérées dans des réseaux militants par exemple. En fin de compte, le fait que les jeunes soient moins engagées dans des associations peut donc être le résultat de plusieurs facteurs : elles sont au début de leur carrière militante et l'engagement associatif requiert un investissement plus élevé, et / ou les réseaux sociaux ont permis à un nombre accru d'individus de s'intéresser au mouvement et de militer selon leurs moyens, démocratisant de fait l'accès au militantisme. En outre, il est probable que, sans réseaux sociaux et les incitations à la mobilisation qu'ils génèrent, l'engagement total – y compris associatif – serait plus faible. Enfin, le mode de recrutement du questionnaire est un élément important : il est évident que, recrutées sur des plateformes de réseaux sociaux, les répondantes militent en ligne mais sans engagement associatif soient surreprésentées.

En fin de compte, il apparaît que l'on peut clairement identifier des lignes de partage idéologique chez les militantes féministes des réseaux sociaux. Celles-ci ont trait à la capacité à disposer d'une autonomie sexuelle et d'une agentivité, à se réapproprier sa sexualité

de manière générale. Nancy Whittier parlerait de micro-cohortes¹²³⁹ : en effet, ces différences ne sont pas le produit d'effets de composition : le profil des militantes d'hier et d'aujourd'hui, et des plus ou moins jeunes, ne diffère pas fondamentalement : les unes comme les autres sont très largement plus diplômées que la population nationale à âge équivalent, les étudiantes et professions libérales y sont surreprésentées, quand les ouvrières sont légèrement sous-représentées. Aussi, la spécificité du profil des militantes féministes utilisant les sites de réseaux sociaux semble donc plutôt due à leur identité de militante féministe qu'au fait que la population étudiée soit issue de ces sites. Il ne semble pas y avoir d'effet d'âge non plus : à moins d'un effet de période qui amènerait des individus à changer drastiquement d'attitudes en vieillissant – mais qui affecterait donc toutes les cohortes et prioritairement les plus jeunes –, les attitudes sont moins le produit « naturel » de l'avancée en âge que des conditions matérielles qui ont encadré la socialisation¹²⁴⁰. Enfin, cela confirme l'hypothèse selon laquelle les réseaux socionumériques ont relayé les préoccupations de nouvelles élites dans l'espace public.

Cette observation permet également de comprendre la caducité de l'argument selon lequel le renouvellement générationnel devrait être mesuré en termes numériques : le fait que les plus jeunes soient plus ou moins nombreuses que les militantes plus âgées, qu'elles aient atteint ou non une masse critique à un instant donné, ou que l'on observe ou non une croissance disproportionnée de l'engagement des plus jeunes de la population générale dans ces mouvements, ne sont pas des éléments pertinents, ou sont en tout cas largement insuffisants, pour saisir l'effet du renouvellement générationnel sur la morphologie de ces mouvements. Cela permet de poursuivre l'analyse malgré l'absence de données sur la composition de la population des militantes féministes – qui se heurte aussi, nous l'avons mentionné, au problème de la définition objective de ce qu'est une militante. Pour autant, il ne faut pas oublier que la surreprésentation des plus jeunes parmi les militantes féministes utilisant les réseaux socionumériques ne peut pas simplement être attribuée à la composition de la population de ces plateformes : Camille Masclat avait déjà remarqué la jeunesse des militantes féministes de la deuxième vague. Aussi, si les militantes de la quatrième vague opérant sur les réseaux socionumériques – où les plus jeunes sont surreprésentés de manière générale – sont d'âge similaire aux militantes de la deuxième vague, il est probable que les militantes actuelles qui n'utilisent pas les réseaux sociaux soient plus âgées en moyenne que celles de la deuxième

¹²³⁹ WHITTIER Nancy, « Political Generations, Micro-Cohorts, and the Transformation of Social Movements », *Am. Sociol. Rev.*, 62, [American Sociological Association, Sage Publications, Inc.], 1997.

¹²⁴⁰ INGLEHART Ronald F., PONARIN Edouard et INGLEHART Ronald C., « Cultural Change, Slow and Fast », *Soc. Forces*, 2017.

vague à leurs débuts. L'institutionnalisation des mouvements féministes, la succession de plus en plus rapide des cycles de mobilisation, et la reconfiguration de l'articulation entre l'âge biologique et les cycles de la vie sociale peuvent expliquer la présence accrue de militantes plus âgées dans les mouvements actuels. Le cycle de mobilisation étudié semble donc juxtaposer (au moins) deux tendances : un féminisme d'État, institutionnel, plus susceptible d'être investi par des militantes plus âgées et de refléter leurs orientations idéologiques, comme en atteste la prégnance de l'abolitionnisme en son sein ; et un féminisme plus médiatique qui se donne à voir sur les réseaux socionumériques et qui reflèterait plus fortement les orientations idéologiques des plus jeunes – qui, nous l'avons vu, ne sont pas en rupture avec les féminismes des vagues précédentes, il s'agit simplement d'une adaptation au milieu de circulation de ces idées. Concernant les associations féministes, il reste à faire un recensement quantitatif, dénombrant les missions qu'elles se donnent, leur composition, et leurs orientations idéologiques ; en attendant que quelqu'un s'y adonne, il faudra se contenter de partir du principe qu'elles constituent une nébuleuse d'orientations et de composition très diverses – ce qui semble certes évident.

La compréhension des causes des différences d'attitudes médiées par l'âge au sein d'un échantillon de militantes féministes requiert donc de replacer ces mouvements dans une perspective historique. Pour l'instant, nous avons identifié une sorte d'effet de période : les transformations des pratiques et idées féministes sur les plateformes de réseaux sociaux. Leur influence sur la formulation et la circulation des idées féministes, étudiée plus tôt, est déjà en soi susceptible de constituer une première piste d'explication des différences d'attitudes liées à l'âge. De plus, comme nous l'avons vu, ces plateformes, sur lesquelles les jeunes générations sont largement surreprésentées, rendent visibles dans l'espace public les revendications de nouvelles élites virtuelles. Elles restructurent donc les rapports de force entre les diverses orientations idéologiques au sein de la communauté de mouvement social féministe, en octroyant une visibilité supérieure à ces catégories et aux plus jeunes, indépendamment de leur nombre. Ces orientations idéologiques majoritaires chez les plus jeunes ont parfois été désignées comme faisant partie des politiques de l'identité. Pour comprendre ces restructurations idéologiques, les différences entre générations en termes d'attitudes, il convient donc de s'intéresser aux facteurs qui, à notre époque, favorisent l'expression des luttes politiques prenant la forme des politiques de l'identité. Une telle étude permettra également de saisir les conditions historiques ayant conduit à l'émergence de la quatrième vague féministe.

B) Un cycle de mobilisation résultant de l'élargissement des conditions morales de l'autonomie individuelle

En effet, l'un des intérêts de l'intégration du critère générationnel dans le concept de vague, qui participe de sa portée heuristique, est d'orienter les recherches vers les facteurs susceptibles d'expliquer la hausse des incitations à la mobilisation dans un espace-temps donné, et les différences entre les pratiques et idées des différentes cohortes de la communauté de mouvement social féministe. Ces deux éléments sont d'ailleurs profondément connectés : nous avons pu constater dans quelle mesure l'âge affectait les positions idéologiques, et que les plus jeunes étaient surreprésentées sur des plateformes de réseaux sociaux de plus en plus intégrées à l'espace public. Certaines hypothèses commencent donc à se dessiner. En effet, les incitations à la mobilisation affectant une cohorte récente donnée – et générant par là une nouvelle vague féministe – se font dans un contexte qui imprime sa marque sur la nature des revendications. Si les revendications anciennes ne disparaissent pas, l'idéologie la plus répandue au sein des cohortes les plus récentes est plus susceptible de porter la marque du contexte ayant engendré le nouveau cycle de mobilisation, en vertu de la socialisation. Toute la question porte donc sur la caractérisation des transformations historiques pertinentes – le fameux *contexte* – pour expliquer *à la fois* la forme particulière des nouvelles revendications et les nouvelles incitations à la mobilisation. Il est essentiel que les critères retenus expliquent ces deux phénomènes *en même temps* : autrement, il serait impossible de déterminer quelles transformations sociales sont susceptibles d'avoir eu un effet. En fait, cette analyse repose sur le présupposé selon lequel, en l'absence d'effets d'âge et de composition, le fait qu'une idéologie donnée soit plus présente au sein d'une certaine cohorte reflète l'influence de conditions de socialisation distinctes : en somme, un effet de génération. Il en va de même pour la question des incitations à la mobilisation : ce qui compte est moins l'existence de griefs que la transformation des critères de justice légitimes dans une société donnée, susceptible de rendre ces griefs articulables et audibles. Ce que nous cherchons à expliquer, c'est en quoi la culture d'une époque donnée favorise des mobilisations et des idées *d'un certain type* qu'il conviendra de caractériser. Notre hypothèse est que, sous l'influence de la dynamique d'individualisation, les conditions que l'on considère nécessaires, dans nos sociétés, pour affirmer qu'un individu est effectivement autonome, se sont étendues. De là, un nombre croissant de pratiques sociales sont susceptibles d'être dénoncées comme constituant des entraves à l'autonomie individuelle, donc des injustices.

1/Des effets de génération révélés par des recompositions idéologiques

C'est ici que l'interdépendance des critères permettant l'observation d'une vague féministe prend tout son sens : s'intéresser aux effets de génération susceptibles de différencier les engagements politiques de cohortes féministes revient à examiner les conditions historiques rendant ce cycle de mobilisation possible, créant des incitations à la mobilisations pour une génération donnée porteuse de nouvelles perspectives. Par conséquent, ces conditions historiques doivent également participer à l'explication des autres critères : en l'occurrence, si l'intrication manifeste entre l'âge – *certaines* conditions de socialisation – et le type d'idées défendues permet de supposer qu'un effet de génération explique ces différences, la concomitance de ces phénomènes avec la mise en place d'une structure des opportunités discursives favorable à la cause des femmes suggère que la dynamique qui sous-tend ces effets des génération participe également à l'explication du cycle de mobilisation dans son intégralité en rendant possible la réception de certains argumentaires. En fin de compte, il s'agit donc de déterminer quelles transformations historiques expliquent l'apparition concomitante des trois critères requis pour caractériser une nouvelle vague féministe.

Les féminismes ont souvent été décrits comme des politiques de l'identité. Les politiques de l'identité désignent ces variantes des mobilisations collectives « qui s'organisent autour de l'expérience ou la perspective spécifique – ou l'identité collective – d'un groupe donné, mais aussi le militantisme ayant pour enjeu la visibilité de l'identité »¹²⁴¹. Ces tactiques de visibilité incluent « le “coming out”, l'art des mouvements sociaux, et les campagnes médiatiques »¹²⁴². Il est important de relever que les identités autour desquelles s'articulent ces mobilisations sont justement théorisées comme étant le fondement, la matrice des griefs formulés¹²⁴³. Dans ce cadre, les tactiques de visibilité visent à rendre une identité et les revendications des mouvements fondés sur elle visibles, mais aussi à transformer son image publique et les représentations qui y sont associées. Au niveau de leur objet, les politiques de l'identité sont généralement articulées autour du genre, de la race, ou de la sexualité, aussi certains auteurs les distinguent des mouvements fondés sur la classe sociale¹²⁴⁴. Elles ont également fait l'objet de nombreuses critiques, qui ont donné naissance à ce qui a été nommé le « dilemme *queer* » : « si un groupe n'est défini que par sa construction en tant que

¹²⁴¹ WHITTIER Nancy, « Identity Politics, Consciousness-Raising, and Visibility Politics », in *The Oxford Handbook of U.S. Women's Social Movement Activism*, 2017, [notre traduction].

¹²⁴² *Ibid.*

¹²⁴³ BERNSTEIN Mary, « Identity Politics », *Annu. Rev. Sociol.*, 31, 2005.

¹²⁴⁴ *Ibid.*

subordonné ou pathologique [...], le militantisme fondé sur cette catégorie identitaire produit-il effectivement un changement social, ou renforce-t-il simplement la prégnance de la catégorie ? »¹²⁴⁵. La réponse de la pensée *queer* est justement de déconstruire ces catégories.

Toutefois, ces politiques de l'identité sont plus anciennes : elles sont généralement associées aux « Nouveaux Mouvements Sociaux ». Les théoriciens de cette transformation des mobilisations l'attribuent à l'avènement de la société post-industrielle¹²⁴⁶ et à des changements culturels induits par la sécurisation des conditions existentielles de la population des pays industrialisés après la fin de la Seconde Guerre Mondiale¹²⁴⁷. Quoi qu'il en soit, du fait de leur chronologie, si ces transformations contribuent à expliquer le cycle de mobilisation étudié, elles s'appliquent également à la deuxième et à la troisième vague féministe. En effet, la massification des mobilisations féministes et autres mouvements assimilés aux politiques de l'identité et surnommés « Nouveaux Mouvements Sociaux » s'est produite dans les années 1960 et 1970. En revanche, ces cycles de mobilisation et les idéologies qui les caractérisent reposent effectivement sur des transformations historiques, comme évoqué plus haut. Mais il est également possible que d'autres transformations sociales aient accompagné l'apparition de la Quatrième vague féministe. L'argument pourrait être formulé pour la Troisième vague féministe également, bien que celle-ci semble avoir été moins un mouvement de fond mobilisant l'ensemble de la société – à travers un féminisme ordinaire réapproprié par tout un chacun à travers les réseaux socionumériques ou le tournant du genre par exemple – et plutôt une mobilisation dans un sens plus « classique », rendue possible par des transformations de la structure des opportunités politiques (ce qui n'en fait pas moins un cycle de mobilisation). Celle-ci était notamment articulée autour des mobilisations pour la parité tribunitaire de la multipositionnalité de leurs promotrices, de l'institutionnalisation croissante du féminisme et du chevauchement entre plusieurs mouvements sociaux lors des manifestations de 1995 consécutives à des élections présidentielles où la question de la représentation des femmes avait été discutée¹²⁴⁸. On peut ajouter que le mouvement de fond de libéralisation des attitudes relatives aux rapports de genre était déjà présent, mais dans une moindre mesure – il faut le prendre comme une constante à partir des années 1970¹²⁴⁹.

¹²⁴⁵ WHITTIER Nancy, *op. cit* [notre traduction].

¹²⁴⁶ TOURAINE Alain, *La Société post-industrielle*, Denoël, 1981.

¹²⁴⁷ INGLEHART Ronald F., *Les transformations culturelles*, Coédition PUG, 2018.

¹²⁴⁸ BERENI Laure, *La bataille de la parité*, Economica, 2015.

¹²⁴⁹ INGLEHART Ronald F., PONARIN Eduard et INGLEHART Ronald C., « Cultural Change, Slow and Fast », *Soc. Forces*, 2017.

Un autre indice en faveur de l'existence de tendances historiques expliquant tant les nouvelles revendications féministes que l'augmentation des incitations à la mobilisation est la nouvelle popularité d'autres mouvements reposant sur des politiques de l'identité dans la même fenêtre temporelle. Ainsi, les manifestations du mouvement *Black Lives Matter* aux États-Unis, faisant suite au meurtre de George Floyd par des policiers, ont trouvé un large écho en France, alors même que l'histoire de la construction des catégories et des inégalités raciales diffère entre la France et les États-Unis. Cela peut probablement s'expliquer en partie par l'existence de cette matrice intersectionnelle qui permet de faire le pont entre toutes les revendications ayant trait aux politiques de l'identité, dans une stratégie de « convergence des luttes »¹²⁵⁰, mais également par une fenêtre d'opportunité ouverte suite aux discussions concernant les violences policières en France à l'occasion des mobilisations des Gilets Jaunes. En tout cas, il semble que l'ensemble des politiques de l'identité, et pas seulement le féminisme, bénéficient d'un regain de popularité, et qu'elles se soient articulées autour d'un nouveau langage. Aussi, il est possible qu'elles soient le résultat d'évolutions sociales similaires.

Mais, si d'autres politiques de l'identité semblent avoir bénéficié d'un regain d'intérêt, elles reposent également sur la matrice intersectionnelle identifiée plus tôt, qui paraît faire office de cadre cardinal, voire de méta-langage pour la compréhension des inégalités et la formulation des revendications les plus *typiques* du cycle de mobilisation étudié. À ce propos : nous parlons de revendications *typiques* pour faire référence à ces idées dont la visibilité médiatique est nouvelle, qui pouvaient sembler marginales dans les cycles précédents mais répandues voire dominantes aujourd'hui, et qui sont donc les plus susceptibles de traduire des transformations profondes affectant la socialisation des jeunes générations chez qui ces orientations sont plus présentes, mais aussi de l'appareil médiatique ou des populations qui s'en font l'écho à travers les réseaux sociaux numériques. Le terme *typique* a donc un sens discriminant : il va de soi qu'une part conséquente – sans doute la majorité – des revendications bénéficiant de la hausse du traitement médiatique de la cause des femmes sous la quatrième vague féministe sont en fait des revendications anciennes, ne serait-ce que du fait d'une forme de présomption de représentativité en faveur des porte-paroles les plus proches des institutions et de la non-

¹²⁵⁰ La popularité de l'antiracisme s'appuyant sur la matrice intersectionnelle identifiée plus tôt ne date en effet pas des manifestations en soutien à *Black Lives Matter*, de la même manière que la quatrième vague n'est pas le produit de #metoo et l'a précédé (en fait, a créé les conditions de sa réception) : outre la très médiatisée Assa Traoré, les mouvements antiracistes ont bénéficié d'une dynamique similaire aux mouvements féministes et qui leur est profondément liée, incarnée notamment par l'émergence de « l'afroféminisme français, au milieu des années 2010 ». Voir : BARD Christine, « « Les féministes “racisées” desservent leur cause » », in *Féminismes : 150 ans d'idées recues*, Le Cavalier Bleu, 2020.

disparition de certains griefs : c'est le cas, par exemple, de la dénonciation des violences conjugales¹²⁵¹.

Les reconfigurations des rapports de force entre tendances idéologiques au sein des féminismes sont, selon nous, les premières pistes à explorer pour identifier ces idées et revendications plus *typiques* de la quatrième vague – dont la hausse de la popularité révèle des évolutions sociales plus profondes. Plusieurs tendances peuvent donc déjà être dégagées. Les années 2010 ont vu monter en visibilité et en popularité les approches inspirées d'une certaine interprétation de l'intersectionnalité identifiée plus tôt, ce qui peut être observé à travers les conflits fortement médiatisés entre universalistes (ou républicaines) et décoloniales (ou intersectionnalistes). Le fait que l'intersectionnalité ait été théorisée dans les années 1980 et connue de la plupart des militantes féministes n'y change rien : les mobilisations féministes telles qu'elles étaient rendues visibles dans l'espace médiatique – c'est-à-dire les idées féministes susceptibles d'avoir la moindre influence sur le débat public à un moment donné – ne se sont pas bruyamment revendiquées de l'intersectionnalité, et spécifiquement d'une interprétation particulière de ce concept, avant les années 2010 – comme en atteste la figure n° 57¹²⁵². C'est d'ailleurs visible dans la moindre adhésion des militantes plus âgées de notre échantillon aux propositions intersectionnalistes du questionnaire (voir figure n° 52). Autrement dit, auparavant, quelles qu'en soient les raisons – précisément celles que nous cherchons à identifier –, la structure des opportunités discursives et les conditions de socialisation étaient moins favorables à la formulation et à la réception à grande échelle de ce type de discours. La matrice intersectionnelle peut donc être comprise comme un premier ensemble ou famille de revendications, bien que, comme nous le verrons, elle tende à phagocytter les autres ensembles de revendications qui bénéficient d'une hausse considérable de visibilité lorsqu'ils l'intègrent.

¹²⁵¹ Nous ajoutons cette précision pour ne pas tomber dans l'écueil qui viserait à donner une essence à un cycle de mobilisation, écueil qui a pu fonder certaines des critiques de l'usage du terme de vague.

¹²⁵² On s'aperçoit d'ailleurs dans la figure n° 57 que l'emploi du terme dans la presse nationale reste relativement faible en volume, suggérant que le syncrétisme identifié sur les réseaux socionumériques est essentiellement un produit qui reste confiné dans des espaces militants et sur ces sites, qui n'a pas été repris comme une catégorie d'analyse légitime à part entière dans l'espace médiatique, à l'inverse justement du genre. Cela ne signifie cependant pas que les revendications issues de la matrice intersectionnelle n'aient pas bénéficié d'une forte visibilité : le mot « intersectionnalité » continue simplement, pour l'instant, d'être associé à une esthétique militante ou académique. C'était la situation du concept de genre juste avant le tournant du genre : il était utilisé essentiellement par des acteurs académiques ou militants s'exprimant dans les médias, avant de devenir une catégorie légitime de compréhension du social y compris chez les journalistes eux-mêmes, ce qui a ensuite favorisé la hausse du traitement médiatique de la cause des femmes par l'application du concept à un nombre croissant de sujets.

ÉVOLUTION

Pic médiatique : 2 documents le 18 octobre 2014

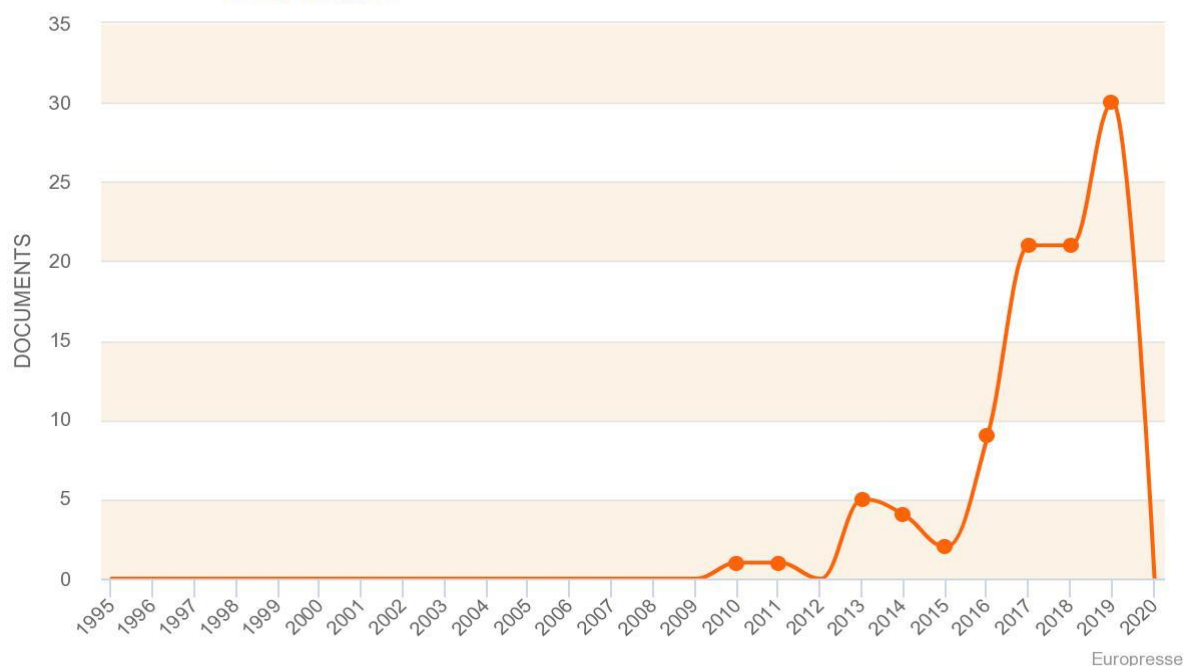


Figure 57. Occurrences du terme « intersectionnalité » dans la presse nationale française entre le 1^{er} janvier 1995 et le 1^{er} janvier 2020 (source : Europresse).

Une deuxième famille de revendications identifiables comme étant typiques de la quatrième vague féministe – que l’on suppose générée par les mêmes conditions sociales qui ont permis ce cycle de mobilisation – et également illustrée dans les conflits intra-féministes est relative à la question de la prostitution et de la sexualité. Les positions sur ces points semblent liées à l’âge, comme mis en avant plus tôt. Il est d’ailleurs intéressant de noter que les *sex wars* aux États-Unis ont participé à l’émergence de la troisième vague, cycle de mobilisation pendant lequel la question de la prostitution divisait aussi fortement les mouvements féministes français. C’est évidemment toujours le cas aujourd’hui, mais les positions plus libérales semblent avoir gagné du terrain par rapport aux abolitionnistes chez les plus jeunes, comme, en fait, l’ensemble des stratégies de résistance relatives à la sexualité, c’est-à-dire la valorisation des opérations de réappropriation et de resignification individuelle de la sexualité féminine, comme en atteste la corrélation entre l’âge et ce type de positions. Si l’on prend en compte le cas de la troisième vague, il semble très probable que l’évolution des positions sur la question de la sexualité, de l’autonomie et de ces stratégies de résistance à des normes répressives soit tributaire de processus graduels, œuvrant sur le temps long. Dans cette optique, il apparaît logique que la question de la prostitution (exemple emblématique) ait toujours divisé le mouvement mais que les plus jeunes arborent des positions plus autonomistes. Il est possible

de conjecturer que si c'est lors de la troisième vague féministe que cette opposition a été rendue la plus visible, elle bénéficiait néanmoins d'un soutien quantitatif moindre qu'aujourd'hui où la fracture semble plus nette.

La troisième famille de revendications dont la hausse considérable de l'importance qu'elle représente au sein de la communauté de mouvement social féministe est susceptible de traduire des évolutions sociales profondes fait référence à la question de la transidentité. Alors que la pensée *queer* et la conception butlérienne du genre ont émergé dans les années 1990¹²⁵³, et avaient à l'époque généré de nombreux débats au sein des féminismes¹²⁵⁴, les années 2010 ont vu un basculement s'opérer relativement aux rapports de force qu'engendraient inévitablement l'endossement de définitions différentes d'un concept aussi central que celui de genre. Nous avons rapidement mentionné les incidents autour des *tweets* de J. K. Rowling, ainsi que l'irruption de la problématique dans le débat public au début de l'année 2020. Il est apparu à ce moment que certaines féministes radicales, qui se désignent dans le monde anglo-saxon sous l'étiquette *Gender Critical* – et que leurs adversaires nomment *TERFs* – ont été publiquement désavouées au profit des tenants de la conception butlérienne du genre – et surtout de ses implications politiques. Le cas de Marguerite Stern est particulièrement révélateur de cette transformation de ce qui était une tension en une quasi-scission aboutissant à la marginalisation d'un camp : célébrée par *Le Monde* en octobre 2019 en raison de son engagement dans le mouvement des collages^{1255,1256}, le journal relate en janvier 2020 le harcèlement qu'elle a subi en raison de ses prises de position sur la place de la question transgenre dans les mouvements féministes¹²⁵⁷. Il ne s'agit pas de confondre les mouvements *queer* avec les féminismes, mais leurs problématiques ont toujours été profondément entremêlées, ce que reflètent d'ailleurs ces polémiques et la concomitance entre les positions hostiles à celles qui sont qualifiées de *TERF* et l'endossement d'une perspective intersectionnelle.

Il convient désormais d'identifier les évolutions susceptibles d'avoir favorisé tant la production que la réception de ces trois familles de revendications. L'évolution des normes et

¹²⁵³ Il faut néanmoins préciser que *La Pensée Straight* n'est traduit en français qu'en 2001, et *Trouble dans le genre* en 2006. Bien que cela ne signifie pas qu'ils étaient inconnus des féministes françaises auparavant, cette absence a nécessairement réduit la portée et la circulation de ces ouvrages jusque là.

¹²⁵⁴ MÖSER Cornelia, *Féminismes en traductions*, Éditions des archives contemporaines, 2013.

¹²⁵⁵ MARTEAU Stéphanie, « Marguerite Stern, féministe de combats » [en ligne], *Le Monde.fr*, 26 octobre 2019, [consulté le 25 septembre 2020].

¹²⁵⁶ Qui correspondent à une tactique de visibilité.

¹²⁵⁷ MARTEAU Stéphanie, « Le mouvement Collages féminicides se déchire sur la question trans » [en ligne], *Le Monde.fr*, 31 janvier 2020, [consulté le 10 septembre 2020].

arrangements de genre pourrait contribuer à l'explication : ces normes et leurs conséquences sont effectivement au centre des préoccupations philosophiques et politiques des féminismes, et les trois familles de revendications identifiées comme étant plus typiques de la quatrième vague n'y échappent pas. Au-delà, réfléchir à l'influence de l'évolution des normes et arrangements de genre sur l'imaginaire politique féministe¹²⁵⁸ permet là encore d'ancrer ces mouvements et leurs revendications dans une perspective historique, à l'opposé d'une vision selon laquelle les évolutions sociales seraient le produit de mouvements sociaux échappant intégralement, tant dans leur théorisation de la société que dans leurs pratiques, aux déterminismes sociaux. Il s'agit de prendre au sérieux les transformations profondes des rapports et normes de genre qui ont accompagné les mobilisations féministes depuis les années 1970 : dans l'essentiel des pays industrialisés, et encore qu'à des rythmes divers, la condition des femmes « a changé du tout au tout au gré d'une dynamique irrésistible d'affranchissement et de légitimation sociale » qui se révèle « soutenue, durable et absolue »¹²⁵⁹. En somme, il faut comprendre que l'une des conditions de possibilité de l'émergence d'une quatrième vague féministe est la configuration des arrangements de genre sous la forme de l'après-patriarcat théorisé par Éric Macé¹²⁶⁰. En effet, la notion d'arrangement de genre cherche à historiciser les rapports de genre en s'intéressant à « ce que les acteurs et les actrices considèrent comme étant de l'ordre de la nécessité (la dimension genrée de l'organisation sociale) et de la légitimité (ce qui justifie, ou pas, qu'il en soit ainsi) »¹²⁶¹. Or, cet « arrangement de genre *postpatriarcal* peut être désigné ainsi parce qu'il a rompu avec le principe même du patriarcat que sont la mise en asymétrie du masculin et du féminin et sa nécessité dans l'organisation de la vie sociale », malgré la persistance, notamment au niveau des pratiques et de représentations culturelles, d'héritages du patriarcat moderne¹²⁶². Dans cette optique, les mouvements féministes ont contribué à redéfinir ces arrangements de genre en exploitant des contradictions présentes au sein du patriarcat moderne qui légitimait cette asymétrie alors que la modernité dont il était issu portait les germes de conceptions égalitaristes et universalistes qu'il a fallu promouvoir pour en déployer toutes les conséquences.

¹²⁵⁸ Ainsi que les stratégies de cadrage, étant donné qu'il a été maintes fois relevé que les stéréotypes de genre pouvaient être utilisés comme ressources stratégiques par des mouvements féministes, comme dans : MCCAMMON Holly J., MUSE Courtney Sanders, NEWMAN Harmony D. *et al.*, « Movement Framing and Discursive Opportunity Structures », *Am. Sociol. Rev.*, 72, 2007.

¹²⁵⁹ FROIDEVAUX-METTERIE Camille, *La révolution du féminin*, Gallimard, 2015, p. 9.

¹²⁶⁰ MACÉ Eric, *L'Après-patriarcat*, Le Seuil, 2015.

¹²⁶¹ MACÉ Éric, « Théoriser l'après-patriarcat », *Trav. Genre Sociétés*, n° 38, 2017.

¹²⁶² MACÉ Eric, *op. cit.*, p. 75.

Les travaux récents d’Alice Eagly et ses collègues sur l’évolution des stéréotypes de genre aux États-Unis semblent aller dans le sens de l’hypothèse de l’après-patriarcat : entre 1946 et 2018, ces stéréotypes ont changé¹²⁶³. Elle relève que, parallèlement à la hausse de la présence des femmes dans le milieu professionnel et à la hausse de leur niveau d’éducation¹²⁶⁴, les niveaux de compétence (intelligence et créativité) attribués aux femmes et aux hommes sont équivalents ; plus encore, parmi ceux qui considèrent qu’il existe des inégalités de compétences entre les sexes, la plupart pensent que l’avantage revient aux femmes (surtout au niveau de l’intelligence). Dans le même intervalle, et de manière peut-être plus surprenante, les stéréotypes relatifs aux niveaux de « communalité »¹²⁶⁵ des hommes et des femmes se sont accentués : les femmes sont, plus encore qu’avant, considérées comme étant plus tournées vers les autres et empathiques que les hommes. Enfin, la perception de la répartition genrée des qualités associées à l’agentivité (ambition, détermination) n’a que très peu progressé : de manière générale, la population des États-Unis continue d’estimer, en moyenne, que les hommes sont plus fortement dotés de ces qualités que les femmes. Les individus qui considèrent que femmes et hommes arborent ces qualités de manière équitable sont très légèrement moins nombreux en 2018 que ceux qui pensent que les hommes en sont plus fortement dotés. En revanche, la proportion de la population qui estime que les femmes déploient plus de qualités liées à l’agentivité que les hommes est en baisse constante depuis 1946¹²⁶⁶. Il est important de noter que la communalité recouvre des qualités de plus en plus valorisées sur le marché de l’emploi, et considérées comme positives dans la plupart des cultures occidentales, contrairement à certaines des qualités associées à l’agentivité, comme l’égoïsme. Les auteurs soulignent la possibilité qu’un biais de désirabilité sociale encourage l’attribution de caractéristiques valorisées aux femmes en priorité. L’évolution des stéréotypes concernant l’agentivité et la communalité soulève de nombreuses questions qui, pour l’essentiel, ont trait à la répartition genrée des secteurs d’emploi : pour Alice Eagly et ses collègues, la diminution des obstacles à l’accès aux différents secteurs d’emploi pour les femmes, combinée à la persistance d’une ségrégation genrée, contribue certainement à expliquer cette évolution, dans

¹²⁶³ EAGLY Alice H., NATER Christa, MILLER David I. *et al.*, « Gender stereotypes have changed », *Am. Psychol.*, 75, 2020.

¹²⁶⁴ Il dépasse celui des hommes chez les moins de 55 ans en France, aussi, si le lien qu’elle théorise entre l’évolution des stéréotypes et les rôles sociaux effectivement endossés par les femmes est exact, les résultats pour la France devraient s’approcher de ce qu’elle observe aux États-Unis (en tout cas concernant la *direction* de l’évolution, sans préjuger des niveaux de stéréotypes qui peuvent différer pour de multiples autres raisons).

¹²⁶⁵ La communalité désigne ici le fait d’être orienté vers les autres et leur bien-être, et peut être traduite par des qualités telles que l’empathie, l’expressivité émotionnelle, la douceur, etc.

¹²⁶⁶ EAGLY Alice H., NATER Christa, MILLER David I. *et al.*, *op. cit.*, figure 3.

la mesure où cette ségrégation est donc perçue comme le résultat de tendances ou préférences¹²⁶⁷.

En revanche, la perception de la compétence en fonction du genre a une importance déterminante au-delà de la question de la répartition genrée entre secteurs d'emploi. En effet, l'évolution observée signale qu'il n'existe plus, dans l'esprit des populations interrogées, de facteurs légitimant les inégalités économiques : l'argument selon lequel les inégalités entre femmes et hommes seraient explicables par une moindre compétence des premières n'est plus culturellement disponible depuis un certain temps. Cela augmente la probabilité que des discours expliquant les inégalités par des discriminations ou des phénomènes structurels bénéficient de l'attention collective. En combinant cette observation avec le constat de la hausse de la communalité attribuée aux femmes et de la très légère augmentation de la perception d'une répartition équitable des qualités associées à l'agentivité chez les deux sexes, il est possible d'expliquer pourquoi une part importante du débat public sur les inégalités en matière de salaires se concentre sur la question des causes de la distribution genrée entre les différents secteurs d'emploi. Il apparaît donc que l'évolution des stéréotypes de genre est une donnée qui contribue à expliquer les transformations de la structure des opportunités discursives.

Plus encore, elle explique l'évolution des arguments fondés sur une réappropriation stratégique de ces stéréotypes. Dans cette optique, la popularité récente de certaines branches différentialistes de l'écoféminisme¹²⁶⁸, visible à travers des rééditions de textes fondateurs^{1269,1270}, le retour de la figure de la sorcière dans des ouvrages universitaires ou destinés au grand public¹²⁷¹, mais aussi le nouvel intérêt pour le wiccanisme depuis le milieu des années 2010 (notamment sur les réseaux socionumériques), prend tout son sens. En effet, les stéréotypes de genre peuvent être compris comme des éléments du stock culturel déterminant la structure des opportunités discursives, aussi des cadres féministes capables d'entrer en résonance avec eux – que ce soit par réappropriation stratégique consciente ou non – sont susceptibles de voir leur réception facilitée. Bien entendu, le déterminant essentiel du regain de popularité de l'écoféminisme reste la conjonction d'une quatrième vague féministe et

¹²⁶⁷ Qui peuvent être considérées comme innées ou non ; dans tous les cas, la question de la définition de ce qu'est un libre choix se pose également. Cela a trait à la capacité à l'autodétermination et aux conditions qui la rendent possible ; or, nous verrons que la compréhension ces éléments a justement changé.

¹²⁶⁸ GAUTHIER Xavière, CARRER Danièle et GOUTAL Jeanne Burgart, « Les Sorcières sont de retour », *Multitudes*, n° 67, Association Multitudes, 2017.

¹²⁶⁹ STARHAWK, *Rêver l'obscur : femmes, magie et politique*, Cambourakis, 2015.

¹²⁷⁰ HACHE Emilie, *Reclaim*, Cambourakis, 2016.

¹²⁷¹ CHOLLET Mona, *Sorcières la puissance invaincue des femmes*, Zones, 2018.

de la hausse de la médiatisation des thématiques liées à la crise du climat mondial. Néanmoins, les arguments proposés par certaines branches écoféministes ne peuvent être culturellement audibles qu'en raison de cette configuration particulière des stéréotypes de genre. Ces courants écoféministes reposent sur le postulat d'un lien spécifique entre les femmes et la nature : leur asservissement et celui de la nature iraient de pair, ou reposeraient sur les mêmes forces, en vertu de cette association conceptuelle que certaines datent de l'avènement de la Modernité¹²⁷². Il existerait une communauté de destin entre femmes et nature, expliquant leur surreprésentation dans les mouvements écologistes^{1273,1274}. La plus grande communalité des femmes, leur souci d'autrui et leur empathie, dont l'intérêt pour l'environnement est une extension et qui leur octroierait une plus grande propension à la spiritualité, serait donc l'expression de cette association avec la nature – essentielle, construite, ou issue de leur exploitation commune, en fonction des autrices. Par contraste, les hommes incarnent une force destructrice du vivant et associée à la culture¹²⁷⁵, ce qui s'illustrerait par la nécessaire conjonction entre capitalisme et patriarcat, asservissant la nature et la force reproductrice des femmes – c'est-à-dire ce qui, en elles, renvoie à la nature, à la création, et qui peut servir de fondement matériel à la reproduction de la force de travail¹²⁷⁶. Les bûchers de sorcière seraient le moment le plus emblématique de ce mouvement historique¹²⁷⁷. Dans ce récit, les hommes sont dépourvus de l'empathie nécessaire à la prise en compte des choses du vivant parmi lesquelles ils ont cantonné les femmes : ils n'ont en fait aucune communalité, mais une forte agentivité, puisqu'ils transforment le monde pour leurs propres besoins. C'est cette communalité qui permettrait aux femmes d'être à l'écoute du monde vivant et de proposer une autre vision politique, à la fois plus écologique mais aussi humaine, empathique. L'essentialisme est d'ailleurs une accusation fréquemment portée, au sein même des féminismes, à l'encontre des écoféminismes^{1278,1279}.

¹²⁷² MERCHANT Carolyn, *The Death of Nature*, HarperOne, 1990.

¹²⁷³ LACROUX Margaux et HACHE Émilie, « «Les femmes ont toujours été plus nombreuses que les hommes à se battre pour l'environnement» », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 12 mars 2019, [consulté le 28 septembre 2020].

¹²⁷⁴ Adopter des comportements guidés par des idéaux écologistes serait perçu comme plus féminin. Voir : BROUGH Aaron R., WILKIE James E. B., MA Jingjing *et al.*, « Is Eco-Friendly Unmanly? », *J. Consum. Res.*, 43, Oxford Academic, 2016.

¹²⁷⁵ GAUTHIER Xavière, CARRER Danièle et GOUTAL Jeanne Burgart, « Les Sorcières sont de retour », *Multitudes*, n° 67, Association Multitudes, 2017.

¹²⁷⁶ HACHE Émilie, *Chapitre 7. « Tremblez, tremblez, les sorcières sont de retour ! »*, Penser l'Anthropocène, Presses de Sciences Po, 2018.

¹²⁷⁷ Les discussions sur les tendances historiques illustrées par ce phénomène ne sont pas terminées. L'avènement de la Modernité et de l'État moderne, ou encore un capitalisme patriarcal sont parfois invoqués : voir BRAS-CHOPARD Armelle Le, *Les putains du Diable*, Plon, 2006., ou FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière*, 2018.

¹²⁷⁸ BENQUET Marlène et PRUVOST Geneviève, « Pratiques écoféministes », *Trav. Genre Soc.*, n° 42, La Découverte, 2019.

¹²⁷⁹ GOLDBLUM Caroline, « Françoise d'Eaubonne, à l'origine de la pensée écoféministe », *Homme Soc.*, n° 203-204, L'Harmattan, 2017.

Sans l'hégémonie croissante du stéréotype selon lequel les femmes arborent une communalité très supérieure à celle des hommes tout en étant *au moins* aussi intelligentes et compétentes qu'eux – sans quoi leur plus grande communalité risquerait d'être assimilée à une forme de naïveté ou de bêtise¹²⁸⁰ – mais aussi moins déterminées, confiantes, ambitieuses et égoïstes, il semble peu probable que ces discours auraient bénéficié d'une telle réception ; en tout cas, ces thèses – qui ne résument pas l'intégralité de l'écoféminisme – épousent parfaitement ce fonds culturel. On peut considérer que ce sont des cadres qui résonnent. Les stéréotypes de genre peuvent donc être stratégiquement mobilisés par des mouvements féministes en tant que composante de la structure des opportunités discursives facilitant la réception de discours donnés, comme cela a pu être constaté à d'autres reprises¹²⁸¹. Cette observation ne préjuge par ailleurs en rien de l'exactitude ou non des stéréotypes portant sur la répartition genrée des traits associés à la communalité et à l'agentivité, dans la mesure où les stéréotypes ne peuvent être définis en fonction de leur degré de véracité^{1282,1283}.

2/ La symbiose entre les revendications féministes et le processus d'individualisation

Cependant, si l'évolution des stéréotypes de genre contribue à expliquer la popularité de certains types de cadres par rapport à d'autres en vertu de son influence sur la structure des opportunités discursives, elle ne permet pas d'expliquer la hausse des incitations à la mobilisation et des autres critères susceptibles d'encourager l'émergence d'une quatrième vague féministe : elle n'a pas modifié les critères moraux en vertu desquels on juge de la justice d'une situation donnée. Elle n'explique pas non plus la forme particulière prise par les trois familles de revendications identifiées comme étant typiques de la quatrième vague féministe – encore que le regain de l'écoféminisme et de certaines formes de différentialisme puisse peut-être revendiquer ce statut également. Il semble plutôt que l'explication de la nouvelle importance de ces revendications et de la hausse des incitations à la mobilisation en leur faveur réside dans l'évolution et la contestation des critères de la reconnaissance sociale. Cette

¹²⁸⁰ Encore que, chez certaines autrices comme Starhawk, l'emphase sur la spiritualité suggère que la rupture épistémique de la Modernité – ou des caractères essentiels de l'un ou l'autre sexe – a fait perdre de vue l'importance du vivant, aussi l'intelligence telle que comprise dans le cadre de la rationalité instrumentale moderne ferait partie des maux affectant les sociétés.

¹²⁸¹ NOONAN Rita K., « Women against the state », *Sociol. Forum*, 10, 1995.

¹²⁸² JUSSIM Lee, CAIN R. Thomas, CRAWFORD T. Jarret *et al.*, « The unbearable accuracy of stereotypes », in *Handbook of prejudice, stereotyping, and discrimination*, Psychology Press, 2009.

¹²⁸³ Cela ouvre aussi indirectement le débat sur les différences sexuelles humaines, mais nous ne l'aborderons pas : cela exigerait des développements dédiés qui dépasseraient le cadre de cette thèse.

reconnaissance¹²⁸⁴ est une des conditions de la formation des identités collectives et individuelles, mais aussi une condition de l'exercice des différentes formes de liberté incarnées dans les institutions d'une société donnée. On comprend donc pourquoi la théorie des identités sociales parvient à expliquer les mécanismes psychologiques à travers lesquels peuvent être générées des incitations à la mobilisation : cette théorie apporte un appui empirique au caractère central de la reconnaissance dans tout conflit social¹²⁸⁵, dans la mesure où elle traduit d'une certaine manière l'idée selon laquelle les individus peuvent s'identifier à des groupes et s'insurger de ce qu'ils jugent comme un déni de reconnaissance de ces identités. De plus, « parce qu'il règne nécessairement dans toute société une incertitude ou des désaccords sur les critères qu'il convient de mobiliser dans ces jugements eux-mêmes ou dans leur application à des situations concrètes, la recherche de reconnaissance contient nécessairement une part de conflit »¹²⁸⁶, c'est ce qu'Axel Honneth nomme la lutte pour la reconnaissance. Par conséquent, toute mobilisation sociale, en formulant des revendications porteuses d'attentes de reconnaissance, exprime des contradictions entre les valeurs qui sous-tendent ou inspirent les rapports intersubjectifs dans les différentes sphères de la société et leur réalisation pratique, mais propose également des adaptations de ces institutions en fonction de ces mêmes valeurs, voire une modification de ces idéaux.

Mais de quelles valeurs s'agit-il ? D'après le philosophe francfortois, « chaque sphère constitutive de notre société incarne institutionnellement un aspect bien déterminé de notre expérience de la liberté individuelle »¹²⁸⁷. Les principes de justice formulables et recevables dans les sociétés actuelles ne peuvent faire « l'objet d'une légitimation publique qu'à travers une référence à l'idée d'autonomie ; ce n'est ni la volonté de la communauté ni l'ordre naturel, mais la liberté individuelle, qui forme le socle normatif de toutes les conceptions de la justice »¹²⁸⁸. Il précise que c'est également le cas des critiques de la modernité formulées par les courants postmodernes, qui ont simplement poussé plus loin cette exigence en délégitimant toute espèce de limite, y compris naturelle, à cet idéal, ce que nous aurons par ailleurs l'occasion de vérifier bientôt. Christian Welzel a d'ailleurs également montré, à partir de prémisses théoriques totalement différentes, que la consécration juridique d'un certain nombre de libertés

¹²⁸⁴ Définie plus tôt, en suivant Axel Honneth, comme « le jugement généralisé des autres membres sur la pertinence de ses accomplissements cognitifs ou pratiques ». HONNETH Axel, *Ce que social veut dire. 1. Le déchirement du social*, Gallimard, 2013, p. 14.

¹²⁸⁵ BESSIN Marc, FERRARESE Estelle, MURARD Numa *et al.*, « Le motif de tout conflit est une attente de reconnaissance », *Mouvements*, no 49, 2007.

¹²⁸⁶ HONNETH Axel, *op. cit.*, p. 14.

¹²⁸⁷ HONNETH Axel, *Le droit de la liberté*, Gallimard, 2015, p. 12.

¹²⁸⁸ *Ibid.*, p. 35.

dans un pays donné¹²⁸⁹ dépendait des conditions sociales et d'une histoire favorisant l'adoption de ce qu'il nomme les valeurs émancipatives, traduction empirique de la quête d'autonomie ou d'émancipation : « avec leur emphase sur la liberté de choix et l'égalité des opportunités, les valeurs émancipatives incarnent l'esprit de l'individualisation »¹²⁹⁰. L'histoire de l'évolution des critères de reconnaissance sociale et de la manière dont des institutions sociales émergent et les concrétisent (ou pas) semble donc intrinsèquement liée à celle de l'individualisation caractéristique de la modernité. Bien entendu, il serait absurde de prétendre reconstituer, dans les quelques pages qui nous restent, l'intégralité de la trajectoire historique qui a conditionné et suivi la transformation progressive des critères de reconnaissance conditionnant l'avènement du processus de convergence graduelle des genres vers un « régime commun » des rapports de reconnaissance, dont l'achèvement signerait la concrétisation institutionnelle de la dynamique d'individualisation et la levée des obstacles genrés à l'autonomie. Il s'agit donc plutôt de cibler les étapes de l'individualisation moderne qui ont rendu les féminismes possibles et accompagné leurs développements, ces derniers les complétant et jugeant de fait les institutions en fonction de leurs promesses normatives. Selon nous, la quatrième vague féministe est également une expression de ces dynamiques historiques. En effet, des revendications sociales, quelles qu'elles soient, ne peuvent être formulées et surtout entendues que si les valeurs morales en vertu desquelles elles sont théorisées constituent des critères légitimes d'évaluation des institutions et des relations humaines.

Les définitions de l'individualisation, de l'individualisme et les travaux à leur sujet parcourent la sociologie depuis les classiques¹²⁹¹, et arborent un caractère foisonnant qui rend difficile la stabilisation d'un objet conceptuel clair. Dans le cadre de notre thèse, et en synthétisant diverses approches, l'individualisation peut être définie comme le processus à travers lequel l'individu s'autonomise au sens strict : il s'émancipe des groupes et structures sociales qui l'enferment dans des rôles, des identités, lui imposent des obligations ; en somme, l'individualisation est le passage progressif d'une situation d'hétéronomie de l'individu, de ses actions et de son identité, vers une situation caractérisée par un plus grand degré d'autonomie. Bien entendu, cette autonomie est avant tout le produit d'institutions spécifiques – ce qui rejoint l'intuition d'Axel Honneth pour qui les institutions sont jugées en fonction de leur capacité à matérialiser la promesse d'autonomie individuelle qui les légitime¹²⁹². L'individualisation est

¹²⁸⁹ Ainsi que l'activité des mouvements sociaux, la confiance et le degré de démocratisation.

¹²⁹⁰ WELZEL Christian, *Freedom Rising*, Cambridge University Press, 2013, p.191.

¹²⁹¹ BART Christian Le, *L'individualisation*, Presses de Sciences Po, 2008.

¹²⁹² HONNETH Axel, *Le droit de la liberté*, Gallimard, 2015.

souvent comprise comme le développement de l'individualisme, c'est-à-dire de « la visée de fonder un ordre social et politique sur l'individu et ses droits »¹²⁹³, ou la tendance à « percevoir *tout* être humain, d'abord et avant tout, comme une personne autonome plutôt que comme le membre d'un groupe »¹²⁹⁴ ; néanmoins, cet individualisme peut prendre diverses formes en fonction des contextes sociohistoriques. De ce point de vue, l'individualisation raconte la transformation des manières de constituer un collectif, des rapports symboliques entre l'individu et le groupe. Sans rentrer dans le détail des débats relatifs à la datation exacte – dont l'impossibilité est admise – des étapes de l'individualisation et de la teneur des formes successives d'individualisme, il apparaît que l'essentiel des auteurs s'accorde à peu de choses près pour reconnaître deux moments cruciaux de ce processus. Ces basculements auraient eu lieu, en Europe Occidentale, vers la fin du XVIIIème pour le premier, à la suite d'un processus long de plusieurs siècles et consubstantiel à la Modernité, et entre les années 1960 et 1970 pour le second. Étant donné qu'il s'agit de processus, de nombreux indices de tendances assimilables à l'un ou l'autre type d'individualisme peuvent être identifiés dans des périodes antérieures, en outre, il ne faut surtout pas y voir une loi absolue et linéaire de l'histoire : la littérature souligne bien comment, par exemple, se déployait une forme d'individualisme chez certaines classes sociales dans la Grèce et la Rome antiques¹²⁹⁵.

Le lien profond qui existe entre la mise en œuvre institutionnelle des conditions de la reconnaissance susceptibles de nourrir la liberté individuelle et le processus d'individualisation qui a cours en Europe Occidentale depuis la Modernité est d'ailleurs bien visible chez Axel Honneth, dès *La lutte pour la reconnaissance*. Il y explique que, dans les sociétés tripartites, l'individu, ses vertus et ses accomplissements sont jugés en fonction de l'échelle de valeurs propre à son ordre. Bien que les ordres soient hiérarchisés entre eux, l'individu est apprécié, *estimé*, dans la mesure où il participe à l'équilibre général de la société en répondant aux critères d'honorabilité de son état¹²⁹⁶. Le renversement de ces ordres sociaux a transformé les critères de la reconnaissance sociale, désormais universalisés et centrés sur l'individu. La combinaison de l'institution de droits abstraits visant une forme d'isonomie et de l'émergence progressive de marchés du travail à la faveur de la Révolution industrielle marque une étape cruciale de ce

¹²⁹³ GAUCHET Marcel et DORTIER Jean-François, « Le nouvel âge de l'individu », in *L'individu contemporain*, Éditions Sciences Humaines, 2014, [consulté le 5 octobre 2020].

¹²⁹⁴ WELZEL Christian, *Freedom Rising*, Cambridge University Press, 2013, p. 192 [notre traduction]. C'est la définition de Louis Dumont dans : DUMONT Louis, « Collective Identities and Universalist Ideology », *Theory Cult. Soc.*, 3, SAGE Publications Ltd, 1986.

¹²⁹⁵ LE BART Christian, *L'individualisation*, Presses de Sciences Po, 2008.

¹²⁹⁶ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Folio, 2000.

mouvement d'individualisation¹²⁹⁷. C'est à partir de là que se généralisera peu à peu l'idée que « les individus ne peuvent s'envisager comme des personnes indépendantes disposant d'une volonté propre qu'à la condition de jouir de droits subjectifs garantis par l'État »¹²⁹⁸. Pour autant, si cet individualisme universaliste et abstrait se voit consacré symboliquement, il est loin d'être incarné matériellement dans l'ensemble des institutions, le suffrage restant initialement censitaire et masculin, et les femmes étant exclues de certains droits, considérées comme des « citoyens passifs »¹²⁹⁹. Pour Michelle Perrot, « le féminisme est né des contradictions de la Révolution française qui, proclamant les droits universels de l'homme, en excluait les femmes : complètement dans le domaine politique, très largement sur le plan privé »¹³⁰⁰. Camille Froidevaux-Metterie rappelle ainsi combien l'émergence de la société civile – la sphère privée-sociale – s'est accompagnée de la constitution progressive d'une sphère privée-intime, affective et domestique¹³⁰¹. De ce fait, « si, sur le plan concret de l'activité productrice, les femmes sont parties prenantes de la mutation industrielle des sociétés occidentales, sur le plan des principes, elles ne sont pas caractérisées comme des individus *sociaux*, continuant d'être caractérisées d'abord par leur fonction procréatrice et assignées au foyer »¹³⁰². Dans une optique similaire, Geneviève Fraisse a souligné que « leur prix est d'être les responsables de la fabrique des mœurs, et non des lois », ce qui fait d'elles « des citoyennes par leur fonction de mères éducatrices »¹³⁰³. Pour autant, même au sein de la famille, l'autorité reste celle du père, la famille dont il est le représentant étant en fait comprise comme l'unité de base de la société et de la légitimité politique, si l'on en croit un raisonnement aristotélicien reformulé par Hegel¹³⁰⁴. Une part de holisme et d'hétéronomie attribuée à un ordre naturel persistait donc au sein de ce mouvement d'individualisation moderne¹³⁰⁵.

Toutefois, si cette contradiction a pu nourrir les féminismes – d'abord confinés aux couches les plus favorisées de la population, puis se démocratisant peu à peu¹³⁰⁶ – du XIX^e et du XX^e siècles, elle n'a manifestement pas suffi à ce que les femmes soient considérées

¹²⁹⁷ LE BART Christian, *op. cit.*

¹²⁹⁸ HONNETH Axel, *Le droit de la liberté*, Gallimard, 2015, p.113.

¹²⁹⁹ PERROT Michelle, *Le féminisme, enfant de la modernité*, Masculin-Féminin, Editions Sciences Humaines, 2014.

¹³⁰⁰ *Ibid.*

¹³⁰¹ FROIDEVAUX-METTERIE Camille, *La révolution du féminin*, Gallimard, 2015.

¹³⁰² *Ibid.*, p. 79.

¹³⁰³ FRAISSE Geneviève, « La démocratie exclusive : un paradigme français », *Pouvoirs*, 1997, p. 9.

¹³⁰⁴ FROIDEVAUX-METTERIE Camille, *op. cit.*

¹³⁰⁵ PERROT Michelle, « Le féminisme, enfant de la modernité », in *Masculin - Féminin*, Editions Sciences Humaines, 2014.

¹³⁰⁶ Nous partons bien entendu du principe que les stratégies de *résistance* et de négociation des normes de genre ont toujours existé, dans toutes les sociétés et toutes les classes sociales (et aussi chez les hommes).

comme des sujets politiques avant 1944 en France – mais, là encore, en restant privées de certains droits civils essentiels à une participation sans entraves à la sphère privée-sociale, où elles sont donc plus difficilement perçues comme des « partenaires d’interaction légitimes » au sens honnèthien. Camille Froidevaux-Metterie montre d’ailleurs comment le glissement se fera au Royaume-Uni, très progressivement, entre, dans un premier temps, des revendications suffragistes fondées sur le rôle maternel des femmes, et, dans un second temps, l’acceptation d’un suffrage des femmes dans la mesure où celles-ci remplissent les conditions capacitaires et censitaires exigées pour les hommes : le mouvement d’individualisation, qui semble plus avancé qu’en France, finit par affecter les femmes, il devient difficile de fonder cette discrimination sur des arguments familialistes¹³⁰⁷. Il en sera autrement en France, où la perspective nataliste continuera longtemps, notamment à partir de la défaite de 1870, d’imprimer le débat national, freinant la prise en compte des femmes en tant qu’individus *avant tout*¹³⁰⁸.

Mais, pour que de nouveaux changements s’opèrent, il a fallu qu’une transformation des critères de reconnaissance affecte la cellule familiale et soumette celle-ci à la dynamique de l’individualisation. Les idéaux romantiques d’épanouissement affectif ont joué un rôle dans ce phénomène, répandant progressivement l’idée que les relations personnelles, et notamment amoureuses – type de relation que ces idéaux ont aidé à faire naître – devaient être évalués en fonction de critères émotionnels et individuels. Les idéaux romantiques sont ambivalents : ils ont bien entendu également contribué à octroyer de la reconnaissance aux femmes en vertu de leur capacité à remplir les exigences domestiques de la famille nucléaire, mais ils sont aussi la facette de l’individualisme légitimant l’exigence de reconnaissance individuelle dans la sphère privée-intime, donnant naissance à l’idéal du partenariat voire de la « relation pure »¹³⁰⁹. Entre la fin du XVIIIème et la deuxième moitié du XXème siècle, « les relations personnelles s’affranchirent progressivement des attaches des intérêts personnels bien compris et de la formation d’alliances sociales, créant ce faisant un espace ouvert aux expériences émotionnelles, au sein duquel il devint possible de voir en autrui la chance et la condition de sa propre auto-réalisation »¹³¹⁰. Progressivement, l’amour, l’attachement affectif, sont devenus les

¹³⁰⁷ FROIDEVAUX-METTERIE Camille, *op. cit.*

¹³⁰⁸ La thèse d’Anne Revillard montre d’ailleurs combien la conception nataliste a influencé les politiques familiales françaises. Voir : REVILLARD Anne, *La cause des femmes dans l’État*, Sociologie, Ecole Normale Supérieure de Cachan, 2007.

¹³⁰⁹ GIDDENS Anthony, *The Transformation of Intimacy*, Stanford University Press, 1993. Il s’agit bien d’un idéal auquel les acteurs aspirent, nous ne prétendons pas que la plupart des relations le matérialisent concrètement.

¹³¹⁰ HONNETH Axel, *Le droit de la liberté*, Gallimard, 2015, p. 205.

critères dominants pour choisir un partenaire sexuel ou conjugal. Cela a également transformé la famille. Il faut cependant bien délimiter ce processus extrêmement long : Axel Honneth relève que, malgré les contestations féministes, peu de choses ont changé entre le modèle de famille nucléaire du début du XIX^{ème} siècle et celui de la première moitié du XX^{ème} siècle. Les années 1960 marquent un changement radical. Tout d’abord, on observe une « perte de fonction croissante de la famille, c’est-à-dire la délégation de plus en plus importante des tâches d’éducation de l’enfant et de soin à l’enfant [...] aux organisations sociales (crèches, écoles, État-providence) »¹³¹¹. Cela aurait favorisé une entrée plus massive des femmes sur le marché du travail. Dans le même temps, cela a diminué la reconnaissance qu’elles étaient susceptibles de tirer de l’accomplissement du rôle de la mère, alors même qu’elle entravait la reconnaissance obtenue dans d’autres sphères puisqu’elle légitimait des discriminations légales. Cette organisation familiale avait cependant pu tenir jusque là pour des raisons tant matérielles que symboliques, n’étant pas encore perçue comme une institution relationnelle au sein de laquelle l’individu devait s’autoréaliser – mais la brèche avait été introduite par l’idéal de l’amour romantique, contradiction que la littérature n’a pas manqué de souligner depuis le XIX^{ème} siècle¹³¹². Le processus d’individualisation a épuré les idéaux romantiques pour n’en conserver que cette exigence d’auto-réalisation mutuelle dans les relations intimes. La participation croissante des femmes à la vie économique a profondément remis en cause la légitimité de la suprématie du père dans la sphère privée-intime. Les « deux entités-symboles institutionnalisées, celles du “père” pourvu de l’autorité sociale, tout autant que celle de la “bonne mère” »¹³¹³, ont donc, à ce moment, cessé d’être les modèles normatifs en vertu desquels la reconnaissance s’obtenait : la cellule familiale était vouée à devenir une institution relationnelle au sein de laquelle chacun chercherait à être reconnu en tant qu’individu, encouragée également en cela par la poursuite de la transition démographique. Dans le même temps, le niveau d’éducation des femmes a augmenté, et la classe moyenne s’est étendue, phénomènes hautement favorables à l’adoption de ces valeurs émancipatives essentielles au développement des mouvements sociaux et à l’obtention de droits civiques¹³¹⁴, et ayant engendré une frustration relative chez les jeunes femmes privées des perspectives de leurs homologues masculins¹³¹⁵.

¹³¹¹ *Ibid.*, p. 244.

¹³¹² HONNETH Axel, *op. cit.*

¹³¹³ *Ibid.*, p. 247.

¹³¹⁴ WELZEL Christian, *Freedom Rising*, Cambridge University Press, 2013.

¹³¹⁵ FREEMAN Jo, « The Origins of the Women’s Liberation Movement », *Am. J. Sociol.*, 78, 1973.

Autrement dit, les mobilisations féministes de la deuxième vague ont été le résultat et ont permis l'approfondissement d'un ensemble d'évolution sociales qui ont, entre autres, dévoilé la vétusté d'une institution relationnelle dont l'organisation était devenue incompatible avec les promesses normatives d'autoréalisation que portaient l'ensemble des institutions de la société. En cela, elles ont approfondi le mouvement d'individualisation entamé avec la modernité, qui avait fourni les critères normatifs permettant de concevoir et comprendre l'idée que la condition des femmes dans la sphère privée-intime était une injustice. Il est d'ailleurs intéressant de noter que ces développements intervenant dans les sociétés occidentales à partir des années 1960 sont concomitants des réflexions autour de la postmodernité, la société post-industrielle et, un peu plus tard, l'hypermodernité¹³¹⁶. Quelle que soit l'étiquette choisie, il apparaît néanmoins qu'un nouveau régime des critères légitimes d'auto-réalisation – de reconnaissance – se met en place et se donne à voir dans les revendications de ceux que l'on a nommés les « Nouveaux Mouvements Sociaux » et auxquels on rattache les politiques de l'identité, quand on avait pu rattacher les idéaux universalistes au premier individualisme. Car c'est à ce moment que va progressivement s'affirmer une autre facette de ce processus d'individualisation : l'individualisme différencié¹³¹⁷. Il a lui aussi une dette envers la révolution romantique identifiée par Isaiah Berlin¹³¹⁸ : « c'est désormais en lui-même que l'individu est invité à chercher les fondements de son action »¹³¹⁹. En tant qu'héritier de la révolution romantique, cet individualisme met l'accent sur l'expression de la nature profonde¹³²⁰ des individus, il est profondément subjectiviste. Le second individualisme n'abolit cependant pas le premier, bien qu'il puisse souvent entrer en contradiction avec lui : « l'exigence d'égalité entre les citoyens doit désormais composer avec la liberté entendue comme droit à *être* soi-même, à échapper à toute forme d'assignation identitaire. L'individu déborde des rôles que la société lui donne, il récuse les identités prescrites »¹³²¹.

Il convient donc de s'intéresser à la manière dont ce second individualisme a participé à façonner les revendications féministes en affectant les critères à partir desquels les institutions sont jugées. Il est d'ores et déjà évident qu'à moins qu'une rupture historique majeure se soit produite entre la fin de la deuxième vague féministe et aujourd'hui, les dynamiques sur

¹³¹⁶ Nous ne rentrerons cependant pas dans le débat portant sur l'opportunité de telle ou telle appellation.

¹³¹⁷ LE BART Christian, *L'individualisation*, Presses de Sciences Po, 2008.

¹³¹⁸ BERLIN Isaiah, « Chapitre VI. La révolution romantique : Une crise dans l'histoire de la pensée moderne », in *Le sens des réalités*, Les Belles Lettres, 2011.

¹³¹⁹ LE BART Christian, *op. cit.*

¹³²⁰ Qu'il faut découvrir à travers l'action et l'expression.

¹³²¹ LE BART Christian, *op. cit.*

lesquelles les vagues suivantes se sont appuyées seront peu ou prou similaires, une forme de continuité devrait donc s'observer, continuité qui se conjuguera néanmoins avec les transformations graduelles de la condition des femmes et des arrangements de genre. On s'aperçoit ainsi que, lorsqu'elles sont relues à la lumière du processus moderne d'individualisation et des tensions qui le caractérisent, les familles de revendications dont la visibilité s'est fortement accrue au cours de la quatrième vague féministe complètent, amplifient ou poursuivent cette dynamique.

Nous avons relevé que les répondants les plus jeunes de notre échantillon étaient plus enclins que leurs aînés à soutenir les stratégies de résistance et à l'idée qu'il est possible pour une femme de se réapproprier sa sexualité librement, ce qui les amène notamment à être plus favorables à la vente de services sexuels. Ces positions semblent accréditer l'hypothèse d'un approfondissement de la dynamique d'individualisation de laquelle participent les féminismes. En effet, la vision antipaternaliste selon laquelle nul n'est meilleur juge de ses intérêts que soi-même découle directement de la dynamique d'individualisation et de la pensée libérale qui l'a accompagnée, mais semble plus compatible avec le second individualisme et ses tendances expressivistes, quand le paternalisme libéral restait répandu avant celui-ci¹³²². Il faut cependant noter qu'une telle évolution n'aurait pas été possible sans une reconfiguration symbolique et matérielle du travail sexuel. En effet, Internet a amené de nombreuses innovations ayant fait évoluer ces professions et brouillant les frontières entre pornographie et prostitution. Outre les *escorts* utilisant le web pour développer leurs activités, il faut noter le développement des *camgirls* mais aussi des plateformes telles qu'*OnlyFans*, qui proposent une sorte de libéralisation de ces marchés en servant d'intermédiaires – rémunérés à la commission – entre des clients et des travailleurs proposant des contenus personnalisés moyennant abonnement. Cela a facilité la généralisation de l'emploi de l'expression « travail du sexe » : de fait, les frontières entre les différents métiers du sexe sont de plus en plus floues, l'expression a donc une légitimité matérielle. Elle provenait à l'origine des mobilisations pour les prostituées et visait à éviter l'emploi du terme alors repoussoir de prostitution. Comme la plupart des concepts stratégiques forgés dans un but rhétorique, il permet d'amalgamer plusieurs situations et d'avoir recours à la stratégie que les anglophones nomment *motte and bailey*¹³²³ : il s'agit de défendre

¹³²² Camille Froidevaux-Metterie montre d'ailleurs l'importance de ce paternalisme libéral. FROIDEVAUX-METTERIE Camille, *La révolution du féminin*, Gallimard, 2015.

¹³²³ Le terme n'a pas d'équivalent français, alors même qu'il s'agit d'une des techniques rhétoriques les plus utilisées dans les débats de toutes sortes, et particulièrement dans les environnements polarisés, où l'on ne se satisfait pas d'une proximité idéologique, mais où l'on exige plutôt une conformité totale de vues pour considérer un individu comme un allié potentiel.

les positions les moins contestables pour en déduire l'adhésion aux plus contestées, et de considérer que les contre-arguments fournis s'appliquent à la position la moins controversée, afin de forcer l'adversaire à tout accepter à moins de devoir « jeter le bébé avec l'eau du bain ». Une autre particularité, qui peut sembler anodine, mais qui signe une reconfiguration symbolique du cadrage de la question du travail sexuel au sein des mouvements féministes, est l'utilisation croissante de l'expression « putophobe » pour désigner les mouvements et opinions défavorables aux positions libérales ou régulationnistes en matière de prostitution. L'expression semble être utilisée pour la première fois aux alentours de 2005 (sur la fin de la troisième vague féministe donc), lorsque des mouvements visant à soutenir la légitimité et la légalité des métiers du sexe ont eu recours à des stratégies de réappropriation de stigmatisme autour du mot « pute »¹³²⁴. Mais c'est plus tard que sa popularité augmente : Lilian Mathieu relève que le STRASS, fondé en 2009, « emprunte sa rhétorique militante au mouvement homosexuel lorsqu'il dénonce la “putophobie” et organise des “pute prides” »¹³²⁵. En effet, si la question de la prostitution a été fortement débattue lors de la troisième vague, la communauté de mouvements féministes s'était, au cours de ce cycle de mobilisation, majoritairement « approprié les analyses et les revendications abolitionnistes dans le même temps que le Mouvement du Nid estompait ses références catholiques »¹³²⁶, depuis le milieu des années 1990 donc. Le néo-abolitionnisme bénéficie également de l'appui de l'appareil d'État. Pour autant, la traduction des revendications du STRASS dans le langage de l'intersectionnalité en faisant de la prostituée une identité opprimée semble avoir fait bénéficier la cause de la légitimité de la matrice intersectionnelle, comme en atteste son lien avec l'âge des répondants à notre questionnaire. Le monde dans lequel les plus jeunes ont été socialisés favorise l'adhésion à ces catégories : pour devenir audibles, les revendications du STRASS ont dû adopter le langage de la victimation.

À côté de cela, la plus grande popularité des stratégies de résistance et de l'argument de la réappropriation de la sexualité féminine est certainement aussi liée à des transformations graduelles de la perception de la sexualité féminine¹³²⁷. Shere Hite¹³²⁸ et Lilian Rubin¹³²⁹ ont bien montré la vitesse à laquelle ces perceptions et les pratiques sexuelles se sont transformées. De nos jours, nous pourrions ajouter la popularité croissante du polyamour et des autres formes

¹³²⁴ DELORY-MOMBERGER Christine, « « La prostitution est un métier ». Paroles croisées », *Societes*, n° 99, De Boeck Supérieur, 2008.

¹³²⁵ MATHIEU Lilian, « V. La prostitution débattue », in *Sociologie de la prostitution*, La Découverte, 2015.

¹³²⁶ *Ibid.*

¹³²⁷ GIDDENS Anthony, *The Transformation of Intimacy*, Stanford University Press, 1993.

¹³²⁸ HITE Shere, *The Hite Report*, Seven Stories Press, 2003.

¹³²⁹ RUBIN Lillian B., *Erotic Wars*, Farrar Straus & Giroux, 1990.

d'exploration de l'idée d'autonomie dans les institutions relationnelles¹³³⁰. Cette fameuse révolution sexuelle est le résultat de mobilisations féministes dans le cadre du processus d'individualisation qui standardise de plus en plus les critères de la reconnaissance pour l'intégralité des catégories de la population, aplanissant les « double standards ». L'avènement, l'amplification et la recomposition graduelle du second individualisme ont déplacé les critères du jugement des institutions et pratiques vers la nécessité, pour les individus, de trouver le chemin de l'autoréalisation qui leur correspond intimement. Ce second individualisme met l'accent sur la construction et la découverte de soi, ce qui invoque un subtil mélange des idéaux de la révolution romantique, de l'universalisme libéral et de l'individualisme hédoniste. Cela correspond encore une fois à la hausse des valeurs émancipatives¹³³¹ et du libéralisme culturel du « vivre et laisser vivre »¹³³², ainsi que de l'hédonisme¹³³³. Le rapport symbiotique entre ces valeurs et le développement de la société de consommation renforce également ce développement¹³³⁴. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que les premières critiques de la société de consommation fustigeaient l'uniformisation et la standardisation des individus par la production de masse, quand les plus récentes oscillent entre la dénonciation de l'excès de la segmentation des marchés en fonction de critères identitaires¹³³⁵, et, à l'inverse, l'appel à une segmentation accrue de ces marchés pour permettre aux minorités de trouver des produits adaptés à leurs besoins¹³³⁶.

Une autre facette de ce second individualisme, remarquée par des observateurs d'orientations diverses, est la centralité du corps dans les préoccupations des acteurs^{1337,1338}. Celui-ci peut être vécu comme un obstacle à l'autoréalisation en vertu des assignations identitaires auxquelles il peut confiner : il est un véhicule parfois rejeté. Les mouvements féministes ont été parmi les premiers à souligner ce point, de manière très visible et articulée à

¹³³⁰ BECKER Tobias, VOIGT Claudia et TOUVEREY Baptiste, « À l'heure du polyamour », *Books*, N° 87, Books, 2018.

¹³³¹ INGLEHART Ronald F., BRÉCHON Pierre, HAMIDI Camille *et al.*, *Les transformations culturelles*, Coédition PUG, 2018.

¹³³² BRÉCHON Pierre, « L'évolution des valeurs », *Futuribles*, N° 428, Futuribles, 2019.

¹³³³ LIPOVETSKY Gilles, *L'ère du vide*, Gallimard, 1989.

¹³³⁴ TAYLOR Charles, « La consommation et la radicalisation de la culture moderne de l'authenticité et de l'expressivité », *Rev. MAUSS*, n° 44, La Découverte, 2014.

¹³³⁵ Toutes les critiques sur le *marketing* genré.

¹³³⁶ C'est par exemple le cas des la dénonciation de l'insuffisance de choix de produits de beauté pour les femmes à la peau noire. Nous verrons que ces débats se poursuivent également au sujet de la représentation dans les industries culturelles.

¹³³⁷ SERROY Jean et LIPOVETSKY Gilles, *L'esthétisation du monde*, Gallimard, 2013.

¹³³⁸ LASCH Christopher, *La culture du narcissisme*, Flammarion, 2008.

partir de la deuxième vague¹³³⁹. Dans le cadre qui nous intéresse, à savoir la quatrième vague féministe, de nouveaux développements ont vu le jour à ce sujet. En même temps que le « tournant génital »¹³⁴⁰ identifié par Camille Froidevaux-Metterie, la famille de revendications issue des mobilisations transgenre replace au centre de l'espace public cette vision du corps comme obstacle à l'autoréalisation car à la fois *donné* – d'un point de vue individuel – et *construit* – du point de vue des significations collectives qui lui sont attachées. Si ces revendications datent des années 1990 et ont été à ce moment articulées de la manière la plus notable par Judith Butler dans *Trouble dans le genre*¹³⁴¹, ce qui est particulièrement remarquable depuis la fin de la décennie 2010 est le renversement des rapports dominants au sein des mouvements féministes entre les versions du concept de genre inspirées de la pensée *queer* et celles inspirées des féminismes radicaux. Il ne s'agit pas de prétendre que les versions militantes ou ordinaires de ces concepts soient fidèles à leurs formulations théoriques originelles : bien souvent, les concepts utilisés de manière stratégique évoluent en fonction de considérations sociales – rehausser l'image de l'endogroupe et donner un langage à son expérience, réfuter des conceptions adverses, convaincre des indécis, être culturellement audible – qui peuvent faire obstacle au souci de description fidèle du Réel. Qu'importe : ce que certains nomment déjà les « TERF wars »¹³⁴² marque la prééminence incontestable, actée par les médias, des conceptions du genre héritées de la pensée *queer* dans les mouvements féministes. Ce renversement s'est donné à voir autour de controverses concernant l'inclusion des personnes transgenres dans la communauté de mouvement social – inclusion déjà logique d'un point de vue historique, mais encore plus inévitable du fait de la popularité de la matrice intersectionnelle – ainsi que dans les espaces strictement féminins (centres d'accueil pour victimes de violences par exemple). Si la discorde est articulée autour de question de savoir si une femme transgenre est une femme au même titre et dans la même mesure qu'une femme dite cisgenre, nous verrons que la réception de cette controverse consacre surtout le rejet d'une conception de l'identité qui assigne de manière fataliste et inéluctable les individus au *donné*

¹³³⁹ Des réflexions à ce sujet existaient déjà avant, mais il n'y avait pas de manifestations massives et fortement relayées dans l'espace public à leur propos. En outre, les conditions sociales n'étaient pas réunies pour envisager le corps comme un obstacle à l'autoréalisation que l'on pourrait potentiellement *défaire*. Si des féministes comme Marguerite Durand ou Madeleine Pelletier endossaient des positions contradictoires sur la question de la beauté, elles avaient toutes deux à l'esprit l'importance politique de l'apparence du corps. Voir : BARD Christine, « Le féminisme enlaidit », in *Féminismes : 150 ans d'idées reçues*, Le Cavalier Bleu, 2020.

¹³⁴⁰ Elle attribue ce phénomène à « un processus initié au tournant des années 2010 », ce qui, compte tenu de notre thèse, ne nous semble pas anodin. Voir : FROIDEVAUX-METTERIE Camille, *Le corps des femmes*, Philosophie magazine éditeur, 2018.

¹³⁴¹ BUTLER Judith, *Trouble dans le genre (Gender trouble)*, La Découverte/Poche, 2012.

¹³⁴² PEARCE Ruth, ERIKAINEN Sonja et VINCENT Ben, « TERF wars », *Sociol. Rev.*, 68, SAGE Publications Ltd, 2020.

que constituent leur corps et la signification sociale qu'il revêt. Nous précisons bien qu'il ne s'agit en aucun cas de prendre parti ou de résoudre cette querelle, qui dépasse de très loin ce que nous pourrions en écrire ici : prenons simplement acte de l'importance qu'elle représente au regard de la morphologie de l'espace de la cause des femmes, et intéressons nous aux dynamiques historiques que ce renversement révèle.

L'un des arguments soulevés par les féministes *Gender Critical* ou *TERF*, souvent issues des féminismes radicaux, pointe la divergence de leurs conceptions de l'identité par rapport à celles des militants *queer*, et renvoie à des débats ayant eu lieu dans les années 1990 sur le sujet du féminisme. Dans la tribune publiée en février 2020¹³⁴³ et ayant participé à rendre visible la controverse en France, les signataires insistent sur le fait que les femmes sont telles en vertu d'une socialisation précise, résultat d'un traitement différencié qui s'explique par le fait que « chacun saura, en me voyant, que j'ai un corps de femme. Aucun "ressenti" ne pourra être équivalent à cette réalité »¹³⁴⁴. Si certains déplorent la légèreté avec laquelle les conceptions de l'identité visant à traduire l'expérience de la transidentité sont réduites à un ressenti, il reste que le corps et ce qu'il signifie semblent être au cœur de la discussion. Le fait que la structure des opportunités discursives ait permis la réception de cette controverse dans l'espace public et consacré le rejet d'une conception axée sur les effets matériels de l'incarnation corporelle – en vertu d'autres conceptions qui sont en fait, si l'on sort des sphères militantes, médiatiques et académiques, quantitativement marginales dans nos sociétés – doit beaucoup, selon nous, au rapport au corps porté par l'approfondissement de la dynamique du second individualisme. En effet, la position soutenue dans cette tribune ramène à une conception fataliste de la corporéité : le corps, vécu comme un *donné*, condamnerait l'individu à un certain type d'existence sociale. En écho au dilemme *queer*, cette position serait celle selon laquelle il faudrait mettre en avant la spécificité de cette identité productrice de griefs en vue de les rendre visible et de revendiquer un meilleur traitement dans l'ensemble des sphères de reconnaissance sociale – des relations personnelles au marché en passant par l'ordre juridique ou la représentation culturelle.

À l'inverse, la conception inspirée de la pensée *queer* porte un idéal prométhéen qui résonne fortement avec le second individualisme. Cela renvoie à l'intuition d'Axel Honneth sur l'apport normatif des théories inspirées de la critique postmoderne : l'insistance sur la

¹³⁴³ Nous ne prétendons pas qu'il s'agisse de l'articulation théorique la plus pertinente de cette problématique, c'est en tout cas celle qui a fait réagir et autour de laquelle s'est publicisé le débat en France. Elle réunit des personnalités notables des mouvements féministes.

¹³⁴⁴ ARRIGHI Pauline, « Trans », sur *Marianne* [en ligne], publié le 17 février 2020, [consulté le 2 septembre 2020].

déconstruction des catégories porte la promesse de la libération à leur égard, et donc d'une construction *autonome* des individus – tant dans leurs interactions avec autrui qu'en leur for intérieur, consacrant aussi bien une liberté sociale qu'une liberté réflexive absolue¹³⁴⁵. En fait, paradoxalement, c'est la vision, parfois qualifiée de libérale, selon laquelle l'individu est un atome autodéterminé qui est indirectement poursuivie, alors même que ces conceptions insistent sur le potentiel d'hétéronomie porté par les identités qu'il s'agit de déconstruire. L'idée que l'identité peut, dans certaines conditions, ne pas être uniquement le produit d'une socialisation au long cours et de la conformité à des signes socialement signifiants fait miroiter la possibilité de leur négociation, au jour le jour, par la *performance*. L'autonomie et l'autodétermination, la construction d'un soi authentique et unique, libéré des carcans collectifs, sont visés à travers le projet de contrôle du corps et, surtout, des significations qui lui sont attribuées. Si le renversement des rapports de force au sein des mouvements féministes par rapport à la question de la transidentité en est l'illustration la plus marquante d'un point de vue strictement théorique, la multiplication des mobilisations *body positive* – on pourrait y inclure les mobilisations pour débarrasser les règles et les seins de leurs significations collectives¹³⁴⁶ – citées plus tôt participe de la même dynamique. Cela renvoie également aux observations de Gilles Lipovetsky et Jean Serroy à propos des idéaux esthétiques de notre époque : pour eux, ceux-ci manifestent « des raisons de fond, tenant à l'individualisme moderne, à la culture de la maîtrise technicienne, à la valorisation du principe de contrôle de soi »¹³⁴⁷. Il s'agit de s'affranchir de critères de jugement social – conditionnant la reconnaissance – faisant obstacle à l'autonomie et l'autodétermination, car ils rappellent l'hétéronomie qu'appelle la corporéité comme signe renvoyant à une identité particulière. Si certains poussent cette volonté de contrôle, la performance de construction de soi, jusqu'à des pratiques évoquant, par leur dimension prométhéenne, le transhumanisme¹³⁴⁸, l'essentiel des mobilisations se concentre plutôt sur la négociation des significations qui y sont attachées, afin de les rendre acceptables à l'égard des nouveaux critères de reconnaissance en voie d'institutionnalisation. La multiplication des identités de genre revendiquées et la sanction de leur validité par des

¹³⁴⁵ La liberté réflexive, qui correspond à une variante de la liberté positive d'Isaiah Berlin, désigne la capacité « à ne se laisser guider dans son agir que par ses intentions propres », qu'il convient donc d'identifier. Cette liberté peut être conçue comme la capacité à *découvrir* sa vraie nature et les intentions qui en découlent, ou comme un processus de *construction* graduelle de soi. La liberté sociale est atteinte lorsque les institutions sociales permettent que « les sujets se rapportent les uns aux autres, qu'ils conçoivent leur vis-à-vis comme l'autre de leur moi propre ». Elle est en fait une généralisation de la liberté réflexive et de ses conditions de possibilité. Pour plus de détails, voir : HONNETH Axel, *Le droit de la liberté*, Gallimard, 2015, pp. 54 et 71-102.

¹³⁴⁶ Un exemple dans : FROIDEVAUX-METTERIE Camille, *Le corps des femmes*, Philosophie magazine éditeur, 2018.

¹³⁴⁷ SERROY Jean et LIPOVETSKY Gilles, *L'esthétisation du monde*, Gallimard, 2013, p. 364.

¹³⁴⁸ PRECIADO Beatriz, *Testo-junkie : sexe, drogue et biopolitique*, Grasset, 2008.

plateformes de réseaux sociaux¹³⁴⁹ témoigne de la prégnance croissante¹³⁵⁰ de cette volonté de redéfinition des critères de jugement portant sur le corps. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que cette dynamique s'accompagne de la généralisation d'une compréhension contractuelle des interactions sociales, à laquelle la centralité du cadre des droits¹³⁵¹ depuis les années 1970 n'est sans doute pas étrangère. Progressivement, un nombre croissant d'interactions sociales (des plus importantes aux plus anodines) est soumis à un principe de consentement préalable, explicite ou implicite selon les sphères d'action, qui renvoie à cette nécessité de contrôle de l'environnement immédiat – qui confine parfois à l'affranchissement du principe même de jugement par autrui – dont le corps est le premier élément en tant que donné visible. La généralisation de cette vision a d'ailleurs selon nous été cruciale pour les mobilisations liées au harcèlement de rue au début des années 2010. En effet, il n'existe pour l'instant pas de preuve empirique démontrant que les comportements constitutifs d'un tel harcèlement auraient augmenté en volume ou en fréquence ces dernières années ; aussi, seuls deux éléments sont susceptibles d'expliquer la réception favorable de la dénonciation du phénomène : le premier est technique et a trait à l'augmentation de sa visibilité grâce aux réseaux sociaux, le deuxième, qui fournit le *motif* pour la dénonciation et rend possible sa réception, est la modification des critères moraux à l'aune desquels sont jugées les interactions non désirées dans l'espace public, ou la baisse de la tolérance à l'égard de ces comportements (pour les individus qui avaient déjà adopté ces critères moraux).

En fin de compte, il semble que l'on assiste à un élargissement des conditions en vertu desquelles le public considère qu'une atteinte est portée à l'autoréalisation d'un individu, ce qui se traduit par l'augmentation de la sphère qu'il est nécessaire de contrôler pour se considérer autonome, et donc des domaines de la vie examinés à l'aune d'un idéal de reconnaissance. Le tournant du genre mis en exergue plus tôt en est d'ailleurs une autre manifestation : désormais, la moindre influence extérieure sur la constitution des préférences des individus est perçue comme une entrave à son autodétermination. Ceci peut motiver moralement les revendications contre les propos jugés offensants ou discriminatoires, et contribuer à expliquer l'observation, à l'origine issue de milieux conservateurs mais désormais partagée par d'autres, selon laquelle

¹³⁴⁹ BOURCIER Sam, « Le dictionnaire des 52 nuances de genre de Facebook », sur *Slate.fr* [en ligne], publié le 17 février 2014, [consulté le 14 juillet 2020].

¹³⁵⁰ « Non-binaire, « gender fluid », trans... des ados « ni tout à fait filles ni tout à fait garçons » » [en ligne], *Le Monde.fr*, 8 juin 2019, [consulté le 6 octobre 2020].

¹³⁵¹ Elle-même typique du processus d'individualisation. Voir également : GAUCHET Marcel, « Trois figures de l'individu », *Le Debat*, n° 160, Gallimard, 2010.

on assiste à ce que Liliane Kandel nomme une « extension du domaine de l'offense »¹³⁵². Ainsi, les personnes transgenre partagent une identité spécifique autour de laquelle il est possible d'articuler des griefs ; aussi, indépendamment de la conception de l'identité et du rapport au corps sur lesquels elles s'appuient, leurs revendications s'insèrent dans la matrice intersectionnelle. Or, ce sont des accusations de transphobie qui, formulées sur les réseaux sociaux numériques et dans des collectifs militants par des activistes concernés, ont, définitivement et de manière totalement incontestée¹³⁵³, permis de sceller l'ostracisme symbolique des idées portées par les personnes ainsi jugées, les enfermant dans la catégorie de l'inacceptable et du discriminatoire¹³⁵⁴. On s'aperçoit que le profil des cibles accusées de proférer des propos offensants – et, en cette vertu, discriminatoires – s'est progressivement diversifié, passant des habituels polémistes de droite et d'extrême-droite à des intellectuelles ou militantes féministes – qui usaient parfois elles-mêmes de cette stratégie contre leurs adversaires. L'espace public est désormais plus réceptif à des conceptions subjectiviste selon lesquelles la parole d'un individu blessé est le juge de dernière instance de la pertinence morale d'un énoncé. Ce subjectivisme avait déjà, avant l'émergence du concept d'intersectionnalité et de ses réinterprétations militantes, été attribué à la révolution romantique par Isaiah Berlin. Il relève ainsi que le cœur de ce mouvement de pensée est « l'auto-affirmation de la personnalité individuelle créatrice comme fondatrice de son propre univers »¹³⁵⁵, et qu'il a contribué à redéfinir les critères de vérité. C'est donc en tant qu'héritier du romantisme que le second individualisme pourrait encourager le subjectivisme. Ce lien entre individualisme et subjectivisme a d'ailleurs été mis en avant par Marcel Gauchet¹³⁵⁶ et Gilles Lipovetsky¹³⁵⁷. Ce phénomène peut contribuer à expliquer l'émergence de l'éthique de la discussion fondée sur la hiérarchisation identitaire de la légitimité discursive.

La matrice intersectionnelle est finalement la synthèse de toutes ces tendances : l'accent qu'elle met sur les identités facilite sa diffusion en raison de l'activation des identités sociales qu'elle provoque – particulièrement notable sur les réseaux sociaux numériques. De plus, elle

¹³⁵² KANDEL Liliane, « Extension du domaine de l'offense. Mouvement (féministe) d'humeur », *Cites*, N° 82, Presses Universitaires de France, 2020.

¹³⁵³ Nous rappelons que le traitement médiatique de ces affaires se contentait de décrire les controverses ou, lorsqu'il y avait, d'essayer de comprendre non pas *si*, mais *dans quelle mesure*, les propos tenus avaient été discriminatoires et inacceptables. La section précédente le montre plus en détails.

¹³⁵⁴ Le cas s'était également produit à Bordeaux en 2019, à l'occasion d'une conférence de Sylviane Agacinski qui avait du être annulée suite aux protestations de groupes militant pour la cause transgenre. LEBOUCQ Fabien, « PMA », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 27 octobre 2019, [consulté le 13 août 2020].

¹³⁵⁵ BERLIN Isaiah, *Le Bois tordu de l'humanité*, Albin Michel, 1992, p. 55.

¹³⁵⁶ GAUCHET Marcel, « Trois figures de l'individu », *Le Debat*, n° 160, Gallimard, 2010.

¹³⁵⁷ LIPOVETSKY Gilles et CHARLES Sébastien, *Les temps hypermodernes*, Grasset, 2004.

répond au besoin croissant des individus, insérés dans (et alimentant) un mouvement d'approfondissement du second individualisme, de se débarrasser de l'hétéronomie que génèrent les dénis de reconnaissance reçus en vertu d'une identité *donnée* et dont il faudrait subir les significations collectives. Elle constitue une « sémantique collective qui permet d'interpréter les déceptions personnelles comme quelque chose qui n'affecte pas seulement le moi individuel, mais aussi de nombreux autres sujets »¹³⁵⁸, élément indispensable aux mobilisations sociales dans le cadre de la théorie de la reconnaissance d'Axel Honneth. La capacité à cadrer des revendications sous la forme de griefs subis en vertu d'une identité, en fait, leur insertion dans la matrice intersectionnelle, semble déterminant pour le succès de mobilisations aujourd'hui. Les exemples, dont certains ont été relevés dans cette thèse, ne manquent pas. Face à ce phénomène, d'aucuns ont conjecturé – et démontré dans certains environnements spécifiques – l'avènement progressif d'une *victimhood culture*, à la suite des cultures de l'honneur et de la dignité théorisées par Peter Berger¹³⁵⁹. Il ne s'agit pas de juger du bien-fondé ou non des revendications ayant lieu dans une culture de ce type, mais de mettre en exergue le caractère inédit de la configuration en vertu de laquelle revendiquer un statut de victime est une manière certaine de faire avancer une cause politique.

Il faut cependant ajouter un dernier phénomène susceptible d'affecter la forme prise par les revendications de la quatrième vague féministe, car le moment de son émergence n'est pas anodin d'un point de vue sociologique. Il correspond au développement du web 2.0 et à la démocratisation des réseaux socionumériques, qui parachèvent la troisième vague de médiatisation que constitue la numérisation accompagnée de la *datafication*¹³⁶⁰. C'est-à-dire que, si l'on comprend la médiatisation comme le rôle des médias dans la construction sociale de la réalité, la troisième vague de médiatisation, qui a pu commencer avec l'avènement d'internet et se poursuit avec le développement des réseaux socionumériques et leur démocratisation ainsi que celle des *smartphones*, constitue un changement profond dans le processus de construction du social, et a donc des conséquences importantes. C'est ce que Nick Couldry et Andreas Hepp nomment la médiatisation profonde. Pour rappel, celle-ci « inclut tous les acteurs sociaux dans des relations d'interdépendance qui dépendent, en partie, des médias ; à travers ces relations, le rôle des médias dans la construction sociale de la réalité n'est pas seulement partiel, ni même envahissant, mais profond : c'est-à-dire, crucial pour les éléments et processus à *partir desquels* le monde social et sa réalité quotidienne sont formés et

¹³⁵⁸ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Folio, 2000, p. 247.

¹³⁵⁹ CAMPBELL Bradley et MANNING Jason, « Microaggression and Moral Cultures », *Comp. Sociol.*, 13, 2014.

¹³⁶⁰ COULDRY Nick et HEPP Andreas, *The Mediated Construction of Reality*, Polity Press, 2016.

reproduits »¹³⁶¹. Ce phénomène pourrait expliquer le caractère identitaire, mais aussi symbolique et culturel de certaines des revendications qui ont le plus bénéficié de la nouvelle visibilité de la cause des femmes. Si nous avons mis en exergue le rôle des réseaux sociaux dans la diffusion de certains cadres et l'effet déterminant de la dépendance au format pour l'apparition de nouveaux sites de mobilisation, l'hypothèse de la médiatisation profonde nous permet d'expliquer en partie la cristallisation de certaines revendications autour de problématiques de représentation culturelle et symbolique, ce qui n'est d'ailleurs pas exclusif aux féminismes. Ainsi se sont multipliées les revendications visant à une meilleure représentation qualitative et quantitative des femmes et minorités dans l'ensemble des productions culturelles. Ces revendications ont été particulièrement relayées en France dans les milieux du cinéma^{1362,1363}, de la télévision¹³⁶⁴ et de la bande dessinée¹³⁶⁵. Les débats autour des écritures inclusives peuvent y être ajoutés également : ils portent sur la mise en visibilité des femmes au sein du médium de communication qu'est l'écriture. Les exigences de reconnaissance portant sur la troisième sphère de reconnaissance conceptualisée par Axel Honneth, à savoir celle de l'estime sociale, qui détermine la signification et la valeur attribuée aux diverses identités sociales dans une culture donnée, ont donc gagné une nouvelle légitimité. En effet, étant donné l'emprise croissante de l'appareil médiatique¹³⁶⁶ sur la construction sociale de la réalité, les productions culturelles sont aussi de plus en plus déterminantes dans la constitution des significations collectives attribuées aux différentes identités¹³⁶⁷. Un individu inséré dans le millefeuilles médiatique ne peut se voir reconnu dans la culture qu'à travers ce que les industries culturelles donnent à voir de l'identité qui sera la plus saillante chez lui. Cela renforce l'hypothèse selon laquelle les conditions de l'autoréalisation individuelle se sont étendues au point d'inclure un nombre croissant d'objets, d'interactions et de faits sociaux, dont ici les productions culturelles, vectrices privilégiées de ces significations collectives à l'ère de

¹³⁶¹ COULDRY Nick et HEPP Andreas, *The Mediated Construction of Reality*, Polity Press, 2016, p. 213 [notre traduction].

¹³⁶² D A-C et AFP, « Cannes 2018 » [en ligne], *Le parisien*, 17 mai 2018, [consulté le 6 octobre 2020].

¹³⁶³ « Comment les inégalités hommes-femmes au cinéma influencent nos comportements », sur *Les Inrockuptibles* [en ligne], publié le 9 octobre 2019, [consulté le 6 octobre 2020].

¹³⁶⁴ À travers l'augmentation des compétences et du pouvoir de sanction du CSA, mentionnée plus tôt.

¹³⁶⁵ « Le festival de BD d'Angoulême accusé de sexisme après une sélection 100 % masculine » [en ligne], *Le Monde.fr*, 5 janvier 2016, [consulté le 6 octobre 2020].

¹³⁶⁶ Nick Couldry et Andreas Hepp parlent de *media manifold*, ce qui pourrait être traduit comme millefeuilles médiatique, car il se déploie sur un nombre croissant de supports qui ne nous quittent jamais : *smartphones*, ordinateurs fixes et portables, presse écrite, télévision, radio, etc. et les contenus sont interdépendants.

¹³⁶⁷ Ce qui implique donc que ce n'est pas la solution *queer* au dilemme du même nom qui est privilégiée ici : il s'agit plutôt de rendre visibles les identités et de les resignifier, en aucun cas d'essayer de les dépasser.

la médiatisation profonde¹³⁶⁸. Une représentation jugée insuffisante, stéréotypique ou péjorative d'une identité est considérée comme portant atteinte à l'estime des membres d'un groupe et donc à leur potentiel d'autoréalisation. Les mobilisations portant ce type de revendications ont souvent pour origine des actrices des industries culturelles concernées, mais bénéficient très fortement du militantisme en ligne, les réseaux socionumériques étant particulièrement adaptés à ces protestations qui peuvent généralement être traduites sous forme de menaces de boycott et adressées aux acteurs concernés, très présents sur ces plateformes. Pour autant, dans le cadre d'industries culturelles fortement concentrées, ces revendications risquent d'être réduites à des esthétiques servant de support aux stratégies *marketing* de certains géants du divertissement¹³⁶⁹. « Ne faut-il pas comprendre les quotas pour les minorités avant tout comme l'allocation de segments de temps de télévision ? Et la production de marchandises adaptées aux spécificités du nouveau groupe ne constitue-t-elle pas la reconnaissance la plus vraie qu'une société commerciale peut apporter à ses autres ? »¹³⁷⁰. Reste donc à savoir si ces productions culturelles ont un potentiel de resignification des identités porteur de reconnaissance sociale, ou si elles sont condamnées, dans le meilleur des cas, à véhiculer des idéologies de la reconnaissance¹³⁷¹.

**

¹³⁶⁸ Là encore : ce n'est pas la première fois que les productions culturelles font l'objet de contestations, mais leur ampleur et leur importance stratégique est inédite.

¹³⁶⁹ MOREAU Alexis, « Netflix est-il trop progressiste pour plaire à la droite? », sur *Slate.fr* [en ligne], publié le 29 novembre 2018, [consulté le 6 octobre 2020].

¹³⁷⁰ JAMESON Fredric, *Le postmodernisme*, ENSBA, 2011, p. 450.

¹³⁷¹ HONNETH Axel, *La société du mépris*, La Découverte, 2008.

À l'issue de ce chapitre, nous avons pu ouvrir un questionnement sur l'existence de dynamiques historiques accompagnant le développement des féminismes par leur influence sur les critères moraux en vertu desquels les institutions et pratiques sociales sont jugées. Nous avons mis en évidence une disparité générationnelle parmi les militantes féministes de notre échantillon au sujet de la capacité des femmes à agir de manière autonome. Au-delà, cette disparité s'exprime à travers des transformations de la morphologie des mouvements féministes : certaines familles de revendications semblent désormais dominantes ou en passe de le devenir (car majoritairement endossées par les plus jeunes) quand elles n'étaient que marginales ou perçues comme des options strictement théoriques dans les cycles précédents. Conformément à l'intuition d'Axel Honneth, miroitée, à partir de prémisses théoriques différentes, dans les travaux sur l'individualisme mais aussi d'une certaine façon dans le développementalisme de Christian Welzel, il semble que l'autonomie individuelle soit la valeur au cœur de notre économie morale. À mesure que les sociétés s'individualisent et que les institutions sociales se reconfigurent sous la pression de l'exigence morale d'autoréalisation, un nombre croissant de faits sociaux sont considérés comme contingents et faisant obstacle à l'autonomie. Les critères moraux dominants poussent à reconfigurer nos sociétés dans le but d'assurer une autodétermination complète des individus – alors même qu'elle est impossible à moins de sombrer dans le solipsisme. Le tournant du genre va dans le même sens : il a eu pour effet principal de reconceptualiser le social pour en faire un espace de production et de reproduction d'inégalités fondationnelles et constitutives, viciant, dès la naissance – voire avant – et à travers l'ensemble de leurs interactions, toute possibilité d'autoréalisation authentique pour les individus. Cette conception n'est possible que dans un environnement où l'idée selon laquelle l'autonomie est l'objectif moral suprême est répandue dans l'espace public. Cette intuition au cœur du concept de genre est en outre étendue à tous les types d'identités mobilisables et potentiellement porteuses de griefs à travers la matrice intersectionnelle qui s'est fortement diffusée en ligne. Le militantisme en ligne a en effet son importance : il contribue à transformer les normes sociales régissant le discours public – qui inclut désormais les conversations privées tenues en public – pour les empêcher d'être porteurs de dénis de reconnaissance entravant l'autoréalisation des membres de groupes minoritaires. L'influence de ce militantisme, ainsi que la nouvelle prégnance des questions culturelles et symboliques dans les mobilisations politiques, sont rendues possibles techniquement par les plateformes de réseaux sociaux et leur intégration croissante, ainsi que celle des individus, au millefeuille médiatique qui fait office de miroir de la société mais aussi d'expérience sociale constitutive à travers le phénomène de médiatisation profonde.

Conclusion de la deuxième partie.

La deuxième partie de notre thèse avait pour objectif de tester l'existence des deuxième et troisième critères constitutifs d'une vague féministe. Nous considérons qu'ils sont réunis. En effet, l'importance croissante du militantisme féministe en ligne résultant de la démocratisation de l'usage des plateformes de réseaux sociaux a modifié les idées et pratiques féministes, sans pour autant les dénaturer ni faire disparaître les anciennes revendications portant sur des griefs n'ayant pas disparu et bénéficiant de porte-paroles du fait de l'institutionnalisation du mouvement. Ce militantisme n'a pas non plus fait disparaître les autres manières de militer : au contraire, il a pu inciter de nouvelles recrues à s'engager et réduire les coûts organisationnels. Quoi qu'il en soit, il apparaît que les cadres féministes sont en fait des cadres d'injustice qui tirent l'essentiel de leur force rhétorique dans l'activation des identités sociales, en premier lieu évidemment celle des femmes. Les cadres d'injustice reposant sur des identités sociales ont pour particularité de générer de fortes émotions parmi lesquelles figure la colère. Celle-ci suscite, chez les individus qui la ressentent des incitations à l'action, et donc, notamment, à la mobilisation. Étant donné l'affinité particulière entre les plateformes de réseaux sociaux et les contenus suscitant la colère, les cadres féministes d'injustice y circulent particulièrement bien. Au-delà, l'adaptation des mouvements féministes à l'architecture des réseaux socionumériques a donné naissance à une matrice intersectionnelle, permettant, à travers une réinterprétation militante du concept d'intersectionnalité, d'articuler l'ensemble des politiques de l'identité dans un langage théorique commun. En outre, elle a encouragé l'investissement préférentiel vers des sites de mobilisation comme les discours et images. Ces sites ont également fourni des outils aux militantes pour affecter de manière sensible la structure des opportunités discursives, en facilitant le recours à des stratégies de *public shaming* visant à sanctionner les propos sexistes pour réduire leur acceptabilité dans l'espace public. L'interdépendance croissante de ces différents supports et l'immersion des individus dans le millefeuille médiatique, liés à la médiatisation profonde, ainsi que l'homophilie des réseaux sociaux des utilisateurs de ces sites contribuent à faire porter l'influence du militantisme en ligne dans l'ensemble de l'espace public. Concernant le troisième critère, il s'avère que certains des clivages idéologiques essentiels qui parcourent les mouvements féministes sont corrélés à l'âge des militantes. L'évolution des rapports de force entre branches féministes au sein de la quatrième vague féministe, ainsi que le regain de l'ensemble des politiques de l'identité issues de la matrice intersectionnelle, suggèrent que des effets de génération sont à l'œuvre. Il semble que la dynamique historique d'individualisation, ainsi que la médiatisation profonde, aient contribué

à accroître l'étendue des faits sociaux soumis à des idéaux de justice guidés par la quête d'une autodétermination totale des individus. Ce phénomène crée des incitations à la mobilisation dans la mesure où de nouvelles institutions et pratiques peuvent générer des dénis de reconnaissance – et donc des émotions – par leur incapacité à assurer des rapports de reconnaissance susceptibles d'assurer l'autoréalisation des individus.

Conclusion finale

L'objectif principal de cette thèse était de démontrer l'émergence d'une quatrième vague féministe en France depuis le début des années 2010. Pour caractériser le phénomène, il était nécessaire d'observer les trois critères suivants :

- Une hausse de l'intérêt pour le mouvement, les thèmes et revendications qu'il porte dans l'espace public, dont nous conjecturons qu'elle préfigure une modification du traitement médiatique mais aussi politique de ces questions dans un sens favorable à certaines revendications ;
- Une transformation des pratiques et / ou des idées et de la rhétorique militantes traduisant l'adaptation du mouvement au nouveau contexte politique, technique et social ;
- L'engagement et l'influence de jeunes militantes, indice permettant d'explorer les effets de génération et de période susceptibles d'expliquer l'intensification des mobilisations et la transformation des idées et / ou pratiques militantes.

Des indices forts en faveur de la présence de ces trois critères ont été mis en avant tout au long de notre thèse ; l'hypothèse de l'émergence d'une quatrième vague féministe en France au début des années 2010 bénéficie d'une présomption solide en sa faveur, qui pourra être renforcée et complétée par des travaux ultérieurs. Nous avons fait le choix de mobiliser une approche qualifiée de structuro-cognitive¹³⁷². Celle-ci s'appuyait sur une ontologie matérialiste¹³⁷³ qui faisait des individus l'unité minimale d'action et de création de sens. En ce sens, elle rapproche notre travail de méthodologies individualistes. Le modèle structuro-cognitif révisé que nous avons utilisé mettait l'accent sur le processus de construction sociale de la réalité¹³⁷⁴ et, notamment, l'institution et la compréhension de celle-ci au sein des individus. Or, les atomes individuels du social sont interdépendants dans la constitution de leur compréhension d'eux-mêmes, des autres, et de la réalité ; le social est le fruit de processus communicationnels¹³⁷⁵. De plus, la poursuite de la troisième vague de médiatisation a donné lieu au phénomène de médiatisation profonde¹³⁷⁶, accroissant le rôle joué par les médias dans chacun de ces processus. Dans un tel modèle, l'émergence d'un cycle de mobilisation,

¹³⁷² OPP Karl-Dieter, « Rational Choice Theory and Social Movements », in *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, Blackwell Publishing Ltd, 2013.

¹³⁷³ SPERBER Dan, *La contagion des idées*, Ed. Odile Jacob, 1996.

¹³⁷⁴ BERGER Peter L. et LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, 2014.

¹³⁷⁵ HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Folio, 2000.

¹³⁷⁶ COULDRY Nick et HEPP Andreas, *The Mediated Construction of Reality*, Polity Press, 2016.

caractérisé par les trois critères ci-dessus, peut être compris comme le résultat d'un changement dans la réalité telle qu'elle est perçue et se construit au sein des individus : les variables qui affectent les processus communicationnels doivent donc être placées au centre. Il convenait donc de s'intéresser aux facteurs susceptibles d'avoir une influence sur la cognition, la volition, et les processus communicationnels. C'est pourquoi notre attention s'est majoritairement concentrée sur l'évolution du traitement médiatique de la cause des femmes et l'influence des réseaux socionumériques – c'est à dire d'un environnement dont l'architecture affecte les rapports intersubjectifs – sur les pratiques et idées féministes, ainsi que sur des variables psychologiques en lien avec l'identité. C'est pour la même raison que cette thèse s'est achevée sur un questionnement à propos des conditions apportant des changements dans nos critères moraux. En fin de compte, cette approche cherche à prendre au sérieux l'apport d'Axel Honneth à notre compréhension du social : si l'on en croit le philosophe, les conflits ont toujours des causes morales. Cela ne signifie pas un effacement de la matérialité du social : les rapports intersubjectifs sont concrets et quotidiens, les dénis de reconnaissance peuvent se manifester dans des pratiques matérielles¹³⁷⁷.

La première partie était intégralement consacrée au test du premier critère requis pour constater l'émergence d'une quatrième vague féministe, mais a également permis d'effleurer la question des conditions culturelles de recevabilité des discours féministes à travers le concept de structure des opportunités discursives, ainsi que certaines évolutions des rapports de force entre branches féministes. Nous avons dans un premier temps mis en exergue la hausse de l'intérêt public pour la cause des femmes dans la presse nationale et dans les institutions politiques. Au sein de ces dernières, nous nous sommes notamment fondés sur l'évolution des mentions de termes associés à la cause des femmes pendant les séances de questions au gouvernement à l'Assemblée Nationale et dans divers documents parlementaires, ainsi que sur une brève analyse des politiques publiques lui étant consacrées. Il est apparu que l'intérêt pour la cause des femmes avait notablement augmenté depuis 2010 dans ces institutions comme dans la presse. Nous avons notamment relevé que l'usage de la catégorie « sexisme » par le personnel politique avait augmenté, ratifiant sa légitimité croissante en tant que problème public. L'analyse des politiques publiques a également permis de souligner l'insuffisance du concept de politiques publiques féministes¹³⁷⁸ pour la compréhension de l'action publique visant les femmes. En effet, certaines problématiques clivantes au sein des féminismes, comme la

¹³⁷⁷ BESSIN Marc, FERRARESE Estelle, MURARD Numa *et al.*, « Le motif de tout conflit est une attente de reconnaissance », *Mouvements*, no 49, 2007.

¹³⁷⁸ MAZUR Amy G., *Theorizing feminist policy*, Oxford Univ. Press, 2002.

prostitution, montrent qu'il est plus fructueux de s'intéresser aux rapports concrets entre les acteurs associatifs et le féminisme d'État¹³⁷⁹. L'intérêt pour la cause des femmes a également augmenté de manière très notable dans les quotidiens de presse nationale depuis 2010. Ce traitement médiatique accru de la cause des femmes s'accompagne d'une extension des thématiques au sein desquelles elle est abordée. Dans le même temps, l'analyse plus qualitative de l'évolution des cadres médiatiques à travers lesquels la cause des femmes est traitée montre l'adoption de cadres pro-féministes dans la presse, confirmant l'hypothèse selon laquelle la hausse du traitement médiatique préfigurait un traitement de cette cause favorable à l'égalité des sexes. Pour autant, cela n'a pas entraîné la disparition des antiféminismes dans l'espace public ; bien au contraire, les prises de position antiféministes ont augmenté dans certaines publications, de même que l'inquiétude à leur propos. Tous ces éléments nous ont amené à formuler l'hypothèse du tournant du genre, phénomène qui se caractérise par la politisation d'un nombre croissant de faits sociaux par leur intégration dans la cause des femmes, liée à la nouvelle légitimité de la variable du genre comme grille de lecture du social. Les controverses autour de « la théorie du genre » cristallisent les tensions engendrées par ce tournant qu'elles ont contribué à rendre visible : la cause des femmes devient, de manière croissante, un élément autour duquel s'articulent les clivages sociaux et politiques. Enfin, la structure des opportunités discursives de la France des années 2010 se caractérise également par la poursuite du mouvement de fond de libéralisation des attitudes de la population concernant les rapports de genre, terreau favorable à la réception de revendications féministes. Cette structure des opportunités discursives, bâtie sur ce fonds culturel et affectée par le tournant du genre, interagit avec la structure des opportunités politiques : elle encourage les prises de position en faveur de l'égalité entre femmes et hommes pour légitimer l'action publique, et contribue à articuler les clivages autour de la cause des femmes.

La deuxième partie de notre thèse avait pour objectif de démontrer l'existence des deux critères suivants et, par là, d'identifier certaines des incitations à la mobilisation à l'origine de la quatrième vague féministe. Une partie conséquente de l'analyse a porté sur l'hypothèse de la transformation des pratiques et idées féministes par leur adaptation aux plateformes de réseaux sociaux. En effet, l'hypothèse de la médiatisation profonde¹³⁸⁰ impliquait de prendre au sérieux l'influence de plateformes d'interaction intégrées à l'espace public et dont l'architecture conditionne les rapports intersubjectifs de leurs utilisateurs en instaurant un régime de

¹³⁷⁹ MATHIEU Lilian, « L'enrôlement du féminisme dans la lutte contre la prostitution », *Cites*, N° 73, 2018.

¹³⁸⁰ COULDRY Nick et HEPP Andreas, *The Mediated Construction of Reality*, Polity Press, 2016.

visibilité¹³⁸¹ à tendance panoptique. Le rapport à soi et aux autres y prend, dans certaines conditions, la forme de performances porteuses d'attentes de reconnaissance attachées à des caractéristiques identitaires. Or, notre cadre théorique impliquait aussi de s'intéresser à l'influence de la variable identitaire¹³⁸² sur les mobilisations. Il s'avère que les cadres féministes les plus susceptibles d'inciter à la mobilisation sont des cadres d'injustice¹³⁸³ générant de la colère en activant l'identité sociale des femmes. En effet, la colère a pour particularité de provoquer une excitation physiologique encourageant l'action, et de légers effets cognitifs favorisant la loyauté à l'endogroupe – et la polarisation affective. De plus, sur les sites de réseaux sociaux, les contenus générant cette émotion circulent plus vite et attirent mieux l'attention des utilisateurs. Enfin, ces environnements octroient des moyens d'agir sur l'acceptabilité des discours dans l'espace public. Leur régime de visibilité à tendance panoptique permet la création et la sanction de normes sociales portant sur les discours par les pratiques de *public shaming*. Celles-ci exploitent ce régime de visibilité pour mettre en place un contrôle social fondé sur la réputation. La médiatisation profonde et l'homogénéité des réseaux des acteurs visibles dans l'espace public permet à ces normes sociales de se diffuser en son sein. L'essor du militantisme en ligne a également encouragé ces mouvements à investir de manière croissante les discours et images en tant que sites de mobilisation – sans pour autant que les revendications plus anciennes ne disparaissent. Ce type de militantisme, et la polarisation politique et affective qui caractérise les réseaux socionumériques, ont contribué à normaliser – par la pratique – mais aussi légitimer – théoriquement – les pratiques de harcèlement en cas de désaccord politique. Les tensions autour de ce que certains ont nommé la *cancel culture*, et notamment la position selon laquelle celle-ci n'est que la traduction de la responsabilité individuelle à l'égard des propos tenus, illustrent ce développement et la prégnance de ces normes dans l'espace public. Concernant le troisième critère, l'existence d'une disparité idéologique entre cohortes, les reconfigurations des rapports de force entre branches féministes et l'ouverture croissante de la structure des opportunités discursives à de nouveaux types de discours questionnaient l'existence de conditions sociales à ces évolutions. C'est pourquoi nous avons brièvement échafaudé l'hypothèse selon laquelle les évolutions des féminismes miroitaient et approfondissaient celles du processus d'individualisation. En vertu

¹³⁸¹ BUCHER Taina, « Want to be on the top ? Algorithmic power and the threat of invisibility on Facebook », *New Media Soc.*, 14, 2012.

¹³⁸² TAJFEL Henri et TURNER John, « An integrative theory of intergroup conflict », in *The social psychology of intergroup relations*, [s. n.], 1979.

¹³⁸³ GAMSON William A., « Chapter 5 : Constructing social protest », in *Social movements and culture*, University of Minnesota Press, 1995.

de ce processus, les critères de jugement des institutions et pratiques sociales s'effectuent à l'aune de leur conformité à un idéal d'autodétermination. L'évolution principale qui semble sous-tendre les développements sus-cités, et avoir donc contribué à l'émergence de la quatrième vague féministe, est l'extension de la sphère dont le contrôle par l'individu est jugé nécessaire pour considérer qu'il est effectivement autonome. Cette extension s'est faite parallèlement au processus de médiatisation profonde, ce qui implique l'intégration des représentations visibles à travers le *media manifold* parmi les faits sociaux susceptibles d'altérer la reconnaissance des individus et, par là, leur capacité à l'autodétermination.

Pour conclure, bien que cette hypothèse et ses conséquences auraient mérité de plus amples développements, son bref examen montre qu'elle permet d'articuler les trois critères constitutifs d'une vague féministe. Elle replace l'analyse du cycle de mobilisation dans la perspective sociohistorique qui lui est consubstantielle. En effet, les critères constitutifs d'une vague féministe – qui est donc une espèce particulière de cycle de mobilisation – impliquent de situer l'analyse dans un cadre temporel ; aussi, l'étude de l'émergence d'un tel phénomène suppose de s'intéresser à l'évolution historique des conditions ayant permis à ces critères de converger en un instant donné. En vertu de l'accent qu'il mettait sur les variables interprétatives et perceptuelles dans la construction de la réalité sociale, notre cadre théorique suggérait que, parmi ces innombrables conditions, l'évolution, sur le temps long, des critères moraux de jugement des pratiques et institutions sociales devait être décisive. Un tel phénomène aurait nécessairement des conséquences sur la structure des opportunités discursives, et pourrait potentiellement contribuer à créer un effet de génération visible à travers les attitudes des différentes cohortes. Enfin, cette évolution des critères moraux de la reconnaissance devrait théoriquement pouvoir être mise en parallèle avec des évolutions sociales et techniques, ce que nous avons très brièvement suggéré en examinant l'influence de la médiatisation profonde sur l'extension de la sphère des faits sociaux soumis à des attentes de reconnaissance.

Apports et limites

Un travail de cette ampleur ne peut cependant pas se targuer d'être exempt de défauts. L'exhaustivité n'était pas l'ambition de notre thèse ; elle a été écrite avec la conscience que les descriptions, explications, et contextualisations proposées ne sauraient épuiser le phénomène étudié. Porter une conclusion à un travail par essence inachevé implique donc aussi de relever certaines insuffisances au regard de la démonstration. En effet, certains manquements sont plus dommageables que d'autres. Surtout, identifier les limites de notre travail peut ouvrir des pistes

pour de futures recherches. D'un point de vue matériel et empirique, l'une des limites de notre thèse réside dans la nécessité, pour appréhender un phénomène de cette envergure, de disposer de plus amples données à propos des militantes féministes. Un véritable recensement régulier des associations féministes, du nombre et de la sociologie de leurs adhérentes, ainsi que de leurs orientations idéologiques, manque à l'étude des féminismes¹³⁸⁴. Un recensement des manifestations féministes aurait également pu être utile, quoi qu'il se serait heurté à de nombreux problèmes de méthode : nombre de participants, types de manifestations, organisations présentes, initiative d'associations ou de collectifs en ligne, etc. La question des frontières de la catégorie se serait également posée : que faire, par exemple, des collages féministes, qui contribuent très fortement à la visibilité de la cause des femmes dans l'espace public physique, ou des modes d'action de La Barbe ou des Femen ? Concernant les données que nous avons construites, le questionnaire aurait pu bénéficier d'un plus grand nombre de réponses. Cet élément ne nuit cependant pas à la démonstration étant donné la manière dont nous avons exploité les réponses, et les parallèles qui ont pu être dressés entre celles-ci et d'autres types de données. En revanche, d'autres mesures auraient pu y être incluses de manière pertinente, comme la *political efficacy*¹³⁸⁵. Notre démarche a pu également conduire à négliger l'influence du genre sur les mobilisations¹³⁸⁶. Enfin, certains nous reprocheront peut-être d'avoir trop mis en avant certaines variables, notamment identitaires et communicationnelles – c'est-à-dire *sociales* – au détriment d'autres, d'*allure* plus matérielle ou structurelle. Cela découle naturellement de notre cadre théorique qui, s'il peut être contesté, a seul permis de modeler le maelstrom duquel surgissent les faits sociaux et de constituer une trame cohérente. Plus encore, c'est en fait l'intérêt porté à ces variables qui, selon nous, a donné le jour aux intuitions les plus fécondes de notre travail. Nous espérons que certaines d'entre elles contribueront à inspirer des recherches futures, qui pourront justement contribuer à compléter les éventuels manques qui auront été identifiés.

Les potentiels apports de notre thèse pourraient, quant à eux, découler de l'utilisation du concept de vague féministe. En effet, les critères qui le constituent ont permis de mettre en avant la nécessité, pour l'émergence d'un cycle de mobilisation, d'un ensemble de conditions sociales que notre cadre théorique incitait à voir dans les variables affectant la construction

¹³⁸⁴ Bien entendu, un tel projet se heurterait à de très nombreux obstacles de réalisation, ne serait-ce qu'au niveau de sa faisabilité matérielle.

¹³⁸⁵ FINKEL Steven E., « Reciprocal Effects of Participation and Political Efficacy », *Am. J. Polit. Sci.*, 29, 1985.

¹³⁸⁶ TAYLOR VERTA, « GENDER AND SOCIAL MOVEMENTS », *Gend. Soc.*, 13, SAGE Publications Inc, 1999.

sociale de la réalité. Cela rompt avec la présomption de naturalité des mobilisations qui caractérise souvent les recherches sur les féminismes, qui invoquent encore peu les catégories de la sociologie des mouvements sociaux, avec pour résultat que la légitimité morale des griefs invoqués par les militantes fait souvent office de cause suffisante à leur développement¹³⁸⁷. Nous espérons avoir apporté la preuve que le concept de vague pouvait être fructueux pour l'étude des mouvements féministes en France, notamment en poursuivant leur intégration aux catégories et questionnements classiques de la sociologie des mouvements sociaux, sans pour autant nier leur spécificité. À travers le concept de vague, il s'agissait également de promouvoir la pertinence des variables affectant la communication et la perception du monde social pour la compréhension des mobilisations. Une fois replacées dans un contexte historique, ces variables peuvent contribuer à expliquer d'autres types de mobilisations : il n'y a aucune raison de penser que, par exemple, l'étude de la médiatisation profonde et des conditions de saillance des identités sociales n'ait de valeur explicative que pour les féminismes. L'analyse des cadres avait déjà bénéficié de l'intérêt de la sociologie des mobilisations depuis les années 1990, et les tournants affectif et numériques des sciences sociales ont également contribué à prendre au sérieux les émotions et le rôle d'Internet dans les phénomènes sociaux. L'intérêt de notre démarche était de défendre un modèle qui les combine de manière cohérente, et potentiellement applicable à d'autres cycles de mobilisation. La simple identification de tels cycles ou vagues peut déjà être en soi fructueuse pour l'étude des mouvements sociaux, comme l'a défendu Ruud Koopmans¹³⁸⁸. Elle permet de concentrer l'analyse sur l'évolution de certaines variables à un moment précis, ce qui facilite l'observation empirique et l'appréhension d'éventuelles chaînes de causalité. L'apport essentiel de cette thèse aura donc été de mettre en lumière l'existence d'un cycle de mobilisation féministe en construisant un concept de vague encourageant l'analyse de l'évolution de variables au cœur de la construction de la réalité sociale, offrant par là la perspective, au-delà du simple constat du phénomène, de formuler des hypothèses explicatives.

Implications futures

¹³⁸⁷ Nous avons mentionné ce point en introduction. Si les mouvements féministes sont étudiés, peu d'analyses francophones se concentrent sur l'évolution des incitations à la mobilisation dans une société donnée. Les travaux de Laure Bereni sur la parité semblent être ce qui s'en rapproche le plus. Consulter : BERENI Laure, *La bataille de la parité*, Economica, 2015. C'est déjà plus fréquent dans l'espace anglophone : nous avons entre autres cité une étude stimulante d'Anne Costain. Voir : COSTAIN Anne N., *Inviting women's rebellion*, Johns Hopkins University Press, 1992.

¹³⁸⁸ KOOPMANS Ruud, « Protest in Time and Space », in *The Blackwell Companion to Social Movements*, Blackwell Publishing Ltd, 2007.

Pour finir, et, en ce sens, l'absence d'exhaustivité de notre thèse peut être comprise comme un atout, notre thèse ouvre des questions non résolues qui pourraient servir de pistes à des recherches futures. Le succès d'un travail de recherche se mesure en effet au moins autant aux réponses qu'il essaie de fournir en étant conscient de leurs limites, qu'aux interrogations qu'il suscite et aux réactions qu'il inspire. *Nous l'avons écrit plus tôt, les conséquences de l'hypothèse du lien entre les mobilisations féministes et l'élargissement de la sphère des faits sociaux soumis à des attentes de reconnaissance n'ont pas pu être traitées. Elle ouvrirait, entre autres, des interrogations sur les causes du changement social et le rôle qu'y jouent les mouvements sociaux. De manière implicite, notre thèse, en tant que tentative d'éclaircissement de certaines conditions des mobilisations, tend à questionner l'idée – nécessaire aux acteurs, sans quoi il n'existerait pas de motif de mobilisation¹³⁸⁹ – selon laquelle les mouvements sociaux font et défont l'histoire. Loin de prétendre résoudre ce problème théorique, il va de soi que les sciences sociales – et donc cette thèse – tendent à désenchanter les représentations des acteurs à propos de leur propre influence et de leur autodétermination, ne serait-ce qu'en bousculant l'impression qu'ils peuvent avoir d'être des « effets sans cause ». Il est vrai aussi que nous avons consacré peu de développements aux effets ou résultats des mobilisations féministes, car ce n'était pas l'objet de cette recherche.*

En tout cas, le constat de l'émergence d'une quatrième vague féministe en France depuis le début des années 2010 suggère que des phénomènes similaires puissent être observés ailleurs. Si les causes que nous avons identifiées comme étant susceptibles de favoriser ce cycle de mobilisation en France sont les bonnes, alors elles pourraient également servir de pistes pour expliquer d'autres mobilisations du même type dans des espace-temps où ces variables ont évolué de manière comparable. Autrement dit, il est possible qu'un cycle de mobilisation féministe¹³⁹⁰ ait émergé depuis les alentours de la décennie 2010 dans d'autres pays, prenant bien entendu des formes tributaires de leur histoire et selon des temporalités qui leur sont propres mais *proches* au regard des dynamiques qui sous-tendent le cycle de mobilisation. Intuitivement, il semble que des mobilisations récentes, débutant à partir de la fin des années 2000, peuvent justifier des études similaires en Espagne, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Inde, en Allemagne, en Corée du Sud, en Suède, en Italie, en Argentine, et dans bien d'autres

¹³⁸⁹ Cela renvoie à l'importance de la corrélation entre le niveau d'*efficacy* et la participation politique.

¹³⁹⁰ En fonction de l'historiographie des diverses aires, ce qui est appelé ici *quatrième vague* peut être nommé ailleurs deuxième vague, ou troisième vague, etc. De la même manière, dans d'autres cultures, d'autres termes ne signifiant pas « vague » peuvent être préférentiellement utilisés, ce dont nous parlons, c'est de tester empiriquement l'existence d'un cycle de mobilisation féministe fondé sur les mêmes caractéristiques.

pays. Des facteurs relatifs à la modernisation, la culture et l'héritage colonial devraient évidemment être pris en compte. Tester l'hypothèse de l'émergence de cycles de mobilisation féministes dans d'autres pays permettrait en tout cas de mettre à l'épreuve la transposabilité – avec bien entendu des améliorations et des adaptations – du concept de vague et du cadre théorique dans lequel nous l'avons étudié – duquel il peut d'ailleurs être découplé pour éventuellement explorer d'autres variables. En ajoutant une perspective comparatiste, il augmenterait la robustesse de ses hypothèses causales. En outre, cela permettrait de lier cette thématique au caractère transnational des mobilisations féministes, ainsi qu'au rôle des organisations internationales, que nous n'avons pas eu l'occasion de traiter.

Pour finir, l'existence d'un cycle de mobilisation suppose qu'il s'achève un jour¹³⁹¹. Comme pour son émergence, la fin d'une vague féministe devrait s'observer graduellement par un ensemble d'indices au premier rang desquels devrait théoriquement figurer la baisse de l'intérêt pour la cause des femmes dans l'espace public, voire, hypothétiquement, l'adoption majoritaire de cadres hostiles à l'égalité entre femmes et hommes. Cette dernière possibilité correspondrait potentiellement à ce que le terme de *backlash* cherchait à décrire. Toutefois, d'un point de vue historique, cette hypothèse du *backlash*, dont nous avons montré les limites conceptuelles dans le chapitre II, a d'autant moins de sens que l'on n'a pas constaté d'inversion notable de la dynamique d'égalisation des conditions entre les femmes et les hommes. Cela ne signifie pas que cette possibilité soit absolument exclue pour l'avenir – nul ne sait de quoi il sera fait –, mais un tel *backlash* reste donc encore à observer. Si nos hypothèses sont correctes, c'est plutôt du côté du processus d'individualisation et de ses contradictions qu'il faudra se tourner. Quoi qu'il en soit, si une vague est un cycle de mobilisation, son achèvement n'implique pas nécessairement une inversion de la tendance qui l'a fait naître, simplement un déclin par rapport à un pic. Aussi, rien n'indique que les acquis d'une vague féministe, ne serait-ce qu'en termes de représentations culturelles, disparaissent lorsqu'elle prend fin. Il est vrai que la métaphore du cycle suggère un retour à l'état initial, mais il est dangereux en sciences de faire dépendre un argument de sa correspondance à une métaphore. Ce n'est toutefois peut-être pas un hasard si, concernant les mobilisations féministes, c'est le terme de vague qui s'est imposé dans nos cultures : « les vagues se chevauchent et ondulent mais appartiennent toujours à un ensemble d'eau plus vaste, et dépendent des irrutions consécutives antérieures »¹³⁹².

¹³⁹¹ KOOPMANS Ruud, *op. cit.*

¹³⁹² LLEWELLYN Dawn, « Talking in Waves », in *Reading, Feminism, and Spirituality: Troubling the Waves*, Palgrave Macmillan US, 2015, [notre traduction].

Bibliographie

Ouvrages

ABRAMOWITZ Alan, *The disappearing center: engaged citizens, polarization, and American democracy*, New Haven, Yale University Press, 2010, 194 p.

BARD Christine et PERROT Michelle, *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999, 481 p.

BECKER Howard S., *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Collection « Observations », Paris, Métailié, 1985, 247 p.

BERENI Laure, *La bataille de la parité : Mobilisations pour la féminisation du pouvoir*, Paris, Economica, 2015, 300 p.

BERGER Peter L. et LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Taminioux Pierre (trad.), Paris, Armand Colin, 2014, 340 p.

BERLIN Isaiah, « Chapitre VI. La révolution romantique : Une crise dans l'histoire de la pensée moderne », *Le sens des réalités*, Paris, Les Belles Lettres, 2011, p. 227-261.

BERLIN Isaiah, *Le Bois tordu de l'humanité : Romantisme, nationalisme, totalitarisme*, Hardy Henry (trad.), Paris, Albin Michel, 1992, 265 p.

BLOOM Allan, *L'âme désarmée : essai sur le déclin de la culture générale*, Alexandre Paul (trad.), Paris, Julliard, 1987, 332 p.

BOUDON Raymond, *La rationalité*, Paris, Presses Univ. de France, 2012.

BOUDON Raymond, *L'idéologie, ou L'origine des idées reçues*, Paris, Fayard, 2011.

BRONNER Gérard, *La démocratie des crédules*, 1. éd., Paris, PUF, 2013, 343 p.

BUTLER Judith, *Trouble dans le genre (Gender trouble): le féminisme et la subversion de l'identité*, Kraus Cynthia (trad.), Paris, La Découverte/Poche, 2012, 283 p.

CARDON Dominique, *La démocratie Internet: promesses et limites*, Paris, Seuil, 2010, 101 p.

CASTELLS Manuel, *La Galaxie Internet*, Paris, Fayard, 2002, 368 p.

CHAUVEL Louis, *Le destin des générations* [en ligne], Paris, Presses Universitaires de France, 2010, [consulté le 17 août 2020]. <http://www.cairn.info/le-destin-des-generations--9782130583721.htm>

CHOLLET Mona, *Sorcières la puissance invaincue des femmes*, Paris, Zones, 2018.

CHOLLET Mona, *Beauté fatale*, Paris, Zones, 2012, 240 p.

COCHRANE Kira, *All the Rebel Women: The rise of the fourth wave of feminism*, [s. l.], Guardian Books, 2013, 71 p.

- COSTAIN Anne, *Inviting women's rebellion: a political process interprétation of the women's movement*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1992, 188 p.
- COULDRY Nick et HEPP Andreas, *The Mediated Construction of Reality*, Cambridge, UK ; Malden, MA, Polity Press, 2016, 256 p.
- COUTANT Alexandre, « La révolution ne sera pas numérisée », *Internet et politique*, Paris, CNRS, 2012, p. 17-33.
- DELPHY Christine, *L'ennemi principal : Tome 1 : économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, 2013.
- DELPHY Christine, *L'ennemi principal : Tome 2 : penser le genre*, Paris, Syllepse, 2013.
- DORLIN Elsa, *Sexe, genre et sexualités: introduction à la théorie féministe*, 1. éd., Paris, Presses Univ. de France, 2008, 153 p.
- DUPUIS-DÉRI Francis, *La crise de la masculinité*, Montréal (Québec), Remue ménage, 2018, 320 p.
- DUYVENDAK Jan Willem, *Le poids du politique: nouveaux mouvements sociaux en France*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- FALUDI Susan, *Backlash : La guerre froide contre les femmes*, Paris, Editions des Femmes, 1993, 572 p.
- FEDERICI Silvia, *Caliban et la sorcière: femmes, corps et accumulation primitive*, Paris, Entremonde, 2018.
- FIORINA Morris P., *Unstable majorities: polarization, party sorting, and political stalemate*, Stanford, California, Hoover Institution Press, Stanford University, 2017, 239 p.
- FROIDEVAUX-METTERIE Camille, *Le corps des femmes: la bataille de l'intime*, Paris, Philosophie magazine éditeur, 2018, 157 p.
- FROIDEVAUX-METTERIE Camille, *La révolution du féminin*, Paris, Gallimard, 2015, 384 p.
- GIDDENS Anthony, *Les conséquences de la Modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- GIDDENS Anthony, *The Transformation of Intimacy: Sexuality, Love and Eroticism in Modern Societies*, Stanford, Calif, Stanford University Press, 1993, 224 p.
- GILLIS Stacy, HOWIE Gillian et MUNFORD Rebecca, *Third wave feminism : A critical exploration*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2007.
- GINTIS Herbert, *Game Theory Evolving – A Problem–Centered Introduction to Modeling Strategic Interaction Second Edition*, Princeton, Princeton University Press, 2009, 408 p.
- GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Les Editions de Minuit, 1991, 573 p.
- GOODE Erich et BEN-YEHUDA Nachman, *Moral panics: the social construction of deviance*, 2. éd., Chichester, Wiley-Blackwell, 2009, 299 p.

GOODIN Robert E., RICE James Mahmud, PARPO Antti *et al.*, *Discretionary Time: A New Measure of Freedom*, 1^{ère} éd., Cambridge ; New York, Cambridge University Press, 2008, 484 p.

GRANJON Fabien, *Reconnaissance et usages d'Internet: une sociologie critique des pratiques de l'informatique connectée*, Paris, France, Presses des Mines, 2012, 215 p.

GREENE Joshua, *Tribus morales: l'émotion, la raison et tout ce qui nous sépare*, Genève, Markus Haller, 2017.

HACHE Emilie, *Reclaim : Recueil de textes écoféministes*, Notéris Emilie (trad.), Paris, Cambourakis, 2016, 412 p.

HITE Shere, *The Hite Report: A Nationwide Study of Female Sexuality*, New York, Seven Stories Press, 2003, 512 p.

HONNETH Axel, *Le droit de la liberté: Esquisse d'une éthicité démocratique*, RUSCH Pierre et JOLY Frédéric (trad.), Paris, Gallimard, 2015, 608 p.

HONNETH Axel, *Ce que social veut dire. 1. Le déchirement du social*, RUSCH Pierre (trad.), Paris, Gallimard, 2013, 352 p.

HONNETH Axel, *La société du mépris*, DUPEYRIX Alexandre et RUSCH Pierre (trad.), Paris, La Découverte, 2008, 350 p.

HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Folio, 2000.

ILLOUZ Eva, *Les Sentiments du capitalisme*, Paris, Le Seuil, 2006, 208 p.

INGLEHART Ronald F., *Les transformations culturelles : Comment les valeurs des individus bouleversent le monde ?*, Saint-Martin-d'Hères (Isère), Coédition PUG, 2018, 295 p.

ION Jacques, *La fin des Militants ?* [en ligne], [s. l.], Éditions de l'Atelier (programme ReLIRE), 1997, [consulté le 17 septembre 2020]. <http://www.cairn.info/la-fin-des-militants--9782708232822.htm>

JACQUOT Sophie, *L'égalité au nom du marché? émergence et démantèlement de la politique européenne d'égalité entre les hommes et les femmes*, Bruxelles ; New York, P.I.E. Peter Lang, 2014, 365 p.

JAMESON Fredric, *Le postmodernisme : Ou la logique culturelle du capitalisme tardif*, Nevoltry Florence (trad.), Paris, ENSBA, 2011, 605 p.

KACIAF Nicolas, *Le journalisme politique d'une République à l'autre. Les conditions de transformation des pages « Politique » de la presse écrite française (1945-1981)* [en ligne], Les formes de l'activité politique, , Presses Universitaires de France, 2006, [consulté le 25 mars 2020]. <http://www.cairn.info/les-formes-de-l-activite-politique--9782130551508-page-367.htm>

KAHNEMAN Daniel, *Système 1, système 2: les deux vitesses de la pensée*, Clarinard Raymond (trad.), Paris, Flammarion, 2016.

- KOZINETS Robert V., *Netnography: Doing Ethnographic Research Online*, Thousand Oaks, CA, SAGE Publications Ltd, 2009, 232 p.
- LAMOUREUX Diane, DUPUIS-DÉRI Francis et COLLECTIF, *Antiféminismes*, Montréal, Québec, Remue Ménage, 2015, 188 p.
- LASCH Christopher, *La culture du narcissisme*, Landa Michel (éd.), Paris, Flammarion, 2008, 332 p.
- LE BART Christian, *L'individualisation* [en ligne], [s. l.], Presses de Sciences Po, 2008, [consulté le 25 septembre 2020]. <http://www.cairn.info/l-individualisation--9782724610932.htm>
- LE BRAS-CHOPARD Armelle, *Les putains du Diable : Le procès en sorcellerie des femmes*, Paris, Plon, 2006, 249 p.
- LIPOVETSKY Gilles, *L'ère du vide : Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1989, 328 p.
- LIPOVETSKY Gilles et CHARLES Sébastien, *Les temps hypermodernes*, [s. l.], Grasset, 2004, 177 p.
- MACÉ Eric, *L'Après-patriarcat*, Paris, Le Seuil, 2015, 180 p.
- MAZUR Amy G., *Theorizing feminist policy*, Oxford, Oxford Univ. Press, 2002, 269 p.
- MENSAH Maria N., *Dialogues sur la troisième vague féministe* [en ligne], Montréal, Editions du remue-Ménage, [s. n.], 2005, [consulté le 30 mai 2018]. <http://www.editions-rm.ca/livres/dialogues-sur-la-troisieme-vague-feministe/>
- MERCHANT Carolyn, *The Death of Nature: Women, Ecology, and the Scientific Revolution*, New York, HarperOne, 1990, 384 p.
- MÖSER Cornelia, *Féminismes en traductions: théories voyageuses et traductions culturelles*, Paris (France), Éditions des archives contemporaines, 2013, 324 p.
- NAGLE Angela, *Kill All Normies: Online Culture Wars from 4chan and Tumblr to Trump and the Alt-right*, Winchester, UK ; Washington, USA, Zero Books, 2017, 136 p.
- OGIEN Ruwen, *La panique morale*, Paris, Grasset & Fasquelle, 2004, 353 p.
- POPPER Karl Raimund, *La connaissance objective: une approche évolutionniste*, Rosat Jean-Jacques (trad.), Paris, Flammarion, 2009.
- PRECIADO Beatriz, *Testo-junkie : sexe, drogue et biopolitique* [en ligne], Paris, Grasset, 2008, [consulté le 5 octobre 2020]. <https://www.grasset.fr/livres/testo-junkie-9782246732716>
- PUIG DE LA BELLACASA María, *Politiques féministes et construction des savoirs: « penser nous devons »!*, Paris, L'Harmattan, 2012, 254 p.

RIVERS Nicola, *Postfeminism(s) and the Arrival of the Fourth Wave: Turning Tides*, 1st ed. 2017, Palgrave Macmillan, 2017, 162 p.

ROCHEFORT Florence, *Histoire mondiale des féminismes*, Paris, Humensis, coll. « Que sais-je ? », 2018.

RUBIN Lillian B., *Erotic Wars: What Happened to the Sexual Revolution*, 1st Edition., New York, Farrar Straus & Giroux, 1990, 207 p.

RUDE George, *Ideology and Popular Protest*, New edition., Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1995, 198 p.

SERROY Jean et LIPOVETSKY Gilles, *L'esthétisation du monde: Vivre à l'âge du capitalisme artiste*, Paris, Gallimard, 2013, 496 p.

SOUILAMAS Nacira Guénif et MACÉ Eric, *Les féministes et le garçon arabe*, [s. l.], Editions de l'Aube, 2004, 106 p.

SPERBER Dan, *La contagion des idées: théorie naturaliste de la culture*, Paris, Ed. Odile Jacob, 1996.

STARHAWK, *Rêver l'obscur : femmes, magie et politique*, Paris, Cambourakis, 2015.

TABET Paola, *La grande arnaque: Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*, [s. l.], Editions L'Harmattan, 2005, 214 p.

TARROW Sidney et TILLY Charles, *Politique(s) du conflit : De la grève à la révolution*, Bouyssou Rachel (trad.), Paris, Les Presses de Sciences Po, 2015.

TIBERJ Vincent, *Les citoyens qui viennent : Comment le renouvellement générationnel transforme la politique en France*, Paris, Presses Universitaires de France - PUF, 2017, 281 p.

TOCQUEVILLE Alexis de, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Editions Flammarion, 2010, 301 p.

TOURAINÉ Alain, *La Société post-industrielle*, Paris, Denoël, 1981, 320 p.

WEBER Max, *Le savant et le politique* [en ligne], Chicoutimi, J.-M. Tremblay, 2001, [consulté le 2 juillet 2018].
http://www.uqac.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/classiques/Weber/savant_politique/Le_savant.html

WELZEL Christian, *Freedom Rising: Human Empowerment And The Quest For Emancipation*, New York, Cambridge University Press, 2013, 472 p.

WOLF Naomi, *The Beauty Myth: How Images of Beauty Are Used Against Women*, Reprint., New York, Harper Perennial, 2002, 368 p.

ZEISLER Andi, *We were feminists once: from Riot Grrrl to CoverGirl®, the buying and selling of a political movement*, New York, Public Affairs, 2016, 285 p.

Travaux universitaires

MASCLET Camille, *Sociologie des féministes des années 1970 : analyse localisée, incidences biographiques et transmissions familiale d'un engagement pour la cause des femmes en France* [microfiche], Université de Lausanne, Université Paris 8, 2017.

REVILLARD Anne, *La cause des femmes dans l'État: une comparaison France-Québec* [en ligne], Sociologie, Ecole Normale Supérieure de Cachan, 2007, [consulté le 31 octobre 2017]. <http://banq.prenumerique.ca/accueil/isbn/9782706125515>

Chapitres d'ouvrages

BARD Christine, « « Les féministes “racisées” desservent leur cause » », *Féminismes : 150 ans d'idées reçues*, vol. 2e éd., Paris, Le Cavalier Bleu, 2020, p. 253-265.

BARD Christine, « Le féminisme enlaidit », *Féminismes : 150 ans d'idées reçues*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2020, p. 49-55.

BARD Christine, « Faire des vagues : périodiser l'histoire des féminismes », *Féminismes du XXIe siècle: une troisième vague ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, p. 31-46.

BENFORD Robert D., « Master Frame », SNOW David et al., *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of social & political movements*, Hoboken, NJ, John Wiley & Sons, 2013.

BERENI Laure, « 20 - Peut-on faire une sociologie féministe du féminisme ? De la division sexuelle du travail à l'espace de la cause des femmes » [en ligne], MARUANI Margaret, *Je travaille, donc je suis. Perspectives féministes*, Paris, La Découverte, 2018, [consulté le 8 juillet 2020]. <http://www.cairn.info/je-travaille-donc-je-suis--9782707199706-page-255.htm>

BERENI Laure, « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes », BARD Christine, *Les féministes de la 2ème Vague*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2012, p. 27-41.

BERGÈS Karine, « Introduction : Remous autour des vagues féministes », BERGÈS Karine, BINARD Florence, GUYARD-NEDELEC Alexandrine, *Féminismes du XXIe siècle: une troisième vague ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, p. 11-27.

BLANDIN Claire, « Chapitre 1. Jalons pour une histoire de la presse magazine : l'image au cœur des récits », *Manuel d'analyse de la presse magazine*, Paris, Armand Colin, 2018, pp. 17-30.

CARDON Dominique, « Les médias face à la révolution numérique », *Culture numérique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2019, p. 247-260, [consulté le 16 septembre 2020]. <http://www.cairn.info/culture-numerique--9782724623659-page-247.htm>

CHAPERON Sylvie et ROCHEFORT Florence, « 22. Féminismes et marxisme, des liens conflictuels » [en ligne], DUCANGE Jean-Numa, BURLAUD Antony, *Marx, une passion française*, Paris, La Découverte, 2018, [consulté le 25 juin 2020]. <http://www.cairn.info/marx-une-passion-francaise--9782707149077-page-275.htm>

CHARPENEL Marion et PAVARD Bibia, « Féminisme » [en ligne], ACHIN Catherine, BERENI Laure, *Dictionnaire. Genre et science politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, [consulté le 17 mai 2018]. <https://www-cairn-info.docelec.u-bordeaux.fr/dictionnaire-genre-et-science-politique--9782724613810-page-263.htm>

DELPHY Christine, « Pour un féminisme matérialiste », *L'ennemi principal : Tome 1 : économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepses, 2013.

DELPHY Christine, « Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles », *L'ennemi principal : Tome 2 : penser le genre*, Paris, Syllepse, 2013.

DELPHY Christine, « 4. Féminisme et marxisme », *Femmes, genre et sociétés.*, Paris, La Découverte, 2005, p. 32-37, [consulté le 25 juin 2020]. <http://www.cairn.info/femmes-genre-et-societes--9782707144126-page-32.htm>

DELPORTE Christian, BLANDIN Claire et ROBINET François, « Conclusion », *Histoire de la presse en France*, Paris, Armand Colin, 2016, p. 320-324, [consulté le 11 septembre 2020]. <http://www.cairn.info/histoire-de-la-presse-en-france--9782200613327-page-320.htm>

DELPORTE Christian, BLANDIN Claire et ROBINET François, « Chapitre 12. L'impossible réinvention du journalisme », *Histoire de la presse en France*, Paris, Armand Colin, 2016, p. 281-300, [consulté le 11 septembre 2020]. <http://www.cairn.info/histoire-de-la-presse-en-france--9782200613327-page-281.htm>

DERVILLE Grégory, « Conclusion », *Le pouvoir des médias*, 4e éd., Presses universitaires de Grenoble, 2017, p. 211-214.

DERVILLE Grégory, « Chapitre 6. L'impact de la médiatisation sur le fonctionnement du champ politique », *Le pouvoir des médias*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2017, p. 173-210, [consulté le 17 septembre 2020]. <http://www.cairn.info/le-pouvoir-des-medias--9782706126376-page-173.htm>

DUMONT Micheline, « Réfléchir sur le féminisme du troisième millénaire », NENGEH MENSAH Maria *Dialogues sur la troisième vague féministe*, Montréal, Editions du remue-Ménage, 2005, p. 59-73.

FASSIN Éric, « Postface : du genre au sexe » [en ligne], PEYRE Évelyne, WIELS Joëlle, *Mon corps a-t-il un sexe ? Sur le genre, dialogues entre biologies et sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2015, [consulté le 26 mai 2020]. http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=DEC_PEYRE_2015_01_0341

FLICHY Patrice, « 2. Déterminisme technique/déterminisme social », *Sciences et société*, Paris, La Découverte, 2003, p. 39-71.

FRANÇOIS Abel, « Une définition économique ou politique de la démocratie ? », *La France des valeurs : quarante ans d'évolution*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2019.

GABRIELATOS Costas, « Chapter 11: Keynes Analysis: nature, metrics and techniques », *Corpus Approaches to Discourse A Critical Review*, Routledge., [s. l.], [s. n.], 2018, p. 31.

GAMSON William A., « Chapter 5 : Constructing social protest », *Social movements and culture*, Minneapolis, Minn, University of Minnesota Press, 1995, p. 85-106.

GARIMELLA Kiran, DE FRANCISCI MORALES Gianmarco, GIONIS Aristides *et al.*, The Effect of Collective Attention on Controversial Debates on Social Media, *Proceedings of the 2017 ACM on Web Science Conference - WebSci '17*, Troy, New York, USA, ACM Press, 2017, p. 43-52, [consulté le 31 août 2020]. <http://dl.acm.org/citation.cfm?doid=3091478.3091486>

GARIMELLA Kiran et WEBER Ingmar, A long-term analysis of polarization on Twitter, *Proceedings of the 11th International Conference on Web and Social Media*, Montréal, AAAI Press, 2017, pp. 528-531.

GROSSMAN Emiliano et SAURUGGER Sabine, « Chapitre 4 - Relations État-société dans les démocraties libérales contemporaines », *Les groupes d'intérêt*, vol. 2e ed., Paris, Armand Colin, 2012, p. 131-176, [consulté le 1 juin 2020]. <http://www.cairn.info/les-groupes-d-interet--9782200259983-page-131.htm?contenu=resume>

GRUNBERG Gérard et SCHWEISGUTH Étienne, « Chapitre 18. Le virage à gauche des couches moyennes salariées » [en ligne], *L'univers politique des classes moyennes*, Paris, Presses de Sciences Po, 1983, [consulté le 3 juin 2020]. <http://www.cairn.info/l-univers-politique-des-classes-moyennes--272460475X-page-351.htm>

HACHE Émilie, « Chapitre 7. « Tremblez, tremblez, les sorcières sont de retour ! » » [en ligne], LARRÈRE Catherine, BEAU Rémi, *Penser l'Anthropocène*, Paris, Presses de Sciences Po, 2018, [consulté le 17 août 2020]. <http://www.cairn.info/penser-l-anthropocene--9782724622102-page-113.htm>

HEYWOOD Leslie et DRAKE Jennifer, « “It’s all about the benjamins” economic determinants of Third Wave Feminism in the United States », *Third Wave Feminism - A Critical Exploration*, New York, Palgrave Macmillan, 2007.

JANE Emma A., « Online Abuse and Harassment », *The International Encyclopedia of Gender, Media, and Communication*, [s. l.], American Cancer Society, 2020, p. 1-16, [consulté le 9 septembre 2020]. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1002/9781119429128.iegmc080>

JOHNSTON Hank, « A methodology for frame analysis: from discourse to cognitive schemata », *Social movements and culture*, Minneapolis, Minn, University of Minnesota Press, 1995.

JUHEM Philippe, « Effets de génération », *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2009, p. 188-197, [consulté le 5 juin 2018]. <http://www.cairn.info/dictionnaire-des-mouvements-sociaux--9782724611267-page-188.htm>

JUSSIM Lee, CAIN R. Thomas, CRAWFORD T. Jarret *et al.*, « The unbearable accuracy of stereotypes », in Nelson Todd (éd.), *Handbook of prejudice, stereotyping, and discrimination*, New York, Psychology Press, 2009.

KOOPMANS Ruud, « Protest in Time and Space: The Evolution of Waves of Contention », in Snow David A., Soule Sarah A. et Kriesi Hanspeter (éd.), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Oxford, UK, Blackwell Publishing Ltd, 2007, p. 19-46, [consulté le 15 mai 2018]. <http://doi.wiley.com/10.1002/9780470999103.ch2>

LATZKO-TOTH Guillaume et PROULX Serge, « Enjeux éthiques de la recherche sur le web », *Manuel d'analyse du web - en Sciences Humaines et Sociales*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 32-52.

LE BRAS-CHOPARD Armelle, « 10. Égalité », MARUANI Margaret, *Femmes, genre et société. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 76-84.

LE HAY Viviane, « Rôles familiaux et professionnels des pères et mères », *La France des valeurs : quarante ans d'évolution*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2019.

MACKIE Diane, MAITNER Angela et SMITH Eliot, « Intergroup emotions theory », NELSON T. D., *Handbook of prejudice, stereotyping, and discrimination*, Psychology Press., [s. l.], [s. n.], 2009, p. 285-307.

MAGNI BERTON Raul, « Des opinions sexistes en chute libre, surtout chez les hommes », *La France des valeurs : quarante ans d'évolutions*, [s. l.], Presses Universitaires de Grenoble, 2019.

MATHIEU Lilian, « V. La prostitution débattue », *Sociologie de la prostitution*, [s. l.], La Découverte, 2015, p. 95-108, [consulté le 3 octobre 2020]. <http://www.cairn.info/sociologie-de-la-prostitution--9782707179159-page-95.htm>

MATHIEU Lilian, « Contexte politique et opportunités », AGRIKOLIANSKY Éric, SOMMIER Isabelle, FILLIEULE Olivier, *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte., Paris, La Découverte, 2010, p. 39-54.

MCCAMMON Holly, « Resonance, Frame », Snow David A., Della Porta Donatella, Klandermans Bert, et al., *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, Oxford, UK, Blackwell Publishing Ltd, 2013, [consulté le 25 juillet 2018]. <http://doi.wiley.com/10.1002/9780470674871.wbespm180>

MCCAMMON Holly, « Discursive Opportunity Structure », Snow David A., Della Porta Donatella, Klandermans Bert, et al., *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, [s. l.], Blackwell Publishing Ltd, 2013, [consulté le 18 juillet 2018]. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1002/9780470674871.wbespm073>

MELUCCI Alberto, « The process of collective identity », JOHNSTON Hank et KLANDERMANS Bert, *Social movements and culture*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1995, p. 41-63.

MIMNO David, WALLACH Hanna M., TALLEY Edmund et al., Optimizing semantic coherence in topic models, *Proceedings of the Conference on Empirical Methods in Natural Language Processing*, Edinburgh, United Kingdom, Association for Computational Linguistics, 2011, p. 262–272, [consulté le 14 avril 2020].

NEVEU Erik, « Conclusion », *Sociologie du journalisme*, 6e éd., Paris, La Découverte, 2015, p. 114-117.

NEVEU Érik, « II. L'espace des journalismes aujourd'hui », *Sociologie du journalisme*, 3e éd., Paris, La Découverte, 2009, p. 22-42.

PAVARD Bibia, « Chapitre 6. Presse(s) féminine(s) : le poids du genre », BLANDIN Claire, *Manuel d'analyse de la presse magazine*, Paris, Armand Colin, 2018, p. 107-123, [consulté le 31 juillet 2020]. <http://www.cairn.info/manuel-d-analyse-de-la-presse-magazine--9782200619930-page-107.htm>

RAY Devin, MACKIE Diane et SMITH Eliot, « Chapter 16 : Intergroup emotion : self-categorization, emotion, and the regulation of intergroup conflict », VON SCHEVE Christian, SALMELA Mikko, *Collective Emotions*, Oxford, Oxford University Press, 2014.

SÉNAC-SLAWINSKI Réjane, « Des débats de principe aux lois dites sur la parité », *La parité*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. "Que sais-je?", 2008, p. 59-71.

SOMMIER Isabelle, « Contre-mouvement », *Dictionnaire des mouvements sociaux*, [s. l.], Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2009, p. 154-160, [consulté le 16 octobre 2018]. <http://www.cairn.info/dictionnaire-des-mouvements-sociaux--9782724611267-page-154.htm>

TAJFEL Henri et TURNER John, « An integrative theory of intergroup conflict », in Austin et Worchel (éd.), *The social psychology of intergroup relations*, [s. l.], [s. n.], 1979.

TALEB Nassim Nicholas, « The Most Intolerant Wins: The Dictatorship of the Small Minority », *Skin in the Game*, [s. l.], [s. n.], 2018. <https://medium.com/incerto/the-most-intolerant-wins-the-dictatorship-of-the-small-minority-3f1f83ce4e15#.r02304p5c>

TAYLOR Verta et WHITTIER Nancy, « Analytical approaches to social movement culture : the culture of the women's movement », *Social movements and culture*, Minneapolis, Minn, [s. n.], 1995.

TOUPIN Louise, « Voir les nouvelles figures du féminisme et entendre leurs voix », NENGEH MENSAH Maria, *Dialogues sur la troisième vague féministe*, Montréal, Editions du remue-Ménage, 2005, p. 74-87.

VEDEL Thierry, « Chapitre 5 - L'internet et la démocratie : une liaison difficile » [en ligne], PERRINEAU Pascal, ROUBAN Luc, *La démocratie de l'entre-soi*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017, [consulté le 25 août 2020]. <http://www.cairn.info/la-democratie-de-l-entre-soi--9782724620504-page-73.htm>

WHITTIER Nancy, « Identity Politics, Consciousness-Raising, and Visibility Politics », in MCCAMMON Holly, TAYLOR Verta, REGER Jo, et al. (éd.), *The Oxford Handbook of U.S. Women's Social Movement Activism*, [s. l.], [s. n.], 2017, [consulté le 7 juillet 2020]. <https://www.oxfordhandbooks.com/view/10.1093/oxfordhb/9780190204204.001.0001/oxfordhb-9780190204204-e-20>

Articles de revues

ABDAOUI Amine, AZÉ Jérôme, BRINGAY Sandra *et al.*, « FEEL: a French Expanded Emotion Lexicon », *Language Resources and Evaluation*, 51, septembre 2017, n° 3, p. 833-855.

ABRAMOWITZ Alan et MCCOY Jennifer, « United States: Racial Resentment, Negative Partisanship, and Polarization in Trump's America », *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 681, SAGE Publications Inc, janvier 2019, n° 1, p. 137-156.

ALBENGA Viviane et BACHMANN Laurence, « Appropriations des idées féministes et transformation de soi par la lecture », *Politix*, n° 109, De Boeck Supérieur, juillet 2015, n° 1, p. 69-89.

ALBRIGHT Erin et D'ADAMO Kate, « Decreasing Human Trafficking through Sex Work Decriminalization », *AMA journal of ethics*, 19, janvier 2017, n° 1, p. 122-126.

ALLOING Camille et PIERRE Julien, « Le tournant affectif des recherches en communication numérique. Présentation », *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, mai 2020, n° 28, p. 1-17.

ARIAS MALDONADO Manuel, « La digitalización de la conversación pública: redes sociales, afectividad política y democracia », *Revista de Estudios Políticos*, septembre 2016, n° 173, p. 27-54.

ARONSON Pamela, « The Dynamics and Causes of Gender and Feminist Consciousness and Feminist Identities », *The Oxford Handbook of U.S. Women's Social Movement Activism*, Oxford University Press., 2017, [consulté le 2 juillet 2018]. <http://www.oxfordhandbooks.com/view/10.1093/oxfordhb/9780190204204.001.0001/oxfordhb-9780190204204-e-5>

ARONSON Pamela, « Féministes ou postféministes ? Les jeunes femmes, le féminisme, et les rapports de genre », Boisson Hélène (trad.), *Politix*, 1, 2015, n° 109, p. 135-158.

AXELROD Robert, « An Evolutionary Approach to Norms », *American Political Science Review*, 80, décembre 1986, n° 4, p. 1095-1111.

BAIL Christopher A., ARGYLE Lisa P., BROWN Taylor W. *et al.*, « Exposure to opposing views on social media can increase political polarization », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 115, National Academy of Sciences, septembre 2018, n° 37, p. 9216-9221.

BAKSHY Eytan, ROSENN Itamar, MARLOW Cameron *et al.*, The role of social networks in information diffusion, *Proceedings of the 21st international conference on World Wide Web*, New York, NY, USA, Association for Computing Machinery, 2012, p. 519-528, [consulté le 26 août 2020]. <https://doi.org/10.1145/2187836.2187907>

BARD Christine, « Jalons pour une histoire des études féministes en France (1970-2002) », *Nouvelles Questions Féministes*, 22, 2003, n° 1, p. 14-30.

BARD Christine et PAOLETTI Marion, « La France, féministe ou antiféministe ? », *Travail, genre et sociétés*, n° 32, La Découverte, novembre 2014, n° 2, p. 141-144.

BASU Amrita, « Commentary on “Comparative strength of women’s movements over time: conceptual, empirical, and theoretical innovations” », *Politics, Groups, and Identities*, 4, octobre 2016, n° 4, p. 681-683.

BECKER Tobias, VOIGT Claudia et TOUVEREY Baptiste, « À l’heure du polyamour », *Books*, N° 87, Books, février 2018, n° 1, p. 60-63.

BEITONE Alain et MARTIN-BAILLON Alaïs, « La neutralité axiologique dans les sciences sociales, une exigence incontournable et incomprise », *Revue du MAUSS permanente*, décembre 2016.

BENELLI Natalie, HERTZ Ellen, DELPHY Christine *et al.*, « De l’affaire du voile à l’imbrication du sexisme et du racisme », *Nouvelles Questions Feministes*, Vol. 25, Editions Antipodes, 2006, n° 1, p. 4-11.

BENFORD Robert D., SNOW David A. et PLOUCHARD Nathalie Miriam, « Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan, Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment », *Politix*, octobre 2012, n° 99, p. 217-255.

BENFORD Robert et SNOW David, « Framing processes and social movements : an overview and assessment », *Annual Review of Sociology*, 2000, n° 26, p. 611-639.

BENOIT Kenneth, WATANABE Kohei, WANG Haiyan *et al.*, « Quanteda: An R package for the quantitative analysis of textual data », *Journal of Open Source Software*, 3, octobre 2018, n° 30, p. 774.

BENQUET Marlène et PRUVOST Geneviève, « Pratiques écoféministes : corps, savoirs et mobilisations », *Travail, genre et sociétés*, n° 42, La Découverte, novembre 2019, n° 2, p. 23-28.

BERENI Laure et REVILLARD Anne, « Movement Institutions: The Bureaucratic Sources of Feminist Protest », *Politics & Gender*, 14, septembre 2018, n° 3, p. 407-432.

BERENI Laure et REVILLARD Anne, « Un mouvement social paradigmatique ? », *Sociétés contemporaines*, avril 2012, n° 85, p. 17-41.

BERGER Jonah et MILKMAN Katherine L, « What Makes Online Content Viral? », *Journal of Marketing Research*, 49, avril 2012, n° 2, p. 192-205.

BERNSTEIN Mary, « Identity Politics », *Annual Review of Sociology*, 31, 2005, n° 1, p. 47-74.

BERTRAND David, « L’essor du féminisme en ligne », *Réseaux*, mai 2018, n° 208-209, p. 232-257.

BESSIN Marc et DORLIN Elsa, « Les renouvellements générationnels du féminisme : mais pour quel sujet politique ? », *L’Homme et la société*, 2005, n° 158, p. 11-27.

BESSIN Marc, FERRARESE Estelle, MURARD Numa *et al.*, « Le motif de tout conflit est une attente de reconnaissance », *Mouvements*, no 49, 2007, n° 1, p. 145-152.

BICCHIERI Cristina et XIAO Erte, « Do the right thing: but only if others do so », *Journal of Behavioral Decision Making*, 22, avril 2009, n° 2, p. 191-208.

- BILGE Sirma, « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », *Diogene*, n° 225, Presses Universitaires de France, 2009, n° 1, p. 70-88.
- BLACK Donald, « The beginning of social time : an interview with myself », *International Journal of Law, Crime and Justice*, 2015, n° 43, p. 382-395.
- BLACK Donald, « On the almost inconceivable misunderstandings concerning the subject of value-free social science: Misunderstandings concerning the subject of value-free social science », *The British Journal of Sociology*, 64, décembre 2013, n° 4, p. 763-780.
- BLAIS MéliSSa, FORTIN-PELLERIN Laurence, LAMPRON Ève-Marie *et al.*, « Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague : réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical », *Recherches féministes*, 20, 2007, n° 2, p. 141-162.
- BLANDIN Claire, « Présentation », *Réseaux*, mai 2017, n° 201, p. 9-17.
- BLANDIN Claire, LÉVÊQUE Sandrine, MASSEI Simon *et al.*, « Présentation », *Le Temps des médias*, octobre 2017, n° 29, p. 5-17.
- BLANDIN Claire et MÉADEL Cécile, « Présentation », *Le Temps des médias*, n° 12, Nouveau Monde éditions, 2009, n° 1, p. 6-10.
- BLEI David M, NG Andrew et JORDAN Michael, « Latent Dirichlet Allocation », *Journal of machine learning research*, 2003, p. 993-1022.
- BOUCHARD Guy, « Typologie des tendances théoriques du féminisme contemporain », *Philosophiques*, 18, 1991, n° 1, p. 119-167.
- BOUTINET Jean-Pierre, « Turbulences autour des temporalités liées aux âges de la vie adulte », *Le Telemaque*, n° 37, Presses universitaires de Caen, 2010, n° 1, p. 61-70.
- BOYADJIAN Julien, « Les usages politiques différenciés de Twitter », *Politiques de communication*, mai 2016, n° 6, p. 31-58.
- BOYD danah m. et ELLISON Nicole B., « Social Network Sites: Definition, History, and Scholarship », *Journal of Computer-Mediated Communication*, 13, octobre 2007, n° 1, p. 210-230.
- BRÉCHON Pierre, « Les valeurs des Français en tendances », *Futuribles*, N° 431, Futuribles, juillet 2019, n° 4, p. 55-71.
- BRÉCHON Pierre, « L'évolution des valeurs », *Futuribles*, N° 428, Futuribles, juillet 2019, n° 1, p. 17-31.
- BRÉCHON Pierre, « Les individualismes en Europe », *Revue Projet*, n° 271, C.E.R.A.S, 2002, n° 3, p. 54-63.
- BRÉCHON Pierre, « Les grandes enquêtes internationales (eurobaromètres, valeurs, ISSP) : apports et limites », *L'Année sociologique*, Vol. 52, Presses Universitaires de France, 2002, n° 1, p. 105-130.

- BREEN Van, A Jolien, SPEARS Russell *et al.*, « A Multiple Identity Approach to Gender: Identification with Women, Identification with Feminists, and Their Interaction » [en ligne], *Frontiers in Psychology*, 8, 2017, [consulté le 16 novembre 2017]. <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fpsyg.2017.01019/full>
- BRONNER Gérard, « Le succès d'une croyance », *L'Année sociologique*, 60, juin 2010, n° 1, p. 137-160.
- BROUGH Aaron R., WILKIE James E. B., MA Jingjing *et al.*, « Is Eco-Friendly Unmanly? The Green-Feminine Stereotype and Its Effect on Sustainable Consumption », *Journal of Consumer Research*, 43, Oxford Academic, décembre 2016, n° 4, p. 567-582.
- BRUNEEL Emmanuelle et SILVA Tauana Olivia Gomes, « Paroles de femmes noires », *Réseaux*, n° 201, mai 2017, n° 1, p. 59-85.
- BUCHER Taina, « Want to be on the top ? Algorithmic power and the threat of invisibility on Facebook », *New Media and Society*, 14, 2012, n° 7.
- BUCKELS Erin E., TRAPNELL Paul D. et PAULHUS Delroy L., « Trolls just want to have fun », *Personality and Individual Differences*, 67, septembre 2014, p. 97-102.
- CALLON Michel, « Éléments pour une sociologie de la traduction : La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, 36, Presses Universitaires de France, 1986, p. 169-208.
- CAMPBELL Bradley et MANNING Jason, « Microaggression and Moral Cultures », *Comparative Sociology*, 13, janvier 2014, n° 6, p. 692-726.
- CARDON Dominique, « La participation en ligne », *Idees économiques et sociales*, N° 173, Réseau Canopé, septembre 2013, n° 3, p. 33-42.
- CARDON Dominique, « Le design de la visibilité », *Reseaux*, n° 152, Lavoisier, 2008, n° 6, p. 93-137.
- CARNAC Romain, « L'Église catholique contre « la théorie du genre » : construction d'un objet polémique dans le débat public français contemporain », *Synergies - Italie*, 2014, n° 10, p. 125-143.
- CENTOLA Damon, BECKER Joshua, BRACKBILL Devon *et al.*, « Experimental evidence for tipping points in social convention », *Science*, 360, juin 2018, n° 6393, p. 1116-1119.
- CHAMBERLAIN Prudence, « Affective temporality: towards a fourth wave », *Gender and Education*, 28, avril 2016, n° 3, p. 458-464.
- CHARAUDEAU Patrick, « Des Catégories pour l'Humour ? », *Questions de communication*, Presses universitaires de Nancy, décembre 2006, n° 10, p. 19-41.
- CHARLES Nickie, WADIA Khursheed, FERRER-FONS Mariona *et al.*, « 'I'm a feminist, I'm not ashamed and I'm proud': Young people's activism and feminist identities in Estonia, Spain and the UK », *Women's Studies International Forum*, 67, mars 2018, p. 23-29.

CHARPENEL Marion, « Les groupes de parole ou la triple concrétisation de l'utopie féministe », *Education et sociétés*, n° 37, De Boeck Supérieur, décembre 2016, n° 1, p. 15-31.

CHAURAND Nadine et BRAUER Markus, « What Determines Social Control? People's Reactions to Counternormative Behaviors in Urban Environments », *Journal of Applied Social Psychology*, 38, juillet 2008, n° 7, p. 1689-1715.

CHAUVEL Louis, « Spécificité et permanence des effets de cohorte : le modèle APCD appliqué aux inégalités de générations, France/États-Unis, 1985-2010 », *Revue française de sociologie*, Vol. 54, Presses de Sciences Po, 2013, n° 4, p. 665-705.

CHMIEL Anna, SOBKOWICZ Pawel, SIENKIEWICZ Julian *et al.*, « Negative emotions boost user activity at BBC forum », *Physica A: Statistical Mechanics and its Applications*, 390, août 2011, n° 16, p. 2936-2944.

CÎRSTOCEA Ioana et GIRAUD Isabelle, « Pluralisme dans les mouvements féministes contemporains », *L'homme et la société*, 4, 2015, n° 198.

CLORE Gerald L. et CENTERBAR David B., « Analyzing Anger: How to Make People Mad. », *Emotion*, 4, 2004, n° 2, p. 139-144.

CONOVER, RATKIEWICZ, FRANCISCO *et al.*, « Political polarization on Twitter », *Proceedings of the Fifth International AAAI Conference on Weblogs and Social Media*, 2011, p. 89-96.

CONWAY Bethany A., KENSKI Kate et WANG Di, « The Rise of Twitter in the Political Campaign: Searching for Intermedia Agenda-Setting Effects in the Presidential Primary », *Journal of Computer-Mediated Communication*, 20, juillet 2015, n° 4, p. 363-380.

CORCUFF Philippe, « Le savant et le politique » [en ligne], *SociologieS*, juillet 2011, [consulté le 20 juillet 2018]. <http://journals.openedition.org/sociologies/3533>

COSTAIN Anne, « Comments in response to “Comparative strength of women's movements over time: conceptual, empirical, and theoretical innovations” by Amy G. Mazur, Dorothy E. McBride and Season Hoard », *Politics, Groups, and Identities*, 4, octobre 2016, n° 4, p. 677-680.

CRAIG Stephen et A. MAGGIOTTO Michael, « Measuring Political Efficacy », *Political Methodology*, 8, janvier 1982, p. 85-109.

CRENSHAW Kimberlé Williams et BONIS Oristelle, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, n° 39, L'Harmattan, 2005, n° 2, p. 51-82.

DAVIS Kathy, « L'intersectionnalité, un mot à la mode. Ce qui fait le succès d'une théorie féministe » [en ligne], *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes*, Université Paris Diderot – Paris 7, janvier 2015, n° 20, [consulté le 31 juillet 2020]. <http://journals.openedition.org/cedref/827>

DELORY-MOMBERGER Christine, « « La prostitution est un métier ». Paroles croisées », *Sociétés*, n° 99, De Boeck Supérieur, juin 2008, n° 1, p. 61-72.

- DELPHY Christine, « Christine Delphy », *Ballast*, N° 2, Éditions Aden, 2015, n° 1, p. 38-52.
- DELPHY Christine, « Antisexisme ou antiracisme ? Un faux dilemme », *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 25, Éditions Antipodes, 2006, n° 1, p. 59-83.
- DELPHY Christine, « Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles », *Nouvelles Questions Féministes*, octobre 1981, n° 2, p. 58-74.
- DENOUEËL Julie, « Identité », *Communications*, n° 88, Le Seuil, 2011, n° 1, p. 75-82.
- DESCARRIES Francine, « L'antiféminisme « ordinaire » », *Recherches féministes*, 18, août 2006, n° 2, p. 137-151.
- DEVOS Thierry, « Identité sociale et émotions intergroupes », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, Numéro 67-68, Presses universitaires de Liège, 2005, n° 3, p. 85-100.
- DEVREUX Anne-Marie et LAMOUREUX Diane, « Les antiféminismes : une nébuleuse aux manifestations tangibles », *Cahiers du Genre*, n° 52, L'Harmattan, juin 2012, n° 1, p. 7-22.
- DOT-POUILLARD Nicolas, « Les recompositions politiques du mouvement féministe français au regard du hijab. Le voile comme signe et révélateur des impensés d'un espace public déchiré entre identité républicaine et héritage colonial » [en ligne], *SociologieS*, octobre 2007, [consulté le 11 mai 2018]. <http://journals.openedition.org/sociologies/246>
- DUMONT Louis, « Collective Identities and Universalist Ideology: The Actual Interplay », *Theory, Culture & Society*, 3, SAGE Publications Ltd, novembre 1986, n° 3, p. 25-33.
- DUVAL Dominic et PÉTRY François, « L'analyse automatisée du ton médiatique : construction et utilisation de la version française du Lexicoder Sentiment Dictionary », *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 49, juin 2016, n° 2, p. 197-220.
- EAGLY Alice H., NATER Christa, MILLER David I. *et al.*, « Gender stereotypes have changed: A cross-temporal meta-analysis of U.S. public opinion polls from 1946 to 2018. », *American Psychologist*, 75, avril 2020, n° 3, p. 301-315.
- EDEL Frédéric, « La difficulté des annexes aux lois de finances à pleinement rendre compte de la politique d'égalité entre les femmes et les hommes », *Revue française d'administration publique*, N° 160, 2016, n° 4, p. 1171-1193.
- ERIKSSON Kimmo, ANDERSSON Per A. et STRIMLING Pontus, « Moderators of the disapproval of peer punishment », *Group Processes & Intergroup Relations*, 19, mars 2016, n° 2, p. 152-168.
- FABIANI Jean-Louis, « Disputes, polémiques et controverses dans les mondes intellectuels », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n° 25, Société d'études soréliennes, 2007, n° 1, p. 45-60.
- FAN Angela, DOSHI-VELEZ Finale et MIRATRIX Luke, « Prior matters: simple and general methods for evaluating and improving topic quality in topic modeling » [en ligne], *arXiv:1701.03227 [cs]*, octobre 2017, [consulté le 13 avril 2020]. <http://arxiv.org/abs/1701.03227>

FERRAND Annie, « La « libération sexuelle » est une guerre économique d'occupation » [en ligne], *Genre, sexualité & société*, IRIS-EHESS, juin 2010, n° 3, [consulté le 30 juin 2020]. <http://journals.openedition.org/gss/1402>

FERREE Myra Marx, « Resonance and Radicalism: Feminist Framing in the Abortion Debates of the United States and Germany », *American Journal of Sociology*, 109, septembre 2003, n° 2, p. 304-344.

FILLOD Odile, « L'invention de la "théorie du genre": le mariage blanc du Vatican et de la science », *Contemporary French Civilization*, 39, janvier 2014, n° 3, p. 321-333.

FINKEL Steven E., « Reciprocal Effects of Participation and Political Efficacy: A Panel Analysis », *American Journal of Political Science*, 29, novembre 1985, n° 4, p. 891.

FIORINA Morris P. et ABRAMS Samuel J., « Political Polarization in the American Public », *Annual Review of Political Science*, 11, juin 2008, n° 1, p. 563-588.

FRAISSE Geneviève, « La démocratie exclusive: un paradigme français », *Pouvoirs*, septembre 1997, n° 82, p. 5-16.

FRASER Nancy, « Rethinking the public sphere: a contribution to the critique of actually existing democracy », *Social Text*, 1990, n° 25/26, p. 56-80.

FREEMAN Jo, « The Origins of the Women's Liberation Movement », *American Journal of Sociology*, 78, 1973, n° 4, p. 792-811.

FRIPPIAT Didier et MARQUIS Nicolas, « Les enquêtes par Internet en sciences sociales: un état des lieux », *Population*, 65, novembre 2010, n° 2, p. 309-338.

GALLOT Fanny et PASQUIER Gaël, « L'école à l'épreuve de la 'théorie du genre': les effets d'une polémique », *Cahiers du Genre*, n° 65, L'Harmattan, novembre 2018, n° 2, p. 5-16.

GAMSON William A., CROTEAU David, HOYNES William *et al.*, « Media Images and the Social Construction of Reality », *Annual Review of Sociology*, 18, 1992, p. 373-393.

GAUCHET Marcel, « Trois figures de l'individu », *Le Debat*, n° 160, Gallimard, novembre 2010, n° 3, p. 72-78.

GAUCHET Marcel et DORTIER Jean-François, « Le nouvel âge de l'individu », *L'individu contemporain*, [s. l.], Éditions Sciences Humaines, 2014, p. 50-55, [consulté le 5 octobre 2020]. <http://www.cairn.info/l-individu-contemporain--9782361060480-page-50.htm>

GAUTHIER Xavière, CARRER Danièle et GOUTAL Jeanne Burgart, « Les Sorcières sont de retour », *Multitudes*, n° 67, Association Multitudes, juin 2017, n° 2, p. 90-93.

GAUTIER Antoine et SIOUFFI Gilles, « Introduction », *Travaux de linguistique*, n° 73, De Boeck Supérieur, 2016, n° 2, p. 7-25.

GEORGES Fanny, « L'identité numérique sous emprise culturelle », *Les Cahiers du numérique*, Vol. 7, Lavoisier, juillet 2011, n° 1, p. 31-48.

- GEORGES Fanny, « Représentation de soi et identité numérique », *Rezeaux*, n° 154, La Découverte, avril 2009, n° 2, p. 165-193.
- GOLDBLUM Caroline, « Françoise d'Eaubonne, à l'origine de la pensée écoféministe », *L'Homme la Societe*, n° 203-204, L'Harmattan, septembre 2017, n° 1, p. 189-202.
- GOLEC DE ZAVALA Agnieszka, CICHOCKA Aleksandra, EIDELSON Roy *et al.*, « Collective narcissism and its social consequences », *Journal of Personality and Social Psychology*, 97, décembre 2009, n° 6, p. 1074-1096.
- GOLEC DE ZAVALA Agnieszka, DYDUCH-HAZAR Karolina et LANTOS Dorottya, « Collective Narcissism: Political Consequences of Investing Self-Worth in the Ingroup's Image », *Political Psychology*, 40, 2019, n° S1, p. 37-74.
- GOLEC DE ZAVALA Agnieszka, PEKER Müjde, GUERRA Rita *et al.*, « Collective Narcissism Predicts Hypersensitivity to In-group Insult and Direct and Indirect Retaliatory Intergroup Hostility », *European Journal of Personality*, 30, 2016, n° 6, p. 532-551.
- GUIONNET Christine, « Troubles dans le féminisme », *Réseaux*, n° 201, mai 2017, n° 1, p. 115-146.
- HARGITTAI Eszter et WALEJKO Gina, « THE PARTICIPATION DIVIDE: Content creation and sharing in the digital age », *Information, Communication & Society*, 11, Routledge, mars 2008, n° 2, p. 239-256.
- HEDMAN Ulrika et DJERF-PIERRE Monika, « The Social Journalist », *Digital Journalism*, 1, Routledge, octobre 2013, n° 3, p. 368-385.
- HENLEY Nancy M., MENG Karen, O'BRIEN Delores *et al.*, « Developing a Scale to Measure the Diversity of Feminist Attitudes », *Psychology of Women Quarterly*, 22, septembre 1998, n° 3, p. 317-348.
- HENLEY Nancy M., SPALDING Leah R. et KOSTA Andrea, « Development of the Short form of the Feminist Perspectives Scale », *Psychology of Women Quarterly*, 24, SAGE Publications Inc, septembre 2000, n° 3, p. 254-256.
- HENRICH Joseph et BOYD Robert, « Why People Punish Defectors », *Journal of Theoretical Biology*, 208, janvier 2001, n° 1, p. 79-89.
- HOCHSCHILD Arlie Russell, « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale », *Travailler*, n° 9, Martin Média, 2003, n° 1, p. 19-49.
- HOLMES David, « Virtual identity : communities of broadcast, communities of interactivity », *Virtual politics : Identity and Community in Cyberspace*, London, SAGE Publications Ltd, 1997.
- INGLEHART Ronald F., PONARIN Eduard et INGLEHART Ronald C., « Cultural Change, Slow and Fast: The Distinctive Trajectory of Norms Governing Gender Equality and Sexual Orientation », *Social Forces*, janvier 2017.

JACQUEMART Alban et ALBENGA Viviane, « Pour une approche microsociologique des idées politiques, For a micro-sociological approach of political ideas », *Politix*, juillet 2015, n° 109, p. 7-20.

JACQUEMART Alban et JAKŠIĆ Milena, « Droits des femmes ou femmes sans droits ? Le féminisme d'État face à la prostitution. » [en ligne], *Genre, sexualité & société*, décembre 2018, n° 20, [consulté le 18 octobre 2019]. <http://journals.openedition.org/gss/5006>

JASPER James M. et POULSEN Jane D., « Recruiting strangers and friends: Moral shocks and social networks in animal rights and anti-nuclear protests », *Social Problems*, 42, University of California Press, 1995, n° 4, p. 493-512.

JAUNAIT Alexandre, « Intersectionnalité : le nom d'un problème », *Pouvoirs*, N° 173, Le Seuil, juin 2020, n° 2, p. 15-25.

JOUËT Josiane, NIEMEYER Katharina et PAVARD Bibia, « Faire des vagues : Les mobilisations féministes en ligne », *Réseaux*, mai 2017, n° 201, p. 21-57.

JULLIARD Virginie, « « Théorie du genre », #theoriedugenre : stratégies discursives pour soustraire la « différence des sexes » des objets de débat », *Etudes de communication*, n° 48, Université Lille-3, juillet 2017, n° 1, p. 111-136.

JULLIARD Virginie et CERVULLE Maxime, « « Différence des sexes » et controverses médiatiques : du débat sur la parité au « mariage pour tous » (1998-2013) », *Le Temps des medias*, n° 21, 2013, n° 2, p. 161-175.

KAHAN Dan, « Ideology, motivated reasoning, and cognitive reflection », *Judgment and decision making*, 8, juillet 2013, n° 4, p. 407-424.

KANDEL Liliane, « Extension du domaine de l'offense. Mouvement (féministe) d'humeur », *Cites*, N° 82, Presses Universitaires de France, juin 2020, n° 2, p. 163-171.

KAPLAN Jonas T., GIMBEL Sarah I. et HARRIS Sam, « Neural correlates of maintaining one's political beliefs in the face of counterevidence » [en ligne], *Scientific Reports*, 6, décembre 2016, n° 1, [consulté le 23 avril 2019]. <http://www.nature.com/articles/srep39589>

KELLY Liz et TILLOUS Marion, « Le continuum de la violence sexuelle », *Cahiers du Genre*, n° 66, L'Harmattan, juillet 2019, n° 1, p. 17-36.

KHEMILAT Fatima, GALLOT Fanny et PASQUIER Gaël, « Les Journées de retrait de l'école : une mobilisation très relative des musulmans de France », *Cahiers du Genre*, n° 65, L'Harmattan, novembre 2018, n° 2, p. 41-57.

KLANDERMANS P. G., « Identity politics and politicized identities: Identity processes and the dynamics of protest », *Political Psychology*, 35, 2014, n° 1, p. 1-22.

KOOPMANS Ruud et STATHAM Paul, « Political Claims Analysis: Integrating Protest Event and Political Discourse Approaches », *Mobilization: An International Quarterly*, 4, septembre 1999, n° 2, p. 203-221.

KUPPENS Toon et YZERBYT Vincent Y., « Group-Based Emotions: The Impact of Social Identity on Appraisals, Emotions, and Behaviors », *Basic and Applied Social Psychology*, 34, janvier 2012, n° 1, p. 20-33.

KUPPENS Toon, YZERBYT Vincent Y., DANDACHE Sophie *et al.*, « Social identity salience shapes group-based emotions through group-based appraisals », *Cognition & Emotion*, 27, décembre 2013, n° 8, p. 1359-1377.

LABUSSIÈRE Marie, « Le féminisme comme « héritage à dépasser » : Les Antigones, un militantisme féminin à la frontière de l'espace de la cause des femmes. » [en ligne], *Genre, sexualité & société*, IRIS-EHESS, décembre 2017, n° 18, [consulté le 17 mai 2020]. <http://journals.openedition.org/gss/4087>

LAHIRE Bernard, « Remarques sociologiques sur le linguistic turn. Suite au « Dialogue sur l'espace public » entre Keith M. Baker et Roger Chartier », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 7, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1994, n° 27, p. 189-192.

LIDLAW Emily, « Online Shaming and the Right to Privacy », *Laws*, 6, février 2017, n° 1, p. 3.

LAMOUREUX Diane, « Y a-t-il une troisième vague féministe ?, Is there a third wave of feminism? », *Cahiers du Genre*, HS n° 1, décembre 2011, n° 3, p. 57-74.

LAZZERI Christian, « Réification et reconnaissance. Une discussion avec Axel Honneth », *Revue du MAUSS*, n° 38, La Découverte, décembre 2011, n° 2, p. 259-285.

LECHNER Elisabeth, « The Popfeminist Politics of Body Positivity: Creating Spaces for 'Disgusting' Female Bodies in US Popular Culture », *Revue française d'études américaines*, N° 158, Belin, avril 2019, n° 1, p. 71-94.

LEV-ON Azi et MANIN Bernard, « Internet : la main invisible de la délibération », *Esprit*, 2006, n° 5.

LISS Miriam, O'CONNOR Christy, MOROSKY Elena *et al.*, « What Makes a Feminist? Predictors and Correlates of Feminist Social Identity in College Women », *Psychology of Women Quarterly*, 25, 2001, n° 2, p. 124-133.

LIU Zhe et WEBER Ingmar, « Is Twitter a Public Sphere for Online Conflicts? A Cross-Ideological and Cross-Hierarchical Look », in Aiello Luca Maria et McFarland Daniel (éd.), *Social Informatics: 6th International Conference, SocInfo 2014, Barcelona, Spain, November 11-13, 2014. Proceedings*, Cham, Springer International Publishing, 2014, p. 336-347, [consulté le 17 septembre 2020]. https://doi.org/10.1007/978-3-319-13734-6_25

LIVET Pierre, « Peut-on parvenir à une forme de cumulativité en sciences sociales », *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, février 2005, n° XLIII-131, p. 47-62.

LLEWELLYN Dawn, « Talking in Waves: A Generational and Secular Metaphor », in Llewellyn Dawn (éd.), *Reading, Feminism, and Spirituality: Troubling the Waves*, New York, Palgrave Macmillan US, 2015, p. 31-64, [consulté le 12 octobre 2020]. https://doi.org/10.1057/9781137522870_3

LOVELUCK Benjamin, « Le vigilantisme numérique, entre dénonciation et sanction », *Politix*, 29, 2016, n° 115, p. 127-153.

MACÉ Éric, « Théoriser l'après-patriarcat : de l'historicité des arrangements de genre », *Travail, genre et sociétés*, n° 38, novembre 2017, n° 2, p. 175-179.

MAGAR-BRAEUNER Joëlle, « La mésestante à l'école des Tilleuls », *Cahiers du Genre*, n° 65, L'Harmattan, novembre 2018, n° 2, p. 59-79.

MANSBRIDGE Jane et SHAMES Shauna, « Vers une théorie du backlash : la résistance dynamique et le rôle fondamental du pouvoir », *Recherches féministes*, 25, Revue Recherches féministes, 2012, n° 1, p. 151-162.

MARCHLEWSKA Marta, CICHOCKA Aleksandra, ŁOZOWSKI Filip *et al.*, « In search of an imaginary enemy: Catholic collective narcissism and the endorsement of gender conspiracy beliefs », *The Journal of Social Psychology*, 159, Routledge, novembre 2019, n° 6, p. 766-779.

MASON Lilliana, « A Cross-Cutting Calm: How Social Sorting Drives Affective Polarization », *Public Opinion Quarterly*, 80, 2016, n° S1, p. 351-377.

MASSEI Simon, « S'engager contre l'enseignement de la « théorie du genre ». Trajectoires sociales et carrières militantes dans les mouvements anti-« ABCD de l'égalité » » [en ligne], *Genre, sexualité & société*, IRIS-EHESS, décembre 2017, n° 18, [consulté le 27 mai 2020]. <http://journals.openedition.org/gss/4095>

MATHIEU Lilian, « L'enrôlement du féminisme dans la lutte contre la prostitution », *Cites*, N° 73, avril 2018, n° 1, p. 57-66.

MAUS Didier, « Le Parlement et les cohabitations », *Pouvoirs*, 1999, n° 91, p. 71-81.

MAZUR Amy G., MCBRIDE Dorothy E. et HOARD Season, « Comparative strength of women's movements over time: conceptual, empirical, and theoretical innovations », *Politics, Groups, and Identities*, 4, octobre 2016, n° 4, p. 652-676.

MCCAMMON Holly J., MUSE Courtney Sanders, NEWMAN Harmony D. *et al.*, « Movement Framing and Discursive Opportunity Structures: The Political Successes of the U.S. Women's Jury Movements », *American Sociological Review*, 72, octobre 2007, n° 5, p. 725-749.

MENDES Kaitlynn, « Framing Feminism: News Coverage of the Women's Movement in British and American Newspapers, 1968–1982 », *Social Movement Studies*, 10, janvier 2011, n° 1, p. 81-98.

MEYER David S. et STAGGENBORG Suzanne, « Movements, Countermovements, and the Structure of Political Opportunity », *American Journal of Sociology*, 101, University of Chicago Press, 1996, n° 6, p. 1628-1660.

MEYER David S. et WHITTIER Nancy, « Social Movement Spillover », *Social Problems*, 41, [Oxford University Press, Society for the Study of Social Problems], 1994, n° 2, p. 277-298.

MOORS Agnes, ELLSWORTH Phoebe C., SCHERER Klaus R. *et al.*, « Appraisal Theories of Emotion: State of the Art and Future Development », *Emotion Review*, 5, SAGE Publications, avril 2013, n° 2, p. 119-124.

MOUFFE Chantal, « Politique et agonisme », *Rue Descartes*, n° 67, Collège international de Philosophie, mars 2010, n° 1, p. 18-24.

MUNRO Ealasaid, « Feminism: A Fourth Wave? », *Political Insight*, 4, septembre 2013, n° 2, p. 22-25.

NADIM Marjan et FLADMOE Audun, « Silencing Women? Gender and Online Harassment », *Social Science Computer Review*, SAGE Publications Inc, juillet 2019, p. 0894439319865518.

NOONAN Rita K., « Women against the state: Political opportunities and collective action frames in chile's transition to democracy », *Sociological Forum*, 10, mars 1995, n° 1, p. 81-111.

OLIVER Pamela et JOHNSTON Hank, « What a Good Idea! Ideologies and Frames in Social Movement Research », *Mobilization: An International Quarterly*, 5, Allen Press, mars 2000, n° 1, p. 37-54.

OLIVESI Aurélie, « Médias féminins, médias féministes : quelles différences énonciatives ? », *Le Temps des médias*, octobre 2017, n° 29, p. 177-192.

OPP Karl-Dieter, « Rational Choice Theory and Social Movements », *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements*, vol. 3, London, Blackwell Publishing Ltd, 2013, p. 1051-1058.

OSBORNE Natalie, « Intersectionality and kyriarchy: A framework for approaching power and social justice in planning and climate change adaptation »: [en ligne], *Planning Theory*, SAGE PublicationsSage UK: London, England, décembre 2013, [consulté le 4 août 2020]. <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/1473095213516443>

OSTROM Elinor, « Collective Action and the Evolution of Social Norms », *Journal of Economic Perspectives*, 14, août 2000, n° 3, p. 137-158.

PARMELEE John H., « Political journalists and Twitter: Influences on norms and practices », *Journal of Media Practice*, 14, Routledge, janvier 2013, n° 4, p. 291-305.

PASQUIER Dominique, « Cultures juvéniles à l'ère numérique », *Rezeaux*, N° 222, La Découverte, juillet 2020, n° 4, p. 9-20.

PAVEAU Marie-Anne, « Féminismes 2.0. Usages technodiscursifs de la génération connectée » [en ligne], *Argumentation et Analyse du Discours*, Université de Tel-Aviv, avril 2017, n° 18, [consulté le 4 août 2020]. <http://journals.openedition.org/aad/2345>

PEARCE Ruth, ERIKAINEN Sonja et VINCENT Ben, « TERF wars: An introduction », *The Sociological Review*, 68, SAGE Publications Ltd, juillet 2020, n° 4, p. 677-698.

PERROT Michelle, « Le féminisme, enfant de la modernité », *Masculin - Féminin*, [s. l.], Editions Sciences Humaines, 2014, p. 174-183, [consulté le 27 juillet 2020]. <http://www.cairn.info/masculin-feminin--9782361062248-page-174.htm>

PLAIGNAUD Anne, « Safe space et charte de langage, entre subversion et institution d'une Constitution » [en ligne], *Itinéraires. Littérature, textes, cultures*, Pléiade (EA 7338), mars 2018, n° 2017-2, [consulté le 10 août 2020]. <http://journals.openedition.org/itineraires/3828>

PLATT Lucy, GRENFELL Pippa, MEIKSIN Rebecca *et al.*, « Associations between sex work laws and sex workers' health: A systematic review and meta-analysis of quantitative and qualitative studies » [en ligne], *PLoS Medicine*, 15, décembre 2018, n° 12, [consulté le 23 octobre 2019]. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6289426/>

QUEMENER Nelly, « « Je suis pas raciste hein ! » Racisme et masculinité blanche dans le comique des années 1970-1980 », *Le Temps des medias*, n° 28, Nouveau Monde éditions, mai 2017, n° 1, p. 61-74.

RESTALLACK Hanna, RINGROSE Jessica et LAWRENCE Emilie, « “Fuck Your Body Image”: Teen Girls' Twitter and Instagram Feminism in and Around School », in Coffey Julia, Budgeon Shelley et Cahill Helen (éd.), *Learning Bodies: The Body in Youth and Childhood Studies*, Singapore, Springer, 2016, p. 85-103, [consulté le 3 août 2020]. https://doi.org/10.1007/978-981-10-0306-6_6

RIEDER Bernhard et SMYRNAIOS Nikos, « Pluralisme et infomédiation sociale de l'actualité : le cas de Twitter », *Reseaux*, n° 176, La Découverte, 2012, n° 6, p. 105-139.

ROBERTS Margaret E., STEWART Brandon M. et AIROLDI Edoardo M., « A Model of Text for Experimentation in the Social Sciences », *Journal of the American Statistical Association*, 111, Taylor & Francis, juillet 2016, n° 515, p. 988-1003.

ROBERTS Margaret E, STEWART Brandon M et TINGLEY Dustin, « Stm: R Package for Structural Topic Models », *Journal of Statistical Software*, p. 41.

ROGSTAD Ingrid, « Is Twitter just rehashing? Intermedia agenda setting between Twitter and mainstream media », *Journal of Information Technology & Politics*, 13, avril 2016, n° 2, p. 142-158.

ROST Katja, STAHEL Lea et FREY Bruno S., « Digital Social Norm Enforcement: Online Firestorms in Social Media », Choo Kim-Kwang Raymond (éd.), *PLOS ONE*, 11, juin 2016, n° 6, p. e0155923.

ROUX Patricia, GIANETTONI Lavinia et PERRIN Céline, « L'instrumentalisation du genre : une nouvelle forme de racisme et de sexisme », *Nouvelles Questions Feministes*, Vol. 26, 2007, n° 2, p. 92-108.

RUOHO Iris et KUUSIPALO Jaana, « The Inner Circle of Power on Twitter?: How Politicians and Journalists Form a Virtual Network Elite in Finland », *Observatorio (OBS*)*, 13, OberCom, Observatório da Comunicação, mars 2019, n° 1, p. 70-85.

SAWER Marian, « Feminist Political Science and Feminist Politics », *Australian Feminist Studies*, 29, avril 2014, n° 80, p. 137-147.

SCHEERER Sébastien, « L'entrepreneur moral atypique », *Déviance et société*, 9, 1985, n° 3, p. 267-289.

SCHUSTER Julia, « Why the personal remained political: comparing second and third wave perspectives on everyday feminism », *Social Movement Studies*, février 2017, p. 1-13.

SÉCLIN Marion, MASSEI Simon et LÉVÊQUE Sandrine, « « Ce que j'aimerais, c'est rendre le féminisme pragmatique » », *Le Temps des medias*, n° 29, Nouveau Monde éditions, octobre 2017, n° 2, p. 209-217.

SIMPSON Brent, WILLER Robb et HARRELL Ashley, « The Enforcement of Moral Boundaries Promotes Cooperation and Prosocial Behavior in Groups », *Scientific Reports*, 7, février 2017, p. 42844.

SINTOMER Yves, « Le paysage idéologique de la parité », *Travail, genre et sociétés*, N° 18, 2007, n° 2, p. 147-152.

SNOW David A. et BENFORD Robert D., « Clarifying the Relationship between Framing and Ideology », *Frames of protest : social movements and the framing perspective*, [s. l.], Rowman & Littlefield Publishers, 2005, [consulté le 9 juillet 2020].

SNYDER R. Claire, « What Is Third-Wave Feminism? A New Directions Essay », *Signs*, 34, 2008, n° 1, p. 175-196.

SOULE Sarah, MCADAM Doug, MCCARTHY John *et al.*, « Protest events: cause or consequence of state action? The U.S. Women's Movement and federal congressional activities, 1956-1979. », *Mobilization : an international journal*, 4, 1999, n° 2, p. 239-256.

SUDDA Magali Della, « Anatrella Tony, Conseil pontifical pour la famille, Gender. La Controverse, Pierre Téqui, Paris, 2011, 190 pages », *Travail, genre et sociétés*, n° 29, La Découverte, avril 2013, n° 1, p. 208-210.

SUH Doowon, « INSTITUTIONALIZING SOCIAL MOVEMENTS: The Dual Strategy of the Korean Women's Movement: Institutionalizing Social Movements », *The Sociological Quarterly*, 52, juin 2011, n° 3, p. 442-471.

SUNSTEIN Cass R., « The Law of Group Polarization », *Journal of Political Philosophy*, 10, juin 2002, n° 2, p. 175-195.

SWANK Eric et FAHS Breanne, « Understanding Feminist Activism among Women: Resources, Consciousness, and Social Networks », *Socius*, 3, SAGE Publications, janvier 2017, p. 2378023117734081.

TAYLOR Charles, « La consommation et la radicalisation de la culture moderne de l'authenticité et de l'expressivité », *Revue du MAUSS*, n° 44, La Découverte, décembre 2014, n° 2, p. 68-74.

TAYLOR Verta, « Gender and social movements : Gender Processes in Women's Self-Help Movements », *Gender & Society*, 13, SAGE Publications Inc, février 1999, n° 1, p. 8-33.

THOMAS Emma F., MCGARTY Craig et MAVOR Kenneth I., « Transforming "apathy into movement": the role of prosocial emotions in motivating action for social change », *Personality*

and Social Psychology Review: An Official Journal of the Society for Personality and Social Psychology, Inc, 13, novembre 2009, n° 4, p. 310-333.

TORRUELLA Joan et CAPSADA Ramon, « Lexical Statistics and Tipological Structures: A Measure of Lexical Richness », *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, 95, octobre 2013, p. 447-454.

TERZI Cédric et BOVET Alain, « La composante narrative des controverses politiques et médiatiques », *Réseaux*, n° 132, Lavoisier, 2005, n° 4, p. 111-132.

TOWNSEND-BELL Erica, « Women in their complexity », *Politics, Groups, and Identities*, 4, octobre 2016, n° 4, p. 690-694.

TUFEKCI Zeynep et WILSON Christopher, « Social Media and the Decision to Participate in Political Protest: Observations From Tahrir Square », *Journal of Communication*, 62, 2012, n° 2, p. 363-379.

VAN ZOMEREN Martijn, LEACH Colin Wayne et SPEARS Russell, « Protesters as “passionate economists”: a dynamic dual pathway model of approach coping with collective disadvantage », *Personality and Social Psychology Review: An Official Journal of the Society for Personality and Social Psychology, Inc*, 16, mai 2012, n° 2, p. 180-199.

VANWESENBEECK Ine, « The Making of “The Trafficking Problem” », *Archives of Sexual Behavior*, 48, 2019, n° 7, p. 1961-1967.

VANWESENBEECK Ine, « Sex Work Criminalization Is Barking Up the Wrong Tree », *Archives of Sexual Behavior*, 46, 2017, n° 6, p. 1631-1640.

WEEKS Brian E., « Emotions, Partisanship, and Misperceptions: How Anger and Anxiety Moderate the Effect of Partisan Bias on Susceptibility to Political Misinformation: Emotions and Misperceptions », *Journal of Communication*, 65, août 2015, n° 4, p. 699-719.

WEIL Armelle, « Vers un militantisme virtuel ? Pratiques et engagement féministe sur Internet », *Nouvelles Questions Feministes*, Vol. 36, Editions Antipodes, 2017, n° 2, p. 66-84.

WEIS Alexandra S., REDFORD Liz, ZUCKER Alyssa N. *et al.*, « Feminist Identity, Attitudes Toward Feminist Prototypes, and Willingness to Intervene in Everyday Sexist Events », *Psychology of Women Quarterly*, 42, septembre 2018, n° 3, p. 279-290.

WESTBY David, « Strategic Imperative, Ideology, And Frame », *Mobilization: An International Quarterly*, 7, Allen Press, octobre 2002, n° 3, p. 287-304.

WHITTIER Nancy, « Political Generations, Micro-Cohorts, and the Transformation of Social Movements », *American Sociological Review*, 62, [American Sociological Association, Sage Publications, Inc.], 1997, n° 5, p. 760-778.

WU Junhui, BALLIET Daniel et VAN LANGE Paul A. M., « Gossip Versus Punishment: The Efficiency of Reputation to Promote and Maintain Cooperation » [en ligne], *Scientific Reports*, 6, juillet 2016, n° 1, [consulté le 13 octobre 2017]. <http://www.nature.com/articles/srep23919>

YZERBYT Vincent, KUPPENS Toon et MATHIEU Bernard, « When talking makes you feel like a group: The emergence of group-based emotions », *Cognition and Emotion*, 30, janvier 2016, n° 1, p. 33-50.

Articles de presse (inclut *pure players*, sites web de journaux et radio)

« Ce que désirent les femmes de 18 ans », sur *Leparisien.fr* [en ligne], publié le 8 mars 2009, [consulté le 6 mai 2020]. <http://www.leparisien.fr/archives/ce-que-desirent-les-femmes-de-18-ans-08-03-2009-434826.php>

« Enquête : les dessous des Femen », sur *Leparisien.fr* [en ligne], publié le 24 mars 2013, [consulté le 29 avril 2020]. <http://www.leparisien.fr/enquete-les-dessous-des-femen-24-03-2013-2665673.php>

AFP, « Benoit XVI : “écologie de l’Homme” », sur *Le Figaro.fr* [en ligne], publié le 22 décembre 2008, [consulté le 26 mai 2020]. <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2008/12/22/01011-20081222FILWWW00331-benoit-xvi-ecologie-de-l-homme.php>

AFP, « Mostra: les Femen torse nu pour défendre leur mouvement », sur *LExpress.fr* [en ligne], publié le 4 septembre 2013, [consulté le 29 avril 2020]. https://www.lexpress.fr/actualites/1/culture/mostra-les-femen-torse-nu-pour-defendre-leur-mouvement_1278625.html

AFP, « Rumeurs sur le “genre” : Peillon veut “convoquer les parents” inquiets » [en ligne], *Le Point*, [consulté le 27 mai 2020]. https://www.lepoint.fr/societe/rumeurs-sur-le-genre-peillon-veut-convoquer-les-parents-inquiets-29-01-2014-1785609_23.php

AFP, « IVG et contraception : le Conseil de l’Europe alerte sur une régression des droits des femmes » [en ligne], *Le Monde.fr*, 5 décembre 2017, [consulté le 20 avril 2020]. https://www.lemonde.fr/europe/article/2017/12/05/ivg-et-contraception-le-conseil-de-l-europe-alerte-sur-une-regression-des-droits-des-femmes_5224600_3214.html

ARMATI Lucas, « Humiliation, sexisme, racisme... Le nombre de signalements auprès du CSA a explosé » [en ligne], *Télérama*, [consulté le 21 septembre 2020]. <https://www.telerama.fr/television/le-nombre-de-signalements-aupres-du-csa-explose,149300.php>

ARRIGHI Pauline, « Trans : suffit-il de s’autoproclamer femme pour pouvoir exiger d’être considéré comme telle ? », sur *Marianne* [en ligne], publié le 17 février 2020, [consulté le 2 septembre 2020]. <https://www.marianne.net/debattons/tribunes/trans-suffit-il-de-s-autoproclamer-femme-pour-pouvoir-exiger-d-etre-considere>

AUJOURD’HUI EN FRANCE, « Le sexisme, ça commence dès la crèche », *Aujourd’hui en France*, octobre 2018, p. AUJM9.

AUTAIN Clémentine, LANCELOT Thomas, LECOEUR Erwan *et al.*, « Appel pour l’égalité entre les sexes. Fièr-e-s d’être féministes! » [en ligne], *Libération*, 12 janvier 2000. http://nouveau.europresse.com/Link/UNIVBORDEAUXT_1/news.20000112.LI.169234

BACQUE Raphaëlle, « L’Assemblée nationale met le Sénat en demeure d’accepter la parité », *Le Monde*, février 1999, p. 6.

BALLET Virginie, « Le projet de loi sur les violences sexistes et sexuelles définitivement adopté par le Parlement », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 2 août 2018, [consulté le 20 novembre 2019]. https://www.liberation.fr/france/2018/08/02/le-projet-de-loi-sur-les-violences-sexistes-et-sexuelles-definitivement-adopte-par-le-parlement_1670354

BARBIER Marie, « Féminisme nouvelle génération », sur *L'Humanité* [en ligne], publié le 20 octobre 2017, [consulté le 30 avril 2020]. <https://www.humanite.fr/feminisme-nouvelle-generation-644139>

BARD Christine, « Aux États-Unis, la vague alarme », *Libération*, 11623, octobre 2018, n° 11623, p. 4|5.

BAROTTE Nicolas, « «Angela Merkel n'a pas perçu la différence entre islam et islamisme» », sur *Le Figaro.fr* [en ligne], publié le 22 septembre 2017, [consulté le 30 avril 2020]. <https://www.lefigaro.fr/international/2017/09/22/01003-20170922ARTFIG00233-angela-merkel-n-a-pas-percu-la-difference-entre-islam-et-islamisme.php>

BAROTTE NICOLAS, « Ségolène Royal, des régionales à la victoire sur le PS », sur *Le Figaro.fr* [en ligne], publié le 16 janvier 2007, [consulté le 1 mai 2020]. <https://www.lefigaro.fr/politique/2007/01/16/01002-20070116ARTWWW90455-segolene-royal-des-regionales-a-la-victoire-sur-le-ps.php>

BASTIÉ Eugénie, « Finkielkraut : « Autrefois patrie littéraire, la France devient une société littérale » », *Le Figaro*, 23411, novembre 2019, n° 23411, p. 18.

BASTIÉ Eugénie, « Sectarisme sur les campus: un vent d'intolérance venu d'Amérique », sur *Le Figaro.fr* [en ligne], publié le 19 novembre 2019, [consulté le 10 septembre 2020]. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/sectarisme-sur-les-campus-un-vent-d-intolerance-venu-d-amerique-20191119>

BASTIÉ Eugénie, « Quand Obama fustige la «culture de la dénonciation» », sur *Le Figaro.fr* [en ligne], publié le 31 octobre 2019, [consulté le 10 septembre 2020]. <https://www.lefigaro.fr/vox/monde/quand-obama-fustige-la-culture-de-la-denonciation-20191031>

BASTIÉ Eugénie, « Seth Greenland: «Aux États-Unis, les écrivains et artistes s'autocensurent par peur du lynchage» », sur *Le Figaro.fr* [en ligne], publié le 17 octobre 2019, [consulté le 10 septembre 2020]. <https://www.lefigaro.fr/vox/monde/seth-greenland-aux-États-unis-les-ecrivains-et-artistes-s-autocensurent-par-peur-du-lynchage-20191017>

BASTIÉ Eugénie, « Strauch-Bonart : « Les inégalités en défaveur des hommes passent à la trappe ! » », *Le Figaro*, 22950, mai 2018, n° 22950, p. 16.

BATTAGLIA Mattea, « Après l'écriture, la grammaire « inclusive » » [en ligne], *Le Monde.fr*, 8 novembre 2017, [consulté le 3 mai 2020]. https://www.lemonde.fr/education/article/2017/11/08/apres-l-ecriture-la-grammaire-inclusive_5211949_1473685.html

BBC NEWS, « Scientist “sorry” over girls comment » [en ligne], *BBC News*, 10 juin 2015, [consulté le 7 septembre 2020]. <https://www.bbc.com/news/uk-33077107>

BEKMEZIAN Hélène, « L'affaire Baupin ou l'omerta en politique », *Le Monde*, mai 2016, p. 1.

BELLADJ Naïma, « Théorie du genre : j'ai reçu le SMS appelant au boycott de l'école », sur *Le Point* [en ligne], publié le 30 janvier 2014, [consulté le 27 mai 2020]. https://www.lepoint.fr/societe/theorie-du-genre-j-ai-recu-le-sms-appelant-au-boycott-de-l-ecole-30-01-2014-1786012_23.php

BÉNÉTON Philippe, « Au nom de l'égalité, il est devenu interdit de distinguer ce qui mérite de l'être », *Le Figaro*, 23066, octobre 2018, n° 23066, p. 17.

BENOMAR Fatima, BIDARD Hélène, CHRISTIEN-CHARRIÈRE Marjolaine *et al.*, « Pour l'émancipation des femmes », sur *L'Humanité* [en ligne], publié le 9 septembre 2016, [consulté le 3 mai 2020]. <https://www.humanite.fr/pour-lemancipation-des-femmes-615374>

BENRAAD Myriam, « Nawal El Saadawi, icône du féminisme en Egypte » [en ligne], *Le Monde.fr*, 17 août 2017, [consulté le 1 mai 2020]. https://www.lemonde.fr/festival/article/2017/08/17/nawal-el-saadawi-icone-du-feminisme-en-egypte_5173162_4415198.html

BENTOLILA Alain, « Alain Bentolia: «Accuser la langue française de sexisme, c'est ajouter l'hypocrisie à l'ignorance» » [en ligne], *Le Figaro.fr*, janvier 2017. http://nouveau.europresse.com/Link/UNIVBORDEAUXT_1/news-20170123-LFF-20170123_artfig00232

BEYER Caroline, « Sur la théorie du genre, Vallaud-Belkacem plus en pointe que Peillon », *Le Figaro*, 21474, août 2013, n° 21474, p. 6.

BERRETTA Emmanuel, « Filles-garçons, Najat Vallaud- Belkacem refait le match », sur *Le Point* [en ligne], publié le 20 juin 2013, [consulté le 27 mai 2020]. https://www.lepoint.fr/societe/filles-garcons-najat-vallaud-belkacem-refait-le-match-20-06-2013-1685724_23.php

BLANCHARD Sandrine, « Le cinéma français veut changer d'ère », *Le Monde*, mars 2018, p. 13.

BLANDINE GROSJEAN, « Les Chiennes de garde se mordent la queue », *Libération*, octobre 2002, p. 20.

BLÉTRY Nadia et HADDAD Emmanuel, « Rencontres d'Averroès, le long combat des femmes égyptiennes et syriennes » [en ligne], *La Croix*, 15 novembre 2018, [consulté le 30 avril 2020]. <https://www.la-croix.com/Monde/Moyen-Orient/Rencontres-dAverroes-long-combat-femmes-egyptiennes-syriennes-2018-11-15-1200983284>

BLIN SIMON, « «Cancel culture» : les réseaux de la censure », *Libération*, 13 juillet 2020, p. 1,20,21.

BOCK-CÔTÉ Mathieu, « Mathieu Bock-Côté : «La France résiste au féminisme anglo-saxon, et heureusement !» », sur *Le Figaro.fr* [en ligne], publié le 16 janvier 2018, [consulté le 29 avril 2020]. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2018/01/16/31003-20180116ARTFIG00313-mathieu-bock-cote-la-france-resiste-au-feminisme-anglo-saxon-et-heureusement.php>

BOUISSOU Julien, « En Inde, un film sur les violences sexuelles censuré » [en ligne], *Le Monde.fr*, 10 mars 2015, [consulté le 30 avril 2020]. <https://www.lemonde.fr/asia->

[pacifique/article/2015/03/10/en-inde-un-film-sur-les-violences-sexuelles-censure_4590661_3216.html](https://www.lemonde.fr/asiatique/article/2015/03/10/en-inde-un-film-sur-les-violences-sexuelles-censure_4590661_3216.html)

BOUISSOU Julien, « Un viol suivi de pendaison illustre le martyre des Indiennes de basse caste » [en ligne], *Le Monde.fr*, 31 mai 2014, [consulté le 1 mai 2020]. https://www.lemonde.fr/asiatique/article/2014/05/31/un-viol-suivi-de-pendaison-illustre-le-martyre-des-indiennes-de-basse-caste_4429642_3216.html

BOURCIER Nicolas, « De quoi Trump est-il le genre ? » [en ligne], *Le Monde.fr*, 18 janvier 2018, [consulté le 1 mai 2020]. https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/01/18/de-quoi-trump-est-il-le-genre_5243566_3232.html

BOURCIER Sam, « Le dictionnaire des 52 nuances de genre de Facebook », sur *Slate.fr* [en ligne], publié le 17 février 2014, [consulté le 14 juillet 2020]. <http://www.slate.fr/culture/83605/52-genre-facebook-definition>

BOZONNET Charlotte, « Asma Lamrabet, féministe en islam » [en ligne], *Le Monde.fr*, 19 mai 2018, [consulté le 1 mai 2020]. https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/05/19/asma-lamrabet-feministe-en-islam_5301678_3232.html

BRINBAUM Jean, « Wassyla Tamzali : « L'homme arabe est un homme humilié » » [en ligne], *Le Monde.fr*, 3 juillet 2018, [consulté le 29 avril 2020]. https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/07/03/wassyla-tamzali-l-homme-arabe-est-un-homme-humilie_5325339_3232.html

BUTLER Judith, « Judith Butler « Repenser le genre ouvre à de nouvelles possibilités politiques » » [en ligne], *L'Humanité*, 10 janvier 2014, [consulté le 1 mai 2020]. <https://www.humanite.fr/debats/judith-butler-repenser-le-genre-ouvre-de-nouvelles-556630>

CAROLINE FOUREST, « Les «lepénistes» de l'islam », *Libération*, 7344, décembre 2004, n° 7344, p. 32, 33.

CARTHONNET Claire, NIKITA Maîtresse, SCHAFFAUSER Thierry *et al.*, « Non à la pénalisation de nos clients », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 12 juillet 2006, [consulté le 14 mai 2020]. https://www.liberation.fr/tribune/2006/07/12/non-a-la-penalisation-de-nos-clients_45794

CAUPEIL.MYOP Par Luc Le Vaillant Photo édouard, « Mon porno m'appartient », *Libération*, 9061, juillet 2010, n° 9061, p. 32.

CAZI Emeline, « Le succès d'Emma, la dessinatrice qui défend un féminisme du quotidien » [en ligne], *Le Monde.fr*, 15 novembre 2017, [consulté le 30 avril 2020]. https://www.lemonde.fr/culture/article/2017/11/15/le-phenomene-emma_5214936_3246.html

CH A., « Le «féminisme à la française», selon la sociologue Irène Théry », *Le Monde*, février 2018, p. IDH3.

BESKI-CHAFIQ Chahla, « Le corps des femmes, lieu commun », *Libération*, juin 2008, n° 8424, p. 36.

CHEMALY Soraya, « There's No Comparing Male and Female Harassment Online », sur *Time* [en ligne], publié le 9 septembre 2014, [consulté le 8 septembre 2020]. <https://time.com/3305466/male-female-harassment-online/>

CHEMIN Anne, « Dix ans de recherches sur les inégalités entre les hommes et les femmes », *Le Monde*, juillet 2009, p. 14.

CIFALI Mario, « Naître ou ne pas naître fille en Inde », *Libération*, mars 2013, p. 20.

Collectif de féministes trans, « Le débat sur la place des femmes trans n'a pas lieu d'être », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 26 février 2020, [consulté le 10 septembre 2020]. https://www.liberation.fr/debats/2020/02/26/le-debat-sur-la-place-des-femmes-trans-n-a-pas-lieu-d-etre_1779708

COLLECTIF, « Madame Badinter, allez porter une robe à fleurs à l'Assemblée ! » [en ligne], *L'Humanité*, 9 juin 2017, [consulté le 30 avril 2020]. <https://www.humanite.fr/madame-badinter-allez-porter-une-robe-fleurs-lassemblee-637158>

COLLECTIF, « "Insoumis(es)" en rupture » [en ligne], *Le Monde.fr*, 15 novembre 2007, [consulté le 14 mai 2020]. https://www.lemonde.fr/idees/article/2007/11/15/insoumis-es-en-rupture_978805_3232.html

COLLECTIF, « Appel : nous ne serons pas les sacrifiées de la réforme des retraites », *l'Humanité*, 26 avril 2004, p. 4.

COLLECTIF, « « Nous défendons une liberté d'importuner, indispensable à la liberté sexuelle » » [en ligne], *Le Monde.fr*, 9 janvier 2018, [consulté le 2 mai 2018]. http://www.lemonde.fr/idees/article/2018/01/09/nous-defendons-une-liberte-d-importuner-indispensable-a-la-liberte-sexuelle_5239134_3232.html

COLLECTIF, « Il faut d'urgence parler du genre à l'école », *Le Monde*, août 2013, p. 18.

COLLECTIF, « Nous, féministes, soutenons J.K. Rowling contre le lynchage des activistes trans » », sur *Le Figaro.fr* [en ligne], publié le 11 juin 2020, [consulté le 10 septembre 2020]. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/nous-feministes-soutenons-j-k-rowling-contre-le-lynchage-des-activistes-trans-20200611>

COMBES Francis, « Les envahisseurs, le retour... » [en ligne], *l'Humanité*, 15 juin 2017. <https://www.humanite.fr/les-envahisseurs-le-retour-637404>

COQUILLAT Geneviève, SELLIER Michelle, « Et les filles ? », *Le Monde*, février 1998, p. 14.

CORDIER Solène, « Non-binaire, « gender fluid », trans... des ados « ni tout à fait filles ni tout à fait garçons » » [en ligne], *Le Monde.fr*, 8 juin 2019, [consulté le 6 octobre 2020]. https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/06/08/non-binaire-gender-fluid-trans-des-ados-ni-tout-a-fait-filles-ni-tout-a-fait-garcons_5473461_3224.html

COURRIER INTERNATIONAL, « 2017, l'année qui a libéré la parole des femmes », sur *Courrier international* [en ligne], publié le 29 décembre 2017, [consulté le 2 mai 2018]. <https://www.courrierinternational.com/article/2017-lannee-qui-libere-la-parole-des-femmes>

CUISINIER Emilie, « Osez le féminisme : “L’affaire DSK révèle notre culture sexiste” », sur *France Soir.fr* [en ligne], [consulté le 2 mai 2018]. <http://www.francesoir.fr/actualite/societe/osez-feminisme-l-affaire-dsk-revele-notre-culture-sexiste-102172.html>

D A-C et AFP, « Cannes 2018 : des actrices noires dénoncent les discriminations » [en ligne], *Le parisien*, 17 mai 2018, [consulté le 6 octobre 2020]. <https://www.leparisien.fr/laparisienne/actualites/cannes-2018-des-actrices-noires-denoncent-les-discriminations-17-05-2018-7720686.php>

DAUMAS Cécile, « Le collectif national pour les droits des femmes organise ce week-end des Assises nationales: Féminisme, la nouvelle vague. Pour la sociologue Dominique Frischer, les acquis des années 70-80 sont remis en cause. », *Libération*, mars 1997, p. 10-11.

DAUMAS Cécile, « Marie-Hélène Bourcier, sociologue et militante féministe : «S’appropriation la masculinité». », *Libération*, 6492, mars 2002, n° 6492, p. 15.

DEBORDE Juliette, « Récrés mixtes, congé paternité, parachutiste iranienne : janvier dans la vie des femmes » [en ligne], *Libération (site web)*, janvier 2018. https://www.liberation.fr/planete/2018/01/31/recres-mixtes-conge-paternite-parachutiste-iranienne-janvier-dans-la-vie-des-femmes_1624817

DE CHARRETTE Laurence, « #MeToo, et après », *Le Figaro*, 5 octobre 2018, p. 1.

DE HAAS Magali, MAILFERT Anne-Cécile et ASSEKOUR Hélène, « Harcèlement : la rue ne doit plus être un espace où les hommes font leur loi » [en ligne], *Le Monde.fr*, 7 août 2012, [consulté le 30 avril 2020]. https://www.lemonde.fr/idees/article/2012/08/07/harcelement-la-rue-ne-doit-plus-etre-un-espace-ou-les-hommes-font-leur-loi_1743292_3232.html

DEBORDE Juliette, « (4) «Féminicide» pas français ? - Libération » [en ligne], *Libération*, [consulté le 20 mai 2020]. https://www.liberation.fr/debats/2017/11/23/feminicide-pas-francais_1612057

DJELLOUL Ghallya, « Algérie : les femmes à la conquête de l’espace public », sur *La Tribune* [en ligne], [consulté le 1 mai 2020]. <https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/algerie-les-femmes-a-la-conquete-de-l-espace-public-810431.html>

DUBUC Bérénice, « Théorie du genre: «Il est essentiel d’enseigner aux enfants le respect des différentes formes d’identité sexuelle, afin de bâtir une société du respect» », sur *20minutes.fr* [en ligne], [consulté le 25 mai 2020]. <https://www.20minutes.fr/politique/778750-20110831-theorie-genre-il-essentiel-enseigner-enfants-respect-differentes-formes-didentite-sexuelle-afin-batir-societe-respect>

DUPAGNE Dominique, « Les gros, les grosses, et la grossophobie », Santé polémique, *France Inter*, 2018, [consulté le 3 août 2020]. <https://www.franceinter.fr/emissions/sante-polemique/sante-polemique-17-mai-2018>

DUPONT Gaëlle, « Bilan sévère des effets de la loi de 2016 sur la prostitution » [en ligne], *Le Monde.fr*, 12 avril 2018, [consulté le 23 octobre 2019]. https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/04/12/un-bilan-severe-des-effets-de-la-loi-de-2016-sur-la-prostitution_5284325_3224.html

DUPONT Gaëlle, « Combattre en couleurs », *Le Monde*, novembre 2016, p. IDH2.

DUPONT Gaëlle, « Prostitution : tollé contre le plaidoyer des « 343 salauds » », *Le Monde*, novembre 2013, p. 9.

Propos recueillis par DUPONT Gaëlle, « Prostitution : « L'État n'a pas à légiférer sur l'activité sexuelle des individus » », *Le Monde*, novembre 2013, p. 10.

DURAND Anne-Aël, « Non, un regard appuyé ne vous vaudra pas 90 euros d'amende » [en ligne], *Le Monde.fr*, 1 août 2018, [consulté le 20 novembre 2019]. https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/08/01/non-un-regard-appuye-ne-vous-vaudra-pas-90-euros-d-amende-quand-l-outrage-sexiste-est-caricature-jusqu-a-l-absurde_5338381_4355770.html

Entretiens croisés réalisés par DUTENT Nicolas, « Faut-il féminiser la langue française ? » [en ligne], *l'Humanité*, janvier 2016. <https://www.humanite.fr/faut-il-feminiser-la-langue-francaise-596557>

ETANCELIN Valentin, « La Une de “Valeurs Actuelles” sur les féministes a tout d'une parodie », sur *Le HuffPost* [en ligne], publié le 12 mars 2020, [consulté le 17 juillet 2020]. https://www.huffingtonpost.fr/entry/valeurs-actuelles-feminisme-parodie_fr_5e6a0d7dc5b6747ef117be17

ECHCHIHAB Camélia, « Gardin, Rollman, Dutel... : l'humour féministe à l'ère #MeToo » [en ligne], *Les Echos*, 9 mars 2020, [consulté le 7 septembre 2020]. <https://www.lesechos.fr/weekend/spectacles-musique/gardin-rollman-dutel-lhumour-feministe-a-lere-metoo-1213925>

ETANCELIN Valentin, « Comment J.K. Rowling s'est enfermée dans une vision du genre dont elle ne sort plus », sur *Le HuffPost* [en ligne], publié le 6 juillet 2020, [consulté le 10 septembre 2020]. https://www.huffingtonpost.fr/entry/jk-rowling-et-le-genre_fr_5f02e438c5b612083c5eb132

EUZEN Philippe, « L' « ABCD de l'égalité », au cœur de la polémique sur la « théorie du genre » » [en ligne], *Le Monde.fr*, 31 janvier 2014, [consulté le 29 mai 2020]. https://www.lemonde.fr/politique/article/2014/01/31/qu-est-ce-que-l-abcd-de-l-egalite_4358081_823448.html

FARCIS Sébastien, « En Inde, des technologies dissuasives qui rassurent », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 31 mai 2016, [consulté le 30 avril 2020]. https://www.liberation.fr/planete/2016/05/31/en-inde-des-technologies-dissuasives-qui-rassurent_1456477

FASSIN Eric, propos recueillis par DAUMAS Cécile, « Avec Sarkozy, le cœur devient une valeur de droite », *Libération*, novembre 2007, p. 31.

FASSIN Éric, « Faire honte, c'est discréditer des valeurs pour en accréditer d'autres, plus démocratiques » [en ligne], *Le Monde.fr*, 20 août 2020, [consulté le 11 septembre 2020]. https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/08/20/eric-fassin-faire-honte-c-est-discrediter-des-valeurs-pour-en-accrediter-d-autres-plus-democratiques_6049405_3232.html

FAURE Sonya, « L'activiste Houria Bouteldja fait polémique à gauche », *Libération*, juin 2017, p. 27.

FAURE Sonya, « Intersectionnalité [nom]: concept visant à révéler la pluralité des discriminations de classe, de sexe et de race », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 2 juillet 2015, [consulté le 31 juillet 2020].
https://www.liberation.fr/debats/2015/07/02/intersectionnalite-nom-concept-visant-a-reveler-la-pluralite-des-discriminations-de-classe-de-sexe-e_1341702

FEMEN (COLLECTIF), « «Notre féminisme, une haine assumée» », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 17 mars 2015, [consulté le 29 avril 2020].
https://www.liberation.fr/planete/2015/03/17/notre-feminisme-une-haine-assumee_1222614

FIGARO Le, « Relations homme-femme : message d'ouverture », sur *Le Figaro.fr* [en ligne], publié le 10 novembre 2006, [consulté le 25 mai 2020].
https://www.lefigaro.fr/actualite/2006/11/10/01001-20061110ARTFIG90058-relations_homme_femme_message_d_ouverture.php

FIZE Michel, « Libre opinion. Mai 68. La marque de 30 ans de changements. Michel Fize. », *La Croix*, 7 mai 1998, p. 11.

FORBES, « Chez Twitter, Le 19 Juin Sera Férié En Soutien À Black Lives Matter », sur *Forbes France* [en ligne], publié le 12 juin 2020, [consulté le 17 septembre 2020].
<https://www.forbes.fr/business/chez-twitter-le-19-juin-sera-ferie-en-soutien-a-black-lives-matter/>

FOUREST Caroline, « Hassi Messaoud, cité du viol, par Caroline Fourest » [en ligne], *Le Monde.fr*, 23 avril 2010, [consulté le 1 mai 2020].
https://www.lemonde.fr/idees/article/2010/04/23/hassi-messaoud-cite-du-viol-par-caroline-fourest_1341710_3232.html

FRANCEINFO, « Pourquoi la loi sur les violences sexuelles et sexistes ne satisfait pas tout le monde », sur *Franceinfo* [en ligne], publié le 2 août 2018, [consulté le 20 novembre 2019].
https://www.francetvinfo.fr/societe/violences-faites-aux-femmes/pourquoi-la-loi-sur-les-violences-sexuelles-et-sexistes-ne-satisfait-pas-tout-le-monde_2878399.html

FRANCK-DUMAS Elisabeth, « Rebecca Traister : «La moitié du pays ne veut pas être dirigée par quelqu'un qui n'est pas un homme blanc» », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 9 novembre 2016, [consulté le 1 mai 2020].
https://www.liberation.fr/planete/2016/11/09/rebecca-traister-la-moitie-du-pays-ne-veut-pas-etre-dirigee-par-quelqu-un-qui-n-est-pas-un-homme-bla_1527423

FRAU-MEIGS Divina, « Les armes numériques de la nouvelle vague féministe », sur *The Conversation* [en ligne], [consulté le 6 juin 2018]. <http://theconversation.com/les-armes-numeriques-de-la-nouvelle-vague-feministe-91512>

FRÉMONT Anne-Laurent, « Le pape et la théorie du genre : la polémique en cinq questions » [en ligne], *Le Figaro*, 3 octobre 2016, [consulté le 27 mai 2020].
<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/10/03/01016-20161003ARTFIG00209-le-pape-et-la-theorie-du-genre-la-polemique-en-cinq-questions.php>

FRESSOZ Francine, « Le féminisme est-il soluble dans le royalisme ? », sur *Les Echos* [en ligne], publié le 20 mars 2006, [consulté le 1 mai 2020]. <https://www.lesechos.fr/2006/03/le-feminisme-est-il-soluble-dans-le-royalisme-565567>

GAMBERINI Giulietta, « LES DIVIDENDES CACHÉS DE LA MIXITÉ », *La Tribune Hebdomadaire*, N° 212, mai 2017, n° N° 212, p. 4,5,6,7.

GARRETTA Anne, « Le gang des potiches », *Libération*, 7101, mars 2004, n° 7101, p. 6, 7.

GENTHIALON Anne-Claire, « Au foyer, monsieur n'a pas peur de faire tâche », *Libération*, juillet 2013, p. 11.

GOLSHIRI Ghazal, « La nouvelle vie de Marzieh, jeune Afghane réfugiée en Allemagne » [en ligne], *Le Monde.fr*, 1 juin 2016, [consulté le 30 avril 2020]. https://www.lemonde.fr/international/article/2016/06/01/la-nouvelle-vie-de-marzieh-jeune-afghane-refugiee-en-allemande_4930551_3210.html

GORCE Bernard, « L'école cherche à mieux faire rimer mixité et parité. EDUCATION. Quarante ans après la généralisation de la mixité au collège, restent les mêmes disparités entre hommes et femmes. L'enseignement catholique propose donc une coéducation garçons-filles plus ambitieuse. », *La Croix*, décembre 2002, p. 7.

GROSJEAN Blandine, « Du nom du père au nom de toute la famille. », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 8 février 2001, [consulté le 3 mai 2020]. https://www.liberation.fr/evenement/2001/02/08/du-nom-du-pere-au-nom-de-toute-la-famille_353800

GUÉNIF Nacira, « Gare aux indignations sélectives ! » [en ligne], *Le Monde.fr*, 30 janvier 2016, [consulté le 30 avril 2020]. https://www.lemonde.fr/idees/article/2016/01/30/gare-aux-indignations-selectives_4856397_3232.html

GUICHARD Serge, « Serge Guichard », *l'Humanité*, janvier 2000, p. 9.

HART Benjamin, « RIP "mansplaining": The Internet ruined one of our most useful terms », sur *Salon* [en ligne], publié le 20 octobre 2014, [consulté le 16 novembre 2017]. https://www.salon.com/2014/10/20/rip_mansplaining_how_the_internet_killed_one_of_our_most_useful_words/

HAYAT Samuel, « (20+) Rendre visible la révolution sociale - Libération » [en ligne], *Libération*, [consulté le 1 mai 2020]. https://www.liberation.fr/debats/2015/10/22/rendre-visible-la-revolution-sociale_1408141

Propos recueillis par HENNEN Jacques, « SÉGOLÈNE ROYAL : S'inspirer du modèle espagnol Les violences faites aux femmes font partie de ces tabous insupportables de notre société.] », *Aujourd'hui en France*, novembre 2006, p. 13.

IACUB Marcela, « Enfants esclaves du féminisme », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 14 février 2014, [consulté le 31 mai 2020]. https://www.liberation.fr/debats/2014/02/14/enfants-esclaves-du-feminisme_980310

IACUB Marcela, « Triple impair sur la parité », *Libération*, juin 2012, p. MAG14.

JA EGLÉ Yves, « Deborah de Robertis, une femme nue avec les Gilets jaunes », sur *Leparisien.fr* [en ligne], publié le 15 décembre 2018, [consulté le 15 avril 2020]. <http://www.leparisien.fr/culture-loisirs/deborah-de-robertis-une-femme-nue-avec-les-gilets-jaunes-15-12-2018-7969617.php>

JARREAU Patrick, « Le pouvoir des notables masculins, la preuve par le Sénat », *Le Monde*, février 1999, p. 16.

JOIGNOT Propos recueillis par Frédéric, « Paroles d'hommes », *Le Monde*, novembre 2017, p. IDH4.

KACI Mina, « Enfin dire « stop au sexisme ! » » [en ligne], *L'Humanité*, 20 novembre 2004, [consulté le 30 avril 2020]. <https://www.humanite.fr/node/316148>

KACI Mina, « FSE Femmes Une journée particulière | L'Humanité » [en ligne], [consulté le 4 mai 2020]. <https://www.humanite.fr/node/294833>

KACI Mina et MOUSSAOUI Rosa, « « Un prédicateur fondamentaliste en guerre contre les musulmans modernes et laïques » », sur *L'Humanité* [en ligne], publié le 30 novembre 2004, [consulté le 13 mai 2020]. <https://www.humanite.fr/node/316758>

KANDEL LILIANE, « Les discours de la confusion volontaire », *Le Figaro*, 18987, août 2005, n° 18987, p. 12.

KIRSCHEN Marie, « «On va s'occuper de toi»: une féministe harcelée par les fans d'un dessinateur », sur *BuzzFeed* [en ligne], publié le 11 août 2016, [consulté le 8 septembre 2020]. <https://www.buzzfeed.com/fr/mariekirschen/on-va-soccuper-de-toi-une-feministe-harcelee-par-les-fans-du>

KORNHABER Spencer, « It's Not Callout Culture. It's Accountability. », sur *The Atlantic* [en ligne], publié le 16 juin 2020, [consulté le 17 septembre 2020]. <https://www.theatlantic.com/culture/archive/2020/06/callout-culture-black-lives-matter-adidas-bon-appetit-lea-michele/613054/>

KOVACS Stéphane, « Aux États-Unis, ils manifestent déguisés en Batman », *Le Figaro*, 21330, mars 2013, n° 21330, p. 12.

KRÉMER Pascale, « Leïla Slimani : « La mort de mon père m'a désinhibée » » [en ligne], *Le Monde.fr*, 25 mars 2018, [consulté le 29 avril 2020]. https://www.lemonde.fr/culture/article/2018/03/25/leila-slimani-la-mort-de-mon-pere-m-a-desinhibee_5276065_3246.html

KREMER Pascale, « Le débat : faut-il abolir une forme d'esclavage ou réglementer une profession comme une autre ? », *Le Monde*, août 2002, p. 05.

LA CROIX, « Théorie du genre : ce que le pape a vraiment dit » [en ligne], *La Croix*, 3 octobre 2016, [consulté le 27 mai 2020]. <https://www.la-croix.com/Religion/Pape/Theorie-genre-pape-vraiment-2016-10-03-1200793439>

LA CROIX, « REPERES. Le « gender », une théorie sociologique apparue il y a quarante ans » [en ligne], *La Croix*, 19 juillet 2011. <https://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Le-gender-une-theorie-sociologique-apparue-il-y-a-quarante-ans- NP -2011-07-18-690412>

LACROUX Margaux et HACHE Émilie, « «Les femmes ont toujours été plus nombreuses que les hommes à se battre pour l'environnement» », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 12 mars 2019, [consulté le 28 septembre 2020]. https://www.liberation.fr/planete/2019/03/12/les-femmes-ont-toujours-ete-plus-nombreuses-que-les-hommes-a-se-battre-pour-l-environnement_1714319

LAEMLE Brice, « « Je vais t'égorger et violer ton cadavre » », *Le Monde*, mai 2018, p. EPH5.

LAGUERRE Marie, « Marie Laguerre : «J'ai gagné une bataille» », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 9 octobre 2018, [consulté le 30 avril 2020]. https://www.liberation.fr/debats/2018/10/09/marie-laguerre-j-ai-gagne-une-bataille_1684255

LAMBERT Élise, « Tee-shirts à 550 euros, publicités orientées... Le marketing féministe, une stratégie culottée ? », sur *Franceinfo* [en ligne], publié le 6 mars 2018, [consulté le 4 mai 2018]. https://www.franceinfo.fr/societe/tee-shirts-a-550-euros-publicites-orientees-le-marketing-feministe-une-strategie-culotee_2578834.html

LAUGIER Sandra, « «Care» et dépendances », *Libération*, août 2012, p. 17.

LAURENT Pierre, « Une certaine idée de la mixité » [en ligne], *L'Humanité*, 24 octobre 2001, [consulté le 20 mai 2020]. <https://www.humanite.fr/node/254298>

LAURENTIN Emmanuel, « “Cancel culture” : le débat est-il possible ? », *Le temps du débat, France Culture*, 2020, [consulté le 2 septembre 2020]. <https://www.franceculture.fr/emissions/le-temps-du-debat/cancel-culture-le-debat-est-il-possible>

LEBOUCQ Fabien, « PMA : pourquoi la conférence de Sylviane Agacinski a-t-elle été annulée à l'université de Bordeaux ? », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 27 octobre 2019, [consulté le 13 août 2020]. https://www.liberation.fr/checknews/2019/10/27/pma-pourquoi-la-conference-de-sylviane-agacinski-a-t-elle-ete-annulee-a-l-universite-de-bordeaux_1759987

LECARPENTIER Charline, « Ann Powers : «Les danses du début du siècle étaient jugées scandaleuses» », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 7 octobre 2019, [consulté le 10 septembre 2020]. https://next.liberation.fr/musique/2019/10/07/ann-powers-les-danses-du-debut-du-siecle-etaient-jugees-scandaleuses_1756054

LE FOL Sébastien , « Le féminisme selon Françoise Giroud », *Le Figaro*, 16952, février 1999, n° 16952, p. 30.

LE GALLIOT Eponine, « Comment les inégalités hommes-femmes au cinéma influencent nos comportements », sur *Les Inrockuptibles* [en ligne], publié le 9 octobre 2019, [consulté le 6 octobre 2020]. <https://www.lesinrocks.com/2019/10/09/cinema/actualite-cinema/que-nous-apprend-letude-qui-analyse-comment-les-inegalites-homme-femme-au-cinema-faonnent-le-comportement-des-jeunes-femmes/>

LEGARDINIER Claude, « Quelle politique mettre en Œuvre pour faire reculer la prostitution ? » [en ligne], *L'Humanité*, 25 mars 2010, [consulté le 30 avril 2020]. <https://www.humanite.fr/node/435400>

LE GOFF Jean-Pierre, « #metoo est un mouvement sentimental et victimaire », *Le Monde*, juillet 2018, p. 25.

LEJEUNE Léa, « «En tant qu’abolitionnistes, la morale ne nous intéresse pas» », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 26 novembre 2013, [consulté le 1 mai 2020]. https://www.liberation.fr/societe/2013/11/26/en-tant-qu-abolitionnistes-la-morale-ne-nous-interesse-pas_962291

LELOUP par Damien, « Photos volées : les victimes ne sont pas coupables », *Le Monde*, septembre 2014, p. 17.

LE MONDE, « Marcela Iacub, unique en son genre », *Le Monde*, mars 2003, p. 20. https://www.lemonde.fr/archives/article/2003/03/08/marcela-iacub-unique-en-son-genre_312201_1819218.html

LE MONDE, « Les femmes prennent la « une » des journaux », *Le Monde*, mars 2014, p. ARH6.

LE MONDE, « Égalité des sexes : encore un effort, Messieurs! », *Le Monde*, octobre 2015, p. 19.

LE MONDE, « L’Église doit s’ouvrir aux femmes » [en ligne], *Le Monde.fr*, 27 octobre 2015, [consulté le 17 avril 2020]. https://www.lemonde.fr/idees/article/2015/10/27/l-eglise-doit-s-ouvrir-aux-femmes_4797728_3232.html

LE MONDE et AFP, « « Marche des femmes » à Paris, Londres et Berlin contre la politique de Trump » [en ligne], *Le Monde.fr*, 21 janvier 2018, [consulté le 3 mai 2018]. http://www.lemonde.fr/international/article/2018/01/21/marche-des-femmes-a-paris-londres-et-berlin-contre-la-politique-de-trump_5244879_3210.html

LE PARISIEN, « Enquête : les dessous des Femen », sur *Leparisien.fr* [en ligne], publié le 24 mars 2013, [consulté le 29 avril 2020]. <http://www.leparisien.fr/enquete-les-dessous-des-femen-24-03-2013-2665673.php>

LE PARISIEN, « L’égalité femmes-hommes est pour... 2025 » [en ligne], *Aujourd’hui en France*, 17 septembre 2013. <https://www.leparisien.fr/archives/l-egalite-femmes-hommes-est-pour-2025-17-09-2013-3143501.php>

LEPRINCE Chloé, « Race, islamophobie, intersectionnalité : ces mots qui restent tabous en France », sur *France Culture* [en ligne], publié le 20 février 2019, [consulté le 31 juillet 2020]. <https://www.franceculture.fr/sociologie/race-islamophobie-intersectionnalite-ces-mots-qui-restent-tabous-en-france>

LEVY-WILLARD Annette, « SPECIAL MAI 68. Le témoin du jour. Christine Delphi, 26 ans, assistante de recherche en sociologie à Paris. “La révolution sexuelle, c’était un piège pour les femmes” », *Libération*, mai 1998, p. 35.

Propos recueillis par LÉVY-WILLARD Annette et DAUMAS Cécile, « «Je suis inquiète, l’égalité n’est plus un objectif» », *Libération*, mars 2014, p. SUP7.

LEPAPE Pierre, « La force de la faiblesse », *Le Monde*, mars 1999, p. 2.

L'HUMANITÉ, « Adapter l'appareil du Parti à l'époque contemporaine », *l'Humanité*, 24 janvier 2000, p. 10.

L'HUMANITÉ, « Table ronde: Peut-on abolir la prostitution ? » [en ligne], *L'Humanité*, 15 novembre 2013, [consulté le 13 mai 2020]. <https://www.humanite.fr/table-ronde-peut-abolir-la-prostitution>

L'HUMANITÉ, « Violences sexuelles: comment sortir du système de domination patriarcale ? », sur *L'Humanité* [en ligne], publié le 14 mai 2018, [consulté le 29 avril 2020]. <https://www.humanite.fr/violences-sexuelles-comment-sortir-du-systeme-de-dominance-patriarcale-655185>

LIBERATION et AFP, « Abandon des «ABCD de l'égalité»: le PCF dénonce une «reculade piteuse» » [en ligne], *Libération*, 30 juin 2014, [consulté le 27 mai 2020]. https://www.liberation.fr/societe/2014/06/30/henri-guaino-se-rejouit-de-l-abandon-des-abcd-de-l-egalite_1053803

LIBERATION, « Les plaintes pour harcèlement et agression sexuelle ont augmenté de 20% à 30% à Paris à l'automne », sur *Libération.fr* [en ligne], [consulté le 2 mai 2018]. http://www.liberation.fr/direct/element/les-plaintes-pour-harcèlement-et-agression-sexuelle-ont-augmenté-de-20-a-30-a-paris-a-l-automne_78113/

LOIRE Mathilde, « Les fans de « Harry Potter » secoués par les propos jugés transphobes de J. K. Rowling » [en ligne], *Le Monde.fr*, 15 juin 2020, [consulté le 2 septembre 2020]. https://www.lemonde.fr/pixels/article/2020/06/15/les-fans-de-harry-potter-secoues-par-les-propos-juges-transphobes-de-j-k-rowling_6042953_4408996.html

LOUIS Marie-Victoire, « Le programme du PS a mis en lumière ce que les féministes dénoncent depuis longtemps: ce parti n'a rien à proposer en matière de droits des femmes. Des femmes ministres ne font pas un ministère des femmes. », *Libération*, 23 juillet 1997, p. 4.

LOUIS Marie-Victoire, « Derrière le seul nom de ce groupe musical, toute la violence que nos sociétés expriment contre les femmes. NTM, injure sexiste » [en ligne], *Libération*, 9 décembre 1996, [consulté le 20 mai 2020]. https://www.liberation.fr/tribune/1996/12/09/derriere-le-seul-nom-de-ce-groupe-musical-toute-la-violence-que-nos-societes-expriment-contre-les-fem_191552

LOUIS Marie-Victoire, « Des régressions dramatiques » [en ligne], *Le Monde.fr*, 5 septembre 1995, [consulté le 20 mai 2020]. https://www.lemonde.fr/archives/article/1995/09/05/des-regressions-dramatiques_3855714_1819218.html

LUCAS Emmanuelle, « Les religions, un frein aux droits des femmes ? » [en ligne], *La Croix*, 21 novembre 2019, [consulté le 29 avril 2020]. <https://www.la-croix.com/Religion/religions-frein-droits-femmes-2019-11-21-1201061871>

LUCAS Emmanuelle, « De mère en fille, à chacune son féminisme » [en ligne], *La Croix*, 15 octobre 2019, [consulté le 29 avril 2020]. <https://www.la-croix.com/France/mere-fille-chacune-feminisme-2019-10-15-1201054358>

LUYSSSEN Johanna, « Eugénie Bastié, déjà croisée », *Libération*, 19 mai 2016, p. 24.

MARLIER Fanny, « En France comme aux USA, les Afro-descendantes féministes mènent un double combat », *Les Inrocks*, 14 février 2017, [consulté le 31 juillet 2020]. <https://www.lesinrocks.com/2017/02/14/actualite/actualite/france-aux-usa-afro-descendantes-feministes-menent-double-combat/>

MALLAVAL Catherine et BALLETT Virginie, « Pensions alimentaires : par ici la monnaie », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 19 janvier 2017, [consulté le 1 mai 2020]. https://www.liberation.fr/france/2017/01/19/pensions-alimentaires-par-ici-la-monnaie_1542729

MARCHAND Laure, « La révolte des femmes turques de Taksim », *Le Figaro*, 21415, juin 2013, n° 21415, p. 6.

MARTEAU Stéphanie, « Le mouvement Collages féminicides se déchire sur la question trans » [en ligne], *Le Monde.fr*, 31 janvier 2020, [consulté le 10 septembre 2020]. https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2020/01/31/le-mouvement-collages-feminicides-se-dechire-sur-la-question-trans_6027864_4500055.html

MARTEAU Stéphanie, « Marguerite Stern, féministe de combats » [en ligne], *Le Monde.fr*, 26 octobre 2019, [consulté le 25 septembre 2020]. https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2019/10/26/marguerite-stern-feministe-de-combats_6016971_4500055.html

MATTHIEUSSENT Delphine, « Ces Palestiniennes victimes familiales », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 20 février 2007, [consulté le 30 avril 2020]. https://www.liberation.fr/planete/2007/02/20/ces-palestiniennes-victimes-familiales_85464

MONTREYNAUD Florence, « Le féminisme, chèvre-émissaire », *l'Humanité*, mai 2003, p. 19.

MOREAU Alexis, « Netflix est-il trop progressiste pour plaire à la droite? », sur *Slate.fr* [en ligne], publié le 29 novembre 2018, [consulté le 6 octobre 2020]. <http://www.slate.fr/story/170520/netflix-gauche-progressiste-minorites-pas-plaire-droite-americaine>

MOREL Sandrine, « Le gouvernement féministe de Pedro Sanchez à l'épreuve de la « Meute » » [en ligne], *Le Monde.fr*, 23 juin 2018, [consulté le 29 avril 2020]. https://www.lemonde.fr/europe/article/2018/06/23/le-gouvernement-feministe-de-pedro-sanchez-a-l-epreuve-de-la-meute_5319999_3214.html

MORGANE PELLENNEC, « Samina Baig, une Pakistanaise sur le toit du monde », *La Croix*, 39644, juillet 2013, n° 39644, p. 20-21.

MOUNIER Frédéric, « Le nouveau métier de père cherche ses contours. Comment le droit a accompagné la société .Le droit confère désormais les responsabilités éducatives aux deux parents. Une évolution inéluctable après la reconnaissance des droits des femmes et des enfants », *La Croix*, mars 1998, p. 27.

MOUSSAOUI Rosa, « Luttés des femmes. La nouvelle vague du féminisme est une déferlante mondiale », sur *L'Humanité* [en ligne], publié le 8 mars 2018, [consulté le 30 avril 2020]. <https://www.humanite.fr/luttés-des-femmes-la-nouvelle-vague-du-feminisme-est-une-deferlante-mondiale-651685>

MURAT Laure, « La “cancel culture”, dernier recours d’une population sans autre voix que l’Internet » [en ligne], *Le Monde.fr*, 1 août 2020, [consulté le 2 septembre 2020]. https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/08/01/la-cancel-culture-c-est-d-abord-un-immense-ras-le-bol-d-une-justice-a-deux-vitesses_6047867_3232.html

MUSSO Anna, « Agressions physiques et psychologiques, féminicides. Les mesures du Grenelle des violences conjugales seront-elles suffisantes ? », sur *L’Humanité* [en ligne], publié le 19 novembre 2019, [consulté le 30 avril 2020]. <https://www.humanite.fr/agressions-physiques-et-psychologiques-feminicides-les-mesures-du-grenelle-des-violences-conjugales>

PAOLI Paul-François, « La femme est-elle un homme comme les autres ? », *Le Figaro*, 19500, avril 2007, n° 19500, p. LIT6.

PASCUAL Julia, « Le « burkini », cheval de Troie de l’interdiction du voile ? » [en ligne], *Le Monde.fr*, 25 août 2016, [consulté le 29 avril 2020]. https://www.lemonde.fr/port-du-voile/article/2016/08/25/le-burkini-cheval-de-troie-de-l-interdiction-du-voile_4987741_4987696.html

PERROT Michelle, « Oui, tenter cette expérience nouvelle », *Le Monde*, février 1999, p. 17.

PERROT Michelle, « Les partages des sexes, histoire inachevée », *Le Monde*, 27 novembre 2003, p. 20.

PERROT Michelle, « L’histoire cachée de celles qui ne parlaient pas et dont on ne parlait pas », *Le Monde*, 31 août 1995, p. 7.

PICARD Maurin, « Seule l’Europe dit «I love you» à Woody Allen », sur *Le Figaro.fr* [en ligne], publié le 11 juin 2019, [consulté le 10 septembre 2020]. <https://www.lefigaro.fr/cinema/seule-l-europe-dit-i-love-you-a-woody-allen-20190611>

PIQUES Céline et BLEC Christine, « Arrêtons la désinformation, la loi prostitution ne met pas les personnes prostituées en danger de mort », sur *Le Huffington Post* [en ligne], publié le 21 septembre 2018, [consulté le 21 octobre 2019]. https://www.huffingtonpost.fr/celine-piques/arretons-la-desinformation-la-loi-prostitution-ne-met-pas-les-personnes-prostituees-en-danger-de-mort_a_23534936/

PONS Philippe, « Autant en emporte le vent... de la jupe », *Le Monde*, 30 mars 2013, p. 23.

POTET Frédéric, « Le festival de BD d’Angoulême accusé de sexisme après une sélection 100 % masculine » [en ligne], *Le Monde.fr*, 5 janvier 2016, [consulté le 6 octobre 2020]. https://www.lemonde.fr/bande-dessinee/article/2016/01/05/le-festival-de-bd-d-angouleme-accuse-de-sexisme-apres-une-selection-100-masculine_4842193_4420272.html

PROKHORIS Sabine, « Un effort de lucidité », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 18 octobre 2018, [consulté le 29 avril 2020]. https://www liberation.fr/debats/2018/10/18/un-effort-de-lucidite_1686277

PROKHORIS Sabine, « Le trompe-l’oeil de l’écriture inclusive », *Libération*, 15 décembre 2017, p. 25.

RAIBAUD Yves et AYRAL Sylvie, « Cologne : une variation ethnique de la domination masculine », *Libération*, janvier 2016, p. 22,23.

RAMAIN Gabrielle, « Une « journée de la Jupe » dans les lycées pour dénoncer les inégalités hommes-femmes » [en ligne], *Le Monde.fr*, 17 mai 2017, [consulté le 15 avril 2020]. https://www.lemonde.fr/campus/article/2017/05/17/une-journee-de-la-jupe-dans-les-lycees-pour-denoncer-les-inegalites-hommes-femmes_5129077_4401467.html

RIOUFOL Ivan, « Ivan Rioufol : «Les “humanistes“ n’aiment pas le peuple» », sur *Le Figaro.fr* [en ligne], publié le 18 janvier 2018, [consulté le 30 avril 2020]. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/2018/01/18/31003-20180118ARTFIG00292-ivan-rioufol-les-8220humanistes8220-n-aiment-pas-le-peuple.php>

RIPA Yannick, « Féministes en tout genre », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 9 janvier 2013, [consulté le 13 mai 2020]. https://next.liberation.fr/livres/2013/01/09/feministes-en-tout-genre_872785

RIPA Yannick, « Femmes hors d’elles », *Libération*, 22 novembre 2012, p. LIV7.

RIPA Yannick, « (20+) Les femmes, toujours le poing levé - Culture / Next », sur *Next.Libération.fr* [en ligne], [consulté le 1 mai 2020]. https://next.liberation.fr/livres/2017/07/12/les-femmes-toujours-le-poing-leve_1583405

ROOSE Kevin, « What Is NPC, the Pro-Trump Internet’s New Favorite Insult? » [en ligne], *The New York Times*, 16 octobre 2018, [consulté le 20 juillet 2020]. <https://www.nytimes.com/2018/10/16/us/politics/npc-twitter-ban.html>

ROSSIGNOL Laurence, « Féministe universaliste et laïque, je manifeste avec #NousToutes », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 22 novembre 2018, [consulté le 30 avril 2020]. https://www.liberation.fr/debats/2018/11/22/feministe-universaliste-et-laïque-je-manifeste-avec-noustoutes_1693698

ROSSIGNOL Laurence, « Appeler la violence sexiste par son nom », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 11 octobre 2004, [consulté le 20 mai 2020]. https://www.liberation.fr/societe/2004/10/11/appeler-la-violence-sexiste-par-son-nom_495574

ROTHMAN Lily, « A Cultural History of Mansplaining » [en ligne], *The Atlantic*, 1 novembre 2012, [consulté le 16 novembre 2017]. <https://www.theatlantic.com/sexes/archive/2012/11/a-cultural-history-of-mansplaining/264380/>

ROTMAN Charlotte, « Manifestation pour une grande loi », *Libération*, 7324, novembre 2004, n° 7324, p. 15.

ROUDY Yvette, « La parité domestiquée », *Le Monde*, 6 septembre 2004, p. 12.

ROUSSEAU Christine, « Laure Murat : “#metoo est la première remise en cause sérieuse du patriarcat” », sur *Lemonde.fr* [en ligne], [consulté le 29 avril 2020]. https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/10/05/laure-murat-metoo-est-la-premiere-remise-en-cause-serieuse-du-patriarcat_5364932_3232.html

SALEM Sara, « Les Femen, un féminisme de type néocolonial » [en ligne], *Le Monde.fr*, 11 juin 2013, [consulté le 29 avril 2020]. https://www.lemonde.fr/idees/article/2013/06/11/les-femen-un-feminisme-de-type-neocolonial_3428285_3232.html

SAMOUILOF Véronique, « Tous grossophobes ! - Ép. 1/4 - Place aux gros », LSD, la série documentaire, France Culture, 2019, [consulté le 3 août 2020]. <https://www.franceculture.fr/emissions/lsd-la-serie-documentaire/place-aux-gros-14-tous-grossophobes>

SASTRE Peggy, « Peggy Sastre : #metoo, « une libération de la parole accaparée par un féminisme aux allures de religion » », sur *Le Monde.fr* [en ligne], publié le 5 octobre 2018. https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/10/05/peggy-sastre-metoo-une-liberation-de-la-parole-accaparee-par-un-feminisme-aux-allures-de-religion_5364933_3232.html

SELLEM Jacqueline, « Féminisme : La conquête de nouveaux bonheurs » [en ligne], *L'Humanité*, 11 mars 2002, [consulté le 20 mai 2020]. <https://www.humanite.fr/node/261707>

SERGE CHAUMIER, « Le Père Noël, ce vieux sexiste », *Libération*, 6398, décembre 2001, n° 6398, p. 5.

SIRIEIX Julia, « Scandales sexuels : enfin une libération de la parole dans le monde politique ? », sur *France Culture* [en ligne], publié le 27 octobre 2017, [consulté le 3 mai 2018]. <https://www.franceculture.fr/politique/scandales-sexuels-enfin-une-liberation-de-la-parole-dans-le-monde-politique>

SKALSKI Jérôme, « Table ronde. Le féminisme, catalyseur des résistances progressistes ? », sur *L'Humanité* [en ligne], publié le 3 février 2017, [consulté le 1 mai 2020]. <https://www.humanite.fr/table-ronde-le-feminisme-catalyseur-des-resistances-progressistes-631559>

SMOLAR Piotr et VINCENT Élise, « Une Ukrainienne, figure de proue des Femen, devient réfugiée politique en France » [en ligne], *Le Monde.fr*, 9 juillet 2013, [consulté le 29 avril 2020]. https://www.lemonde.fr/europe/article/2013/07/09/une-ukrainienne-figure-de-proue-des-femen-devient-refugiee-politique-en-france_3444688_3214.html

SOLNIT Rebecca, *Men Explain Things to Me*, 2nd ed., Chicago, Illinois, Haymarket Books, 2015, 176 p.

STORTI Martine, « De souche / pas de souche, Blancs / non-Blancs... stop ! », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 1 juin 2017, [consulté le 30 avril 2020]. https://www.liberation.fr/debats/2017/06/01/de-souche-pas-de-souche-blancs-non-blancs-stop_1573885

THEVENIN Nicole-Edith, ALLIBERT Marie, COHEN Laurence *et al.*, « Le féminisme, revendication sociale ou projet de société ? », sur *L'Humanité* [en ligne], publié le 8 mars 2017, [consulté le 1 mai 2020]. <https://www.humanite.fr/le-feminisme-revendication-sociale-ou-projet-de-societe-633092>

TRUONG Nicolas, « L'homme est l'avenir de la femme », *Le Monde*, 31 mai 2010, p. 16.

TURIN Adela, « Ils changent le quotidien. » [en ligne], *L'Humanité*, 15 janvier 2000, [consulté le 1 mai 2020]. <https://www.humanite.fr/node/220570>

VAILLANT Gauthier, « Lallab, une association musulmane « féministe » au coeur d'une controverse », *La Croix*, août 2017, n° 40882, p. 6.

VIENNOT Bérengère, « Twitter, ou la censure sur mesure », sur *Slate.fr* [en ligne], publié le 23 août 2020, [consulté le 11 septembre 2020]. <http://www.slate.fr/story/194088/reseaux-sociaux-twitter-tweet-incendie-cathedrale-nantes-harcelement-censure-bannissement-responsabilite-democratie>

VINCENT Faustine et GAZALÉ Olivia, « « Les hommes doivent changer le regard qu'ils portent sur eux-mêmes » », *Le Monde*, 31 janvier 2018, p. 10.

WELZER-LANG Daniel, « Masculin, le genre l'emporte encore sur le féminin », sur *Libération.fr* [en ligne], publié le 28 juillet 2004, [consulté le 20 mai 2020]. <https://www.liberation.fr/tribune/2004/07/28/masculin-le-genre-l-emporte-encore-sur-le-feminin-487704>

RIPA Yannick, « Pas complètement égal », *Libération*, 12 septembre 2002, p. 10, 11.

WATINE Germaine, « Une violence bien réelle », *l'Humanité*, juillet 2003, p. 22.

WEMAËRE Alcyone, « “Liberté d'importuner” : une tribune dénoncée, moquée... ou défendue », sur *France 24* [en ligne], publié le 12 janvier 2018, [consulté le 2 mai 2018]. <http://www.france24.com/fr/20180112-liberte-importuner-lemonde-deneuve-une-tribune-denoncee-moquee-defendue-metoo>

ZEMMOUR Éric, « Mélancolie féministe », *Le Figaro*, 16 janvier 2014, p. 15.

« j »

Sites internet, magazines en ligne, blogs

Blogs

FLEUR FURIEUSE, « Fleur Furieuse - Féminisme radical et abolitionniste : “C’est de l’humour”. Oui, et c’est aussi du sexisme », sur *Fleur Furieuse - Féminisme radical et abolitionniste* [en ligne], publié le 15 février 2018, [consulté le 7 septembre 2020]. <http://fleurfurieuse.blogspot.com/2018/02/cest-de-lhumour-oui-et-cest-aussi-du.html>

JENSEN Robert, « Comment la pornographie rend les inégalités sexuellement excitantes », sur *Le blog de Christine Delphy* [en ligne], publié le 25 novembre 2017, [consulté le 13 août 2020]. <https://christinedelphy.wordpress.com/2017/11/25/comment-la-pornographie-rend-les-inegalites-sexuellement-excitantes/>

MRSROOTS, « Le tone policing : un silence de longue durée », sur *Mrs. Roots* [en ligne], publié le 16 juillet 2014, [consulté le 6 août 2020]. <https://mrsroots.wordpress.com/2014/07/16/le-tone-policing-un-silence-de-longue-duree/>

Webzines

« La charte | Simonæ », [consulté le 31 juillet 2020]. <https://simonae.fr/charte/>

AGATHE, « Intersectionnalité, inclusivité, convergence des luttes, quelles différences ? | Simonæ » [en ligne], *Simonæ*, 16 janvier 2019, [consulté le 31 juillet 2020]. <https://simonae.fr/militantisme/feminismes/intersectionnalite-inclusivite-convergence-luttes-differences/>

ELAWAN, « L’injonction à la pédagogie | Simonæ », [consulté le 24 juillet 2020]. <https://simonae.fr/militantisme/feminismes/injonction-pedagogie-tone-policing-sealioning/>

ALI Naya, « L’afro-féminisme, c’est quoi ? — Je veux comprendre », sur *MadmoiZelle.com* [en ligne], publié le 16 juin 2015, [consulté le 31 juillet 2020]. <https://www.madmoizelle.com/afro-feminisme-381789>

BODOC Clémence, « « Femmes contre le féminisme » : décryptage d’un paradoxe », sur *MadmoiZelle.com* [en ligne], publié le 15 juillet 2014, [consulté le 6 août 2020]. <https://www.madmoizelle.com/anti-feministes-tumblr-271582>

Marie, « Comprendre la « cancel culture », cette violence au nom d’un monde « meilleur » », sur *MadmoiZelle.com* [en ligne], publié le 27 juillet 2020, [consulté le 2 septembre 2020]. <https://www.madmoizelle.com/cancel-culture-definition-1037892>

Melissa, « À quoi ressemble le mouvement #BodyPositive en 2017, des États-Unis à la France ? », sur *MadmoiZelle.com* [en ligne], publié le 5 mars 2017, [consulté le 3 août 2020]. <https://www.madmoizelle.com/body-positive-mouvement-711817>

Autres sites

KNOW YOUR MEME, « NPC Wojak », sur *Know Your Meme* [en ligne], [consulté le 20 juillet 2020]. <https://knowyourmeme.com/memes/npc-wojak>

LES ANTIGONES, « Le Care : « Théorie du soin » contre « théorie du genre » », publié le 13 juin 2013, [consulté le 1 juin 2020]. <https://lesantigones.fr/le-care-prendre-soin-de-son-environnement-immediat-theorie-du-soin-contre-theorie-du-genre/>

LEXICO DICTIONARIES, « Meme | Definition of Meme by Oxford Dictionary », sur *Lexico Dictionaries / English* [en ligne], [consulté le 20 juillet 2020]. <https://www.lexico.com/definition/meme>

MOUVEMENT DU NID, « Loi prostitution : La France a adopté le seul modèle efficace en Europe - Mouvement du Nid », [consulté le 21 octobre 2019]. <http://www.mouvementdunid.org/Loi-prostitution-La-France-a-adopte-le-seul-modele-efficace-en-Europe>

VIGIGENDER, « Citations | Vigi Gender », [consulté le 29 mai 2020]. <http://www.vigi-gender.fr/citations>

Rapports d'institutions

BOUSQUET Danielle, SÉNAC Réjane, GAYRAUD Alice *et al.*, « Pour une constitution garante de l'égalité femmes-hommes : avis relatif à la révision constitutionnelle », Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, 2018.

BRICE Lucie, DAUDEY Emilie et HOIBIAN Sandra, « Vers une plus grande reconnaissance des inégalités femmes - hommes », CREDOC, 2015.

CREDOC, « Baromètre du numérique édition 2018 », Paris, Credoc.

EUROPEAN UNION et EUROPEAN INSTITUTE FOR GENDER EQUALITY, *Justification du cadre conceptuel pour l'indice d'égalité de genre pour l'Union européenne.*, Luxembourg, Publications Office, 2012.

LE BAIL Hélène, GIAMETTA Calogero et RASSOUW Noémie, « Que pensent les travailleur.se.s du sexe de la loi prostitution », [s. l.], Médecins du Monde, 2018, [consulté le 23 octobre 2019]. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01867653>

Données issues d'institutions ou d'études indépendantes

BANQUE MONDIALE, « Individuals using the Internet (% of population) | Data », sur *Banque Mondiale* [en ligne], publié le 2018, [consulté le 30 janvier 2018]. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/IT.NET.USER.ZS?contextual=region&end=2014&locations=FR&start=1996>

EUROBAROMÈTRE, « Special Eurobarometer 465 - Gender Equality 2017 », 2017.

EUROBAROMÈTRE, « Special Eurobarometer 428 - Gender Equality », Commission Européenne, 2015.

EUROBAROMÈTRE, « Gender equality in the EU in 2009 », Commission Européenne, 2010.

GEDESHI Ilir, ZULEHNER Paul M., FARADOV Tair *et al.*, « European Values Study 2008: Integrated Dataset (EVS 2008) », GESIS Data Archive, 2010, [consulté le 9 juin 2020]. <https://dbk.gesis.org/dbksearch/sdesc2.asp?no=4800&db=e&doi=10.4232/1.10059>

HAWKINS Stephen, YUDKIN Daniel, JUAN-TORRES Míriam *et al.*, « Hidden Tribes: A Study of America's Polarized Landscape », p. 160.

INSEE, « Population selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle », [s. l.], Insee, 2020, [consulté le 19 août 2020]. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381478>

INSEE, « 50 ans de mutations de l'emploi - Insee Première - 1312 », [s. l.], Insee, 2010, [consulté le 20 août 2020]. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1283207>

INSEE, « Population totale par sexe et âge au 1er janvier 2020, France métropolitaine – Bilan démographique 2019 Insee », [consulté le 12 août 2020]. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1892088?sommaire=1912926>

MAINGUENÉ Alice, « Couple, famille, parentalité, travail des femmes », [s. l.], Insee, 2011.

MARTIN Courtney et VALENTI Vanessa, « #FemFuture : Online Revolution », [s. l.], Barnard Center for Research on Women, 2013.

NEGRE Elsa, « Comparaison de textes: quelques approches... », 2013, p. 29.

OCDE, « Diplômés de l'enseignement supérieur », OCDE, [consulté le 18 août 2020]. https://www.oecd-ilibrary.org/education/population-with-tertiary-education/indicator/french_31b10e14-fr

PEW RESEARCH CENTER, « Demographics of Social Media Users and Adoption in the United States », Washington D.C., Pew Research Center, 2019, [consulté le 12 août 2020]. <https://www.pewresearch.org/internet/fact-sheet/social-media/>

RIEDER Bernhard, SMYRNAIOS Nikos, « Les journalistes français sur Twitter vus comme un graphe », sur *La Revue des Médias* [en ligne], [consulté le 14 septembre 2020]. <http://larevuedesmedias.ina.fr/les-journalistes-francais-sur-twitter-vus-comme-un-graphe>

Questions au gouvernement (Assemblée Nationale) citées dans le texte

- « Question n°1465 - Assemblée Nationale », [consulté le 25 juillet 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q10/10-1465QG.htm>
- « Question n°48664 - Assemblée Nationale », [consulté le 25 juillet 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q10/10-48664QE.htm>
- « Question n°41333 - Assemblée Nationale », [consulté le 6 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q10/10-41333QE.htm>
- « Question n°39810 - Assemblée Nationale », [consulté le 6 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q10/10-39810QE.htm>
- « Question n°36998 - Assemblée Nationale », [consulté le 6 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q10/10-36998QE.htm>
- « Question n°38736 - Assemblée Nationale », [consulté le 6 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q10/10-38736QE.htm>
- « Question n°25380 - Assemblée Nationale », [consulté le 6 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q10/10-25380QE.htm>
- « Question n°60426 - Assemblée Nationale », [consulté le 25 juillet 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q11/11-60426QE.htm>
- « Question n°62344 - Assemblée Nationale », [consulté le 25 juillet 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q11/11-62344QE.htm>
- « Question n°10220 - Assemblée Nationale », [consulté le 25 juillet 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q11/11-10220QE.htm>
- « Question n°67614 - Assemblée Nationale », [consulté le 25 juillet 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q11/11-67614QE.htm>
- « Question n°46037 - Assemblée Nationale », [consulté le 25 juillet 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q11/11-46037QE.htm>
- « Question n°3229 - Assemblée Nationale », [consulté le 25 juillet 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q11/11-3229QE.htm>
- « Question n°1655 - Assemblée Nationale », [consulté le 25 juillet 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q11/11-1655QG.htm>
- « Question n°65406 - Assemblée Nationale », [consulté le 7 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q11/11-65406QE.htm>
- « Question n°38013 - Assemblée Nationale », [consulté le 7 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q11/11-38013QE.htm>
- « Question n°35029 - Assemblée Nationale », [consulté le 7 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q11/11-35029QE.htm>

- « Question n°988 - Assemblée Nationale », [consulté le 7 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q11/11-988QG.htm>
- « Question n°44575 - Assemblée Nationale », [consulté le 7 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q11/11-44575QE.htm>
- « Question n°37907 - Assemblée Nationale », [consulté le 7 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q11/11-37907QE.htm>
- « Question n°99678 - Assemblée Nationale », [consulté le 29 juillet 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q12/12-99678QE.htm>
- « Question n°18857 - Assemblée Nationale », [consulté le 29 juillet 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q12/12-38857QE.htm>
- « Question n°50081 - Assemblée Nationale », [consulté le 29 juillet 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q12/12-50081QE.htm>
- « Question n°27012 - Assemblée Nationale », [consulté le 29 juillet 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q12/12-27012QE.htm>
- « Question n°65241 - Assemblée nationale », [consulté le 24 juillet 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-65241QE.htm>
- « Question n°47041 - Assemblée nationale », [consulté le 24 juillet 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-47041QE.htm>
- « Question n°55086 - Assemblée nationale », [consulté le 24 juillet 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-55086QE.htm>
- « Question n°3507 - Assemblée nationale », [consulté le 24 juillet 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-3507QG.htm>
- « Question n°48812 - Assemblée nationale », [consulté le 24 juillet 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-48812QE.htm>
- « Question n°4552 - Assemblée nationale », [consulté le 24 juillet 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-4552QG.htm>
- « Question n°2587 - Assemblée nationale », [consulté le 24 juillet 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-2587QG.htm>
- « Question n°7771 - Assemblée nationale », [consulté le 24 juillet 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-7771QE.htm>
- « Question n°16264 - Assemblée nationale », [consulté le 2 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-16264QE.htm>
- « Question n°102165 - Assemblée nationale », [consulté le 2 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-102165QE.htm>

- « Question n°99240 - Assemblée nationale », [consulté le 2 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-99240QE.htm>
- « Question n°292 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-292QG.htm>
- « Question n°13474 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-13474QE.htm>
- « Question n°12247 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-12247QE.htm>
- « Question n°13351 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-13351QE.htm>
- « Question n°1028 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-1028QG.htm>
- « Question n°12212 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-12212QE.htm>
- « Question n°323 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-323QE.htm>
- « Question n°5639 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-5639QE.htm>
- « Question n°11555 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-11555QE.htm>
- « Question n°12127 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-12127QE.htm>
- « Question n°6345 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-6345QE.htm>
- « Question n°5370 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-5370QE.htm>
- « Question n°6560 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-6560QE.htm>
- « Question n°6743 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-6743QE.htm>
- « Question n°13288 - Assemblée nationale », [consulté le 5 août 2019].
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-13288QE.htm>
- « Décision n° 2012-240 QPC du 4 mai 2012 », sur *Conseil constitutionnel* [en ligne],
[consulté le 25 septembre 2019]. <https://www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2012/2012240QPC.htm>

« Abolition de la prostitution : discours de Najat Vallaud-Belkacem devant l'Assemblée nationale », sur *Secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations* [en ligne], [consulté le 14 octobre 2019]. <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/abolition-de-la-prostitution-discours-de-najat-vallaud-belkacem-devant-lassemblee-nationale/>

« Loi prostitution : La France a adopté le seul modèle efficace en Europe - Mouvement du Nid », [consulté le 21 octobre 2019]. <http://www.mouvementdunid.org/Loi-prostitution-La-France-a-adopte-le-seul-modele-efficace-en-Europe>

« Grande cause du quinquennat », [consulté le 18 novembre 2019]. <https://grande-cause-quinquennat.gouv.fr/>

« Circulaire du 21 novembre 2017 relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au Journal officiel de la République française », [consulté le 18 avril 2020].

« Guide 18 ans, Respect les filles – Secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations », [consulté le 6 mai 2020]. <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/publications/droits-des-femmes/autres/18-ans-respect-les-filles/>

« L'antiféminisme au Québec | l'Encyclopédie Canadienne », [consulté le 8 mai 2020]. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/antifeminism-in-quebec>

« Lycée: Boutin contre la théorie du gender » [en ligne], *Le Figaro*, [consulté le 26 mai 2020]. <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2011/05/31/97001-20110531FILWWW00705-lycee-boutin-contre-la-theorie-du-gender.php>

« Question n°115234 - Assemblée Nationale », [consulté le 25 mai 2020]. <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-115234QE.htm>

Autres documents institutionnels (communications officielles et documents juridiques)

PEILLON Vincent, VALLAUD-BELKACEM Najat, SAPIN Michel *et al.*, « Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et hommes dans le système éducatif 2013 - 2018 », 2014, [consulté le 13 novembre 2019]. https://web.archive.org/web/20140114095206/http://cache.media.education.gouv.fr/file/02_Fevrier/17/0/2013_convention_egalite_FG_241170.pdf

PHILIPPE Edouard, « Document de politique transversale : projet de loi de finances pour 2020. Politique de l'égalité entre les femmes et les hommes ».

« Clôture du Grenelle contre les violences conjugales. Dossier de presse », [s. l.], Gouvernement de la République Française, 2019.

« Punish the client, not the prostitute | News | European Parliament », publié le 26 février 2014, [consulté le 21 octobre 2019]. <https://www.europarl.europa.eu/news/en/press-room/20140221IPR36644/punish-the-client-not-the-prostitute>

Inspection générale de l'Éducation nationale, « Évaluation du dispositif expérimental « ABCD de l'égalité » », Rapport n° 2014-047.

« Enseignement de la théorie du genre - Sénat », [consulté le 9 mai 2018]. <https://www.senat.fr/questions/base/2011/qSEQ110719388.html>

Documents juridiques

« LOI n° 2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics », 2004-228, 15 mars 2004.

« LOI n° 2012-954 du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel », 2012-954, 6 août 2012.

« LOI n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes - Article 56 », 2014-873, 4 août 2014.

« LOI n° 2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées », 2016-444, 2016.

« Texte adopté n° 169 - Projet de loi, adopté, dans les conditions prévues à l'article 45, alinéa 3, de la Constitution, par l'Assemblée nationale, renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes », publié le 1 août 2018. <http://www.assemblee-nationale.fr/15/ta/ta0169.asp>

Annexes

Annexe 1. Questionnaire et codage des questions et réponses

Annexe 2. Liste des vingt termes les plus typiques de chaque sujet extrait du corpus d'articles de presse nationale française suite à l'opération de *topic modelling*

Annexe 3. Liste des vingt termes les plus typiques de chaque année pour chaque sujet identifié dans le corpus d'articles de presse nationale française suite à l'opération de *topic modelling*

Annexe 4. Exemples de présentation de soi exploitant les possibilités offertes par l'interface de *Twitter*

Annexe 5. Exemples d'itérations du mème *NPC wojak*

Annexe 6. Contenu issu du groupe *Facebook* « Neurchi de mèmes de meuf »

Annexe 7. Réponses au questionnaire

Annexe 1. Questionnaire et codage des questions et réponses.

Cette annexe présente les questions de notre questionnaire, dans le même ordre que celui dans lequel il apparaissait pour les répondantes. Après chaque question est indiquée entre parenthèses la référence sous laquelle elle est codée (afin de permettre la lecture des résultats). Pour les rubriques socio-démographique, « Parcours militant », ainsi que la rubrique conditionnelle, les chiffres indiqués pour chaque réponse correspondent à sa référence dans le codage. Dans la rubrique « Votre féminisme », le code précis de la question (utile pour consulter les résultats en annexe 7) indiqué entre parenthèses fait référence à l'échelle à laquelle elle se rattache. Les abréviations des échelles sont les suivantes : « soc » pour « socialiste », « rad » pour « radicale », « inter » pour intersectionnelle », « lib » pour « libérale », et « diff » pour « différentialiste ». Les questions directement transposées de la *Feminist perspectives scale*¹³⁹³ sont en italique. La rubrique « votre rapport au groupe des femmes » contient les *items* de l'échelle de narcissisme collectif, directement tirés de la publication qui en est à l'origine¹³⁹⁴. Concernant les réponses aux rubriques « Votre féminisme » et « Votre rapport au groupe des femmes », elles sont organisées sur une échelle de Likert en 5 points allant de « Pas du tout d'accord » à « Tout à fait d'accord ». La réponse « Pas du tout d'accord » est codée comme « 1 », et « Tout à fait d'accord » comme « 5 », sauf si la mention « codage inversé » est présente, auquel cas... les chiffres assignés à chaque option sont inversés.

Rubrique socio-démographique

- I. Êtes-vous ? (Genre)
 1. Une femme
 2. Un homme
 3. Autre
- II. Quel est votre âge ? (Âge)
 1. Moins de 18 ans
 2. Entre 18 et 24 ans
 3. Entre 25 et 34 ans
 4. Entre 35 et 49 ans
 5. Entre 50 et 64 ans
 6. 65 ans et plus
- III. Quel est le diplôme le plus élevé que vous ayez obtenu ? (Diplôme)
 1. Certificat d'études primaire
 2. Diplôme national du brevet

¹³⁹³ HENLEY Nancy M., MENG Karen, O'BRIEN Delores *et al.*, « Developing a Scale to Measure the Diversity of Feminist Attitudes », *Psychology of Women Quarterly*, 22, 1998.

¹³⁹⁴ GOLEC DE ZAVALA Agnieszka, CICHOCKA Aleksandra, EIDELSON Roy *et al.*, « Collective narcissism and its social consequences », *J Pers Soc Psychol*, 97, 2009.

3. Certificat d'Aptitude Professionnelle
 4. Brevet d'études professionnelles
 5. Bac (professionnel, technologique ou général)
 6. BTS / DUT
 7. DEUG
 8. Licence
 9. Maîtrise
 10. Master
 11. Doctorat
- IV. Quelle a été votre dernière activité socio-professionnelle ? (profession)
1. Agriculteur exploitant
 2. Artisan, commerçant, chef d'entreprise
 3. Cadre
 4. Profession libérale
 5. Employé
 6. Ouvrier
 7. Etudiant
 8. Retraité
 9. Jamais travaillé

Rubrique « Parcours militant »

- A. Vous considérez-vous féministe ? (Idfem)
1. Tout à fait
 2. Plutôt oui
 3. Cela dépend
 4. Pas vraiment
 5. Pas du tout
- B. Vers quel âge avez-vous commencé à vous intéresser au féminisme ? (age intérêt)
1. Depuis toujours
 2. Entre 15 et 18 ans
 3. Entre 18 et 24 ans
 4. Entre 25 et 34 ans
 5. Entre 35 et 49 ans
 6. Entre 50 et 64 ans
 7. Après 65 ans
 8. Je ne sais plus
- C. Qu'est-ce qui a, pour la première fois, suscité votre intérêt pour le féminisme ? (moyen intérêt)
1. Internet (blogs, forums, réseaux sociaux, sites...)
 2. Des amis ou des connaissances
 3. Des membres de votre famille
 4. Des lectures (livres ou magazines, presse...)
 5. Des expériences personnelles négatives
 6. L'actualité (polémiques relayées par la presse, mobilisations...)

7. Autre
- D. Êtes-vous membre d'une association ou d'un collectif féministe ? (asso)
 1. Oui
 2. Non
- E. Si oui, vous pouvez indiquer son nom si vous le souhaitez. (nom asso)
- F. Avez-vous déjà vécu des expériences négatives en raison de vos convictions féministes ? (xp neg)
 1. Non
 2. Oui
- G. Si oui, quelles sont ces expériences ? (xp récit)
- H. Utilisez-vous parfois les réseaux sociaux pour discuter de féminisme, militer, défendre cette cause ou encore sensibiliser des personnes sur ce sujet ? (milite en ligne)
 1. Oui
 2. Non

Rubrique conditionnelle : n'apparaît qu'en cas de « oui » à la question G.

- I. Sur quels réseaux sociaux militez-vous ou défendez-vous la cause du féminisme ? (réseaux)
 1. Facebook
 2. Twitter
 3. Tumblr
 4. Autre
- J. Et de quelle manière, par quels moyens ou stratégies ? (pratiques)
 1. Signalement / suppression d'images ou de publications sexistes / antiféministes avec les outils mis à disposition par la plateforme du réseau social
 2. Dénonciation de propos, images ou actions sexistes / antiféministes en les rendant publics sur un réseau social
 3. Recherche et divulgation d'informations sur les auteurs de ce type de propos ou actions
 4. Diffusion ou partage sur votre réseau de publications ou tweets dénonçant ou rendant publics des actions ou propos sexistes
 5. Discussions avec d'autres militant.e.s ou individus partageant vos convictions
 6. Discussions avec des individus dénigrant vos convictions
 7. Production de contenu
 8. Diffusion de contenu féministe (partage, retweet)
 9. Organisation de rencontres, évènements, manifestations féministes
 10. Autre

Rubrique « Votre féminisme »

1. *La pornographie exploite la sexualité féminisme et dégrade l'ensemble des femmes (rad1)*
2. Il est parfois impossible de concilier féminisme et anti-racisme. (inter1). Indirectement inspiré de l'item suivant de la *Feminist perspectives scale* : « Much of the talk about power for women overlooks the need to empower people of all races and colors first. ».

3. *Le racisme et le sexisme doublent l'oppression subie par les femmes de couleur au travail. (Inter2)*
4. *La prostitution est le produit de la culture masculine de la violence et des valeurs masculines de contrôle social. (Diff1)*
5. *Le capitalisme est le responsable principal de l'augmentation du taux de divorce et de l'éclatement des familles. (Soc1)*
6. *Il faut interdire les discours, images et publicités sexistes. (codage inverse) (lib1)*
7. *Certaines actions en apparence anodines, comme une blague sexiste, font partie d'un vaste ensemble de discriminations et de violences envers les femmes qui peuvent aller jusqu'au meurtre ou au viol. (Rad2)*
8. *Utiliser le mot « homme » pour désigner ensemble les hommes et les femmes est l'une des multiples façons dont le langage sexiste détruit l'existence des femmes. (Rad3)*
9. *Les stéréotypes de genre sont seulement un symptôme d'un système patriarcal plus large, qui est la source véritable de la sujétion des femmes. (Rad4)*
10. *Le contrôle des hommes sur les femmes force celles-ci à être les premières pourvoyeuses de soins pour les enfants. (Rad5)*
11. *Rendre les femmes économiquement dépendantes des hommes est une manière subtile pour le capitalisme d'encourager les relations hétérosexuelles. (Soc2)*
12. *Les femmes de couleur sont opprimées par des standards de beauté blancs. (Inter3)*
13. *Une restructuration socialiste des entreprises et institutions est nécessaire pour que les femmes et les personnes de couleur soient mises sur un pied d'égalité avec les hommes blancs. (Soc3)*
14. *Les femmes blanches ont protesté contre le fait d'être mises sur un piédestal, alors que c'est un luxe que les femmes de couleur n'ont jamais eu. (Inter4)*
15. *Lorsqu'une femme porte le voile, c'est parce qu'elle n'a pas le choix. (codage inverse) (lib2)*
16. *Placer des femmes dans des positions de pouvoir politique apportera de nouvelles manières de gouverner plus favorables à la paix. (Diff2)*
17. *Les femmes battues devraient bénéficier d'une forme de légitime défense différée. (Rad6)*
18. *Les femmes qui ne soutiennent pas le féminisme ne font que refléter la domination masculine dont elles sont victimes. (Codage inverse pour échelle libérale). (Rad7lib3)*
19. *La meilleure manière de mettre fin à l'oppression des femmes est d'encourager l'adoption de genres alternatifs par une subversion constante des codes du masculin et du féminin. (Lib4)*
20. *Les hommes empêchent les femmes d'avoir une carrière politique par leur contrôle des institutions économiques et politiques. (Rad8)*
21. *Les expériences quotidiennes des femmes, liées au soin apporté aux plus faibles (enfants et personnes âgées) et aux tâches ménagères, leur procurent une vision du monde plus lucide que celle des hommes. (Diff3)*
22. *Pour éliminer la prostitution, il faut rendre les femmes égales aux hommes sur le plan économique. (Soc4)*
23. *Les préjugés racistes et homophobes se combinent pour empêcher les gays et lesbiennes de couleur de maintenir des relations de couple normales. (Inter5)*

24. *La manière la plus efficace de combattre le viol est de remplacer la culture actuelle, violente et androcentrée, par une culture alternative fondée sur des valeurs féminines plus douces. (Diff4)*
25. *C'est le système capitaliste qui impose aux femmes d'assumer les soins aux enfants. (Soc5)*
26. *Le mariage est l'illustration parfaite de l'oppression physique, économique et sexuelle des femmes par les hommes. (Rad9)*
27. *Les femmes de couleur subissent plus de discriminations au travail que les hommes de toutes origines et que les femmes blanches. (Inter6)*
28. *Intégrer plus de femmes au sein de professions dominées par les hommes atténuerait le caractère compétitif et violent de ces milieux. (Diff5)*
29. *Les femmes sont des sujets autonomes : leurs choix doivent être respectés même s'ils semblent aller à l'encontre de leurs intérêts objectifs. (Lib5)*
30. *Toute religion est comme une drogue utilisée pour pacifier les groupes dominés, notamment les femmes. (Soc6)*
31. *Le viol est, en dernière analyse, un puissant outil pour maintenir les femmes dans la terreur et la soumission aux hommes. (Rad11)*
32. *Le capitalisme force la plupart des femmes à porter des vêtements féminins afin de garder leur emploi. (Soc7)*
33. *La personnalité et le comportement des « femmes » et des « hommes » de notre société se sont développés de manière à correspondre aux besoins du capitalisme avancé. (Soc8)*
34. *Les choix des femmes ne peuvent pas être considérés comme valides car le patriarcat les incite à agir à l'encontre de leurs propres intérêts. (codage inversé pour échelle libérale) (Rad10lib6)*
35. *La libération sexuelle a été un moyen, pour le patriarcat, de mieux exploiter la sexualité des femmes sous prétexte de libération. (codage inverse pour échelle libérale) (rad12lib8)*
36. *Les femmes devraient avoir le droit de vendre leurs services sexuels. (lib7)*

Rubrique « Votre rapport au groupe des femmes »

1. *J'aimerais que la société reconnaisse plus rapidement l'autorité des femmes. (narcol1)*
2. *Les femmes méritent un traitement spécial. (narcol2)*
3. *Je ne serais pas satisfait.e tant que les femmes ne recevront pas la reconnaissance qu'elles méritent. (narcol3)*
4. *Je tiens à ce que les femmes reçoivent le respect qui leur est dû. (narcol4)*
5. *Cela me met en colère lorsque des personnes critiquent les femmes. (narcol5)*
6. *Si les femmes étaient mieux écoutées, le monde serait un meilleur endroit. (narcol6)*
7. *Cela ne me dérange pas que les autres ne remarquent pas les accomplissements des femmes. (narcol7) (codage inversé)*
8. *Peu de gens semblent vraiment comprendre l'importance des femmes. (narcol8)*
9. *La véritable valeur des femmes est souvent mal comprise. (narcol9)*

Annexe 2. Liste des vingt termes les plus typiques de chaque sujet extrait du corpus d'articles de presse nationale française suite à l'opération de *topic modelling*.

Ci-dessous, les 20 termes les plus typiques de chaque sujet sont listés en fonction de chacun des quatre modes de calcul suivants, explicités dans le chapitre I : le score marginal FREX, le score marginal *lift*, le score de probabilité marginale, et le calcul *Score*.

Sujet 1 : Philosophie, idéologie

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

"pensée", "philosophe", "domination", "l'identité", "philosophie", "théorie", "intellectuels", "différence", "penser", "individus", "l'émancipation", "identité", "morale", "critique", "notion", "xix", "siècles", "ouvrage", "nature", "sexes"

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal lift :

"déconstruction", "universaliste", "identitaires", "l'universalisme", "christianisme", "foucault", "penseurs", "philosophique", "philosophes", "pensée", "relativisme", "théoriques", "l'individu", "identités", "studies", "marxiste", "théories", "marxisme", "l'identité", "catholicisme"

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

"pensée", "sexes", "valeurs", "différence", "critique", "révolution", "domination", "racisme", "penser", "philosophe", "sexuelle", "nature", "mot", "démocratie", "laïcité", "religion", "mariage", "l'identité", "rapports", "formes"

Termes les plus représentatifs d'après le calcul Score :

"pensée", "domination", "sexes", "laïcité", "philosophe", "différence", "critique", "l'islam", "démocratie", "valeurs", "révolution", "religion", "racisme", "l'identité", "penser", "sexuelle", "philosophie", "nature", "théorie", "religieux"

Sujet 2 : Littérature, témoignage, entretien

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

"m'a", "j'étais", "tu", "mes", "j'avais", "roman", "n'ai", "l'amour", "écrire", "sais", "ai", "littérature", "voulais", "littéraire", "romans", "écrit", "fils", "aime", "soeur", "beauvoir"

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal lift :

"voulais", "faisais", "n'avais", "j'étais", "j'avais", "m'a", "n'étais", "grand-mère", "tu", "savais", "as", "romancière", "toi", "mes", "j'aime", "romans", "pouvais", "ai", "roman", "écrire"

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

"mes", "m'a", "tu", "roman", "écrit", "mari", "votre", "j'étais", "n'ai", "j'avais", "fils", "parents", "oui", "vivre", "livres", "raconte", "l'amour", "mots", "vraiment", "littérature"

Termes les plus représentatifs d'après le calcul Score :

"mes", "m'a", "tu", "roman", "j'étais", "j'avais", "n'ai", "l'amour", "écrit", "mari", "littérature", "fils", "livres", "votre", "beauvoir", "romans", "raconte", "voulais", "simone", "sais"

Sujet 3 : Économie

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

"congé", "partiel", "professionnelle", "entreprises", "salaire", "salariale", "parental", "salaires", "salariés", "emplois", "l'emploi", "retraite", "mesures", "familiales", "dispositif", "inégalités", "durée", "rémunération", "retraites", "taux"

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal lift :

"partiel", "salariale", "allocations", "employeurs", "rémunérations", "salariales", "congé", "partiels", "pension", "pensions", "rémunération", "congrés", "parental", "d'activité", "salaire", "écarts", "l'insée", "bénéficiaires", "professionnelle", "horaires"

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

"entreprises", "professionnelle", "inégalités", "mesures", "salariés", "congé", "l'emploi", "ministère", "formation", "réforme", "parents", "partiel", "salaire", "euros", "familles", "salaires", "plan", "taux", "charge", "services"

Termes les plus représentatifs d'après le calcul Score :

"entreprises", "professionnelle", "partiel", "congé", "salariés", "inégalités", "salaire", "l'emploi", "mesures", "réforme", "salaires", "taux", "ministère", "parental", "salariale", "formation", "parents", "emplois", "retraite", "chômage"

Sujet 4 : Art

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

"film", "cinéma", "festival", "films", "artistes", "l'art", "d'art", "album", "réalisateur", "l'artiste", "oeuvres", "musée", "documentaire", "cinéaste", "musique", "théâtre", "l'exposition", "exposition", "personnages", "artiste"

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal lift :

"film", "films", "cinéastes", "réalisateurs", "spectateur", "d'art", "cinéma", "d'artistes", "réalisateur", "jazz", "l'artiste", "arte", "tournage", "musicale", "festival", "exposition", "comédiens", "musée", "cinéaste", "l'exposition"

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

"film", "cinéma", "films", "musique", "l'art", "festival", "the", "série", "théâtre", "artistes", "h", "personnages", "spectacle", "documentaire", "musée", "oeuvres", "images", "succès", "art", "prix"

Termes les plus représentatifs d'après le calcul Score :

"film", "cinéma", "films", "festival", "l'art", "musique", "the", "théâtre", "artistes", "album", "personnages", "h", "série", "documentaire", "d'art", "oeuvres", "musée", "réalisateur", "l'artiste", "cinéaste"

Sujet 5 : Violences, justice, affaires

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

"viol", "plainte", "victime", "harcèlement", "viols", "procès", "sexuelles", "conjugales", "crime", "prison", "agressions", "tribunal", "judiciaire", "plaintes", "sexuel", "crimes", "policiers", "commis", "condamné", "weinstein"

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal lift :

"sursis", "plainte", "viols", "violée", "parquet", "violées", "viol", "violeurs", "délits", "verdict", "conjugales", "agresseurs", "agression", "passible", "plaintes", "condamnations", "forcés", "crime", "procureur", "agressions"

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

"viol", "harcèlement", "victime", "sexuelles", "plainte", "police", "prison", "procès", "sexuel", "l'affaire", "faits", "mariage", "l'association", "sexuelle", "cour", "tribunal", "faites", "collectif", "juge", "mari"

Termes les plus représentatifs d'après le calcul Score :

"viol", "harcèlement", "plainte", "victime", "sexuelles", "prison", "procès", "sexuel", "tribunal", "police", "viols", "conjugales", "crime", "agressions", "l'affaire", "faits", "royal", "sexuelle", "cour", "faites"

Sujet 6 : Politique, partis, élections

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

"ump", "députés", "ps", "hollande", "chirac", "l'ump", "jospin", "député", "socialiste", "valls", "macron", "socialistes", "sarkozy", "fn", "pen", "législatives", "l'elysée", "rpr", "aubry", "veil"

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal lift :

"lr", "ump", "l'ump", "copé", "l'hémicycle", "raffarin", "valls", "hamon", "députés", "zimmermann", "juppé", "l'elysée", "duflot", "circonscription", "l'ex-ministre", "circonscriptions", "l'udf", "delanoë", "macron", "bayrou"

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

"ps", "parité", "socialiste", "m", "députés", "député", "hollande", "sarkozy", "ump", "élections", "vote", "maire", "présidentielle", "ministres", "socialistes", "candidat", "chirac", "nicolas", "mme", "jospin"

Termes les plus représentatifs d'après le calcul Score :

"ps", "députés", "ump", "député", "parité", "socialiste", "hollande", "sarkozy", "maire", "élections", "l'ump", "jospin", "macron", "socialistes", "candidat", "chirac", "présidentielle", "valls", "fn", "ministres"

Sujet 7 : Politique des États-Unis

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

"trump", "clinton", "obama", "donald", "hillary", "bush", "barack", "washington", "l'amérique", "américains", "bill", "démocrate", "américaine", "américain", "new", "york", "etats-unis", "times", "démocrates", "républicains"

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal lift :

"barack", "obama", "bush", "maison-blanche", "wall", "times", "blair", "washington", "bill", "clinton", "street", "démocrate", "tony", "trump", "hillary", "l'amérique", "gouverneur", "donald", "californie", "harvard"

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

"etats-unis", "trump", "new", "américaine", "américain", "clinton", "américains", "york", "obama", "bush", "l'amérique", "donald", "washington", "m", "the", "hillary", "démocrate", "dollars", "bill", "barack"

Termes les plus représentatifs d'après le calcul Score :

"trump", "clinton", "obama", "etats-unis", "new", "américains", "américaine", "york", "américain", "bush", "hillary", "donald", "washin", "barack", "démocrate", "l'amérique", "bill", "the", "dollars", "times"

Sujet 8 : Mouvement social

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

"pcf", "communistes", "communiste", "cgt", "buffet", "marie-george", "luttons", "l'humanité", "solidaires", "manifestation", "syndicats", "militants", "rassemblement", "grève", "collectif", "congrès", "forum", "mobilisation", "l'appel", "samedi"

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal lift :

"fsu", "unitaire", "solidaires", "cgt", "marie-george", "buffet", "syndicalistes", "pcf", "surduts", "syndical", "cfdt", "syndicaliste", "communistes", "syndicales", "maya", "syndicaux", "mobilisations", "communiste", "grèves", "grève"

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

"pcf", "communiste", "collectif", "communistes", "militants", "l'humanité", "h", "cgt", "samedi", "manifestation", "luttons", "journée", "front", "congrès", "syndicats", "pierre", "solidarité", "débat", "buffet", "organisations"

Termes les plus représentatifs d'après le calcul Score :

"pcf", "communiste", "communistes", "cgt", "collectif", "l'humanité", "luttons", "marie-george", "h", "militants", "buffet", "syndicats", "congrès", "manifestation", "samedi", "salariés", "solidaires", "front", "mobilisation", "organisations"

Sujet 9 : Islam, religion

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

"tunisie", "islamique", "islamistes", "musulmans", "l'islam", "arabe", "ben", "islamiste", "musulman", "ali", "iran", "musulmane", "tunisienne", "charia", "maroc", "coran", "conseiller", "régime", "née", "voile"

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal lift :

"tunisie", "tunisiens", "tunisien", "tunis", "tunisienne", "mosquées", "charia", "téhéran", "mosquée", "iranienne", "cologne", "syrie", "salafistes", "ali", "islamiste", "iran", "islamistes", "ben", "mohammed", "coran"

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

"l'islam", "musulmans", "voile", "tunisie", "islamique", "directeur", "ancien", "née", "islamistes", "religion", "régime", "professeur", "religieux", "arabe", "maire", "membre", "conseiller", "police", "ben", "révolution"

Termes les plus représentatifs d'après le calcul Score :

"l'islam", "tunisie", "musulmans", "islamique", "islamistes", "voile", "arabe", "religion", "née", "religieux", "islamiste", "régime", "ben", "musulman", "maire", "ancien", "laïcité", "musulmane", "ali", "conseiller"

Sujet 10 : Stéréotypes de genre

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

"garçons", "prostitution", "prostituées", "masculin", "stéréotypes", "masculins", "postes", "tâches", "féminin", "mixité", "élèves", "métiers", "clients", "étude", "contraception", "sexualité", "féminisation", "études", "masculine", "sexes"

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal lift :

"racolage", "prostituées", "garçons", "prostitution", "ménagères", "masculins", "féminisation", "scientifiques", "stéréotypes", "management", "chercheuse", "passif", "mamans", "interrogées", "mixtes", "salopes", "clients", "tâches", "homologues", "recrutement"

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

"garçons", "féminin", "prostitution", "parité", "l'école", "masculin", "sexes", "recherche", "féminine", "études", "l'avortement", "stéréotypes", "prostituées", "l'éducation", "postes", "parents", "sexualité", "mères", "masculine", "l'université"

Termes les plus représentatifs d'après le calcul Score :

"garçons", "féminin", "prostitution", "masculin", "parité", "stéréotypes", "prostituées", "sexes", "postes", "l'école", "sexualité", "clients", "masculine", "masculins", "contraception", "mères", "tâches", "métiers", "féminine", "mixité"

Sujet 11 : International

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

"nations", "l'onu", "unies", "l'europe", "européenne", "etats", "croissance", "l'union", "développement", "européens", "pauvreté", "milliards", "chine", "européen", "l'ue", "mondiale", "turquie", "gouvernements", "europe", "objectifs"

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal lift :

"pib", "nations", "unies", "l'onu", "l'ue", "climatique", "etats", "investissements", "mortalité", "monétaire", "asie", "croissance", "prospérité", "continent", "chine", "pékin", "milliards", "infantile", "ong", "corée"

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

"européenne", "développement", "l'europe", "l'union", "européen", "europe", "nations", "mondiale", "internationale", "population", "l'onu", "unies", "constitution", "européens", "milliards", "sécurité", "pauvreté", "etats", "croissance", "commission"

Termes les plus représentatifs d'après le calcul Score :

"européenne", "développement", "l'europe", "nations", "l'union", "l'onu", "unies", "européen", "etats", "milliards", "turquie", "mondiale", "croissance", "constitution", "europe", "chine", "pauvreté", "européens", "l'ue", "population"

Sujet 12 : Mode, beauté, divertissement

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

"pantalon", "marques", "publicité", "robe", "mode", "vêtements", "marque", "robes", "jupe", "marketing", "rose", "magazine", "beauté", "publicitaire", "pub", "seins", "saint", "luxe", "produits", "magazines"

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal lift :

"pantalon", "mannequins", "robes", "couture", "jupes", "magasins", "boutique", "marques", "cuir", "pub", "gamme", "publicitaire", "maquillage", "glamour", "mannequin", "vêtement", "veste", "talons", "marketing", "jupe"

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

"mode", "presse", "magazine", "publicité", "site", "marque", "internet", "féminin", "ligne", "rue", "photo", "euros", "sport", "l'image", "rose", "marché", "photos", "féminine", "médias", "pantalon"

Termes les plus représentatifs d'après le calcul Score :

"mode", "publicité", "pantalon", "magazine", "site", "marque", "marques", "robe", "robes", "vêtements", "jupe", "beauté", "collection", "rose", "marketing", "sport", "féminin", "photo", "photos", "internet"

Annexe 3. Liste des vingt termes les plus typiques de chaque année pour chaque sujet identifié dans le corpus d'articles de presse nationale française suite à l'opération de *topic modelling*.

Dans cet annexe sont listés les vingt termes les plus significatifs de chaque année par sujet, en fonction de leur probabilité marginale et de leur score marginal FREX.

Année 1995

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	l'eglise	roman	partiel	film	cuba	veil
	pensée	m'a	emplois	films	jane	jospin
	historiens	romans	contrats	danse	prison	lionel
	nation	tu	salaire	rock	pape	anti-ivg
	sexuelle	littérature	l'emploi	festival	l'île	maya
	différence	écrivain	qualification	cinéma	peines	juppé
	intellectuels	d'amour	professionnelle	disques	ii	chirac
	philosophie	madame	d'entreprise	artistes	avorter	rpr
	modernité	littéraire	chômeurs	laure	abus	ps
	l'historien	mes	entreprises	rap	tribunal	voynet
	l'identité	livres	taux	d'art	grossesse	socialiste
	domination	n'ai	employeurs	chansons	sursis	socialistes
	élites	j'avais	postes	l'art	verdict	bastille
	historienne	l'amour	l'insee	cinéaste	procès	l'ivg
	foi	bonheur	salaires	oeuvres	viol	coordination
	l'émancipation	village	charges	musique	l'hôpital	manifestants
	philosophe	lettres	l'entreprise	théâtre	violée	candidat
	penser	brigitte	salariés	l'exposition	crime	pen
	siècles	sais	congé	pop	condamnation	colette
	juifs	amour	familiales	peinture	xavier	hue

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	l'amérique	p	islamistes	prostitution	pékin	parfum
	correct	cfdt	algérien	garçons	nations	britannique
	américains	f	l'algerie	prostituées	chine	sport

bill	vieillesse	ben algérienne	âge	unies	marques
promise	nicole communiste	s	magazines	conférence	mètres
washington	s	islamique	métier	ong	clubs
noirs	ouvrière	algérienne	primaire	etats	russes
politiquement	pierre	turquie	foyer	l'onu	désert
harvard	ministres	islamiste l'islamism	stockholm	mondiale	allemande
américaines	micHEL	e	suédois	chinois	magazine
times	décrets	algérie	laurence	gouvernements	londres
clinton	danièle syndicaliste	coran	pilule	chinoise	produits
blanche multiculturalisme	s	rome	féminins	plate-forme	lesbiennes
américain	jean fsu	l'islam musulman	interrogées masculine	délégations déclaration	ventes jupe
américaine	chrétiens	tunisie	élèves	officielle	mode
républicain	suisse	pakistan	claire	caire gouvernemental	vêtements
blancs	syndicat	maghreb	masculins	es	clients
etats-unis	éd	intégriste	féminine	forum	beauté
pasteur	retrace	maroc	niveau	l'union	commercial

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	sexuelle	roman	l'emploi	film	l'avortement	m
	sexes	livres	partiel	danse	pape	l'avortement
	différence	m'a	entreprises	the	cuba	jospin
	l'eglise	mes	professionnelle	films	prison	jacques
	révolution	écrit	salaire	rock	ii	veil
	pensée	littérature	emplois	artistes	grossesse	manifestation
	principe	l'auteur	chômage	musique	viol	contraception
	intellectuels	mari	postes	cinéma	procès	socialiste
	nation	romans	formation	l'art	l'île	chirac
	libération	enfant	contrats	théâtre	jane	colette
	masculin	f	taux	new	harcèlement	lionel
	statut	tu	salaires	york	sexuel	candidat
	rapports	madame	d'entreprise	festival	tribunal	anti-ivg
	démocratie	vivre	salariés	cercle	l'hôpital	parlement
	harcèlement	écrivain	chômeurs	télévision	centaines	maya
	sexuel	littéraire	l'entreprise	série	paul	mme
	nature	parents	direction	laure	libération	parité
	féminin	filS	développement	oeuvres	abus	manifestants

	sexualité parité l'eglise	lettres simone roman	marché qualification partiel	d'art cinéaste film	condamnation avorter cuba	l'élection présidentielle veil
Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	etats-unis américains l'amérique américaine américain correct politiquement new york noirs promise américaines washington the clinton bill valeurs blanche blanc of l'amérique	f p jean michel pierre nicole cfdt ministres vieillesse samedi suisse rue générale syndicat chrétiens communistes manifestation solidarité louis ouvrière p	islamistes ben l'algerie algérienne s police algérien rome ministère islamique l'islam turquie l'intérieur algerie front algérienne démocratie m l'etat page policiers islamistes	garçons prostitution âge niveau foyer l'égalitédessexes féminine prostituées l'éducation féminin sexes masculine métier médias masculin magazines féminins marie presse claire prostitution	conférence pékin chine mondiale nations etats européenne unies l'union ong développement t plate-forme l'onu chinois gouvernement s déclaration d'action officielle internationale forum pékin	francs mode magazine britannique londres presse sport féminin parfum allemande noms rue marque essais produits l'image mètres féminine fête désert parfum

Année 1996

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	beauvoir simone pensée radicalité	j'étais bateau écrivain romans	emplois partiel l'emploi d'emploi	film films chansons album	viol véronique arabes harcèlement	circonscriptions chirac jospin candidates

humaine	m'a	salariés	arte	sarah	juppé
philosophique	rire	professionnell	rock	plainte	lionel
béatrice	j'avais	e	cinéma	violée	ps
émotions	écrire	chômage	festival	sexuel	députés
intellectuelle	roman	salaires	comédie	viols	boutin
p	n'ai	qualification	jazz	police	amendement
philosophe	écrivains	médecins	musique	corse	l'amendement
humain	chair	salaire	l'exposition	lobby	rpr
différence	histoires	délégué	cinéaste	victime	udf
l'universalism		rémunérations			
e	amour	inférieur	metteur	poursuites	l'udf
nature	l'amour	l'embauche	chant	policiers	quotas
biologique	littéraire	manuels	barcelone	crime	élus
lumières	langue	régionale	morceaux	violées	scrutin
manifeste	james	moselle	scénario	l'armée	législatives
science	ai	employés	oeuvres	procès	parité
civilisation	soeur	d'activité	personnage		
			s	ta	socialistes

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	clinton	cfdt	anti-ivg	garçons	pékin	japonais
	football	villes	talibans	cadres	etats	japon
	washington	cgt	kaboul	postes	l'onu	usine
	times	ii	mgr	chantal	laïcité	cheveux
	rap	autonomes	cassation	élèves	conférence	publicité
	arabe	syndicats	mary	civil	sommet	ventes
	républicain	syndicales	grossesse	suède	asie	hugo
	bill	syndicat	islamique	lycée	chine	russe
	the	sud	l'ivg	masculin	l'islam	automobile
	york	pape	sursis	masculins	nations	record
	chicago	syndicale	islamiste	cents	unies	production
	américaine	fsu	l'hôpital	plurielle	circulaire	championne
	clan	syndical	turcs	radio	pauvres	pdg
	harvard	logement	afghanista	séries	européenne	publicitaire
	correct	urbaine	n	recrutement	religieuse	robe
	noires	grenoble	veil	mixité	religieux	rose
	républicains	visages	planning	tâches	foulard	usines
	dollars	jean-paul	ivg	occupent	gouvernement	magazine
	new	organisations	cour	l'usine	s	pantalon
			anti-		humanitaire	
			avortement			

l'amérique démocratique
s peines maurice document mode

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	beauvoir simone f p différence nature révolution humaine féminin pensée critique deuxième sexes l'église humain valeurs revue manifeste cité sexuelle	mari f écrit n'était j'étais écrivain l'auteur bateau langue rêve n'ai votre vivre rire livres littérature romans roman théâtre fils	service l'emploi chômage professionnelle formation salariés salaires emplois anne-marie d'emploi délégué entreprises médecins moyenne salaire l'entreprise supérieur discrimination sexes	film films cinéma musique rock américain chansons album noir the festival comédie arte h théâtre série pièce spectacle m personnages	harcèlement véronique sexuel viol sarah police arabes procès victime coups racisme prison l'armée journée tribunal faits plainte corse sexuelles l'affaire	parité ps chirac députés élections jacques candidates jospin candidats circonscriptions quotas liste socialiste législatives constitution lionel commission juppé gilles député

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	the etats-unis rap football new york américaine républicain clinton	ville sud cfdt syndicats journée ii cgt syndicat ville	l'avortement t anti-ivg talibans cour kaboul grossesse cassation veil nord	garçons postes service cadres féminine sexes entreprises l'égalitédessexe s féminin	conférence pékin européenne etats l'école foulard internationale laïcité somet	japon francs mode marché production japonais publicité cheveux magazine

washington	organisations	mgr	l'entreprise	développemen	t	féminine
féminin	formation	l'ivg	civil	l'etat		livres
américains	logement	l'hôpital	masculin	l'islam		russe
américain	autonomes	mary	chantal	démocratie		presse
times	collectif	démocratie	élèves	d'etat		qualité
arabe	jeudi	novembre	militaire	l'union		chaîne
	confédératio					
sport	n	régime	supérieur	pauvres		hugo
noire	pape	civile	cents	l'onu		record
	manifestatio					
américaines	n	centres	représentation	religieux		féminin
dollars	urbaine	paix	féminines	principe		rose
club	syndicales	militants	tendance	chine		site

Année 1997

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie , idéologie	Littérature, témoignages , entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	revues	f	partiel	film	l'armée	lionel
s	foi	tu	manuels	films	lycéens	jospin
	radicalité	m'a	réduction	cinéma	armées	juppé
			professionnell			
	pensée	p	e	festival	ong	aubry
	religieuse	j'étais	d'information	artistes	charte	guigou
	peuple	j'avais	employeurs	h	viol	voynet
	japonais	roman	anne-marie	nuits	armée	martine
	japon	passion	l'emploi	l'exposition	talibans	ministres
	philosophe	romans	salariés	love	kaboul	chirac
				documentair		
	nation	n'ai	emplois	e	magistrats	ségolène
	théologie	récit	entreprises	oeuvres	militaires	décrets
	nature	d'elle	documentation	musique	soldats	l'elysée
	régulation	littéraire	l'education	cannes	procès	verts
	philosophie	soeur	taux	pop	coupable	matignon
	lutttes	littérature	scolaires	cinéaste	divorce	dominique
	l'identité	lady	suppression	d'art	torture	rocard
	différence	charme	congé	rock	afghanes	fabius
						interministériell
	intellectuels	mes	salaire	fou	victime	e
	latine	écrire	familiale	b	séparés	strauss-kahn
	valeurs	aime	délégué	réalisatrice	condamné	royal

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	harvard	fsu	hervé	pilule	tabac	monarchie
	clinton	collectif	rennes	x	parité	l'île
	york	assises	islamistes	garçons	constitution	royale
	washington	cgt	adjoint	maternité	l'observatoire	reine
	américains	syndicats	islamique	contraception	déclaration	madame
	new	maya	téhéran	scientifique	nations	course
	promise	surduts	maire	études	pakistan	publicité
	raciale	manifestation	iran	génération	l'ue	mer
	bill	pape	conseiller	grossesse	l'inde	boutique
	san	mgr	mosquée	masculin	révision	princesse
	maison-blanche	syndicat	municipal	féminin	constitutionnel	salon
	américaines	organisations	l'iran	garçon	unies	pantalon
	william	syndical	mairie	masculins	l'onu	mode
	américain	syndicales	l'islam	foyer	milliards	cuir
	etats-unis	chômeurs	sapin	tâches	hommes-femmes	charles
	francisco	commissions	faculté	mères	turquie	pub
	noirs	lcr	né	familial	quota	publicitaire
	l'amérique	pcf	ville	procréation	l'europe	maisons
	politiciens	samedi	islamiste musulmans	comportement	cent	rose
	john	participants	s	l'ivg	etats	robe

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	l'etat	f	l'emploi	film	l'armée	jospin
	valeurs	p	partiel	cinéma	lycéens	lionel
	foi	roman	professionnelle	h	mariage	ps
	démocratie	littérature	entreprises	films	divorce	ministres
	peuple	mes	réduction	musique	militaires	dominique
	nature	écrit	d'information	the	cour	aubry
	différence	mari	familles	l'art	faute	martine
	morale	tu	service	b	armées	juppé
	libération	votre	manuels	série	charte	socialiste
	pensée	m'a	chômage	artistes	générale	d'etat
	religieuse	livres	formation	oeuvres	prison	jacques
	l'eglise	belle	mesures	nuits	procès	ministère
	revues	passion	anne-marie	personnages	ong	chirac
	critique	yeux	postes	fou	couples	verts

japon	lettres	délégué	théâtre	victime	micHEL
nation	oui	familiale	festival	armée	chargée
penser	vraiment	salariés	ciel	lycée	catherine
radicalité	pense	familiales	personnage	l'affaire	député
communauté	vivre	francs	art	militaire	voynet
telle	chacun	scolaires	of	viennE	guigou

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	etats-unis	collectif	maire	féminin	parité	mode
	new	syndicats	ville	garçons	constitution	féminin
	américaine	samedi	conseiller	études	tabac	presse
	américains	fsu	rennes	contraception	d'etat	monarchie
	américain	manifestation	hervé	génération	cent	madame
	york	organisations	ps	x	vote	l'île
	américaines	assises	né	pilule	l'observatoire	petites
	washington	partis	adjoint	sexes	l'etat	reine
	harvard	chômage	mairie	parents	déclaration	mer
	clinton	l'eglise	cabinet	mères	européenne	course
	john	cgt	m	maternité	l'europe	magazine
	raciale	front	professeur	sciences	partis	charles
	noirs	pape	élections	mari	milliards	ligne
	promise	syndicat	ancien	familial	population	royale
	noir	militants	municipal	scientifique	l'union	francs
	william	l'avortement	islamistes	féminine	internationale	départ
	the	ensemble	socialiste	masculin	lois	tour
	l'amérique	maya	député	l'avortement	nations	britannique
	samedi	surduts	islamique	foyer	développement	environ
	noire	chômeurs	jean	enfant	hommes-femmes	bord

Année 1998

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	l'église	roman	allocations	films	talibans	lionel
	philosophie	j'étais	filiation	film	islamistes	jospin
	différence	m'a	irène	festival	crime	ps
	pensée	tu	couples	cinéma	commis	rpr
	nature	j'avais	partiel	dessinée	l'armée	fn
	foi	mes	familles	danse	islamiste	lcr
	philosophe	chansons	divorce	arte	kaboul	cgt
	dieu	personnages	familiales	danser	crimes	mandats
	sexes	amour	taux	love	l'afghanistan	chômeurs
	l'homosexualité	romans	congé	musique	viol	fraise
	psychanalyse	romancière	pères	cinéaste	emmanuel	chirac
	siècles	n'ai	mariage	e	afghanes	péry
	distinction	littérature	civil	réalisateur	algérie	révision constitutionnelle
	philosophique	littéraire	l'enfant	l'art	afghanistan	e
	l'individu	l'amour	parentale	l'opéra	procès	socialiste
	sylviane	d'amour	familiale	spectacle	algérien	constitution
	religion	écrire	emplois	art	tué	roudy
	intellectuels	ai	familial	théâtre	l'excision	décret
	êtres	l'écriture	salaire	arts	lévy	parlementaire
	xix	sais	fécondité	jane	algérienne	députés
Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	clinton	f	ancien	féminisation	nations	talons
	bill	j	d'appel	pilule	palestiniens	charlotte
	washington	p	conseiller	langue	etats	magazines
	américains	m	adjoint	circulaire	défenseurs	publicité
	hillary	c	directeur	contraception	déclaration	mode
	sexuel	tél	maire	féminin	l'islam	publicitaires
	blanche	g	préfet	prostituées	israël	publicitaire
	démocrate	r	association	fonctions	universelle	dames
	times	s	serge	noms	civils	marques
	new	b	universités	prostitution	développement	cuisine
	comportement	n	mgr	masculin	t	magazine
					chine	

républicain	d	régional	planning	pauvres	restaurant
dollars	carte	lille	médecins	d'israël	café
l'amérique	midi	jacques vice-	l'académie	unies	rose
suédoise	ed	président	recrutement	consommation	rue
angela	vrais	écrivain	police	européenne	pantalon
américaine	h	jean	métier	mondiale	turc
york	e	pierre	l'usage	arabes	magasins
vietnam	menu	régionale	neutre	arabe	brésil
républicains	surduts	avocat	interrogées	genève	doux

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	différence	roman	familles	film	l'armée	jospin
	sexes	mari	mariage	cinéma	islamistes	parité
	parité	mes	divorce	films	talibans	lionel
	l'eglise	personnages	allocations	festival	crime	chômeurs
	nature	génération	l'emploi	danse	procès	ps
	démocratie	écrit	filiation	l'art	commis	cgt
	révolution	michel	chômage	américain	crimes	constitution
	philosophie	tu	familiales	musique	algérie	aubry
	dieu	m'a	irène	the	communauté	d'etat
	mot	n'ai	familial	noire	emmanuel	chirac
	penser	j'étais	couples	théâtre	militaire	socialiste
	valeurs	littérature	parents	spectacle	tribunal	élections
	critique	livres	couple	dessinée	sexuelles	ministres
	juridique	l'auteur	professionnelle	danser	l'afghanistan	ligue
	trouve	j'avais	familiale	bande	islamiste	fraise
	sexuelle	presque	martine	york	tué	fn
	pensée	vivre	civil	nuit	internationale	militants
	foi	mot	aubry	série	afghanistan	martine
	peuple	romans	l'enfant	salon	kaboul	lcr
	rappports	votre	garde	art	garçons	rpr

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	clinton	m	ancien	langue	déclaration	rue
s	etats-unis	f	directeur	féminin	l'etat	mode

new	j	jacques	fonctions	développemen	t	magazine
sexuel	p	professeur	fémínisation	pauvres	petits	
américains	c	pierre	fonction	nations	presse	
bill	d	association	pilule	mondiale	cuisine	
sexuelle	tél	cour	masculin	européenne	publicité	
york	g	jean	garçons	consommation	charlotte	
américaine	s	maire	mme	etats	dames	
dollars	b	tribunal	l'école	humain	jeu	
harcèlement	carte	conseiller	police	l'europe	style	
washington	r	universités	francs	etats-unis	talons	
prison	n	d'appel	sexes	internationale	l'image	
blanche	l	écrivain	contraception	palestiniens	ligne	
comportemen						
t	h	l'université	noms	régime	magazines	
américain	e	serge	circulaire	universelle	prix	
l'affaire	vrais	adjoint	marché	libertés	fémínine	
républicain	midi	régional	générale	chine	francs	
l'amérique	ed	membre	l'académie	international	petites	
hillary	i	service	parité	population	bois	

Année 1999

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Terme	beauvoir	roman	partiel	films	maroc	rpr
s	sexes	m'a	pilule	film	l'excision	sénateurs
	nature	tu	contraception	cinéma	plainte	jospin
	couple	littérature	grossesse	musée	mineurs	lionel
	simone	littéraire	emplois	l'exposition	ii	ps
	différence	n'ai	parentale	festival	viol	sénat
	l'homosexualité	mes	professionnell	spectateur	délinquance	municipales
	humain	j'étais	l'ivg	l'art	prison	chirac
	maternité	grasset	ivg	jane	roi	listes
	procréation	québec	aubry	musique	algérie	partis
	philosophie	j'avais	l'emploi	love	maghreb	verts
	pensée	crois	formation	artiste	suspension	mandats constitutionnell
	humaine	romans	pères	peter	victime	e
	peuple	l'amour	inégalités	exposition	procès	l'égal
	domination	passion	salariés	rock	judiciaire	députés
	intellectuels	votre	l'interruption	images	défilé	roselyne

	individus	euros	familiales	cinéaste	harcèlement	socialiste
	individuelle	p	crèches	e	procédure	scrutins
	l'église	écrivains	précarité	d'art	agressions	scrutin
	penser	dit-elle	dispositif	peintre	pénale	élections
Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	clinton	pcf	conseiller	chiennes	regret	magasin
	bill	hue	née	cadres	caire	robe
	web	cfdt	ancien	laure	fierté	tailleur
	l'amérique	communistes	adjoint	féménisation	nations	pantalon
	hillary	communiste	régional combattant	postes	milliards	rose
	américains	fraise	s	indépendants	etats	publicité
	washington	l'homophobie	universités	gestion	charte	magasins
	attitude	cgt	préfet	sondage	l'europe	mannequins
	démocrate	socialisme	avocat	cnrs	unies	seins
	allemande	buffet	vice-président	responsabilités	l'onu	fête
	blanche	militants	foulard	tâches	négociations	saint
	chicago	geneviève	jean	d'entreprise	europe	sport
	york	liste	délégué	résultats	européens	robes
	maison-blanche	homophobie	lycée	entreprises	conférence	poitrine
	civiques	marie-george	bernard	florence	européenne	voiture
	américaine	homophobe	membre	respectée	l'unesco	séduction
	new	comité	alain	management	langues	produits
	dollars	pc	maire	l'entreprise	gouvernement	féminité
	américain	manifestation	gérard	interrogées	s	jupe
	city	robert	d'appel	domestiques	engagements	fleurs
					l'union	

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	sexes	mes	professionnelle	film	maroc	parité
	nature	roman	formation	films	ii	ps
	différence	votre	contraception	cinéma	mineurs	rpr
	parité	n'ai	l'emploi	images	police	partis

beauvoir	m'a	partiel	musique	roi	sénat
simone	photo	d'etat	marie	l'excision	élections
deuxième	tu	salariés	l'art	prison	jospin
féminin	littérature	entreprises	musée	procès	nicole
couple	livres	parents	the	tribunal	m
humain	écrit	aubry	série	familles	sénateurs
sexuelle	j'étais	garde	festival	plainte	lionel
masculin	voulu	emplois	exposition	code	constitution
françaises	pense	martine	succès	mari	chirac
libération	p	inégalités	of	juridique	liste
humaine	l'auteur	péry	l'exposition	procédure	jacques
penser	crois	pilule	jane	victime	socialiste
sexualité	vraiment	nicole	peter	responsabilité	verts
l'eglise	littéraire	chômage	documentaire	novembre	listes
maternité	parents	l'accès	and	quartier	député
l'humanité	journal	ministère	artiste	délinquance	députés

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	clinton	pcf	née	parité	l'europe	presse
	bill	liste	ancien	cadres	europe	mode
	l'amérique	communistes	directeur	entreprises	européenne	marché
	web	hue	jean	postes	conférence	magazine
	américains	communiste	conseiller	chiennes	développement	robe
	etats-unis	robert	membre	garde	t	fête
	américaine	cfdt	professeur	commission	l'union	rose
	américain	l'homophobie	maire	responsabilités	regret	sport
	attitude	comité	jacques	féminisation	fierté	magasin
	new	fraise	micHEL	générale	européen	féminine
	hillary	geneviève	bernard	gestion	etats-unis	tailleur
	york	militants	alain	recherche	milliards	publicité
	washington	congrès	cour	laure	population	francs
	dollars	fédération	directrice	féminine	l'éducation	saint
	blanche	l'europe	régional	féminin	internationale	l'an
	the	collectif	avocat	niveau	européens	féminité
chaîne	socialisme	député	sociétés	etats	voiture	
allemande	manifestation	européen	sondage	caire	directeur	
congrès	n	européen	sondage	membres	l'image	
site	samedi	présidente	directeur	mondiale	féminin	
	h	pierre	fonction	nations		

Année 2000

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	pensée	j'étais	partiel	film	chiennes	grossesse
	éthique	mes	parental	films	viol	l'ivg
	l'éthique	m'a	salaire	festival	agressions	ivg
	euros	tu	salariés	théâtre	torture	délai
	p	j'avais	congé	cinéma	harcèlement	mineures
	sartre	roman	chômage	artistes	conjugales	veil
	beauvoir	romans	cadres	album	los	l'allongement
	morale	littérature	emplois	danse	angeles	contraception
	domination	n'ai	employeurs	l'art	prison	l'autorisation
	xixe	papa	horaires	bd	procès	légal
	philosophe	voulais	professionnelle	l'exposition	subi	l'interruption
	l'émancipation	sais	salaires	musique	halimi	avorter
	théorie	maman	familiales	pièce	physiques	semaines
	philosophie	aime	salariées	cinéaste	algérie	municipales
	l'individu	lecteur	familiale	chanson	victime	députés
	l'inde	écrire	crèches	rock	plainte	l'avortement
	l'eglise	l'amour	emploi	actrice	l'émission	parentale
	l'identité	albums	négociier	cinéastes	viols	rpr
	dictionnaire	livres	maternité	vidéo	corse	pilule
	utopie	dieu	précarité	l'artiste	l'enquête	délais

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	fabius	communistes	conseiller	garçons	pékin	gay
	ps	communiste	maire	sciences	nuît	sport
	finances	pcf	ancien	scientifiques	bush	sites
	lionel	hue	née	postes	clinton	publicitaires
	auprès	communisme	directeur	masculin	démocrate	restaurant
	jospin	congrès	adjoint	prostituées	ong	publicitaire
	guigou	capitalisme	régional	prostitution	européenne	dollars
	lang	manifestation	d'appel	masculins	convention	produits
	ministres	luttons	universités	stéréotypes	nations	marque
	l'economie	exécutif	avocat	parité	l'union	magazines
	l'industrie	l'humanité	cour	cnrs	chine	web
	logement	voulons	commissaire	mixité	directive	magazine
	d'etat	bouge	épouse	suède	durable	vendre
	jack	militants	ancienne	proportion	l'onu	publicité
	voyonet	collectif	association	sexuelle	etats	pub

laurent	samedi	préfet	scientifique	bill	dames
délégué	adhérents	ben	chercheurs	bruxelles	bain
transports	citoyenneté	tribunal	mathématiques	al	méto
décentralisatio	transformatio				
n	n	régionale	sexuels	républicains	vêtements
		département			consommateu
dominique	partis	al	recherche	york	rs

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	sexes	mes	professionnelle	film	garde	semaines
	pensée	j'étais	entreprises	cinéma	chiennes	grossesse
	génération	écrit	partiel	théâtre	harcèlement	aubry
	réflexion	roman	nicole	films	l'association	martine
	féminin	m'a	chômage	festival	viol	contraception
	penser	tu	formation	the	police	l'ivg
	critique	n'ai	l'emploi	l'art	procès	l'avortement
	différence	mari	péry	catherine	sexuelles	délai
	p	littérature	familiale	musique	sexuel	ps
	révolution	presque	salariés	pièce	torture	parité
	valeurs	livres	salaires	artistes	alain	ivg
	l'auteur	j'avais	salaire	danse	jacques	mineures
	domination	pense	fonction	série	victime	parentale
	éthique	vivre	familles	john	agressions	socialiste
	démocratie	f	cadres	of	prison	députés
	mot	vraiment	marché	américain	rue	l'autorisation
	morale	l'amour	francs	album	d'état	veil
	f	enfant	emploi	michel	l'enquête	pilule
	ensemble	votre	mères	art	enquête	réforme
	formes	mot	familiales	spectacle	silence	rpr

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	ps	pcf	née	parité	nuit	francs
	auprès	communiste	ancien	recherche	européenne	mode
	d'etat	communistes	directeur	sciences	développement	sport
	jospin	congrès	maire	garçons	l'union	presse
	lionel	collectif	conseiller	masculin	pékin	numéro
	ministres	direction	jean	parents	europe	marque

l'emploi	communisme	association	sexuelle	européen	ligne
dominique	n	cour	sexes	l'europe	site
solidarité	l'humanité	professeur	postes	new	publicité
aubry	samedi	membre	prostitution	durable	gay
finances	hue	michel	mixité	convention	produits
affaires	capitalisme	pierre	scientifiques	clinton	magazine
délégué	partis	présidente	féminin	york	féminin
l'industrie	marche	police	l'école	mondiale	sites
martine	militants	jacques	l'université	bush	etats-unis
logement	l'europe	épouse	féminine	conférence	l'image
d'état	démocratie	ancienne	masculins	commission	dollars
fabius	jeunesse	bernard	sexualité	européens	restaurant
laurent	nouveaux	régional	l'éducation	démocrate	plein
guigou	solidarité	universités	enquête	sommet	jean

Année 2001

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	marx	m'a	congé	film	talibans	jospin
	pensée	roman	pères	cinéma	chiennes	rpr
	domination	j'étais	parentale	festival	afghanes	ps
	fayard	tu	paternité	films	viol	lionel
	flammarion	j'avais	transmission	pornographi	l'alliance	guigou
	sexualité	mes	professionnell	e	divorce	socialistes
	générations	l'amour	horaires	théâtre	viols	verts
	l'auteur	agnès	parents	chanson	kaboul	liste
	filiation	j'aurais	parental	rock	plainte	chirac
	marxisme	écrire	crèches	l'exposition	afghane	socialiste
	socialisme	vos	entreprises	bibliothèque	prison	municipales
	seuil	votre	partiel	fiction	afghanistan	circonscription
	philosophie	n'ai	maternité	album	florence	s
	révolution	te	proposition	comédiens	conjugal	mitterrand
	p	mary	ségolène	éditeurs	sexuels	maires
	gallimard	amour	réforme	réalisateur	insultes	élus
	capital	romancière	royal	musée	procès	matignon
	l'émancipatio	aime	l'enfant	comédie	garde	députés
	n	d'amour	noms	arte	commandant	candidates
	fraise	julia	couples	concerts	magistrats	mme
	critique			porno		

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	clinton	buffet	conseiller	jouets	nations	vêtement
	bush	communistes	née	csa	unies	séduction
	bill	marie-george	universités	publicité	l'afghanistan	vêtements
	angeles	hue	professeur	publicitaires	musulman	seins
	los	pcf	avocat	garçons	l'onu	couture
	peter	communiste	régional	d'entreprise	l'afrique	taille
	george	congrès	président	radio	etats	marketing
	l'avortement	statuts	né	communication	musulmans	jupe
	w	cgt	ancien	enseignants	tunisie	pantalon
	york	samedi	préfet	équipes	l'islam	mode
	washington	tél	d'appel	publicités	coran	pub
	l'amérique	militants	adjoint	rôles	roi	blonde
	hollywood	initiatives	directeur	marques	spéciale	nue
	américains	robert	andré	professionnels	européenne	couleurs
	new	h	cassation	métiers	déclaration	magazines
	john	militantes	cour	demeure	iran	voici
	and	propositions	épouse	ménagères	constitution	marque
	américaines	e	mairie	masculins	européens	pop
	américaine	sports	claire	interne	l'union	robes
	démocrates	lutton	professeur	e	recrutement	l'europe

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	révolution	mes	parents	film	afghanes	ps
	marx	votre	professionnelle	cinéma	garde	jospin
	michel	roman	entreprises	films	talibans	parité
	l'auteur	m'a	l'enfant	théâtre	l'association	liste
	pensée	tu	proposition	livres	divorce	mairie
	critique	écrit	réforme	musique	kaboul	m
	sexes	fils	congé	album	afghanistan	socialiste
	valeurs	l'amour	pères	festival	chiennes	rpr
	mot	jean-pierre	enfant	catherine	délégation	verts
	jacques	vos	salariés	h	internationale	lionel
	l'image	parents	formation	noir	l'alliance	élections

l'ordre	n'ai	francs	littérature	solidarité	socialistes
pierre	enfant	couple	pornographie	l'humanité	mme
domination	livres	tâches	the	afghane	d'etat
mots	j'avais	mères	série	faute	municipales
modèle	n'était	services	jean	florence	député
désir	j'étais	l'emploi	publie	régime	députés
différence	oui	mesures	fiction	victime	chirac
penser	agnès	nicole	l'art	procès	ville

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	bush	communistes	née	publicité	l'afghanistan	mode
	clinton	communiste	conseiller	garçons	nations	séduction
	etats-unis	pcf	professeur	communication	unies	rue
	musique	samedi	maire	jouets	européenne	francs
	américains	buffet	directeur	l'école	développement	presse
	peter	marie-george	ancien	radio	internationale	taille
	new	h	cour	csa	l'union	vêtements
	york	congrès	michel	féminin	membres	désir
	l'avortement	robert	né	publicitaires	commission	magazine
	américaine	hue	membre	journal	sécurité	vêtement
	américain	l'humanité	universités	rôles	l'administration	voici
	george	militants	jean	nicole	mondiale	pub
	bill	l'association	régional	péry	l'europe	marque
	john	rencontre	pierre	d'entreprise	l'onu	presque
	angeles	propositions	vice-président	bureau	conférence	seins
	los	tél	association	demeure	nord	couleurs
	l'amérique	fédération	avocat	d'etat	l'autorité	féminin
	the	nouveaux	andré	professionnels	population	l'image
	américaines	journée	générale	sexes	communauté	masculin
	w	commission	police	l'image	l'islam	couture

Année 2002

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
--------	------------------------	-------------------------------------	----------	-----	------------------------------	------------------------------

Termes	pensée réactionnaire intellectuels domination philosophe réactionnaires révolution intellectuelle juifs humain intellectuel catholicisme penser l'identité rappel modernité complexité dieu lui-même critique	roman hugo m'a l'écriture tu j'avais mes l'amour beauvoir romans n'ai littérature colette écrivains écrire fils j'étais passion victor littéraire	professionnel e ivg l'accouchement parentale pères résidence péry congé royal hôpital salaire entreprises familiales l'emploi paternité discrimination ségolène d'entreprise l'entreprise divorce	festival cinéma l'artiste musée film documentaire bibliothèque l'art l'exposition album d'art peintre collections artistes oeuvres peinture musique n volumes cinéaste	viol plainte harcèlement sexuel procès pénal tribunal viols crimes prison victime crime sarkozy juridique juges délit condamnation condamnée condamné mariage	jospin lionel chirac rpr chevènement l'ump ps circonscription verts sylviane candidat socialistes fn ump voynet présidentielle législatives socialiste l'udf candidates
--------	--	--	---	---	--	--

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	g gay csa bush ali chaîne clinton chaînes l'armée david télévision star tf1 pornographie	communiste communistes pcf marie-george hue buffet communisme capitalisme mondialisation n congrès forum participation atelier luttés	islamique l'islam professeur universités charia née conseiller bernard musulmans islamistes maire d'appel turc islamiques	prostitution prostituées sexualité contraception clémentine autain halimi féminin gisèle sexes racolage garçons clients l'avortement	kaboul l'afghanistan nations européenne l'union arabes pauvreté unies etats l'onu sommet afghanistan développement nt états-unis	saint tél marques toilettes laurent parfum pub publicité pantalon bar publicitaire restaurant robe salon

sport	forces	islamiste	mixité	croissance	city
films	alternative	directeur	masculine	suède	marque
bill	cgt	musulman fondamentalist	masculin	saoudite	boutique
football	citoyens transformatio	es	pilule	suédois	ventes
l'audiovisuel canal	n robert	association régional	tâches prostituée	peuples l'europe	produits rue

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	démocratie révolution penser domination pensée critique intellectuels valeurs nouveaux lui-même l'ordre réactionnaire l'auteur l'humanité mot comprendre dieu crise humain l'université	mes m'a roman journal l'amour mari écrit hugo n'ai livres fils tu e votre vivre l'écriture mot littérature j'avais beauvoir	professionnelle parents entreprises discrimination semaines pères mères l'enfant formation réforme nicole l'emploi x familial résidence médecins divorce moyens l'entreprise ivg	film cinéma l'art films musée festival ville musique série bibliothèque oeuvres jean michel h d'art collections collection n l'artiste spectacle	sexuel harcèlement procès tribunal viol sarkozy victime plainte mariage prison mari juge crime parents sexuelle crimes juridique quartiers code comité	jospin chirac ps jacques lionel candidat présidentielle parité verts tour m rpr vote législatives socialiste élections candidats partis député jean-pierre

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissemen t
Termes	films télévision g gay chaîne	communiste pcf communistes robert hue	professeur née ministère directeur pierre	prostitution féminin sexualité parité prostituées	européenne développemen t l'union etats-unis internationale	rue laurent saint h tél

bush	buffet	l'islam	contraception	kaboul	mode	
csa	congrès	maire	sexes	l'europe	publicité	
ali	marie-george	conseiller	sexuelle	population	marque	
américain	mondialisatio	n	ancien	l'avortement	l'afghanistan	petits
août	capitalisme	bernard	garçons	états-unis	presse	
etats-unis	communisme	cour	gisèle	sécurité	prix	
l'armée	l'humanité	n	association	presse	pauvreté	salle
david	forces	membre	halimi	peuple	yves	
américains	militants	universités	clémentine	nations	ville	
pornographie	forum	islamique	masculine	paix	toilettes	
américaine	participation	police	françoise	plan	marques	
star	l'extrême	cabinet	autain	sud	parfum	
x	démocratie	affaires	masculin	mondiale	bar	
diffusion	construction	nord	différence	sommet	féminine	
george	citoyens	direction	clients	suède	salon	

Année 2003

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	jeanne	m'a	congé	film	putes	l'ump
	socialisme	roman	taux	films	soumises	ump
	élisabeth	mes	salaire	jazz	cités	raffarin
	domination	j'avais	professionnelle	musique	quartiers	sarkozy
	pensée	j'étais	pension	poésie	viol	ps
	ramadan	rire	retraite	disque	marche	amendement
	juifs	l'amour	salariés	festival	fadela	scrutin
	ordre	passion	partiel	réalisateur	agressions	juppé
	l'identité	bonheur	parental	écrivain	amara	fabius
	individuelle	littérature	d'activité	documentaire	conjugales	hollande
	historique	romans	entreprises	artistes	cité	jospin
	philosophie	mer	retraites	tél	maisons	députés
	différence	écrire	enfant	l'art	viols	foetus
	individus	n'ai	ameline	cinéma	sexuelles	l'ivg
	éditions	amour	crèches	d'art	victime	régionales
	philosophe	d'amour	crèche	marie	subissent	député
	xxe	tu	paternité	john	crime	socialistes
	capital	lettres	privé	spectacles	forcés	zimmermann
	représentation	récit	salarié	artiste	mariages	l'amendement
	intellectuels	livres	salaires	art	quartier	grossesse

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stérotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	carole	forum	l'irak	badinter	laïcité	publicité
	chaîne	saint-denis	iranienne	prostitution	voile	vente
	bill homosexuels	communistes	iran	mixité	religieux	jouets
		pcf	nobel palestinien	prostituées	religieuse	magasins
	clinton	bobigny	s	collège	foulard	sites
	chaînes	mondialisation	l'iran	masculin	port	l'industrie
	l'amitié	europe	téhéran	masculine	signes	robe
	washington	luttés	turquie	fausse	religions	couture
	caricature	communiste	arabe	contraception	laïque	jeux
	allure	européen	l'armée	elisabeth	religion	affiches
	blagues	forums	l'ue	halimi	commission	marques
	amants	l'humanité	militaire	gisèle	principes	suisse
	couverture	l'europe	tunisie	chiennes	musulmans	euros
	réplique	capitalisme	l'onu	garçons	valeurs	l'agence
	mâles	sport marchandisation	islamistes	sexualité	tolérance	séduction
	l'émission	n	palestinien	stéréotypes	l'école	fillettes
	football	parc	peuple	sexes	écoles	l'éthique
	bras	construire	attentats	route	religieuses	pantalon
	verbe	syndicaliste	états-unis	sexistes	légiférer	rêve
sandrine	mouvements	paix	sexuel	communautarisme	pub	

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	domination	mes	professionnelle	film	quartiers	ps
	pensée	roman	entreprises	cinéma	soumises	ump
	différence	m'a	enfant	musique	putes	l'ump
	jeanne	écrit	congé	marie	marche	parité
	démocratie	tu	retraites	films	cités	jacques
	rappports	votre	salariés	h	garçons	députés
	critique	mari	taux	écrivain	cité	raffarin
	socialisme	l'amour	salaire	poésie	fédération	chirac
	formes	amis	retraite	théâtre	quartier	sarkozy
	ramadan	vivre	services	jacques	collectif	m
élisabeth	fils	parents	l'art	viol	jean-pierre	

penser	j'étais	privé	août	victime	amendement
historique	j'avais	discrimination	vendredi	maisons	député
mot	mot	euros	jazz	samedi	grossesse
valeurs	yeux	carrière	tél	mariage	réforme
sexes	mots	cour	artistes	février	socialiste
réflexion	livres	réforme	lundi	sexuelles	élections
nature	passion	mesures	série	parents	scrutin
philosophe	bonheur	suède	festival	lycée	socialistes
ordre	littérature	nicole	john	faits	jospin

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	chaîne	forum	paix	garçons	voile	euros
	carole	pcf	l'islam	badinter	laïcité	publicité
	pierre	europe	irak	parité	l'école	jeux
	new	européenne	islamique	mixité	religieux	télévision
	main	communistes	prix	prostitution	commission	mode
	bras	l'europe	démocratie	l'école	port	presse
	etats-unis	européen	nobel	masculine	signes	l'industrie
	journalistes	saint-denis	états-unis	sexes	valeurs	magazine
	chaînes	communiste	sécurité	élèves	foulard	internet
	américain	l'humanité	peuple	féminin	religieuse	rêve
	américaine	bobigny	régime	féminine	principe	jouets
	york	mondialisation	bush	masculin	religion	vente
	bill	sport	l'irak	sexualité	chirac	dollars
	bush	congrès	américains	scolaire	respect	rue
	américains	salle	etats-unis	e	islamique	marque
	couverture	mouvements	l'union	route	musulmans	site
	homosexuels	luttons	international	prostituées	principes	sites
	conflit	militants	militaire	collège	l'égalité des sexes	lignes
	arabes	membre	islamistes	s	musulmane	féminin
	washington	débats	iran	fausse	l'islam	l'agence

Année 2004

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	ramadan	m'a	partiel	film	putes	ump
	pensée	sand	l'enfant	festival	conjugales	raffarin
	l'église	l'amour	homosexuel	films	soumises	l'ump
	religions	tu	discriminatoires	arte	plainte	m
	signes	mes	retraite	cinéma	parquet	sénat
	voile	j'avais	professionnelle	artistes	l'agression	députés
	juifs	j'étais	fonctionnaires	l'art	viol	chirac
	sexualité	roman	discrimination	comédie	amara	amendement
	laïcité	littéraire	homosexuels	album	fadela	député
	musulmans	romans	l'orientation	musique	madrid	jean-pierre
	ii	fi	parents	galerie	tribunal	autorité
	port	littérature	ameline	tf1	conjoint	l'amendement
	foucault	n'ai	entreprises	d'art	prison	haute
	religieux	sais	couples	chanson	agression	sarkozy
	identités	rire	salariés	artiste	crime	ps
	domination	l'écrivain	homophobes	cannes	victime	l'udf
	individus	p	pères	oeuvres	procès	boutin
	catholique	ai	injures	disque	espagnole	jacques
	foi	livres	divorce	cinéaste	marseille	sénateurs
	l'église	veux	pénalisation	concert	battues	créant

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	bush	pcf	islamistes	l'ivg	turquie	marques
	washington	buffet	charia	veil	l'europe	chaussures
	américains	marie-george	islamiste	garçons	l'ue	chine
	w	manifestation	arabe	postes	européenne	publicité
	l'amérique	l'appel	maroc	simone	l'irak	chinois
	john	communiste	iran	grossesse	européen	l'agence
	csa	communistes	code	scientifiques	l'adhésion	magasins
	démocrate	solidaires	algérie	planning	négociations	magazines
	américaine	l'humanité	mohammed	recherche	l'union	pantalon
	vietnam	marx	islamique	ivg	turc	filiale
	new	organisations	polygamie	contraception	européens	vendre
	clinton	syndicats	algérien	l'étude	t	magazine
	chaînes	syndicaliste	l'algérie	masculin	europe	publicitaire
	chaîne	cgt	algérienne	familial	ong	chinoise
	etats-unis	luttés	régime	scolaire	bruxelles	mannequin
	l'émission	citoyenne	l'afghanista	n	nations	rose

émissions	verts l'antisémitism	kaboul	l'avortement	constitution	produits
york	e	l'islam	élèves	turque	chic
programmes	ouvrière	nobel	tâches	mondiale	pékin
universités	partis	arabes	directrice	forum	mode

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	voile	mes	parents	film	soumises	m
	laïcité	m'a	mariage	cinéma	putes	ump
	l'islam	tu	discrimination	l'art	prison	commission
	religieux	george	professionnelle	h	collectif	députés
	musulmans	l'amour	partiel	artistes	conjugales	chirac
	pensée	roman	entreprises	musique	procès	jacques
	valeurs	sand	sexuelle	festival	victime	raffarin
	l'école	fil	presse	août	plainte	l'ump
	ramadan	écrit	retraite	the	coups	ps
	religion	vivre	salariés	films	cour	jean-pierre
	sexualité	livres	l'enfant	juillet	police	discriminations
	sexes	libre	homosexuels	série	l'association	sénat
	différence	j'avais	divorce	jean	marseille	l'homophobie
	sexuelle	parents	réforme	arte	tribunal	liste
	révolution	j'étais	formation	théâtre	madrid	député
	domination	votre	caractère	jusqu'au	sexistes	parité
	l'église	pense	l'homophobie	comédie	populaire	autorité
	catholique	journal	homosexuel	spectacle	espagnole	élections
	signes	mots	sexiste	oeuvres	métro	juillet
	critique	mari	homophobes	tf1	parquet	ministres

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	bush	manifestation	code	garçons	l'europe	publicité
	américains	collectif	l'islam	recherche	européenne	chine
	etats-unis	l'humanité	islamistes	l'avortement	turquie	prix
	américaine	pcf	religion	l'école	l'union	euros
	john	communiste	arabe	simone	européen	mode
	new	organisations	islamique	l'ivg	développement	magazine
	américain	partis	régime	féminin	europe	directeur

télévision	liste	démocratie	veil	constitution	presse
sud	buffet	religieux musulman	postes	européens	publicitaire
l'amérique	marie-george	s	familial	mondiale	patron
irak	l'appel	maroc	contraception	négociations	numéro
george	journée	mari musulman	travailler	l'ue	marques
washington	militants	e	scolaire	forum	féminin
chaîne	samedi	statut	sexes	l'irak	marque
dollars	racisme	voile	masculin	parlement	chinois
programmes	communistes	maria	grossesse	internationale	l'agence
york	ensemble	islamiste	féminine	commission	chaussures
csa	syndicats l'antisémitism	charia	d'hommes	démocratie	produits
états-unis	e	iran	mixité	nations	jeux
w	débats	population	planning	l'adhésion	ligne

Année 2005

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages , entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Terme	pape	sartre	partiel	film	viol	ps
s	l'église	beauvoir	salariale	films	conjugales	socialistes
	ii	m'a	professionnelle	festival	prison	ségolène
	jaurès	roman	ameline	chansons	pénal	hollande
	l'église	tu	entreprises	l'artiste	police	l'ump
	vatican	j'étais	congé	cinéma	crimes	députés
	catholiques	mes	d'entreprise	danse	sursis	royal
	jean-paul	j'avais	rémunération discrimination	artistes	juges	raffarin
	pensée	sais	s	réalisateur	tribunal	sarkozy
	doctrine	métier	salaire	l'art	plainte	socialiste
	théologie	n'ai	retraite	tél	victime	députée
	l'antisémitism			documentair		
	e	simone	allocations	e	commis	fabius
	foi	d'amour	mesures	théâtre	harcèlement	chirac
	juifs	littéraire	mariage	arte	procureur	verts
	judith	j'aime	discrimination	chanson	procès	parité
	benoît	voulais	emplois	d'art	judiciaire	député
	religions	peux	familiales	musique	policiers	ump
	marie	maladie	l'emploi	oeuvres	sexuelles	l'elysée
	philosophe	l'amour	autorité	exposition	meurtre	législatives
p	frère	salaires	salaires	performance	l'excision	candidature

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	bush	pcf	islamistes	garçons	constitution	pantalon
	merkel	madeleine	musulmans	suède	l'union	ventes
	blair	h	islamique	élèves	traité	voitures
	coalition	buffet	coran	mères	etats	magasins
	angela	marie-george	l'islam	sexes	européen	boutique
	jane	l'appel	musulmane	masculin	l'europe	exemplaires
	w	putes manifestatio n	iran	grossesse	objectifs	princesse
	george	n	charia	postes	pauvreté	cheveux
	weinstein	l'humanité	islamiques	masculins	millénaire	japon
	tony	luttés	musulman	enseignants	européenne	japonais
	washington	collectif	arabes	fécondité	l'ue	émissions
	américains	ouvrière	islamiste	l'école	l'onu	publicité
	clinton	forum	arabe	différences	constitutionnel	magazine
	l'amérique	fête	saoudite	maternelle	nations développement t	robes
	etats-unis américaine	militantes soumises	turque islam musulmane	adolescents d'enfants	croissance	rose vendre
	football	amara	s	crèche	unies	club
	britannique	fadela	iranienne	écoles	européens	robe
	radio	planning	religieux	rôles	ong	mode
	laura	laïcité	mosquée	proportion	pib	prince

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	ii	sartre	professionnelle	film	police	ps
	pape	mes	entreprises	cinéma	prison	parité
	l'église	m'a	mariage	michel	cour	vote
	jean	tu	discriminations	films	couple	socialiste
	l'église	roman	mesures	théâtre	l'association	chirac
	jean-paul	écrit	discrimination	festival	viol	m
	paul	simone	euros	l'art	victime	délégation
	catholiques	beauvoir	l'emploi	the	tribunal	socialistes
	pensée	filis	salariale	musique	procès	jacques
	jaurès	mari	salaires	danse	conjugales	maire
	laïcité	vivre	partiel	jacques	sexuelles	partis
	foi	n'ai	formation	pierre	crimes	députés

catholique	j'étais	nicole	john	judiciaire	sarkozy
critique	langue	lois	artistes	ministère	élections
vatican	travailler	d'entreprise	tél	prévention	députée
juifs	j'avais	retraite	philippe	harcèlement	présidente
marie	littérature	salaire	chansons	l'enquête	ump
benoît	oui	ameline	robert	novembre	l'ump
philosophie	l'auteur	sénat	livres	condamné	député
valeurs	peur	congé	new	juges	ségolène

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	bush	h	l'islam	garçons	constitution	euros
	etats-unis	collectif	musulmans	l'école	européenne	féminin
	merkel	pcf	islamistes	sexes	l'union	mode
	blair	l'humanité	directeur	parents	l'europe	photo
	coalition	manifestation	islamique	mères	européen	presse
	new	laïcité	religieux	masculin	développement	télévision
	george	communiste	religion	enfant	traité	magazine
	américaine	madeleine	régime musulman	élèves	oui	petits
	américains	marche	e	féminin	commission	voitures
	septembre	putes	arabe	postes	europe	prince
	américain	l'appel	démocratie	l'égalité des sexes	membres	japon
	york	soumises	affaires	s	pauvreté	garçon
	irak	comité	morts	l'éducation	objectifs	exemplaires
	john	fête	coran	d'enfants	parlement	l'image
	jane	populaire	ancien	féminine	etats	marché
	élections	mondiale	musulman	garçon	européens	club
	londres	commune	turquie	suède	article	pantalon
	angela	communistes	paix	parité	sécurité	ventes
	w	forum	d'origine	études	protection	rue
	radio	débats	irak	masculins	démocratie	san
				niveau		

Année 2006

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
--------	------------------------	-------------------------------------	----------	-----	------------------------------	------------------------------

Termes	pensée	j'avais	prostituées	films	putes	ségolène
	sexes	j'étais	prostitution	film	viol	royal
	p	m'a	partiel	festival	plainte	l'ump
	philosophe	roman	entreprises	album	conjugales	ump
	soi	tu	salariés	cinéma	l'avocat	ps
	domination	madame	mesures	documentaire	crime	sarkozy
	l'autorité	mes	salaires	l'artiste	viols	fabius
	propriété	louise	loi-cadre	rap	soumises	jospin
	notion	n'ai	taux	réalisateur	victime	chirac
	sociologue	écrire	médiation	caméra	prison	socialiste
	l'identité	d'elle	espagnol	l'art	béatrice	candidate
	dictionnaire	ai	syndicats	l'exposition	procès	zimmermann
	siècles	ami	d'administration	rock	violée	lionel
	individus	littérature	l'entreprise	chansons	cités	l'udf
	philosophie	j'aime	clients	artistes	tribunal	hollande
	nature	littéraire	salariale	musique	fadela	delanoë
	judith	théâtre	emplois	oeuvres	polygamie	députés
	l'ouvrage	j'y	professionnelle	cinéaste	agressions	bayrou
	identité	langue	l'immigration	réalisatrice	l'homophobie	parité
	intellectuels	fil	discrimination	d'art	crimes	sénat

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	bush	buffet	directeur	planning	turquie	reine
	football	marie-george	née combattant	l'avortement	l'islam	foot
	figaro	pcf	s	grossesse	musulmans	pub
	américains	communiste	universités	contraception	l'ue	magazine
	tfl	clémentine	andré	familial	islamique	pantalon
	suprême	communistes	professeur vice-président	maternité	l'europe	publicitaire
	clinton	autain	ramadan	naissances	turque	robe
	washington	collectifs rassemblement	ministère	avortements	pakistan	euro
	pétrole	t	ministère	mères	islamistes	salon
	george	lcr	avocat	élèves	islamiste	glamour
	hillary	n	conseiller	foetus	musulmanes	nu
	noirs	luttés	adjoint	pères	musulman	voiture
	produits	communisme	d'anciens	veil	nations	mannequins
	new	populaires	gérard	l'ivg	arabe	sexy
	berlin	l'humanité	ancien	crèche	turcs	club
	coupe	colloque	tunisie	médecin	européenne	roses
	york	alternative	ben	clinique	islamiques	jeux

etats-unis	unitaire	rené	simone	charia	baiser
américaine	solidaires	marcel	congé	l'onu	bois
merkel	militants	sébastien	enfant	l'union	publicité

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	pensée	mes	entreprises	film	viol	royal
	sexes	roman	prostitution	films	l'association	ségolène
	soi	m'a	mesures	cinéma	cour	ps
	valeurs	j'avais	taux	l'art	police	parité
	domination	j'étais	prostituées	the	mari	socialiste
	l'autorité	tu	formation	artistes	mariage	candidate
	nature	écrit	salariés	musique	prison	sarkozy
	sexuelle	votre	professionnelle	festival	conjugales	présidentielle
	critique	oui	moyens	documentaire	putes	présidente
	philosophe	madame	syndicats	caméra	victime	élections
	sociologue	n'ai	discrimination	album	procès	l'ump
	masculin	livres	salaires	h	tribunal	partis
	l'auteur	mots	l'entreprise	série	crime	chirac
	michel	théâtre	l'immigration	rap	ligue	dominique
	racisme	fils	espagnol	vidéo	l'avocat	nicolas
	rapports	vivre	conseils	oeuvres	plainte	socialistes
	propriété	louise	faites	l'exposition	novembre	députés
	mot	littérature	partiel	spectacle	cité	ump
	p	yeux	l'emploi	rock	soumises	jospin
	crise	vraiment	parité	réalisateur	faites	candidats
Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	etats-unis	pcf	directeur	planning	l'europe	magazine
	football	communiste	née	l'avortement	turquie	rue
	bush	buffet	ministère	familial	l'islam	reine
	figaro	marie-george	professeur	contraception	européenne	mode
	américaine	collectif	ancien	mères	développement	presse
	américains	rassemblement	jean	élèves	musulmans	ville
	new	communistes	membre	maternité	l'union	publicité
	américain	collectifs	jacques	grossesse	démocratie	nuit

tf1	militants transformatio	universités	enfant	parlement	foot
produits	n	conseiller	garçons	islamique	h
m	clémentine	recherche	l'éducation	islamistes	voiture
york	autain	pierre	féminin	commission	site
berlin	populaire	directrice	médecin	europa	euro
coupe	luttas	association combattant	pères	nucléaire	marque
suprême	l'humanité	s	familles	internationale	bois
noirs	partis	andré	l'école	européen	internet
george	h	alain	simone	turque	jeux
sud	changer	michel	naissances	paix	l'image
mondial	populaires	cour vice-	l'enfant	musulmanes	ligne
pétrole	programme	président	d'éducation	sud	pub

Année 2007

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	l'identité pensée identité p philosophe sexes animaux différence psychanalyste théorie xix philosophie consentement sociologie domination intellectuel l'expression intellectuels sylviane désir	roman m'a tu j'avais mes romans l'amour n'ai littérature écrivain l'académie littéraire ai née livres rire chambre j'étais romancière écrit	l'emploi loi-cadre conjugales partiel professionnelle précarité entreprises w faites retraite dispositif salaire salaires d'accueil chômage conjoint saliariés délégation harcèlement congé	film films poésie cinéma festival théâtre l'artiste l'art oeuvres album musée musique d'art spectateur documentaire l'opéra cinéaste l'exposition pièce albums	royal ségolène socialistes fabius hollande jospin lionel socialiste jeanne ps procès gouges attaques misogynie montebourg strauss-kahn candidate québec mitterrand olympes	l'ump bercy chirac bayrou ump sarkozy juppé nicolas voynet ministres députés l'elysée législatives scrutin député jean-louis pen candidat parité raffarin

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	clinton	buffet	fadela	maternité	turquie	sport
	hillary	marie-george	amara	contraception	nations	barbe
	états-unis	forum	putes	mères	référendum	club
	bill	pcf	ali	pères	unies	seins
	bush	communistes	soumises	sexualité	européens	production
	irak	communiste	musulmans	tâches	l'onu	gay
	démocrate	gérard	boutin	gisèle	etats	virilité
	américains	cgt	islamistes	garçon	européenne	marketing
	dollars	lutttes	l'islam	parental	pologne	salon
	obama	ouvrière	islamiques	masculin	l'union	poil
	new	rassemblement	arabe	mamans	madrid	jouets
	primaires	convergence	musulmane	domestiques	turque	net
	barack	grève	coran	suède	croissance	pantalon
	maison-blanche	solidaires	cités	médecins	constitution	poitrine
	york	communisme	islamique	masculine	millénaire	version
	george	ouvrier	mosquée	féminin	développement	produits
	washington	l'appel	téhéran	halimi	objectifs	voiture
	times	solidarité	musulmane	métier	turcs	cuir
	sénateur	lcr	prison	avortements	l'europe	publicité
	démocrates	josé	arabes	foyer	régions	rose

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	l'identité	roman	entreprises	film	royal	sarkozy
	différence	mes	l'emploi	cinéma	ségolène	nicolas
	pensée	m'a	faites	théâtre	candidate	parité
	sarkozy	écrit	collectif	l'art	socialiste	chirac
	sexes	tu	professionnelle	films	ps	candidat
	valeurs	oui	salariés	musique	jospin	l'ump
	identité	n'ai	loi-cadre	ville	socialistes	m
	nicolas	votre	garde	jacques	présidentielle	candidats
	crise	prix	conjugales	festival	hollande	bercy
	p	livres	délégation	pièce	lionel	bayrou
	révolution	née	direction	oeuvres	fabius	jacques
	modèle	né	chômage	poésie	jeanne	ps
	démocratie	enfant	ministère	images	l'élection	tour

penser	j'avais	salaires	série	procès	socialiste
nature	l'amour	retraite	h	attaques	mme
sexuelle	fil	formation	catherine	militants	élections
désir	mots	partiel	musée	victime	dominique
philosophe	vivre	précarité	artistes	mitterrand	présidentielle
historique	j'étais	taux	jusqu'au	juge	député
rappports	pense	salaire	auteurs	présidente	ump

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	états-unis clinton américains hillary new etats-unis irak dollars bill bush york américain américaine démocrate mari primaires obama sénateur mme blanche	forum buffet marie-george communiste pcf candidate solidarité collectif communistes gérard militants lutttes vote rassemblement samedi manifestation s partis rencontre cgt	fadela amara soumises putes l'islam l'association présidente musulmans l'université ali quartiers islamistes prison arabe boutin cités nomination membres comités d'etat	maternité mères féminin féminine contraception tâches masculin pères sexualité garçons masculine couple parité parents gisèle travaillent garçon naissance l'association l'éducation	européenne européen turquie l'avortement démocratie l'union développement référendum europe l'europe parlement oui européens laïcité nations constitution population mondiale l'état etats	sport presse mode production réseau magazine club plaisir marque barbe version garçons virilité voiture gay salon net ligne l'image produits

Année 2008

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	pensée	beauvoir	mixité	film	mariage	ségolène

mlf	sartre	partiel	rap	virginité	ump
l'occident	simone	congé	cinéma	divorce	royal
philosophie	j'avais	ivg	l'artiste	tribunal	l'ump
révolution	gallimard	entreprises	artiste	plainte	ps
morale	m'a	l'observatoire	festival	consentement	zimmermann
philosophe	j'étais	salaire	l'art	époux	socialistes
théorie	hugo	l'emploi discrimination	artistes	jugement	maire
l'événement	mes	s	musique	cour	socialiste
ouvrière	roman	retraites	films documentair	parquet	aubry
civilisation	littérature	cadres	e	mariages	marie-jo
culturelle	tu	emplois	chansons	cassation	delanoë
héritage	n'ai	l'impôt	the	civil	constitution
psychanalys	soeur	professionnelle	théâtre	viol	députés
e	ai	taux	danse	l'épouse	députée
événements	littéraire	disposition	album	d'appel	parité
individus	littéraire	disposition	album	d'appel	parité
intellectuels	fils	familiales	agnès	lille	député
haine	l'écrivain	financement	h	josé	martine constitutionne
minorités	écrire	quartiers	comique	conjugales	l
l'héritage	j'aime	chômage	art	juges	bertrand

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stérotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	obama	buffet	tunisie	contraception	laïcité	site
	clinton	marie-george	afghanistan	l'ivg	burqa	jupe
	barack	communiste	l'église	garçons	nationalité	cul
	hillary	pcf	islamistes	l'enfant	l'islam	internet
	démocrate	loi-cadre	pakistan	foetus	essentielles	course
	john	collectif	arabes	scientifiques	voile	pantalon
	bush	maya	soldats	sexualité	nations	jouets
	l'amérique	communistes	talibans	marie	religieuse	csa
	sarah	luttés	israël	médecin	marocaine	publicité
	new	suzy	islamiste	sexuelle	unies	photographie
	démocrates	unitaire	pape	pdg	religion d'égalitédessexe	people
	candidat	surduts rassemblement	ali l'afghanista	grossesse	s	parisienne
	york	initiatives	n	sociologue	incompatible	black
	bill	initiatives	militaire	scientifique	m	photo
	américains	cgt	islamique	masculin	essentielle	net
	w	revue	maroc	jouir	l'onu	couverture

sénateur	congrès	iranienne	féminine	milliards	pub
george	colloque	l'inde	médecins	qualités	rose
républicains	l'humanité	vatican	collège	musulmans	daniel
voter	marx	arabe	mères	erreur	mode

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	révolution	beauvoir	mixité	film	mariage	ps
	pensée	simone	entreprises	h	décision	sarkozy
	mlf	sartre	discriminations	théâtre	virginité	socialiste
	critique	mes	l'école	michel	tribunal	parité
	libération	deuxième	réforme	l'art	mari	royal
	valeurs	écrit	professionnelle	cinéma	cour	nicolas
	démocratie	m'a	quartiers	the	divorce	ump
	l'etat	fil	ministère	oeuvre	jugement	ségolène
	morale	j'étais	euros	musique	lille	maire
	philosophie	votre	partiel	artiste	époux	élections
	sexes	j'avais	l'emploi	série	civil	constitution
	penser	littérature	délégation	films	juge	l'ump
	l'occident	roman	salaire	spectacle	l'épouse	socialistes
	culturelle	gallimard	congé	personnages	code	martine
	domination	pages	discrimination	artistes	consentement	députée
	mot	n'ai	mesures	rap	mariages	députés
	différence	hugo	fonction	art	appel	député
	ouvrière	n'était	cadres	agnès	prison	liste
	mouvements	vivre	formation	pièce	plainte	m
	mémoire	tu	commission	danse	couple	diversité

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Séréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	obama	communiste	l'église	garçons	laïcité	site
s	clinton	buffet	prix afghanista	l'avortement	m	internet
	new	collectif	n	contraception	l'islam	médias
	démocrate	marie-george	police	sexuelle	burqa	presse
	barack	pcf	militaire	féminine	religion	mode
	candidat	communistes	sécurité	sexualité	nationalité	course
	hillary	luttés	islamistes	enfant	valeurs	service
	john	revue	catholique	parents	religieux	daniel

l'amérique	congrès	religieux	l'enfant	principe développemen t	euros
américain	faites	maroc	l'ivg	d'etat	journalistes
américaine	partis	soldats	mères	pratique	noir
york	samedi	tunisie	couple	essentielles	parisienne
américains	loi-cadre	forces	féminin	musulmans	photo
sarah	proposition	israël	plaisir	voile	marque
bush	ensemble	sarkozy	l'école	sud	journaliste
etats-unis	forces	paix	médecin	religieuse	couverture
l'avortement	sarkozy	défense	scientifiques	milliards	diversité
républicain	l'humanité	laïque	foetus	européenne	jupe
voter	réformes	pakistan	recherche	nations	rouge
démocrates	rassemblemen t	pape	sociologue		cul

Année 2009

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages , entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Terme	filiation	roman	congé	film	viol	ump
s	religions	tu	parental	films	royal	députés
	laïque	m'a	retraite	artistes	fadela	aubry
	fondamentaliste	mes	entreprises	festival	amara	copé
	l'identité	littérature	retraites	jazz	putes	andré
	religion	j'avais	partiel	cinéma	ségoène	martine
	pensée	littéraire	d'assurance professionnell e	l'artiste	plainte	député
	l'islam	veux	mères	d'art	viols	fn
	philosophe	j'étais	nadine	jane	halimi	verts
	philosophie	écrivain		exposition documentair e	conjugales	ps
	biologique	n'ai	dispositif	réalisateur	gisèle	zimmermann
	jacques	aime	rémunération	l'exposition	crime	socialiste
	notion	beauvoir	salariale	oeuvres	forcés	marie-jo
	laïcité	l'amour	durée	musique	faites	sièges
	religieuse	j'aime	salaires	comédiens	mariages	députée
	animaux	l'ai	salair	l'art	soumises	scrutin
	identité	ai	maternité	comédie	menacées	parité
	musulmane	langue	inégalités	cinéaste	victime	conseillers
	domination	dit-elle	chômage	pièce	espagnol	listes
	théologie	rire	emplois		harcèlement	élus

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	obama	burqa	téhéran	planning	talibans	jupe
	barack	intégral	iran	garçons	nations	magazines
	bush	pcf	islamique	tâches	afghanistan	publicité
	l'amérique	port	l'iran	contraception	unies	internet
	washington	mission	ali	ivg	l'onu	robe
	york	cgt	iranien	familial	l'afghanistan	pub
	américain	communistes	iranienne	prostitution	turquie	jouets
	démocrate	communiste	arabe	métier	conférence	toile
	clinton	solidaires	saoudite	garçon	chine	publicitaire
		manifestatio			développemen	
	new	n	maroc	stéréotypes	t	papier
	sénateur	marie-george	guide	étude	ong	marketing
	démocrates	buffet	roi	d'ivg	l'union	boutique
	city	socialisme	régime	l'avortement	l'otan	magasins
	john	maya	islamistes	sexualité	genève	sites
	américaine	surduts	suprême	masculin	l'europe	ventes
	times	mobilisation	répression	l'ivg	climatique	pantalon
	maison-		l'oppositio			
	blanche	luttés	n	domestiques	soldats	magazine
	and	bernard	révolution	l'hôpital	l'unesco	marque
etats-unis	grève	peuple	masculins	croissance	rose	
harvard	fondation	religieux	ménagères	européens	publicitaires	

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	l'islam	mes	entreprises	film	royal	ump
	religion	mari	congé	artistes	sarkozy	ps
	laïcité	m'a	retraite	films	viol	sarkozy
	religions	tu	mères	h	faites	députés
	musulmans	roman	professionnelle	l'art	ségolène	parité
	valeurs	veux	enfant	euros	l'etat	nicolas
	l'identité	écrit	réforme	cinéma	nicolas	m
	voile	votre	parental	musique	police	député
	jacques	littérature	inégalités	théâtre	victime	proposition
	démocratie	journal	crise	the	présidente	européennes
	différence	vivre	pères	festival	l'ump	parlement
	penser	mots	retraites	éditions	crime	socialiste
	religieux	langue	marché	d'art	halimi	élus

critique	l'auteur	secteur	exposition	gisèle	scrutin
pratique	oui	salaires	pièce	fadela	liste
laïque	parents	d'assurance	spectacle	amara	andré
religieuse	née	dispositif	jane	putes	europe
filiation	yeux	taux	oeuvres	plainte	élections
sexes	pense	partiel	série	soumises	aubry
fondamentalistes	études	durée	jazz	mariages	verts

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stérotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	obama	burqa	islamique	garçons	européenne développement	internet
	américain	mission	iran	planning	talibans	presse
	barack	port	téhéran	familial	conférence	publicité
	l'amérique new york	voile	régime révolution	l'école féminin	afghanistan	magazine jupe
	etats-unis américaine	crise intégral manifestation	l'iran	contraception	nations	directrice
	the démocrate bush washington john	voile pcf cgt communiste collectif communistes	voile religieux peuple roi l'islam iranien	tâches l'avortement parents sexes études l'éducation	l'union européen l'onu unies l'europe internationale	mode magazines papier marque jouets robe
	and venus congress	rue parlementaire partis laïcité	guide ali musulmans prix mohamme	masculin sexuelle sexualité l'université	population états-unis turquie paix	toile site marché euros
	dollars sénat démocrates clinton	bernard fondation l'initiative samedi	d arabe répression candidat	familles étude professeur garçon	milliards mondiale racisme chine	rêve sites crise féminin

Année 2010

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
	fraternité	tu	partiel	film	talibans	l'ump

Termes	pensée	j'étais	retraite	films	kaboul	scrutin	
	théorie	roman	salaire	cinéma	viol	copé	
	communautarisme	mes	discrimination	festival	l'afghanistan	socialistes	
	soin	m'a	l'âge	cinéaste	afghanistan	députés	
	capitalisme	j'avais	salariale	artistes	afghane	ps	
	domination	soeur	durée	pop	suédois	socialiste	
	l'émancipation	littérature	carrières	metteur	plainte	proposition	
	philosophe	n'ai	hommes-	l'art	tribunal	ump	
	mlf	aime	femmes	musique	prostituées	aubry	
	notion	raconter	pension	réalisateur	s	victime	jean-françois
	individus	écrire	inégalités	rock	agression	résolution	constitutionne
	républicain	amie	réforme	caméra	prison	l	
	libéral	rire	salaires	porno	police	fn	
	théories	l'amour	retraites	revue	crime	conseillers	
	identité	langue	salariés	bande	suédoise	vote	
	racisme	récit	salariales	dessinée	juges	hamon	
	l'universalisme	raconte	précarité	art	conjugales	gestation	
	penser	sais	pensions	réalisatrice	palestiniens	assemblées	
	diversité	livres	écarts	musée	suède	régionales	
		syndicats					

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	obama	économiste	intégral	badinter	l'onu	pantalon
	sarah	cgt	voile	d'administratio	nations	jupe
	barack	l'avortement	laïcité	maternité	unies	vêtement
	m	pcf	voilée	pères	développemen	t
	clinton	mélenchon	foulard	garçons	paupreté	saint
	mâle	ivg	l'islam	mères	mortalité	robes
	washington	jean-luc	burqa	quotas	l'afrique	publicité
	finale	front	islamique	l'enfant	millénaire	saison
	radio	grève	port	tâches	milliards	couture
	times	pacte	iran	conseils	réduire	féminité
	inter	lutttes	musulmane	couches	etats	robe
	crédit	planning	religieux	sociétés	objectifs	christine
	américaine	l'ivg	l'eglise	elisabeth	chine	magazines
	bercy	manifestatio	musulmans	mixité	sida	laurent
	etats-unis	buffet	al	maternel	afghanes	publicitaire
	américain	sociologue	religion	p	turquie	l'exposition
					cuir	

britannique	syndicaliste	musulmane	s	bébé	l'otan	vestimentaire
chambre	solidaires	téhéran	téhéran	entreprises	faim	vente
dollars	marie-george	laïque	laïque	enfant	mondial	s'habiller
démocrate	fermeture	l'église	l'église	l'école	infantile	magazine

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	démocratie	mes	retraite	film	talibans	ps
	critique	votre	inégalités	cinéma	viol	ump
	différence	écrit	réforme	revue	paix	députés
	pensée	tu	retraites	films	police	parité
	valeurs	mari	l'âge	musique	suédois	proposition
	fraternité	raconte	taux	jacques	afghanistan	vote
	l'identité	m'a	discrimination	s	the	scrutin
	philosophe	roman	plein	h	kaboul	socialiste
	théorie	n'ai	euros	catherine	cour	l'ump
	nature	mots	partiel	cinéaste	l'afghanistan	liste
	racisme	soeur	professionnelle	série	faites	partis
	diversité	théâtre	hommes-	femmes	victime	sénat
	soin	vivre	femmes	l'art	prison	élections
	libération	visage	salaires	pierre	tribunal	élus
	penser	j'étais	mesures	numéro	afghane	documentair
	rappports	littérature	saire	e	plainte	socialistes
	capitalisme	yeux	salariés	festival	suède	résolution
	l'émancipation	vraiment	délégation	patrick	l'association	régionales
	peuple	couple	syndicats	bande	collectif	copé
	discrimination	oui	durée	philippe	mariage	député
			entreprises	anne	conférence	jean-françois

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	m	économiste	voile	maternité	développement	pantalon
	obama	front	laïcité	badinter	l'onu	jupe
	etats-unis	l'avortement	intégral	mères	pauvreté	laurent
	radio	retraites	burqa	garçons	internationale	saint
	sarah	cgt	port	conseils	nations	féminin

journaliste	collectif	religion	entreprises	sud	mode
américaine	professeur	l'islam	d'administration	réduire	christine
nicolas	sociologue	religieux	l'école	sécurité	presse
dollars	pcf	voilée	sociétés	unies	vêtement
mâle	congrès	islamique	enfant	européenne	publicité
américain	député	foulard	pères	mondiale	féminité
chambre	manifestatio	n	candidate	l'enfant	population
sarkozy	retraite	musulmans	parents	l'union	site
journalistes	lutton	quartiers	présidente	objectif	saison
musulman					masculin
cit	militants	e	tâches	chine	féminine
médias	pierre	valeurs	sexes	objectifs	marque
fini	grève	catholique	françaises	new	magazine
dimanche	maire	l'église	elisabeth	milliards	robes
barack	patrick	publics	parité	taux	ligne
finale	jean-luc	nationalité	féminin	mortalité	beauté

Année 2011

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	laïcité	beauvoir	partiel	films	plainte	ump
	culte	sartre	congé	film	viol	fn
	l'église	m'a	salaires	cinéma	police	ps
	pensée	mes	salariés	marguerite	twitter	ségolène
	laïque	l'amour	retraites	réalisateur	suédois	aubry
	religion	tu	professionnell	e	comédienne	royal
	philosophe	simone	entreprises	e	documentair	agression
	religions	j'étais	pères	l'artiste	victime	roselyne
	domination	bonheur	medef	annie	harcèlement	conseils
	l'antisémitism				racisme	ministres
	e	n'ai	paternité	l'actrice	procédure	marie-jo
	animaux	j'avais	emplois	caméra	suède	l'ivg
	fabrique	joie	parental	festival	tribunal	députés
	dieu	écrire	précarité	tournage	racistes	socialiste
	croissants	livres	hausse	artistes	viols	mitterrand
	intellectuels	maria	écarts	réalisatrice	violée	nicolas
	voile	j'aurais	salaire	l'exposition	football	d'administratio
	philosophie	nuits	chômage	cannes	sexuelle	n
	religieuse	crois	mères	bibliothèque	joueurs	parité
						bachelot

	financer voilées	amour écrit-elle	congrés salariale	collection musée	mme procès	l'ump sarkozy
Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	eva charlie romans américains fascination cohen destruction héroïne héros rêve times récit gouverneur américaine aventures big romantique etats-unis l'amérique rock	prostituées prostitution pénalisation clients client luttas pcf prostituée mobilisation racolage l'abrogation dignité revendication s unitaire marche forum manifestation mathieu communiste mobilisations	tunisie tunisienne arabe ali tunisiens ben talibans tunis islamistes israël arabes kaboul islamique caire tunisien mohamed l'afghanista n iranienne musulman régime	garçons élèves postes rôles salopes manifeste françoise féminisation sylvie l'avortement l'école ménagères enseignants compétences stéréotypes quarante masculins métiers planning chercheurs	pauvres d'assurance multiculturalism e l'extrême l'immigration nations contrats pays-bas européenne directive italie sociétés l'ue unies l'europe l'ONU européens gouvernements élites suisse	sac ventes cheveux seins jupe sexy maquillage dames vente robe cuir pantalon talons gamme marques magazine rose beauté marque mode

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	laïcité religion culte voile pensée l'état révolution	beauvoir mes simone l'amour m'a sartre parents	entreprises professionnelles salaires congrés partiel salariaés marché	film cinéma films annie marguerite comédienne collection	police sexuelle viol suède racisme plainte l'affaire	parité conseils ps ump présidente quotas sarkozy

l'islam	j'avais	mères	documentaire	faits	députée
domination	tu	taux	york	mme	nicolas
libération	écrit	pères	l'actrice	victime	socialiste
valeurs	votre	retraites	théâtre	suédois	élections
démocratie	roman	mesures	new	twitter	présidentielle d'administratio n
laïque	vraiment	inégalités	musique	procédure	ministres
sexes	couple	chômage	réalisateur	policiers	m
critique	pense	précarité	l'art	silence	fn
principe	livres	fonction	musée	harcèlement	députés
philosophe	bonheur	secteur	caméra	l'association	royal
fabrique	n'ai	emplois hommes-	belle	prison	
penser	j'étais	femmes	clichés	sexuelles	bachelot
intellectuels	deuxième	salaire	philippe	faites	roselyne

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	américains	prostitution	tunisie	garçons	européenne	cheveux
	romans	prostituées	arabe	l'école	l'extrême	site
	etats-unis	clients	révolution	française	sociétés	sac
	eva	dignité	ben	postes	l'europe	mode
	charlie	marche	démocratie	l'avortement	pauvres	rue
	américaine	journée	tunisienne	élèves	mouvements	jeux
	rêve	manifestation	ali	manifeste	peuple	magazine
	série	client revendication	régime	rôles	partis	ventes
	roman	s	arabes musulman	stéréotypes	cour	dames
	américain	mobilisation	s	parité	l'immigration	euros
	héros	pénalisation	l'islam	tâches	europe	sexy
	new	lutttes	religieux	féminin	contrats	vente
	noir	sud	tunisiens	l'éducation	d'assurance	marque
	york	internationale	islamistes	responsabilités	européens	internet
	récit	collectif	talibans	quarante	l'union	l'image
	héroïne	combats	étudiante	féminine	décision développemen t	h seins
	cohen	communiste	israël	métier	population	presse
	littérature	congrès	peuple	sylvie	italie	ménage
	morale	forum	frères	compétences	pays-bas	beauté
	destruction	pcf	islamique	direction		

Année 2012

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	lgbt	tu	constitutionnel	film	plainte	ump
	mariage	j'étais	congé	films	viols	circonscription
	manuels	roman	partiel	cinéma	victime	ps
	homosexuels	m'a	professionnelle	jeux	policiers	fn
	racisme	mes	délit	séries	procès	l'ump
	couples	j'avais	d'amende	artistes	tribunal	ayrault
	pensée	b	places	festival	agressions	duflot
	procréation	c	l'abrogation	d'art	twitter	législatives
	gay	dit-elle	harcèlement	l'art	viol	royal
	l'homophobie	n'ai	salariale	musée	prison	hollande
	morale	mari	décret	chanson	verdict	ségolène
	trans	romans	parental	chansons	violée	lyon
	philosophe	d'elle	sexuel	football	afp	socialiste
	homosexuel	fil	interministériel	réalisateur	sos	délégué
	l'homosexualité	es	hommes-femmes	musique	conjugales	députés
	jaurès	ai	juridique	poésie	judiciaire	sarkozy
	freud	romancière	d'accueil	sport	procureur	montebourg
	philosophie	voulait	définition	vidéo	condamné	maire
	immigrés	écrivain	saire	peintre	parquet	ministres
	domination	écrire	sénateurs	réalisatrice	police	jean-marc

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	barack	mélenchon	salafistes	prostitution	croissance	marketing
	obama	pcf	islamistes	prostituées	banque	seins
	républicains	jean-luc	tunisie	crèche	l'europe	pantalon
	démocrate	l'humanité	tunisienne	stéréotypes	européens	robe
	républicain	front	islamiste	haas	nations	métro
	washington	cgt	charia	garçons	gouvernance	masculin
	américains	fête	tunis	l'ivg	unies	publicité
	sondages	communiste	islamique	pilule	taux	snf
	clinton	animé	musulmans	clients	pib	salon
	adversaire	h	n	porno	l'onu	marques
	démocrates	communistes	ben	caroline	pauvreté	magazines
	l'électorat	gpa	saoudite	pénalisation	etats	magazine
	l'avortement	pacte	voile	parents	mondiale	isabelle

électeurs	laurence	religieuse	sexualité	durable	robes
merkel	solidaires	ali	médecins	d'administratio	jupe
états-unis	pma	tunisien	racolage	monétaire	marque
universités	luttons	frères	disparaître	divorce	jupes
indépendants	budgétaire	religieuses	sexistes	l'ue	boutique
l'élection	marx	l'oppositio	garçon	fonds	g
suprême	licenciement	n	osez	chine	mode

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	mariage	mes	harcèlement	film	victime	hollande
	valeurs	tu	sexuel	sport	viol	ps
	l'islam	m'a	vallaud-belkacem	the	prison	ministres
	couples	prix	ministère	jeux	plainte	ump
	lgbt	mari	najat	cinéma	harcèlement	vallaud-belkacem
	racisme	roman	professionnelle	l'art	procès	najat
	pensée	journaliste	entreprises	série	police	sarkozy
	homosexuels	écrit	constitutionnel	artistes	faites	ayrault
	l'homophobie	fil	délit	films	policiers	législatives
	gay	n'ai	euros	jeu	l'affaire	parité
	manuels	n'était	juillet	new	sexuel	socialiste
	sexuelle	dit-elle	congé	musique	twitter	circonscription
	critique	oui	sexuelle	séries	rue	porte-parole
	diversité	j'étais	code	théâtre	najat	nicolas
	peuple	votre	plan	vidéo	tribunal	ministère
	différence	c	hollande	d'art	viols	affaires
	discriminations	voulait	partiel	féminin	vallaud-belkacem	tour
	morale	vivre	mesures	musée	cour	député
	sociologue	livres	création	football	sexuelles	fn
	familles	yeux	ministres	chanson	l'association	jean-marc

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	obama	front	constitution	prostitution	l'europe	masculin

barack	l'humanité	islamistes	garçons	développemen	t	féminin
l'avortement	mélenchon	musulmans	stéréotypes	européenne		internet
républicains	h	tunisie	parents	banque		mode
républicain	jean-luc	l'islam	prostituées	crise		magazine
candidat	pcf	révolution	crèche	mondiale		site
présidentielle	fête	salafistes	parité	europa		journée
américains	communiste	tunisienne	clients	européen		ville
démocrate	cgt	régime	haas	croissance		presse
m	collectif	l'opposition	l'école	européens		marketing
démocrates	militants	arabe	l'éducation	taux		m
etats-unis	samedi	islamiste	l'ivg	entreprises		métro
électeurs	salariés	islamique	caroline	l'union		ligne
américaine	animé	frères	directrice	niveau		marque
l'élection	communistes	voile	contraception	nations		seins
états-unis	traité	religieuses	sexes	démocratie		publicité
new	porte-parole	religieux	porno	internationale		quartier
washington	changement	charia	pilule	unies		robe
	présidentiell					
candidats	e	religieuse	sexualité	pauvreté		berlin
contraception	luttés	ben	l'avortement	durable		rose

Année 2013

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	théorie	m'a	congé	film	viol	ps
	laïcité	mes	parental	panthéon	plainte	ump
	pensée	tu	partiel	films	viols	pma
	philosophe	j'étais	entreprises	cinéma	victime	hollande
	filiation	j'avais	professionnelle	gouges	crime	député
	capitalisme	roman	parent	festival	tribunal	sarkozy
	l'identité	voulais	pères	danse	bus	l'elysée
	domination	fils	pensions	serge	policiers	pilule
	manuels	beauvoir	familiales	musée	agressions	députés
	gender	n'ai	salaire	artistes	harcèlement	l'hémicycle
	racisme	l'amour	l'emploi	oeuvres	voleurs	maire
	notion	écrire	inégalités	olympes	conjugales	amendement
	fn	littérature	salariale	musique	procès	l'ivg
	philosophie	ai	réforme	réalisatrice	forcés	royal
	procréation	romans	pension	d'art	l'inde	taubira
	sociologue	naissance	métiers	documentaire	sexuelles	hidalgo
	homosexuels	café	d'activité	théâtre	sos	l'ump

biologique	madeleine	crèche	papa	commissariat	ayrault
autrui	sais	crèches	cinéaste	plaintes	ségolène
différence	livres	durée	l'art	police	anne

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	facebook	cgt	islamistes	prostituées	nations	garçons
	obama	pcf	tunisienne	prostitution	unies	concours
	pape	quartiers	tunis	clients	giscard	vêtements
	for	solidaires	tunisie	racolage	l'onu	publicité
	twitter	cfdt	islamiste	pénalisation	croissance	miss
	merkel	forum	islamique	proposition	chine	clichés
	chaînes	p	musulmans	délit	développement	robe
	angela	sabine	arabe	client	européen	élèves
	barack	syndicats	ali	passif	etats	vêtement
	américains	mélenchon	tunisiens	traite	dollars	barbe
	sport	front	salafistes	suède	mortalité	jouets
	républicains	collectif	tunisien	olivier	talibans	mode
	csa	laurence	n	sexuel	terres	enseignants
	times	d'osez	arabes	sexuels	milliards	style
	noirs	marie-george	chrétiens	s	européenne	stéréotypes
	patrimoine	medef	syrie	prostituée	chinois	pantalon
	washington	buffet	caire	pénaliser	corée	publicitaire
	and	communiste	régime	e	l'europe	cheveux
	joueurs	éric	musulman	manifeste	sud	abcd
	tony	syndicalistes	l'islam	sexualité	pib	marque

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	mariage	mes	entreprises	film	viol	hollande
	laïcité	m'a	congé	cinéma	victime	vallaud-belkacem
	sexuelle	roman	vallaud-belkacem	panthéon	police	ps
	domination	tu	najat	films	plainte	najat
	théorie	mari	professionnelle	théâtre	faites	députés
	valeurs	naissance	réforme	danse	viols	socialiste
	démocratie	fil	pères	série	sexuelles	député

sexes	parents	parental	musique	prison	sénat
racisme	écrit	inégalités	the	policiers	maire
masculin	j'étais	mesures	artistes	mariage	vote
pensée	votre	parents	jean	protection	porte-parole
critique	n'ai	six	festival	procès	pma
sexualité	j'avais	salariés	personnages	crime	sarkozy
penser	pense	l'emploi	h	harcèlement	parité
voile	raconte	ministère	musée	décembre	mariage
philosophe	journaliste	enfant	spectacle	faits	nicolas
différence	livres	parité	serge	coups	vendredi
sciences	oui	partiel	pierre	bus	ump
l'école	mots	salaire	gouges	sécurité	élus
couples	l'amour	euros	oeuvres	agressions	ministres

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	pape	collectif	tunisie	prostitution	développement	garçons
	facebook	front	musulmans	prostituées	européenne	mode
	etats-unis	quartiers	islamistes	clients	européen	l'école
	américains	p	régime	proposition	sud	élèves
	sport	pcf	constitution	délit	l'avortement	concours
	the	l'association	révolution	pénalisation	l'europe	photo
	obama	cgt	islamique	racolage	nations	jeu
	twitter	forum	l'islam	sexuel	internationale	image
	noirs	congrès	arabe	client	mondiale	stéréotypes
	directeur	solidaires	tunisienne	traite	croissance	féminin
	américaine	pierre organisation	religion	s	milliards	internet
	américain	s	religieux	olivier	unies	masculin
	magazine	militants	islamiste	réseaux	l'onu	clichés
	for	syndicats	tunis	sexualité	l'union	style
	new	laurence manifestation	ali	e	population	publicité
	réseaux	n	syrie	passif	giscard	petites
	chaînes	cfdt	arabes	manifeste	chine	marque
	m	voulons	frères	sexuelle	crise	vêtements
	féminin	marche	ben manifestation	sexuels	taux	robe
	mme	moyens	s	suède	l'accès	visage

Année 2014

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	gpa	tu	congé	film	plainte	abcd
	pma	mes	parental	films	viol	valls
	filiation	chanson	salaire	personnages	victime	hamon
	autrui	roman	salariale	festival	pétition	manuel
	identitaires	m'a	partiel	album	prison	benoît
	pensée	chansons	pénalisation	cinéma	cour	enseignants
	philosophie	j'étais	l'emploi	musée	procès	ump
	l'identité	l'amour	pères	d'art	policiers	nomination
	domination	écrire	clients	l'artiste	tribunal	montebourg
	beauvoir	j'avais	prostituées	rap	police	l'ump
	capitalisme	n'ai	saliés	oeuvres	harcèlement	peillon
	gestation	l'écriture	mesures	l'art	parquet	ps
	déconstruction	papier	parent	éditeurs	conjugales	l'education
	judith	littéraire	contrats	porno	condamnation	hollande
	l'enfant	lecteurs	congés	musique	pénal	manif
	idéologique	bonheur	réforme	littérature	judiciaire	sarkozy
	porteuse	ai	territoires	dessinée	plaintes	élèves
	l'église	écrit	proposition	bande	avocat	l'école
	identitaire	avez	professionnelle	the	condamné	matignon
	différence	d'amour	emplois	cinéaste	viols	l'elysée
Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stérotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	football	pcf	tunisie	l'ivg	migrants	jouets
	sport	fn	islamistes	grossesse	nations	marketing
	joueurs	animé	islamique	veil	états	photos
	fédérations	cgt	tunis	ivg	espagnol	publicité
	clinton	front	ali	détresse	unies	talons
	obama	communiste	islamiste	télévisions	l'onu	marques
	foot	communistes	tunisiens	l'avortement	etats	jeux
	club	pierre	régime	médecins	madrid	robes
	bleus	h	ben constitutio	l'interruption	l'europe	collection
	finale	l'humanité	n	stéréotypes	européen	vêtements
	hillary	banlieues	l'islam	contraception	l'ue	vélo
	brésil	directeur	l'armée	brigitte	japon	marque
	sports	rennes	syrie	postes	européens	défilé
	match	municipales	arabe	parité	européenne	robe

sportif	christophe	tunisienne	masculins	pologne	pantalon
dollars	partenariat	téhéran	d'administration	espagne	féminité
page	maire	musulmans	maternité	économiques	rose
coupe	seine-saint- denis	talibans	csa	pib développemen	mode
sportive	organisateurs	caire	métiers	t	jupes
facebook	nicolas	al	masculin	pauvreté	luxe

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	gpa	mes	euros	film	plainte	l'école
	théorie	écrit	vallaud-belkacem	jeunesse	cour	vallaud-belkacem
	mariage	tu	najat	livres	victime	abcd
	l'enfant	m'a	congé	cinéma	prison	l'éducation
	philosophe	n'ai	entreprises	films	viol	najat
	pensée	parents	inégalités	série	mariage	ps
	différence	oui	réforme	littérature	police	hollande
	philosophie	votre	salaire	l'art	mari	valls
	l'identité	l'amour	professionnelle	the	pétition	ministère
	critique	journal	ville	personnages	rue	enseignants
	sexes	roman	parental	h	procès	hamon
	pma	spectacle	clients	musique	prostitution	manuel
	penser	filis	ministère	succès	harcèlement	benoît
	sexuelle	presse	l'emploi	musée	tribunal	parents
	racisme	chanson	mesures	festival	juge	garçons
	domination	mari	enfant	album	l'association	théorie
	filiation	mots	publics	rap	collectif	élèves
	nature	yeux	affaires	new	faits	m
	parents	mot	mesure	d'art	sites	ump
	permet	lire	d'euros	artistes	figaro	député

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	sport	directeur	constitution	l'ivg	européenne	mode
	football	pierre	régime	l'avortement	t	photos
	sports	h	révolution	garçons	migrants	site

page	front	tunisie	stéréotypes	européen	jeux
ville	fn	élections	grossesse	europe	jouets
fédérations	pcf	l'etat	féminin	l'europe	marque
jeunesse	présidente	islamique	parité	population	photo
facebook	ancien	islamistes	veil	crise	internet
joueurs	maire	religion	l'école	entreprises	rose
l'équipe	samedi	ben	médecins	l'union	vidéo
dollars	militants	l'islam	détresse	économiques	ligne
club	philosophe	ali	télévisions	socialiste	marketing
américaine	collectif	partis	postes	parlement	garçons
brésil	député	musulmans	ivg	milliards	collection
fédération	hollande	syrie démocratique	professionnelle	commission	défilé
américain	l'humanité	e	maternité	internationale	publicité
foot	cgt	forces	métiers	états	sexistes
bleus	nicolas	arabe	masculin	nations	réseaux
etats-unis	ville	démocratie	études	pauvres	féminine
new	fondation	islamiste	carrière	espagnol	féminin

Année 2015

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	fn	tu	professionnelle	film	viol	l'ivg
	pen	j'étais	collège	films	plainte	prostitution
	pensée	m'a	établissements	cinéma	police	prostituées
	marine	j'avais	salaire	festival	procès	valls
	révolution	l'amour	comparée	personnages	jacqueline	pénalisation
	pma	roman	patients	album	sauvage	ps
	l'église	mes	roudy	artistes	harcèlement	délai
	théorie	n'ai	salariés	documentaire	sexuelles	planning
	domination	colette	partiel	théâtre	transports	clients
	l'identité	ami	salariale	réalisateur	prison	ivg
	idéologique	sais	salaires	cinéaste	tribunal	ump
	foucault	littérature	réforme	musique	viols	sénat
	siècles	michel	entreprises	cannes	agressions	députés
	communisme	voulais	négociation	l'exposition	victime	veil
	culturelle	mary	pascale	dessinée	bus	clause
	intellectuels	isabelle	boistard	l'art	dsk	duflot
	l'individu	grand-mère	budget	héros	pénal	sénateurs
	religions	ai	femmes- hommes	l'artiste	magistrats	l'ump

	racisme classes	écrire frère	l'emploi yvette	d'art oeuvres	policiers agression	racolage député
Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	obama correct américaine clinton américain blair barack twitter trump trans times street hillary politiquement américains football dollars york wall new	dates quartiers pcf ville villes ouvrières p cgt solidaire juillet gouges village août olympes citoyennes l'humanité ouvrière prière rues h	voile attentats musulmans l'islam islamique musulman laïcité islamistes musulman e coran charia syrie terrorisme religieux islamiste port voilées hebdo arabe tunisie	jeux vidéo garçons parité secteur masculin métiers google l'étude produits stéréotypes postes étude masculins taxe sexistes lien joueurs jouets féminin	gpa l'onu pauvreté réfugiés nations ong milliards unies l'enfant chine inde gestation objectifs filiation financement autrui développement t l'ong suède procréation	seins robes jupes mannequins nus cuir robe barbe collection vêtements roses talons féminité mode marques chic rouge boutique beauté photo

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	révolution fn pen pensée valeurs critique mot marine dieu	mes tu m'a votre michel écrit j'étais mari j'avais	professionnelle entreprises inégalités l'éducation boistard réforme pascalle ministère collège	film cinéma théâtre the série personnages documentaire films musique	harcèlement procès police viol prison transports mari défense sexuelles	prostitution ps l'ivg prostituées vote clients valls médecins l'avortement

condition	roman	salariés	l'art	plainte	députés
domination	raconte	formation	artistes	sexuel	député
sexuelle	journal	services	personnage	rue	sénat
racisme	oui	mesures	festival	victime	hollande
mots	parents	plan	h	l'association	pénalisation
penser	mariage	salaire	cinéaste	sexuelle	délai
formes	journaliste	l'école	héros	sexiste	réflexion
comprendre	plaisir	touraine	salle	réseaux	m
front	vivre	élèves	album	jacqueline	mme
philosophe	fils	taux	salles	tribunal	socialiste
rappports	l'amour	salaires	spectacle	appel	proposition

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	américaine	ville	voile	jeux	développement	mode
	américain	juillet	laïcité	vidéo	gpa	seins
	etats-unis	dates	l'islam	garçons	l'onu	rouge
	new	collectif	l'université	masculin	pauvreté	photo
	twitter	août	musulmans	entreprises	enfant	robes
	série	h	religieux	lien	milliards	collection
	york	villes	religion	féminin	chine	nus
	the	quartiers	islamique	parité	taux	jupes
	correct	rue	charlie	produits	objectifs	site
	dollars	l'association	attentats	jeu	l'enfant	ligne
	politiquemen	lieux	professeur	secteur	l'europe	directeur
	t					
	obama	p	port	stéréotypes	parents	féminité
	star	crise	hebdo	études	réfugiés	mannequins
	of	peuple	musulman	journée	maternité	image
	page	l'humanité	élèves	postes	mariage	barbe
	m	samedi	terrorisme	discrimination	couples	beauté
	américains	maire	l'école	étude	ong	robe
			musulman			
	blair	village	e	prix	nations	vêtements
	clinton	populaire	lycée	féminine	internationale	saison
	états-unis	présidente	l'etat	métiers	européenne	presse

Année 2016

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	laïcité	j'étais	pma	festival	jacqueline	valls
	philosophe	j'avais	couples	film	sauvage	l'ivg
	identitaire	m'a	budget	dessinée	viol	fn
	religieux	mes	professionnell	bande	harcèlement	ps
	pensée	tu	tâches	films	plainte	pen
	l'identité	charlotte	l'enfant	cinéma	sexuelles	najat
	badinter	sais	l'enfance	bd	victime	sites
	religieuse	n'ai	civique	personnages	viols	juppé
	religion	avez	familiales	album	crime	vallaud-belkacem
	religions	l'amour	dispositif	l'art	denis	ivg
	domination	ai	partiel	théâtre	tribunal	l'avortement
	conception	roman	médecins	l'exposition	parquet	marine
	identité	beauvoir	entreprises	d'art	prison	lr
	religieuses	soeur	familles	artistique	faits	manuel
	l'islamophobie	j'en	d'euros	artistes	conjugales	députés
musulmans	amie	salaires	cinéaste	sexuel	macron	
laïque	plaisir	l'hôpital	documentair	pénal	délit	
pape	écrire	maternité	réalisatrice	judiciaire	primaire	
l'interdiction	êtes	congé	art	peines	anti-ivg	
l'émancipation	voulais	domestiques	personnage	agression	veil	

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	trump	cgt	eelv	garçons	nations	marques
	clinton	debout	réfugiés	football	l'onu	produits
	hillary	communiste	merkel	sport	unies	vêtements
	donald	l'humanité	cologne	csa	suède	voilées
	obama	salariés	d'asile	jeux	l'europe	mode
	démocrate	animé	maroc	masculin	européenne	robes
	bill	pcf	migrants	stéréotypes	frontières	pantalon
	l'amérique	lutttes	angela	postes	saoudite	l'esclavage
	républicain	maya	allemagne	sciences	constitution	collection
	barack	syndicats	iran	féminin	l'arabie	beauté
	noirs	el	police	youtube	chine	poupée
	black	mobilisation	islamistes	prostituées	états	marketing
	etats-unis	solidaires	conseillère	clubs	paix	modèles
	l'élection	pétition	nice	programmes	mondial	cuir

américaine	fête	charia	féminisation	étrangères	voile
blancs	syndicale	s	parité	suédois	taille
new	chômage	islamiste	sexes	pologne	robe
démocrates	medef	arrêtés	masculins	l'afrique	cuisine
washington	militants	allemand	foot	britannique	tenues
électeurs	participants	iranienne	professionnel	l'union	seins

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	laïcité	mes	ministère	film	harcèlement	l'avortement
	voile	tu	familles	festival	viol	valls
	l'islam	m'a	entreprises	prix	sauvage	ps
	valeurs	mari	professionnelle	cinéma	sexuelles	l'ivg
	racisme	j'avais	l'enfance	bande	jacqueline	hollande
	musulmans	j'étais	euros	dessinée	faits	sites
	religieux	écrit	service	films	victime	fn
	religion	parents	inégalités	auteurs	sexuelle	laurence
	l'espace	n'ai	laurence	série	l'affaire	pen
	religieuse	raconte	rossignol	théâtre	prison	primaire
	domination	oui	d'euros	bd	décision	manuel
	l'identité	est-ce	plan	personnages	sexuel	rossignol
	philosophe	avez	mesures	l'art	juge	délit
	pensée	votre	budget	artistes	plainte	députés
	comprendre	mariage	couples	personnage	tribunal	député
	critique	rue	l'enfant	h	libération	marine
	l'ordre	vivre	parents	artistique	cour	najat
	principe	milieu	mariage	liste	parole	socialiste
	identité	pense	médecins	musique	défense	maire
	sexuelle	vite	dispositif	création	journalistes	vallaud-belkacem

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	trump	l'humanité	réfugiés	féminin	européenne	mode
	clinton	cgt	eelv	garçons	développement	voile
	hillary	salariés	cologne	sport	nations	rossignol
	donald	debout	police	masculin	l'europe	marques
	etats-unis	mobilisation	militante	stéréotypes	sécurité	produits

obama	collectif	migrants	football	démocratie	porter
new	nuit	ville	jeux	crise	vêtements
démocrate	militants	allemagne	sexes	paix	l'esclavage
américaine	h	maire	l'école	constitution	site
républicain	pétition	merkel	sciences	l'économie	laurence
américains	el	l'islam	csa	l'onu	beauté
bill	ville	islamique	fondation	programme	marché
l'élection	communiste	militant	parité	frontières	portent
l'amérique	commission	d'asile	études	révolution	ligne
candidat	rue	angela	niveau	europe	islamique
noirs	syndicats	islamistes	l'éducation	suède	musulmanes
		musulman			
blanche	chômage	s	postes	marché	mot
black	luttons	maroc	sociologue	m	marque
victoire	étudiants	conseillère	sexistes	mondial	cheveux
york	journaliste	autorités	haut	l'union	tenue

Année 2017

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	pensée philosophe	m'a j'avais	schlappa marlène professionnelle	film réalisateur	weinstein harcèlement	pen veil
	classes capitalisme racisme	mes j'étais tu	congé pma femmes- hommes	films cinéma dessinée	viol sexuel plainte	hamon fn marine
	individus civilisation charlie identitaire notion penser	fiis voulais n'ai mari vais littérature	budget secrétariat salariale ministère maternité	réalisatrice artistes bd oeuvres album l'art	victime sexuelles viols plaintes sexuels l'affaire	fillon lr hollande mélenchon valls ps circonscription
	patriarcat théorie désir l'émancipation	ai sais soeur jacob	subventions l'enfance familiales entreprises	cannes woman actrice séries documentaire	agressions témoignages prescription consentement	benoît député l'elysée
	concept héritier haine	raconter veux littéraire	couples d'euros partiel	photographe théâtre	d'agressions procès hashtag	macron candidat ministres

	libéralisme hebdo	avez amis	professionnels l'enfant	bande cinéaste	csa faits	législatives d'emmanuel
Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	trump donald clinton obama washington démocrate hillary barack etats-unis américains l'amérique times york démocrates new bill maison- blanche san blanche américaine	pcf grève luttés l'église militants cgt syndicat syndicats archives communiste s communiste solidaires mairie organisation s bibliothèque journée voulons mobilisation l'humanité hidalgo	tunisie maroc musulman musulmanes voile musulmane ramadan charia l'islam syrie mosquée arabe islamiste musulmans tunisienne ben islamique islam coran l'islamophobie	masculin langue google féminin l'écriture l'entreprise médecine élèves garçons féminisation métiers masculins stéréotypes mixité enseignants règle études technologies langage postes	l'avortement contraception européens l'ivg pib européenne pilule pologne nations l'europe croissance taux mondiale charte avortements grossesse pis territoires démocratie travailleurs	miss sport marketing marques publicité mode jeux jupe marque collection robes cuir clients robe beauté talons magazine youtube vêtement web

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	racisme classes révolution domination pensée mot philosophe	mes tu m'a parents écrit j'avais mari	schlappa marlène entreprises ministère professionnelle budget charge	film cinéma série the films roman festival	harcèlement sexuelles sexuel viol weinstein l'affaire faits	macron pen marine fn présidentielle ps candidat

penser	n'ai	macron	l'art	victime	veil
valeurs	j'étais	plan	réalisateur	parole	m
peuple	oui	moyens	théâtre	plainte	hollande
nature	roman	mesures	images	sexuelle	emmanuel
désir	votre	formation	artistes	sexistes	hamon
sexes	fil	inégalités	david	rue	fillon
mots	vivre	d'etat	oeuvres	réseaux	député
différence	littérature	congé	musique	police	mélenchon
vision	raconte	femmes-	of	novembre	tour
critique	simone	hommes	personnage	témoignages	socialiste
formes	veux	d'état	bande	octobre	simone
sociologue	vraiment	d'euros	cinéaste	procès	marche
mouvements	livres	parents	artistique	silence	benoît
		pma			

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	trump	militants	tunisie	langue	l'avortement	mode
	donald	journée	l'islam	féminin	européenne	sport
	etats-unis	collectif	musulmans	masculin	démocratie	site
	new	pcf	religion	l'entreprise	l'ivg	marque
	américain	rue	voile	lien	l'état	miss
	américaine	partout	laïcité	google	l'europe	magazine
	clinton	lutttes	musulman	l'écriture	l'union	photo
	york	syndicat	islamique	garçons	europe	marché
			universitair			
	obama	grève	e	études	européens	réseaux
	washington	militante	ben	stéréotypes	contraception	ligne
		organisation				
	démocrate	s	religieux	l'école	taux	internet
	m	syndicats	ramadan	entreprises	cour	euros
	américains	h	syrie	parité	mondiale	publicité
	l'élection	cgt	maroc	l'université	européen	marketing
	hillary	mobilisation	musulmane	service	milliards	collection
					développement	
	marche	ville	religieuse	recherche	t	facebook
	l'amérique	l'eglise	arabe	médecine	lien	médias
			musulmane			
	blanche	l'association	s	métiers	contrôle	marques
	démocrates	communiste	régime	élèves	pologne	image
	presse	samedi	réfugiés	étudiants	constitution	beauté

Année 2018

Termes les plus représentatifs d'après le score marginal FREX :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	pensée	m'a	entreprises	festival	viol	député
	animaux	j'étais	professionnelle	film	harcèlement	l'ivg
	domination	tu	salariale	l'artiste	plainte	veil
	philosophe	j'avais	congé	films	sexuelles	députés
	sexes	mes	salaire	cinéma	viols	parlementaire
	laïcité	roman	écarts	album	sexuels	clause
	lumières	te	rémunération	artistes	agresseurs	ps
	séduction	voulais	salariés	art	agressions	ivg
	désir	n'ai	partiel	artiste	agression	l'avortement
	philosophie	sais	salaires	chansons	victime	lr
	l'historienne	rire	l'entreprise	chanteur	sexuel	grossesse
	patriarcat	ai	égal	cannes	d'agressions	mélanchon
	virilité	fais	l'emploi	séries	weinstein	panthéon
	philosophes	écrire	chômage	musique	sexuelle	socialiste
	intellectuels	vais	inégalités	actrices	schiappa	ségolène
	critique	l'ai	défenseur	réalisateur	haas	sénatrice
	l'identité	votre	métiers	pop	abus	foetus
	beauvoir	langue	salariales	concert	délit	socialistes
	théorie	j'aime	contrôles	l'art	plaintes	avortements
	soumission	livres	d'entreprises	up	témoignages	l'interruption

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	trump	pcf	tunisie	garçons	canada	football
	donald	pma	saoudite	élèves	chine	sport
	google	communistes	l'arabie	nobel	climatique	publicité
	démocrates	gpa	arabe	scientifiques	croissance	foot
	démocrate	grève	ben	l'école	nations	marques
	suprême	cgt	l'islam	médecine	l'ue	vidéos
	york	communiste	musulmans	lycée	paix	l'équipe
	américains	luttés	tunisienne musulman	collège	l'ONU	collection
	new	pierre	e	chercheurs	l'accord	joueurs
	américain	laurent	islamistes	étude	etats	contenus
	times	militants rassemblement	coran	scientifique	milliards	robes
	républicains	t	tunis	écoles	internationales	ventes
	clinton	populaires	islamique	scolaire	humains	robe

américaine	marx	l'eglise	données	afrique	facebook
etats-unis	communisme	prince	sciences	européenne	marketing
cour	médicalement	catholique	biais	pétrole	marque
obama	procréation	voile	programmes	gaz	coupe
mark	assistée	foulard	suède	international	club
		mohamme		développemen	
washington	gestation	d	étudiantes	t	saint
minorités	l'écologie	coalition	stéréotypes	unies	rose

Termes les plus représentatifs d'après le score de probabilité marginale :

Sujets	Philosophie, idéologie	Littérature, témoignages, entretien	Économie	Art	Violences, justice, affaires	Politique, partis, élections
Termes	sexes	mes	entreprises	film	harcèlement	l'avortement
	domination	m'a	professionnelle	cinéma	sexuelles	macron
	désir	tu	inégalités	festival	viol	député
	révolution	j'étais	plan	films	sexuelle	députés
	critique	votre	formation	musique	sexuel	veil
	pensée	simone	salariés	the	metoo	vote
	racisme	j'avais	salaire	série	victime	l'ivg
	metoo	écrit	mesures	l'art	l'affaire	parlement
	rapports	oui	salaires	l'artiste	parole	parlementaire
	philosophe	roman	services	artistes	weinstein	ps
	différence	n'ai	moyens	théâtre	sexistes	emmanuel
	masculine	parents	l'entreprise	saison	tribune	socialiste
	sexuelle	raconte	lien	h	faits	grossesse
	nature	fil	lutter	personnages	plainte	simone
	mot	mari	numérique	actrices	schlappa	commission
	sexualité	sais	salariale	art	réseaux	élections
	parole	envie	métiers	album	sexuels	présidentielle
	penser	livres	l'emploi	artistique	libération	proposition
	animaux	vraiment	congé	oeuvres	marlène	présidente
	séduction	vivre	secteur	chansons	témoignages	députée

Sujets	Politique des États-Unis	Mouvement social	Islam, religion	Stéréotypes de genre	International	Mode, beauté, divertissement
Termes	trump	pcf	tunisie	garçons	canada	réseaux
	etats-unis	pierre	l'islam	l'école	croissance	facebook
	donald	communistes	ben	l'université	européenne	sport
	américain	pma	musulmans	recherche	développemen	médias

new	communiste	l'etat	études	humains	football
américaine	grève	religieux	féminin	paix	mode
york	luttons	prince	élèves	international	vidéos
cour	militants	révolution	sciences	prix	marque
démocrates	laurent	voile	l'éducation	marché	publicité
google	cgt	saoudite	parité	chine	presse
juge	congrès	mariage	stéréotypes	changement	l'équipe
américains	gpa	catholique	masculin	mondiale	ligne
suprême	direction	royaume	collège	internationale	vidéo
britannique	démocratie	arabe	étude	climatique	magazine
démocrate	journée	régime	nobel	population	site
l'université	populaires	religion	parents	m	jeux
minorités	étudiants	l'église	données	l'union	foot
the	macron	l'arabie	pratiques	europe	internet
sénat	rue	journaliste	davantage	l'europe	collection
noirs	classes	musulman	e	milliards	club

Annexe 4. Exemples de présentation de soi exploitant les possibilités offertes par l'interface de *Twitter*.



Image 1. Profil de Caroline De Haas sur *Twitter* au 17 juillet 2020.



Image2. Profil de l'utilisatrice « Lapsyrévoltée » sur *Twitter* au 17 juillet 2020.

Annexe 5. Exemples d'itérations du mème *NPC Wojak*.

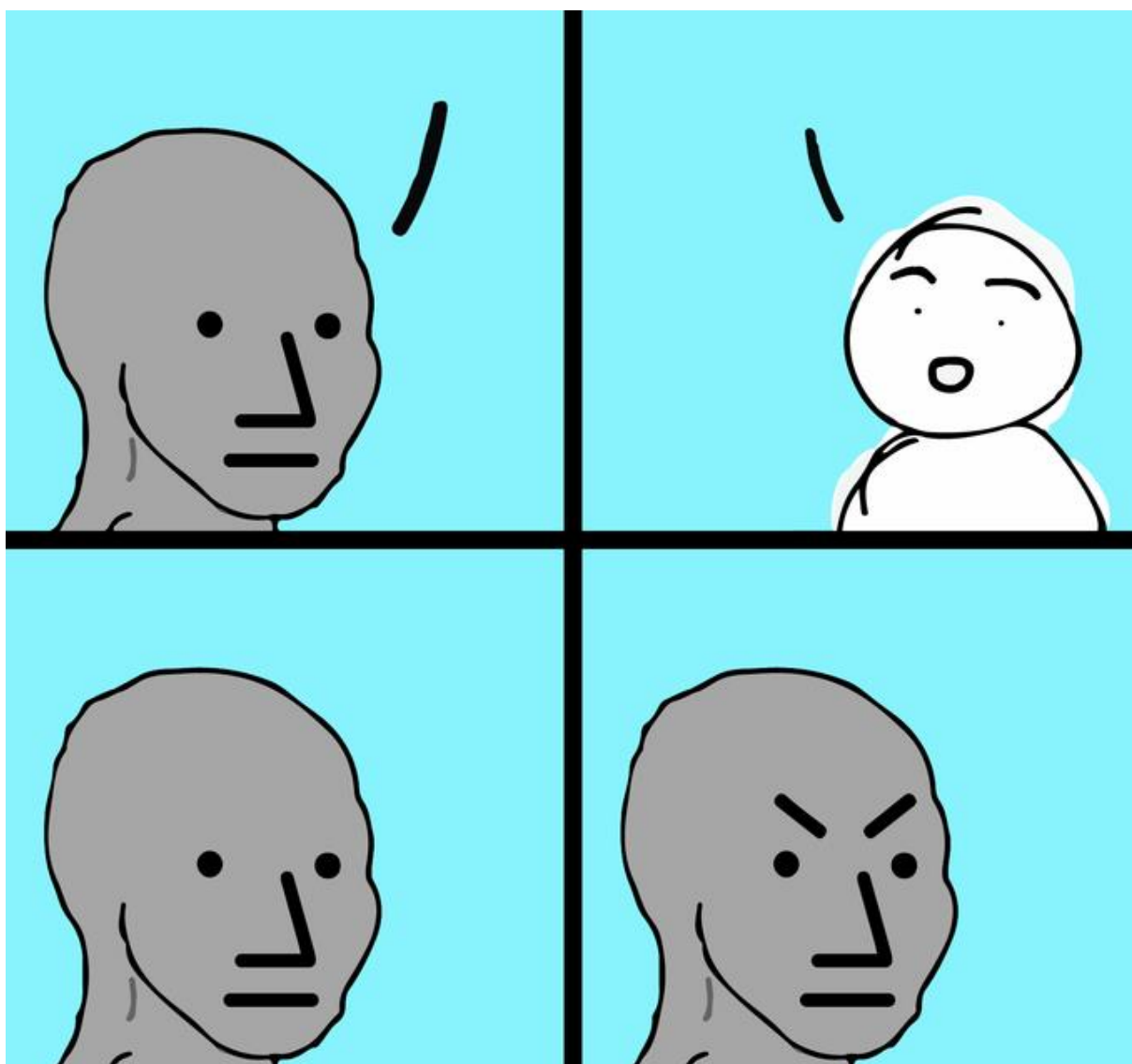


Image 1. Cadre (*template*) le plus répandu du mème internet *NPC Wojak*. (source : <https://knowyourmeme.com/photos/1469775-npc-wojak>)

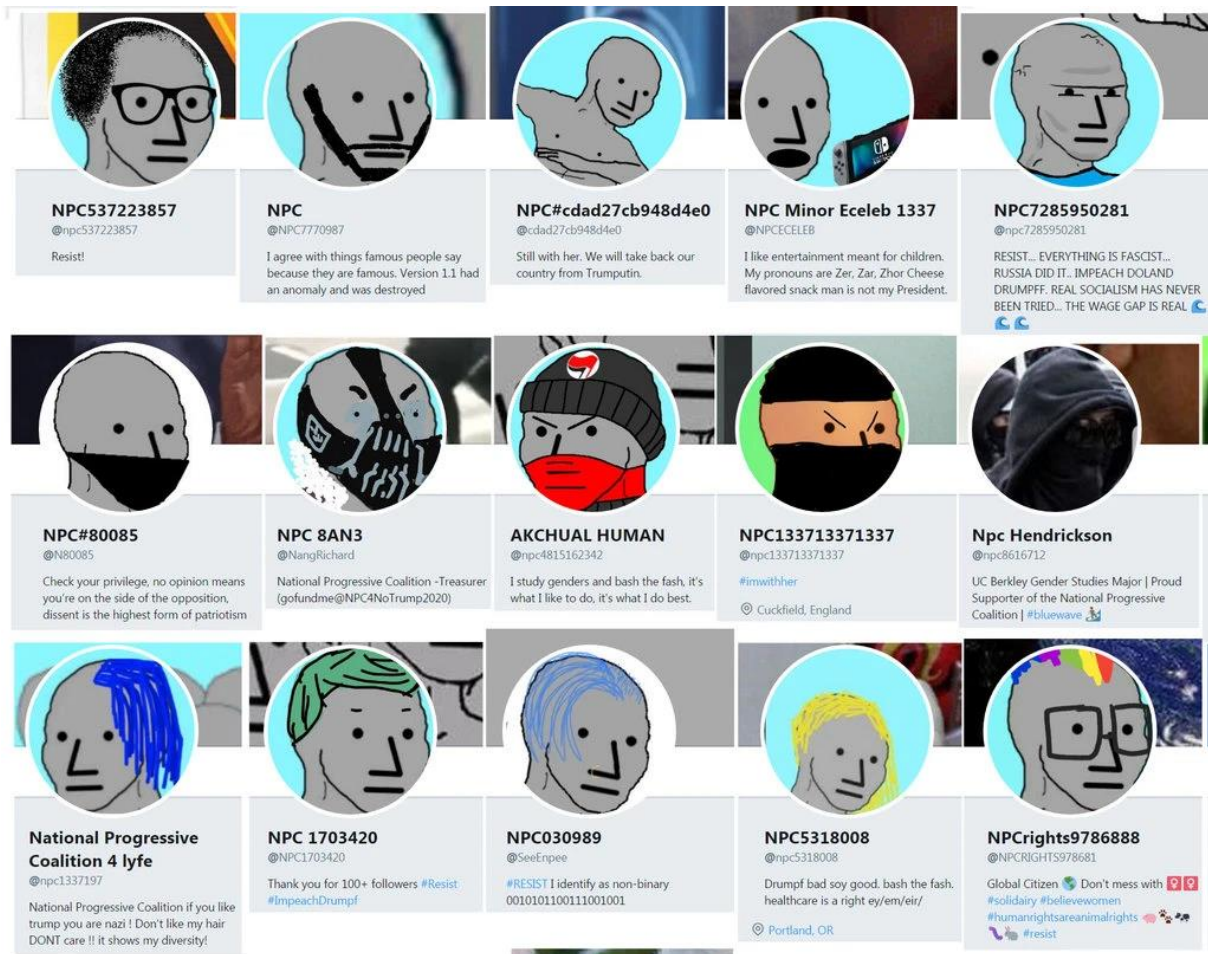


Image 2. Exemple d'utilisation politique du mème internet *NPC Wojak*, caricaturant les profils d'utilisateurs de gauche sur *Twitter* (source : ROOSE Kevin, « What Is NPC, the Pro-Trump Internet's New Favorite Insult? » [en ligne], *The New York Times*, 16 octobre 2018, [consulté le 20 juillet 2020].)

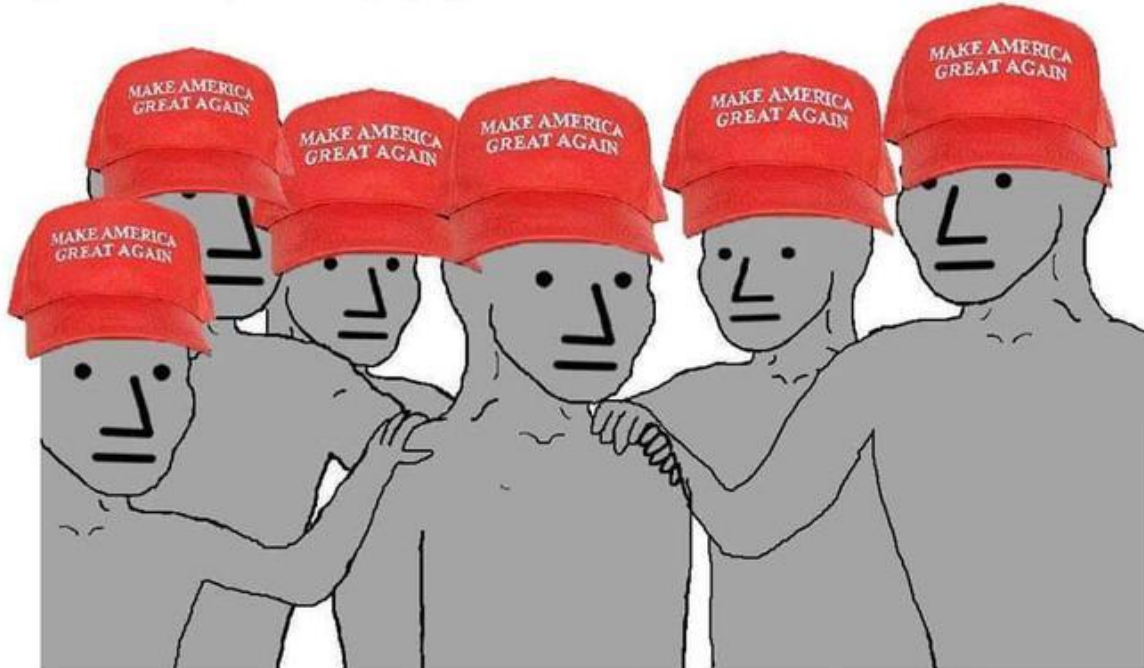
```

import predictable.meme.arguements
int personal_accomplishments = 0

while (online == true) {
    print "cuck";
    print "soy boy";
    print "the left can't meme";
    print "Degeneracy";
    pinochet.helicopter.meme(output);

    while (debate_with_left == true) {
        print "Venezuela";
        print "Gun violence in Chicago";
        print "What about black on black crime?";
    }
}

```



```

if (facts != world_view)
    { print "fake news"; }
if ( article == liberal )
    {print "communism";}
else{
    if (article == trans_topic)
        {outrage(output);}
}

if (respond_to_left == true)
    {predictable.meme.arguements(output);}

```

Image 3. Exemple de mème internet *NPC Wojak* caricaturant les partisans de Donald Trump (source : https://knowyourmeme.com/memes/npc-wojak/photos/page/15?infinite=true&offsetter_id=1497183&spots_shown=54)

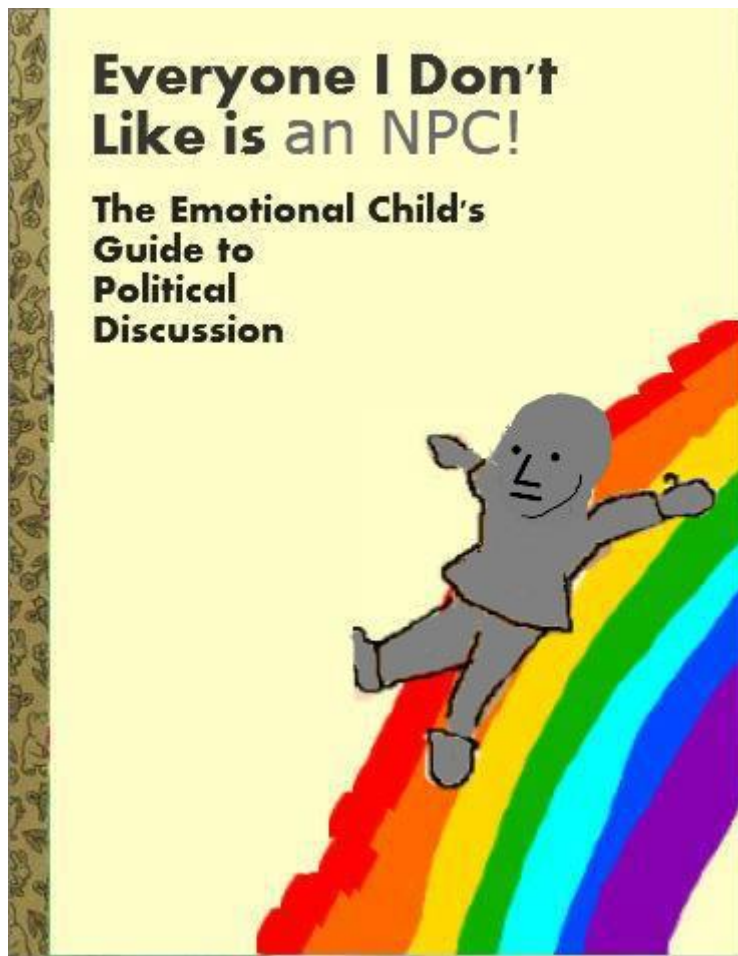
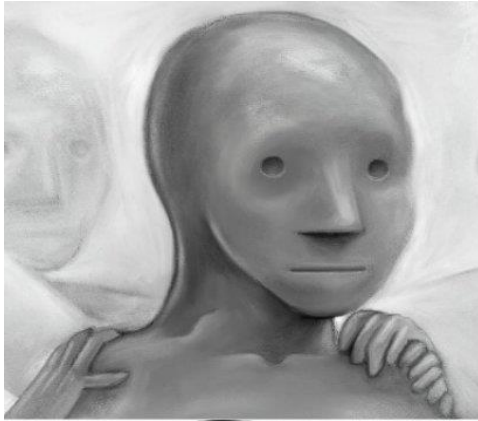


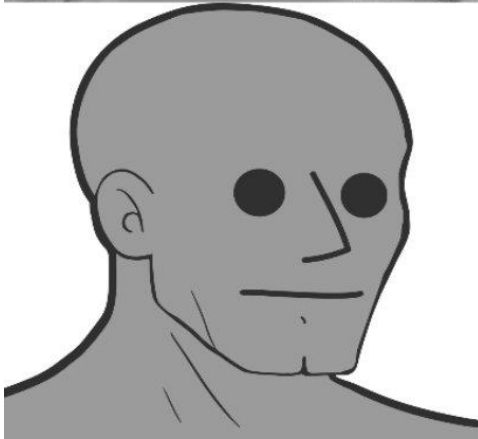
Image 4. Variation du *NPC Wojak* critiquant l'usage politique du mème (source : https://knowyourmeme.com/memes/npc-wojak/photos/page/15?infinite=true&offsetter_id=1497183&spots_shown=54)



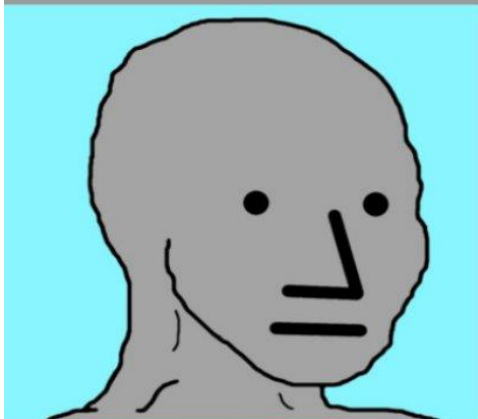
Image 5. Variation du *NPC Wojak* cadré comme une réponse à la caractérisation de certains partisans de Donald Trump comme des *bots* russes. (source : <https://knowyourmeme.com/photos/1421235-npc-wojak>)



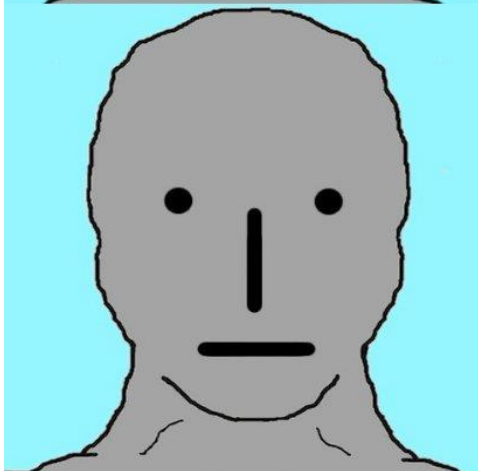
NPC



**You lack an
internal
monologue**



**You have never said,
felt or thought anything,
in your entire life,
besides that which
authority figures in the
education system,
media, politics and
academia approved of.**



Ted Kaczynski proposed the hypothesis of "Oversocialisation", the concept that a person could be so thoroughly conditioned with society's values as to compromise their own agency to make choices as independent individuals. We find ourselves in a pervasive system of cradle to grave social conditioning, starting with education from childhood to early adulthood and then continually reinforced through authority figures in media, entertainment and politics. The cumulative effect of all this can result in tragic individuals who can think and feel just as any of us can, yet are compelled to comply with their social conditioning in order to avoid unbearable psychological suffering. This is very different to a community or subculture with its own distinct aphorisms and in-jokes. The oversocialised never chose to be the way they are, it was imposed upon them.

Image 6. Description détaillée de la psychologie du *NPC Wojak*, inspirée de Ted Kaczynski. (source : <https://i.kym-cdn.com/photos/images/original/001/421/923/ce0.png>).

Annexe 6. Contenu issu du groupe *Facebook* « Neurchi de mèmes de meuf ».



Image 1. Bannière du groupe.

Règles de groupe des administrateurs

- 1 On ne publiera que des OC** ...
Seuls les contenus originaux (OC) seront acceptés, et uniquement créés par des femmes ou personnes non binaires. Nette préférence pour les memes en français avec des templates originaux.
- 2 Soyez aimables et courtois·e·s** ...
Créer un environnement chaleureux, c'est notre responsabilité à tou·te·s. Tout commentaire à caractère sexiste, raciste, homophobe, transphobe etc. sera sanctionné d'un mute ou d'un ban selon le cas.
- 3 Toute forme de harcèlement est interdite** ...
Ce neurchi se veut être un safe space dans la mesure du possible. L'oppressivité sous toutes ses formes sera sanctionnée : gaslighting, injonction à la pédagogie, tone policing...
- 4 Pas de signalement** ...
Tout signalement expose le groupe à un zucc (suppression sauvage par Facebook), ils seront donc sanctionnés d'un ban. Tagguez les modo et admin sous les publis / commentaires problématiques.
- 5 Pas de tag sauvage** ...
Pour éviter le contenu indésirable, les tags sauvages seront supprimés et leurs auteurices seront mute. Le mot de passe est : céleri rémoulade.
- 6 Respectez la confidentialité de tou·te·s** ...
Faire partie de ce groupe implique une confiance mutuelle. Vous pouvez partager les memes en créditant leurs auteurices, en revanche le partage public de screens des commentaires donnera lieu à un ban

Image 2. Règles du groupe.

Tenter de faire comprendre le racisme à un.e blanc.he :



Tw cw : template validiste, personnes non voyantes, validisme, césité

Ne pas subir, ne pas voir, ne pas comprendre ... les 3 piliers du privilège blanc....

Soutien infini si consenti aux concerné.e.s qui usent de leur pédagogie sans relâche ❤️

EDIT :

PLUSIEURS PERSONNES DANS LES COMMENTAIRES ONT SOULIGNÉ LE CARACTÈRE VALIDISTE DE MON MÈME.

J'INVITE TOUT LE MONDE À LIRE LE THREAD

POUR IDENTIFIER LE PROBLÈME

JE RECONNAIS MON ERREUR ET JE M'EN

EXCUSE PLATEMENT. LE BUT ÉTAIT ÉVIDEMMENT

DE MOQUER LES BLANCS ET ABSOLUMENT PAS

LES PERSONNES HANDICAPÉES ! JE SUIS

DÉSOLÉ SI DES PERSONNES ONT ÉTÉ

CHOQUÉES ET BLESSÉES.

JE PRÉFÈRE CEPENDANT LAISSER LA

PUBLICATION (si la modération et les concerné.e.s

sont OK) AFIN QUE LA PÉDAGOGIE DANS LES

COMMENTAIRES NE SOIENT PAS SUPPRIMÉE !

En espérant que mon erreur donne un espace de

dialogue et de visibilité pr qu'on se penche

ensemble sur le problème du validisme

❤️ soutien si consenti ❤️

Image 3. Publication éditée à la suite de critiques considérant qu'elle avait un caractère offensant.

Annexe 7. Réponses au questionnaire.

1. Questions 1 à 5.

N°	1. Genre	2. Âge	3. Diplôme	4. Profession	5. IDfem
1	1	3	10	5	5
2	1	3	10	3	5
3	1	3	10	7	5
4	1	3	10	3	5
5	1	4	10	3	5
6	1	2	8	7	5
7	1	2	8	5	5
8	1	3	10	7	5
9	1	2	5	7	4
10	2	4	10	2	4
11	1	3	10	3	5
12	3	3	5	9	4
13	2	2	5	7	4
14	1	2	5	7	5
15	1	2	6	7	5
16	1	3	5	5	4
17	1	2	6	5	5
18	1	2	5	7	5
19	2	5	5	5	4
20	1	2	5	7	5

N°	1. Genre	2. Âge	3. Diplôme	4. Profession	5. IDfem
21	1	4	8	3	5
22	1	4	10	3	5
23	1	3	10	5	5
24	1	2	8	5	5
25	1	5	9	4	5
26	1	2	8	5	5
27	1	1	2	9	5
28	1	2	8	7	5
29	1	3	6	5	4
30	1	2	10	7	5
31	1	3	9	5	4
32	1	3	6	5	4
33	1	3	10	3	5
34	3	1	5	9	5
35	1	4	9	5	5
36	2	3	9	7	4
37	1	2	8	7	5
38	1	3	10	5	5
39	1	3	10	3	5
40	2	3	10	3	4
41	1	2	2	1	5
42	1	2	2	7	5
43	1	4	10	4	5

N°	1. Genre	2. Âge	3. Diplôme	4. Profession	5. IDfem
44	1	2	8	7	4
45	1	2	2	5	4
46	1	2	1	5	5
47	1	3	8	5	5
48	1	3	10	5	4
49	1	4	10	3	5
50	1	3	10	3	4
51	1	3	10	7	5
52	2	3	4	4	4
53	1	2	5	7	5
54	1	1	5	9	5
55	1	3	10	3	5
56	1	3	10	5	4
57	1	2	5	9	5
58	1	3	10	5	5
59	1	2	8	7	4
60	1	2	10	7	5
61	1	2	5	7	5
62	1	4	6	5	4
63	1	2	10	5	5
64	1	4	5	5	4
65	1	2	5	7	3
66	1	4	11	2	5

N°	1. Genre	2. Âge	3. Diplôme	4. Profession	5. IDfem
67	2	2	9	7	3
68	1	4	6	5	5
69	1	5	8	3	5
70	1	2	5	7	5
71	1	4	8	3	5
72	1	3	6	5	5
73	1	2	8	7	5
74	2	4	6	3	5
75	1	3	10	5	5
76	1	1	2	7	5
77	3	2	9	7	4
78	1	2	10	7	5
79	2	4	9	3	4
80	1	2	7	7	5
81	1	3	10	7	5
82	1	3	11	3	5
83	1	2	5	7	3
84	1	5	6	4	5
85	1	2	5	7	5
86	1	5	6	5	3
87	1	4	10	5	4
88	2	5	4	8	5
89	1	4	6	5	5

N°	1. Genre	2. Âge	3. Diplôme	4. Profession	5. IDfem
90	1	3	5	5	4
91	1	2	8	7	5
92	1	1	2	6	4
93	1	3	5	6	5
94	1	3	5	5	5
95	1	4	8	2	4
96	2	2	8	7	5
97	1	3	8	5	4
98	1	2	5	7	4
99	1	3	8	2	5
100	1	3	5	5	5
101	1	4	5	5	4
102	1	2	10	7	4
103	1	3	10	7	5
104	1	2	8	5	5
105	1	2	6	7	5
106	1	4	6	5	5
107	1	1	2	9	5
108	1	2	5	7	5
109	1	5	6	5	5
110	1	5	10	3	4
111	1	2	5	7	5
112	1	2	8	7	5

N°	1. Genre	2. Âge	3. Diplôme	4. Profession	5. IDfem
113	1	2	8	7	5
114	1	1	2	7	5
115	1	2	8	5	5
116	1	3	10	3	4
117	1	5	11	5	5
118	1	2	5	7	5
119	1	2	5	7	5
120	1	3	10	3	5
121	1	2	10	7	5
122	1	2	5	5	5
123	1	5	8	5	4
124	1	3	10	3	5
125	1	4	5	5	4
126	1	5	6	5	4
127	1	3	10	3	4
128	1	3	6	2	5
129	1	1	5	7	5
130	1	3	5	5	4
131	1	2	8	7	5
132	1	2	5	7	5
133	1	3	6	5	4
134	1	5	5	5	5
135	1	3	6	3	5

N°	1. Genre	2. Âge	3. Diplôme	4. Profession	5. IDfem
136	1	5	8	5	5
137	1	4	5	2	5
138	1	2	4	5	5
139	1	1	5	7	5
140	1	2	5	7	5
141	1	2	8	7	4
142	1	1	2	7	5
143	1	4	10	4	5
144	1	3	10	5	4
145	1	2	6	5	5
146	1	3	10	5	5
147	1	2	5	5	5
148	1	3	8	7	5
149	1	4	5	5	3
150	1	2	5	7	5
151	2	3	10	5	5
152	1	2	8	5	5
153	1	2	5	7	5
154	1	3	7	7	5
155	1	3	8	5	5
156	1	2	5	7	5
157	1	4	9	4	5
158	1	2	5	7	5

N°	1. Genre	2. Âge	3. Diplôme	4. Profession	5. IDfem
159	1	4	6	5	5
160	1	2	8	7	5
161	1	2	5	7	4
162	2	2	8	7	4
163	1	2	10	5	5
164	1	4	10	3	5
165	1	5	7	3	5
166	2	2	5	6	4
167	1	1	2	7	5
168	1	4	10	4	4
169	1	3	6	5	5
170	3	2	6	7	5
171	1	4	6	5	3
172	1	4	10	4	4
173	1	3	6	5	4
174	3	2	6	5	5
175	1	5	5	5	5
176	1	2	5	7	5
177	1	4	10	3	5
178	1	5	8	2	4
179	1	4	8	5	5
180	1	3	10	5	5
181	1	5	8	5	5

N°	1. Genre	2. Âge	3. Diplôme	4. Profession	5. IDfem
182	1	2	5	5	4
183	1	5	10	3	4
184	1	5	7	4	5
185	1	5	6	3	5
186	1	4	6	5	3
187	1	2	5	5	5
188	1	4	8	5	4
189	1	3	8	2	5
190	1	5	6	3	5
191	1	2	6	7	5
192	1	4	10	3	4
193	1	6	8	8	5
194	1	3	10	7	5
195	1	5	8	4	5
196	1	4	10	5	5
197	1	4	5	5	5
198	1	3	11	3	5
199	1	2	6	7	5
200	1	5	11	4	5
201	1	3	10	7	5
202	1	2	5	9	4
203	1	3	10	5	5
204	1	3	10	7	5

N°	1. Genre	2. Âge	3. Diplôme	4. Profession	5. IDfem
205	1	2	5	7	5
206	1	4	8	3	5
207	1	2	5	7	4
208	1	2	10	7	5
209	1	3	10	4	5
210	1	3	10	5	5
211	1	3	5	4	5
212	1	4	10	5	5
213	1	4	6	5	5
214	1	2	5	7	5
215	1	3	5	5	4
216	1	4	8	3	4
217	1	4	10	3	5
218	2	4	10	3	5
219	1	6	9	3	5
220	1	4	10	3	5
221	1	2	5	7	5
222	1	3	5	6	4
223	1	5	5	5	5
224	1	3	10	7	5
225	1	2	5	7	5
226	1	3	10	5	5
227	1	3	10	9	5

N°	1. Genre	2. Âge	3. Diplôme	4. Profession	5. IDfem
228	1	5	9	3	5
229	1	2	5	5	5
230	1	6	7	8	5
231	1	4	11	3	5
232	1	3	10	4	5
233	1	5	8	5	5
234	1	5	11	3	5
235	1	3	10	7	5
236	1	6	10	8	5
237	1	1	2	7	5
238	1	5	10	5	4
239	1	5	11	3	5
240	2	3	3	9	5
241	1	5	10	3	5
242	1	3	7	5	5
243	2	3	10	4	3
244	1	3	10	4	5
245	1	5	2	5	5
246	1	2	3	5	5
247	1	5	7	5	5
248	1	6	7	8	4
249	1	4	8	3	5
250	1	4	9	5	5

N°	1. Genre	2. Âge	3. Diplôme	4. Profession	5. IDfem
251	1	3	7	4	5
252	1	3	10	5	5
253	1	6	10	3	5
254	1	4	5	5	5
255	1	3	5	5	5
256	1	6	7	8	5
257	1	3	10	2	4
258	1	5	5	5	5
259	1	1	9	7	5
260	1	6	3	8	5
261	1	5	7	5	5
262	1	3	11	4	5
263	1	4	4	5	4
264	1	3	10	3	4
265	1	4	5	5	5
266	1	2	5	5	5
267	1	2	8	7	5
268	1	3	6	5	5
269	1	1	2	7	4
270	1	4	8	5	5
271	1	2	5	7	5
272	1	2	8	5	5
273	1	5	9	3	4

N°	1. Genre	2. Âge	3. Diplôme	4. Profession	5. IDfem
274	1	5	6	5	5
275	1	4	8	5	4
276	1	5	10	8	5
277	1	4	9	3	5
278	2	5	10	4	4
279	1	4	10	4	5
280	2	2	5	7	4
281	1	5	8	5	5
282	1	4	10	3	4
283	1	4	10	5	5
284	1	5	5	2	5
285	1	3	8	5	5
286	1	5	7	5	5
287	1	5	8	5	4
288	1	4	10	5	5
289	2	2	10	7	4
290	1	3	10	5	5
291	1	3	10	3	5
292	1	4	6	5	5
293	1	3	10	5	3
294	2	4	11	3	4
295	1	3	8	5	5
296	1	5	5	8	4

N°	1. Genre	2. Âge	3. Diplôme	4. Profession	5. IDfem
297	1	3	6	5	4
298	2	2	5	5	4
299	1	2	8	5	3
300	1	6	1	2	5
301	1	4	6	5	5
302	2	3	5	6	4
303	2	2	6	5	3
304	1	6	7	3	5
305	1	3	10	5	5
306	1	3	10	5	5
307	1	3	10	3	5
308	1	4	8	5	5
309	1	4	5	5	5
310	1	4	5	5	5
311	1	3	9	5	4
312	2	4	5	5	4
313	1	4	10	7	5
314	1	3	10	2	5
315	1	6	10	8	5
316	1	2	10	7	5
317	1	5	10	4	5
318	1	2	9	7	3
319	1	3	6	5	5

N°	1. Genre	2. Âge	3. Diplôme	4. Profession	5. IDfem
320	1	3	10	3	3
321	1	4	10	5	5
322	1	4	8	5	5
323	1	4	11	5	4
324	1	5	11	4	5
325	1	3	11	5	5
326	2	2	5	7	4
327	1	2	8	7	5
328	1	6	6	3	4
329	1	4	7	5	5
330	1	3	9	5	5
331	2	2	10	7	4
332	1	6	11	3	4
333	1	2	9	7	5
334	1	2	8	7	5
335	1	4	6	5	5
336	1	3	10	3	5
337	1	3	10	5	5
338	1	3	5	5	5
339	1	4	10	5	4
340	1	3	8	5	5
341	1	5	5	5	4

2. Questions 6 à 10.

N°	6. Âge intérêt	7. Moyen intérêt	8. Texte libre question 7 : « autre » :	9. Association	10. Nom association
1	4	1;4;5;6		2	Georgette Sand
2	3	2;4		2	
3	3	4;7	Des enseignantes	2	Georgette Sand
4	1	3;4		2	Georgette Sand
5	1	1;2;3;4;5;6		2	Co-fondatrice du collectif Georgette Sand
6	2	4;5;6		1	
7	3	4		1	
8	2	4;5;6		1	
9	2	2;4;5		1	
10	4	1;5;6		1	
11	3	3;4;5;6		1	
12	3	2;6		1	
13	8	1;2;4;5;7	Milieu scolaire que j'ai toujours trouvé très discriminatoire	1	
14	2	3		1	

N°	6. Âge intérêt	7. Moyen intérêt	8. Texte libre question 7 : « autre » :	9. Association	10. Nom association
15	2	4;5		1	
16	3	4;5		1	
17	8	2;5		1	
18	3	2;5;6		1	
19	2	1		1	
20	2	5		1	
21	8	2;3;5		1	
22	1	4		1	
23	4	1;2;5;6		1	
24	2	5		1	
25	2	1;5;6		1	
26	8	3;5;6		1	
27	2	1;2		1	
28	3	1;2;4;6		1	
29	4	5;6		1	
30	3	2		1	
31	2	3;4;5;6		1	
32	3	2;4;5;6		1	
33	2	4;5;6		2	
34	2	1		1	
35	1	3;4;6		2	
36	4	1;2;4		2	

N°	6. Âge intérêt	7. Moyen intérêt	8. Texte libre question 7 : « autre » :	9. Association	10. Nom association
37	2	1;3;4;6		1	
38	3	2;4;5;6		1	
39	1	3;6		1	
40	4	2;4;6		1	
41	3	1;2;3;5		1	
42	2	5		1	
43	3	1;4		1	
44	3	1;5		1	
45	3	2;4;5;6		1	
46	2	2;4;5;6		1	
47	2	6		1	
48	4	1;2;5;6		2	Réseau féministe de Clermont : Made by meufs
49	5	5		1	
50	2	3;4;5		1	
51	3	2;5;6		2	Osez le féminisme
52	4	1;5;6		1	
53	2	2;5		2	
54	1	6		1	
55	3	2;4;5;6		2	

N°	6. Âge intérêt	7. Moyen intérêt	8. Texte libre question 7 : « autre » :	9. Association	10. Nom association
56	3	1;2;4;5		1	
57	1	1;2;3;4;6		1	
58	1	3		2	le planning familial
59	3	5		1	
60	3	2;5		1	
61	1	1;2;3;4;5;6		1	
62	1	5		1	
63	3	7	Cours	1	
64	2	3;6		1	
65	2	2;4;5		1	
66	1	5		2	
67	8	3;5		1	
68	4	4;5;6		1	
69	2	1;3;4;5		1	
70	2	1;2;5		1	
71	1	7	Je n ai jamais compris et me suis toujours insurgée contre ces différences de traitement entre fille et garçon de la maternelle , en primaire etc ... (sachant que je paraissait être un	1	

			garçon et d'un coup changement quand on comprenait que j étais une fille)		
N°	6. Âge intérêt	7. Moyen intérêt	8. Texte libre question 7 : « autre » :	9. Association	10. Nom association
72	2	2;3;4;5;6		1	
73	2	4;5;6		1	
74	2	3		1	
75	3	2;3		1	
76	2	2;4;5;6;7	Histoire étudier en cour pas assez de femmes représentation médiocre de celle ci	1	
77	3	2;4;6		1	
78	2	2;5		1	
79	5	7	Mon amoureuse	1	
80	2	2		1	
81	2	3;4		1	
82	4	2;4;5;6		1	
83	3	2;4;6		1	
84	2	4		1	
85	2	1;2;5;6		1	
86	8	1;4;5		1	
87	1	4		1	
88	4	4;6		1	

N°	6. Âge intérêt	7. Moyen intérêt	8. Texte libre question 7 : « autre » :	9. Association	10. Nom association
89	2	5		2	
90	3	2;4;5		1	
91	2	4		1	
92	2	4;5;6		1	
93	1	3		1	
94	1	5;6		1	
95	3	6		1	
96	2	3;4;5;6		2	
97	1	3		1	
98	2	1;2		2	
99	1	3		1	
100	1	1;2;3;4;5;6		1	
101	2	5		1	
102	8	5;7	Le principe de l'égalité pour tous	1	
103	3	1;3;5		1	
104	3	2;5		1	
105	2	4;5;6		1	
106	4	2		1	
107	2	2;5;6		1	
108	1	1;3;4;5;6		1	
109	1	4;5		1	
110	1	1;3		1	

N°	6. Âge intérêt	7. Moyen intérêt	8. Texte libre question 7 : « autre » :	9. Association	10. Nom association
111	2	1;2;3;4;5;6		1	
112	1	5		1	
113	2	4;5;6		1	
114	2	1;5		1	
115	2	1;2;4;5;6		1	
116	1	3		1	
117	2	3;4;5		1	
118	2	2;5		1	
119	3	2;3;5		1	
120	1	3		1	
121	2	2;4;5		1	
122	2	1;2;5;6		1	
123	5	1;2;5;6		2	Association Culture Egalité
124	3	2;4;5		1	
125	4	4;5;6		1	
126	5	2;4;5;6		1	
127	4	2;5		1	
128	1	5		1	
129	2	1;2;5		1	
130	3	4;5		2	
131	1	3;4;6		1	

N°	6. Âge intérêt	7. Moyen intérêt	8. Texte libre question 7 : « autre » :	9. Association	10. Nom association
132	1	1;3		1	
133	3	2;3;5		1	
134	1	1;3;4;5		1	
135	2	4;5		1	
136	1	7	Naturel évidence face aux injustices	1	
137	4	4;5;6		1	
138	2	1		2	
139	2	1;2;4		1	
140	3	3		1	
141	1	4;5;6		1	
142	2	2;4;5;6		1	
143	4	5		1	
144	3	1;2;4		1	
145	2	5		1	
146	4	1;2;5		1	
147	3	2		1	
148	3	2		1	
149	2	5		1	
150	2	2;4;5;6		1	
151	3	4		1	
152	3	6		1	
153	2	2;4;5;6		1	

N°	6. Âge intérêt	7. Moyen intérêt	8. Texte libre question 7 : « autre » :	9. Association	10. Nom association
154	1	4;5;6		1	
155	3	2;6		1	
156	2	2;3;5;6		1	
157	4	1;2;5		2	
158	2	1;2;3;4;5;6		1	
159	8	4;5		1	
160	3	5		1	
161	2	1;2		1	
162	3	1;2		1	
163	3	2;4;6		1	
164	5	2;3;4;5;6		1	
165	1	3;4		1	
166	3	1		1	
167	2	7	Développement d'un intérêt pour les artistes femmes au collège	1	
168	4	5;6		1	
169	8	3		1	
170	2	2;4;5		1	
171	5	2;6		1	
172	1	4;5		1	
173	2	4;5;6		2	
174	2	4;5;6		1	

N°	6. Âge intérêt	7. Moyen intérêt	8. Texte libre question 7 : « autre » :	9. Association	10. Nom association
175	3	3;5;6		2	CLES - Regroupement des femmes de l'AT (Québec)
176	2	5		1	
177	1	5		1	
178	4	5		2	Trêve pour Elles, MCVI
179	3	5;7	Militantisme dans le mouvement anarchiste	2	Planning familial
180	3	5		1	
181	5	5		1	
182	3	1;2;4		1	
183	3	3;6		1	
184	1	3;5		1	
185	2	6		1	
186	1	2;4;5		1	
187	1	4;5;6		1	
188	3	7	Études dans le secteur social	1	
189	4	1;2;3;4;5;6		1	
190	5	4;7	Milieu professionnel	1	
191	2	2;3;6		1	
192	2	4		1	

N°	6. Âge intérêt	7. Moyen intérêt	8. Texte libre question 7 : « autre » :	9. Association	10. Nom association
193	2	5		2	actuellement planning familial
194	2	1;3;4;5		2	stop harcelement de rue
195	2	1;3;6;7		1	
196	1	5		1	
197	1	4;5		1	
198	3	1		2	
199	3	4;5;6		2	
200	3	4		1	
201	2	5		1	
202	2	6		1	
203	1	3		1	
204	3	4;5		1	
205	2	1;2		1	
206	3	3		1	
207	2	4		1	
208	3	2;5;6		1	
209	3	5		1	
210	4	1;2;4		2	
211	1	3;4;6		1	

N°	6. Âge intérêt	7. Moyen intérêt	8. Texte libre question 7 : « autre » :	9. Association	10. Nom association
212	4	1;2;5		1	
213	1	4;5;7	une chanson : " le roi a fait battre tambour", les femmes n'ont pas la parole, l'une est offerte et l'autre passe pour une empoisonneuse alors qu'elles sont toutes les deux victimes du patriarcat, j'avais à peu près 5 ans et ça m'a révoltée !	1	
214	2	4;5;6		1	
215	4	2		1	
216	3	3		1	
217	5	1;2;4;5		1	
218	1	7	Ma personnalité	1	
219	4	1;4;5		2	collectif de femmes en Algérie + association femmes en détresse
220	4	3;4;5;6		1	
221	3	2;5;6		2	
222	3	5;6		1	

N°	6. Âge intérêt	7. Moyen intérêt	8. Texte libre question 7 : « autre » :	9. Association	10. Nom association
223	3	5;6		1	
224	1	1;2;3;4;5;6		1	
225	2	1;2;4;5;6		1	
226	1	4;5;6		1	
227	3	2;5		1	
228	5	5		1	
229	1	1;5;6		1	
230	3	5;7	Je trouvais les femmes antipathiques et je voyais des causes possibles à cela dans leur rôle dans la société.	2	
231	4	4;5		2	
232	1	1;3;4;6		1	
233	4	5;6		2	Chiennes de garde - ex Marche mondiale des femmes (ex par négligence)
234	2	5		2	
235	2	3;4;5;6		1	
236	3	5		1	

N°	6. Âge intérêt	7. Moyen intérêt	8. Texte libre question 7 : « autre » :	9. Association	10. Nom association
237	1	3;4;5;6		1	
238	3	4;6		1	
239	1	5		2	
240	3	2;4;5;6		1	
241	1	3		1	
242	2	5		1	
243	3	3		1	
244	1	5		1	
245	2	2;3;6		1	
246	1	5;6		2	
247	2	6		1	
248	1	2;4;6		1	
249	4	5		2	
250	1	7	Mon éducation	1	
251	3	2;4;5;6		1	
252	4	2;5;6		1	
253	3	6		2	
254	4	5;6		2	
255	3	2;4;5		1	
256	1	3;5		2	réseau ruptures
257	2	5;6		1	
258	1	3		1	

N°	6. Âge intérêt	7. Moyen intérêt	8. Texte libre question 7 : « autre » :	9. Association	10. Nom association
259	1	3;5		1	
260	4	5		1	
261	1	7	Mes premiers regards sur les comportements qu'il m'était donné de voir, et le besoin de comprendre.	1	
262	3	2;4;6		1	
263	5	5		1	
264	3	5		1	
265	4	7	l'injustice dû à la condition féminine,sur la gestion des tâches,de salaire,de poste à responsabilité et la bêtise de beaucoup d'hommes mais aussi de certaines femmes.	1	
266	1	5;6		1	
267	3	5		1	
268	3	1		1	
269	8	2;6		1	
270	2	3		1	
271	2	1;2;3;4;5;6		1	
272	3	1;2;4;5;6		1	

N°	6. Âge intérêt	7. Moyen intérêt	8. Texte libre question 7 : « autre » :	9. Association	10. Nom association
273	1	1;4;6		1	
274	1	1		2	Planning familial
275	1	7	Mon désir d'égalité	2	PF depuis 4 ans et actions autonomes
276	2	1;3;4;6		2	Planning familial
277	1	1;3;5		1	
278	3	7	mon propre questionnement sur le genre	1	
279	4	5		1	
280	1	1;4;5;6		1	
281	3	1;3;5		2	le Planning familial
282	1	1;4;5		1	
283	2	3		1	
284	3	4;5		2	Planning Familial / CNDF
285	3	2;3		2	Le planning familial
N°	6. Âge intérêt	7. Moyen intérêt	8. Texte libre question 7 : « autre » :	9. Association	10. Nom association

			« autre » :		
286	1	3;4;5;6		2	planning familial,osez le féminisme
287	3	4;6		1	
288	1	3;6		2	Planning Familial
289	3	1;4;5		2	Super féministe - Planning Familial Lyon
290	3	1;2;4;5		2	
291	3	1;2		1	
292	1	6		2	planning familial
293	2	2;4;6		1	
294	1	3		1	
295	2	4;5;6		2	Mouvement Français pour le Planning familial
296	2	4;5		1	
297	4	1;2;4		1	
298	3	2;4;6		1	
299	3	2;6		1	
300	2	4;5		1	
N°	6. Âge intérêt	7. Moyen intérêt	8. Texte libre question 7 :	9. Association	10. Nom association

			« autre » :		
301	1	5;7	education inégalitaire- sexisme ordinaire- machisme	2	PLANNING FAMILIAL
302	3	6		1	
303	8	7	Questionnement personnel, problématique d'intérêt général	1	
304	1	5		2	Planning familial
305	3	2;3;4		2	Planning Familial 38
306	3	5		2	Le Planning Familial
307	3	1;4;5;6		1	
308	4	4;5;6		2	
309	3	1		2	collectifs feministes locaux et independants + La Planning Familial
310	2	5		2	Planing familial
311	4	1		1	
N°	6. Âge intérêt	7. Moyen intérêt	8. Texte libre question 7 : « autre » :	9. Association	10. Nom association

312	3	1;4;5		2	Planning Familial
313	1	1;4;5		2	Planning familiale / superféministe / Tabadol / Le thef ...
314	3	4		2	planning familial
315	3	5		2	Planning familial
316	2	4		1	
317	1	3		1	
318	3	1;4;5;6		1	
319	3	1;4		2	planning familial
320	4	1		1	
321	3	1;4;5		2	
322	1	3;4;5;6		2	Osez le féminisme
323	3	5		1	
324	1	3		2	planning familial et associations de quartier dans ma ville
N°	6. Âge intérêt	7. Moyen intérêt	8. Texte libre question 7 : « autre » :	9. Association	10. Nom association

325	3	4;5;6		2	Planning Familial du Rhône
326	2	2;3		1	
327	2	3;4;5;6		2	Collectif féminismes de Lyon 2, et d'autres plus informels
328	3	5;6		1	
329	5	7	Adhésion à un parti politique et formation	2	Planning familial
330	1	5		2	
331	3	2;4;6		2	
332	1	4;5;6		1	
333	3	4;5		1	
334	3	2		1	
335	4	5;6		2	planning familial
336	3	4;5;7	Le film "Les bureaux de Dieu"	2	Le Planning Familial du Bas-Rhin
337	3	1;2;4;5;6		2	Planning Familial
N°	6. Âge intérêt	7. Moyen intérêt	8. Texte libre question 7 : « autre » :	9. Association	10. Nom association

338	4	5;6		2	Planning Familial de l'Aude
339	4	4;6		1	
340	3	4;5		2	Planning Familial
341	5	5		2	

3. Questions 11 et 12.

N°	11. xp neg	12. xp récit
1	2	Dire qu'on exagère. Ou de l'humour mal placé en mode "mais tu sais pas rigoler", conflit avec un collègue ouvertement misogyne.
2	2	
3	1	
4	2	Moqueries (pas bien méchant)
5	2	Insultes sexistes sur internet. Dans le cadre du travail, cela peut être mal perçu également.
6	1	
7	2	J'ai déjà reçu des messages haineux sur Tumblr.
8	2	Moqueries, insultes sexistes, dénigrement et mépris
9	2	Qu'on me traite de frigide, que je devrais arrêter de me plaindre que le féminisme n'a plus sa place à notre époque
10	2	Se faire traiter de taffiole parce qu'on soutient la justice et l'équité à l'égard des femmes.... entre autres... Mais la liste est longue, très longue...
11	1	
12	2	Désaccord avec mon compagnon
13	2	Remarques négatives par rapport à les idées, disputes avec des primates-humain
14	2	Des amis qui critiquent sans connaître ce qu'est le féminisme
15	2	Insultes, disputes.
16	1	
17	2	De l'agacement, du rejet, des remarques et des "blagues" de mauvais goût

N°	11. xp neg	12. xp récit
18	1	
19	2	moqueries, dénigrement, insultes homophobes
20	2	Des incompréhensions, des insultes, de l'humiliation
21	1	
22	1	
23	1	
24	2	Insultes, harcèlement
25	2	Mépris et caricature de la féministe revêche, refus de discuter, insultes
26	2	Moqueries
27	2	Des moqueries pour avoir parlé du sexisme de la langue française et comment le diminuer.
28	1	
29	2	Etre rabaissée, se faire imposer le silence, moquée pour des idées
30	2	Discussions en famille ou entre amis qui tournent court, se faire traiter d'extrémiste
31	2	Moqueries, dénigrement
32	2	On me prend souvent pour une hystérique qui voit que le mal partout
33	2	La plupart du temps des moqueries, des incompréhension notamment sur mon lieu de travail...
34	2	Je me suis souvent fait remballer agressivement par des hommes qui se sentaient agressés du fait que je me dise simplement féministe. Pourtant je n'avais rien dit de plus, et chacun d'eux ont tous commencé à démonter le féminisme, me dire que ma lutte est inutile, que suis une rageuse etc... alors que je n'avais rien dit.
35	2	Préjugés des gens sur les féministes
N°	11. xp neg	12. xp récit

36	2	Des situations où des hommes se moquaient des féministes et des femmes et où, après avoir essayé de prendre leur défense, je me suis retrouvé la cible des attaques
37	1	
38	2	Attitudes moqueuses, blagues antiféministes
39	2	insultes et moqueries
40	1	
41	2	Reproche de trop en parler, de "casser l'ambiance", de me faire passer pour une victime, problèmes dans le couple
42	1	
43	1	
44	2	Agressivité des interlocuteurs, moqueries, insultes type : feminazi
45	1	
46	2	Surtout à l'époque où en plus de ça, je portais les cheveux courts et que je m'habillais comme un garçon. On m'appelait "la lesbienne". C'était "pour rire" mais bon c'est un bon exemple du néant auquel on peut se confronter. Déjà j'ai le droit de m'habiller comme je veux et comme un garçon en fait parti. J'ai le droit d'être lesbienne, ou tout autre orientation sexuel. J'ai le droit d'être féministe même avec une robe, des cheveux longs, du maquillage comme aujourd'hui. Bref, des expériences négatives je suis presque certaine qu'on en a toute vécu. Et sûrement de bien pire.
47	1	
48	2	Débats houleux avec des hommes hétéros cis qui me font la morale quand j'aborde le sexisme ou la lutte féministe, ou encore les réunions en non-mixité
49	2	Depuis toujours on me dit que je ne suis pas une vraie fille ou que je raisonne comme un mec
N°	11. xp neg	12. xp récit

50	1	
51	2	Insultes, dénigrement
52	1	
53	2	moqueries, "attention à ce que vous dites il y a une féministe ici"
54	1	
55	2	
56	1	
57	2	Insultes
58	1	
59	1	
60	2	Réactions disproportionnées de la part de membres de la famille et amis
61	1	
62	1	
63	2	Querelles ou discussions plus que vives avec des amis dénigrant mes convictions et/ou mes expériences négatives personnelles liées au genre (et à l'ethnie).
64	1	
65	1	
66	2	Il y a des hommes qui vont traiter les femmes comme des hommes sous prétexte qu'elles réclament l'égalité.
67	1	
68	2	insultes
69	2	Injures,coups puis divorce
70	1	
71	2	Dans des débats il faut éviter sinon tout ce qu'on dit est remis en cause
N°	11. xp neg	12. xp récit

72	2	Commentaires réprobateurs sur le lien de travail et besoin continu de devoir se justifier
73	1	
74	1	
75	2	être traitée de chiant et intolérante (par des hommes et des femmes) car je relevais des remarques sexistes
76	2	Insultes/attitudes dédaigneuse
77	1	
78	2	
79	1	
80	2	Une incompréhension de la part des proches... comme quoi on serait hystériques et toujours à chercher la petite bête
81	2	Des micro-agressions typiques : "on peut rien dire avec toi", "eh mais du calme j'ai rien dit", "pff t'as pas d'humour"
82	2	des débats houleux avec des hommes réfutant les inégalités FH
83	1	
84	2	Subir des réflexions très désagréables, parfois devant des tiers, parfois en réunion, ou lors de dîners lorsque je faisais une lecture "féministe" de faits d'actualité.
85	1	
86	2	
87	1	
88	1	
89	2	
N°	11. xp neg	12. xp récit

90	2	toutes les fois on m'a empêché de porter des choses un peu lourdes sous prétexte que c'était trop lourd pour moi. Ce qui était faux je pouvais très bien le faire toute seule.
91	2	Rejet du féminisme, dé-crédibilisation, condescendance vis à vis de mon engagement, mansplaining
92	2	
93	2	Insultes
94	2	des hommes qui nous disent que notre combat n'a aucun sens que on a déjà pleins de droits et que aussi sont victimes de viol et de harcèlement ect...
95	2	Attitude déplacée de mon médecin
96	2	
97	1	
98	1	
99	2	mes convictions sur l'ivg
100	2	Insultes, menaces, harcèlement
101	1	
102	1	
103	2	Débats avec commentaires sexistes, remarques désobligeantes
104	2	Réactions de ma famille face à certains choix de vie (non épilation et non port du soutien gorge)
105	2	"gniagniagnia le féminisme c'était utile y a 30 ans ça sert plus à rien aujourd'hui c'est bon" entre autres remarques sur les harpies folles furieuses
106	2	Raileries ,insultes
107	1	
N°	11. xp neg	12. xp récit

108	2	Discrimination et injures car les gens confondent généralement avec un désir de domination et d'inversion totale des rôles, et certains sont trop marqués par la société patriarcale actuelle et la trouve normale
109	1	
110	2	milieu professionnel et ses logiques "hiérarchie/compétence= homme sauf si femme jeune avec balconnets"....
111	2	Des remarques désobligeantes et marginalisant les féministes qui visent à définir le "vrai" rôle des femmes dans la société
112	2	Insultes ou commentaire tournant le féminisme en ridicule
113	2	Critiques
114	1	
115	2	Moqueries, incompréhension, remise "à ma place"...
116	2	l'impression de passer pour une hystérique, qui n'est pas objective et qui ne comprendra jamais
117	1	
118	1	
119	2	Perdre des amis
120	2	Je me suis faite insulter sur mes réseaux sociaux par des personnes que je ne connaissais même pas et qui ont mis des publications sur leur mur avec un screenshot de ma page personnelle. C'est Un exemple parmi tant d'autres, hélas.
121	2	
122	2	sexisme, rejet du féminisme
123	1	
124	2	Critique, remise en question des opinions
125	2	Discussions houleuses; voir agressivité en face...
N°	11. xp neg	12. xp récit

126	1	
127	2	Dispute avec la famille
128	2	Entretiens d'embauche
129	1	
130	1	
131	2	
132	1	
133	1	
134	2	Dans le milieu du travail, dans un couple, après avoir déposé une plainte
135	2	
136	2	Dépréciation critique rejet
137	1	
138	2	
139	1	
140	2	Des moqueries
141	1	
142	1	
143	1	
144	1	
145	2	Me faire insulter de tous les noms en essayant de me défendre. J'ai cru que j'avais le droit de parler d'une agression sexuelle que j'ai vécue en essayant d'expliquer que je ne l'avais pas provoquée et en parlant de la culture du viol
146	2	Menacés, insultes, disputes, reproches...
147	2	Diffamations, violences verbales
N°	11. xp neg	12. xp récit

148	1	
149	1	
150	2	Des préjugés, des commentaires sexistes, voire homophobes.
151	2	La lacheté
152	2	Insultes, rabaissement, disputes avec proches, conflits extérieurs,...
153	2	On m'a insultée, traitée de grosse et de "mal baisée"
154	2	En autre vous insulté de `` mal baiser, frustré , féministe du dimanche, ect.. `` pour avoir exprimé un Ral bol du sexisme permanent
155	2	Des réactions negactives.
156	2	On me perçoit comme folle et dominatrice alors que je souhaite juste être respectée et considérée en tant qu'être humain et non en tant que femme uniquement
157	2	Question "pourquoi détestes-tu les hommes?"
158	2	"Ah mais t'es une féminazi en fait"
159	2	Discrimination salariale
160	1	
161	1	
162	1	
163	1	
164	2	discredit, rappels à l'"ordre", silenciation, mansplaining, dopilling, insultes
165	2	Essentiellement des insultes de la part de mascu
166	1	
167	1	
168	1	
N°	11. xp neg	12. xp récit

169	1	
170	2	
171	1	
172	2	Dénigration
173	2	Engueulade avec proches
174	2	Blagues marchistes, me ridiculiser pour me remettre très en place, scepticisme
175	2	Masculinisme antiféminisme sur les réseaux sociaux et dans les commentaires de mes entrevues médiatiques
176	2	Moqueries, débats conflictuels
177	2	Il est arrivé plusieurs fois que lors de soirées, toutes les personnes présentes (y compris des filles) essayent de démonter mes arguments féministes. J'ai dû quitter une troupe de théâtre d'impro parce que le directeur artistique voulait me faire jouer des scènes de "femmes". Je ne pouvais pas jouer tous les personnages que je voulais. Et par la suite (après un échange compliqué), il y a des gens qui se moquaient de moi sur Facebook (notamment une fille).
178	2	Discrimination, violence physique, humiliation
179	2	Réflexions sur le fait que nous voulons dominer les hommes par vengeance
180	2	
181	2	Vie de couple revendication au sujet de l'égalité dans le partage des tâches entraînant systématiquement des divergences voire plus
182	1	
N°	11. xp neg	12. xp récit

183	2	discrimination professionnelle dans 3 postes différents de cadre marketing dans des PME : à chaque fois c'est un homme qui a eu le poste d'encadrement !! et pas à compétences égales !! je travaille maintenant dans le public où les femmes gagnent comme les hommes à grade égal mais des salaires de misère, comparés à ceux du privé ! nous payons cher l'égalité
184	1	
185	1	
186	1	
187	2	
188	1	
189	2	Le jugement et le mépris de certains, l'incompréhension de mon amoureux
190	2	Denigrement, condescendance, hilarité...
191	2	Beaucoup de déni, des gens pour qui le féminisme n'est plus/pas utile. Etre considérée comme extrémiste.. assez ironique puisque je défend l'intérêt d'une minorité sans enlever aucun droit à la majorité dominante..
192	1	
193	2	insultes dénigrement mépris
194	2	critiques
195	2	Des discussions
196	1	
197	2	Lors d'échange entre amis ou famille le mot féministe est lâché comme une insulte ou pour signifier que les arguments ne valent rien.
198	2	Jugements mepris et moqueries
N°	11. xp neg	12. xp récit

199	2	La solitude est de mise lorsqu'on choisit cette voie. Je rencontre énormément de personnes qui ne comprennent pas et ont beaucoup de préjugés envers le féminisme. J'ai reçu plusieurs propos haineux.
200	2	Agression verbale, rejet car non conventionnelle
201	2	Agressions verbales
202	2	Ne pas pouvoir avoir une opinion du fait de mon sexe
203	2	Confrontations ou moqueries d'amis/collègues/famille, mais rien de grave
204	2	Trollage
205	2	Des remarques rabaisantes de la part de oi disant amis, masculins pour la plupart.
206	1	
207	1	
208	2	Harcèlement en ligne, critiques virulentes
209	2	La plupart des gens a du mal à comprendre que le féminisme ce n'est pas vouloir que les femmes soient supérieures aux hommes
210	2	insultes, critiques et dévalorisation dans mon cadre professionnel, mansplaining, rejet relationnel
211	1	
212	2	Des accrochages avec un beau-frère
213	2	des insultes concernant ma pensée, mon attitude sexuelles, mon ignorance de la vie, etc...
214	2	Des réflexions négatives, que les féministes sont juste des personnes jamais satisfaites
215	1	
216	2	
N°	11. xp neg	12. xp récit

217	2	Inégalités salariales, paternalisme misogyne de responsables hiérarchiques, harcèlements de rue, violence et irrespect de certains compagnons et hommes en général, tentative de viol à l'âge de 25 ans heureusement interrompue et pour laquelle l'homme a été jugé et condamné, des amies malmenées par leurs conjoints...une vie de femme quoi
218	1	
219	2	difficultés énormes pour pouvoir me marier avec un algérien d'origine européenne non musulman
220	2	Exprimer mes positions politiques avec des amis ou collègues hommes. Pas facile d'être écoutée: dans leurs têtes la politique ce n'est pas pour les femmes. Au travail, quand j'ai été responsable certains employés hommes refusaient de suivre mes instructions. Ils avaient du mal à accepter qu'une femme les dirige. Je trouvais ces situations extrêmement violentes. On me renvoyait à ce qu'ils pensaient qui j'étais. Une femme qui n'a pas sa place dans la direction
221	2	Harcèlement dans les transports, une vision du sexisme exacerbée
222	2	cela se situe plus au niveau des moqueries et insultes que j'ai déjà pu recevoir face à mes affirmations et convictions féministes..
223	1	
224	2	jugement, réflexions
225	2	Insultes (surtout en ligne, mais pas seulement), dévalorisation, mépris.
226	2	Débat houleux entre ami sur la culture du viol.
227	2	Des blagues, ne pas être écoutée parce que "de toute façon tu dis ça parce que t'es féministe"
228	2	polémiques
229	1	
N°	11. xp neg	12. xp récit

230	2	Mon ex mari n'acceptait pas mon féminisme. d'une façon générale, c'est souvent mal accepté.
231	1	
232	2	engueulades avec des amis garçons
233	2	"tu es en avance sur nous" = repasse plus tard, tes idées ne nous intéresse pas. Violences verbales, mise à l'écart, non considération de la parole (oh oui, bin toi... tu vois ça partout!
234	2	violences, rejet par la famille
235	2	Agressions physiques et verbales
236	1	
237	1	
238	1	
239	2	Jugements sociaux négatifs et difficultés d'intégration professionnelle
240	2	.
241	2	Altercations en public avec hommes qui se montrent sexistes dans situations diverses et variées!
242	2	
243	1	
244	2	Moqueries d'amis
245	2	Négation par les hommes et certaines femmes des inégalités, différence de traitement hommes/femmes. Régression des droits des femmes ...
246	2	Transport en commun, se faire suivre dans la rue/ métro, avoir une main au fesse alors que je ne voulais pas, se faire insulter de pute par se que je porte une robe ...
247	1	
248	1	
N°	11. xp neg	12. xp récit

249	2	le mepris et la haine d'homme en face de moi.
250	2	Professionnelles
251	2	Insultes principalement.
252	1	
253	2	La dérision
254	2	violences verbales
255	2	Moqueries, rejet, mépris
256	2	Des relations amicales ou familiales houleuses et défavorables à mes convictions personnelles .
257	2	La négation de ma légitimité à la prise de parole.
258	1	
259	1	
260	2	des ricanements voir même des insultes et souvent on plaignait mon mari etc !!!
261	2	Au mieux des remarques sur mon prétendu côté castrateur, au pire des insultes et des tentatives d'humiliation.
262	2	Insultes sur les réseaux sociaux
263	2	Attouchements dans le métro parisien , harcèlement travail et de rue
264	2	
265	2	C'est souvent une source de quolibets de la part des hommes car connaissant mes positions ,il taquine et titille encore davantage.
266	2	Ne pas être prise au sérieux ou tournée en ridicule par des proches. Se faire insulter (frigide, féminazies, salope de féministe, etc). Entendre mes proches me reprocher d'être féministe parce que "c'est trop chiant" fin de citation.
267	2	Des insultes et des moqueries
N°	11. xp neg	12. xp récit

268	2	Rejet lors de discussions: etre accusée d'aller trop loin, de généraliser, de ne pas aimer les hommes, de nuire à ma cause. Messages d'insultes sur fb messenger "sale pute". Moqueries "gentilles" au boulot suivi de pripos sexistes pour "m'embeter" et me tester.
269	2	des moqueries
270	2	A priori sur ma pensée qui se voit donc censurée
271	2	
272	2	Des remarques désobligeantes, des insultes, du mansplaining
273	1	
274	2	Des moqueries dans mes anciens emplois de la part de collègues et de la hiérarchie
275	2	Avec des femmes, rapports de domination
276	1	
277	2	jugements de valeur, commentaires agressifs sur les réseaux sociaux ou dans le cadre professionnel
278	1	
279	2	Mépris, mansplaining, black-listage
280	1	
281	2	minimisation des faits évoqués, mise en doute, moqueries,
282	1	
283	2	Conseils d'école houleux, conseils d'administration houleux, repas de famille houleux....
284	2	moqueries -
285	2	Moqueries, mecspliation quant à l'inutilité du féminisme
286	1	
287	1	
N°	11. xp neg	12. xp récit

288	2	stéréotypes sur les femmes
289	1	
290	1	
291	2	Moqueries, Disputes
292	2	
293	1	
294	1	
295	2	misogynie, machisme et conservatisme de mon entourage exacerbé
296	1	
297	2	
298	1	
299	1	
300	1	
301	2	Exclusions - Stigmatisations
302	1	
303	1	
304	2	Traitee de feminazi
305	2	La cause du féminisme est non seulement considérée comme non importante (on se bat pour des "détails", nos droits sont "acquis", "il n'y a plus que l'égalité des salaires, le reste compte pas"), mais elle crée souvent des crispations et de la violence verbale ("on s'en fout" "tu es reloue avec ton féminisme" etc...).
306	2	Des provocations, notamment de la part d'hommes que je ne connaissais pas ou peu.
307	2	toujours des prises à parti pendant des converstions des marches de nuits etc les gens se sentent "agressé/e/s" par les revendications ...
N°	11. xp neg	12. xp récit

308	1	
309	2	moqueries plus ou moins "sympathiques", stigmatisation
310	2	insultes et brimades de la part d'hommes (jeunes et vieux...!)
311	1	
312	1	
313	2	Agressivité des hommes et des femmes quand je ne me soumet pas à la loi ambiante patriarcale. / Infériorisation de ma personne parce que je suis femme depuis ma plus tendre enfance. / Difficulté à exercer mon métier...
314	2	dénigrement
315	2	Traitée de ventre vide. Discriminée dans milieu enseignement catho car pas de compagnon, pas d'enfant, trop diplômée, et agnostique
316	2	Des discussions houleuses avec mon père, principalement, avec qui je suis en total désaccord sur sa vision des femmes et du féminisme.
317	2	Au travail et dans l'inégalité salariale
318	1	
319	1	
320	1	
321	2	ricanements, humiliations, jugements
322	2	Conflit verbal ouvert avec certains représentants de la gente masculine aux idées rétrogrades qui préfèrent voir les femmes à la maison et se sentent "victimes des femmes". Exemple quand l'un d'eux s'emportait violemment contre le féminisme et les féministes comme moi en arguant au' " il y a autant de viol d'hommes que de femmes sauf que les hommes on n'en parle jamais" !
323	2	Familiales
N°	11. xp neg	12. xp récit

324	2	refus de collaboration dans le cadre de mon activité professionnelle parce que féministe
325	2	Dénigrement, moqueries, insultes en contexte professionnel, personnel et militant
326	1	
327	1	
328	1	
329	1	
330	2	insultes, demande de justification permanentes, décrédibilisation
331	2	
332	2	
333	2	Il est courant que les gens aient un mauvais a priori sur les féministes et associe immédiatement les féministes aux "feminas" ou aux femmes. De leur point de vue être féministe c'est limite une insulte.
334	2	Harcèlement et attaques suite à l'ouverture d'une page Facebook sur le "sexisme ordinaire"
335	2	le féminisme serait castrateur
336	2	Peu d'agressivité au final mais une forme de dérision, on me considère comme "la féministe de service". Mon engagement fait sourire, comme si c'était finalement gentil et peu important, en tous cas secondaire par rapport aux "vrais problèmes".
337	2	violence verbale
338	2	des réflexions "en France on n'a plus besoin de féministes" et je ne parle pas des "t'as pas d'humour" quand je ne rigole pas/plus aux blagues sexistes...
339	1	
340	2	humiliation/ mépris, agressivité verbale
341	1	

4. Questions 13 à 17 (militantisme en ligne).

N°	13. Milite en ligne	14. Réseaux	15. Option « autre » pour question 14 :	16. Pratiques	17. Option « autre » pour question 16 :
1	1	1;2		1;2;4;5;6;7;8;9	
2	1	2		1;2;4;8	
3	1	1;2		1;2;4;5;6;7;8;9	
4	1	1		8	
5	1	1;2;3;4	instagram, parfois vine	1;2;4;5;6;7;8;9	
6	2				
7	1	3		4;7;8	
8	1	1;2;3		2;4;7;8	
9	1	1		1;5;6;8	
10	1	1;4	Linkedin	1;2;4;5;8	
11	1	1		1;4;8	
12	1	1;2		2;4;5;6;8	
13	1	1		1;2;4;5;6;8	
14	1	1		2;4;8	
15	1	1		2;5;7;8	
16	1	1		1;2;5;8	
17	1	1		1;2;4;8	
18	1	1		1;7	

N°	13. Milite en ligne	14. Réseaux	15. Option « autre » pour question 14 :	16. Pratiques	17. Option « autre » pour question 16 :
19	1	1		1;4;5;6;8	
20	1	1		2;5;6;8	
21	1	1;4	Instagram	1;4;5;8	
22	1	1		1;4;8	
23	1	1		1;2;8	
24	1	1;2		1;2;4;5;6;8	
25	1	1;4	Blog, site associatif,	2;4;6;7;8	
26	1	1;4	Instagram	4;5;6;8	
27	2				
28	1	1		3;5	
29	2				
30	1	1;3		1;4;8	
31	1	1		4	
32	1	1		1;2;4;8	
33	1	1		1;2;4;6;8;9	
34	1	1		1;2;4;5;6;8	
35	1	1		5;6;8	
36	1	1		1;2;5;8	
37	1	1		1;2;4;5;6;8	
38	1	1		4;8	
39	1	1		1;8	

N°	13. Milite en ligne	14. Réseaux	15. Option « autre » pour question 14 :	16. Pratiques	17. Option « autre » pour question 16 :
40	1	1		4	
41	1	1		1;4;5;6;8	
42	1	1		4;8	
43	1	1		8	
44	1	1		8	
45	1	1;3		2;5;6;8	
46	1	1		1;8	
47	1	1		1;2;6	
48	1	1		1;2;5;8;9	
49	1	1		2;4;5;8	
50	1	1		1;4	
51	1	1		1;4;5;8;9	
52	1	1		2;4;8	
53	1	1;2		1;2;4;5;7;8;9	
54	2				
55	1	1;2		1;2;4;5;8	
56	2				
57	1	1;4	Blog	1;2;5;6;8	
58	1	1		4	
59	1	1		1;5;6;8	
60	1	1		4;6	
61	2				

N°	13. Milite en ligne	14. Réseaux	15. Option « autre » pour question 14 :	16. Pratiques	17. Option « autre » pour question 16 :
62	1	1		1;8	
63	1	1		1;5;8	
64	1	1		8	
65	1	1		3;4;5;8	
66	1	1		1;2;4;6;7;8	
67	2				
68	1	1		2;4;8	
69	1	1		1;2;4;5;8	
70	1	1;2		1;4;6;8	
71	1	1		1;4;5;8	
72	1	1		2;4;7;8	
73	2				
74	1	1;2		1;4;5;6;8	
75	1	1		2;4;5;8	
76	1	1		1;2;3;4;8;9	
77	1	2		4;5;6;7;8	
78	1	1;2		1;2	
79	1	1		1;5;8	
80	1	1;2		2;5;6;8	
81	1	1		1;2;4;5;8	
82	1	1;2		4;5;8	
83	2				

N°	13. Milite en ligne	14. Réseaux	15. Option « autre » pour question 14 :	16. Pratiques	17. Option « autre » pour question 16 :
84	1	1		1;2;4;5;6;8	
85	1	1;2		4;8	
86	2				
87	1	1		1;4;8	
88	2				
89	1	1		1;5;6;8;9	
90	1	1		2;4;6;8	
91	1	1		1;2;4;5;6;8	
92	1	1		1;6;8	
93	1	1		1;2	
94	1	1		4;5;8;9	
95	2				
96	1	1;2		1;2;4;6;8	
97	2				
98	2				
99	1	1		1;2;4;5;8	
100	1	1		1;2;4;5;7;8;9	
101	2				
102	2				
103	1	1;2;3;4	Instagram	1;2;4;5;6;7;8	
104	1	1		4;5;8	
105	1	1;3		1;2	

N°	13. Milite en ligne	14. Réseaux	15. Option « autre » pour question 14 :	16. Pratiques	17. Option « autre » pour question 16 :
106	1	1;4	Forums	10	Engendrer l analyse reflexive et la confrontation aux sciences humaines l itneret du collecrif
107	1	1;2		1;2;4;8	
108	1	1		1;2	
109	1	1		1;2;4;5;6;8	
110	2				
111	1	1		2;4;5;6;8	
112	1	1		4;5;8	
113	1	1		2;4;5;6;7;8	
114	1	1		2;4;5	
115	1	1		1;2;4;5;6;8	
116	2				
117	1	1;4	En en parlant dans mon entourage	4;10	En divulgant des livres et magazines feministes
118	1	1		2;5;8	
119	1	1		1;4;6;8	
120	1	1;4	Instagram	1;5;8;10	
121	1	1;3		1;2;4;6;8	
122	1	1		5;8;10	pages féministes
123	1	1		2;4;5;8;9	

N°	13. Milite en ligne	14. Réseaux	15. Option « autre » pour question 14 :	16. Pratiques	17. Option « autre » pour question 16 :
124	1	1;4	Instagram	1;2;4;5;8	
125	2				
126	1	1		1;4;5;8	
127	1	1		1;2;5	
128	1	1		1;2;5;8	
129	1	1		4;8	
130	1	1		1;4	
131	1	1		1;5;6;9	
132	1	1;4	Snapchat	5;6	
133	1	1		3;4;7;8	
134	1	1		1;2;4;5;6;8	
135	1	1		2;4;5;6;8	
136	1	4	Pétitions	5	
137	1	1		4;5;6;8	
138	1	1		1;4;5;6;8	
139	1	1		2;5;9	
140	1	1		1;2;4;5;7;8	
141	1	1		1	
142	1	1		5;6	
143	1	1		2	
144	2				
145	1	1;4	Instagram	1;2;8	

N°	13. Milite en ligne	14. Réseaux	15. Option « autre » pour question 14 :	16. Pratiques	17. Option « autre » pour question 16 :
146	1	1;2		1;2;3;4;5;6;7;8	
147	1	1		1;2;4;5;6;8	
148	1	1		1;2;8	
149	1	1		10	je me sens libre et egale je pense que l'égalité est un état d'esprit .. pour moi les personnes hommes ou femmes ont des comportements propre à chacun il n'y a pas de généralité o t
150	1	1;4	Instagram	1;4;8	
151	2				
152	1	1		2;3;4;5;6;7;8;9	
153	1	1;4	Instagram	2;4;6;7;8	
154	1	1		2;4;5;6;8	
155	1	1		1;4;5;8	
156	1	1;2;4		1;2;3;4;5;6;7;8	
157	1	1		1;2;3;4;5;8	
158	1	1;4	Instagram	1;2;4;5;6;8	
159	1	1		1;2;5;8;9	

N°	13. Milite en ligne	14. Réseaux	15. Option « autre » pour question 14 :	16. Pratiques	17. Option « autre » pour question 16 :
160	1	1		1;2;5;6;8	
161	1	1		4;8	
162	2				
163	1	4	Instagram	5;7;8	
164	1	1		1;2;4;5;6;8	
165	1	1;2		1;5;6;7;8	
166	1	1		6	
167	1	1		3;4;5;6;8	
168	1	1		1;4;8	
169	1	1;2		1;4;5;8	
170	1	1		2;4;5;6;8	
171	1	1		4	
172	1	1;4	Blog	4;5;6;7;8	
173	1	1		1;2;8	
174	1	1		1;2;3;4;6;7;8	
175	1	1;2		1;2;4;5;7;8;9	
176	1	1;4	Instagram	8	
177	1	1		1;2;3;4;8	
178	1	1;4	Militante dans un Centre contre les agressions	1;2;4;5;8;9;10	Groupe de soutien

			à caractère sexuel		
N°	13. Milite en ligne	14. Réseaux	15. Option « autre » pour question 14 :	16. Pratiques	17. Option « autre » pour question 16 :
179	1	1;2		1;2;4;5;8	
180	1	1;2;4		1;2;5;6;8	
181	1	1		3;4;6	
182	1	1		8	
183	1	1		2;4;6;8	
184	2				
185	1	1		2;4	
186	2				
187	2				
188	1	1		8	
189	1	1		4;5;6;8	
190	1	1		1;2;4;8	
191	1	1		1;2;4;5;6;8	
192	2				
193	1	1		1;2;4;6;8;9	
194	1	1		1;2;3;4;5;7;8; 9	
195	1	1		4;8	
196	1	1		4;5;6	
197	1	1		1;2;5	
198	1	1;3		1;2;4;5;8	

N°	13. Milite en ligne	14. Réseaux	15. Option « autre » pour question 14 :	16. Pratiques	17. Option « autre » pour question 16 :
199	1	1		1;2;3;4;8	
200	1	1		5;10	Commentaires et explications explicites du problème
201	1	1;2		1;2;4;5;6;8	
202	1	1		8	
203	1	1;2;3		1;4;5;6;8	
204	1	1		1;2;5;8;9	
205	1	1;4	Instagram	1;8	
206	1	1		1;2;4;5;6;8	
207	2				
208	1	1		1;4;5;8	
209	1	1;4	Instagram	1;4;5;8	
210	1	1;2;3;4	instagram	1;5;8;9	
211	1	1		2;4;5;8	
212	1	1		1;5;6	
213	1	1		1;4;5;6;7;8	
214	1	1		1;2;5;8	
215	1	1		8	
216	1	1		2;4;5;6	
217	1	1		4;5;6;7;8	
218	1	1;4	Mon entourage et au travail	1;2;4;7;8	

N°	13. Milite en ligne	14. Réseaux	15. Option « autre » pour question 14 :	16. Pratiques	17. Option « autre » pour question 16 :
219	1	1		2;6;9	
220	1	1		2;4;6;7;8	
221	1	1		4;8	
222	1	1		2;4;5;8	
223	1	1		5;6;8	
224	2				
225	1	1;2		1;2;4;5;6;8;9	
226	1	1		1;5;8	
227	1	1		4;8	
228	1	1		7;8	
229	1	1		2;5;6;8	
230	1	1		3;5;9	
231	2				
232	1	1		4;8	
233	1	1;2		1;2;5;8	
234	1	1		1;2;3;4;5;6;8	
235	1	1;2;4	Instagram	1;2;4;5;6;7;8; 9	
236	1	1		1;2;3;4;5;6;7; 8;10	
237	1	1		1;4;8	
238	1	1		10	humour

N°	13. Milite en ligne	14. Réseaux	15. Option « autre » pour question 14 :	16. Pratiques	17. Option « autre » pour question 16 :
239	1	1		1;2;3;4;5	
240	1	1		1;2;3;4;5;6;8;9	
241	2				
242	1	1		5;6	
243	1	1		5;8	
244	1	1		1;2;4;5;6;8	
245	1	1		2;4	
246	1	1		1;2;5;8	
247	1	1		4;5;8	
248	1	1;4	Blog	2;4;5;8	
249	1	1		1;5;6;8	
250	1	1		1;2;8;9	
251	1	1		1;2;5;6;8	
252	1	1		1;4;8	
253	1	1		4;5	
254	1	1		1;2;4;5;6;7;8	
255	1	1		1;5;6;8	
256	1	1;2		1;2;3;4;5;6;7;8;9	
257	1	1		1;2;5;6;7;8	
258	2				

N°	13. Milite en ligne	14. Réseaux	15. Option « autre » pour question 14 :	16. Pratiques	17. Option « autre » pour question 16 :
259	1	1		4;6;8	
260	1	1		1;4;6	
261	1	1		1;5;7;8	
262	1	1		2;4;5;6;8	
263	1	1		1;2;6;8	
264	1	1		1;2;4;6;8	
265	1	1;4	forum	1;2;4;5;6;7;8	
266	1	1;2;3;4	Mon blog.	1;2;4;5;7;8	
267	1	1;2		1;4;8	
268	1	1		1;4;5;8	
269	1	1		1;2;5;6;8	
270	2				
271	1	1		5;6	
272	1	1;2		1;2;3;4;8	
273	1	1		2;5	
274	1	1		1;2;4;5;8	
275	1	1;4	Mail	5;7;8	
276	1	1		4;8	
277	1	1		1;2;5;6;8	
278	2				
N°	13. Milite	14. Réseaux	15. Option « autre »	16. Pratiques	17. Option « autre » pour question 16 :

	en ligne		pour question 14 :		
279	1	1;2;4	Seenthis, Mastodon, Diaspora, mon blog	7;8	
280	1	1		8;9	
281	1	1;2		2;7;8	
282	2				
283	1	1;2		7;8	
284	2				
285	1	1		1;6;8	
286	1	1		1;2;3;4;5;8	
287	1	1		4	
288	1	1;2;4	linkedin	1;2;4;5;8	
289	1	1		4;8	
290	2				
291	1	4	Blogs	4;8	
292	1	1		5	
293	2				
294	2				
295	1	1;2		4;8	
296	1	2		2;4	
297	1	1		5;8;9	
298	1	1		5;8	
N°	13. Milite	14. Réseaux	15. Option « autre »	16. Pratiques	17. Option « autre » pour question 16 :

	en ligne		pour question 14 :		
299	2				
300	2				
301	1	1		1;5;7;8;9	
302	2				
303	2				
304	1	1		2;4;5;8	
305	1	1		4;8	
306	1	1		4;7;8	
307	1	1		3;8	
308	2				
309	2				
310	1	1		4;8	
311	1	1		4;8	
312	2				
313	2				
314	1	1		8	
315	2				
316	1	1		5;8	
317	1	1;4		1;2;5;9	
318	1	1		2;3;4	
319	1	1		4;8;9	
N°	13. Milite	14. Réseaux	15. Option « autre »	16. Pratiques	17. Option « autre » pour question 16 :

	en ligne		pour question 14 :		
320	1	1		10	Sensibilisation "auto- empathique" à ce que vis une femme; de femme à femme
321	1	1		4;5;8;9	
322	2				
323	2				
324	1	1		8;9	
325	1	1		2;7;8;9	
326	2				
327	1	1;2;3		1;2;4;5;8;9	
328	2				
329	1	1		1;2;4;7;8;9	
330	2				
331	2				
332	2				
333	1	1		1;2;4;5;8;9	
334	1	1		2;4;5;7;8	
335	1	1		2;4;7;8;9	
336	1	1;2		1;2;4;5;7;8;9	
337	1	1		1;4;5	
338	1	1		1;4;7;8	
339	1	1		4;8	
340	1	1		1;4;5;7;8;9	
341	1	1		4;5;7;8	

5. Questions 18 à 25 (rubrique « Votre féminisme »)

N°	18. rad1	19. inter1	20. inter2	21. diff1	22. soc1	23. lib1	24. rad2	25. rad3
1	4	5	5	3	2	5	5	5
2	4	4	5	4	2	5	5	5
3	3	5	5	4	1	5	5	5
4	4	5	5	4	2	5	5	5
5	4	3	4	5	1	5	5	5
6	5	3	5	5	2	5	5	5
7	4	3	5	2	1	5	5	5
8	4	5	5	4	2	4	5	5
9	3	1	5	3	2	5	5	4
10	5	4	5	3	2	3	5	5
11	2	3	5	4	1	5	5	5
12	4	4	5	3	1	5	5	4
13	4	3	5	3	3	5	4	2
14	5	1	5	4	4	5	5	5
15	3	1	4	3	1	4	4	4
16	5	3	5	3	3	5	4	4
17	2	4	5	4	4	5	5	2
18	4	3	5	4	1	5	5	4
19	5	1	5	4	1	4	5	4
20	5	2	5	4	2	4	5	5
21	4	2	4	4	4	4	4	4
22	5	2	2	5	3	3	1	4

N°	18. rad1	19. inter1	20. inter2	21. diff1	22. soc1	23. lib1	24. rad2	25. rad3
23	4	1	5	5	1	5	3	5
24	3	5	5	2	5	5	5	5
25	4	4	5	4	3	3	5	4
26	3	4	5	2	5	5	5	5
27	4	5	5	3	3	5	5	5
28	4	5	5	4	2	3	5	4
29	4	5	5	4	1	5	3	2
30	2	5	5	3	1	5	5	5
31	4	2	4	4	1	4	4	3
32	2	5	5	3	1	5	4	5
33	4	4	5	4	5	5	5	5
34	4	4	5	5	3	5	5	5
35	3	4	5	5	3	2	5	3
36	4	4	5	4	2	4	5	5
37	5	4	5	4	1	5	4	1
38	4	3	5	1	1	5	5	5
39	4	2	5	5	3	5	5	4
40	3	1	3	2	1	4	4	1
41	5	1	5	3	2	3	5	5
42	3	1	5	4	3	5	5	3
43	4	3	5	5	4	5	4	4
44	5	5	5	5	3	4	5	4
45	5	2	5	4	2	4	4	3
46	5	4	5	5	3	5	5	5

N°	18. rad1	19. inter1	20. inter2	21. diff1	22. soc1	23. lib1	24. rad2	25. rad3
47	5	3	3	2	2	5	5	4
48	4	5	5	4	2	5	5	5
49	5	5	5	5	2	5	5	5
50	4	3	5	4	3	5	3	3
51	5	5	5	5	3	5	5	5
52	3	4	5	4	4	5	5	5
53	2	4	5	3	1	5	5	5
54	5	1	4	5	1	5	4	1
55	3	1	5	4	1	5	5	5
56	3	4	5	4	4	4	5	4
57	4	4	5	5	3	5	4	5
58	5	3	4	4	1	5	4	3
59	3	2	5	4	1	3	5	2
60	4	4	5	5	1	4	5	5
61	5	1	4	3	1	5	5	3
62	3	5	5	5	1	5	3	5
63	3	5	5	4	3	4	5	5
64	5	4	5	5	3	5	4	4
65	5	3	5	3	4	5	5	5
66	5	3	4	5	3	4	5	5
67	3	2	1	1	1	2	2	1
68	4	3	4	3	3	4	5	1
69	5	3	5	5	3	5	4	4
70	4	3	4	4	3	5	4	5

N°	18. rad1	19. inter1	20. inter2	21. diff1	22. soc1	23. lib1	24. rad2	25. rad3
71	4	3	5	4	3	5	5	5
72	4	2	4	4	2	5	5	3
73	3	4	5	3	2	3	3	2
74	2	5	4	3	2	4	4	3
75	4	4	5	5	3	5	5	5
76	4	4	5	5	3	5	5	4
77	2	5	5	2	3	5	5	5
78	2	1	5	2	4	2	4	4
79	4	1	5	4	2	5	3	4
80	3	4	5	3	3	4	5	5
81	2	5	5	4	1	5	5	5
82	4	2	5	5	2	5	5	5
83	2	3	4	3	2	4	3	3
84	5	2	5	5	4	5	5	5
85	4	3	4	5	1	5	5	5
86	5	3	4	1	1	5	3	1
87	4	2	5	4	3	5	5	4
88	3	1	5	3	5	5	4	5
89	4	4	4	4	2	3	4	4
90	4	3	5	4	2	5	3	1
91	3	5	5	4	1	5	5	4
92	4	3	5	4	3	5	5	4
93	4	2	4	5	2	5	5	5
94	5	2	2	5	2	4	5	4

N°	18. rad1	19. inter1	20. inter2	21. diff1	22. soc1	23. lib1	24. rad2	25. rad3
95	5	4	4	5	3	5	5	5
96	3	5	5	4	2	5	5	3
97	5	3	4	4	3	5	4	4
98	3	1	4	3	3	5	4	5
99	3	1	5	5	1	5	3	1
100	4	5	5	5	1	5	5	5
101	5	3	5	4	2	4	4	5
102	4	1	5	3	1	4	1	3
103	2	1	5	4	3	4	5	5
104	4	1	5	3	3	4	4	3
105	3	3	5	2	1	5	5	1
106	4	1	5	5	3	4	5	4
107	4	1	3	4	3	5	5	4
108	2	1	4	4	1	4	4	4
109	5	1	5	3	2	5	5	5
110	5	2	2	3	2	4	3	3
111	4	5	5	4	1	4	4	5
112	5	1	5	5	3	5	5	4
113	5	5	5	4	3	5	5	5
114	5	1	5	3	3	5	5	5
115	4	1	5	5	1	4	5	4
116	4	3	4	4	2	5	2	4
117	5	3	5	5	3	5	5	5
118	5	5	5	5	3	5	5	5

N°	18. rad1	19. inter1	20. inter2	21. diff1	22. soc1	23. lib1	24. rad2	25. rad3
119	3	4	5	5	3	2	5	5
120	5	1	3	4	1	5	5	5
121	3	4	5	3	3	5	5	4
122	5	1	5	4	1	5	5	5
123	5	5	4	5	3	5	5	5
124	3	1	4	4	1	5	4	1
125	4	4	4	4	5	5	4	5
126	5	1	3	5	4	5	4	4
127	4	3	4	5	2	4	5	5
128	5	1	5	5	3	5	5	4
129	3	3	5	3	2	5	4	2
130	5	2	5	5	2	5	5	2
131	5	1	5	5	3	5	4	5
132	1	1	2	1	3	5	1	1
133	5	1	3	5	5	5	5	3
134	5	5	5	5	4	3	4	3
135	3	1	5	5	5	5	5	5
136	5	1	5	5	2	5	5	5
137	4	3	5	5	3	4	5	5
138	3	4	5	4	3	5	5	5
139	4	3	5	3	2	5	5	5
140	4	5	5	4	1	5	5	5
141	5	2	5	5	2	5	5	3
142	4	4	5	3	2	5	5	5

N°	18. rad1	19. inter1	20. inter2	21. diff1	22. soc1	23. lib1	24. rad2	25. rad3
143	4	2	3	3	2	4	3	4
144	4	3	5	3	1	5	5	5
145	4	5	5	3	1	5	5	5
146	3	5	5	4	3	5	5	5
147	4	3	5	5	3	5	5	5
148	5	1	5	5	3	5	5	5
149	5	1	5	4	3	3	3	3
150	4	4	5	3	3	5	5	5
151	4	1	4	2	1	4	4	4
152	2	4	5	2	1	4	5	1
153	4	3	3	4	3	5	5	3
154	5	1	5	5	3	5	5	5
155	4	4	5	5	3	5	3	4
156	3	5	5	2	3	5	5	5
157	4	5	5	5	3	5	5	5
158	5	3	5	4	3	5	5	5
159	4	3	5	4	2	5	4	5
160	4	4	5	5	1	5	5	5
161	2	3	5	2	3	5	2	5
162	4	2	3	4	2	5	5	5
163	3	1	5	5	1	4	5	5
164	4	4	5	5	2	5	5	5
165	5	5	5	5	3	3	5	5
166	3	4	3	5	3	4	4	3

N°	18. rad1	19. inter1	20. inter2	21. diff1	22. soc1	23. lib1	24. rad2	25. rad3
167	4	1	4	3	3	4	3	2
168	4	3	4	4	3	4	4	4
169	5	4	5	4	2	3	5	4
170	2	3	4	2	2	2	5	5
171	4	3	4	3	2	4	4	4
172	2	2	4	2	1	3	4	3
173	5	3	5	4	2	5	5	5
174	2	1	5	2	2	5	5	5
175	5	1	5	5	1	5	5	5
176	3	1	5	4	3	4	5	5
177	5	2	5	5	1	5	5	4
178	5	1	5	4	3	5	4	4
179	2	3	5	5	3	5	4	4
180	5	4	5	5	3	5	5	5
181	4	3	2	5	3	5	5	5
182	3	2	5	5	1	5	5	5
183	5	2	4	4	1	3	3	4
184	5	1	5	5	1	5	5	5
185	3	3	5	5	3	5	5	3
186	5	3	4	4	2	4	4	2
187	5	1	5	4	3	5	5	4
188	3	1	4	3	1	1	4	3
189	4	2	5	4	3	4	5	3
190	5	4	5	5	2	5	5	5

N°	18. rad1	19. inter1	20. inter2	21. diff1	22. soc1	23. lib1	24. rad2	25. rad3
191	4	3	5	4	1	5	5	4
192	4	3	5	3	1	4	4	5
193	5	4	5	5	5	5	5	4
194	5	5	5	5	1	5	5	5
195	3	3	4	2	2	4	3	4
196	5	4	5	5	3	5	5	5
197	5	5	3	5	2	5	5	5
198	4	1	4	5	3	5	4	3
199	5	1	4	4	3	5	5	5
200	5	3	5	5	2	5	5	3
201	4	5	5	5	2	5	5	4
202	3	3	5	4	2	5	1	5
203	2	5	5	2	3	4	5	3
204	5	5	5	5	1	4	5	5
205	4	4	5	3	2	4	5	5
206	3	4	5	4	2	5	4	4
207	4	3	4	3	2	5	5	2
208	3	2	5	4	2	5	4	5
209	5	3	5	5	3	5	4	1
210	3	4	5	4	2	5	5	5
211	3	2	5	3	3	5	5	5
212	5	1	5	5	2	5	5	5
213	5	1	5	5	1	5	5	5
214	4	1	5	4	2	5	5	5

N°	18. rad1	19. inter1	20. inter2	21. diff1	22. soc1	23. lib1	24. rad2	25. rad3
215	3	1	5	5	3	4	5	5
216	5	3	5	3	3	5	5	1
217	5	2	5	5	2	5	5	3
218	4	3	4	3	2	2	3	2
219	5	5	5	5	1	5	5	1
220	5	1	3	5	1	5	5	5
221	5	1	5	5	3	5	5	5
222	5	3	5	5	3	5	4	5
223	5	2	5	4	2	4	4	3
224	3	1	5	2	1	5	5	4
225	3	4	5	4	1	4	5	5
226	5	3	3	5	2	5	5	5
227	5	4	5	4	2	5	5	5
228	5	1	5	5	5	4	5	5
229	4	1	5	2	3	4	3	2
230	4	1	4	5	2	3	5	5
231	5	1	5	5	2	4	5	5
232	5	1	5	2	2	4	5	2
233	5	2	5	5	2	5	5	5
234	5	1	4	5	1	4	5	5
235	4	2	5	5	3	5	5	4
236	5	1	4	5	3	4	5	5
237	5	1	5	5	1	5	4	3
238	3	4	4	4	2	3	5	2

N°	18. rad1	19. inter1	20. inter2	21. diff1	22. soc1	23. lib1	24. rad2	25. rad3
239	5	1	3	5	1	5	5	5
240	5	1	3	5	3	5	5	5
241	4	2	5	4	4	4	4	4
242	3	1	4	4	3	5	4	4
243	4	1	3	3	3	4	2	4
244	4	4	5	5	3	5	5	4
245	5	1	5	5	4	5	5	5
246	4	1	5	5	3	5	5	5
247	5	2	5	5	3	4	5	5
248	5	5	2	5	2	5	4	5
249	5	1	5	5	5	5	5	5
250	5	1	5	5	3	5	5	5
251	3	1	5	4	1	5	5	5
252	3	1	5	3	3	5	5	4
253	3	2	4	4	3	5	5	3
254	4	2	5	5	4	4	5	5
255	5	1	3	5	1	5	5	5
256	5	5	5	5	4	4	4	5
257	5	1	3	5	1	4	5	3
258	4	1	3	2	1	3	5	1
259	3	2	5	2	3	3	4	4
260	5	1	5	5	4	5	5	5
261	4	1	5	5	1	4	4	5
262	3	2	5	3	1	5	5	5

N°	18. rad1	19. inter1	20. inter2	21. diff1	22. soc1	23. lib1	24. rad2	25. rad3
263	3	2	4	5	4	5	5	5
264	4	2	5	2	2	5	4	4
265	4	1	5	5	1	5	5	3
266	3	1	5	5	1	5	5	5
267	2	1	3	5	3	2	4	5
268	5	1	5	5	1	5	5	5
269	3	1	5	5	3	5	5	5
270	4	1	4	3	2	1	3	3
271	5	1	4	3	4	5	4	5
272	4	1	5	4	2	5	5	4
273	5	1	3	5	1	5	4	4
274	4	2	5	5	3	5	5	5
275	4	1	5	4	2	5	5	5
276	5	1	5	3	2	3	4	4
277	4	1	5	4	1	5	4	4
278	3	2	4	3	4	2	2	2
279	5	1	5	5	2	4	5	5
280	4	3	5	2	2	1	5	4
281	4	1	5	4	4	5	5	5
282	4	1	5	4	1	5	5	4
283	5	1	5	5	3	4	5	4
284	5	3	5	5	2	3	5	5
285	4	1	5	5	3	4	5	5
286	5	2	5	5	1	5	5	5

N°	18. rad1	19. inter1	20. inter2	21. diff1	22. soc1	23. lib1	24. rad2	25. rad3
287	5	1	1	4	2	5	4	4
288	4	2	5	4	3	5	5	4
289	5	2	5	4	5	5	5	5
290	3	1	4	2	1	2	5	5
291	3	1	5	4	2	5	5	5
292	5	5	5	1	5	5	5	5
293	2	3	3	3	4	5	4	4
294	3	1	3	3	1	4	2	3
295	1	1	5	3	2	5	5	5
296	5	2	3	5	4	5	4	3
297	3	2	4	3	2	5	4	3
298	4	2	5	2	3	4	4	5
299	4	4	5	2	3	5	3	1
300	5	1	5	5	2	5	5	3
301	3	2	5	2	2	2	5	5
302	4	3	5	4	2	2	4	2
303	2	4	4	1	2	4	4	1
304	3	1	5	3	1	5	5	5
305	3	1	5	5	1	5	5	4
306	2	1	4	3	3	4	4	5
307	2	1	5	3	1	4	4	5
308	3	1	5	3	1	4	4	4
309	2	2	4	4	2	5	5	5
310	5	2	5	5	3	5	5	5

N°	18. rad1	19. inter1	20. inter2	21. diff1	22. soc1	23. lib1	24. rad2	25. rad3
311	5	2	3	3	4	4	4	5
312	4	1	5	5	3	4	5	5
313	3	1	5	4	2	5	5	5
314	3	1	5	5	2	4	5	3
315	5	3	4	5	5	5	5	3
316	3	1	5	4	1	5	5	4
317	5	3	5	5	5	3	5	5
318	5	2	5	3	3	5	4	2
319	2	2	5	2	3	5	5	5
320	4	3	3	4	3	2	4	3
321	3	2	5	4	2	3	5	5
322	5	3	5	5	3	4	4	2
323	5	1	3	3	3	5	5	5
324	4	1	5	5	2	2	5	5
325	2	1	5	4	1	3	4	5
326	5	3	4	4	3	5	4	5
327	1	1	5	1	1	5	5	5
328	2	1	4	5	2	2	4	1
329	5	1	5	5	1	5	5	3
330	2	1	5	2	2	5	5	5
331	1	4	4	2	3	1	2	2
332	4	4	3	4	2	3	4	3
333	3	1	5	3	3	5	5	5
334	3	1	5	4	2	4	5	4

N°	18. rad1	19. inter1	20. inter2	21. diff1	22. soc1	23. lib1	24. rad2	25. rad3
335	4	1	5	2	1	5	5	5
336	4	2	5	5	4	2	5	5
337	3	3	4	2	2	4	5	5
338	3	1	5	4	2	5	5	5
339	5	1	3	4	2	4	2	2
340	2	1	5	4	2	5	5	5
341	4	2	5	4	2	5	5	5

6. Questions 26 à 34 (rubrique « Votre féminisme »)

N°	26. rad4	27. soc2	28. rad5	29. inter3	30. soc3	31. inter4	32. lib2	33. diff2	34. rad6
1	5	3	4	4	4	3	3	2	3
2	5	3	4	4	5	4	2	3	3
3	5	3	5	5	1	3	2	1	3
4	5	2	4	5	4	4	1	4	2
5	4	2	4	4	4	3	3	2	4
6	5	3	5	5	5	3	3	5	5
7	4	4	4	5	5	5	1	1	2
8	5	3	5	5	3	3	3	2	5
9	5	3	4	4	5	2	3	4	5
10	4	1	4	4	4	3	2	5	5
11	5	1	3	5	5	2	3	4	4
12	1	3	4	3	4	3	3	5	4
13	5	4	4	5	5	4	3	3	5
14	5	3	4	2	2	2	3	5	5
15	4	1	3	3	1	2	3	3	5
16	5	2	3	5	5	4	2	4	5
17	4	4	5	5	4	3	1	3	4
18	5	1	2	5	4	2	1	4	4
19	5	5	5	5	5	3	3	3	4
20	5	5	5	3	4	3	1	5	5
21	5	3	4	4	5	3	3	3	4
22	4	1	4	1	3	1	5	2	3

N°	26. rad4	27. soc2	28. rad5	29. inter3	30. soc3	31. inter4	32. lib2	33. diff2	34. rad6
23	5	5	4	5	5	2	2	5	5
24	5	5	5	5	5	5	2	5	5
25	3	5	3	5	2	2	2	3	2
26	5	5	3	5	5	3	4	3	1
27	4	3	4	5	3	4	1	2	3
28	5	3	4	5	5	5	3	3	4
29	4	5	1	4	3	3	1	3	4
30	5	4	3	5	3	3	3	5	5
31	3	2	2	3	3	2	1	4	4
32	5	2	2	3	5	4	3	2	3
33	5	5	5	5	5	5	1	4	3
34	5	4	5	5	5	3	3	3	5
35	5	5	4	5	5	5	2	2	5
36	5	5	5	5	5	4	2	3	3
37	4	3	3	3	5	3	3	3	5
38	3	1	5	5	3	3	5	1	1
39	5	1	2	3	4	4	4	1	2
40	4	1	1	3	5	3	4	3	5
41	4	5	5	5	3	3	2	5	3
42	4	4	4	4	5	3	1	3	3
43	4	4	4	3	4	3	3	3	2
44	5	3	3	5	3	3	2	3	3
45	4	4	4	4	3	3	3	4	2

N°	26. rad4	27. soc2	28. rad5	29. inter3	30. soc3	31. inter4	32. lib2	33. diff2	34. rad6
46	5	5	4	5	5	5	2	3	5
47	4	3	4	4	5	1	3	5	4
48	5	4	4	5	5	4	1	3	5
49	5	5	5	5	5	3	3	3	5
50	4	2	4	3	4	3	2	3	3
51	5	3	3	5	3	1	3	5	3
52	4	1	4	5	5	1	4	1	4
53	5	3	3	5	4	3	2	4	5
54	5	1	2	4	1	3	4	5	4
55	5	2	4	4	3	3	2	2	4
56	5	4	4	4	5	4	1	3	3
57	5	5	5	5	5	2	2	3	5
58	5	3	3	4	4	2	4	4	4
59	4	3	2	5	4	3	1	2	4
60	5	1	4	5	5	3	3	3	5
61	3	3	4	3	3	4	2	5	4
62	4	5	4	5	4	4	3	3	3
63	5	3	3	5	5	5	1	5	5
64	5	5	5	5	5	4	3	2	5
65	5	5	5	5	5	5	2	3	4
66	5	2	1	3	3	2	5	4	5
67	2	1	1	2	2	2	1	2	3
68	2	1	2	3	3	3	3	3	3

N°	26. rad4	27. soc2	28. rad5	29. inter3	30. soc3	31. inter4	32. lib2	33. diff2	34. rad6
69	5	4	4	3	4	4	3	3	3
70	4	5	5	4	3	4	4	4	5
71	4	3	4	5	3	3	3	3	3
72	4	3	3	4	5	3	1	4	2
73	4	2	4	1	3	1	2	3	2
74	4	3	4	3	5	4	3	4	2
75	5	5	5	5	5	4	1	4	3
76	5	3	5	5	4	3	2	4	5
77	5	4	5	5	4	5	2	3	5
78	5	4	5	4	5	3	1	2	5
79	4	1	3	5	4	3	3	4	2
80	4	4	3	3	4	3	3	3	3
81	5	5	5	5	4	4	1	1	4
82	5	3	4	5	3	4	4	5	5
83	4	2	3	3	5	3	1	4	3
84	4	4	5	5	5	4	1	4	4
85	4	4	3	4	4	3	3	4	3
86	2	1	1	1	4	3	1	3	4
87	4	5	5	5	5	3	3	3	4
88	4	5	2	1	5	5	4	5	4
89	5	2	4	4	4	1	3	3	4
90	3	1	4	5	3	5	2	4	3
91	5	3	5	5	5	4	3	5	5

N°	26. rad4	27. soc2	28. rad5	29. inter3	30. soc3	31. inter4	32. lib2	33. diff2	34. rad6
92	5	3	4	5	5	4	4	3	5
93	5	1	5	4	3	1	3	5	5
94	4	2	4	2	2	2	2	3	4
95	4	4	4	4	4	4	1	5	5
96	5	5	5	5	5	3	4	5	5
97	4	3	3	3	3	3	2	3	2
98	3	3	4	3	4	3	2	4	4
99	3	3	5	1	5	3	3	5	5
100	5	4	4	5	5	1	2	3	4
101	5	4	1	5	3	1	3	4	5
102	2	1	1	5	4	3	3	4	4
103	5	3	4	5	2	4	1	3	4
104	4	3	4	4	4	3	1	4	4
105	5	1	1	4	5	3	2	4	5
106	5	4	4	5	3	3	3	4	4
107	3	1	4	2	2	1	1	3	2
108	4	4	3	3	4	1	2	3	4
109	5	2	5	5	4	4	4	5	4
110	3	3	3	1	1	2	2	4	5
111	5	1	3	5	4	4	1	3	4
112	5	3	3	4	4	2	4	3	3
113	5	5	5	5	5	5	1	3	5
114	5	5	5	5	5	5	4	5	5

N°	26. rad4	27. soc2	28. rad5	29. inter3	30. soc3	31. inter4	32. lib2	33. diff2	34. rad6
115	3	2	4	5	2	3	4	3	5
116	4	2	2	4	3	1	2	3	4
117	5	1	4	3	3	3	3	5	4
118	3	1	5	5	5	5	1	1	5
119	5	5	4	5	5	3	1	4	4
120	5	1	1	4	5	2	3	5	5
121	5	4	5	5	5	5	1	4	4
122	4	3	4	5	5	3	2	4	3
123	5	5	5	4	4	3	4	4	3
124	4	1	3	3	3	2	4	3	4
125	4	5	5	5	5	5	4	5	5
126	5	4	3	2	3	3	3	5	4
127	4	2	3	5	4	3	2	5	4
128	5	2	5	5	5	1	5	3	5
129	4	2	4	3	5	3	4	3	4
130	4	3	2	5	4	4	4	4	5
131	5	4	4	3	4	4	3	3	5
132	3	5	1	3	3	3	2	4	5
133	5	3	3	2	3	1	4	5	5
134	4	5	5	5	5	5	4	3	5
135	5	1	5	5	5	5	3	5	3
136	5	3	1	3	4	1	1	5	4
137	5	4	3	3	4	3	3	4	5

N°	26. rad4	27. soc2	28. rad5	29. inter3	30. soc3	31. inter4	32. lib2	33. diff2	34. rad6
138	5	2	4	4	5	5	3	5	4
139	4	5	4	5	5	4	3	3	5
140	5	4	4	5	4	2	1	2	5
141	5	2	2	4	3	4	1	3	5
142	4	1	5	4	5	3	3	3	5
143	3	3	2	2	2	1	2	4	4
144	5	3	4	5	5	5	1	3	5
145	5	5	4	4	5	3	2	3	4
146	5	5	5	5	3	1	3	3	5
147	5	4	4	5	5	3	3	4	5
148	5	5	3	5	5	1	1	5	5
149	3	3	3	3	5	3	4	4	3
150	5	3	5	5	5	3	3	3	4
151	4	1	3	3	2	1	3	1	5
152	5	1	1	2	5	5	3	3	4
153	2	3	4	1	4	1	2	3	5
154	4	5	5	5	4	3	2	3	5
155	4	3	4	4	5	3	3	5	5
156	4	5	4	5	5	3	2	4	4
157	5	5	4	5	3	4	2	5	5
158	5	5	5	5	5	3	1	3	4
159	5	4	4	4	4	3	2	3	4
160	5	5	5	4	5	3	3	5	5

N°	26. rad4	27. soc2	28. rad5	29. inter3	30. soc3	31. inter4	32. lib2	33. diff2	34. rad6
161	2	5	5	5	3	3	1	5	5
162	5	3	3	3	4	1	2	3	3
163	5	4	4	5	5	4	1	3	4
164	5	5	4	5	5	2	4	4	1
165	5	4	3	5	2	4	2	3	4
166	1	1	1	3	4	3	3	3	1
167	4	3	3	4	4	2	2	3	4
168	4	4	4	3	4	3	3	3	4
169	4	5	4	4	5	3	3	4	4
170	5	5	5	5	4	4	1	2	4
171	3	3	3	4	4	4	3	4	4
172	4	3	2	4	2	3	2	4	3
173	5	4	4	5	5	5	4	5	4
174	5	5	5	5	5	2	1	2	3
175	5	5	5	5	5	5	3	5	5
176	4	2	5	4	2	3	4	5	5
177	5	3	4	5	3	1	3	1	4
178	4	4	3	4	5	2	2	5	4
179	5	4	4	5	5	3	4	5	5
180	5	2	2	5	5	3	3	3	5
181	5	5	5	5	5	3	3	4	3
182	5	5	5	5	5	4	3	5	5
183	3	4	3	5	2	1	3	2	3

N°	26. rad4	27. soc2	28. rad5	29. inter3	30. soc3	31. inter4	32. lib2	33. diff2	34. rad6
184	5	5	5	5	3	3	3	3	5
185	5	3	2	3	5	3	1	5	5
186	4	3	3	3	3	3	3	4	4
187	3	3	3	3	5	3	1	5	5
188	3	3	2	4	4	3	2	4	4
189	5	4	4	5	3	3	4	4	2
190	5	5	5	5	3	4	4	3	5
191	5	4	4	5	5	4	3	5	5
192	4	5	3	5	5	2	2	4	4
193	4	5	4	4	4	3	4	4	5
194	5	3	5	5	5	1	3	3	3
195	4	2	4	3	2	2	3	3	4
196	5	3	4	5	5	5	2	4	3
197	5	3	5	4	5	2	3	5	5
198	5	4	4	5	2	1	4	5	5
199	4	4	3	4	5	2	2	4	3
200	4	3	3	3	3	3	4	4	3
201	5	2	5	5	5	4	4	3	3
202	5	3	3	5	5	5	1	1	5
203	5	3	3	5	4	5	2	3	4
204	5	4	5	5	5	5	1	1	4
205	4	3	3	5	4	3	1	2	5
206	5	3	5	5	4	3	2	4	3

N°	26. rad4	27. soc2	28. rad5	29. inter3	30. soc3	31. inter4	32. lib2	33. diff2	34. rad6
207	3	3	3	2	3	3	2	4	5
208	3	2	4	4	5	2	2	4	3
209	3	5	5	5	5	3	1	4	5
210	5	3	4	5	4	4	1	4	5
211	5	3	4	5	5	3	2	3	3
212	5	3	3	3	4	3	2	4	4
213	5	4	5	1	5	1	4	5	5
214	3	5	5	4	3	3	2	4	5
215	5	3	4	5	5	5	3	4	5
216	3	3	1	1	1	1	3	5	5
217	3	2	3	5	3	2	5	5	5
218	4	3	3	3	2	3	4	4	3
219	5	5	5	5	5	5	5	5	1
220	5	1	3	5	3	3	1	3	5
221	5	1	5	4	5	2	3	4	5
222	4	2	3	4	3	3	4	5	5
223	5	5	3	5	5	3	1	5	5
224	4	4	5	5	5	4	2	5	4
225	5	4	4	5	5	4	2	1	4
226	4	3	4	3	3	2	4	5	5
227	3	4	3	5	4	3	2	4	3
228	5	4	2	4	3	2	4	3	4
229	3	1	3	4	3	1	1	3	5

N°	26. rad4	27. soc2	28. rad5	29. inter3	30. soc3	31. inter4	32. lib2	33. diff2	34. rad6
230	5	4	4	3	3	3	3	3	2
231	5	3	4	5	3	4	2	3	5
232	5	3	2	4	4	3	4	4	2
233	5	4	3	4	4	3	4	3	3
234	4	4	4	5	3	4	4	4	5
235	5	5	5	5	5	2	2	3	4
236	5	4	4	1	3	1	2	3	3
237	5	3	4	5	5	1	1	1	5
238	4	3	3	3	2	2	3	4	5
239	5	4	5	3	5	3	4	2	3
240	3	3	3	4	3	3	3	4	4
241	5	2	5	4	3	3	3	3	5
242	4	3	3	4	4	2	2	4	3
243	4	4	3	2	2	3	4	4	5
244	4	4	3	5	5	2	3	1	4
245	5	5	5	5	5	5	5	3	5
246	5	3	5	5	5	3	2	5	5
247	5	4	5	5	5	3	2	5	2
248	5	1	4	1	5	2	5	4	5
249	5	5	5	5	5	3	1	5	5
250	5	3	5	2	1	1	1	3	5
251	5	2	4	5	5	3	3	3	4
252	4	3	2	5	5	2	1	2	4

N°	26. rad4	27. soc2	28. rad5	29. inter3	30. soc3	31. inter4	32. lib2	33. diff2	34. rad6
253	5	5	5	4	4	4	4	3	4
254	5	4	4	5	5	4	4	4	5
255	4	4	4	4	4	3	4	1	4
256	5	5	5	4	5	3	3	5	4
257	4	4	5	4	3	1	4	3	4
258	4	1	1	1	1	1	1	2	2
259	4	4	3	4	3	3	2	3	3
260	2	5	5	4	5	5	5	5	5
261	4	1	4	1	1	1	5	5	4
262	5	4	4	5	2	1	2	5	5
263	5	5	5	5	5	5	2	5	5
264	4	4	3	4	4	4	1	2	3
265	5	1	1	5	1	5	1	5	1
266	5	5	3	5	4	1	1	3	5
267	4	2	4	4	3	3	3	3	5
268	5	4	5	5	2	4	1	4	5
269	5	1	5	5	4	3	1	3	5
270	4	2	4	4	3	2	2	2	5
271	5	3	4	4	4	4	3	5	4
272	5	3	4	5	5	3	2	4	4
273	5	2	1	2	1	1	5	2	5
274	5	5	5	5	5	5	4	5	5
275	3	3	3	4	3	4	2	4	3

N°	26. rad4	27. soc2	28. rad5	29. inter3	30. soc3	31. inter4	32. lib2	33. diff2	34. rad6
276	5	4	3	2	3	3	3	2	3
277	5	3	3	4	4	3	3	3	5
278	3	3	3	4	2	2	3	2	2
279	4	5	5	5	2	3	2	2	4
280	5	4	3	3	5	3	2	3	4
281	5	4	5	3	3	2	1	3	3
282	5	1	5	4	5	2	4	4	4
283	5	4	4	5	4	2	2	4	4
284	5	5	4	5	2	3	4	4	4
285	5	3	4	5	3	4	2	3	5
286	5	5	5	5	3	5	3	5	3
287	3	4	1	2	1	1	3	5	5
288	4	3	4	4	5	5	3	4	3
289	5	4	5	5	4	5	3	3	5
290	4	1	4	4	3	3	2	2	4
291	5	3	4	5	5	2	3	3	4
292	5	5	5	5	5	5	1	1	5
293	4	4	4	4	3	3	3	3	3
294	3	1	3	1	1	1	3	3	2
295	5	3	3	5	5	5	1	3	5
296	5	3	3	4	4	3	2	2	3
297	3	2	2	4	3	4	1	4	4
298	4	3	2	5	5	4	2	1	1

N°	26. rad4	27. soc2	28. rad5	29. inter3	30. soc3	31. inter4	32. lib2	33. diff2	34. rad6
299	2	2	3	4	3	3	4	3	1
300	4	5	5	5	5	2	1	1	5
301	4	4	4	4	3	3	1	3	3
302	4	3	2	4	2	3	2	4	2
303	2	1	1	4	4	3	1	1	3
304	5	5	5	5	5	5	3	3	3
305	5	5	4	5	4	4	3	1	3
306	5	3	3	4	4	1	1	2	4
307	5	4	4	4	3	3	3	2	4
308	4	5	4	5	3	4	1	2	3
309	4	4	4	5	3	4	1	2	5
310	4	1	4	2	4	3	5	4	5
311	5	4	4	3	3	3	3	4	4
312	5	5	5	5	4	3	3	2	4
313	4	4	4	4	4	3	3	3	4
314	3	5	3	3	4	3	2	4	3
315	5	2	4	2	4	2	4	1	2
316	4	3	4	4	4	3	1	3	4
317	3	4	4	4	5	4	3	3	3
318	4	2	4	5	5	5	3	3	4
319	5	4	4	4	3	3	2	3	5
320	3	3	3	2	3	3	2	3	3
321	5	4	5	5	4	5	1	1	5

N°	26. rad4	27. soc2	28. rad5	29. inter3	30. soc3	31. inter4	32. lib2	33. diff2	34. rad6
322	4	2	4	4	3	2	4	4	4
323	5	3	3	3	3	3	3	3	4
324	5	4	5	4	4	2	3	3	2
325	5	5	5	5	4	2	2	3	2
326	4	3	3	3	4	3	3	4	5
327	5	5	4	5	4	4	1	2	5
328	2	3	4	3	5	3	4	3	4
329	5	3	5	4	1	3	2	1	5
330	5	5	4	5	1	3	1	1	5
331	4	1	3	4	1	4	1	1	1
332	4	4	3	3	3	3	3	4	4
333	5	3	5	5	5	3	1	5	3
334	3	3	4	4	4	3	2	1	2
335	5	2	4	5	4	4	1	3	2
336	5	3	5	4	3	1	4	5	5
337	5	4	5	4	4	4	2	3	5
338	5	3	3	4	5	2	3	4	5
339	4	2	3	2	3	1	4	5	2
340	5	5	5	5	4	3	3	2	2
341	4	3	3	3	4	3	3	4	4

7. Questions 35 à 44 (rubrique « Votre féminisme »)

N°	35. rad7lib3	36. lib4	37. rad8	38. diff3	39. soc4	40. inter5	41. lib5	42. diff4	43. soc5	44. rad9
1	4	4	4	4	3	3	4	1	1	3
2	4	4	5	4	5	5	4	2	3	1
3	5	4	5	1	4	5	5	1	2	5
4	4	2	5	2	4	5	5	2	2	3
5	3	2	5	2	4	4	4	2	3	5
6	4	5	5	4	5	5	5	5	3	5
7	5	5	5	1	5	5	5	1	4	3
8	5	2	4	3	5	5	5	1	5	4
9	2	4	4	2	5	3	5	2	4	2
10	2	1	4	4	4	3	5	4	1	4
11	5	5	5	3	3	3	3	4	4	1
12	2	3	4	5	2	2	5	4	3	1
13	4	5	5	4	4	4	5	5	4	2
14	4	2	4	2	2	4	5	5	4	2
15	4	3	4	3	3	3	4	3	2	3
16	2	4	5	5	3	5	5	5	5	2
17	3	3	4	3	3	5	4	4	4	2
18	3	5	3	2	2	5	5	5	4	2
19	4	5	5	3	5	3	5	4	4	5
20	5	5	5	4	3	4	5	5	2	2
21	5	3	3	4	3	3	4	3	4	2
22	4	3	5	2	5	2	2	2	2	1

N°	35. rad7lib3	36. lib4	37. rad8	38. diff3	39. soc4	40. inter5	41. lib5	42. diff4	43. soc5	44. rad9
23	3	2	4	5	4	3	5	2	2	1
24	4	5	5	5	5	5	5	5	5	4
25	2	2	2	5	3	3	5	3	2	2
26	5	5	5	3	1	4	4	5	5	3
27	2	2	4	3	3	4	5	2	3	4
28	5	5	5	4	5	5	5	3	5	4
29	1	4	5	3	5	4	5	4	1	3
30	5	2	4	1	3	5	5	1	5	3
31	2	3	4	4	4	3	4	3	1	1
32	4	3	4	2	1	3	4	3	3	2
33	5	4	5	5	5	5	5	5	4	1
34	5	5	4	4	4	5	5	1	3	5
35	5	4	4	4	5	5	5	4	4	5
36	4	3	5	2	5	3	5	2	5	3
37	3	1	4	2	2	3	5	3	1	1
38	5	5	3	1	5	3	3	1	1	1
39	5	2	4	4	4	3	5	1	1	2
40	3	3	3	2	4	3	5	4	5	1
41	5	4	5	4	2	5	5	3	2	4
42	3	3	4	3	3	5	5	3	3	1
43	3	4	4	1	4	3	3	4	4	4
44	4	3	4	2	4	4	4	2	4	3
45	2	3	4	3	3	4	5	4	4	2

N°	35. rad7lib3	36. lib4	37. rad8	38. diff3	39. soc4	40. inter5	41. lib5	42. diff4	43. soc5	44. rad9
46	4	3	3	5	5	5	4	4	4	2
47	4	3	5	2	3	2	5	4	4	3
48	4	5	5	1	3	5	5	3	2	2
49	4	3	5	3	5	5	5	1	4	5
50	1	3	4	3	3	3	5	3	2	1
51	5	1	5	5	5	3	2	3	2	5
52	1	2	5	1	1	4	5	1	1	4
53	4	4	4	4	3	5	5	4	4	4
54	2	4	2	4	3	5	2	3	1	2
55	5	4	5	4	3	5	5	2	3	3
56	2	4	4	3	2	4	5	4	3	2
57	4	3	4	4	5	5	5	3	3	4
58	5	4	4	4	4	3	4	4	4	3
59	2	3	2	2	1	4	4	1	1	1
60	3	4	4	2	3	4	5	2	3	5
61	5	3	4	3	5	3	5	4	4	4
62	2	3	3	3	3	5	4	3	1	2
63	3	5	5	5	3	5	5	3	3	4
64	5	4	5	5	5	5	5	5	5	3
65	2	4	4	4	3	4	5	4	4	3
66	5	4	4	3	5	3	4	5	3	3
67	1	1	1	3	2	2	4	3	2	2
68	2	3	4	2	3	2	4	3	1	2

N°	35. rad7lib3	36. lib4	37. rad8	38. diff3	39. soc4	40. inter5	41. lib5	42. diff4	43. soc5	44. rad9
69	5	3	4	4	5	5	5	3	4	4
70	4	3	4	5	4	4	4	3	4	3
71	4	4	4	3	4	5	5	4	2	2
72	4	5	5	5	4	3	5	3	4	2
73	2	3	4	3	3	4	4	4	3	1
74	4	4	3	4	2	4	5	4	3	1
75	5	3	5	4	3	4	5	4	5	4
76	3	3	5	3	4	3	5	2	3	2
77	5	2	4	4	2	3	5	3	5	5
78	2	1	2	4	4	4	5	4	4	1
79	2	2	4	3	3	4	5	3	2	1
80	4	3	4	4	4	4	4	3	4	2
81	5	3	5	5	1	5	5	2	4	4
82	5	3	5	4	2	5	3	2	3	1
83	1	3	2	4	5	3	5	4	3	1
84	4	4	4	4	5	4	5	4	4	4
85	4	4	4	4	3	3	5	4	3	2
86	1	1	1	4	1	1	5	3	2	1
87	4	3	5	4	5	4	5	3	4	4
88	4	2	5	4	5	5	5	5	5	5
89	5	2	4	4	3	3	4	4	3	2
90	4	3	4	5	2	1	5	4	3	2
91	5	5	5	4	5	3	3	3	5	2

N°	35. rad7lib3	36. lib4	37. rad8	38. diff3	39. soc4	40. inter5	41. lib5	42. diff4	43. soc5	44. rad9
92	1	3	4	4	4	4	4	2	4	1
93	5	5	5	5	1	5	5	5	5	1
94	5	3	4	5	3	5	3	3	3	3
95	1	4	3	5	5	3	5	3	5	2
96	5	4	5	4	2	5	4	2	5	4
97	3	2	3	3	3	2	4	3	2	2
98	2	3	3	3	3	4	5	4	3	3
99	3	3	3	3	5	3	5	3	5	5
100	5	4	4	3	4	4	5	1	2	3
101	3	3	4	3	2	3	5	5	2	4
102	2	3	5	4	2	3	4	2	1	1
103	4	4	5	4	3	4	4	2	3	2
104	3	3	4	3	4	4	5	4	3	2
105	3	4	3	3	4	3	5	5	3	1
106	3	5	5	3	4	5	4	2	3	2
107	2	2	4	3	2	4	5	2	4	1
108	4	3	4	3	3	5	5	1	1	2
109	5	5	5	5	3	2	5	3	5	2
110	5	2	2	3	2	2	2	4	2	2
111	5	4	4	2	3	4	4	2	2	2
112	4	2	5	3	5	5	4	2	2	2
113	5	5	5	1	3	5	5	1	4	4
114	5	4	4	5	5	5	5	5	5	1

N°	35. rad7lib3	36. lib4	37. rad8	38. diff3	39. soc4	40. inter5	41. lib5	42. diff4	43. soc5	44. rad9
115	5	4	3	2	3	5	4	4	2	2
116	3	3	4	1	5	4	5	2	5	2
117	5	2	5	5	5	3	5	5	2	2
118	5	5	4	3	2	4	5	5	3	1
119	4	3	4	4	5	5	5	5	3	3
120	4	5	5	4	3	4	5	4	4	3
121	4	3	4	4	3	4	5	2	4	3
122	5	5	4	3	4	5	5	5	4	5
123	5	5	5	3	5	5	3	3	5	5
124	3	4	3	5	3	3	4	3	3	2
125	3	4	5	5	5	5	5	5	5	4
126	5	4	4	4	3	3	4	2	4	3
127	5	4	4	2	2	4	5	3	1	2
128	5	3	5	2	5	3	3	5	2	1
129	4	4	3	3	4	5	5	4	3	2
130	3	2	3	4	5	5	5	5	2	2
131	3	3	5	3	5	4	5	3	3	3
132	2	3	2	3	4	4	5	5	2	1
133	5	3	5	5	5	1	5	5	5	1
134	5	3	5	4	4	5	5	4	4	5
135	5	3	5	4	5	4	5	3	5	3
136	5	3	4	5	4	4	4	5	3	3
137	3	4	4	3	3	4	4	3	3	3

N°	35. rad7lib3	36. lib4	37. rad8	38. diff3	39. soc4	40. inter5	41. lib5	42. diff4	43. soc5	44. rad9
138	5	5	4	2	2	5	5	5	5	3
139	2	5	4	4	5	5	5	5	4	2
140	5	4	5	4	5	5	5	1	4	5
141	4	4	4	4	4	4	3	3	2	1
142	2	5	4	1	3	4	5	5	3	3
143	2	3	4	2	3	2	4	3	2	2
144	3	4	5	3	4	5	3	5	4	1
145	5	3	4	4	3	4	5	2	2	3
146	5	5	5	5	4	5	5	1	5	5
147	4	5	5	4	3	3	5	4	5	4
148	5	4	5	5	5	5	5	2	5	4
149	2	3	4	3	4	2	5	3	2	3
150	5	5	5	2	4	5	5	2	3	4
151	4	3	4	1	1	1	5	2	3	1
152	5	1	4	1	2	4	5	3	1	1
153	5	4	4	4	3	3	5	2	4	2
154	5	3	5	1	3	3	5	3	4	2
155	4	3	4	5	3	3	5	5	3	2
156	4	3	5	4	2	4	5	2	4	4
157	4	3	4	3	3	5	5	3	4	5
158	5	4	5	3	3	4	5	1	4	2
159	3	5	4	3	4	4	4	5	3	3
160	3	5	5	5	5	3	5	5	2	4

N°	35. rad7lib3	36. lib4	37. rad8	38. diff3	39. soc4	40. inter5	41. lib5	42. diff4	43. soc5	44. rad9
161	4	3	4	5	1	3	5	3	3	1
162	2	4	4	3	2	4	5	1	1	1
163	4	3	4	5	4	4	2	4	4	1
164	4	3	5	4	5	5	5	1	3	3
165	5	3	5	4	5	5	4	4	3	3
166	4	1	4	2	3	3	5	2	3	2
167	2	3	4	4	2	4	5	4	2	2
168	3	3	4	3	3	3	4	4	3	3
169	5	4	4	3	4	4	5	2	4	1
170	5	5	4	3	1	5	5	1	2	5
171	2	3	4	3	3	3	4	4	2	4
172	3	2	4	3	3	4	5	4	1	2
173	4	3	5	4	3	3	5	4	5	2
174	1	5	5	2	1	1	5	1	5	2
175	3	1	5	1	5	5	3	2	2	5
176	5	5	4	3	3	5	5	4	2	4
177	5	3	5	3	5	5	4	2	2	1
178	4	3	3	4	5	3	5	5	3	3
179	5	5	5	4	5	3	3	3	2	3
180	4	4	4	3	4	5	5	1	2	5
181	5	5	5	5	5	3	5	5	5	3
182	1	5	5	2	1	5	5	3	4	1
183	2	2	2	3	1	3	1	1	1	1

N°	35. rad7lib3	36. lib4	37. rad8	38. diff3	39. soc4	40. inter5	41. lib5	42. diff4	43. soc5	44. rad9
184	5	3	4	3	4	3	5	5	3	5
185	1	1	5	5	5	3	5	5	3	1
186	2	2	4	4	4	3	3	4	2	2
187	4	4	3	3	3	3	4	3	3	1
188	3	4	4	4	3	3	4	4	4	1
189	4	3	4	3	4	3	3	4	4	2
190	3	3	5	4	5	5	5	3	3	3
191	3	5	5	4	3	5	5	4	4	3
192	2	5	5	3	5	4	2	4	2	2
193	4	3	4	4	5	5	4	4	4	5
194	5	2	4	1	3	5	5	1	1	5
195	4	3	4	4	3	2	4	2	2	4
196	3	5	5	5	3	3	4	2	5	4
197	4	4	5	5	4	5	4	4	5	5
198	4	4	4	1	4	5	4	5	3	2
199	4	4	4	3	3	4	5	3	5	4
200	5	3	4	3	4	4	4	5	3	5
201	4	4	5	5	5	5	5	3	5	5
202	1	3	3	2	2	3	5	1	1	1
203	4	3	4	3	1	3	4	4	3	2
204	4	1	4	4	5	4	5	4	1	4
205	3	2	4	4	4	3	5	4	4	2
206	4	3	5	4	4	4	5	1	2	2

N°	35. rad7lib3	36. lib4	37. rad8	38. diff3	39. soc4	40. inter5	41. lib5	42. diff4	43. soc5	44. rad9
207	2	1	3	2	3	3	3	3	3	3
208	5	2	4	4	3	4	5	3	3	1
209	5	3	3	3	3	3	3	3	3	3
210	3	3	5	3	4	3	4	5	3	5
211	3	3	5	4	4	3	4	3	2	3
212	5	4	4	4	5	4	4	4	4	4
213	3	1	5	4	5	5	5	5	2	4
214	4	4	4	4	2	5	5	5	5	1
215	4	4	5	5	5	5	5	5	3	3
216	3	2	5	5	3	1	5	5	1	1
217	5	2	5	3	2	3	4	5	3	4
218	3	3	4	3	5	3	3	4	1	1
219	1	1	5	5	5	5	5	5	5	5
220	5	3	5	5	5	5	5	3	3	5
221	4	5	5	5	4	5	5	4	3	2
222	5	3	4	5	4	3	4	4	2	1
223	2	3	4	3	5	3	5	4	3	3
224	2	4	4	4	3	3	5	4	3	2
225	3	2	2	5	3	4	3	1	5	5
226	3	4	4	4	3	5	5	5	4	2
227	5	4	4	2	4	5	5	2	3	1
228	3	1	5	5	4	3	5	5	1	4
229	4	1	3	2	3	1	5	4	3	1

N°	35. rad7lib3	36. lib4	37. rad8	38. diff3	39. soc4	40. inter5	41. lib5	42. diff4	43. soc5	44. rad9
230	3	3	4	4	5	3	2	3	4	3
231	5	3	5	3	3	2	4	4	4	4
232	5	3	4	3	2	4	3	2	2	2
233	4	4	4	4	4	4	4	2	2	4
234	5	4	5	5	5	3	3	4	1	1
235	2	4	4	4	5	5	4	3	3	2
236	5	2	4	4	5	5	4	4	3	4
237	5	3	5	1	2	3	5	2	4	4
238	3	2	3	3	3	3	4	3	2	2
239	5	4	4	3	4	2	2	4	4	3
240	4	3	3	3	4	3	3	3	3	3
241	5	5	5	2	2	2	5	2	5	5
242	3	3	4	4	2	3	4	3	3	2
243	5	2	4	3	5	2	4	5	2	2
244	5	3	5	2	4	1	1	1	3	1
245	5	5	5	4	5	5	5	4	5	4
246	5	4	5	4	5	4	5	5	4	3
247	4	3	5	5	5	5	5	5	4	4
248	4	5	5	5	5	4	4	5	2	2
249	5	5	5	5	5	5	5	5	3	5
250	5	5	5	1	3	5	5	5	3	3
251	5	3	3	2	4	5	5	2	1	3
252	5	3	5	4	2	3	5	5	2	1

N°	35. rad7lib3	36. lib4	37. rad8	38. diff3	39. soc4	40. inter5	41. lib5	42. diff4	43. soc5	44. rad9
253	5	5	5	2	5	4	4	5	5	4
254	5	3	5	5	5	5	5	4	4	4
255	5	4	4	3	3	3	2	1	1	5
256	3	3	5	5	5	5	5	4	4	5
257	4	3	4	2	3	3	3	3	5	4
258	1	1	1	4	1	1	5	5	1	1
259	4	3	4	3	4	3	5	3	4	2
260	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
261	5	4	4	5	4	5	2	5	1	4
262	4	5	5	5	2	5	5	5	2	1
263	1	3	5	5	2	3	5	4	4	4
264	3	4	4	4	3	4	4	3	2	3
265	5	3	3	2	4	1	5	5	1	1
266	4	3	4	1	1	1	5	1	1	3
267	4	4	5	4	5	3	1	3	3	4
268	4	1	5	3	4	4	4	2	1	5
269	5	5	5	4	5	5	5	3	3	1
270	5	5	4	3	4	3	4	4	2	2
271	3	4	5	5	5	3	5	5	5	4
272	3	3	4	3	3	4	5	3	4	2
273	5	5	4	3	5	2	3	2	2	2
274	4	5	5	5	5	5	5	5	5	5
275	2	3	5	3	3	3	5	4	4	5

N°	35. rad7lib3	36. lib4	37. rad8	38. diff3	39. soc4	40. inter5	41. lib5	42. diff4	43. soc5	44. rad9
276	2	3	4	1	3	3	5	1	2	2
277	4	3	3	3	4	4	5	4	3	2
278	4	2	3	3	3	2	3	3	2	2
279	5	3	5	1	4	5	5	3	5	5
280	5	4	5	1	5	5	5	5	3	4
281	4	4	4	1	3	5	5	1	4	4
282	3	4	5	4	4	5	4	5	4	2
283	5	5	5	2	4	4	2	2	4	3
284	4	3	3	3	4	5	4	1	1	3
285	5	4	4	4	4	3	5	4	1	1
286	5	5	5	5	5	5	5	5	3	5
287	2	4	2	4	4	1	3	5	2	2
288	4	4	4	2	4	5	5	3	3	2
289	4	3	5	3	4	5	5	4	4	4
290	3	4	4	3	3	3	4	1	2	3
291	4	3	4	2	5	5	5	3	4	4
292	1	4	5	1	1	1	1	1	5	1
293	2	2	4	4	2	4	4	3	4	2
294	3	1	3	3	5	2	4	3	1	2
295	4	3	5	3	3	3	5	1	4	4
296	5	3	4	4	5	5	4	4	2	2
297	3	3	3	2	2	2	3	2	3	1
298	4	3	4	1	1	5	4	4	2	5

N°	35. rad7lib3	36. lib4	37. rad8	38. diff3	39. soc4	40. inter5	41. lib5	42. diff4	43. soc5	44. rad9
299	2	2	4	4	3	4	5	3	2	2
300	5	1	5	1	5	5	5	5	5	5
301	4	4	4	3	1	4	4	1	1	4
302	2	2	2	3	4	3	5	3	1	2
303	1	2	1	1	1	1	4	2	1	1
304	5	5	5	5	5	5	3	3	4	5
305	5	3	4	2	4	5	5	2	3	2
306	4	1	4	2	3	4	5	4	2	2
307	4	4	4	3	3	3	4	1	2	4
308	4	3	4	5	3	4	5	2	3	5
309	2	3	5	3	3	4	5	2	4	4
310	4	3	3	5	4	4	4	3	1	4
311	3	4	4	4	4	3	4	5	4	2
312	2	2	5	3	4	3	5	2	3	5
313	4	4	4	3	3	3	4	3	3	3
314	4	4	4	2	5	3	5	4	2	2
315	5	4	5	2	5	5	5	2	5	5
316	4	4	5	2	4	3	5	2	3	4
317	3	3	4	4	3	3	3	3	3	3
318	3	4	5	4	3	4	4	3	3	3
319	5	4	4	3	3	3	5	1	4	5
320	3	2	4	3	3	3	5	5	3	2
321	4	2	5	3	4	4	5	1	4	4

N°	35. rad7lib3	36. lib4	37. rad8	38. diff3	39. soc4	40. inter5	41. lib5	42. diff4	43. soc5	44. rad9
322	4	2	4	4	4	3	4	4	3	3
323	3	1	3	2	1	1	3	3	3	3
324	4	4	5	2	3	5	4	1	4	5
325	2	3	5	5	3	5	5	1	4	5
326	3	2	4	4	4	3	4	4	3	1
327	2	3	5	3	1	5	5	1	4	2
328	3	3	4	3	4	4	5	5	4	5
329	5	1	4	3	3	3	4	3	1	2
330	3	3	5	5	2	5	5	3	3	5
331	1	2	2	4	2	4	5	1	2	3
332	3	4	3	3	3	2	4	3	3	4
333	3	3	3	3	3	5	5	1	3	5
334	4	4	3	2	3	4	5	2	3	3
335	3	3	5	3	5	1	5	3	1	1
336	4	3	5	4	4	4	5	2	1	2
337	4	3	4	3	3	4	5	1	4	3
338	5	5	4	3	5	5	5	1	3	1
339	3	2	3	3	4	3	4	3	2	2
340	4	3	4	3	4	5	5	3	2	4
341	5	4	5	4	4	3	2	4	4	4

8. Questions 45 à 53 (rubrique « Votre féminisme »)

N°	45. inter6	46. rad10lib6	47. diff5	48. soc6	49. lib7	50. soc7	51. rad11	52. soc8	53. rad12lib8
1	5	2	1	3	4	5	5	4	3
2	5	3	3	4	2	3	5	3	4
3	5	1	1	5	3	2	5	3	5
4	5	3	4	5	4	2	5	2	4
5	4	2	2	3	1	5	5	4	4
6	5	3	5	5	3	4	5	4	4
7	5	1	1	5	5	4	5	5	3
8	5	1	1	5	3	4	5	1	1
9	3	1	4	3	4	4	4	3	3
10	5	1	5	4	3	1	5	4	4
11	5	1	3	4	3	2	3	5	2
12	4	2	4	5	5	4	4	3	3
13	4	4	5	5	3	5	5	5	2
14	3	2	4	4	4	4	4	4	4
15	4	3	2	5	3	4	4	2	3
16	3	3	5	3	1	5	5	5	4
17	4	4	3	4	3	4	5	4	3
18	5	3	5	1	3	4	5	3	2
19	3	4	5	5	1	5	5	4	3
20	5	2	2	5	3	5	5	5	1
21	3	2	3	5	3	4	5	4	3
22	2	2	2	5	1	3	4	3	3

N°	45. inter6	46. rad10lib6	47. diff5	48. soc6	49. lib7	50. soc7	51. rad11	52. soc8	53. rad12lib8
23	4	4	5	5	5	5	5	3	3
24	5	5	5	3	5	5	5	5	4
25	5	1	3	3	3	4	5	4	3
26	4	4	4	5	5	5	4	4	5
27	5	1	3	2	3	4	3	3	3
28	5	1	3	4	4	4	5	5	4
29	5	4	5	5	4	5	5	4	5
30	5	1	1	5	5	4	5	3	2
31	3	2	3	2	1	2	2	2	3
32	4	2	3	2	5	5	5	4	2
33	5	1	5	5	3	5	5	4	3
34	5	5	3	5	4	5	5	5	5
35	5	1	2	5	4	5	5	4	2
36	4	2	2	4	3	4	5	5	3
37	4	3	3	5	4	1	5	3	3
38	5	1	1	1	3	1	1	1	1
39	4	1	1	4	3	4	4	2	1
40	3	3	3	4	4	4	5	4	2
41	5	1	3	4	5	5	5	4	4
42	4	1	3	4	3	3	4	3	3
43	4	3	2	1	1	2	4	4	2
44	4	3	2	1	1	4	4	4	3
45	4	3	4	3	4	3	5	4	5

N°	45. inter6	46. rad10lib6	47. diff5	48. soc6	49. lib7	50. soc7	51. rad11	52. soc8	53. rad12lib8
46	5	1	3	2	1	5	5	4	5
47	4	2	4	4	3	4	4	4	4
48	5	1	1	5	3	5	5	3	1
49	5	4	3	5	5	4	5	4	3
50	3	3	4	3	3	4	5	4	3
51	5	1	5	3	1	4	5	3	5
52	5	1	1	4	4	4	1	1	1
53	3	3	1	2	5	4	5	4	3
54	5	3	2	4	2	1	2	1	4
55	5	1	3	5	4	3	4	3	2
56	4	3	2	3	4	3	5	4	3
57	5	1	2	5	3	3	5	3	2
58	4	4	5	4	4	5	3	4	5
59	3	1	1	2	4	3	4	3	2
60	5	1	4	4	1	5	5	2	5
61	4	5	5	1	2	5	5	2	5
62	5	3	1	3	3	3	1	1	3
63	5	2	2	3	4	5	5	4	2
64	5	4	3	5	5	5	5	5	5
65	4	3	3	4	3	4	4	3	3
66	2	3	4	5	2	5	5	5	5
67	3	1	2	1	2	2	1	2	1
68	3	1	3	4	3	2	3	3	2

N°	45. inter6	46. rad10lib6	47. diff5	48. soc6	49. lib7	50. soc7	51. rad11	52. soc8	53. rad12lib8
69	4	4	4	5	2	3	5	5	4
70	5	5	4	5	4	5	5	5	4
71	5	1	3	4	3	4	4	3	3
72	3	1	3	2	4	5	5	4	3
73	4	1	2	1	3	3	4	1	3
74	4	1	4	3	5	4	3	3	2
75	5	2	4	4	2	4	5	5	4
76	4	2	2	4	2	5	4	4	4
77	5	4	2	3	5	5	5	4	2
78	4	1	2	4	5	4	5	5	2
79	5	4	3	5	1	3	4	4	4
80	4	4	3	3	3	4	4	4	4
81	5	1	1	1	5	4	5	4	3
82	2	3	4	5	2	2	5	4	4
83	4	1	5	3	2	4	4	4	3
84	5	4	4	5	1	4	5	4	4
85	3	4	4	4	1	4	4	3	3
86	3	1	3	1	4	1	3	3	3
87	5	2	3	4	4	5	4	3	3
88	5	1	5	5	1	4	5	5	5
89	3	4	3	4	2	5	5	4	4
90	4	3	3	2	5	4	5	3	3
91	5	5	2	5	4	5	5	4	5

N°	45. inter6	46. rad10lib6	47. diff5	48. soc6	49. lib7	50. soc7	51. rad11	52. soc8	53. rad12lib8
92	3	5	2	5	4	4	5	5	5
93	5	4	3	5	3	3	5	3	3
94	1	2	3	1	1	5	5	2	5
95	3	3	3	5	4	4	5	4	2
96	5	2	1	5	4	4	5	4	2
97	4	2	3	3	2	4	4	2	4
98	4	3	4	3	3	3	3	3	3
99	5	1	3	5	3	5	5	5	3
100	5	2	2	4	3	4	5	3	4
101	3	1	3	5	5	4	4	4	5
102	3	2	3	3	5	4	4	1	1
103	4	1	2	1	4	4	4	4	3
104	4	2	3	3	3	4	4	3	3
105	3	4	4	5	4	5	5	4	3
106	5	3	4	3	3	4	5	4	3
107	4	1	2	2	1	4	5	3	4
108	3	1	3	2	2	3	4	1	2
109	5	4	5	5	1	5	5	5	3
110	1	3	3	4	3	4	5	4	3
111	4	2	2	4	4	2	2	2	3
112	4	4	2	5	1	5	5	4	5
113	5	4	2	1	4	4	5	4	5
114	2	4	5	5	1	5	5	5	5

N°	45. inter6	46. rad10lib6	47. diff5	48. soc6	49. lib7	50. soc7	51. rad11	52. soc8	53. rad12lib8
115	4	2	2	4	3	2	4	3	3
116	3	3	5	5	4	4	2	3	1
117	5	5	5	5	5	2	2	2	3
118	3	5	3	4	5	5	5	4	1
119	5	1	4	1	3	5	4	4	3
120	4	5	5	3	2	5	5	4	5
121	4	1	2	2	5	4	4	3	3
122	4	2	4	4	1	5	5	4	3
123	5	3	4	5	2	3	5	3	5
124	3	2	2	3	3	3	2	3	3
125	5	5	5	5	3	5	5	5	3
126	3	4	5	5	2	3	5	3	3
127	4	2	3	4	4	5	4	2	3
128	5	5	2	5	1	5	5	5	2
129	4	2	3	3	4	4	4	3	2
130	4	2	4	5	1	2	5	3	4
131	4	1	3	4	3	4	5	4	3
132	4	2	4	1	4	2	4	2	2
133	3	3	5	5	2	2	5	5	5
134	5	4	4	5	3	5	5	5	4
135	5	5	3	5	3	3	5	3	3
136	3	3	5	5	3	4	4	4	4
137	4	3	3	4	3	4	5	4	4

N°	45. inter6	46. rad10lib6	47. diff5	48. soc6	49. lib7	50. soc7	51. rad11	52. soc8	53. rad12lib8
138	4	3	5	4	4	5	4	4	3
139	5	2	3	3	4	4	5	4	3
140	5	1	2	2	3	3	5	2	1
141	5	2	4	5	2	3	5	3	3
142	4	1	3	2	4	5	5	4	1
143	2	2	3	2	4	2	2	2	2
144	3	4	4	1	5	5	3	5	4
145	4	2	3	4	1	5	5	5	3
146	4	4	4	5	5	5	5	5	5
147	5	3	4	4	3	5	4	4	5
148	5	2	5	1	1	5	5	5	3
149	4	2	3	5	3	4	3	3	5
150	4	3	3	2	4	5	4	3	3
151	3	1	2	2	2	4	5	2	2
152	4	5	3	5	5	4	3	2	1
153	4	2	2	4	2	4	4	3	3
154	3	2	4	3	1	2	5	4	5
155	5	3	5	5	3	4	5	5	3
156	5	5	3	4	5	5	5	4	5
157	5	1	2	4	4	4	5	4	4
158	5	1	3	2	4	5	5	3	3
159	5	2	3	3	3	3	5	3	2
160	5	4	5	5	3	4	5	5	5

N°	45. inter6	46. rad10lib6	47. diff5	48. soc6	49. lib7	50. soc7	51. rad11	52. soc8	53. rad12lib8
161	5	3	5	3	5	3	3	3	3
162	3	1	1	2	5	1	5	1	1
163	4	2	2	3	4	4	5	3	1
164	5	2	5	5	1	4	5	4	4
165	5	1	4	5	3	4	5	3	4
166	3	1	3	1	4	4	4	4	3
167	3	3	4	4	3	4	4	3	4
168	4	3	3	3	3	3	4	3	4
169	5	2	3	4	4	4	5	3	4
170	5	1	1	3	5	4	5	5	4
171	4	4	3	3	4	3	4	3	4
172	5	2	3	3	3	4	4	3	3
173	4	4	3	5	5	4	5	4	5
174	5	5	2	1	5	5	4	5	5
175	5	1	4	5	1	4	5	5	4
176	5	3	3	5	3	3	3	3	1
177	5	1	1	2	1	3	5	3	5
178	4	2	2	2	3	3	4	3	4
179	5	2	3	3	1	3	4	3	2
180	5	2	3	4	5	4	4	3	4
181	4	4	4	5	3	5	5	5	5
182	5	1	1	3	5	3	5	5	5
183	4	4	3	3	1	2	3	2	1

N°	45. inter6	46. rad10lib6	47. diff5	48. soc6	49. lib7	50. soc7	51. rad11	52. soc8	53. rad12lib8
184	3	1	3	5	3	4	5	3	5
185	5	1	5	5	5	3	5	5	3
186	3	3	4	4	3	3	3	3	3
187	3	2	5	2	3	4	5	3	3
188	3	2	4	4	5	2	4	4	3
189	4	3	3	5	3	5	5	3	3
190	5	4	4	5	1	2	5	4	5
191	5	5	3	5	3	5	5	4	3
192	5	4	5	4	4	5	4	3	4
193	5	1	3	5	3	4	5	4	3
194	5	1	2	3	4	3	5	4	3
195	3	4	3	4	4	4	2	4	3
196	5	5	5	5	1	5	5	5	5
197	4	4	4	1	2	4	5	4	4
198	4	2	4	2	2	1	3	2	1
199	4	2	3	5	2	4	4	4	4
200	4	4	5	5	1	1	4	3	2
201	4	2	5	5	4	5	5	4	4
202	5	4	1	1	3	4	3	4	4
203	5	2	2	2	5	5	5	3	3
204	5	4	2	2	1	4	4	3	4
205	5	1	2	3	5	5	4	3	2
206	4	1	4	4	2	3	5	3	2

N°	45. inter6	46. rad10lib6	47. diff5	48. soc6	49. lib7	50. soc7	51. rad11	52. soc8	53. rad12lib8
207	4	3	4	2	3	4	5	3	3
208	3	4	2	5	3	4	3	4	2
209	3	3	3	3	3	3	3	3	3
210	4	3	4	3	4	4	5	4	4
211	5	2	2	3	3	4	5	3	4
212	4	4	4	5	1	2	4	4	4
213	5	5	5	5	2	5	5	4	1
214	4	3	4	2	2	5	5	5	4
215	5	3	5	4	4	4	5	3	4
216	3	3	3	5	3	3	1	1	1
217	5	2	3	4	2	4	3	2	2
218	4	4	2	1	3	2	1	1	1
219	5	5	5	5	1	5	5	5	5
220	5	2	3	5	1	2	5	5	1
221	5	5	2	3	1	3	5	3	3
222	5	3	5	2	3	4	5	3	4
223	4	3	5	5	3	4	3	3	3
224	4	2	4	2	3	2	2	3	2
225	5	3	1	5	4	4	4	5	4
226	3	4	5	5	2	5	5	3	2
227	5	1	1	1	3	4	5	3	3
228	4	2	4	4	1	2	5	5	2
229	3	2	3	4	3	4	5	2	3

N°	45. inter6	46. rad10lib6	47. diff5	48. soc6	49. lib7	50. soc7	51. rad11	52. soc8	53. rad12lib8
230	4	2	5	5	1	4	4	3	4
231	5	3	1	5	2	4	5	4	4
232	4	4	4	3	5	4	4	4	2
233	5	3	4	5	1	3	5	3	2
234	3	2	3	5	2	2	5	4	2
235	5	4	3	5	3	4	3	5	1
236	4	4	5	5	1	5	5	5	5
237	4	1	3	3	5	5	5	3	3
238	3	1	2	3	4	3	5	1	3
239	3	3	3	5	1	5	5	4	4
240	3	3	4	3	2	5	5	4	4
241	5	2	5	5	3	5	3	5	5
242	2	1	2	1	3	3	3	2	2
243	3	2	1	5	1	3	5	2	1
244	5	5	1	1	2	3	5	4	4
245	5	5	5	5	1	5	5	5	1
246	4	4	4	4	2	5	5	4	3
247	4	4	5	5	1	5	5	5	5
248	2	5	2	5	4	4	5	5	5
249	5	4	3	5	1	5	5	5	5
250	5	1	3	5	3	5	3	5	3
251	5	2	3	4	4	1	4	4	1
252	4	1	1	3	4	2	5	5	2

N°	45. inter6	46. rad10lib6	47. diff5	48. soc6	49. lib7	50. soc7	51. rad11	52. soc8	53. rad12lib8
253	4	4	4	4	1	4	5	5	5
254	4	4	4	5	2	4	5	4	4
255	3	2	1	5	2	3	5	1	4
256	5	5	3	5	2	5	5	5	5
257	3	4	4	3	1	5	5	4	4
258	4	1	5	3	1	1	5	1	1
259	4	4	4	3	3	4	3	4	4
260	5	5	5	5	1	5	5	5	5
261	3	3	5	5	2	2	5	1	1
262	5	2	5	5	3	2	5	1	3
263	5	4	4	4	2	4	4	4	4
264	5	4	5	5	3	5	5	5	5
265	3	1	5	5	1	1	5	1	1
266	4	1	2	1	3	4	4	2	3
267	3	3	3	1	2	5	2	3	3
268	5	2	3	4	1	4	5	1	5
269	5	5	5	5	5	5	5	3	3
270	4	2	3	2	3	2	4	3	3
271	4	5	5	3	4	5	4	5	5
272	5	1	2	4	5	4	4	3	1
273	4	4	1	5	1	2	5	1	1
274	4	4	5	5	3	5	5	5	2
275	5	4	5	5	3	5	5	4	2

N°	45. inter6	46. rad10lib6	47. diff5	48. soc6	49. lib7	50. soc7	51. rad11	52. soc8	53. rad12lib8
276	5	1	2	5	3	1	5	3	2
277	4	4	3	5	2	4	2	3	2
278	4	2	2	4	3	3	3	3	3
279	5	5	2	5	1	4	5	5	4
280	4	4	3	5	4	5	4	4	3
281	5	1	2	4	3	3	5	3	3
282	3	4	5	5	1	1	4	4	4
283	3	4	4	4	3	4	4	4	3
284	3	3	3	3	1	5	4	4	4
285	4	2	2	3	2	1	4	3	2
286	5	3	5	5	3	5	5	5	3
287	2	1	5	5	5	1	2	3	2
288	5	4	4	2	3	3	5	4	3
289	5	3	3	4	3	4	5	5	3
290	5	1	2	2	3	3	4	3	2
291	5	2	2	3	4	2	5	3	3
292	5	5	3	1	5	5	5	5	5
293	3	3	4	4	1	4	4	5	4
294	4	3	2	4	2	2	3	3	3
295	4	1	1	1	5	3	5	5	3
296	3	2	2	5	2	2	3	5	3
297	4	3	4	2	3	4	4	3	1
298	4	1	4	5	5	4	4	4	4

N°	45. inter6	46. rad10lib6	47. diff5	48. soc6	49. lib7	50. soc7	51. rad11	52. soc8	53. rad12lib8
299	2	2	3	2	2	2	2	3	2
300	5	5	1	5	3	1	5	5	1
301	4	4	3	5	5	3	5	4	4
302	4	4	4	4	4	4	5	3	2
303	4	1	1	1	4	1	2	2	2
304	5	4	5	5	5	4	5	3	3
305	5	1	1	4	3	4	5	3	4
306	5	1	1	4	5	2	4	3	2
307	5	4	2	5	3	4	5	4	2
308	5	1	2	3	3	3	5	3	3
309	5	1	2	3	5	4	5	4	4
310	4	4	4	4	3	4	5	3	4
311	4	1	3	4	1	4	4	3	3
312	4	1	3	4	3	4	5	5	4
313	4	1	2	3	3	3	4	3	3
314	5	1	3	1	3	2	4	4	3
315	4	2	1	1	1	4	5	5	2
316	3	1	3	3	3	4	5	3	3
317	4	4	3	2	2	3	4	4	4
318	4	3	3	3	3	5	5	4	4
319	4	4	3	2	4	4	4	4	3
320	3	3	3	3	2	3	3	3	3
321	5	5	1	4	4	4	5	5	3

N°	45. inter6	46. rad10lib6	47. diff5	48. soc6	49. lib7	50. soc7	51. rad11	52. soc8	53. rad12lib8
322	5	3	5	5	2	2	5	3	1
323	3	3	4	4	2	4	4	3	3
324	5	1	4	5	1	4	5	5	1
325	5	2	1	2	5	4	5	4	3
326	3	2	3	3	1	2	3	4	3
327	5	1	1	1	5	5	4	4	3
328	3	1	4	5	4	3	5	4	1
329	3	3	1	4	1	1	5	5	5
330	4	1	3	1	5	5	5	4	4
331	4	1	3	2	5	4	1	4	1
332	4	3	3	4	3	2	3	3	3
333	5	1	3	1	3	5	5	3	5
334	5	2	2	2	3	4	3	3	2
335	5	1	5	5	2	5	5	3	5
336	3	1	2	5	2	4	4	3	2
337	5	3	2	2	4	4	4	4	4
338	4	1	1	4	5	2	5	5	2
339	2	4	3	5	1	2	5	3	2
340	3	3	2	3	5	3	5	3	5
341	4	4	4	4	1	3	5	4	3

9. Questions 54 à 62 (rubrique « Votre rapport au groupe des femmes »)

N °	54. narcol 1	55. narcol 2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
1	5	3	5	5	4	3	4	4	4
2	5	2	5	5	3	4	1	4	4
3	5	1	5	5	5	5	3	4	4
4	5	3	5	5	4	5	1	2	4
5	5	1	4	4	4	4	1	1	3
6	5	2	5	5	5	5	1	4	5
7	5	1	5	5	5	4	1	4	5
8	5	2	5	5	4	5	1	4	4
9	4	2	5	5	4	2	3	3	4
10	5	1	5	5	4	5	1	5	5
11	5	3	5	5	4	5	1	5	5
12	4	1	5	5	4	4	2	5	4
13	5	3	5	5	5	5	1	4	4
14	5	2	5	5	5	5	5	5	5
15	5	3	5	5	4	3	3	4	3
16	4	1	5	5	3	3	2	3	3
17	5	1	5	5	5	4	3	4	4
18	5	2	5	5	3	4	2	5	3
19	5	3	5	5	4	3	1	4	5

N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
20	5	1	5	5	5	5	1	5	5
21	4	3	5	4	3	4	2	3	4
22	5	2	5	5	1	1	3	3	3
23	5	5	5	5	5	5	1	4	5
24	5	1	1	5	3	3	4	3	3
25	5	3	5	5	3	3	5	5	5
26	5	1	5	5	3	4	1	4	5
27	4	3	4	5	4	3	1	3	3
28	5	2	5	5	4	5	2	3	3
29	5	1	5	5	3	4	2	1	4
30	3	2	5	5	3	5	1	5	5
31	4	2	4	4	4	4	2	5	5
32	5	1	5	5	5	3	1	3	4
33	5	3	5	5	5	5	1	5	5
34	5	1	5	5	1	5	1	5	5
35	5	1	5	5	4	5	2	5	5
36	3	1	4	4	5	5	2	3	3
37	5	1	5	5	4	5	1	5	5
38	5	1	5	5	1	3	1	3	3
39	5	4	5	5	5	3	3	3	3
40	5	1	5	5	5	4	1	4	4

N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
41	5	3	5	5	5	5	1	5	5
42	3	3	3	5	4	3	2	4	3
43	5	4	5	5	3	3	3	3	3
44	5	1	4	4	4	3	3	2	2
45	3	2	3	4	2	3	2	3	2
46	5	1	5	5	5	5	5	5	5
47	5	1	5	5	2	5	1	4	5
48	2	1	1	1	5	3	2	2	2
49	5	1	5	5	5	5	1	5	5
50	5	3	4	5	3	4	2	4	5
51	5	1	5	5	5	5	1	4	4
52	5	3	5	5	4	1	1	4	3
53	5	1	1	5	4	4	1	3	3
54	5	1	5	5	4	4	1	3	3
N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
55	5	4	5	5	3	5	1	4	3
56	5	2	4	5	5	4	3	4	5
57	5	1	5	5	5	5	1	3	3
58	5	4	5	5	4	4	1	4	5
59	4	1	4	4	2	1	2	3	3

N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
60	5	1	5	5	5	5	2	3	3
61	5	3	5	5	5	5	2	5	5
62	4	1	4	4	3	3	3	4	4
63	5	4	5	5	4	4	1	4	4
64	5	1	5	5	5	3	1	5	4
65	5	1	4	5	3	3	1	4	4
66	4	4	5	5	5	5	2	4	4
67	3	2	3	4	3	3	2	2	2
68	3	1	3	3	2	1	3	3	3
69	3	3	5	5	5	3	4	4	3
70	5	2	5	5	3	4	2	4	5
71	5	3	4	4	3	3	2	4	4
72	5	1	2	5	4	5	1	4	5
73	4	1	4	5	2	3	1	3	3
74	5	4	5	5	4	3	2	4	4
75	5	3	5	5	5	5	1	4	4
76	5	1	5	5	4	3	1	3	3
77	5	2	5	5	4	3	1	4	4
78	5	1	5	5	4	2	3	3	3
79	4	3	5	5	4	4	2	4	4
80	4	1	5	5	5	3	1	5	4

N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
81	5	4	5	5	5	5	1	4	4
82	5	3	5	5	5	4	1	4	3
83	5	1	3	5	2	3	4	2	3
84	5	2	5	5	4	4	2	4	4
85	5	2	4	4	4	4	1	3	4
86	4	3	3	4	3	3	1	4	4
87	5	2	3	5	4	3	4	4	5
88	5	1	4	5	4	5	2	5	5
89	4	3	5	5	5	3	2	4	4
90	5	1	5	5	4	5	2	4	4
91	5	1	5	5	4	5	1	5	5
92	5	2	5	5	5	3	1	4	5
93	5	1	5	5	5	5	1	5	5
94	5	5	5	5	5	5	1	5	5
95	5	4	5	5	5	5	5	4	4
96	5	3	5	5	3	4	1	3	3
97	4	2	5	5	3	4	2	3	3
98	5	3	4	5	3	3	3	3	4
99	5	1	3	5	3	5	1	3	3
100	3	3	4	5	5	4	3	3	3

N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
10 1	5	3	5	5	5	5	1	4	5
10 2	5	2	4	5	2	4	2	3	4
10 3	5	3	5	5	4	4	1	4	4
10 4	5	1	4	5	4	3	2	4	3
10 5	5	3	5	5	5	5	1	5	5
10 6	5	1	5	3	3	3	3	3	3
10 7	3	1	5	5	4	5	1	2	3
10 8	5	3	5	5	5	5	2	3	3
10 9	4	3	4	5	3	4	3	2	3
11 0	3	3	3	3	2	3	3	3	3
11 1	4	2	5	5	3	3	1	4	3
11 2	5	3	5	5	3	4	3	5	4

N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
11 3	5	1	5	5	3	4	1	3	3
11 4	5	1	5	5	5	5	1	5	5
11 5	3	2	3	4	4	4	2	3	4
11 6	2	1	4	5	4	3	2	3	5
11 7	5	1	5	5	5	5	1	4	5
11 8	5	1	5	5	5	4	5	4	4
11 9	5	4	5	5	3	5	2	3	3
12 0	5	4	5	5	5	5	1	5	5
12 1	5	3	5	5	3	5	1	3	3
12 2	5	3	5	5	5	5	1	5	5
12 3	5	3	5	5	3	4	1	4	5
12 4	4	2	4	5	4	4	2	4	4
12 5	5	3	4	3	3	4	2	3	4

N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
12 6	5	4	5	5	4	5	4	5	5
12 7	5	3	5	5	3	5	2	3	4
12 8	5	1	5	5	4	2	1	5	5
12 9	4	1	4	4	4	3	1	3	3
13 0	5	3	5	5	5	5	2	5	5
13 1	5	1	5	5	5	4	1	3	4
13 2	5	1	4	4	5	2	3	4	3
13 3	5	1	5	5	3	3	1	5	5
13 4	5	3	5	5	3	4	5	5	5
13 5	5	1	5	5	5	5	1	5	5
13 6	4	4	5	5	5	4	1	5	5
13 7	4	3	5	5	3	5	3	3	4
13 8	5	3	5	5	4	4	2	3	4

N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
13 9	5	4	5	5	3	4	1	4	5
14 0	5	1	5	5	5	5	1	1	5
14 1	5	2	5	5	5	4	1	4	4
14 2	5	1	5	5	5	3	1	1	3
14 3	4	4	5	5	3	4	2	4	4
14 4	5	3	5	5	3	3	1	3	3
14 5	5	1	5	5	3	5	1	4	5
14 6	5	5	5	5	5	5	1	5	5
14 7	5	4	5	5	4	4	1	5	4
14 8	5	1	5	5	5	5	1	5	5
14 9	5	3	5	5	3	5	3	3	3
15 0	4	1	5	5	4	4	1	3	3
15 1	4	1	4	5	4	1	1	3	3

N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
15 2	5	1	5	5	3	2	3	3	3
15 3	5	3	5	5	5	5	1	5	5
15 4	5	2	5	5	3	3	2	4	4
15 5	5	2	5	5	5	5	1	3	4
15 6	5	3	5	5	3	5	1	4	4
15 7	5	4	5	5	5	5	1	4	5
15 8	5	3	5	5	3	3	5	4	3
15 9	5	3	5	5	5	3	2	4	5
16 0	5	5	5	5	4	5	1	4	5
16 1	5	1	5	5	5	5	1	2	3
16 2	5	1	5	5	3	5	1	5	4
16 3	5	1	5	5	5	4	1	2	4
16 4	5	3	5	5	4	4	1	4	5

N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
16 5	5	4	5	5	5	5	1	3	4
16 6	4	1	5	5	3	3	4	3	3
16 7	5	2	4	5	4	4	5	4	4
16 8	4	2	4	4	3	3	2	3	3
16 9	5	1	5	5	3	4	2	4	5
17 0	5	2	5	5	4	5	1	3	3
17 1	4	3	4	5	3	4	3	4	5
17 2	4	3	4	5	4	5	2	4	4
17 3	3	2	3	4	5	3	2	3	4
17 4	1	1	1	1	5	4	1	1	2
17 5	3	3	5	5	3	5	1	4	4
17 6	5	3	5	5	5	5	1	4	5
17 7	3	1	4	5	5	3	1	3	3

N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
17 8	4	3	5	5	5	5	2	4	4
17 9	5	4	5	5	5	3	3	2	2
18 0	5	1	5	5	5	5	1	4	4
18 1	5	1	5	5	5	5	5	5	5
18 2	5	3	5	5	3	3	1	5	5
18 3	2	3	3	3	2	3	2	3	3
18 4	4	3	5	5	5	3	1	3	3
18 5	5	1	5	5	1	5	5	1	1
18 6	4	2	4	4	3	4	2	4	4
18 7	5	3	5	5	5	5	1	5	5
18 8	5	5	5	5	4	4	2	3	3
18 9	5	3	5	5	4	4	1	4	5
19 0	5	3	5	5	5	4	2	4	4

N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
19 1	5	1	5	5	3	5	1	5	4
19 2	4	3	4	5	3	4	3	2	4
19 3	5	4	5	5	4	3	2	3	3
19 4	3	1	5	5	3	3	1	4	3
19 5	4	2	4	4	2	3	3	2	2
19 6	5	2	5	5	3	5	5	3	3
19 7	5	1	4	4	3	4	1	5	4
19 8	5	3	5	5	5	5	1	3	3
19 9	2	1	5	5	3	3	3	4	3
20 0	3	3	5	5	3	5	1	3	3
20 1	5	1	5	5	3	3	2	4	3
20 2	3	1	5	5	2	1	1	4	5
20 3	5	2	5	5	2	3	2	3	3

N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
20 4	4	3	4	4	4	4	1	4	4
20 5	5	1	5	5	5	3	1	3	3
20 6	4	2	5	5	2	5	2	3	3
20 7	4	2	4	4	3	3	3	2	3
20 8	5	2	3	4	5	4	3	4	4
20 9	5	1	5	5	5	3	1	3	3
21 0	5	4	5	5	4	5	1	4	3
21 1	5	3	4	3	3	3	2	3	3
21 2	4	3	4	4	4	4	2	4	4
21 3	5	5	5	5	5	5	1	1	1
21 4	5	1	5	5	3	5	4	4	5
21 5	5	5	5	5	5	5	1	5	4
21 6	5	3	5	5	3	3	3	3	5

N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
21 7	3	1	5	5	3	4	2	3	4
21 8	3	3	5	5	3	4	2	3	4
21 9	5	1	5	5	5	5	5	5	5
22 0	5	1	5	5	4	3	2	5	5
22 1	5	4	5	5	5	5	1	4	5
22 2	5	2	5	5	4	5	1	5	4
22 3	4	2	5	4	3	4	1	4	5
22 4	4	2	4	5	4	4	2	3	3
22 5	3	3	4	4	4	3	4	3	4
22 6	5	2	4	4	5	5	5	5	5
22 7	5	3	4	5	5	4	2	3	4
22 8	5	5	5	5	5	5	1	4	4
22 9	5	2	5	5	2	5	2	5	5

N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
23 0	4	2	4	4	3	4	1	5	4
23 1	5	4	5	5	4	4	2	4	3
23 2	5	4	5	5	5	5	1	2	4
23 3	4	2	5	5	4	3	2	3	4
23 4	4	2	5	4	4	3	1	4	4
23 5	5	1	5	5	5	5	1	4	5
23 6	5	1	5	5	1	3	1	3	3
23 7	3	1	5	5	3	5	3	5	5
23 8	3	1	5	4	2	2	1	3	3
23 9	4	2	5	5	3	3	1	2	3
24 0	3	3	4	4	4	4	3	3	3
24 1	4	3	4	4	4	3	3	3	3
24 2	3	2	4	4	4	4	1	4	4

N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
24 3	3	2	5	5	5	3	1	2	2
24 4	5	1	5	5	5	1	1	3	3
24 5	5	1	5	5	4	3	1	5	5
24 6	5	2	5	5	5	5	1	4	4
24 7	5	1	5	5	5	5	1	5	5
24 8	5	2	5	5	5	3	4	5	5
24 9	5	4	5	5	5	5	1	5	5
25 0	5	1	5	5	5	3	1	5	5
25 1	5	2	4	4	4	3	1	3	3
25 2	4	2	5	5	5	3	2	4	3
25 3	4	3	4	5	5	3	2	4	4
25 4	5	2	5	5	5	5	4	5	5
25 5	5	2	5	5	3	4	1	3	4

N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
25 6	5	2	5	5	5	4	1	4	5
25 7	4	3	3	4	3	3	1	3	3
25 8	5	3	5	5	5	4	1	4	5
25 9	4	1	5	5	3	4	2	4	5
26 0	5	1	5	5	5	5	5	5	5
26 1	5	2	5	5	4	5	1	2	3
26 2	5	2	5	5	5	5	1	5	5
26 3	5	4	4	5	5	5	5	5	5
26 4	5	3	5	5	5	5	1	3	5
26 5	5	1	5	5	5	3	1	2	4
26 6	5	1	3	3	3	4	2	4	3
26 7	4	1	3	5	4	3	2	4	3
26 8	5	3	4	5	5	5	1	5	4

N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
26 9	5	1	5	5	5	5	1	4	4
27 0	4	2	5	5	3	3	2	4	5
27 1	5	3	4	5	5	5	2	3	3
27 2	5	4	5	5	5	5	1	4	5
27 3	4	1	5	5	4	4	1	3	4
27 4	5	3	5	5	4	4	1	2	3
27 5	5	3	5	5	4	5	2	4	4
27 6	4	2	3	3	2	3	4	2	3
27 7	5	1	5	5	4	3	1	3	4
27 8	3	2	3	4	2	2	3	3	3
27 9	3	3	3	3	3	3	2	3	3
28 0	5	1	5	5	5	3	1	4	5
28 1	5	2	5	5	1	3	1	3	3

N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
28 2	5	5	5	5	5	3	4	5	5
28 3	4	1	5	5	5	3	1	4	3
28 4	5	1	5	5	5	5	1	3	3
28 5	3	3	5	5	5	3	1	4	4
28 6	5	3	5	5	3	5	1	3	5
28 7	5	1	2	5	3	3	3	5	5
28 8	4	4	4	4	3	3	2	2	3
28 9	3	4	5	5	4	5	2	5	5
29 0	4	3	5	5	5	4	1	4	4
29 1	5	1	5	5	5	3	1	2	1
29 2	5	1	1	1	1	1	1	5	1
29 3	4	3	4	4	4	3	2	4	4
29 4	3	3	5	5	3	4	3	3	3

N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
29 5	3	3	5	5	5	3	1	5	5
29 6	5	2	4	5	4	3	2	3	4
29 7	4	3	3	4	5	4	3	3	4
29 8	3	4	5	5	5	3	2	4	5
29 9	4	2	3	5	4	3	2	2	2
30 0	3	1	3	5	2	2	5	1	1
30 1	5	1	5	5	2	4	1	4	1
30 2	4	4	5	5	4	5	2	2	4
30 3	3	1	3	5	3	1	1	3	3
30 4	5	1	5	5	3	5	3	3	5
30 5	4	1	5	4	1	3	1	3	2
30 6	4	1	4	4	4	4	1	3	3
30 7	1	1	5	5	4	3	1	3	3

N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
30 8	3	2	3	5	3	2	1	5	4
30 9	4	3	5	5	4	3	1	3	3
31 0	5	2	3	4	4	4	2	4	4
31 1	4	2	4	5	4	4	2	4	4
31 2	3	1	4	3	4	3	2	3	3
31 3	5	3	5	5	4	4	1	5	5
31 4	4	2	4	5	5	5	1	3	4
31 5	2	4	5	5	2	2	1	5	2
31 6	5	1	5	3	4	5	1	3	4
31 7	4	3	4	3	3	2	3	3	3
31 8	5	2	5	5	3	3	2	4	5
31 9	4	1	5	5	5	4	5	4	4
32 0	3	2	4	4	3	4	2	3	4

N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
32 1	5	4	5	5	4	4	1	3	1
32 2	4	3	4	4	3	4	2	3	3
32 3	4	2	2	4	4	3	4	3	3
32 4	2	2	1	3	2	5	2	3	1
32 5	5	5	5	5	5	4	1	5	5
32 6	4	2	4	5	3	4	2	4	4
32 7	5	4	5	5	5	5	1	4	4
32 8	5	5	5	5	4	3	1	3	3
32 9	1	1	5	5	5	5	2	5	5
33 0	5	4	5	5	5	5	1	3	3
33 1	3	1	2	4	4	4	4	1	1
33 2	4	2	4	4	3	3	3	3	3
33 3	5	3	5	5	5	5	1	5	3

N °	54. narcol 1	55. narcol2	56. narcol 3	57. narcol 4	58. narcol 5	59. narcol 6	60. narcol 7	61. narcol 8	62. narcol 9
33 4	5	2	5	5	5	5	2	3	3
33 5	3	1	5	5	2	3	2	2	3
33 6	3	3	5	5	5	5	1	4	5
33 7	5	2	5	5	5	5	1	3	4
33 8	5	3	5	5	4	4	1	5	5
33 9	4	2	3	5	4	4	1	2	4
34 0	4	2	3	5	3	2	3	2	2
34 1	5	3	5	5	5	5	1	4	4

Liste des figures.

- Figure 1. Évolution du nombre de mentions des termes « féminisme », « sexisme » et « égalité des sexes » dans les séances de questions au gouvernement à l'Assemblée Nationale, par année. p.62
- Figure 2. Répartition des questions au gouvernement contenant le terme « féminisme » par groupe parlementaire et par année. p. 65
- Figure 3. Répartition des questions au gouvernement contenant le terme « sexisme » par groupe parlementaire et par année. p.66
- Figure 4. Répartition des questions au gouvernement contenant l'expression « égalité des sexes » par groupe parlementaire et par année. p.67
- Figure 5. Répartition des documents parlementaires contenant les expressions « féminisme », « sexisme », « égalité des sexes » et « droits des femmes » par année, à l'exclusion des questions au gouvernement. p.84
- Figure 6. Evolution du nombre de documents parlementaires et questions au gouvernement contenant les expressions « féminisme », « sexisme », « égalité des sexes » ou « droits des femmes ». p.86
- Figure 7. Evolution du nombre de documents parlementaires contenant le terme « sexisme », classés par année par type. p.87
- Figure 8. Évolution du nombre d'articles de presse nationale française et quotidienne contenant l'une des expressions : « féminisme », « sexisme », « droits des femmes » et « égalité des sexes » du 1er janvier 1995 au 31 décembre 2019, par an (source Europresse). p. 110
- Figure 9. Évolution du nombre d'articles de presse nationale française et quotidienne contenant l'expression « droits des femmes » du 1er janvier 1995 au 31 décembre 2019, par an (source Europresse). p.111
- Figure 10. Évolution du nombre d'articles de presse nationale française et quotidienne contenant l'une des expressions : « féminisme », « sexisme », « droits des femmes » et « égalité des sexes » du 1er janvier 1995 au 31 décembre 2019, par mois. p.113
- Figure 11. Fréquence relative d'utilisation des termes « féminisme », « sexisme », « droits des femmes » et « égalité des sexes » dans la presse du 1er janvier 1995 au 31 décembre 2019, par an. p.114

- Figure 12. Répartition des articles de presse contenant les termes « féminisme », « sexisme », « droits des femmes » et « égalité des sexes » du 1er janvier 1995 au 31 décembre 2019, par an et par journal. p.116
- Figure 13. Répartition des articles contenant l'expression « égalité des sexes » dans la presse du 1er janvier 1995 au 31 décembre 2019, par journal et par an. p.116
- Figure 14. Répartition des articles contenant l'expression « droits des femmes » dans la presse du 1er janvier 1995 au 31 décembre 2019, par journal et par an. p. 117
- Figure 15. Répartition des articles contenant l'expression « féminisme » dans la presse du 1er janvier 1995 au 31 décembre 2019, par journal et par an. p.117
- Figure 16. Répartition des articles contenant l'expression « sexisme » dans la presse du 1er janvier 1995 au 31 décembre 2019, par journal et par an. p.118
- Figure 17. Evolution annuelle du ton médiatique des publications contenant l'expression « droits des femmes ». p. 121
- Figure 18. Évolution annuelle du ton médiatique des publications contenant l'expression « égalité des sexes ». p.121
- Figure 19. Évolution annuelle du ton médiatique des publications contenant l'expression « féminisme ». p.122
- Figure 20. Évolution annuelle du ton médiatique des publications contenant l'expression « sexisme ». p.122
- Figure 21. Évolution annuelle du ton médiatique des publications contenant les expressions recherchées par journal. p.126
- Figure 22. Tableau de similarité textuelle par journal. p.128
- Figure 23. Dendrogramme de similarité textuelle entre journaux. p.128
- Figure 24. Richesse lexicale des différents journaux étudiés. p.130
- Figure 25. Valeurs des diagnostics en fonction du nombre de sujets. p.132
- Figure 26. Estimation de la proportion du corpus occupée par chaque sujet. p.133
- Figure 27. Intitulé des sujets issus du corpus. p.134
- Figure 28. Évolution temporelle de la proportion de chaque sujet dans le corpus. p.137
- Figure 29. Proportion moyenne estimée de chaque sujet par journal (6 premiers sujets). p.153
- Figure 30. Proportion moyenne estimée de chaque sujet par journal (sujets 7 à 12). p.153
- Figure 31. Évolution annuelle de l'utilisation des termes dérivés de « patriarcat » par journal. p.162

- Figure 32. Évolution annuelle du nombre de documents dans notre corpus par journal. p.162
- Figure 33. Comparaison des 20 mots-clés les plus caractéristiques des périodes 1995 – 2009 (en gris) et 2010 – 2019 (en bleu) pour les documents contenant des dérivés du terme « patriarca* ». p.164
- Figure 34. Évolution annuelle de l'utilisation des termes dérivés de « inéga* » par journal. p.175
- Figure 35. Comparaison des 20 mots-clés les plus caractéristiques des périodes 1995 – 2009 (en gris) et 2010 – 2019 (en bleu) pour les documents contenant des dérivés du terme « inéga* ». p.176
- Figure 36. Évolution annuelle de l'utilisation des termes dérivés de « antiféminis* » par journal. p.185
- Figure 37. Comparaison des 20 mots-clés les plus caractéristiques des périodes 1995 – 2009 (en gris) et 2010 – 2019 (en bleu) pour les documents contenant des dérivés du terme « antiféminis* ». p.187
- Figure 37. Évolution annuelle de l'utilisation des termes dérivés de « domination » par journal. p.200
- Figure 38. Comparaison des 20 mots-clés les plus caractéristiques des périodes 1995 – 2009 (en gris) et 2010 – 2019 (en bleu) pour les documents contenant des dérivés de « domina* » et « dominé* ». p.202
- Figure 39. Évolution de l'utilisation de l'expression « théorie du genre » dans la presse nationale du 1er janvier 1995 au 1er janvier 2020 (source : Europresse). p.216
- Figure 40. Évolution de la proportion normalisée des recherches Google pour les sujets « Droits des femmes », « Égalité des sexes », « Féminisme » et « Sexisme », de janvier 2004 à mai 2020. (source : Google Trends). p.232
- Figure 41. Évolution de la perception des inégalités entre femmes et hommes entre 2009 et 2014, par genre (Source : eurobaromètre 428). p.239
- Figure 42. Évolution de l'appréciation de l'évolution du niveau des inégalités entre femmes et hommes par rapport à leur niveau dix ans plus tôt entre 2009 et 2014, par genre (Source : eurobaromètre 428). p.240
- Figure 43. Évolution des réponses à l'affirmation suivante : « Il est normal que les mères assurent l'essentiel des tâches domestiques, de soins et d'éducation des enfants »

(source : CREDOC, enquêtes « Conditions de vie et aspirations », 1997, 2003, et début 2015). p.243

- Figure 44. « Quand les emplois sont rares, un homme a plus droit à un travail qu'une femme » (% de tout à fait ou plutôt d'accord). p.246
- Figure 45. « Avoir un travail c'est bien, mais ce que la plupart des femmes veulent vraiment, c'est un foyer et un enfant » (% par vague d'enquête). p.247
- Figure 46. Répartition des réponses à la question : « Vous considérez-vous féministe ? ». p.270
- Figure 47. Répartition des réponses aux affirmations de la rubrique « votre féminisme » du questionnaire. pp. 273-277
- Figure 48. Coefficient de corrélation entre le niveau d'identité féministe et les réponses aux propositions citées, dont la valeur p est inférieure à 0.01. p.285
- Figure 49. Répartition des répondants en fonction du score de narcissisme collectif. p.295
- Figure 50. Corrélation entre le score de narcissisme collectif et les items du questionnaire. pp. 295-297
- Figure 51. Répartition des pratiques militantes en ligne chez les militantes féministes utilisant les réseaux sociaux numériques pour promouvoir le féminisme. p.381
- Figure 53. Corrélation entre catégorie d'âge et attitudes. p.413
- Figure 54. Matrice de corrélations entre les propositions corrélées à l'âge dans le tableau de la figure 53. p.415
- Figure 55. Répartition du dernier diplôme obtenu par les répondants en fonction de l'âge.p.420
- Figure 56. Comparaison de la répartition des répondants en termes de CSP par rapport à la population nationale (source : INSEE). p.423
- Figure 57. Occurrences du terme « intersectionnalité » dans la presse nationale française entre le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 2020 (source : Europresse). p.435

Contents

Remerciements	3
Sommaire	7
Introduction	11
Un « regain » du féminisme ?	13
État de l'art	14
Etudier le féminisme : de quoi parle-t-on ?.....	15
Entre militantisme et production scientifique : les ambiguïtés des travaux sur le féminisme.....	18
Mouvements de femmes ou mouvements féministes ?.....	19
Mouvements féministes et politiques publiques	21
Etudier l'évolution des mobilisations féministes à travers le concept de vague	24
Premières pistes pour une utilisation heuristique du concept de vague	25
Interroger le concept de vague : qu'est-ce que la Troisième vague féministe ?.....	27
Vers une définition opératoire du concept de vague.....	29
Problématique : l'hypothèse d'une quatrième vague féministe.....	33
Cadre théorique : appliquer le modèle structuro-cognitif à une lutte pour la reconnaissance	35
Du respect de la neutralité axiologique.....	36
De la pertinence d'une ontologie matérialiste en sciences sociales : l'individu comme unité première de création de sens	38
Un modèle structuro-cognitif révisé	39
Opérationnalisation : comment observer les critères d'une vague féministe ? Avec quelles données ?	42
Raconter l'émergence de la quatrième vague féministe.....	49
PREMIÈRE PARTIE Un espace public acquis à la cause des femmes.....	53
Introduction de la première partie.	55
Chapitre I – Un regain d'intérêt marqué pour la cause des femmes.....	59
Section I – Une prise en compte croissante de la cause des femmes dans les institutions politiques.....	59
Section II – La hausse de l'intérêt pour la cause des femmes dans la presse nationale..	110
Chapitre II – La mise en place d'une structure des opportunités discursives favorable à la cause des femmes	158
Section I – L'appropriation de la rhétorique féministe par la presse nationale française	160

Section II – Le « tournant du genre » : une politisation sans précédent des rapports de genre alimentée par un terreau culturel favorable à des normes égalitaires	213
Conclusion de la première partie.	255
DEUXIÈME PARTIE Quand une génération rencontre un contexte, mener une lutte pour la reconnaissance à l'ère de la médiatisation profonde	259
Introduction de la deuxième partie.	261
Chapitre III – Réseaux sociaux et identités sociales : un comburant sur un combustible ..	263
Section I – L'identité sociale : un moteur de la mobilisation collective au cœur de la stratégie féministe	265
Section II – L'adaptation des idées féministes aux transformations du marché cognitif par les réseaux socionumériques	312
Chapitre IV – Conquérir l'espace public : une stratégie adaptée à la médiatisation profonde	361
Section I – Des idées féministes aux normes sociales : agir sur les représentations dans l'espace public	363
Section II – Des effets de cohorte révélateurs de dynamiques historiques encourageant les mobilisations féministes.....	408
<i>Conclusion de la deuxième partie.</i>	463
Conclusion finale	465
Apports et limites.....	469
Implications futures	471
Bibliographie	475
Ouvrages	475
Travaux universitaires	480
Chapitres d'ouvrages	481
Articles de revues	486
Articles de presse (inclut <i>pure players</i> , sites web de journaux et radio)	502
Sites internet, magazines en ligne, blogs	520
Blogs	520
Webzines.....	520
Autres sites.....	520
Rapports d'institutions.....	522
Données issues d'institutions ou d'études indépendantes	523
Questions au gouvernement (Assemblée Nationale) citées dans le texte.....	524
Autres documents institutionnels (communications officielles et documents juridiques) .	528

Documents juridiques	528
Annexes	529
Annexe 1. Questionnaire et codage des questions et réponses.....	530
Rubrique socio-démographique	530
Rubrique « Parcours militant »	531
Rubrique « Votre féminisme ».....	532
Rubrique « Votre rapport au groupe des femmes »	534
Annexe 2. Liste des vingt termes les plus typiques de chaque sujet extrait du corpus d'articles de presse nationale française suite à l'opération de <i>topic modelling</i>	535
Sujet 1 : Philosophie, idéologie	535
Sujet 2 : Littérature, témoignage, entretien.....	535
Sujet 3 : Économie	536
Sujet 4 : Art.....	536
Sujet 5 : Violences, justice, affaires.....	537
Sujet 6 : Politique, partis, élections.....	538
Sujet 7 : Politique des États-Unis.....	538
Sujet 8 : Mouvement social.....	539
Sujet 9 : Islam, religion	539
Sujet 10 : Stéréotypes de genre	540
Sujet 11 : International.....	541
Sujet 12 : Mode, beauté, divertissement	541
Annexe 3. Liste des vingt termes les plus typiques de chaque année pour chaque sujet identifié dans le corpus d'articles de presse nationale française suite à l'opération de <i>topic modelling</i>	543
Année 1995	543
Année 1997	548
Année 1998	551
Année 1999	553
Année 2000	556
Année 2001	558
Année 2002	560
Année 2003	563
Année 2004	565
Année 2005	568

Année 2006	570
Année 2007	573
Année 2008	575
Année 2009	578
Année 2010	580
Année 2011	583
Année 2012	586
Année 2013	588
Année 2014	591
Année 2015	593
Année 2016	595
Année 2017	598
Année 2018	601
Annexe 4. Exemples de présentation de soi exploitant les possibilités offertes par l’interface de <i>Twitter</i>	604
Annexe 5. Exemples d’itérations du même <i>NPC Wojak</i>	606
Annexe 6. Contenu issu du groupe <i>Facebook</i> « Neurchi de mèmes de meuf ».	612
Annexe 7. Réponses au questionnaire.	615
1. Questions 1 à 5.	615
2. Questions 6 à 10.	630
3. Questions 11 et 12.	651
4. Questions 13 à 17 (militantisme en ligne).	671
5. Questions 18 à 25 (rubrique « Votre féminisme »)	689
6. Questions 26 à 34 (rubrique « Votre féminisme »)	704
7. Questions 35 à 44 (rubrique « Votre féminisme »)	719
8. Questions 45 à 53 (rubrique « Votre féminisme »)	734
9. Questions 54 à 62 (rubrique « Votre rapport au groupe des femmes »).....	749
Liste des figures.....	773